This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~P F 3313~~
~~KF 848~~

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1875.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
9P
20
.R255
ser 2
vol 12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e s. — TOME XII. — 15 NOVEMBRE 1859.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

HUITIÈME ANNÉE

2e SÉRIE — TOME DOUZIÈME

XLVIIe DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE MAZARINE, 9

1859

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII.1~~
~~P Fr 331.3~~
D
HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
1876, June 29.
Guizot fund.
Digitized by Google

LA QUESTION

DES RÉFORMES

DANS

LES ÉTATS PONTIFICAUX

L'empereur Napoléon vient d'adresser au roi Victor-Emmanuel une lettre qui résume admirablement le but et la portée de la politique française en Italie. Faire disparaître les causes d'antagonisme qui, depuis des siècles, ont divisé la France et l'Autriche, et assurer la régénération de l'Italie sur les bases suivantes : Union fédérative des Etats indépendants de l'Italie avec un seul drapeau, une seule monnaie, une seule ligne de douanes, des forteresses fédérales dans le nord, des réformes salutaires partout, mais conformes aux besoins et au génie des populations dans chacun des Etats de la confédération.

Nous avons applaudi à ce programme dans un écrit intitulé *l'Italie et les traités de* 1815, avant la paix de Villafranca. Nous ne pouvons que répéter aujourd'hui, avec une conviction de plus en plus profonde, que ce programme répond aux véritables intérêts de la France, de l'Italie et de l'Europe.

Si l'ambition piémontaise rêve un autre avenir, si elle abuse de la victoire due à notre intervention pour agiter les populations et les soumettre à sa domination, si elle est secondée dans cette œuvre plus ambitieuse que chevaleresque par des hommes d'Etat orgueilleux ou malavisés, il ne faut pas en conclure que la majorité des Italiens accepte de plein gré cette solution. Il est certain au contraire que, si les populations pouvaient être affranchies de toute pression extérieure, garanties contre toute menace, et consultées sous une

Digitized by Google

forme moins brusquement égalitaire, elles se prononceraient pour le programme de Villafranca. Le moment n'est peut-être pas venu d'espérer cette solution, et on peut prévoir qu'elle sera précédée d'un état transitoire, au moins jusqu'à l'issue du Congrès qui doit se réunir. Mais en attendant, il est sans doute utile d'étudier une des questions les plus difficiles que la paix de Villafranca ait posées, celle des réformes à introduire dans les Etats pontificaux ; c'est ce problème que nous allons aborder ici, sinon avec la prétention de le résoudre, du moins avec le désir d'apporter le tribut de notre expérience à ceux à qui sera réservé cet honneur.

Nous assistons à un spectacle qui doit étonner et affliger les véritables hommes d'Etat : c'est celui de la lutte établie entre le Saint-Siége et les puissances catholiques, ou, pour mieux dire, au sein même du monde catholique. D'un côté, on attaque l'exercice de la souveraineté temporelle de l'Eglise, représentée par les souverains pontifes, au nom des principes de droit et de liberté aussi bien qu'au nom des intérêts de l'Eglise et de la religion. D'un autre côté, on défend l'inviolabilité de tout ce qui tient à cette souveraineté, au nom des mêmes principes et des mêmes intérêts.

Ceux-ci prétendent que les Etats romains sont le patrimoine sacré et inviolable de l'Eglise, ceux-là que les peuples ne peuvent plus être le patrimoine de leurs souverains quels qu'ils soient. Selon les uns, tout est perdu si le Code Napoléon n'est pas admis dans les Etats pontificaux et si les évêques de Rome n'acceptent pas le contrôle d'une assemblée représentative ; selon les autres, au contraire, tout est compromis si ces innovations sont introduites dans les Etats de l'Eglise.

Des deux côtés on est de bonne foi, il faut le reconnaître ; des deux côtés on élève de justes et de fausses prétentions ; des deux côtés on se trompe dans une égale mesure : premièrement, parce que ces prétentions sont trop absolues, et que rien d'absolu ne peut être vrai dans les systèmes politiques ; secondement, parce que la situation réelle des choses n'est pas comprise par ceux qui réclament des solutions trop radicales.

Nous devons d'abord faire observer que les sollicitations présentées au pontife romain sont de deux natures : les unes impliquent une réforme dans la législation civile, les autres une réforme dans la législation politique. Nous examinerons d'abord la nécessité d'une réforme dans la législation civile ; nous dirons ce qui nous semble fondé dans les vœux des populations et ce qui nous semble contestable à plus d'un titre, et nous signalerons les principes qui doivent servir de règle à cette première réforme. Nous examinerons ensuite la question autrement difficile des réformes politiques.

Digitized by Google

I. — LÉGISLATION CIVILE

Prétendre que l'Eglise est en principe ennemie des droits et des libertés des peuples, c'est commettre une grande erreur et une grande ingratitude. La liberté et les droits de l'homme ne datent que de l'ère chrétienne ; c'est l'Eglise qui, la première, a enseigné aux hommes la fraternité et la dignité de tous les enfants de Dieu. Ces principes sont si clairement énoncés dans l'Evangile, que les plus hardis réformateurs y ont trouvé leurs meilleurs arguments. Que l'Eglise se soit efforcée de réaliser ces préceptes dans la législation de ses domaines comme dans celle des autres Etats, c'est ce qu'il est également impossible de nier, pour peu que l'on connaisse l'histoire des législations modernes. Mais dire que l'Eglise a placé à côté des lois qui proclament la liberté des lois qui l'enchaînent, dire qu'elle a poussé trop loin l'indépendance et la sujétion dans la législation qu'elle a faite, c'est aussi ce qu'il est impossible de ne pas reconnaître ; car c'est précisément cette inconséquence dans la conduite des affaires qui motive les accusations et les éloges qu'on lui adresse. Expliquer d'où vient cette funeste inconséquence, ce sera révéler la cause du mal et indiquer le remède.

Si l'Eglise a été trop loin dans la liberté, si elle a cru pouvoir l'enchaîner en même temps, c'est parce qu'elle a appliqué à l'ordre matériel des préceptes qui étaient du domaine spirituel et transformé en lois du monde réel les lois de la conscience. En un mot, elle a voulu assimiler le plus possible la loi civile et la loi spirituelle, et en cela elle a été conséquente comme Eglise, mais elle s'est trompée comme pouvoir temporel.

A Dieu ne plaise que nous contestions l'utilité de l'application des principes évangéliques dans une société civile ; il est certain qu'une société où ces principes seraient complétement reconnus n'aurait pas besoin d'autres lois, et se gouvernerait elle-même ; mais ce n'est pas ce que l'Evangile a voulu, parce que son divin auteur connaissait trop bien la nature humaine pour lui demander une chose impossible. Il a eu soin de dire, au contraire, que son royaume ne serait pas de ce monde, et, dans son zèle pour nous conduire vers ce royaume, pour nous approcher de la perfection, il n'a pas oublié de nous recommander de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Héritière passionnée de la mission que lui a donnée le Sauveur des hommes, l'Eglise, au point de vue humain, n'a pas toujours été aussi sage, aussi prévoyante que son di-

Digitized by Google

vin maître; son zèle a été quelquefois aveugle, parce qu'elle est conduite par des hommes et que les hommes sont sujets à l'erreur. L'Eglise a confondu la législation spirituelle et la législation temporelle, les lois de la conscience et celles du monde réel; enfin, pour résumer toute notre pensée dans un mot, l'Eglise a cru trop souvent pouvoir gouverner son domaine temporel comme une paroisse; et c'est là son erreur. Erreur sainte, erreur digne de vénération s'il en fut, mais erreur manifeste. L'Etat romain est, si l'on veut, une paroisse au point de vue spirituel, mais, au point de vue temporel, c'est un Etat comme un autre; si le domaine spirituel doit être régi par les lois de l'Evangile et de l'Eglise, le domaine temporel doit être gouverné par les lois qui lui sont propres. Entre ces deux juridictions, entre leurs préceptes et leurs conséquences, il y a un abîme infranchissable, qu'il est périlleux de sonder. Prenons pour exemple l'adultère : ce crime est du nombre de ceux qui sont passibles des peines spirituelles et temporelles. La législation spirituelle, en ce qui la concerne, attend l'aveu secret du coupable, elle inflige une peine secrète et accorde une absolution secrète. L'aveu, la peine, l'absolution, tout est secret, c'est-à-dire tout est spirituel. La législation temporelle, au contraire, poursuit le coupable, le condamne publiquement et n'absout jamais, parce que la loi temporelle ne peut jamais absoudre que l'innocent. Or que fait-on dans les Etats de l'Eglise? on confond les deux législations, on veut que la loi civile décrète l'absolution du coupable, et condamne le mari à reprendre sa femme, pour peu que celle-ci vienne déclarer qu'elle se repent et veut rentrer sous le toit conjugal, de crainte de pécher de nouveau. Il est évident que cette disposition est conforme aux principes de la charité chrétienne, mais contraire à tous les principes de législation civile; elle assimile le temporel et le spirituel, et, par là, dénature la société civile.

Allons plus loin : supposons qu'il s'agisse d'un de ces délits qui, par leur nature, ne relèvent que de l'autorité spirituelle; par exemple, l'omission de communier à Pâques. Partout, l'autorité spirituelle, se conformant aux lois de l'Eglise, impose des pénitences spirituelles à ceux qui ont omis de remplir cette obligation. Que fait la loi temporelle dans les Etats de l'Eglise? Elle impose des peines civiles à ceux qui ont manqué à ce devoir spirituel. Ainsi, dans les cas d'adultère, pour un crime qui porte atteinte à l'ordre moral et à l'ordre matériel, et qui devrait subir deux châtiments d'une nature diverse, l'Etat de l'Eglise confond les deux législations; dans le cas de communion, lorsque l'ordre spirituel seul est atteint, l'Etat de l'Eglise inflige une double peine au coupable; la législation civile apporte ses contraintes matérielles dans l'ordre spirituel, elle vient détruire le libre arbitre,

Digitized by Google

le fondement de la société spirituelle, le dogme le plus sacré de la religion !

La législation de l'Etat de l'Eglise ne s'est pas contentée de confondre ce qui ne doit pas être confondu, elle a séparé ce qui ne devait pas l'être. Il y a, en effet, dans les Etats de l'Eglise, deux juridictions, l'une civile, l'autre ecclésiastique, et celle-ci connaît, non-seulement des fautes qui touchent à l'ordre ecclésiastique, mais encore de celles qui touchent à l'ordre civil. Ce n'est pas la nature du délit qui fait la distinction, c'est la personne du délinquant. Si c'est un prêtre, peu importe son crime ! — il ne relève que de la juridiction ecclésiastique. — Il serait logique de le soumettre à l'une et à l'autre, parce que son crime blesse les deux sociétés ; mais, le soustraire à la société civile qu'il a troublée, c'est violer, dans l'ordre civil, le principe d'égalité que l'Eglise nous apprend à respecter dans l'ordre religieux.

Voilà comment, par un zèle mal inspiré, on a pu associer les principes de liberté et d'absolutisme, d'égalité et d'inégalité, de libre arbitre et de contrainte.

Que la loi musulmane punisse les infractions aux jeûnes et aux devoirs religieux ; qu'elle inflige la bastonnade, la prison et d'autres peines, suivant la gravité du délit ; cela est simple ; la loi musulmane est spirituelle et civile en même temps ; il n'y a qu'un code pour les sectateurs de Mahomet : c'est le Coran ; il n'y a qu'un principe religieux : c'est la fatalité ! Le libre arbitre n'existe pas, et, dès lors, on peut, on doit même punir, dans leur intérêt, ceux qui s'écartent de la loi religieuse ; mais il faut laisser à la loi musulmane des dispositions qui ne peuvent se concilier avec les principes du christianisme, et qui tombent en désuétude dans la législation même où ils sont conformes aux principes religieux.

On comprend encore que le spirituel et le temporel aient été confondus aux origines de la législation du moyen âge, lorsque la législation civile n'existait pas ; lorsque la législation spirituelle était, pour ainsi dire, l'unique sauvegarde des sociétés barbares, on comprend que des peines évangéliques aient été appliquées dans l'ordre civil ; les réhabilitations pécuniaires, les jugements de Dieu, étaient les conséquences naturelles de cette confusion. Mais le progrès des législations civiles, qui a marché de pair avec le progrès de la civilisation, a conduit à une séparation complète de la législation civile et de la législation spirituelle, et si l'on s'explique que les derniers vestiges de la confusion se rencontrent dans les domaines de l'Eglise, il n'est pas moins évident qu'ils doivent en disparaître comme de tous les autres Etats, et avec plus de raison encore, car il s'agit surtout

Digitized by Google

d'une atteinte portée à un dogme fondamental, à celui du libre arbitre, dont l'Eglise doit être la fidèle gardienne.

A la confusion dont nous avons rapidement esquissé les fatales conséquences, il faut donc substituer la séparation de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel : c'est la solution du problème.

En demandant la séparation du spirituel et du temporel, nous nous garderons bien d'attacher à ce mot le sens que lui donnent les réformistes révolutionnaires ou passionnés. Ce n'est pas le clergé que nous repoussons ici ; dans notre système, un prêtre peut être un excellent administrateur, pourvu qu'il gouverne le temporel selon les lois propres du temporel. Ce que nous repoussons, c'est la confusion des deux législations, car, sous son influence, un laïque est aussi incapable de faire le bien qu'un prêtre. Ce n'est pas, en d'autres termes, la sécularisation des personnes que nous demandons, nous avons eu en France de grands ministres qui n'étaient pas séculiers : c'est la séparation de l'ordre temporel et de l'ordre spirituel ; en un mot, c'est la sécularisation du Code civil. Peu importe après cela que les fonctions soient confiées à des laïques ou à des prêtres, pourvu qu'ils soient recommandables et dévoués à la séparation des deux législations. Nous croyons même qu'il serait imprudent d'exclure, en principe, les membres du clergé de toute fonction temporelle dans un pays où les laïques ne sont pas encore suffisamment préparés aux fonctions publiques.

Il serait également téméraire d'adopter le Code Napoléon tout entier dans un pays dont les traditions et les mœurs ont besoin d'être respectées et sont en opposition avec cette loi nouvelle sur plusieurs points. L'introduction du Code Napoléon, sans exception, serait une révolution dans les Etats romains, et c'est une réforme qu'il convient d'y opérer, réforme qui se résume presque tout entière dans la séparation du spirituel et du temporel, car, pour le reste, la législation civile repose sur les Institutes de Justinien, qui sont le fondement du Code Napoléon.

En résumé, nous demandons la séparation du spirituel et du temporel pour mettre un terme à une confusion fatale de deux sociétés qui doivent vivre sous le même ciel et se consulter réciproquement, mais non s'assujettir.

L'Eglise a repoussé avec raison les prétentions de la société temporelle à intervenir dans son domaine spirituel, et c'est l'honneur de l'Eglise du moyen âge d'avoir combattu pour cette indépendance morale au péril de ses intérêts matériels. Mais, en revanche, la société temporelle a le droit de revendiquer l'indépendance de son domaine temporel et de s'opposer à ce que les peines spirituelles soient transportées dans ses codes au point de violer les principes d'ordre, de liberté, de justice et de religion même. Le monde n'est pas fait

Digitized by Google

pour être gouverné comme une congrégation religieuse ; si la morale évangélique et la morale civile doivent être les mêmes dans l'intérêt public, la loi spirituelle et la loi temporelle ne peuvent être confondues sans scandale et sans péril pour l'autorité spirituelle, comme pour l'autorité civile. Demander cette sécularisation du Code, ainsi que nous l'avons expliqué, ce n'est pas demander la sécularisation des fonctionnaires, c'est laisser au pontife la plénitude de ses droits, mais c'est lui indiquer la ligne de ses devoirs nouveaux comme souverain temporel. Si de bons esprits s'offensaient de cette proposition, nous le regretterions, car c'est dans cette voie qu'on peut trouver, sans péril pour le monde catholique et sans préjudice pour l'Eglise, la véritable solution de la question romaine au point de vue de la législation civile.

II. — RÉFORMES POLITIQUES

En même temps que l'on demande à l'Eglise une réforme dans la législation civile, on réclame avec une égale vivacité des réformes dans la législation politique, et ici, hâtons-nous de le reconnaître, l'œuvre est plus difficile à accomplir. Ce n'est pas assez de critiquer les institutions existantes et d'exposer ce qu'elles offrent de facilités à l'arbitraire, il faut dire encore ce qu'il convient de substituer à ces institutions. Les principes généraux ne sont contestés par personne aujourd'hui, et nul n'entend refuser à une nation le droit d'intervenir dans la direction de ses affaires. La question est de savoir comment on réglera cette légitime intervention, comment on formera une représentation nationale, depuis la commune jusqu'à l'Etat, et quelles attributions on lui donnera. Or, sur toutes ces questions, les opinions sont bien différentes ; si le Souverain-Pontife hésite, il faut convenir que ses incertitudes ont plus d'une raison d'être et qu'il serait souverainement injuste de les blâmer en présence des divergences profondes qui existent dans tous les Etats de l'Europe sur la formation et les attributions des assemblées représentatives. La cour de Rome aurait, en effet, le droit de faire observer à ceux qui lui demandent des réformes à ce sujet, qu'ils ne sont pas d'accord entre eux sur le système qu'il faut préférer. Est-ce la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Espagne ou la Russie qui doivent servir de modèles aux Etats romains? Faut-il établir un corps législatif ou une chambre des communes, un sénat ou une chambre des pairs? Faut-il former ces assemblées par voie d'hérédité ou d'élection, par le suffrage limité ou illimité? faut-il se jeter dans un parti extrême ou dans un juste milieu, créer un de ces systèmes composites, un de ces régimes bâ-

Digitized by Google

tards que l'expérience a condamnés? Ne serait-il pas temps, au contraire, de sortir du cercle vicieux où les législateurs se sont enfermés depuis si longtemps, et de chercher en dehors des systèmes connus une forme nouvelle pour assurer l'intervention légitime et réelle de la nation dans la gestion de ses affaires?

Si la cour de Rome tenait ce langage, elle se concilierait les suffrages de tous les hommes intelligents et de bonne foi qui ont réfléchi sur les solutions actuelles et qui les acceptent faute de mieux. Il ne faudrait pas toutefois que cette réponse fût une fin de non-recevoir pour échapper à la nécessité d'opérer des réformes politiques. Quant à nous, qui ne voulons pas mériter ce reproche, nous allons d'abord justifier nos critiques du système électoral par un examen rapide des effets qu'il a produits; nous établirons ainsi la nécessité d'un système nouveau et nous dirons comment nous croyons pouvoir former une représentation nationale réelle et puissante, à l'abri des séductions, des intrigues et des mensonges auxquels le régime parlementaire n'a pu échapper.

Le point de départ et la base de toutes les constitutions modernes, c'est le système électoral, mais, en même temps, c'est aussi le principe d'égalité. Chez les Grecs, les Romains et les peuples du moyen âge, l'élection était la base de toute représentation nationale. Mais un fait décisif qu'il faut constater, c'est que, dans ces sociétés, le principe d'égalité n'existait pas, comme dans les sociétés modernes. A Athènes, Solon avait divisé le peuple en quatre classes ou cens : la première se composait de ceux qui avaient 500 mines de revenu; la seconde, de ceux qui en avaient 300; la troisième, de ceux qui en avaient 200; la quatrième, de tous ceux qui avaient des revenus inférieurs, et ceux-ci étaient exclus des charges publiques et de toute magistrature. Le peuple romain était divisé en 193 centuries et en six classes, qui avaient chacune une voix; les patriciens et les principaux remplissaient les 98 premières; le reste du peuple romain était réparti dans les 95 autres. En un mot, à Athènes et à Rome, l'égalité absolue n'était pas le fondement de la constitution politique, le droit électoral ne se répartissait pas suivant le nombre, mais suivant la qualité. On ne comptait pas les votes sans les peser; les influences morales prévalaient sur la force matérielle; la loi d'égalité était relative, mais jamais absolue.

Lorsque les peuples du moyen âge commencèrent à sortir des ténèbres, ils empruntèrent à la civilisation romaine ses principes de législation; ils divisèrent la société en classes, et le droit électoral fut établi sur les bases qui avaient prévalu dans les anciennes sociétés. Les réformateurs du XVIIIe siècle ont confondu tout cela; ils ont soutenu et propagé en même temps un principe électif et un prin-

Digitized by Google

cipe d'égalité absolue, dont l'antagonisme inévitable a détruit successivement toutes les constitutions représentatives; si quelques-unes ont survécu, en fait, çà et là, on peut dire qu'elles sont renversées partout en principe.

Le but des anciens législateurs avait été la conciliation de l'ordre et de la liberté; le but des nouveaux est devenu la conciliation de l'ordre avec la liberté et l'égalité. Les anciens législateurs avaient compris que nul ne pouvait représenter que ce qu'il valait; que les hommes ne pouvaient être considérés comme des chiffres; que l'intelligence était au-dessus de la matière, la science au-dessus de l'ignorance, et ils avaient été conduits à établir des droits d'élection et de représentation proportionnels. Renverser ces idées de supériorité et de valeur relatives, c'était évidemment renverser le fondement d'une représentation nationale par voie d'élection. Cependant les réformateurs ont voulu conserver le principe électoral à côté du principe d'égalité absolue; ils ont compté les suffrages au lieu de les peser, élevé l'ignorance au niveau de la science, la quantité au-dessus de la qualité, la matière au-dessus de l'intelligence, la force brutale au-dessus de la force morale. Il est juste de reconnaître que les législateurs qui ont dû les premiers appliquer ces principes en ont été effrayés, et qu'ils se sont efforcés de les atténuer en établissant deux degrés d'élection; mais on reconnaît également que cet expédient n'a pas répondu à l'espoir de ses auteurs, et qu'on a en vain offert à l'action électorale ce moyen de se corriger elle-même. On n'a pas renoncé cependant au principe électoral, et, lorsque le 18 brumaire est venu faire table rase des lois qui avaient si mal réussi, un des esprits les plus subtils et les plus éclairés s'est chargé d'en faire une application nouvelle et d'en conjurer les périls. L'abbé Sieyès, auquel nous faisons allusion, a imaginé alors les combinaisons les plus compliquées pour concilier le principe électoral avec l'égalité; mais il n'a pu aboutir qu'à des précautions si puériles et si vaines, que le premier Consul en a fait justice par un sarcasme. Chargé lui-même de résoudre le problème, à son tour, il a proposé et fait admettre une solution inattendue, où se révèle le génie du grand homme. Aux prises avec un péril inévitable, au lieu de chercher des précautions illusoires contre le suffrage universel en le dénaturant, il l'a accepté franchement pour base de son système politique; il a conservé aux assemblées électorales la toute-puissance, et il a voulu que tout émanât de leur volonté, que tout pouvoir fût délégué par elles; mais il a modifié leurs délégations de l'autorité souveraine; il ne les a plus concentrées dans une assemblée unique, il les a divisées entre les consuls et les assemblées. Cette première solution n'était pas même son dernier mot, mais une transition nécessaire pour préparer une

Digitized by Google

solution plus nette, une restriction plus étendue des pouvoirs des assemblées. Il a fini par déférer à l'Empereur la délégation la plus étendue, et au Corps législatif une mission étroitement limitée et définie. On sait combien la France a été grande sous l'influence de ces constitutions; on sait également qu'elles sont tombées devant l'invasion étrangère, et non devant un soulèvement national. Ce sont les événements de 1814 qui ont renversé les constitutions de l'Empire et posé de nouveau le problème du gouvernement représentatif; malheureusement l'auteur de la Charte, qui a résolu ce problème, s'est inspiré du régime anglais, dont le moindre défaut était d'être inapplicable à la société française. Il était facile de prévoir que la Charte anglaise, élevée à l'ombre des priviléges héréditaires, ne pouvait s'acclimater dans une atmosphère de principes d'égalité, et que la Charte de 1814 et l'ordonnance du 5 septembre, en établissant une pairie héréditaire et un cens électoral, reconstituaient des priviléges qui devaient, tôt ou tard, se briser contre le principe fondamental des réformes modernes, l'égalité.

Le péril et l'inconséquence de l'ordonnance du 5 septembre étaient évidents: un des esprits les plus élevés et les plus français de ce temps, M. de Chateaubriand, les a signalés en ces termes: « La loi des élections est funeste et sotte; elle veut être populaire et elle exclut le peuple. Elle vise à l'égalité, et elle établit une violente distinction électorale. Elle prive de leurs droits l'immense majorité des Français. Par une bizarrerie sans exemple, elle enrôle la démocratie en un corps aristocratique de 80,000 privilégiés. » (*Conservateur*, p. 476, t. IV.) M. de Chateaubriand, venant à l'application de la loi qui établissait un renouvellement annuel, disait qu'elle mettrait les ministres dans la nécessité de corrompre tous les six mois pour conquérir ou maintenir une majorité. Il prévoyait que la loi électorale ne pouvait donner que des élus dangereux ou serviles, et que l'institution tomberait dans le mépris. M. de Chateaubriand, voulant prévenir ces fatales conséquences, proposait une loi électorale à deux degrés, afin de *réviser*, selon son expression, *les choix de la petite propriété par la grande*. C'était encore se fonder sur le privilége et sur l'élection, c'était demander une seconde épreuve de ce qui avait si mal réussi, mais c'était constater une fois de plus le danger du système électoral.

Les idées de M. de Chateaubriand ne prévalurent pas. On se borna à faire une nouvelle loi en 1817, qui modifiait l'ordonnance du 5 septembre, mais qui en conservait le principe. La loi nouvelle ne tarda pas à porter les fruits qu'on avait prévus. Dès 1819, on avait constaté que le tiers des électeurs ne votait pas, que les déplacements leur étaient trop onéreux, que l'impôt des patentes était un

Digitized by Google

privilége dans le privilége, et une réforme de la loi fut demandée. Ces vices de la loi étaient manifestes, mais ils furent défendus par les libéraux les plus intègres.

M. Benjamin Constant écrivit dans un pamphlet que *c'était la seule loi nationale;* le parti libéral tout entier se leva pour défendre ce code du privilége et de la corruption. Le marquis de Barthélemy, un vrai patriote, un homme d'honneur et d'expérience, qui avait fait la proposition de réformer la loi, y perdit sa réputation pour toujours. La loi de 1817 ne pouvait pas cependant résister aux coups que lui portaient les partisans mêmes de la monarchie. Elle fit place à une autre expérience électorale qui blessait plus vivement encore le principe d'égalité, en constituant un double vote. Cette fois, le parti libéral se fit réformateur à son tour; mais, au lieu de demander l'abolition du privilége, il en demanda l'extension à une classe sur laquelle il croyait pouvoir compter, à celle des électeurs payant 200 fr. d'impôts. A cette condition, la loi devait assurer à la France un avenir de civilisation et de liberté.

La révolution de Juillet vint enfin donner gain de cause aux prétentions de ce parti, et la loi électorale fut modifiée selon ses vœux. On sait aujourd'hui les résultats de cette nouvelle expérience : elle a démontré une fois de plus que le vice du droit électoral restreint était incurable. Le scandale et la corruption se sont produits sur une plus grande échelle, et la réforme de la loi réformée a été demandée à grands cris ; l'institution est tombée dans le mépris que M. de Chateaubriand avait prophétisé, et cette fois la réforme est devenue une révolution et a détrôné le roi qui avait donné la réforme précédente.

Ainsi ont fini, en France, les expériences du droit électoral restreint dont la Charte de 1814 avait posé le principe. On a eu beau émonder l'arbre, lier et délier les rameaux, il a porté en France, comme partout, les mêmes fruits. Toutes les prévisions de M. de Chateaubriand ont été réalisées. Il y a eu des députés serviles et des députés dangereux ; quant aux députés consciencieux, ils ont été obligés de se ranger dans une faction quelconque, sous peine de s'annuler et de ne pas être réélus.

Si un grand ministre et un grand acte sont sortis des assemblées issues du régime électoral restreint, c'est toujours malgré ce régime et toujours au mépris de la loi des majorités, qui est la règle nécessaire de toute assemblée. Pitt, le grand ministre de l'époque révolutionnaire, celui qui a vaincu Napoléon et l'Europe liguée avec lui, Pitt était en réalité le représentant d'une minorité parlementaire. Il n'a été que par accident le représentant de la majorité. M. Molé, qui

Digitized by Google

a été le plus grand ministre de la révolution de Juillet, était dans le même cas que Pitt. M. Thiers, qui a humilié la France en Orient et élevé les fortifications de Paris, a été le ministre et l'enfant gâté de la vraie majorité électorale. Pitt et Molé représentaient les intérêts les plus élevés de la nation, que la loi électorale laissait de côté; M. Thiers représentait les intérêts et les sentiments d'une faction que la loi électorale avait rendue dominante.

Nous sommes malheureusement convaincu que les partisans du régime électoral parlementaire persisteront dans leur impénitence finale, malgré les arguments de la logique et les leçons du passé, mais nous croyons que les esprits indépendants les apprécient comme nous, et reconnaissent que toutes les lois électorales édictées de 1816 à 1848 ont été inconséquentes ou factieuses, et que, au lieu de représenter la nation, elles n'ont jamais représenté que des partis. On doit reconnaître également que, si le droit électoral limité existe encore en Angleterre, en Espagne et en Allemagne, c'est parce que ces nations sont moins logiques que la nation française, et parce que l'esprit d'égalité n'y règne pas encore souverainement. Ces nations ne sont, en réalité, qu'attardées sur la route qu'elles ont suivie; mais le droit limité y succombera comme il a succombé en France, parce que toute restriction est illusoire et contraire à l'esprit d'égalité.

Le prestige de la puissance britannique, qui a grandi, en réalité, malgré le régime parlementaire, en apparence sous l'influence de ce régime, peut en prolonger la durée; mais les fictions parlementaires succomberont à leur tour en Angleterre, comme partout ailleurs.

Le droit électoral illimité était la conséquence logique des principes d'égalité proclamés et mis en pratique depuis 1830 jusqu'à 1848. On ne pouvait pas admettre qu'un citoyen payant 199 fr. d'impôts ne fût pas électeur comme celui qui payait 200 fr., lorsqu'on avait admis que l'électeur payant 200 fr. avait les mêmes droits que celui qui payait 10,000 fr. Abaisser à ce point les plus grands censitaires, en d'autres termes, proclamer l'égalité au-dessus de 200 fr., c'était la proclamer au-dessous, c'était renier le principe du cens électoral, c'était admettre l'égalité des droits, le suffrage universel. La seconde république l'a compris, et s'est empressée de le réaliser; cependant le suffrage universel n'a pas donné une assemblée représentant véritablement la nation; on n'a trouvé dans les urnes électorales que des chefs de partis aspirant à saisir le pouvoir et dominés par un esprit de rivalité qui conduisait la France à des abîmes. On a prétendu que les partis représentaient la nation, sous prétexte qu'ils la résumaient; cette objection est spécieuse, mais elle n'est pas fondée; depuis cinquante ans, la nation s'est tenue en dehors des partisans de tel ou tel régime transitoire, et rien ne le prouve mieux

Digitized by Google

que l'indifférence avec laquelle la grande majorité a toujours accueilli la chute des assemblées issues du principe électoral, et notamment de celle de 1851.

La seconde épreuve du suffrage universel a été de courte durée, comme la seconde république, mais elle a été décisive. Cette fois, il n'a pas même été nécessaire de recourir à un régime transitoire pour rétablir l'Empire; on a pu l'élever d'emblée sur les bases qui avaient été adoptées en 1804. La nation a voté à une grande majorité la Constitution de 1852, sachant bien qu'elle rétablissait l'Empereur, le Corps législatif et le Sénat, dans la situation que la Constitution de 1804 avait définie. L'égalité et le principe électoral étant donnés, la Constitution impériale est en effet la seule qui puisse concilier l'application de ces principes avec les nécessités de l'ordre public. La seconde épreuve de la Constitution impériale ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Il est évident que la limite fixée aux pouvoirs de l'assemblée issue du suffrage universel a écarté les factions des urnes électorales, et, par conséquent, du pouvoir législatif; les factions ont compris qu'elles avaient moins de prise sur l'action du suffrage universel illimité, par la raison qu'il est moins accessible que tout autre à l'intrigue et à l'esprit de parti, et qu'elles n'avaient plus aucune espèce d'action possible dans une assemblée dont les pouvoirs étaient nettement limités et définis.

Toutefois, nous devons répéter ici que le régime impérial est un fait à part, en dehors de la thèse que nous discutons; un fait qui ne pouvait se produire qu'à la suite d'une révolution et du renversement des dynasties régnantes. Là où il n'y a pas table rase, le suffrage universel ne peut s'appliquer qu'à la constitution d'une assemblée, il n'a pas d'autre délégation à faire, et c'est l'annuler que le réduire à instituer un corps législatif, ayant des attributions limitées; or, ce n'est pas ce qui arrive dans le cas où, déléguant la plénitude de ses pouvoirs, il en fait une répartition spéciale et limitée en faveur de tel ou tel corps de l'Etat.

Nous ne pouvons terminer cet examen des applications du principe électoral sans appeler l'attention sur un fait qui nous a toujours inspiré les plus sérieuses réflexions, et qui est de nature à confirmer nos plus sévères critiques. On sait que le pape est élu par un collége de cardinaux, et on ne peut douter que cette institution n'émane des législateurs les plus sages et les plus familiarisés avec le cœur humain; elle est, d'ailleurs, conforme à la théorie de Montesquieu sur la nature du suffrage dans l'aristocratie. Or, voyez quelles précautions on a cru devoir prendre, dans l'application de ce principe, pour assurer l'indépendance du choix, pour écarter la séduction loin de ces hommes d'élite, qui, entre tous, peuvent être présumés inacces-

Digitized by Google

sibles par leur situation, leur caractère, le sentiment de leurs devoirs. On les a séquestrés, non-seulement du reste du monde, mais encore d'eux-mêmes; on les a enfermés dans des cellules où toute communication avec le dehors leur est interdite; on condamne ces vieillards, souvent valétudinaires, à des privations de toute espèce pour les mettre à l'abri de toute séduction; enfin, cette forme d'élection, dont le tableau seul doit remplir d'effroi et d'étonnement ceux qui le voient pour la première fois, est la plus ancienne en Europe, la seule qui ait survécu aux vicissitudes de plusieurs siècles; ce qui autorise à dire qu'elle est la plus sage, la plus conforme à la nature des choses et aux exigences du principe électoral.

Si aucun écrivain politique n'a osé jusqu'ici attaquer de front le principe électoral, tous, sans le vouloir ou sans le savoir, l'ont indirectement condamné, car tous ont attaqué les lois électorales qu'ils n'avaient pas faites, et toujours l'expérience est venue leur donner raison. Ces condamnations successives de tous les systèmes électoraux par la voix des législateurs les plus éminents et par les témoignages de l'expérience, accusent-elles l'impuissance du génie de l'homme ou l'impuissance du principe électoral? A cette question, que la force des choses a posée, il est impossible de ne pas répondre que c'est le principe, et non l'esprit humain, qu'il faut accuser. Si l'on peut faire un reproche à l'esprit humain, c'est d'avoir sacrifié trop de temps et trop d'intelligence à l'amélioration d'un système inapplicable, au développement d'une idée radicalement fausse.

En résumé, plus on approfondit l'histoire du principe électoral, plus on reconnaît qu'il est incompatible avec le principe d'égalité. Au lieu d'être un élément de représentation nationale, il est devenu une source de séduction, d'intimidation et de domination des partis dans les colléges électoraux. C'est en vain qu'on a adopté tour à tour le suffrage limité et illimité, on a pu diversifier les formes d'élection, mais elles ont toujours porté les mêmes fruits, elles ont amené au pouvoir tantôt une faction, tantôt une autre, la nation jamais. Les législateurs les plus consciencieux et les plus éclairés ne sont jamais parvenus à prévenir cette fatale conséquence du principe électoral combiné avec le principe d'égalité. Ils n'ont jamais pu donner satisfaction aux vœux inconséquents d'une société qui s'appuie sur le principe électoral dont l'inégalité est l'essence, et sur un principe d'égalité qui repousse les véritables bases du droit électoral. L'auteur des constitutions de l'Empire a seul donné une solution qui concilie, dans la mesure possible, la coexistence de ces deux principes, solution en dehors de laquelle il serait inutile de chercher la conciliation de l'ordre et de l'égalité. Mais, ainsi que nous l'avons dit, la Constitution impériale est un fait à part, elle a sauvé la révolution des

Digitized by Google

conséquences d'un principe fatal, elle lui a rendu le bienfait de l'ordre, tout en admettant une exigence qui tend à le troubler; et s'il faut accorder à l'auteur de ces constitutions un juste tribut de reconnaissance, on ne peut nier que le principe soit dangereux, nous l'avons démontré; il doit donc être permis aux Etats qui ne l'ont pas encore adopté, et notamment aux Etats romains, d'en repousser l'application.

S'il était possible d'introduire à Rome la Constitution impériale, ce serait celle qu'il faudrait recommander entre toutes. Mais, outre la difficulté de principe que nous avons indiquée plus haut, il faut encore considérer qu'il y a à Rome des obstacles d'une nature spéciale, qui résident dans la situation particulière du pouvoir souverain. Il n'est pas héréditaire à Rome, il est électif, sinon directement, du moins indirectement. Le sacré collége élit le pape, et le pape est souverain. Modifier cette législation politique, nul ne peut y prétendre. Ce n'est pas seulement un obstacle à l'adoption de la Constitution impériale, mais aussi à l'adoption de la plupart des institutions européennes, et, loin de se plaindre, il y a lieu de se féliciter de cette difficulté spéciale, qui a préservé les Etats romains de la contagion d'un principe si constamment fatal au reste de l'Europe. Ce qu'il faut conseiller aux Etats de l'Eglise, ce n'est pas d'adopter telle ou telle constitution politique moderne, mais de chercher à fonder, sur des bases nouvelles, un système de gouvernement représentatif plus sincère et plus durable. C'est ce que nous allons tenter nous-même d'exposer, sinon en édictant une constitution représentative tout entière, du moins en indiquant les bases sur lesquelles elle pourrait reposer.

L'auteur de l'*Esprit des lois*, dont les jugements ne sont pas toujours sans appel, mais toujours dignes d'être pris en considération, avait résumé en quelques lignes le mal que nous venons de signaler, et le remède que nous voulons y apporter. « Le suffrage par *le choix*, a dit ce grand écrivain, est de la nature de *l'aristocratie*. Le suffrage par *le sort* est de la nature de la *démocratie*. »

Toute notre théorie est dans ce passage, et, bien qu'elle soit née dans notre esprit avant que nous l'ayons rencontrée dans Montesquieu, nous la plaçons avec bonheur sous cet imposant patronage. Nous sommes d'ailleurs bien persuadé que si l'auteur de l'*Esprit des lois*, dont l'opinion s'était formée par l'étude des législations anciennes, avait pu assister aux épreuves que nous venons de rappeler, il aurait insisté plus vivement encore sur la nécessité d'établir le suffrage par le sort dans les démocraties modernes. Mais, comme le sort est défectueux par lui-même, c'est encore Montesquieu qui le dit, c'est à le régler et à le corriger que les grands législateurs se sont surpassés.

Admettre le suffrage par le sort pour la formation des assemblées

Digitized by Google

démocratiques et corriger l'imperfection de ce système, c'est-à-dire faire qu'il ne puisse se tromper dans ses choix, c'est le problème que nous avons à résoudre, problème difficile sans doute, mais dont on peut trouver la solution en la cherchant où les premiers législateurs l'avaient rencontrée, c'est-à-dire dans l'étude de la nature des choses.

Une assemblée représentative ne peut mériter ce nom que si elle représente réellement la nation, c'est-à-dire la collection des intérêts publics dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel. C'est cette idée simple et vraie qui avait guidé les anciens législateurs, et qu'il faut reprendre aujourd'hui pour règle. Nous ne voulons pas dire, assurément, qu'il soit nécessaire de revenir à une législation et à un ordre social qui n'existent plus. Il ne s'agit pas de rétablir des ordres ni de diviser les nations en plusieurs classes ; le principe d'égalité, c'est-à-dire le principe démocratique par excellence, étant aujourd'hui la loi nécessaire du présent et de l'avenir, il serait insensé de revenir à des classifications qui se trouveraient en opposition avec ce principe. Ce que nous proposons, c'est d'adopter les divisions nouvelles que la force des choses a créées, et d'appliquer à nos mœurs et à nos nécessités présentes les principes qui ont été heureusement éprouvés dans les sociétés anciennes.

S'il n'y a plus en France de distinctions fondées sur des classes, il y a des distinctions fondées sur des intérêts. L'agriculture, l'industrie, le commerce, la science et les arts présentent une série d'intérêts distincts, qui résument la vie et la gloire des peuples modernes. Ce sont ces intérêts qui doivent avoir leur place dans une assemblée représentative, si l'on veut y trouver la pensée de la nation tout entière.

Toutefois, nous ne proposerons pas d'assigner une place proportionnelle et définitive à chacun de ces intérêts dans une assemblée ; ce serait établir des limites contraires à la nature des choses ; les intérêts s'enchaînent tous entre eux, et leur importance relative varie selon les temps et les lieux. L'erreur des anciennes législations était précisément d'avoir voulu cantonner des classes qui tendaient de jour en jour à se rapprocher et à se confondre. En 1792, ce cantonnement était déjà en opposition avec la situation réelle de la société ; on n'a pas eu de peine à démontrer que le vote par ordre ne répondait pas aux nécessités des temps nouveaux, et qu'il fallait établir le vote par tête dans l'assemblée représentative. On peut se rappeler que cette circonstance a eu pour effet de renverser la première pierre de l'édifice ancien, et a exercé une influence décisive sur la marche des événements. Il ne s'agit donc pas de revenir à un principe de proportionnalité légale qui a fait tomber les anciennes constitutions ;

Digitized by Google

il faut que la proportion s'établisse d'elle-même par la force des choses ; or, c'est précisément ce qui doit résulter naturellement du système que nous voulons proposer.

Etant admis que la représentation nationale doit être assise sur les intérêts publics, la première conséquence à tirer de ce principe c'est que nul ne peut être élu s'il n'a constaté son aptitude à représenter un de ces intérêts. Lorsque les législateurs anciens ont établi le suffrage par le sort, ils avaient en même temps fixé les conditions d'aptitude de chacun. Ils avaient entre autres décidé que le choix ne pourrait rouler que sur ceux qui se présenteraient, et ils étaient allés au-devant des aveuglements de l'ambition personnelle en soumettant les candidats à un jugement préalable et à un second jugement postérieur à l'examen de leurs fonctions. Dans la législation nouvelle, le suffrage par le sort est déjà mis en pratique, il s'exerce pour la formation du jury et de l'armée ; il désigne ceux qui peuvent disposer de la vie de leurs semblables et ceux qui doivent veiller à la défense de la patrie. L'expérience a démontré que le sort peut donner d'excellents juges et d'excellents soldats, pourquoi ne donnerait-il pas d'excellents représentants ? N'y a-t-il pas une évidente analogie entre ces grandes fonctions publiques, et ne peut-on suivre pour la formation d'une assemblée les règles que l'on a établies pour la formation d'un tribunal et d'une armée ? Que fait-on pour le jury avant de procéder au tirage au sort ? on dresse des listes sur lesquelles le préfet inscrit tous les citoyens présumés capables de remplir les fonctions de juré. Que fait-on pour la conscription ? on appelle tous les hommes valides ayant atteint l'âge de vingt et un ans. Dans l'un et l'autre cas on a réglé les conditions d'aptitude, elles sont simples, mais suffisantes, puisque l'expérience s'est prononcée en ce sens de la manière la plus éclatante. L'expérience nous apprend aussi que, quelque pénible que soit la fonction de juré ou celle de soldat, personne ne se plaint et personne n'a le droit de se plaindre du choix par le sort, parce que la loi est commune et que le juge qui en fait l'application est insaisissable.

Montesquieu l'a dit aussi, le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne et laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable ; on sait à quel point les faits ont justifié cette assertion.

Adopter pour la formation d'une assemblée les règles admises pour celles d'un tribunal et d'une armée, c'est d'ailleurs respecter le principe d'égalité, c'est se conformer aux exigences les plus impérieuses de la démocratie.

Ce qui nous reste à faire, c'est de fixer les aptitudes des candidats afin de corriger l'imperfection du sort et de ne lui laisser le choix qu'entre des hommes capables de remplir la mission de représentant.

Digitized by Google

Il est vrai que nous rencontrons ici un préjugé à vaincre ; l'élection avait paru si juste et si efficace aux réformateurs modernes qu'ils avaient considéré qu'elle était la meilleure garantie d'aptitude. On sait aujourd'hui par expérience combien cette opinion était mal fondée, et on est en droit de s'étonner que, même sous l'empire du principe électif, on n'ait pas exigé des preuves spéciales d'aptitude de tout candidat à l'assemblée représentative. Comment, en effet, a-t-on pu méconnaître cette nécessité lorsqu'on voyait le pouvoir exécutif lui-même exiger des conditions de capacité pour tous les emplois qu'il a mission de confier, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, depuis l'emploi d'ingénieur de la marine jusqu'à celui de maître d'école ? Toute la question est de savoir quelles seront les conditions d'aptitude qu'il convient d'exiger d'un candidat à l'assemblée représentative. C'est ce que nous allons examiner.

Nous ferons observer toutefois qu'il ne s'agit ici que de poser des règles générales et non de descendre jusqu'aux détails de l'application, qui peuvent et doivent différer selon les temps et les lieux, et surtout selon l'état de civilisation des peuples.

La première obligation qu'il semble juste d'imposer à quiconque doit représenter son pays, c'est celle de posséder un certain degré d'instruction générale. Lire, écrire, compter, connaître l'histoire et la géographie, en un mot posséder les connaissances qui sont aujourd'hui réclamées pour les emplois les plus modestes, ce n'est pas trop pour celui qui veut être représentant ; ce n'est d'ailleurs blesser aucun principe d'égalité à une époque où les écoles sont ouvertes à tous et où l'Etat enseigne pour ainsi dire sans rétribution les connaissances que nous venons d'énumérer. Mais il est inutile d'insister sur ce sujet, puisque déjà l'épreuve du baccalauréat est admise sans conteste et qu'elle excède même la première épreuve d'aptitude que nous croyons utile d'imposer à tout représentant[1].

Cette première aptitude étant établie, il faudrait en demander une seconde, qui est fondée sur les bases mêmes de notre édifice représentatif, c'est-à-dire une preuve d'aptitude à représenter un des grands intérêts publics. Afin de bien faire comprendre ici notre pensée, nous allons prendre un exemple, celui de l'intérêt agricole.

Nous ne demanderons pas à un représentant de l'intérêt agricole de subir un examen ayant pour objet d'établir ses connaissances spéciales dans cet art ; cette exigence blesserait le principe d'égalité, car il serait difficile à tous les agriculteurs d'acquérir les notions spé-

[1] Nous croyons devoir rappeler au lecteur que nous avons pour principe de laisser pleine liberté à nos honorables collaborateurs dans l'exposition de leurs idées, alors même que nous ne les partageons pas complétement. C'est une habitude libérale que nous tenons à honneur de conserver. (*Note du Directeur.*)

Digitized by Google

ciales que réclamerait un examen. Cela conduirait d'ailleurs à avoir des théoriciens et des professeurs lorsqu'il importe plutôt d'avoir des hommes pratiques. Ce que nous demandons, c'est ce qui est à la portée de tout le monde, c'est une présomption d'aptitude reposant sur un exercice de l'art agricole pendant un certain laps de temps et dans des conditions d'honorabilité notoire. Sans vouloir préciser ici d'une manière absolue ce qui peut différer selon les temps et les lieux comme nous l'avons dit, et sans avoir d'autre prétention que celle de donner une formule générale, nous trouverions les conditions d'aptitude et d'honorabilité suffisamment déterminées par dix années d'exercice dans une même commune et une conduite que nulle sentence n'aurait flétrie. Une loi conforme à ces dispositions ouvrirait la porte à toutes les capacités réelles, aux grands comme aux petits agriculteurs, aux plus humbles comme aux plus élevés, et garantirait une représentation sincère de tous les intérêts agricoles.

Etablir les mêmes règles pour la représentation des autres intérêts publics, pour ceux de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, ce serait donner une expression réelle de tous les sentiments et de toutes les forces actives d'un peuple. Nous demanderions cependant à tous les candidats une troisième garantie d'aptitude, dont nous avons trouvé l'exemple dans les lois d'Athènes, où nul ne pouvait être élu s'il ne se présentait lui-même à l'élection ; nous voudrions, de même, que nul ne pût être représentant sans avoir exprimé le désir de l'être, car cette manifestation serait au moins une garantie du zèle et du loisir indispensables pour s'occuper sérieusement des intérêts publics. Il suffirait ensuite de dresser dans chaque commune des listes de citoyens offrant ces trois garanties de capacité et de confier au sort le soin de choisir entre ces citoyens d'élite, entre ces enfants de leurs œuvres, entre ces représentants de toutes les classes de la société, pour former une assemblée représentative.

Les avantages de ce système, qui participerait de l'élection et du sort, sur les systèmes électifs limités ou illimités, sont d'une évidence incontestable et qui doit frapper les esprits les plus prévenus.

La formation d'une assemblée par voie d'élection était toujours une époque de crise, un temps d'arrêt dans le développement de la prospérité publique. C'était une occasion de déplacement, une perte de temps onéreuse à tous les hommes laborieux ; une déclaration de guerre civile, qui passionnait les citoyens les uns contre les autres, et qui laissait après elle des ferments d'antagonisme permanents. Ce n'était pas seulement une ère d'anarchie morale, c'était aussi une ère de corruption ; l'élection n'était pas un choix, mais un trafic ; l'électeur donnait sa voix en échange d'un service pour son fils, son frère ou son affidé. Le pouvoir était assiégé par les exigences de ses amis

Digitized by Google

et de ses adversaires eux-mêmes. Il fallait ménager en même temps les députés serviles et les députés dangereux ; c'était, en un mot, un débordement de corruption occulte ou avouée, un avilissement incessant du caractère d'un peuple, qui annulait le seul avantage attaché à l'élection, celui du choix.

Dans notre système représentatif, la corruption et la séduction sont impossibles ; la désignation des représentants s'opère en dehors de toute compétition ambitieuse, de toute influence passionnée ; l'élection n'est plus un mensonge ni un triomphe de la force matérielle sur la force morale. Il n'est plus nécessaire, comme dans le système électoral illimité, de sacrifier les idées morales et intellectuelles à la puissance du nombre, ou de sacrifier, comme dans le système électoral limité, le principe d'égalité au triomphe des idées morales. La nation n'est plus exposée à ces crises périodiques, à ces fièvres intermittentes et pernicieuses qui venaient, à chaque élection nouvelle, s'emparer du corps social et qui finissaient toujours par lui donner la mort.

En un mot, le *suffrage par le sort* satisfait d'une manière absolue au grand principe d'égalité qui est le fondement des sociétés modernes, et supprime les inévitables inconvénients des anciens systèmes d'élection.

Tel est l'ensemble du nouveau système représentatif que nous livrons aux méditations des législateurs, et qu'il semble utile de recommander particulièrement à ceux qui sont appelés à donner des lois aux populations vierges de nos modernes institutions ; c'est dire que les Etats romains en particulier devraient rester libres d'apprécier le système représentatif qui leur convient et être affranchis de la contrainte que les partisans du régime parlementaire piémontais s'efforcent d'exercer sur tous les Etats italiens.

Il était plus facile, assurément, de conseiller à ces Etats l'adoption d'une législation toute faite, de prendre le Statut piémontais, de la même manière que le Piémont avait emprunté ce Statut à une puissance étrangère. Il était aussi très facile d'exploiter le mécontentement à l'égard de ce qui existait pour accréditer ce qu'on ne connaissait pas, et l'on comprend que le système représentatif électoral ait déjà des adhérents en Italie. Mais à côté de ces adhérents peu éclairés, il y a des hommes instruits que le spectacle de nos incessantes révolutions a justement prévenus contre le système parlementaire électoral et dont il faut respecter les appréhensions si l'on veut fonder en Italie des institutions durables.

DUC DE VALMY.

Digitized by Google

DES

IMPOTS DE CONSOMMATION

TROISIÈME PARTIE[1]

L'IMPÔT DU SEL (*Suite*)

Les gabelles, dont nous avons vu précédemment l'organisation, étaient d'un produit très considérable. Le compte général des revenus et dépenses fixes au 1er mai 1789, présenté par Necker à l'Assemblée nationale, porte à l'article des fermes générales, comme produit net des gabelles, 58,560,000 livres, savoir : 39,500,000 livres pour les grandes gabelles, 14,000,000 pour les petites gabelles, et 5,060,000 pour les gabelles locales. Encore ne comprenait-on pas dans ce produit quelques revenus accessoires, comme les droits sur le sel de Brouage, la vente du sel de salpêtre à l'arsenal de Paris et la vente étrangère des sels dans les provinces de gabelles locales. Mais les 60 millions que donnaient ainsi les gabelles à l'ancienne monarchie étaient chèrement payés, si l'on tient compte de l'impression morale que cet impôt produisait sur le pays éclairé.

De tout temps, les gabelles avaient soulevé les plus vives réclamations. Les inégalités si considérables de la taxe, les divisions multiples et bizarres qu'elle imposait au territoire n'avaient pu manquer de frapper les esprits. Des publicistes, des naturalistes même s'en étaient préoccupés. Buffon avait dit que « la gabelle fait plus de mal à l'agriculture que la grêle et la gelée. » Quelques écrivains indignés avaient conclu des vices de l'application à la condamnation du prin-

[1] Voir 2e série, t. IX, p. 600 (livr. du 30 juin 1859); t. X, p. 362 (livr. du 31 août).

Digitized by Google

cipe même de l'impôt. Un plus grand nombre se bornaient à demander une meilleure répartition de la taxe. Vauban, dans sa *Dîme royale*, propose le maintien de l'impôt du sel, mais « beaucoup modéré, et étendu partout peu à peu, de sorte que tous les Français soient égaux à cet égard comme dans tout le reste, et qu'il n'y ait point de distinction du pays de franc-salé d'avec celui qui ne l'est pas. » Selon lui, la taxe devait être perçue aux salines ; la matière ayant ainsi acquitté son droit, aurait ensuite circulé librement dans tout le royaume. Voici, du reste, l'opinion de Vauban sur le principe même de l'impôt du sel : « Le sel est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur laquelle, par conséquent, il semblerait qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt. Mais, comme il a été nécessaire de faire des levées sur les peuples pour les nécessités pressantes des Etats, on n'a point trouvé d'expédient plus commode, pour les faire avec proportion, que celui d'imposer le sel, parce que chaque ménage en consomme ordinairement, selon qu'il est plus ou moins accommodé ; les riches, qui ont beaucoup de domestiques et font bonne chère, en usent beaucoup plus que les pauvres, qui la font mauvaise. »

L'uniformité de l'impôt, sa perception aux salines, furent aussi presque unanimement demandées par les cahiers des trois ordres, en 1789 ; et, de son côté, le gouvernement de Louis XVI, non moins désireux d'une réforme, l'inscrivait dans la déclaration du 23 juin. (Art. 26.) La Constituante décréta le maintien provisoire des contributions indirectes ; l'ordre public et la fidélité des engagements, que la nation avait pris sous sa sauvegarde, lui en faisaient une nécessité ; mais, en même temps, elle crut devoir déclarer que la gabelle serait supprimée aussitôt que le remplacement en aurait été concerté et assuré avec les assemblées provinciales, et, tout d'abord, elle abolit les prescriptions et les pénalités trop rigoureuses de l'ancienne législation, et modéra considérablement le taux des droits. (L. 23 sept. — 3 nov. 1789.)

La loi des 21-30 mars 1790 prononça la suppression définitive de la gabelle ou vente exclusive du sel, du quart-bouillon, des droits de traite sur les sels à partir du 1er avril 1790. Une contribution additionnelle à toutes les impositions réelles et personnelles et aux droits de consommation des villes dut être levée en remplacement du produit des deux tiers de l'impôt du sel, et répartie provisoirement sur les anciennes provinces sujettes, savoir : pour 40 millions sur les pays de grandes et de petites gabelles, et de quart-bouillon, et pour 2 millions sur les provinces franches et rédimées, en proportion de la précédente consommation du sel et du prix qu'il se vendait. La contribution additionnelle fut abolie à son tour par le décret du

Digitized by Google

17 prairial an II, qui ordonna, en compensation, le versement de la partie disponible des rôles supplétifs des six derniers mois de 1789. Les différentes sources d'eau salée, dont le Domaine était propriétaire depuis une époque reculée, et dont l'exploitation avait été jusqu'alors réunie au bail des fermes générales, furent, pendant cette époque, successivement confiées à une régie simple, sous l'autorité du ministère des finances, puis à une régie intéressée. Le rétablissement de l'impôt du sel fut voté, en 1799, par le Conseil des Cinq-Cents, mais repoussé par le Conseil des Anciens.

C'est de 1806 seulement que date le rétablissement de cet impôt, et les circonstances dans lesquelles il eut lieu étaient particulièrement propres à le faire accepter sans trop de peine par les populations : on était au lendemain d'Austerlitz. « La taxe d'entretien des routes, créée en l'an V, n'avait pu, dit le duc de Gaëte dans sa *Notice historique sur les finances*, parvenir à se naturaliser en France. Elle excitait des rixes fréquentes et des plaintes continuelles. Elle produisait, d'ailleurs, à peine 16 millions applicables à sa destination, qui consommait annuellement 30 à 35 millions, et l'opinion était frappée de l'idée qu'une somme infiniment supérieure était effectivement perçue au profit exclusif des fermiers. » Reconnaissant tous les inconvénients du droit de péage sur les routes, le gouvernement n'avait pas voulu l'introduire dans les départements au delà des Alpes. La loi du 5 ventôse an XII remplaça, pour eux, la taxe d'entretien des routes par une contribution sur le sel, dont la vente dut être faire, au profit de l'Etat, par les soins d'une régie. Une substitution analogue fut décrétée pour la France par la loi du 24 avril 1806. En annonçant la suppression de la taxe des routes à partir du 21 septembre suivant, le rapport annexé à cette loi ajoutait « qu'une nouvelle branche de revenu sortirait d'une perception qui était indiquée depuis longtemps par l'opinion, parce qu'elle portait sur une denrée qui, étant d'une très faible valeur et d'une consommation très étendue, avait toujours paru la plus susceptible d'une taxe modérée. Cet impôt sur le sel n'aurait, au surplus, aucun des inconvénients du régime odieux de la gabelle ; *il devait être perçu à l'extraction des marais salants, et la vente du sel rester libre comme précédemment*[1]. » Cette dernière phrase indique nettement la nature du nouvel impôt sur le sel. « On avait, dit le duc de Gaëte dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, proposé au gouvernement impérial, comme un moyen certain d'accroître cette branche de revenu, l'idée de rétablir le monopole de la vente du sel au profit de l'Etat. Cette proposition, séduisante sous le rapport du produit qu'elle promettait,

[1] Compte de l'administration des finances pour l'an XIII.

Digitized by Google

fut écartée par la double considération du préjudice que le monopole occasionnerait aux particuliers livrés à ce genre de commerce, qui ne leur procurait qu'un bénéfice légitime, et plus particulièrement encore de la facilité qu'il pourrait donner, dans un temps ou un autre, de rétablir la gabelle, qui avait fait si longtemps le désespoir de la classe malheureuse. »

Le projet de nouvel impôt fut présenté dans la loi sur les finances de 1806. Les considérations développées à l'appui du projet furent de deux sortes. Les premières se tiraient de la nature même de la contribution : « Un impôt qui touche d'aussi près à un objet de consommation générale et de première nécessité, ne pouvait, disait l'orateur du gouvernement dans la séance du Corps législatif du 14 avril 1806, être considéré avec trop de soin sous tous les rapports... ..... Nous dirons d'abord que les raisonnements faits sur le défaut d'équité de l'impôt du sel, en ce que sa répartition pèse également sur toutes les classes du peuple, ne sont pas rigoureusement justes. L'impôt du sel n'est effectivement pas proportionnel; il serait impossible de l'établir sous cette forme; mais cette espèce de vice se réduit à de faibles inconvénients, si, comme on le propose, ce même impôt est très modéré. L'impôt sur le sel produit, à la vérité, une augmentation sur une denrée de première nécessité; mais cette denrée n'est pas la seule qui éprouve un sort pareil par des causes quelconques. Dans ce cas, l'effet des accroissements produit un surhaussement de la main-d'œuvre dans lequel la classe laborieuse trouve son indemnité..... L'abolition des gabelles fut justement considérée comme l'un des plus précieux bienfaits de la révolution. Mais combien est différente des anciennes gabelles une contribution légère, uniforme, perçue sur les lieux de fabrication, exempte de toutes visites, de tout exercice, de tout monopole, et laissant au commerce la libre vente du sel. » L'orateur du gouvernement faisait ensuite valoir « l'heureuse substitution qui, en imposant à la nation une contribution nouvelle, l'affranchissait d'une autre contribution condamnée par la voix publique et d'une perception trop coûteuse. » Il insistait sur tous les vices de la taxe d'entretien des routes.

Ce fut également à ce point de vue que se placèrent surtout les orateurs du Tribunat, pour proposer au Corps législatif l'adoption du nouvel impôt. « Ce qui rend d'une évidence palpable, dirent-ils, l'utilité d'une taxe modérée sur le sel, ce sont les deux déclarations que contiennent les articles 59 et 60 du projet. La première de ces déclarations est que le produit de la contribution est exclusivement affecté à l'entretien des routes et aux travaux des ponts et chaussées. Les plus zélés partisans du maintien de la taxe des routes se déclarent eux-mêmes les panégyristes du mode de pourvoir au service des

Digitized by Google

ponts et chaussées par un impôt sur le sel, et ils regardent ce produit comme infiniment supérieur, et de plus du double des moyennes que procurait le revenu net des barrières..... En faut-il davantage pour apercevoir toutes les conséquences favorables à l'agriculture et au commerce, lorsque les communications intérieures seront annuellement perfectionnées par l'emploi d'une somme d'au moins 40 millions..... Une perception qui aura des effets aussi généraux ne peut qu'être accueillie avec le discernement de la prévoyance par les députés des départements. Mais ce n'est pas dire assez : cette seconde déclaration que contient l'article 60 du projet, *la taxe d'entretien des routes est supprimée à partir du 21 septembre prochain*, doit, Messieurs, vous faire accueillir avec reconnaissance tout le projet qui vous est soumis. Et, en effet, n'est-ce pas un assez beau triomphe législatif que cette suppression des 3,512 barrières répandues sur le sol de la France, et que vous avez tant de fois franchies, avec l'espérance d'une prochaine abolition, en vous rendant à vos nobles et utiles fonctions?.....[1] »

Le projet fut adopté. Il forma le titre VII de la loi du 24 avril 1806. En voici les dispositions principales : « Il est établi un droit de 2 décimes par kilogramme de sel, sur tous les sels enlevés, soit des marais salants de l'Océan, soit de ceux de la Méditerranée, soit des salines de l'Est, soit de toute autre fabrique de sel. Pour cette seule fois, les sels en magasins sont passibles du nouveau droit. Tous les sels fabriqués dans les salines du Jura, de la Meurthe, du Mont-Blanc, de la Haute-Saône, du Doubs, du Bas-Rhin et du Mont-Tonnerre, payeront, outre le droit de 2 décimes, 2 francs par quintal métrique de sel de leur fabrication. »

« La section des finances, disait l'orateur du Tribunat au sujet de cette dernière disposition, en approuvant depuis longtemps, comme tous les gens éclairés, le principe de la perception d'un droit modéré et uniforme sur le sel, aurait désiré que cette uniformité ne fût pas rompue par l'addition du droit de 2 fr. par quintal, mais la nécessité de maintenir une concurrence en faveur des salines impériales a porté le gouvernement à cette addition. » — « Ici, la nation s'impose elle-même, disait l'orateur du gouvernement, puisque, propriétaire de presque toutes les salines établies dans cette portion de l'empire, le droit deviendra une déduction sur le prix des baux à ferme ; mais cette mesure, dictée par l'équité la plus incontestable, atteindra en même temps les salines possédées par des particuliers, à l'industrie desquels il n'est porté aucune atteinte, mais qui, affranchies de la condition imposée aux fermiers des salines nationales de payer au

[1] Procès-verbal du Corps législatif. 21 avril 1806.

Digitized by Google

trésor public un prix de bail considérable, se trouveraient dans la position d'attirer successivement à elles la totalité des ventes et de détruire ainsi une branche de revenu public qui rapporte 3 millions par an. »

Poursuivons l'exposé des dispositions de la loi. « Le droit établi, disait-elle, sera dû par l'acheteur au moment de la déclaration d'enlèvement. Lorsque la déclaration donnera ouverture à un droit de plus de 600 fr., le payement pourra être fait en obligations cautionnées à trois, six ou neuf mois. Les sels destinés pour l'étranger seront exempts de l'impôt et soumis seulement au droit ordinaire de balance de commerce et de timbre du congé. Il en sera de même pour les sels destinés à la pêche maritime ou pour les salaisons destinées aux approvisionnements de la marine et des colonies. Il ne pourra être établi aucune fabrique ou chaudière de sel sans déclaration préalable. Les condamnations pour fraudes et contraventions seront poursuivies par voie de police correctionnelle. « La loi portait en outre que le produit de la contribution nouvelle serait exclusivement affecté à l'entretien des routes et aux travaux des ponts et chaussées.

Des règlements d'administration publique devaient pourvoir aux mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la loi nouvelle. Le décret du 11 juin 1806, rendu à cet effet, réglait le mode de surveillance des préposés ; cette surveillance ne pouvait s'exercer que jusqu'à la distance de trois lieues des marais salants, fabriques ou salines situés sur les côtes et frontières, et dans les trois lieues du rayon des fabriques et salines de l'intérieur. Dans ce dernier cas, la surveillance appartenait aux agents des *Droits réunis*, dans le premier, aux employés des *Douanes*, qui virent leur action étendue par le décret du 25 janvier 1807, sur la circulation intérieure des sels, jusqu'à la distance de trois lieues de toutes les côtes, qu'il existât ou non des marais salants ou fabriques de sel. Le décret réglait encore tout ce qui concernait : les déclarations, acquits-à-caution et congés ; les déchets, fixés à 5 p. 0/0, au moment de l'enlèvement, pour l'acheteur ; les entrepôts dans les ports ; les sels employés à la pêche maritime et les salaisons destinées aux approvisionnements de la marine et des colonies ; la pêche des sardines, maquereaux et autres poissons dont les salaisons se font à terre ou qui sont salés en mer pour être consommés en vert.

En même temps, un décret impérial du 15 avril 1806 avait résilié le bail de l'ancienne régie intéressée des salines domaniales, et affermé ces salines pour 99 ans, à partir du 1er mai 1806, à une compagnie d'actionnaires, avec affectation des mines de houille nécessaires à leur exploitation. Les conditions du bail, d'après le *Compte de l'administration des finances pour l'an XIII*, avaient été cal-

Digitized by Google

culées de manière à assurer au gouvernement le profit des chances d'augmentation, qui devaient naturellement survenir dans une si longue période. Le minimum de la redevance était fixé à 3 millions.

Les fabriques et manufactures qui employaient le sel, soit comme objet de manipulation, soit comme agent chimique, étaient soumises à l'impôt par la loi du 24 avril. Cette disposition avait été signalée au gouvernement comme pouvant présenter des inconvénients. « Si l'équilibre et l'avantage du prix de la main-d'œuvre des divers produits des arts sont altérés dans le cas dont il s'agit, par le nouveau droit sur le sel, disait l'orateur du Tribunat, il est d'une bonne administration, au moyen d'une exemption sagement coordonnée, d'assurer à notre industrie une préférence sur celle de nos rivaux et de nos ennemis. » La question soumise au Conseil d'Etat fut résolue par lui dans le même sens par un avis en date du 4 juin 1809, fondé sur ces deux considérations, que la fabrication de la soude en France affranchissait l'Empire d'un tribut considérable payé à l'étranger et qu'elle favorisait un grand nombre de fabriques d'espèces différentes, en les mettant à même de lutter sur les marchés étrangers contre les produits de nos rivaux. Le décret du 13 octobre 1809, rendu en conséquence de l'avis du Conseil d'Etat, accorda aux fabriques de soude exemption de l'impôt pour le sel qu'elles employaient dans leur fabrication, à la charge : de faire la déclaration de leur établissement et de la quantité de leur fabrication annuelle; de souffrir l'exercice des préposés de la régie sur les sels qu'elles employaient et de subvenir à la dépense résultant de cet exercice.

L'impôt établi après une heureuse victoire avait été assez léger. Les revers d'une fortune trop tentée amenèrent l'exhaussement de la taxe. Le décret du 11 novembre 1813 imposa un droit additionnel de 2 décimes par kilogramme de sel : en tout 4 décimes.

La Restauration arriva. La loi du 17 décembre 1814 réduisit la taxe à 3 décimes par kilogramme à dater du 1er janvier 1815. Cette même loi fit rentrer dans la compétence des juges de paix la connaissance des contraventions aux lois et règlements sur l'impôt du sel, sauf les cas de récidive et de réunion des faux-sauniers au nombre de plus de trois; dans ce dernier cas, les délits continuèrent à être déférés aux tribunaux correctionnels; la loi restreignit également les droits de recherches et de visites des préposés des douanes, ainsi que de confiscation des dépôts de sel, accorda une remise de 10 p. 0/0 pour déchet de fabrication sur le sel formé dans les salines, où il se fait par l'action du feu, c'est-à-dire les salines des côtes de la Manche (voyez ordonnance du 19 juin 1816); enfin éleva de 5 à 15 p. 0/0 la remise pour déchet en faveur des *sels de troque*.

La *troque*, dont la suppression définitive est aujourd'hui prochaine,

Digitized by Google

est le droit établi en faveur des sauniers de la Bretagne d'exporter hors du rayon de la surveillance et en franchise une certaine quantité de sels, dont le prix est converti en blé pour les sauniers et leur famille. Avant 1789, la troque existait dans une partie du Morbihan et dans huit communes de la Loire-Inférieure; le reste de la Bretagne était pays franc. Le décret de juin 1806 ne rétablit pas la troque, mais accorda aux paludiers un crédit spécial jusqu'au retour, toutes les fois qu'ils porteraient du sel dans l'intérieur, à dos de cheval ou de mulet. La remise de 15 p. 0/0, édictée par la loi de 1814, accrut considérablement le nombre de ceux qui prétendirent à cette exception. Il existait en 1817 9,000 troqueurs qui pouvaient exploiter jusqu'à 2 millions de kilogrammes avec remise de 15 p. 0/0, outre la faculté de crédit, qui exposait le trésor à des pertes considérables. Une ordonnance du 30 avril 1827 supprima la remise additionnelle de 10 p. 0/0 et y substitua une franchise entière sur le sel de troque, réglée à 100 kilogrammes par tête de troqueur; c'était un sacrifice de 300,000 fr. pour l'Etat.

Deux lois ajoutèrent des dispositions nouvelles à la législation sur le sel. La loi du 21 avril 1818 porte dans son article 12 que la taxe du sel continuera à être perçue en Corse à raison de 7 centimes et demi par kilogramme. Une loi du 10 mars 1819 assujettit les salpétriers à acquitter l'impôt du sel marin jusqu'à concurrence des quantités employées dans leur fabrication.

Cependant, la situation des salines de l'Est réclamait l'intervention du gouvernement. La compagnie créée en 1806 n'avait pas prospéré. Les événements de 1814 lui avaient enlevé la fourniture des pays détachés de l'empire français et obligé l'Etat à lui accorder un dégrèvement de 600,000 fr. D'un autre côté, l'ouverture de puits d'eaux salées dans les Etats de Bade et dans le périmètre même de sa concession, la rivalité des sels de mer sur les points précédemment alimentés par les seules salines de l'Est, lui causaient déjà un grave préjudice, quand la découverte, faite en 1819, à Vic (Meurthe) d'une mine de sel gemme vint menacer son monopole d'un renversement complet. Des sondages pratiqués sur divers points avaient fait reconnaître, à 65 mètres de profondeur, une immense couche de sel gemme de plus de 80 mètres d'épaisseur, sur une surface de 480 kilomètres carrés; la masse déjà reconnue pouvait donner, disait-on, un produit annuel d'un million de quintaux métriques de sel pendant plus de cent mille ans. Tous les intérêts s'émurent. L'Etat craignit de voir son domaine subir une dépréciation considérable. Les mines de sel, n'étant pas comprises par la loi de 1810 dans la nomenclature de celles qui sont soumises à la nécessité d'une concession, pouvaient être exploitées sur une simple déclaration, conformément à la loi de

Digitized by Google

1791. Dans le projet de loi de 1810, le sel avait d'abord été l'objet de dispositions spéciales qui déclaraient le Domaine propriétaire exclusif des eaux salées et concessionnaire général des mines de sel. Mais ces dispositions, tendant à reconstituer les anciennes gabelles, furent réservées, dans la discussion du Conseil d'Etat, pour un examen ultérieur.

La loi du 6 avril 1825 fit concession au Domaine de la mine de sel gemme qui existait dans les dix départements de l'Est, et autorisa le gouvernement à concéder, pour 99 ans, avec publicité, à titre de régie intéressée, et pour être réunies dans les mêmes mains, les salines domaniales et la mine de Vic. Le bail de l'ancienne compagnie était résilié, les inventeurs devaient être désintéressés, conformément à la loi de 1810. Le nouveau bail fut rédigé sous l'impression des illusions qui existaient alors sur les richesses inépuisables de la mine nouvelle, dont les produits, obtenus presque sans frais, devaient inonder et accaparer le marché de l'Europe. Les charges imposées à la compagnie dès le début étaient très lourdes; elle devait payer 4 millions pour droits des inventeurs et avances de l'ancienne compagnie, supporter plus de 200,000 fr. de dépenses annuelles et improductives; la redevance à l'Etat était fixée à 1,800,000 fr.; à partir de 1828, le sel, qui s'était vendu jusqu'alors 18 fr. sur les salines, ne pouvait plus se vendre que 15 fr., droit non compris; la surcharge de 2 fr. établie par la loi de 1806 était abolie. Toute la contrée profitait ainsi du bénéfice des découvertes. Des mesures étaient prises contre un développement de production préjudiciable aux marais salants. Toutes les fois, en effet, que les quantités de sel vendues dans l'intérieur du royaume excédaient 400,000 quintaux métriques, elles supportaient un droit de 1 fr. par quintal excédant. Enfin, l'Etat entrait pour le chiffre énorme de 59 p. 0/0 dans les bénéfices.

Les faits ne répondirent pas aux espérances exagérées qu'on avait conçues. Le sel gemme en nature fut repoussé par les consommateurs français comme moins soluble, moins blanc que les sels raffinés, et ne servit qu'à procurer, par la saturation des eaux salées à un degré supérieur, une faible économie dans les frais de fabrication. A l'étranger, au contraire, la découverte du sel gemme amena la formation de nombreux établissements dans le pays de Bade, la Hesse, le Wurtemberg, et, comme conséquence, la résiliation des traités de fournitures de sel existant avec le grand-duché de Bade. L'approvisionnement de la Suisse ne fut conservé qu'au prix de sacrifices et de diminutions considérables sur les traités précédents. La mine de Vic fut inondée, et de nouveaux travaux très dispendieux durent être entrepris à Dieuze. Enfin, le monopole, dont la compagnie se croyait

Digitized by Google

au moins assurée, fut menacé par la concession, dans son périmètre, du puits salant de Saltzbrunn, concession résultant de l'ordonnance du 31 octobre 1825. Un pourvoi, formé par la compagnie contre cette ordonnance, fut rejeté par le Conseil d'Etat le 25 février 1829.

Une ordonnance du 17 janvier 1830, prenant en considération ces diverses circonstances, réduisit de 1,800,000 fr. à 1,200,000 fr. la redevance fixe, en augmentant la part de l'Etat dans les bénéfices nets, qui fut portée à 75 p. 0/0. Mais l'insuffisance de la législation continua à porter aux intérêts de la compagnie un grave préjudice. De hardis industriels envahirent le territoire qu'embrassait la concession de la mine de sel gemme, et leurs tentatives ne furent que tardivement et infructueusement réprimées. D'un autre côté, le libre transport des eaux salées, même au plus haut degré, n'étant pas formellement interdit, il en résultait une fraude dont le développement faisait aux marais salants eux-mêmes une concurrence redoutable. En même temps les habitants des dix départements de l'Est élevaient de vives réclamations contre le régime exceptionnel auquel ils étaient assujettis ; ils faisaient observer que, dans le périmètre de la concession, ils avaient payé le sel quelquefois 48 fr. le quintal, et jamais moins de 40 fr. 50 c., tandis que, en dehors de ces limites, ce sel ne se vendait pas plus de 44 fr., et souvent était descendu à 36 fr. 50 c., au point de rencontre du sel marin.

La loi du 17 juin 1840, votée après de longues discussions, eut pour but de satisfaire ces divers intérêts. Elle réintégra les départements de l'Est dans le droit commun par la résiliation du bail de la compagnie de 1825, qui obtint le remboursement de son capital ; et par la vente des salines domaniales, qui fut consommée quelques années après. En même temps, elle régla définitivement le régime auquel devait être assujettie l'exploitation des mines de sel et des puits d'eau salée. Voici les principales dispositions de cette loi : Nulle exploitation des mines de sel, de sources ou de puits, d'eau salée naturellement ou artificiellement, ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une concession consentie par ordonnance délibérée en Conseil d'Etat. Les lois et règlements généraux sur les mines seront applicables aux exploitations des mines de sel. Un règlement d'administration publique déterminera, selon la nature de la concession, les conditions auxquelles l'exploitation sera soumise. Les concessions ne pourront excéder 20 kilomètres carrés pour une mine, et 1 kilomètre carré pour une source ou un puits d'eau salée : Il est bien entendu, ajoute ici un savant jurisconsulte[1], que lorsqu'on aura accordé une concession pour une mine de sel, personne ne pourra faire de recher-

[1] Duvergier (Notes).

Digitized by Google

ches, ni creuser de puits, dans l'étendue du périmètre. Les droits des propriétaires de la surface seront réglés comme pour les mines. Aucune redevance proportionnelle ne sera perçue au profit de l'Etat. Elle ferait double emploi avec l'impôt du sel. Les concessionnaires seront tenus : 1° de faire, avant toute exploitation ou fabrication, la déclaration prescrite par la loi de 1806 ; 2° d'extraire ou de fabriquer, au minimum et annuellement, une quantité de 500,000 kilogrammes de sel, pour être livrés à la consommation intérieure et assujettis à l'impôt, sauf faculté laissée au gouvernement d'abaisser exceptionnellement, par ordonnance, ce minimum. L'enlèvement et le transport des eaux salées et des matières salifères sont interdits pour toute destination autre que celle d'une fabrique régulièrement autorisée, sauf l'exception ci-après. Des règlements d'administration publique détermineront les conditions auxquelles pourront être autorisés l'enlèvement, le transport et l'emploi en franchise, ou avec modération de droits du sel de toute origine, des eaux salées ou de matières salifères à destination des exploitations agricoles ou manufacturières, et de la salaison, soit en mer, soit à terre, des poissons de toute sorte.

L'ordonnance du 26 février 1846, rendue en conséquence de cette dernière disposition, réduisit à 5 c. par kilogramme le droit sur les sels destinés à l'alimentation des bestiaux, sous condition de certains mélanges, qui, en les dénaturant, les rendaient impropres à toute autre destination.

La loi du 17 juin 1840 portait, en outre, qu'une ordonnance royale règlerait la remise accordée à titre de déchet, en raison des lieux de production et après les expériences qui auraient constaté la déperdition réelle des sels, sans que, dans aucun cas, cette remise pût excéder 5 p. 0/0. La remise accordée à titre de déchet fut fixée de la manière suivante par l'ordonnance du 8 décembre 1843 : pour les sels bruts récoltés sur les marais salants de l'Océan et de la Manche, 5 p. 0/0 ; pour les sels bruts récoltés sur les marais de la Méditerranée, 3 0/0 ; pour les sels ignigènes et sels raffinés de toute origine, 3 p. 0/0. Le décret du 23 juillet 1849 éleva la remise de 3 à 5 0/0 pour les sels bruts des marais salants du Midi, expédiés par mer et en vrac des ports de la Méditerranée, à destination de ceux de l'Océan et de la Manche, et fixa également la remise à 5 p. 0/0 pour les sels ignigènes et étuvés, transportés en vrac et par la voie maritime.

La loi de 1840, en établissant l'impôt du sel sur des bases régulières et uniformes, devait ménager quelques intérêts locaux. Le législateur se préoccupa notamment de la situation des petites salines de la Manche. Ces salines, formées sur les grèves de l'Océan, de

Digitized by Google

constructions misérables, dans lesquelles le sel de mer lessivé fournit une eau salée soumise ensuite à une évaporation lente, coûteuse, incomplète, jettent dans le commerce une faible quantité de sel déliquescent, propre à certains usages très bornés, et qui ne peut être consommé que dans le voisinage du lieu de production. Quelques centaines d'individus vivent de cette fabrication. Le législateur de 1840 décida que, jusqu'au 1er janvier 1851, des ordonnances royales règleraient l'exploitation des petites salines des côtes de la Manche. Des ordonnances devaient également régler les allocations et franchises sur le sel dit de *troque*, dans les départements du Morbihan et de la Loire-Inférieure.

Des ordonnances de 1834 et 1837 avaient déjà restreint ces franchises, et ce caractère favorable a conduit le législateur, dans son intention de les supprimer, à des démentis successifs et indulgents.

Le régime exceptionnel des salines de la Manche et des sels de troque a été, en effet, prorogé, jusqu'au 1er janvier 1855, par la loi du 14 juin 1850, puis jusqu'au 1er janvier 1865, par celle du 22 juin 1854. Toutefois, à partir de 1856, le maximum des allocations de sel, pour le commerce de la troque, a dû être annuellement réduit d'un dixième, conformément à cette dernière loi. La suppression complète des priviléges de la troque est ainsi assurée.

Telles furent les dispositions capitales de la loi du 17 juin 1840. En substituant au monopole de la compagnie de l'Est la libre exploitation des salines par l'industrie particulière, cette loi avait enfin étendu à toute la France un régime uniforme pour l'impôt du sel. L'organisation de cet impôt avait été ainsi graduellement perfectionnée. Le taux de la perception, souvent critiqué, pouvait maintenant seul être attaqué. Il le fut bientôt avec succès.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LA

TRAHISON D'ARNOLD

ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE

DEUXIÈME PARTIE[1]

1° *Correspondance de Washington.*—2° *Vie de Washington*, par JARED-SPARKS.—3° *Battle fields of revolution.* — 4° *Washington and his generals.* — 5° *Vie de Washington*, par W. IRVING. — 6° *Aaron Burr and his time.* — 7° *Biographies américaines.* — 8° *Mémoires et Correspondances de Jefferson.*—9° *Vie du général Jackson.*—10° *Mémoires du colonel Hamilton.* — 11° *Histoire des Etats-Unis* de WILLIARD. —12° *Encyclopédie américaine, etc., etc.*

I

Revenons à Bénédict Arnold, dont nous a éloigné un instant le récit de la vie d'Aaron Burr. Nous allons retrouver chez Arnold les mêmes symptômes d'ambition insatiable que chez son ancien compagnon d'armes, la même immoralité, les mêmes sentiments de dépit et de jalousie, et enfin la même chute ignominieuse.

Arnold, que nous avons laissé occupant Montréal, s'imaginait trop facilement que la gloire dont il se couvrait les armes à la main l'autorisait à tout. Une fois cette gloire acquise, il s'ingéniait à la ternir; ou plutôt le désordre de sa vie passée et le faste de sa vie présente l'excitaient sans cesse à commettre des actions coupables, dont sa

[1] Voir 2e série, t. XI, p. 537 (livr. du 31 octobre 1859).

Digitized by Google

conscience peu sévère ne lui faisait pas sentir toute la gravité. A Montréal, il méconnut complétement les recommandations honnêtement prudentes de Washington, qui étaient « de ne troubler sous aucun prétexte la tranquillité des Canadiens, et de ne pas blesser leurs préjugés ; de respecter leurs pratiques religieuses ; de leur payer libéralement tous les objets dont il pourrait avoir besoin, et de punir avec rigueur les soldats qui commettraient quelques désordres ; d'éviter enfin de vexer le peuple, en ne faisant rien qui pût le rendre hostile à la cause américaine. » Ces sages instructions demeurèrent lettre morte pour Arnold. Ses embarras pécuniaires de plus en plus considérables, ses besoins impérieux de luxe et de plaisirs, sa passion effrénée pour le jeu, le poussèrent à abuser de nouveau de son autorité pour commettre des exactions considérables, qu'il parvint à pallier assez bien pour ne paraître qu'un comptable désordonné et non pas encore un comptable infidèle. En même temps, il accablait les habitants d'impôts arbitraires et les rançonnait au lieu d'acheter d'eux les vivres nécessaires aux besoins de son armée. Enfin, il excita tant de plaintes de la part des Canadiens et tant de mécontentement au quartier général, que force fut à Washington de le rappeler en le réprimandant sévèrement. Cependant, tel était l'enthousiasme qu'avait excité sa courageuse conduite dans l'expédition contre Quebec, que le Congrès obéit en quelque sorte à la pression de l'opinion publique en élevant le colonel Arnold au grade de brigadier général.

Son rappel du Canada, s'il était une punition méritée, fut un malheur pour la cause américaine. Le général Thomas, qui le remplaça dans son commandement, était un officier incapable. Il ne sut pas conserver une conquête qu'Arnold eût défendue à coup sûr avec cette ténacité qui le caractérisait. En six mois, les résultats de ces victoires, si chèrement achetées par les Américains dans le Canada, avaient disparu ; et au mois de juin 1776, le général Thomas abandonnait le dernier poste du Canada, revenu tout entier aux mains des Anglais. C'était une entreprise à recommencer et dans des conditions plus difficiles que la première fois. Arnold pensait avec raison qu'il aurait un rôle dans cette expédition. En attendant ce moment, qu'il appelait de tous ses vœux, comme l'heure d'une revanche, il trouva le moyen de payer son nouveau grade par de nouvelles actions d'éclat.

C'était rendre service à Arnold que de ne point le laisser dans l'inaction. Il faut reconnaître aussi qu'il saisissait avec ardeur les occasions de verser son sang pour son pays, et que son courage était toujours prêt pour toute périlleuse entreprise qui pouvait se présenter. Il n'avait pas suffi aux Anglais de reconquérir le Canada et de chasser les Américains au delà des frontières envahies. Les défaites

Digitized by Google

successives du général Thomas les enhardirent à prendre l'offensive, et ils songèrent à rétablir leur autorité sur le lac Champlain. Une flottille anglaise, composée d'un trois-mâts, de deux schooners portant vingt canons, et de quarante-quatre bateaux chargés de munitions, fit son apparition dans les eaux du lac Champlain pour en reprendre possession. On se souvient que déjà Arnold, en sa qualité d'ancien marin, avait fait des prouesses sur ce lac. Il fut appelé au commandement d'une sorte de flottille improvisée, composée de trois schooners, deux sloops et huit embarcations, armés tant bien que mal. Les Américains n'avaient que ces forces disproportionnées et des marins inexpérimentés à opposer aux forces anglaises. Ce n'était pas là ce qui pouvait arrêter Arnold. Le 11 octobre 1776, les deux flottilles se rencontrèrent, et, après un combat de cinq heures, une de ces luttes acharnées comme Arnold seul semblait capable d'en soutenir, la victoire lui resta, mais une victoire chèrement payée, après laquelle il n'avait plus qu'à chercher un abri pour réparer de glorieux désastres. Hors d'état, en effet, de demander ou d'accepter un nouveau combat, il profita des ténèbres de la nuit pour passer à travers la flotte ennemie et se réfugier en quelque lieu sûr. Cette manœuvre téméraire lui réussit. Mais, au point du jour, les Anglais lui donnèrent la chasse; il fut obligé de s'engager dans un combat qu'il voulait éviter et qui dura quatre heures. Jamais encore il n'avait déployé un pareil courage. Au moment d'être enveloppé par l'ennemi, réduit à la dernière extrémité, et menacé d'être capturé, il fit échouer ses bâtiments, y mit le feu, brûla tous les drapeaux qui se trouvaient à bord et quitta, lui dernier, le dernier de ses navires embrasés. Il battit en retraite sur Ticonderoga, et cette héroïque action d'éclat lui valut des acclamations unanimes. Une victoire n'eût pas été plus populaire que ne le fut cette glorieuse défaite.

Arnold se rendit alors à l'armée de l'Est, où il continua de guerroyer contre les Anglais, tantôt avec succès, tantôt essuyant des mécomptes, comme à l'affaire de Newport, quand il tenta, avec une centaine d'hommes, selon son habitude, de chasser mille à douze cents Anglais qui venaient de débarquer. Aucun des officiers de l'armée américaine n'avait, à ce moment, une réputation plus brillante que la sienne. Arnold le savait, et l'orgueil le poussait à estimer plus haut encore les services qu'il avait rendus. Aussi fut-il profondément blessé de voir le Congrès nommer cinq majors-généraux choisis parmi des brigadiers plus jeunes que lui en grade. Il accusa le Congrès et le pays tout entier d'ingratitude, et conçut dès lors des sentiments de vengeance. Washington lui-même s'étonna de ce passe-droit, et ne l'attribua qu'à un oubli; il écrivit à Arnold pour calmer son irritation, et s'offrit d'intercéder en sa faveur auprès du Congrès. Washing-

Digitized by Google

ton tint parole, mais ne réussit point à obtenir pour Arnold la réparation qu'il demandait. En réalité, le passe-droit était volontaire : le Congrès appréciait les services éminents et le courage d'Arnold; mais il ne pouvait oublier par quelles flétrissures cet officier avait déjà terni sa réputation. Ce ne fut point sur ce motif cependant que le Congrès s'appuya pour justifier ostensiblement sa décision; il allégua que le Connecticut, auquel appartenait Arnold, comptait déjà dans l'armée deux majors-généraux, et qu'il importait de répartir également les avancements sur les officiers de chacun des Etats.

Arnold, soit qu'il entrevît la cause véritable de la mesure qui l'atteignait, soit qu'il fût emporté par son irritation, adressa à Washington la lettre suivante, où l'on serait disposé volontiers à ne trouver qu'un sentiment de dignité froissée, si l'on ne devinait pas déjà le parti pris d'une vengeance que l'occasion retardera peut-être, mais que l'occasion fera renaître : « Je remercie Votre Excellence. écrit-il, de s'être intéressée à moi relativement à mon avancement. Le Congrès a, certes, le droit de donner de l'avancement à ceux qu'il estime en être les plus dignes par leur capacité, leurs longs et dévoués services. Dans la nomination qu'il a faite des plus jeunes officiers au rang de major-général, je vois un moyen très honnête de me demander ma démission, comme étant indigne du poste que j'occupe. Mon brevet actuel m'a été donné sans que je l'aie sollicité et comme moyen pour moi de servir mon pays. Je le résigne avec un égal plaisir du moment que je ne puis pas servir plus longtemps mon pays avec honneur. En bonne justice, dans l'intérêt de ma réputation et pour la satisfaction de mes amis, je demande qu'une cour d'enquête examine ma conduite; et quoique je ressente très vivement l'ingratitude de mes concitoyens, je fais taire une injure personnelle devant mon zèle pour le salut et le bonheur de mon pays, pour la cause duquel j'ai combattu si souvent, et pour lequel je serai toujours prêt à verser mon sang. »

Il résolut alors de se rendre à Philadelphie pour présenter lui-même ses réclamations au Congrès et remettre sa démission. Mais ici, comme en d'autres circonstances de sa vie, une occasion se présenta à point nommé pour son courage, et le soldat, en dépit de toutes les défaillances de l'homme, reparut tout entier. A New-Haven, dans le Connecticut, son pays natal, où il s'était arrêté, il apprend que les généraux Sillimann et Woorster, à la tête de six cents hommes, se rendaient à Fairfield, où les Anglais, débarqués au nombre de deux mille environ, ravageaient le pays et mettaient tout à feu et à sang. Ils étaient commandés, c'est tout dire, par l'infâme Tryon, dont nous avons déjà dit, dans la première partie de ce récit, l'affreuse réputation. Arnold retrouve aussitôt ses meilleures

Digitized by Google

qualités; son cœur s'enflamme; il oublie pour un moment ses injures personnelles; la perspective de quelques brillants combats le séduit et l'entraîne. Peut-être était-ce, à vrai dire, moins le patriotisme du bon citoyen que l'ardeur de l'aventurier qui se réveillait en lui, mais n'importe: il est de l'expédition. Il demande des volontaires dans New-Haven. Son nom commande l'obéissance, la confiance et l'enthousiasme; trois cents hommes se présentent avec trois pièces d'artillerie. Arnold rejoint Sillimann et Woorster, qui marchent sur le petit village de Danburry, où Tryon, après avoir massacré une cinquantaine de soldats, avait, selon son habitude, pillé et brûlé les maisons. Woorster et Sillimann attaquent la position pendant qu'Arnold garde avec ses trois cents volontaires un chemin par où devra passer l'ennemi poursuivi. Arnold établit une forte barricade avec des arbres abattus et des débris de rochers. Mais Tryon avait déjoué la manœuvre de Sillimann et de Woorster, en abandonnant Danburry sans y attendre les forces américaines, et il s'était porté en bon ordre et en nombre sur la route défendue par Arnold. Un combat de un contre cinq s'engage; c'est le lot d'Arnold de faire toujours la guerre dans de semblables conditions; ce n'est jamais là ce qui arrête les hommes de sa trempe. Après une résistance opiniâtre, les munitions étant presque épuisées, la barricade fut enlevée. Arnold fit battre sa petite troupe en retraite, se repliant habilement et à la façon des Parthes, c'est-à-dire s'arrêtant de temps en temps pour faire face encore à l'ennemi et lui envoyer ses dernières balles. Pendant cette retraite, il eut son cheval tué. Un Anglais, le voyant embarrassé, court à lui le menaçant de sa baïonnette; Arnold l'attend avec son sang-froid accoutumé, et au moment où le soldat lui crie : « Vous êtes mon prisonnier. — Pas encore, » répond Arnold, qui lui tire à bout portant un coup de pistolet dans la poitrine. L'Anglais tombe mort; le général parvient à se dégager, se jette dans les broussailles qui le protégent à peine, et, à travers une grêle de balles, il rejoint sa troupe.

Encore une fois, le nom d'Arnold retentit si haut dans l'opinion publique, que le Congrès eut en quelque sorte la main forcée et le nomma major-général, mais en lui faisant prendre rang après les cinq officiers récemment nommés. Ce fait, qui n'est que conforme à nos habitudes militaires, avait une toute autre importance dans la hiérarchie américaine, modelée sur les lois anglaises où l'ancienneté est le titre véritable. Arnold réclama en vain encore cette fois; le Congrès persista dans le maintien de sa décision antérieure, mais fit hommage à Arnold d'un cheval magnifiquement harnaché. Ce n'était pas là une réparation suffisante à son orgueil blessé. Il sentit revivre ses colères apaisées et n'attendit que l'occasion de les faire éclater.

Digitized by Google

Il refusa un commandement important que lui offrait Washington et se rendit à Philadelphie, toujours préoccupé de cette idée d'en appeler au jugement d'une commission d'enquête, et prétendant que la réparation encore incomplète du Congrès laissait planer sur sa réputation des soupçons injurieux. Arnold obtint cette commission d'enquête, qui l'acquitta sur des faits pour lesquels il y avait en quelque sorte prescription. On devait s'y attendre; mais le Congrès ne s'obstina pas moins à le maintenir au dernier rang sur le cadre des majors-généraux.

Le ressentiment d'Arnold, qui s'exhalait sans ménagement dans ses paroles, se calma tout à coup, et il demanda à Washington à faire partie d'une nouvelle campagne qui allait s'ouvrir dans le Canada, sous le commandement du général Gates. Il n'est pas de protestations qu'Arnold ne fit alors pour effacer toutes traces de son mécontentement; il écrivit à Shuyler, il écrivit à Gates, disant à ce dernier : « Aucune injure ou insulte privée ne saurait chez moi l'emporter sur la cause de mon pays opprimé; il faut que la paix et la liberté lui soient rendues ou que je meure à la tâche. » J'insiste sur cet apaisement soudain d'Arnold; il fut si brusque et il était si opposé à ses précédentes dispositions, qu'il eût pu inspirer déjà quelques inquiétudes. Mais la pensée d'une trahison ne pouvait encore entrer dans l'esprit d'aucun de ces chefs ardents de la révolution.

II

Burgoyne, le nouveau gouverneur du Canada, avait pris l'offensive contre les Américains, et son plan était d'opérer une jonction avec le général Clinton, qui commandait à New-York. Ce Burgoyne était un fils naturel de lord Bingley, bel-esprit, poète, présomptueux surtout, et ne possédant aucun talent militaire. La protection de son père, la faveur que ses poésies galantes lui avaient attirée, lui valurent le poste élevé où il fut appelé, sous prétexte qu'ayant servi précédemment dans le Canada, il le connaissait assez pour tirer un grand parti du commandement qui lui était confié. Avant d'entrer en campagne, il publia une proclamation ridicule, où il s'oublia jusqu'à lancer des épigrammes de mauvais goût contre le général Gates, qu'il appelait « une sage-femme » par allusion à son extrême prudence. Gates n'en était pas moins un officier très distingué, et, après Washington, celui de tous les généraux qui se trouvait le plus complétement à la hauteur de sa mission délicate et difficile. Anglais

Digitized by Google

de naissance, et ancien camarade de régiment de Burgoyne, il était venu en Amérique comme capitaine d'infanterie, et s'était vaillamment conduit pendant la guerre contre la France, lors de la compétition du Canada. Gates avait ensuite quitté le service pour se marier et s'établir en Virginie. Au moment où éclata la révolution, conquis à sa nouvelle patrie par l'intérêt, par les liens de la famille, par le sentiment du droit et de la justice, il prit parti pour les colonies contre la métropole et se signala, dès les débuts de la guerre, par une grande bravoure alliée à un grand sang-froid.

Burgoyne, à la tête de six mille hommes, s'avançait avec une hardiesse qui témoignait de son incurie et de son inhabileté, à travers des pays difficiles, persuadé que sa seule présence suffirait à chasser devant lui les Américains. Il ne s'apercevait pas que, en tout cas, il dégarnissait ses derrières ; il comptait, il est vrai, pour appuyer les forces qu'il laissait dans l'intérieur, sur le concours des Indiens acquis à la cause anglaise.

En partant, Burgoyne avait ordonné au colonel Saint-Léger de marcher, avec un corps de troupes composé de Canadiens et d'Indiens, sur le fort Stanwix, importante position occupée par les Américains, à la source du Mohawk, et dont la possession ouvrait à l'armée anglaise la route directe sur l'Hudson. Une garnison de six cents hommes, sous les ordres du colonel Gansevoort, défendait la place devant laquelle Saint-Léger vint mettre le siége avec dix-huit cents ou deux mille hommes. Le général Herkimer, d'une part, à la tête de quelques soldats et de quelques Indiens, et, de l'autre, Arnold avec huit cents hommes, reçurent l'ordre de marcher au secours de Gansevoort. Ce fut là pour Arnold une nouvelle occasion de déployer son impétueux courage, et de montrer toutes les ressources qu'il apportait dans l'exécution de ces hardis coups de main qui avaient illustré sa carrière. Retenu dans la vallée de Mohawk par des chemins impraticables, il envoya à Gansevoort, pour lui annoncer sa prochaine arrivée, un émissaire qui trouva moyen de pénétrer dans le fort. Pendant ce temps, Herkimer s'était porté à quelque distance du camp ennemi. Saint-Léger, prévenu de cette attaque, avait posté un détachement en embuscade sur la route. Ce détachement fut surpris et ne connut la présence des Américains que par une décharge à bout portant, et par le cri de guerre poussé par les Indiens qui se jetèrent sur l'ennemi à coups de tomahawk. La lutte fut terrible et le carnage épouvantable ; le combat eut lieu corps à corps ; le couteau y joua un grand rôle. Les Américains laissèrent sur le champ de bataille quatre cents hommes, au nombre desquels fut le général Herkimer.

Arnold, informé du désastre de celui-ci et se sentant trop faible pour tenter une attaque avec succès, eut recours à un stratagème. Il

Digitized by Google

s'aboucha avec une espèce de fou nommé Yan-Yost-Cuyler, qui passait dans le pays pour être parfaitement dévoué au parti anglais, et avait même été arrêté une fois comme espion. Arnold lui donna mission d'aller jeter l'alarme dans le camp de Saint-Léger, en exagérant l'importance de ses troupes, de manière surtout à effrayer les Indiens et à les entraîner à la désertion. Pour s'assurer de la fidélité de cet émissaire, Arnold garda en otage son frère et son fils, condamnés d'avance à mourir en cas de trahison. Yan-Yost-Cuyler arriva, un matin, au camp anglais, en poussant des cris de détresse, et en donnant les signes de la plus grande terreur. Interrogé, il répondit en montrant ses habits criblés de trous de balles, ajoutant qu'il avait échappé par miracle aux poursuites des Américains, dont il avait laissé l'avant-garde à peine à quelque distance. Puis, se mêlant aux Indiens, avec lesquels il avait de vieilles relations, il énuméra les forces de l'ennemi en leur disant « qu'il était aussi nombreux que les feuilles des arbres. » L'épouvante se répand parmi ces alliés inconstants ; ils prennent la fuite sans qu'on puisse parvenir à les arrêter. Leur exemple gagne les milices canadiennes ; le camp anglais ne présente plus bientôt que désordre et démoralisation. Saint-Léger, réduit à une poignée d'hommes, fut obligé de lever le siége, et sa retraite fut si précipitée, qu'il abandonna derrière lui ses bagages et son artillerie. Arnold arriva sur le terrain pour apercevoir l'ennemi en fuite ; il se mit à sa poursuite, sans pouvoir l'atteindre. Saint-Léger était entré à Montréal.

Arnold rejoignit alors l'armée de Gates à Saratoga, où Burgoyne se préparait à livrer une bataille décisive qui laissa la victoire aux Américains. Arnold, après s'y être couvert de gloire et avoir eu un cheval tué sous lui, fit Burgoyne prisonnier et le conduisit à Gates. Celui-ci se vengea du mot injurieux du général anglais par un mot spirituel : « Bonjour, général, dit-il au prisonnier ; j'ai grand plaisir à vous revoir, quoique vous ayez fait tout ce qu'il fallait pour vous dispenser de cette rencontre. Sans doute vous devez me trouver une habile « sage-femme, » car je viens de vous délivrer de six mille hommes. »

La victoire de Saratoga eut une influence considérable sur les destinées des colonies. La situation si mauvaise de l'armée américaine s'améliora tout à coup. « La fortune si longtemps contraire, » dit à ce sujet Washington Irving, « semblait enfin avoir pris une face favorable. Le peuple se releva de son abattement ; il y eut comme une soudaine exaltation dans le pays. Les sauvages avaient disparu dans leurs forêts. Ces vétérans allemands (Hessois), tant vantés et si terribles, avaient été battus par des milices et l'artillerie anglaise enlevée par des hommes dont quelques-uns n'avaient jamais vu un canon. »

Digitized by Google

L'offensive appartenait désormais aux Américains, qui en profitèrent habilement pour harceler l'ennemi, ne lui laissant ni trève ni repos. La fin de cette campagne heureuse fut signalée par une série de combats auxquels Arnold prit une grande et brillante part, comme s'il avait eu à tâche de couronner les derniers moments de sa carrière par des actions d'éclat. A l'un de ces combats, il reçut à la cuisse une très grave blessure, qui mit ses jours en danger pendant quelques semaines.

III

Ce fut là sa dernière étape dans la voie glorieuse qu'il avait parcourue. Ses blessures le mettant dans l'impossibilité de faire momentanément aucun service actif, Washington lui donna le commandement de l'armée d'observation, dont le quartier général était à Philadelphie. C'était le plus grand malheur qui pût arriver à Arnold. Nous avons déjà vu combien l'inaction lui était funeste. Le Congrès venait cependant, pour récompenser sa belle conduite militaire dans la campagne du Canada, de lui rendre son rang d'ancienneté sur la liste des majors-généraux. Justice tardive et inutile ! Arnold avait déjà fait secrètement un premier pas dans le crime. Il accueillit cette réparation avec indifférence. Et comme s'il avait eu hâte en quelque sorte de faire naître des prétextes de ressentiment qui justifiassent à ses propres yeux la honte dont il allait se couvrir, il acheva de se perdre de dettes à Philadelphie. Réduit à des expédients de la nature la moins délicate, il devint un objet de scandale pour l'armée. Le Comité de Philadelphie dut dénoncer sa conduite. Arnold, traduit devant un conseil de guerre, le 18 mars 1779, fut absous de toute accusation criminelle, mais condamné à recevoir une réprimande publique de la part du général en chef, ce qui eut lieu par un ordre du jour à l'armée.

Arnold se défendit d'abord avec noblesse ; mais aux réprimandes qui lui furent adressées, il répondit par des bravades. Il semblerait difficile de concilier les paroles élevées qu'il prononça devant ses juges et ses actions d'éclat sur les derniers champs de bataille, avec la pensée d'un parti pris de trahison, s'il n'avait été prouvé que, depuis plus de dix mois, il était en relations avec l'ennemi. Par un étrange calcul et qui donne une idée de la profondeur des abîmes du cœur humain, cette gloire dont Arnold se couvrait sur les champs de bataille n'avait plus d'autre but pour lui que de rehausser, aux yeux de ceux avec qui il marchandait sa honte, le prix

Digitized by Google

des services qu'il était appelé à leur rendre. Il avait donné déjà un premier gage à la cause anglaise, en épousant à Philadelphie Mlle Marguerite Sheppen, appartenant à une famille très distinguée, mais notoirement hostile à la révolution. Par cette alliance, Arnold aplanissait bien des obstacles pour l'avenir. Mlle Sheppen, d'une beauté remarquable et d'une intelligence supérieure, avait été fort en faveur auprès des officiers anglais pendant l'occupation de Philadelphie et avait exercé sur quelques-uns d'entre eux la double influence de sa beauté et de son esprit. On ne put, cependant, trouver aucune preuve qu'elle eût eu connaissance de la trahison de son mari, et qu'elle y eût aidé.

Ce mariage avait eu, en tout cas, l'avantage pour Arnold de réparer momentanément le désastreux état de ses finances. Après quelques mois d'une vie en apparence plus calme et vouée au repentir, mais au fond très active, il sollicita de nouveau du service. Arnold prit Washington par ses côtés faibles : la bonté, l'indulgence et une confiance aveugle dans la bonne foi des hommes. Il obtint du général en chef une entrevue, où il protesta de son dévouement à son pays, et joua la comédie de remords la plus parfaite. « Donnez-moi, dit-il à Washington, le poste le plus périlleux, celui où j'aurai le plus d'occasions de me signaler. » Il désigna lui-même le commandement de West-Point, que venait de refuser le général Shuyler. Washington pouvait n'avoir aucune estime pour le caractère privé d'Arnold, mais il était loin de soupçonner sa trahison, et de plus, il savait ce dont Arnold était capable comme officier général. Or, ce poste de West-Point, la clef des opérations de l'armée à ce moment, ne pouvait être à coup sûr placé en des mains plus vaillantes.

Les événements qu'il nous reste à raconter exigent, pour leur plus complète intelligence, que nous expliquions toute l'importance du commandement qui venait d'être confié à Arnold. West-Point, situé à cinquante-deux milles de New-York, alors au pouvoir des Anglais, sur la rive occidentale de l'Hudson, dans une position dont on n'admire aujourd'hui que le côté pittoresque, était, à cette époque, le poste militaire d'où dépendait le succès de la révolution américaine. West-Point, surnommé le Gibraltar des Etats-Unis, bâti au sommet de rochers presque inaccessibles, était couronné d'une rangée de redoutes et de batteries. Le fort principal, qui existe encore, domine tout le pays, à une hauteur considérable, de New-York au Canada, en protégeant les communications entre les Etats de l'est et ceux du sud. West-Point est maintenant l'école militaire des Etats-Unis, où se recrutent les officiers de toutes armes pour l'armée régulière. Une énorme chaîne rivée aux rochers des deux bords, et commandée par

Digitized by Google

des feux de batteries, traversait la rivière à son passage le plus étroit, et la gardait contre toute attaque par eau. West-Point, même avec une faible garnison, pouvait et peut encore résister à une armée de vingt mille hommes. Maîtres de cette forteresse, le plus formidable rempart des Américains et le pivot de leurs opérations, les Anglais eussent anéanti en un clin d'œil l'armée libérale. L'importance que Washington attachait à savoir West-Point bien défendu s'explique de soi, ainsi que la confiance qu'il devait avoir dans le courage, dans l'énergie et dans le dévouement d'Arnold, pour lui en avoir donné le commandement. On comprend également le prix que les Anglais pouvaient mettre à une trahison qui leur livrerait cette place.

Arnold, pour faciliter l'accomplissement de son crime, établit son quartier général dans une maison appartenant au colonel Beverley Robinson, le même dont nous avons déjà eu occasion de citer le nom, et qui avait été, dans sa jeunesse, le plus intime ami de Washington; mais ayant embrassé la cause de la métropole contre les colonies, ses propriétés avaient été confisquées. Celle où Arnold plaça son quartier général était située sur la rive opposée à West-Point et à deux ou trois milles plus bas. Dès qu'il fut pourvu de son commandement, Arnold reprit avec le général anglais Clinton une correspondance qui durait depuis près d'un an, et dont le colonel Robinson était l'intermédiaire. Clinton avait hésité, précédemment, à payer Arnold le prix que celui-ci demandait. Au moment où les premiers ressentiments du général américain le poussèrent à la trahison, il n'était qu'un homme de courage de plus à enrôler dans l'armée anglaise; mais le commandement de West-Point donnait à l'acte d'Arnold une telle valeur que Clinton écouta avec empressement les nouvelles propositions que lui apporta Robinson. Elles consistaient à assurer à Arnold une somme de 40,000 livres sterling (un million de francs) et le grade de brigadier-général. Les négociations s'ouvrirent sur ces bases.

Après un échange assez fréquent de lettres, toutes conçues de manière à donner complétement le change sur leur contenu, Arnold exprima le désir d'avoir une entrevue avec quelqu'un des officiers de l'état-major de Clinton, afin de s'entendre sur certains points impossibles à régler autrement que de vive voix. Il désigna lui-même un des aides de camp du général, le major André, qui était des meilleurs amis de Mme Arnold et avec qui elle avait continué d'entretenir une correspondance assidue, où l'esprit tenait une grande place, sans préjudice d'une pointe de sentimentalité assez accusée.

Le major John André, qui devait jouer un grand rôle dans le dénoûment de ce drame, avait à peine vingt-huit ans. C'était un offi-

Digitized by Google

cier brillant, d'une bravoure éprouvée et d'une intelligence peu commune. Ses contemporains le représentent comme étant d'une beauté remarquable, bien fait, grand, d'une élégance exceptionnelle. Il joignait à ces dons extérieurs les qualités d'un cœur supérieur. Sa conversation était éloquente; il savait et parlait aisément plusieurs langues, avait beaucoup lu et était doué d'une mémoire prodigieuse, dont il se servait à propos et sans pédantisme. Il dessinait très bien, excellait dans la caricature, faisait de jolis vers et était consommé musicien. Il avait, observe un de ses biographes, « une vivacité toute française. » Un tel portrait, que je calque sur des mémoires du temps, est celui d'un héros accompli de roman. Sa vie, en effet, avait été assez romanesque. Né à Londres, d'une famille originaire de Genève, André avait fait son éducation dans cette dernière ville, et était rentré en Angleterre à l'âge de dix-huit ans. Destiné à suivre la carrière commerciale, pour laquelle il ne se sentait aucun goût, il entra dans une maison de banque. Un *gentleman* aussi parfait que nous venons de montrer André ne pouvait manquer de rencontrer sur sa route bien des aventures. Le mot de Suzanne à propos du page Chérubin, dans le *Mariage de Figaro*, lui fut parfaitement applicable. La plus sérieuse de ses aventures et celle qui décida de tout son avenir fut sa passion pour une demoiselle Honora Sneyd, de qui il s'éprit jusqu'à l'exaltation. Le père d'André s'opposa à cette alliance pour des raisons de fortune sans doute. A quelque temps de là, miss Honora se maria avec M. Lowell Edgeworth, père de la célèbre Maria Edgeworth. André conçut un tel chagrin de ce fatal dénoûment de son amour, qu'il abandonna sa maison de banque et entra dans l'armée comme lieutenant. Il demanda à partir pour le Canada, fit partie de l'expédition de Guy Carleton contre le général Montgomery, et se trouvait au siége de Montréal, où il fut fait prisonnier, puis bientôt échangé. Devenu aide de camp du général Grey, celui-ci, au moment de son rappel en Angleterre, recommanda André à Clinton en termes chaleureux. Le propre de cette nature si bien douée, était d'exercer sur tous ceux qui l'approchaient un charme contre lequel nul ne pouvait se défendre. André était, en outre, très ambitieux et disposé à tenter tout ce qui était honorable ou grand pour attacher une auréole de gloire à son nom. Son âme honnête, délicate et chevaleresque se révolta à l'idée de se trouver en contact avec un traître de l'espèce d'Arnold et de négocier, argent en main, les conditions d'une trahison. Aussi se refusa-t-il, tout d'abord, à la mission qui lui était proposée, et Clinton eut besoin d'insister, d'ordonner même, pour qu'André s'y résignât. Tel était l'homme qui allait devenir le martyr de cette immense lâcheté.

Le rôle du jeune major André se borna, au début, à un échange de

Digitized by Google

lettres qu'il signait du nom de *John Anderson*, tandis qu'Arnold signait les siennes *Gustavus*. Ces lettres pouvaient impunément tomber entre des mains étrangères, sans risquer de compromettre les deux correspondants. Une d'elles donnera l'idée de la prudence avec laquelle elles étaient écrites. Arnold, sur le point d'obtenir la conférence définitive qu'il sollicitait, mandait à André, c'est-à-dire à *John Anderson* : « Vous serez en mesure, je pense, d'exposer votre plan commercial, de façon à satisfaire les deux parties. *Il* est encore d'avis que sa première proposition n'est nullement déraisonnable, et ne met pas en doute qu'après une entrevue avec *lui*, vous ne l'acceptiez. *Il* espère que vous aurez tous les pouvoirs de votre maison afin que les risques et les profits de l'association soient bien déterminés. *Une spéculation pourrait être avantageusement tentée, en ce moment, avec de l'argent comptant.* » L'entrevue dont il est question dans cette lettre une fois décidée, Arnold prit ses précautions pour que rien ne pût en arrêter la réalisation. Il informa le colonel Sheldon, commandant les avant-postes américains, qu'il attendait, à son quartier, un espion qui devait lui ouvrir des intelligences importantes avec New-York. Il recommanda au colonel Sheldon de montrer beaucoup d'égards à cette personne, en raison du haut rang qu'elle occupait dans l'armée anglaise, et de le faire avertir, lui Arnold, à son quartier général, dès qu'elle serait arrivée. Arnold prévint ensuite André de l'accueil qui l'attendait aux avant-postes et de la sécurité qu'il y trouverait. André se soucia peu d'accepter un rendez-vous au lieu assigné par Arnold, et, toujours sous le pseudonyme de *John Anderson*, il désigna à *Gustavus*, comme un endroit plus propice à leur entrevue, Dobb's-Ferry, petit village situé à une vingtaine de milles plus bas que West-Point, sur l'Hudson. La veille du jour fixé pour ce rendez-vous, Arnold partit à minuit du quartier général, descendit la rivière, essuya le feu des canonnières anglaises, faillit être fait prisonnier, et, après avoir vaincu toutes sortes d'obstacles, arriva à Dobb's-Ferry le lendemain, mais trop tard. André était reparti avec Robinson, qui était, nous l'avons vu, l'un des agents de ce complot.

Arnold n'était pas homme à se décourager pour un si petit contretemps; le prix stipulé à sa lâcheté était assez élevé pour soutenir son énergie. Une circonstance particulière favorisa le second rendez-vous qu'il donna à André, en le fixant au 20 septembre 1780. Washington avait résolu de se rendre de Tapan, où était son quartier général, à Hartfort, au-devant du comte de Rochambeau, qui venait d'arriver de France avec des secours. L'absence de Washington aidait admirablement à l'exécution du projet d'Arnold. Celui-ci prétexta de ce départ pour quitter West-Point et descendre la rivière

Digitized by Google

au-devant de son général en chef. Arnold avait écrit, en conséquence, à André de se rendre le 20 septembre au débarcadère faisant face à Dobb's-Ferry, où il rencontrerait quelqu'un en qui il pourrait avoir toute confiance, et qui le conduirait en un lieu sûr, où Arnold et lui se trouveraient enfin en présence. Cette lettre était parvenue trop tard à New-York. Sir Henri Clinton, pressé d'en finir, avait expédié le colonel Robinson sur un sloop de guerre, le *Vultur*, avec pavillon de parlementaire, lequel devait remonter la rivière jusqu'à Teller's-Point, dans la baie de Tapan, où l'Hudson fait un coude de cinq milles de large environ. Robinson était censé venir présenter des réclamations au sujet de ses propriétés confisquées. Il envoya à Arnold une lettre dont celui-ci seul pouvait comprendre le sens caché, si bien qu'il la montra à Washington avec une impudence incroyable. Arnold accompagna le général en chef à bord du bateau sur lequel celui-ci traversa la rivière. Un grand nombre d'officiers s'y trouvaient réunis, notamment le général Lafayette, qui était du voyage d'Hartfort. Le *Vultur* était en vue du point où le bateau passa l'Hudson. Arnold eut besoin d'efforts extraordinaires pour maîtriser son émotion au moment où Washington, examinant le sloop avec sa longue-vue, adressa quelques paroles à voix basse aux officiers qui étaient le plus rapprochés de lui. Arnold, pour nous servir d'une expression vulgaire, en fut quitte pour la peur. Le lendemain, il était de retour à West-Point, d'où il répondit à Robinson en un style perfidement officiel qui renouvelait, en termes très pressants, le rendez-vous pour le surlendemain, c'est-à-dire le 20 septembre. Cette lettre fut portée à bord du *Vultur* par une embarcation américaine. Il était impossible d'agir avec plus d'audace.

Soit répugnance invincible de la part d'André, soit excès de précaution, il mit pour condition expresse qu'Arnold viendrait le rejoindre à bord du bâtiment anglais, tandis que celui-ci insistait pour que l'entrevue eût lieu à terre, en avertissant André, sur qui le sentiment du devoir et de l'obéissance finit par l'emporter, que, le soir, un homme de confiance viendrait le chercher à bord d'un bateau et le conduirait au rendez-vous. Cet intermédiaire était un juif nommé Josuah Smith, qui joua un grand rôle dans toute cette affaire bien qu'on n'ait pas trouvé assez de charges pour le condamner à titre de complice. Josuah Smith alla donc prendre André sur le *Vultur*, et aborda au pied d'une montagne nommée Long-Clore. Arnold était là, caché dans les broussailles. Le juif laissa les deux officiers en tête-à-tête pendant plusieurs heures, puis vint les prévenir que la nuit avançait et qu'il fallait ou s'en retourner à bord ou se réfugier chez lui, à quatre milles de là. La conférence n'avait pas abouti. André, après avoir hésité à accepter l'hospitalité de Josuah, s'y décida

Digitized by Google

cependant et monta le cheval du domestique qui avait accompagné Arnold. La nuit était profondément noire. A peine après un quart d'heure de marche, les sentinelles américaines commencèrent à demander le mot d'ordre. André fut inquiet de cette circonstance, à laquelle il ne s'attendait pas, et comprit, trop tard, le danger de sa situation. Les deux cavaliers arrivèrent au point du jour chez Smith; la famille du juif était absente.

André et Arnold s'enfermèrent pendant toute la journée dans une chambre de la maison; le soir, l'affaire était terminée. Arnold venait de vendre sa patrie et d'ensevelir dans le plus grand des crimes sa brillante réputation militaire. Il avait livré au major André tous les plans et tous les renseignements nécessaires, et reçu, en échange, un à-compte sur le prix convenu de sa trahison. Le surplus devait lui être payé au jour où les Anglais entreraient dans West-Point, dont la livraison fut fixée au 25 octobre.

IV

Ce honteux marché conclu, Arnold repartit pour son quartier général, et André, dans l'impossibilité de rejoindre le *Vultur*, qui avait été obligé de changer de mouillage devant une canonnade des avant-postes américains, se décida à prendre un déguisement pour regagner New-York par terre. Josuah s'offrit à lui servir de guide pendant une portion de la route. Le major, quoique muni d'une passe que lui avait délivrée Arnold, se montra fort sombre et fort préoccupé tant qu'il se trouva dans les avant-postes américains. Il ne reprit sa gaieté et sa bonne humeur qu'après en avoir franchi la dernière ligne, sous la protection de Josuah.

Parvenus à ce point, ils entrèrent sur un terrain neutre, infesté par deux bandes de brigands, qui faisaient métier de rapines. L'une de ces bandes, les *Skinners*, se disait composée de républicains et détroussait les tories; l'autre, les *Cow-boys*, faisait une guerre impitoyable à quiconque passait pour partisan des Américains. Au fond, *Skinners* et *Cow-boys* s'entendaient à merveille pour piller et assassiner indifféremment libéraux et tories. Josuah et André s'arrêtèrent aux limites du terrain neutre et déjeunèrent chez une vieille Hollandaise qui raconta avoir été pillée, la veille, par les *Cow-boys*. Le juif prit peur ou prétexta la peur pour abandonner André à son sort et rétrograda, en recommandant au major de prendre le chemin de North-Castle, comme étant le plus court pour gagner New-York. André, contrairement à cet avis, se décida pour la route de Tarry-

Digitized by Google

town, en passant par le pays des *Cow-boys*, avec lesquels il croyait avoir moins à risquer, en leur qualité de partisans des tories. Confiant d'ailleurs dans son courage personnel, il se mit en route au petit pas de son cheval, et allégé de tous soucis. Il n'était plus qu'à vingt-sept milles de New-York, lorsqu'il fut arrêté aux environs de Tarrytown.

On a voulu faire, au moment de ce grave événement, des héros des trois hommes qui arrêtèrent André et sauvèrent ainsi la révolution américaine ; c'étaient tout simplement trois bandits de grand chemin, que le hasard favorisa, et que l'espoir d'une bonne récompense décida à livrer le coupable sur lequel ils venaient de mettre la main. Voici ce qui était arrivé.

Ces trois individus, qui appartenaient à la bande des *Cow-boys*, étaient en embuscade depuis le matin, guettant sur la grande route le passage d'un troupeau de bestiaux à destination de New-York, et dont ils avaient l'intention de s'emparer. André arriva sur ces entrefaites. Les trois bandits, impatientés de leur longue et inutile attente et trouvant l'occasion de dévaliser quelqu'un, pour ne perdre point tout à fait leur journée, hélèrent le major en lui demandant « d'où il était. » André, qui savait avoir affaire à des tories, répondit sans hésitation qu'il était « d'en bas » — Et il désignait par là New-York. Les *Cow-boys* échangèrent un rapide coup d'œil ; leur résolution venait d'être arrêtée. Ils avaient pressenti ou deviné qu'il y avait là une bonne prise à faire. Peu leur importait que la victime qu'ils allaient détrousser fût ou non de leur parti. L'un d'eux, nommé Isaac Van Ward, saisit le cheval d'André par la bride, tandis que les deux autres, David Williams et John Paulding, couchèrent en joue le major au bout de leurs rifles. André, comprenant que toute résistance était inutile, essaya d'un autre moyen. Il offrit aux bandits 400 livres sterling en or qu'il avait dans ses poches, auxquels il ajouta successivement sa montre enrichie de diamants, puis tous ses bijoux. Plus la rançon s'élevait, plus les *Cow-boys* se persuadaient aisément, sans soupçonner encore la vérité, de l'importance de leur capture. Puisque l'officier anglais offrait tout ce qu'il possédait, c'est qu'il valait encore plus que cela. Les bandits trouvèrent tout simple de le dépouiller complétement. Ils l'enlevèrent de cheval et le conduisirent dans un fourré de broussailles, où ils commencèrent à le fouiller. En retirant à André ses bottes, ils y découvrirent les papiers dont le major était porteur. Leur étonnement fut grand, et cette trouvaille les éclaira tout à fait sur l'importance réelle de la capture. Qu'étaient 400 livres sterling en or, une montre et des bijoux en comparaison de ce qu'ils espéraient recevoir en livrant un tel prisonnier !

Digitized by Google

Les *Cow-boys* conduisirent André aux avant-postes américains les plus rapprochés ; le colonel Jameson, qui commandait ces avant-postes, ne comprenant rien aux papiers qu'il avait sous les yeux, expédia l'officier anglais à Arnold. C'était le salut d'André. Mais le major Tallmadge, du régiment américain, ayant connaissance de cette affaire quelques heures après, communiqua au colonel les soupçons qu'il avait conçus depuis longtemps sur Arnold. Jameson n'osa s'y s'arrêter ; mais il crut prudent de faire ramener André et de le détenir jusqu'à nouvel ordre. Les trois *Cow-boys* jouèrent admirablement le désintéressement en cette occasion. Aussi le Congrès, en reconnaissance de leur conduite, leur accorda-t-il à chacun une pension de 200 dollars (1,000 francs), et une médaille en or qui portait d'un côté cette inscription : *Fidélité*, et, de l'autre, celle-ci : *Vincit amor patriæ*. On sait, aujourd'hui, le mot de cette comédie de patriotisme et de fidélité. Il fut révélé, quelques années plus tard, par le major Tallmadge, lorsqu'on sollicita pour Paulding, le dernier survivant des trois sauveurs du pays, une augmentation de pension. Le Congrès, éclairé sur la moralité des *Cow-boys*, respecta le souvenir du fait accompli, mais tint compte des intentions et refusa l'augmentation de pension sollicitée.

En même temps qu'il informait Arnold de ce qui venait de se passer, le colonel Jameson écrivit à Washington qui était en route pour revenir à West-Point, où on l'attendait d'un moment à l'autre. Arnold était à la maison de Robinson, déjeunant en compagnie de sa femme et de ses aides de camp, lorsqu'on vint lui remettre le message du colonel Jameson. Il maîtrisa son émotion, se leva, disant que sa présence était indispensable à West-Point, et qu'on l'excusât auprès du général en chef, si celui-ci arrivait en son absence. Puis il appela sa femme qu'il embrassa, en lui disant que c'était probablement pour la dernière fois. Mme Arnold s'évanouit ; le général la déposa sur un sopha, sans s'occuper même de rappeler ses sens, car il n'avait pas de temps à perdre, enfourcha le cheval du cavalier qui avait apporté le message, et gagna la rive du fleuve ventre à terre. Là, il se jeta dans une embarcation conduite par deux rameurs, à qui il promit une belle récompense s'ils le conduisaient rapidement à bord du *Vultur* où il se rendait, leur dit-il, comme parlementaire et porteur de dépêches du général en chef. Les deux hommes firent rage à nager, et arrivèrent à bord du sloop anglais, où Arnold les fit monter avec lui, et, après s'être fait connaître au capitaine du *Vultur*, il déclara aux hommes de l'embarcation qu'ils étaient prisonniers. Lorsqu'ils arrivèrent à New-York, Clinton, informé de ce fait, fit rendre la liberté à ces deux malheureux.

Digitized by Google

V

Washington, n'ayant point pris pour revenir d'Hartfort la même route que pour s'y rendre, le messager du colonel Jameson ne le rejoignit pas ; il arriva directement à West-Point où il fut étonné de l'absence d'Arnold. Il se rendit alors à la maison Robinson, et vit accourir son aide de camp, le colonel Hamilton, qui, tout ému, lui adressa quelques paroles à voix basse. Deux larmes montèrent aux yeux de Washington ; il lut la lettre de Jameson, puis la communiqua à Lafayette en murmurant : « A qui se fier maintenant ! »

Au message du colonel Jameson, se trouvait jointe une lettre qu'André avait obtenu l'autorisation d'écrire à Washington. Cette lettre était conçue en termes pleins de dignité et de fierté, sans arrogance, où le jeune officier se défendait de la qualification de traître, disant qu'il avait été involontairement imposteur, et demandant enfin à être traité selon les exigences de la politique, mais non point comme un vulgaire misérable. Washington, qui connaissait André de réputation, fut sensible aux termes de cette lettre ; il ordonna qu'on conduisît le major au quartier général, où il devait être détenu pendant l'instruction de son procès. Il fut résolu qu'André, au lieu d'être condamné comme un espion ordinaire, passerait devant un conseil de guerre, dont le général Lafayette fit partie. Cette décision, que Washington n'eut pas de peine à obtenir, tant la jeunesse et la franchise du jeune officier anglais lui avaient déjà attiré de sympathies, toucha le cœur d'André, qui redoutait d'être considéré et jugé comme espion et non comme officier.

Pendant sa captivité et durant l'instruction de son procès, André fut traité avec la plus extrême délicatesse. Il fut interrogé d'une façon qui ne dut en rien blesser ses sentiments. Les faits étaient patents, il n'y avait aucune défense possible, aucune indulgence à attendre : André fut condamné à la peine capitale.

Cependant Clinton avait fait des démarches auprès de Washington en faveur du major, et avait pu se convaincre des sentiments d'universelle sympathie que le jeune officier avait excités dans les rangs de l'armée américaine. André, à la veille du jour où le conseil devait prononcer sa sentence, avait demandé au colonel Hamilton, aide de camp de Washington et spécialement préposé à sa garde, la permission d'adresser une lettre à Clinton. Voici cette lettre, dont Hamilton a rapporté les termes dans ses mémoires : « Je prévois mon sort ; et, quoique je ne prétende pas jouer au héros, ni me montrer indifférent

Digitized by Google

à la vie, cependant je suis résigné à tout ce qui pourra m'arriver, dans la conviction que ce malheur que je ne méritais pas m'était réservé. Une seule chose trouble la tranquillité de mon âme. Sir Henry Clinton a été trop bon pour moi, il l'a été jusqu'à la prodigalité ; je lui suis attaché par trop d'obligations, je l'aime trop sincèrement pour rester avec la pensée qu'il pourrait se reprocher ou que d'autres pourraient lui reprocher que je me sois cru obligé, pour obéir à ses ordres, de courir les risques que j'ai courus. Je ne voudrais pas laisser après moi un seul souvenir qui pût peser sur les jours de sir Henry Clinton. » En achevant d'écrire ces mots, raconte Hamilton, André éclata en sanglots. Il se recueillit un moment, puis termina sa lettre ainsi : « Que sir Henry Clinton me permette de lui donner l'assurance que je n'ai point agi sous cette pression, mais que j'ai obéi à une nécessité, aussi contraire à mes sentiments qu'à ses ordres. » Cette lettre était d'un noble cœur, et elle l'honore d'autant plus que l'on savait la répugnance d'André à se trouver en contact avec Arnold, près de qui il ne s'était rendu que sur l'ordre formel de Clinton.

Le délai que l'on mit, avec intention, entre la condamnation d'André et la date de son exécution, laissait l'espoir de mener à bonne fin des négociations entamées en sa faveur. Washington avait proposé naturellement à Clinton d'échanger André contre Arnold. Tout en n'admettant aucune assimilation entre ces deux hommes ni suivant les sentiments de son cœur, ni d'après les lois de l'honneur, Henry Clinton se vit contraint de repousser cette proposition. Livrer Arnold, c'était trahir les droits de l'hospitalité et manquer aux engagements pris envers le général, de qui Clinton se considérait comme le complice moral. « André fût-il mon propre fils, répondit-il, et je l'aime comme s'il l'était, je ne pourrais agir autrement. » Washington dut se rendre à ces raisons. Vivement touché du sort réservé à ce malheureux André, il n'eût pas mieux demandé que de lui faire grâce, et plusieurs officiers de l'armée américaine firent de très vives démarches auprès de Washington en faveur du major ; mais les lois militaires doublées des exigences de la politique le rendirent, malgré lui, inflexible. Ne pouvant ni gracier André, ni obtenir qu'il fût échangé contre Arnold, le général en chef eut recours à un stratagème qui, en lui livrant le traître, lui permettrait de donner plus facilement cours à sa clémence.

L'exécution du projet de Washington fournit un de ces épisodes romanesques de l'exactitude duquel on pourrait douter, si nous n'en empruntions le récit aux graves mémoires du colonel Hamilton, qui a été plus particulièrement mêlé à ce dramatique événement.

Digitized by Google

VI

Washington avait fait mander au quartier général le major Lee et lui avait dit : « Trouvez-moi dans votre régiment un homme qui puisse remplir une délicate et périlleuse mission ; il s'agit tout simplement de se rendre dans le camp des Anglais et d'y enlever Arnold. Promettez à cet homme une large récompense, et surtout qu'il ne perde pas de temps. Le major Lee désigna un sergent nommé Champe, natif de la Virginie, vigoureusement constitué, grave, réfléchi, sûr, d'un courage et d'une audace à toute épreuve.

Champe se rendit auprès de Washington, de la bouche de qui il recueillit toutes les instructions relatives au coup de main qu'il fallait conduire et exécuter avec rapidité et intelligence. Champe réfléchit un moment et répondit à son général que ce n'était pas le danger qui l'effrayait, non plus que la difficulté de réussir, mais qu'il hésitait devant l'ignominie d'une désertion, même apparente. Le major Lee eut quelque peine à lever ces honorables scrupules, en faisant comprendre au sergent que, bien qu'il parût en effet déserter, ce qui était nécessaire pour assurer le secret de son expédition, il obéissait à un ordre de son commandant en chef; si son départ devait être tout d'abord mal interprété par ses camarades, le résultat l'absoudrait entièrement. S'emparer d'un misérable tel qu'Arnold, le livrer à la justice, sauver André, si jeune, si aimé de tous : c'étaient là des considérations suffisantes pour ébranler peu à peu le sergent. Champe se laissa donc convaincre et accepta la mission.

Il était onze heures du soir. Champe, muni de ses instructions, retourna au camp, prit son manteau, sa valise, son livre d'ordres, tout ce qui pouvait, enfin, faire croire à une désertion réelle, monta à cheval et partit au galop. Une demi-heure après à peine, le capitaine de service vint rapporter qu'une patrouille avait aperçu un dragon fuyant à toutes brides du côté de New-York. Lee, dans l'espoir de cacher la fuite de Champe et afin de lui donner, en tout cas, le temps nécessaire d'arriver, répondit que la patrouille devait s'être trompée, et avait pris probablement quelque habitant pour un dragon. L'officier, peu rassuré, fit faire l'appel immédiatement et constata l'absence du sergent Champe. Il vint retrouver le major Lee et lui déclara le fait, en ajoutant qu'il allait expédier quelques hommes à la poursuite du déserteur. Il demanda les ordres écrits de son chef. Après avoir fait tout ce qu'il fallait pour perdre le plus de temps possible, sans éveiller de soupçon, Lee donna l'ordre suivant : « Prenez-le vivant

Digitized by Google

pour qu'on puisse le punir en présence de toute l'armée ; mais ne le tuez que s'il résiste ou s'il tente de s'échapper après avoir été pris. »

Le détachement chargé d'arrêter le fuyard partit du camp à minuit. Champe avait donc au plus une heure et demie d'avance. Ce pouvait être assez, s'il avait fait diligence. Une pluie torrentielle avait tombé pendant toute la soirée et avait rendu les chemins impraticables. Le détachement courut toute la nuit à travers des routes hérissées de difficultés. Au point du jour, les dragons aperçurent le fugitif à quelques milles en avant d'un petit village nommé Bergen. Le fuyard, comme ceux qui le poursuivaient, avait l'éperon dans les flancs de son cheval. Champe changea de direction : on le perdit de vue un instant. Aux approches de la rivière, il fut découvert de nouveau ; un demi-mille à peine le séparait de l'escorte. Il savait bien que s'il était pris il serait déclaré innocent, mais aussi que sa mission serait manquée. Il redoubla d'efforts, se dégagea de sa valise, de ses armes, de tout ce qui l'embarrassait, et atteignit les bords du fleuve. Il se jeta à bas de son cheval et se précipita à la nage dans les flots, en hélant de l'autre rive un bateau qui le recueillit et le conduisit à New-York. Ses camarades avaient fait feu sur lui, mais sans l'atteindre.

Le chef de l'escorte ramassa la valise, l'habit et les armes de Champe, et ramena son cheval. En voyant les dragons rentrer au camp le lendemain avec les dépouilles du fugitif, les soldats poussèrent des cris de joie en pensant que celui-ci avait été tué. Lee était dans des transes mortelles ; enfin il apprit la vérité, et alla rendre compte immédiatement, à Washington, de ce premier succès.

En arrivant à New-York, Champe fut conduit auprès de Clinton, qui l'accueillit avec bienveillance et le questionna pendant plus d'une heure. Le brave sergent fut obligé de mettre beaucoup d'art dans ses réponses, afin de jouer convenablement son double rôle. Clinton lui donna de l'argent, que Champe hésita à recevoir, et qu'il prit en rougissant ; puis on l'envoya naturellement à Arnold.

Champe comprit qu'il ne pouvait exécuter son plan immédiatement. Il trouva moyen, par les espions, de tenir le major Lee au courant des mesures qu'il avait prises pour l'enlèvement projeté, et lui assigna finalement un délai de trois jours, au bout desquels il lui demandait d'avoir prête sur la rive opposée, à Hoboken, une escouade de dragons à qui il remettrait Arnold. Il avait dû nécessairement s'attacher à étudier les habitudes du général. Il savait que celui-ci ne rentrait jamais chez lui que vers minuit, et qu'avant de se mettre au lit il faisait une promenade dans son jardin. C'est le moment que Champe avait choisi pour l'exécution de son plan. Il avait enlevé de la maison voisine plusieurs cloisons qu'il avait replacées de manière à les pouvoir

Digitized by Google

détacher sans bruit au moment voulu; c'est par là qu'il devait emporter le captif. Champe s'était associé, pour l'accomplissement de ce coup audacieux, un de ses amis, déserteur à qui il s'était engagé de faire obtenir sa grâce. Au jour fixé par le sergent, le major Lee se dirigea sur le lieu du rendez-vous avec un piquet de dragons et trois chevaux, un pour Arnold, un pour Champe et le troisième pour son camarade. Ils s'arrêtèrent à Hoboken, vers minuit, et se cachèrent dans un petit bois voisin. Lee se tenait en vedette avec trois dragons sur le bord de la rivière. Les heures se passèrent et aucun bateau ne se montra. Au jour, Lee se retira désappointé, et fit part au général en chef de ce mécompte. Il craignait que le fidèle sergent, ayant échoué, n'eût été peut-être tué dans sa difficile entreprise.

Le surlendemain, Lee reçut une lettre de Champe lui annonçant que la veille du jour fixé pour l'exécution de son projet, Arnold avait changé de quartier, s'était établi dans une autre partie de la ville, et avait passé la nuit à surveiller l'embarquement des troupes destinées à une expédition que le traître devait commander en personne, et dont lui, Champe, se trouvait obligé de faire partie, à sa grande douleur et à sa grande honte.

Tout espoir était donc perdu!

Le malheureux sergent se trouva tout à fait déserteur malgré lui, et obligé de porter les armes contre son propre Etat natal, la Virginie, où nous reverrons Arnold tout à l'heure. Ce ne fut que deux mois après que Champe parvint à s'évader et à rejoindre l'armée. Ses camarades, surpris de son retour, ne le furent pas moins de voir Lee le presser dans ses bras. Alors seulement, son histoire fut connue et devint un sujet d'admiration pour l'armée.

Washington récompensa Champe en lui délivrant une exemption de tout service, et lorsque, nommé en 1798 général en chef de l'armée, au moment de la guerre avec la France, Washington fit rechercher ce brave soldat à qui il voulait confier le grade de capitaine, on apprit que Champe s'était retiré dans le Kentucky et y était mort.

VII

La dernière espérance de salut pour André s'était évanouie. Il fallut donner cours à la justice. André entendit sa sentence avec un calme héroïque; il avait demandé qu'on lui permît de revêtir son uniforme pour aller à la mort. Cette autorisation lui fut accordée. Il pleura en voyant que son épée seule n'avait pu lui être rendue. Il fit

Digitized by Google

lui-même son portrait dans sa prison, et le donna en souvenir au colonel Hamilton.

Ce qui préoccupait le plus le pauvre André, c'était le genre de mort auquel il était condamné ; on le lui avait laissé ignorer. Il eût voulu mourir en soldat et non en malfaiteur, fusillé et non sur un gibet. Il écrivit à ce sujet à Washington la lettre suivante : « Je suis au-dessus des terreurs de la mort, par la conscience d'une vie que j'ai vouée à un noble but, et qui n'a été souillée par aucun acte qui puisse me laisser l'ombre d'un remords. J'ai donc la confiance que la requête que j'adresse à Votre Excellence à ce moment suprême ne sera point rejetée. La sympathie envers un soldat animera Votre Excellence, ainsi que les membres du tribunal militaire, qui voudront que ma mort soit celle d'un homme d'honneur. Laissez-moi espérer, monsieur, que vous me considérerez comme une victime des lois de la politique, et que, n'ayant contre ma personne aucun ressentiment, vous ne me ferez pas mourir sur un gibet. » Cette lettre émut beaucoup Washington, qui consulta le conseil de guerre. La demande du jeune officier fut rejetée. André n'avait pas une grande confiance dans le succès de sa démarche, non qu'il ne crût pas aux sentiments de bonté de Washington ; mais il sentait que sa demande était incompatible avec les lois de la guerre. Cependant, le genre de supplice auquel il serait condamné était une si grande préoccupation chez lui, qu'il supplia ceux qui l'entouraient, en cas de refus de sa requête, de ne pas le lui faire savoir.

Au moment de se rendre au lieu du supplice, il causa familièrement avec tous ceux qui s'étaient trouvés en relations avec lui pendant sa captivité. Le sourire de ses lèvres annonçait le calme de son esprit. Arrivé sur le terrain fatal, il demanda alors si sa requête avait été, par hasard, accueillie. Quand on lui eut répondu que cela avait été jugé impossible : « Je le pensais bien, dit-il ; je suis résigné à la mort, mais je ne puis me faire à celle qui m'est infligée. » Puis, après un moment de réflexion, il reprit : « Ce n'est qu'un instant à passer. » Il monta ensuite sur la charrette avec un sang-froid qui excita l'admiration et émut le cœur de tous les assistants. La minute fatale ayant sonné, l'exécuteur lui demanda s'il n'avait rien à dire : « Rien, répondit-il, sinon que vous me rendiez devant le monde la justice que je meurs en brave. » Cela dit, il se passa lui-même la corde au cou, et son cadavre se balança dans l'espace.

Je ne puis terminer le récit de ce drame émouvant sans citer quelques passages de la lettre qu'écrivit à ce sujet le colonel Hamilton au colonel Lawrence : « Personne, dit-il, n'a subi la mort avec plus de justice, et en même temps ne l'a moins méritée..... Il y avait quelque chose de singulièrement intéressant dans le caractère et

Digitized by Google

dans les malheurs d'André..... Un homme de mérite n'est jamais vu sous un jour si favorable que dans le milieu de l'adversité. Les nuages qui l'entourent alors sont des ombres qui mettent en saillie ses grandes qualités. Je ne parle pas, ajoute Hamilton, de la situation d'André en philosophe, mais en homme du monde. Les maximes et les pratiques de la guerre sont la satire de l'humanité. Elles renferment autant de motifs apparents de séduction que de violence : et le général qui peut faire le plus de traîtres dans l'armée de son adversaire est le plus applaudi. »

Hamilton, qui avait assisté André jusqu'à ses derniers moments, ne ménage pas les expressions de son admiration pour le courage et les brillantes qualités de ce jeune et romanesque héros. Sa tombe existe encore aujourd'hui dans la vieille ville de Tappan. Le gouvernement anglais fit réclamer les restes du major André, qui lui ont été rendus.

VIII

Nous n'en avons malheureusement pas fini avec Arnold. Un tel homme, soldat avant tout, devait nécessairement apporter dans l'accomplissement du crime où il s'était plongé l'énergie et la rare audace qui le caractérisaient. Après avoir humblement écrit à Washington, au lendemain de sa trahison, pour lui recommander Mme Arnold, il mit ensuite le comble au ridicule et à l'effronterie en envoyant sa démission ; puis, enfin, il passa toutes les bornes de l'insolence en intervenant dans le procès d'André, soutenant que le passe-port qu'il lui avait délivré était légalement valable, et menaçant de représailles en cas d'exécution du major.

Que ce fussent ou non des représailles, Arnold exagéra dans sa conduite ultérieure toutes les cruautés de la guerre. Le sort d'André avait indisposé Clinton contre le traître dont l'action n'avait abouti qu'à la mort ignominieuse de ce malheureux jeune homme. Le résultat désiré et attendu de la trahison n'avait pas été atteint. Arnold avait compris qu'il n'était plus qu'un hôte importun à Clinton et qu'il avait besoin de regagner par quelque grand service ce qu'il avait perdu dans l'esprit du général anglais. Il entreprit tout d'abord une expédition contre la Virginie et ravagea cette florissante province. C'était cette expédition à laquelle le pauvre sergent Champe avait été obligé de prendre part. Mais Arnold ne devait pas s'en tenir là. Il méditait une entreprise plus importante, à l'accomplissement de laquelle les circonstances l'aidèrent un moment.

Digitized by Google

Nous avons dit précédemment dans quelle situation déplorable se trouvait l'armée américaine. Cette situation, loin de s'améliorer, malgré quelques succès remportés sur les Anglais, avait au contraire empiré. L'indiscipline surtout était le mal qui la rongeait, et le moindre événement pouvait servir de prétexte à la révolte. Arnold savait les mauvaises dispositions du corps d'armée de Philadelphie, qui n'avait pas reçu sa solde depuis plusieurs mois. Il proposa à Clinton de se rendre en Pensylvanie et de tirer parti de cet état de choses. Il réussit au gré de ses espérances : le 1er janvier 1781, le corps de Philadelphie se déclara en révolte ouverte, et se disposa à marcher contre le Congrès. Lafayette fut obligé de fuir du camp après avoir vainement tenté de calmer cette effervescence. Tout ce qu'il put faire fut de sauver la vie au général Wagne, que les révoltés gardèrent provisoirement en otage. Lafayette se rendit immédiatement auprès du Congrès et obtint que l'on payât aux troupes l'arriéré de leur solde, et qu'on leur fournît les approvisionnements et les vivres dont elles manquaient. Le succès des démarches de Lafayette changea tout à coup les dispositions de l'armée qui rentra dans l'ordre sous la condition d'une amnistie complète. Arnold parvint à s'échapper de ce camp où il avait fomenté la discorde, mais deux agents qui l'y avaient accompagné furent arrêtés et pendus après jugement sommaire.

Arnold passa dans le New-Jersey, où il continua sa propagande de révolte. Le corps d'armée campé dans cette province était dans la même situation que celui de la Pensylvanie. Arnold réussit à organiser un soulèvement qui avait pour but apparent d'obtenir des avantages égaux à ceux qui avaient été faits à l'armée de Philadelphie. Le raisonnement d'Arnold ne manquait pas d'une certaine pratique, à supposer que le dénoûment fût le même dans le New-Jersey que dans la Pensylvanie. Si le Congrès, pour apaiser les troupes, était obligé de payer des arrérages considérables, le Trésor, déjà obéré, ne tarderait pas à s'épuiser. Et, en tout cas, il restait la chance qu'une de ces révoltes bien conduite pût réussir. Cette fois, Washington ne voulut point composer avec la révolte. Il marcha résolûment contre l'armée de New-Jersey, qui se rendit à merci.

Arnold parvint encore à échapper au châtiment qu'il méritait, se réfugia dans la Caroline du sud, et passa ensuite avec Cornwallis dans la Virginie, où sa tête fut mise à prix. Il dut quitter cette province, et s'abattit sur le Connecticut, son propre Etat natal, où il fit le siége du fort Griswold, près de New-London ; avec quel courage et quelle vigueur, on peut se l'imaginer au souvenir de ses anciens exploits. Après une énergique défense, le fort se rendit. Arnold, en y pénétrant, demanda au commandant de lui remettre son épée.

Digitized by Google

« A vous, répondit l'officier qui avait reconnu Arnold, jamais ! » Et il voulut la briser. Arnold, alors, tira son épée et la plongea dans le corps de cet officier. Il pilla ensuite New-London, et ne laissa derrière lui que cendres, mort et crimes.

Ce fut là le dernier acte d'Arnold. Après la capitulation d'Yorktown, le sol américain avait conquis définitivement son indépendance et sa liberté. Arnold s'embarqua avec les débris de l'armée anglaise. Pendant l'opération de l'embarquement, deux cents couteaux vengeurs cherchèrent le traître pour le tuer ; mais Arnold s'était rendu à bord du bâtiment pendant la nuit.

Du prix stipulé pour sa trahison, Arnold n'avait touché qu'une faible partie ; cette somme avait été promptement dévorée. Arrivé en Angleterre, il n'y trouva que du mépris pour son caractère et du dégoût pour sa personne. Le gouvernement refusa de l'employer dans l'armée active. Il tenta alors des opérations commerciales dans le New-Brunswick et à la Guadeloupe, où il fit plusieurs voyages. Ses entreprises ne réussirent point, et il mourut à Londres dans la pauvreté, en 1801.

Il y a de ces malheurs qui touchent, même quand ils atteignent des coupables ; et les dénoûments lugubres de certaines existences appellent quelquefois la pitié sur ceux qui en subissent les épreuves comme une expiation. Tel n'est point le cas pour le général Bénédict Arnold. Sa fin misérable n'éveille aucune pitié ; il est mort dans les tortures de la pauvreté ; ce n'a été que justice, et la gloire de sa jeunesse a eu pour linceul l'ignominie du plus abominable des crimes. Il a trahi et vendu son pays, dont les entrailles saignaient de l'enfantement de son indépendance. Son nom est devenu le synonyme de lâcheté. Vendre son Dieu ou vendre son pays, c'est tout un. Arnold fut le frère cadet d'Iscariote.

XAVIER EYMA.

Digitized by Google

UNE

CONFIDENCE

Il y a quelques années, j'habitais, dans le midi de la France, une grande ville autrefois célèbre et puissante, et dont l'état présent ne répond guère aux promesses des siècles passés. Le hasard m'y avait fait connaître un homme de façons un peu étranges, mais d'un esprit délicat et d'une rare distinction. Il avait à peu près soixante ans, ne se montrait jamais dans le monde, et menait la vie la plus calme et la plus tranquille qu'il soit possible d'imaginer.

Il occupait, aux portes de la ville, avec un seul domestique, au fond d'une cour silencieuse où l'herbe poussait en toute saison, un pavillon dont les fenêtres donnaient sur un jardin et s'enguirlandaient au printemps de lianes vertes et parfumées. Le jardin était fort petit, les allées se dissimulaient avec grâce derrière un massif d'arbres verts, et, au-dessus des murs de clôture, habilement déguisés sous une épaisse tenture de lierre, on apercevait une église depuis longtemps abandonnée, dont les contre-forts massifs, les grands vitraux à demi brisés, et la tour de briques découronnée de sa flèche, formaient une belle et majestueuse perspective.

Ennemi des réunions bruyantes et comme fatigué du spectacle de la foule, mon vieil ami ne quittait guère la retraite qu'il s'était choisie. Je le rencontrais pourtant quelquefois devant les étalages des bouquinistes, furetant avec l'adresse d'un bibliophile au milieu des caisses pleines de livres, et cherchant quelque trésor inconnu dans ce fatras d'ouvrages dépareillés et de brochures salies. Quand

Digitized by Google

des travaux m'appelaient, le soir, à la bibliothèque publique, j'étais presque certain d'apercevoir, au-dessous d'une lampe, entre les jeunes visages d'étudiants et d'écoliers, la tête chauve du solitaire, et, autour de lui, un véritable rempart d'in-folios. Il vivait là comme dans son domaine; il savait le catalogue par cœur, et souvent c'était lui qui, de sa place, indiquait à l'employé monté sur l'échelle le rayon où se cachait un volume réfractaire. Avec un vieux professeur de grec et un officier polonais réfugié, il formait un petit groupe de fidèles inébranlables; mais il se distinguait de ses rivaux au premier coup d'œil, ne possédant ni la barbe de l'exilé, ni l'habit luisant et le chapeau bronzé de l'helléniste. Ses manières, comme sa tenue, étaient d'une urbanité parfaite. Très froid au début de ses relations, il ne tardait pas à épancher le trop plein d'une nature sympathique, et il recevait quelques rares favorisés avec une aisance peu commune chez les savants.

Sa conversation me plaisait fort; tout le fruit de ses lectures se dépensait dans ses causeries; il avait parcouru l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et une partie de l'Orient, et il rappelait parfois, sans prétention, mille circonstances de sa vie qui auraient pu prêter matière aux plus intéressants mémoires. Je le voyais fréquemment; il me témoignait une bienveillance dont je me sentais honoré, et je ne laissais point écouler de semaine sans aller frapper à sa porte. Au bruit du battant qui se refermait, au retentissement de mes pas dans la cour, il quittait son travail ou sa lecture, approchait un siége, et nous reprenions nos entretiens interrompus. D'autres fois, je l'arrachais à sa thébaïde, et nous errions ensemble de longues heures, non pas dans ces avenues monotones et plantées au cordeau, où la passion de voir et de se montrer promène la foule, mais sur quelque route lointaine, sur les berges d'un ruisseau ignoré, où nous respirions le parfum des bois et les émanations des champs.

C'est surtout dans ces belles et salutaires promenades qu'il épanchait son âme : souvenirs personnels, théories morales ou politiques, les sujets les plus divers voltigeaient tour à tour sur ses lèvres, et, sans rien de dogmatique et de prétentieux, commandaient le respect par l'autorité de l'éloquence et de la conviction. Il y avait un seul point qu'il ne traitait jamais : le motif et le secret de sa retraite. Avait-il toujours été seul? Il ne le disait point; mais il ne prononçait pas une parole qui pût faire penser le contraire.

Son intérieur, avec un charme artistique assez étonnant chez un bibliophile, me présentait quelques petits mystères qui mettaient souvent mon imagination en chemin. Dans son cabinet de travail, près de la fenêtre sommeillait un piano magnifique, bien que d'une forme vieillie, et, dont je me plaisais quelquefois à réveiller les mur-

Digitized by Google

mures. La présence d'un pareil meuble en ce logis m'étonnait, car le vieillard m'avait avoué lui-même n'être jamais parvenu à rompre ses doigts au fatigant exercice des premières variations. Quand je commençais à jouer devant lui, il semblait prêter l'oreille avec une sorte de volupté douloureuse, s'isoler par le cœur, et s'égarer dans je ne sais quels vagues et lointains souvenirs. Souvent, ses yeux se portaient alors furtivement sur deux tableaux suspendus près de la cheminée et dont j'avais observé le contraste. L'un représentait une charmante habitation méridionale, gaie et souriante, élevant au-dessus d'un coteau boisé ses légères tourelles blanches et ses toits rouges; l'autre, sous un ciel chargé de nuages, au sommet de rochers basaltiques, les murailles grises et froides d'un château délabré, dominant du haut de son aire une vaste nappe d'eau et des pics voilés par la brume.

Je me permis un jour de considérer attentivement ces paysages, et voyant les yeux de mon hôte suivre le mouvement de mon regard :

« Voilà, murmurai-je, une antithèse parfaite : l'artiste a pris plaisir à mettre en présence deux sites bien opposés.

— Oui, bien opposés, reprit le vieillard à demi distrait, Hautmont et Steinberg, la vie et la mort. »

Il ne s'expliqua pas davantage, et je n'eus pas l'indiscrétion de l'interroger. Une foule de circonstances insignifiantes me donnaient lieu de soupçonner dans le passé de cet homme quelque douloureuse énigme; mais je n'avais garde de vouloir soulever ces voiles, et je respectais le mystère dont il enveloppait son isolement. Il m'arrivait souvent de le surprendre à dessiner. C'était, disait-il, l'occupation préférée de ses loisirs et le plus grand charme de sa retraite. Dans un moment d'expansion, il me laissa voir son album; je parcourus avec avidité ces pages où semblait s'être jouée la fécondité de son imagination. Le dessin atteignait rarement la perfection du fini, mais il séduisait par je ne sais quoi d'incorrect et de fougueux, mieux fait pour charmer qu'une aride pureté de lignes. Bien des émotions diverses de cette âme impressionnable étaient traduites par le crayon ou par le pinceau, et l'on pouvait, à ces vagues indications, commencer un chimérique voyage dans les régions sans fin de la rêverie. Tantôt, c'était un profil grotesque enlevé d'un coup de plume; tantôt une scène ardente et tumultueuse de champs de bataille, de grandes chasses menées à travers les bois, des châteaux d'une architecture fantastique, ou quelque petite merveille, fleur, oiseau, papillon, amoureusement caressée par la couleur et copiée avec la finesse d'un maître flamand. On y reconnaissait l'observateur passionné de la nature, le confident de ses mystères, et l'on devinait à ces fugitives esquisses bien des heures délicieuses de contemplation. Il y avait

Digitized by Google

aussi des croquis de voyage, souvenirs datés de plages lointaines, des phares battus par les vagues, des villages groupés sur les flancs des Alpes et menacés par l'avalanche, des palais d'Italie sommeillant à l'ombre des orangers, et de blancs marabouts d'Afrique découpant leurs dômes lumineux sur l'outremer du ciel et la verdure glauque des aloès.

Parmi ces dessins, qui avaient pour moi l'attrait de véritables mémoires, je distinguai quelques aquarelles d'une touche plus timide et plus légère, et dont le coloris plaisait par beaucoup d'harmonie et de velouté. L'une d'elles me frappa singulièrement : c'était un martin-pêcheur que l'artiste n'avait pas eu le temps ou la volonté de finir. La tête seule, glacée de nuances d'azur et animée d'un œil brillant comme l'escarboucle, paraissait achevée ; le reste du corps, à peine lavé de teintes aqueuses et laissant apercevoir le trait en plus d'un endroit, attendait encore les derniers coups de pinceau.

« Comment avez-vous eu le courage, lui dis-je, de refuser des ailes à ce pauvre oiseau ! C'est une étude ravissante, qu'il faut terminer.

— Le pauvre oiseau n'a plus besoin de voler, me répondit le vieillard en souriant : La main qui l'a commencé ne le finira point ; il y a longtemps qu'elle ne dessine plus. »

J'espérais une longue confidence et j'écoutais : je n'obtins pas un mot. Comme je continuais mon inspection, je vis au bas d'une aquarelle qui trahissait une main étrangère, quelques lettres d'une écriture très fine et déjà dorée par le temps, et, en m'approchant de la fenêtre, je pus lire distinctement le nom d'Aimée. Je me gardai bien de faire part de ma découverte, et, vivement intéressé, je rendis l'album.

Aimée, c'était un joli nom, et à mes yeux ce nom fut comme un rayon de soleil éclairant de lueurs sereines la chambre déserte du solitaire. Aimée, c'était peut-être un roman, peut-être le dernier mot d'une douloureuse énigme : c'était le passé, c'était l'inconnu. Une foule de suppositions étranges, de rêves charmants naissaient et renaissaient dans ma tête. Etait-ce un nom de mère ou de sœur, était-ce une espérance brisée, une de ces douces et frêles apparitions qui traversent les premières années et laissent derrière elles un parfum pareil aux émanations du printemps? J'y songeai plus d'une fois, le soir, en attisant mon feu, et tandis que ma pensée errait au hasard dans les capricieux méandres de la fantaisie, je cherchais le fil du labyrinthe. Par malheur, le vieillard n'avait pas la complaisance d'Ariane, et je courais grand risque de ne jamais soulever le voile de ce mystère.

D'ailleurs, en valait-il la peine? Souvenir vulgaire depuis long-

Digitized by Google

temps refroidi dans un cœur glacé par l'âge, ce n'était peut-être, au lieu du poétique fantôme que je rêvais, qu'une épave sans prix des tempêtes de l'existence, une relique de célibataire ensevelie pour toujours dans la poussière de l'oubli. Cette hypothèse me déplaisait souverainement, dépouillait mon héroïne de tout prestige, et me faisait regretter mes frais d'invention. Mais je ne pouvais m'y arrêter : la gravité de la vie que j'avais sous les yeux, cette solitude claustrale, les journées calmes et laborieuses du reclus écartaient la pensée d'une intrigue vaine et frivole, et me donnaient lieu de croire qu'un secret sérieux se dérobait sous la réserve et les réticences de nos conversations.

Un soir d'hiver, je trouvai mon vieil ami assis devant un tiroir ouvert et plongé dans un déluge de papiers qu'il voulait sans doute remettre en ordre. Afin de ne point troubler cette importante opération, je m'approchai du piano : j'en fis d'abord résonner quelques notes sans intention, puis me laissant aller au charme du premier ébranlement, j'exécutai une de ces rêveries émouvantes où s'expriment tant de pensées que la parole ne peut traduire.

Le vieillard avait quitté ses lettres pour m'écouter ; quand je revins m'asseoir auprès de lui, j'aperçus à ses pieds une petite fleur sèche et poudreuse qu'il avait laissée tomber par mégarde, et je me baissai pour la lui rendre. Il l'enferma rapidement, mais son regard rencontra le mien et il crut lire une question dans mes yeux.

« Vous êtes surpris, me dit-il, de trouver une fleur dans cette nécropole de souvenirs..... c'est la seule qui me reste. »

— Cette fleur a son histoire? hasardai-je timidement.

— Triste histoire, reprit le vieillard et qui ne mérite guère d'être contée. »

Mon silence lui prouva que je n'étais pas convaincu.

« Je vous comprends, ajouta-t-il après quelques minutes, vous désirez connaître ce roman. Je ne l'ai dit à personne..... Eh bien! je vous le dirai ! »

La nuit commençait à tomber et une clarté douteuse pénétrait à peine à travers les rideaux. Les mille bruits de l'hiver résonnaient au loin, avec leur expression de mélancolie indéfinissable, orchestre fantastique où se mêle le bruit du vent, le cri monotone des Savoyards et les notes fausses et plaintives des musiciens ambulants. Un grand feu déroulait ses flammes dans le foyer; les bûches rougies se tordaient, jetant des gerbes d'étincelles ; une lueur pourprée éclairait nos traits et nos vêtements, et faisait voltiger nos ombres sur le plafond. On eût dit la mise en scène d'une évocation magique, et vraiment c'en était une. Les souvenirs du passé tournoyaient en ce moment dans la pensée du narrateur comme les bluettes dans

Digitized by Google

le foyer ; c'était un monde d'émotions et de sentiments qui allait renaître, des espérances rappelées du tombeau, des figures d'autrefois rendues à la vie, une fantasmagorie intime dont les tableaux allaient se développer devant mes yeux.

Nous jetâmes au feu quelques branches sèches pour lui assurer plus longue carrière, et le vieillard commença :

« Bien des gens me connaissent ou croient me connaître et n'ont jamais vu de moi que l'apparence extérieure et trompeuse, et, pour ainsi dire, le masque de mon caractère. Pour quelques-uns, je suis un homme étrange et fantasque, affectant l'originalité et s'isolant pour mieux paraître, comme si l'orgueil valait quelque chose au prix des langueurs de la solitude. Plusieurs me traitent de misanthrope, et, par ce mot, croient expliquer l'énigme entière de mon existence, comme si la négation pouvait remplir toute une vie. D'autres, plus curieux, me regardent avec intérêt, comme un sujet d'anatomie psychologique, et sous le calme de la surface, aiment à supposer le grondement sourd d'orages lointains. Pour ceux-là, je suis un de ces heureux du monde qui, après avoir respiré toutes les fleurs et touché à toutes les coupes, retombent d'épuisement et de fatigue, et, blasés de jouissances, n'ont que l'ennui pour les préparer à la mort. Les plus nombreux, abusés par le silence et la paix de la vie que je me suis faite, et trouvant dans la théorie des tempéraments l'excuse facile de leurs faiblesses, pensent que j'ai reçu du ciel une nature privilégiée, sorte de sanctuaire impénétrable voué à l'étude, où ne se hasardèrent jamais les échos du monde et le retentissement des passions humaines. Pour avoir su me retrancher dans cette forteresse philosophique dont parle un ancien, je n'ai jamais eu, au dire de ces hommes, ni cœur ni jeunesse, et si ma poitrine a quelquefois battu d'émotion, ce ne peut être que devant une inscription cunéiforme, un manuscrit des Védas ou une édition introuvable du premier Elzevier.

» Je me suis pris souvent à sourire de ces jugements. Mon foyer sans famille, ma gravité naturelle et le peu d'expansion de mes confidences ont pourtant donné lieu de croire à une froideur naturelle, et, en me bien considérant moi-même, je finis par excuser ces imaginations généreuses, qui m'octroient, de par leur bon plaisir, une âme vide et dénuée d'affection. Plût au ciel qu'il en fût ainsi ! plût au ciel que les livres, aujourd'hui seule consolation de ma solitude, m'eussent absorbé tout entier ! Mon cœur de vieillard ne se troublerait pas d'agitations subites, et les regrets du passé n'affligeraient pas à toute heure les derniers instants de ma vie. Malheureusement, ces travaux que l'on se plaît à regarder comme l'éternel aliment de

Digitized by Google

mes facultés, ont été seulement le remède de mes blessures et n'ont pas préservé mon âme d'émotions poignantes et d'amères inquiétudes.

» Je naquis avec un naturel aimant et sympathique ; mais les premiers penchants de mon être furent comprimés outre mesure par le milieu où se développa mon enfance. Quelques jours avant mon apparition dans ce monde, mon père, officier de la marine royale, avait trouvé une mort glorieuse sur son navire, en combattant les Anglais, et je n'avais que deux ans lorsque ma mère, tourmentée d'un mal qu'elle avait rapporté de l'équateur, s'éteignit, triste et désespérée, dans le petit château d'Hautmont, notre patrimoine hérréditaire. A peine ai-je donc connu ces tendresses de la famille qui m'ont paru plus tard, dans le cours d'une vie agitée, les plus célestes délices de la terre. J'avais un tuteur indifférent et froid, qui ne fût point mort de chagrin de porter un troisième deuil, et qui entoura mes jeunes années de toute la sollicitude compatible avec de pareils sentiments. Il m'envoya de bonne heure dans une grande ville commencer mes études. Le vif intérêt qu'il portait à mon instruction était, disait-il, la cause unique d'un tel sacrifice. Peut-être aussi s'emparait-il adroitement de ce prétexte pour se débarrasser de ma présence et jouir plus commodément de l'héritage qu'il me gardait. Je rapportais des champs des habitudes de liberté, d'air et de soleil qui me rendirent douloureuses les premières années de séjour dans la maison où j'étais placé. Adieu les vivifiantes brises du matin, les horizons sans limites, les mille voix des buissons, le bourdonnement des insectes, les nids dérobés dans la feuillée. Bien souvent, pendant qu'on exposait près de moi les beautés de la syntaxe grecque, et que l'on essayait de former nos cœurs à la crainte du barbarisme, je laissais divaguer mon imagination à la poursuite d'un rayon de soleil, d'un coin de ciel bleu, et par une porte entr'ouverte, je contemplais le mouvement des oiseaux familiers becquetant quelques miettes sur le seuil même de ma prison.

» J'aimais le travail, mais le travail indépendant et calme, et l'asservissement à des heures régulières m'était un vrai supplice. Pendant les vacances, je respirais. Avec quelles délices je m'égarais alors sous les vieux chênes d'Hautmont, je revoyais les fontaines coulant sous la mousse, les collines rocailleuses, les pentes arides où le lézard se chauffait au soleil, et je poursuivais dans les hautes herbes le vol fantastique des papillons.

» Déjà, un besoin d'expansion étrange me tourmentait. J'avais des mélancolies inexpliquées, des tristesses sans cause, où j'aimais à bercer mon âme comme au son d'une musique lointaine. Tout ce qui me paraissait une plainte avait pour moi un charme. Le long siffle-

Digitized by Google

ment de l'hiver dans une serrure, la symphonie monotone de la pluie tombant des gouttières, l'écho d'un orgue vulgaire apporté de loin dans le silence d'une salle d'étude, me causaient des émotions inconnues, et assoupissaient mon cœur dans un bien-être maladif.

» J'eus quelques amitiés d'enfance, toutes violentes, exagérées; comme je donnais mon affection entière, j'exigeais une générosité pareille, et je finissais toujours par être dupe. Combien de larmes ignorées m'ont coûtées ces premières souffrances, et que de fois, dans les tourments d'une jalousie précoce, n'ai-je pas senti mon cœur près de se briser. Ces orages me bouleversaient. Je ne les avouais point par crainte du ridicule, et la réserve forcée où je tenais mon âme captive contribua sans doute par dessus tout à m'inspirer cet éloignement du monde qui a fait plus tard le malheur de mon existence.

» Quelques livres qui me tombèrent sous la main développèrent ces premiers germes. Il y a des pages célèbres que je dévorai dans des nuits d'angoisses, cachant ma lecture comme une mauvaise action, et même aujourd'hui, lorsqu'après tant d'épreuves, mes yeux les parcourent encore, je ne puis me défendre d'un secret tressaillement. Faut-il remercier ou maudire ces hommes qui ont donné une formule aux douleurs de notre âge, et leurs éloquentes peintures sont-elles le remède ou l'aliment de nos folies?

» J'arrivai à l'âge où se décide la vie humaine avec des idées complètement fausses, et des chimères dans la tête, au lieu de réalités. L'amitié m'avait paru la plus douce chose, et je m'étais laissé aller à son charme avec tout l'abandon d'une âme jeune et naïve. Mais je ne fus point heureux : les séparations arrivèrent; souvent, après de pénibles scènes d'adieux, je rentrai le cœur gros, et je me demandai ce qu'était la vie sans les doux liens qui la rendent tolérable. Au départ de ceux que j'aimais, j'obtenais des promesses; puis les jours, les mois s'écoulaient sans réponse; tous s'étaient créé des relations nouvelles, tous poursuivaient ce qu'ils appelaient l'avenir; plusieurs avilissaient leur âme à des jouissances vulgaires; pas un ne se rappelait l'absent.

» Cette indifférence me révolta. Trop prompt à généraliser mes sentiments, je tirai d'un fait particulier une loi universelle, et j'admis en principe que l'humanité, obéissant au seul intérêt, n'était point un milieu vital pour une âme généreuse.

» Mes études étaient finies; maître de ma personne et de mes biens, j'étais rentré dans le domaine de mon père, et j'y rêvais une vie libre et laborieuse pour m'indemniser des joies du cœur auxquelles je renonçais par découragement et par lassitude. J'aurais pu chercher une position dans l'Etat, et contribuer, pour ma faible part,

Digitized by Google

à la direction des affaires publiques ; mais, avec les idées pessimistes que je nourrissais, je distinguais partout le mal sous les apparences du bien, et, dans le monde officiel, j'avais vu ou cru voir tant de déguisement et de mensonge, que je m'en écartais avec effroi. Je haïssais d'ailleurs les doctrines de parti pris, les théories de convention, et il me paraissait que m'enrégimenter dans une classe quelconque de fonctionnaires, c'était renier pour jamais mon indépendance et ma personnalité.

» Tel est le sort des hommes qui ont reçu du ciel une organisation trop délicate : le moindre mal les blesse ; ils se l'exagèrent eux-mêmes, et, faisant découler de réalités regrettables une conséquence désespérante, ils tombent, de chute en chute, dans une morne et périlleuse abstention.

» Peut-être aurait-il mieux valu suivre les traditions guerrières de ma famille et chercher la mort sur les traces de mon père. La bravoure ne m'eût pas manqué ; je tenais peu à la vie, et les élans aventureux de mon caractère me poussaient vers les champs de bataille. Par malheur, la réflexion était chez moi aussi prompte que l'enthousiasme ; avec les ardeurs du poète, j'avais la contemplation froide du philosophe. L'éclat de la guerre qui m'éblouissait ne m'empêcha pas de la considérer comme le plus grand fléau du genre humain. Je laissai donc l'épée paternelle se rouiller dans l'inaction, et je voulus me former une vie à part, de méditation et d'étude, au milieu des sites bien-aimés qui avaient enchanté mon enfance.

» J'avais peu de relations. Fatigué des nombreux déboires qui avaient payé presque toujours mes sentiments exaltés, j'espérais endormir mon âme et fuir toute affection pour éviter le regret de la voir brisée. Fabuleuse entreprise ! Je voulais remplacer la souffrance par le néant. Le vide n'est point l'état normal du cœur humain. Ce serait une absurde illusion que l'espérance de comprimer pour toujours l'expansion d'une nature aimante ; régler et conduire ses élans dans une voie régulière serait le plus sage ; mais se poser la négation comme terme suprême et comme suprême récompense d'une vie de luttes, c'est chimère et folie, c'est renouveler le triste rêve des théologiens chinois qui placent le plus haut degré du bonheur dans une béate immobilité. Par cet effort contre nature, l'âme s'use elle-même sans profit. Ce calme apparent, ce n'est pas le sommeil doux et salutaire qui suit le travail et répare les forces ; c'est l'insensibilité factice du patient que l'on assoupit et qui se réveille par la douleur.

» J'enviais souvent le sort de ces hommes dont les années se divisent, pour ainsi dire, par coupes réglées : ils ont l'âge des plaisirs, l'âge du travail et celui de la famille, et ces trois périodes se succèdent sans se nuire, comme les actes nécessaires d'une indispen-

Digitized by Google

sable trilogie. J'aurais donné bien des trésors pour couler ma vie dans ce moule vulgaire, et m'affranchir ainsi des martyres de ma pensée. « Ceux-là sont heureux, disais-je, qui savent absorber tout » leur être dans des occupations étroites et puériles. Toujours capti- » vés par les plus humbles détails de la vie réelle, ils n'éprouvent » pas ces affaissements de l'âme, et cette fatigue des longs rêves. » S'ils ne s'élèvent pas sur les sommets, ils ne sentent pas le vertige » troubler leurs yeux et ne reculent pas effrayés devant la fascination » de l'abîme. Ils ont de petits bonheurs que je ne comprends pas et » dont je souris; mais ce sont des bonheurs sans doute puisqu'ils » en vivent, et, du moins, ils ont pris leur part des tâches de la so- » ciété, et ne passent pas, fardeaux inutiles, sur la terre où leurs en- » fants les remplaceront. »

» Ces réflexions traversaient fréquemment mon esprit sous les ombrages d'Hautmont et me laissaient une impression pénible; mais habitué à regarder l'extérieur avec une indifférence naturelle, je ne m'y arrêtais jamais bien sérieusement. L'énergie, cette qualité si précieuse qu'elle dispense de beaucoup d'autres, faisait défaut à mon caractère. Je poursuivais donc mon œuvre énervante et homicide, croyant tuer à jamais dans mon cœur les aspirations d'autrefois, tandis que je leur préparais, par cette contrainte même, une bruyante et tumultueuse résurrection.

» Pour le moment, toutes les forces vives de mon âme se dépensaient dans une communion intime avec la nature. J'aimais le ciel, les bois, les fleuves d'un amour effréné. Je ne pouvais me lasser d'admirer la prodigalité de vie répandue à pleines mains dans la création; partout, je sentais battre des cœurs, frémir des intelligences; partout, je soupçonnais des mystères. Je comprenais les innombrables formes de la matière, la poésie changeante des saisons. Un détour de chemin éclairé du soleil couchant, une église de village dorée de lumière et projetant son ombre bleue sur la pente d'un côteau, une prairie où les bœufs se retournaient en ruminant pour me voir passer, une rivière bordée de peupliers, où la voix rauque de la pie se mêlait par intervalles au frémissement des feuilles, les mille scènes grandioses ou naïves de la vie rurale m'inspiraient d'incompréhensibles élans et suffisaient à remplir mes heures de solitude.

» Souvent, je partais au point du jour, par une clarté douteuse, sans but déterminé, trempant mes pieds dans la rosée du matin et respirant avec délices les bouffées d'air qui m'arrivaient des gorges boisées. Je surprenais les petites fermes cachant sous un rideau de verdure leurs murailles de terre et leurs toits de tuiles rouges; je cherchais sur la déclivité des collines le sentier frayé par les chèvres; je suivais de l'œil les lourdes charrettes de foin sur la ligne blanche

Digitized by Google

des routes, et plus d'une fois le soir me surprit loin du foyer, sur la lisière d'une forêt ou sur la berge d'un torrent. Je rentrais dompté par la fatigue, emportant à mes pieds un peu de terre de tous les champs où j'étais passé ; je me jetais dans mon lit avec bonheur, et le sommeil me possédait jusqu'au matin. Puis, j'avais mes heures de travail et d'étude. Quand les chemins, détrempés par la pluie, me promettaient une odyssée trop périlleuse, et lorsque je me sentais las de courir par monts et par vaux, je m'enfermais dans ma chambre, et je demandais ma société à mes livres, la préférant de beaucoup à la société des hommes.

» Il y avait à Hautmont une de ces grandes bibliothèques anciennes dont les volumes reliés en peau sont si respectables avec leurs lettres d'or et leurs tranches rouges. Je l'avais bouleversée de fond en comble, j'en savais les rayons les plus écartés. A ces richesses insuffisantes se joignirent des contingents nouveaux, et bientôt j'eus rassemblé autour de moi assez de trésors pour occuper plusieurs vies de Bénédictins ou de bibliophiles. L'extrême mobilité de mon caractère rendait mon travail peu fructueux en en modifiant sans cesse l'objet. Je voulais goûter à toutes les sources, et tantôt je consumais les nuits dans les labeurs d'une érudition stérile, tantôt je m'enivrais de l'harmonie des vers et je m'élançais à la suite des poètes dans les régions de la fantaisie.

» Je voulus connaître les idiomes des peuples étrangers et vérifier si vraiment on gagnait une âme en apprenant une langue nouvelle. Je dis à l'Allemagne : Laisse-moi lire les ouvrages de tes penseurs et de tes philosophes, tes ballades et tes légendes. Je dis à l'Italie : fais résonner à mon oreille tes paroles douces comme la musique, fais-moi descendre avec l'Alighieri les spirales de l'enfer, avec le Tasse conduis-moi devant Nicée et Jérusalem, et prépare-moi, au bord des sources de Vaucluse une place où je puisse écouter Pétrarque. Puis j'étudiai Shakspeare, j'étudiai Milton ; je me pris d'une belle ardeur pour l'antiquité ; comme un docteur du XVIe siècle, je m'intéressai aux interminables disputes des scholiastes et des commentateurs modernes, j'approfondis la mesure d'un vers et la place d'un accent. J'osai même, dans mon audace, m'attaquer à l'Orient ; les caractères nouveaux pour moi des langues sémitiques, les innombrables inflexions de mots ne m'effrayèrent pas ; les guirlandes ponctuées de l'écriture arabe finirent par trouver un sens devant mes yeux, et le Coran me vit plus d'une fois, studieux écolier, façonner ma plume, à défaut de calame, aux élégants caprices de sa calligraphie. Ensuite, il me fallut de vieilles chartes, des parchemins jaunis, des fonds de bibliothèques poudreuses d'où j'espérais voir sortir les fantômes des temps passés. Là encore, beaucoup de mes illusions se

Digitized by Google

dissipèrent ; j'avais rêvé, sur la foi des romans, des siècles de religion sincère et de vertus chevaleresques : je retrouvais dans les manuscrits contemporains des preuves de violence, de corruption, d'impiété non moins révoltantes qu'au temps présent. Je finis par n'éprouver que fatigue et dégoût à secouer toute cette poussière de science humaine ; un moment arriva où les livres ouverts devant moi ne me dirent plus rien, où les lignes dansèrent devant mes yeux comme des caractères magiques ; ma lampe brillait ; la feuille blanche attendait une pensée, et, malgré les efforts d'une élaboration pénible, mon cerveau demeurait infécond. Les pages les plus aimées me paraissaient ternes et languissantes, le vieil homme reprenait le-dessus. Mon ancien fond de mélancolie et de chimères remontait à la surface ; mes élans d'affection, refoulés mais non pas vaincus, faisaient palpiter ma poitrine. Le travail ne m'inspirait plus que le sommeil. J'avais abusé du remède, qui réveillait le mal. Je quittai mes livres.

» Pour échapper aux langueurs d'une vie sans but et tromper l'ennui dévorant dont j'étais miné, je demandai ma distraction aux voyages, et j'espérai trouver sur une terre étrangère le repos d'âme que le sol natal me refusait. Bien souvent, pendant les heures oisives et rêveuses de mon enfance, accoudé sur une fenêtre, j'avais suivi du regard les bandes ailées d'oiseaux exotiques, enviant la rapidité de leur course et l'immense étendue de leurs migrations. Un jour vint où je pris mon vol ; je dis adieu aux sites familiers de mon berceau, et débordant d'espérance, je m'élançai vers les plages inconnues. Heureux si, avec des lieux nouveaux, j'avais pu rencontrer une âme nouvelle et retremper ma nature aux sources des climats lointains !

» Je parcourus les contrées que la raison ou la mode recommande à l'admiration des touristes, et je me fatiguai à gravir toutes les montagnes, à laisser l'empreinte de mes pas aux flancs de tous les glaciers. Je poursuivis le chamois dans les Alpes, l'ours dans les Pyrénées, et les mulets espagnols me portèrent plus d'une fois sur la margelle des précipices. Déjà, premiers termes de mes pèlerinages, les villes d'eaux ne me plaisaient plus. Ce mélange de civilisation et de naïveté déconcertait mes jugements et j'étais las de trouver à côté des majestueuses scènes de la nature les éternels travers et les ridicules de la société. J'agrandis mon essor, je saluai les frontières de la patrie, et je promenai mes inquiétudes sur les terres de plus d'un peuple. L'Allemagne me vit, fanatique admirateur d'un autre âge, poursuivre les siècles passés dans les rues de ses vieilles villes et le souvenir de ses barons dans les châteaux de l'Elbe et du Rhin. Je visitai les rois mages dans leur châsse de Cologne et les solitaires dans la neige du Saint-Bernard. En Italie, je prosternai mon front

Digitized by Google

devant la majesté des ruines romaines, le Colysée imprima dans ma mémoire l'imposante masse de ses arcades ; j'ouvris mon âme à toutes les mélodies de la nature et de l'art. Je vis la semaine sainte à Rome, et, du haut du Vatican, le pape, en bénissant l'univers, me donna sa bénédiction. Puis, ce fut l'Espagne aux brillants caprices moresques, Burgos et Séville, Cordoue et l'Alhambra : je fis retentir sous mes pieds la Cour des Lions, et je demandai aux cloîtres déserts le secret de la vie monastique. Je mesurai de l'œil la hauteur des pics et la voûte des cathédrales. Archéologue improvisé, j'étudiai l'ogive et le plein-cintre, les splendeurs de l'art gothique et les fantaisies du style byzantin. Je comptai les moulures des chapiteaux, les ciselures des corniches, et je passai de longues heures à déchiffrer quelques lettres sur des ruines. Mais ensuite mes yeux se fatiguèrent de tant d'images ; un invincible besoin de repos me saisit, et je connus l'émotion qu'éprouve sans doute l'oiseau de mer emporté par la tempête, lorsqu'il sent ses ailes faiblir et n'aperçoit à l'horizon que l'azur indéfini des vagues. Alors, le voyage ne produisit plus en moi qu'un malaise indescriptible. Martyr volontaire, je me traînais de ville en ville avec indifférence et dégoût. La nouveauté des scènes et des lieux, autrefois rêvée, ne m'était plus qu'une source de lassitude. J'avais trop vu de merveilles, je savais par cœur les galeries de tableaux et de statues, les sites renommés, le meilleur point de vue pour admirer les ruines. Rencontrer partout des visages indifférents, être toujours entouré d'un monde banal de domestiques, de commissionnaires, de maîtres d'hôtel, partager ses repas avec l'étranger douteux, chaque soir rentrer dans une chambre vulgaire et sans souvenirs, foyer qui n'a point ses dieux domestiques, cette existence si variée et pourtant si monotone du voyageur pesait sur mon âme et jetait un sombre voile devant mes yeux. Le bruit des chevaux me devenait insupportable, l'éternelle cloche des tables d'hôte me déchirait l'oreille, et il me tardait d'entendre les guides achever les litanies que je leur payais.

» Dans ces heures de fatigue morale et physique, je me prenais à rêver une vie charmante, vie d'intérieur et de retraite. Je m'élevais, dans mon imagination, un asile bien calme où je plierais mon existence aux douces routines de l'habitude. Désormais, j'avais horreur d'être seul, et j'embellissais mon fantastique ermitage de la présence d'un être aimé. Il me semblait que si le ciel présentait un jour à mes yeux une femme selon mon cœur, je m'attacherais à elle d'un amour immense et désespéré, comme à la suprême ressource, à l'unique espérance de ma vie. Là, mon rêve fermerait ses ailes ; là, ma pensée vagabonde et cosmopolite abaisserait à jamais son vol ; j'entrerais dans la vie réelle, et, fatigué d'errer solitaire et perdu sur des som-

Digitized by Google

mets inaccessibles, je chercherais mon idéal dans la route vulgaire où je ne voyais autrefois que l'indifférence et l'ennui. L'intensité même de l'affection que je portais à un fantôme m'autorisait à croire que, s'il s'incarnait jamais dans une créature vivante, je n'aurais point de peine à lui trouver autour de moi tous les éléments du bonheur humain. J'oubliais que les affections les plus vives deviennent souvent les plus tyranniques et brisent, par leur excès, l'objet même de leur choix.

» Celle que je cherchais m'apparut. Elle s'appelait Aimée. Je renonçai à mes anciennes théories sur la solitude et je succombai au charme. Les conditions secondaires de naissance et de fortune étant équilibrées, je n'eus point de peine à me voir admettre dans sa famille. J'étudiai son caractère, j'observai avec joie la distinction de son intelligence, ses inclinations artistes, la sympathie naturelle qu'elle me témoignait. Je formai les plus riants projets d'avenir, et je crus avoir fixé pour toujours les élans tumultueux de mon âme. Quelques mois après, Aimée portait mon nom.

» Pendant les premiers temps de mon mariage, il me sembla que j'avais remporté une victoire définitive sur les folies de mon caractère. Le vide, qui ne m'avait laissé que l'épouvante et la fatigue après des années de jouissance amère et d'homicide volupté, paraissait être comblé autour de moi. Ma vie avait un but, et mon cœur n'errait point, vaisseau sans boussole, sur les vagues incolores de l'ennui. Cette faculté d'aimer, innée en mon âme et si expansive qu'elle embrassait autrefois la nature entière dans une étreinte insensée, se resserrait, pour ainsi dire, et se concentrait sur un seul être. Si la solitude a ses charmes, elle a surtout de redoutables périls, et bien forte est l'âme qui ne succombe pas à ses perfides séductions. S'isoler du reste des hommes, ce n'est pas vertu, c'est orgueil. Sans doute, il est des organisations délicates, âmes prédestinées au martyre, à qui les relations de la société promettent bien des souffrances; mais la Providence n'a pas voulu, dans sa bonté, que cette douleur fût sans compensation. Elle a créé pour ces âmes fragiles des jouissances inconnues, que ne perçoivent pas les sens grossiers du vulgaire. Mieux vaut donc accepter sa tâche. Vous aurez des amis qui vous tromperont, des espérances qui s'enfuiront sous vos pieds comme une volée d'oiseaux dans les sillons d'automne; où vous aviez compté sur la religion des souvenirs, vous ne trouverez qu'indifférence et dédain, et, peut-être fatigué de vos tentatives, vous replierez-vous sur vous-même comme la sensitive qui se flétrit. Relevez la tête, homme de peu de foi! Quelle étrange hallucination de votre orgueil vous fait donc croire à votre solitude? De quel limon êtes-vous créé pour l'emporter sur les autres hommes, et quelle céleste préro-

Digitized by Google

gative vous a donné le droit de vous former loin d'eux une retraite olympienne d'où vous prenez en pitié la petitesse de vos semblables! Poursuivez votre voyage, pèlerins que découragent les premiers dégoûts de la route. Assez d'autres âmes comme la vôtre, ignorées de vous, vous appellent peut-être sans le savoir, et sacrifient, dans leur isolement, au dieu inconnu que vous servez. Les perfections et les infirmités de la nature ont été réparties à tous, et nul ne doit rejeter sa part du fardeau commun.

» Ces réflexions, qui m'auraient paru un idiome étrange quelques années auparavant, assiégeaient en foule mon esprit quand j'eus donné un cours plus réel à ma vie, et quitté, pour des régions plus humaines, les sphères invisibles où se perdait mon âme dans la tristesse et le néant. Malheureusement, j'avais trop longtemps bercé dans mon cœur la molle sirène qui m'enchantait, cette rêverie égoïste et cruelle, qui, loin d'amoindrir les blessures de mon organisation, les rendait plus vives et plus poignantes. Il n'était plus temps de renaître à une existence nouvelle. Chimérique voyageur, affamé d'air et d'espace, je ne rapportais dans la lutte du monde où j'allais rentrer qu'une surexcitation fébrile et mortelle. Malheur à celui qui retire et contient en lui-même ses facultés d'expansion! car il meurt ou il tue. Etre contre nature, il s'est voulu sevrer d'affections, et l'image du bien, dont il se privait, s'est grandie dans l'absence au lieu de s'anéantir, et lorsqu'enfin, épuisé par la lutte, il aperçoit encore une espérance, il en fait sa boussole unique, sa religion et son étoile. Naufragé que le vent soulève, il se suspend à l'algue fleurie du récif, et l'entraîne avec lui dans sa chute. Plus heureux, s'il avait regagné le port au premier murmure de l'ouragan, et si, résistant à la vague caressante, mais trompeuse, il ne s'était laissé emporter dans les régions de la haute mer.

» Je n'ai point connu les délires et les extases des jeunes unions. L'amour que je portais dans mon âme était profond, mais sérieux et dévastateur. Il ne savait pas les détours du fleuve de Tendre et aurait paru bien sauvage aux héroïnes du Grand Cyrus. Comme je me donnais tout entier à cet amour, je voulais aussi attendre tout de lui, et, au lieu de l'affection calme et paisible qui pouvait embellir nos deux existences, je n'apportais dans la communion de la vie qu'une passion sombre et exclusive, faite pour consumer son objet. Méfiez-vous de ces affections despotiques, plus dangereuses parfois que la haine, tendresses qui pèsent sur l'être aimé et, par leur exagération même, ne le poussent qu'à la ruine.

» Aimée n'était point parfaite : la perfection n'existe que dans l'imagination des poètes. Mais c'était une franche et douce nature, aimante et dévouée, née pour le bonheur et pour un autre amour que

Digitized by Google

le mien. Elle avait reçu cette éducation superficielle des jeunes filles de notre époque, faites pour briller dans la société plutôt que pour embellir la retraite d'un solitaire; mais elle tempérait, par sa bonté et par l'exquise sensibilité de son âme, ce qu'il y avait de mondain dans les grâces de sa personne. Imagination poétique, éprise comme moi des beautés de la nature, mais avec plus de naïveté et de fraîcheur, elle aimait deux arts que j'adore, la musique et la peinture. Je ne vous ai pas parlé de sa personne physique. Les charmes de la matière sont peu de chose puisqu'il n'en reste plus de trace sous le tombeau.

» Les journées d'Aimée, comme les miennes, se partageaient entre les devoirs du monde où j'étais rentré pour elle et par elle, quelques relations d'amitié d'enfance, nos interminables causeries, et ses occupations favorites, l'aquarelle et le piano. J'avais rapporté de ma vie de garçon une répugnance instinctive contre le piano, et je le considérais comme le fléau des grandes villes. J'avais été tant de fois rappelé de mes rêves, arrêté dans les courses vagabondes de mon imagination par le bruit de mains inhabiles martelant des variations éternelles! Mais Aimée avait su me réconcilier avec cet instrument comme avec le monde. Etre tout de sentiment et de poésie, quand elle s'asseyait à son clavier, et quand les notes blanches et noires s'abaissaient et se relevaient tour à tour sous le vol étincelant de ses doigts, il me semblait que les portes dorées de l'illusion se rouvraient devant mes yeux, et j'écoutais dans une sorte d'anesthésie, en même temps pénible et voluptueuse, les ondoyantes rêveries de la poésie allemande. Cette époque est aujourd'hui bien loin de moi, et pourtant ces heures de bénédiction et d'harmonie m'ont laissé de si profonds souvenirs, que souvent encore, pendant le silence de mes nuits de travail, je crois entendre un essaim de mélodies tristes et languissantes voltiger comme des ombres sur le piano abandonné, et je relève la tête pour prêter l'oreille à ces mystérieux concerts.

» Pendant l'été, nous faisions ensemble de longues promenades à cheval. C'était un bonheur pour nous, lorsque, fuyant la ville, nous commencions à disparaître dans les chemins creux, sous la voûte des arbres, ou que nous suivions, parmi les saules et les osiers, les berges escarpées de la rivière. C'est dans ces moments surtout qu'Aimée était belle. La fraîcheur de l'air des champs animait son teint et donnait plus de vie à son regard. Elle semblait boire avec délices ces émanations vivifiantes, se nourrir d'air et d'espace; oiseau voyageur, on eût dit qu'elle avait hâte de savourer toutes les pures jouissances de la nature pour replier son aile et puis mourir. Bien souvent, nos conversations ayant prolongé la promenade outre mesure, le soir nous surprenait loin du château, et nous voyions les ful-

Digitized by Google

gurantes clartés du ciel s'éteindre dans la brume des vallées. La ville dentelait l'horizon de ses flèches et de ses dômes, nous pressions le pas de nos chevaux et nous passions comme l'ombre entre les chênes et les buissons. Alors Aimée ressemblait à une princesse de ballade allemande, chassant le cerf ou le sanglier près des tours d'un comte palatin.

» Nous avions résolu un difficile problème : nous trouvions la poésie dans le mariage, et il ne dépendait plus que de moi de conserver longtemps ces éléments de bonheur. J'y réussis pendant plusieurs mois ; je m'abandonnais sans arrière-pensée à cette existence nouvelle qui me semblait être une résurrection. Je me sentais vivre dans une autre vie et mon cœur battait dans un autre cœur. Cette situation de calme n'eut pas une longue durée. J'allais porter la peine de mes chimères et de mes folies ; déjà un trouble inconnu se glissait comme un serpent sous les fleurs de ma vie présente. Inhabile à trouver des souffrances réelles autour de moi, j'en portais le germe dans mon sein, et le bonheur que j'avais rêvé devait ressembler à ces fruits fabuleux du lac Asphaltite qui ne laissaient que des cendres dans la bouche du voyageur. Mon front était devenu plus sombre et plus sévère ; ma parole, difficile et embarrassée ; je sentais des caprices de solitude et de retraite : la jalousie m'avait mordu au cœur.

» Les succès qu'Aimée obtenait dans le monde par les grâces de sa personne et de son esprit, me causèrent d'abord d'intimes jouissances d'amour-propre. Dès que l'hiver dépouillait nos arbres et assombrissait nos horizons, nous rentrions en ville, et il n'était pas de réunion élégante où l'on ne se fît un devoir de nous inviter. Cette vie était contraire à ma nature et semblait bien étrange à un solitaire ; mais j'en prenais mon parti sans trop de peine, et j'étais largement indemnisé de mes ennuis par les murmures flatteurs accueillant d'ordinaire, dans les salons les plus brillants, celle que j'étais fier d'entendre annoncer sous mon nom. A la clarté des flambeaux, au milieu des fleurs et des glaces, sous ses parures simples, mais distinguées, le visage d'Aimée resplendissait d'une beauté souveraine, et je recueillais avidement tous les regards concentrés sur elle. Pourtant ces hommages frivoles, ces triomphes constants, finirent par me lasser. Il me semblait qu'Aimée attachait trop de prix à une dentelle, à un collier de perles, à un nœud de ruban ; que le retentissement d'une musique voluptueuse produisait sur tout son être un ébranlement dangereux ; qu'elle préférait ces heures si variées, mais si vides, à nos simples entretiens dans le parc d'Hautmont, demeurés dans mon souvenir comme l'idéal d'un bonheur passé. Quand le bruit des pas agitait le parquet, lorsque les têtes rayonnantes et fleuries tournoyaient devant moi dans une harmonieuse cadence, je

Digitized by Google

suivais avec anxiété, au milieu des groupes, le souriant visage d'Aimée, et je ressentais des émotions inexpliquées en la voyant tourbillonner au bras d'un inconnu. La froideur avec laquelle j'accueillais les plus brillants cavaliers me donna une réputation de brusquerie qui me froissa; les visites devinrent plus rares; les nouveaux liens, si légèrement renoués, se brisèrent; je vis diminuer les invitations. Alors je prolongeai notre séjour dans les champs. Le mécontentement visible qu'éprouvait Aimée de ces velléités de solitude m'effraya et me fit penser que si je voulais conserver son cœur sans partage, il fallait l'arracher sans merci à l'atmosphère tiède et languissante des salons, l'écarter des plaisirs qui la captivaient, et, pour l'abriter des orages de la passion, l'enfermer à Hautmont comme une plante dans une serre.

» Avec son caractère facile, Aimée n'eut point de peine à se créer des compensations. Elle aimait le monde par élégance naturelle, par tradition de famille, mais n'avait point cet amour effréné du luxe et de l'éclat qui ternit si souvent les plus nobles cœurs de femmes. Elle parut s'habituer à la retraite, donna un plus libre essor à ses inclinations artistiques, se mit à chérir ses fleurs avec passion, et retrouva les joies du passé dans le sentier que nous avions déjà battu. Mais comme il est impossible que l'âme la mieux trempée ne soit pas alanguie par l'isolement, Aimée avait parfois des tristesses qui me brisaient, et des regrets comprimés dont je dévorais le silence avec amertume.

» Le monde, qui saluait Aimée de ses plus gracieux sourires, l'oublia bientôt. Dans les plaisirs d'une société frivole, rien ne passe plus vite que le souvenir d'un absent. A la campagne, nous recevions très peu de monde, et pour cause. Perdu au milieu des bois, le château d'Hautmont semblait se refuser de lui-même aux visites et se trouvait éloigné des grandes voies de communication.

» Il y avait pourtant à quelque distance une habitation ancienne, mais délabrée, connue sous le nom de la Motte, où vivait, devenu à moitié paysan, avec sa femme et un domestique, un vieux chevalier de Saint-Louis, qui portait le titre de comte. Il avait servi dans les armées du roi à l'époque où mon père était sur l'escadre, et bien que les hasards de la guerre ne les eussent jamais rapprochés, cette simple coïncidence ne tarda pas à rendre plus intimes les relations de simple politesse que nous avions nouées dans le principe. Ce vieillard, dernier représentant d'une société qui va s'éteignant chaque jour, retrouvait à l'aspect de la belle visiteuse que j'amenais parfois à sa femme, les grands airs de l'ancienne cour et la galanterie traditionnelle chez les gentilshommes français. Le baron, son fils, faisait beaucoup de bruit dans les salons où j'avais traîné si longtemps mes dé-

Digitized by Google

pits à la suite d'Aimée. C'était un homme du meilleur ton, et j'emploie cette expression à dessein, car il avait tous les défauts et toutes les qualités qu'implique d'ordinaire cette expression. On ne pouvait pas dire qu'il manquât d'intelligence; il parlait avec élégance et facilité, ne laissait jamais languir la conversation, et savait habilement déguiser, sous un flot d'harmonieuses paroles, le peu de fond de son esprit. Il avait sur toutes choses des connaissances superficielles, mais il possédait le merveilleux talent d'en tirer le meilleur parti, et de passer aux yeux du vulgaire pour un homme d'une véritable distinction. Nature froide avec des dehors sympathiques, réservé et cérémonieux, il séduisait ceux qui s'arrêtent à l'enveloppe sans pénétrer l'essence même du caractère. Je lui reprochais une coquetterie presque féminine, et, de fait, la coupe d'un col et le nœud d'une cravate devenaient pour lui des affaires d'Etat. En un mot, c'était un cavalier parfait.

» A l'époque où, mêlé à contre-cœur aux plaisirs de la société, je m'étais vu initier malgré moi au secret de ses petites chroniques, j'avais entendu prononcer plus d'une fois le nom du baron, à propos d'un brillant mariage annoncé par les mille bouches des confidents officieux; puis ces bruits étaient tombés d'eux-mêmes, et comme je n'avais pas assez fait l'apprentissage du monde pour m'intéresser aux affaires d'autrui, je ne m'en étais plus occupé.

» D'ordinaire, le baron, livré avec toute la fougue apparente de sa nature aux entraînements de la vie, faisait à la Motte de très rares apparitions. Il saluait ses parents, leur racontait d'un ton léger les événements des dernières soirées, jetait quelques mots de politique avec des réticences de diplomate, et avait hâte de faire atteler pour rentrer au plus vite au foyer d'agitations et d'intrigues qu'il regardait comme son élément.

» Après notre retraite à Hautmont, il me sembla que ses visites devenaient plus fréquentes; mais je n'en éprouvai d'abord aucun ombrage. Pénétrante et vive, Aimée avait parfaitement saisi autrefois les ridicules frivolités de ce caractère, et l'avait même finement raillé devant lui et devant moi, en plusieurs rencontres. Elle l'appelait son journal de modes, parce qu'il venait régulièrement, une fois par mois, avec une scrupuleuse recherche de toilette, lui présenter ses hommages. Cette définition me suffisait, les journaux de modes m'ayant toujours paru d'une innocence parfaite, ce qui est probablement une erreur. Cependant, à la longue, dans notre désert, ses assiduités me déplurent. Sous les allées de notre parc où je le promenais quelquefois causant de tout, et l'écoutant fort peu, il me semblait surprendre entre Aimée et lui un secret qu'ils étaient seuls à connaître, et dont la seule pensée mettait mon cœur à la torture. Je

Digitized by Google

devins méfiant ; je le traitai avec froideur ; sa politesse ne se découragea point, seulement il fut moins expansif auprès de moi, et garda pour Aimée ses plus délicates conversations et ses plus sympathiques sourires. Aimée l'écoutait avec complaisance : je ne me possédais pas. Quand il lui débitait sur la terrasse, devant une corbeille de fleurs, je ne sais quel mélancolique verbiage sur l'azur et les étoiles, je sentais de terribles envies de lui adresser une déclaration moins romantique, mais plus précise, et de lui interdire à jamais la grille de mon jardin. Un éclair de raison, le sentiment des convenances sociales me retenait, mais je n'avais plus la tête à moi.

» J'avais remarqué une bizarre coïncidence ; presque toujours, dans la semaine qui suivait la visite du baron, Aimée se retirait dans sa chambre pour écrire. Plusieurs fois, je trouvais ses lettres posées négligemment sur une table. Elles étaient adressées à des amies d'enfance, et le plus souvent à une jeune fille vaine et frivole comme le baron, et pour qui Aimée, par suite de l'inexplicable caprice des affinités naturelles, éprouvait, malgré la supériorité de son esprit et les tendances opposées de son caractère, une véritable sympathie. Aimée se contentait de m'expliquer ces fréquentes correspondances par les interminables loisirs de la solitude, et j'essayais de me satisfaire de cette raison. Mais pourtant ces lettres m'impatientaient. Autant que ma mémoire pouvait me le rappeler, le nom de cette jeune fille s'était trouvé mêlé, dans les commérages de salon, à je ne sais quelle intrigue fort innocente d'ailleurs, mais dénotant une âme romanesque et un certain fond de vanité. J'eus la folie de soupçonner qu'Aimée, en qui l'éloquence verbeuse du baron éveillait peut-être des sentiments inconnus, avait choisi cette tête légère pour confidente de ses erreurs. J'aurais pu faire une supposition plus naturelle et plus raisonnable : je ne la fis pas. Je retournais dans mes doigts ces missives mystérieuses, j'avais des tentations horribles de briser le cachet qui s'opposait seul à la révélation de l'énigme, et, pour revenir au sentiment de ma dignité, il me fallait des efforts surhumains.

» A mes premières questions, Aimée répondait par un sourire : « Vous êtes bien curieux, disait-elle, d'épier une correspondance » entre deux amies de pension. Quel pénétrant diplomate ! » Je souriais aussi, mais je gardais mes craintes, et j'avais des moments d'inexprimable angoisse. Les visites du baron semblèrent se ralentir ; mais il était plus sérieux, et son esprit paraissait trouver moins de ressources pour les brillants feux d'artifice de sa conversation. J'eus peur de ce changement. Dès l'heure où je distinguai quelque chose de sérieux dans un homme que j'avais considéré jusqu'à ce jour comme la frivolité même, je me crus perdu. Malheureusement je

Digitized by Google

comprimai mes inquiétudes en moi-même. Redoutant un trop grand éclat, je n'osai même pas aborder la question; les théories pessimistes de ma jeunesse retrouvèrent leur empire : je voulus me créer une âme indifférente à l'injustice du sort, et affaiblir cet amour dont l'excès empoisonnait ma vie. J'étais devenu sombre et rêveur, je courais les champs toute la journée, j'essayais d'endormir mes craintes dans le mouvement et l'agitation, lorsqu'une circonstance presque insignifiante renouvela tous mes supplices et décida pour jamais de ma destinée.

» Vers la fin du mois de septembre, j'étais parti pour la chasse, afin d'échapper à mes inquiétudes et de me fuir moi-même. La course fut longue et pénible; j'aimais ces fatigues du corps qui me paraissaient dompter la douleur, et une sorte de fièvre d'indépendance me saisissait dès que je pouvais respirer l'air à pleins poumons, et me frayer un passage à travers l'inextricable fouillis des arbustes. J'avais battu sans trop de succès un vaste plateau souvent exploré, et le jour disparut quand j'étais encore très loin du logis. Comme je prenais le parti de la retraite, de larges gouttes de pluie commencèrent à tomber; je hâtai le pas en évitant de mon mieux les ruisseaux et les fondrières, et, au détour d'un chemin, je vis poindre à l'horizon la lumière des fenêtres du château étincelant comme une étoile sur la masse noire des chênes. On eût dit un phare au milieu des brumes du lointain. Un sentiment de bien-être s'empara de moi à l'aspect de cette clarté solitaire qui veillait au loin comme un œil ouvert sur le silence et le repos des champs. La route fut dévorée en quelques minutes; bientôt je faisais grincer sur ses gonds la grille du parc et je montais l'avenue. En passant devant la fenêtre du salon, les rideaux écartés me permirent de jeter un coup d'œil à l'intérieur. Un feu vif et pétillant de branches sèches flambait dans la cheminée, projetant sur les vitres ses ombres et ses reflets fantastiques; la lampe était posée sur la console; Aimée, assise et tournant le dos à la croisée, jouait avec un écran, et vis-à-vis d'elle, parlant avec feu, gesticulant dans son fauteuil, je reconnus l'homme que je craignais.

» Je me délivrai de mon fardeau et j'entrai. Je dus essuyer de la bouche d'Aimée un feu roulant d'affectueux reproches, et mille railleries innocentes sur mes fantaisies de Nemrod. Le baron, fidèle à sa politesse banale, me donna une poignée de main qui me fit frémir comme si j'avais serré dans mes doigts la peau d'un serpent. La conversation se renoua mobile et changeante. Aimée avait une liberté d'esprit qui m'étonnait. Pour moi, j'étouffais dans le salon. Les yeux fixés sur les capricieuses flammèches qui déroulaient leurs langues bleuâtres autour de l'écorce du chêne, je ne pouvais rattacher deux

Digitized by Google

idées ensemble. Je donnai un prétexte et je sortis. Mon visage était en feu, mon cœur battait avec violence ; je m'égarai dans les allées du parc sans savoir où j'allais.

» Le vent froid, les gouttes de pluie me fouettaient la figure, et je les recevais avec délices, comme pour éteindre le sang qui bouillonnait dans mes tempes. Le sol détrempé par les eaux cédait sous mes pas, et entravait ma course ; mais je ne sentais rien, je ne voyais rien, marchant devant moi comme un insensé et livré aux plus étranges agitations. Je tombai de lassitude sur un banc.

» Bien des fois j'avais moi-même, vers le soir, au retour d'une grande chasse, reçu l'hospitalité au château de la Motte. La visite du baron n'avait rien d'insolite; mais dans l'état de surexcitation où je me trouvais, je ne pouvais expliquer sa présence que par une trahison. Dire toutes les pensées qui se croisèrent dans ma tête pendant cette soirée fatale me serait impossible. Tel est le plus redoutable effet des passions qu'elles faussent le jugement et livrent la raison sans défense à tous les égarements du cœur. Je connaissais l'âme fière d'Aimée, et cette fierté m'interdisait tout soupçon ; mais je ne pouvais lui pardonner d'être belle, aimable, rieuse pour un autre que pour moi. Chacune de ses plaisanteries me revenait à la mémoire, pénétrante comme une lame d'acier. Je ne me demandais pas si moi-même, à l'instant, pour obéir aux simples exigences de la politesse, je ne traiterais pas une femme étrangère comme elle accueillait le baron : son sourire me paraissait un larcin, et je me croyais arrivé au moment où une résolution héroïque pourrait seule rendre la tranquillité à mon âme.

» La nuit était noire et pluvieuse ; les arbres verts, secoués par le vent, jonchaient le sol de leurs fruits, l'humidité ruisselait du tronc des chênes ; un frisson parcourut ma chair et m'éveilla de ma torpeur. Comme je regagnais le château, j'entendis le roulement d'une voiture au bas de la côte : le baron avait terminé sa visite. Je rentrai froid et silencieux, et, pendant toute la nuit, je ne pus réussir à fermer l'œil. Mille partis se présentèrent à mon esprit. Congédier le baron était violent et ridicule : je voulais à tout prix éviter les scènes de mélodrame. Je résolus de faire un voyage et d'emmener Aimée dans le Nord.

» Si l'on m'avait dit qu'Aimée songeait à trahir ses devoirs, cette révélation m'eût semblé un blasphème, et malheur à celui qui en aurait souillé mon oreille ! L'élévation de son caractère, sa franchise avec moi, le peu de mystère dont elle envoloppait ses entrevues avec le baron, écartaient jusqu'à l'ombre d'une imputation calomnieuse. Mais que m'importait une fidélité légale si je ne possédais plus son cœur ! J'ai été longtemps à savoir si Aimée éprouvait pour le baron

Digitized by Google

je ne dis pas de l'amour, mais seulement de la sympathie et une sorte de penchant. Sans doute je l'avais contemplée souvent, seule et rêveuse, accoudée sur sa terrasse au milieu de ses fleurs et laissant errer ses yeux à l'aventure, comme si son âme n'en réglait plus la direction, et, dans les inquiètes agitations de mon cœur, j'avais cru deviner un but à ses regards, assigner un terme à ses désirs..... Et pourtant il était bien naturel que, dans un château perdu au milieu des champs, n'ayant guère d'autre société que les oiseaux du ciel, une femme jeune et vive, avec un grain de poésie dans la tête, s'abandonnât parfois à cette somnolence intérieure que favorisent les spectacles de la nature et les langueurs de la solitude. Mais s'il est vrai qu'Aimée ait ressenti comme une amitié passionnée pour le baron, si elle a tressailli au roulement de la voiture dans l'avenue, si sa jolie main blanche a frémi en se reposant sur le bras de cet homme pendant qu'auprès d'eux je dissimulais sous un enjouement forcé ma jalousie et mes tourments, la faute en est à moi seul. C'est moi qui, en arrachant mon Aimée au monde, qu'elle enchantait de sa beauté et de sa grâce, en l'exposant à l'influence d'une vie morne et contemplative, avais peut-être jeté dans son âme le besoin d'émotions inconnues, et creusé l'abîme où devait s'anéantir notre bonheur.

» Aujourd'hui que le temps a refroidi mon exaltation, je reconnais le vrai, et je sais me juger moi-même avec une juste sévérité. Mais quelle raison ferait entendre sa voix dans une âme que la passion a troublée ? J'essayais de m'arracher à mes préoccupations, et le mal continuait à me ronger le cœur. Le triste état où était plongée mon âme se trahissait au dehors par un malaise physique. Une ardeur fiévreuse agitait mon sang, et, au milieu des conversations les plus animées, des tristesses subites m'envahissaient, arrêtaient la parole sur mes lèvres, et faisaient pâlir mon visage. J'aurais voulu obtenir d'Aimée une explication ; mais, ennemi du bruit et de l'éclat, je redoutais les abords d'un pareil sujet, et tout mon courage hasardait seulement des insinuations timides, des mots à double sens qui n'eurent jamais de réponse.

» Aimée n'avait pas laissé que de soupçonner les changements qui s'étaient faits en moi. Je n'apportais plus auprès d'elle que des manières gênées et contraintes, ou des élans d'une exaltation étrange, auxquels succédait la plus désespérante froideur ; mais elle se méprit complétement sur les causes de ma manière d'être. Mon grand défaut vis-à-vis d'elle avait été de contenir avec trop de rigueur les sentiments qui débordaient dans mon âme. Soit réserve naturelle de mon caractère, soit crainte de renverser d'un souffle trop violent cette fleur délicate et fragile, je l'avais aimée d'un amour muet et respectueux. Nul ne détestait plus que moi ces images ambitieuses, ces

Digitized by Google

romanesques hyperboles qui sont le jargon traditionnel des affections fardées. Aimée prit mon silence pour de la froideur ; elle connaissait l'amour par les livres, et par les livres elle savait qu'aux premiers enthousiasmes succède le découragement. M'ayant cru indifférent dès le principe, elle ne s'étonnait pas de me voir souvent sombre et sévère après une année de vie commune. Je comprenais, à mille signes à peine perceptibles, qu'une révolution s'opérait en elle. Ses illusions de jeune fille étaient déçues ; au sortir de sa famille, elle avait rencontré une tendresse aussi profonde, mais aussi calme en apparence et plus tyrannique. Bien qu'elle aimât le monde modérément, la solitude que je lui avais faite ne lui pouvait suffire. L'ennui s'infiltrait dans son existence. Je la voyais revenir avec une sorte d'ardeur désespérée aux pratiques de la religion et se captiver de longues heures sur ses dessins ou ses livres, comme pour échapper aux tortures de sa pensée.

» Ce fut avec une véritable joie qu'elle apprit ma résolution. Le voyage, c'était l'inconnu. C'étaient encore les émotions des jours passés renaissant aussi vives et aussi puissantes devant les beautés d'une nature lointaine. Partir, c'était renaître à l'espérance et à la vie. Cette impression était naturelle ; mais mon âme inquiète cherchait une autre explication. Tout entier à mon éternel cauchemar, je voyais dans cette joie même la justification de mes craintes et la sanction de ma cruelle prévoyance. Sans doute, pensais-je dans mon aveuglement, ce départ est pour elle l'heure d'affranchissement et de salut. Son cœur honnête et fidèle, révolté de l'affection étrangère qui s'est glissée dans ses plus secrets replis, voit approcher avec bonheur l'instant qui brisera ses liens fragiles pour la rendre à mon amour et à son devoir.

» Le baron vint nous faire sa visite d'adieu ; il fut aimable et mélancolique, mais je ne pus lire sur son visage impénétrable si la politesse ou le cœur avait dicté ses regrets. Quelques jours plus tard, nous partions pour l'Allemagne. Un de mes oncles, vieil officier bavarois au service de la France, m'avait laissé un modeste héritage dans les belles et pittoresques régions du Schwartzwald. C'était une ancienne habitation seigneuriale démantelée par bien des guerres depuis le temps de Rodolphe de Hapsbourg. La plus grande partie du château était ruinée et n'était plus marquée sur le sol que par un pavé de pierres énormes entre lesquelles poussaient quelques brins de gazon. Une aile seule était demeurée intacte, et, grâce aux réparations que n'avait pas ménagées mon oncle, elle se trouvait parfaitement appropriée aux besoins de la vie moderne. Bâtie sur des rochers de basalte, elle voyait le Rhin dérouler à ses pieds sa nappe d'argent, et de ses grandes fenêtres sculptées l'œil se reportait au loin sur les

Digitized by Google

masses noires de la forêt, les villages éparpillés dans la plaine, et les tours posées en sentinelle sur le sommet des montagnes. J'avais déjà visité à deux reprises ces beaux lieux peuplés de poétiques légendes, et, pendant bien des soirées, en écoutant sur la terrasse l'éternel récit des campagnes de mon oncle, mon imagination s'envolait loin de ses champs de bataille, et je rêvais une existence de calme et d'affection dans ces ruines chevaleresques.

» C'est là que je voulus abriter le repos d'Aimée et le mien. J'oubliais que les plus beaux sites sont impuissants pour le bonheur de l'homme quand il porte en lui-même l'impérissable germe de ses souffrances, et que rien n'est changé si lui-même ne change pas.

» Depuis la mort de mon oncle, le Steinberg n'était plus habité que par un fermier, ancien soldat qui se reposait de ses guerres au milieu de sa famille et de ses fleurs. C'était une simple et franche nature allemande, intelligence peu ouverte, mais cœur expansif et physionomie à conquérir au premier abord une confiance complète. J'expédiai à ce brave Max des ordres très pressants, et l'excellent homme, jaloux de faire reluire, s'il était possible, le blason effacé de son maître et de rendre au Steinberg son éclat passé, redoubla d'exactitude et de soins pour recevoir dignement sa nouvelle châtelaine.

» Je ne sais si, dans les premières années de la vie, une lumière surnaturelle éclaire les objets qui frappent nos yeux, mais toujours, quand j'ai revu, dans un âge plus avancé, des lieux dont je conservais la mémoire, la réalité s'est trouvée inférieure à l'image empreinte au fond de mon âme. Lorsque j'évoquais par la pensée les scènes de mon séjour au Steinberg, mes promenades dans les bois, mes longues conversations avec le major à la clarté des étoiles, au bruit des flots du Rhin qui rejaillissaient en étincelantes paillettes, la ruine subissait dans mon imagination une splendide métamorphose et se parait des plus riches ornements de ma fantaisie.

» Quand j'arrivai au Steinberg avec ma jeune compagne, l'aspect morne du vieux château nous saisit. Le ciel n'avait plus ses belles teintes limpides et transparentes des régions méridionales, les rochers découpaient tristement leurs dentelures anguleuses sur les nuages, et les grandes murailles nues, que déparait le plâtrage des ouvriers modernes, s'élevaient sans majesté et sans prestige, comme un tombeau profané. Un pressentiment lugubre me traversa l'esprit, et je compris en un clin d'œil, au regard que lançait Aimée sur la masse noire des ruines, qu'une impression pareille l'avait émue. Cette fleur du Midi frémissait instinctivement sur sa tige au premier baiser des brumes du Nord.

» Nous trouvâmes à la porte du château le vieux Max avec sa

Digitized by Google

femme et sa petite fille, grosse enfant blonde à l'œil bleu, qui nous firent, à eux trois, les honneurs d'une réception solennelle. Le pauvre uhlan à moustache blanche ouvrait de grands yeux pour contempler ma belle voyageuse qui, selon son usage, le salua d'un charmant sourire, et par cette générosité inattendue, s'acquit d'impérissables droits à son dévouement.

» Pendant le voyage, Aimée s'était montrée presque toujours gaie et affectueuse. Attentive à la variété des spectacles qui défilaient sans relâche devant nos yeux, elle semblait prendre un plaisir réel à ce mobile panorama. Ses instincts d'artiste, qui ne l'abandonnaient jamais, lui faisaient saisir au vol les sites les plus remarquables, et son œil devinait avec la clairvoyance de l'aigle les aiguilles des cathédrales noyées encore dans les brouillards bleus du lointain, les clochers rustiques s'élevant comme la prière au milieu des blés, les tours féodales recueillant le soleil sur les aspérités de leurs ruines, et l'éclatant miroir des rivières scintillant parmi les grands arbres. Quelquefois cependant, un nuage de tristesse apparaissait sur son front, et c'en était assez pour remuer dans mon âme le fiel des mauvaises pensées; mais cet éclair passait vite, et la sérénité reprenait le dessus. Pour moi, je m'abandonnais à la rapidité de la course avec une sorte d'indifférence voluptueuse, comme l'homme qui se croit en rêve précipité du haut d'une tour, et qui traverse l'espace avec une anxiété mêlée de jouissance et d'effroi. J'avais donc enfin remporté la victoire, j'avais brisé tous les liens qui pouvaient enchaîner Aimée à d'autres âmes que la mienne. Désormais, elle était toute à moi seul, et, dans ma jalousie insensée, je l'emportais avec une joie de bête fauve vers la solitude où je voulais m'ensevelir avec elle. Ce despotisme de l'affection vous effraye peut-être, et vous avez raison; mais, dans ma folie, je ne pouvais comprendre un autre amour.

» Le premier mois de notre séjour au Steinberg s'écoula sans trop de peine. La nouveauté des sites charmait l'âme impressionnable d'Aimée. Malgré sa vivacité méridionale, elle avait toujours senti une certaine inclination vers la poésie allemande, et quand je lui traduisais les fantastiques ballades de Bürger ou les rêveries de Gœthe, il lui semblait que c'était là sa littérature et l'harmonie qui résonnait le plus doucement à son cœur. Chaque jour, nous visitions quelque merveille inconnue dans les environs du château; ici, c'était une chapelle isolée sur un piédestal de roche; ailleurs, un écho célèbre; plus loin, la forteresse démantelée d'un burgrave, et chaque pierre avait son histoire, chaque débris racontait sa tradition de guerre et d'amour. L'album d'Aimée s'enrichissait de paysages, et le mien de chants populaires, dont j'essayais de pâles et ternes imitations.

» Cependant approchait l'hiver avec son cortége de désenchante-

Digitized by Google

ments et de tristesses ; le ciel s'obscurcissait de nuages ; les grandes volées d'oiseaux voyageurs passaient dans les hauteurs de l'espace, cherchant un soleil plus doux et des contrées plus hospitalières ; les lignes de l'horizon disparaissaient dans les brouillards du fleuve, la terre, gelée et rigide, se durcissait sous nos pieds comme une dalle de marbre, et, le matin, à mon lever, une épaisse couche de glace, étoilant mes vitres de ses brillantes arabesques, me dérobait la vue des objets les plus voisins. Je me pris à aimer d'une ardeur étrange les sites désolés qui m'environnaient. Le froid déjà vif et piquant me réveillait comme une brise salutaire ; j'aimais à surprendre le soleil émergeant à peine de son lit de vapeurs, et, à ses pâles clartés, je parcourais avec le vieux Max les pentes abruptes de la colline ; tantôt, j'épiais les troupes d'oies sauvages qui fendaient l'air de leurs ailes grises en jetant à la montagne leurs adieux retentissants ; tantôt, je je me perdais dans une contemplation muette ; je reprenais, pour ainsi dire, possession de la nature, et je sentais les émotions des jeunes années se réveiller au bruit des arbres du Schwartzwald dont le vent du nord m'apportait les échos lointains.

» Aimée ne paraissait point malheureuse de sa nouvelle existence. Sa bonté inaltérable, l'élégante affabilité de ses manières lui avaient en peu de jours gagné le cœur des personnes qui l'entouraient. Max se serait fait tuer pour elle, et ne parlait de sa jeune maîtresse qu'avec un enthousiasme naïf.

» Nous passions des soirées délicieuses dans notre salon bien chaud, pendant que le givre fouettait nos fenêtres et faisait frissonner les branches avec un bruit de vagues houleuses. Le calme, la régularité de notre vie semblaient redoubler l'activité du sentiment, et je me croyais enfin parvenu au terme désiré de mes agitations et de mes songes. Mais il y a sur la terre étrangère je ne sais quelles délétères influences qui n'épargneront jamais personne. Dans les accès d'une misanthropie aveugle, on peut rêver les joies amères de l'exil et se créer l'illusion d'un bonheur tout personnel, affranchi des mille chaînes qui nous rattachent au sol natal. Mais quand les frontières ont disparu derrière un rideau de montagnes, quand de nouveaux idiomes résonnent sans cesse autour de nous, quand la douce langue maternelle n'arrive plus à nos oreilles que défigurée par des bouches étrangères, nous comprenons toute la grandeur du sacrifice, et un malaise invincible paralyse l'exercice de nos facultés.

» Alors ce sont des langueurs sans nom, de tristes et perpétuels souvenirs. Les jours deviennent des siècles ; le temps, si rapide à ravir ce que nous aimons, semble avoir laissé tomber ses ailes, et l'on dirait que la vie s'échappe heure par heure, comme une vague à travers les mailles d'un filet. Je ne tardai pas à subir, sans en avoir

Digitized by Google

conscience, les premières atteintes du mal. Bientôt même elles se précisèrent ; mais, habitué aux caprices de ma nature, je les pris pour une nouvelle phase de ma vie intérieure, et je les cachai à ma compagne de solitude. Hélas ! mes révélations étaient inutiles. Le fléau invisible allait s'étendre sur elle et l'envelopper.

» La température était devenue très rigoureuse ; le Rhin charriait des morceaux de glace ; un épais tapis de neige relevait de ses lignes blanches les sombres corniches du Steinberg et, confondant les teintes variées de l'horizon, en dérobait les détails sous un voile de désespérante monotonie : le soleil ne se montrait plus qu'à de longs intervalles, et si parfois un pâle rayon perçait les nuages, c'était pour faire étinceler au loin les pics éblouissants des montagnes. Par une après-midi glaciale, Aimée, dont les inquiétudes commençaient à se trahir, voulut hasarder quelques pas autour du château. Elle jeta sur ses épaules un manteau de fourrures, posa sa main sur mon bras et nous sortîmes. Il y avait à vingt mètres de l'aile habitée du Steinberg un pan de ruines sur lequel une cigogne avait fait son nid et que nous visitions dans nos promenades. Aimée s'intéressait à cette famille voyageuse et se plaisait à considérer sa retraite. L'habitude ou le hasard nous y ramena, mais depuis longtemps l'habitation était déserte, la couvée avait pris son vol, et le berceau vide s'étalait tristement sous une couche de neige. Aimée me le montra, et, suivant dans son esprit la course aventureuse des émigrants : « Ils sont heureux, dit-elle, ils voient le soleil et le ciel bleu. » Ces paroles étaient bien simples, mais elles me brisèrent. Des reproches directs m'auraient fait moins de mal. C'était une révélation de tristesses inconnues, un abîme de souffrance qui s'ouvrait devant moi : les angoisses de l'exil allaient s'unir aux rigueurs de l'hiver pour ébranler cette fleur méridionale, transplantée dans cet âpre climat.

» Je ne trouvai pas un mot à répondre, et nous continuâmes à faire craquer sous nos pas la neige durcie du chemin ; mais au bout de quelques minutes, un léger mouvement agita les membres d'Aimée. Elle serra vivement ses fourrures autour de sa poitrine. « J'ai froid, dit-elle, rentrons ! » Ce furent les premiers symptômes ; depuis ce jour, Aimée ne fit que dépérir.

» Son tempérament frêle et la délicatesse de son âme l'exposaient sans défense à des secousses trop énergiques. Habituée à l'atmosphère tiède, au soleil vivifiant du pays natal, elle s'usait vite au froid des montagnes, et l'air glacé que respiraient ses poumons y portait le désordre et la mort. Ajoutez à ces causes physiques, suffisantes pour briser une enveloppe moins fragile, l'état de souffrance morale où je l'avais plongée innocemment, et la contrainte où je maintenais sa vie, et vous pourrez vous expliquer sans peine les rapi-

Digitized by Google

des progrès du mal. Je compris trop tard la faute immense que j'avais commise ; je voulus la réparer ; mais il fallait sans doute que la punition fût complète, et mon affection devait subir le châtiment de son propre excès. Je ne sais si le repentir efface le crime ; du moins il n'en fait pas disparaître le souvenir. Quand je reconnus les funestes conséquences de ma conduite, je maudis les chimères auxquelles j'avais sacrifié le bonheur, et, dans les élans de mon désespoir, j'aurais donné mon sang s'il m'eût été permis de racheter à ce prix l'existence d'Aimée. Plaintes inutiles ! il n'est point accordé aux vivants d'allonger la carrière de ceux qui vont mourir, et la substitution des âmes est un secret que la mythologie a gardé.

» J'essayai d'abord d'arracher Aimée à la conscience de son mal. Elle ne sortait plus. La femme du vieux soldat, attentive aux moindres désirs de la malade, me secondait de son dévouement et tentait pour la guérir toutes les pratiques de cette médecine familière dont on aime à suivre les prescriptions avant d'interroger la science officielle. Cependant la situation empirait. Le visage d'Aimée, étiré par une douleur latente, se creusait de jour en jour et blanchissait à vue d'œil ; ses regards devenaient lourds et voilés, sa physionomie revêtait une expression de gravité mélancolique, et lorsqu'un sourire effleurait ses lèvres, ce sourire avait je ne sais quoi d'amer et de navrant comme le découragement et l'incrédulité. Depuis quelques jours, ses dents blanches se desserraient à peine pour laisser passer la nourriture. Aimée avait fait dans le principe d'héroïques efforts pour dissimuler son mal ; mais ses dégoûts surmontaient son courage et mon œil qui suivait sur ses traits, avec une anxiété mortelle, la moindre contraction, le signe le plus imperceptible, la voyait lutter vainement contre la souffrance, et s'affaisser sur elle-même comme une plante brisée.

» Par une superstition inconcevable, je retardais autant que possible l'intervention du médecin, mettant ma première expérience dans la nature et craignant d'effrayer la malade sous prétexte de guérison. Mais comme les soins les plus empressés devenaient impuissants, j'envoyai Max chercher le docteur Karl, qui habitait une petite ville des environs. Max revint sans rapporter de réponse : le médecin n'était pas chez lui ; mais on avait inscrit mon nom et l'adresse. Toute ma journée se passa dans une inquiétude mortelle. J'attendais le docteur, non pas comme un homme mais comme un dieu : il me semblait porter le sort d'Aimée dans ses mains ; peut-être une minute allait la sauver ou la perdre à jamais. Dès qu'un bruit s'éveillait sur la route, j'ouvrais la fenêtre, je scrutais du regard les profondeurs du lointain, puis je rentrais découragé et je me laissais tomber dans un fauteuil. Enfin, les sabots d'un cheval se firent entendre ;

Digitized by Google

je sortis à la hâte, et j'aperçus un cavalier d'un âge mûr, portant des lunettes d'or et un grand manteau qui enveloppait sa monture. C'était le docteur Karl. Il me salua en français avec un accent germanique très prononcé, et je l'introduisis dans la maison.

» Quand il prit la main d'Aimée, tout mon cœur était dans mes yeux. J'aurais voulu deviner un arrêt sur son visage; mais je n'y voyais que l'indifférence ou l'incertitude. Il donna quelques prescriptions banales, recommanda des précautions qu'on avait su prendre avant lui, et nous jeta plusieurs phrases vagues qui me laissaient autant de craintes que d'espérances. Comme je le pressais de s'expliquer en le reconduisant, il me dit sans s'émouvoir :

« L'air de ces montagnes est trop vif pour la santé de madame. Il y a mille chances contre dix qu'elle ne résisterait pas à une pareille température. Emmenez-la en Espagne, en Italie, où il vous plaira, pourvu qu'il y ait du soleil et point de glace. La retenir ici, c'est prononcer son arrêt de mort. »

» Cette brutalité m'accabla, mais c'était de la franchise. J'insistai pour connaître à fond la véritable situation d'Aimée et je suppliai le docteur de me dire si l'espérance m'était encore permise.

« Il est un peu tard, répondit-il sans me regarder en face, pour neutraliser ces funestes influences; cependant un climat plus doux, l'air de la patrie et l'assistance de Dieu, qui sait guérir contre nos prévisions, accompliront peut-être ce miracle. Mais partez sans délai. Votre hésitation perdrait tout. »

» Quand je revins auprès d'Aimée, elle me jeta un sourire d'ironie.

« Le grand médecin, dit-elle, et quels beaux remèdes il m'a trouvés! » Je dissimulai mon trouble et je répondis :

« Ne riez pas de cet homme, Aimée; il vous sauvera. Il vous apporte un beau remède : nous allons partir.

» — Partir, s'écria-t-elle, qui l'a dit? »

» Alors je lui répétai, en les adoucissant, les paroles du médecin; et tandis qu'elle m'écoutait, ses yeux s'animèrent, le sang revint à ses tempes, une exaltation fugitive réveilla ses forces.

« Partir, disait-elle d'une voix vibrante, oui, partir! Oh! quitter ces montagnes froides, ce climat glacé, ce fatal sépulcre du Steinberg, revoir le ciel bleu, le soleil, la France, notre douce retraite d'Hautmont! Car c'est bien là que nous allons, poursuivit-elle avec un sourire, et non pas en Italie ou en Espagne; je languirais comme ici? »

« — Aimée, lui répondis-je le cœur brisé, vous êtes la maîtresse et moi le serviteur : où vous commanderez, nous irons : où vous souhaiterez de vivre, nous vivrons; où vous m'ordonnerez de mourir, je mourrai! »

» Trois jours après, nous étions sur la route de France. En arri-

Digitized by Google

vant à Lyon, l'air du pays, une température plus douce, la pensée de revoir prochainement des lieux bien-aimés, parurent opérer déjà leur salutaire influence. L'appétit revenait, la gaieté faisait des apparitions plus fréquentes, et dans les illusions de ma tendresse, j'osais me flatter déjà d'une prompte et complète guérison. Nous sommes ainsi faits qu'il nous suffit d'un rayon d'espérance pour nous aveugler, et d'une heure de calme pour nous faire douter de la tempête.

» Aimée ressentit une joie fébrile en mettant le pied dans sa chambre d'Hautmont. Elle se voyait rendue à elle-même, elle croyait à la jeunesse et à la vie. Comme elle, j'y croyais, et je suivais avec bonheur les progrès apparents de son bien-être. C'était notre existence des premiers temps qui devait reprendre son cours. Eclairé par une cruelle expérience, j'y porterais désormais, au lieu de mon affection despotique et des idées fausses qui avaient fait mon malheur, un amour plus expansif et plus raisonnable. Je me faisais un délicieux tableau de l'avenir : plus de soupçons injustes, plus d'absurdes et calomnieuses jalousies, plus de ces fluctuations de sentiments dans lesquelles mon cœur avait si souvent sombré. Je revenais corrigé et guéri ; je quittais pour la vie réelle la vie romanesque et chimérique où j'avais failli me perdre, et dorénavant je me croyais sûr de moi-même. Mais l'épreuve avait été trop violente. La blessure faite à l'âme d'Aimée laissait un germe fatal, et quand je rêvais des jours futurs, l'heure présente, si consolante et si douce, allait s'abîmer pour jamais dans les ténèbres du passé.

» Bientôt je vis reparaître avec effroi des symptômes alarmants. Aimée avait des caprices que je ne comprenais plus. Une sorte de malaise indescriptible semblait s'infiltrer dans ses veines et la pousser d'une occupation à l'autre sans trève et sans merci. Quelques instants de lecture la fatiguaient. Elle entreprenait mille dessins qu'elle ne finissait pas ; vingt fois par jour, elle prenait et rejetait sa broderie ; une après-midi sereine, un beau rayon de soleil dorant la cime des arbres et faisant resplendir l'horizon lui inspiraient de fougueux désirs de promenade ; puis, au bout de quelques pas, je la voyais s'asseoir épuisée et demander le retour.

» Pour moi, j'avais perdu toute direction personnelle. J'avais été si épouvanté de l'imprudent abus de ma volonté, que je me laissais conduire comme un enfant, obéissant aux moindres fantaisies, aux plus bizarres souhaits de la malade. Elle se leva un matin, je ne sais trop pourquoi, absolument dégoûtée de la campagne. « Cette vie, disait-elle, lui devenait insupportable, si par intervalles je n'y portais d'heureux changements. Il fallait à tout prix passer quel-

Digitized by Google

ques jours en ville, respirer un autre air, voir d'anciennes amies, se retremper au contact de la société. »

» Je m'emparai avec frénésie de la suprême chance de salut qui m'était offerte, et nous quittâmes, avec la pensée d'un prompt retour, notre paisible solitude. En route, malgré nos précautions et nos portières fermées, Aimée se plaignit du froid. Elle se mit au lit en arrivant, et le mal prit tout à coup des proportions si terribles, que je perdis la tête, et je courus comme un insensé chez deux ou trois médecins. La situation parut grave : la maladie avait accompli sourdement son œuvre et touchait à son dernier terme, que hâterait peut-être la secousse du voyage et le changement d'air.

» Cette révélation me foudroya. Après l'espérance que j'avais trop longtemps bercée dans mon cœur, je fus atterré d'un tel acharnement de la fatalité, et je regardai mon existence comme finie. C'en était fait de l'avenir et des rêves; adieu les projets de perfectionnement moral, les réformes de caractère ; mes belles résolutions étaient venues trop tard. J'allais porter la peine des exagérations de mon amour, j'allais expier dans le silence et les larmes le despotisme de ma passion.

» Depuis cinq jours, Aimée ne se levait pas. Ses lèvres se refusaient à toute nourriture, et son mal, qui échappait à l'analyse, minait sans relâche sa constitution frêle et délicate. Penché sur son lit de douleur, l'œil sec et la mort dans l'âme, je passais des nuits entières à épier sur son visage l'altération de ses traits. Qui vous peindrait ces heures de cruelles alternatives, d'incertitudes déchirantes? Mon expiation poursuivait son cours : elle fut longue et terrible. La voix d'Aimée résonnait à peine comme un léger souffle, et ses intonations saccadées rendaient sa parole plus douloureuse même que son silence. Je revois encore ces lugubres scènes qui soulevaient le blasphème au fond de mon âme et qui me faisaient douter de la Providence : la chambre sombre et triste, les fenêtres cachées par d'épais rideaux, la flamme d'une veilleuse éclairant le lit de la mourante et laissant dans l'ombre les profondeurs de l'appartement, le bruit des domestiques allant et venant étouffé par les tapis, les chuchotements des visiteurs, les conversations à voix basse, les regards découragés des médecins, enfin tout le morne appareil qui prélude au dernier soupir. Je n'avais plus le sentiment du temps ni des lieux, et quelquefois je croyais me débattre dans les horreurs d'un cauchemar sans nom. Penser que je regardais devant moi, pâle et expirante, cette créature si vive et si belle, en qui se résumaient naguère jeunesse et poésie, me semblait un effort au-dessus de ma raison ; mais une réflexion m'accablait surtout : cette transformation subite, à qui la devais-je, sinon à moi-même? Je payais de larmes de sang l'affec-

Digitized by Google

tion tyrannique et soupçonneuse qui avait brisé dans quelques mois la fleur de mon espérance.

» Le mal avançait toujours ; chaque heure me permettait de suivre sa marche impitoyable. Les médecins, comprenant l'inutilité de leurs prescriptions, n'ordonnaient plus rien et voulaient seulement soutenir jusqu'à l'extinction les forces épuisées de la mourante. Toutes les vingt minutes, je présentais à ses lèvres un verre d'eau sucrée tiède ; elle en avalait quelques gouttes et laissait retomber sa tête sur le coussin.

» Aimée avait compris la gravité de la situation. Connaissant les penchants religieux de son âme, je souhaitais qu'elle reçût les dernières consolations chrétiennes ; mais je n'osais la prévenir, et d'ailleurs je ne pouvais m'habituer à la pensée d'une catastrophe si prompte. Aimée eut plus de courage ; elle me devança et fit appeler un prêtre. Ce fut une scène déchirante ; je ne vous la décrirai pas.

» Quand les tristes cérémonies furent terminées, Aimée promena son regard autour d'elle avec une expression de vague inquiétude. Je m'approchai de son chevet, je pris dans mes mains sa main moite et glacée, et une légère étreinte fit trembler mes doigts dans les siens. Puis, levant les yeux vers moi, et plissant ses lèvres d'un angélique sourire : « Pauvre ami, dit-elle, il faut donc vous quitter ! » Je n'eus pas un mot à lui répondre, et je détournai la tête pour dévorer mes sanglots. Aimée retenait toujours ma main, et deux larmes s'échappaient de ses paupières ; elle murmura encore quelques paroles que je ne pus pas entendre, puis elle ajouta : « Maintenant, tout est fini ; je n'ai qu'à partir !

» — Aimée, lui dis-je avec une explosion d'amertume, ne parlez pas ainsi ! J'ai eu des torts envers vous, je les réparerai. J'ai jeté des tristesses dans votre vie, je les rachèterai par mes larmes. Aimée, vivez pour moi, vivez pour l'avenir ! »

» Elle essayait de répondre, ses lèvres balbutiaient des sons inarticulés ; mais à la direction de ses regards, au frémissement de ses doigts, je compris qu'elle m'entendait.

« Si vous parlez encore, me dit tout bas le médecin en me saisissant par le bras, vous la tuerez. Sortez de cette chambre ! »

» Je me laissai faire comme un automate ; on referma la porte sur moi, et je demeurai anéanti, pareil au condamné qui attend sa peine. On me permit bientôt de reprendre ma place au lit de mort ; mes sanglots n'étaient plus à craindre ; je ne sentais rien.

» Toute la nuit se passa dans les mêmes angoisses. Vingt fois je crus le moment suprême arrivé, et vingt fois je rouvris mon cœur à des espérances trompeuses. Mon tourment devenait si horrible que j'osais presque désirer la fin comme une délivrance. Au point du jour, un

Digitized by Google

rayon de soleil visita la chambre d'agonie et passa sur les yeux de la mourante. Ses yeux, à demi fermés, s'agitèrent sous un léger frisson, et un soupir s'échappa de ses lèvres. Je crus que le soleil avait produit sur elle un ébranlement pénible, et je me levai pour fermer plus hermétiquement les rideaux. Quand je revins, Aimée ne respirait plus.

» Je demeurai trois heures auprès d'elle, retenant mon souffle, attachant mes yeux sur ses yeux éteints, sur ses lèvres décolorées, dans l'espoir que la vie renaîtrait encore, et que l'âme fugitive consentirait, par pitié pour moi, à reprendre les fers de sa prison. Mais l'attente fut inutile. Aucune puissance humaine n'eût ranimé ces tristes restes. Dans ma douleur je ne pouvais que m'anéantir, humilier mon cœur et me taire.

» Des heures qui suivirent, il ne m'est resté qu'une vague et sombre mémoire. Tout ce que je voyais me semblait un rêve et passait devant mes yeux comme une fantasmagorie lugubre. Mais de telles images ne s'effacent point : le silence de la chambre mortuaire à peine troublé par les prières des femmes, la lumière des flambeaux, l'odeur pénétrante de la cire, tous les bruits affreux des suprêmes préparatifs qu'on a horreur d'entendre et qu'une sorte de curiosité invincible vous pousse à écouter, le chant des prêtres, le retentissement des pas du cortége, scènes mortelles qui s'impriment à jamais dans les âmes et y laissent des sources de larmes toujours prêtes à s'épancher ! Puis, ce sont les visites silencieuses, le défilé des invités en deuil, les serrements de main, les sanglots comprimés, et, ce qu'il y a de plus terrible, l'immense vide final et l'abattement qui succède aux premières excitations de la douleur.

» Voilà donc où m'avait conduit l'amour tyrannique, l'amour fatal et dévastateur dont j'avais entouré le seul objet qui m'en parût digne. J'avais souvent méprisé, faisant d'orgueilleuses comparaisons, l'indifférence des mariages vulgaires. Sans doute ma supériorité était incontestable : d'autres se contentaient de laisser vivre ; moi, je tuais. Unique et précieuse affection qui, pour m'avoir fait rêver l'impossible, m'effrayant de vains fantômes, condamnait mon existence aux rigueurs d'un isolement définitif, et ajoutait à l'amertume de mes regrets l'invincible aiguillon du remords.

» Quelquefois, épouvanté moi-même de mon rôle, j'essayais de me dissimuler ma faute en opposant aux cris de ma conscience cette excuse banale des fatalistes : « Aimée est morte parce qu'elle devait mourir ! » Eternelle raison dont se contentent les âmes faibles. Mais la vérité n'en subsistait pas moins inébranlable et menaçante. J'avais exigé une affection exclusive, affranchie de tous rapports sociaux, ce qui était contre nature. Froissé par des chimères dont je m'exagérais

Digitized by Google

la portée, j'avais manqué de confiance, et, au lieu d'ouvrir mon cœur qui se fût éclairé d'un mot, je l'avais resserré ; j'avais affaibli l'âme d'Aimée par la solitude, je l'avais affligée par mon apparente froideur et mes étranges soupçons, pour l'arracher ensuite au ciel de son enfance, à sa jeunesse, à elle-même, et la flétrir pour jamais au souffle d'un climat meurtrier. Mon œuvre était belle et grandiose ! Je remportais une noble victoire, et il ne me restait plus qu'à m'en applaudir.

» Le jour des funérailles, malgré le brouillard qui troublait ma vue sur le chemin du cimetière, j'avais cru reconnaître le baron dans le funèbre cortége, et cette figure énigmatique était repassée encore devant mes yeux dans le salon de réception, non sans ajouter encore à l'amertume de mes souffrances. Peu de temps après, il vint me voir, toujours affectueux et poli. Après les condoléances d'usage et les circonvolutions de paroles qu'il maniait avec élégance et dextérité, il m'annonça son mariage. Cette nouvelle me surprit tellement que je demeurai quelques minutes sans répondre, et je ne pus que lui dire : « Soyez heureux ! » et cela d'un ton si triste et si pénétré, avec une intention si évidente d'achever la pensée par ces mots : « Soyez-le plus que moi, » qu'il comprit aussitôt l'agitation de mon âme, et me serra la main avec effusion.

« Il manquera quelque chose à mon bonheur, continua-t-il : la présence de celle qui me l'a donné. »

» La fixité de son regard ne permettait pas d'équivoque. Je hasardai cette question :

« Aimée connaissait donc vos projets ?

— Sans doute, reprit le baron étonné de mon ignorance, et je pourrais dire qu'elle a tout fait. Elle s'intéressait vivement à mon mariage, elle a su m'en aplanir les obstacles, et c'était l'éternel sujet de nos mystérieuses confidences d'Hautmont. Vous n'aviez donc jamais eu la curiosité de lui demander le secret de nos conversations interminables ? Je vous aurais cru plus soupçonneux. »

» Ces paroles étaient dites sans méchanceté ; le baron, peu observateur de son naturel, ne connaissait de mon caractère que les apparences extérieures ; mais je fus atterré. Ma condamnation était complète. Tel était donc le mystère de ces entretiens redoutés, qui, défigurés par l'exaltation de mon âme, avaient jeté le trouble dans ma vie et conduit Aimée au tombeau. Ainsi se révélait tout entière la légèreté de mes jugements. J'avais recouru à l'exil quand un seul mot pouvait me sauver. Ce mot, pourquoi Aimée ne le dit-elle pas ? C'est le secret qu'elle a emporté dans une autre existence. Je ne lui avais jamais posé de questions directes ; elle ne devinait pas les motifs de ma transformation, et peut-être, dans sa méprise, espérait-

Digitized by Google

elle faire cesser, par une pointe de jalousie, la froideur trompeuse sous laquelle s'abritaient les tourments de ma passion.

» Cette lumière tardive, qui éclairait sans pitié les abîmes de ma folie, me causa cependant un amer tressaillement de joie ; du moins, les nuages du doute étaient dissipés. Aimée était rendue à ma mémoire aussi belle et aussi pure que je l'avais rêvée ; et l'ombre d'un sentiment défendu n'avait pas terni l'éclat de son âme. Telle était encore l'énergie de mon amour que je préférais connaître toute l'étendue de ma faute, et me démontrer clairement mon injustice et ma cruauté.

» Je demeurai de longs mois sans remettre les pieds dans notre pauvre ermitage d'Hautmont. Ce modeste manoir, qui avait abrité tant de rêveries inutiles, se dressait dans mon imagination comme une silhouette fatale. Je le revoyais en esprit, s'élevant morne et isolé sur la colline, et ses murailles, ses charmilles, ses toits sans fumée semblaient me jeter une éloquente accusation. Je me reprochais avec larmes d'avoir fait désert par ma faute ce nid de mon espérance et de mon bonheur. A d'autres époques, quand aucun mal réel ne m'avait frappé, je me plaisais à bercer une douleur fictive au bruit des grands chênes et à me croire le plus infortuné des hommes en suivant de ma terrasse, à travers les champs, les sinuosités de la rivière et les ondulations des peupliers. Mais, depuis la catastrophe qui avait creusé dans mon existence un vide si affreux, ces beaux sites, ces paysages pittoresques me faisaient peur. Etranges caprices du cœur humain ! Il y a des âmes pour qui les lieux s'embellissent par la mémoire d'un être aimé ; pour moi, et c'était une juste conséquence de ma faute, cette mémoire, si douce, si adorée qu'elle fût, m'était une source de terreurs invincibles. Bien souvent, pendant les traînantes et pénibles heures d'une nuit sans sommeil, j'avais fait et refait ce fatal chemin. Qu'elles sont amères au cœur les joies intimes de la famille, quand elles ont à jamais disparu, et quel sillon ineffaçable ne laisse pas leur souvenir ! Je revoyais les routes sinueuses que nous avions parcourues ensemble, les allées lointaines où elle aimait, par les jours d'automne, à faire bruire les feuilles sèches sous le sabot de son cheval, les humbles églises champêtres où plus d'une fois la parole d'un Fénelon rustique avait fait éclore sur nos lèvres un sourire simultané. Mille détails insignifiants ou même puérils, puérils pour les indifférents, mais non pas pour moi, se pressaient en foule dans ma pensée et livraient mon âme à des tortures infinies. Je compris qu'il me serait impossible d'habiter cette demeure vide, et je me décidai à vendre l'héritage paternel.

» Vous le savez, je n'avais point connu ma famille. Je ne sentais donc pas au fond de mon âme ces chaînes indestructibles qui atta-

Digitized by Google

chent l'homme au sol des ancêtres. Des affiches s'étalèrent sur les murs et des annonces dans les journaux. Comme le domaine, malgré son peu d'étendue, devait à sa position et à sa fertilité quelque réputation dans le pays, il me fut aisé de prévoir que le petit château d'Hautmont ne tarderait pas à recevoir un nouveau maître.

» Ici, les contradictions se renouvelèrent. J'avais souscrit à la vente avec l'indifférence et le dégoût d'un homme détaché de toutes choses, et je me croyais assez de chagrin pour être insensible à tout chagrin nouveau. Cependant j'eus un serrement de cœur lorsque, ma résolution étant publiée, des offres me furent faites, et une angoisse inexprimable s'empara de moi à la seule pensée de l'avenir. D'autres allaient donc passer, heureux et contents, sous ces vertes allées qui me rappelaient tant de larmes; une famille inconnue recommencerait donc, au milieu de ces ombrages, les beaux rêves que nous avions faits, et des voix d'enfants, des voix fraîches et rieuses, éveilleraient peut-être les échos de ces bois où mon oreille ne percevait plus que des gémissements et des sanglots. Ces gazons se laisseraient fouler par d'autres, et ces fleurs, ces fleurs ingrates qu'Aimée avait chéries comme les sœurs de son âme, s'épanouiraient, belles et parfumées, pour d'autres mains que les siennes. L'éternelle fécondité de la nature est splendide; mais il y a des jours où elle paraît bien impitoyable. Cette divinité à double visage a des larmes pour ceux qui pleurent, des sourires pour ceux qui espèrent. Le frémissement des arbres de mon parc résonnerait à mon oreille comme un écho du cimetière, tandis que d'autres, à la même heure, trouveront des charmes à ce murmure, et chercheront un soupir d'amour dans ces bruits inarticulés.

» Après des allées et des venues, des pourparlers sans fin auxquels je n'assistais que de corps, le domaine d'Hautmont fut vendu. Un mois avant l'arrivée du nouveau possesseur, je voulus aller revoir ces tristes solitudes, pour emporter avec moi, s'il était possible, tout le deuil de ces lieux et toutes les émanations du passé. J'éprouvais une sorte de volupté cruelle à songer que je recommençais le fatal et dernier voyage de mon Aimée, et, dans les superstitions de ma douleur, j'osais bercer la romanesque espérance d'y rencontrer aussi la mort. Les malheurs qu'on appelle ne viennent jamais!

» En passant devant une maison de campagne habitée, j'aperçus, dans un petit jardin, sous un berceau de lianes fleuries, un groupe qui me fit tressaillir : une jeune femme, belle, souriante, assise à côté d'un vieillard et d'une petite fille, parcourait des yeux un livre illustré; l'enfant, arrachée à ses dessins par le bruit de ma voiture, ne perdait pas les chevaux de vue, et l'aïeul couvait du regard, avec une expression de tendresse mal contenue, la jeune tête blonde où

Digitized by Google

reposait tant d'amour et d'espérance. L'intuition est prompte pour les âmes qui souffrent. Ce spectacle, rapide comme l'éclair, me perça le cœur. Je ne regardai plus, je ne rêvais pas, je dormais moins encore, et cependant il me semble que l'activité de la pensée était arrêtée en moi. Avec une opiniâtreté stupide, je contemplais défiler devant moi les arbres, les poteaux, les tas de pierres du chemin. Matière inerte, je croyais faire corps avec la matière qui m'emportait; l'énergie de la douleur avait paralysé le sentiment.

» Quand je quittai la voiture qui m'avait conduit au bas de la côte d'Hautmont, l'aspect du paysage bien connu me rendit à moi-même et réveilla l'activité de mes regrets. J'avais l'œil sec, l'allure brève et rapide. Je gravis, comme mû par des ressorts, l'avenue de chênes qui serpentait jusqu'au faîte de la colline, en jetant un regard sur les grands bois où j'avais tant de fois chassé, et sur le poudreux ruban de la route où nos chevaux avaient naguère soulevé tant de nuages.

» Bien des fois, j'avais admiré, à différentes hauteurs, l'immense panorama qui se déployait sous mes yeux; j'avais passé des heures d'extase au soleil couchant, à voir les teintes pourprées du ciel se fondre dans les nuances violettes de l'horizon, et mon œil s'était égaré avec délices sur les arbres de la vallée, fraîche et brillante émeraude au milieu d'un cirque de pierre. L'habitude me fit retourner au moment où j'atteignais le sommet. Singulier prisme de la douleur! La plaine me sembla terne et monotone, les grands chênes tordaient leurs bras avec des gestes hideux, les coteaux salissaient d'une couleur terreuse l'azur fuyant du lointain, et le bruit de la chaussée, que le vent m'apportait par intervalles, frappait mes sens comme un chant de mort. C'est une grande puissance que possède l'âme pour transformer ainsi à son gré les apparences du monde extérieur, et pour imposer à la nature, suivant ses propres joies ou ses tristesses, des vêtements de fête ou de deuil!

» Je passai deux jours à Hautmont. A ma première entrée dans la maison, un frisson me saisit: il me semblait que je franchissais le seuil de la mort. S'il est triste de revoir, sombre et délabrée, après une longue absence, la demeure où s'écoulèrent les jeunes années dans la tiède atmosphère de la famille, il est peut-être plus amer encore de visiter le foyer éteint avant que le temps n'en ait refroidi la cendre. La chambre d'Aimée avait surtout un aspect navrant. Depuis le jour fatal, rien n'y était changé. L'aiguille de la pendule, immobile au cadran, semblait dire que le temps ne marche plus pour les morts. Les rideaux à petites fleurs, que la main d'Aimée avait artistement drapés devant les fenêtres, avaient conservé le galbe de leurs plis; sur les meubles s'éparpillaient mille petits objets dans le dé-

Digitized by Google

sordre d'un départ précipité. C'est là que je trouvai sur une table de travail cette aquarelle inachevée qui faisait naguère votre étonnement. Quelques jours avant mon malheur, en chassant dans les bas-fonds, sur les berges de la rivière, j'avais tué un martin-pêcheur. Quand je rentrai, à la tombée de la nuit, Aimée s'occupait à peindre ; je déposai ma prise devant elle. En voyant ces ailes d'azur, cette fine tête, ces yeux mourants, et le duvet ensanglanté par la poudre, Aimée, qui détestait la chasse et me traitait quelquefois de barbare, regarda ma victime avec compassion : « Pauvre oiseau, dit-elle en souriant, » je veux te faire revivre. » Et, le lendemain, elle entreprenait cette aquarelle charmante, que la mort ne lui permit pas de finir. La boîte de couleurs était ouverte, le verre d'eau plein jusqu'au bord, et la feuille de vélin espérait quelques derniers coups de pinceau qui ne viendront jamais.

» Une broderie inachevée, quelques brochures marquées de signets s'étalaient sur des chaises comme pour attendre la main et les yeux de la jeune femme ; mais la main reposait sous les plis du linceul et les yeux dormaient leur dernier sommeil. Je rassemblai pieusement, je dirai presque avec superstition, toutes ces reliques chéries. Il faut avoir manié ces tristes dépouilles pour comprendre avec quel mélange de bonheur et d'effroi l'on manie ces objets où semble revivre une mémoire adorée.

» Il y avait près de la fenêtre, exposée aux plus chauds rayons du soleil, une plante exotique dont Aimée, à l'époque de sa fin, attendait impatiemment la floraison. La pauvre fleur s'était épanouie dans la chambre solitaire, mais faute d'eau et de soins, elle languissait sur sa tige. Je la cueillis et je l'ai gardée. En l'apercevant, vous avez cru peut-être à un souvenir de bonheur et peut-être avez-vous construit sur cette frêle base tout le roman de mon existence. Vous voyez que l'histoire en est plus simple. Presque toujours les fleurs jaunies sont l'emblème du plaisir passé dont elles symbolisent le charme éphémère. Celle-ci est plus triste encore, car c'est la fleur de la mort. »

Il s'interrompit un moment, comme oppressé sous le poids de ses souvenirs. Son récit l'avait transfiguré ; le sang animait ses joues ordinairement pâles et creuses, et dans l'orbite de ses yeux brillait une étincelle inaccoutumée. Il y avait loin de ce narrateur ému et frémissant au calme bibliophile de la veille. Mes regards ne pouvaient se détacher de cette noble et austère figure. Il devina ma pensée, et un léger sourire effleura ses lèvres ; mais il continua :

« J'ai toujours eu l'habitude d'analyser l'état de mon âme, et cette faculté funeste qui m'éclairait seulement sur la profondeur des abîmes sans me permettre de les combler, me quitta rarement au milieu même des plus grands maux. Pourtant, il me serait difficile de vous

Digitized by Google

dépeindre mes impressions pendant les deux jours que je passai au château d'Hautmont. J'avais beaucoup ri des histoires d'esprits et de fantômes dont la crédulité villageoise peuplait les environs de mon berceau. Mon cœur n'était certes pas de ceux en qui la superstition jette ses racines, et je savais trop que ma pauvre Aimée ne soulèverait pas la pierre de son tombeau. Eh bien! malgré ce qu'une raison impitoyable pouvait me dire, j'ai peut-être souffert en ce lieu les heures les plus affreuses de ma vie. La mort a de si obscurs mystères qu'elle effrayera toujours les plus braves, et le plus fier courage ne se défendra pas de ses épouvantes.

» Pendant la dernière journée, j'avais rassemblé pieusement tous les objets qui ne devaient plus me quitter, et, malgré ma situation d'esprit, j'avais dû régler quelques dispositions définitives avec l'homme d'affaires de la maison. Je voulus me permettre encore une promenade à travers les allées du parc et du petit bois de chênes qui lui succédait. Le soir me surprit sur les hauteurs. Les ombres des rochers se confondirent, la brume monta des bas-fonds et m'enveloppa d'un voile bleuâtre. Je pressai le pas. Les arbres disparaissaient derrière moi comme des fantômes, les feuilles que je frôlais en passant produisaient une sensation étrange dans tout mon être. Je ne pouvais me rendre compte de l'oppression que j'éprouvais. Le cri d'un chien de ferme qui aboyait dans la vallée me fit tressaillir, et je ne respirai qu'en posant le pied sur le seuil de ma porte. Une lampe brûlait dans le vestibule, où la vieille servante, courbée par le sommeil sur son livre d'heures, attendait patiemment mon retour. Je donnai à mon domestique mes derniers ordres pour le départ du lendemain et je gagnai ma chambre.

» Mes malles étaient prêtes; j'éprouvai un profond sentiment de vide en voyant les murailles dégarnies de tableaux et de livres, et je compris mieux que jamais ce qu'il y a de poignant dans l'exil. Las de ma journée, brisé d'émotions, je me jetai sur mon lit, où le sommeil ne tarda pas à me surprendre, mais le sommeil lourd et pénible des mauvais jours, plus fatigant peut-être que n'est la veille. Vers le milieu de la nuit, un vent violent s'éleva; sur ces hauteurs, le vent a toujours la voix grandiose et majestueuse; il s'engouffre dans les vallées comme dans un tuyau d'orgue, et tire du feuillage métallique des chênes de longs et monotones retentissements. Je dormais d'un demi-sommeil, bercé par ce murmure auquel mon imagination d'enfant trouvait autrefois tant de poésie, quand un bruit me réveilla brusquement; il me sembla qu'une forme blanche était debout dans ma chambre, et mon oreille crut percevoir le bruit d'une robe sur le parquet. Mon corps se couvrit d'une sueur froide. Jamais pareille sensation ne m'avait ému. Ce n'était point la frayeur. Je sais exposer

Digitized by Google

ma vie, et j'avais en ce moment mille raisons de n'y pas tenir. Quel mal d'ailleurs pouvais-je attendre de ma pauvre Aimée si son ombre était réellement venue me visiter dans ma solitude? Néanmoins je tremblais. Je me soulevai, j'allumai une bougie et tout le prestige disparut. Une bourrasque avait ouvert ma fenêtre, et les rideaux qui flottaient sous un rayon de lune étaient l'unique apparition du manoir. Je m'approchai de la croisée; de grands nuages passaient et repassaient devant la lune entourée d'une auréole, présage de pluie, et les chênes, secoués par l'ouragan, courbaient et relevaient leurs branches noires avec des alternatives de flux et de reflux. Le souvenir de cette nuit orageuse, contemplée du haut d'un château désert et dans l'état d'esprit où je me trouvais, est demeuré aussi présent à ma mémoire que l'instant où je vous parle. Ce fut ma dernière nuit d'Hautmont.

» J'avais épuisé ma sensibilité pendant ces heures d'angoisse. Il ne me resta plus qu'une indicible fatigue le jour suivant, et tandis que ma voiture criait pour la dernière fois sur les cailloux du chemin, je vis fuir, avec l'indifférence d'un étranger, ces beaux lieux qui me rappelaient tant de joies et d'amertumes. Au sortir de la vallée, je mis la tête à la portière pour embrasser d'un regard suprême les toits du château, les bouquets d'arbres qui l'entouraient, et les tapis de verdure et de terres labourées qui s'étendaient à ses pieds. En ce moment s'était abattu sur les sillons, au bord de la route, un de ces grands vols de pigeons blancs que j'aimais tant à suivre des yeux pendant mon enfance. Le bruit des chevaux les effraya; ils partirent tous à tire d'aile et disparurent comme un nuage ondoyant derrière un pli de colline : ainsi s'envolait tout mon passé.

» Je n'ai plus revu Hautmont ni Steinberg. Je me suis choisi aux portes de la ville cette demeure calme et retirée. Mes jours s'y écoulent sans affection et sans espérance, dans la solitude que je m'y suis faite. Durant quelques années, la vie me paraissait intolérable, et la mémoire d'Aimée épouvantait mon âme comme un fantôme. Le temps, qui n'a pas affaibli mes regrets, en a du moins adouci l'amertume. Je me suis créé une vie nouvelle, et j'ai plié mon âme vagabonde aux lois vulgaires de l'habitude. Je suis rentré dans l'isolement qui avait fait la jouissance et le malheur de ma jeunesse; mais, instruit par mes propres fautes, je n'ai point porté dans cet ermitage mon aveugle mépris de l'humanité. Mes erreurs m'ont, du moins, appris l'indulgence. Il était trop tard pour recommencer la vie du cœur; d'ailleurs, toute affection nouvelle m'eût semblé une profanation et un crime. J'ai cherché la consolation, sinon l'oubli, au milieu des livres, et l'étude a rempli le vide de mon existence. Je porte aux bibliothèques l'exactitude d'un néophyte. La littérature,

Digitized by Google

l'histoire, la linguistique se partagent mes instants, et lorsque la science humaine est impuissante à me satisfaire, je cherche mon refuge dans la science de Dieu et dans la méditation de l'infini.

» Voilà, continua le vieillard, l'histoire que vous attendiez. J'ai évoqué devant vous des souvenirs bien tristes; mais, à mon âge, poursuivit-il avec un sourire, quels souvenirs ne le sont pas! »

Je le remerciai avec effusion, et demeurai quelque temps encore à le considérer sans ajouter une parole.

Notre mutuel silence ressemblait au calme plat qui suit l'ouragan. Je revins, à plusieurs reprises, voir le solitaire dans sa retraite. Il me reçut toujours avec cette distinction naturelle et ce parfum de politesse qui sont comme le dernier héritage des races qui s'éteignent. Mais ses entretiens semblaient respirer moins d'abandon et de franchise : on eût dit qu'il se reprochait d'avoir introduit un profane dans le sanctuaire de son âme, ou que ma présence lui rappelait trop vivement le passé. Je respectai ses scrupules, et mes visites devinrent plus rares. Dans la suite, une longue absence brisa complétement nos relations. Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais si la mort a dompté enfin cette imagination maladive et calmé cette âme qui se dévorait elle-même dans le silence et dans les regrets.

ERNEST ROCHA.

Digitized by Google

LES

PARABOLES DE DOM GUY

POÈME

En l'An mil quatre cent onzième de l'Hostie
Eternelle, de qui la lumière est sortie,
Du Roi Christ, mort, cloué par les pieds et les mains ;
Sigismund de Hongrie étant chef des Romains,
Manoel, d'Orient, Charles, que Dieu soutienne,
Des trois fleurs de lys d'or de la Gaule chrétienne,
Et Balthazar Cossa, pirate sur la mer,
Etant diacre du Diable et légat de l'Enfer ;
Moi, Guy, prieur claustral en la bonne abbaye
De Clairvaux, où la règle étroite est obéie,
J'inscris, Dieu le voulant, ceci, pour être su
Du siècle très pervers, dans le péché conçu.

Clairs flambeaux, qu'en chemin l'œil de l'âme regarde,
Saints Martyrs, prenez-moi d'en haut sous votre garde ;

Digitized by Google

De la béatitude auguste où je vous vois,
Mettez votre candeur héroïque en ma voix.
De l'éblouissement de vos joyeux domaines,
Penchez-vous au plus noir des ténèbres humaines,
Voyageurs du beau ciel, Anges et Séraphins,
Qui nagez richement dans vos gloires d'ors fins,
Et faites, sur ma langue, au vent frais de vos ailes,
Pétiller et flamber le feu des meilleurs zèles.
Puis, veuille m'assister le divin Paraclet
Par qui l'humble ignorant mieux qu'un docte parlait!

O mon Seigneur Jésus et madame la Vierge,
Plus d'huile dans la lampe et plus de mèche au cierge!
La moisissure mord le vélin du missel,
Et tout soleil mûrit le mal universel,
Depuis que, divisant la Chaire principale,
Trois cornes ont poussé sur la mitre papale :
Trois rameaux fort malsains, de malice nourris,
Florissants au dehors, mais au dedans pourris;
De sorte que, voyant, par le temps et l'espace,
Sous cette ombre, la fleur de la foi qui trépasse,
La charité décroître et l'espoir s'engloutir,
Le rocher du salut, Pierre, prince et martyr,
Pleure. La route est vide où s'en venaient les âmes;
Toutes cuisent, sitôt la mort, aux grandes flammes;
Et le Portier divin, tant harcelé jadis,
Laisse pendre les clefs aux gonds du Paradis!
Certes, sa peine est forte et rude est sa navrure
De n'ouïr plus chanter la céleste serrure,
Ce, pendant que Magog et Mammon, très contents,
Ouvrent la flamboyante issue à deux battants,
Et que, la crosse au poing, dans les Obédiences,
Le Prince des damnés donne ses audiences!

Or, Caïphe et Pilate ont tant rivé tes clous,
Jésus! que tes agneaux sont mangés par les loups.
L'Eglise est moribonde en son chef et ses membres;

Digitized by Google

Les moutiers sont, du Feu sans fin, les antichambres ;
Les rois sont fort mauvais, les gens d'armes pillards,
Sans pitié des enfants, sans respect des vieillards,
Luxurieux, mettant à mal toutes les femmes,
Et dans les vases saints buvant les vins infâmes.
Puisqu'aussi bien, Jésus, ta terrestre maison
Est un lieu de blasphème et non plus d'oraison ;
Puisqu'en cet âge sombre et tenace où nous sommes,
Ton ineffable sang est perdu pour les hommes ;
O mon Seigneur, m'ayant de ta grâce pourvu,
Tu m'as dit : Vois ! et dis ce que tes yeux ont vu.

I

L'Esprit a délié mon entrave charnelle :
J'ai franchi les hauteurs du monde sur son aile ;
Par les noirs tourbillons de l'ombre j'ai gravi
Les trois sphères du ciel où saint Paul fut ravi ;
Et de là, regardant au travers des nuées,
Les cimes de la terre en bas diminuées,
J'ai vu, par l'œil perçant de cette vision,
L'empire d'Augustus et l'antique Sion.
Et, dans l'immense nuit de ces temps, nuit épaisse
Où s'ensevelissait toute l'humaine espèce,
Comme un agonisant qui hurle en son linceul,
J'ai vu luire un rayon éblouissant, un seul !
Et c'était, entre l'âne et le bœuf à leur crèche,
Un enfant nouveau-né sur de la paille fraîche :
Chair neuve, âme sans tache, et, dans leur pureté,
Etant comme un arome et comme une clarté.

Le Père à barbe grise et la Mère joyeuse
Saluaient dans leur cœur cette aube radieuse,

Digitized by Google

Ce matin d'innocence après la vieille nuit,
Apaisant ce qui gronde et charmant ce qui nuit;
Cette rosée à peine éclose et d'où ruisselle
L'impérissable vie avec chaque étincelle!
Et les Bergers tendaient la tête pour mieux voir;
Et j'ai, soudainement, ouï par le ciel noir,
Tandis que les rumeurs d'en bas semblaient se taire,
Une voix dont le son s'épandit sur la terre,
Mais douce et calme et qui disait : Emmanoël!
Et l'espace et le temps chantaient : Noël! noël!
Puis, comme les trois Rois, survenus de Palmyre,
Offraient au bel Enfant l'encens, l'or et la myrrhe,
J'ai vu, toute ma chair étant blême d'effroi,
Plus sombre que la nuit et plus haut qu'un beffroi,
Un Esprit, un démon formidable apparaître
En face du petit Jésus venant de naître;
Et ses yeux reluisaient fixement dans son chef!
Les Bergers, ni les Rois, ni le bon saint Joseph,
Ni madame Marie, en son amour bercée,
Ne voyaient cette forme au milieu d'eux dressée.

Cet Esprit était beau comme un grand mont chenu;
Une foudre grondait autour de son front nu;
Il était impassible et dur, et sur sa bouche
Siégeaient l'amer mépris et le vouloir farouche.
Il secoua la tête où crépita le feu,
Et parla comme il suit, sans vergogne, à son Dieu :

— Les siècles ont tenu les vieilles prophéties.
Donc, te voici vivant entre tous les messies,
Toi qui mettras Juda sur Ninive et Sidon!
C'est pitié de te voir en si piètre abandon :
Ton trône est de fumier, ton palais est de chaume,
Et le roi, certe, est trop chétif pour le royaume!
Ecoute! J'ai nom force et j'ai nom volonté;
Ma main tient le licou de l'univers dompté;
Je suis très grand, très fier et plein d'intelligence,

Digitized by Google

Et tout est devant moi comme une vile engeance.
Or, je te plains, étant plus grêle qu'un roseau,
Sans défense et tout nu comme un petit oiseau,
Et je pourrais, du pied t'écrasant, forme vaine,
Epuiser brusquement tout le sang de ta veine.
Adore-moi, fétu de paille ! et tu seras
Comme un cèdre immobile avec de larges bras,
Dans leur germe étouffant les arbres et les plantes,
Et versant l'ombre immense aux nations tremblantes.

Et le petit enfant Emmanoel lui dit :
— Tu ne tenteras point le Seigneur Dieu, Maudit.
Ta puissance est fumée et ta force est mensonge ;
Et j'ai mieux : les trois Clous et la Lance et l'Eponge !

Le Spectre ceint de flamme, en entendant cela,
Comme une haute tour dans l'ombre s'écroula.

Je vous le dis, Benoît, Grégoire et Jean, vicaires
De l'Antéchrist, gardiens des damnés reliquaires,
Mulets mitrés, crossés, malheur à vous, malheur !
Qui navrez le bercail très chrétien de douleur,
Triple déchirement de la Foi, triple plaie
Dont le troupeau dolent des saints Anges s'effraie !
Triple spectre d'orgueil, gare aux gouffres ardents
Où sont les pleurs avec les grincements de dents !

II

En Esprit, j'ai plané du haut des cieux sans bornes,
Oyant les nations en tumultes ou mornes,

Digitized by Google

Bruit lugubre parfois et tantôt irrité,
Mais qui, des profondeurs de cette obscurité,
Avait, plainte sinistre ou clameur meurtrière,
Un vrai son de blasphème et jamais de prière.
Et voici que j'ai vu la ville où fut occis
Le tyran Julius en son orgueil assis,
La grande Rome, hormis l'antique populace
Des idoles, dont Christ en croix tenait la place.
J'ai vu, blême, en haillons, par la pluie et le vent,
Tout un peuple affamé, maigre, à peine vivant,
D'où sortait un sanglot désespéré, sauvage,
Comme en pousse la mer qui se rue au rivage ;
Et ce peuple assiégeait l'abord silencieux
D'un palais hérissé d'un triple rang de pieux,
De grilles et de crocs aigus et de murailles
Massives, qu'enlaçait un réseau de ferrailles.
Or, la foule, parfois se taisant, écoutait
Comme un sourd cliquetis qui de l'antre sortait.

Sous le dôme, à travers la voûte colossale,
J'ai vu, chose effroyable ! au centre d'une salle
Eclatante, où brûlaient sept lampes au plafond,
Sur le pavé de marbre accroupi, comme font
Les bêtes, râlant d'aise, un fils d'Adam, un homme,
Ou quel que soit le nom dont Belzébuth le nomme,
Un être abominable et rapace, acharné,
Ivre de sa débauche et l'œil illuminé,
Avec rage, plongeant ses longues mains flétries
En des monceaux d'argent, d'or et de pierreries,
Qui sonnaient et luisaient pleins de flamboyements
En tombant de sa bouche et de ses vêtements.

Cet argent était chaud de vos larmes amères,
Pauvres enfants tout nus et lamentables mères !
Il se nommait traîtrise et spoliation ;
Et c'était, nuit et jour, une exécration
Qui montait au Vengeur des faits illégitimes !

Digitized by Google

Cet or fumait du sang d'innombrables victimes :
Il se nommait larcin à la pointe du fer,
Meurtre qui va battant l'écume de la mer,
Et guet-apens du Diable à l'Equité suprême.

Mais, — ô fange mêlée à l'huile du saint chrême ! —
Ces anneaux, ces colliers, ces nœuds de diamants
Avaient nom simonie infâme et faux serments,
Et c'était pis que pleurs et sang des misérables,
Car c'était le trafic des deux clefs adorables,
O seigneur Christ, qui bus l'hysope avec le fiel !
C'était ta chair divine à l'encan et ton ciel,
Jésus ! Et, tout autour de ce palais immonde,
Ceux qui souffraient étaient les chrétiens de ce monde ;
C'était le troupeau maigre et sept fois l'an tondu
Dont le Berger rapace au Maître a répondu,
Et que lui-même, hélas ! étant un loup féroce,
Sans relâche exténue, assomme avec la crosse,
Etrangle avec l'étole et suspend au plancher
Le ventre tout béant, comme fait un boucher !
Et l'immense troupeau, par la nuit lamentable,
En attendant, Jésus ! bêlait vers ton étable.

Et voici que j'ai vu, s'allongeant hors du mur,
Comme une main qui va détacher un fruit mûr,
Une griffe, rougie à l'infernale forge,
Saisir le grippe-sou monstrueux à la gorge
Et l'emporter, grouillant, sifflant, serrant encor
D'un doigt crispé du feu qu'il prenait pour de l'or ;
Afin d'être à son tour dépecé, mis en vente
Sur l'étal éternel d'horreur et d'épouvante,
Débité membre à membre et quartier par quartier
Et toujours aussi vif que s'il était entier !

A toi qui tiens le Siége avec la Pentapole,
Vêtu du pallium et la chape à l'épaule,

Digitized by Google

Bandit de terre et d'eau que le Diable a sacré
Pour être au grand soleil un blasphème mitré;
Puisqu'il faut pour ta soif que l'Océan tarisse,
Je dis que l'Océan est à sec, Avarice!
Et, qu'au milieu de l'or sanglant qu'il entassa,
La griffe est sur le cou de Balthazar Cossa!

III

L'Esprit m'a dit : Regarde. — Un vol d'oiseaux funèbres,
Silencieux, battait le flot lourd des ténèbres :
Chauves-souris, hiboux, guivres, dragons volants,
Ayant la face humaine avec les yeux dolents,
Tels que Virgilius le disait des Harpies.
Ils tournoyaient du fond des villes assoupies,
Sortant par noirs essaims, démons lâches et laids,
De la sainte abbaye autant que du palais.
Ils avaient nom la peur, la honte et la sottise,
Appétits empêchés que l'impuissance attise,
Ambition inepte et blême vanité,
Attrait de faire mal avec impunité,
Rancune inexorable et parole mentie,
Poison dans l'eau bénite et poison dans l'hostie,
Haine sans but, vengeance ayant brides et mors,
Bave sur les vivants et bave sur les morts.

Et voici que j'ai vu, par les ombres nocturnes,
S'amasser en un bloc les oiseaux taciturnes,
Se fondre étroitement comme s'ils n'étaient qu'un :
Bête hideuse, ayant la laideur de chacun,
Araignée avec dents et griffes, toute verte
Comme un dragon du Nil, et d'écume couverte,
Ecume de fureur muette et du plaisir

Digitized by Google

De souiller pour autrui ce qu'on ne peut saisir.
Sa bouche en était pleine et pleine sa paupière,
Et ce venin mordait l'or et creusait la pierre,
Et, quand il atteignait l'homme juste et puissant,
Il n'en restait qu'un peu de fange avec du sang.
Donc, remuant la nuit de ses ailes sans nombre,
Cette Bête rôdait lugubrement dans l'ombre.
Or, j'ai vu, du couchant, venir le Foudroyé
Qui devant le Seigneur son Dieu n'a point ployé,
L'archange porte-flamme où s'allumaient les astres,
Dont les cieux autrefois ont pleuré les désastres,
Et qui, vil et méchant, lâche, impur et menteur,
De la race maudite horrible tourmenteur
Dont la poix et le soufre enseignent les approches,
Règne piteusement sur les pals et les broches.
Il venait d'Aragon, de Rome et d'Avignon,
Le noir Sire, ayant pris Judas pour compagnon ;
Et, tenant par la peau du ventre Ischariote,
S'en retournait avec ce vieux compatriote.
Et la Bête au-devant du Maître s'envola.

Et j'ai vu l'Orient s'entr'ouvrir, et voilà
Que trois Formes d'azur, de lumière et de grâce,
Laissant trois fleuves d'or ruisseler sur leur trace,
Montaient d'un même trait dans le ciel réjoui,
Sans voir le monstre terne et Satan ébloui ;
Et j'ai vu que c'étaient, en pure gloire égales,
Les trois Roses, les trois Vertus théologales.

La Bête dit, sifflant de rage : — Par malheur,
Si haut, je ne les puis atteindre ! Arrache-leur
Une aile, Maître, et prends les miennes en échange.
— Aucune, dit Satan, n'en a, n'étant point ange,
Mais impalpable idée et divin sentiment.
— Leurs yeux ! arrache-les. Un œil, un, seulement !
Et tu crèveras, Maître, après, mes deux prunelles.
— Nulle, dit Satan, n'a de visions charnelles ;

Digitized by Google

Point d'ailes ni d'yeux : ce sont pures clartés.
Va ! laisse-les monter par les immensités
De lumière où leur Dieu se rit de ma défaite
Et de la destinée horrible qu'il m'a faite.
Aussi bien, qui pourrait le suivre au fond du ciel?
Mais le monde est à nous ; noyons-le dans le fiel :
C'est un gouffre plus sûr que l'antique déluge,
Et que l'homme n'ait plus que l'Enfer pour refuge.
Va ! Jean est chair du Diable et Grégoire est mauvais
Et Benoît fort têtu. Donc, rejoins-les. — J'y vais,
Dit la chauve-souris énorme ; j'y vais, Maître.
Et je l'ai vue au fond de la nuit disparaître.

Or, l'envie est en vous, Pierre, Ange et Balthazar !
Cramponnés aux haillons de pourpre où fut César,
Chacun rit d'être nu, s'il a dépouillé l'autre ;
Et sur les trois morceaux du siége de l'Apôtre,
Près de rôtir, avec un goupil infecté,
Intrus, vous aspergez le monde et la cité !

IV

L'Esprit, par ses chemins, m'a mené d'une haleine
Sur une masse noire et bourdonnante, pleine
De vapeurs, où dormait un fleuve entre des joncs ;
D'aiguilles hérissée et de tours, de donjons,
D'enclos tout crénelés comme des citadelles,
Et de vols carnassiers faisant un grand bruit d'ailes
Autour de hauts gibets où flottaient, morfondus
Sous la pluie et le vent, des amas de pendus.
Et j'ai vu que c'était Paris, la bonne ville :
Masures et palais, princes et plèbe vile ;
Et, non loin, le coteau des trois martyrs bénis,
Eleuthère, Rustique et Monsieur saint Denis.

Digitized by Google

Et j'ai vu la maison des Lys, muette et haute,
Géhenne dont le roi Charles sixième est l'hôte ;
Et les murs en montaient dans la brume, tout droits,
Mornes, si ce n'était que, par rares endroits,
Une rouge lueur, du fond des embrasures
Sortait, comme du sang qui jaillit des blessures.
Et l'une des clartés de ce royal tombeau
Etait la lampe d'or de Madame Isabeau.

Certe, au pays d'Egypte, où brandit l'oriflamme
Loys, le chevalier dont le Seigneur a l'âme,
Jadis, régna, du temps des mille dieux païens,
Sur Thèbes et Memphis et les Ethiopiens,
Cléopâtre, avec qui le Démon fit ses œuvres,
Et qui portait, dit-on, un collier de couleuvres.
C'était une damnée effroyable, en effet.
N'ayant peur de l'enfer, ni honte, elle avait fait
De son lit une auberge où s'en venait la terre
Se soûler à pleins brocs du vin de l'adultère.
Rois d'Asie et consuls de Rome, jours et nuits,
Y coudoyaient, tout pleins d'imbéciles ennuis,
L'esclave et l'homme noir à la face abêtie
Que, dès l'aube, la mort happait à la sortie.
Mais tous étaient frappés du même aveuglement,
Cette larve et le peuple antique son amant ;
Tous péchaient et mouraient sous la loi d'anathème,
Ignorant la Parole et les fonts du baptême ;
Car ton soleil, Jésus, ne s'était point levé
Sur la femme, chair vile, et sur l'homme énervé.

Or, j'ai vu, comme aux temps de cette Egyptienne,
Seigneur Christ ! en Paris, la ville très chrétienne,
L'oratoire royal étant un mauvais lieu,
La débauche s'ébattre à la face de Dieu ;
Et l'Epoux étant fol, l'Epouse déchaînée
Meurtrir la bonne France aux quatre bouts saignée,
La vendre par quartiers à l'inceste éhonté,

Digitized by Google

Au parjure damnable, au meurtre ensanglanté,
Aux limiers d'Armagnac, aux bouchers de Bourgogne ;
Pourvu que, secouant sa dernière vergogne,
La Ribaude, en horreur même aux plus avilis,
Prostituât sa chair sur la couche des Lys !
Et voici que j'ai vu, dans la vapeur malsaine
Epandue aux deux bords marécageux de Seine,
Force maisons de Dieu, silencieusement
Monter comme des bras au sombre firmament ;
Et j'ai vu, tout navrés durant ces infamies,
Au fond des saintes nefs à cette heure endormies,
Les anges qui pleuraient du haut des pendentifs ;
Et leurs lèvres de pierre avaient des sons plaintifs ;
Et saint Michel Archange, en sa cotte de mailles,
Foulait plus rudement le Diable ceint d'écailles ;
Et madame la Vierge, un pied sur le croissant,
Dans sa robe d'azur étoilé, gémissant,
Suppliante, tournait sa face maternelle
Vers le Supplicié de la Croix éternelle !

Ah ! Madame Isabeau, tristes étaient les cieux !
Mais j'ai vu clairement s'en venir, fort joyeux,
Par milliers, les démons hurler à votre porte,
Demandant si votre âme est à point, qu'on l'emporte.
Et voici qu'au milieu du sabbat rugissant,
J'ai vu, prise aux cheveux, livide, l'œil en sang,
Louve qui, de ses dents, retroussait sa babine,
De l'intrus Jean vingt-trois la vieille concubine
Qui, devant Balthazar et Madame Isabeau
Frayait le grand chemin du flamboyant tombeau !

V

L'Esprit, en cette nuit impassible et sans trève,
A soufflé dans mes yeux la forme de mon rêve ;

Digitized by Google

Et j'ai vu, de mon ombre, émerger au levant
Le soleil, nef de feu que flagellait le vent,
Qui voguait, haut et rude, et, crevant les nuées,
Rejetait en plein ciel leurs masses refluées.
Les monts resplendissaient comme de grands falots
Allumés par d'épais brouillards; et, sur les flots
De la mer, une rouge et furieuse écume
Sautait avec le bruit de l'eau qui bout et fume;
Et les plaines où sont les villes, les hameaux,
Fleuves et lacs, et l'homme et tous les animaux,
Avec la multitude innombrable des plantes,
S'épandaient sous mes yeux humides et sanglantes;
Et j'ai cru voir ce jour, dès longtemps résolu,
Où viendra de l'abîme un astre chevelu,
Horrible, qui fera de la terre une braise
Et puis, un peu de cendre au fond de la fournaise!

Seigneur! ce n'était pas la suprême clarté
Qui doit flamber au seuil de notre éternité;
Ce n'était pas le jour des tardives détresses,
Ni le clairon d'appel aux âmes pécheresses,
Ni Josaphat ployant sous la foule des morts,
Effroyable moisson d'inutiles remords;
C'était, grâce à Satan qui l'allume et l'amène,
L'ordinaire soleil qui luit la race humaine!

Or, voici que j'ai vu le monde, comme un pré
Immense, qui grouillait sous ce soleil pourpré,
Plein d'hommes portant heaume et cotte d'acier, lance,
Masses d'armes et glaive; engins de violence
Avec loques d'orgueil, bannières et pennons
Où le Diable inscrivait leur lignée et leurs noms.
Et c'était un amas de nations diverses :
Sarrasins de Syrie, Arméniens et Perses,
Et ceux d'Egypte et ceux de Tartarie, avec
Le More grenadin, le Sarmate et le Grec.
Et ces troupes de pied et ces cavaleries,

Digitized by Google

Hurlant, les yeux hagards, haletantes, meurtries,
Se ruant pêle-mêle en tourbillons, rendant
L'écume de la rage à chaque coup de dent,
Sur la terre, Jésus, que ta croix illumine,
S'entre-mangeaient, ainsi qu'en un temps de famine.
Et les plus furieux, Seigneur, quels étaient-ils?
Etait-ce donc la horde aveugle des Gentils,
Ou ceux qui, pour nier à l'aise ta lumière,
Du fil de la malice ont cousu leur paupière?
Non! Les plus égorgeurs, hélas! c'étaient tes fils,
Les rois, oints du saint chrême aux pieds du Crucifix,
Les peuples baptisés de ton sang adorable,
Tels que des chiens hurlant sur un os misérable,
Qui faisaient de la terre et de la chrétienté
Un lieu de boucherie et de rapacité;
Et les trois Echappés de leur triple conclave
Soufflaient cet incendie et chauffaient cette lave!

Ah! s'il faut que toujours le terrestre troupeau
Donne une issue à l'âme au travers de la peau,
Et que le sang toujours, par les monts et les plaines,
Emplissant le ciel bleu de ses âcres haleines,
Fume dans l'holocauste éternel d'ici-bas;
Rends-nous la Foi vivante et les sacrés combats,
Ton amour, ô Jésus, avec ton espérance,
Comme aux jours des Philippe et des Loys de France,
Alors qu'un monde entier, plein de joie et priant,
Ta pure image au cœur, fluait vers l'Orient!
Où les âmes, du corps périssable échappées,
Et ceintes de l'éclair sans tache des épées,
Montaient, laissant les fronts tranquilles et hardis,
Par leur chemin sanglant, au divin Paradis!
Car, en ce temps, Jésus! la mort c'était la vie,
La gloire bienheureuse où ta grâce convie
Les héros trépassés autant que les martyrs,
Et toutes les vertus, et tous les repentirs!

Mais, en ce pré, champ clos immense de la haine,

Digitized by Google

La colère broyait les morts pour la Géhenne,
Et, triomphant dans sa hideuse déraison,
D'un râle de damnés emplissait l'horizon !

VI

L'Esprit m'a descendu sur les grasses vallées
Tourangelles, durant les heures étoilées
Où l'alouette dort dans les blés, où les bœufs
Ruminent en songeant aux pacages herbeux,
Où le Jacque, épuisé de son labeur, oublie
Sa grand' misère avec la chaîne qui le lie.
Et j'ai vu que la nuit était muette autour
Du chaume pitoyable et de la noble tour,
Hormis le noir moutier, qui, de la Loire claire,
Dressait hautainement sa masse séculaire,
Et d'où sortaient des voix et de larges clartés
Comme aux saintes Noëls, dans les solennités.
Or, ce n'était, selon les règles accomplies,
Ni matines, Jésus ! ni laudes ni complies,
Ni les neuf psaumes, ni les pieuses leçons ;
A vrai dire, c'étaient d'effroyables chansons,
Et, par entier mépris du divin monitoire,
Des flambeaux de ripaille autour du réfectoire !

Et voici que j'ai vu, par ces rouges éclats,
La table, aux ais massifs, qui ployait sous les plats,
Les cruches, les hanaps, les brocs, les écuelles ;
Et, jetant leurs odeurs brutes et sensuelles,
Les viandes qui fumaient : chair de porc à foison,
Chair de bœuf, jars et paons rôtis, et venaison ;
Chair d'agneau, moutons gras qui grésillaient encore,
Et bons coqs, que leur crête écarlate décore ;

Digitized by Google

Et les vapeurs montaient, épaisses, au plafond.
Le sire Abbé trônait sur son banc-d'œuvre, au fond ;
Et, tout le long de cette énorme goinfrerie,
Cent moines très joyeux, à la trogne fleurie,
Entonnant les bons jus de Touraine, plongeant
Les dix doigts dans la viande écharpée, aspergeant
De sauces et de vin leurs faces et leurs ventres,
Semblaient autant de loups sanglants au fond des antres.
Derrière ces goulus, non moins empressés qu'eux,
Convers et marmitons, avec les maîtres queux,
Les caves où cuisaient les choses étant proches,
Comblaient les plats vidés, dégarnissaient les broches,
Allant, venant, courant, suant, vrai tourbillon
De diables tout mouillés des eaux du goupillon.
Quelque moine alourdi, tombait par intervalle
A la renverse, avec la cruche qu'il avale,
Et les autres riaient de ses gémissements,
Et l'ensevelissaient sous les reliefs fumants.

Mais j'ai vu que le sire Abbé, droit sur son siége,
Bouche close, au milieu du fracas qui l'assiége,
Sous son capuchon noir, ainsi qu'un étranger,
Oyait et regardait, sans boire ni manger.
Or, prenant en souci ce jeûne et ce silence,
J'ai vu ses yeux, aigus comme des fers de lance,
Qui tantôt reluisaient à travers ses cils roux,
Et s'emplissaient tantôt d'ombre comme deux trous.
De sorte que, la bande étant à bout de forces,
Les uns, tels que des troncs qui crèvent leurs écorces,
Faisant craquer la peau trop pleine de leurs flancs ;
Les autres, à demi noyés, le bras ballants,
La tête sur la table, et la langue tirée,
Pareils à des pourceaux repus de leur curée ;
J'ai vu le sire Abbé se lever lentement
Au bout du réfectoire infect et tout fumant,
Et sa tête toucha les poutres enflammées ;
Et j'ai vu les deux mains d'ongles crochus armées.
La face où le regard divin a flamboyé,
Et j'ai vu que c'était Satan, le Foudroyé !

Digitized by Google

Un silencieux rire ouvrit ses blêmes lèvres
Que dessèche la soif des ineffables fièvres ;
De son œil rouge et creux comme un gouffre, soudain
Jaillit un morne éclair de joie et de dédain ;
Il dit : — Holà ! c'est l'heure ! — Et voici qu'à cet ordre,
Tandis que les repus commençaient de se tordre
Et de geindre, voilà que, par milliers surgis,
Marmitons, queux, servants, avec des pals rougis,
Des fourches, des tridents et des pieux et des piques,
A la file embrochaient les moines hydropiques
Et jetaient, toute chaude et vive, dans l'enfer,
La goinfrerie, ayant pour abbé Lucifer !

VII

L'Esprit m'a flagellé rudement en arrière
Des temps, et j'ai revu, sous Rome la guerrière,
Et le tétrarque Hérode et le vieux Sanhédrin,
La cité de David liée au joug d'airain,
Josaphat, le Cédron et les saintes piscines,
Et le bois d'oliviers aux antiques racines.
Et voici que j'ai vu, par le soleil levant,
Le Temple où résidait l'arche du Dieu vivant.
Une foule, semblable à des essaims d'abeilles,
Entrait, sortait. Ceux-ci ployés sous des corbeilles
De légumes, de fruits ou de chairs en quartiers ;
Ceux-là traînant des bœufs. Gens de mille métiers :
Vendeurs de lin d'Egypte et vendeurs de ramées,
Vendeurs de graisse brute ou d'huiles parfumées,
D'étoffes et de vins de la Perse, et d'amas
De glaives et de dards fabriqués à Damas,
De piques, de cuissards, de casques et de dagues ;
Orfévres, débitant les colliers et les bagues ;
Changeurs d'or et d'argent bien munis de faux poids ;
Marchands de sel, marchands de résine et de poix ;

Digitized by Google

Marchands de grains, donnant la mauvaise mesure,
Et force grippe-sou prêtant à grande usure
Autour des Chérubins et des sept Chandeliers.
Donc, du parvis profond au bas des escaliers,
Le Temple n'était plus qu'une halle effroyable
Dont les Anges pleuraient et dont riait le Diable.

Or, voici que j'ai vu, sous ses beaux cheveux roux,
Jésus, Notre-Seigneur, très pâle de courroux,
Qui passait à travers toutes ces industries
Et ces gens par la soif d'un lucre vil flétries,
Infectant de fumier, de graisses et de vin,
De clameurs et de vols impurs, le lieu divin!
Le Roi Christ était doux, plein de miséricorde;
Mais j'ai vu qu'il tirait de sa robe une corde
Noueuse. mise en trois et dure comme il faut,
Et qu'à grands coups de fouet il les chassait d'en haut,
Par les rampes, crevant les sacs, les escarcelles
Pleines d'argent, poussant les bœufs sur les vaisselles,
Et les outres de vin sur les riches tissus,
Et l'âne sur l'ânier et le tout par-dessus;
Parce que cette engeance, ainsi qu'au temps moderne,
Faisait de la maison divine une caverne!

Et tandis que Jésus rendait ce jugement
Et fouettait ces voleurs très véhémentement,
Les disciples, non loin, assis sous les portiques,
Méditaient, le cœur plein de visions mystiques,
Et de l'âme, cherchaient, comme d'autres, des yeux,
Le Royaume du Maître au delà des sept cieux!
Nul ne se souciait, plongé dans sa pensée,
De la foule en rumeur hors du Temple chassée;
Croyant que tout est bien sur terre, quand on croit,
Et que le mieux après arrive par surcroît.
Et le Roi Christ survint, disant : — Ce n'est point l'heure
De prier, quand le feu dévore la demeure.
Bienheureux qui se lève, et, luttant, irrité,

Digitized by Google

Pour la justice en peine et pour la charité,
Applique sur le mal l'efficace remède;
Et malheur à qui n'est ni chaud ni froid, mais tiède!
Or, que faites-vous là? Rien. Moi, je vous le dis,
L'inactif n'aura point de place au Paradis!

Et moi, je vous le dis, après Christ, la Lumière
Qui s'en vint dissiper l'obscurité première,
L'Eau vive qui circule au sillon desséché!
Je vous le dis, à vous qui fuyez le Péché
Et les fanges du siècle, âmes encor sans tache
Parmi ceux qu'en Enfer Satan mène à l'attache;
O princes! — s'il en est! — moines, prieurs, abbés,
Qui n'êtes point encor dans ses piéges tombés,
Mais qui, les bras croisés et les yeux pleins de larmes,
Pour le combat de Dieu n'endossez point vos armes,
Je vous le dis : Malheur! Et quand le jour luira
Du dernier jugement, le Roi Christ vous dira :
— Arrière, paresseux! cœurs tremblants, cœurs d'esclaves!
Je ne suis point le Dieu des lâches, mais des braves!
Qui de vous a souffert, qui de vous a lutté?
Allez! Je vous renie, et pour l'éternité!

Voilà ce que j'ai vu, par le nocturne espace,
En ce monde où l'Agneau divin bêle et trépasse
Pour l'âme et pour la chair d'Adam, dur et têtu;
Où le Sang qui nous lave a perdu sa vertu;
Où la barque de Pierre, aux trois courants livrée,
Heurte les rocs aigus, et s'en va, démembrée,
En haute mer, portant, sous les cieux assombris,
La pauvre chrétienté qui charge ses débris.
Voilà ce que j'ai vu, par la grâce très sainte

Digitized by Google

De l'Esprit : la foi morte, et la vérité ceinte
D'épines, comme Christ, après Gethsémani ;
Le Siége unique à bas et son éclat terni ;
Le bon grain pourrissant dans les sillons arides ;
Royautés sans lumière et nations sans brides ;
Et, par grande misère, au milieu de cela,
En liesse, sonnant ses trompes de gala,
Par devant Sigismund qui souffre ce blasphème,
La nouvelle hérésie au pays de Bohême !

Or, le roi Jésus-Christ, parlant, comme il lui plaît,
Par la bouche de l'aigle ou bien de l'oiselet,
M'a dit : — Lève-toi, Guy de Clairvaux, pauvre moine ;
Car voici que Satan détruit mon patrimoine,
Et le temps est venu d'agir de haute main
Et promptement, de peur qu'il soit trop tard demain.
Moi, je l'ai supplié, d'une oraison fervente,
De m'épargner, chétif que le siècle épouvante ;
Mais Jésus, derechef, m'a pris par les cheveux,
Disant : — Parle tout haut, moine Guy ! je le veux.
Donc, Monsieur saint Bernard, qui siége au lieu céleste,
Hausse ma voix ! L'Esprit divin fera le reste.

Sus ! sus ! La coupe est pleine et déborde. Debout,
Les forts, les purs, les bons, car le monde est à bout ;
Et voici que tantôt la vieille idolâtrie
S'en va noyer la terre et sa race flétrie,
Mieux qu'au déluge où Dieu jadis se résolut,
Moins la colombe avec le rameau du salut !
Sus ! Empereur et Rois, chefs du Centre et des Marches,
Cardinaux et Primats, Evêques, Patriarches,
Abbés, Généraux d'ordre et Docteurs très chrétiens,
Vous tous, les boucliers, les flambeaux, les soutiens
De la très véritable Eglise, notre mère,
Qui languit et qui pleure en son angoisse amère !
Je vous adjure, au nom des Ames en danger
Qui sont pâture aux loups et n'ont plus de Berger,

Digitized by Google

Par la sanglante Croix où pend le Fils unique,
Sus ! Debout ! Au très saint Concile Œcuménique !

Au Concile ! sitôt que vous y siégerez,
A vos fronts, comme à ceux des apôtres sacrés,
Luira le Paraclet en flamboyantes langues,
Qui mettra la sagesse en vos bonnes harangues ;
Et le sens infaillible et la droite équité
Seront fruits mûrs de votre impeccabilité !
Sus ! triez le froment des pailles de l'ivraie !
Par Décrets et Canons, qui sont la Règle vraie,
Que tout soit apaisé, que tout soit rétabli ;
Qu'en son gouffre Satan retombe enseveli ;
Que le Siége, étant Un comme Dieu qui le fonde,
Soit Parole et Lumière aux quatre bouts du monde,
Source vive au Fidèle, espérance au Gentil,
Et joie en terre comme au ciel ! Ainsi soit-il.

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

ÉCRIVAINS ET POÈTES

MODERNES

DE LA POLOGNE

MIÇKIÉWICZ

PREMIÈRE PARTIE

Etudier Miçkiéwicz et ses œuvres, c'est étudier une révolution dans la littérature polonaise. Avec lui commence une nouvelle époque littéraire. Son nom s'est révélé, son génie a grandi au milieu des débats entre l'art ancien et l'art moderne, au milieu de la lutte des deux écoles vulgairement connues sous les noms de classique et de romantique. C'est au plus fort de cette lutte que Gœthe le distingua, le signala à l'admiration de l'Allemagne et le salua avec enthousiasme du nom de « l'Aurore du Nord. »

C'est aussi à ce point de vue que nous nous placerons pour étudier la puissante individualité de Miçkiéwicz ; ce n'est pas seulement comme poète, c'est également comme chef d'école que nous devons le considérer. Mais la lutte qu'il soutint, les incidents qui signalèrent les débuts de la nouvelle école, et les résultats auxquels elle arriva, ne sont que le développement naturel de toute la carrière littéraire du peuple polonais ; aussi, pour comprendre et apprécier la période actuelle et ses poètes, est-il nécessaire de jeter un coup d'œil sur le passé de la littérature polonaise.

Ce coup d'œil rapide embrassera trois époques : la littérature du XVIe siècle, appelée souvent l'âge d'or de la littérature polonaise,

Digitized by Google

ou le siècle des Sigismonds ; la littérature de la décadence, qui comprend une centaine d'années, et qui s'étend depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XVIIIe ; enfin la littérature du temps de Stanislas-Auguste, ou de la renaissance, qui se forma sur le modèle des écrivains français, et régna en maîtresse absolue sur l'esprit et le goût polonais jusqu'en 1822. Chacune de ces époques compte des noms dignes de figurer dans les annales de l'art ; nous les ferons connaître autant que nous le permettra le cadre restreint de cette introduction.

I

Dans la première période, nous voyons briller plusieurs poètes et prosateurs dont les ouvrages élèvent bientôt la langue polonaise au-dessus de toutes les autres langues slaves. Formée d'après l'esprit de la langue latine, elle servit d'abord aux nécessités législatives du pays, puis aux discussions politiques, aux prédications et aux controverses religieuses. Sous la plume des poètes, elle acquit enfin une souplesse merveilleuse, une richesse d'expressions, qui lui permirent d'initier le public de cette époque, non-seulement aux beautés sévères de l'antiquité, mais aux productions brillantes qui, vers la fin du moyen âge, illustrèrent l'école italienne.

La traduction de Torquato Tasso par Pierre Kochanowski est un des premiers essais en ce genre. Elle est remarquable tout à la fois par la précision dans l'expression, la grâce et l'harmonie dans la versification. Mais Jean Kochanowski effaça, par l'éclat de son talent et de sa réputation, tous les poètes du même temps. Sa traduction des psaumes de David reste encore aujourd'hui, par la beauté du style et la mélodie du rhythme, un modèle inimitable. Il est devenu classique, et les écrivains polonais modernes sont obligés d'étudier ses œuvres, son style, sa manière, comme les écrivains français doivent étudier Corneille et Racine.

Après avoir publié quelques remarquables poésies, Jean Kochanowski composa, d'après les traditions grecques et les exemples des grands écrivains de la Grèce, un drame intitulé : *le Renvoi des Ambassadeurs*. Cette pièce ne renferme qu'un acte, et sert, pour ainsi dire, de prologue à la catastrophe de l'Iliade. Elle montre en quelque sorte le germe des passions qui aboutirent à la destruction de la cité de Priam. Dans son cours au Collége de France, Miçkiéwicz en a analysé les principales beautés. Nous nous contenterons de traduire quelques-uns des vers prononcés par ce personnage mys-

Digitized by Google

térieux connu sous le nom de Cassandre, et qui, plus tard, fournit à Schiller une de ses plus belles inspirations. Cassandre paraît devant son père, en présence d'Anténor, un des héros les plus vénérables de Troie. Elle exprime avec une exaltation véhémente les souffrances que lui fait endurer le don terrible qu'elle a reçu d'Apollon :

Anténor. Quelle est cette femme au visage pâle? Ses cheveux en désordre, ses yeux égarés, son sein agité trahissent des pensées orageuses.

Priam. C'est ma malheureuse fille; elle se débat sous la puissance de l'esprit que lui souffle Apollon. Dominée par des inquiétudes chimériques, elle va nous prédire de nouveaux malheurs.

Cassandre. Entends-tu ce discours, Apollon? dieu impitoyable. En m'envoyant des visions prophétiques, pourquoi donc ne m'accordes-tu pas en même temps la puissance de la parole pour agir sur les âmes de ces hommes, auxquels je dois annoncer les décrets irrévocables des dieux. Les paroles qui émanent de mon esprit clairvoyant ne leur apparaissent que comme ces rêves gigantesques, mais impuissants et trompeurs, produits par les mouvements insensés d'une imagination en délire. Et pourtant l'esprit qui les dicte n'est pas le mien. Je le sens, cet hôte sombre, étranger à mon être, il s'est incarné en moi, malgré moi; il a subjugué tous mes sens et enchaîné mon cœur. Malgré moi, par les manifestations éblouissantes de son savoir suprême, il me force à proclamer, en face de mes frères incrédules, l'oracle immuable qui décrète la ruine de ma patrie.

Parmi les poésies lyriques de Jean Kochanowski, les plus belles sont peut-être celles qu'il a composées sur la mort de sa fille Ursule, enfant enlevée à l'âge de trente mois. Les sentiments vrais et profonds qu'elles expriment les ont rendues si populaires qu'elles se sont transmises de génération en génération dans la mémoire de ses compatriotes. Pour les apprécier dans leur ensemble, il faut les regarder comme un poème complet de l'amour paternel en deuil. Elles reproduisent toutes les phases, toutes les nuances de douleur par lesquelles a dû passer l'âme de ce père désolé. D'abord, le poète semble éprouver une certaine volupté à se plonger dans sa tristesse, à l'exciter, à la caresser pour ainsi dire par ses souvenirs saignants, par les réminiscences les plus intimes de toutes les circonstances qui se rattachent au rapide passage sur la terre de la frêle créature dont il déplore la perte : sa pose, sa voix, ses gracieux saluts d'enfant, son babil, ses vêtements même, il retrace tout dans sa mémoire. — « Hélas! elle ne demandera plus sa mante brodée, ses tresses et ses rubans d'or : une poignée de terre sous la tête et un linceul, voilà donc tout le trousseau qu'elle emporte de la maison paternelle! Sa dot et elle-même, tout est ensemble, tout est contenu dans le même coffret!.... dans un petit cercueil! » — Kochanowski arrête ensuite

Digitized by Google

son esprit sur son habitation champêtre si célèbre par la gaieté qui y régnait, par le charme des fêtes et des réunions auxquelles il conviait ses voisins, cette maisonnette pour laquelle il a sacrifié les dignités et les honneurs que le roi et les grands voulaient lui prodiguer, cette maisonnette si peuplée jadis. « Une petite âme la remplissait autrefois tout entière, une petite âme de moins l'a transformée aujourd'hui en désert. » Alors il décrit toutes les qualités que laissaient déjà voir le cœur et l'esprit de cette gracieuse enfant. « Son âge tendre, son corps délicat, dit-il, n'ont pu supporter le poids de tant de qualités. Epi chéri de mes champs, chargé de tant de promesses, tu as succombé avant la moisson sous le fardeau de ta fécondité! Et le cruel destin me condamne aujourd'hui à semer dans la terre ce grain précieux, sans espoir, hélas! de le voir jamais refleurir. » — Enfin, irrité par l'aiguillon de tant de souvenirs, le père jette une malédiction sur la terrible, l'inexorable mort. — « Mort impie, tu as violé mes regards paternels en me forçant à contempler l'agonie de ma fille. »

Un sentiment d'une nature différente l'agite bientôt. Il se sent dominé par un douloureux scepticisme. Lui, dont la foi inébranlable servait d'exemple, dont la religieuse ferveur affermissait les croyances chancelantes, lui-même est saisi d'une terreur impie. Il tremble pour son enfant, il a peur du néant. — « Où es-tu, ma gentille Ursule? dans quel pays, dans quelle contrée? Es-tu enlevée dans le paradis et comptée parmi les petits anges aux ailes dorées, parmi les rossignols qui remplissent le ciel de leurs chants mélodieux? Es-tu déjà conduite dans les îles bienheureuses? Hélas! l'implacable Caron, en te promenant sur le lac solitaire, t'abreuve-t-il donc à la source de l'oubli, que tu ne saches rien de mes pleurs?.... Partout où tu es, si tu es, prends pitié de mes angoisses! et s'il ne t'est pas permis de te présenter à mes regards sous l'attrayant aspect de ta forme terrestre, apparais-moi comme tu le peux; soit songe, soit ombre, soit vision éphémère! » — La treizième élégie est une des plus saisissantes. « O ma chère fille! puisses-tu ne pas être morte, ou ne pas être née! Tu me fais payer un bonheur à peine effleuré par une immense tristesse. En m'abandonnant, tu as emporté la moitié de mon âme et tu as condamné l'autre à des ténèbres sans fin; enfant ingrate, tu m'as trompé comme ce rêve décevant qui caresse les sens avides d'un avare par l'appât de l'or, et qui, de tous ces trésors, ne lui laisse au réveil qu'un désir inassouvi. Sur la pierre sépulcrale qui couvre les restes de ma fille, je grave cette fatale épitaphe : « Ci gît Ursule Kochanowska, de son père l'amour constant, » les délices, ou plutôt..... son tourment éternel et son désespoir! »

Par l'excès de ses souffrances, le poète arrive à une inertie de sen-

Digitized by Google

timent, à un engourdissement de l'âme qui lui suggèrent une comparaison sublime. Il la puise dans la légende mythologique de Niobé : « Niobé, dit-il, en pleurant ses enfants, fut changée en rocher; mais son image de marbre, qui se dresse sur le promontoire de Sipyle et défie la furie des tempêtes, révèle encore les blessures secrètes de son cœur maternel. Une source de larmes, jaillissant du fond du roc, s'élève jusqu'au sommet et s'épand en cascades transparentes, intarissables, où se désaltèrent les êtres vivants. *Dans ce tombeau de granit gémit une douleur immortelle. C'est la tombe qui exhale la vie, ou plutôt c'est la vie qui se fait tombeau.* » Enfin, dans la dix-neuvième élégie, qui termine le recueil, l'image d'Ursule apparaît en songe à ce père éploré : elle apaise ses tourments et dissipe les ténèbres dans lesquelles le désespoir avait plongé son âme.

L'âge d'or de la littérature polonaise compte plusieurs poètes d'un grand talent. Il se clôt par une œuvre remarquable. C'est un poème héroïque écrit vers le milieu du XVIIe siècle, intitulé *la Guerre de Chocim*. On n'est pas d'accord sur le véritable auteur de ce poème. Les uns l'attribuent à Lipski, les autres à Potocki. La découverte du manuscrit, lorsqu'elle eut lieu, excita un grand émoi parmi les littérateurs. Le poète y chante les exploits de l'immortel connétable Chodkiewicz, assiégé dans Chocim par une innombrable armée turque, que commandait Othman II en personne. Le sujet, du reste, était bien digne d'inspirer un poète. Toute l'Europe était attentive à cette lutte inégale, dont l'issue pouvait ouvrir à la puissance ottomane, si redoutable alors, le chemin de l'Occident. L'auteur raconte en vers homériques les préparatifs d'Othman, les présages, les conciliabules des ministres ottomans et des généraux polonais. Enfin, il décrit avec détail les combats livrés sous les murs de Chocim. Dans un de ces engagements, les Polonais, ayant assailli le centre de l'armée turque, la mettent en fuite, après avoir réduit au silence leur formidable artillerie par une charge audacieuse. « Ils étaient supérieurs en artillerie, dit-il, et nous en héroïsme. »

A partir du milieu du XVIIIe siècle, la littérature polonaise fut en pleine décadence. Elle fut étouffée par les guerres, les coalitions étrangères d'un côté; de l'autre, par les luttes intestines. Nous n'apercevons dans cette période qu'un seul écrivain de talent; c'est une femme nommée Druzbacka. On remarque déjà dans la langue polonaise une altération produite par le mélange du latin et par l'introduction d'idées obscures, puisées dans une piété exaltée et superstitieuse. Cependant, certaines poésies de Druzbacka se distinguent par une pureté d'expression, une fraîcheur de coloris qui font un contraste bizarre avec la littérature aride de cette triste

Digitized by Google

époque. On croit apercevoir une riante verdure, des fleurs embaumées jetées au milieu d'une nature dépouillée et flétrie par les vents de l'automne. Tel est, du moins, l'effet qu'a produit sur nous la lecture de ces stances mélodieuses qui décrivent les quatre saisons. « Enfant innocent et insouciant, dit le poète, en s'adressant au *Printemps*, à peine un tendre duvet de verdure s'épanouit-il au souffle chaleureux de ta brise vivifiante, qu'obéissant au jeu capricieux de ta folie, tu t'amuses à l'effrayer en la menaçant de quelques flocons de neige. Mais, bientôt compatissant, tu appelles à ton aide l'air et le soleil, et tu ranimes cette verdure naissante par la tiède caresse de ton haleine embaumée. Puis, ému par une douce pitié, tu jettes un regard charitable sur les tristes eaux des fleuves qui gémissent enfermées dans leurs prisons de glace. Peu à peu, sous les rayons bienfaisants du soleil, tu brises les froids verrous qui les étreignent. Alors, le captif délivré sort de sa prison, et, par un élan joyeux, rebondit jusque dans les prairies. » Mais, à côté de ces fraîches inspirations, nous rencontrons chez le même auteur des passages qui portent le cachet de l'époque ; çà et là des expressions de mauvais goût ou des tours bizarres empruntés à l'imagination des Orientaux. L'étrangeté, qui était alors à la mode, se montre jusque dans le titre des livres de piété publiés à cette époque, tels que *Pistolet chargé de balles pour tirer sur le péché mortel*, ou *Martedu de la colère du Seigneur pour frapper sur l'enclume de nos crimes.*

Au règne de Stanislas-Auguste commence la période de la Renaissance. Nous voyons les hommes d'Etat chercher en Occident et particulièrement en France un modèle de gouvernement. Les littérateurs explorent la France avec le même zèle et en rapportent l'imitation de l'art antique étudié à travers les chefs-d'œuvre des poètes français et d'après les règles de Boileau. C'est sous cette influence que le mouvement littéraire du XVIIIe siècle prend son essor. La langue s'épure, des écrivains remarquables apparaissent de tous côtés ; encouragés par le roi et les grands, ils répandent dans le pays le goût et la passion de la lecture. Karpinski, Wegierski, Krasicki, Trembecki et autres exercent une grande influence sur leur époque et sur l'esprit de leur nation. On accuse Trembecki d'avoir flatté l'impératrice Catherine comme l'ont fait certains écrivains français du XVIIIe siècle. Cependant il faut dire qu'il fait en même temps l'éloge de Stanislas-Auguste et qu'il sait donner même à ces éloges de courtisan le ton et le tour d'un encouragement patriotique. « Les destinées des peuples, dit-il, tournent sur la roue de la fortune ; ceux qui étaient au sommet sont précipités aujourd'hui. Pour toi donc, ô Pologne, l'espoir brille dans l'avenir, Auguste vit et la roue tourne encore ! »

Digitized by Google

Krasicki brilla par une versification facile et élégante ; mais il y a dans ses ouvrages plus d'esprit que d'inspiration ; aussi est-ce par ses satires où fourmillent des traits mordants, et par ses poèmes comiques, qu'il obtint surtout sa réputation : ces derniers ouvrages lui valurent la faveur de Frédéric le Grand. Comme fabuliste, il a été souvent comparé à La Fontaine. Sous une forme en apparence innocente, il glisse plus d'une fois une épigramme contre les envahisseurs de son pays. On s'efforçait de lui représenter quel bienfait c'était pour la Pologne qu'un régime régulier qui, en lui sacrifiant son indépendance pouvait lui assurer, sous la domination étrangère, un bien-être et une tranquillité durables. Krasicki répondit à cette insinuation par une fable qui devint populaire. *Les Oiseaux en cage :* « Pourquoi pleures-tu? disait un jeune serin à son compagnon. Ne trouves-tu pas meilleur gîte et plus de bien-être en cage que dans les champs? — Je te pardonne ce blasphème, lui répondit le vieux, tu es né ici : mais moi, j'étais libre ; je suis en cage, voilà pourquoi je pleure. »

Krasicki puisait une partie de ses inspirations dans les idées d'un siècle incrédule, du siècle de Voltaire ; mais il était prêtre, il était évêque ; et tout en accablant de ses railleries l'oisiveté des moines et leurs défauts, il sut conserver intact le sentiment religieux. Il ne pouvait donc se soumettre à cette déification de l'homme que la philosophie du temps avait pour ainsi dire inaugurée. La fable par laquelle il raille cette théorie compte parmi les plus mordantes de son recueil ; elle a pour titre : *Platon et ses disciples.* « Platon ayant un jour assemblé ses disciples, leur démontrait par une exhortation savante et pleine d'éloquence la grandeur et la puissance de l'homme. C'est l'homme, disait-il, qui domine les éléments ; par son intelligence, il mesure le firmament. Il commande aux eaux de l'Océan et les parcourt en tous sens, il utilise à son profit les produits de la terre, l'univers est à lui ! » En ce moment une puce mordit le nez du philosophe en lui disant : « L'univers est à Platon, mais Platon est à moi. »

Karpinski n'avait ni la science de Krasicki, ni son esprit sarcastique, mais, comme poète, il le surpassait par l'imagination et surtout par le sentiment. Son talent se fait surtout remarquer dans ses idylles et quelquefois aussi dans ses plaintes patriotiques, qui saisissent le cœur par la vérité du sentiment et de l'expression. Rien de plus touchant dans ce genre que l'élégie sur la tombe de Sigismond-Auguste, dernier des Jagellons. Cette élégie fut composée après le démembrement définitif du pays. Au début, le poète garde une contenance calme ; puis sa douleur, cachée d'abord sous une forme ironique, éclate tout à coup en regrets et en larmes. Cette brusque transition est d'un grand effet dans les vers polonais. « Tu dors, Sigismond,

Digitized by Google

pendant que ta maison est remplie d'hôtes empressés, de voisins attirés par le noble charme de ton hospitalité ! Tu dors, ô mon roi ! et les fidèles serviteurs de tes domaines sont embarrassés pour recevoir en ton absence tous ces convives illustres dont jadis les uns s'inclinaient devant toi avec respect, et dont les autres fléchissaient le genou comme des vassaux obéissants. O grands souvenirs empoisonnés par l'amertume du présent ! pourquoi ne périssez-vous pas dans ma mémoire avec les traces fuyantes de l'ancienne prospérité ? Mort sans héritier, tu as laissé, Sigismond, le trône veuf de tes vertus, la couronne livrée au trafic des étrangers, la royauté avilie et le conseil sans lumières. O patrie pleine de gloire et de puissance, qu'es-tu devenue ? De tous ces immenses territoires que tu possédais et que deux mers pouvaient à peine contenir, il ne te reste plus assez d'espace pour creuser un tombeau ! »

Aux illustrations que nous venons de citer succédèrent, au commencement de ce siècle, des poètes dignes de leurs prédécesseurs. Osinski, Kozmian, Felinski, Kropinski, se font remarquer par des œuvres d'un incontestable mérite. La tragédie classique fut pour la première fois essayée en Pologne. *Barbe Radziwil*, par Felinski, et *Ludgarde*, par Kropinski, donnèrent les modèles en ce genre. Leurs pièces se distinguent surtout par la régularité de la composition, la pureté de la langue et une belle et harmonieuse versification. De grands artistes apparurent alors et firent briller sur la scène nationale de Varsovie toutes les beautés de leurs ouvrages. De ce nombre furent Werowski, et surtout Ledochowska. Les étrangers mêmes venaient à Varsovie pour voir cette gande artiste, pour admirer son attitude majestueuse, le timbre de sa voix et l'éloquence de son geste. Interprétée par elle, *Ludgarde* acquit une célébrité qui passa la frontière, et Gœthe lui-même en ébaucha une traduction incomplète.

Sous l'impulsion de la capitale, le goût littéraire se répandit dans les provinces les plus reculées de la Pologne. L'instruction publique y fut organisée sur de larges bases, grâce à la sollicitude du prince Czartoryski, à l'activité du célèbre Czacki et à la coopération des Sniadecki. Les bienveillantes dispositions de l'empereur Alexandre Ier secondèrent ces nobles efforts. Il y eut de longues controverses sur le choix de la méthode qu'il convenait d'adopter pour instruire les nouvelles générations. Deux systèmes, représentés par le génie de deux grands peuples, partageaient alors l'Europe. La France, dans les sciences morales comme dans les sciences exactes et dans les sciences naturelles, préférait la théorie expérimentale, et, chez ce peuple actif, tout, même la philosophie, tournait vite à l'application. En Allemagne, sous l'influence des études métaphysiques, l'expérience et l'analyse ne servaient que comme point d'appui à l'esprit

Digitized by Google

germanique, prompt à s'élancer dans les sphères de l'inconnu. Entre le réalisme français et l'idéalisme allemand, Sniadecki, recteur de l'Université de Vilna, choisit le premier système : non-seulement il rejeta l'autre, qu'il taxait de rêverie, mais, par l'influence de son nom et de ses écrits, il voulut l'exclure même des arts et de la poésie. Ainsi, au moment où, en France, l'école classique et son système commençaient à être battus en brèche par une nouvelle pléiade de poètes d'un talent audacieux, elle avait encore pour elle, en Pologne, le système de l'instruction publique et l'autorité de noms patriotiques les plus célèbres dans les sciences et les arts. La Société des Amis des lettres, à Varsovie, espèce d'académie, était un lien scientifique et littéraire entre toutes les parties de la Pologne séparées par le démembrement. Cette union donnait une sorte d'ensemble et de direction à tout le mouvement intellectuel des provinces.

Pour apprécier la littérature de cette époque et l'impulsion nouvelle que lui donna Miçkiéwicz, il faut d'abord constater que cette impulsion ne fut ni le contre-coup de la réforme qui s'accomplissait alors en France, ni une imitation du genre allemand. Elle était le résultat naturel du développement du génie national, qui, arrivé à sa maturité, rejeta les modèles sur lesquels il s'était formé, et, soutenu par la conscience de ses propres forces, enfanta des productions originales. C'est, au surplus, la marche que suivirent toutes les littératures modernes. En abandonnant Shakspeare, la littérature anglaise passa par les œuvres de Pope et d'Addison pour arriver à celles de Byron et de Walter Scott. En Allemagne, nous voyons Klopstock, Wieland, précéder Gœthe et Schiller. En Pologne enfin, de l'époque des Sigismond, la littérature traverse une période de décadence, renaît par l'imitation des écrivains français et arrive enfin à Miçkiéwicz, Zaleski, Goszynski, Krasinski. Il faut donc se placer à un point de vue général, si l'on veut apprécier la lutte des deux écoles qui divisèrent alors la Pologne comme le reste de l'Europe. A une certaine distance des débats passionnés auxquels elles se livrèrent, nous pouvons les juger avec plus d'impartialité et indiquer même avec une certaine précision les mérites et les défauts de deux systèmes qui se renvoyèrent des reproches souvent injustes et exagérés.

Il est impossible de méconnaître aujourd'hui que l'imitation des anciens, dont on a fait un reproche aux classiques[1], était une nécessité pour l'art quand il commençait à sortir de son long sommeil. L'imitation fut alors une sorte de travail d'absorption par lequel les peuples modernes s'approprièrent les richesses littéraires, héritage de l'ancien monde. Ce travail, tout en renouant la chaîne des tradi-

[1] After muse (fausse muse), disait dédaigneusement Schiller en parlant de Voltaire.

Digitized by Google

tions dans l'histoire de l'art, prépara aussi les éléments indispensables au développement intellectuel de notre époque. Dans la poésie, il eut surtout pour résultat, en formant, en épurant la langue, de fournir un instrument indispensable à l'expression de nouveaux besoins et de nouveaux sentiments. Notre civilisation, moins concentrée dans ses idées, moins compacte que ne l'étaient celles du monde grec et romain, embrasse, par cette raison même, une plus grande étendue, de plus vastes horizons. Le développement de la personnalité humaine et de l'individualité nationale a soulevé des passions à la fois plus profondes et plus variées que celles qu'avait connues l'antiquité. Les idées et les traditions chrétiennes ont aussi apporté à l'imagination des poètes modernes un nouveau et riche contingent. Que serait-il arrivé si cette imagination mobile et audacieuse n'eût pas trouvé une langue préparée par un long travail, assez souple pour contenir sans effort, assez limpide pour refléter sans trouble les idées, les sentiments et les images qui se pressaient dans leurs âmes avec une confusion tumultueuse? Que serait-il arrivé enfin s'ils n'eussent pas trouvé dans la précision de cette langue élaborée avec soin, une certaine force de résistance contre leur propre entraînement, contre ces inspirations souvent vagues, impatientes et promptes à s'échapper en paroles avant qu'elles se soient révélées entièrement à l'âme du poète? Nous croyons donc que, sans l'école dite classique, la poésie moderne eût débuté, chez tous les peuples modernes, par le chaos. Cette vérité, qui peut s'appliquer à toute l'Europe, est incontestable quand il s'agit de la Pologne. Un poète classique fort distingué, Kozmian, dans ses mémoires, insiste sur ce point. Il y justifie ses convictions littéraires par cette considération que la langue polonaise, en raison de ses qualités mêmes, de la grande liberté de la construction et de l'étonnante richesse des expressions, présente un glissant attrait aux égarements des écrivains qui ne seraient pas contenus par le frein de règles immuables, et affirme que l'étude des chefs-d'œuvre et du style des grands poètes français était le seul antidote contre un aussi séduisant défaut.

Tout en reconnaissant la justesse de cette observation, il faut avouer d'un autre côté que la poésie classique ne répondait plus aux idées du beau et de l'idéal que le développement des lumières avait créées dans les masses. Cette poésie, en représentant l'art ancien, le vieux monde modifié par le coloris moderne, ne donnait pour résultat définitif qu'une beauté de convention, qu'un monde artificiel. L'art devenait ainsi un amusement, un besoin de luxe qui ne s'adressait qu'à un public choisi et ne pouvait satisfaire qu'un goût raffiné et aristocratique. Enfermé ainsi dans un cercle restreint, il pouvait conserver la pureté du goût antique, la correction de la langue, la savante

Digitized by Google

harmonie des vers, mais il n'avait plus assez de chaleur pour pénétrer dans les masses, ni assez de puissance pour les dominer. C'est surtout par ces dernières qualités que la poésie moderne devint l'organe expressif et vivant des sentiments populaires ; elle représentait véritablement l'homme tel qu'il s'est formé au sein d'une individualité nationale, tel qu'il s'est développé dans la société chrétienne. Elle s'adressait à ce que son cœur et ses passions avaient de neuf et de vivant. Les œuvres de Byron, de Walter Scott, de Schiller, de Gœthe, commençaient à se répandre ; sans servir de modèles, elles expliquaient la nécessité de la réforme littéraire qui se préparait en Pologne par celle que les autres littératures avaient déjà subie. Aussi les premiers symptômes de réforme commencèrent-ils à se manifester parmi les écrivains mêmes que la critique varsovienne avait admis dans le cénacle de son admiration classique.

On peut regarder Woronicz, Niemcewicz, Brodzinski, comme les avant-coureurs de cette nouvelle époque. L'aréopage littéraire de la capitale, rigide et intraitable défenseur des traditions classiques, ne les tolérait qu'à cause de leur popularité patriotique. Rien n'exprime mieux cette pente vers les nouvelles idées que de jolis vers sur l'art qui circulaient alors parmi les amateurs. Celui qui les composa, Korzeniowski, est aujourd'hui un des auteurs dramatiques et des romanciers les plus distingués de la Pologne. « Malgré leurs défauts, disait-il, je préfère les productions poétiques qui palpitent de vie et brillent par l'éclat du talent, à ces œuvres aux formes régulières, aux contours arrondis, polies comme le marbre, et comme le marbre froides. »

Après soixante ans de travail, la langue polonaise perfectionnée ayant acquis l'élégance facile et harmonieuse sous la plume des poètes classiques, la précision et la clarté dans les écrits des deux frères Sniadecki, pouvait encore puiser à sa source natale, dans la littérature du XVIe siècle, de nouvelles richesses et de nouvelles expressions. L'instrument était donc préparé ; il était pour ainsi dire accordé. Il devait répondre, avant tout, à cette voix puissante des souvenirs, des regrets, des espérances qui animaient tout un peuple ; il devait se faire l'interprète des sentiments nationaux. Cependant, il y avait dans le public une habitude si bien prise d'admiration et de soumission envers les noms les plus célèbres de l'ancienne école, que les nouvelles œuvres qui se rattachaient à l'école moderne d'une manière prononcée furent défavorablement accueillies, malgré leur incontestable mérite. *Marie*, magnifique poème de Malczewski, fit un long séjour chez les libraires, et la gloire méritée par cette belle œuvre ne couvrit, plusieurs années après, que le tombeau du poète. Deux petits volumes de Miçkiéwicz,

Digitized by Google

publiés en 1822 à Vilna, après avoir remué quelques jeunes intelligences, devinrent l'objet de la critique acerbe des journaux de Varsovie. Ni la distinction de son langage, ni la puissance de ses vers, ni la netteté de sa composition ne purent le faire absoudre par ce tribunal de l'attentat commis contre les règles de Boileau. Les journaux se remplirent de dissertations savantes sur l'art et de reproches amers contre le présomptueux entraînement de la jeunesse. Ils furent appuyés par les railleries mordantes du célèbre Osinski, professeur à l'Université de Varsovie; du haut de sa chaire, il tonna contre les œuvres de Miçkiéwicz aux grands applaudissements de l'aréopage littéraire. Cette intervention, d'une autorité si longtemps respectée, prolongea la lutte, et peut-être l'école romantique eût-elle été refoulée, pour quelque temps, loin du sol national, si la critique classique n'eût trouvé dans le jeune Miçkiéwicz, un adversaire non moins puissant par son génie poétique que par sa redoutable érudition. A la connaissance approfondie des langues et des littératures de la Grèce et de Rome, il joignait l'étude complète des œuvres qui ont illustré le moyen âge. Familier avec les auteurs italiens, français, anglais, allemands, espagnols, avec la littérature byzantine et les écrivains orientaux, il avait aussi étudié attentivement les écrivains polonais du XVIe siècle. Il put donc opposer à la science de ses détracteurs une science plus vaste et plus générale; à leur renommée, son génie naissant; à leurs railleries, des railleries plus incisives. Dans la préface de ses poésies publiées en 1829 à Saint-Pétersbourg, il répond à tous ses critiques à la fois; il fait voir l'insuffisance de leur jugement et raille leur ignorance des littératures étrangères contemporaines et de celles du moyen âge. Après avoir exposé les bases de son système, il termine cette succincte repartie par la dédaigneuse citation d'un vers de Krasicki : « *Il faut apprendre, Messieurs, l'âge d'or est passé.* » Il est étrange que cette audacieuse apostrophe ait, pour ainsi dire, clos le débat. Les anciennes renommées se turent, et aucune œuvre classique n'osa plus paraître. L'aréopage de Varsovie s'avoua vaincu, et la génération entière s'élança vers de nouveaux horizons.

Il est digne d'attention que le mouvement littéraire qui avait d'abord réuni toute la Pologne sous le sceptre de Varsovie, ait fini, sous l'impulsion de l'école romantique, par réagir des extrémités les plus reculées des anciennes provinces. Il envahit à son tour la capitale, en lui apportant les nouveaux éléments de l'art puisés dans les traditions historiques de toutes les parties de l'ancienne Pologne. Chacune d'elles voulut avoir sa part dans les souvenirs du passé, pour la déposer aux pieds de la ville sur laquelle flottait encore l'étendard national. Malczewski, né en Volhynie, donna le premier l'exem-

Digitized by Google

ple de cette sorte d'émulation patriotique. Il représente, dans un tableau saisissant de vérité, l'ordre équestre, ce noyau de la nation, fier, indomptable, turbulent, mais toujours animé d'un patriotique dévouement. Il nous le montre aux prises avec les grands seigneurs qui s'élevèrent au premier rang par de brillants exploits et qui, plus tard, voulurent le dominer, lorsqu'ils furent énorgueillis par les grandes dignités et enrichis par les donations royales. Peu après, Mickiéwicz publia son admirable poème de *Grajina*. Là, il nous montre la Lithuanie païenne, avec son organisation féodale, avec ses querelles de princes, à la veille de ce moment suprême où elle devait du même coup entrer dans le sein de l'Eglise et, par son union avec la Pologne, se fondre dans la civilisation occidentale.

Les échos du Bug et du Niémen allèrent réveiller la poésie jusque sur les bords du Dniéper. Les traditions héroïques et tendres de l'ancienne Ukraine résonnèrent sur la harpe magique de Bohdan Zaleski, surnommé le *Rossignol* de ce pays. Ici, la suavité du langage, la mélodieuse harmonie du rhythme, dépassent tout ce que l'art classique avait pu rêver de plus pur et s'allient avec la puissance d'expression et la richesse d'imagination qui caractérisent l'école romantique. Dans ces chants émouvants, la lance des Cosaques zaporogues, fidèles soldats de la Pologne, et le sabre du gentilhomme se donnent un mutuel appui contre l'ennemi commun, l'envahisseur venu du Nord et de l'Orient. Mais bientôt le gentilhomme dénie au Cosaque la récompense de ses exploits; il lui refuse l'égalité qu'il réclame, le droit de noblesse qui lui est dû par la constitution. La querelle s'allume, une note discordante vient interrompre les mélodies tendres et guerrières de Zaleski. Elle retentit plus terrible et plus sombre dans les chants de Goszczynski. Goszczynski, dans sa poésie, puissante comme les steppes de l'Ukraine, implacable comme la vengeance, représente le parti des Cosaques, des opprimés. En 1824, il publie le *Château de Kaniow*, poème plein de sang et de meurtres. Malgré son style incorrect, cette composition se fait remarquer par l'habileté de la composition et par un intérêt puissant; elle brille d'un feu sinistre qui éblouit comme l'incendie et fait frissonner le lecteur environné de spectres et de cadavres. Ce poète de l'action, cet athlète des conspirations, comme l'appelle Mochnacki[1], a une vie aussi aventureuse que son poème; après l'avoir publié, il disparaît et parcourt la vaste étendue du Dniéper à la Vistule. Insaisissable pendant six années pour la police russe, il ne reparaît que le 29 novembre à Varsovie, l'étendard insurrectionnel à la main, sous les murs du palais du Belvédère, pour arrêter le grand-

[1] Critique célèbre et l'un des plus brillants publicistes de la Pologne contemporaine.

Digitized by Google

duc Constantin. Pendant ce temps, un chantre sorti presque du sein du peuple, un pauvre gentilhomme, apaise le trouble soulevé par Goszczynski dans le domaine des arts. Padura, poète brillant et original, relève et glorifie l'alliance des anciens frères d'armes cosaques et polonais. Ses chants, composés dans le dialecte ruthénien, se répandent partout et partout sont répétés par le peuple et les nobles. En même temps, l'esprit polonais ressuscite dans la Galicie étouffée sous le système allemand. A côté des écrits pleins de génie du célèbre Kaminski, apparaissent les poètes Bielowski et Sieminski. Ils reproduisent dans un langage moderne les anciens monuments de la littérature du moyen âge, tels que l'expédition d'Igor, le chant de Libussa, les exploits de Zaboj..... Ce travail remarquable constate l'esprit de ces morceaux, qu'on assimilait à tort à la littérature de la grande Russie, et montre leur étroite parenté avec le génie, la langue et la pensée polonaise.

Tous ces travaux, toutes ces peintures, toutes ces inspirations, empruntés à un passé plein de grandeur, semblaient tendre à reconstituer, dans les sphères de l'idéal, l'unité nationale, que les armes et la diplomatie étrangères avaient brisée. Sur tous les points du pays, toutes les cordes de la lyre polonaise vibrèrent à la fois, et au moment même où la Pologne devait perdre ses dernières frontières, déjà si restreintes par le traité de Vienne, la poésie nationale traçait d'un trait vigoureux les inviolables limites de son influence intellectuelle, et marquait jusqu'aux derniers confins de son ancienne surface l'homogénéité de la race. Ces limites, comme nous l'avons vu, s'étendaient depuis la Vistule, au delà du Niémen et de la Dzwina, jusqu'au Dniéper; elles dépassaient même ce fleuve sur les *czajki*, légers esquifs des anciens Cosaques zaporogues. La fantaisie de poètes tels que Padura les portaient, à travers les cataractes du Borysthène, jusqu'à la petite Russie, remuant dans cette contrée même, sous la poussière des souvenirs, les traces encore fumantes de l'ancien royaume des Jagellons.

II

Le tableau que nous venons de tracer en quelques pages était indispensable pour donner une idée exacte de la poésie moderne de la Pologne et de ses caractères. Puiser la vie et la lumière dans le foyer de la tradition pour animer et éclairer le présent, pour préparer l'avenir, tel fut le programme de Miçkiéwicz, qui devint bientôt le chef de l'école nouvelle. Il nous a expliqué lui-même sa pensée dans un

Digitized by Google

des plus beaux passages de son poème de *Conrad Wallenrod*, publié en 1829. Ce passage marque, pour ainsi dire, l'ère de la nouvelle école littéraire. Nous le citerons en partie, tout en prévenant le lecteur qu'ici, plus encore que partout ailleurs, la traduction ne peut rendre que bien imparfaitement les beautés de l'original. Une des figures les plus saisissantes du poème, un vieux barde brisé par l'âge et par les fatigues de la vie, veut enflammer son auditoire, régénérer les sentiments de ses frères lithuaniens, courbés sous la puissance des chevaliers teutoniques, et il évoque en ces termes le chant des glorieux souvenirs :

« O tradition populaire, arche d'alliance entre les anciennes et les jeunes années ! le peuple dépose dans ton sein les armes de ses guerriers, il te confie la trame de ses pensées et les fleurs de ses sentiments. Invincible dans ta force aussi longtemps que ton peuple te respecte, tu veilles inébranlable sur le temple sacré des souvenirs nationaux. O chant populaire ! placé sur les degrés du trône de l'archange, tu t'élances sur ses ailes, tu éclates dans sa voix, et quelquefois tu empruntes la puissance de ses armes. L'incendie dévorera les monuments écrits ; les trésors deviendront la proie du pillage ; le chant seul échappe au désastre, et s'il ne trouve plus d'âmes assez élevées pour pouvoir se nourrir de leurs regrets et se rafraîchir à la source de leurs espérances, il fuit alors dans les déserts, et, s'inclinant vers les anciennes ruines, il évoque du fond des tombeaux les temps irrévocables. Ainsi le rossignol, chassé par l'incendie, s'arrête sur le toit de l'édifice embrasé, puis, au moment de l'écroulement, fuyant vers les forêts, il plane au-dessus des décombres fumants et émeut l'âme du voyageur par sa plainte funèbre. Autrefois, au suprême appel de mes chants, comme à la voix de l'archange, les siècles reculés sortaient du tombeau. Les ossements des morts se heurtaient sous mes pieds, se rapprochaient, et, secouant leur linceul, se dressaient devant moi sous des formes grandioses et saisissantes. Du fond des ruines se détachaient les colonnes et les arcades. Les lacs déserts mugissaient sous le choc de rames innombrables. Les châteaux aux tourelles grises, les couronnes des princes, les armures des guerriers, apparaissaient à mes regards dans toute leur imposante majesté.

» Aujourd'hui, l'âge a dissipé ces visions merveilleuses ; ma pensée s'incline, penche ses ailes fatiguées vers d'humbles horizons, et cherche à se réfugier dans le calme silencieux du foyer. A travers le gémissement de mon peuple, je ne puis saisir les notes étouffées du passé, et, sous mes doigts engourdis, s'éteignent les impuissantes vibrations de ma lyre. Cependant, je sens encore de temps en temps couver sous la cendre des souvenirs les étincelles de ma jeunesse ; elles s'embrasent, s'enflamment, raniment mon âme et répandent sur ma mémoire une clarté passagère. La mémoire du vieux barde ressemble alors à une lampe de cristal aux couleurs variées, si vous allumez dans son sein un flambeau, toute ternie qu'elle est par la poussière et les années, elle reflète encore sur les lam-

Digitized by Google

bris les prismes de lumière aux fraîches nuances, et répand des lueurs aux images pleines de charmes, quoique pâles et fugitives.

» Hélas ! si je pouvais ressusciter l'image morte du passé et verser dans l'âme de mes frères les feux qui brûlent dans la mienne, si je savais les émouvoir par l'éclat d'une parole puissante, ils sentiraient aujourd'hui encore leurs cœurs palpiter sous les notes patriotiques de ce chant des souvenirs, ils sentiraient leurs âmes s'ouvrir aux aspirations de la splendeur antique et ils vivraient un instant, un seul instant de cette vie de sublime grandeur qui marque toute la carrière de leurs glorieux ancêtres. »

Maintenant que nous connaissons le caractère général de la littérature polonaise, nous pouvons étudier l'individualité de Miçkiéwicz jusque dans la source de ses inspirations, et d'après la définition de Gœthe : « comprendre le poète en pénétrant dans ses domaines. »

Les œuvres de Miçkiéwicz se distinguent par une grande variété de sujets et d'inspiration. D'abord nous voyons en lui l'artiste qui puise dans l'histoire et surtout dans la tradition populaire les éléments du beau, puis le savant qui, saisissant dans la science elle-même le côté vague, nébuleux, l'enveloppe de son monde idéal, l'illumine des rayons de son imagination. Enfin apparaît l'homme dont l'existence est agitée par des passions diverses, cherchant dans l'art une consolation à ses peines, un épanchement à ses aspirations. Les premières créations de Miçkiéwicz, celles de l'artiste, n'ont pas un caractère exclusivement personnel ; telles sont par exemple : *Grajina*, l'*Epître à Lelewel*, sur l'histoire universelle, les beaux vers sur le *Salon grec de la princesse Wolkonska*, les *ballades*, les *Orientales*. D'autres productions d'un art moins achevé, mais plus poétiques et plus saisissantes peut-être par la flamme sacrée qui y brille, portent un cachet plus distinctif et plus personnel. Nous citerons surtout les *Dziady* (les aïeux), poème fantastique en trois parties ; *Conrad Wallenrod*, poème héroïque, les *Sonnets* et plusieurs morceaux patriotiques. Ces dernières œuvres nous livrent l'homme tout entier dans les trois phases qui ont marqué sa vie : la premièr partie est remplie par un amour chaste, profond, interrompu par une brusque et éternelle séparation, et suivi d'une douleur qui assombrit toute sa jeunesse. A ces premières déceptions succèdent les sentiments patriotiques exaltés par les dures épreuves de la proscription et de l'exil. Enfin, arrivent en dernier lieu les aspirations religieuses, pieuses dans leur origine, mais inquiètes, mais tourmentées par une soif avide de réaliser dans le monde réel la perfection idéale du christianisme. Cette soif, source de sublimes pensées, devint plus tard la cause d'erreurs qui compromirent sa carrière littéraire au moment où elle pouvait se signaler par les plus éclatants succès. *Thadée Soplitza* est une œuvre à part, elle inaugure une nouvelle litté-

Digitized by Google

rature, qu'on pourrait appeler, d'après l'expression du vieux barde, littérature « du calme silencieux du foyer. » Les beautés de ce poème rempli des plus intimes réminiscences du passé, des plus purs souvenirs nationaux, nous rappellent « la lampe de cristal aux couleurs variées, qui reflète sur les lambris les prismes aux fraîches nuances et répand des lueurs aux images pleines de charme. » — C'est sous l'inspiration de ce poème que le comte Henri Rzewuski élabora un roman, chef-d'œuvre de ce genre, intitulé les *Mémoires de Soplitza*.

Grajina (*Grazyna*), une des premières créations de Miçkiéwicz, attira sur-le-champ l'attention de connaisseurs tels que Michel Grabowski et Mochnacki. Le modeste auditoire de la petite ville de Kowno, écoutant ce poème lu par l'auteur lui-même, jeune homme de vingt-trois ans encore inconnu, fut saisi d'une profonde admiration et lui prophétisa dès cette époque sa gloire future. Mickiewicz, en le composant, était sous l'impression toute-puissante de ses lectures ; il venait d'étudier les plus illustres auteurs de l'antiquité. Il entra pour ainsi dire dans le secret de leur art ; il saisit le procédé intime de leurs discussions plastiques, où souvent une expression, un mot pour ce grand auditeur qu'on appelle le peuple, fait ressortir d'un seul trait l'attitude majestueuse d'un héros, l'image d'une contrée ou l'aspect d'une lutte meurtrière, agissant en quelque sorte sur la perception des sens avant d'atteindre la pensée elle-même. Dans *Grajina*, des expressions et des mots de cette espèce se rencontrent à chaque pas ; presque tous étaient créés avec les riches matériaux qui abondent dans la langue polonaise du XVIe siècle. Mais le poète a su appliquer cet art plastique des anciens là où les exigences de la poésie moderne semblaient l'exclure ; il a su peindre les acteurs de son drame par une seule expression lorsqu'il semblait que la pensée eût besoin de descendre dans les plus secrets replis de leur âme pour y saisir les mouvements de leurs passions. Il est presque impossible de reproduire des beautés de ce genre dans une traduction, et pourtant elles constituent une des plus éminentes qualités de l'œuvre que nous allons exposer rapidement. Cette remarque excusera peut-être d'avance tout ce qu'il pourra y avoir d'imparfait dans notre analyse.

L'action du poème est resserrée dans un millier de vers ; les événements sur lesquels elle roule ont le caractère le plus dramatique. On n'y voit que trois personnages dont les passions s'agitent autour de l'héroïne principale. Ces personnages sont : Litavor, prince de Novgorodek, ville fortifiée de Lithuanie ; Rymvid, son fidèle vassal, et un envoyé extraordinaire de l'ordre Teutonique, ayant la dignité de *komtur*, c'est-à-dire de gouverneur d'une province. L'ordre Teutonique, appelé par un prince polonais à la défense de la religion chré-

Digitized by Google

tienne contre les païens de Prusse et de Lithuanie, méconnaît sa mission sainte et ne vise plus qu'à une domination politique. Il envenime les querelles intestines des princes lithuaniens et engage Litavor à prendre les armes contre Vitold, son cousin, pour réclamer de vive force la ville de Lida, héritage de sa femme Grajina. La description du sombre et morne paysage au milieu duquel commence le drame nous prépare à quelque ténébreuse action.

« Le vent glacé du Nord s'élève au milieu de l'obscurité qui s'épaissit de tous côtés. La forme incomplète de la lune se dessine à travers les sombres nuages voguant au-dessus des vapeurs nébuleuses qui se dégagent du sein de la terre. La nature entière apparaît comme un édifice enchanté ; le firmament ressemble à une voûte mobile, et l'astre de la nuit à une lucarne étroite qui, seule, laisse passer quelques rayons de lumière dans l'immense solitude. Penché sur le flanc du mont Novgorodek, le château s'illumine de teintes rougeâtres par la réverbération de ses rayons. Une ombre noire se reflète à ses pieds, se brise en colonne gigantesque, se dresse sur le sable grisâtre, s'étend sur l'herbe des remparts et s'abîme dans les fossés de la forteresse. Du fond de ces fossés, serrée par d'éternelles étreintes, l'onde captive exhale un souffle étouffé.....[1] »

L'envoyé de l'ordre Teutonique, accompagné de deux reîtres, se présente devant le château pour annoncer à Litavor l'arrivée d'un renfort de quelques milliers d'hommes que le grand-maître lui avait promis. Le prince, à peine revenu d'une expédition armée, se prépare à supporter de nouvelles fatigues et à courir de nouveaux dangers. Avant de se reposer sur sa couche guerrière, il donne ses derniers ordres pour rassembler à l'aurore ses vassaux et ses soldats. Le fidèle Rymvid l'écoute attentivement. Il est étonné de cette nouvelle entreprise, qu'il rattache à l'arrivée du komtur, et il pressent quelque perfidie de l'ordre. La ville de Lida, qui appartient légitimement à son seigneur suzerain, doit être envahie dès le lendemain comme une place rebelle. Les ordres donnés à ce sujet sont clairs et précis ; cependant il ne sort pas pour les exécuter. Il attend encore une décision plus formelle, car il lui semble qu'une lutte s'engage dans la conscience du maître, lutte entre les devoirs d'un prince lithuanien et les passions haineuses qui le poussent dans les bras des Allemands. La figure du prince est empreinte d'une sévérité concentrée, les paroles qu'il prononce sont promptes, violentes « comme si elles s'échappaient de sa bouche pressées les unes sur les traces des autres. » —

[1] L'expression polonaise *dyszące* appliquée à l'onde est remarquable; elle complète et fait ressortir tout ce tableau comme une image vivante. C'est le participe du verbe *dyszeć*, qui exprime l'action d'une respiration pressée de se dégager, et entravée en même temps par un obstacle formidable.

Digitized by Google

Mais elles n'expriment que la moitié de sa pensée, « tandis que l'autre moitié s'arrête sur le bord des lèvres, et, refoulée, se glace dans les secrets replis de l'âme. »

Rymvid n'hésite pas à prendre la parole à son tour : il démontre combien il est inutile de marcher en conquérant contre une ville qui est prête à recevoir Litavor comme son seigneur légitime. Dans ce discours, il glisse quelques mots sur les services rendus par lui au père de celui qui veut l'exclure aujourd'hui de sa confiance. Le prince est ému. Il veut, comme son père, ne pas dédaigner les conseils du plus vieux de ses vassaux. Seul, il peut dévoiler ces projets secrets que la foule ignore encore : « Car, dit-il, l'œuvre guerrière, entreprise dans les ténèbres de la pensée, doit comme la foudre lancer le trait mortel avant d'éclater en lumière. » A travers les confidences de Litavor qui lui fait part de sa méfiance et de ses projets contre Vitold, le vieux serviteur entrevoit les traîtreuses insinuations de l'ordre Teutonique jaloux de diviser les Lithuaniens et d'envahir leur pays. « Cet ordre, ajoute-t-il dans la longue et ferme réplique qu'il adresse à son maître, cet ordre, reptile monstrueux, est le véritable danger pour la Lithuanie. Il a dévoré tant d'hommes, d'or et de provinces! Insatiable, toujours, toujours affamé, il ouvre encore sa gueule pour engloutir toutes les terres lithuaniennes. » Ce danger, le seigneur de Novgorodek l'a compris; cette haine contre les Allemands, il l'éprouve lui-même; aussi semble-t-il céder à l'impression de ce discours jusqu'au moment où Rymvid lui insinue qu'il vaudrait mieux s'entendre avec Vitold avant d'occuper Lida. Le nom de ce prince, remarquable par ses talents, mais le plus ambitieux de tous les petits souverains de la Lithuanie, soulève tous les ressentiments de Litavor. Une révolution s'opère dans son âme. La passion envahit de nouveau ce caractère loyal, mais fier, irascible et indomptable. Il interrompt brusquement le discours de son serviteur par une violente exclamation contre Vitold. « Assez, Rymvid, ne me parle pas de Vitold! s'écrie-t-il, par les dieux tout-puissants! Vitold ne tient-il pas toute la Lithuanie à cheval sous l'éveil de son ambition? Eperonnés par son orgueil, nous parcourons le monde en guerroyant. Notre armure s'est rivée à nos poitrines et nos casques se sont enracinés à nos fronts. C'est ainsi que sa puissance s'élève sur nos soucis et ses richesses sur nos peines. Ses palais somptueux, ses châteaux dorés, sont faits du butin conquis par nos sueurs. Et moi, que m'a-t-il profité d'avoir ceint mon épée dès ma plus tendre jeunesse, d'avoir, pour ainsi dire, changé le maillot contre une armure guerrière? Qu'ai-je gagné à toutes ces expéditions?..... rien, rien qu'un peu de gloire. Mais la gloire elle-même, c'est lui qui s'en empare. Il nous éclipse tous, sa renommée éclate au-dessus de nos têtes. C'est

Digitized by Google

lui que chantent les bardes lithuaniens, et tandis que nos exploits périssent dans l'oubli, son nom passe déjà sur les cordes de leur lyre aux échos sonores de la postérité. Cependant nous ne lui envions ni gloire, ni butin; mais il est temps de dompter cet orgueil, de restreindre cette domination absolue sur les princes ses frères. J'ai résolu de mettre un frein à son audace, et tant que cette épée brillera dans mes mains.....» Ici, la colère étouffe la voix de Litavor et étreint la parole dans sa gorge. Il se tait, se roidit un instant dans un tressaillement répulsif, se lève enfin et s'élance d'un bond furieux. Son armure résonne et retentit avec fracas. Son épée tournoyant rapidement apparaît comme une flamme au-dessus de sa tête, et frappant la dalle d'un coup vigoureux, fait jaillir de la pierre des éclairs lumineux. On dirait « une étoile qui tombe du firmament et ruisselle en longue chevelure étincelante. »

Rymvid sort pour rassembler les troupes; les dés sont jetés, la guerre civile va éclater en Lithuanie. Pour la conjurer, il n'a plus qu'une seule ressource : l'intervention de la princesse elle-même, qui exerce sur son époux une influence d'autant plus grande, qu'elle est soigneusement dissimulée aux yeux de la foule. Rymvid seul connaît cette influence et veut l'employer. Ici, l'héroïne du poème entre en scène. Son portrait est tracé en vers charmants, remplis de grâce, de fraîcheur et de majesté. « Le prince Litavor avait épousé une riche héritière de Lida, la plus belle parmi les filles d'outre-Niémen; on l'appelait Grajina ou la belle princesse. Quoiqu'elle inclinât déjà de l'aurore au midi de son âge, elle réunissait, dans un ensemble merveilleux, les grâces d'une vierge et les attraits d'une femme, la majesté qui impose, et la fraîcheur qui séduit, comme si la brise capricieuse du printemps se jouait dans le calme radieux de l'été, comme si le même calice portait dans son sein la fleur nouvellement épanouie et le fruit savoureux qui va bientôt mûrir. Par les grâces de sa personne, elle surpassait toutes les femmes qui l'approchaient; et par sa taille souple et élancée elle égalait la taille héroïque de son époux. A contempler ce couple souverain, entouré de sa cour et de ses vassaux, on eût dit deux peupliers dominant les humbles arbustes de la forêt et élevant vers les nuages leurs têtes nobles et orgueilleuses. »

Le cœur héroïque de Grajina répondait à sa taille majestueuse, et souvent, revêtue de l'armure du prince, entourée d'intrépides chasseurs, elle recevait les mêmes honneurs que son époux. Telle est la personne, tel est le caractère de la princesse. Cependant, Litavor, en dépit de l'influence qu'elle exerce sur son esprit, et malgré ses instantes remontrances, persiste dans son funeste projet. Grajina puise dans son amour la force de conjurer seule l'orage. Pour gagner

Digitized by Google

du temps, elle renvoie l'ambassadeur allemand; mais le komtur, blessé dans son orgueil, rassemble les guerriers qui devaient appuyer le prince de Novgorodek et se prépare à l'assaillir dans son château. Alors une pensée sublime germe dans le sein de la femme héroïque. Profitant du sommeil de son mari, elle se couvre de son armure, de ses insignes, baisse le casque et conduit elle-même au combat les troupes lithuaniennes. Au lieu de la lutte fratricide qui devait éclater sous les auspices de Litavor, elle livre une bataille aux ennemis de son pays. La foule la suit, croyant suivre le souverain lui-même. Nous ne citerons que quelques traits empruntés à la description de ce combat homérique : « Déjà la nuit se déride, et, sur les nuages du levant, l'aurore répand sa chevelure dorée. La lutte continue, les coups sont distribués dans l'aveugle obscurité. Les combattants demeurent fermes et inébranlables chacun à son poste. Pesant les destinées du combat, le dieu de la victoire tient, des deux côtés, une égale balance de sang et d'efforts. Ainsi, le vieux Niémen, roulant ses eaux protectrices des barques lithuaniennes, lutte avec le rocher de Rumschitz qu'il rencontre sur son chemin. Il l'embrasse en l'étreignant de ses bras humides, le mine en creusant un abîme sous ses pieds. Il s'élance enfin en bonds précipités sur le sein du géant; mais celui-ci résiste à l'étreinte, s'affermit sur sa base, et, de ses épaules puissantes, repousse les efforts des vagues. Et le fleuve assaillant et le roc inébranlable se consument depuis des siècles en une lutte inépuisable. »

Les Allemands, cependant, sont ébranlés un moment par la fougue de l'attaque; mais bientôt ils s'aperçoivent que le bras, jadis si terrible de Livator, frappe sur leurs casques et sur leurs armures sans semer la mort et le désastre. Ils reprennent courage. Le komtur qui les commande cherche le chef lithuanien et l'abat d'un coup d'arquebuse. Au même instant apparaît un chevalier inconnu, recouvert d'un manteau noir et la visière baissée. A la puissance de ses coups, à la rapidité de sa course, à la terreur de ses ennemis, le lecteur devine tout. C'est l'époux dévoué qui, oubliant tous ses rêves d'ambition, toutes ses haines de prince, accourt pour défendre une vie qui lui est chère. Il arrive à temps pour arracher la victoire à l'ordre Teutonique, pour abattre le komtur et le livrer captif aux Lithuaniens; mais, hélas! trop tard pour sauver celle à laquelle il doit la conservation de son honneur.

La foule, malgré la victoire obtenue, reste consternée par l'issue du combat. Elle croit le prince lui-même mortellement atteint; à peine s'enquiert-elle du nom, de la dignité du chevalier qui a décidé du sort de la bataille, et, triste, morne, elle accompagne le blessé dans l'enceinte de la forteresse. Bientôt, la nouvelle de sa mort se

Digitized by Google

répand dans la ville, et, selon la coutume ancienne, on dresse le bûcher funèbre autour d'un chêne gigantesque. Assis sur son cheval et attaché à ce chêne par un triple anneau de fer, le komtur prisonnier va expier son meurtre. Mais on ne voit ni le cheval de bataille du prince, ni son écuyer, suivre le triste cortége, pour mêler, selon l'usage, leurs ossements aux cendres du maître. Le chevalier accompagne seul les restes de celui qui a succombé dans la lutte. Pour la première fois, on se demande quel peut être ce guerrier étranger. Devinant le sentiment qui anime la foule, il dévoile enfin ses traits. Une acclamation immense, joyeuse, retentit jusqu'au ciel, car on reconnaît dans le vainqueur, le seigneur suzerain, le noble prince de Novgorodek, le vaillant Litavor !

« Au milieu de cette joie générale, dit le poète, le prince, le front penché vers la terre, demeure pâle et immobile. Il ne répond aux acclamations universelles, il ne manifeste sa gratitude que par un sourire. Ce n'est pas ce sourire qui, éclos dans dans le cœur, rayonne sur la figure et illumine le regard. Hôte passager, il s'est posé sur les lèvres, attiré par la force de la volonté, et il répand s r le visage un attrait funèbre semblable à celui d'une fleur printanière déposée entre les mains blanches et glacées d'un cadavre.

» La voix du prince éclate seulement au moment où on allume le bûcher : « Contemplez, s'écrie-t-il, les restes de ce guerrier que le feu va » consumer. Sous cette rude armure repose le corps d'une femme ; la » beauté, les attraits d'une femme, animés jadis par l'âme d'un héros. Je l'ai » vengée, mais je n'ai pu la sauver ! » En prononçant ces paroles, il se précipite soudain dans l'enceinte embrasée, entoure de ses bras le cadavre de Grajina, et disparaît au milieu des étincelles de flamme et des nuages de fumée ! ! !... »

Nous avons omis, dans cette rapide analyse, bien des détails qui concourent le plus directement à l'action principale, et qui contribuent le plus à la perfection de l'ensemble. Le lecteur saura les deviner facilement et les enchaîner à la marche générale de l'intrigue. D'autres compositions de Mickiéwicz, sous une forme plus modeste, portent le même cachet d'un style taillé sur les modèles antiques. On dirait, en lisant l'épître à Lelewel, que l'ombre de Tacite planait au-dessus du poète, qui a resserré dans ce court morceau toutes les grandes époques de l'histoire. Les vers sont d'une facture large et majestueuse. A la force contenue s'allie la grâce calme, la diction grave, large et profonde, l'énergie d'une expression concise et féconde à la fois. Le poète, après s'être arrêté un instant sur les premières révolutions du globe, encore agité par les éléments, aborde l'histoire des peuples : il décrit la lutte de l'Asie avec l'Europe.

Digitized by Google

Celle-ci, après avoir refoulé Xerxès, s'endort sur les moelleux tapis de Perse, et ne se réveille « qu'enchaînée par les hardis nourrissons de la louve de Romulus. » Le monde romain s'écroule, et un nouveau souffle passe sur le cadavre du géant. Du milieu du chaos surgit le moyen âge aux aspirations ardentes. « L'amour, inconnu au spiritualisme des Hébreux, inaccessible aux sensuelles tendances du Grec, descend des régions célestes et anime le cœur du chevalier. La foi et l'honneur affermissent, par la chaîne du devoir et par les pieuses aspirations, l'édifice chancelant des lois. » Mais bientôt s'établit un nouveau lien entre les peuples et les souverains. La charte, inaugurée dans l'île d'Albion, règne aussi dans le royaume des Jagellons, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire. En d'autres pays, le pied du souverain écrase le gentilhomme rebelle. L'Espagnol va plus loin : après avoir affermi le pouvoir, il s'élance depuis les rives de Gades jusqu'aux extrémités inconnues de l'univers. Aguerri par les expéditions aventureuses, enrichi des trésors ravis aux entrailles de la terre découverte, il menace l'Europe de la chaîne pesante de l'esclavage. D'autres puissances entravent sa course, le fléau de la guerre générale embrase le monde, et dans la balance de la lutte apparaissent successivement tantôt l'épée qui tranche, tantôt les alliances qui lient. Dans les mystérieux replis des ambitieux désirs et des avides convoitises naît la raison d'Etat ; la diplomatie déploie sur la surface du globe « ses multiples bras de polype ; » elle engendre le système d'agrandissement, et, comme contre-coup, enfante l'équilibre, ce système politique des temps modernes. Partout l'ambition trame, la méfiance veille, et la vigilance, sentinelle infatigable, se promène sous les armes !

Ces querelles, ces méfiances, ces armements des princes, sont interrompus tout à coup par la voix puissante du peuple : « Un gouffre, creusé par les passions longtemps comprimées, engloutit le trône de l'Occident. Le cratère volcanique de Paris vomit sa lave écumante, et le dragon révolutionnaire des Gaulois s'élève sur le monde terrifié ! Après avoir dévoré ses ennemis et ses enfants, il tombe lui-même, étouffé par ses victimes, pendant qu'élevé dans le nid du monstre, l'oiseau impérial s'élance vers les cieux. Il couvre de son égide les légions polonaises qui sortent de dessous terre, en poursuivant à travers le monde la vision de la patrie perdue ! »

Le poète termine cette épître qu'il adresse au nom de la jeunesse de Vilna à son illustre professeur, par ces vers gracieux : « Où suis-je, Lelewel ? comment ai-je osé aborder ces horizons immenses où domine ta pensée et imiter ton vol d'aigle dans les régions de la science ? Du haut de ces régions que tu as gravies si rapidement, ton esprit qui les embrasse, nous éclaire et nous guide par

Digitized by Google

la douce lumière de son rayonnement. Tu pardonneras donc aux élèves qui t'offrent cette modeste couronne de l'avoir tressée avec les fleurs cueillies sur tes domaines ! »

La pièce adressée à la princesse Wolkonska rappelle par quelques effets de style celle que nous venons de parcourir. Protectrice des arts et admiratrice du talent de Miçkiéwicz, la princesse l'accueillit favorablement à Moscou. En l'introduisant dans son salon grec, musée rempli de monuments curieux transportés à grands frais de pays étrangers, elle lui servit elle-même de cicerone. Aussi l'enthousiasme de l'artiste se partage-t-il entre les belles œuvres qui sont exposées à ses regards et « la jolie nymphe qui le promène dans l'enceinte enchantée. » La robe blanche glissant sur le luisant ébène des dalles « ajoute un charme moderne au parfum des souvenirs qu'exhale le passé. Est-ce la grande momie des vieilles cités ? Est-ce le cadavre d'Herculanum ? Non, c'est le vieil univers à l'aspect morne, silencieux, reconstruit au souffle de la beauté : c'est tout un monde en mosaïque. Le pied craint de toucher en passant à toutes ces pierres empreintes de grands souvenirs. Partout se dévoile en traits presque insaisissables l'image d'une antique divinité. On dirait qu'irritée contre les hommes qui lui refusent leur culte, elle fuit les regards et rentre honteuse de son abaissement dans le marbre d'où l'avait tirée jadis la main du sculpteur. Au milieu de ces chefs-d'œuvre, le regard s'arrête sur l'obélisque décrépit, le pèlerin du pays de Mizraïm, chancelant sur sa base. Il déroule sous les yeux l'écriture aux caractères bizarres, l'illisible alphabet de l'ancienne langue du Sphinx. C'est le mystérieux hiéroglyphe ! Enfermée dans ses replis secrets et plongée dans un sommeil léthargique, une pensée profonde dort depuis des siècles comme la momie dans sa couche funèbre. Comme elle, elle se conserve entière, inaltérable, sans pouvoir ressusciter. Le désastre des temps pèse également sur les œuvres de l'homme et sur les éléments de la nature inerte. Regarde ! ce monceau gisant dans la poussière de l'insouciant oubli révèle dans le passé une pierre précieuse versant à profusion de son sein les splendeurs de lumière et jouant avec les éclats des rayons aux teintes merveilleuses. Ayant consumé sa flamme à travers les nébuleuses vapeurs des âges, elle pâlit et se plonge dans les ténèbres comme une étoile éteinte ! »

Parmi les divinités du riche musée, « divinités du passé, qui dorment sur cette terre enchantée, ensevelies dans leurs songes de bronze et de marbre, » le visiteur reconnaît le dieu folâtre « dont le culte est impérissable. » Cette rencontre lui fournit l'occasion d'adresser des vers empreints d'une chevaleresque galanterie à la belle fée qui le conduit dans ce paradis des arts,

Dans ses ballades, Miçkiéwicz s'est surtout attaché à reproduire

Digitized by Google

ces anciennes légendes, ces souvenirs vagues, gravés dans la mémoire du peuple, impressions de son enfance et traces de son antique moralité. Quelques-unes, telles que *Toukaï*, *les Trois Budrys*, *l'Embuscade*, portent davantage le cachet de la fantaisie du poète ; mais d'autres conservent le caractère de leur source primitive dans leurs refrains et même dans leurs couplets. Telle est la ballade intitulée *les Lis*, qui est répétée dans toute la Pologne par les femmes du peuple. La légende dont elle est inspirée date du XIe siècle. Lors de la célèbre campagne de Kiew, entreprise par Boleslas II (le Téméraire), plusieurs femmes de chevaliers trahirent la foi conjugale pendant l'absence de leurs maris. L'une d'elles, pour cacher sa honte, assassine le sien au retour, l'enterre dans une prairie, au bord d'un ruisseau, et sème des lis sur le lieu où elle ensevelit son crime. Ces lis, selon le chant qu'elle fait entendre en les semant, s'épanouissent « et élèvent leurs tiges blanches aussi haut qu'est profonde la tombe creusée pour le chevalier. » Ces fleurs vont devenir l'instrument choisi par la Providence pour la punition du forfait. La main de la veuve est recherchée quelque temps après par les deux frères du défunt. Pour faire un choix, elle s'en remet au hasard. Les prétendants doivent déposer chacun un bouquet de fleurs sur l'autel de la chapelle. Celui qui sera relevé le premier par la main de leur maîtresse désignera son futur époux. Elle est tranquille et joyeuse, car désormais, d'après la prophétie d'un ermite, les apparitions du mort, qui troublaient sa quiétude et réveillaient ses remords, doivent cesser, à moins cependant qu'elles ne soient provoquées. Sous l'influence d'une mystérieuse inspiration, les deux frères vont cueillir leurs bouquets sur la tombe où fleurissent les lis. Le mort, ainsi évoqué, recouvre ses droits, apparaît au moment suprême et ensevelit sous les décombres de l'église la femme adultère et les frères qui la convoitent.

Dans la ballade intitulée : *Madame Twardowska*, la légende et la morale sont loin d'être aussi tragiques. Ici, une femme acariâtre et grondeuse devient l'instrument du salut de son mari. En vertu d'un pacte expiré depuis sept ans, Méphistophélès arrive dans un cabaret pour réclamer l'âme de Twardowski, sorcier célèbre au XVIe siècle. L'apparition est décrite d'après les traits que la tradition du pays prête à cet ennemi de Dieu. Un sifflement, suivi d'un grincement, se fait entendre au fond du verre que vidait Twardowski, et au-dessus du liquide apparaît un tout petit être, qui saute à terre en faisant une cabriole. « Souple, bâti tout d'une pièce *comme un Allemand*, il grandit de deux mètres en tombant sur le plancher, étend ses pieds fourchus, aux ongles de faucon, et salue de la pointe de son nez recourbé en crochet. » Mais, avant de livrer son âme, Twardowski a le droit d'exiger l'ac-

Digitized by Google

complissement de trois conditions ou problèmes qui doivent mettre à l'épreuve la puissance satanique. Ici, la verve du poète conspire pour le salut du sorcier : « Vois, dit Twardowski, ce coursier sur la toile, qui sert d'enseigne au cabaret, je veux le monter à l'instant, et courir au galop à travers la vallée. Pour presser ma course, tu fileras en sable fin un fouet ferme et souple, et, pour que je puisse me reposer, tu bâtiras un château au fond de cette forêt. Il doit être construit avec le fruit des noisettes, le toit recouvert de barbes de juifs clouées par des graines de pavot. Voilà la mesure du clou : un pouce de largeur, le triple de longueur. Tu en enfonceras trois dans chaque graine. » Le diable exécute cette première condition, il exécute même la seconde, qui consiste à se plonger dans un bain d'eau bénite, mais il recule devant la troisième, qui lui enjoint d'épouser la veuve du sorcier et de lui jurer obéissance. Honteux de sa défaite, il s'échappe par le trou de la serrure et délivre Twardowski de sa présence.

La description du paysage, dans la ballade *Le lac Switez*, est charmante. La tradition prétend qu'en cet endroit fut jadis une ville. Pendant qu'elle était assiégée par les Russiens, les héroïques femmes de la cité résolurent de se donner la mort pour échapper à la honte. Un ange les sauva de ce crime en les changeant en herbes et en les ensevelissant sous les eaux. « Si tu viens jamais dans la contrée de Novogorodek, arrête tes chevaux devant la sombre forêt de Plûzyny pour contempler le lac. Ombragée par un bois épais, l'onde transparente de Switez se déroule sous la forme d'un circuit immense, polie comme la surface d'un miroir. Si, la nuit, tu jettes les yeux sur le lac, tu n'aperçois qu'étoiles au-dessus de toi, qu'étoiles au-dessous de toi, et les deux lumières de la lune. Est-ce une vallée qui s'ouvre sous tes pas et s'élève jusqu'aux cieux ? Est-ce le ciel qui incline à tes pieds ses espaces lumineux ? — Au milieu de cette étendue sans rives dont la base et le sommet se jouent dans un mirage confus, tu sembles suspendu au centre de l'horizon et perdu dans les abîmes d'azur ! »

C'est par une ballade que Miçkiéwicz répondit à l'école classique, lorsqu'elle voulut exclure de l'art les souvenirs superstitieux d'un monde surnaturel, légué par la tradition populaire. Le poète représente une jeune fille qui voit et poursuit partout l'ombre de son amant mort depuis deux ans. La foule croit, comme la jeune fille, à la présence de l'âme du défunt. Un vieillard s'avance et harangue la foule. Dans les deux quatrains prononcés par le vieillard, la Pologne entière reconnaît d'un même coup, le tour, le style et l'énergique expression du célèbre et savant Sniadecki. Nous ne saurions, en français, reproduire le même effet ; nous devons nous borner à présenter le sens général de ces vers : « Croyez-en ma

Digitized by Google

vue et mes lunettes. Je n'aperçois aucune trace d'apparition. La plèbe superstitieuse invente des fantômes pour charmer des badauds abrutis. Forgée par l'ignorance, elle est colportée par la sottise. La jeune fille nous conte des sornettes, et la foule qui les croit insulte la raison. Je réponds, en m'inclinant : La vision de la jeune fille est dans son sentiment, la foi profonde du peuple en est l'écho fidèle. Aux lunettes d'un savant je préfère le sentiment et la foi du peuple. Tu entrevois tout un monde dans l'imperceptible atome, dans la lueur d'une étoile : la connaissance des vérités inertes, voilà ton domaine ! Mais la vérité vivante échappe à ta perception, car on ne la conçoit que par le cœur qui se sent et se contemple dans un autre cœur. »

A côté des ballades, ces fleurs des champs, ces *wergiss mein nicht* du peuple, croissent les orientales, plantes d'une végétation luxuriante, auxquelles l'imagination du poète a su conserver leur riche parure locale. L'une des plus belles compositions de ce genre, *Pharis*, ou le Chevalier arabe, représente le paysage grandiose de l'Arabie dévorée par les ardeurs du soleil. Ce morne paysage est cependant animé par la présence de l'homme et par la lutte gigantesque qu'il livre aux éléments. C'est la figure et le caractère étrange d'un Polonais, le comte Wenceslas Rzevuski, connu en Orient sous le nom de l'émir *Tadj' Oul Fekher*, qui inspira ce beau tableau à Miçkiéwicz. Le comte, doué d'un grand talent poétique, menait une vie aventureuse et agitée. Voyageur infatigable, il était un des plus intrépides cavaliers de la Pologne. Les chevaux arabes de ses écuries, compagnons de ses dangers, partageaient la gloire aventureuse de leur maître. Monté sur son coursier favori, il gravit un jour une des pentes escarpées de la montagne de Krzemieniec, sur laquelle le pied d'aucun homme n'avait jamais osé s'aventurer. Ses exploits et sa fin mystérieuse lui donnent aujourd'hui encore, chez les peuples de l'Ukraine, les proportions d'un héros légendaire. Il périt en 1831, dans une bataille livrée en Podolie. On ne put retrouver son corps, et le bruit s'est répandu depuis lors chez le peuple, et même chez les gentilshommes de ce pays, qu'il vivait en Orient et y attendait le moment propice pour reparaître. Le poème de *Pharis*, publié en son honneur en 1829, offre le spectacle d'une course effrénée à travers le désert. La course commence par des mouvements lents ; les pieds du cheval plongent dans la mer de sable, en rasent les vagues comme les rames d'une barque, et s'élèvent en faisant voler les tourbillons de poussière. Tous ces mouvements sont rendus admirablement dans des vers harmonieux et sonores, qui tour à tour s'élargissent en alexandrins, ou se resserrent en cadences rapides comme le bouillonnement du sable sous les jarrets nerveux du coursier. « Il est noir, mon coursier, comme un

Digitized by Google

nuage orageux, une étoile brille sur son front comme l'aurore. Il étale au vent sa crinière d'autruche, et ses pieds blancs jettent des éclairs. Vole, vole, mon brave aux pieds blancs! Forêts, montagnes, place! place!» Ce refrain se répète à chaque victoire remportée sur le désert par l'aventureux cavalier. Aux bords de l'immense solitude, le palmier essaye de l'arrêter par l'attrait de ses fruits et la tendre fraîcheur de sa verdure. Mais le Bédouin méprise ses charmes et s'éloigne. « Le palmier le poursuit du fond de l'oasis par le bruissement de ses feuilles, et semble le railler de sa témérité. » Les rochers, gardiens immobiles sur les limites du désert, font entendre de leur voix de marbre un sinistre avertissement, sans pouvoir arrêter l'élan de Pharis. Le vautour, entendant leur menace, plane au-dessus de sa tête et le dévore de ses regards, comme la victime vouée à la mort; mais il fuit devant l'arc et la flèche prête à le punir, « il diminue à l'œil, apparaît comme un moineau, comme un insecte infime, et se noie dans les ondes bleues du firmament. Rochers, vautour, place! place!»

Un nuage blanc se détache à l'horizon et veut lutter de vitesse avec la course du cavalier. Il le poursuit de ses menaces. « Insensé! où court-il? où court-il, dans son fol élan? Ici, la poitrine se sèche sous une soif inassouvie, l'argentin murmure de la source ne rafraîchit jamais ces champs arides, la goutte même de rosée n'ose atteindre la terre, car le vent affamé la saisit au vol et la dévore de sa brûlante haleine. » Mais Pharis est inaccessible à la peur : il vole toujours, il dépasse le nuage de toute la rapidité de son cheval. Le nuage « empourpré par la honte, jauni par le souffle de l'envie, se noircit comme un cadavre et s'efface dans les montagnes. »

Bientôt une lutte formidable s'engage entre le voyageur téméraire et les génies de la solitude, indignés de l'invasion d'un mortel dans leurs domaines. Une caravane, ensevelie depuis des années, se présente aux regards du Bédouin. Les ossements des chevaux, les squelettes des hommes, se dressent devant lui : par leurs orbites, par les trous de leurs crânes, ils roulent des ruisseaux de sable qui se déversent en murmurant de sinistres présages. Le cavalier reste inébranlable. Enfin un gigantesque ouragan fond sur lui avec un rugissement qui retentit dans les steppes.

« La terre tremble sous sa colère, l'Arabistan est bouleversé. De ses griffes puissantes, il me saisit comme le vautour saisirait un moineau. Il m'embrase de son souffle enflammé, me lance en l'air de ses ailes de poussière et m'ensevelit sous le poids de ses colonnes mobiles. Haletant, éperdu, je me relève, je soutiens le combat, je me cramponne aux épais rouleaux de ses membres sablonneux, je romps les nœuds de ses tourbillons, je le mords et le broie entre mes dents serrées avec délire. L'ouragan fléchit,

Digitized by Google

il essaye de s'arracher à mes étreintes furieuses et de fuir sous la forme d'une colonne. Mais je le presse avec ardeur, je le retiens dans mes bras et bientôt son cadavre gigantesque, semblable aux remparts d'une ville, tombe de toute sa hauteur et expire à mes pieds. »

Pharis a vaincu le désert! Il prend possession de son immense conquête, et dans l'enivrement de son triomphe il respire l'air et l'espace si vigoureusement disputé.

« Je respire enfin librement! mes regards se portent avec fierté vers les étoiles, et toutes les étoiles ravies me contemplent de leurs prunelles d'or, car elles ne voient dans le désert que moi seul. Qu'il est doux de puiser seul dans la source de l'air et de la lumière! Ma poitrine avide se gonfle par de larges et profondes aspirations. L'air de l'Arabie entière suffit à peine à son souffle. Ma vue s'élargit, lance au loin ses puissants rayons et arrive, par une tension suprême, à percer les bords de l'horizon. Qu'il est doux d'étendre librement ses bras dans les espaces et d'embrasser l'univers de l'Orient à l'Occident. Ma pensée, comme la pointe d'une flèche, s'élève rapide, franchit les hauteurs azurées et pénètre enfin jusqu'aux sommités des cieux. Et comme l'abeille perd la vie en enfonçant son dard, mon âme se perd dans le ciel sur les traces de ma pensée. »

Les sonnets de Crimée opposent à cette nature dépouillée et sauvage de l'Arabie un contraste plein de charme. Ici ce sont des paysages riches et variés qui se déroulent à nos yeux. Traversant en voyageur exilé le sol de la vieille Tauride, le poète les a étudiés sur les lieux mêmes. On pourrait dire que, gravés dans son âme, ils en descendent et se déroulent en vers mélodieux, enrichis par les reflets de la couleur locale. Quelquefois, ils sont animés par ses propres sentiments, qui répandent sur le changeant panorama des teintes tantôt vives, tantôt gracieuses. Les sonnets de Crimée ont été analysés avec beaucoup de soin et d'habileté dans la *Revue*, par un critique distingué, M. Julian Klaczko. Nous n'en traduirons que deux, où se retrouvent les deux impressions signalées avec beaucoup de justesse dans l'analyse de M. Klaczko : l'impression du pays et de son caractère sur le voyageur ; et celle que le voyageur lui-même apporte avec lui en entrant dans le pays. Ces impressions sont, il est vrai, entremêlées partout, mais dans une mesure inégale; elles se dominent tour à tour. Pour traduire la première, le poète met souvent en scène un personnage indigène, son guide, qu'il appelle Mirza. C'est ainsi qu'il fait la peinture du Tchatirdagh, la plus élevée des montagnes de Crimée.

« Le musulman se prosterne devant toi, ô mât du magnifique bateau

Digitized by Google

criméen ! Minaret des mondes, Padischach des montagnes, ô Tchatirdagh ! Elevé au-dessus des rochers, tu te perds dans les nuages. Comme Gabriel, gardien de l'Eden splendide, tu restes éternellement assis au seuil de la Porte céleste. Le manteau des sombres forêts s'étend sur tes épaules, et les éclairs torrentiels, ces janissaires de la terreur, brodent avec les nuages le riche tissu de ton turban.

» Soit que le soleil nous brûle, que la brume nous ombrage, soit que la sauterelle dépouille nos champs, que le giaour incendie nos maisons, tu restes sourd, implacable à nos plaintes : drogman de la création, dominant la terre, les hommes et la foudre, tu écoutes, recueilli, la grande voix que Dieu fait entendre à la nature. »

L'autre sonnet, intitulé *Alouschta la nuit*, est généralement regardé comme le plus beau du recueil.

Alouschta est une des plus délicieuses contrées de la Crimée. Elle apparaît la nuit sous les couleurs les plus séduisantes. On n'en doute plus après la lecture de la description qu'en a faite le poète :

« Les vents fraîchissent, la sécheresse du jour s'adoucit. La lampe de l'univers retombe sur les flancs de Tchatirdagh ; elle se brise en torrents de pourpre et s'éteint sous les yeux du pèlerin solitaire. Les ombres envahissent les montagnes, les vallées s'abîment dans les ténèbres. Les sources rêvent en murmurant sur leur moelleuse couche de bluets. Une brise suave s'élève et répand dans l'air des souffles embaumés. C'est la mystérieuse musique des fleurs qui échappe à l'oreille et enivre l'âme de ses notes parfumées. Assoupi sous les ailes de la nuit et de la solitude, je m'éveille soudain aux éclairs du météore qui ruisselle en pluie d'or et enveloppe l'horizon d'une lumineuse auréole. O nuit d'Orient ! tu ressembles à la voluptueuse odalisque. A peine suis-je endormi, bercé par tes caresses, l'étincelle de ton regard réveille mes sens avides de tes charmes. »

Les productions que nous venons d'analyser, et qui représentent à nos yeux la première partie des œuvres de Miçkiéwicz, montrent toute la souplesse de son talent. Avec l'habileté d'un maître consommé, il aborde les genres les plus différents. Le rhythme, l'expression, une puissante imagination, tout se réunit, tout concourt à l'effet général d'une donnée puisée dans le beau idéal, tel que le fournissent l'histoire, la science, la tradition héroïque ou populaire ou enfin les domaines variés de la nature. C'est un artiste qui, pour peindre un sujet donné, emploie tous les dons de la poésie ; c'est le sentiment exquis de l'art dans toute sa pureté.

PAUL DE SAINT-VINCENT.

(La 2e partie à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

L'Esprit humain et ses facultés, ou Psychologie expérimentale, par M. L. BAUTAIN. Paris, Didier et Cie.

Un jour, en Angleterre, dans une conversation entre gens du monde, après qu'on eut beaucoup disserté, discuté et disputé, l'histoire ne dit pas sur quel sujet, mais elle dit que ce fut sans rien résoudre, l'un d'eux s'avisa que le mal était qu'on ne se comprenait point, qu'on entendait sous le même mot l'un une chose, l'autre une autre, qu'on outre-passait la portée des facultés, qu'on raisonnait avec des idées vagues ou avec des hypothèses, et que ce qui manque enfin aux hommes d'esprit, c'est de savoir gouverner leur esprit. Il sortit de cette vue les *Essais sur l'entendement humain*. M. Bautain, à la place de Locke, eût fait la même remarque, très certainement ; et peut-être, après avoir aussi bien vu le mal, en eût-il mieux trouvé le remède. Quoi qu'il en soit, bien des philosophes ont dû refaire l'œuvre de Locke ; M. Bautain l'a refaite à son tour. « Nous voulons, dit-il, étudier l'âme exclusivement dans sa partie pensante, et, par l'exposition des faits internes et externes qui concourent à la formation de sa connaissance, lui apprendre comment elle pense et à mieux penser. »

Une telle entreprise se recommande trop par elle-même, pour qu'il soit utile de rien ajouter à ce que chacun sait. Quelle étude peut-on concevoir plus intéressante, plus précieuse, plus nécessaire que celle-là ? Dira-t-on qu'elle était faite, et qu'il existe assez de bons livres sur la matière, pour que tout ouvrage nouveau se trouve réduit d'avance à n'être qu'une redite ? Hélas ! l'homme, condamné au travail, doit conquérir à la sueur de son front les sciences dont il a besoin ; et celles dont il a le plus besoin ne sont pas celles qui lui coûtent le moins d'efforts. Pourquoi la science de la destinée humaine, au milieu des incertitudes où elle défaille, des erreurs où elle se perd, cherche-t-elle encore sa route et sa doctrine, si ce n'est que la science de l'esprit humain est encore ou fausse ou incomplète ? D'ailleurs, toute science n'est-elle pas infinie ? La géométrie n'a-t-elle plus une infinité de propositions à démontrer, comme disait Pascal ? Sur l'origine des idées, sur la nature de la connaissance, sur la compétence de la raison, la

Digitized by Google

puissance et le maniement du raisonnement, sur les sens et sur la foi, n'y a-t-il plus rien à dire ? Quand M. Bautain n'aurait aucune erreur à rectifier chez ses devanciers, il aurait des vérités à ajouter à celles qu'ils ont déjà dites ; et, après M. Bautain, il viendra, grâce à Dieu, d'autres philosophes qui ajouteront encore à son œuvre. Nulle œuvre ne sort parfaite de la main des hommes ; c'est la faiblesse de l'homme, de ne pas épuiser la vérité, et de laisser toujours quelque chose à dire ; mais c'est aussi la force de l'homme, d'avoir toujours quelque chose à dire et de croître sans cesse dans la vérité.

Qu'on ne s'attende pas à une exposition de la doctrine de M. Bautain, ni à un résumé de son livre. Tout au plus essayerons-nous de donner une idée de la marche qu'il suit, des problèmes qu'il embrasse et qu'il résout à sa manière.

L'étude des facultés de l'esprit humain, qui est une préparation à la logique, est une partie de la psychologie. La psychologie est la science de l'âme humaine, considérée dans la plénitude de son être et dans le développement de tous ses pouvoirs, sensibles, intellectuels, moraux. Elle peut se faire, jusqu'à un certain point, par voie de raisonnement; elle se fait mieux par voie d'observation. Non que l'observation suffise à résoudre tous les problèmes psychologiques, tant s'en faut ; mais du moins elle est sûre en sa sphère bornée, et elle suffit à résoudre les problèmes qui relèvent de la psychologie intellectuelle ; elle suffit donc à l'étude que se propose M. Bautain. Toutefois, comme il est impossible d'expliquer le développement de l'esprit humain sans connaître ce qu'est le monde, la nature, l'esprit de la nature, le rapport de toutes ces choses avec l'homme, il faut remonter au delà de la psychologie, jusqu'à une vue générale sur l'ensemble des êtres de la création. Suit donc un chapitre, plein d'aperçus curieux, sur l'esprit, qui est de deux sortes, à en croire notre philosophe : comme il y a deux substances, ou, pour mieux dire, deux ordres de substances, le ciel et la terre, l'âme et le corps, il y a aussi deux ordres d'esprits, en rapport avec les deux ordres de substances dont ils émanent, l'esprit psychique et l'esprit physique. L'esprit n'est point proprement une substance, mais le produit de la substance, le résultat immédiat de l'action ou de l'excitation qui la féconde : il est l'être qui sort de soi et se manifeste. Ainsi, mon esprit n'est pas mon âme, mais le rayonnement de mon âme, excitée à se produire au dehors. L'esprit est mobile, vif, volatil, il va et vient sans repos, jusqu'à ce qu'il se fixe à une base, à une substance, où il s'organise et prend forme; et c'est là l'être vivant, soit un corps, soit une âme. Une âme est la base d'un esprit. « Partout où il y a de la vie, il y a de l'esprit; et la vie ne se conçoit point sans un esprit générateur qui la communique, et sans un esprit *naturé* ou sortant du sein de la nature fécondée qui le développe. Chaque base ou substance, une fois en jouissance de la vie, l'entretient en elle par la nourriture, et la nourriture lui est fournie par le principe ou la source dont elle est, et par le monde où elle est placée. » L'esprit intelligent, excitateur du rayonnement primitif de l'âme en intelligence, est dans la parole. Quand la parole humaine a une fois pénétré l'âme, alors seulement s'éveille en elle l'esprit. Jusqu'alors elle

Digitized by Google

est, sans doute, mais latente, sans rayon, sans manifestation pour elle-même ni pour autrui ; elle a l'être, elle n'a pas la vie.

L'homme est l'abrégé de l'univers. De même qu'il y a deux natures dans l'univers, il y en a deux dans l'homme : deux vies, deux esprits. Des deux esprits de l'univers, le céleste et le terrestre, procède un troisième esprit, mixte, qui s'exerce dans la moyenne région, entre le ciel et la terre, là où les influences des deux premiers se rencontrent et se croisent ; c'est le grand esprit du monde ; des deux esprits de l'homme, le psychique et le physique, procède également, par leur pénétration mutuelle, un troisième esprit qui unit et sépare à la fois la nature intelligente et la nature animale, l'âme et le corps : cet esprit intermédiaire constitue la raison humaine, supérieure aux sens, inférieure à l'intelligence, avec laquelle on a eu le tort de la confondre.

L'esprit humain parcourt quatre périodes de développement. Les facultés qui résultent de son commerce avec le monde se développent les premières ; cette période, toute physique ou physiologique, s'étend pour l'homme depuis sa naissance jusqu'au jour où il acquiert la plus simple compréhension de la parole. Un jour vient où la parole de son semblable le tire de cet état et le fait passer au second degré, au degré rationnel. C'est que la parole sollicite l'homme par une action plus haute que celle du monde physique ; intelligence qui s'adresse à l'intelligence, âme à l'âme. « L'enfant ne penserait point s'il ne parlait d'abord, et il ne parlerait point si on ne lui parlait ; fait important, constaté par l'expérience de tous les jours, et qui jette une grande lumière sur la question profonde de l'origine du langage. » La troisième période arrive à la suite du développement régulier de la raison, quand, s'élevant peu à peu au-dessus de la région des phénomènes et au-dessus des abstractions rationnelles, il cherche par-delà toutes choses particulières et finies, l'infini, l'universel, l'absolu. Alors a lui dans son entendement la lumière d'un autre monde, du monde des intelligences, supérieur au monde rationnel comme celui-ci l'est au monde sensible. La quatrième période s'établit par le rapport de l'âme humaine avec Dieu, à la première réaction du cœur de l'homme vers la parole divine qui le pénètre : « Alors se développe la vie profonde de l'âme, qui est la base ou la raison de toutes les autres formes de l'existence humaine, et dont elles tirent leur force, leur lumière et leur sens. C'est la vie religieuse, ou ce qu'on appelle ordinairement la vie intérieure, la vie surnaturelle. »

Voilà tout le plan du livre de M. l'abbé Bautain. « Nous avons donc, dit-il, à étudier l'âme humaine dans quatre phases bien distinctes de son développement : la phase sensible, la phase rationnelle, la phase intelligente, la phase surnaturelle ; et dans chacune nous verrons l'âme en rapport avec un monde différent, bien que ces mondes se correspondent et s'embrassent l'un l'autre comme les diverses parties de l'existence humaine. »

Combien j'aimerais à pouvoir conduire pas à pas le lecteur sur les traces du philosophe, dans ces quatre études successives qui se complètent l'une l'autre et s'éclairent à mesure qu'elles s'élèvent ! Ainsi, franchissant les degrés du particulier au général, du général à l'universel, du sens au rai-

Digitized by Google

sonnement et du raisonnement à la contemplation, nous montons jusqu'à la haute cime, jusqu'au temple serein de la sagesse ; et, après nous avoir guidés, par un passage qu'il a su nous rendre aisé, de la vérité à la bonté, de la science à l'amour, de l'intelligence à l'âme, il nous arrête là.

Pourquoi nous mènerait-il plus loin ? N'est-ce pas là qu'il faut s'arrêter, où est l'éternel repos, la suprême perfection, la consommation de la vie, la plénitude du bien ? « En Dieu seulement et dans l'amour de Dieu, l'âme humaine peut trouver le bonheur dont elle est avide, parce que l'infini, dont elle est, peut seul assouvir sa faim. »

Tel est cet ouvrage, qui ne se propose que d'enseigner à user des facultés de l'esprit, et qui pousse l'homme, de la connaissance, jusque dans l'amour. Il ne veut être qu'une psychologie expérimentale ; moins encore, il ne veut être qu'une étude expérimentale de l'art de connaître, une préparation à la logique ; et il est une philosophie chrétienne. On a dû voir, même dans le peu que j'en ai pu montrer, combien la pensée en est élevée et féconde. M. Bautain ne se pique pas d'originalité ; il dit ce qu'il croit avoir à dire, et ne s'inquiète point si cela est nouveau, mais si cela est vrai : seulement il pense, et c'est toujours lui qui pense, et, quand il rencontre ce qui a été pensé par ceux qui sont venus avant lui, il ne s'en repose pas sur eux ; il médite leur doctrine et la refait à sa mesure, et par là, quoiqu'il n'ait pas cherché l'originalité, il est original ; n'ayant voulu être que vrai, il est nouveau. Il ne se pique pas non plus de style ni d'éloquence : il pense, et la parole suit. On est sous le charme de cette parole simple, abondante, facile, qui n'est qu'une causerie, mais causerie de grand philosophe. On ouvre le livre et l'on se met à lire ; dirai-je plutôt qu'on lit, ou qu'on écoute ? Et l'on va, l'on va toujours, sans fatigue, sans effort ; les pages se tournent comme d'elles-mêmes, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus : on cesse, quand il faut bien cesser, tout étonné et tout contrarié d'être à la fin. C'est le seul regret que laisse la lecture de ce livre. Est-il donc un livre léger ? C'est un livre fortement pensé, substantiel, nourri, œuvre d'un philosophe physiologiste et théologien : le naturel a fait l'illusion. L'auteur est si à l'aise dans la sublimité de ses idées, qu'il parle tout uniment, comme pour dire les choses les plus simples du monde. Il est profond, et il est clair. Il est chez lui dans sa philosophie.

De là, sa méthode. M. Bautain raisonne peu, semble-t-il, du moins en forme ; il expose. Il dit : « On a dit ceci ou cela, on s'est trompé. Regardez et voyez, » et il fait voir. Il montre la vérité dans sa clarté naturelle ; il prouve sa doctrine par la manière toute facile dont elle rend compte des choses. Il s'adresse moins à la raison qu'à une vue intérieure ; il ouvre les yeux.

Nous n'avons pas ici à juger la méthode, non plus que la doctrine. Toute voie est bonne, par où l'on arrive. Mais ce qui est incontestable, c'est le mérite d'une œuvre philosophique, où l'abondance, la portée et la fécondité des idées, où l'élévation et la profondeur ne nuisent pas à l'agrément, qui se fait lire comme un roman, tout d'une haleine, mais veut être relue comme une philosophie qu'elle est. M. Bautain était depuis

Digitized by Google

longtemps déjà un des noms illustres de la philosophie chrétienne au XIXe siècle ; l'ouvrage même dont je rends compte aujourd'hui, qui est une nouvelle édition, sous un titre nouveau, d'un ancien livre, était déjà au nombre de ses plus beaux titres : c'est dire assez quelle en est la valeur. C'est pourquoi nous le remercions de l'avoir réédité. Le public a toujours besoin de belles lectures. J.-E. ALAUX.

Etudes sur le regime des Manufactures, par M. Louis REYBAUD, membre de l'Institut. Condition des ouvriers en soie. Paris, Michel Lévy frères. 1859.

« L'examen de l'état moral, intellectuel et matériel des populations qui, dans les villes ou dans les campagnes, s'occupent du travail de la soie, » tel est, nous dit l'auteur lui-même, l'objet de ce livre. Pour arriver à un résultat sérieux, M. Louis Reybaud s'est livré à une étude comparée de la situation de l'ouvrier dans les différents pays où s'exerce cette industrie. Il a parcouru la Prusse rhénane, la Suisse, s'est arrêté à Mulhouse, a séjourné longtemps à Lyon, visité le midi de la France, interrogeant l'ouvrier, consultant les maîtres, observant avec soin, non pas les procédés mécaniques dont il n'avait pas à s'occuper, mais la situation de l'ouvrier et les changements qu'elle est appelée à subir; pénétrant dans sa vie intime, dans sa famille lorsqu'il lui est donné d'avoir une famille, il le suit pas à pas dans les diverses étapes de sa vie, à l'atelier et dans sa pauvre chambre, à la caisse d'épargne et au cabaret, à l'église et à la Bourse. De ces observations incessantes résulte un ensemble de faits sur lesquels les esprits les plus sages peuvent asseoir sans crainte leurs idées de progrès ou de réformes. L'industrie, en effet, est dans une époque de transition ; « il est temps, comme le dit M. Louis Reybaud, de vérifier ce que deviennent entre ses mains les auxiliaires que la communauté lui confie. » Peu à peu le travail se modifie presque partout, de grands établissements manufacturiers remplacent les petits ateliers domestiques. Là cependant ne s'arrête pas la révolution nécessaire amenée par la substitution des machines aux bras de l'ouvrier, les campagnes émigrent vers les villes, de nouveaux centres de populations s'élèvent et prennent un développement hâtif. « Le foyer domestique se déserte, l'esprit de famille s'affaiblit; une classe tout entière entre par voie d'enrôlement dans les nouveaux cadres que l'industrie a créés et qu'elle développe sans relâche ; au chef de ménage succède, au moins pour certaines attributions, le chef d'établissement ; par degré, et par la force des choses, l'autorité et la responsabilité se déplacent. Cette situation est grave ; les hommes prévoyants sont mis en demeure d'y réfléchir. »

Aux fabricants comme aux ouvriers, le régime nouveau a fait une situation nouvelle. Les premiers n'ont pas été pris au dépourvu ; ils n'ont pas eu besoin d'être stimulés pour trouver les garanties d'ordre et de discipline indispensables dans toute grande agglomération d'hommes. Des peines graduées continrent et frappèrent au besoin, non-seulement l'insubordination, mais la négligence. Rien de plus légitime ; au fabricant seul appar-

Digitized by Google

tient la police de son établissement, et d'ailleurs les mœurs ont adouci la rigueur des règlements. Les garanties morales que l'ouvrier est en droit de réclamer sont plus difficiles à obtenir. Il est naturel que l'opinion se préoccupe de tout abus qui pourrait compromettre par un travail excessif les forces de l'homme et surtout celles de l'enfant. M. Louis Reybaud a étudié cette délicate question avec toute la science d'un économiste et toute la chaleur d'un homme de bien; et il arrive à cette conclusion, analogue à celle de ses devanciers les plus sages, « qu'il y a dans ces matières deux catégories à faire, l'une, la plus petite, pour les lois; la seconde, la plus grande, pour les mœurs, et qu'il ne faut comprendre dans la première que ce que la seconde négligerait trop ouvertement et qui serait susceptible d'être assujetti à des prescriptions plus formelles. »

Mais ce qui donne au livre de M. Louis Reybaud un grand prix, ce qui peut tout à la fois en faire pour ainsi dire le manuel du fabricant et de l'ouvrier et une lecture pleine d'attraits même pour l'homme du monde, c'est la variété et l'exactitude piquante des détails de mœurs qu'il renferme. M. Louis Reybaud, on le sait, pousse très loin le talent de l'observateur. On retrouve dans les *Etudes sur le régime des manufactures* le curieux investigateur des ridicules et des travers contemporains, le créateur de Jérôme Paturot. Il a su peindre de traits divers et toujours frappants les populations ouvrières qu'il fait successivement passer sous nos yeux. Chaque travailleur, suivant son industrie et sa nationalité, a une physionomie, des qualités et des défauts différents. En Allemagne, l'ouvrier est plus patient et plus docile; l'industrie rurale, dans laquelle se combine si heureusement la vie agricole et la vie industrielle, s'y développe plus que l'industrie exclusive et fiévreuse des villes. Chez le Suisse vous trouvez un sentiment plus juste du droit, un caractère mieux trempé; chez le Français, plus d'ardeur, plus d'invention, « un esprit plus prompt et éveillé jusqu'à la turbulence. » En France aussi l'on retrouve le goût, « fruit du sol gaulois, resté l'attribut de notre race. » Cette souveraineté ne peut nous échapper, malgré les efforts des Anglais pour acclimater chez eux cette plante délicate à laquelle leur ciel ne convient point.

Lyon étant pour ainsi dire le cœur de notre industrie des soies, là un champ plus vaste s'ouvrait à M. Louis Reybaud; il y séjourna longtemps. Un aperçu historique sur l'industrie lyonnaise permet au lecteur de suivre les progrès de la fabrication des soieries. Par de précieuses qualités l'ouvrier lyonnais a conquis une supériorité qui ne lui est plus disputée. Il a la passion de son métier; c'est à cette passion, à ce désir incessant de faire mieux et plus vite, que sont dus la précieuse découverte de Jacquart et les perfectionnements que le temps y a apportés.

Dans cette partie du travail de M. L. Reybaud, fourmillent les épisodes intéressants, les détails instructifs et curieux. C'est là ce que ne peut rendre l'analyse la plus fidèle; il faut lire, et nous pouvons le dire sans crainte d'être démenti, jamais lecture plus intéressante n'a caché d'enseignements plus sérieux. Initié par l'auteur aux mœurs intimes de l'ouvrier, assistant à ses luttes contre la misère, spectateur affligé de ses errements ou de ses passions, le lecteur se sent attiré bientôt par une plus vive sympathie

Digitized by Google

vers ces milliers d'hommes qui ne vivent qu'au prix des plus rudes sacrifices ; vie pauvre, mais relevée et comme ennoblie par le travail. Aussi, quand M. L. Reybaud, avec l'autorité de l'homme de bien et du penseur adresse ses conseils aux maîtres et aux ouvriers, leur signale les moyens d'adoucir les rapports qu'ils ont entre eux, on l'écoute avec respect. Aux uns, il dit : soyez plus affables ; aux autres, soyez moins ambitieux de sortir de votre sphère par les apparences, lorsque la réalité vous y retient encore. M. Louis Reybaud s'élève à de plus hautes considérations ; il sait d'où vient cette ambition malsaine de l'ouvrier qui rendrait notre situation périlleuse, si elle ne devait céder, tôt ou tard, devant « la bienveillance mêlée de fermeté, » fruit de la générosité naturelle et de l'esprit de justice de nos grands fabricants. Peu à peu, cette volonté de parvenir, maladie d'un siècle d'égalité, se réglera et se renfermera dans ses bornes légitimes, devenant un puissant ressort pour le progrès, du jour où elle cesse d'être dangereuse par ses excès. Déjà, beaucoup de tentatives heureuses ont été faites : les cités ouvrières de Mulhouse, les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraite. Là ne s'arrêtera pas l'ingénieux dévouement des amis des pauvres, et chaque jour nous apporte de nouveaux témoignages de ce que peut l'intelligence unie à la charité.

M. Louis Reybaud, en ne réservant pas pour l'Académie seule le fruit de ses observations sur l'industrie des soies, a rendu un vrai service à la société. Les économistes et les fabricants sauront tirer les conséquences théoriques et pratiques de ce livre. Quant à ceux qui sont étrangers à ces questions sociales, la lecture des *Etudes sur le régime des Manufactures* leur en montrera l'importance, leur en inspirera le goût, ouvrira à leurs regards des horizons inconnus. Tous y trouveront le charme que prêtent aux études les plus sérieuses le charme du style, l'expression de nobles et beaux sentiments, une érudition sûre et variée. ADRIEN CERTES.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Souvenirs et Réflexions politiques d'un Journaliste, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. — THÉATRE-FRANÇAIS : *le Duc Job*.

C'est le malheur, mais c'est aussi le privilége d'une chronique de mêler les choses les plus différentes, d'enregistrer indistinctement les faits, sans autre ordre que celui du temps, sans autre philosophie que celle du hasard. Cette nécessité de suivre la succession des événements et de les coucher l'un après l'autre sur un journal, en se préoccupant surtout de l'exactitude, engendre des rapprochements étranges, mais dont personne ne doit s'offenser, non plus que des bizarreries de l'ordre alphabétique dans un dictionnaire. Il faut se dire qu'une chronique est une sorte de brouillon de commerce, où tous les articles sont inscrits à la file, sans acception de prix ni de qualité : tout est dans la date et dans l'addition. Les cachemires de l'Inde coudoient sans honte les modestes robes d'indienne ; seulement, ils coûtent mille francs au lieu de dix écus. Ainsi, dans nos brouillons littéraires, un vaudeville de M. Clairville peut confiner à un monument historique de M. Guizot, sans que ni l'un ni l'autre aient à se plaindre ; tout ce qu'on peut exiger de nous, c'est d'inscrire le prix au bout de l'article et de nous en souvenir au total. Aujourd'hui, la quinzaine nous offre en même temps un livre politique de M. Saint-Marc Girardin et une comédie de M. Laya ; nous ne pouvons pas séparer ce que le temps a réuni ; et, comme il y a là deux événements, nous devons tenir compte également de l'un et de l'autre ; nous devons, sous peine d'être incomplet, rapprocher deux choses qui ne se ressemblent guère, le Théâtre Français et le *Journal des Débats* ; nous devons enfin suivre l'attention publique sur le double objet où elle s'est portée. Et, que dirait-on, si j'ajoutais au *Duc Job* et aux *Souvenirs politiques d'un journaliste*, le *Savetier de la rue Quincampoix ?* Ce ne serait pourtant que justice, et Dangeau ne faisait pas autrement quand il racontait (s'il ne l'a pas dit, il aurait pu le dire) que, le 11 septembre 1709, le roi de France mit un habit vert-pomme et perdit la bataille de Malplaquet. Aussi bien, qu'on daigne le remarquer, cette chronique sèche et froide, ce registre de faits et de dates, ne laisse pas d'avoir son enseignement ; il prête à des

Digitized by Google

coïncidences curieuses, à de singulières éphémérides ; et, certes, il ne saurait être sans intérêt, pour quiconque écrira plus tard l'histoire de notre époque, de constater que, dans la semaine même où la conclusion du traité de Zurich passionnait les esprits et accaparait presque l'attention publique, les trois objets qui réussissaient encore quelque peu à la distraire étaient un livre politique de M. Saint-Marc Girardin, une comédie de M. Léon Laya, et le *Savetier de la rue Quincampoix ?*

Les *Souvenirs politiques d'un journaliste* sont un recueil des principaux articles publiés par M. Saint-Marc Girardin au *Journal des Débats*, depuis 1828, ou, sinon des principaux, de ceux du moins qui, n'étant point trop en dehors des lieux communs politiques, contribuent à former un ensemble, à esquisser un traité général de gouvernement. Seulement, M. Saint-Marc Girardin a accompagné ces souvenirs, qui datent déjà d'hier, de réflexions qui sont d'aujourd'hui, et c'est ce qui donne pointe à la sauce, comme dit Montaigne. C'est aussi ce qui permet d'en causer franchement avec lui ; car, s'il ne prenait soin de nous dire qu'il mourra avec les convictions de sa jeunesse, triomphantes ou battues, l'aveu très sincère qu'il fait ailleurs des injustices de l'esprit de parti, auxquelles il n'a pu échapper lui-même, ôterait d'abord de l'importance à son livre et lui donnerait un certain caractère inoffensif, et même un air de confession qui détourneraient d'y répondre. Loin qu'il en soit ainsi, M. Saint-Marc Girardin revient sur sa fidélité aux opinions de sa jeunesse avec une opiniâtreté de vaincu et une certaine obstination de bouche qui rappelle les stoïciens : « Tu as beau faire, ô douleur, quoique tu sois incommode, je n'avouerai jamais que tu es un mal. » On peut donc examiner quelques-unes de ces opinions, mais en se souvenant qu'elles sont sous le coup d'une défaite pour ne point les insulter, comme l'auteur s'en souvient pour les défendre.

Et d'abord les *Souvenirs et réflexions politiques* sont le livre d'un honnête homme et d'un sincère ami de la liberté, quoique les périls courus par cette chère idole, les coups qu'on lui a portés et les craintes qu'elle inspire changent un peu l'affection de M. Saint-Marc Girardin en un de ces rudes amours paternels qui châtient bien et trop bien. Assurément, dans la seconde moitié de son livre, c'est-à-dire après 1848, s'il l'aime encore, il ne la gâte plus ; et on sent malheureusement que, si elle était entre ses mains, il lui ferait payer un peu cher les écarts qu'elle s'est permis, et qui lui ont été si funestes. Il aurait tort de punir la liberté du mal qu'elle a souffert, comme ce père de famille dont l'enfant s'était cassé le bras : « Ah ! maladroit, tu t'es laissé choir et tu t'es cassé le bras : attends un peu..... » Et il lui lui cassa l'autre. Mais au moins on doit lui savoir gré de cette honnêteté qui consiste à dire franchement ce que l'on oserait si jamais on revenait au pouvoir, à ne point faire de vaines promesses pour y revenir ; en un mot, à avertir les gens. Il est possible que les gens ainsi avertis se tiennent sur leurs gardes ; mais de toute façon, on ne les aura pas pris en traître, et on aura pour soi les bénéfices de la sincérité, qui sont minces, je l'avoue, en politique. Toute cette partie du livre, qui traite de l'avenir, est prise de haut, largement conçue, hardiment développée ; elle est surtout pleine de bonne foi.

Digitized by Google

Celle qui traite du passé, il faut s'y attendre, est un peu rétrécie, rabaissée, étriquée, faussée même par les ménagements de l'esprit de parti, par les préjugés des coteries politiques. Il y a un petit mot que M. Saint-Marc Girardin répète sans cesse : *mes amis et moi*. C'est un mot que chacun se plaît à dire, car on grandit, en pareil cas, de tous les amis que l'on possède ; mais il fait un mauvais effet dans un livre politique, fût-ce un livre intime et qui portât ce titre de *Souvenirs*. *Mes amis et moi* rappellent le *nous et nos amis* de Molière ; et malheureusement il semble en renouveler l'à-propos : nul n'aura de l'esprit (en politique) hors nous et nos amis. M. Saint-Marc Girardin est trop sensé pour dire absolument cela ; il ne prétend pas ne se tromper jamais ; mais il croit volontiers que les autres se trompent toujours. Et quant à lui, s'il décline modestement l'infaillibilité qui n'appartient qu'au pape, il affiche du moins un certain optimisme qui revient au même but par un autre chemin. Je ne parle plus de la seconde partie du livre, celle-là est jugée ; il est évident que M. Saint-Marc-Girardin ne peut pas être content de ce qui existe maintenant, et qu'il fait naturellement partie de l'opposition. Qui aurait le droit de lui en vouloir ? Mais dans la première, il est toujours content, content de son sort, *contentus suâ sorte*, tout le réjouit et rien ne le choque. Il a eu dix-huit années d'un régime comme on n'en voit guère, et cela lui suffit. Il a vu la jeunesse d'alors et il n'en désire point une autre ; il a connu le parti libéral, et plaise à Dieu qu'on n'en rencontre jamais un pire ; il nous souhaite seulement tout le bonheur qu'il a eu. Cette manière de se frotter continuellement les mains, cette satisfaction légèrement présomptueuse est une flatterie délicate à un pouvoir tombé, et par contre-coup une petite adulation à soi-même. M. Saint-Marc Girardin a cela de commun avec toute cette génération de professeurs. Ils sont prudents, sensés, spirituels, contents surtout ; leur politique procède d'Horace, comme leur philosophie. Ils vantent certains gouvernements, qui avaient du bon, je suis loin d'en disconvenir, comme certains maris qui se récompensent d'avoir des femmes laides en prônant beaucoup leurs vertus ménagères. Que M. Saint-Marc Girardin ait fait cela dans ses articles d'autrefois, il n'y a pas lieu de s'en étonner, il défendait naturellement un pouvoir qu'il avait contribué à établir ; mais qu'il recommence dans ses réflexions d'aujourd'hui, la chose paraîtra étonnante, si l'on songe que, dans les conclusions d'un livre qui va fort en s'aigrissant, il sera forcé d'accuser les hommes et presque les institutions de la chute du gouvernement de 1830. « Ce gouvernement était excellent et il est tombé par sa faute ; la fatalité n'y est pour rien ; ses ennemis eussent été impuissants si ses amis n'eussent pas été imprudents, etc. ; en un mot, rien de meilleur que la monarchie de 1830 ; elle n'a commis qu'une faute, de se laisser abattre. » Voilà qui ressemble au moins à une contradiction.

Ce n'est pas la seule. M. Saint-Marc Girardin, à cheval sur deux révolutions, 1830 et 1848, et caressant l'une pendant qu'il éperonne l'autre, n'est pas toujours bien placé pour se tirer d'affaire. Pour lui, la première est aussi légitime et raisonnable que la seconde est odieuse et insensée ; il flétrit le coup d'Etat royaliste de 1830 ; mais il n'eût pas été fâché que le

Digitized by Google

roi Louis-Philippe imitât le roi Charles X dans son coup d'Etat ; et c'était, selon lui, le moyen de ne pas l'imiter dans sa chute. Cette nécessité de tout justifier d'une part et de tout condamner de l'autre le pousse à donner des problèmes comme des axiomes et à prendre sur un ton un peu haut l'histoire de ces dernières années. Ainsi, pour lui, la preuve que la France n'est pas républicaine, c'est qu'elle a renversé le gouvernement de 1848 ; par la même raison, la France ne serait pas monarchique, puisqu'elle a renversé Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe. Qu'est-elle donc, si elle est pour les gouvernements qu'elle n'a jamais renversés ? Je ne répondrai pas ; mais voilà comme on va droit contre son but quand on veut frapper un parti sur le dos d'un autre et atteindre le gouvernement impérial à travers le gouvernement républicain. Dans un autre passage, M. Saint-Marc Girardin, pour résister plus sûrement aux attaques dirigées un peu aveuglément contre la bourgeoisie, trouve un moyen simple : il déclare qu'il n'y a plus de bourgeoisie, ni même de classe moyenne ; et il le prouverait presque, si lui-même ne parlait continuellement de la nécessité d'une classe moyenne et d'une bourgeoisie. La classe moyenne, la bourgeoisie, s'il veut le savoir, est cette aristocratie industrielle et commerciale qu'il vante beaucoup trop dans tout le cours de son livre, et que pour mon compte je n'entends point dénigrer, mais qui a contribué fatalement à l'abaissement progressif du caractère national. J'aurais voulu que, dans ses notes, M. Saint-Marc Girardin dît au moins un mot de cet abaissement, qu'il signalât les dangers du bien-être grossier et de la civilisation mécanique ; qu'il tournât enfin contre l'excès des jouissances matérielles ces fines railleries qu'il adressait si bien autrefois à l'abus de la sensibilité. Il ne l'a point fait, et son livre reste un livre un peu sec, un peu retardataire à ce point de vue. M. Saint-Marc Girardin est un journaliste de l'école du bon sens, et il ramène toutes les idées à un niveau moyen, qui n'est pas toujours un niveau pratique.

Voilà bien de la politique pour un chroniqueur qui doit vous parler du *Savetier de la rue Quincampoix*. J'aurais dû peut-être ne voir que le côté littéraire des *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*. Et alors que de choses à louer ! Que de verve, d'esprit et de grâce, dans la chaude jeunesse de M. Saint-Marc Girardin, sous le consulat de Plancus, c'est-à-dire sous le ministère de M. de Villèle ou de M. de Polignac ! Je trouve, à cette époque, deux articles d'une verdeur que 1848 n'a guère dépassée, mais d'une méchanceté mieux écrite qu'on n'écrivait alors, et qui prouvent, sans contestation possible, que la Restauration laissait au moins jouir la presse de la plus extrême liberté. Qu'eût dit pourtant M. Saint-Marc Girardin si quelque journaliste de l'opposition eût jamais publié, contre un ministre de Louis-Philippe, un article comparable à son propre article contre M. de Bourmont ? D'autres morceaux ont un mérite littéraire plus saisissant encore ; pour moi, j'aime surtout ceux où l'ironie domine, l'ironie étant particulière à M. Saint-Marc Girardin ; les articles sur les solliciteurs de 1830 et sur les grands hommes du Panthéon sont dignes de La Bruyère. L'ironie, puissance de destruction, n'est pas seulement fine et mordante dans ces *Souvenirs*, elle a un mérite de plus, elle est vraie. L'auteur, po-

Digitized by Google

lémiste né, et plus fort pour attaquer que pour défendre, s'en arme contre tous les ennemis de sa monarchie; et alors, l'ironie devient chez lui la raison en belle humeur. Il s'en sert souvent, et la manie avec une vigueur qui ferait désirer qu'il s'en servît toujours; car, malgré lui, et par une grâce particulière de son tempérament, il n'est jamais si près de détruire un abus que quand il semble le secourir.

Le principal enseignement à tirer des *Souvenirs politiques d'un journaliste*, c'est que le bon sens incarné, comme est M. Saint-Marc Girardin, se courbe toujours un peu devant l'esprit de parti, mais que l'esprit de parti ne gâtera jamais la sincérité d'un honnête homme. Dans certaines réflexions hautes et générales, où l'auteur peut rester lui-même impunément, il se rattrape avec usure des petites concessions qu'il a dû faire; et, chose remarquable, plus il regarde de haut, plus il voit juste; son coup d'œil ne le trompe que quand il laisse les hommes lui faire ombre. Je suis convaincu qu'il aimerait encore la liberté, même en la possédant; de son côté, je voudrais qu'il crût bien que si j'ai dû faire des réserves sur la partie purement politique de son livre, c'est aussi l'amour de la liberté qui me les a inspirées, et non le désir vulgaire de contredire un vaincu. Il faut, du reste, qu'il s'y attende : son ouvrage est un ouvrage modéré, qui n'aura pas les bénéfices de la modération; dans ces temps de sourde controverse, il paraîtra excessif aux uns et timide aux autres; les premiers y trouveront trop de conseils, les seconds, pas assez de garanties; il sera très lu, très admiré; mais j'ai bien peur qu'il ne convertisse personne. M. Saint-Marc Girardin, s'il m'entendait, m'aurait déjà répondu, avec ce petit sourire que vous connaissez : « Il me soucie bien de convertir les gens; ce n'est pas mon état. »

L'autre événement de la quinzaine est donc la comédie de M. Léon Laya. Elle a obtenu un très grand succès, un succès de bon augure pour la nouvelle direction du théâtre; l'ancienne avait débuté par une chute dont le *Guillery* de M. About avait fait les frais. Les Romains, gens fort superstitieux, eussent changé tout de suite M. Empis; en France, on lui a laissé trois ans pour faire mentir l'augure et détourner les présages accumulés sur sa tête. Il les a vaincus, et peu de gestions ont fini d'une façon aussi prospère que la sienne. Il a rempli les coffres du théâtre laissés à peu près vides par son prédécesseur, payé des dividendes aux sociétaires, rétabli partout l'ordre et la discipline, et fait sentir la main de l'autorité jusqu'aux extrémités les plus reculées de son empire. Il a fait mieux que cela; il a aimé la littérature, il l'a aimée avec une passion de jeune homme, de toute son âme et de toutes ses forces; il y a cru et s'en est occupé avec un désintéressement extraordinaire dans une époque où l'on n'y croit plus que pour la regretter, où on ne s'en occupe plus que pour s'enrichir; il a fourni le spectacle curieux d'un académicien prenant à cœur la profession d'homme de lettres, se pénétrant des devoirs d'une charge qui lui permettait de l'honorer et de la favoriser, faisant de cette charge toute sa vie, y apportant tous ses efforts, et ne croyant sa tâche remplie que quand il avait déployé tout le zèle, tout le soin, toute la passion, et même toute la colère possibles en faveur de cette littérature qu'il avait assise dans sa

Digitized by Google

personne sur le trône du Théâtre-Français. On a beaucoup reproché à M. Empis d'innocentes boutades ; il en a eu que quelques auteurs et acteurs de comédies ne lui pardonneront jamais. Mais quoi ! peut-on lui en vouloir beaucoup des bouillonnements légitimes que soulevait dans son âme éprise des belles choses l'amour du laid et la domination qu'il exerce ? Il avait des préférences, dira-t-on, il était exclusif, il aimait trop Picard, c'est ce qui l'a tué. Sans doute, il aimait Picard, et la bonne, vive et gaie comédie française, que ce nom rappelle et représente ; il le défendait, il le jouait au préjudice de nouveautés qui sont plus vieilles que lui ; mais trouvez-moi un homme qui ait encore de pareilles passions littéraires dans notre molle époque d'indifférence ; trouvez-moi un directeur de théâtre qui regarde encore de si près aux pièces ou aux auteurs qu'il joue, qui consente à se rendre malade par ces nobles colères ; et dites-moi, lorsque M. Empis, les poings fermés et appuyés sur sa table, l'œil en feu, se dressait tout à coup et lançait quelques-uns de ces vigoureux anathèmes qui lui ont fait perdre sa place, s'il n'était pas digne de toute l'estime et de toute la sympathie de ce public lettré qu'on appelait autrefois les honnêtes gens et qu'on appelle aujourd'hui les gens de goût ?

M. Thierry, c'est bien différent, et on peut bien être sûr qu'il ne se fâchera jamais, car il est au-dessus des passions littéraires. Certes, personne ne contestera à M. le ministre d'Etat le bonheur et l'intelligence d'un pareil choix : autant vaudrait contester le calme philosophique, l'humeur toujours égale de M. Edouard Thierry, homme aimable, directeur facile et résigné, qui n'a jamais su se mettre en colère contre personne, et qui ne commencera pas aujourd'hui ; critique et littérateur charmant, devant qui s'ouvrent naturellement toutes les portes, tandis que M. Empis était obligé de les enfoncer quelquefois ; écrivain pur, correct, ingénieux, qui a porté jusque dans son style l'heureuse placidité de son caractère. La liberté entre avec lui au Théâtre-Français, une liberté qui serait même un peu dangereuse dans ces parages républicains, si, derrière la bonté accommodante de M. Edouard Thierry, on n'apercevait le pouvoir plus imposant auquel il obéit lui-même, et qui lui a délégué une partie de son autorité.

Avec M. Edouard Thierry, plus de doctrines, plus de dogmes, plus de préférences littéraires. Ce n'est pas lui qui s'échauffera la bile pour Picard ou pour tout autre; il serait un des plus ardents partisans de l'éclectisme, s'il pouvait mettre quelque passion même à rester indifférent; mais il est exempt de tout parti pris jusque dans ses neutralités. Avec lui, Racine et Victor Hugo auront également leur tour ; il tient également à tous les deux, ou, si l'on veut, il ne tient pas plus à l'un qu'à l'autre ; les classiques et les romantiques seront contents ; M. Edouard Thierry est un littérateur du juste-milieu, un directeur centre gauche. Quand on songe à la roideur intraitable de M. Empis, à ses fureurs dignes d'Oreste et de la tragédie, à son inflexible indépendance, les vertus de M. Edouard Thierry semblent n'être pas à dédaigner ; c'est un homme facile et conciliant, qui reposera de son tranchant prédécesseur, et le rappellera précisément par le contraste. Après tous les griefs que l'on avait contre M. Empis, on devait s'attendre à un choix de cette nature, et, encore une fois, ce n'est pas nous

Digitized by Google

qui contesterons l'obligeance, la souplesse, l'absence de passions littéraires, l'habileté à satisfaire ou à éluder les exigences, l'envie de contenter tout le monde, et lui-même, qui sont particulières au nouveau directeur du Théâtre Français.

Revenons aux quatre actes en prose que M. Léon Laya a intitulés le *Duc Job*, et qu'il avait d'abord appelés les *Petits-fils de Philinte*. Cette substitution a plus de portée qu'un simple changement de titre; elle modifie l'idée principale de la pièce; elle signifie que la comédie a quitté la grande route pour se jeter dans un chemin de traverse, et que M. Laya n'est pas arrivé à sa première destination. On les voit, ces petits-fils de Philinte, on les voit dès le début de la pièce, dans une scène fort bien faite et très originale, qui devait tenir essentiellement à l'ancienne comédie, et qui, maintenant, semble presque un hors-d'œuvre dans la nouvelle. M. Léon Laya avait trouvé des mots énergiques pour flétrir ces honnêtes coquins, ces innocents scélérats, si bien mêlés à la société qu'ils ont rabaissée à leur niveau, qu'on ne saurait plus les distinguer, et que « les corbeaux ressemblent aux cygnes. » Comme Fabre d'Eglantine, dans *le Philinte de Molière*, il avait compris que les qualités accommodantes de l'ami d'Alceste, développées par le progrès des temps, devaient aboutir là, c'est-à-dire à un égoïsme équivoque que les tribunaux ne sauraient condamner, mais que la conscience doit flétrir. Malheureusement, il n'est à peu près rien resté de cette donnée intéressante. Séduit par le duc Job, son principal personnage, M. Léon Laya lui a livré sa comédie, sacrifié son idée, si bien qu'au lieu d'une étude de mœurs, prise de haut et largement traitée, nous n'avons que le portrait d'un personnage pauvre, mais honnête, dont la grandeur rapetisse singulièrement la comédie.

Dieu me garde d'attaquer un succès, de contrôler une réussite; il ne faut pas médire de la fortune, même quand elle exagère ses faveurs; mais il m'est impossible de ne pas regretter le premier plan de M. Laya, surtout quand je vois les détails ingénieux qu'il en a tirés au premier acte. Son Philinte était un certain Valette, un courtier de bourse, honnête homme d'ailleurs, bien qu'il s'abstienne de porter le deuil des oncles qui l'enrichissent; homme consciencieux, quoiqu'il prétende, pour se donner du ton, avoir gagné à la Bourse une fortune qu'il a tout platement acquise par héritage. Aussi quel ton il se donne, et comme il est fier du tremplin qu'il a su se procurer ainsi pour prendre son élan! On se presse autour de lui ave déférence, on le loue, on le flatte; et M. David, l'oncle par alliance du duc Job, lui donnerait volontiers sa fille, à un homme qui n'a pas son pareil pour vendre les Bonnard.

Heureusement, le duc Job est là. Ce duc Job, ou plutôt ce duc Jean, est un ex-sergent au 54e de ligne. Il justifie, en possédant à peine six mille livres de rente, le nom biblique que l'auteur lui a donné; mais son cœur est au-dessus de sa fortune, et lorsque Valette, son camarade de collége, lui raconte ses petites roueries, il l'en raille avec une bonne humeur d'autant plus charmante qu'elle ne tourne jamais au sermon. — « Mais au moins, dit l'autre, tu me garderas le secret? — Parbleu! un secret n'a pas besoin d'être respectable pour être respecté. » Respectable ou non, ce

Digitized by Google

secret devient fort embarrassant pour le duc Job. Il est amoureux de sa petite cousine Emma, et c'est justement à lui qu'elle s'adresse pour obtenir des renseignements sur le Valette qu'on lui destine. Au lieu de fournir les renseignements demandés, le duc Job se tire d'affaire en parlant pour son propre compte, et en déclarant son amour. Mais tout à coup il se souvient qu'il n'a que six mille livres de rente, et alors il se reprend, il voudrait retenir le mot imprudent qui lui est échappé, il conjure noblement sa cousine de ne jamais le regarder que comme son meilleur ami. Il faut dire que cette jolie cousine a un singulier caractère ; elle n'avait jamais songé à son cousin ; elle y songe maintenant qu'il le lui a défendu. Le malheur, c'est qu'il est le duc Job, et qu'il n'a que six mille livres de rente ; encore ces six mille livres de rente sont-elles fort ébréchées par un prêt de quarante mille francs fait naguère à un ami, et pour lequel le duc Job n'a reçu d'autre reconnaissance que celle du cœur. Emma n'entend point se marier avec un va-nu-pieds ; elle prétend même que son époux aille en voiture. Elevée par le banquier David, elle répète, comme une petite perruche, toutes les théories et tous les calculs de son père ; elle se voue aux additions et aux soustractions, elle compte, elle suppute sans cesse, et elle finit par trouver que le total de la fortune de Job est insuffisant. En vain réduit-elle elle-même ses prétentions, en vain elle biffe un cheval, en vain elle rabat même de sa toilette : tous comptes faits, il lui manque encore environ six mille livres de revenu ; et plutôt que d'y renoncer, elle renoncerait plutôt à ce pauvre Jean, qui prête ses billets de banque à ses amis.

C'est un oncle commun, le marquis de Rieux, qui se charge de mettre le trait d'union entre ces deux enfants ; il démolit pièce à pièce l'armure d'écus dont Emma protége son petit cœur, et il fait si bien qu'au quatrième acte, Emma biffe les deux chevaux, supprime la voiture, oublie la toilette, et demanderait volontiers la première la main du duc Job. Ce n'est pas la seule conversion de ce prône. Le banquier David et son fils reviennent aussi l'un après l'autre à de meilleurs sentiments ; et chacun maudit de son mieux l'argent qu'il a dans ses poches. Il n'y a que Valette qui soit incorrigible et qui persiste à ne voir dans l'amitié qu'une banque et dans les hommes que des clients. Tout va pour le mieux ; Emma, résignée à l'amour pauvre, a obtenu de son père, en plus de sa dot, la nourriture et le logement ; le duc Job ne se sent pas de joie ; David père et fils bénissent l'oncle de Rieux, on croit que la comédie est finie et l'on attend que la toile tombe. Mais voici bien autre chose : entendez-vous ce petit bruit argentin ? voici des millions qui viennent ; en vérité on ne les avait pas attendus. C'est le marquis de Rieux qui les apporte. Il se trouve que l'ami à qui le duc Job avait prêté quarante mille francs est mort ; mais, en mourant, il a hérité de son père mort deux jours avant lui, et par testament il a laissé toute cette fortune au duc Job : quatre millions !

Ces quatre millions ont fait rire ; il n'y avait pas sujet ; ils sont moins plaisants que tristes ; et il faut rendre cette justice à la critique qu'elle les a universellement blâmés. Telle est donc la conclusion de ce sermon contre la Bourse : quatre millions ! Elle rappelle ce bon curé qui prêchait à ses paroissiens de ne point boire, parce que cela conduit en enfer, et qui les

Digitized by Google

enivrait tous dans sa propre cave en sortant de l'église. M. Laya n'a pas cru au bonheur de ses petits héros à moins de quatre milions ; comment y croiraient-ils eux-mêmes, eux qui n'ont pas l'imagination d'un auteur dramatique? Avec des rosées du ciel comme celles-là, on favorise singulièrement les mariages d'inclination ; et chacun sentirait en soi bien des passions désintéressées à ce prix. On avait souvent vu au théâtre la vertu récompensée par l'amour, mais c'est la première fois qu'on voit l'amour récompensé par l'argent. L'auteur a débuté par quatre millions : M. de Montyon est plus modeste !

Un défaut plus grave, selon nous, dans cette pièce, est le manque d'action. Tout s'y passe en récits, comme au cinquième acte des tragédies classiques, et ce qu'il y a de curieux, c'est que les personnages les plus intéressants de la pièce, on ne les voit pas. On ne voit pas Edouard Brémond, dont on nous raconte les malheurs, la mort et le testament ; on ne voit pas l'oncle de Valette, ce bon oncle dont le neveu a oublié de porter le deuil et qui ne lui en a pas gardé rancune dans sa tombe ; on ne voit pas le père Brémond, cet avare qui meurt si à propos pour que son fils hérite de lui, pour que le duc Job hérite de son fils ; on ne voit pas les deux femmes intéressantes à divers titres que le fils David doit épouser, et l'on rit, l'on pleure sur tous ces gens-là, on se passionne pour eux ; la scène la plus touchante de la comédie est celle où le duc Job pleure toutes les larmes de ses yeux sur ce pauvre ami mort et enterré si à propos dans la coulisse. S'il n'avait fait que d'y mourir encore, mais il y a vécu, au point qu'on se demande si cet Edouard Brémond n'est pas un mythe ; et toute la pièce repose sur lui.

De jolies scènes, surtout dans les deux premiers actes, des mots fins, des observations ingénieuses, une scène comique, mais un peu jetée au hasard, où le fils David rétorque victorieusement à son père tous ses arguments financiers, la gentillesse du rôle d'Emma, la fierté sympathique du rôle de Job, mais surtout la grâce piquante de Mlle Emilie Dubois et l'incomparable talent de M. Got ont fait le grand succès de cette comédie, un peu vide, un peu décousue, et qui manquerait encore de portée quand bien même elle ne manquerait pas de morale. La portée, elle était dans les *Petits-Fils de Philinte*, mais le duc Job, hélas, les a tués ! Que dire de M. Got? Il soutient tous ces quatre actes, il les égaye de son rire ; il les réchauffe de ses pleurs vrais et naturels.

De même, je ne reviendrai sur le *Savetier de la rue Quincampoix*, où il y a nombre de scènes impossibles, inconvenantes, ridicules même, et quelques autres tout à fait belles, que pour signaler le talent très remarquable d'un acteur populaire, M. Paulin Menier. M. Paulin Menier, c'est Bouffé élargi. C'est le même soin minutieux du détail, avec une intelligence de l'ensemble qui a manqué quelquefois au comédien du *Gamin de Paris*. Il joue en tragédien la scène vraiment dramatique et non moins ingénieuse où il menace de tuer le traître qui veut lui ravir sa fille adoptive ; seulement, il tient un tranchet au lieu d'une épée. Le rôle du sous-savetier Berlinquet fait honneur à la verve comique de MM. Dennery et Hector Crémieux, mais surtout à la bonne humeur de M. Alexandre. A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Parlons un peu de ce *diapason normal* dont le règne devait commencer à Paris le 1er juillet de cette année, cinq mois plus tard dans les provinces, et dont l'avénement suscite encore tant de discussions, de résistances! Il est donc plus difficile qu'on ne le pensait de mettre des musiciens d'accord, et pourtant s'il fut jamais une idée simple, une idée juste, c'est assurément celle de l'adoption d'un diapason uniforme dans toutes les parties du monde musical! Posez la question en ces termes : « Est-il bon que le diapason continue à monter toujours et change aussi souvent qu'il y a d'orchestres dans une ville, dans un royaume, dans l'univers entier? » La négative sera partout votée à l'unanimité. Passons maintenant à l'exécution; c'est ici que les difficultés et les divisions se produisent! Le diapason actuel étant généralement reconnu trop haut, il fallait le baisser, mais de combien? D'un quart de ton, suivant ceux-ci; d'un demi-ton, suivant ceux-là. Quelques-uns auraient voulu que Paris ne se dérangeât pas et gardât le *statu quo*, mais le pouvait-il? Paris est-il d'accord avec lui-même, et possède-t-il dans son sein cette unité vers laquelle tous les efforts doivent tendre? D'ailleurs, le grand compositeur qui a si savamment, si spirituellement rédigé le rapport adressé par la commission au ministre, M. F. Halévy n'avait-il pas écrit avec une sagacité profonde : « Nous avons reçu, entendu, comparé, mesuré vingt-cinq diapasons différents, tous en activité, tous usités aujourd'hui. De tant de *la*, lequel choisir? Le nôtre apparemment. Mais pourquoi? De ces vingt-cinq diapasons, aucun ne demande à monter, beaucoup aspirent à descendre, et quinze sont plus bas que celui de Paris. De quel droit dirions-nous à ces quinze diapasons : Montez jusqu'à nous? N'est-ce pas alors que les relations commerciales courraient grand risque d'être troublées? N'est-il pas plus logique, plus raisonnable, plus sage, dans l'intérêt de la grande conciliation que nous voulons tenter, de descendre vers cette majorité, et n'est-ce pas ainsi que nous avons la chance d'être écoutés des artistes étrangers dont nous avons réclamé le concours et que nous remercions ici d'avoir répondu à notre appel avec tant de cordialité et de sympathie. »

Un abaissement quelconque était donc indispensable : on a choisi le moindre : on se flattait de tout concilier. Ah! bien, oui! L'opposition s'est formée, organisée; elle a levé son drapeau dans l'orchestre qui devait donner l'exemple et le ton à tous les autres, celui de notre Grand-Opéra. Les artistes se sont ligués, ayant derrière eux les facteurs. Des manifestes ont été lancés, des proclamations se sont croisées, et voici le mot d'ordre des coalisés : « On veut baisser le diapason, qu'on nous donne des instruments neufs! Impossible de se servir des anciens, impossible de les modifier! Des instruments neufs, et surtout qu'on se garde bien de nous

Digitized by Google

reprendre les anciens; ce serait enrôler l'Opéra parmi les boutiques de bric-à-brac ! »

Si les artistes m'eussent demandé conseil, je les aurais engagés à ne pas faire supposer, à tort sans doute, qu'ils ne voient dans une mesure d'intérêt général qu'une affaire d'intérêt personnel. Et d'abord ces artistes, qui sont-ils? Tous ceux qui jouent des instruments à cordes, violons, altos, violoncelles, contrebasses, sont en dehors de la question : on sait qu'ils s'accordent *ad libitum*. Les instruments de cuivre sont à peu près dans le même cas : pour se mettre au ton nouveau, il leur suffira d'allonger ou de changer une coulisse. Restent donc les instruments de bois, flûtes, hautbois, clarinettes et bassons. Les flûtes baisseront sans peine, au moyen de la pompe, les hautbois au moyen du tube, sans qu'il soit même nécessaire de toucher à l'instrument. Pour les clarinettes et les bassons, un léger remaniement paraît être requis; mais quelques récalcitrants disputent encore sur le *commodo* et l'*incommodo*. Voilà donc à quoi se réduit cette formidable émeute! Deux instruments de bois, qui font les méchants et refusent de se soumettre, si on ne consent à leur faire un petit cadeau! Un instrument neuf, et tout sera dit! Cela est si vrai qu'autrefois, à l'Opéra même, lorsque l'*Ipsiboé* de Kreutzer fut montée, en l'an de grâce 1824, et que l'on jugea convenable de baisser le diapason d'un demi-ton par égard pour la voix affaiblie de Mme Branchu, des instruments nouveaux ayant été fabriqués pour le compte de l'Etat, les choses se passèrent très bien sans insurrection ni émeute. La morale à tirer de ce précédent, c'est qu'aujourd'hui encore la direction peut en être quitte au prix de quelques instruments.

Mais je me trompe : il y a des gens qui se disent facteurs ou artistes et qui soutiennent qu'avant deux ans révolus le diapason ne saurait être réformé en France. Deux ans! Pourquoi pas dix? C'est la durée du siége de Troie, et un orchestre qui se respecte ne saurait mettre moins de temps à s'accorder. Mais pourquoi ne pas déclarer le diapason inamovible, et, tandis qu'il s'élève tous les jours, lui ordonner de ne descendre jamais? Deux ans pour que la France se mette d'accord : alors je renonce à espérer qu'elle puisse l'être jamais, car, en attendant que les uns descendent au ton normal, les autres auraient le loisir de monter encore, et quand ceux-ci descendraient, ceux-là auraient repris leur volée. Nous serions témoins d'un phénomène du genre de celui dont Martial s'est égayé dans une épigramme ainsi traduite :

Lambin, mon barbier et le vôtre,
Rase avec tant de gravité
Que tandis qu'il rase, un côté,
La barbe repousse de l'autre.

Finissons-en avec ces folies, qui ont pourtant leur côté grave, mais que, par bonheur, une main ferme fera rentrer dans l'ordre dès qu'on le voudra. Que le ministre commande, et il sera obéi, sans quoi je ne répondrais pas que les clarinettes et les bassons, renforcés de l'orgue et des cloches, ne parvinssent à soulever des tempêtes et à répandre une sorte de ter-

Digitized by Google

reur. Hâtons-nous donc, pour dissiper de vaines alarmes ; un quart de ton ne fait rien à l'affaire, et, quant aux obstacles dont on menace, ils sont si peu réels que, si l'on ordonnait à l'orchestre de l'Opéra, ou à tout autre, sous quelque peine un peu sévère, de jouer demain un quart de ton plus bas, et de jouer juste avec les instruments qu'il a entre les mains, sans y changer la moindre chose, nul do te qu'il n'en vînt à bout sans hésiter. Paganini n'avait-il pas le talent de jouer juste avec un violon discord ? Les joueurs d'instruments à vent ne savent-ils pas modifier le ton, et par le souffle et avec les lèvres ? Quelqu'un demandait à Viotti quel était le violon le plus juste, et le grand virtuose répondait : *celui qui est le moins faux.* On en peut dire autant des orchestres : il n'y a jamais eu, et jamais il n'y aura d'orchestres parfaitement d'accord ; sous prétexte de chercher une perfection qui n'est pas de ce monde, n'allons pas nous priver des avantages incontestables de l'abaissement, et, plus encore, de la fixation du diapason.

En attendant que les débats s'apaisent, le répertoire de l'Opéra n'est pas d'une variété extrême, et pourtant on y travaille avec zèle. Un ouvrage en cinq actes, dont M. le prince Poniatowski a écrit la musique, est en répétition, Mme Vestvali étudie le rôle que chantait Mme Borghi-Mamo dans *Herculanum*, dont la reprise est annoncée. Mlle Taglioni dessine pour Mlle Emma Livry le ballet nouveau, dont la partition sera de M. Offenbach, mais elle a changé de collaborateur pour la confection du programme : ce devait être M. Scribe, à qui l'on a refusé la prime qu'on lui accordait jadis ; ce sera M. de Saint-Georges, qui n'en exige pas. En revanche, on vient de reprendre le même jour deux ouvrages dont il est l'auteur : *l'Ame en peine*, opéra en deux actes, et les *Elfes*, ballet qui n'en a pas moins de trois. *L'Ame en peine* date du mois de juin 1846 : la partition était en quelque sorte le début d'un compositeur plus connu jusque-là dan les salons qu'au théâtre, et, dans cette œuvre élégante et gracieuse, mais un peu pâle, comme le sujet du poème, M. de Flotow annonçait des qualités qui lui ont valu depuis un renom populaire. La France l'avait élevé, l'Allemagne, sa patrie, devait le voir grandir et s'épanouir. Sa *Martha*, pour laquelle les bravos d'outre-Rhin ont précédé les nôtres, vaut mieux assurément que l'*Ame en peine* ; le style en est plus chaud, plus nerveux, plus coloré ; c'est en somme une composition plus dramatique, mais l'autre a pour elle une jeunesse, une naïveté de sentiment qui, plus tard, ne se retrouvent plus avec le même accent. On regrette que le second acte soit de beaucoup inférieur au premier, sauf la romance de Franz, que disait si bien M. Barroilhet, et la légende chantée par le sénéchal à propos du jour de Sainte-Irène, jour fatal, où les âmes souffrantes ont la permission de redescendre sur la terre et de se mettre en rapport avec ceux qui les ont réellement aimées. On ne regrette pas moins que cet ouvrage un peu mélancolique n'ait plus pour soutiens Mlle Nau, Mlle Dobré, MM. Gardoni, Barroilhet et Brémond. M. Bonnehée chanterait mieux que M. Barroilhet, si sa voix fatiguée ne restait souvent au-dessous du ton et ne trahissait l'effort, mais MM. Dufrêne et Coulon, Mlle Delisle et Hamakers ne supportent pas le parallèle avec leurs devanciers.

Digitized by Google

Le ballet des *Elfes* a été plus heureux : composé pour les débuts de Mme Ferraris, il l'a retrouvée encore plus prodigieuse qu'il y a quatre ans. Le talent de la grande danseuse est le *nec plus ultrà* du *ballon* et des *pointes* ; en la voyant planer entre ciel et terre, on se fait l'idée d'une autre nature que celle des vulgaires mortelles ; on conçoit les nymphes, les filles de l'air, que rêvent les poètes et qu'ils ne nous montrent jamais. La musique des *Elfes* a aussi quelque chose d'aérien, de vaporeux, autant que de mélodique. C'est un fruit de cette école italienne si féconde en airs de danse d'une verve irrésistible et d'un rhythme voluptueux. M. le comte Gabrielli, qui a écrit la musique du ballet, va bientôt s'essayer dans un autre genre. On répète à l'Opéra-Comique un ouvrage dont il termine la partition : *Don Gregorio*. Son collaborateur est encore M. de Saint-Georges ; les deux noms sont d'un heureux augure pour le succès.

Au Théâtre-Italien, nous avons retrouvé avec joie nos anciennes connaissances, Rossini, Mercadante, Verdi. Cependant, la présente saison, qui n'a que six semaines de durée, nous en a déjà fait connaître deux, un chanteur et une cantatrice. Le chanteur, qui a pour nom de théâtre Morini, s'appelle réellement Schumpf, et a quitté l'Alsace pour se faire Italien à Paris, en s'enrôlant d'abord dans une troupe nomade qui parcourait le midi de la France. On assure que tous les Italiens dont se composait cette troupe ne l'étaient pas autrement que lui. M. Morini, ou Schumpf, a épousé une pianiste qui fut quelque temps en possession d'une certaine renommée, Mlle Clara Loveday : c'est donc un mariage tout musical. M. Morini a de l'élégance dans sa personne : sa physionomie est agréable et le timbre de sa voix charmant ; mais il lui manque un peu de force, et peut-être serait-il imprudent de lui en demander davantage. Il a débuté dans le *Giuramento* de Mercadante, et l'accueil qu'il y a reçu doit l'encourager à s'essayer dans un autre ouvrage. La cantatrice nouvelle est Mme Dottini, jeune et jolie femme, qui ne s'est vouée au théâtre, ni par destination, ni par nécessité, mais par un de ces entraînements qui surmontent tous les obstacles. Elle a déjà chanté en Italie, à Londres, à Saint-Pétersbourg, et maintenant la voici à Paris. Sa voix, de nature frêle et enfantine, est assez juste et assez agile. Elle ne s'est fait encore entendre que dans *Rigoletto*, où M. Gardoni remplissait le rôle du roi transformé en duc, et M. Graziani celui du plus triste des bouffons. Cette distribution n'était pas excellente : aussi la reprise du meilleur ouvrage de Verdi n'a-t-elle obtenu qu'un demi-succès.

Pour cette année M. Gardoni succède à M. Mario, qui nous a délaissés pour l'Espagne, où lui et Mme Grisi ne s'attendaient guère, sans doute, à l'orage violent qui, le jour de leur première apparition dans *Norma*, s'est déchaîné sur leur tête. Mme Grisi outrageusement sifflée dans le plus beau de ses rôles ! Il fallait aller jusqu'à Madrid pour voir pareille chose, et quand même il serait vrai que la célèbre artiste eût mieux fait d'entreprendre plus tôt ce voyage, on ne peut croire, si la cabale ne s'en était mêlée, que les nobles espagnols n'eussent trouvé moyen de le lui faire comprendre poliment. Mme Grisi, terrassée d'abord, a bientôt repris courage et se prépare à une revanche dans les *Huguenots*.

Avec M. Gardoni, nous avons revu Mmes Penco, Alboni, et enfin Mme Borghi-

Digitized by Google

Mamo, que l'Opéra français n'a pu retenir. Quand donc sera-t-il bien prouvé que les étrangers et les étrangères ne viennent sur nos théâtres que pour un temps, et qu'avec des oiseaux de passage on ne fera jamais un personnel d'ensemble? Nous avons formé MM. Mario, Gardoni, avec quel amour, tout le monde le sait! et les ingrats nous ont quittés le plus vite possible, avec l'escadron volant des Alboni, des Tedesco, des Lagrua, des Borghi-Mamo, et à tous ces noms il nous serait facile d'en ajouter encore, sans préjudice de ceux que l'avenir nous apportera! Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en rentrant dans son pays et en reprenant ce rôle de Rosine, qu'elle savait sur le bout du doigt, Mme Borghi-Mamo a été saisie d'une émotion excessive, et que la gaieté ne lui est revenue, ainsi qu'aux artistes qui l'entouraient, qu'à la seconde représentation du joyeux chef-d'œuvre de Rossini. A propos de l'illustre maître, le *vieux-neuf*, opéra de sa composition, que l'on nous promet depuis deux années, reparaît à l'horizon. Fasse le ciel que le *Curioso accidente* ne s'évanouisse pas encore, à la manière des fantômes et des illusions!

Le Théâtre-Lyrique continue sa marche rétrograde dans l'ordre chronologique. De Weber, il avait reculé jusqu'à Mozart, et de Mozart il va remonter à Gluck, en attendant qu'il passe à Rameau et à Lulli. *Cur non?* pourquoi pas? Contrairement à la loi du progrès, l'âge d'or n'est-il pas pour lui en arrière et non en avant? Donc, *Orphée* nous sera rendu tout à l'heure dans sa pureté primitive; Mme Viardot chantera ce grand rôle, qui a été le triomphe ou l'écueil d'une foule d'artistes. En présence d'une telle résurrection, comment s'occuper des derniers ouvrages jetés çà et là par le directeur pour amuser le tapis : *les Petits Violons du Roi*, *Mamzelle Pénélope*, deux livrets de M. Henri Boisseaux, avec musique de M. Deffès pour le premier, et de M. Lajarte pour le second? Et pourtant je ne veux pas priver M. Deffès de l'éloge que mérite sa partition nouvelle. Ecrite sur un meilleur texte, elle eût brillé de tout son éclat, comme œuvre de bonne famille, sortie de cette école spirituelle, élégante et pure, dont M. Auber est toujours le chef et le maître. Mais quel fastidieux roman que celui des espiègleries du jeune Lully, menant de front la cuisine, la musique et l'intrigue pendant trois actes! *Mamzelle Pénélope* a moins de prétention et aussi moins d'étendue : les paroles et la musique, à peu près de valeur égale, font passer une heure sans fatigue et sans ennui.

Avant de laisser ce théâtre, un mot de souvenir au compositeur aimable et infatigable qui en fut longtemps le fournisseur en titre d'office. Adolphe Adam a obtenu cette année la plus belle consécration de ses travaux, la plus noble récompense que puisse rêver un artiste, et il l'a obtenue d'un confrère plus capable que tout autre de l'apprécier dignement. L'auteur de la *Juive* et de tant de beaux ouvrages, M. F. Halévy, a prononcé l'éloge de l'auteur du *Châlet* dans la séance solennelle où l'Académie des Beaux-Arts distribue ses couronnes. En écoutant la lecture de cette notice excellente par le fond et par la forme, on pouvait se croire à une séance de l'Académie française, et en effet, d'une académie à l'autre il n'y a pas loin.

La cantate couronnée : *Bajazet et le Joueur de flûte*, dont M. Guiraud, élève de M. Halévy, avait écrit la musique, est une des meilleures que l'on

Digitized by Google

eût entendues depuis longtemps. Exemple unique, le père du lauréat avait lui-même remporté le grand prix de composition musicale en 1827, mais l'Amérique nous l'enleva et l'industrie le détourna de l'art. Espérons que son fils s'y montrera plus fidèle.

Enfin le dixième jour de ce mois de novembre aura été marqué par une de ces fêtes qui ont presque le caractère d'un événement. La première entre toutes les nations de l'Europe, l'Allemagne a eu l'idée de célébrer dans le monde entier la naissance d'un de ses grands poètes, qui fut aussi un éminent historien, Schiller ! Pourquoi l'Allemagne et non pas la France, l'Angleterre ? Pourquoi Schiller, et non pas Gœthe, Wieland, Klopstock? A ces questions, il y a une réponse bien simple. C'est qu'on se tromperait étrangement, si l'on n'apercevait dans la solennité en l'honneur de Schiller qu'une pensée littéraire, poétique, musicale : il y a d'abord une pensée politique. L'Allemagne est divisée en une multitude de royaumes et de duchés : elle aspire à l'unité. Voilà pourquoi, tout d'une voix, elle a choisi Schiller et l'a pris pour symbole de ses vœux, pour étendard de sa croisade. Schiller est non-seulement un poète admirable par l'élévation de la pensée, par la simplicité, la pureté, la grandeur de son langage, par la noblesse de son caractère, qui toujours se reflète dans son style ; mais dans presque tous ses écrits il accuse une tendance politique, il exprime les sentiments les plus propres à exciter de généreuses et d'ardentes sympathies.

C'est dans la vaste enceinte du Cirque de l'Impératrice que la fête de Schiller avait lieu, et le même jour elle se célébrait dans une multitude de cités, de tribus, de peuplades. Mais Paris avait un avantage que bien d'autres villes lui envieront : Meyerbeer s'y trouvait, et, sur l'invitation du comité chargé de préparer la fête, il s'était empressé de concourir à son éclat. Le grand maître a donc écrit deux morceaux, une marche admirable, dans le genre de celle du *Prophète*, mais avec des idées et un plan tout différents ; une cantate à quatre voix et avec chœur, qui se placera aussi parmi ses meilleures œuvres. Un orchestre immense, dirigé par M. Pasdeloup, a parfaitement rendu ces compositions nouvelles, ainsi que l'ouverture d'*Oberon* et la quatrième partie de la symphonie avec chœur, de Beethoven.

La décoration de la salle était magnifique. Devant le buste gigantesque de Schiller, une jeune fille a déclamé un prologue écrit par notre collaborateur M. Pfau, l'auteur des paroles de la cantate. Un acteur célèbre en Allemagne, M. Bogumil Dawison, a lu des scènes de *Don Carlos*. M. L. Kalisch avait prononcé un discours en l'honneur de Schiller et dans son idiome. Ce discours, bien pensé, bien écrit, bien débité, ne pouvait être du goût de tous les auditeurs. Pour ceux qui ne savent pas l'allemand, il était trop long, et trop court pour leur donner le temps de l'apprendre. Pourquoi, dans les fêtes de ce genre, ne parlerait-on pas la langue du pays où l'on se trouve? Du reste, que les gens qui craignent que ces solennités se multiplient outre mesure, veuillent bien se rassurer. Le nombre des hommes de génie n'est pas si considérable, et, si l'on se borne à célébrer chaque centième anniversaire de leur naissance, personne ne court le risque de le voir revenir deux fois.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 novembre 1859.

La signature des traités de Zurich, qui vient d'être annoncée par le *Moniteur*, met fin à la première partie des négociations auxquelles avait donné lieu la conclusion de la guerre d'Italie. Toutefois, les plénipotentiaires de Zurich, comme il était facile de le prévoir, n'ont réglé que les moins nombreuses et les moins graves des questions qui restaient pendantes à la suite des préliminaires de Villafranca. L'œuvre élaborée à Zurich se compose, ainsi qu'on l'avait annoncé depuis longtemps, de trois traités particuliers, qui n'ont été signés que le 10 de ce mois entre les plénipotentiaires de France, d'Autriche et de Sardaigne ; il paraît que le traité entre la France et l'Autriche, dont le *Moniteur* avait annoncé précédemment la conclusion, n'avait été alors que paraphé, et qu'il a reçu sa signature en même temps que les deux autres instruments de paix. Bien que le texte de ces traités ne doive vraisemblablement être publié qu'après l'échange des ratifications, les conditions en sont, dès à présent, suffisamment connues. Une dépêche-circulaire de S. Ex. le ministre des affaires étrangères de France, adressée aux agents diplomatiques de l'Empereur, complète, à cet égard, les indications laconiques du *Moniteur* et nous fait connaître dans toute leur teneur les stipulations de Zurich, en même temps qu'elle en est le commentaire le plus autorisé. La cession de la Lombardie est opérée suivant le mode qui avait été convenu à Villafranca : l'empereur d'Autriche remet cette province à l'Empereur des Français à certaines conditions, et l'Empereur, à son tour, la cède au roi Victor-Emmanuel, à charge d'exécuter les mêmes conditions. Ainsi le gouvernement français ne se départ point du rôle généreux et désintéressé qu'il avait adopté dès le commencement de la guerre et qu'il s'est appliqué à continuer depuis la signature des préliminaires. Il a donné un témoignage nouveau de cette même générosité, comme nous le verrons tout à l'heure, dans la question relative à l'indemnité stipulée en faveur de l'Autriche. La cession de la Lombardie, en effet, parmi un grand nombre de difficultés secondaires, soulevait deux questions principales : une question de limites et une question financière. La première question était résolue d'avance par les préliminaires de Villafranca : nous avons regretté, à l'époque où furent signés ces préli-

Digitized by Google

minaires, que Mantoue et Peschiera, défenses naturelles de la Lombardie, n'eussent pu être comprises dans les frontières du nouveau royaume lombardo-piémontais ; le temps n'a pas modifié notre opinion à ce sujet ; mais une fois admis le principe du maintien de ces deux places entre les mains de l'empereur d'Autriche, il est juste de reconnaître que les négociateurs de Zurich, dans les limites de la liberté d'action qui leur était laissée, ont réglé de la manière la plus sage la délimitation de la nouvelle frontière. Ils ont adopté le thalweg du Mincio comme ligne de démarcation : ce système était le plus équitable, puisqu'il partage également le lit de la rivière et donne aux deux Etats limitrophes les mêmes moyens de défense. En outre, le traité assigne à la place de Peschiera un rayon de 3,500 mètres au delà du Mincio, ce qui est conforme aux précédents ainsi qu'aux nécessités de la défense des places. Par suite de ces stipulations, et malgré la séparation de Mantoue et de Peschiera, démembrées du reste de la Lombardie, le Piémont acquiert environ les trois cinquièmes des anciennes possessions de l'Autriche en Italie, et voit sa population portée au chiffre respectable de 8 millions d'habitants.

La question financière n'a pas été réglée avec moins de sagesse, et il nous est permis de reconnaître avec une légitime satisfaction l'influence prédominante des négociateurs français dans le système qui a fini par prévaloir à ce sujet. On sait qu'il avait été admis en principe que l'Autriche, en cédant la Lombardie, ne conserverait point à sa charge la partie de la dette publique qui incombait à cette province. Si l'on peut admettre que cette condition était juste, si l'on doit reconnaître en outre qu'elle est conforme à certains précédents et qu'elle a été plusieurs fois stipulée dans des traités analogues à ceux de Zurich, il faut convenir en même temps qu'elle n'a pas toujours été exécutée d'une manière bien rigoureuse. On n'ignore pas, en effet, que l'Autriche, en prenant possession, par les traités de Vienne, de cette même Lombardie, et en obtenant tous les avantages attachés à l'institution du Mont de Milan, fondée par Napoléon Ier, avait été astreinte à servir diverses dotations inscrites au profit de titulaires français sur les revenus de cette institution ; et l'on se souvient que le gouvernement autrichien d'alors, malgré les réclamations de la Restauration, refusa constamment d'exécuter cette stipulation formelle. Nous sommes heureux de penser que les engagements contractés aujourd'hui par le Piémont et garantis par la France seront plus fidèlement observés. C'est le seul genre de représailles qu'il convienne à la France de tirer d'un oubli des conventions écrites, dont les premiers auteurs, d'ailleurs, n'existent plus aujourd'hui et dont nous ne prétendons pas accuser le gouvernement, ordinairement loyal, du jeune souverain de l'Autriche actuelle. Du moment qu'il était décidé que le Piémont accepterait une part de l'ancienne dette de la Lombardie, il importait de régler le montant de cette charge avec assez de modération pour que le poids n'en fût pas excessif et que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel fût en mesure de le supporter. Il y avait là une limite imposée tout à la fois par l'équité et par l'obligation de ne stipuler que des conditions exécutables. L'Autriche, en élevant d'abord des prétentions fort exagérées, semblait méconnaître cette double nécessité ;

Digitized by Google

d'une part, elle allait au delà de ce que pouvait admettre la justice ; d'autre part, elle courait le risque, en exigeant une indemnité démesurément considérable, d'en rendre le payement au moins douteux. La France comprit cette situation, et ce fut dans l'intérêt des deux puissances entre lesquelles elle se trouvait placée, qu'elle conseilla à l'Autriche de réduire considérablement le chiffre de ses prétentions. Ce ne fut pas le seul service qu'elle rendit aux puissances contractantes dans cette affaire. Fidèle au rôle de rare désintéressement qu'elle avait toujours gardé depuis l'ouverture de la question d'Italie, elle consentit, pour faciliter la conclusion de la paix, non pas seulement à garantir la dette contractée par le Piémont envers l'Autriche, mais à faire directement entre les mains de la seconde de ces puissances les versements stipulés, en facilitant au gouvernement sarde un remboursement qui, sans le concours de notre gouvernement, n'aurait pas laissé que de lui causer certains embarras. Par suite de tous ces arrangements, dans lesquels il est impossible de méconnaître l'esprit de conciliation et les sentiments de générosité qu'a apportés le gouvernement de l'Empereur, la part de la dette acceptée par le gouvernement piémontais se trouve fixée à 250 millions environ, et les premiers versements résultant de cette dette vont être opérés prochainement par le gouvernement français. Ils lui seront successivement remboursés, aussi bien qu'une somme de 60 millions, formant la part afférente au Piémont dans les dépenses de la dernière guerre. Nous ignorons les détails de la combinaison concertée entre les deux gouvernements alliés pour ce remboursement ; mais nous devons supposer qu'ils ont été calculés en vue de donner une pleine sécurité aux intérêts de la France, et que la générosité de la politique impériale n'a point été exclusive de la prudence. Quelques sympathies que nous éprouvions en effet pour le Piémont, quelque sollicitude que nous ayons pour ses intérêts, il nous est impossible de ne pas en éprouver une plus grande encore pour ceux de la France, et notamment pour l'intégrité des deniers publics, dont le gouvernement est le premier gardien et dont la nation tout entière a droit de se préoccuper.

Les autres conditions commentées dans la circulaire de M. le comte Valewski, quoique secondaires, ne sont pas sans importance. Elles ont trait soit à l'échange des prisonniers, qui d'ailleurs était déjà effectué bien avant que les négociations fussent terminées, soit à la restitution des bâtiments capturés, soit à l'amnistie qui devra être accordée aux individus compromis dans la dernière guerre. Enfin, l'Autriche renonce au droit de tenir garnison dans les places de Ferrare, Comacchio et Plaisance, droit qui lui avait été concédé, comme on le sait, par les traités de Vienne, malgré de vives réclamations, et surtout malgré une protestation formelle du gouvernement pontifical. Cette clause a plusieurs conséquences importantes. Le gouvernement autrichien perd un des moyens les plus puissants par lesquels il avait pu établir et conserver dans la Péninsule cette prépondérance excessive qui fut l'une des principales causes de la dernière guerre. L'abandon du droit de garnison à Ferrare et à Comacchio fait tomber un des principaux arguments élevés contre le gouvernement pontifical et ne permet plus de douter qu'il n'eût désormais toute son indépendance vis-à-

Digitized by Google

vis de l'Autriche, s'il était rétabli dans la possession des Romagnes. Peut-être, quoique nous n'osions l'affirmer, cette circonstance contribuera-t-elle à faciliter la solution d'une question qui continue à rester fort épineuse. Enfin, la garantie que les troupes autrichiennes, dorénavant, quel que soit le sort réservé au duché de Parme, n'occuperont plus la forteresse de Plaisance, ajoute quelque sécurité, pour les Piémontais, à la possession de la Lombardie. Cette province, déjà dominée par les deux places fortes du Mincio, se serait trouvée dans une situation complétement défavorable si elle avait été constamment menacée au sud par la forte position de Plaisance. M. le comte Valewski a donc pleinement raison de faire ressortir l'importance de cette stipulation. On n'approuvera pas moins le passage dans lequel il signale le caractère libéral de la disposition relative aux navires capturés, « disposition dont le caractère, dit-il, sera d'autant plus apprécié, qu'elle déroge aux principes généraux de notre législation sur cette matière, et qu'elle n'a qu'un seul précédent dans l'histoire de notre droit maritime. » Avant de quitter ce sujet, nous serions injustes si nous ne rendions hommage au ton et à l'esprit de la circulaire ministérielle à laquelle nous venons d'emprunter ces détails. Le document adressé par M. le comte Valewski à ses agents diplomatiques, sagement pensé, sobrement et nettement écrit, empreint tout à la fois d'un bon goût parfait et d'une réserve toute diplomatique, est l'œuvre d'un esprit pratique en même temps qu'élevé : l'indépendance avec laquelle nous nous sommes toujours exprimés ici au sujet des questions de politique extérieure ne rendra pas suspecte la sincérité de cet éloge.

Quelque attention qu'il faille accorder aux conditions élaborées par la Conférence de Zurich, il est impossible que l'on ne se préoccupe pas davantage encore de la réunion qui devra sans doute succéder à celle-ci et entreprendre une tâche beaucoup plus considérable. La nécessité d'un congrès européen, qui, dans l'origine, avait été contestée presque généralement, et défendue seulement par nous et, si nous ne nous trompons, par le journal belge le *Nord*, a fini peu à peu par dominer tous les esprits. Mais, en même temps qu'on était amené à reconnaître combien il serait important, pour donner quelque stabilité aux arrangements destinés à terminer la question italienne, de leur assurer l'assentiment de l'Europe entière, on ne tardait pas à s'apercevoir des difficultés pratiques qui viendraient, non pas empêcher sans doute, mais retarder à coup sûr la réunion si souhaitable d'une grande assemblée diplomatique. Aujourd'hui encore, et bien que la Conférence de Zurich, en limitant des questions qu'elle devait résoudre, en ait réservé un grand nombre, dans la supposition qu'elles seraient examinées par un tribunal plus élevé, il est encore permis de conserver des doutes, soit sur l'époque de la réunion du Congrès, soit sur les puissances qui y prendront part, soit sur les bases des négociations qui s'y ouvriront. Au milieu des assertions souvent contradictoires qui se sont produites à ce sujet, notre rôle doit se borner à résumer les renseignements qui, par leur source officielle, semblent le plus à l'abri de toute suspicion. Dans le nombre nous devons compter une lettre de l'Empereur au roi Victor-Emmanuel qui, bien qu'elle n'ait pas

Digitized by Google

été publiée par le *Moniteur*, a été donnée par le *Times* et reproduite ensuite par plusieurs journaux français sans être démentie, de telle sorte qu'il n'est guère permis de douter de son authenticité. L'auguste auteur de cette lettre, avec la franchise d'idées et la netteté de style qui lui sont propres, expose à l'avance les conditions que la France appuiera dans le prochain Congrès. Elle demandera que l'Italie soit organisée en confédération, qu'elle ait l'unité de douanes et de monnaies, que tous les Etats qui en font partie jouissent des bienfaits du système représentatif; que l'Autriche consente à faire de la Vénétie une province purement italienne, de Mantoue et de Peschiera des forteresses fédérales; que Parme et Plaisance soient réunies au Piémont dont elles forment l'indispensable défense; que le jeune duc de Parme, sous la régence de sa mère, soit appelé à Modène, et que le grand-duc Ferdinand rentre en Toscane. Il est impossible de ne pas reconnaître à ce programme au moins le mérite d'une grande netteté, et de ne pas convenir que si les conditions qu'il expose étaient acceptées par tous les gouvernements et surtout appliquées avec une complète sincérité, l'Italie jouirait d'une situation relativement beaucoup plus heureuse qu'avant la guerre; seulement, ici, la question d'application est la plus importante de toutes, et nous ignorons encore jusqu'à quel point ce programme, en admettant même qu'il fût adopté, serait sérieusement exécuté par les princes et les peuples de l'Italie. D'un autre côté, on serait injuste de ne pas comprendre, comme le fait remarquer avec un grand sens l'Empereur lui-même, que la France est liée par les préliminaires de Villafranca, par les traités de Zurich, et qu'ainsi elle ne doit pas consulter seulement, dans cette question, ses sympathies pour la cause italienne, mais aussi les obligations qui résultent pour elle des engagements qu'elle vient de prendre. Enfin, et quoique nous ne puissions exprimer là-dessus qu'une opinion toute personnelle, il nous semble bien entendu que la France, en exposant le programme de sa politique, ne veut pas enlever aux puissances étrangères la liberté d'en adopter un autre; plusieurs journaux étrangers nous paraissent s'être mépris étrangement en supposant que l'Empereur voulait, par une sorte de pression morale, marquer d'avance et imposer pour ainsi dire la conclusion à laquelle devront aboutir les négociations; qui dit Congrès suppose discussion, et qui dit discussion suppose plusieurs opinions différentes; la France arrivera au Congrès avec toute l'autorité de sa puissance et de sa modération tant de fois éprouvées, des récents efforts qu'elle vient de faire pour la cause de l'Italie; mais elle n'entend pas, du moins nous le croyons, exercer sur les nations étrangères d'autre influence que celle de ses sages conseils.

La lettre de l'empereur des Français et plusieurs autres circonstances commentées par les journaux avaient fait croire que toutes les puissances étaient déjà d'accord sur le principe de la réunion prochaine d'un congrès, lorsqu'un récent discours, prononcé par le ministre de l'intérieur de S. M. Britannique, sir G. Cornwall Lewis, est venu montrer que toutes les formalités nécessaires pour préparer cette réunion n'étaient point encore accomplies. On sait que, dans le banquet par lequel le lord-maire et les shériffs de Londres inaugurent leur entrée en fonctions, il est

Digitized by Google

d'usage que les ministres de la reine exposent les principaux points de leur politique extérieure ou intérieure. Sir G. Cornwall Lewis, en se conformant il y a quelques jours à cet usage, a annoncé que l'Angleterre n'avait pas encore reçu d'invitation officielle d'assister au Congrès ; on aurait pu ne voir là qu'une simple formalité sans importance et dont l'accomplissement ne saurait retarder ni entraver la réunion de cette assemblée diplomatique; mais sir G. Cornwall Lewis a pris soin de renouveler une déclaration importante déjà faite, on s'en souvient, par lord John Russell, à savoir que l'Angleterre ne prendrait part au Congrès que s'il était décidé en principe qu'aucune coërcition ne serait exercée sur les populations de l'Italie pour leur imposer un gouvernement qu'elles repousseraient, et il a bien fallu reconnaître que le cabinet de Londres, contrairement à des rumeurs accréditées, n'avait pas encore cédé sur ce point si important.

On se demande naturellement quelle influence les difficultés et les retards apportés à la réunion d'un congrès pourront avoir sur les destinées de l'Italie centrale. Cette question, comme toutes les questions humaines, a deux faces, et il dépend un peu des Italiens que la réponse leur soit ou non favorable. Il est impossible de méconnaître que, si la diplomatie avait été appelée au lendemain des préliminaires de Villafranca à régler le sort des populations de la Romagne et des duchés, elle aurait sans doute décidé, presque à l'unanimité, la restauration des princes dépossédés, sauf peut-être à différer d'avis sur les moyens de rendre sa sentence exécutoire. Il est facile en même temps d'imaginer que, si l'on avait essayé alors d'opérer une restauration par la force, dans l'état où se trouvaient les esprits, une conflagration aurait eu lieu, et aurait peut-être éloigné pour longtemps la paix de cette partie de l'Italie. Les circonstances qui ont retardé le règlement définitif de la question ont laissé aux esprits le temps de se calmer un peu et de se préparer, des deux côtés, à ces concessions réciproques qui terminent presque toutes les affaires ; en même temps, elles ont permis aux chefs du mouvement de l'Italie centrale de donner plus de régularité et de solidité à leur œuvre, et ainsi d'arriver en présence du Congrès avec l'autorité qui s'attache toujours aux faits accomplis. A ce double point de vue, les retards dont nous parlons ont été favorables aux libéraux italiens, et nous n'avions pas tort de dire, il y a quelque temps, que les lenteurs mêmes de la diplomatie ont leur utilité. Toutefois, il est évident que les atermoiements ne continueront à être utiles aux Italiens, que si eux-mêmes conservent à la fois la résolution persévérante et la prudente réserve qu'ils ont montrées pendant les premiers temps. S'ils se départaient de cette ligne de conduite, tout retard, au lieu d'être un bonheur, deviendrait un danger pour eux ; et c'est peut-être là-dessus que comptent les partisans des princes dépossédés. Il faut avouer que leurs espérances sont fondées sur une expérience renouvelée dans bien des révolutions, et qu'il faudra aux Italiens beaucoup de courage, beaucoup de patriotisme et beaucoup de sens politique pour se défendre également de la lassitude et de l'impatience, du découragement et de l'emportement. S'ils traversent cette épreuve à leur honneur, nous n'hésitons pas à dire qu'ils auront montré toutes les qualités qui rendent les peuples dignes

Digitized by Google

d'être libres. Il est facile d'apercevoir, depuis quelque temps, les signes de l'espèce de crise que traversent en ce moment les populations de l'Italie centrale, et dont il leur sera aussi difficile que méritoire de sortir d'une manière heureuse. Déjà, comme il était aisé de le prévoir, le mouvement d'opinion, si puissant à son origine, s'est un peu affaibli; on a pu s'en convaincre en voyant les populations se porter aux élections municipales, dans certains endroits, avec beaucoup moins d'ardeur qu'elles n'en avaient montré pour l'élection des assemblées nationales. D'un autre côté, des tentatives de restauration, facilement prévenues du reste, ont cherché à se produire. Il y a dans ce double fait la preuve d'un commencement de réaction dans certaines parties de l'opinion. Il est naturel que la lassitude qui se manifeste dans quelques esprits amène, par contre-coup, une impatience plus grande dans quelques autres. Aussi n'aurions-nous pas été étonnés de voir se produire des violences regrettables. Cependant, grâce à Dieu, l'assassinat du colonel Anviti n'a été suivi d'aucun acte du même genre ; et quant aux violences imputées avec persistance au gouvernement provisoire des Romagnes sur la personne de l'évêque de Rimini, elles ont été heureusement démenties par le prélat lui-même, de la manière la plus formelle et la plus complète. Mais d'autres symptômes laisseraient croire qu'un certain nombre de ceux qui ont pris part aux récents événements de l'Italie centrale sont lassés du système de temporisation suivi jusqu'à ce jour et prêts à se jeter dans une voie plus hasardeuse. L'impatience des volontaires romagnols, le projet qui avait, dit-on, germé dans une partie de leurs rangs, de prévenir, par une agression, l'attaque à laquelle ils se croyaient exposés de la part des troupes pontificales, les efforts qu'on a dû faire pour étouffer cette dangereuse pensée, enfin l'agitation sourde encore qui se manifeste dans les différentes provinces de l'Italie centrale, sont autant de marques d'une situation critique.

C'est sans doute pour obvier aux périls qui résultent de cet état de choses, que les gouvernements provisoires avaient conçu la pensée de réunir les différentes provinces sous l'autorité d'un régent qui représenterait le roi Victor-Emmanuel et qui préparerait ainsi une annexion définitive. Cette proposition fut accueillie sans peine par les diverses assemblées, et la régence fut offerte au prince Eugène de Carignan. Le nom et la personne du régent désigné par les assemblées de l'Italie centrale étaient dignes de toutes les sympathies et de tous les respects. Mais l'œuvre du prince de Carignan ne pouvait être sérieuse que si son pouvoir était fortifié par la présence d'un corps d'armée piémontais. Or il était bien difficile au roi de Sardaigne d'intervenir aussi directement dans les affaires des duchés et des Romagnes au moment même où il devait regarder comme un grand succès d'avoir pu obtenir la non-intervention des autres puissances dans ces mêmes affaires. Son intervention en eût appelé d'autres, et un moment d'entraînement aurait peut-être compromis le fruit de plusieurs mois de prudentes temporisations. A cette considération venaient se joindre, pour le roi Victor-Emmanuel, les conseils de son meilleur allié. L'empereur des Français, en effet, était lié plus étroitement encore que le souverain du Piémont par les engagements pris envers l'Autriche et il n'aurait pu s'em-

Digitized by Google

pêcher, sans doute, de retirer ses troupes de la partie de l'Italie qu'elles occupent encore et d'abandonner le pays à des chances qu'il est impossible de prévoir, si ses avis avaient été complétement méconnus. Aussi le roi de Sardaigne a-t-il hésité à accepter pour son cousin les pouvoirs qui lui étaient offerts; et le vote en faveur d'une régence, s'il constitue une manifestation nouvelle en faveur de l'annexion, ne semble-t-il point devoir entraîner d'autres conséquences. On assure que les provinces de l'Italie centrale, décidées à se donner une administration commune, éliraient un autre régent. Nous comprenons, dans une certaine mesure, ce besoin d'unité et ce désir de faire un pas de plus vers une solution; mais la nomination d'un autre régent n'apporterait pas les mêmes garanties qui se rattachaient au nom du prince de Carignan, et le concours des troupes piémontaises, qui était le danger de ce système, en était aussi le bienfait, puisqu'il permettait d'espérer l'établissement d'une autorité forte et respectée. Le choix d'un autre nom, sans offrir des garanties égales, pourrait devenir l'occasion de dissentiments fâcheux entre les diverses provinces. D'un autre côté, il y a tels noms qui pourraient avoir un caractère alarmant non-seulement pour la sécurité des parties voisines de l'Italie, mais même pour l'organisation future des duchés et des Romagnes. La popularité, même méritée, d'un nom guerrier ne doit pas fermer les yeux sur certaines règles de conduite que la politique et le bon sens prescrivent, et une dictature militaire n'a jamais paru le meilleur chemin pour arriver à la liberté.

En dehors des complications que peuvent amener la situation difficile de l'Italie centrale et les opinions divergentes des cabinets appelés à concourir à un congrès, nous ne voyons rien qui puisse porter quelque atteinte à la sécurité de l'Europe. Nous avons eu raison, il y a quinze jours, de prémunir nos lecteurs contre les bruits qui supposaient, entre la France et l'Angleterre, un antagonisme prêt à se changer en rivalité ouverte, à propos de l'affaire du Maroc. La correspondance échangée à ce sujet entre les cabinets de Londres et de Madrid vient d'être publiée par les ordres du gouvernement anglais, et donne pleinement raison à nos appréciations. On y voit bien que le gouvernement anglais s'est sérieusement inquiété de l'occupation éventuelle et prolongée, par les Espagnols, d'une partie du littoral africain faisant face à Gibraltar. Mais on y voit aussi que le ministre des affaires étrangères de S. M. la reine Isabelle n'a pas hésité à déclarer, à deux reprises différentes, que cette occupation, si elle avait lieu, ne deviendrait jamais permanente et ne dépasserait pas les limites marquées par les nécessités militaires. Cet engagement a été pris dans deux notes différentes, en date du 6 et du 21 octobre, adressées par M. Calderon Collantes à M. Buchanan, à la demande expresse de ce dernier, et transmises par lui à lord John Russell. Il est donc évident que si le gouvernement espagnol, comme il n'est pas possible d'en douter, tient ses engagements et abandonne les points qu'il aura occupés pendant la guerre, aussitôt après la conclusion et la ratification d'un traité avec l'empereur du Maroc, il ne pourra sortir de cette affaire aucune complication inquiétante. Il est surtout impossible de voir dans cette correspondance aucune trace de cette attitude belliqueuse que la France, selon quelques feuilles étrangères, au-

Digitized by Google

rait prise en face de l'Angleterre et en faveur de l'Espagne, et qui n'était point nécessitée par l'échange d'explications courtoises et pacifiques, quoique sérieuses, qui avait eu lieu entre ces deux dernières puissances. Nous avons, nous aussi, une réparation à exiger de quelques tribus du Maroc ; mais l'expédition que M. le général de Martimprey vient de commencer avec de si brillants succès du côté de ce pays, ne saurait, à aucun titre, inquiéter la Grande-Bretagne, puisque nos armes ne s'approcheront pas de son poste de Gibraltar ; et il ne paraît pas, en effet, que cette petite expédition, qui était nécessaire, et qui sera sans doute courte et décisive, ait donné lieu à aucune réclamation. La France, contente de se faire respecter, ne menace aucune nation civilisée, et sa politique, sans cesser d'être ferme et digne, ne devient pas, au gré de quelques écrivains, agressive et aventureuse.

Nous trouvons une nouvelle preuve des sages principes qui continueront de régler la politique du gouvernement français au dedans comme au dehors, dans le choix qui vient d'être fait de M. Billault pour remplir les fonctions de ministre de l'intérieur. A plusieurs reprises déjà, M. le duc de Padoue avait, dit-on, offert sa démission, que l'état de sa santé rendait nécessaire. M. le duc de Padoue emporte dans sa retraite l'estime due à son caractère élevé et à ses manières pleines d'affabilité et de bienveillance. M. Billault, qui lui succède, a déjà rempli pendant plusieurs années ce poste auquel trois ministres se sont succédé depuis l'époque où il le quitta ; et la décision par laquelle l'Empereur vient de l'y rappeler est le témoignage le plus éclatant des services qu'il y avait rendus et des souvenirs qu'il y avait laissés. Nous ignorons sur la foi de quels renseignements un journal de province a cru pouvoir annoncer que le nouveau ministre de l'intérieur avait été choisi spécialement pour exercer des sévérités administratives à l'égard de la presse. Nous n'avons point part aux secrets de l'Etat, mais il nous semble que cette imagination fait peu d'honneur à l'esprit de ceux qui l'ont conçue, et nous sommes convaincus d'avance, par tout ce que nous savons du passé de M. le ministre de l'intérieur, qu'il ne la justifiera en aucune façon. Il n'était pas besoin de supposer une aussi triste raison à la rentrée de M. Billault au ministère, ni de faire jouer une rôle aussi fâcheux à l'Empereur et à son ministre Le rappel de M. Billault aux affaires pouvait s'expliquer d'une manière à la fois moins mystérieuse, moins mesquine et plus simple. Il avait rempli ces fonctions pendant longtemps avec une rare distinction : il avait quitté les affaires au moment d'une crise dont il n'était pas l'auteur et qui avait un moment passionné même les meilleurs esprits. Aujourd'hui cette crise est bien loin de nous, et les lumières de M. Billault, son expérience des affaires, la modération dont il avait toujours été l'interprète dans les conseils du souverain, et qui, disons-le en passant, devraient éloigner cette supposition de rigueurs excessives qu'il serait appelé à exercer contre les journaux, pouvaient faire naturellement désirer ses services. Nous aimons à penser, tout au contraire du journal auquel nous faisions allusion tout à l'heure, que S. Ex. le ministre de l'intérieur rapporte en rentrant dans les conseils de l'Empereur les mêmes idées dont l'opinion générale lui a toujours fait honneur ; que, soigneuse-

Digitized by Google

ment appliqué à développer au dedans toutes les forces vitales de la France, il souhaitera au dehors le maintien de cette paix qui féconde la civilisation et dont tous les hommes éclairés doivent désirer la conservation, quand elle n'est point achetée au prix de l'honneur national; que par conséquent il défendra des principes qui sont, quoi qu'on en dise, les plus conformes aux vues élevées de l'Empereur et aux grands intérêts de la France.

Nous aimons à voir nos hommes d'Etat les plus éminents, au lieu de consumer leur talent en de vaines luttes de partis ou en attaques irritantes contre les nations voisines, se préoccuper avec sollicitude de ces intérêts agricoles et industriels qui tiennent aujourd'hui une si grande place dans la vie des peuples. Dans une occasion récente, le chef de l'un des grands corps de l'Etat, le premier magistrat de notre ordre judiciaire, S. Ex. M. Troplong, adressait aux laboureurs de son pays, dans le langage le plus éloquent, les conseils les plus sages et les plus pratiques. Il n'est peut-être pas permis à cette *Revue* de louer, comme elle le voudrait, le talent si ferme et si élevé de M. le président du Sénat, puisque quelques-unes des pages les plus brillantes échappées à sa plume ont paru à cette même place. Mais il nous sera permis de dire qu'il y avait quelque chose de curieux, et, si l'on ose ainsi parler, de touchant, à voir cette parole habituée à commenter les lois les plus hautes du juste et du bien, s'abaisser sans efforts pour donner à des paysans des avis sur les plus humbles comme les plus utiles de leurs laborieuses fonctions. En terminant, M. le président Troplong a rappelé, avec un rare bonheur de pensées et d'expressions, la facilité avec laquelle notre agriculture et notre industrie ont traversé la crise qui a eu lieu pendant les premiers mois de cette année. « Cette guerre, a-t-il dit, malgré des pertes cuisantes pour les familles, n'est pas de celles qui tombent sur le pays comme un fléau redoutable et qui laissent des plaies profondes à cicatriser. Elle n'a arrêté ni les entreprises industrielles, ni les spéculations commerciales, ni les travaux publics et privés. Le crédit de l'Etat, loin de s'affaiblir, s'est manifesté dans toute sa puissance. Quoi qu'en aient dit de sinistres prédictions, on n'a vu reparaître ni les prétendants ni les factieux, mais, au lieu des folies de l'ambition et de l'incendie de l'Europe annoncés avec fracas, le désintéressement, la grandeur d'âme, la sagesse la plus inouïe dans le succès. »

Si la France ne réveille plus l'Europe, comme il y a quelques mois, au bruit de ses victoires sur le Tessin et le Mincio, son drapeau continue à flotter avec honneur sur les rivages les plus éloignés. Les progrès de notre expédition d'Annam avaient été quelque temps suspendus par les négociations pendantes avec le gouvernement de Hué. Ces négociations ayant été rompues le 7 septembre, le vice-amiral Rigault de Genouilly résolut de faire un effort décisif pour détruire les retranchements ennemis et assurer, avant la saison des pluies, la tranquillité de ses propres positions. Cette opération a été exécutée, dans la journée du 15 septembre, avec la vigueur et l'entrain qui distinguent nos troupes sur tous les champs de bataille. Presque toute l'action a eu lieu à la mousqueterie ou à l'arme blanche, les difficultés du terrain ayant rendu l'usage de l'artillerie de campagne impossible. Les canons de la flottille ont seuls appuyé nos soldats, pendant qu'ils

Digitized by Google

enlevaient à la baïonnette les retranchements construits avec un grand soin par l'ennemi. Le succès a été complet. Après avoir occupé les ouvrages de l'ennemi, on y a mis le feu et on a fait éclater près de quarante bouches à feu abandonnées par les Annamites. Le brave vice-amiral Rigault de Genouilly, qui raconte toute cette affaire avec une grande modestie personnelle dans un rapport à S. Exc. le ministre de la marine, se loue beaucoup du concours du corps espagnol et de son chef, le colonel Lanzarote. Ce sont là de brillants succès, mais il est à craindre que nos troupes ne trouvent dans les rigueurs de la saison humide et dans les maladies des ennemis plus redoutables que les Annamites.

En Amérique comme en Asie, nous avons à défendre l'honneur de notre pavillon. Les journaux ont dernièrement annoncé que le consul de France à Caracas, capitale de la république de Vénézuéla, avait reçu ses passe-ports du président de cette république. Les motifs qui ont amené cette quasi-rupture diplomatique et les incidents qui l'ont accompagnée ont été racontés par la presse étrangère de telle façon, qu'un journal français a cru devoir en induire que M. Levraud, notre agent, pouvait bien avoir mérité un blâme de notre gouvernement. M. Levraud était représenté comme ayant pris parti dans les querelles intestines qui déchirent cette république ainsi que toutes celles de l'Amérique du Sud. Bien que l'affaire soit de mince importance, si on la compare aux graves intérêts qui s'agitent en ce moment en Europe, il importe cependant de ne pas laisser calomnier nos agents et de rendre aux faits leur véritable caractère. L'origine de cette affaire remonte à dix-huit mois environ. On se rappelle que, le 15 mars 1858, à la suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans ces républiques d'origine espagnole ou portugaise, le président Monagas, qui méritait peut-être un meilleur sort et qui paraît avoir gouverné le Vénézuéla avec assez de sagesse, fut obligé de demander un asile au consulat de France. Malgré les engagements pris envers les représentants de notre gouvernement et de celui de la reine d'Angleterre, l'ancien président fut saisi et jeté en prison. Il fallut que les forces anglo-françaises intervinssent énergiquement pour faire rendre Monagas à la liberté. Depuis son départ et sa retraite à la Trinidad, la république, loin de recouvrer la paix dont elle aurait besoin, s'est divisée entre trois factions qui se disputent le pouvoir les armes à la main. Après diverses péripéties trop longues à raconter, le parti oligarchique, celui-là même qui avait poursuivi Monagas, était resté maître de la capitale et des villes principales, sous la présidence du docteur Gual. Il gardait rancune aux Français d'avoir manifesté leurs sympathies pour l'ancien président, et au consul en particulier de lui avoir donné asile. Cette rancune saisissait toutes les occasions de se montrer, et il n'y avait pas de jour où notre représentant ne fût forcé de porter des plaintes ou des réclamations qui demeuraient invariablement sans effet. Blessé à juste raison d'un état de choses qui compromettait à la fois les intérêts de nos nationaux et la dignité de notre drapeau, M. Levraud demanda au président une entrevue à laquelle il désirait que le commandant des forces françaises de la station, le capitaine de frégate de Marivault, assistât. Pour toute réponse, on lui envoya le lendemain ses passe-ports, avec ordre d'en user dans les quarante-huit heures.

Digitized by Google

En même temps, on mettait en état d'arrestation le consul anglais à Porto-Cabello et l'on jetait en prison ceux des négociants français les plus honorables qui n'avaient pu se mettre en sûreté à bord du *Lucifer*, mouillé à la Guayra. Le commandant de Marivault dut intervenir à son tour. Dans une conférence qu'il eut avec le docteur Gual, avocat retors et bavard, il fit sans doute comprendre au chef du pouvoir exécutif la lourde responsabilité qu'il encourrait en agissant comme il l'avait fait, car celui-ci s'empressa de faire relâcher les Français indûment arrêtés, et parut prendre en sérieuse considération les arguments irrésistibles que lui soumettait le commandant du *Lucifer*. On avait projeté une manifestation hostile pour saluer le départ du consul français. Le commandant en fut informé, monta à cheval en uniforme et en armes avec quelques personnes de la légation et accompagna ainsi la voiture de M. Levraud jusqu'au lieu d'embarquement. Personne ne bougea. En quittant le mouillage de la Guayra le 25 septembre, le *Lucifer* a conduit notre chargé d'affaires aux différents ports de la république, afin qu'il pût donner ses instructions aux vice-consuls. Il est probable que le commandant du *Lucifer*, officier distingué et plein de résolution, aura saisi cette occasion pour faire bien comprendre aux représentants de l'autorité dans ces parages que la France saurait les atteindre s'ils ne respectaient pas les droits et la liberté de nos nationaux. Le commerce français a de graves intérêts au Vénézuéla ; nous y avons de nombreux compatriotes dont les intérêts, la liberté, quelquefois même la vie sont exposés aux caprices de ces dictateurs d'un jour ; il serait désirable qu'une démonstration fût faite pour apprendre à ces tyranneaux que leurs actes désormais ne passeront pas inaperçus. Elle aura lieu, nous l'espérons ; mais ici, à coup sûr, il n'y aura rien qui semble de nature à rompre la bonne intelligence entre nous et quelque autre grande puissance, rien qui prête à des rumeurs trop facilement adoptées, sur la foi de journaux que, malgré leurs persistantes dénégations, on s'obstine à regarder comme les interprètes spéciaux de la pensée du gouvernement français.

Ce n'est pas seulement en France que des publications dans lesquelles on veut à toute force apercevoir des inspirations officielles, compromettent quelquefois, par leurs allures changeantes ou aventureuses, le gouvernement qu'elles prétendent défendre. La presse prussienne nous offre depuis le début de la question italienne un spectacle analogue. On se souvient en effet, des variations des journaux de Berlin au milieu des phases de la crise qui a commencé avec cette année. Nous aimons à croire que le ministère Hohenzollern-Auerswald n'est pas solidaire des oscillations des journaux qui se donnent pour mission habituelle d'interpréter et de défendre sa politique. Au mois de janvier, ces journaux manifestaient un médiocre enthousiasme pour la liberté italienne et un zèle chaleureux pour l'Autriche. On parlait alors de maintenir le *statu quo* territorial en Italie et de ne pas laisser perdre à l'Autriche un seul pouce de ses possessions. La paix de Villafranca amena un revirement subit dans ces dispositions, et les journaux de Berlin accusèrent l'Autriche d'une sorte de trahison envers l'Allemagne tout entière, parce qu'elle profitait de l'occasion qui lui était offerte par la générosité française de faire la paix à des conditions inespérées. Dès

Digitized by Google

lors la liberté italienne n'eut pas de plus chauds partisans, l'Autriche de plus vifs adversaires que les publicistes de Berlin. Aujourd'hui, à la suite de l'entrevue de Breslau, qui a resserré, nous l'admettons sans peine, les liens d'amitié entre le gouvernement du prince régent et celui de l'empereur Alexandre II, les journaux auxquels nous faisons allusion, triomphant de cette union, adressent à la France des demi-menaces qu'elle est bien loin d'avoir méritées par son attitude bienveillante à l'égard de l'Allemagne, et auxquelles il lui est impossible d'attacher un caractère sérieux. Nous le répétons, nous ne rendons pas le cabinet prussien solidaire de ces attaques intempestives; mais, puisque ce gouvernement s'efforce de représenter en Allemagne l'élément libéral et unitaire, et puisque c'est à ce titre que ses partisans les plus zélés tournent de temps en temps leurs attaques contre notre pays, nous nous demandons pourquoi il a montré récemment si peu de sympathie pour une des manifestations les plus nationales et les plus innocentes de l'unité allemande. Le centième anniversaire de la naissance de Schiller devait être célébré dans presque toutes les villes allemandes par une promenade aux flambeaux, dont l'usage, comme on sait, est très répandu dans ce pays. A Vienne même, nous devons rendre cette justice à l'esprit qui anime aujourd'hui l'administration autrichienne, la promenade aux flambeaux, loin d'être interdite, a été encouragée par l'autorité. A Berlin, la police n'a pas cru devoir la permettre. Nous regrettons que le ministère Hohenzollern, dont nous avons souvent signalé les tendances ordinairement libérales, ait cru devoir redouter une promenade nocturne, mais inoffensive, et dont l'objet, on l'avouera, n'avait rien de ténébreux.

Les meilleures intentions, il faut bien le reconnaître, ne suffisent pas toujours pour constituer une politique libérale, et certaines circonstances sont souvent plus fortes que la volonté des princes et de leurs ministres. Personne ne saurait douter, assurément, des dispositions généreuses que l'empereur Alexandre II apportait avec lui en montant sur le trône. L'Europe y avait applaudi, et d'illustres exilés, on s'en souvient, mettant de côté leurs vieux griefs et leurs motifs de haine à la fois nationale et personnelle contre le gouvernement russe, avaient accueilli par de nobles paroles l'avénement du jeune monarque, qui se montrait disposé à faire entrer ses peuples dans une voie de civilisation et de progrès. Jusqu'à ce jour, cependant, les favorables intentions du tzar, dont, nous le répétons, il n'est pas permis de douter, n'ont pas eu tous leurs résultats, et des obstacles plus puissants que sa volonté en ont sans doute arrêté le cours. L'émancipation des serfs est une source d'embarras pour le gouvernement, et n'a pas encore eu le temps de devenir un bienfait pour la nation. Quant à la nationalité polonaise, pour laquelle le jeune empereur, comme son oncle Alexandre Ier, avait eu, à son avénement, des paroles de paix, elle attend encore les satisfactions qu'elle croyait pouvoir espérer sous un prince intelligent et libéral, et qu'elle méritait, peut-être, par l'attitude calme et digne qu'elle a su conserver, on ne saurait le méconnaître, durant ces dernières années. Aussi la noblesse de Podolie a-t-elle voulu profiter de la visite récente de l'empereur Alexandre à Kaminietz pour lui soumettre les vœux de la population. La démarche de la noblesse, si nos renseigne-

Digitized by Google

ments sont exacts, avait un double but : elle se proposait d'obtenir quelques concessions en faveur de l'esprit national qui anime toute la province, et tout au moins d'éclairer par des actes officiels l'opinion publique de l'Europe sur cet esprit, sur ces tendances si persistantes et si honorables, que le gouvernement russe s'efforce peut-être à tort de dissimuler, en assimilant, dans toutes ses publications historiques et politiques, la partie méridionale de la Pologne aux provinces moscovites de l'empire. Ce dernier point tenait particulièrement à cœur à la noblesse. C'est dans ce sens qu'elle résolut de présenter à l'Empereur une adresse collective. Le maréchal du gouvernement, contraire d'abord à cette résolution, dut céder devant l'opinion générale, et le gouverneur général Wasiltchikoff en fut officiellement instruit. Il employa tous les arguments pour dissuader la noblesse de son projet, sans parvenir à l'ébranler. Il représenta en dernier lieu que cette démarche serait entachée d'illégalité, puisque, d'après les lois de l'empire, les adresses de cette nature ne pouvaient être présentées que par la députation du nouveau corps électoral. Cette dernière considération eût été de nature à arrêter la noblesse, désireuse de donner à sa manifestation la forme la plus légale ; mais le corps électoral ne devait être constitué qu'après le départ de l'Empereur, et l'occasion offerte par son voyage aurait été perdue. D'ailleurs, toutes les nombreuses pétitions légales à ce sujet étaient restées sans réponse. Il fallait donc saisir l'unique circonstance qui permît de constater jusqu'à quel point on pouvait compter sur l'effet des dispositions bienveillantes du souverain.

Le 13 octobre, le gouverneur général, au moment d'introduire la députation dans la salle d'audience, lui parla encore, lui rappela que cette audience ne lui était accordée que pour exprimer à l'Empereur des remercîments au sujet du bal qu'il avait bien voulu accepter la veille. Nous devons dire que la gracieuse bienveillance montrée par le monarque pendant ce bal avait encouragé les moins hardis et donné beaucoup d'espoir à toute la noblesse polonaise ; aussi les paroles du gouverneur ne changèrent-elles rien à son dessein. Dans l'adresse préparée, la noblesse exprimait à l'Empereur sa gratitude pour la permission que Sa Majesté avait bien voulu lui accorder d'émanciper les paysans. Elle déclarait qu'elle regardait le voyage présent de Sa Majesté dans les pays soumis à son sceptre comme la preuve du désir qu'elle avait de recueillir sur les lieux mêmes les vœux de ses sujets, d'apprécier en personne les besoins des provinces appartenant à l'empire, afin d'assurer leur prospérité. Elle osait donc déposer aux pieds de son trône les besoins de la Podolie, et les demandes trop justifiées de ses habitants. Elle suppliait d'abord Sa Majesté de vouloir bien ordonner que la religion catholique, soumise à de fréquentes vexations de la part des autorités, pût jouir réellement des droits qui lui avaient été accordés. Il est bon de rappeler, pour l'explication de ce premier vœu, qu'à l'avénement de l'empereur Alexandre II, il se manifesta, parmi les populations qui furent forcées, sous le règne de l'empereur Nicolas, de passer au schisme, un vif désir de revenir à la religion grecque unie, ou même à la religion catholique romaine. Ces symptômes se révélèrent simultanément dans le peuple des campagnes et chez les habi-

Digitized by Google

tants des villes. On comptait sur la tolérance du gouvernement ; mais on dut reconnaître qu'on s'était trompé, quand on vit recommencer les arrestations de prêtres et les enquêtes. La noblesse demandait, en second lieu, à l'Empereur, que la langue polonaise fût admise dans l'enseignement, d'où elle est bannie ; non-seulement, en effet, on ne l'enseigne pas, mais on punit les élèves qui osent se servir dans leur conversation de leur langue nationale ; le système introduit sur ce point par l'empereur Nicolas n'a pas cessé, jusqu'à présent, d'être maintenu en vigueur. Enfin, on voulait obtenir que les fonctionnaires publics, dans les diverses branches de la police, de l'administration et de la justice, sauf les gouverneurs et les procureurs, fussent élus dans la noblesse et par la noblesse, conformément aux lois qui régissent l'empire russe. Or, ces lois ne sont pas observées par l'administration de Podolie, de Volhynie et de l'Ukraine. Elle ne laisse à la noblesse que l'élection des maréchaux de district pour la branche administrative. Pour la juridiction criminelle et civile, elle ne lui permet d'envoyer que deux députés par province. Les autres fonctionnaires, nommés et imposés par le gouverneur, sont choisis le plus souvent parmi les étrangers ou les gens de basse extraction, et ne se distinguent pas toujours par leur moralité et leur capacité. Sur ce point encore, le système établi par l'empereur Nicolas n'a pas cessé d'exister, quoiqu'il ait revêtu des formes moins brutales. L'empereur Alexandre, instruit de la teneur de l'adresse, refusa de la recevoir, et insista, dans sa réponse, sur l'illégalité de la démarche de la noblesse ; il fit entendre, à ce qu'on nous assure, que cette démarche avait l'air d'une sorte de « conspiration, » et congédia les envoyés, en exprimant le regret de ne pouvoir leur adresser de paroles plus bienveillantes. Cette tentative de la noblesse de Podolie et le résultat qu'elle a eu nous ont paru dignes d'être signalés à nos lecteurs ; il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner les manifestations persistantes d'une nationalité qui, par ses souffrances et par ses gloires, a longtemps intéressé l'opinion, autant et plus que la nationalité italienne, et qui, grâce à un de ces retours si fréquents dans notre histoire contemporaine, pourrait bien redevenir, au moment où l'on s'y attendrait le moins, la principale préoccupation de l'Europe.

ÉDOUARD BOINVILLIERS.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

DES

IMPOTS DE CONSOMMATION

QUATRIÈME PARTIE[1]

L'IMPÔT DU SEL (*Suite*)

Après avoir tracé l'histoire de la législation sur l'impôt du sel en France, il convient d'examiner le mouvement d'idées qui a amené la réduction de cette taxe. Il nous faudra donc revenir un peu en arrière du point où nous nous sommes arrêtés pour étudier à son origine une question qui a provoqué chez nous le réveil de ces idées d'amélioration dans la répartition des taxes qui avaient surtout fait place depuis 1789 à des pensées *fiscales* : nous employons cette expression pour rendre exactement notre pensée et sans y attacher aucune espèce de dédain ou de blâme, puisque, dans ces matières, les nécessités budgétaires doivent avoir leur place à côté des idées de l'ordre moral.

Le *rapport au roi*, du 15 mars 1830, s'exprimait ainsi sur la taxe du sel : « La nature prodigue avec abondance et presque sans frais les produits de cette matière imposable à tous ceux qui se livrent à leur facile exploitation. L'usage de cette denrée étant général, la charge qu'elle fait supporter à la population tout entière se répartit d'une manière très peu sensible sur chacun des nombreux tributaires de cet impôt. Le gouvernement s'est d'ailleurs attaché à en exempter le sel que l'on peut, après l'avoir dénaturé, livrer à l'industrie

[1] Voir 2e série, t. IX, p. 600 (livr. du 30 juin 1859); t. X, p. 502 (livr. du 31 août); t. XII, p. 25 (livr. du 15 novembre).

Digitized by Google

comme moyen de reproduction, tels que la soude et le sulfate de soude, qui sont remis en franchise aux différentes fabriques. Aussi les plaintes dont l'impôt du sel peut être l'objet ne viennent-elles pas des consommateurs, mais bien des propriétaires des marais salants. Si quelque moyen s'offrait d'alléger pour eux cet impôt, ou de leur procurer une compensation, le gouvernement de Votre Majesté ne manquerait pas de le saisir. Le taux moyen du droit est de 28 fr. 50 c. par quintal métrique, après la déduction de 8 p. 0/0 accordée pour tout déchet par la loi du 11 juin 1806 ; il frappe chaque année sur une quantité qui s'est progressivement accrue, depuis la Restauration, et qui s'élève aujourd'hui à 2,144,569 quintaux pour une population de 30,450,378 habitants, ce qui porte la consommation moyenne par individu à 7 kilog. 4 décag., ou environ 15 livres, et le montant du droit à 2 fr. par chaque individu [1]. Le régime actuel de cette contribution, qui fait peser une charge égale sur toutes les parties de la France, en a rendu la perception facile et exempte des abus de la fraude. On doit reconnaître qu'à aucune époque son produit n'a présenté des résultats aussi favorables comparativement à l'importance de la population, et que jamais l'aisance générale ne s'est mieux manifestée que par cet indice particulier de la consommation habituelle du peuple. On se convaincra aussi, par ces heureux résultats, que le prix du sel ne dépasse plus aujourd'hui les facultés des contribuables, et que cette source abondante des revenus du Trésor n'enlève pas, comme autrefois, un aliment aussi indispensable à la nourriture du pauvre. La place que cette contribution occupe dans le budget de l'Etat ne permet pas d'en modifier le tarif, sans s'exposer à déranger l'équilibre de notre situation financière, et ce sera toujours une mesure difficile et embarrassante que de proposer une réduction de taxe qui pourrait considérablement affaiblir cette ressource indispensable, et forcer ensuite le gouvernement à redemander de plus onéreux sacrifices à ceux-là mêmes qui auraient obtenu un dégrèvement dont les conséquences auraient trompé la prévoyance. »

L'opinion exprimée par le rapport officiel du 15 mars sur la légèreté de la taxe du sel n'était cependant pas universellement partagée. Dès 1814, le rapporteur de la loi du 17 décembre [2], à la Chambre des députés, s'exprimait en ces termes : « La nécessité conduit à l'admission de trois décimes par kilogramme ; mais en faisant ce sacrifice à l'empire des circonstances, votre commission a cru devoir rappeler les considérations qui doivent *faire restreindre cette quotité à* 1815.

[1] Le produit total de la taxe s'élève à 61,120,000 fr., dont 54,243,000 fr. perçus par les préposés des douanes, et 6,877,000 fr. par ceux des contributions indirectes.
[2] Demesmay, *Développements à l'appui de la Proposition de* 1847.

Digitized by Google

La taxe perçue à l'extraction des sels atteint à la vérité, sans embarras et d'une manière égale, tous les consommateurs ; il est avantageux sans doute d'obtenir tous les produits que peut comporter un impôt dont la perception n'exige aucune nouvelle dépense ; mais on n'en doit pas moins être attentif à ne soumettre qu'à une contribution modérée une denrée de première nécessité, dont la consommation est plus considérable dans la classe des pauvres, qui participent ainsi en sens inverse de leurs facultés au payement des charges publiques. L'agriculture aurait aussi à souffrir du haut prix du sel. Sagement administré aux troupeaux, il est favorable à leur santé comme à leur reproduction ; on ne saurait donc en rendre l'usage trop commun et trop à la portée des habitants des campagnes. Ainsi, comme source de richesses, nous devons apporter tous nos soins à multiplier sa consommation ; comme assaisonnement de la nourriture du pauvre, il est humain de lui en rendre l'usage moins onéreux ; comme partie des charges publiques, le devoir du législateur est d'en corriger l'inégale répartition en en rendant la perception plus insensible. Enfin, l'intérêt du gouvernement exige qu'on évite d'exciter à la fraude, par l'attrait d'un grand bénéfice, la classe des consommateurs qui ont le plus de dispositions à s'y livrer. » A la Chambre des pairs, le duc de la Vauguyon, le duc de Brissac et le comte Cornet, rapporteur, s'associèrent aux mêmes vœux et manifestèrent les mêmes espérances pour la réduction de la taxe en 1816.

L'opposition, sous la Restauration, ne négligea pas complétement cette question. Le général Foy, émettant un vœu en 1825 pour la réduction de la taxe du sel, demandait que *le peuple eût aussi son indemnité*. Casimir Périer s'exprimait dans le même sens au sujet de la même taxe : « L'attention du législateur ne saurait trop se porter sur les denrées de première nécessité ; il y a une chose qui semble avoir échappé dans cette question, c'est l'intérêt du consommateur..... N'abandonnez pas les marais salants ; secourez-les par la destruction de l'impôt : ce sera un moyen de leur donner un développement énorme et en même temps de fournir à notre agriculture le moyen de rivaliser avec l'étranger, surtout pour l'éducation et la vente des bestiaux. Je ne sais si la réduction doit être prochaine ; mais, ce que je sais fort bien, c'est qu'il faut faire tous nos efforts pour y arriver, qu'il faut suivre l'exemple de nos voisins. Eh bien ! voyez l'Angleterre : elle vient de diminuer l'impôt du sel ; je ne sais pas même si elle ne l'a pas réduit à rien..... Ne sait-on pas que nous devons quelque jour nous attendre à la diminution ou même à la destruction de l'impôt sur le sel ? C'est le monopole du sel qui doit être détruit le premier de tous, car il intéresse la France entière..... »

Après 1830, ces idées se propagèrent : la lutte d'influence poli-

Digitized by Google

tique, continuée pendant quinze ans entre l'ancienne aristocratie et la bourgeoisie, sembla faire place à des débats dans lesquels le principe démocratique avec ses conséquences économiques prenait de jour en jour plus de place. Un homme dont les puissantes facultés avaient été reportées de la guerre sur l'agriculture, M. Bugeaud, servit d'organe, dès 1831, à des pensées de réforme appliquées à l'impôt du sel ; réfutant un document administratif rédigé pour la défense de l'impôt, il disait[1] : « Il est bien plus aisé encore de réfuter les calculs de la note des douanes sur les minimes soulagements que recevrait le pauvre par la diminution de l'impôt..... L'auteur part de cette donnée que l'on ne consomme que 6 kilog. de sel par tête. Mais on oublie donc que ces 6 kilog. ne sont que la moyenne de la France entière et qu'en réalité la consommation est très inégalement répartie. Les députés de la Bretagne, du Poitou, du Limousin, de tout le Midi, de l'Auvergne, de l'Est, affirment que, dans leurs provinces, la consommation est de 12 kilog. par tête. Il en résulte qu'un métayer, un journalier, qui paye 4 fr. de cote personnelle et mobilière, et dont la famille est de huit personnes, consomme 96 kilog. de sel coûtant 48 fr. ; sur cette somme, 36 fr. appartiennent à l'impôt. Une famille du même nombre, jouissant à Paris ou dans toute autre ville, de 50,000 fr. de rentes, ne consomme que 24 kilog. de sel valant 12 fr. Les trois quarts pour l'impôt sont de 9 fr. Vous voyez que le misérable paye quatre fois autant que le riche. Voilà des chiffres qui font connaître le véritable état des faits et de la question. N'y aurait-il qu'un sou par tête et par mois de diminution, comme vous l'affirmez si légèrement ? Mais ce ne sera rien encore, direz-vous..... Il n'y a rien de minime pour les malheureux qui, avec une journée de 15 ou 20 sous, doivent nourrir leur femme et leurs enfants. »

Un député du Doubs, M. Demesmay, se chargea, en 1845, de formuler en une proposition les demandes en réduction adressées à la Chambre, par un grand nombre de pétitions, et que « quarante-quatre départements avaient souvent renouvelées par l'organe de leurs conseils généraux. » Le 26 mai, il déposa sur le bureau de la Chambre un projet ainsi conçu : « *A dater du 1er janvier 1847, la taxe des sels sera réduite à deux décimes.* »

M. Demesmay donna à sa proposition des développements étendus, et fortifia son opinion de recherches statistiques savantes et d'exemples puisés dans les législations étrangères[2]. « La loi de 1840, disait-il, a posé le principe de la délivrance en franchise ou avec modération

[1] Demesmay, *Développements de 1847.*
[2] *Développements.* Chambre des députés, session de 1845, no 105.

Digitized by Google

de droits du sel destiné aux exploitations agricoles et manufacturières. » Depuis cinq ans, on réclame les règlements d'administration publique qui doivent organiser l'application de ce principe. L'incertitude sur leur promulgation a été un des motifs de la proposition. En attendant, deux des plus grands intérêts du pays, celui de l'agriculture et celui de la santé des classes indigentes, sont compromis. Il est temps de mettre fin à un état de choses si déplorable. L'impôt du sel est bon en principe ; c'est une source légitime de revenu pour le Trésor. Mais l'application est exagérée, inintelligente. L'impôt du sel est exorbitant et hors de toute proportion avec les autres impôts ; ceux-ci ne prennent qu'une partie quelconque de la valeur de l'objet imposé ; tandis que celui-ci prélève 30 fr. sur un objet de première nécessité, qui vaut, en moyenne, 2 fr., c'est-à-dire quinze fois la valeur intrinsèque. Il grève surtout les classes pauvres, qui, plus que les autres, ont besoin de cette substance ; il leur impose ou un sacrifice de 7 p. 0/0 sur un revenu déjà insuffisant pour les faire vivre (dans un grand nombre de familles de journaliers, sur un salaire de 300 fr., leur unique ressource, la dépense du sel est de 20 à 22 fr., et 15 fr. pour l'impôt), ou la privation d'une matière indispensable, que la nature a prodiguée à l'homme. Cette privation existe ; la consommation actuelle de la France n'atteint pas 7 kilog., et une consommation de 10 kilog. serait au moins le minimum nécessaire pour que les besoins des populations ne fussent plus en souffrance. Pour l'agriculture, la nécessité de l'emploi du sel n'est plus contestée. L'appui des noms les plus illustres dans la science est acquis à cet opinion. La Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, ont reconnu les avantages de l'emploi du sel pour l'agriculture. En Angleterre, déjà en 1798, le sel avarié pouvait être délivré pour engrais avec modération de droit. En 1817, une nouvelle modération des deux tiers de l'impôt s'étendit aux sels destinés aux emplois agricoles, quels qu'ils fussent. En 1818 et 1822, une réduction successive, dans le même sens, fut décrétée. Les lois rendues à chacune de ces époques, portent que la mesure s'appliquera au sel destiné *à être mêlé avec la nourriture du bétail*, *à humecter la semence*, *à préserver le fourrage et à fumer et amender les terres.*

« Quand même le Trésor éprouverait une grave perte par suite du dégrèvement, ce dégrèvement devrait être opéré ; mais il n'en sera pas ainsi. L'abaissement de l'impôt amènera une augmentation de consommation au moins proportionnelle. Tous les faits l'attestent. Quand le prix du sel a été de 60 cent. et au-dessus, la consommation a été par tête de 4 kilog. 500 mill. Quand il a été de 50 cent., la consommation a été de 6 kilog. Quand il a été de 40 cent., la consommation s'est élevée à 7 kilog. Et quand, enfin, ce prix est des-

Digitized by Google

cendu à 30 cent. et au-dessous, la consommation a atteint le chiffre de 11 kilog. 500. Dans le canton de Neuchâtel, le prix étant de 27 cent., la consommation est de 15 kilog. En Angleterre, où le sel est libéré de tout impôt, elle est de 16 kilog. 315. » Ici, M. Demesmay plaçait, relativement à l'impôt du sel en Angleterre, des citations que nous reproduirons plus tard, et d'où il résultait que, sous le régime de l'impôt, la consommation est restée stationnaire pendant seize années, tandis que, deux années après l'abolition de la taxe, en 1827, la consommation avait plus que quadruplé et s'était encore accrue plus tard.

Pour ne considérer que les faits constatés en France, M. Demesmay faisait remarquer qu'avant 1789, suivant un rapport officiel de Necker, dans les provinces franches et rédimées, la consommation du sel était de 9 kilog. De 1793 à 1806, période pendant laquelle le sel fut exempt d'impôt, la consommation fut de 10 kilog. Dans le pays de Gex, où le prix vénal est de 28 cent., la consommation est de 12 kilog. Le produit de l'impôt à percevoir par les douanes sur les sels extraits des marais salants, *dont le prix est resté le même*, était porté au budget de 1842 pour 57,500,000 fr., et au budget de 1846 pour 58,828,000 fr.; la différence en plus pour 1846 était de 1,328,000 fr., soit 2 p. 0/0 d'augmentation. Le produit de l'impôt à percevoir par les contributions indirectes sur les sels de l'intérieur, *dont le prix vénal avait baissé, en* 1843, *de* 10 *cent.* par suite de la loi de 1840, était évalué pour 1842 à 8,404,000 fr., et dans le budget de 1846 à 13,046,000 fr., ce qui constituait une différence en plus de 4,642,000 fr., soit 55 p. 0/0. Ainsi, là où il n'y avait pas eu de baisse dans le prix vénal, l'accroissement de consommation, en quatre années, s'était réduit à 2 p. 0/0. Là, au contraire, où il y a eu baisse de 10 cent., cet accroissement s'était élevé à 55 p. 0/0.

La consommation, disait l'auteur de la proposition, s'accroîtra donc, par suite du dégrèvement, et compensera d'une manière sensible le déficit. L'abaissement de taxe développera l'emploi du sel pour le bétail, qui, d'après le chiffre officiel du recensement, compte 51,561,845 têtes. Enfin, une notable quantité de sel sera affectée à l'amendement des terres; et la réduction de l'impôt fera disparaître la contrebande et les falsifications.

La commission de la Chambre des députés, à laquelle fut renvoyée la proposition de M. Demesmay, en étendit considérablement la portée. Elle présenta un projet qui réduisait la taxe de 3 décimes à 1 décime. Par compensation, les fabriques et manufactures, exemptées par le décret du 13 octobre 1809, devaient désormais être sou-

Digitized by Google

mises à l'impôt, et aucune modération de droit n'était accordée au sel destiné à l'agriculture.

Voici les principales considérations du rapport de M. Dessauret, député du Cantal, à la date du 24 juin 1845 [1]. Après avoir fait l'historique de la législation, rappelé les plaintes nombreuses auxquelles le taux de la taxe sur le sel avait donné lieu, énuméré les membres nombreux de la représentation nationale qui avaient demandé la réduction de l'impôt et cité, à côté de ceux que nous avons déjà nommés, MM. Ganilh, de Marcellus, Guitard, le général Lamarque, Thénard, de Tracy, Cunin-Gridaine, le marquis de la Rochejaquelein, Luneau, Glais-Bizoin, Humann, Lacave-Laplagne, etc, il ajoutait : « La question est jugée au principal ; il ne s'agit plus désormais que de rechercher ce que les circonstances permettent, ou, plus exactement, ce que les circonstances prescrivent, et c'est le soin que votre commission s'est donné. »

Il développait ensuite les arguments suivants : La consommation sur laquelle a été perçu, en 1844, le droit en vigueur, a absorbé 232,318,300 kilog. qui se subdivisent ainsi : consommation humaine évaluée à 6 kilog. par tête, 206,477,190 kilog. ; part qu'il convient d'attribuer aux usages agricoles, 25,841,110 kilog., c'est-à-dire, en appliquant ce dernier chiffre exclusivement aux 51,668,845 têtes de bétail, existant en France, 500 gr. par chacune par an, ou un peu moins de 1 gr. 38 cent. par jour. Les Chambres et le gouvernement, disait le rapporteur, se sont déjà émus de cette situation, et un article de la loi de 1840 charge un règlement d'administration publique de déterminer les conditions auxquelles pourra être autorisé l'emploi, en franchise ou avec modération de droits, des sels à destination des exploitations agricoles. Depuis cinq ans toutes les expériences citées par les notabilités de la science n'ont pu parvenir à faire découvrir un mode de dénaturation du sel pouvant prévenir les fraudes si dommageables pour le Trésor. Cette demi-mesure est vaine et illusoire. Elle ne soulagerait point, au surplus, la misère des classes pauvres.

Trouvant la réduction proposée par M. Demesmay insuffisante pour accroître la consommation humaine d'une manière notable, développer la consommation agricole et désintéresser la contrebande et la fraude, la commission a cru devoir entrer plus largement dans la voie de la réforme. Elle a d'abord voulu établir quelle était la quantité de sel en moyenne que réclamaient tous les besoins du pays traités sans parcimonie et sans profusion.

[1] *Moniteur* du 29 juin.

Digitized by Google

Les sels mis en franchise, en 1844, à la disposition des pêcheries et des ateliers de salaisons, se sont élevés à..... 58,881,000k

Les sels délivrés en franchise à l'industrie manufacturière à..... 55,000,000

Ce chiffre ne s'applique qu'à trente fabriques de soude, qui, se recommandant par leur importance, ont été admises au bénéfice de l'immunité. Un grand nombre d'autres, où se fabriquent des produits chimiques, dont le sel est la base, n'en ont pas joui. Si la taxe était modérée, on évalue leur consommation à 50,000,000 kilog., dont on prendra seulement moitié, soit..... 25,000,000

Consommation agricole.

En *Suisse*, la ration journalière, pour l'espèce bovine, est portée jusqu'à 150 grammes par jour. Ce poids est doublé pour les animaux destinés à la boucherie.

En *Angleterre*, cette ration est :

Pour un cheval.....	170 gr.
Pour une vache à lait.....	114
Pour un bœuf à l'engrais....	170
Pour un élève d'un an.....	85
Pour un veau de six mois ...	28
Pour une brebis.....	14

En *Allemagne*, la ration est un peu moindre.

En *Belgique*, elle a été réglée par le gouvernement, par un arrêté du 26 février 1845, à :

64 gr.	espèce	bovine.
32	—	chevaline.
20	—	porcine.
16	—	ovine.

En appliquant à notre bétail cette ration, qui semble en effet la mieux appropriée à notre sol et à notre climat, on aurait une consommation de 501,885,155 kilog.; mais il faut en déduire un cinquième à cause de la routine et de la pauvreté de l'agriculture française. Soit, pour la consommation agricole..... 401,508,124
sans rien porter pour l'amendement des terres.

Consommation domestique.

7 kilog. par tête (chiffre trop faible)..... 240,890,855

Somme toute..... 781,279,979

Digitized by Google

Mais, de ce chiffre, il convient de retirer les 58,881,000 kilog. nécessaires à la pêche et aux ateliers de salaison, que les intérêts de notre matière commandent de continuer à délivrer en franchise ; restent 722,398,979 kilog. à soumettre à l'impôt qui, réduit à un décime, donnerait cependant 70 millions.

En ce qui concerne la franchise accordée jusqu'à présent à l'industrie manufacturière, « votre commission, disait le rapporteur, ne comprendrait pas pourquoi elle obtiendrait une faveur refusée à l'agriculture. Lorsque, d'un principe admis, on déduit une règle générale, il est illogique de multiplier les exceptions. Elles ne peuvent être justifiées que par des raisons péremptoires puisées dans la nature même des choses. Le sel n'entre, au surplus, en combinaison, dans la plupart des produits chimiques que l'industrie élabore, qu'en une faible proportion. La taxe modérée dont ils seraient frappés n'aurait donc qu'une influence imperceptible sur le prix des objets qu'elle répand sur le marché. Veuillez bien remarquer, en outre, que si plusieurs de ces objets sont d'un usage commun, on ne saurait les ranger, cependant, dans la classe de ceux que l'on appelle de première nécessité. A cet égard, par conséquent, ce que l'on a dit de l'impôt assis sur la consommation en général, et de l'incontestable équité de sa répartition, trouve ici son application directe ; car le riche consomme plus que le pauvre, et la proportionnalité des charges basée sur celle des fortunes est, en cette occasion, à l'abri de tout dommage.

» Toutefois, nous avons dû nous préoccuper d'une considération dont vous apprécierez l'importance. Elle se rattache à la concurrence, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, de l'industrie nationale et de l'industrie étrangère. Nous avons demandé à l'administration des douanes quel pourrait être, sous ce rapport, l'effet d'une taxe d'un décime par kilog. sur le sel. Il nous a été répondu que les seuls produits industriels à la fabrication desquels le sel concourt en assez grande quantité sont les savons et les soudes factices ; que l'exportation des savons n'a été, en moyenne annuelle, dans une période de quinze années, que de 3.122,529 kilog. ; que celle des soudes n'a pas dépassé, en moyenne annuelle aussi, dans le cours de treize ans, 1,400,000 kilog. ; que nous exportons quelques autres produits chimiques dont le sel est la base, tels que l'acide muriatique et le sulfate de soude, mais en si minime quantité, que ces exportations sont sans importance ; que les produits chimiques trouvent à l'intérieur un débouché tellement avantageux, qu'en supposant à 10 cent. seulement la taxe sur le sel entrant dans leur composition, on n'a point à s'en inquiéter ; qu'il en est de même des ingrédients chimiques à base de sel, dans les ateliers de teinture des étoffes de laine et de coton ; que le sulfate de soude entre dans la fabrication du verre à vitres, du

Digitized by Google

verre à glace dans une proportion notable ; que l'exportation de ces articles mérite quelque considération dès lors ; mais que, pour ceux-là aussi bien que pour les savons et la soude, il serait facile de remédier aux inconvénients d'un faible renchérissement, au moyen d'un système de drawback sagement combiné ; qu'afin de garantir tous les intérêts, au surplus, il serait convenable aussi d'ajouter au droit d'entrée perçu sur les soudes étrangères une taxe proportionnée à celle qui serait établie sur le sel. »

Le projet de la commission demandait donc la réduction de la taxe de 3 décimes à 1 décime, maintenait la législation antérieure pour l'enlèvement, le transport et l'emploi, en franchise ou avec modération de droits, du sel destiné à la salaison des poissons, et renvoyait à une loi spéciale le règlement du remboursement à faire, à l'exportation, de la taxe perçue pour le sel entré dans la composition des soudes, savons, verreries et autres produits à base de sel des manufactures françaises.

De sérieux débats s'ouvrirent à la Chambre des députés sur la réduction proposée. Le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, reconnut les inconvénients de plus d'un genre qu'offrait la taxe; déclara que, lorsque des réductions considérables et efficaces seraient possibles, c'était par cet impôt qu'elles devaient commencer; montra que, pour être profitable tout à la fois aux consommateurs et à l'État, le dégrèvement devait être de deux décimes au moins; mais finit par réclamer l'ajournement à des temps meilleurs : le déficit qui résulterait de la mesure et qu'il estimait à 30 millions, lui semblait de nature à compromettre l'équilibre des finances. En même temps l'administration appliquait enfin le principe posé par la loi de 1840 pour la réduction des droits sur le sel destiné aux besoins agricoles. Par l'ordonnance du 26 février 1846, le mélange dénaturant exigé pour avoir droit à cette faveur était, pour 10 kilog. de sel, 4 kilog. de farine de tourteaux de graines oléagineuses et 40 kilog. de son; ou bien, pour 5 kilog. de sel, 40 kilog. de son. Ce mélange fut immédiatement l'objet de diverses critiques, et les chimistes qui l'avaient proposé furent accusés d'avoir oublié les conditions de la vie agricole en obligeant à l'emploi d'éléments dénaturateurs en quantité trop considérable[1].

Les industriels privilégiés, représentés par M. Talabot, défendirent à la tribune leurs vieilles immunités; la science leur répondit par l'organe de M. Pouillet. Les classes pauvres et l'agriculture eurent pour interprète M. de Tracy; les généralités d'une haute politi-

[1] Voir la brochure de M. Saphory, à la date du 30 mars 1846.

Digitized by Google

que, M. de Lamartine. Le projet, mis aux voix, fut adopté, dans la séance du 23 avril 1846, par 240 voix sur 266 votants.

La résolution, portée à la Chambre des pairs, fut, de la part de la commission chargée de l'examiner, l'objet d'une proposition de rejet, développé dans un rapport déposé le 19 juin 1846. Le projet de loi, disait M. Gay-Lussac, rapporteur, a deux objets distincts, mais inséparables l'un de l'autre : dégrèvement de l'impôt du sel et compensation du vide qu'il laisse par une plus grande consommation imposable. Si les bases de cette compensation sont exactes, personne ne pourrait refuser son assentiment à une mesure qui, sans rien faire perdre du produit de l'impôt du sel, étendrait ses bienfaits à la population entière, à la classe pauvre surtout, et procurerait à l'agriculture des améliorations inespérées. Les arts industriels perdraient seuls à cette mesure; toutefois, bientôt sans doute, le tort qu'ils en éprouveraient, serait reconnu et réparé. Mais ces bases sont-elles exactes? C'est ce qu'il faut vérifier.

1° *Quelle est la consommation domestique?* La division du nombre des kilogrammes soumis à la taxe par celui des habitants ne donne pas un résultat exact; en effet, dans ce chiffre est compris, outre le sel consommé réellement par chaque individu, celui qui a été employé pour l'alimentation des bestiaux, et par les diverses industries non exemptes. Il n'y a pas de données précises sur le montant de la consommation domestique annuelle, mais seulement des probabilités. Vauban évaluait la consommation du sel par individu à 3 kilog. 57 gr., en 1700. En 1785, suivant Necker, la consommation moyenne était de 6 kilog. 99 gr. variant entre 4 kilog 58 gr. dans les pays de grandes gabelles et 9 kilog. dans les provinces redimées. En 1801, dix ans après la suppression de l'impôt du sel, un arrêté du 13 fructidor an VII fixa la ration du soldat à un soixantième de kilogramme par jour, soit par an à 6 kilog. 08 gr. Clément Désormes, auteur d'une brochure publiée en 1834 sur l'influence du bas prix du sel sur la consommation, estime la consommation par année à 5 kilog. au plus. M. Talabot, chef d'un grand établissement industriel, la fixe à 6 kilog. 05 gr. D'après un relevé fait par l'administration des douanes, de 1834 à 1845, la consommation moyenne, dans Paris, est de 4 kilog. 99 gr. En Corse, où le droit sur le sel n'est que le quart de ce qu'il est en France, 6 kilog. 03 gr. Dans la Saxe, le Wurtemberg, l'Autriche, le Piémont, la Belgique, la consommation varie seulement de 6 kilog. 3 gr. à 6 kilog. 8 gr., avec des impôts de 10 fr. à 26 fr. le quintal métrique.

Entre plusieurs autres, le tableau suivant, donné par Clément Désormes, prouve aussi que l'abaissement du droit n'autorise pas une augmentation proportionnelle de consommation, et sert à récuser

Digitized by Google

l'autorité de M. Porter, provoquée pour les faits relatifs à la Grande-Bretagne, par les partisans de la réduction de l'impôt.

Consommation comparative du sel dans la Grande-Bretagne avec un impôt de 75 fr., et avec un impôt de 10 fr. par 100 kilog. (Extrait du *Statistical illustrations of the British Empire*, 1825, p. 83.)

ANNÉES.	PRODUIT BRUT de l'impôt.		QUINTAUX métriques consommés.	CONSOMMATION par tete, en admettant la population de 14 millions.
1821.	liv. sterl.	francs.		kilogrammes.
Avec un droit de 75 fr., en Angleterre, et de 50 fr., en Écosse.....	1,625,877	40,647,000	572,737	4,08
1824.				
Dernière année du droit de 10 fr.....	233,732	5,843,000	584,300	4,17
Augmentation de la consommation de 1821 à 1824.	.....	.....	11,563 ou 2 p. 0/0.	0,09

Sans pousser plus loin les recherches, le rapporteur de la Chambre des pairs admet, comme *un peu exagéré*, le chiffre de 6 kilog. pour la consommation par individu. Ce chiffre étant admis, l'impôt de 30 cent. par kilog. enlève au contribuable 1 fr. 80 c. par an, soit 15 cent. par mois, ou 1/2 cent. par jour. « C'est peu sans doute, mais nous ne disons pas que ce n'est rien. » Toutefois, l'impôt n'est pas onéreux pour une grande partie de la population. Sa réduction ne profiterait en aucune manière, ni aux ouvriers des villes, qui vivent de charcuterie, de fromage et de poisson salé, ou dont le repas se prépare sur la place publique, ni pour les manœuvres de toute espèce des campagnes, qui sont nourris par le propriétaire, le fermier ou le paysan.

« Mais ne préjugeons rien, poursuivait le savant rapporteur, que nous n'ayons examiné de plus près les motifs qui, dans le projet de loi, ont déterminé un dégrèvement aussi considérable. On accuse l'impôt du sel : d'être exorbitant, monstrueux, parce qu'il dépasse 30 fois la valeur intrinsèque du sel ; d'empêcher le pauvre d'en consommer la quantité nécessaire à ses besoins ; de peser plus sur le pauvre que sur le riche ; d'être mal assis, en ce qu'au lieu d'être volontaire comme celui du tabac, il est forcé, le sel étant, pour l'homme, de première nécessité.

» De tous les reproches qu'on peut adresser à l'impôt du sel, le

Digitized by Google

plus grave, qu'on n'ose cependant avouer, c'est que c'est un impôt. Il en faut, cependant, sous une forme ou sous une autre ; le meilleur est celui qui ne se montre jamais en face, qui s'infiltre inaperçu dans toute la masse de la population, qui est le mieux assorti à son imprévoyance, et qui rentre au Trésor sans traduire à l'encan de la place publique les meubles du consommateur peu aisé. Le sel, comme matière de consommation immédiate pour l'alimentation, est la matière la mieux appropriée à l'impôt ; elle ne concourt plus qu'à la satisfaction d'un besoin. Comme matière d'un vil prix, elle supporte aussi mieux l'impôt que s'il était beaucoup plus élevé, et on doit s'en féliciter. Il n'est donc pas exact de présenter cette différence de la valeur de la matière à l'impôt qu'on lui fait supporter comme choquante, et de l'élever jusqu'à la monstruosité. Dire également que l'impôt du sel pèse plus sur le pauvre que sur le riche, ce n'est pas assez ; on devrait ajouter qu'il en est ainsi de tous les impôts de consommation, de toutes les dépenses, même volontaires, d'une classe à celle immédiatement plus élevée. »

Entrant dans des considérations d'un ordre général, relativement aux impôts de consommation et à leur incidence, considérations que nous avons déjà cherché à apprécier dans une autre partie de nos études, M. Gay-Lussac ajoutait : « Ce serait, d'ailleurs, une étrange erreur que de croire qu'un impôt s'immobilise en entier à la personne qu'il frappe. Une société forme une unité compacte, un véritable corps organisé, dont les diverses parties sont liées les unes aux autres. Rien ne peut atteindre une des parties du corps social, qui ne se fasse sentir aux autres. . . . . Un impôt, mis seulement sur la classe riche, pèserait aussi sur la classe pauvre ; et réciproquement, un impôt très léger sur le pauvre remonte jusqu'au riche. Il n'en faut d'autre preuve que l'expérience journalière. Un propriétaire de vignes est frappé d'un impôt dans le vin qu'il produit ; l'impôt va trouver le consommateur. Un fabricant est également imposé dans la matière qu'il emploie ; il ne fait que l'avance de l'impôt ; c'est encore le consommateur qui le supporte. Un ouvrier se voit aussi imposé dans son travail pour tel objet de consommation, vin ou sel ; c'est également à celui qui achète ce travail que remonte l'impôt. Ainsi, dans Paris, la ville de France où les charges sont le plus considérables pour l'ouvrier, le salaire de son travail y est aussi le plus élevé. Il en est de même pour tous les centres de consommation et de travail ; le salaire de l'ouvrier est constamment en rapport avec les dépenses accessoires qui lui sont imposées. »

Sans doute l'impôt est onéreux pour les classes pauvres, mais il n'est pas sans compensations, il n'est pas accompagné de tout le mal

Digitized by Google

qu'il semble au premier abord. La réduction proposée effacera pour longtemps l'impopularité de l'impôt, mais elle reparaîtra promptement. Il faut ajouter que, sous le rapport de l'assiette, de la solidité, l'impôt du sel est un des mieux établis. La perception en est facile et peu coûteuse ; il est à l'abri des chances de la fortune.

2° *Consommation agricole.* L'emploi du sel pour le bétail est d'une incontestable utilité ; il sert à l'amélioration des fourrages avariés ou de qualité inférieure, à l'engraissement du bétail et à la production du lait, il sert enfin comme moyen hygiénique ou curatif. Mais ses effets ne doivent pas être exagérés, et l'on ne saurait compter sur un développement très considérable de la consommation à cet égard. L'exemple tiré de la Belgique n'est pas concluant. En effet, l'arrêté royal du 26 février 1845 a été rendu pour un cas spécial d'épizootie ; il n'a qu'une portée temporaire. La loi du 2 janvier 1844 sur le régime du sel n'accorde d'exemption que pour les salaisons de poisson et la fabrication de la soude ; aucune immunité n'est attribuée à l'agriculture ; et si, adoptant le chiffre de 6 kilog. ou même de 5 kilog. par individu, on se reporte à la consommation moyenne de ce pays pendant les cinq dernières années (27,262,000 kilog. pour 4 millions d'habitants), on est amené à reconnaître que, déduction faite des quantités nécessaires à la pêche et aux industries, la part de l'agriculture est insignifiante. Les résultats, en Angleterre, ne sont pas beaucoup plus péremptoires. On trouve un tableau curieux à ce sujet dans l'ouvrage de Clément Désormes, extrait du *Statistical Illustrations of the British Empire*, 1825.

Effet de la réduction du prix du sel dans la Grande-Bretagne, par faveur particulière pour l'agriculture.

ANNÉES	CONSOMMATION en Angleterre avec un droit de 75 fr. les 100 kil.	CONSOMMATION en Ecosse avec un droit de 30 fr.	CONSOMMATION totale.	CONSOMMATION pour l'engraissement des bestiaux avec un droit de 12 fr. 50 c. Valeur du sel : 15 fr. environ.	
	quintaux	quintaux	quintaux		
1819	482,235	83,203	565,438	6,000	1 p. 0/0
1820	490,537	81,934	572,471	11,000	2 p. 0/0
1821	487,778	84,964	572,787	4,850	1/2 p. 0/0
1822	486,278	87,887	574,850	963	1/8 p. 0/0
			2,285,496	19,813	9/10 p. 0/0

Il est très probable qu'après la suppression du droit, en 1825, la

Digitized by Google

consommation agricole n'aura pas sensiblement augmenté. Telle est l'opinion de Clément Désormes, qui a plusieurs fois visité l'Angleterre, notamment avant 1825 et en 1832, et qui avoue qu'il y eut de grandes déceptions à ce sujet.

La loi de 1840 a pourvu suffisamment aux besoins de l'agriculture française; si l'ordonnance du 26 février 1846 présente des difficultés d'exécution, tout donne la confiance que de nouveaux mélanges de dénaturation pourront être indiqués à l'usage du sel rendu plus commode.

3° *Application de l'impôt du sel à la fabrication de la soude.* C'est par principe d'égalité que le projet de loi impose la fabrication de la soude. Cette égalité n'existe pas. Pour l'agriculture, le sel n'est qu'un très mince accessoire, encore douteux et contesté. Sous le rapport de son application aux arts, le sel est la base d'une industrie immense dont les produits alimentent d'autres industries, ou entrent immédiatement dans la consommation domestique. La question n'est, du reste, nullement de savoir si les deux industries doivent être traitées sur le pied de l'égalité; ce qui importe, c'est que le législateur les traite l'une et l'autre de manière à favoriser le plus possible leur développement. C'est à cette protection, que l'industrie soudière a reçue jusqu'ici, qu'elle doit d'être parvenue à donner ses produits à des prix excessivement modérés, et d'en avoir vu, depuis 1830, la consommation doubler, tandis que la population s'est à peine accrue d'un dixième. Or, l'impôt du sel augmentant le prix de ses produits principaux d'environ 50 p. 0/0[1], la consommation et la production en souffriront nécessairement.

Bien que le fabricant ne supporte pas l'impôt, et qu'il doive être payé par le consommateur, il en fait les avances, et ce n'est pas peu que 8 millions demandés à l'industrie soudière, quand l'impôt, tout modéré qu'il paraisse, fait environ la moitié de la valeur de ses produits. L'impôt sur l'industrie sera une prime à la concurrence étrangère, tant en France qu'à l'extérieur. « Le projet de loi autorise, il est vrai, le drawback à l'exportation, et la révision des droits d'entrée pour les produits étrangers. Mais cette équation du drawback et de l'impôt, toujours satisfaite en théorie, ne l'est jamais en pratique, et quand le drawback n'est pas surpris frauduleusement, il est toujours onéreux au fabricant, tant par son insuffisance que par les dif-

[1] 100 kilog. de soude valent 14 fr.; il entre dans leur composition 67 kilog. de sel, qui, au droit de 10 fr., payeraient 6 fr. 70 c. Augmentation sur le prix de la soude, 48 p. 0/0.

100 kilog. de sulfate de soude valent 16 fr.; il entre dans la composition 91 kilog. de sel, qui payeraient 9 fr. 10 c. Augmentation de prix, 57 p. 0/0.

100 kilog. de sel de soude, à 80 cent., valent 42 fr.; il entre dans leur composition 187 kilog. de sel, qui payeraient 18 fr. 70 c. Augmentation de prix, 45 p. 0/0.

Digitized by Google

ficultés, l'embarras de sa perception. » Dans tous les pays où fleurit l'industrie, le sel lui est délivré aujourd'hui en franchise.

« En résumé, disait le rapporteur, le projet de loi a eu pour objet l'abaissement de l'impôt du sel de 30 fr. à 10 fr., dans le double intérêt de la classe pauvre et de l'agriculture ; mais cet abaissement était subordonné à une compensation équivalente, ou à très peu près au moins. Or, la compensation de 40 millions, que le projet de loi prélève sur la consommation de 400 millions de kilog. de sel par l'agriculture, étant devenue chimérique, fait faute aux ressources prévues. De plus, la compensation de 8 millions, fournie à titre d'impôt par l'industrie manufacturière, ne peut être acceptée, parce qu'elle est trop contraire à ses intérêts et aux principes d'une administration éclairée et prévoyante. Ces deux compensations réunies s'élevant à 48 millions, ne pouvant donc être réalisées, le dégrèvement d'impôt, qui était subordonné à cette condition, ne peut être accepté. » Nous avons tenu à reproduire avec exactitude la teneur du rapport de M. Gay-Lussac, parce que, pour ce qui concerne les prévisions relatives à la consommation, ce rapport a été dans une certaine mesure justifié par les résultats ultérieurs.

Le projet de loi ne put arriver à l'ordre du jour de la Chambre des pairs, avant la clôture de la session de 1846.

La Chambre des députés ayant été dissoute sur ces entrefaites, M. Demesmay renouvela sa proposition devant la Chambre nouvellement élue, dans la séance du 27 février 1847. M. Demesmay s'attachait à réfuter tous les arguments du rapport présenté à la Chambre des pairs, et s'appuyait, entre autres autorités, sur une enquête faite par les agents du gouvernement en 1846, et qui constatait qu'après l'abaissement de l'impôt, la consommation domestique augmenterait au moins d'un quart, et que celle du bétail s'accroîtrait dans d'immenses proportions. La proposition de réduction fut l'objet d'un second rapport favorable de M. Dessauret, dans la séance du 25 mai 1847, et la Chambre des députés adopta le projet de loi le 16 juin suivant.

Le ministre des finances comprit qu'il succomberait dans la lutte, et, dès les premiers jours de la session de 1848, il présenta un autre projet qui constituait, au profit de l'Etat, le monopole de la vente du sel, sur des bases analogues à celles du monopole du tabac. Le projet était fondé sur la pensée qu'on pouvait attribuer à chaque groupe de production un certain rayon de consommation ; on fixait un prix minimum auquel l'Etat était tenu d'acheter dans l'Est, dans l'Ouest et dans le Midi ; on vendait au même prix partout : soit auprès du centre de production, soit à l'extrémité du cercle tracé autour du centre. Le résultat indiqué devait être un abaissement notable de prix pour le consommateur.

Digitized by Google

Le gouvernement provisoire, par un décret du 15 avril 1848, abolit l'impôt du sel à partir du 1er janvier 1849 ; à la même époque, la prohibition d'entrée qui avait frappé jusqu'alors les sels étrangers, était levée, et ces sels devaient seulement acquitter un faible droit de douanes.

Le produit de l'impôt du sel était trop important dans les recettes de l'Etat, pour que le décret du 15 avril pût être maintenu. Le 29 août 1848, le ministre des finances présenta un projet de loi portant abrogation pure et simple de ce décret ; mais l'Assemblée constituante, sans ratifier les témérités du gouvernement provisoire, voulait réaliser certaines des réformes qui semblaient avoir été préparées par les discussions des Chambres de la monarchie. L'opposition que le projet du ministre rencontra dans l'Assemblée constituante décida bientôt le gouvernement à le restreindre, et le 21 novembre il demanda le maintien de l'impôt, seulement jusqu'au 1er avril 1858, et, à compter de cette époque, une réduction des deux tiers des droits. La commission de l'Assemblée constituante, par l'organe de M. A. Lagarde, son rapporteur, tout en exprimant ses sympathies pour l'intention qui avait dicté le décret du 15 avril, reconnut que les nécessités financières exigeaient le maintien de l'impôt. Mais elle proposa de fixer la réduction des deux tiers au 1er juillet 1849, époque où l'Assemblée aurait voté le budget de 1849, dans lequel elle espérait inscrire de sérieuses et profondes réformes. Reprenant les calculs de M. Demesmay, le rapporteur affirmait que l'accroissement de la consommation devait compenser en grande partie la perte provenant de la réduction de l'impôt ; il ajoutait que, le bienfait de cette réduction étant ressenti par toutes les classes de la population, toutes les autres branches de consommation devaient nécessairement s'accroître.

La loi du 28 décembre 1848 abrogea le décret du 15 avril ; — soumit, à partir du 1er janvier 1849, le sel à une taxe de 10 fr. par 100 kilog. ; permit l'entrée des sels étrangers, après acquittement de droits de douanes[1] ; maintint en même temps une taxe de consommation sur ces sels, de même que sur ceux qui venaient d'Algérie et des possessions d'outre mer, et qui, se trouvant sous pavillon français, étaient exempts des droits de douanes ; enfin, confirma les franchises et modérations de droits qui étaient en vigueur. L'entrée des sels étrangers avait été surtout autorisée dans le but d'empêcher

[1] Les droits d'entrée sur les sels étrangers ont été successivement réglés par les lois du 13 janvier 1849 et du 14 juin 1850. Voici le taux des droits fixés par cette dernière : les sels étrangers seront admis en France, par mer, dans les ports de l'Océan et de la Manche, en payant, par 100 kilog. : sels bruts, sous pavillon français, 1 fr. 75 c. ; sous pavillon étranger, 2 fr. 25 c.

Les sels blancs obtenus par l'action du feu et raffinés : par la frontière de Belgique, 2 fr. 75 c. ; par mer et par les ports de l'Océan et de la Manche, sous pavillon français, 2 fr. 75 c. ; sous pavillon étranger, 3 fr. 25 c.

Digitized by Google

des coalitions entre les producteurs français, et d'assurer aux consommateurs les moyens d'obtenir le sel aux meilleures conditions possibles ; en même temps, l'industrie salinière française avait paru devoir être protégée par un droit à l'importation étrangère. (Rapport de M. Lagarde.)

Les modérations de droits, maintenues par la loi du 28 décembre, étaient : celle de 7 fr. 50 c. par 100 kilog. en faveur de la Corse, qui datait de 1818 ; et celle de 5 fr. par 100 kilog., moyennant mélange et dénaturation, édictée par la loi de 1840 en faveur de l'agriculture, et appliquée par l'ordonnance du 26 février 1846. Cette ordonnance avait été jusqu'alors à peu près lettre morte, et a continué à l'être depuis.

Les franchises comprenaient celles qui avaient été établies, soit en faveur des fabriques de soude, par le décret du 13 octobre 1809, soit en faveur des salaisons de la pêche et des exportations. Une loi du 23 novembre 1848 avait autorisé les approvisionnements, pour la pêche de la morue, en sels étrangers, sous la condition d'un droit de douanes de 50 cent. par 100 kilog. Les sels étrangers, employés pour la salaison en mer et le repaquage à terre des morues des pêches d'Islande et du Doggersbank, furent seuls exempts de ce droit ; ils étaient déjà précédemment admis en franchise. Un décret du 7 mars 1853 porte que la préparation en mer des produits de la pêche du maquereau aura lieu exclusivement avec des sels de France délivrés en franchise.

La loi du 13 janvier 1849 avait ordonné une enquête législative sur la production et le commerce des sels en France. Cette enquête eut lieu, et ses procès-verbaux ont été imprimés. Les événements de décembre 1851 ont empêché la publication du rapport de M. Favreau, qui n'avait pas encore été soumis alors à la commission.

L'enquête de 1851 se divise en plusieurs parties : La première comprend une *enquête orale* faite tant à Paris que dans les départements de production et sur les salins mêmes, par les soins des membres délégués de la commission. Les diverses dépositions s'accordent pour constater l'état actuel de gêne, de détresse même, dans lequel se trouve l'industrie salinière, principalement dans le Midi. Cette situation est attribuée au moins en partie à un excès de production qui s'est manifesté à la suite du dégrèvement de 1848. On avait alors compté sur un développement énorme de consommation, qui ne s'est point réalisé. Les prix de vente ne sont pas rémunérateurs, et la crainte des sels étrangers désormais autorisés à entrer, empêche de les relever. Le prix de revient des sels étrangers est, en effet, inférieur [1], et leur qualité souvent supérieure. Ainsi, au raffinage, le

[1] Les chambres de commerce, consultées en 1851 (*Enquête législative*), ont donné les

Digitized by Google

sel anglais gagne 12 p. 0/0 ; le sel de l'Ouest perd de 6 à 8 p. 0/0 ; le sel du Midi ne perd ni ne gagne rien. Partout, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, on réclame un droit protecteur plus élevé, et l'approvisionnement pour la pêche exclusivement en sels français. Cette partie de l'enquête contient sur le mode de fabrication, sur la valeur des établissements, sur le prix de revient, des détails très curieux et très développés.

La commission avait adressé à tous les préfets des questions sur la production, la consommation et le commerce du sel dans leurs départements. L'analyse des réponses de ces fonctionnaires forme la deuxième partie de l'enquête. Elles sont au nombre de cinquante et une. Toutes à peu près constatent que le consommateur a bénéficié de la réduction du droit. Le prix au détail est descendu de 40 et 50 cent., à 25 cent., 20 cent. et même 15 cent. le kilogramme. Quant à la consommation, si elle avait progressé dans une vingtaine de départements, de 15 à 20 p. 0/0 en moyenne, elle était restée, dans les trente autres, stationnaire ou à peu près. L'emploi du sel pour l'alimentation du bétail et l'amendement des terres avait été loin de prendre les développements que lui assignaient les commissions parlementaires qui avaient délibéré de 1845 à 1848 ; c'est à peine s'il commençait à se répandre dans quelques départements.

La troisième partie de l'enquête comprend des documents statistiques communiqués par les ministères des finances et de l'agriculture. Nous en avons fait usage pour les tableaux qui accompagnent ce travail.

Lorsqu'on avait accompli la réforme du sel, en 1848, on en avait fait disparaître l'une des mesures qui étaient la compensation des sacrifices faits par le Trésor, dans la pensée de ceux qui l'avaient soutenue avant la révolution. L'administration des finances, sous la direction de M. Bineau, revint aux idées qui avaient prévalu à cet égard dans l'origine. Le décret du 17 mars 1852, portant fixation du budget de l'année, réalisa les propositions formulées par les commissions de la Chambre des députés de 1845 et 1847, et supprima les franchises accordées à l'industrie par le décret de 1809. Son article 11 soumet au droit de 10 fr. par 100 kilog., à partir du 1er mai 1852, les sels destinés à la fabrication des soudes ; et l'article 12

renseignements suivants sur le prix du sel dans quelques pays de production, en 1849 et 1850 :

Sels de Portugal sous vergues, de	13 fr. 50 c.	à 15 fr.	les 1,000 k.
Sels de Cadix, de	9 »»	à 10	
Sels de Trapani et de Sardaigne de	7 »»	à 8	

D'après la chambre de commerce de Dunkerque, voici quels étaient les prix sur les lieux de production :

Du sel brut anglais	12 fr. 30 c.	les 1,000 k.	
Du sel brut de l'Ouest	12 »»		
Du sel brut du Midi	12 50		

Digitized by Google

prescrit d'assujettir à une taxe correspondante les produits similaires de ceux de ces fabriques qui sont obtenus sur les marais salants, soit par l'emploi des eaux mères, soit par tout autre procédé. Cette dernière disposition a été exécutée par le décret du 12 août 1852. Des drawbacks ont été organisés à l'exportation par des décrets du 18 août 1852 et du 19 janvier 1856.

Si l'on suit le mouvement des actes législatifs qui ont touché à l'impôt du sel depuis son rétablissement en 1806, jusqu'au décret de 1852, on voit qu'il se résume surtout dans un progrès constant vers l'uniformité et la généralité de l'impôt, compensées par l'allégement de son taux.

La réforme introduite par les lois de 1848 et 1852 dans l'impôt du sel, a été appréciée de diverses manières. Il est évident qu'elle a été favorable aux consommateurs et qu'elle a satisfait à certains principes de justice élevés, qui n'ont jamais été absents de l'esprit des grands économistes. Il n'est pas moins certain qu'elle a été défavorable au Trésor, et que les prédictions relatives à un accroissement extraordinaire de consommation ont été en partie déçues. Nous ne pouvons néanmoins souscrire au jugement porté sur cette réforme par un financier étranger, que les exemples de son pays devaient rendre médiocrement favorable à l'introduction des principes philanthropiques en matière de taxes sur les consommations. Nous citerons cependant volontiers ses paroles comme exprimant l'opinion d'un certain nombre de financiers, préoccupés surtout des nécessités fiscales et incomplétement satisfaits d'un progrès incontestable, quoique lent, dans la consommation de la France. Voici comment s'exprime M. Ch. de Hock, dans son ouvrage sur l'*administration financière de la France :* « On a prouvé que, malgré la réduction des deux tiers du droit, le prix du sel ne s'abaissait que de la moitié du droit ; son usage, en déduisant l'accroissement naturel dû aux progrès de la population et à l'augmentation de consommation, visible dans les autres contributions indirectes, s'élevait à peine d'un tiers. L'emploi pour l'agriculture et l'élève des bestiaux, que l'on espérait voir résulter de l'abaissement des droits, ne s'est introduit que sur quelques points, et les économistes les plus sages sont d'avis que le système précédent, qui frappait la consommation d'un impôt élevé, mais livrait, franche de droits, une matière première indispensable à des industries chimiques si importantes, tout en sachant favoriser d'une manière égale l'agriculture et l'élève du bétail, était préférable au système actuel. »

Les tableaux suivants renseigneront le lecteur sur l'accroissement de la consommation depuis 1848 et sur quelques autres détails relatifs à la production des sels en France. Nous y reviendrons.

Digitized by Google

N° 1. — Taxe des Sels. — *Etat comparatif des quantités soumises aux taxes et des produits constatés, de 1847 à 1857.*

(Comptes définitifs des recettes.)

Années	Consommation ordinaire.	Produits dérivés du sel.	Total.	Produits de la consommation ordinaire.	Produits dérivés du sel.	Total.	Quantités Augmentation	Quantités Diminution.	Produits Augmentation.	Produits Diminution.	Consommation moyenne par individu.
	kil.	kil.	kil.	fr.	fr.	fr.	kil.	kil.	fr.	fr.	k. g.
1847	235,826,888	»	235,826,888	(1) 70,408,776	(2) »	70,408,776	»	»	»	»	(3) 6.892
1848	212,293,200	»	212,293,200	63,470,127	»	63,470,127	»	(4) 23,537,688	»	(4) 6 938,649	6.204
1849	329,300,894	»	329,300,894	33,364,947	»	33,364,947	(5) 117,007,093	»	»	(5) 30,105,180	9.624
1850	256,547,605	»	256,547,605	25,623,048	»	25 623,048	»	(6) 72,653,388	»	(6) 7,741,898	7.498
1851	266,740,885	»	266,740,885	26,633,540	»	26,633,540	10,103,280	»	1,010,491	»	7.796
1852	320,685,551	5,326,926	326,012,477	32,034,005	188,056	32,222,061	59,271,592	»	5,588,521	»	9 009
1853	340,067,912	15,282,875	355,350,787	33,971,581	446,264	34,417,845	29,338,300	»	2,195,784	»	9.070
1854	331,285,515	11,675,240	342,960,755	33,090,897	189,731	33,280,628	»	(7) 12,390,032	»	(7) 1,137,217	9.445
1855	350,573,946	9,311,479	359,885,425	35,022,149	141,032	35,163,181	16,924,670	»	1,882,553	»	9.797
1856	351,960,730	11,143,050	363,103,780	35,146,540	174,639	35,321,179	3,218,355	»	157,998	»	9.797
1857	369,376,107	14,588,401	383,964,508	36,907,369	218,749	37,126,118	(8) 20,860,728	»	(8) 1,804,939	»	10.836

(1) La taxe de consommation des sels, de 2 décimes par kilogramme en 1806 (L. 24 avril), puis élevée temporairement à 4 décimes en 1813, a été fixée, à partir de 1815 (L. 17 décembre 1814), à 3 décimes, taux où le droit s'est maintenu jusqu'à la loi du 28 décembre 1848, qui l'a abaissé à 1 décime. — Depuis 1818, le droit pour la Corse a été modéré à 7 c. 1/2 par k. — Le prix vénal au détail du kilogramme de sel a été, de 1790 à 1806, de 30 c., puis de 20 c.; de 1806 à 1812, 40 c.; de 1815 à 1848, 45 à 50 c. — En janvier 1850, le prix moyen du kilogramme, en France, était, pour le sel gris, de 22 c. 1/2; pour le sel blanc, d'un peu plus de 27 c. — Prix moyen unique, 25 c.

(2) Le décret-budget du 17 mars 1852 a établi un droit de 10 fr. par 100 k. sur les sels employés dans les fabriques de soude, et prescrit d'assujettir à une taxe correspondante les produits similaires de ceux de ces fabriques qui sont obtenus sur les marais salants; ce qui a été fait par le décret du 12 août 1852. — Précédemment, les sels destinés à ces fabriques jouissaient de la franchise en vertu du décret du 13 octobre 1809.

(3) Les chiffres portés dans cette colonne sont des maximums. Ils comprennent, en effet, outre le sel consommé réellement par chaque individu, celui qui a été employé à l'alimentation des bestiaux et à tous autres usages, sauf ceux pour lesquels il est délivré en franchise (pêche, exportation, salaisons, troque et fabrique) et ceux des fabriques, depuis 1852.—En 1700, Vauban estimait la consommation par tête, à 3 k. 87.—En 1785, suivant Necker (*Administration des finances*), la consommation moyenne, en France, était de 6 k. 99, variant entre 4 k. 58 (pays de grandes gabelles), et 9 k. (pays rédimés); de 1793 à 1806, elle fut de 9 à 10 k. — De 1806 à 1812, de 6 k. 630 gr. à 7 k. 400 gr. — De 1815 à 1847, elle a varié de 5 k. 266 gr. à 6 k. 892 gr. — D'après un relevé fait par l'administration des douanes, pendant douze années, de 1834 à 1845, la consommation moyenne réelle par individu a été, dans Paris, de 4 k. 99. Le ministre des finances évaluait les besoins de cette consommation à 5 k. 5; le rapporteur de la Chambre des pairs (séance du 19 juin 1846), à 6 k.; la commission de la Chambre des députés (rapports de 1845 et 1847), à 7 k. — Les chiffres de la consommation annuelle par tête, qui figurent dans ce tableau, ont été pris dans le compte définitif des recettes de chaque exercice dressé par l'administration des finances, et il a dû être tenu compte du progrès annuel de la population, constaté par les dénombrements quinquennaux. Les chiffres de ces dénombrements étaient, en 1846, de 35,400,486; en 1851, de 35,783,170; en 1856, de 36,039,364.

(4) Les marchands de sel ont, à la fin de 1848, retardé leurs approvisionnements dans l'attente de la réduction de la taxe.

(5) Résultat premier de la réduction de taxe et de ce que les marchands ont été obligés de faire, en 1849, les approvisionnements différés en 1848.

(6) Résultat des approvisionnements considérables faits en 1849 et qui ont dû servir en partie à la consommation de 1850.

(7) Résultat d'approvisionnements moins considérables pendant la cherté des subsistances et du ralentissement des opérations dans les fabriques de soude.

(8) Conséquence de l'extension donnée à l'exploitation des fabriques de soude, et à celle des salines de l'Est, augmentation de consommation.

Digitized by Google

N° 2. — *Tableau de la production et de la consommation des sels, en France, pendant les années* 1847, 1848, 1849 *et* 1850 (Enquête législative de 1851, documents communiqués par le ministre des finances).

ANNÉES	QUANTITÉS DE SEL PRODUITES par les marais salants (1) du Midi.	par les marais salants (1) de l'Ouest.	par les salines. (2) de l'Est.	par les salines. (2) du Sud-Ouest.	par les salines. (2) de la Manche.	TOTAL général.	QUANTITÉS DE SEL sorties des marais salants ou des salines pour toutes destinations	livrées pour la consommation générale.
	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	(A. B.) k.
1847	262,919,000	230,923,000	64,487,500	11,384,700	979,300	570,693,500	375,045,770	343,791,200
1848	262,919,000	223,461,000	49,124,300	8,959,500	812,300	545,276,100	367,658,140	352,748,000
1849	236,905,000	228,887,000	67,015,600	11,055,200	550,000	564,412,800	484,927,180	472,345,700
1850	267,349,700	224,368,800	60,118,700	8,922,100	671,200	561,430,500	402,336,130	399,923,000

(A) *Ces chiffres se décomposent ainsi qu'il suit :*

ANNÉES.	CONSOMMATION alimentaire avec taxe acquittée.	CONSOMMATION alimentaire boni livré en franchise (remise pr déchet.)	TROQUE.	FABRIQUES de produits chimiques.	GRANDE pêche.	PETITE pêche.	ATELIERS de salaisons.	EXPORTATION.
	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.
1847	235,685,600	7,070,000	967,600	42,823,000	9,172,200	4,647,900	7,116,900	36,248,600
1848	212,120,700	6,363,000	1,138,800	43,151,000	35,294,300	4,497,900	6,051,900	44,130,400
1849	324,714,500	9,800,000	8,855,300	48,899,000	26,468,000	5,921,000	9,240,000	41,750,000
1850	252,813,200	7,584,400	1,146,400	56,580,700	28,203,200	5,843,600	6,840,000	40,911,500

(B) *Pour avoir le chiffre total de la consommation, il faut, aux quantités ci-dessus, ajouter les sels étrangers, savoir :*

ANNÉES	CONSOMMATION.	PÊCHE de la morue.	SALAISONS à terre.	AUTRES USAGES.	PROPORTION dans laquelle les sels étrangers sont entrés dans la consommation.
1847	» k.	23,360,400 k.	1,785,400 k.	» k.	»
1848	»	6,466,300	1,863,760	»	»
1849	4,692,900	8,472,400	1,664,600	419,300	1 k. 40 p. 100 k.
1850	3,647,500	10,275,900	1,795,100	78,700	1 k. 41 p. 100 k.

De plus, les sels dont l'expédition directe de l'étranger aux lieux de pêche a été autorisée en vertu d'arrêtés ministériels de 1844, 1845 et 1846, et de la loi du 23 novembre 1848, se sont élevés, savoir : en 1849, à 6,616,000 kilog.; en 1850, à 5,099,100 kilog.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

(*La suite prochainement.*)

(1) Les départements maritimes qui fournissent la production de sel la plus grande sont : le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Charente-Inférieure, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, le Gard, etc., en tout, 13 départements et 3,960 salines, comprenant 516,615 œillets ou compartiments où l'eau de mer est recueillie pour être évaporée. M. de Jonnès. (Statistique de l'industrie, 1856.)

(2) Les principales salines existent dans les départements de la Meurthe, du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône.

Digitized by Google

SOUVENIRS

D'UN

AVOCAT ANGLAIS

QUATRIÈME PARTIE[1]

I. — LE BEAU-PÈRE

Au commencement de l'été de 18.., un soir, vers les huit heures, M. Samuel Ferret et moi nous entrâmes à mon bureau en compagnie d'un monsieur et d'une dame Lumsden, pour étudier une affaire extrêmement compliquée que venait de m'exposer le subtil attorney avec autant de lucidité que le comportaient les développements confus et longuement circonstanciés d'un *brief*[2] volumineux placé sur la table ; les honoraires qui s'y trouvaient cotés étaient très élevés, et de nature à satisfaire les prétentions de l'avocat le plus exigeant. Il s'agissait d'un certain Martin Salacete Conyers, accusé de vol. Ce Conyers était le fils d'un premier lit de mistress Lumsden. L'aurore du jour suivant vint éclairer de ses pâles reflets les délicates toiles d'araignée qui festonnaient les vitres de mes fenêtres, et nous étions encore tous les quatre, délibérant sur les moyens à employer pour arracher ledit Martin Salacete Conyers aux griffes de la

[1] Voir 2e série, t. XI, p. 89 (livr. du 15 septembre 1859); p. 441 (livr. du 15 octobre); p. 626 (livr. du 31 octobre).

[2] Dossier d'une cause à l'usage de l'avocat.

Digitized by Google

justice. La lumière du soleil nous retrouva aussi perplexes que nous l'avions été toute la nuit à la clarté de la lampe.

« Eh bien! madame, eh bien! messieurs, s'écria tout à coup M. Ferret en se levant brusquement de sa chaise, m'est avis que nous aurons beau nous abrutir tout un jour, après toute une nuit, sur cette maudite affaire; nous ne serons guère plus avancés qu'au début. Je crois même que nous ne ferons que nous empêtrer davantage au lieu d'arriver à la clef du mystère, en supposant qu'il y en ait une, car si un million de paroles, comme l'on dit vulgairement, ne graisseraient pas un navet, il n'en faut pas tant pour obscurcir une question. Pour ma part, ajouta-t-il en bâillant et s'étirant les membres, j'ai comme un voile sur les yeux, et je suis dans l'état d'un homme qui serait resté sur sa tête pendant deux ou trois heures.

— Et vous, monsieur, me demanda M. Lumsden, pendant que sa femme ramassait sur la table un certain nombre de lettres à elle adressées par son fils, et qui, si l'on y ajoutait foi, prouvaient indubitablement l'innocence du jeune homme; — et vous, monsieur, pensez-vous aussi qu'il n'y ait plus d'espoir pour cette malheureuse victime des apparences? »

J'allais lui répondre nettement, mais l'air affligé, le regard suppliant de la dame firent expirer les paroles sur mes lèvres. M. Ferret, qu'avait irrité cette conférence interminable, montra moins de retenue :

« Pardon, monsieur Lumsden, dit-il, mais vous me permettrez de vous faire observer qu'il n'y a rien au monde de pire que les preuves fondées sur les apparences. Vous ne pouvez rien contre les apparences, ni par la corruption, ni par l'habileté; et ceux qui en sont les victimes sont de maudits imbéciles, ou..... Mais il faut absolument que je m'en aille. Je vous reverrai, monsieur, dans le courant de la journée. Bonjour. Je vous ferai cependant observer encore, ajouta M. Ferret en tenant la porte, que je ne désespère pas entièrement, que je ne désespère même pas du tout, d'arracher M. Conyers à la position difficile où il se trouve. Je dis simplement, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, madame, que toutes les larmes du monde ne vous assisteront pas; et que vous feriez mieux de mettre sans réserve votre affaire entre les mains de votre attorney et de votre avocat, ou sinon de vous adresser à d'autres que vous jugiez plus dignes de votre confiance. » Et il disparut, en fermant bruyamment la porte derrière lui.

« Ce n'est nullement un manque de confiance en vous ou en M. Ferret, objecta M. Lumsden avec son air le plus gracieux, qui m'a déterminé à cette consultation. Non, monsieur, c'est l'anxiété fié-

Digitized by Google

vreuse qui dévorait une mère et l'empêchait de prendre aucun repos de corps ou d'esprit.....

— Il suffit, monsieur, répliquai-je en l'interrompant; j'apprécie vos motifs..... Vous êtes malade, mistress Lumsden, ajoutai-je en la voyant s'affaisser sur elle-même, et en saisissant son bras, juste à temps pour prévenir sa chute. Cette conférence vous a harassée; elle était au-dessus de vos forces, dis-je encore, en aidant son mari à la placer sur le canapé, je vais envoyer chercher le pharmacien. »

On lui donna un cordial qui lui rendit sa connaissance, et, quelques minutes après, mes deux clients se retirèrent.

Dans l'après-midi, environ une demi-heure après l'ouverture de la séance à la cour du King's Bench, M. Ferret et moi étions encore en consultation très sérieuse, mais seuls et libres, cette fois, sur l'affaire de la couronne contre Martin Salacete Conyers. Cette consultation fut aussi stérile que la précédente.

« Le fait est, dit M. Ferret d'un air bourru, qu'il n'y a rien à découvrir. Le jeune Conyers, avec son attitude si caractérisée de franchise, et Benjamin Marks, avec sa figure satanique, sont deux coquins. Le jeune chrétien est un voleur vulgaire, et le vieux juif un vertueux et sincère israélite. Je ne vois pas d'autre verdict possible, et cependant je suis moralement sûr qu'un tel verdict serait une grande erreur.

— Les faits qui seront considérés comme preuves, fis-je observer, n'amènent qu'à une conclusion; et, quant au témoignage si trompeur qui, suivant vous, résulterait en faveur de M. Conyers de son air et de son attitude, comme je ne l'ai jamais vu, mon jugement ne saurait être influencé par les mêmes causes que le vôtre.

— Air, attitude, langage, tout! fit M. Ferret. Quel artificieux imposteur ce doit être, si c'en est un!

— Très bien; mais quel intérêt aurait Marks à porter une telle accusation, si elle était sans fondement? Je crois pénétrer que M. Ferret a fixé ses soupçons sur quelqu'un, que je devinerais bien en trois; et je serais moi-même disposé à partager ces soupçons, si je pouvais concevoir quel intérêt, encore une fois, il aurait à la ruine de Conyers.

— Quel intérêt *il* a à la ruine de Conyers? répéta M. Ferret. Ce n'est donc pas une femme que vous soupçonnez? ou du moins, je vous demande mille pardons, que vous pourriez soupçonner à certaines conditions? Vous avez alors raison, sans aucun doute. Il n'y a ni fille ni femmes intéressées dans l'affaire, si ce n'est la mère du pauvre diable, femme très belle et singulièrement attrayante, suivant mon humble jugement.

Digitized by Google

— Je pense comme vous à l'endroit de la mère, et Lumsden lui paraît très attaché.

— Ah! il *paraît!* Qui pourrait douter de la sincérité de notre homme, après un pareil mot? En effet, M. Lumsden *paraît*, comme vous le dites, très attaché, beaucoup trop attaché à sa femme. Il a assisté à cette consultation, la nuit dernière, avec un intérêt, une patience, dont rien n'approche. Il est on ne peut plus large à l'endroit des frais à payer; il me disait encore, il n'y a que deux heures, qu'il sacrifierait son dernier schelling pour arracher le fils de sa femme au danger qui le menace, sans doute pour l'amour de celle-ci, puisqu'il n'a jamais vu Conyers. Il s'imagine, je suppose, que si son beau-fils est convaincu, il sera pendu; mais, en cela, M. Lumsden compte, je crois, sans son hôte.

— Compte sans son hôte? Oh! monsieur Ferret, vous allez un peu trop loin.

— Je sais que je vais loin, continua M. Ferret avec une véhémence croissante. Cependant, je ne puis chasser la pensée qui me poursuit. Et n'est-il pas étrange, ajouta-t-il du ton sec qui lui était habituel, n'est-il pas étrange que cette prévenance si grande, ces égards si notoires de M. Lumsden pour sa femme, datent justement de cette déplorable affaire? Car il paraît qu'antérieurement, si je suis bien renseigné, il n'était rien moins que prévenant envers la *compagne bien-aimée de sa vie*, ainsi qu'il la nomme dans cette lettre qu'il m'adresse. Que Dieu le confonde! s'écria encore M. Ferret avec une énergie extraordinaire: ma conviction est que cet homme est un infernal charlatan.

— Réellement, ceci est trop absurde, monsieur Ferret. Encore une fois, pouvez-vous trouver la plus légère cause à la haine mortelle que vous attribuez à M. Lumsden contre Conyers, qu'il n'a jamais vu, et dont il n'a rien à espérer ni à craindre?

— Tout cela est vrai, je l'admets. Lumsden est riche, sa femme ne jouit pas d'un penny, n'a pas un penny à léguer. Quant aux propriétés du jeune Conyers, qui consistent dans sa palette et son crayon, elles s'en vont avec lui; il n'a rien, et ne doit hériter de rien. Aussi, je le répète, je n'y puis rien comprendre... il y a là un mystère... et cependant... »

A ce moment, mon clerc avança la tête dans mon cabinet, et annonça la présence d'un autre attorney, qui attendait. M. Ferret partit.

Je ne sais si les soupçons de M. Ferret deviendront plus intelligibles par le récit sommaire des faits consignés dans le volumineux brief dont j'ai parlé plus haut. Toutefois, en voici la substance:

Mme Conyers, veuve d'un percepteur des contributions, avait, par

Digitized by Google

ses charmes et les grâces de sa personne, gagné le cœur, ou, tout au moins attiré l'attention de Joshua Lumsden, esquire, riche célibataire, à peu près du même âge qu'elle. Une demande en mariage, faite par ce dernier à la veuve, fut agréée; et, depuis leur union, M. Lumsden avait quitté Bedford-square, où il demeurait, pour aller résider avec sa femme dans Portland-place. Le fils de la nouvelle mariée, Martin Salacete Conyers, était un artiste, alors étudiant en Italie. Il paraît que le jeune homme vit avec un certain mécontentement sa mère contracter un nouveau mariage quinze mois seulement après la mort de son père, mais sans rendre le second époux responsable, en quoi que ce soit, d'un pareil acte. D'ailleurs sa désapprobation s'exprima en termes on ne peut plus modérés, et se manifesta surtout par la rareté et la brièveté de ses lettres. A son retour en Angleterre, environ dix-huit mois après, il se contenta de faire une visite à sa mère pour l'embrasser et refusa de fréquenter sa maison. Il ne vit point M. Lumsden, mais peut-être son instinct filial l'avait-il averti que sa mère n'était pas heureuse au milieu même du confort et du luxe. Pour mon compte, je dois le dire ici : quoique je n'eusse pas jugé utile de l'avouer à M. Ferret, pendant notre longue consultation de nuit, je remarquai sur le visage de mistress Lumsden les traces d'un profond chagrin qui se trahissait surtout lorsque cessait son agitation nerveuse, et qui semblait procéder d'une cause autre que le malheur arrivé à son fils. Il se pouvait donc que le jeune homme, ayant conçu de tels soupçons, se fût montré peu empressé à cultiver une liaison qui l'eût rendu témoin, témoin impuissant, des souffrances de sa mère.

Confiant dans l'avenir et dans son génie, comme tous les jeunes poètes ou artistes qui n'ont pas fait l'épreuve de la vie et qui croient facile la route de la célébrité et de la fortune, Conyers se mit vaillamment à l'œuvre pour ne devoir l'une et l'autre qu'à lui-même. Il peignit avec ardeur pendant huit à neuf mois, et cet apprentissage contribua quelque peu à décolorer ses rêves. Son tableau favori, une scène de *Cymbeline*, qui depuis a été gravé, et dont le lecteur peut avoir vu la gravure, fut refusé par l'Académie royale de peinture, et, dans un moment de gêne, il fut obligé de vendre son chef-d'œuvre à un marchand de tableaux de Wardour-street-Soho, pour la misérable somme de dix livres sterling! L'horizon devenait de plus en plus sombre, l'orage grondait et était sur le point d'éclater; c'est-à-dire, sans métaphore, qu'il ne lui restait que sa montre et une paire de breloques sans valeur pour affronter la faim et les autres pressants besoins qui allaient assiéger sa demeure. Réduit à cette triste extrémité, et vaincu par le désespoir, Conyers, un jour qu'il n'avait pas déjeuné, prit tristement le chemin de Portland-place, avec l'in-

Digitized by Google

tention de demander à sa mère quelque assistance, ce qui était demander l'aumône à son mari, à son bourreau peut-être. Cette idée exaspérait le jeune homme. Arrivé presque à la porte, il trouva devant la maison une longue file de voitures et en vit descendre tout une foule élégante, invitée à une fête chez son riche beau-père. Il s'arrêta court et retourna aussitôt vers son pauvre grenier, plus découragé que jamais. Pourtant il puisa de nouvelles forces dans son désespoir même et il jura de lutter seul contre la misère et de périr plutôt que de recourir à l'assistance d'autrui. Il entra bravement, pour la première fois de sa vie, chez un prêteur sur gages et demanda sur sa montre la plus forte somme qu'on voudrait bien lui avancer. Cette manière d'engager était un peu contre l'usage, ainsi que le remarqua sur le moment le commis du prêteur, qui en témoigna plus tard. De plus, ce commis connaissait l'emprunteur, son état et ses relations. Conyers, en quittant le mont-de-piété, aperçut debout sur le trottoir opposé, le juif Benjamin Marks, à qui il avait vendu quelques tableaux; et bien que leurs regards se fussent rencontrés de telle façon qu'il leur fût impossible de ne pas se reconnaître, ainsi que le jura Conyers, Marks, distrait, ne parut pas avoir vu le jeune peintre; cependant il le croisa presque aussitôt et passa tout à côté de lui.

Un ou deux jours après, le juif vint trouver l'artiste dans Newman-street pour savoir s'il n'avait rien à vendre, et Conyers lui ayant demandé si ce n'était pas lui qu'il avait aperçu la veille, il répondit ne pas se rappeler l'avoir vu ni rencontré de toute la semaine précédente. A dater de ce jour, les visites de Marks devinrent fréquentes, et il procura enfin à Conyers une commande importante, la copie d'un certain nombre de tableaux de prix qui appartenaient à un célèbre marchand. Il devait recevoir pour ce travail la somme de cent guinées, et Marks, généreux pour un ami dont il admirait le talent, ne préleverait que cinq pour cent de commission. Conyers se mit résolûment au travail, et il avait accompli à peu près la moitié de sa tâche, lorsque ses dernières ressources, c'est-à-dire l'argent de sa montre, de son dernier habit, et presque de sa dernière chemise, commencèrent à s'épuiser. Il prit alors la liberté grande de demander une avance à M. Lewis Lawrence, le marchand qui l'employait. A sa grande surprise et mortification, celui-ci lui refusa brutalement de lui payer un farthing avant que le travail fût terminé, se reportant, pour justifier son refus, à la lettre du contrat, qui était précis à cet égard. Il paraît que, dans sa précipitation à conclure le marché, le pauvre Conyers n'avait pas fait attention à cette clause. Que faire? comment vivre pendant cinq ou six semaines? Telles furent les questions que se posa tristement le jeune

Digitized by Google

homme ; et, chose remarquable en même temps que fatale, si l'on songe aux conséquences, Benjamin Marks se présenta juste à propos pour y répondre ! Conyers, qui travaillait à ses copies chez M. Lawrence, à Stoke-Newington, revenait souvent de ce faubourg en compagnie de Marks ; et, avec cette indifférence, ce mépris même qu'affichent généralement les artistes et les gens de lettres pour les distinctions sociales et l'infériorité de condition où se trouvent parfois leurs compagnons de hasard (défaut, si c'en est un, qui tient peut-être à la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et qui, de cette hauteur, leur fait regarder comme deux êtres absolument égaux Bagges, le banquier, et Tape, le porte-balle), notre artiste passait de temps à autre une heure à la taverne avec Marks. C'est ce qui arriva peu après la rebuffade essuyée par Conyers auprès de M. Lawrence. Comme Marks était plus expansif que d'habitude et le jeune homme très irrité, leurs verres se vidaient rapidement, et, sous l'influence de la bienfaisante liqueur, ce dernier avoua à son *protecteur*, titre qui, dans un sens, pouvait convenir à Marks, la position déplorable dans laquelle il se trouvait. Benjamin Marks fut tout dévouement pour son estimable ami ; il n'aurait jamais cru, si un autre que Conyers le lui eût dit, que Lawrence pût être assez dur pour s'en tenir si rigoureusement à la lettre du contrat. Et quel remède apporter au mal ? « Lawrence ayant une fois refusé, il serait plus facile, fit observer Marks, de porter sur son dos les portes de Saint-Paul, ainsi que fit Samson de celles de Gaza, que d'ébranler sa détermination. Marks n'avait pas d'argent disponible en ce moment, ni rien qui eût quelque valeur..... quoique..... cependant..... ajouta-t-il avec hésitation, comme s'il craignait de s'engager trop vite, — et en finissant son verre, il jetait un regard perçant sur son estimable ami, — quoique, répéta-t-il ; puis, s'interrompant tout à coup :

— Combien vous faudra-t-il de temps, monsieur Conyers, pour achever vos tableaux ?

— Combien de temps ? Cinq à six semaines.

— Pour sûr, pas plus de deux mois ?

— Non certes, si je puis vivre durant ce temps.

— Si vous pouvez vivre ce temps ! répéta Marks, » qui réfléchissait ou paraissait réfléchir sérieusement.

Ici, M. Ferret fit remarquer en passant, à la lecture du *brief*, que Marks était un juif anglais, parlant par conséquent très bien notre langue.

« Si vous pouvez vivre ce temps ! Sans doute, c'est une chance à courir, bien que peu dangereuse ; aussi me risquerai-je. Ecoutez, monsieur Conyers, voici comment nous pourrons arranger la chose.

Digitized by Google

Je vends quelquefois à la commission des articles de joaillerie pour un grand magasin. Je puis dire demain matin que je connais un gentleman qui désire un diamant d'une valeur d'une quinzaine de livres sterling. Je ne pourrais aller au delà de cette somme, remboursable, bien entendu, à deux mois. Je vous l'apporte, vous me donnez votre billet à cette date, je paye le joaillier et vous empruntez, n'importe où, sur l'objet, une dizaine de livres, peut-être davantage.

Conyers se mit à rire en surprenant, pensait-il, le dessein qu'avait Marks de spéculer sur les besoins de son estimable ami ; mais le profit n'était pas bien exorbitant. Jamais de sa vie il n'avait vu un juif aussi raisonnable que Marks, témoin la misérable commission de cinq pour cent, dont il s'était contenté sur commande de cent guinées qu'il lui avait procurée, à lui, Conyers, dans le seul but de lui venir en aide ! Ce mode d'emprunt était, d'ailleurs, moins offensant pour l'orgueil de l'artiste, que ne l'eût été un emprunt direct ; après un peu d'hésitation, l'arrangement fut conclu, et nos deux amis prirent rendez-vous pour le lendemain, après midi, à l'auberge de *Red-Cow-Dalston*, où le billet du peintre devait être échangé contre la bague en diamant du juif.

Conyers comprit que le rendez-vous était à quatre heures, et c'est l'heure, sauf peut-être quelques minutes, où il arriva à l'auberge du *Red-Cow*. Il trouva Marks endormi, du moins en apparence, dans le jardin, complétement ivre, ou paraissant l'être, et faisant mille difficultés pour s'éveiller. Le juif se plaignit d'avoir attendu depuis deux heures, et maugréa longtemps ; mais enfin il se calma, et, ouvrant une boîte, il en tira plusieurs bagues de prix et d'autres articles de joaillerie. La bague qu'il conseillait à Conyers d'acheter était un diamant rose, mais qui ne valait pas le dixième, disait-il, d'un autre brillant monté que l'artiste admirait fort, et qui, à quinze livres, serait d'un prix extrêmement bon marché. L'affaire fut bientôt arrangée. Conyers remit son billet, et Marks la bague, avec la promesse verbale de la reprendre à deux livres de moins qu'il ne l'avait vendue. Ils firent venir des *grogs* et des cigares ; Conyers, suivant son habitude en pareil cas, tomba dans une profonde rêverie, et Marks dans un profond sommeil. Lorsque Conyers se leva pour partir, le juif ronflait comme une brute. En vain secoua-t-il fortement Marks par le collet pour le réveiller ; il n'en put tirer qu'un grognement sourd, et finit par le laisser dormir. Pour lui, il s'en alla d'un pas rapide, l'approche de la nuit lui rappelant qu'il n'avait pas de temps à perdre, s'il voulait, comme il l'avait formellement promis, régler son compte avec son propriétaire ce soir-là. Il arriva chez le prêteur sur gages quelques minutes avant la fermeture de l'établissement.

Digitized by Google

C'était le même qui lui avait déjà pris sa montre. Il présenta la bague enveloppée dans du papier, telle qu'il l'avait reçue de Marks, et demanda, comme la première fois, la plus forte somme qu'on pût lui avancer en nantissement du bijou. L'employé, ainsi que je l'ai déjà dit, connaissait quelque peu Conyers, bien que ce dernier l'ignorât. Il examina attentivement le diamant, puis passa pour quelques instants dans la pièce voisine afin de consulter une autre personne sur l'évaluation. Il venait de reparaître, quand un gentleman que Martin Conyers connaissait entra dans le magasin pour demander le prix d'un objet placé en montre. Le peintre fut un peu confus d'être rencontré par une connaissance dans un mont-de-piété ; et ce sentiment n'échappa point à la délicatesse du prêteur, car il s'empressa de dire :

« Votre paquet sera bientôt fait, M. Conyers ; et si les objets, par hasard, ne vous convenaient point, vous savez que l'affaire est à condition. »

Conyers le remercia ; il reçut presque aussitôt le paquet, et retourna en toute hâte chez lui pour savoir quelle somme il avait obtenue. Alors, il se convainquit, avec stupéfaction, qu'on lui avait prêté cinquante livres sterling sur un misérable bijou pour lequel il devait payer seulement quinze livres à un *juif*, au bout de deux mois ! — Il y a quelque erreur, pensa l'honnête artiste, et il revint immédiatement sur ses pas pour demander une explication ; mais, trouvant l'établissement fermé, il dut nécessairement différer jusqu'au lendemain.

Pendant ce temps, Marks se réveillait sous la charmille du jardin de l'auberge, et demandait son compagnon. Apprenant qu'il était parti, il s'en alla à son tour, et, arrivé chez lui, il découvrit que, pendant son sommeil, sa boîte avait été ouverte, sans aucun doute, avec sa clef trouvée dans sa poche, et qu'une bague en diamant de cent guinées, fort admirée par Conyers, lui avait été soustraite ! En rassemblant ses souvenirs, il rapprocha cette grande admiration de Conyers, de son long sommeil à lui-même, et il se trouva naturellement amené à conclure que l'artiste était un voleur. En conséquence, il monta immédiatement dans un cab, et se rendit à Newman-street, accompagné d'un israélite de ses amis. Il trouva Conyers chez lui, et réclama à grands cris la bague qui lui avait été volée pendant son sommeil. Le tapage qu'il fit amena bientôt dans la chambre le propriétaire et d'autres personnes de la maison.

Conyers était indigné, furieux ; il protesta qu'il ne possédait d'autre bague que celle qu'il avait honnêtement achetée. On appela un policeman, et bientôt on découvrit que Conyers avait obtenu cinquante livres sterling sur une bague, qui fut reconnue pour être

Digitized by Google

celle que Marks prétendait lui avoir été volée, tandis que l'artiste persistait à dire que c'était la même qu'il avait achetée au juif.

Telles étaient les deux versions contradictoires fournies par Martin Conyers et par Benjamin Marks, et minutieusement circonstanciées dans le *brief* de Samuel Ferret. La bague que Conyers avait achetée, et qui était d'une faible valeur comparativement à l'autre, ne put se retrouver ; et avant que M. Ferret, instruit des faits par M. Lumsden, parût sur la scène comme attorney du malheureux jeune homme, celui-ci avait avoué franchement qu'il lui était impossible d'admettre que Marks lui eût donné, par erreur, une bague pour l'autre. Il fut donc traduit devant la cour des assises ; et, bien que j'évitasse autant que possible de plaider dans des affaires criminelles, je me décidai, aux sollicitations de M. Ferret, à accepter la défense. Chose fatale ! MM. Alley et Adolphus, les deux avocats les plus célèbres du barreau de Old Bailey, avaient été retenus par la couronne pour soutenir l'accusation.

On peut voir, par ce résumé de l'affaire, que M. Lumsden n'y figurait en rien, soit directement, soit indirectement. Cependant, l'œil de lynx de M. Ferret découvrit certains indices qui tendaient à prouver le contraire. M. Lumsden disait n'avoir jamais vu ni connu Lawrence ni Marks. Ceci était vrai à l'égard du marchand de tableaux, lequel paraissait avoir agi *bona fide* en ce qui le concernait. Il reconnut franchement que c'était surtout à l'instigation de Marks qu'il avait refusé la plus légère avance à Conyers, Marks lui ayant dit que si, par malheur, il se laissait aller, l'artiste habile, mais dissipé, ne se remettrait plus au travail avant d'avoir dépensé son dernier schelling. Mais quant à Marks, il paraît que M. Lumsden le connaissait, à moins qu'un clerc de M. Ferret ne se trompât grossièrement, ce qui, suivant moi, était probable ; j'admettais même, dans mon for intérieur, la possibilité que ce clerc eût imaginé un incident qu'il savait devoir flatter une opinion arrêtée dans l'esprit préoccupé de son patron. Ce clerc, qui depuis quelques jours suivait Benjamin Marks comme son ombre, sans avoir été remarqué, rapporta avoir vu un inconnu et Marks échanger quelques paroles, en se croisant rapidement dans Fleet-street, où Marks flânait depuis quelque temps devant les magasins d'estampes, tout en regardant avec une sorte d'avidité persistante les voitures qui s'arrêtaient près de lui et les personnes qui en descendaient. A un moment donné, un homme se montra ; le cab qui l'amenait s'arrêta près de Crane-court ; l'inconnu en descendit, et sembla suivre rapidement son chemin. Mais le clerc était sûr de l'avoir vu laisser tomber quelque chose, une bourse ou un papier, dans la main de Marks, ouverte tout exprès. Le clerc n'avait jamais vu M. Lumsden ; mais lorsque M. Ferret le lui montra le len-

Digitized by Google

demain, il déclara sans hésitation que c'était le même gentleman qui, la veille, en descendant du cab, avait échangé avec Marks plusieurs signes d'intelligence.

Là se bornaient, ou à peu près, les renseignements obtenus par M. Ferret trois ou quatre jours avant la session des assises à Old Bailey ; c'était une base suffisante à ses soupçons. Son zèle en faveur de Conyers était infatigable, et chaque entrevue qu'il avait avec le jeune homme ne faisait que donner plus de force à ses préventions contre Lumsden. Bientôt il éventa un secret qui, suivant lui, devait avoir un rapport direct avec l'affaire, et qui jetait sur elle un jour tout à fait nouveau ; mais si on lui eût demandé sur quoi il appuyait cette conjecture, il lui eût été impossible, je pense, d'assigner une raison plausible.

En tout cas, il avait découvert que ce Joshua Lumsden, esquire, de Portland-place, n'était pas aussi riche qu'on le supposait ; il était, au contraire, à la veille de faire faillite et de devenir ce que, dans le jargon du Stock-Exchange, l'on appelle un *lame duck* (canard éclopé), ou, pour parler d'une manière plus française, il était sur le point d'être expulsé de la Bourse, d'être *exécuté*. Après avoir longtemps dirigé sa barque avec bonheur sur la mer orageuse du trois pour cent, où tant de malheureux ont déjà fait naufrage, il avait touché contre un écueil, et maintenant M. Joshua Lumsden, esquire, avait besoin, sous quinze jours ou trois semaines, de l'assistance absolue d'environ cinquante mille livres sterling seulement, faute de quoi il sombrait.

« Je tiens cette nouvelle, ajoutait M. Ferret, d'un confrère qui se trouve être, par hasard, mon ami, et qu'un des plus gros créanciers de Joshua Lumsden a consulté sur les garanties à prendre contre le désastre de ce gentleman. Or, aujourd'hui, comme un homme qui se noie, Lumsden s'accrocherait aussi bien à un fétu qu'à un câble.

— Monsieur Lumsden ! annonça mon clerc, en interrompant M. Ferret ; il désire parler à son attorney.

— Monsieur Lumsden ! reprit Ferret, dites plutôt le diable : c'est égal, faites entrer. »

M. Lumsden entra du pas lent et lourd des gens malheureux. Son front était sombre ; il avait sur la figure un masque de désespoir.

« Ah ! sir ! ah ! gentlemen ! fit-il. Seulement trois jours devant nous, et ce pauvre garçon !... A peine âgé de vingt-deux ans !... Ah ! mon Dieu !.... Mais l'homme est naturellement corrompu et méchant..... Je viens de votre bureau, monsieur Ferret ; je voulais vous demander si vous aviez pu découvrir quelque chose qui nous donnât une lueur d'espérance..... Quand je pense que le malheur, que la honte suspendus sur sa tête ne tiennent plus qu'à un fil !

Digitized by Google

— Quarante-huit heures, monsieur, répliqua brusquement Ferret, quarante-huit heures à attendre; et ce malheur sera aussi sûr, et cette honte sera aussi vraie que certains bruits qui me sont revenus depuis notre dernière consultation. J'ai, entre autres choses, ouï parler du prochain jour d'échéance au Stock-Exchange, qui, paraît-il, doit voir une des plus célèbres chutes dont il soit fait mention dans ses annales, à moins qu'un secours inespéré ne tombe du ciel à la personne que cette catastrophe menace. Je crois que vous la connaissez, ajouta Ferret avec son regard perçant, fixé sur le visage pâle de M. Lumsden, et, sans doute, vous craignez d'être lésé par un pareil désastre?

— Non, monsieur Ferret, bégaya Lumsden, en reculant pour échapper au regard persécuteur de l'attorney, non, ma fortune est, Dieu merci, à l'abri de ces chances..... Mais je ne suis pas venu ici pour parler de lieux communs. Je vous demandais si vous aviez appris quelque chose de nouveau touchant le sort de Conyers.

— Martin Salacete Conyers, dit Ferret rapidement. A propos, j'ai eu cette observation cent fois sur le bout des lèvres: Salacete est un singulier nom de baptême. A-t-il un parent de ce nom?

— Un parent, monsieur Ferret? un parent, monsieur? répliqua Lumsden avec un trouble visible; pas que je sache; non sans doute.

— C'est égal, c'est un nom étrange. Celui d'un parrain peut-être, n'est-ce pas?

— Pas que je sache, monsieur Ferret, dit encore Lumsden, reprenant un air digne et froid.

— Il suffit. Dans peu de jours, il importera peu, au reste, au pauvre diable, d'avoir été nommé par l'un ou par l'autre.

— Vous ne craignez pas, je suppose, s'écria M. Lumsden en tremblant, que la... la peine capitale soit prononcée?

— Non, non, à Dieu ne plaise! Nos cours criminelles ne sont plus, grâce à Romilly et à quelques autres, des boucheries comme il y a quelques années. Votre beau-fils n'a à craindre que la mort civile.

— Cela veut dire sans doute qu'il sera mort pour la société, la peine de mort ayant en quelque sorte passé sur lui, bien qu'il reste vivant, demanda M. Lumsden avec un air étrange et un soulagement visible.

— Précisément. Il ne pourrait pas, par exemple, hériter d'un demi-million de livres sterling ou de toute autre bagatelle de ce genre qu'un oncle, une tante, un parrain ou une marraine auraient eu la fantaisie de lui léguer. Une pareille condamnation, je crois voir que vous êtes de mon avis, monsieur Lumsden, serait une grande monstruosité!

Digitized by Google

— Vous avez raison de n'en pas douter, monsieur Ferret, dit M. Lumsden, qui se leva de sa chaise et s'efforça en vain de prendre une contenance et un ton calmes; mais, sur ma parole, vous vous écartez étrangement ce matin du sujet qui m'a appelé vers vous; je dois en conclure que vous n'avez rien d'important à annoncer, par mon intermédiaire, à mistress Lumsden. » Là-dessus, M. Lumsden fit un salut cérémonieux à chacun de nous, et prit congé.

Le lecteur peut voir que je restai muet et complétement passif durant ce dialogue, mais je fis d'autant mieux mes observations, et, avec cette sagacité que le métier donne, je commençai à m'expliquer, bien qu'un peu vaguement encore, les soupçons de M. Ferret. Quant à celui-ci, il manifesta l'intention de partir immédiatement pour la prison de Newgate.

Cependant, en mettant ses gants et en brossant son chapeau de la main, il laissa tomber ces quelques mots :

« Peut-être Conyers sait-il quelque chose touchant Salacete. Un drôle, très drôle de nom. Il est curieux qu'il ne me soit pas déjà venu à l'esprit de lui en demander l'origine. — Il y a une chose sur laquelle vous pouvez compter, monsieur, ajouta-t-il après une légère pause, c'est que je ne me chargerai plus de ma vie de défendre d'intéressantes personnes accusées de crimes impénétrables. Je suis tellement poursuivi par cette maudite, cette incompréhensible affaire, que je ne puis penser à autre chose. Je dois avoir rêvé de ce Salacete, autrement ce nom ne me bourdonnerait pas ainsi continuellement aux oreilles. Allons, c'est encore une pierre à retourner; et si nous ne trouvons rien dessous, nous n'y pouvons que faire. Adieu. »

Il était de retour au bout de deux heures, et, suivant son habitude quand il était animé, je l'entendis enjamber les marches de l'escalier quatre à quatre.

« Pas encore parti! j'en suis fort aise. Eh bien! j'ai appris quelque chose touchant ce Salacete! C'était le prétendu de Charlotte Marchmont, avant qu'elle ne devînt mistress Conyers; mais le mariage d'inclination de Salacete et de la jeune fille fut désapprouvé et rompu par le vieux M. Marchmont. Salacete partit pour Bombay le cœur brisé, avec une commission de cadet. Oui, Salacete connaissait intimement Lumsden. Ils étaient camarades de collége et amis inséparables lorsque l'amant désolé mit à la voile pour l'Inde. Martin Conyers père était aussi dans d'assez bons termes avec Salacete, Ernest Vavasseur Salacete, — de grands noms, n'est-ce pas? — Ce fut à la prière de celui-ci, et comme en témoignage d'alliance, que notre jeune homme fut baptisé sous le nom de Salacete. Peut-être aussi, continua M. Ferret, car ces complaisances, qui paraissent fort

Digitized by Google

simples, sont quelquefois l'effet du calcul ; peut-être aussi Conyers père se dit, par une sorte de pressentiment, que le parrain pourrait un jour se souvenir du filleul et lui léguer une partie de sa fortune, s'il devenait nabab dans l'Inde. J'ai envoyé un de mes clercs à Doctors'-Commons [1], de sorte que je saurai bientôt à quoi m'en tenir sur la réalisation de ce pressentiment. — Il ne serait pas impossible que M. Salacete fût mort récemment, et eût légué toute une fortune au jeune Conyers. Une supposition hardie, n'est-ce pas? Mais, admettons un instant que ce soit la vérité, en quoi cela touche-t-il M. Lumsden? — En quoi? mon Dieu! Que nous sommes bêtes et bouchés aujourd'hui! ajouta M. Ferret, s'adressant à lui-même, n'est-il pas possible que Joshua Lumsden, l'ancien ami intime d'Ernest Vavasseur Salacete, ait été nommé dans le testament exécuteur testamentaire? Oh! vous pouvez hausser les épaules, si vous voulez. Je rêve, sans doute, mais n'importe; si je rêve, dis-je, ce qui est possible après tout, mes rêves, en aucun cas, ne nous porteront préjudice, légalement parlant. Et remarquez, continua vivement M. Ferret..... Oh! je sais que vous n'êtes pas à cela près d'une demi-heure, et mon clerc sera bientôt de retour de Doctors'-Commons. — A propos, vous ai-je dit que mistress Thornley, la belle-fille du vieux sir Jasper, avait mis au monde un superbe enfant? Il y a, par suite, grande fête à Compton-Castle. Non, je ne crois pas vous en avoir parlé. Je dois aller par là aussitôt que j'en aurai fini avec cette affaire. Je reviens donc à Martin Salacete Conyers. Remarquez, disais-je, quelle superbe intrigue de roman contient l'affaire en question : Ernest Vavasseur Salacete, jeune homme de grand mérite, mais de mince fortune, tombe éperdûment amoureux de l'aimable, belle *et cætera* Charlotte Marchmont. Le vieux ladre de père, dont le cœur était aussi dur qu'un rocher, — et il est convenu que tous les pères sont tels, — le vieux ladre de père, dis-je, sépare sans pitié deux cœurs si bien faits pour s'entendre. Salacete, dans son désespoir, s'arrache les cheveux, s'enfonce assez profondément les ongles dans la poitrine, puis part pour l'Inde. La jeune demoiselle, aussi désespérée que son amant, réfléchit toutefois que le vaste océan mugit entre eux, et consent à se faire martyre de l'obéissance paternelle, en épousant, après bien des difficultés, Martin Conyers, esquire, gentleman, possesseur de beaux revenus, d'une assez bonne mine, et de beaucoup d'autres qualités, si nous devons nous en rapporter à ce que dit son fils. Au bout de vingt ans environ, Conyers meurt, et, circonstance aggravante, avec lui meurent ses beaux

[1] Bâtiment composé de plusieurs bureaux, près de la cathédrale de Saint-Paul ; on y enregistre les testaments.

Digitized by Google

revenus! Ernest Vavasseur Salacete est encore quelque part dans l'océan Pacifique; peut-être il est marié et père de famille, car les hommes sont des vauriens d'une inconstance proverbiale; mais Joshua Lumsden, un autre esquire à la parole mielleuse, que Charlotte Marchmont a autrefois refusé par un caprice de jeune fille, avec un dédain qu'il n'a ni oublié ni pardonné, et qu'il vengerait au prix d'un demi-million de livres sterling, s'il en possédait un million; le doux et beau Joshua Lumsden est là tout prêt sous la main, et, après le délai exigé par les convenances, il se risque à déclarer sa flamme, son ancienne flamme, réduite à couver dans son cœur pendant la vie de Conyers, mais qui vient de se ranimer, plus brûlante que jamais depuis que son rival est en terre. De plus, lui, Joshua Lumsden est très riche; il possède ceci, il possède cela. En fin de compte, l'intéressante veuve épouse Joshua Lumsden, et elle est bien surprise lorsqu'elle vient à découvrir, ce qui ne demande pas grand temps, l'espèce de gentleman à qui elle a lié son sort. A bientôt la conclusion de l'histoire; et voici, je crois, le titre d'un nouveau chapitre qui nous arrive, » ajouta Ferret, en arrachant un billet des mains de son clerc.

Le billet venait du clerc dépêché à Doctors' Commons, pour compulser le registre des testaments. Je pus facilement suivre le désappointement de Ferret à mesure que son œil en dévorait le contenu.

« Pas de testament là, à ce qu'il paraît, grommela-t-il en froissant le papier et le fourrant dans sa poche. Allons, il faut que je sois le jouet de mon imagination. Mais pourquoi Lumsden a-t-il changé plus de vingt fois de visage ce matin lorsque je parlais de parrains et de Salacete, de mort civile et de legs? Je persévérerai. Charlotte Marchmont, maintenant pour ses péchés mistress Lumsden, peut, si elle le veut — (et elle le voudra, puisque le sort de son fils y est intéressé) — m'en dire davantage concernant ledit Salacete; le tout est que je lui parle en tête-à-tête; et je lui parlerai en tête-à-tête, ajouta-t-il avec force. Bonjour, monsieur! »

Et M. Ferret partit avec fracas.

Il parvint, en effet, après bien des manœuvres habiles, à voir mistress Lumsden seule. Il sut d'elle qu'Ernest Vavasseur Salacete, dont son fils avait pris le nom, était encore vivant peu de temps auparavant, bien que sa santé déclinât chaque jour. Elle avait reçu de lui, six mois environ après son mariage avec M. Lumsden, une lettre datée de Madras, et « écrite, dit la malheureuse femme avec une légère rougeur et un sourire que ne purent vaincre ses larmes, dans la croyance que j'étais toujours veuve. » Salacete lui apprenait qu'il avait réalisé une fortune considérable (sans doute dans un emploi civil), et qu'il avait l'intention de revenir en Angleterre aussitôt

Digitized by Google

qu'il aurait pu liquider ses affaires nombreuses et compliquées. Depuis, elle n'avait plus rien reçu ni rien appris de lui, quoiqu'elle fût moralement sûre, pour bien des raisons, que M. Lumsden avait été en relations suivies avec Salacete. Mistress Lumsden ne se rappelait pas avoir entendu dire que Salacete eût des parents, sauf l'oncle célibataire qui l'avait élevé et qui était décédé depuis longtemps; mais M. Ferret pourrait en savoir davantage sur son compte à East-India House, car Salacete, ainsi que son mari le lui avait dit, possédait des valeurs très importantes en actions dans la Compagnie des Indes. Mistress Lumsdem promit de garder le silence sur la visite de M. Ferret, et l'attorney se transporta immédiatement dans Leadenhall-street, où il fut informé qu'Ernest Vavasseur Salacete était mort à Madras au moment de s'embarquer pour l'Angleterre, et que, selon toute probabilité, toute sa fortune, réalisée et placée en actions dans la Compagnie des Indes, avait été léguée à Joshua Lumsden, esquire de Portland-Place, par un testament expédié en Angleterre à ce gentleman par le testateur lui-même. Sans doute, M. Lumsden, à cause de quelque formalité d'attestation qui ne pouvait être remplie qu'à Madras, avait ajourné, en attendant, la demande en vérification.

L'agitation de l'attorney, en me racontant cette découverte, était extrême. Je me laissai entraîner sans résistance par une logique si concluante. Pourquoi ce silence, ce mystère à l'endroit du testament de M. Salacete? Pourquoi surtout les subterfuges de Lumsden, lorsque Ferret lui demandait si Conyers avait un parrain ou un parent du nom de Salacete? Ne se pouvait-il pas — et cela commençait maintenant à devenir assez clair — que l'agioteur, se trouvant embarrassé dans ses affaires, eût comploté avec le juif Marks la perte, la mort civile de son beau-fils, afin de détourner la ruine complète qui le menaçait? Cette hypothèse était on ne peut plus vraisemblable, et les commentaires de M. Ferret, joints à des rapprochements qui maintenant nous sautaient aux yeux, commencèrent à mettre la vérité dans son jour. Il s'ensuivit une consultation assez longue, dans laquelle nous discutâmes notre plan d'attaque, c'est-à-dire les moyens de convertir nos soupçons en preuves légales. C'était tout un nœud gordien à dénouer. Mon plan n'était pas praticable; celui de M. Ferret l'était davantage, sans être irréprochable. Enfin, un clignement d'yeux de l'attorney, qui lui était particulier, me signala un nouveau stratagème.

« Maintenant, dit M. Ferret avec un air et un accent qui semblaient prévenir mon approbation, le pauvre Conyers est sans aucun doute mon client. C'est donc lui que, par devoir, je dois protéger contre tout ennemi loyal ou fourbe, brave ou artificieux. On ne peut nier non plus que Lumsden ne nous ait fourni les fonds pour défendre son

Digitized by Google

beau-fils contre ses propres machinations diaboliques. Cela donne naissance à une question délicate. Suis-je autorisé à garder l'argent de cet homme, lorsque je vais réunir tous mes efforts pour le convaincre de subornation et de parjure ? ou dois-je.....

— Ou dois-je le lui rendre ? voulez-vous dire. Oui, je crois que vous devez le faire.

— Bien..... Mais cette somme est importante, et mon client Conyers peut, après tout, ne pas hériter par le testament de Salacete..... Une somme considérable ! ajouta M. Ferret, avec un long regard jeté sur le dos du *brief*.

— Je rendrai volontiers mes honoraires.

— Vraiment ! Alors ceci simplifie la question, et ce renvoi de l'argent rend le procès beaucoup plus piquant. Cela aura donc lieu, mais pas tout de suite, pas avant que nous ayons éclairci sans bruit certains faits, et que nous puissions, sans danger, donner l'éveil au vieux renard..... Mais je perds à bavarder des moments précieux, lorsque mon idée doit être exécutée immédiatement, et réclame toute mon énergie. Grand Dieu ! il est déjà plus de midi, et Lumsden revient de la Cité à trois heures et demie ! Seulement trois heures devant nous ! Et demain, l'acte d'accusation sera rédigé ! N'importe, *nil desperandum*. Trois heures bien employées peuvent changer radicalement la face des choses. Bonjour ; je vous reverrai, j'espère, avant de me coucher, et vous apprendrai peut-être du nouveau. »

Avant trois heures, M. Ferret reparut; il m'annonça simplement que l'affaire était en bon chemin, et qu'il ne désespérait pas de châtier les coupables. En me quittant, il s'était sans délai rendu à Portland-place pour demander M. Lumsden ; ayant reçu la réponse qu'il n'y était pas, ce qu'il savait parfaitement, il dit qu'en son absence il parlerait tout aussi bien à mistress Lumsden, si toutefois elle était à la maison. Il vit cette pauvre mère, et avec les précautions oratoires auxquelles son tempérament impétueux lui permit d'avoir recours, l'instruisit de ses propres impressions et des raisons qui lui faisaient croire à un infernal complot.

Mistress Lumsden demeura si atterrée, qu'une heure, une heure précieuse se passa, avant qu'elle pût revenir de son trouble, comprendre l'état des choses, et se pénétrer de l'importante nécessité d'agir pour le salut de son fils.

« Et en agissant, ajoutait M. Ferret, vous sauvez également votre mari du juste châtiment qui le menace ; car soyez sûre, madame, que si vous manquez à votre devoir envers votre fils, je ne manquerai pas au mien, et que tôt ou tard je réussirai à faire tomber la lourde main de la justice sur les scélérats qui ont conspiré d'une façon si

Digitized by Google

abominable contre mon client et l'ont attiré dans l'abîme où il se trouve.

— Mais que puis-je faire? dit en sanglotant cette malheureuse femme, que puis-je faire pour empêcher cela? Les papiers de M. Lumsden sont enfermés dans son secrétaire, dont il porte toujours la clef sur lui. Hélas! hélas! mon fils! mon cher fils! ajouta-t-elle en marchant dans la chambre, et en se tordant les mains, ta mère ne peut t'aider que de ses prières!

— Agir, madame, c'est prier, répliqua Ferret, surtout lorsque l'action est une œuvre de pitié, de justice! Agissez comme Dieu, votre conscience et votre cœur de mère vous commandent d'agir, et votre fils, j'en ai l'espoir, échappera au péril.

— Que puis-je faire? dit-elle encore.

— Ecoutez-moi bien, mistress Lumsden, et vous saurez alors ce qu'il faut faire. Ce pupitre est à vous, continua M. Ferret avec une audace pleine d'un calme dont il fut lui-même étonné; il n'est pas en ce moment fermé à clef, il est ouvert, et.....

— Oui! oui! dit la dame en l'interrompant; mais ne n'est pas là que M. Lumsden place ses papiers; c'est.....

— Ayez l'obligeance, ma chère dame, de m'écouter jusqu'au bout. Ce pupitre, je le répète, est ouvert maintenant; mais, regardez, je le ferme à clef, et je jette, je suppose, la clef par la fenêtre. A présent, pour le rouvrir, la clef étant perdue, vous devrez envoyer chercher le serrurier, et ceci peut se faire aussitôt après ma sortie de chez vous, car je dois m'absenter pour dix minutes ou un quart d'heure, pas davantage. Lorsque le serrurier est arrivé et a ouvert votre pupitre, vous vous rappelez en même temps qu'il y a un autre meuble qui a besoin aussi d'être ouvert, un secrétaire par exemple, et.....

— Le secrétaire de M. Lumsden! fit brusquement la dame tout effrayée. Grand Dieu! je n'oserai jamais! Ce serait..... ce serait.....

— Ce serait ne rien faire d'illégal pour vous, madame. Les paroles qui accompagnent la cérémonie du mariage sont formelles; l'homme qui prend femme dit : « Je te dote de tous mes biens terrestres; » elles ont un grand sens; elles comprennent non-seulement les clefs et secrétaires, mais les actes, tels que testaments, donations, etc., si toutefois cette femme veut bien se permettre ou permettre à un autre de prendre copie desdits. C'est tout ce qui, dans ce cas, serait nécessaire : vous comprenez, mistress Lumsden? »

Ayant fini son speech, M. Ferret se refusa à parlementer davantage; il partit et eut bientôt la satisfaction de voir un domestique sortir de la maison, et revenir au bout de quelques minutes suivi de quelque chose comme un serrurier. L'ouvrier acheva prompte-

Digitized by Google

ment sa besogne, et il avait à peine mis le pied hors de la maison que M. Ferret s'y présenta de nouveau pour demander à voir mistress Lumsden.

Ses instructions avaient été ponctuellement suivies, et mistress Lumsden tenait déjà dans ses mains tremblantes le testament de Salacete. A l'entrée de l'attorney, elle le jeta sur la table en poussant un cri de douleur et de honte, et en se couvrant le visage de ses deux mains comme si elle craignait de regarder la preuve palpable du crime de son mari. Le testateur avait légué la totalité de ses biens à Martin Salacete Conyers, sous le fidéi-commis de sa mère, Charlotte, fille de feu Jonathan Marchmont, esquire, de Langham-place, Oxford-street, London, pendant la vie de cette dernière ; à la mort de ladite Charlotte, la moitié devait appartenir au fils, et l'autre moitié à la personne à qui il aurait plu à Charlotte Marchmont de la léguer. En cas de mort de Martin Salacete Conyers, Joshua Lumsden, second époux de ladite Charlotte, devait être le seul exécuteur testamentaire ; les propriétés devaient, dans ce cas, revenir en totalité à mistress Lumsden, pour elle en disposer suivant son bon plaisir.

Tel était le résumé de l'important document que M. Ferret parcourut, et qu'il rendit aussitôt à mistress Lumsden. Celle-ci le replaça immédiatement dans le secrétaire de son mari, qu'elle referma avec une clef que le serrurier, en quelques coups de lime, avait ajustée à la serrure. M. Lumsden devait, par conséquent, ignorer ce qui s'était passé jusqu'au moment où un signal de Ferret et de moi déchaînerait la foudre sur sa tête.

Mais comment convaincre les deux coupables ? C'était une question que le coup d'audace de M. Ferret n'avait pas résolue. Il était maintenant évident que Lumsden voulait échapper à une faillite par la peine capitale, ou plutôt par la mort civile de son beau-fils. L'importance que lui donnait le titre d'exécuteur testamentaire, non-seulement l'arracherait ensuite à une ruine imminente, mais encore le rendrait maître de toute la fortune de Salacete par l'influence qu'il exercerait sur un esprit aussi docile et aussi timide que celui de sa femme. Et cependant, tous ces faits positifs ou probables ne pouvaient être mentionnés dans une affaire criminelle où il s'agissait du vol d'une bague en diamant commis au préjudice d'un juif nommé Benjamin Marks ; et d'autant moins que Joshua Lumsden était complétement étranger à l'affaire, ou n'y paraissait que comme un généreux beau-père, fournissant avec prodigalité aux frais de la défense.

Il restait donc encore beaucoup à faire pour arracher Martin Conyers aux mains aveugles et impitoyables de la justice. Avant minuit, on avait déjà fait beaucoup. La scène qui eut lieu le lende-

Digitized by Google

main matin à mon bureau montrera suffisamment tout le mouvement que se donna l'infatigable attorney pendant les huit ou neuf heures qui s'écoulèrent après notre séparation.

Un billet avait été envoyé à M. Lumsden, où on le priait de passer par le Temple[1] en se rendant à la Cité. A onze heures précises, il se présenta, bien composé de visage et de toilette, avec l'air d'un homme profondément affligé : c'était son rôle; mais bientôt le rideau allait tomber sur la catastrophe.

L'agioteur de profession me salua avec une politesse exquise; mais sa révérence fut froide et raide pour M. Ferret. Ce dernier était très pâle, son œil lançait des regards menaçants, et ses lèvres restaient si inflexiblement closes et immobiles, qu'on eût dit qu'elles étaient cousues.

A mon invitation, M. Lumsden s'assit, et il attendit en silence que la langue de M. Ferret voulût bien lui expliquer l'étrangeté de ses regards. Il jouait l'homme indifférent; mais il tremblait assez fort; M. Ferret ne le fit pas longtemps attendre.

« Mon client Martin Salacete Conyers, dit Samuel Ferret, me prie de rendre à M. Lumsden l'argent que ce gentleman m'avait remis pour défendre ledit Conyers contre une accusation odieusement machinée contre lui à l'aide de Benjamin Marks, un coquin infâme, mais heureusement repentant à cette heure. Voici la somme exacte en billets et en or. »

Ces paroles firent sur Lumsden un effet terrible. Une pâleur mortelle se répandit sur son visage avec la rapidité de l'éclair, et ses yeux hagards, dilatés, se fixèrent sur ceux de Ferret, comme si l'attorney l'eût fasciné.

« Que signifie cela? demanda-t-il à la fin. Un homme de loi qui rend l'argent, et à la requête de Martin Conyers, qui.....

— Martin Salacete Conyers! fit Ferret.

— Bien, oui, je sais..... Martin Salacete Conyers. Et après? Je n'ai pas regardé à l'argent, je n'y regarde pas encore.

— N'importe, monsieur Lumsden, dis-je à mon tour, nous devons le rendre, car il est bon que vous sachiez que M. Ferret et moi procédons maintenant contre vous.

— Contre moi!..... contre moi, gentlemen! s'écria le coupable, en se levant et se rasseyant tour à tour, sans pouvoir dominer son trouble; ceci est sans doute une plaisanterie.

[1] Vaste enceinte de bâtiments, sur le bord de la Tamise, disposés pour des bureaux d'avocats et d'attorneys. Le nom vient des Templiers, qui y avaient leur couvent. Il n'en reste que l'église.

Digitized by Google

— Pas le moins du monde, monsieur Lumsden. Votre beau-fils, aux termes du testament de Salacete, est.....

— Malédiction! cria Lumsden en s'affaissant sur sa chaise, et prenant sa tête à deux mains comme s'il voulait l'écraser.

— Martin Salacete Conyers, repris-je, lorsque je jugeai qu'il était un peu remis du coup étourdissant qu'il venait de recevoir, Martin Salacete Conyers a, par ce testament, amplement les moyens de fournir les fonds nécessaires à sa défense, s'il avait besoin de se défendre; mais c'est maintenant inutile, depuis que le juif Marks a abandonné l'accusation qu'il avait portée au prix d'une forte récompense, et.....

— Il ment! le coquin ment! cria Lumsden en se levant tout d'une pièce, et nous regardant avec des yeux terribles, injectés de sang.

— Vous me prévenez, M. Lumsden : je n'avais pas encore dit que c'était *vous* qui l'aviez suborné!

— Sonnerai-je? demanda M. Ferret. » Je fis un signe d'assentiment, et, comme la chose avait été préalablement arrangée, Benjamin Marks entra dans la chambre accompagné de deux clercs de l'attorney.

« Regardez, M. Lumsden, dit Ferret; voici un gentleman de votre connaissance. »

Il leva les yeux et se trouva en face de Marks. Un cri de malédiction se fit jour entre ses lèvres convulsivement serrées.

« Oh! c'est sans doute me montrer très ingrat envers vous, je le sais, dit le juif, car vous m'avez donné cent livres sterling pour vous aider à en gagner cent mille et même davantage. J'obtiendrai peut-être trois fois votre somme pour dire la vérité, ce que je préfère, quand un profit convenable y est attaché. »

A l'invitation de Ferret, Marks répéta les aveux qu'on lui avait arrachés la veille au soir, en procédant et par l'intimidation, et par les promesses. Il reconnut avoir été payé par M. Lumsden, qu'il connaissait depuis longtemps, pour faire tomber le jeune M. Conyers dans le piége où il se trouvait pris actuellement.

Lumsden, dont les yeux, pendant que le juif parlait, s'étaient constamment tenus baissés vers le plancher, leva enfin la tête lorsqu'il eut fini, et lança à son traître complice un regard plein de rage, de haine et de mépris. Celui-ci ne resta pas en arrière de politesse, et lui rendit dédain pour dédain. Lorsque Marks fut sorti accompagné, ou plutôt gardé comme à son entrée, par les deux clercs, l'agioteur puisant quelque calme et quelque résolution dans son désespoir, s'écria : « Ma tête est dans la gueule du loup; il serait donc inutile de mentir ou de s'emporter. Que voulez-vous faire de

Digitized by Google

moi? J'ai peine à croire que vous songiez à faire transporter le mari de mistress Lumsden.

— Je l'ignore, objecta Samuel Ferret; mais je suis sûr que c'est le plus grand service qu'on pût rendre à cette dame.

— Oui, pour la récompenser d'avoir trahi son mari, répliqua Lumsden. Je suis sûr qu'elle l'a fait, bien que je ne puisse deviner par quels moyens. Elle me le dira peut-être, lorsque je serai de retour, ajouta-t-il en grinçant des dents de fureur, et alors je..... je..... Mais faites votre devoir, gentlemen, je vous appartiens.

— Si vous voulez parler de la maison de Portland-place, dis-je, mistress Lumsden l'a quittée maintenant pour toujours!

— Non, non, cela n'est pas vrai; elle n'oserait pas..... elle n'oserait pas.....

— Vraiment! s'écria Ferret. Mistress Lumsden n'a plus rien à craindre du suborneur et du complice de Benjamin Marks. Rappelez-vous votre position, monsieur, c'est celle d'un homme qui côtoie Newgate. N'ayons donc plus de ces airs de fureur. Mistress Lumsden est hors de vos atteintes, et elle a, de plus, emporté avec elle le testament de Salacete. Vous voudriez peut-être qu'elle vécût pour l'homme qui a tenté d'assassiner son fils! Maintenant, faites du bruit, rugissez, et que cela vous soulage, si c'est possible.

— Je suis désarmé. Que proposez-vous? que voulez-vous faire de moi?

— Il faut signer immédiatement cet acte de séparation entre vous et votre femme.

— Signer et sceller cela? Bien, ainsi soit-il. Donnez-moi une plume. Maintenant, qu'exigez-vous encore? continua Lumsden.

— Rien; seulement nous vous rappelons qu'à la moindre incartade, nous vous faisons arrêter et traduire devant une cour d'assises, pour le fait de subornation, crime qui vous fera transporter infailliblement. C'est pourquoi il sera sage à vous de vous tenir à distance de M. Conyers et de sa mère.

— Quoi encore?

— Rien de plus, quant à présent. »

Dans la soirée du même jour, Joshua Lumsden périt d'un accès de folie, causé, d'après l'enquête du coroner, par des pertes considérables au Stock-Exchange, pertes qui, s'il avait vécu, l'auraient fait comparaître, pour faillite, devant un tribunal. C'était la vérité, mais non toute la vérité.

Une requête de moi, accompagnée d'un *affidavit* où M. Ferret avait relaté les aveux de Marks, empêcha de donner suite à l'affaire. Le juge, en la parcourant, exprima tout haut l'espérance qu'on

Digitized by Google

poursuivrait immédiatement le suborneur et le suborné. Mais je n'ai pas besoin de dire qu'on n'en avait pas là moindre intention.

II. — LA MÈRE ET LE FILS

Un dimanche je venais de dîner (le dimanche est, depuis nombre d'années, le seul jour de la semaine où je puisse dîner à mon ise), et j'étais en train de savourer un verre de vin, lorsqu'une voiture arriva, brûlant le pavé, jusqu'à ma porte, où elle s'arrêta. Le marteau retentit, et, à ma grande surprise, on m'annonça mon ami, le docteur Curteis.

« Je viens vous prier, dit-il en me serrant la main, de m'accompagner à Mount-Place. Je reçois de miss Armitage une lettre très pressante, où elle me mande que sa mère est en danger de mort, et que ma présence est absolument nécessaire, ainsi que celle d'un homme de loi.

— Mme Armitage? fis-je tout étonné; mais il n'y a pas quinze jours que je l'ai vue chez les Rochford, pleine de santé et de gaieté.....

— C'est possible; mais le temps presse, venez-vous avec moi? — Aussi bien, vous me rendrez service, car je ne vois que vous, pour le moment, à qui je puisse m'adresser.

— Croyez-vous? L'avoué me semble, en pareil cas, plus nécessaire que l'avocat; mais il y a urgence, et d'ailleurs je connais la personne; docteur, je vous suis. »

Nous roulâmes bientôt rapidement, et, environ une heure après notre départ, nous étions à la maison de Mme Armitage, sur la lisière du comté d'Essex, à dix milles de Londres. Nous entrâmes ensemble, et le docteur, me laissant dans la bibliothèque, se rendit d'abord seul dans la chambre de la malade. Dix minutes après, la femme de charge, personne encore assez belle, et qui paraissait étrangère, vint me prévenir que le docteur me demandait. Elle tremblait comme une feuille, et était d'une pâleur mortelle. Je l'invitai à marcher devant moi, ce qu'elle fit d'un pas mal assuré. Son agitation était telle que deux fois, en montant l'escalier, elle fut obligée de se retenir à la rampe pour ne pas tomber. Les soupçons que fit naître en mon esprit une semblable émotion chez une personne que je savais être depuis longtemps au service et dans la confidence de Mme Armitage, furent bientôt confirmés par le docteur Curteis, que nous trouvâmes sortant de la chambre de la malade.

« Venez par ici, dit-il, en s'adressant à moi; et, me conduisant dans une pièce voisine : — Votre présence est inutile, Mme Bourdon,

Digitized by Google

dit-il à la femme de charge, qui nous avait suivis en toute hâte, et semblait consulter avec anxiété le visage du docteur, comme si la vie ou la mort de la malade était suspendue à ses lèvres : — Ayez l'obligeance de nous laisser seuls, » reprit-il séchement, en voyant qu'elle ne bougeait pas, et qu'au contraire son regard scrutateur était toujours fixé sur lui. Elle tressaillit à cette seconde injonction, devint rouge subitement, puis pâle comme un linceul, et enfin se décida, en murmurant, à se retirer.

« Le danger de sa maîtresse l'a égarée, remarquai-je.

— Peut-être, répondit le docteur. Quoi qu'il en soit, Mme Armitage n'a plus besoin de mon assistance, car, dans une heure, elle aura cessé de vivre.

— J'en avais peur. Quelle est la nature de la maladie ?

— Une rapide consomption, d'après les renseignements qu'on me donne. Les symptômes sont ceux de la mort par atrophie ; le plus remarquable est une émaciation extrême.

— Vraiment ! si vite ?

— Oui, je suis heureux que vous soyez venu, bien que vos services paraissent être devenus inutiles, attendu qu'un avoué du voisinage a rempli les formalités nécessaires auprès de la mourante, c'est-à-dire, si je ne m'abuse, rédigé son testament. Nous reparlerons bientôt plus longuement de la chose. En attendant, continua le docteur avec un léger tremblement dans la voix, nous pourrons, sans inconvénient, assister aux derniers moments de Mary Rawdon, que, vous et moi, nous adorions il y a vingt ans comme une des plus aimables et des plus parfaites créatures de Dieu. Ce sera une paisible fin. Venez. »

Comme nous entrions doucement dans la chambre, les derniers rayons du soleil tombaient sur la figure d'Ellen Armitage, qui était agenouillée, muette de douleur, à côté du lit de sa mère, et éclairaient faiblement les traits pâles, amaigris, étiolés de la moribonde, naguère si belle et entourée de tant d'hommages ! Sans ses beaux yeux bleus, j'aurais eu peine à la reconnaître. Cachés par l'ombre épaisse des rideaux, nous regardions et nous écoutions en silence.

« Ellen, murmura la mourante, approche-toi. Le jour baisse, et je ne puis te voir distinctement. Maintenant, reprends le verset que tu finissais lorsque le bon docteur Curteis est entré. Ah ! continua-t-elle d'un ton plus bas, c'est ainsi Ellen, ta main dans la mienne, et les paroles du saint livre résonnant à mon oreille, que je voudrais mourir ! »

Ellen obéit, mais d'abondantes larmes, voilant ses yeux, l'obligèrent souvent à s'interrompre. Le crépuscule insensiblement projeta ses ombres sur cette scène de tristesse et en augmenta la solennité.

Digitized by Google

La nuit succéda, et la lumière pâle d'un flambeau éclairà l'angélique visage de la jeune fille, qui, toujours sanglotant, essayait, à travers ses larmes, de déchiffrer les versets de la Bible. Nous retenions tous nos mouvements pour ne pas troubler le calme qui entourait ce lit de mort, au chevet duquel la foi et l'espérance avaient pris place, comme deux anges consolateurs. A la fin, le docteur Curteis s'avança doucement vers le lit, et, prenant la main de la jeune fille, lui dit à voix basse : « Ne feriez-vous pas bien, ma chère enfant, de vous retirer pour quelques instants ? » Elle comprit, et, se levant, elle se précipita, suffoquée de douleur, sur le corps de sa mère, dont l'âme venait de s'envoler vers le ciel. On s'empressa autour d'elle, et on l'entraîna hors de la chambre.

Pénétré d'une vive émotion, je descendis dans la bibliothèque, où le docteur Curteis m'avait promis de me rejoindre bientôt. J'entrai sans bruit, et j'aperçus la femme de charge, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, à côté d'un jeune homme de haute taille, avec qui elle causait. L'un et l'autre me tournaient le dos, et l'épaisseur des rideaux me les cachait en partie. Leur conversation était évidemment très grave ; quelques mots auxquels j'attribuai alors peu de portée, parvinrent à mon oreille avant qu'ils se fussent aperçus de mon approche. Dès qu'ils m'entendirent, ils se retournèrent vivement, et me regardèrent d'un air si alarmé, que je ne pus m'empêcher d'en être fort surpris.

« Tout est fini, madame Bourdon, lui dis-je, voyant qu'elle s'obstinait à garder le silence. Je crois que l'état de miss Armitage réclame vos soins. »

Elle échangea avec le jeune homme un regard d'intelligence, mais si rapide, qu'il m'eût été difficile de dire s'il exprimait le chagrin ou la joie. Puis elle quitta la chambre, et, en passant près de moi, tint ses yeux fixés sur les miens, avec cette ténacité mêlée d'appréhension qui avait irrité auparavant le docteur Curteis. Le jeune homme la suivit, mais à quelques moments d'intervalle. Il pouvait avoir de vingt à vingt-deux ans, et sa figure était assez belle. Ses cheveux étaient noirs comme du jais ; ses yeux, également noirs, brillaient d'un éclat singulier ; mais ils exprimaient plus de passion que d'intelligence ; c'était le fils de Mme Bourdon, et il lui ressemblait d'une manière frappante. En passant près de moi, il s'inclina légèrement, mais poliment, comme devant un égal.

J'étais resté seul avec mes réflexions, c'est-à-dire en compagnie assez désagréable, et je rêvais à ce que je venais de voir, lorsque le docteur Curteis entra et m'annonça que la voiture était prête pour nous ramener à la ville.

Nous avions déjà franchi plusieurs milles et n'avions pas échangé

Digitized by Google

une seule parole. Mon compagnon paraissait encore plus péniblement préoccupé que moi. Il fut cependant le premier à rompre le silence.

« Le corps amaigri que nous venons d'abandonner ressemble bien peu à la jeune fille si gaie et si belle dont les sourires, autrefois, nous tournaient la tête. »

La voix du docteur tremblait d'émotion, et son visage était pâle comme le marbre.

« Mary Rawdon, remarquai-je, revit dans sa fille.

— Oui, sa véritable image. Savez-vous, continua-t-il, que je soupçonne Mary Rawdon, je veux dire Mme Armitage, d'avoir été la victime de quelque scélératesse infernale? »

Je tressaillis, car cette déclaration inattendue s'accordait avec mes propres indices, avec mes soupçons personnels.

« Juste ciel! Comment? par qui?

— Ou je me trompe fort, ou elle a été empoisonnée par un chimiste habitué à manipuler les substances vénéneuses.

— Mme Bourdon?

— Non, son fils. Du moins, c'est sur lui que mes soupçons planent. La mère n'est probablement pas étrangère au crime; mais, pour que vous puissiez mieux saisir les motifs sur lesquels je fonde mes conjectures, je dois vous révéler certains faits que vous ignorez peut-être. Mme Bourdon, qui est d'origine espagnole, et qui se trouvait autrefois dans une position bien plus élevée que celle qu'elle occupe aujourd'hui, a vécu près de Mme Armitage depuis la mort de M. Armitage, c'est-à-dire depuis environ seize ans. Mme Bourdon a un fils, un garçon grand et assez bien fait, que vous pouvez avoir vu.

— Il était avec sa mère dans la bibliothèque, lorsque j'y suis entré en vous quittant.

— Ah! très bien. Ce jeune homme fut dès l'enfance un petit prodige, du moins aux yeux de sa mère. Certains indices firent croire qu'il aurait du génie, et Mme Armitage, frappée d'abord de sa beauté, entretint la première cette illusion maternelle. Il eut donc, dès son plus bas âge, les priviléges attachés à une si heureuse nature, l'oisiveté, c'est-à-dire, et le manque d'éducation; les génies, comme vous savez, n'ayant pas besoin d'éducation pour grandir. Il devint naturellement plein de suffisance, et regarda comme trop au-dessous de lui les carrières simplement utiles et honorables. Incapable de tout, excepté de faire quelques mauvais vers, il vécut sur une seule idée, à savoir que lui, Alfred Bourdon, était l'être le plus heureusement doué et en même temps le plus maltraité par le sort. Il n'a aucune prétention au génie dans le sens rigoureux du mot; mais une sorte de faculté de réfléchir, que l'on peut prendre pour une puissance créatrice. Ces esprits-là s'emparent et se nourrissent des idées,

Digitized by Google

des chimères, des dédains mélancoliques d'un Byron, par exemple, les caressent, les réchauffent, les exagèrent et les défigurent dans leurs vers langoureux.

» Tout ceci, néanmoins, soit dit en passant, car la seule étude raisonnable à laquelle ce jeune homme se soit jamais livré, et encore sans persévérance (il en est incapable), est celle de la chimie. Il l'aura sans doute choisie pour justifier les prophéties merveilleuses qu'on avait faites sur lui. On lui monta un petit laboratoire dans le pavillon que vous pouvez avoir remarqué à l'extrémité de la pelouse. Sa chimie, si l'on peut donner ce nom à des caprices d'amateur, s'adressa surtout aux végétaux et dégénéra en botanique ; or, la botanique est une science pour laquelle Ellen Armitage est passionnée. On leur permit imprudemment de botaniser ensemble, ce qui eut pour résultat de faire aspirer Alfred Bourdon à la main d'Ellen, en vertu de ce principe que le génie réel ou imaginaire rapproche les distances et égalise les conditions.

» L'amour sincère ou simulé du jeune homme n'a jamais été partagé le moins du monde, j'ai des raisons de le croire, par la personne qui en était l'objet. Il y a six semaines, une explication eut lieu, et Bourdon fut singulièrement détrompé ; mais tel est l'aveuglement de la vanité, qu'au lieu d'attribuer le rejet d'une prétention indiscrète à sa véritable cause, il paraît que la mère et le fils crurent que Mme Armitage seule s'opposait au mariage ; je crains bien que cette dernière n'ait été la victime de cette sotte conviction. A en juger par la maigreur apparente du corps et par d'autres phénomènes que m'a communiqués son médecin ordinaire, une espèce d'ignorant qui aurait dû m'appeler il y a longtemps, elle aurait été empoisonnée avec de l'iode, car l'iode, administré à certaines doses, produit précisément ces symptômes. Heureusement, en matière d'assassinat, les poisons sont les agents les plus traîtres pour ceux qui les emploient, et l'examen *post mortem*, qui aura lieu demain matin, nous fournira, à moins que je ne me trompe grossièrement, une preuve de ce que je viens d'avancer. Nous aurons sans doute besoin de l'intervention de la justice ; et je suis sûr de ne pas me tromper en comptant sur vous pour m'aider à lui livrer l'assassin de Mary Rawdon. »

Un serrement de main fut ma seule réponse.

« Je vous prendrai à dix heures, » dit-il en descendant à ma porte.

Je saluai, et la voiture repartit.

Il me prit en effet le lendemain, et nous fîmes ensemble le même voyage. J'attendis, comme la veille, dans la bibliothèque le résultat de l'autopsie. Elle dura fort longtemps.

« Eh bien ! dis-je au docteur Curteis, quand il revint me trouver, accompagné de M. L....., l'éminent chirurgien.

Digitized by Google

— Eh bien ! ce que je présumais est vrai, répondit le docteur d'une voix altérée, elle a été empoisonnée. »

Je tressaillis des pieds à la tête.

« Et l'assassin ?

— Nos soupçons planent toujours sur le jeune Bourdon ; la mère, aussi bien que lui, a été mise en lieu sûr.

— Séparément ?

— Oui ; et j'ai dépêché un domestique au magistrat du voisinage pour requérir sa présence : je l'attends à l'instant. »

Après une courte consultation, nous nous rendîmes tous les trois au pavillon qui servait de laboratoire au jeune Bourdon ; dans la chambre elle-même, nous ne découvrîmes rien d'important ; mais dans une petite armoire que nous brisâmes, il y avait une bouteille en verre, de forme hétéroclite, à moitié pleine d'iode.

« C'est cela ! s'écria M. L., et, qui plus est, à l'état de poudre, tout prêt à être mêlangé avec de l'eau-de-vie ou quelque autre dissolvant convenable. »

Le contenu de la bouteille avait l'apparence de la mine de plomb réduite en poudre. Rien autre chose qui fût digne de notre attention n'ayant été découvert, nous retournâmes à la maison, où le magistrat nous attendait.

Alfred Bourdon fut d'abord amené ; après qu'il eût été dûment averti qu'il n'était obligé de répondre à aucune question, que ce qu'il dirait serait tenu pour nul et non avenu, ou tournerait, s'il y avait lieu, à sa charge, je lui fis les questions suivantes :

« Avez-vous la clef de votre laboratoire ?

— Non, la porte est toujours ouverte.

— Ou celle de quelque porte ou placard quelconque de ladite chambre ? »

A cette question, sa face devint pourpre : il bégaya ; « Il n'y a pas de..... ; puis il s'arrêta court.

— Ai-je compris que vous vouliez dire qu'il n'y avait pas de placard ou autre cachette dans la chambre ?

— Non ; voici la clef.

— N'y a-t-il que vous qui ayez accès au placard ou à la cachette dont voici la clef ? »

Le jeune homme trembla comme s'il avait la fièvre ; ses lèvres s'ouvrirent, mais n'articulèrent aucun son.

« Vous n'avez pas besoin de répondre à la question, lui dit le magistrat, à moins que vous ne le préfériez ! Je vous avertis de nouveau que tout ce que vous dites peut être à votre charge.

— Personne que moi, dit-il enfin, faisant un violent effort sur

Digitized by Google

lui-même pour maîtriser son trouble, personne que moi ne peut avoir accès à cet endroit. J'en garde toujours la clef. »

Mme Bourdon fut ensuite amenée. Après avoir échangé avec son fils un regard d'intelligence et d'affection, elle répondit avec calme aux questions qui lui furent adressées. Elles ne méritent pas d'être rapportées, sauf la dernière qui agit sur elle comme la pile galvanique. La voici :

« Ne vous êtes-vous jamais débattus, vous et votre fils, sur le palier de la chambre à coucher de la défunte, au sujet de la possession de cette bouteille ? » Et j'élevai celle que nous avions trouvée dans la cachette du laboratoire.

Un petit cri s'échappa de ses lèvres; puis elle demeura raide, immobile, regardant alternativement son interrogateur et la bouteille avec des yeux qui semblaient sortir de leurs orbites. Je regardai le fils; la question faite à sa mère avait aussi produit sur lui un effet terrible, ses genoux s'entrechoquaient, et une sueur froide vint perler sur son front pâle.

« Je vous avertis encore, réitéra le magistrat, que vous n'êtes obligée de répondre à aucune de ces questions. »

Les lèvres de la femme remuèrent. « Non..... jamais, » murmura-t-elle d'une manière presque inintelligible; puis elle tomba privée de sentiment sur le parquet.

Aussitôt qu'on l'eut éloignée, une certaine Jane Withers fut introduite. Elle déposa que trois jours auparavant, étant, juste à la brune, occupée à plier du linge dans une chambre voisine de la chambre à coucher de sa maîtresse, elle fut surprise d'entendre au dehors, devant la porte, un bruit étrange, comme si des gens luttaient et parlaient à voix basse. Elle écarta un coin du rideau de mousseline de la croisée qui donnait sur le corridor, et aperçut Mme Bourdon s'efforçant d'arracher quelque chose des mains de son fils. Elle entendit Mme Bourdon dire : « Tu ne le feras pas, » ou « tu ne l'auras pas; » elle n'était pas sûre de l'expression employée. Un certain bruit parut les alarmer : ils cessèrent de lutter, et écoutèrent attentivement pendant quelques secondes. Alors Alfred Bourdon s'échappa sur la pointe des pieds, abandonnant l'objet qu'ils se disputaient, et que le témoin ne put pas bien distinguer dans la main de la mère. Mme Bourdon continua d'écouter, et peu après miss Armitage, ouvrant la porte de la chambre à coucher de sa mère, l'appela par son nom. Elle plaça immédiatement ce qu'elle tenait dans la main sur le marbre d'une table placée dans le corridor et se rendit en toute hâte auprès de miss Armitage. Le témoin quitta la chambre quelques minutes après, curieuse de voir ce que Mme Bourdon et son fils se disputaient si fort, elle alla vers la table pour s'en assurer.

Digitized by Google

C'était une bouteille de verre d'une forme particulière, contenant une certaine quantité d'une matière d'un gris noirâtre qui, comme elle le remarqua en tournant la bouteille vers la lumière, était très semblable à de la mine de plomb.

« Pourriez-vous jurer de reconnaître la bouteille si vous la voyiez ?

— Certainement.

— A quelle marque ou signe ?

— Le nom de Valpy ou Vulpy était écrit en relief sur la bouteille, — je veux dire fondu, faisant corps avec elle.

— Est-ce celle-ci ?

— C'est elle : je le jure solennellement. »

Une lettre fut aussi lue : elle avait été trouvée dans la poche de Bourdon. Elle était toute chiffonnée ; l'écriture fut reconnue pour être de Mme Armitage. Elle contenait un reproche sévère fait au jeune homme pour son présomptueux amour, que Mme Armitage considérait comme une insolence et une ingratitude *qu'elle ne pourrait de sa vie oublier ni pardonner*. Cette dernière phrase était fortement soulignée avec une encre différente de celle employée dans tout le cours de la lettre.

Le chirurgien fit sa déposition sur la cause de la mort. Elle avait été déterminée par l'effet de l'iode, qui, administré en certaine quantité, produit des symptômes d'atrophie semblables à ceux qu'on avait remarqués chez la défunte. La bouteille de verre, enfermée dans la cachette, contenait de l'iode à l'état de poudre.

Je déposai à mon tour qu'en entrant dans la bibliothèque, la veille au soir, j'entendis le jeune Bourdon dire, s'adressant à sa mère :

« Maintenant que c'est une affaire faite, je ne reculerai pas devant les conséquences, quelles qu'elles puissent être. »

Voilà quelle fut la substance des témoignages obtenus. Le magistrat décida, sans hésiter, qu'Alfred Bourdon serait incarcéré dans la prison de Chelmsford, pour être jugé aux assises suivantes, sous la prévention du crime de meurtre volontaire et prémédité. L'enquête du coroner, qui eut lieu quelques jours après, eut le même résultat.

Le magistrat avait prononcé sa décision depuis une heure, et on attendait à chaque instant la voiture qui devait transporter Alfred Bourdon à la prison du comté, lorsqu'il sollicita une entrevue avec moi. Je n'y consentis qu'à grand'peine ; cependant, si indigné que je fusse contre lui, je ne pouvais m'empêcher de ressentir vivement le changement tragique que deux heures avaient apporté dans sa position. Lorsque je me présentai à lui, un sombre désespoir était peint sur tous ses traits.

« J'ai demandé à vous voir, dit le malheureux, vous plutôt que le

Digitized by Google

docteur Curteis, parce que je sais combien il est prévenu contre moi. Mais vous, qui ne l'êtes pas, qui du moins ne l'êtes pas autant que lui, je présume, vous ne refuserez pas de vous rendre à la prière solennelle d'un mourant, — car je me considère comme tel, quel que soit l'intervalle d'agonie qu'on me laisse entre l'instant où je vous parle et celui où je monterai sur l'échafaud. — Je n'ai pas le puéril espoir qu'en présence des témoignages rassemblés contre moi, aucune de mes allégations puisse m'innocenter aux yeux du tribunal ; ce n'est donc pas sous l'empire de cet espoir que je vous déclare, avec toute la solennité qui caractérise les paroles d'un homme dont les jours sont comptés, que je suis entièrement innocent du crime dont on m'accuse. Je vous demande seulement qu'en considération de ma jeunesse et de ma mort prématurée, vous vouliez bien dire, lorsque je ne serai plus, à celle que j'ai eu la folie d'adorer : — Alfred Bourdon fut fou, mais non coupable ; et il était aussi innocent du crime qui l'a conduit à l'échafaud, que l'enfant encore à naître.

— La pure et sainte passion dont vous prétendez être inspiré, jeune homme, lui dis-je quelque peu étonné de sa contenance, est tout à fait incompatible avec le crime lâche et cruel dont des preuves si accablantes ont été fournies il y a une heure contre.....

— Assez, monsieur, interrompit Bourdon, se laissant tomber sur sa chaise et se cachant le visage dans ses mains ; la commission serait inutile ; *elle* ne pourrait pas, en présence de ces témoignages, croire mon serment isolé. Peut-être vaut-il autant qu'elle ne le croie pas. Cependant, monsieur, il est dur de se voir mourir poursuivi des malédictions de ceux mêmes pour qui on eût sacrifié jusqu'à la dernière goutte de son sang ! Ah ! monsieur, continua-t-il, tandis que les larmes de l'agonie coulaient abondamment à travers ses doigts crispés, vous ne pouvez vous faire une idée de l'indicible amertume, des angoisses qui torturent le cœur d'un homme lorsqu'il se voit un objet de mépris, de dégoût, de haine et de malédiction pour celle que son âme idolâtre ! Mon amour n'était pas une passion puérile et passagère : il a grandi avec moi, s'est, pour ainsi dire, incarné en moi. Ma vie n'a été qu'un long rêve de la posséder un jour. Tout ce que mon âme avait pu concevoir de beauté dans le monde visible et dans le ciel..... la lumière des soleils de l'empyrée..... la splendeur des étoiles..... le parfum des fleurs..... tout cela, joint à ce que l'on peut s'imaginer de pureté céleste et de grâce divine, me paraissait réuni et comme combiné en elle. Et maintenant perdue !.... perdue pour toujours ! »

La violence de ses émotions l'étouffait. Je m'enfuis péniblement et profondément affecté de cette scène.

Digitized by Google

Le temps suivit son cours ordinaire et fatal. La justice, avec ses pieds de plomb et ses mains de fer, étreignait de plus en plus fortement sa proie. Alfred Bourdon comparut devant un jury choisi parmi ses concitoyens pour répondre du crime de meurtre volontaire et prémédité dont il était prévenu.

Les dépositions faites devant le magistrat, aussi bien que les faits recueillis par l'enquête du coroner, furent reproduits. On ne manqua pas de rapporter certaines expressions employées par l'accusé, et qui annonçaient le désir de se venger de la défunte. L'interrogatoire du défenseur fut habile, mais manqua son effet. Le propre aveu de l'accusé, que personne autre que lui-même n'avait accès au placard où le poison fut trouvé, le condamnait fatalement. Lorsqu'on l'invita à adresser la parole au jury, il fit un discours au lieu d'un plaidoyer, et fournit des phrases au lieu de preuves. En résumé, cette harangue, éloquente en quelques passages, invoquait surtout la faillibilité du jugement des hommes, dont elle citait de nombreux exemples. Je notai alors la péroraison que voici : « Il est donc assez manifeste, mylord et messieurs les jurés, non-seulement par ces exemples, mais encore par la notion du bien et du mal inhérente au cœur de tout homme, que Dieu n'a pu recommander à ses créatures d'accomplir un prétendu devoir, s'il ne leur en a en même temps accordé la puissance. Oh! soyez sûrs que s'il avait voulu vous commander de prononcer sur vos frères d'irrévocables sentences qui leur arrachent la vie, le bien le plus précieux qu'ils possèdent, il vous eût doués des qualités nécessaires pour accomplir équitablement ce devoir! L'a-t-il fait? Demandez-le non-seulement à ces pages teintes de sang innocent, que j'ai arrachées de nos annales, et que je viens de citer, mais à votre propre cœur! Etes-vous des dieux capables de distinguer le bien du mal, suivant la promesse du serpent tentateur? possédez-vous une omniscience tellement sûre que vous puissiez jeter, sans qu'elle s'y soit préparée, une âme devant le tribunal de son Créateur, pleinement convaincus que vous avez justement rompu le fil qui l'attachait à la terre? Oh! mylord, dit-il, les yeux étincelants, il est possible que la déclaration de mon innocence vienne du terrible tribunal de celui-là seul qui ne peut se tromper! Qu'arriverait-il si celui dont l'œil nous regarde en ce moment proclamait : « Moi, aussi, je m'assis à mon tribunal le jour où vous prétendiez » juger votre frère, et je vis que le meurtrier n'était pas sur la sel- » lette, mais au banc des juges! » Oh! mylord, songez bien à ce que vous allez faire; arrêtez-vous avant d'encourir une pareille responsabilité, car soyez sûr que Dieu, à son tour, vous traduira devant son saint tribunal. »

Il finit et se laissa tomber épuisé. Cette ardente déclamation pro-

Digitized by Google

duisit une impression profonde sur l'auditoire; mais cette impression fut bien vite effacée par la calme et impartiale allocution du juge, qui rassura les jurés alarmés, en leur rappelant que leur devoir était d'exécuter honnêtement la loi et non d'en commenter la justice. « Quant à lui, dit-il, fort de sa conscience, il était préparé à encourir la responsabilité dont l'accusé les avait menacés. » Après un soigneux et clair résumé du juge, le jury rendit, sans presque délibérer, un verdict de culpabilité.

A peine le président du jury avait-il fait sa déclaration, qu'un cri perçant retentit dans la salle. Il partait d'une femme de haute taille, vêtue de noir, couverte d'un voile épais, laquelle s'était tenue immobile, durant tout le procès, au-dessous de la loge de l'accusé. C'était sa mère! Alors, elle se leva, et, rejetant son voile en arrière, elle s'écria avec force :

« Il est innocent..... innocent; m'entendez-vous? moi seule.....

— Ma mère! ma mère! au nom du ciel taisez-vous! » cria l'accusé avec une véhémence qui tenait de la frénésie, et s'avançant presque en entier hors de la loge, comme pour la saisir et la retenir.

« Innocent! m'entendez-vous? continua la femme. Moi..... moi seule suis la coupable! C'est moi seule qui ai commis le crime! Il n'en eut aucune connaissance, ne le soupçonna même pas jusqu'au dernier moment, alors qu'il était trop tard. Voici ma confession, ajouta-t-elle en tirant une feuille de papier de son sein; toutes les circonstances du crime s'y trouvent relatées. »

Comme elle l'élevait au-dessus de sa tête, son fils, prompt comme l'éclair, la lui arracha et la mit en pièces.

« Elle est folle! ne l'écoutez pas!.... ne la croyez pas. »

Puis, de toute la force de sa puissante voix, il ajouta :

« Elle est complétement folle! Maintenant, mylord, prononcez votre sentence! J'attends. »

Il serait impossible de rendre le tumulte qui se fit dans la salle, à ces derniers mots du fils. Lorsque le silence fut un peu rétabli, Mme Bourdon fut saisie et conduite en prison. On emmena l'accusé, et la cour, nécessairement, s'ajourna sans prononcer la sentence.

La mère avait dit vrai! De nouvelles investigations, aidées des aveux de cette femme, prouvèrent, jusqu'à la dernière évidence, que ce crime horrible fut conçu et exécuté par elle seule, dans l'espoir d'assurer à son fils adoré la main et la fortune de miss Armitage. Elle avait souvent assisté aux travaux de son fils dans son laboratoire, et avait ainsi appris l'usage de certains agents chimiques. Elle avait dérobé la clef du placard; et, lorsque, par hasard, il s'était aperçu de la disparition du poison, il était malheureusement trop

Digitized by Google

tard pour empêcher la consommation du crime. Ses déclarations n'avaient eu pour but que de sauver la vie de sa mère par le sacrifice de la sienne !

Cette misérable femme ne devait pas tomber sous le coup de la justice. La main de Dieu la frappa avant que l'échafaud se dressât pour elle. Elle devint frénétique, et mourut, dans un délire affreux, à l'hospice des aliénés de Londres. Alfred Bourdon fut élargi après quelques mois d'emprisonnement. Il me demanda une dernière entrevue avant de quitter l'Angleterre ; et c'est alors que je lui remis une petite Bible qu'on m'avait donnée pour lui. Il l'ouvrit, et lut sur la première page un nom : Ellen. Il reconnut l'écriture, et son œil abattu s'éclaira. Il ferma le livre, le cacha dans sa poitrine, et, trop ému pour parler, sortit précipitamment en me faisant un signe d'adieu. Je ne l'ai jamais revu.

AD. WOLFF.

(Imité de l'anglais.

Digitized by Google

LA

CAMPAGNE DE 1859

EN ITALIE

La Campagne d'Italie de 1859, chroniques de la guerre, par M. le baron de BAZANCOURT. Paris, Amyot. 1859. — *Guerre de l'Indépendance italienne en* 1848 *et* 1849, par le général ULLOA. Paris, Hachette. 1859. — *Campagnes d'Italie de* 1848 *et* 1849, par le général SCHOENALZ. Paris, Poulet-Malassis et de Broise. 1859.

La campagne de 1859 est une des plus brillantes dont puisse s'enorgueillir notre armée. Elle n'est cependant ni suffisamment connue ni parfaitement appréciée. Elle fut si promptement menée, les événements s'y pressèrent tellement, qu'on n'eut pas le temps pour ainsi dire de la suivre. A peine commençait-on à étudier un combat qu'une bataille était annoncée, et l'on cherchait encore comment notre armée avait pu passer le Pô qu'elle était déjà de l'autre côté du Tessin. Depuis que la paix est faite, bien des questions ont surgi qui ont absorbé l'intérêt; la politique a fait tort à la guerre. M. de Bazancourt, en publiant aujourd'hui le premier volume de l'*Histoire de la Campagne d'Italie*, réveille des souvenirs trop rapides pour avoir marqué une profonde empreinte dans les esprits. Faisons taire un moment les préoccupations politiques et rappelons, s'il se peut, sur les événements militaires de l'été dernier, l'attention de nos lecteurs. Nous croyons que cet examen *à posteriori*, si rapide qu'il soit, peut jeter une lumière nouvelle et plus vive sur des faits qui sont restés généralement confus dans la mémoire de ceux qui les ont suivis avec le plus de soin.

Digitized by Google

Aucun ouvrage sérieux n'avait encore été écrit sur la campagne de 1859. Les correspondants que certains journaux envoyèrent en Italie ont, nous le savons, réuni leurs lettres en volumes. Mais est-ce là qu'il faut chercher l'histoire? Comment ces correspondances auraient-elles fourni d'exacts renseignements sur les mouvements des armées? de qui les auraient-elles reçus? Les chefs de corps eux-mêmes savaient à peine ce qu'ils faisaient. Le colonel à la tête de son régiment exécute des ordres, mais il ignore leur but et leur portée, comme l'employé du télégraphe transmet ses dépêches, sans en comprendre le sens. Un officier supérieur nous disait qu'étant le 5 juin à midi devant Ponte-Nuovo, c'est-à-dire à vingt minutes de Magenta, il ne savait pas encore que le village fût pris : il l'était depuis seize heures. D'autre part, les rapports officiels écrits à la hâte, sous le feu de l'action et avant que tous les incidents aient été recueillis et contrôlés, ne peuvent être guère considérés que comme une traduction technique des impressions du moment. Ils constatent les résultats plutôt qu'ils ne font connaître les moyens dont on s'est servi pour les obtenir. L'ouvrage de M. de Bazancourt, au contraire, est vrai comme un procès-verbal, et c'est là, à part d'autres qualités, son principal mérite. L'auteur a reçu ses renseignements de bonne source; il a pu consulter toutes les pièces officielles. Il les a analysées, commentées, plus désireux de tout dire, que de détacher les événements principaux. Il n'est pas historien, mais historiographe, il n'explique pas, ne critique pas, il relate; il n'écrit pas l'histoire, il la prépare. Nous profiterons de l'apparition de ce livre et du retour de faveur qu'il assure aux événements militaires pour essayer de porter un jugement réfléchi sur les opérations de la dernière campagne, et les comparer, lorsqu'il y aura lieu, à celles des guerres précédentes dont le Piémont et la Lombardie ont été le théâtre.

I

Quand Tommaseo fut envoyé à Paris par la République vénitienne, il en revint mécontent de tous, excepté du président. « Louis-Napoléon, disait-il alors, voudrait faire quelque chose pour nous, mais l'Assemblée lui lie les mains. » Le souverain qui nous gouverne avait déjà compris que les intérêts de la France, comme ses sympathies, la portaient à secourir l'Italie; déjà il méditait de prêter à ce malheureux pays la puissance de ses armes ou l'autorité de ses conseils. On ne l'ignorait pas de l'autre côté des Alpes, on voyait

Digitized by Google

venir le secours annoncé par Joseph de Maistre; les yeux se tournaient vers la France; la nouvelle de la visite du comte Cavour à Plombières excita en Italie beaucoup de joie, mais peu de surprise.

Le gouvernement de l'Empereur, par la bouche de M. le comte Walewski avait en 1856 attiré l'attention du Congrès de Paris sur la situation de la Péninsule, et l'Autriche avait répondu par des promesses que chaque année la France lui rappelait; loin de les tenir, elle redoublait de rigueurs, elle armait secrètement. Les espérances conçues lui en faisaient une nécessité. L'exemple d'un gouvernement libéral nuisait à son autorité dans la Haute-Italie; elle prétendait que le Piémont adoptât ses institutions et son esprit; le Piémont s'y refusait avec aigreur : elle voulait l'y contraindre. La guerre devenait chaque jour plus menaçante; des deux parts on la désirait, on faisait tout pour en provoquer l'explosion. L'Autriche était intéressée à ce qu'elle éclatât promptement, le Piémont à ce qu'elle mît la France dans la nécessité de le défendre. C'est le 22 avril que l'ultimatum de l'Autriche fut remis à la cour de Turin; dès le 7 avril, le général Giulay appelait ses soldats sous les drapeaux « pour abaisser une troisième fois la vanité du Piémont, et vider le repaire des fanatiques et des destructeurs de la paix générale de l'Europe; » il leur rappelait Custozza, Novare, et les exhortait à marcher « contre un ennemi qu'ils avaient constamment mis en fuite. »

La France avait à défendre à la fois l'Italie et un allié. Quoi qu'on en ait pu dire, les choses en étaient venues à ce point entre les deux puissances voisines, qu'il eût été impossible d'empêcher la guerre, et la guerre commencée, il fallait bien en accepter les conséquences. Le moment d'ailleurs était bien choisi pour la lutte. Nous avions de bonnes alliances, et nous pouvions compter que les sympathies de l'Europe, peut-être son concours, allaient nous accompagner dans l'accomplissement de notre tâche. L'Angleterre ne devait-elle pas se montrer favorable à cette cause libérale et si bien faite pour plaire à ses instincts élevés? Ne devait-elle pas désirer que l'œuvre avortée de 1848 dont elle avait encouragé les débuts et déploré la fin lamentable, fût reprise et cette fois couronnée de succès? Sa volonté nettement exprimée, la guerre devenait impossible. La Russie n'avait pas encore pardonné à la cour de Vienne d'avoir si faiblement reconnu, pendant la guerre de Crimée, le service qu'elle lui avait rendu naguère en Hongrie. L'Allemagne enfin, travaillée de sa vieille ambition d'unité, n'entraverait pas des espérances toutes semblables aux siennes. D'ailleurs elle devait voir avec une secrète satisfaction s'affaiblir la puissance qui fait seule obstacle à l'accomplissement de ses vœux. Quelle était la situation de l'Autriche elle-même? La rébellion grondait aux quatre coins de cet empire mal

Digitized by Google

uni ; le Tyrol, qui fournit à l'armée ses meilleurs tirailleurs, était de toutes les provinces la plus mécontente. Vienne se plaignait de l'omnipotence de l'armée et demandait qu'on cédât à prix d'argent ces provinces italiennes que rien ne pouvait soumettre.

De ces prévisions légitimes, aucune ne devait se réaliser. Le gouvernement anglais s'enferma dans une neutralité qui n'avait rien d'encourageant (les engagements que prend un cabinet ne lient pas celui qui lui succède, c'est l'un des plus précieux avantages des fictions constitutionnelles); la Russie n'intervint que pour hâter la paix ; l'Allemagne, agitée de craintes déraisonnables, toujours menaçante, retint en face de ses frontières une grande partie de nos forces ; l'Autriche même vit, à l'heure du danger, ses plaies les plus profondes se fermer. Les mécontents se turent, la Hongrie ne se souleva point ; le Tyrol, enflammé par la parole de l'archiduc Maximilien, aimant d'ailleurs la guerre comme la chasse, releva le drapeau d'André Hofer, et jeta en Italie de nombreux volontaires. Ceux qui demandaient jadis la cession du royaume lombard-vénitien voulurent eux-mêmes qu'on soutînt la guerre à tout prix ; ce qu'ils abandonnaient autrefois bénévolement, ils auraient paru le céder à la peur, et leur orgueil national ne le souffrait point.

La France et la Sardaigne restaient donc seules en face de l'ennemi. Cet ennemi, c'était celui qu'une des deux puissances alliées, la moins forte, avait failli vaincre en 1848 ; mais que tout était changé depuis ce temps !

Au mois de mars 1848, l'Autriche était au dehors isolée, sans alliance, au dedans ravagée par la révolution. La Hongrie, la Bohême, Vienne même se soulevaient. L'empereur accordait une constitution, bientôt il allait être obligé de s'enfuir ; partout, les troupes étaient nécessaires, et les forces de l'empire devaient se répartir sur dix points différents. Aujourd'hui, l'Autriche, subitement calmée, peut nous opposer toutes ses forces sans danger. En 1848, la Lombardo-Vénétie était mal défendue. Trente ans de paix avaient abusé le gouvernement ; il avait repris confiance, il voulait faire des économies. Radetzky demandait-il de l'argent et des soldats ; montrait-il les forteresses délabrées, mal gardées, dépourvues de munitions, d'approvisionnements, et la révolution toujours menaçante? on riait de ses frayeurs. Malgré toutes les règles, et pour éviter les frais de transport, on avait fait dans l'armée d'occupation une place assez large à l'élément italien. Les garnisons de Trévise, d'Udine, de Palmanova, par exemple, et la marine de l'Adriatique étaient presque exclusivement vénitiennes. L'administration civile desservait les maîtres étrangers qui la payaient : « Le gouvernement n'avait pas un employé sur lequel il pût compter, — c'est un Autrichien, le général Schœnalz,

Digitized by Google

qui fait cet étrange aveu, — la trahison était partout, dans les bureaux du gouvernement, dans les salles des tribunaux, dans les bureaux de poste, dans les confessionnaux, dans la chaire. » Aujourd'hui, les places sont bien pourvues et fortement gardées, on y a fait de grands travaux; à Vérone seulement, on a dépensé huit millions; les soldats italiens ont été envoyés dans les provinces allemandes, ou sont disséminés dans l'armée. On a apporté plus de soin dans le choix des employés civils, on les surveille de près, on les lie par un serment bizarre.

En 1848, la population était armée. Elle n'attendait qu'un signal : dès que la nouvelle des événements de Vienne arriva, ce ne fut, dans toute la Haute-Italie, qu'un cri et qu'un mouvement. Milan chasse sa garnison, forte de 15,000 hommes, après cinq jours de combat. A Côme, à Bergame, à Padoue, à Rovigo, à Rocca d'Anfo, à Comacchio, à Venise (Venise, le plus grand magasin, le plus riche arsenal de l'Italie !), les soldats de l'Autriche déposent les armes, après une résistance insignifiante ; à Brescia, ils sont faits prisonniers ; à Crémone, ils passent au camp de l'insurrection. Chaque jour, la désertion décime les rangs de Radetzky et augmente ceux de son ennemi ; des corps entiers l'abandonnent. De tous côtés, les volontaires s'organisent; chaque ville prépare son contingent. Il y aura le bataillon des Padouans, celui des Vicentins, des Brescians, des Trévisans ; il y aura des compagnies d'étudiants commandés par leurs professeurs. Ils partent bénis par des prêtres, une croix rouge sur la poitrine. Les Italiens s'étaient emparés des défilés du Stelvio et du Cadore ; ils occupaient les vallées de la Brenta, de la Piave, de l'Isonzo. Tous les passages par lesquels Radetzky pouvait ou recevoir des renforts ou se retirer, étaient tombés entre leurs mains. L'insurrection gagne même le Tyrol, et Trente arbore un moment le drapeau tricolore. Le feld-maréchal, refugié à Vérone, y attendit pendant plus de deux mois du secours. Nugent, qui lui en apportait, fut arrêté pendant trois semaines par les volontaires ; il aurait pu l'être indéfiniment ; une panique lui livra la Piave, une maladresse la Brenta ; il passa au milieu des places fortes, laissa un ennemi plus nombreux que lui sur ses derrières, et ne fut ni écrasé ni coupé. La population de Vérone et celle de Mantoue s'agitaient ; le siége mis devant ces places, les assiégés auraient été pris entre deux ennemis. Enfin, l'insurrection était ou se croyait assez forte pour repousser tout appui étranger. Charles-Albert ayant demandé la couronne de fer pour prix de son concours, son offre, rejetée d'abord, ne fut acceptée qu'après trois mois d'hésitation. Le 10 juin seulement, les Lombards se donnèrent à lui, secrètement résolus à déchirer le contrat l'heure du péril passée.

Digitized by Google

Dans la courte campagne de 1849, la révolution seconda encore les efforts de l'armée piémontaise. Côme, Lecco, Bergame se soulevèrent. Faut-il nommer Brescia? Qui ne se rappelle l'héroïque défense de cette ville, dont le patriotisme et la valeur sont partout si hautement proclamés? Dix jours, avec ses seules forces, elle soutint le choc de l'ennemi, exécutant d'intrépides sorties. Haynau met le feu à l'un de ses quartiers, elle résiste; la nouvelle du désastre de Novare vient lui enlever tout espoir, elle résiste encore; enfin, quel plus beau témoignage? Nugent, mortellement blessé sous ses murs, lui lègue sa fortune, voulant prouver à cette brave cité son admiration de soldat, et peut-être aussi protester, au nom de son pays, contre les cruelles rigueurs du général Haynau.

Nous devions nous attendre, cette année, à trouver le même appui dans le pays insurgé. Quand elle verrait un peuple étranger marcher à son secours, l'Italie n'allait-elle pas se lever d'un bond et mêler, dans une égale mesure, son sang au nôtre sur les champs de bataille de l'indépendance? Cet espoir fut encore déçu. Les Italiens ont plus fait pour leur cause qu'on ne l'a dit, moins cependant qu'on ne pouvait espérer. De nombreux volontaires, nous le savons, s'enrôlèrent dans l'armée sarde; mais il n'y eut sur aucun point de soulèvement sérieux; Milan attendit, pour s'insurger, le départ des Autrichiens; Garibaldi tenta d'armer la Valteline; malgré l'éloquence de sa parole et le prestige de son nom, malgré ses prodiges de hardiesse, malgré les nombreux échecs qu'il fit subir à l'ennemi, il ne vit s'augmenter sa petite troupe que de quelques milliers de soldats. — Nous ne mettons pas en doute le patriotisme des Lombards, quoi qu'on dise autour de nous, et malgré le mot terrible du roi Charles-Albert : « Pas de phrases, mais battez-vous! » nous voulons y croire, nous y croyons. Mais l'Autriche, cette fois, était sur ses gardes. Le peuple n'avait ni armes, ni munitions; les *casernes défensives* assuraient l'obéissance des villes. Les Autrichiens partis, on n'eut pas le temps de s'organiser; quand le général Ulloa arriva avec les chasseurs des Apennins, tout était fini. On avait, d'ailleurs, une telle foi dans la puissance de nos armes, qu'on jugeait le concours du pays inutile. Il ne l'eût pas été! il aurait entretenu la sympathie de nos soldats pour la cause qu'ils allaient soutenir, sympathie qui s'affaiblit vite, disons-le, quand ils eurent comparé le nombre des chapeaux qui les saluaient sur leur passage à celui des fusils qui venaient les rejoindre sur les champs de bataille. Moins éclairé, le peuple des campagnes, au contraire, ne croyait pas à notre succès; il avait déjà vu les Autrichiens partir et revenir peu après; il ne voulait pas se compromettre pour un profit chimérique. La victoire, d'ailleurs, serait-elle profitable aux paysans que le système d'impôts de l'Autriche charge

Digitized by Google

peu ? En tout cas, leurs champs allaient être ravagés, leurs moissons perdues ; le peuple des campagnes était sourdement hostile à ses libérateurs.

En 1848, l'armée piémontaise comptait 50,000 soldats. Les volontaires lombards et vénitiens, les 17,000 Romains, les 15,000 Napolitains, les Toscans, les Modenais complétaient un effectif de 100,000 hommes, répandus en Lombardie ou sur la rive droite du Pô, dont 80,000 pouvaient tenir campagne.

Radetzky, quand éclata la révolution, avait 72,000 soldats épars dans le royaume, mais il ne pouvait les réunir. Il doit de Milan se réfugier à Vérone, sans argent, sans vivres, sans munitions, traversant un pays hostile, semé d'embuscades, où le moindre faux mouvement peut causer sa perte. Les routes sont coupées, il ne peut envoyer d'ordres ni recevoir de nouvelles. A Vérone, il n'a que 36,000 hommes ; il doit en détacher 10,000 dans le Tyrol insurgé. Le 24 mai, Thunn, qui remplace Nugent malade, le rejoint avec 20,000 hommes. Mais ce secours comble à peine les vides faits dans ses rangs par la désertion et la maladie : les deux armées sont alors de même force. L'arrivée de Welden (13 juin) rend enfin l'avantage aux Autrichiens. Pendant deux mois, l'armée italienne avait eu la supériorité du nombre ; elle n'en avait pas profité.

En 1859, au contraire, l'armée franco-sarde, forte de 170,000 hommes, trouva devant elle 200,000 ennemis. Quels renforts a reçus l'armée autrichienne pendant la durée de la campagne ? Il est difficile de l'établir positivement. Un administrateur du chemin de fer lombard-vénitien nous a dit que 150,000 hommes étaient descendus en Vénétie entre la bataille de Magenta et celle de Solferino, qu'il avait eu les comptes de transport entre les mains. Nos troupes étaient, il est vrai, mieux nourries, mieux payées, plus homogènes que celles de l'ennemi. Sept peuples composent l'armée autrichienne ; la nôtre est une. Chez nous, officiers et soldats vivent sur le pied d'une digne familiarité, dont ne souffre pas la discipline ; rien de pareil dans l'armée autrichienne, où les officiers sont des étrangers, des maîtres pour leurs soldats, dont parfois ils ne comprennent pas la langue.

En 1848, grâce à la surprise de l'ennemi, les Piémontais passèrent le Tessin et le Mincio sans obstacle, ils occupèrent sans combat ces formidables positions de Cavriana, San Cassiano, Solferino, qui nous ont coûté tant de sang, et n'ont pu être enlevées que par d'héroïques efforts ; leur ennemi était repoussé sur l'Adige, et ils avaient perdu *cinquante* hommes !

Cette année, au contraire, les Autrichiens avaient sur nous une grande avance. Quand la guerre éclata nous n'étions pas prêts ; plu-

Digitized by Google

sieurs semaines s'écoulèrent avant que nous fussions organisés. L'armée de Giulay, toute formée, habilement massée dans l'angle que forment le Pô et le Tessin, avait ses derrières assurés par les forteresses lombardes et vénitiennes; elle pouvait attaquer séparément nos troupes qui descendaient sur plusieurs points sans cavalerie, sans artillerie, sans munitions; elle pouvait couper les voies de communication entre Gênes et Alexandrie, ou même pousser une pointe hardie sur Turin. La guerre fut déclarée le 26 avril, les Autrichiens attendirent le 29 pour passer le Tessin, le premier soldat français arriva le 30 à Turin.

Comment sauver la capitale du Piémont? La Doire est guéable, le maréchal Canrobert et le général Niel déclarent qu'on n'a pas de forces suffisantes pour défendre cette ligne, qu'il y faut renoncer; que si l'ennemi s'avance sur Turin avec des forces considérables « l'unique chance de sauver cette capitale est de lui donner de l'inquiétude sur son flanc gauche et ses derrières par la tête du pont de Casale. » Casale est situé à 30 lieues de Turin. — « On ne met pas en doute à Turin, écrit vers le même temps le maréchal, et le général Niel, le général Frossard et moi partageons cette conviction, que quand les Autrichiens verront les pantalons rouges (expression du roi et de ses ministres), si près de leur flanc gauche d'opération sur Turin, ils n'y renoncent ou soient amenés à des hésitations qui permettront aux armées franco-sardes de réunir des forces considérables. »

L'ennemi s'y laissa prendre, en effet; il crut toute l'armée rassemblée à Casale. Le général Giulay perdit la tête, hésita, puis finit par abandonner son plan primitif : il avait laissé passer une occasion sans pareille. Remarquons ici l'influence qu'ont exercée les places fortes sur la campagne de 1859. Vérone arrêta notre course victorieuse, mais Alexandrie et Casale avaient sauvé Turin, et protégé le défilé du mont Cenis.

Cependant l'armée française arrive et s'organise. Les Sardes balayent les routes de la Sale et de Tortone, repoussent une attaque sur Valence, et empêchent à Frassinetto le passage tenté par un ennemi bien supérieur en nombre. L'armée autrichienne exécute ses mouvements avec lenteur et mollesse; elle semble vouloir nous donner le temps d'arriver. Ses attaques incertaines simulent l'offensive : en réalité, elle y a déjà renoncé. Bientôt elle ne le cache plus, change de front, repasse le Pô, porte sa droite vers Casale et sa gauche à la hauteur de Stradella.

Nos troupes sont prêtes, nous n'avons plus rien à craindre. Ni la disproportion des forces, ni les difficultés du terrain n'arrêteront

Digitized by Google

l'intrépidité de nos soldats et la vieille expérience des généraux autrichiens sera mise en défaut par l'habileté des nôtres.

Le 14 mai, l'Empereur arrive à Alexandrie. Il dispose son armée en demi-cercle, de Verceil à Voghera, parallèlement à celle de l'ennemi, sans qu'on puisse deviner sur quel point il passera le Pô. L'ennemi pense que ce sera vers Plaisance; il veut s'assurer de nos positions, et, dans ce but, cherche à occuper les villages de Casteggio et de Montebello. La prise de Montebello fut, selon le mot du général Giulay, « une grande reconnaissance forcée. »

On sait comment Français et Sardes délogèrent les Autrichiens d'abord des collines escarpées où ils les attendaient, puis des maisons crénelées, barricadées, du village où ils s'étaient réfugiés. Lorsque, après la bataille, le général Forey revint devant le front de ses troupes, « de toutes parts, dit M. de Bazancourt, les acclamations l'accueillirent avec un enthousiasme difficile à décrire. C'était à qui s'approcherait de lui ; chacun voulait toucher la main du chef intrépide qui, dans cette rude journée, s'était toujours exposé le premier au feu de l'ennemi. » Ce premier succès étonna tellement le général Giulay, qu'il écrivit dans son rapport à l'Empereur : « Le lieutenant-feld-général Stadion évalue *au moins* à 40,000 hommes le nombre des combattants ennemis. » 40,000 hommes ! Il y avait 5,905 Français et six escadrons de chevau-légers piémontais. Nous eûmes, dans cette journée, 671 hommes hors de combat; les Autrichiens, d'après leurs aveux, 1,300.

Le combat de Montebello accrut la conviction de l'ennemi : nous voulions passer le Pô à Plaisance, il n'en doutait plus. Cependant notre armée, changeant de front tout à coup, va se porter sur Novare, traversant le Pô à Casale, la Sesia à Verceil, afin de tromper l'ennemi s'il est possible, sinon de porter la lutte sur un terrain meilleur, à l'abri des places fortes. Le général Giulay a rappelé le corps de Zobel qui gardait Verceil : il nous ouvre la voie.

On a peine à comprendre qu'une armée de 140,000 hommes ait pu accomplir un si long trajet en trois jours, devant l'ennemi et sans attirer son attention. Le chemin de fer nous aida puissamment. Pendant deux jours et deux nuits, des trains de cinquante voitures partirent de deux heures en deux heures. C'est la première fois, remarquons-le, qu'une armée en campagne se soit servie des voies ferrées pour opérer ses mouvements.

Sur cette marche tournante, la plus remarquable opération de la campagne, nous n'avions eu jusqu'à ce jour aucun détail, et ce que nous en apprend M. de Bazancourt est une révélation. Le 28, l'armée s'ébranle. Les commandants des corps ont reçu des instructions toutes confidentielles et garderont le secret. Rien n'est

Digitized by Google

négligé pour abuser l'ennemi : on feint de jeter un pont à la hauteur de Cervesina ; l'Empereur écrit au maréchal commandant le 1er corps : « Maréchal, laissez demain à Valenza, en partant, un régiment qui tâchera de se montrer, de remuer le plus possible, afin de faire croire à la présence de forces considérables. Si, par impossible, les Autrichiens passaient le Pô en force à Valenza, ce régiment se retirerait sur Alexandrie... etc. » Et les soldats passaient, repassaient, comme les combattants de nos drames militaires, assez intrigués de leurs manœuvres.

L'ennemi s'approche de Robbio, inquiet de notre mouvement, sans le comprendre encore. Il est important de couvrir notre marche. L'Empereur ordonne à l'armée du roi de prendre Palestro. Comment elle le prit d'abord, le défendit ensuite, avec l'aide du 3e zouaves [1], il est inutile de le redire. On sait tous les détails de ces combats sanglants qui couvrirent de gloire l'armée sarde et son chef.

Le 1er juin, le 4e corps s'empare de Novare. De Novare à la Sesia, l'armée alliée a 100,000 hommes en ligne. Elle s'apprête à passer le Tessin.

Ainsi s'était accompli ce grand mouvement, qui excita l'étonnement des trois armées. Les Piémontais ne s'étaient aperçus de rien, ils nous croyaient encore à Voghera. « Quand on nous apprit que votre armée arrivait à Novare, disait devant nous un officier sarde, nous ne voulûmes pas le croire ; quand nous en fûmes certains, il n'y eut parmi nous qu'un cri d'admiration. » Dans la campagne de 1796, le général Bonaparte trompa Beaulieu sur le même terrain, par l'emploi des mêmes ruses. Simulant un passage à Valence, il avait attiré sur ce point toutes les forces de son ennemi, et pendant que Beaulieu l'attendait, solidement retranché à Vareggio, il remontait brusquement vers Plaisance, où il passait le Pô sans combat.

L'ennemi nous avait enfin devinés ; mais il n'avait ni assez de promptitude, ni assez d'énergie pour profiter de sa découverte. Dès le 31, les officiers de l'état-major du général Giulay pressaient leur chef de rappeler toutes ses troupes et de les concentrer vers Novare : « Que dirait l'Empereur, répondit le général, si je me trompais et qu'une déroute résultât de mon erreur ? » Le 1er juin, le général Zobel apprend que les Français arrivent à Novare ; il demande du secours pour tomber sur leur flanc, tandis que le général Clam venant de Buffalora se présenterait sur leur tête de colonne. Le général Giulay aima mieux nous attendre de l'autre côté du Tessin. Combien

[1] « J'ai assisté à bien des scènes militaires, nous dit un officier ; jamais je n'ai rien vu de beau comme le 3e zouaves revenant de Palestro, traînant ses canons. Quelle franche gaieté ! quel entrain ! L'un d'eux me cria : « Cela a rudement marché ! mais c'est payé : 360 » hommes sur le carreau..... *Il n'y en a plus que pour quatre fois !* »

Digitized by Google

de soldats devaient nous disputer le passage de ce fleuve ? Les documents français et les documents autrichiens diffèrent beaucoup sur ce point. M. de Bazancourt dit 125,000 hommes, M. Rustow, 25 ou 30,000. Nous ne savons lequel est le plus près de la vérité. Mais qu'il ait su ou non les employer, le général Giulay avait au moment de la bataille, le fait est constant, 125,000 hommes sous la main. L'empereur Napoléon, pendant toute la journée, n'engagea que 42,350 hommes, qui se décomposent ainsi : infanterie (78 bataillons), 39,000 hommes ; cavalerie (10 escadrons) 1,250 hommes ; artillerie (18 batteries) 2,100 hommes.

Le passage du Tessin est fixé au 4 juin. Il ne suffit pas de franchir le fleuve, il faut, pour que la route de Milan s'ouvre à nous, que le village de Magenta nous appartienne. Examinons le terrain que nous avions à parcourir.

Deux cours d'eau le coupent parallèlement, un fleuve et un canal, le Tessin, le Naviglio Grande. Une route presque droite va de Novare à Magenta, passant par Trecate, traversant le Tessin au pont de San-Martino, le Naviglio à Ponte-Nuovo di Magenta, non loin de deux autres ponts, Ponte-Vecchio et le pont du chemin de fer. Du Tessin au canal on compte 4 kilomètres ; du canal à Magenta 3 à peine. Une seconde route, partant de Novare et s'écartant sur la gauche, touche Galliate et traverse le Tessin et le canal à Turbigo, c'est-à-dire à 9 kilomètres de Ponte-Nuovo di Magenta. D'autres routes enfin s'étendent sur la droite, dans les directions de Mortara, de Vigevano, d'Abbiate-Grasso, d'où peut s'élancer l'ennemi. On ne sait où il est, sur une rive du Tessin ou sur l'autre, s'il nous attend derrière le fleuve ou s'il va tomber sur notre droite : disons-le, c'est contre cette dernière éventualité qu'on s'était surtout préparé. On fut trompé.

Le 3, le 2e corps, renforcé des voltigeurs de la garde et suivi de l'armée sarde, se dirigera vers Turbigo, où il franchira le Tessin et le canal. Il s'établira sur la rive gauche du canal et y passera la nuit. Le 4 au matin, l'Empereur, avec la division des grenadiers de la garde, le général Niel et le maréchal Canrobert, à la tête de leurs corps, quitteront Novare ; seul, le maréchal Baraguey-d'Hilliers y restera, pour surveiller la route de Mortara. L'Empereur s'avancera vers le Tessin, qu'il traversera à San-Martino ; le général Niel s'établira à Trecate, d'où il pourra se porter soit au Tessin, soit sur la droite, de quelque côté que se présente l'ennemi ; le maréchal Canrobert touchera Trecate et, à moins que son secours n'y soit réclamé, suivra l'Empereur et passera le fleuve après lui. Pendant ce temps, le général de Mac-Mahon aura quitté Turbigo. Il divisera son corps en deux colonnes, dont l'une (division Lamotterouge) longera le Na-

Digitized by Google

viglio jusqu'à Buffalora, et de là, par une route perpendiculaire au canal, montera vers Magenta, tandis que l'autre (division Espinasse) marchera directement sur ce village par une ligne oblique : la colonne Lamotterouge dessinant un angle droit, la colonne Espinasse le troisième côté du triangle. L'Empereur ayant passé le Tessin, attendra que le feu de la division Lamotterouge se fasse entendre devant Buffalora. Alors seulement, il franchira le canal sur ses trois ponts situés à une faible distance de Buffalora et, nous l'avons dit, à deux lieues de Turbigo. La 2e division du 2e corps et les grenadiers de la garde monteront alors par deux lignes à peu près parallèles vers Magenta où toutes les troupes doivent aboutir en même temps. Le mouvement de la garde avait surtout pour but d'appuyer la division de Lamotterouge en occupant une partie des forces ennemies ; il n'avait dans les dispositions de la bataille qu'une importance secondaire ; autour de lui pourtant se développera l'action principale de la journée.

L'Empereur s'est rendu le 3 au soir à Turbigo près du général de Mac-Mahon ; le 4 au matin, il lui envoie ses dernières instructions. Le général a promis que l'une de ses colonnes serait à deux heures et demie devant Buffalora, l'autre à trois heures et demie devant Magenta. Tout est combiné, tout est prévu ; mais peut-on tout prévoir à la guerre ? « La guerre se compose d'accidents, » a dit Napoléon Ier.

L'ennemi est partout ; des forces considérables s'opposeront à la marche du général Mac-Mahon ; d'autres, non moins puissantes, répandues sur les deux rives du Tessin, attendent la petite troupe de l'Empereur. Rien ne trahit leur présence. D'épais taillis, des plis de terrains les abritent. Il faut avoir vu ce pays inégal, coupé de fossés, planté de massifs touffus, de mûriers, de vignes, pour comprendre quelles ressources y peut trouver la défensive !

Dès 9 heures du matin, les grenadiers de la garde traversent le Tessin sans obstacle ; déjà, ils ont paisiblement passé le Pô, puis la Sesia ; peut-être les Autrichiens ne sont-ils pas prévenus ? Ils marchent avec confiance, mais, tout à coup, le feu de l'ennemi les arrête. L'Empereur les rappelle et les garde auprès de lui, sur les bords du Tessin, ne voulant pas les engager avant l'approche de la division Lamotterouge. Enfin, à 1 h. 1/2, on entend la fusillade devant Buffalora : c'est le feu du 2e corps ; il faut marcher à son secours et distraire l'ennemi. L'Empereur lance de nouveau vers le canal les 5,000 hommes dont il dispose. Mais, à peine sont-ils engagés, le feu s'éteint devant Buffalora. Qu'arrivait-il ? Etant à Cugione, entre ses deux colonnes, dont l'une touchait Buffalora, et l'autre, ayant accompli les deux tiers de sa route, s'installait à Marcallo, le général de Mac-Mahon s'était aperçu que l'ennemi voulait les

Digitized by Google

diviser. — S'il y réussit, la bataille est sans doute perdue ; il faut l'en empêcher à tout prix. Le commandant du 2e corps ordonne au général Espinasse et au général Lamotterouge d'étendre vers lui le premier sa droite, le second sa gauche. Les troupes sardes pourraient relier ces deux tronçons et fermer la ligne ; mais elles sont retenues au loin sur des routes encombrées de bagages. La division des voltigeurs est elle-même éloignée. Avertie, elle quitte la route qu'elle suivait, accourt en toute hâte à travers champs, et arrive enfin à 2 h. 1/2. Mais, du côté de la division Espinasse, le général de Mac-Mahon ne voit rien, n'entend rien. Quelle angoisse ! Pendant ce temps, la garde est peut-être écrasée par l'ennemi, et il ne peut marcher à son secours ; il faut qu'il attende, immobile, inactif ! Si son ardeur l'avait emporté sur sa prudence, la bataille de Magenta serait aujourd'hui une victoire autrichienne !

« Le général de Mac-Mahon n'écoute que son inquiétude, dit M. de Bazancourt, car chaque minute porte peut-être avec elle la destinée de la journée, et il s'élance au galop, avec quelques officiers de son état-major, dans la direction que doit prendre cette division (Espinasse). Son peloton d'escorte (7e chasseurs), que commande le lieutenant Duboucher, part à fond de train au milieu des champs, pour prendre les devants et éclairer la route dangereuse dans laquelle le commandant en chef du 2e corps s'est audacieusement lancé.

« Rien, écrivait un officier de son état-major, ne peut donner une idée » de cette course folle à travers les fossés, les haies, au milieu des arbres ; » les chevaux brisaient avec leur poitrail les vignes enlacées, et ce » petit groupe de cavaliers franchissait tous les obstacles, rapide comme » l'éclair. »

» Ils traversèrent ainsi une ligne de tirailleurs ennemis embusqués dans les blés ; ceux-ci, pleins d'étonnement et d'épouvante en voyant arriver ce tourbillon qui emportait à la fois chevaux et cavaliers, se levèrent tout effarés, et, non-seulement ne tirèrent pas un seul coup de feu, mais tendirent, pour se rendre, leurs fusils, au haut desquels ils avaient mis leurs shakos.

» Une seconde fois, près de Marcallo, le général se trouve en face d'un détachement de uhlans envoyés en éclaireurs. Ce détachement charge son escorte ; les officiers d'état-major, le lieutenant Duboucher, les chasseurs, tous mettent le sabre à la main. — Lui semble ne rien voir de ce qui se passe, et, sans s'arrêter, sans même détourner la tête, il continue sa course rapide au travers des cavaliers ennemis.

» Enfin, il a rejoint le général Espinasse, qui arrivait à Marcallo, de son côté, et prenait déjà ses dispositions. En quelques mots brefs et précis, le général lui donne ses ordres..... Et, sans se souvenir des dangers que son intrépidité vient de braver, il repart avec la même rapidité, et rejoint la droite de son corps d'armée, qui attend ses derniers ordres pour s'emparer de Buffalora..... Certes, en cette occasion, la grande figure militaire

Digitized by Google

du général de Mac-Mahon se dessine dans sa vaillante et inaltérable simplicité. Lui seul ignorait qu'il venait d'accomplir un de ces actes de grande décision et d'héroïque bravoure, qui acquièrent d'autant plus de prix que celui qui les accomplit est plus haut placé. »

Le mouvement de concentration est opéré, on peut marcher en avant, l'ordre en est donné : il était temps ! Depuis trois heures qu'elle avait vu se retirer tout à coup le secours attendu, que devenait la garde ?

Le canal est défendu, au Ponte-Nuovo, par cinq maisons, deux posées sur la rive droite, trois sur la rive gauche : cinq forteresses ! au Ponte-Vecchio, par tout un village également assis sur les deux rives. Entre ces deux points, devant le pont du chemin de fer, s'élève une forte redoute. Sur toute la ligne, des détachements ennemis nous attendent. Après une lutte furieuse, ils plient, la redoute est enlevée ; le général Cler, à la tête du 1er grenadiers et des zouaves de la garde, se lance sur le Ponte-Nuovo et le franchit, malgré le feu plongeant des maisons qui le protégent ; une à une, ces maisons sont enlevées ; emportée par son ardeur, cette poignée d'hommes s'élance vers Magenta ; mais, tout à coup, des taillis qui bordent la route étroite où ils sont engagés, sort un innombrable ennemi qui les ramène sur le canal, les écrase et veut les rejeter sur l'autre rive. Vingt fois, ils reviennent à la charge et sont repoussés. Nos soldats se maintiennent énergiquement, mais pour combien de temps encore ? L'heure s'écoule et nul secours n'arrive. Déjà, les maisons de la rive gauche sont au pouvoir de l'ennemi ; le brave général Cler est tombé en les lui disputant. Le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely se tient à cheval, en travers du pont, « résolu à mourir au milieu de ses grenadiers ; » car il n'y a plus qu'à mourir !

La lutte n'est pas moins terrible à Ponte-Vecchio. On s'empare du village, mais le pont est rompu, les maisons de la rive droite restent au pouvoir de l'ennemi. D'un bord à l'autre, les coups de fusil s'échangent. En vain, le général Picard, détaché, dès le matin, du 3e corps, est arrivé, à la tête de sa brigade ; en vain, il organise énergiquement la défense, parant à toutes les attaques, se montrant partout à la fois ; en vain, un corps ennemi, qui s'est avancé vers sa petite troupe dédaignant de la combattre et lui criant de se rendre, est repoussé ; des masses serrées arrivent d'Abbiate-Grasso. Le courage ne peut plus rien ; là encore il faut mourir, puisqu'on ne veut pas céder !

L'Empereur se transporte sur toutes les routes, interroge tous les horizons, écoute tous les bruits : rien ! Laissons ici parler M. de Bazancourt :

Digitized by Google

« Ce fut, il faut le dire, un moment de suprême angoisse, mais aussi de suprême courage; il ne s'agissait plus de vaincre, il s'agissait de mourir et d'opposer une digue humaine infranchissable à l'ennemi qui voulait s'emparer du Naviglio. Le salut ou la perte de tous était là.

» L'Empereur est sur la route; il veille à tout et transmet ses ordres. Il sait que celui qui commande ne doit jamais laisser lire les impressions qui bondissent dans son cœur; mais combien elles devaient être douloureuses à la vue de ses beaux régiments ainsi décimés!

» Le colonel Raoult, chef d'état-major de la garde impériale, vint lui dire, de la part du général Regnaud de Saint-Jean d'Angely, que la masse des ennemis augmente à chaque instant, et qu'il ne peut plus tenir si on ne lui envoie pas du renfort.

« Je n'ai personne à lui envoyer, répond avec calme l'Empereur; dites » au général qu'il tienne toujours avec le peu de monde qui lui reste. »

» Et le général tenait.

» Un instant après, un aide de camp du général Wimpfen lui disait :

« Sire, le général est écrasé et ne peut plus se maintenir.

» — Qu'il se maintienne, » disait avec calme l'Empereur.

» Et le général se maintenait.

» Puis c'était un aide de camp du général Picard qui arrivait et disait :

« L'ennemi entasse des forces considérables sur la droite et menace, » malgré tous nos efforts, de tourner la position.

» — Qu'il barre le passage, répondait toujours l'Empereur avec le même » calme; dès que je le pourrai, j'enverrai du renfort. »

» Et le passage était barré, et l'ennemi ne passait pas.

» Du côté de Magenta, tout était silencieux. »

Il était quatre heures. A ce moment le général Giulay annonçait à son souverain la victoire de Magenta; à Vienne comme à Venise, la nouvelle fut officiellement répandue; on y crut tout un jour.

Que devenait le général de Mac-Mahon? Nous le savons. Mais le maréchal Canrobert? Une seule route conduit de Novare à Trecate, elle est encombrée par les bagages du 4e corps, et le maréchal ne peut avancer. On s'étonne peut-être de voir plus d'une fois un secours nécessaire arrêté par l'encombrement des voies. Ce fait s'explique par la nature exceptionnelle des lieux où la lutte était engagée : les routes sont étroites et le terrain qui les borde impraticable. Quand un convoi obstruait un chemin, il fallait attendre, on ne pouvait songer à le dépasser. Ajoutons que les convois de bagages occupaient bien plus de place cette année que d'ordinaire, par suite de la permission accordée aux officiers de remplacer leurs mulets de bât par des voitures, permission dont un grand nombre avait profité. Le maréchal ne put arriver à Trecate qu'à deux heures et demie. Il ne sait pas d'ailleurs qu'une grande bataille est engagée. A peine est-il averti que la 2e brigade de la division Renault s'élance au pas de course,

Digitized by Google

renversant tout ce qui l'arrête. Déjà la division Vinoy est partie, le général Niel en tête. Le maréchal Canrobert prend les devants et, suivi de son état-major, arrive au Tessin, court sur Ponte-Vecchio et se jette au plus furieux de la mêlée. Il a compris que si l'ennemi, déjà maître de plusieurs fermes dans la plaine, nous chassait de ce village, il pourrait s'étendre jusqu'au Tessin, gagner la tête du pont et rejeter l'Empereur de l'autre côté du fleuve ; l'armée serait coupée, la bataille perdue. Le maréchal pousse au combat nos hommes découragés, anime chacun de la voix, se bat lui-même comme un soldat ; enfin, par son ardeur à maintenir cette position précieuse, il contribue largement au succès de la journée.

Pendant ce temps, la division Vinoy et la 2e brigade de la division Renault sont arrivées; elles reprennent les maisons de Ponte-Nuovo, puis, longeant le canal, vont retrouver sur la rive gauche les défenseurs de Ponte-Vecchio. Mais que peut ce faible secours contre les masses de l'ennemi ? C'est une résistance folle, impossible ! Les munitions sont épuisées, des charges de cavalerie sont repoussées à la baïonnette ; les hommes sont harassés ; ce n'est pas le courage qui leur manque, mais la force ; les régiments ont perdu beaucoup de leurs officiers et se débandent, on combat au hasard, c'est la dernière convulsion du désespoir. Que peut-on espérer ? depuis plus de trois heures on attend en vain..... Tout à coup on voit des uniformes blancs glisser dans le lointain, courant et comme en déroute. Ils semblent venir de Magenta. On écoute, une vive fusillade est engagée de ce côté, c'est le 2e corps qui approche, c'est la victoire !

Après de nombreux engagements, quelques-uns acharnés, tous heureux, livrés séparément par ses trois colonnes, le général de Mac-Mahon les réunit autour du village et les lance en même temps à l'assaut. Toutes les maisons sont barricadées, percées de meurtrières et vomissent le feu. Une des premières est occupée par un colonel autrichien et 300 Tyroliens, elle rend le passage impossible. Le général Espinasse met pied à terre et dirige ses zouaves sur ce point ; ils tombent sans pouvoir approcher :

« Le général, furieux de voir tomber ses plus braves soldats devant cet obstacle, frappe du pommeau de son épée la persienne d'une fenêtre du rez-de-chaussée, et s'écrie d'une voix impérieuse : Entrez, entrez par là ! — Au même moment, un coup de fusil, parti de la fenêtre même contre laquelle il s'adosse, lui casse le bras et pénètre dans les reins ; le général reste un instant immobile, résistant encore, dans sa rude énergie, à la mort qui l'étreint ; puis, son épée s'échappe de ses mains, et il tombe pour ne plus se relever. »

Maison par maison, disons mieux, bastion par bastion, le village

Digitized by Google

est pris. Il est six heures et demie. Par un suprême effort, Giulay tente de couper l'armée qui va se joindre, il est repoussé. Jusqu'à 9 heures, des coups de fusil s'échangeront ; le lendemain même, les Autrichiens simuleront une attaque pour masquer leur retraite ; mais, de ce moment, la bataille est gagnée, et l'ennemi, repoussé de la ligne du Tessin, abandonnant celle de l'Adda, va nous attendre sur les bords du Mincio.

La victoire de Magenta fut chèrement achetée. Nous eûmes 4,440 hommes hors de combat, dont 246 officiers.

Le 5 juin, le comte Giulay, écrivant à l'Empereur pour rectifier son erreur de la veille, lui disait qu'il avait dû céder devant un ennemi supérieur en nombre, et qui « faisait constamment avancer des troupes fraîches. » Le général Giulay était-il de bonne foi ? croyait-il impossible que la même poignée de soldats eût, pendant six heures, soutenu, sans plier, le choc de ses troupes ? Il eût pu pourtant, dans l'histoire même de son armée, trouver un exemple presque aussi glorieux de courage opiniâtre : L'Autriche a eu à Novare sa victoire de Magenta. D'Aspre, croyant attaquer un corps isolé, donna avec 15,000 hommes contre 54,000 Piémontais. Il demande des secours. Les deux corps qu'on lui envoie sont arrêtés, comme il advint à Magenta, par des convois de bagages. L'archiduc Albert à la Bicoque, à la Cascina Castellazzo le comte Kolovrath, un excellent général dont l'Autriche n'a pas su se servir, ne montrent ni moins de valeur ni moins d'énergie que le général Cler à Ponte-Nuovo, le maréchal Canrobert à Ponte-Vecchio. Pendant de longues heures, d'Aspre reste seul et ne cède pas. Les soldats épuisés n'écoutent plus les ordres, ils vont plier. Les yeux ardemment fixés sur la route, ayant perdu tout espoir, il donne l'ordre de la retraite quand le canon retentit sur sa gauche et lui annonce du secours. Les Piémontais se croyaient déjà vainqueurs ; une heure après, ils avaient perdu la bataille de Novare, et la campagne de 1849 était terminée.

Nous en avons fini du premier volume des *Chroniques de la guerre.* Il n'embrasse que l'espace d'un mois, et il est bien rempli. Que de belles choses et vivement contées ! Ardent, emporté quand il peint la furie des combats, l'auteur devient calme, simple, digne, quand il expose les apprêts de la lutte ou ses résultats. Il ne parle de l'ennemi qu'avec cette courtoisie française qui n'a pas dégénéré depuis Fontenoy, et qui est toujours restée notre privilége (il ne faudrait pas remonter bien loin pour en trouver la preuve). Que reprocherons-nous à ce premier volume ? Un peu de confusion, défaut presque inévitable en un pareil ouvrage. Toutes les batailles ne se livrent pas dans une plaine bien unie, avec des manœuvres régulières comme on en

Digitized by Google

voit au Champ-de-Mars. Celles qu'avaient à peindre M. de Bazancourt, les batailles de Montebello, de Palestro, de Magenta, cette dernière surtout, étaient beaucoup plus compliquées. Tant d'actions différentes ont lieu dans le même temps, qu'il est difficile de mener le lecteur de l'une à l'autre sans qu'il perde un peu la tête. L'auteur connaît les lieux ; il marche vite, sans précautions. Le lecteur qui se trouve, lui, sur un terrain inconnu, a quelque peine à le suivre. Disons, pour excuser M. de Bazancourt, que la nature des lieux n'était pas propre à diminuer la confusion, puisque, sur les cinq ponts qui couvrent le Tessin ou le Naviglio, deux portaient le nom de Magenta, deux autres celui de Buffalora.

Nous serions tenté de signaler un autre défaut chez M. de Bazancourt, c'est d'étouffer les grandes lignes sous les détails, d'égarer, au milieu des engagements partiels, le fil d'une bataille, et d'entourer les quatre ou cinq noms nécessaires à l'intelligence de la campagne d'une assez grande quantité de noms inutiles ; mais, nous ne l'oublions pas, M. de Bazancourt est historiographe, et, comme tel, soumis à des lois particulières : il doit tout dire. Plus tard viendra l'historien, qui prendra le nécessaire, laissera l'inutile, et fera la part de la postérité.

Le rôle assigné à M. de Bazancourt ne lui permettait sans doute pas de descendre à certains détails qui sont cependant l'utile complément de toute histoire militaire. On aime à voir les troupes ailleurs que sur le champ de bataille, à voir l'officier et le soldat après avoir vu l'armée, le campement et la *popote* après avoir vu les manœuvres ; on veut approcher ces hommes insouciants du danger, le redoutant pour leur voisin, n'y pensant pas, ne le voyant pas pour eux-mêmes, insensibles tant qu'il en est besoin, tuant sans haine tout le jour, le soir écartant les cadavres pour planter leurs tentes, et ne dormant pas moins bien, et, le lendemain, ne pensant plus à ce qu'ils ont vu la veille, bons pourtant, généreux, délicats, entourant les blessés de soins féminins, traitant les prisonniers en camarades, partageant avec eux leurs maigres provisions. Nous voulons entrer aux ambulances, pénétrer sous la tente, écouter ces fantastiques épopées, où les belles dames milanaises remplacent, hélas ! les éternelles héroïnes des contes de La Ramée ; entendre toutes les saillies de ces rieurs perpétuels que rien n'abat, rien ne décourage : s'ils n'ont rien à manger, ils plaisantent l'administration et se trouvent consolés ; s'il pleut, ils se frottent les mains et s'écrient : *Quel bonheur ! les Autrichiens seront-ils mouillés !* mot d'un de nos plus fins dessinateurs, pris sur nature, et peignant mieux que bien des phrases la supériorité que donne à notre armée cette qualité suprême : la bonne humeur.

Ce côté de la vie militaire ne serait pas le moins utile à présenter.

Digitized by Google

Ne fait-il pas de la guerre un magnifique enseignement? La vue de cette abnégation modeste, de ces sacrifices simplement accomplis, de cette discipline ployant sans effort des âmes de héros, n'est-elle pas un grand exemple pour un siècle qu'envahit le matérialisme et qui ne sait plus obéir?

Le soldat et l'officier, d'ailleurs, ont quelques droits à figurer dans une histoire de la dernière campagne : leurs efforts personnels ont grandement contribué à son heureuse issue. Les positions de l'ennemi étaient si fortes, le terrain lui était si connu, toutes les combinaisons de batailles si familières, qu'il n'y eut plus d'une fois qu'à marcher en avant et à confier le sort de la journée à la valeur des hommes.

Le prochain volume nous racontera la victoire de Marignan, victoire qui fut achetée de pertes si nombreuses, et d'autant plus cruelles qu'elles ont été stériles. Les 25,000 Autrichiens campés à Marignan se fussent retirés d'eux-mêmes, on n'avait nul besoin de les y forcer. Aussi l'Empereur se proposait-il un autre but : les quatre corps devaient marcher sur eux à la fois, les envelopper, les désarmer. Pourquoi le premier corps engagea le combat sans attendre l'appui des trois autres, pourquoi il fut lancé à la baïonnette sur des maisons que quelques pièces de canon eussent facilement écrasées, nous n'avons pas à le chercher. Mais, nous devons le dire, cette imprudente attaque fit perdre le gain qu'on avait espéré et tomber huit cents hommes sans résultat. Les journées comme celles de Marignan s'appellent des victoires, mais elles sont presque aussi tristes que des défaites! — Puis ce sera Solferino, bataille gigantesque par l'étendue des lignes, par la durée de la lutte, par les difficultés vaincues, par le nombre des combattants et celui des victimes; où 150,000 Français et Sardes, épuisés par six semaines de marches et de combats, rencontrèrent 200,000 Autrichiens, la plupart nouveaux venus, où ils triomphèrent, après dix-huit heures d'une lutte sans relâche. Il fallait arriver à l'ennemi par des pentes rapides, glissantes, et avoir encore la force de vaincre! Nous ne connaissions pas le terrain; pour l'armée autrichienne, c'était un champ de manœuvres; elle y venait chaque année, comme le prouve cette naïve exclamation d'un officier prisonnier : « Maudite chance! depuis quarante ans que nous livrons cette bataille, c'est pourtant la première fois que nous la perdons! » Personne, dans l'armée autrichienne, ne doutait du succès. On s'attendait à une victoire solennelle. François-Joseph avait voulu y assister; il avait avec lui, dit-on, les carrosses de gala qui devaient le ramener à Milan. Quelle ne fut point sa douleur quand il revint à Vérone au milieu de son armée en déroute! Peut-être se souvint-il

Digitized by Google

alors avec amertume que onze années auparavant il entrait dans cette ville tout fier de sa première victoire, l'armée autrichienne ayant battu les Piémontais à Sainte-Lucie, malgré leur bravoure et l'entraînant exemple de Victor-Emmanuel, alors duc de Savoie.

Le choc de deux armées se rencontrant sur une ligne de trois lieues, l'une avançant toujours, lentement, en bon ordre; l'autre reculant toujours, mais non sans résistance, offriront à la plume de M. de Bazancourt le sujet d'une belle peinture. Nous l'attendons avec impatience.

En nous conduisant sur le sol lombard, ce second volume nous fera sans doute voir la physionomie du pays que nos troupes traversent et délivrent. Il nous montrera les ovations qui attendent nos soldats au seuil de chaque ville, les voitures de Milan conduites par leurs maîtres allant chercher les blessés de Marignan, les femmes se faisant garde-malades, les médecins abandonnant leur clientèle, pendant des semaines, pendant des mois, et Brescia, ville de 32,000 habitants, préparant 15,000 lits en trois heures. Il protestera enfin contre le reproche d'ingratitude injustement adressé aux Lombards et que leur conduite envers Charles-Albert était propre, il faut bien le reconnaître, à rendre vraisemblable. N'avait-on pas vu, malgré sa noble conduite et la chevaleresque témérité de son fils, ce prince encore souffrant d'une blessure autrichienne, en butte aux plus basses injures du peuple de Milan? n'avait-on pas pillé ses équipages et tiré plusieurs coups de fusil sur la fenêtre de sa chambre? n'avait-il pas fallu le soustraire à la rage insensée de la foule et le faire fuir secrètement?

Rien de pareil, par bonheur, ne s'est produit cette année. Que la paix de Villafranca ait surpris ces têtes promptes à s'exalter, ces esprits faciles et par suite un peu légers; qu'on ait oublié un moment ce qu'on nous devait, c'est possible; mais l'égarement fut de courte durée, la reconnaissance s'est bientôt montrée sincère, unanime et ne s'est plus démentie. Elle s'est traduite de bien des façons depuis la grande manifestation du 15 août jusqu'à mille traits que nous ne pouvons reproduire ici, dont nous citerons un pourtant, celui qui nous a le plus touché.

Nous étions au cimetière de Solferino. Six semaines s'étaient écoulées depuis la bataille, mais rien n'avait changé d'aspect. Les murs étaient troués de larges brèches, les grilles des fenêtres tordues, la chapelle dévastée, les pierres même des tombes étaient hors de leur place. La lutte avait dû être terrible, la résistance désespérée. Dans un coin était une tombe récemment fermée et surmontée d'une croix

Digitized by Google

portant un nom, luxe du souvenir que nous avions, hélas! bien rarement rencontré. Un homme et une femme étaient agenouillés auprès d'elle. Nous pensions qu'ils venaient pleurer sur un ami, un parent, un fils peut-être! Ils restèrent quelques instants le front dans la main, priant, puis ils se relevèrent et l'homme écrivit quelques mots sur la croix. Quand ils furent partis, nous nous approchâmes : c'était la tombe du baron Deschapelles, sous-lieutenant au 1er zouaves. Nous le connaissions, nous savions que, souffrant encore de quatre blessures reçues à Marignan, couvert de bandages, d'appareils, il s'était enfui de l'hôpital de Milan malgré tous les avis, toutes les prières, à la nouvelle qu'une bataille se préparait sur les bords du Mincio, et qu'il était venu mourir à Solferino. Au-dessous de son nom nous lûmes ces mots écrits au crayon : « *I conjugi Conti pregarono in suffragio dell'anima dell'eroeche qui giacce.* »

FERNAND GIRAUDEAU.

Digitized by Google

LE

ROMAN POLITIQUE

EN ALLEMAGNE

Les Clubistes de Mayence, par M. Koenig. Leipzig, Brockaus.

Ipse alimenta sibi : telle est la devise que prit la littérature allemande dans le dernier siècle, au début de la grande réaction contre les imitateurs serviles des poètes français. Depuis cette époque, les Allemands considèrent leur littérature comme un type d'originalité et d'indépendance ; ils se glorifient d'avoir inauguré une ère de rénovation dans le monde intellectuel. C'est nous, disent-ils, qui avons tiré l'art et la poésie de leur décrépitude ; qui leur avons inoculé une nouvelle séve, un sang nouveau. C'est par nous que le monde des lettres puise l'inspiration à de nouvelles sources ; c'est donc à nous de le diriger désormais ; c'est dans l'Allemagne qu'est son avenir. En nous réside la puissance motrice, en nous l'initiative, en nous le foyer et le laboratoire des choses de l'esprit.

Qu'il y ait quelque chose de fondé dans cette prétention, ce n'est pas ce que nous voulons nier. Toutefois, dans une expression absolue et exclusive, elle produit un effet étrange à un moment où la littérature allemande ne se distingue pas par une excessive fécondité. Voyez le théâtre, la vogue est aux pièces françaises traduites en allemand ; entrez dans un cabinet de lecture, ce sont nos romans qu'on se dispute. Sans doute, chaque saison voit éclore un certain nombre de comédies et de drames enfantés par des auteurs nationaux. Le

Digitized by Google

public les subit, comme on s'acquitte d'un devoir, avec une froideur dont il ne se rend peut-être pas compte, mais qui est très évidente pour un étranger. Quant aux romans, ils pleuvent comme la grêle de mars; mais personne ne se fait illusion sur leur portée. Ceux qui sont le plus lus, le plus goûtés par un certain public, sont encore les vieilles histoires de bandits ou de revenants, ou bien les légendes gothiques. Tout récemment, le succès de M. Freitag dans *Doit et Avoir* avait provoqué de grandes espérances et semblait inaugurer un nouveau genre, le genre bourgeois et patriarcal; mais ce n'a été qu'une vogue éphémère, un succès d'estime et de patriotisme. Sans doute, il est admis partout que *Doit et Avoir* est une œuvre éminemment *nationale*, qui fait briller les *vertus allemandes* dans toute leur splendeur. Tout bon Allemand doit en parler avec le plus grand respect, il doit l'avoir dans sa bibliothèque, il doit humer avec bonheur le parfum honnête qui s'en exhale; il le doit, sous peine de trahison envers la patrie. Il le fait; mais, sur le coin de sa table, à portée de sa main, quel est ce livre recouvert de toile verte, dont les feuillets portent l'empreinte humide de tant de lecteurs? Est-ce encore un bon roman national à tirades vertueuses? Est-ce encore un chef-d'œuvre de l'excellent M. Freitag? O scandale! ô malédiction! ô Arminius, que va dire ta grande ombre? C'est une traduction d'Alexandre Dumas furtivement cherchée au magasin de location; c'est *Vingt ans après*, ou le *Vicomte de Bragelonne*, à moins que ce ne soit *Monte-Cristo*. Pendant ce temps, madame lit *Indiana* ou *Valentine;* heureux sommes-nous de ne pas voir un Paul de Kock étalé sur sa table à ouvrage. Mais ne nous hâtons pas de triompher. Paul de Kock est sûrement au comptoir, où MM. les employés se le passent de main en main.

Si maintenant nous reportons nos regards à quelques années en arrière, nous verrons la prépondérance française établie non plus seulement dans le roman et les pièces de théâtre, mais dans le domaine bien plus étendu et bien plus important des choses politiques. Nous verrons l'Allemagne tout entière se mettre à notre école et nous demander, non de frivoles passe-temps pour ses loisirs, mais de graves enseignements pour ses destinées. Cette autorité et ce prestige, nous les devions à notre presse, à notre tribune, dont toutes les émanations, bonnes ou mauvaises, étaient accueillies comme des oracles; nous les devions aux barricades de 1830, mais surtout à notre première révolution, pour laquelle l'Allemagne s'était éprise d'enthousiasme, et dont elle attendait sa propre régénération, ainsi que celle du monde tout entier. De grands écrivains, Bœrne, Heine, émigrés en France, étaient les initiateurs de cette religion qui comptait dans son sein tous les esprits libéraux, tous les *hommes de l'avenir*.

Digitized by Google

Il était de mode de se passionner, comme chez nous, pour la Convention et pour nos grands hommes de 93. Robespierre et Saint-Just avaient leurs fanatiques sur les bords du Rhin et de la Sprée comme sur les bords de la Seine. On divinisait ces martyrs de la foi nouvelle, on se prosternait avec une sorte d'adoration mystique devant leurs autels; puis on jurait de les imiter au jour de l'action et de s'élever, s'il était possible, jusqu'à la hauteur de leur héroïsme. C'était grâce à leurs mâles vertus que la liberté française s'était fondée sur des bases inébranlables; l'Allemagne, pour être libre, réclamait les mêmes dévouements, la même énergie. Ces rêves, ces aspirations trouvèrent leur emploi et se donnèrent issue en 1848; et l'on peut affirmer que leur influence dans le mouvement général ne fut pas médiocre. Il faut même expliquer par là ce mélange d'exaltation et de puérilité emphatique qui distingue surtout cette période. Le parlement de Francfort renfermait bon nombre de ces hommes d'Etat dont l'ambition suprême était de refaire 93, afin de doter leur pays d'une grande page d'histoire. Les événements, nous le savons, ont fait justice de ces visées; mais, ce que nous ignorons en France, c'est que leur défaite a été la nôtre, et que, depuis cette époque, nous partageons leur défaveur. Aux yeux de l'Allemagne, 1848 était la mise en pratique des idées françaises, c'était l'épreuve décisive qui devait nous donner ou nous ôter pour jamais la direction du monde politique. L'épreuve a été contre nous; nous subissons le sort des vaincus. Notre révolution et toute notre histoire depuis soixante-dix ans ne sont plus considérées, par les Allemands, que comme une suite de vaines agitations terminées par un aveu solennel d'impuissance. « Vous avez reconnu, nous disent-ils, vous avez reconnu vous-mêmes l'inanité de vos théories. Vous avez bien fait; mais maintenant vous n'avez plus rien à donner au monde. Vous n'êtes plus les guides du genre humain. Donnez votre démission de peuple régénérateur, et venez modestement reprendre votre place près de nous. Il serait étrange qu'après avoir proclamé le vide de votre enseignement vous voulussiez continuer à nous instruire. »

Si donc il nous prend encore fantaisie de mettre en circulation quelque nouveauté politique, il ne faut plus compter sur la faveur des Allemands et voir en eux un public gagné d'avance et décidé à nous applaudir. Leurs dispositions sont diamétralement contraires, et leur défiance est d'autant plus éveillée aujourd'hui, qu'hier leurs sympathies étaient plus aveugles. On dirait qu'ils nous gardent rancune de leurs mécomptes et qu'ils nous en veulent des fautes de nos imitateurs. Telles sont aujourd'hui leurs préventions contre nous, qu'une origine française suffit pour discréditer à leurs yeux les plus grandes idées. Nous en avons eu la preuve bien frappante, il y a

Digitized by Google

quelques mois, lors de la guerre d'Italie. Au lieu de trouver écho et sympathie en Allemagne, l'annonce de nos projets libérateurs n'a soulevé qu'une tempête de malédictions. L'opinion s'est coalisée contre cette noble entreprise ; elle s'est passionnée pour une mauvaise cause avec toute l'ardeur du patriotisme. Et maintenant que les résultats ont prononcé en notre faveur, l'Allemagne se console de sa nouvelle disgrâce par le dénigrement ou par un silence improbateur.

Notre influence en Allemagne est donc tout à fait éclipsée, et n'appartient plus guère qu'aux souvenirs historiques. Le temps de la postérité a commencé pour elle, et le moment serait favorable pour l'étudier et l'approfondir. Cette étude, d'ailleurs, ne serait pas sans intérêt. Pour tous ceux, et le nombre en est grand, qui se passionnent encore pour ou contre la révolution, et qui persistent à voir dans ce drame les destinées à venir de l'humanité, une face nouvelle de ce tableau multiple, une page de plus à ce livre immense, est une mine de réflexions, c'est un pas vers la solution du problème. Pour satisfaire ces esprits, l'historien et le publiciste ne sauraient trop mettre en lumière les formes diverses que nos idées, dans leur diffusion européenne, ont prises suivant le génie des différents peuples. L'Allemagne, sous ce rapport, nous offre un spectacle curieux et qui peut être riche d'enseignements. Par exemple, il n'est pas indifférent de savoir par quel côté les théories révolutionnaires ont eu prise sur les esprits germaniques. Est-ce par les conséquences pratiques d'un changement social ? Non ; mais par les dissertations philanthropiques, la phraséologie nébuleuse, et surtout par l'attitude inspirée de nos démocrates mystagogues. Un autre mérite de la révolution aux yeux des Allemands, c'était d'avoir été expliquée par Hegel et de faire un ensemble harmonieux avec la nouvelle philosophie, le panthéisme humanitaire. Sous ce dernier travestissement, elle était devenue éminemment *classique*, et s'alliait, pour tout Allemand, aux souvenirs d'Université. Elle était à la fois une poésie et un catéchisme. Son caractère était moitié religieux, moitié académique ; elle avait surtout de merveilleux appâts pour les professeurs, car c'était une brillante et inépuisable matière à pédagogie.

..... I demens, et sævas curre per Alpes
Ut placeas pueris, et declamatio fias.

I

Parmi les produits de cette mode éphémère, un des plus intéressants à étudier est, sans contredit, un roman en trois volumes, inti-

Digitized by Google

tulé : *les Clubistes de Mayence*. L'auteur, M. Kœnig, est connu par plusieurs œuvres d'une nature mixte, entre le roman et l'histoire. Dans *les Clubistes*, il a eu pour but de reproduire les différentes scènes dont Mayence a été le théâtre en 1792 et 1793, pendant notre première occupation. Tout le monde sait qu'à cette époque de fanatisme, la France républicaine visait à propager par toute l'Europe les idées et les habitudes révolutionnaires, et que nos généraux se présentaient partout moins en conquérants qu'en apôtres d'une nouvelle religion.

Mayence, occupée dès le mois d'octobre 1792, fut le premier théâtre de cette propagande, et Custine, dès le lendemain de son entrée, s'occupa de transformer en jacobins les bons bourgeois de cette vieille ville épiscopale. L'entreprise était malaisée, non que les Mayençais fussent rebelles à la transformation; au contraire, ils étaient très flattés de l'honneur que la France voulait bien leur faire, et le titre de « citoyens » (*bürger*) les grandissait considérablement à leurs propres yeux; mais le difficile était d'ouvrir leur intelligence, de faire luire sur eux le flambeau de la philosophie, et de les initier aux droits de l'homme. On s'occupa d'abord de parler aux yeux et aux sens : on planta des arbres de la liberté, on provoqua l'attendrissement par de touchants symboles, tels que le bonnet rouge; on célébra des fêtes imposantes avec des guirlandes de fleurs sur les murs, et des jeunes filles chantant le *Ça ira!* d'une voix virginale; on déploya toute la mise en scène propre à frapper les imaginations et les cœurs. Pendant ce temps, l'œuvre de prosélytisme s'accomplissait par l'éloquence de quelques jacobins strasbourgeois que Custine avait emmenés avec lui pour remplir le double rôle de drogmans et de missionnaires. Afin de donner à leur prédication toute la solennité désirable, un club fut installé dans l'ancien repaire de la tyrannie, je veux dire dans le château du prince-électeur. C'est là que les Démosthènes alsaciens vinrent pendant neuf mois faire un cours de jacobinisme aux Mayençais ébahis, et leur expliquer les dogmes de la foi nouvelle. C'est là que les néophytes allemands vinrent balbutier de longs discours emphatiques, et traduire lourdement, dans la langue de Gœthe, notre idiome révolutionnaire. Le soir, après la séance, les Strasbourgeois venaient auprès de Custine et des représentants Rewbell et Merlin, rendre compte en mauvais français des progrès accomplis dans l'esprit public. Etrange spectacle, ridicule si l'on veut, mais qui pourtant a son côté noble et grandiose. Tirer les âmes de leur léthargie, faire appel à la raison, à la conscience, et les mettre en demeure de se prononcer sur des principes, c'est toujours, en définitive, un effort généreux et quelquefois salutaire. En tout cas, une pareille conduite était chose nouvelle à la fin du XVIIIe siècle, et

Digitized by Google

taisait contraste avec les procédés de Frédéric le Grand et du maréchal Daun. L'Allemagne n'était pas habituée à voir des soldats, des conquérants, traiter avec tant de déférence les populations. Sans doute parmi les principes de 92, un grand nombre étaient chimériques, plusieurs étaient dangereux; de cruelles expériences ont dissipé pour nous l'enthousiasme qu'ils inspiraient à nos pères. Néanmoins, nous devons être fiers de l'ardeur qu'ils ont mise à les propager, car ces tentatives de conquête morale proclamaient hautement l'insuffisance de la conquête matérielle, et la supériorité du droit sur la force. Sous ce rapport, la révolution française apportait dans la politique européenne un germe de droit nouveau. Là, suivant nous, est sa véritable grandeur.

Avant de dérouler ces scènes révolutionnaires, M. Kœnig nous montre d'abord le Mayence de l'ancien régime, Mayence sous l'administration sénile de son archevêque, avec son chapitre noble, sa noblesse de cour et sa physionomie moitié princière, moitié cléricale. M. Kœnig a donné une grande étendue à cette partie de son ouvrage et semble l'avoir travaillée avec un soin tout particulier. Comme on devait s'y attendre, les peintures satiriques, les anecdotes piquantes en font le principal intérêt. C'était une matière délicate et qui pouvait aisément fournir matière au scandale; M. Kœnig a su se maintenir dans une mesure pleine de discrétion, et la sobriété de son pinceau témoigne en faveur de son bon goût et de son respect pour les convenances. Il a esquissé finement des ridicules qu'il eût été facile de charger et de tourner en caricatures. Il a écrit sans partialité, sans esprit de dénigrement, sans donner à son ouvrage la saveur d'un pamphlet contre les institutions et les hommes d'autrefois. Bref, il a écrit sans blesser personne, et c'est là, suivant nous, le meilleur gage de sa véracité.

Au premier rang, dans ces tableaux, figure naturellement le prince-électeur; c'est le portrait qui tout d'abord appelle la curiosité. Ce prélat est un vieillard aux goûts voluptueux et frivoles, un de ces princes de l'Eglise dont le type, perdu de nos jours, était fort commun au XVIIIe siècle. Il se pique de philosophie, parce que c'est la mode et parce qu'une pointe de scepticisme dans un archevêque est considérée comme de très bon ton. Il affiche la tolérance et paye des professeurs luthériens, au grand scandale des dévots; mais tout ce *libéralisme* disparaît aux premiers grondements de la tourmente révolutionnaire. Il s'aigrit alors et prend ombrage de tous les libres penseurs. En même temps il accueille les émigrés avec faste et s'engage à les ramener en France, croyant passer ainsi pour un grand politique. Il proscrit soigneusement tous les journaux, tous les livres français : *Faublas* seul est excepté de la proscription, *Faublas* qui

Digitized by Google

pénètre jusqu'à son chevet et qui le distrait de ses ennuis. Il demande quel est l'auteur de ce charmant ouvrage; il apprend avec regret que c'est un membre de la Convention; mais il se rassure en pensant qu'avec des idées aussi nobles il doit appartenir au parti de la cour. Bon et prodigue envers ses favoris, il épuise ses coffres pour satisfaire leur avidité; mais le sûr moyen d'encourir sa disgrâce, c'est de refuser ses dons par délicatesse; un tel scrupule est une remontrance indiscrète, c'est un symptôme de jacobinisme.

Ce vieillard est dominé par sa nièce, la comtesse de Coudenhove, veuve d'un général, femme encore jeune, très intrigante, et qui vit auprès de son oncle dans une intimité compromettante à peine dissimulée sous le titre illusoire de maîtresse des cérémonies. Un fait caractéristique, c'est que cette liaison n'offusque personne, et que la comtesse est investie, à peu près publiquement, de toutes les prérogatives attachées à son rôle. Les dignitaires, les ministres lui font une cour assidue, et les chanoines capitulaires se pressent dans son aimable salon. Le confesseur même du prélat, profond politique et secret agent de l'Autriche, recherche sa faveur et lui confie ses machinations. Quant aux émigrés français qui arrivent à la cour de l'électeur, la vue d'une favorite n'est pas faite pour les scandaliser; au contraire, rien ne leur est plus doux que de retrouver à Mayence les traditions depuis longtemps exilées de Versailles. Ils en rient cependant entre eux, mais c'est que l'électeur est, après tout, un bien petit prince pour relever la splendeur des habitudes monarchiques; c'est que Mayence est un théâtre bien mesquin pour des amours princières, et qu'enfin, en comparaison des Pompadour et des du Barry, une Coudenhove fait triste figure. Voici du reste, à ce sujet, un quiproquo assez plaisant raconté par M. Kœnig, et dont nous ne savons s'il est l'historien ou l'inventeur.

Le prince rencontre dans son salon le duc de la Force, émigré français, et lui demande gracieusement s'il n'a pas vu la Favorite.— Tel était le nom d'une jolie résidence d'été qu'il s'était fait construire près de Mayence.

« Monseigneur, répondit le duc de la Force, j'ai eu hier l'honneur de dîner avec elle.

» Il prononça ces mots en se tournant avec un aimable sourire vers la comtesse de Coudenhove.

» L'électeur regarda d'abord avec étonnement le Français. Puis, lorsqu'il eut compris le malentendu, il prit un air d'ignorance, s'approcha de sa nièce, et la conduisit par la main dans le salon voisin, d'où le son de quelques violons se faisait entendre. Les assistants le suivirent, sans remarquer le contraste que faisait entre eux le mélange de rabats et de soutanes

Digitized by Google

violettes avec un essaim de gorges décolletées. Les deux Français restèrent en arrière. Montleveau dit alors tout bas à la Force :

» Mon cher duc, vous venez de faire un quiproquo très offensant pour l'électeur : il vous parlait de sa résidence d'été.

» Le duc prit d'abord une prise dans sa tabatière d'or, puis il répondit d'un air indifférent : Bah ! qu'est-ce que cela fait ? tiens ! Ce curé de Mayence, ce *parvenu*, se permet d'avoir une résidence d'été. Comment supposer cela ? Favorite ! Moi, j'appelle favorite la gouvernante d'un curé. D'ailleurs, savez-vous..... ?

» Il s'arrêta ; tous deux se mirent à rire : l'un avec une sorte de contrainte, l'autre d'un air très malicieux. »

Ces émigrés, qui raillent si insolemment le prince dans sa cour, et qui le tournent en ridicule, tout en vivant de ses largesses, ces émigrés, qui scandalisent les bons Mayençais par leur sans-gêne méprisant, leur immoralité, leur cynisme, vont attirer un orage terrible sur leur imprudent protecteur. Un jour, Mayence apprend qu'un ambassadeur français, nommé de Villars, vient d'arriver pour demander à l'électeur des explications catégoriques sur son attitude et sur l'hospitalité équivoque qu'il accorde à ces réfugiés. L'électeur fait à cet envoyé une réception insultante, et qui vaut la peine d'être rapportée :

« L'ambassadeur, en descendant de voiture, ne trouva personne pour lui indiquer le chemin, et pour le recevoir. Les escaliers, les corridors étaient vides, comme si le palais eût été abandonné. M. de Villars parcourt tous les appartements pour trouver la porte qui conduisait à la salle d'audience. Jugez quelle devait être sa colère, quand le hasard lui eut fait découvrir l'entrée du salon où se trouvait l'électeur. Tous les dignitaires de la cour, civils, militaires et ecclésiastiques, avaient été conviés à cette réception, comme pour être témoins de l'insulte et lui donner un caractère plus prémédité. Mais ce fut alors qu'on put reconnaître en M. de Villars le gentilhomme français. Pas un regard, pas un geste ne trahit son émotion intérieure. Seulement, une légère pâleur parut autour de sa bouche contractée. Dans sa démarche pour se rendre au pied du trône, on eût dit qu'il était escorté de chambellans, venus à sa rencontre pour lui faire honneur.

» Les grands dignitaires entouraient le trône. M. de Villars parla avec calme, finesse et dignité. Mais j'aurais voulu pouvoir noter les passages qu'il sut intercaler dans son discours préparé d'avance, pour faire délicatement allusion aux corridors vides. L'électeur répondit avec froideur quelques phrases ambiguës et laconiques. Puis il congédia l'ambassadeur jacobin ; pensez un peu..... sans même le retenir à dîner. »

Et pourquoi ces folles provocations? C'est que l'électeur roule dans sa tête de vastes projets politiques. Il veut conduire lui-même une croisade en faveur de l'ancien régime, il se promet de mener en per-

Digitized by Google

sonne les émigrés à Paris, de tirer le roi de sa prison et de le replacer sur son trône. Est-ce chaleur de conviction? est-ce compassion pour les opprimés? Non, c'est une fantaisie de vieillard qui s'imagine jouer un grand rôle et qui se croit le Nestor de la politique. Il ne réussit qu'à se compromettre inutilement, sans mériter la reconnaissance de personne. Il provoque la France, il attire sur ses Etats une guerre inévitable, et que fait-il pour prévenir le danger? Il rassemble sous les murs de Mayence un camp dérisoire de quelques mille hommes qui dégénère en parade de cour. Il passe des revues avec sa nièce, fait tirer d'inoffensifs coups de canon, donne des banquets à ses officiers et porte des toasts belliqueux à la confusion des jacobins, à la restauration du roi de France par les baïonnettes mayençaises. Les émigrés applaudissent, tout en riant de l'outrecuidance. On lui demande de l'argent pour réparer les fortifications. De l'argent? Il en cherche, mais pour un bien meilleur usage : pour le couronnement du nouvel empereur. Est-ce qu'il n'est pas grand-chancelier de l'Empire? est-ce qu'il n'a pas le principal rôle dans les cérémonies? est-ce que son devoir n'est pas d'envoyer de fastueuses ambassades aux princes de l'Empire pour les convier? De l'argent! il lui en faut encore pour héberger dignement l'Empereur dans sa ville épiscopale. L'Empereur seulement? Non pas, mais aussi le roi de Prusse avec toute sa suite. Le moment est favorable pour jouer le rôle de conciliateur entre les deux cours rivales de l'Allemagne. De l'argent pour cette importante réunion et les grands résultats qu'en attend le monde. Et l'on épuise le Trésor, on en dépense les derniers florins en festins, en régates, bals, feux d'artifice. Pendant ce temps une armée française se masse à Landau. Une armée? Bah! des sans-culottes, des gardes nationales! Des précautions contre cette cohue? Ce serait lui faire trop d'honneur. Bref! les souverains s'en vont enchantés. Quelques semaines après, l'électeur fuit précipitamment à Wursbourg, et les Français entrent sans coup férir à Mayence.

Une peinture non moins curieuse que celle de la cour électorale, c'est celle du parti qui représente les idées philosophiques, les « idées françaises, » et qui doit former plus tard le noyau du club révolutionnaire. Par une singularité tout à fait digne d'attention, la plupart de ces hommes sont des professeurs de l'Université, des savants et des hommes de lettres pensionnés par le gouvernement, et devant à ses libéralités une existence sûre et honorable. Plusieurs sont des protestants que l'électeur a installés dans des chaires bien rétribuées, des protestants que l'électeur invite à ses réunions, pour causer de la tolérance et faire agréablement l'esprit fort. Le principal d'entre eux est un certain Forster dont le nom a eu beaucoup de retentissement dans les mémoires et les pamphlets de l'époque. M. Kœnig en

Digitized by Google

a fait son favori, l'objet de ses prédilections, l'organe de ses idées : c'est lui qui parle ordinairement au nom de l'auteur. Ce Forster est un des types du XVIIIe siècle, qui réunissent la triple auréole de la philosophie, de la science et du sentiment. Il est incrédule, mais avec des idées bien plus larges que Voltaire, et parle de religion comme un précurseur de Hegel. Il a « sondé les mystères de la nature, » c'est-à-dire qu'il est naturaliste, ce qui, comme on sait, posait admirablement un homme au siècle dernier. D'où vient-il? Quel est son pays? son origine? Est-il de sang bourgeois, ou descend-il d'une famille noble d'Ecosse, et cache-t-il son illustration historique par dédain pour les préjugés? Nul ne le sait, et ce mystère augmente son prestige. Toujours est-il que Forster marche l'égal des plus hauts. Il a fait le tour du monde comme Saint-Preux ; son visage est bronzé par le soleil de l'équateur. On se figure quel ascendant il exerce, quels yeux avides se fixent sur lui, quelle autorité s'attache à ses moindres paroles.

Chez lui, tous les soirs, se rassemblent quelques initiés admis à recueillir ses oracles. C'est le chanoine capitulaire, comte de Stadion, ce sont deux ou trois diplomates, c'est le professeur Sommering, c'est enfin le comte Charles de Valbrun, néophyte encore indécis. C'est dans ce cénacle, pendant que sa femme verse le thé, que «l'illustre voyageur» épanche ses idées et plane dans les hautes régions humanitaires. Son thème habituel est naturellement la Révolution française qui gronde dans le lointain, et qui préoccupe tout le monde. Forster l'explique; il en donne la formule avec cette phraséologie transcendante que les Allemands ont créée et que nous avons vu naguère implantée en France par l'école néo-révolutionnaire. Suivant lui, la Révolution est avant tout un fait social, historique et providentiel. Nul n'en est responsable, parce que nul ne peut arrêter son cours ni le précipiter. C'est un phénomène que le monde moral comportait, c'est une des phases que l'humanité devait parcourir sous peine d'avorter dans son développement. Il dit, et l'élégant Stadion sourit en abbé de bonne compagnie ; le secrétaire de légation Huber garde un silence diplomatique ; le baron Charles de Valbrun réfléchit profondément, un monde nouveau fermente dans sa tête. Cependant tout le monde n'est pas également satisfait dans le petit cercle. Le baron de Hinüber, chargé d'affaires de Cassel, est scandalisé, non pas des opinions de Forster, il ne les comprend pas, mais de sa hardiesse téméraire à traiter les questions d'Etat. La politique, dit-il, est notre spécialité, à nous autres diplomates. Il semblerait, à entendre Forster, qu'elle soit accessible au premier venu.

Il y a pourtant, dans les *Clubistes*, un personnage qui serait bien plus propre que Forster au rôle d'hiérophante, et qui pourrait parler

Digitized by Google

de politique sans offusquer les hommes du métier. C'est le poète Gœthe, ou plutôt Son Excellence Gœthe, secrétaire intime du duc de Weimar. Gœthe traverse Mayence, pour rejoindre, avec son maître, l'armée prussienne. Il y rencontre Forster; mais, au lieu de dogmatiser avec lui, comme on devrait s'y attendre, il s'efface et trompe l'espoir du public, en ne paraissant que pour jouer un rôle assez pâle. Forster lui demande ironiquement si la poésie fait campagne au service de l'ancien régime. Gœthe répond par une distinction assez froide entre son caractère de poète et ses devoirs de secrétaire : « La poésie, dit-il, est indépendante; elle plane dans les régions supérieures, et voit à vol d'oiseau les faiblesses de l'humanité. » Il est clair que l'homme de cour est fort loin de cette indépendance. Mais aussi quelle nécessité de se faire homme de cour? Il ajoute encore plus froidement qu'il ne connaît pas la France, que la France est un pays curieux à étudier, et qu'il espère y trouver matière à observations. Ce dilettantisme nous paraît assez hors de propos, et ce n'est pas sans une impression pénible qu'on entend dans la bouche d'un grand homme une confession aussi crue d'indifférence. On sait, du reste, que tel était le caractère de Gœthe, et M. Kœnig, en lui donnant cette physionomie, a été fidèle à la vérité historique. Nous aimons mieux, toutefois, la sentence profonde avec laquelle il prend congé de Forster : « Tout ce qui affranchit l'esprit, sans nous donner le pouvoir de nous gouverner, est un véritable fléau. »

Forster est donc le représentant et l'apôtre des idées nouvelles; il soutient la révolution, il la préconise, il y voit le remède de tous les maux, la promesse de l'âge d'or. Et cependant, lorsqu'il s'agit de se prononcer, il montre une grande irrésolution; sa conduite est celle d'un homme sans couleur et sans caractère. Il laisse la direction de son parti à des intrigants subalternes, et pendant qu'ils agissent sourdement pour livrer Mayence aux Français, il reste en dehors de toutes leurs menées. Et pourquoi cette inconséquence? Il faut noter ici un point digne de remarque : c'est qu'en Allemagne deux sentiments ont pris naissance et se sont développés presque simultanément, l'engouement pour notre révolution et le patriotisme. Tous deux ont pris possession de l'esprit public, mêlant dans une même popularité 92 et 1813, Saint-Just et Blücher, l'affranchissement du monde par les baïonnettes françaises et le soulèvement de l'Allemagne contre les Français. Forcé de combiner dans Forster ces deux éléments, M. Kœnig était fort embarrassé. Que son Forster fût Français par l'idéologie, par des tirades inoffensives, au coin de son feu, c'était pour le mieux : la démocratie allemande reconnaissait en lui son précurseur. Mais qu'il livrât Mayence à Custine, c'était un acte de trahison envers la patrie qui lui aurait ôté tout prestige. Et

Digitized by Google

voilà pourquoi le pauvre Forster, obligé d'être à la fois patriote et révolutionnaire, se retire momentanément de la scène, et cède la place aux comparses; voilà pourquoi, ne pouvant être homme d'action, il n'est qu'un professeur de révolution. Du reste, ce sont là des caractères qui ne déplaisent pas aux Allemands; ils y retrouvent quelque chose du génie national.

Ce qu'il y a de plus triste pour Forster, c'est qu'en continuant ses déclamations contre la tyrannie, il tend la main à l'électeur, et sollicite, par l'intervention d'une jeune baronne, une augmentation à son traitement de bibliothécaire. Plus tard, il entre dans l'administration française organisée par Custine; il consent à faire partie du corps municipal et touche des appointements en cette qualité. M. Kœnig nous assure que c'est pour faire le bien. Sans doute, il était inutile de le dire : est-ce qu'on accepte jamais une place lucrative pour autre chose que pour faire le bien ou pour empêcher le mal? Seulement il est fâcheux que les bonnes intentions de Forster restent dans l'ombre et qu'on n'en voie pas trop les effets. Ainsi Forster est beaucoup plus tiède contre les violences des jacobins, qu'il ne l'était naguère contre l'électeur. Celui-ci, sans doute, était un bien plus cruel tyran.

Dans la vie privée, Forster porte partout la même humeur raisonneuse, et chez lui le bonheur d'argumenter semble suppléer à tous les autres. La vie n'est pour cet homme qu'une longue matière à dissertations. Il perd un de ses enfants, et ses amis viennent pour le consoler; Forster profite de cette occasion pour disserter en philosophe sur les mystères de la vie future, et pour refaire le *Banquet* de Platon en style hégélien : « L'être qui tenait son existence de moi, dit-il, avait avec mon être une affinité plus grande que tout autre. Autant je suis incapable de supposer le mode qu'affectera mon existence après ma mort, autant je suis peu capable de comprendre ce que devient l'âme de mon enfant; mais je garde cette conviction qu'à cause de la ressemblance de nos êtres, il demeurera en rapport étroit avec son père. La fantaisie, le sentiment, la foi ont l'immensité pour espace. » Ce cours de philosophie, fait par un père auprès du lit mortuaire de son enfant, ne brille pas par l'opportunité. Mais ce qui est plus étrange, c'est que la dissertation tourne à la politique. « Rien n'est plus noble, dit-il en continuant, rien ne marque d'une manière plus grande la force de la vertu sur le cœur, etc., etc., que l'enthousiasme pour la liberté et le bonheur des peuples. » Les amis venus pour le consoler sont, comme on se le figure, bien étonnés de trouver leur tâche si facile; mais ils en prennent bien vite leur parti. On oublie l'enfant, et, devant la mère qui sert le thé, on se remet à causer tranquillement sur le 10 août et sur le manifeste de Brunswick.

Digitized by Google

La conduite de Forster envers sa femme Thérèse est encore plus extraordinaire. Cette femme, jeune et belle, distinguée par l'esprit, noble par les sentiments, professe pour son mari un culte presque religieux, mais qui ne suffit pas à la rendre heureuse. Auprès d'un homme absorbé par la science et la politique, son cœur a rarement l'occasion de s'ouvrir : elle se trouve seule. Un consolateur se présente, c'est le jeune de Huber, secrétaire de la légation de Saxe; mais non un consolateur vulgaire, non un chercheur de bonnes fortunes : ce que Huber éprouve pour Thérèse, c'est une sympathie toute respectueuse, sans aucune arrière-pensée de séduction. Thérèse se laisse insensiblement gagner par un sentiment tendre, et s'engage dans un commerce de lettres, sans en prévoir le danger. Un jour, Forster surprend par hasard le secret de cette correspondance. Cette découverte l'anéantit. Que fait-il? Il va passer deux jours à la campagne, où la philosophie et le spectacle de la nature le consolent de ses épreuves domestiques. Puis, quand il est compromis par son rôle politique, mis au ban de l'Allemagne, menacé de toutes les vengeances de la réaction, il conduit sa femme à Neuchâtel, fait venir Huber, met sa main dans celle de Thérèse, leur donne sa bénédiction et s'en va, libre de tout lien, reprendre son poste dans la tourmente : « Vous êtes jeunes, leur dit-il en partant, réservez-vous pour de meilleurs temps, *fondez une famille*, et que le ciel vous envoie des fils dans lesquels fructifie l'esprit nouveau de l'avenir. » C'est beau, c'est peut-être sublime. Mais cet excès d'abnégation a le tort de ressembler beaucoup à de l'indifférence. Je crois que Forster serait plus intéressant s'il était moins héroïque, et s'il sacrifiait moins facilement ses devoirs d'époux à ses devoirs de révolutionnaire. Quant à Thérèse, elle accepte le sacrifice de Forster avec une étrange facilité. En somme, cette situation n'inspire au lecteur qu'un mélange d'étonnement et de mépris, en offrant un spectacle à la fois grotesque et inconvenant : le mariage de l'amant et de la femme célébré sous les auspices du mari.

II

Forster est, parmi les clubistes, le seul type qui présente quelque distinction. Les autres ne sont, en général, que de vulgaires déclamateurs, répétant docilement une leçon apprise, jouant avec une emphase risible un rôle qu'ils ne comprennent pas; au demeurant, très fiers de se poser en tribuns et de reproduire à Mayence le

Digitized by Google

jacobinisme de Paris en miniature. Ces hommes ne sont pas méchants de leur naturel; ils n'ont pas de violentes passions, et feraient des patriotes assez débonnaires; mais l'esprit d'imitation, un sot amour-propre et surtout les habitudes déclamatoires, en font de hargneux persécuteurs. Ils se grisent de leur rhétorique; à force de crier qu'il faut de l'énergie, ils tournent à la férocité; à force de hurler comme les loups, ils en prennent les appétits carnassiers. Tels sont Hoffmann, Wittikind; tel est surtout Bœhmer, ancien régent du gymnase de Worms. Bœhmer brûle d'une noble émulation pour les vertus de l'antiquité; son suprême désir est de les transplanter sur les bords du Rhin. Il veut transformer les Mayençais en hommes de Plutarque. Mais, vains efforts! les Mayençais ne sont pas à la hauteur de cette grande ambition. Façonnés par la théocratie, ils ont l'étoffe d'honnêtes bedeaux et de bons sacristains plutôt que de héros classiques : ils n'ont pas le cœur lacédémonien; la fibre républicaine leur manque totalement; leurs voix sont faites pour les litanies et non pour la *Marseillaise*, et l'impiété des Français leur fait horreur. C'est donc en vain que le bouillant Bœhmer, imitateur des Gracchus, les convie à la liberté. C'est en vain qu'il évoque tous les grands noms de Sparte et de Rome, en vain qu'il entasse les métaphores sur les prosopopées. Son éloquence n'a pas de prise sur ces âmes molles et sans consistance. Bœhmer s'indigne de ne pas être compris; il veut triompher de cette force inerte; il a recours aux moyens violents. Un jour, il monte à la tribune avec deux énormes registres : l'un, relié en maroquin rouge, avec des tranches tricolores et le bonnet républicain sur la couverture, porte ce titre, en lettres d'or : *Livre de vie;* l'autre, relié en noir, porte sur sa couverture les insignes abhorrés de la tyrannie : deux chaînes d'étain lui servent de fermoir. Sur le premier doivent s'inscrire les patriotes, les hommes libres, les amis de l'humanité; sur l'autre..... les esclaves, les suppôts de cour et de sacristie, indignes du nom de citoyens, faits pour croupir dans l'avilissement. On pense bien qu'entre les mains des jacobins ces inscriptions ne devaient pas rester lettre morte, et Bœhmer, du reste, se charge d'ôter toute incertitude, en déclarant, d'une manière très significative, que les premiers seraient traités en hommes libres, et les seconds en esclaves.

Cette absurde proposition, accueillie avec des trépignements et des transports de joie par les clubistes, n'eut pas le succès qu'ils s'en promettaient. Personne, comme on le pense bien, n'eut la simplicité de s'inscrire sur le livre noir et de se désigner aux vengeances des jacobins. Peu de gens se soucièrent d'inscrire leurs noms sur le prétendu *Livre de vie* et de se compromettre avec des gens dont l'amitié n'était guère moins dangereuse que l'hostilité. On eut alo

Digitized by Google

recours aux moyens révolutionnaires, c'est-à-dire aux moyens d'intimidation. On fit d'abord quelques arrestations isolées; de prétendus conspirateurs, de prétendus espions furent incarcérés ou forcés de prendre la fuite. Puis la proscription s'étendit; on exila en masse tous les anciens serviteurs du gouvernement déchu, tous les fonctionnaires qui ne s'étaient pas ralliés au nouveau régime, puis les membres du chapitre et toute leur domesticité. Quant aux nobles, on ne pouvait guère les renvoyer, la plupart étaient partis avant l'arrivée des Français; mais on chassa leurs laquais, leurs cochers, leurs heiduques, puis les curés, qu'on remplaça par des prêtres assermentés, puis le personnel des séminaires. Ce fut une véritable fuite d'Egypte; plusieurs centaines de personnes furent ainsi jetées hors des portes, sans considération d'âge ni de sexe. « Que ferons-nous de nos enfants? » disait une pauvre exilée en traversant le pont de bateaux qui mène de Mayence à Castel. « Jetez-les dans le Rhin! » vociféra l'un des clubistes avec un féroce ricanement. On voit qu'ils avaient réussi à acquérir une certaine habitude du métier et qu'ils en prenaient au besoin le langage.

Malgré ces persécutions, les jacobins ne parvenaient pas à établir bien solidement leur pouvoir. Il leur manquait cette force qui fait les révolutions, l'appui de la multitude. Le peuple ne comprenait pas ses libérateurs, il s'obstinait à ne voir en eux que les créatures de Custine, les instruments de la France. Le peuple ne voulait pas s'agiter, et son abstention ôtait aux clubistes tout ascendant et tout prestige révolutionnaire. Sans doute, ils avaient pour eux la force, et vingt mille Français mettaient Mayence à leur discrétion; mais ils se sentaient plus humiliés que protégés par cet appareil militaire. Le sabre de Custine nuisait à leur effet oratoire, et leur faisait manquer leur rôle. Ils aspiraient vainement à prendre position de démagogues; ils n'étaient que les porte-voix de la Convention. Dans le club même, leur impopularité les suivait, et, loin d'avoir pour eux les tribunes, il leur fallait y placer des sentinelles, le fusil chargé, pour comprimer les manifestations réactionnaires.

Ce qui devait nuire surtout aux jacobins mayençais, c'était l'attitude dédaigneuse de nos soldats, c'était l'air goguenard avec lequel la garnison française prêtait aux clubistes l'appui de ses baïonnettes. Pour leur donner quelque force morale, ce n'était pas assez de leur prêter un appui matériel, il aurait fallu leur montrer de la déférence, et respecter en eux l'œuvre qu'on leur confiait. Tel était le soin de Custine et des représentants de la Convention; mais l'humeur railleuse de nos jeunes soldats s'accordait mal avec cette politique. Ils riaient, l'arme au bras, de ces lourds Allemands qui se démenaient si péniblement sous leurs yeux, et qui donnaient à la Révolution une

Digitized by Google

physionomie si grotesque. La comédie leur paraissait ridicule ; ils la frondaient avec une licence toute militaire, et se chargeaient d'en mettre en évidence les côtés les plus risibles. Eux-mêmes discréditaient leurs apôtres, encourageant ainsi la population à les mépriser. Et puis, il faut le dire, l'enthousiasme républicain n'était pas égal dans toute l'armée, et, sous ce rapport, une différence notable se manifestait entre les troupes de ligne et les gardes nationales. Ces derniers corps, recrutés à la hâte, dans l'effervescence de 92, avaient, dans toute sa fougue, l'exaltation révolutionnaire. C'était la fleur du jacobinisme, portant sous les drapeaux une véritable ardeur de sectaires. Les troupes de ligne étaient loin de professer le même fanatisme. Habituées au service militaire, la guerre était pour elles plutôt une affaire de métier que de propagande ; elles avaient servi sous l'ancien régime, et n'avaient pas de haine contre les souvenirs de la monarchie. Cette dissidence fut surtout sensible, quand une estafette vint annoncer à Mayence le triste événement du 21 janvier 1793. Les gardes nationales firent éclater une joie inhumaine. Les troupes de ligne témoignèrent hautement leur indignation, et prirent le deuil du malheureux roi. Ce fut une véritable rupture entre les deux éléments de l'armée, et telle fut l'animosité réciproque, que les chefs craignirent une collision, et qu'une armée française faillit donner le spectacle d'une guerre civile dans les rues d'une ville étrangère. En même temps, des circulaires, émanées du camp austro-prussien, annonçaient aux Mayençais l'approche de la délivrance, et les invitaient à se tenir prêts pour un soulèvement. Custine et les généraux français craignaient des Vêpres siciliennes. On ordonna aux habitants de porter à l'état-major toutes leurs armes, jusqu'aux épées de parade, sous peine de mort ; et quatre gibets furent dressés dans les principaux carrefours de la ville. Quel était le rôle des clubistes pendant ce temps ? Ils votaient une adresse de remercîments à la Convention nationale, pour avoir condamné à mort le tyran, et laissaient pousser leurs moustaches en signe de triomphe. C'était Custine lui-même qui avait inspiré cette démonstration.

La grande affaire du club était d'aviser aux destinées futures de Mayence. Mais ce fut alors surtout qu'apparut le misérable asservissement de ses membres. Loin d'exprimer sur cette grande question aucune pensée indépendante, ils ne firent que paraphraser à la tribune les volontés de leurs maîtres. Voici les différentes phases que suivit leur docilité : tout d'abord, au début même de son institution, le club décréta majestueusement l'abolition de la tyrannie, c'est-à-dire du pouvoir qui n'existait plus, et consacra plusieurs semaines à proscrire tous les souvenirs et emblèmes de l'ancien régime. Pendant ce temps, Custine attendait des instructions de

Digitized by Google

Paris ; ces instructions arrivèrent, mais leur caractère en était encore ambigu. On lui ordonnait d'appliquer le système républicain aux pays nouvellement conquis. Aussitôt les clubistes de réclamer énergiquement la formation d'une république rhénane, sous le protectorat de la France. Enfin, arrivent les représentants Rewbell et Merlin de Thionville, avec des ordres définitifs. Le parti de la Convention était pris, les scrupules étaient levés, la réunion de la rive gauche du Rhin à la France résolue. Alors, les clubistes se prononcent avec force pour l'annexion à la France, et, prenant une courageuse initiative, demandent pour eux et leurs compatriotes le titre glorieux de citoyens français. Cette prière touche naturellement les représentants ; mais, dans une matière aussi grave, on ne peut se dispenser de consulter le pays. On consulte le pays ; en d'autres termes, on procède à la cérémonie usitée du vote populaire. Des députés sont élus dans toute la province, de Spire à Bingen, la sincérité des élections étant assurée par nos baïonnettes. Une assemblée se réunit à Mayence sous les auspices de nos représentants ; l'annexion est votée d'enthousiasme et *à l'unanimité*. Page oubliée et qui réclame sa place dans les annales du scrutin populaire. Dès le début, le suffrage universel avait atteint la perfection. Ajoutons que l'assemblée se sépara à regret : chaque membre touchait cinq florins par jour.

Trois mois après, ce frêle édifice s'écroulait sous le canon des alliés. L'armée française, après une résistance héroïque, était forcée de capituler, et se retirait dans l'intérieur de la France, en s'engageant à ne pas servir au dehors pendant l'espace d'une année. L'électeur rentrait dans Mayence, accueilli avec enthousiasme par ceux qui avaient acclamé sa déchéance. Quant aux clubistes, liés indissolublement à notre fortune, trop compromis pour espérer aucun pardon, ils se décidèrent à fuir sous la protection de nos soldats. Le général d'Oyre, qui avait remplacé Custine, demanda pour eux un laisser-passer. Mais ce fut alors qu'on put voir, sur un théâtre restreint, toute l'intensité des haines politiques et la fureur aveugle dont sont animées toutes les réactions. Dans le camp des alliés se trouvaient les émigrés, c'est-à-dire ceux qui avaient noblement pris la fuite avec l'électeur, et les bannis, c'est-à-dire ceux que l'autorité française ou les jacobins avaient exilés comme suspects. Les uns et les autres, mais les premiers surtout, étaient aux portes de Mayence, attendant avidement l'heure des représailles. Quand on sut que les clubistes voulaient fuir et se dérober aux vengeances qui les menaçaient, ce fut un cri unanime de colère et de protestation. Les principaux du parti se rendirent auprès du roi de Prusse pour lui représenter l'indignité de cette tolérance, et le supplier d'empêcher un si grand scandale. Leurs obsessions prévalurent, et la demande du

Digitized by Google

général d'Oyre fut durement repoussée. Mais alors on vit un spectacle glorieux pour notre patrie. L'honneur français s'indigna du lâche abandon qu'on lui commandait. Ces hommes pouvaient être coupables, mais ils s'étaient compromis pour nous ; ils avaient cru à la sauvegarde de la France, la France devait les sauvegarder. On envoya dire au roi de Prusse que l'armée partirait avec les clubistes, ou qu'elle resterait dans Mayence, dût-elle s'y ensevelir. Le roi de Prusse, prince d'un caractère chevaleresque, fut ému de cette générosité. Il accorda le laisser-passer.

Le lendemain, cette vaillante garnison s'ébranlait pour quitter Mayence, après avoir défendu cette place quatre mois contre l'Autriche et la Prusse réunies. Gœthe, qui se trouvait là, raconte dans ses mémoires que le défilé de cette troupe héroïque fut un spectacle imposant et fit une profonde impression sur les princes alliés. On s'attendait à voir des vaincus aux figures abattues par la souffrance. Point. Ce fut une marche presque triomphale. Nos soldats en guenilles défilèrent le front haut, le regard menaçant. Quand la tête de la colonne fut sortie des retranchements et passa sous le front de l'ennemi, elle entonna *la Marseillaise*, et cet hymne belliqueux sortit comme un mugissement de vingt mille poitrines. L'armée ennemie était toute surprise et le roi de Prusse resta pensif. Ce sont là de ces tableaux, disons-le, que la France seule sait donner : et celui-ci a droit de nous flatter d'autant plus, que la description en est faite, non par nos historiens, mais par des plumes étrangères, qui ne sauraient être suspectes de partialité en notre faveur.

Les clubistes avaient des allures plus modestes, et toute leur ambition était de se soustraire aux regards haineux de l'émigration. Hoffmann, Wittikind et quelques autres des principaux s'étaient mis dans des voitures fermées, pour passer inaperçus. Vain espoir ! Les émigrés, qui les attendaient au passage, surent les découvrir. Dès qu'on les eut signalés, des vociférations éclatèrent, une troupe furieuse se jeta sur les voitures, arrêta les chevaux, ouvrit les portières, et voulut forcer ces malheureux à descendre. Nos soldats, étonnés, hésitaient à engager une lutte, quand Merlin de Thionville, paraissant le sabre à la main, lança son cheval sur les agresseurs : « Arrière ! leur cria-t-il, que nul de vous ne porte la main sur ces hommes : ce sont des citoyens français. » Puis il ajouta d'un ton menaçant : « Prenez garde, car vous me reverrez bientôt dans Mayence ; je ne pars pas pour longtemps. » Ce langage et cette contenance firent reculer les émigrés, qui laissèrent, en frémissant, échapper leur proie. Le cortége poursuivit sa route, et la France eut au moins la satisfaction de sauver des hommes qu'elle avait compromis. Il faut rendre hommage à la fermeté que Merlin de Thionville sut montrer en cette occa-

Digitized by Google

sion ; un pareil trait jette un noble reflet sur sa mémoire et suffira peut-être à la rendre glorieuse devant la postérité. C'est par de tels actes que la Révolution française a conquis son prestige et qu'elle le gardera dans l'histoire. Souvent aveugle, souvent criminelle, elle a des inspirations sublimes, et, comme dans certaines tragédies de Shakespeare, l'odieux, le bouffon et le grandiose s'y heurtent à chaque pas ; c'est une bigarrure de vertus et de crimes, elle excite l'horreur et l'admiration. Un fait remarquable, c'est que cette double physionomie se retrouve dans la plupart de ses personnages. Le même homme se conduisait à Paris en démagogue brutal et vulgaire, à Mayence en héros digne de l'antiquité.

Tous les clubistes ne furent pourtant pas sauvés par Merlin. Dans le désordre et la précipitation du départ, ils n'avaient pu se réunir en groupe compact sous l'écharpe des représentants. Plusieurs, pris au dépourvu, n'avaient eu que le temps de se joindre à nos derniers bataillons. Ils marchaient à pied entre deux haies de soldats. Des huées les accueillirent, des pierres leur furent lancées ; du moins ils passèrent. Mais il y avait encore des retardataires qui suivaient avec les fourgons. La haine des émigrés put alors s'assouvir et se dédommager. Un clubiste, le secrétaire même du club, nommé Stumme, fut découvert au fond d'une voiture, jeté dehors, accablé de coups ; des officiers allemands durent s'interposer pour arracher ce malheureux à la mort. De semblables brutalités furent exercées jusque sur des femmes. Puis cette troupe forcenée se rua dans la ville, où l'œuvre de vengeance avait déjà commencé, grâce à l'initiative de la populace. Des bandes parcouraient les rues pour traquer tous les clubistes retardataires ; on se portait aux demeures des fugitifs, on enfonçait les portes et les fenêtres, on mettait tout au pillage. Puis on rechercha soigneusement tous les hommes entachés d'affiliation plus ou moins lointaine avec le jacobinisme. Un grand nombre de bourgeois furent incarcérés sur des délations insignifiantes. Triste et inutile satisfaction donnée aux rancunes de parti ! On punissait ces malheureux, non pas de leurs propres méfaits, mais de la terreur que la France inspirait encore. Toute la force des jacobins avait disparu avec l'armée française, dont ils n'avaient été que les serviles instruments. Réduits à eux-mêmes, ils retombaient dans le néant ; on eût pu sans péril amnistier leurs folies et leurs plates harangues, déjà oubliées. Mais la terreur ne raisonne pas. En remplissant de clubistes, vrais ou faux, le donjon de Kœnigstein, le pauvre électeur crut sérieusement raffermir son trône et mettre sous les verrous la Révolution, comme naguère il avait cru la brider par son ridicule camp de Mayence. Puis, quand les prisons furent pleines, il respira et se promit un long avenir. Une proclamation solennelle annonça au peuple

Digitized by Google

que son souverain bien aimé allait se consacrer au bonheur public pour le restant de ses jours. Hélas ! il était à peine réinstallé dans son palais avec sa chère Coudenhove, il en avait à peine effacé les souillures révolutionnaires, que déjà le canon français revenait détruire toutes ses illusions et lui signifier un nouvel exil.

III

Tel est le livre de M. Kœnig, en ce qui touche à l'histoire. Au milieu de ces scènes dramatiques circule une intrigue de roman assez vulgaire, dont les héros ne sauraient guère attacher le lecteur. Le principal personnage est ce baron Charles de Walbrun, que nous avons mentionné plus haut ; le sujet est son amour avec la fille d'un modeste employé, qu'il finit par épouser après une foule de péripéties médiocrement intéressantes. L'intention de l'auteur était-elle d'encadrer son roman dans l'histoire, ou l'histoire dans un récit romanesque ? Nous ne savons ; mais, que le roman soit le principal ou l'accessoire, il atteste des efforts surhumains d'imagination. Les aventures, les complications y sont semées à pleines mains. Il s'y fait et s'y défait plusieurs mariages ; on y trouve du mystérieux et de l'horrible assez pour défrayer quelques mélodrames. Le rôle de traître est rempli par un jésuite, du nom de Garzweiler, qui commet à chaque instant de grosses noirceurs très inutiles, et qui charge sa conscience de toutes sortes de perfidies et de scélératesses, sans faire de mal à personne. On y voit une comtesse qui se laisse séduire par un gondolier, puis s'en dégoûte lorsqu'elle est enceinte, et se réfugie en Suisse, où son amant la poursuit et se noie avec elle dans un lac. Le malheur, c'est que toutes ces belles choses laissent le lecteur parfaitement insensible, et s'il les supporte, c'est grâce aux événements historiques, dont le reflet jette de la vie et de la couleur sur les plus ternes vulgarités. Il est donc évident pour nous que M. Kœnig a l'invention pénible, et que, s'il eût suivi sa vraie vocation, il eût donné à son livre la forme purement historique et dédaigné l'alliance du roman. Un goût plus sûr aurait sacrifié ces faux ornements, émondé ces branches parasites, et se serait retranché dans une sobre narration des faits, sans proscrire cependant ces anecdotes et ces esquisses de caractères que l'auteur sait nuancer avec délicatesse. Pourquoi donc tant de travail pour diminuer le véritable mérite de

Digitized by Google

son livre? M. Kœnig a-t-il cru qu'une fable romanesque était nécessaire pour en augmenter l'intérêt et pour le rendre *amusant?* C'est malheureusement le contraire qui a lieu; cette lourde intrigue embarrasse le récit et nuit à l'effet qu'il devrait produire. A-t-il considéré le roman comme une forme commode, élastique, populaire, pour retracer les scènes de l'histoire! Nous l'admettons, bien que le roman historique soit une forme un peu surannée. Mais alors il fallait tailler hardiment dans l'histoire, et non glisser timidement son sujet dans les interstices; il fallait poser ses personnages sur le milieu de la scène, et leur distribuer les premiers rôles, au lieu d'en faire d'humbles comparses, honteux de leur insignifiance. M. Kœnig a été vraiment trop modeste pour leur compte; il leur a ménagé une petite place à côté des grandes figures historiques. Les malheureux sont écrasés de la comparaison. Ils ont l'air de pygmées qui trottent derrière des géants, de marionnettes à côté de statues en bronze.

Si j'osais exprimer ici une opinion toute personnelle, je dirais que le roman historique ne convient pas au génie allemand. L'Allemand a l'esprit trop grave, trop probe, trop scrupuleux, pour combiner heureusement cette alliance de la vérité avec le mensonge. Il vénère trop l'histoire pour la manier à son aise et pour la fondre dans ses conceptions. Tout travestissement, toute altération des faits pèse sur sa conscience. D'ailleurs, l'histoire n'est pas en Allemagne, comme chez nous, un bazar à l'usage du premier venu, une foire où les charlatans frappent des cymbales et de la grosse caisse pour attirer les badauds; c'est un sanctuaire où l'on se découvre en entrant, où toute légèreté, tout manque de respect scandaliserait vivement les fidèles. Ce temple a ses derviches et ses docteurs de la loi, c'est-à-dire les érudits de profession, qui jouissent d'une grande autorité auprès du public. Devant ce tribunal, nulle hérésie historique ne saurait trouver grâce, même dans un roman, et toute excommunication venant de cette source relèguerait l'auteur parmi les vagabonds et les aventuriers de la littérature. C'est ainsi que dans ce combat entre la fiction et la réalité, la fiction a toujours le dessous. C'est elle qui doit se subordonner et s'amoindrir; c'est elle qui doit subir toutes les mutilations. En lui accordant sa livrée, l'histoire lui fait toujours trop d'honneur. Mieux vaudrait pour elle disparaître entièrement, que de faire si triste figure.

C'est un grand épisode dans nos fastes militaires, que ce siége de Mayence, soutenu pendant cinq mois, par une garnison presque sans vêtements, au milieu d'une population ennemie. Nous connaissions par le récit de M. Thiers les phases émouvantes de cette défense héroïque; mais nous n'avions jusqu'à présent que d'imparfaites don-

Digitized by Google

nées sur le drame qui s'était agité derrière les remparts. Le regard de nos historiens avait dû s'arrêter à la surface, parce que l'intérieur, pour des Français, avait été presque inintelligible. Une plume allemande pouvait seule nous le révéler. Grâce à M. Kœnig, nous voyons maintenant notre révolution sous une nouvelle face, nous assistons à la fermentation de nos idées dans une ville allemande, au milieu des bombes. On ne saurait nier l'intérêt que présente un pareil spectacle. Ajoutons que la valeur du sujet se trouve rehaussée par des qualités littéraires très réelles : le récit est vif, le style clair et précis, dégagé de toute diffusion. On sent que l'auteur, dans son commerce avec la France, a pris une allure plus ferme, un tour d'esprit plus net. Si c'est là une de nos conquêtes révolutionnaires sur l'Allemagne, nous insistons pour qu'elle soit maintenue et sauvegardée contre tous les efforts de l'ancien régime et du patriotisme allemand réunis.

En Allemagne, ce livre jouit d'une grande renommée, bien que le temps de sa plus haute faveur soit passé. Lorsqu'il parut pour la première fois, l'Allemagne était encore éprise de nos scènes révolutionnaires ; les « idées françaises » étaient à l'ordre du jour ; les souvenirs de 93 étaient évoqués avec fanatisme. Un prestige tout particulier s'attachait au siége de Mayence. Quelques-uns des anciens clubistes vivaient encore ; on vénérait avec une sorte de superstition ces doyens du jacobinisme, on recueillait pieusement les moindres détails de leur histoire, comme les fragments d'une grande épopée. Depuis, la vogue a cessé, le culte a perdu ses fidèles, les clubistes sont descendus de leur piédestal et retombés dans l'oubli. Ils avaient été à la mode avec nous, ils ont été enveloppés dans notre disgrâce ; leur chute est un symptôme bien manifeste de notre défaveur actuelle. Notre patriotisme doit-il gémir sur cette déchéance? Quant à nous, nous en prendrons volontiers notre parti. La France peut perdre l'auréole du bonnet rouge, sans que son front en soit moins radieux ; elle est assez riche de gloire pour n'en pas demander à Robespierre.

Nous n'en voulons donc pas à l'Allemagne, bien au contraire, nous la félicitons plutôt d'avoir tourné le dos aux faux dieux du jacobinisme. Nous joignons cependant un regret à notre joie, c'est que ce retour au bon sens ait été, jusqu'à présent, infécond pour l'Allemagne et qu'aucune lumière n'ait remplacé pour elle le fanal trompeur dont elle s'est détournée. Elle ne nous suit plus à la remorque, mais elle erre sans boussole, cherchant un but et ne parvenant pas à se l'assigner. Hier, elle croyait l'avoir trouvé dans les vieilles institutions germaniques, elle bornait son ambition à renouer paisiblement la chaîne du passé. On voyait les hommes les plus avancés prôner, au

Digitized by Google

nom du progrès, les traditions du régime féodal. Puis de nouveaux événements sont venus souffler sur ces rêves et détruire ces combinaisons. Aujourd'hui, l'on arbore le drapeau de l'unitarisme, on donne à la fête de Schiller la forme d'une manifestation contre certains gouvernements. Quand l'Allemagne sortira-t-elle de ces aspirations confuses et de ces graves enfantillages? Quand cessera-t-elle de chercher dans l'histoire et dans l'adoration des grands noms le problème de son avenir? Nous l'ignorons; mais à ceux qu'étonne ce mélange d'indécision dans la conduite et d'imprudence dans le langage que l'Allemagne a montré de nos jours, nous conseillons de lire l'ouvrage de M. Kœnig. Ils pourront faire plus d'un curieux rapprochement entre les Allemands d'aujourd'hui et les clubistes de Mayence.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

LA

HONGRIE ET L'AUTRICHE

DE 1848 A 1859

I

Il semble que les oracles sibyllins n'aient pas cessé d'être vrais, et nous les voyons souvent se réaliser, même au XIXe siècle, aux dépens de ces gouvernements qui ne savent pas céder à temps, acheter au prix de moindres sacrifices ce qui, un jour, leur coûtera un prix infiniment plus élevé, vendre à un taux raisonnable ce que bientôt ils devront abandonner sans compensation aucune. Plus d'une fois, et notamment en 1848, la diplomatie européenne a offert à l'Autriche de réparer, par un agrandissement dans les contrées du bas Danube, les pertes dont elle était menacée dans ses possessions transalpines. Durant les six ou huit années qui ont suivi la crise de Février, aussi souvent que la diplomatie ou la presse ont eu à s'occuper de changements possibles dans la distribution de la carte européenne, aussi souvent s'est produite la même pensée : diminuer l'Autriche du côté de l'Italie, l'agrandir du côté de l'Orient. L'Autriche s'est constamment refusée à entamer des négociations sur une base qui paraissait aussi logique que favorable à ses propres intérêts. Elle a voulu, ce semble, tout à la fois se maintenir dans ses possessions lombardo-vénitiennes, et s'étendre laborieusement sur le Danube inférieur, soit grâce à des arrangements diplomatiques,

Digitized by Google

soit par des moyens d'une nature plus énergique. La paix du 30 mars 1856 et la convention du 18 août 1858, ont ajourné pour longtemps, peut-être détruit pour jamais ses espérances de domination sur le bas Danube. Par les traités de Villafranca et de Zurich, l'Autriche a dû subir, sans aucune compensation territoriale, la perte de cette même Lombardie en échange de laquelle, il y a peu de temps encore, on lui eût peut-être accordé les Principautés danubiennes. Qui voudrait assurer que cette première expérience sera la dernière, et que la Vénétie ne suivra pas un jour le sort de la Lombardie? Si l'Autriche voulait, à cette heure, céder la Vénétie, le Piémont la lui achèterait à prix d'or; les Vénitiens s'imposeraient de grands sacrifices financiers pour recouvrer pacifiquement une liberté que demain peut-être ils conquerront l'épée à la main. Assurément, il y avait dans ces projets de compensations territoriales quelque chose du vieux système par lequel la diplomatie disposait des peuples sans eux et malgré eux, en faisait des objets d'échange et, pour ainsi dire, de marchés. A ce point de vue, ils n'étaient peut-être pas à l'abri de toute critique. Pourquoi avons-nous vu néanmoins la presse libérale accepter jusqu'à un certain point une idée qui semble en désaccord avec les principes qu'elle professe d'ordinaire? Pourquoi cette idée, aujourd'hui même, est-elle remise en circulation toutes les fois qu'il se manifeste quelques embarras dans les provinces danubiennes? C'est qu'au fond de tous ces projets de compensation, plus ou moins équitables, plus ou moins pratiques, l'opinion aperçoit cette idée assez juste, que l'Autriche, du moment qu'on admet son existence, est attirée par sa destinée propre vers l'Orient plutôt que vers l'Occident. Lorsqu'un grand Etat européen veut élargir son territoire ou son influence, pour que son augmentation puisse s'effectuer avec succès pour cet Etat lui-même et avec un certain avantage pour les intérêts généraux de l'Europe, il faut que ses desseins conquérants ou ambitieux aient pour objet des contrées ou des populations qui lui soient inférieures, et auxquelles il puisse fournir une somme plus grande de civilisation en retour de la somme d'indépendance qu'il leur ravit. Il est presque inutile de rappeler que l'Italie, ancien berceau de la civilisation européenne, est aujourd'hui encore une des contrées les plus avancées du vieux continent, et qu'elle n'a rien à gagner à la domination, à l'influence autrichiennes. En est-il ainsi des pays du bas Danube? Ne peuvent-ils pas, sous beaucoup de rapports, être regardés comme arriérés, si on les compare à l'ensemble des Etats autrichiens?...

A Dieu ne plaise que nous tirions de ces considérations un argument contre l'indépendance du jeune Etat que la France a contribué à fonder sur les bords du Danube. Aujourd'hui, les provinces danu-

Digitized by Google

biennes semblent irrévocablement perdues pour l'Autriche. Il n'en est pas moins vrai que la destinée de l'empire des Habsbourgs est toujours de chercher à étendre sa puissance ou son influence, plutôt vers l'Orient que du côté de l'Occident. Cette destinée se manifeste aujourd'hui encore plus clairement qu'avant les derniers événements. L'Autriche est affaiblie et tend à s'affaiblir de plus en plus en Italie; le mouvement libéral et unitaire dont l'Allemagne est travaillée de nouveau a pour tendance manifeste de favoriser l'*hégémonie* de la Prusse aux dépens de l'influence de l'Autriche. Ainsi affaiblie en Italie, sérieusement menacée en Allemagne, c'est en elle-même que l'Autriche doit trouver sa force, c'est vers l'Orient qu'elle doit chercher à s'étendre et à faire prévaloir son influence. Or, cette force, c'est dans la Hongrie seule qu'elle peut la trouver; cette influence, c'est par la Hongrie seule qu'elle peut l'acquérir.

On assigne d'habitude un double rôle à la conglomération de pays et de nationalités dont se compose l'empire des Habsbourgs : l'Autriche, dit-on, doit en premier lieu servir de boulevard à l'Europe contre les desseins ambitieux d'envahissement et de conquête qu'on a toujours prêtés à l'empire des czars; elle doit en second lieu servir d'intermédiaire entre l'Occident et l'Orient, porter notamment la civilisation occidentale, faire connaître et propager les tendances et les institutions libérales du XIXe siècle dans les contrées situées aux confins des deux mondes et que ces dernières années ont déjà affranchies, ou qui le seront plus ou moins prochainement par les crises dont la Turquie est menacée. L'Europe ne sait que trop combien laisse à désirer la façon dont l'Autriche officielle jusqu'à ce jour comprend et accomplit cette double tâche; nous ne nous y arrêterons pas en ce moment, si ce n'est pour énoncer cette vérité aussi simple qu'incontestable : une Hongrie autonome s'acquitterait à merveille de cette tâche et l'accomplirait forcément, immanquablement; ce n'est en tout cas que par l'intermédiaire d'une Hongrie libre et prospère que l'Autriche peut y parvenir, si jamais elle veut et doit y parvenir sérieusement.

La Hongrie—l'histoire ne l'a point oublié—a, durant des siècles, couvert de son corps l'Europe chrétienne contre l'islamisme alors tout puissant; elle ne serait pas moins ferme ni moins vigilante dans son dévouement contre la Russie. Ce nouveau rôle lui est d'ailleurs imposé par l'intérêt de son repos intérieur et même de sa propre conservation, que le panslavisme, s'il se reproduisait pour le plus grand péril de l'Europe, menacerait directement. Se rappelle-t-on bien ce qui se passa de 1830 à 1848? Alors, les menées panslavistes n'étaient point combattues, mais protégées par le cabinet viennois; nous dirons plus loin les mobiles de cette politique en apparence inconcevable. La Hongrie, par l'exemple de ses propres institutions

Digitized by Google

libérales, qui seraient la source d'immenses progrès intellectuels et matériels, exercerait en outre la plus salutaire influence sur les pays qui la confinent. Excitée par l'instinct de sa conservation et par ses intérêts les plus immédiats, la Hongrie, dès que la liberté et le progrès lui auraient rendu des forces réelles, travaillerait au développement des populations voisines, chercherait à se constituer à elle-même un boulevard contre les dangers extérieurs et intérieurs, en se faisant la tête d'une fédération, sinon effective, au moins morale des petits Etats danubiens, auxquels la rattachent les liens géographiques, les traditions historiques, les affinités des langues et des mœurs et tant d'intérêts communs.

Mais abstraction faite de ces considérations en quelque sorte internationales, que nous ne pouvons qu'effleurer, si l'on envisage la Hongrie en elle-même, pour ainsi dire, on n'en devra pas moins reconnaître qu'elle constitue à tous égards la partie capitale de la monarchie autrichienne, que sa prospérité peut avoir une importance considérable sur le sort de l'Autriche tout entière. La situation si grave de la Hongrie, en ce moment, doit donc intéresser l'Europe, qui — la guerre d'Italie l'a prouvé de nouveau — ne saurait rester indifférente même à des événements dits intérieurs quand ces événements peuvent, un jour ou l'autre, mettre en question l'existence d'une grande monarchie, quand ces événements impliquent la vie ou l'anéantissement d'une nationalité pleine de vigueur et d'avenir.

Depuis dix ans, officiellement et officieusement, on s'est donné beaucoup de peine en Autriche pour faire considérer l'antique royaume de saint Etienne comme étant une simple province de l'empire, un de ces nombreux *pays de la couronne* dont la monarchie habsbourgeoise se compose d'après la Constitution de 1851. Mais l'égalité que le langage officiel tendrait à établir, ne fera jamais disparaître l'inégalité éclatante qui existe de fait entre le royaume de Hongrie et telle ou telle petite province autrichienne. Parlerons-nous de l'étendue territoriale? La Hongrie dans ses limites naturelles — c'est-à-dire telle qu'elle était constituée avant 1848 et y compris la Transylvanie et la Dalmatie que des rapports historiques, géographiques et autres avaient toujours fait considérer comme des parties intégrantes du domaine de la Sainte-Couronne — la Hongrie comprenait 6,175 lieues géographiques carrées : à elle seule, par conséquent, elle formait un peu plus de la moitié de l'Autriche entière; elle dépassait de 500 lieues carrées le territoire de l'Angleterre, de 1,000 celui de la Prusse; elle atteignait les trois cinquièmes de l'étendue de la France; elle dépassait celle des quatre royaumes allemands (Hanovre, Saxe, Wurtemberg et Bavière) réunis ensemble et augmentés de deux ou trois royaumes tels que le Portugal et le Piémont, ce

Digitized by Google

dernier pris même dans ses limites actuelles. Voulût-on laisser de côté la Transylvanie, en dépit de l'union intime proclamée en 1848 par les diètes des deux *sœurs-patries*, et admettre l'isolement de la Croatie comme résultat des luttes de 1848-1849 ; même en ce cas, la Hongrie se trouverait encore, pour l'étendue, le cinquième ou le sixième Etat de l'Europe ; elle occuperait les deux cinquièmes de la totalité des Etats autrichiens.

Il ne suffit pas de considérer l'étendue d'un pays : il faut aussi tenir compte de la valeur de son territoire. A ce point de vue encore, la Hongrie doit tenir l'un des premiers rangs entre les contrées de l'Europe. De beaux fleuves qui la traversent dans tous les sens, un climat varié, un sol d'une fertilité admirable, en ont fait depuis des siècles un pays riche et productif, malgré des vicissitudes politiques qui auraient dû tarir les sources de sa prospérité. La Russie exceptée, aucune contrée d'Europe ne contient plus de métaux précieux. Elle est aussi richement pourvue de bois que la Scandinavie. A peine a-t-elle effleuré ses inépuisables mines de charbon ; ses blés, dont elle a toujours alimenté une grande partie de l'Autriche, sont en telle abondance, que naguère on en laissait, dans les bonnes années, pourrir d'énormes quantités faute de débouchés. Lors de la grande exposition agricole de Paris en 1856, ses bœufs aux cornes gigantesques ont excité l'admiration de tous les connaisseurs. Ses plantations de tabac fournissent la majeure partie de la consommation très considérable qui en est faite en Autriche, malgré la déchéance manifeste de la culture de cette plante depuis l'introduction du monopole autrichien en Hongrie. Ses vins généreux, en dépit des obstacles douaniers qui les arrêtent au passage, figurent depuis des siècles avec honneur sur toutes les tables princières de l'Europe et se frayent aujourd'hui un écoulement jusque dans les deux Amériques. En un mot, tous les trésors dont la nature peut doter une contrée privilégiée ont été prodigués à la Hongrie. Les longs combats contre les Turcs et les guerres civiles séculaires, les luttes contre l'Autriche et la pression du gouvernement viennois, qui cherchait à entraver tout progrès, les inégalités sociales qui rendaient indifférents à la meilleure culture ceux qui devaient féconder le sol de leurs sueurs ; la mauvaise organisation de la propriété territoriale, la nonchalance des grands seigneurs, maîtres de presque tout le sol, le manque de voies de communication et de moyens de transport : toutes ces causes se réunissaient pour empêcher que l'industrie de l'homme ne vînt en aide à la nature et n'en accrût à l'infini la puissance productive. Mais les progrès généraux du genre humain, et particulièrement les mesures libérales réalisées par les diètes nationales de 1825 à 1848, — mesures grâce auxquelles le

Digitized by Google

cultivateur et la terre ont été affranchis, et que la réaction victorieuse depuis 1849 n'a pu complétement abolir, — ont déjà modifié d'une manière sensible ce regrettable état de choses ; il disparaîtrait vite et complétement dans une Hongrie vraiment libre.

La population de la Hongrie ne lui donne pas une moindre importance. Considérée dans ses limites d'avant 1848, la Hongrie comptait au delà de 13,000,000 d'habitants, presqu'autant que la Prusse en avait alors, trois fois autant que la Belgique, la Hollande ou la Sardaigne, beaucoup plus que les quatre royaumes allemands réunis, si même on y ajoute plusieurs autres petits états de la Confédération. Cette population, il est vrai, n'appartient pas à une seule et même nationalité ; cependant, l'exemple d'un royaume d'origine toute contemporaine, la Belgique, où Flamands et Wallons vivent et progressent en parfaite harmonie, suffirait à prouver qu'il n'est point absolument impossible à des races différentes de composer un même Etat. Au surplus, l'histoire de la Hongrie est là pour réfuter cette thèse toute moderne, et que l'Autriche a imaginée sans trop considérer qu'elle pourrait se retourner contre elle. Durant dix siècles, les luttes extérieures ou intérieures, luttes civiles, politiques et religieuses, n'ont été que trop fréquentes en Hongrie ; jamais, que nous sachions, jusqu'à l'époque contemporaine, ces luttes n'ont eu pour cause ou pour conséquences ces rivalités de races que le cabinet de Vienne a su exploiter de nos jours contre la Hongrie, avec une habileté jusqu'à présent heureuse, mais que l'avenir pourrait ne pas justifier. Déjà, dans ces dix dernières années, les hostilités de race ont beaucoup perdu de leur désastreuse importance. Le sentiment qui anime aujourd'hui les populations diverses, amassées sur le moyen Danube, est loin d'être une haine mutuelle ; du côté des Magyars, comme du côté des Croates, des Serbes, des Roumains, on a senti combien d'intérêts d'un ordre supérieur commandaient l'union. Du jour où le *polyglottisme* de la Hongrie cesse d'être une difficulté, de ce jour-là, il devient pour elle un élément nouveau de prospérité et de progrès. Dans la race magyare, en effet, la Hongrie possède une population essentiellement guerrière, dont la vaillance est éprouvée, et qui se trouverait toujours prête à défendre, au besoin, la patrie commune. La race slave, la liberté et l'instruction aidant, formerait une excellente pépinière d'agriculteurs. Les Allemands ont, entre tous, les aptitudes industrielles et commerciales : dès aujourd'hui, ils sont presque exclusivement marchands et fabricants. Les diverses nationalités non magyares mettraient la Hongrie en relations intimes et continues avec le reste de l'Europe ; elles y implanteraient rapidement les progrès matériels et intellectuels déjà réalisés ou en voie de réalisation, chez leurs sœurs des Etats voisins ; tandis que, par l'effet même de leur

Digitized by Google

pacifique rivalité, elles fourniraient à la race magyare un stimulant énergique, qui la forcerait à ne jamais rester en arrière.

Nous en avons dit assez, nous le croyons du moins, pour faire apprécier l'importance générale de la Hongrie, et aussi l'importance toute spéciale qu'elle a dans l'existence de l'Autriche. Au reste, l'Europe a, récemment, témoigné qu'elle n'ignore pas tout à fait qu'il y a au cœur de l'Autriche un pays d'où dépend la prospérité ou la ruine de cette grande puissance. N'a-t-on pas entendu, dès le début des dernières complications italiennes, et tant qu'a duré la courte guerre entreprise par la France au delà des Alpes, s'échapper de toutes les lèvres et se glisser sous toutes les plumes cette question : « Que fait la Hongrie ? » Pourquoi les hommes d'Etat, pourquoi les publicistes dirigeaient-ils leurs regards vers ce que faisaient quelques exilés à Gênes ou à Acqui, vers ce qui se préparait sur le littoral de l'Adriatique, vers ce qui s'agitait sourdement encore au fond des populations des rives du Danube et du Tisza? Parce que l'opinion publique, ou — pour parler plus exactement — l'instinct universel sentait que la clef de la question d'Italie était en Hongrie. Chacun entrevoyait que l'Autriche serait perdue du jour où la Hongrie imiterait l'Italie et secouerait, elle aussi, une domination qu'elle ne supportait pas avec moins d'impatience.

La Hongrie a tressailli sourdement tant que le canon a tonné au midi des Alpes. Le canon a fait silence sans qu'elle se fût levée. Mais, si la guerre avait continué, serait-elle longtemps encore demeurée spectatrice? Personne ne l'a cru, et le gouvernement de Vienne moins que tout autre. Nul n'ignore que la crainte d'un soulèvement en Hongrie a été l'une des causes déterminantes des dispositions pacifiques que l'empereur François-Joseph a montrées à Villafranca. L'Europe a pu s'étonner de cette paix si prompte, mais l'Autriche savait ce qui fermentait dans son sein; elle n'ignorait pas qu'elle n'avait plus de temps à perdre pour sauver, non pas sa domination en Italie, mais peut-être son existence.

Le danger était devenu si imminent, qu'il ne suffisait plus d'en écarter la cause première. On a craint à Vienne — et selon nous, avec raison — qu'un mouvement n'éclatât en Hongrie, même après la conclusion de la paix. C'est pourquoi, dès le lendemain de la signature des préliminaires, on s'appliquait à gagner l'opinion par des promesses « d'améliorations dans les lois et l'administration, » d'un «développement raisonnable des forces morales et physiques, » promesses faites solennellement dans le manifeste impérial, daté de Laxenbourg, 15 juillet, et qui — personne ne s'y méprenait — s'adressaient particulièrement à la Hongrie. Ces promesses attendent encore leur réalisation, tandis que l'agitation en Hongrie, accrue

Digitized by Google

par de nouvelles déceptions, gagne chaque jour en étendue et en intensité. Le gouvernement viennois en est déjà à prendre des précautions militaires, et peut-être, à son point de vue, n'a-t-il pas absolument tort. Le mouvement hongrois a une véritable gravité; la sûreté intérieure de l'Autriche, pour ne pas dire plus, s'y trouve engagée. Ce qui se passe, ce qui se prépare sur les rives du Danube et du Tisza mérite donc, ce nous semble, d'attirer l'attention du reste de l'Europe.

II

Les rapports entre la Hongrie et l'Autriche n'ont jamais brillé par une excessive cordialité. Les trois derniers siècles de l'histoire hongroise, c'est-à-dire l'époque écoulée depuis que la Hongrie a librement décerné la couronne de Saint-Etienne à un prince de la dynastie des Habsbourgs, sont remplis par une lutte constante entre la nation qui voulait maintenir ses droits et franchises, et la dynastie qui s'efforçait de les supprimer, ou tout au moins de les amoindrir. Cette lutte entre l'Autriche absolutiste et la Hongrie constitutionnelle était naturelle et à peu près inévitable. Comme dans presque tout le reste de l'Europe continentale, du XVe au XVIIIe siècle, en Autriche la tendance générale favorisa l'affermissement du pouvoir monarchique au détriment des institutions plus ou moins constitutionnelles dont jouissaient les populations et surtout des priviléges et prérogatives de la noblesse. Après la fameuse bataille de la Montagne-Blanche, où périt la liberté politique de la Bohême, à peine subsista-t-il, dans les divers pays qui composaient le vaste domaine des Habsbourgs, quelque ombre de coopération des citoyens au réglement de leurs intérêts généraux. Partout, sauf en Hongrie, régnait la volonté despotique du souverain. On conçoit combien cette unique exception devait être pénible pour le gouvernement viennois et combien était inévitable la lutte entre un pouvoir absolu, qui voulait s'étendre, et une nation jalouse de conserver ce qu'elle s'était expressément réservé de son ancienne autonomie. Aussi, cette lutte ne fut-elle interrompue que par des trêves; le règne de Marie-Thérèse fut la plus longue de ces trêves. Le propre des caractères généreux est de s'attacher à ceux qu'ils ont sauvés en raison même de l'importance du service qu'ils ont rendu et des sacrifices qu'ils ont faits. La noblesse hongroise s'attacha donc à la jeune impératrice, précisément parce qu'elle considérait comme son œuvre propre la puissance de sa souveraine : c'était l'héroïque assistance seule de la Hongrie qui avait maintenu la fille de Charles VI, dont l'Eu-

Digitized by Google

rope presque tout entière semblait avoir juré la perte. De son côté, Marie-Thérèse sut, avec une merveilleuse habileté, exploiter les sympathies dont elle était l'objet. On peut se demander ce qui serait advenu de l'indépendance et de la constitution de la Hongrie, si le règne déjà si long de Marie-Thérèse avait pu durer une dizaine d'années de plus? Qu'en serait-il advenu encore si Joseph II, par l'impétuosité de ses réformes unitaires, n'avait tout à coup compromis le résultat de l'œuvre de lente absorption que, durant quarante ans, sa prudente mère avait conduite avec tant de succès?

A part le règne de Marie-Thérèse, durant lequel la nation hongroise parut épuiser, dans les combats livrés contre Frédéric II, la fougue de ses instincts belliqueux et redevenir pacifique à force de gloire, tranquille à force de lassitude; à part ce règne brillant et despotique, durant lequel les diètes se réunirent à peine trois ou quatre fois et ne se firent remarquer que par leur merveilleuse complaisance, la lutte entre le royaume et la dynastie n'a pas cessé durant trois siècles. Elle avait pour théâtre tantôt les champs de bataille de la vallée du Tisza et du Danube et les défilés des Carpathes, tantôt les diètes de Presbourg, tantôt aussi les nombreuses diétines des comitats. Dans les diètes et les diétines, la lutte, pour n'être pas sanglante, n'en était guère moins orageuse ni moins périlleuse pour la domination autrichienne. Ainsi, à la diète de 1791, on agita sérieusement la question de la déchéance de la maison de Habsbourg, prétendant que, par les actes arbitraires de Joseph II, se trouvait rompu le pacte bilatéral qui liait la nation à la dynastie.

Une chose étonne, c'est que la lutte entre les traditions libérales de la Hongrie et les tendances absolutistes de ses nouveaux maîtres, ait pu se continuer durant des siècles, sans avoir pour résultat définitif ou la ruine complète de la liberté, comme dans les Etats héréditaires de l'Autriche, ou la défaite de l'autorité, comme en Hollande ou en Angleterre. Ce miracle apparent peut pourtant s'expliquer. La noblesse hongroise formait alors à elle seule, en réalité, toute la nation. Son vif attachement à ses souvenirs de gloire et d'indépendance ainsi qu'à l'autonomie de son administration intérieure et à ses libertés civiles, lui donnait assez de force de résistance pour empêcher le triomphe complet des envahissements que tentait toujours le cabinet viennois; mais c'était là tout ce qui pouvait s'obtenir des sentiments purement conservateurs, des tendances purement défensives dont s'inspirait la noblesse. Il lui manquait une de ces idées larges et fécondes qui élèvent, vivifient tout un peuple, l'entraînent à la victoire et la lui assurent. Sa force était plutôt négative que positive. De son côté, la royauté ne rencontrait pas en Hongrie l'auxiliaire qui, dans d'autres pays, l'aidait si puissamment dans sa lutte

Digitized by Google

contre la noblese : la domination autrichienne ne trouva point de bourgeoisie hongroise à opposer à l'aristocratie. L'absence d'une bourgeoisie fut sans doute malheureuse pour la Hongrie, car son développement général eût pu être activé plus rapidement par les classes moyennes que par une caste nobiliaire. Mais, au point de vue de la conservation de sa nationalité, on ne doit pas regretter que la bourgeoisie lui ait fait défaut ; car, lorsqu'à partir de 1825, une bourgeoisie commençait à prendre quelque part aux affaires, ce ne fut pas précisément en faveur de la liberté et de l'indépendance que les nouveau-nés à la vie publique, les représentants des *villes libres* à la Diète, usèrent tout d'abord de leur influence.

Cette situation où les deux partis se tenaient constamment en échec, sans que la lutte aboutît à un résultat définitif quelconque, aurait pu durer longtemps encore, si les progrès modernes n'avaient contraint l'aristocratie à sortir du cercle dans lequel elle était, par sa nature, condamnée à tourner depuis trois siècles. Du jour où les diètes et les assemblées des comitats ne se bornèrent plus à défendre l'ancienne constitution, mais se préoccupèrent de l'élever au niveau des idées contemporaines d'égalité civile et de liberté générale, de ce jour-là les chances cessèrent d'être égales entre les sujets et la dynastie. La dynastie se trouva non plus seulement en face d'une aristocratie, dont les autres classes pouvaient désirer la défaite, puisqu'elle combattait surtout pour le maintien de ses priviléges; la dynastie avait devant elle une noblesse vraiment libérale, suivie de la nation presque tout entière, qu'elle s'offrait d'initier elle-même à une vie nouvelle.

Ce changement dans le caractère de la lutte entre la Hongrie et l'Autriche date, à vrai dire, de la Révolution française. Il ne se manifesta au grand jour qu'en 1825. Les guerres de la République et de l'Empire et la réaction universelle qui suivit la paix de Vienne, avaient empêché l'activité intérieure de la Hongrie de renaître plus tôt. Mais cette époque de sommeil apparent n'avait pas été entièrement perdue. Il suffit de comparer la diète de 1791 à celle de 1825, pour s'apercevoir de l'immense progrès qui avait été réalisé en si peu de temps. Les deux diètes furent fort orageuses. Si, en 1791, Léopold II dut anéantir tout ce qu'avait fait son prédécesseur, l'infortuné Joseph II, en 1825, François Ier fut tenu de venir en personne confesser ses empiétements et jurer de n'en plus commettre. Mais, combien diffère l'esprit qui anime les deux diètes et leur dicte leurs actes ! En 1791, on voit l'aristocratie lutter avec une noble énergie contre les actes arbitraires de Joseph II, et revendiquer l'autonomie nationale ; mais les actes de Joseph lui paraissent arbitraires, parce qu'ils portent atteinte à ses priviléges ; et l'autonomie nationale lui

Digitized by Google

est chère, parce qu'à vrai dire, cette autonomie, c'est son existence même, elle seule ayant alors tous les droits politiques. En 1825, la même aristocratie attaque le pouvoir impérial, surtout parce que l'Empereur a prétendu lever arbitrairement des impôts et des soldats : grief qui ne la touche pas directement, puisqu'elle n'a encore jamais payé l'impôt en argent, puisque, depuis l'institution de la conscription, elle ne paye plus l'impôt du sang. Ainsi, elle a cessé de combattre pour elle seule ; c'est au nom des intérêts généraux de la population que l'opposition noble parle désormais. Ces tendances nouvelles, visibles dès 1825, iront se développant jusqu'en 1848 ; entre ces deux dates, les diètes, toujours composées d'éléments aristocratiques, prendront en main la cause du plus grand nombre, et s'attacheront de plus en plus à l'affranchissement des classes déshéritées. A la veille de la diète de 1847, le parti libéral, qui s'agrandit chaque jour, placera en tête de son programme les quatre points importants que voici : — 1° partage, entre tous les citoyens, des charges publiques ; — 2° participation des citoyens non nobles à la législation et aux droits municipaux ; — 3° égalité civile ; — 4° abolition des corvées et redevances, avec indemnité aux possesseurs.

Ainsi, le parti de l'opposition contre le gouvernement autrichien n'était plus en 1847, comme en 1791, un parti purement aristocratique ; il était devenu un parti véritablement libéral et populaire, hostile à la fois aux projets antinationaux et aux tendances réactionnaires du cabinet viennois. Mais, par contre, ce fut aussi cette transformation de l'opposition qui fit trouver à l'Autriche certains appuis en Hongrie. Tant qu'il ne s'était agi que de défendre l'ancienne Constitution, l'autonomie gouvernementale et l'intégrité territoriale de la Hongrie contre une autorité étrangère qui les menaçait sans cesse, toute la nation hongroise, ou du moins toute la caste qui constituait la nation politique, était d'un côté et la dynastie de l'autre. L'unanimité contre l'Autriche cessa d'exister le jour où l'opposition adopta un programme de vraie liberté et de progrès général. Ceux des grands seigneurs que les réformes modernes effrayaient, quel que fût d'ailleurs le motif de leur crainte, cherchèrent naturellement un appui contre leurs adversaires ; et, pour soutenir le *statu quo*, ils se trouvèrent disposés à se rapprocher du gouvernement. L'Autriche, par ce concours inespéré, se trouva en état de s'opposer aux tendances libérales de la grande majorié de la diète et du pays. S'apercevant d'ailleurs que le mouvement national des Hongrois se reliait de plus en plus à un mouvement général de l'Europe contemporaine et augmentait chaque jour d'intensité et de puissance, le gouvernement suscita la rivalité des races non magyares contre la race ma-

Digitized by Google

gyare, directrice auparavant incontestée de ses sœurs dans la voie de l'opposition antiautrichienne et du libéralisme.

III

En parlant, dans la première partie de ce travail, de la diversit d'origine des populations de la Hongrie, nous avons dit déjà que la rivalité des races qui aboutit à des luttes si sanglantes, si fatales, en 1848 et 1849, était toute moderne. On pourrait pour ainsi dire marquer la date de sa naissance : elle remonte à l'époque où parut le poème panslaviste, dans lequel le ministre évangélique Jean Kollar chantait la suppression de la race magyare et le déluge du slavisme « jusque sur les bords de la Seine : » *Slawy Dcera* (*la Vierge slave.* Bude, 1824). Notons en passant que ce poème fut publié en plein pays magyar, et que l'auteur d'un si violent chant de guerre contre les Hongrois put continuer à séjourner à Pesth même, sans avoir jamais eu à subir la moindre offense personnelle, sans jamais avoir été gêné dans la propagation de ses idées. Cette circonstance fait honneur aux Hongrois et prouve combien étaient peu fondés les reproches d'intolérance et d'oppression si souvent faits au libéralisme magyar.

Le réveil de la nationalité magyare, qui a été l'occasion ou le prétexte du réveil des autres nationalités, n'est pas non plus d'origine bien ancienne : on ne peut pas le faire remonter au delà du règne de Joseph II, qui le fit naître en voulant *germaniser* la Hongrie. Joseph rêvait de faire du domaine de ses ancêtres, composé de parties et d'éléments si hétérogènes, un empire unitaire. Pour réaliser cette idée, pour fondre des races et des institutions diverses en un même corps, rien ne lui semblait plus efficace que d'*unifier* la langue dans toute l'étendue de son vaste empire. Aussi voulut-il introniser la langue allemande dans l'administration proprement dite, dans la justice, dans l'enseignement public de tous ses Etats. Lorsqu'il monta sur le trône, le sentiment national des Hongrois était presque endormi ; l'adresse de Marie-Thérèse n'avait pas peu servi à propager en Hongrie les idées et l'idiome allemands. A la mort de Joseph II, tout ce qu'avait obtenu pacifiquement sa mère était de nouveau perdu ; la *germanisation* forcée avait réveillé la nationalité magyare et elle ne devait plus s'endormir, quoiqu'on renonçât ostensiblement en haut lieu aux infructueux essais du *germanisateur*.

Le réveil de l'élément magyar n'était donc d'abord qu'une protes-

Digitized by Google

tation contre la germanisation forcée : personne ne saurait contester la légitimité de cette protestation, car la langue allemande n'a aucun titre à prétendre à la domination en Hongrie, où elle n'est parlée que par un très petit nombre d'individus. Appelés par Geyza II au XIIe siècle, les Allemands (dits *Saxons* en Transylvanie) ont toujours gardé dans les diplômes officiels le titre d'*hôtes* (hospes), et n'ont jamais cessé d'être traités par les Hongrois avec une générosité chevaleresque, ou, pour tout dire d'un mot, conformément aux habitudes de l'hospitalité orientale. Soit en reconnaissance de l'accueil qui leur a été fait jadis, soit plutôt à cause du caractère de leur race, si peu dominatrice et qui se fusionne si aisément avec les races au milieu desquelles l'émigration la transplante, les Allemands de Hongrie, loin de vouloir imposer leur idiôme aux Hongrois, se sont toujours montrés plus disposés que toutes les autres races non magyares à adopter la langue nationale.

Du reste, la question se posa d'une tout autre manière quand la germanisation devint pour l'Autriche un objet secondaire. La politique de M. de Metternich n'était, on le sait, pas le moins du monde la continuation de la politique de Joseph II. Ce diplomate, qui fut l'âme du cabinet autrichien durant cinquante ans, voulait une seule chose : maintenir le *statu quo;* il n'avait qu'un principe : l'immobilité ; il craignait le moindre effort, et le mot de *réforme* lui semblait presque identique au mot de *révolution.* Sous son règne, — on peut nommer ainsi cette longue et toute-puissante administration, — sous son règne, c'est-à-dire durant la première moitié de ce siècle, le cabinet de Vienne ne fit rien ostensiblement pour propager l'élément germanique en Hongrie. Les conquêtes, que l'élément hongrois s'efforçait incessamment d'étendre, étaient faites au détriment d'une langue qui n'appartenait à aucune des races dont ce pays est peuplé ; nous voulons parler de la *langue latine.* Les Hongrois, et particulièrement leur noblesse, s'étaient depuis des siècles approprié l'idiôme de la vieille Rome et en avaient fait, pour ainsi parler, leur seconde langue maternelle, si bien que l'on trouverait encore beaucoup de gens en Europe qui, ayant par hasard jeté les yeux sur les annales du royaume de Saint-Etienne, croient que les Hongrois n'ont jamais parlé que le latin. Le latin ne fut à aucune époque la langue de leur vie privée, mais il fut jusque dans ce siècle celle de leur vie publique. A la diète, dans les diétines des comitats, dans les tribunaux, dans les écoles, le latin trônait ; lors du réveil de la nationalité magyare, il s'agissait de l'y remplacer par l'idiôme national. Voilà, au fond, à quoi se réduit toute cette grosse question des langues autour de laquelle on a amassé tant d'ombres. Il était assez naturel, on en conviendra, que les Hongrois voulussent mettre leur langue vivante

Digitized by Google

partout à la place d'une langue morte : peut-être était-ce même un devoir qu'ils avaient trop tardé à accomplir. Quand la vie politique et intellectuelle était ouverte à une classe privilégiée, à l'exclusion de toute autre, l'usage du latin s'expliquait ; on se rappelle qu'il fut, durant des siècles, dans presque toute l'Europe, la langue des sciences, des lettres et des affaires. Mais alors que les progrès universels de la civilisation s'introduisaient sur les bords du Danube, alors que la nation entière aspirait à partager l'existence politique et intellectuelle de l'aristocratie, la langue connue seulement de quelques-uns devait être sacrifiée à celle que tous parlaient. Les diètes de Presbourg, en proclamant la langue hongroise langue officielle et d'instruction publique, les patriotes et les libéraux, en fondant l'Académie pour la propager et en l'employant pour discuter les affaires d'Etat comme les affaires privées, réalisaient la plus logique, la plus essentielle des réformes. Grâce à celle-ci toutes les autres étaient possibles ; sans elle, leur portée, restreinte à un petit groupe de privilégiés, eût été nulle.

Les nationalités non magyares étaient-elles bien venues à se plaindre du progrès de la langue hongroise comme d'une usurpation, comme d'un attentat à leurs droits ? Raisonnablement, elles ne pouvaient guère demander, au milieu des aspirations démocratiques du XIXe siècle, le maintien de la langue de Rome pour la tribune, les tribunaux, les écoles. Avec une langue morte pour organe, la Hongrie se serait trouvée fort embarrassée pour suivre le mouvement de progrès du reste de l'Europe, et cet état de choses n'aurait pas été moins nuisible aux autres nationalités qu'à la nationalité magyare. Mais si le latin devait être abandonné, y avait-il en Hongrie une langue vivante qui aurait pu disputer la prééminence à la langue hongroise ? Au milieu de la plus excessive effervescence de la rivalité des races, aucune des nationalités coexistantes en Hongrie ne poussa jamais ses prétentions jusqu'à exiger que sa langue fût proclamée langue d'Etat. Les rivales de la race magyare cherchaient tout au plus à mettre obstacle à la propagation de la langue hongroise ; ainsi firent par exemple, durant les années qui précédèrent la crise de 1848, les députés croates, quand ils s'obstinaient à parler, à la diète de Presbourg, la langue latine, que déjà un certain nombre de membres de la diète ne comprenaient presque plus, et que l'immense majorité des habitants du pays, sans en excepter les électeurs des députés croates, ne comprenaient pas du tout.

Les droits de la langue magyare à tenir le rang que lui donnaient les réformateurs de la Hongrie nous semblent, d'ailleurs, difficiles à contester. Elle est la langue de ceux qui occupèrent le pays, lui donnèrent une existence propre, le dotèrent de ses institutions poli-

Digitized by Google

tiques, le défendirent pendant tant de siècles contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. Elle est, de plus, la langue de la majorité relative des habitants, puisque sur les 13 millions d'âmes dont se composait, avant 1848, la Hongrie, il y avait plus de 5 millions de Magyars, tandis qu'aucune autre nationalité n'atteignait même la moitié de ce chiffre. Elle est encore la plus avancée, celle qui a obtenu le plus grand développement littéraire entre toutes les langues qui se parlent dans le pays, l'allemande exceptée; ceux qui cultivaient cette dernière n'opposaient pas, comme nous l'avons dit, la moindre objection à ce que la Hongrie parlât hongrois. Le nombre total des habitants slaves est sans doute considérable, mais il se subdivise en trois groupes qui ne se comprennent pas entre eux, et dont le principal se scinde même par la différence des écritures : les Croates, qui se servent des caractères latins; les Serbes, qui se servent des lettres cyrilliques. Aucun des idiômes slaves ne peut être comparé à la langue hongroise pour le degré de culture, et il en est de même de l'idiôme des Roumains. Enfin, tous ces idiômes non magyars sont parlés presque exclusivement sur le territoire de ceux qui les apprennent en naissant; la langue hongroise est, on peut le dire, généralement entendue dans le pays et parlée par beaucoup de personnes d'origine non magyare, de préférence à leur langue maternelle.

Lorsque survinrent les événements de février 1848, le parti libéral, qui dominait la Diète et entraînait à sa suite l'immense majorité de la nation, poursuivait donc un triple but. Il voulait : 1° rendre effectifs les rapports légaux, que nous aurons encore à exposer, du royaume avec l'Empire d'Autriche, c'est-à-dire assurer l'autonomie nationale et l'indépendance politique que les traités et les serments royaux garantissaient à la Hongrie; à cet effet, une barrière était opposée à tout nouvel empiètement du cabinet de Vienne, et l'on cherchait à le faire revenir sur ses empiètements antérieurs; 2° réaliser sur la base de l'ancienne constitution les réformes réclamées par l'esprit du XIX° siècle, et surtout étendre successivement à toutes les classes de la population les droits et franchises qui avaient été jusqu'alors des priviléges nobiliaires; 3° répandre la langue nationale, en développer la littérature et prendre les mesures nécessaires pour qu'en tout ce qui est du domaine public, — et non du domaine privé et municipal, reconnu inviolable par les lois et les mœurs hongroises, — l'idiôme magyar devînt officiel.

Le gouvernement autrichien, comme cela était naturel, déploya toute son habileté pour empêcher l'accomplissement de cette triple tâche. Sur le premier point, il se trouvait à peu près isolé. Tous les partis, toutes les races, désiraient le maintien et même le développe-

Digitized by Google

ment des anciennes institutions du royaume ; personne n'aurait voulu voir s'établir le régime absolutiste qui pesait sur les provinces héréditaires de la maison de Habsbourg. Aussi, sur le terrain purement constitutionnel, le gouvernement prit-il une position défensive, sauf en un point : il s'attribua la nomination des *administrateurs* des comitats. Cette mesure, destinée à donner à l'autorité autrichienne une influence directe sur les diétines départementales, jusque-là absolument libres, fit beaucoup de bruit de 1844 à 1847, et ne contribua pas peu à précipiter le mouvement. Dans son opposition au second point, le cabinet viennois était secondé, comme nous l'avons dit, par le parti conservateur, qui se trouvait lui-même attaqué par les tendances démocratiques de la Diète, tenait à ses priviléges aristocratiques, et dont l'ambition se tournait vers les hauts emplois et les dignités fastueuses que pouvait distribuer l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.

Quant au troisième point, le gouvernement n'osa pas afficher son opposition au mouvement magyar ; il jugeait même prudent de s'y montrer favorable jusqu'à un certain degré. Jamais, il est vrai, avant comme après 1848, nulle distinction ne fut accordée aux propagateurs de la langue et de la littérature hongroises, tandis que l'*Illyrien* Gaj, comme le *Tchèque* Palacky et autres écrivains panslavistes, furent comblés d'honneurs. Néanmoins, la cour, dans certaines occasions solennelles, s'efforçait de séduire les Hongrois par des coquetteries souveraines ou princières. Par exemple, lorsque, à la mort du palatin Joseph, François-Joseph, — que personne alors ne supposait destiné au trône,—vint à Pesth installer l'archiduc Etienne, nommé lieutenant du royaume à la place de son père, le jeune neveu de Ferdinand V se posa, par son langage et par ses manières, bien plus en prince hongrois qu'en prince autrichien. La même année, le roi lui-même vint ouvrir la diète à Presbourg ; il poussa la flatterie à l'égard des Hongrois jusqu'à prononcer son discours d'ouverture dans leur langue nationale, qu'il ignorait : depuis deux siècles, aucun Habsbourg n'avait manifesté de la sorte son amour pour la Hongrie. Mais si officiellement on fit certaines avances à l'élément magyar, on lui fit officieusement beaucoup plus de tort, en éveillant, en soudoyant les animosités des races non magyares. Les événements de 1848-49 devaient bientôt démontrer combien étaient fondées les craintes que, de 1840 à 1848 surtout, l'attitude du gouvernement viennois, dans la question de nationalités, n'avait cessé d'inspirer au pays.

Lorsque le contre-coup de la révolution française de Février se fit sentir jusque sur les bords du Danube, le cabinet de Vienne céda aussitôt sur le premier des trois points que nous avons déter-

Digitized by Google

minés ; il accorda à la Hongrie un ministère national responsable, c'est-à-dire qu'il consentit à ce que les affaires hongroises fussent dirigées et administrées non plus à Vienne par des Autrichiens, mais à Pesth par des Hongrois.

Sur ce premier point, l'Autriche n'ayant jamais eu d'alliés, était vaincue d'avance ; il lui était bien difficile de ne pas céder sur le second. A Vienne même prévalaient les idées de liberté et d'égalité ; les anciens conservateurs, les seuls alliés qu'eût en Hongrie la dynastie, s'effaçaient devant les manifestations encore pacifiques du 15 mars à Pesth ; les principes libéraux et démocratiques étaient proclamés avec enthousiasme et presque avec unanimité par la diète de Presbourg. Comment l'Autriche eût-elle pu se soustraire à la nécessité de confirmer de bonne grâce des réformes légales qui auraient pu lui être imposées par la force ? Sur un seul point, le troisième, le parti libéral hongrois ne réclamait aucun changement ; c'était précisément sur ce point, la question des nationalités, que la cour devait attaquer ceux qui l'avaient vaincue sans combat.

IV

Sans doute, les événements qui ont signalé le mois de mars 1848 en Hongrie furent le contre-coup de ceux qui avaient éclaté en France à la fin du mois de février. Cependant, et cette remarque est importante, si la Hongrie reçut de la France l'impulsion, cette impulsion étrangère n'altéra point le caractère tout particulier de son mouvement. Le mouvement hongrois se distingua du mouvement français par un côté capital : il ne fut point anti-monarchique ; il ne fut même pas hostile, ni dans son point de départ ni dans ses résultats logiques, à la dynastie régnante. On peut même dire que ce qui se passa alors en Hongrie fut une réforme et non pas une révolution. La révolution renverse brusquement ce qui a existé et le remplace par quelque chose de nouveau, qui, loin d'en être la suite logique et naturelle, en est souvent l'opposé ; elle procède par des moyens plus ou moins violents ; en tout cas, elle sort des voies usitées et procède par mesures illégales. La réforme, est un changement pacifique, où les nouvelles institutions sont la suite logique de celles qui existaient auparavant et où rien ne se transforme que par degrés et conformément à la légalité. Dans les événements de mars, en Hongrie, on retrouve tout ce qui constitue une réforme ; on n'y voit rien de ce qui caractérise une révolution.

Le résultat le plus important des événements de mars fut la con-

Digitized by Google

cession à la Hongrie d'un ministère particulier. C'est là tout ce que la grande députation envoyée par la diète de Presbourg et arrivée à Vienne le 15 mars 1848 demandait à l'empereur Ferdinand ; c'est là tout ce qu'elle rapporta à la Hongrie, à la satisfaction complète et de la Diète et du pays. Etait-ce donc une révolution ? Non certes, car c'était à peine une innovation ; c'était une réforme des plus simples, grâce à laquelle les rapports séculaires entre la Hongrie et l'Autriche sortaient de l'équivoque pour rentrer dans la vérité. La Hongrie, en appelant au trône la dynastie de Habsbourg, en 1526, n'avait nullement songé à se fondre dans l'empire d'Autriche, lequel, du reste, n'existait pas quand la Hongrie conférait la couronne de saint Etienne à Ferdinand Ier, frère de l'empereur Charles V. Officiellement, comme dans le langage ordinaire, le lien qui unissait la Hongrie aux provinces dites héréditaires de la dynastie habsbourgeoise se définissait : « union personnelle » (*personalis unio*). Rien de plus juste que cette expression. Les deux pays, la Hongrie et le groupe des Etats héréditaires, n'avaient entre eux de commun que la personne du souverain, lequel régnait sur l'Autriche par la grâce de Dieu et en maître absolu, tandis qu'en Hongrie, il recevait la couronne en vertu de l'élection ; plus tard, l'hérédité étant admise, en vertu de l'inauguration, du serment juré et signé à la Constitution nationale, il ne gouvernait pas seul et sans responsabilité, mais avec l'appui et sous le contrôle d'une diète, représentant la nation. Cette distinction du roi et de l'empereur fut de tout temps maintenue avec le plus grand soin. Le dernier des princes austro-hongrois selon ce régime, le prédécesseur de François-Joseph Ier, portait, comme tous ses ancêtres, une qualification numérique différente en Autriche et en Hongrie : il était ici le roi Ferdinand V et là l'empereur Ferdinand Ier. On voit par là que jusque dans ces derniers temps l'autonomie du royaume hongrois n'a jamais cessé d'exister en droit ni d'être reconnue de fait, telle que l'avait de nouveau définie et sanctionnée l'article 10 du décret diétal de 1790-1791 : « *Hungaria nihilominus cum partibus adnexis sit regnum liberum et relate ad totam legalem regiminis formam independens, id est nulli alteri regno aut populo obnoxium, sed propriam habens consistentiam et constitutionem, proinde a legitime coronato hæreditario rege suo, adeoque etiam a Sua Majestate sacratissima, successoribusque ejus Hungariæ regibus, propriis legibus et consuetudinibus, non vero ad normam aliarum provinciarum regendum et gubernandum.* »

Tel était le droit : la Hongrie gouvernée et régie par ses propres lois et coutumes, ayant sa constitution propre, n'étant liée à aucun autre Etat, étant libre, indépendante en toutes ses parties et annexes ! Quant au fait, s'il n'était pas en contradiction avec le droit, il n'avait

Digitized by Google

jamais non plus été mis en parfait accord avec lui. La lieutenance du palatin résidant à Pesth, et la chancellerie *hongroise* établie à Vienne, étaient bien un témoignage du droit que la Hongrie avait à l'autonomie, de la séparation qui devait être maintenue entre ses intérêts et ceux du reste de la monarchie autrichienne; mais cette chancellerie et cette lieutenance ne garantissaient pas bien sérieusement cette autonomie et ces intérêts. Le palatin était un archiduc et les chanceliers des employés supérieurs, irresponsables vis-à-vis de la diète de Presbourg et toujours sous la dépendance du cabinet impérial. Depuis des années, la nation se plaignait de cet état de choses et ne cessait d'en demander la réforme. Le parti libéral, dans son programme de 1847, que nous avons déjà cité, ne faisait que reproduire les plaintes de toute la nation, lorsqu'il disait : « Dans la situation actuelle de la Hongrie, le gouvernement hongrois, de fait, n'est pas un gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire qu'il n'émane pas de la volonté nationale manifestée par la majorité, et qu'il ne reconnaît pas son existence comme dépendant de ce que veut la majorité. Le gouvernement hongrois, contrairement à nos lois constitutionnelles, se trouve soumis à une influence étrangère et antinationale, confiée à des hommes qui administrent les autres provinces de la monarchie avec un pouvoir absolu, qui regardent nos formes constitutionnelles comme gênantes pour leur système d'administration générale, et qui, par conséquent, ne sont guère partisans de la liberté. » La concession d'un ministère indépendant était donc purement et simplement la réalisation de cette demande, et par elle seule pouvait s'établir une organisation plus loyale et plus vraie des rapports entre l'Autriche et la Hongrie. Sans doute, c'était là une grande réforme, mais il s'en fallait de beaucoup que ce fût une révolution !

Les moyens par lesquels cette réforme fut réalisée n'eurent aucun caractère révolutionnaire. Si, aux nouvelles venues du dehors, il y eut une grande agitation dans les esprits, pas une seule barricade ne fut construite, pas un seul coup de fusil ne fut tiré, ni à Presbourg, ni à Pesth, ni ailleurs. Pas un seul employé ne fut chassé violemment de son poste; ceux qui durent être déplacés parce qu'ils n'avaient plus la confiance des populations, reçurent même la garantie que leurs honoraires continueraient à leur être payés leur vie durant. D'autre part, le mouvement embrassé dans sa généralité ne fut dirigé que par des chefs légitimement portés aux affaires avant l'explosion française de Février. C'est la diète, dont la session avait commencé en novembre 1847, c'est la diète et non une populace armée, qui décida la demande d'un ministère responsable; cette demande, rédigée sous forme d'adresse, fut portée à l'empereur par

Digitized by Google

une brillante députation de magnats et de membres de la seconde chambre; la députation fut présentée à S. M. le roi de Hongrie par son parent, le dépositaire de ses pouvoirs dans le royaume, l'archiduc palatin Etienne; ce fut ce même prince qui rapporta la réponse favorable de Ferdinand, quelques heures après l'entrevue. Des difficultés étant survenues à propos de l'interprétation de la réponse royale, ce fut encore l'archiduc Etienne qui intervint entre les sujets et le monarque. Enfin l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, vint en personne, le 10 avril, à Presbourg, pour prononcer la clôture de la diète, et faire entendre, en sanctionnant les réformes de 1847-1848, ces paroles mémorables : « Du fond du cœur je désire que ma noble nation hongroise soit heureuse, car dans son bonheur je trouve mon propre bonheur. Ce qu'elle m'a demandé dans ce but, je l'ai donc non-seulement accompli, mais encore je le remets, confirmé par ma parole royale, à toi mon cher neveu (le palatin Etienne), et par toi à toute cette nation, dans la fidélité de laquelle mon cœur rencontre sa plus grande consolation et ses plus grandes richesses. »

Ainsi, en ce qui concerne les rapports légaux entre la Hongrie et son souverain, les *conquêtes de mars*, — c'est ainsi qu'on nomme les lois librement confirmées par Ferdinand V— ne constituaient pas une révolution. Nous croyons devoir insister sur ce point, parce que l'Europe connaît mal cette histoire presque contemporaine, et se trouve amenée à juger d'une manière erronée la situation faite à la Hongrie depuis 1849 et le mouvement qui aujourd'hui commence à se dessiner de plus en plus. Les publicistes favorables au gouvernement autrichien sont parvenus à accréditer jusqu'à un certain point le raisonnement suivant : « L'ancien pacte bilatéral qui réglait autrefois les rapports entre l'Autriche et la Hongrie a été déchiré par celle-ci en mars 1848. Le gouvernement royal se trouvant le plus faible dans ces circonstances critiques, dut se laisser forcer la main et contresigner tout ce qu'on lui imposait; par la suite, étant redevenu le plus fort, il est naturel qu'il ait considéré l'ancien pacte comme aboli et se soit cru en droit d'imposer selon son libre arbitre un pacte nouveau. » L'exposé qui précède démontre jusqu'à l'évidence que ce raisonnement repose sur une erreur de fait. Les réformes obtenues par les Hongrois en 1848 n'étaient point l'abolition du pacte séculaire : elles en étaient le développement naturel.

Bien loin de vouloir rompre les rapports légaux qui unissaient la Hongrie à l'Autriche, le ministère hongrois et l'assemblée nationale donnèrent, durant tout l'été de 1848, les preuves les plus manifestes de l'ardent désir qu'ils avaient d'aplanir les difficultés qu'avait suscitées l'application de la réforme obtenue en mars. La diète et le

Digitized by Google

gouvernement s'adressaient sans cesse au roi de Hongrie pour le supplier de mettre un terme à ces agitations, aux troubles et bientôt aux attaques à main armée que les ministres de l'empereur d'Autriche fomentaient à l'intérieur du pays. Les Croates, les Serbes, les Valaques et les Saxons, secrètement encouragés, réclamaient, s'insurgeaient contre le nouvel ordre de choses, qui, pourtant, n'avait rien changé à la situation des nationalités, qui, bien au contraire, par l'abolition des droits féodaux et la proclamation de l'égalité civile et politique, avait procuré d'immenses avantages non pas seulement aux magyars, mais à tous les habitants de la Hongrie, sans distinction d'origine ni de religion. On comprend combien les Hongrois avaient sujet de porter leurs plaintes auprès du souverain, car c'était en son nom et sous prétexte de le défendre qu'on les attaquait. Tant que le gouvernement de l'empereur d'Autriche ne se trouva pas assez fort pour entrer en lutte ouverte avec les ministres du roi de Hongrie, il se garda de dédaigner leurs humbles réclamations; il n'hésita pas à flétrir dans un manifeste officiel les manœuvres antihongroises et même à disgrâcier, en le privant de ses titres et honneurs, le principal agent de ces menées, le fameux ban Jellachich (10 juin 1848). Lorsqu'enfin les préparatifs des nationalités amies de l'Autriche eurent été achevés; lorsque, d'autre part, les armes impériales eurent triomphé en Bohême et en Italie, le 4 octobre 1848, parut un manifeste impérial par lequel d'un trait de plume étaient anéanties et l'ancienne constitution et les *conquêtes de mars*, la Hongrie tout entière, déclarée en état de siége, le disgrâcié de la veille, Jellachich, nommé lieutenant de l'empereur-roi et exécuteur de ses volontés. Si l'on se place au point de vue hongrois, on conviendra qu'il était assez difficile de se soumettre paisiblement à semblable déclaration de guerre. La Hongrie, si longtemps immobile, se leva, mais ce ne fut pas encore dans le but de déchirer l'ancien pacte et de renverser la dynastie des Habsbourgs; ce fut au contraire pour défendre la légalité ou, comme on disait alors, les droits de la couronne de Hongrie contre les usurpations autrichiennes. Sur ces entrefaites, Ferdinand V abdiqua et son successeur régulier céda la couronne à son fils François-Joseph (2 décembre 1848). La nation hongroise se croyait fondée à soutenir que ce nouveau souverain n'était pas son roi constitutionnel, puisqu'il n'avait pas été couronné et n'avait pas prêté serment aux lois du pays. Du reste, François-Joseph ne demandait pas à être reconnu roi de Hongrie selon les formes antiques; en mars 1849, octroyant à son empire entier une constitution nouvelle, il rendit définitif ce que le manifeste du 4 octobre n'avait établi que temporairement : il abolit l'antique constitution hongroise et engloba le royaume libre dans l'empire d'Autriche, déclaré un et indivisible. La Hongrie, ayant

Digitized by Google

à son tour battu les Autrichiens, profita de la victoire pour accéder à l'abolition du pacte d'union prononcée par l'empereur; le 14 avril 1849, la diète de Debreczen proclama l'indépendance de la Hongrie et la déchéance de la maison de Habsbourg-Lorraine.

Voilà, en quelques traits rapides, l'histoire de ce que l'on a appelé, improprement selon nous, la révolution hongroise. Sans vouloir nous prononcer sur les nombreuses et graves questions de principes qu'elle soulève, il nous importait de rétablir, dans leur vérité, des faits mal connus, de démontrer, aussi brièvement que possible, que ce n'est pas la Hongrie qui a déchiré la première le pacte séculaire qui constituait le seul titre de la dynastie habsbourgeoise à la domination en Hongrie et qu'elle traite aujourd'hui de lettre morte.

V

On sait comment l'Autriche triompha de la résistance de la Hongrie, grâce à l'intervention du czar Nicolas et grâce à la défection du général Gœrgey. Une fois maîtresse du champ de bataille, trois voies différentes s'ouvraient devant elle. Ayant éprouvé par ses propres défaites la vivacité et l'énergie du mouvement qu'avait provoqué son système et qu'elle avait eu à combattre, elle pouvait renoncer à ce qui avait failli causer sa ruine ; elle pouvait revenir loyalement à l'état de choses légal créé par les concessions de Ferdinand V, en 1848. On comprend sans peine, du reste, que cette voie-là n'ait point été suivie par la réaction victorieuse. Pour qu'elle la suivît, il eût fallu que la réaction autrichienne ne ressemblât à aucune des réactions connues, qu'elle s'élevât à une générosité et à une abnégation sublimes. Mais, il restait encore deux voies à choisir : 1° on pouvait considérer comme non avenus les événements de 1848 et de 1849, rétablir purement et simplement les rapports légaux entre le royaume et l'empire, tels qu'ils avaient existé depuis le XVIe siècle jusqu'au 15 mars 1848; 2° on pouvait aussi essayer de maintenir par la force l'état de choses imposé par la constitution octroyée du 4 mars 1849, laquelle abolissait l'ancienne constitution et l'autonomie hongroises au profit de l'unité autrichienne. Après la défaite subie, la grande majorité du pays aurait probablement accepté, sinon avec satisfaction, du moins avec résignation, le retour à la situation d'avant 1848 ; de la sorte, un espoir eût été conservé : l'ancienne constitution restant toujours susceptible des progrès pacifiques, l'œuvre de la régénération légale et lente, si inopinément précipitée par le contre-coup de Février, pouvait être reprise, et, peu à peu, menée à bonne fin. Durant un

Digitized by Google

certain temps, cette politique eut quelques chances d'être adoptée par le cabinet de Vienne, du moins s'en flattait-on en Hongrie ; c'est dans ce sens qu'écrivaient, que parlaient, qu'agissaient, de 1849 à 1851, ceux qu'on appelait les anciens *conservateurs*, qui devaient à leur attitude passive durant les événements critiques, de ne s'être point trop compromis, et de pouvoir élever encore une voix timide dans l'intérêt de leur patrie et dans l'intérêt bien entendu de la dynastie autrichienne. Du reste, à Vienne même, on s'était vite aperçu que la constitution octroyée du 4 mars 1849, proclamée lors de la dissolution de la diète autrichienne de Kremzier, était tout à fait impraticable. On cherchait donc, pour la remplacer, quelque organisation mieux adaptée, soit aux tendances peu démocratiques et peu parlementaires du gouvernement impérial, soit à la situation et à la composition essentiellement irrégulières des éléments de la monarchie. Après bien des tâtonnements, on se décida pour une constitution nouvelle, celle du 31 décembre 1851. Cette constitution fondait l'absolutisme pur et n'était que la consécration de l'idée d'une monarchie unitaire et centralisée. Par rapport à la Hongrie, l'Autriche avait donc suivi la seconde des deux voies indiquées plus haut ; elle persistait à vouloir tirer de sa prétendue victoire des résultats excessifs et périlleux, en enlevant à la Hongrie, par décret, sa constitution huit fois séculaire, ses institutions politiques et municipales, ses libertés et franchises jurées par tous les souverains de la maison de Habsbourg.

Mais la voie adoptée par l'Autriche était-elle praticable? Etait-il possible de réaliser ainsi d'un coup le rêve toujours entretenu, mais si souvent anéanti, d'une fusion complète de la Hongrie dans la monarchie autrichienne? Le cabinet de Vienne reconnaissait lui-même que ce résultât, s'il était possible, ne saurait être obtenu que par l'emploi permanent de remèdes qu'à Vienne on appelait des remèdes héroïques, et en Hongrie des remèdes violents. Quoique le pays fût privé de toutes ses armes légales, quoique la presse fût soumise à une censure rigide, que la diète eût été supprimée, les diétines des comitats abolies, le cabinet n'en sentait pas moins que l'existence même de la Hongrie comme corps, si l'on peut dire, était hostile et dangereuse à ses projets. On démembra donc le royaume. La Transylvanie qui, depuis l'origine jusqu'au XVIe siècle, avait été unie à la Hongrie, qui, de 1625 à 1848, lui était restée attachée par les liens étroits de la sympathie mutuelle, de la langue et de la nationalité communes, et dont l'union intime avait été renouvelée au printemps de 1848 par les deux diètes de Presbourg et de Kolosvar et sanctionnée par Ferdinand V ; la Transylvanie fut de nouveau détachée de sa *sœur-patrie*. On isola aussi la Croatie et la Slavonie, parties annexes de la couronne de saint Etienne, depuis le XIe siècle, et qui,

Digitized by Google

avant 1848, avant l'agitation panslaviste et les manœuvres autrichiennes, n'avaient jamais réclamé d'autre indépendance que l'autonomie municipale élargie, dont elles jouissaient d'après d'antiques contrats que les magyars avaient toujours fidèlement respectés. Enfin, pour former un nouveau *pays de la couronne* sous le nom de *Voivodie serbe*, on arracha à la Hongrie quelques-uns de ses plus beaux comitats, des contrées qui n'avaient jamais eu une existence propre à quelque point de vue que ce fût, et qui n'en avaient jamais pu même désirer une; car ces contrées étaient habitées en majeure partie par des *fugitifs* échappés à la tyrannie turque et recueillis par la générosité hongroise sur des terres hongroises.

A la suppression des institutions séculaires et des traités formels, au morcellement du pays, succédait l'anéantissement de la nationalité. Un homme d'Etat a dit, en France, que la loi doit être athée; de même on peut dire que l'Autriche ne peut pas être une *nation*. Avant 1848, l'Autriche officielle n'était, en effet, d'aucune nationalité. La langue allemande était la langue de l'administration centrale à Vienne; mais on laissait aux nationalités diverses la faculté de développer plus ou moins leur idiome particulier. Pourtant, après 1849, on reprit sur ce point la tradition de Joseph II, voulant comme lui obtenir l'unité par la germanisation, avec cette différence très essentielle que Joseph II avait cherché dans l'unité de la monarchie le moyen de réaliser plus promptement et plus sûrement les réformes dont il voulait doter ses pays, tandis que la politique Bach-Schwarzenberg veut l'unité uniquement dans l'intérêt de ses tendances absolutistes et centralisatrices. On comprend aisément que cette différence n'est point de nature à conquérir dans la seconde moitié du XIXe siècle les sympathies de la Hongrie à une œuvre qu'elle a si rudement combattue et fait avorter à la fin du XVIIIe. Quoi qu'il en soit, le ministère impérial déploya la plus grande énergie pour repousser la langue hongroise du terrain qu'elle avait laborieusement conquis durant la première partie du XIXe siècle. On n'avait point à la chasser de la vie politique, puisque la vie politique était supprimée dans la diète, dans les diétines, dans la presse. Mais, pour l'administration, pour la justice, pour l'enseignement, on s'évertua à la remplacer par la langue allemande, partout où cette substitution ne fut pas absolument irréalisable. Hâtons-nous d'ajouter que les nationalités ennemies qui avaient avec tant d'acharnement coopéré à la ruine de la cause hongroise, ne virent pas leur idiome beaucoup plus ménagé que celui des magyars. Chez les Croates, chez les Serbes, chez les Roumains, comme chez les Hongrois, la langue maternelle dut céder la place à l'idiome impérial; avec les employés, les professeurs, les magistrats allemands, la langue allemande, qu'une infime minorité

Digitized by Google

seule du pays comprend ou parle, tend à s'implanter partout à la place de la langue que parlent les populations des diverses contrées hongroises. Ainsi, pour rendre possible son œuvre de centralisation exagérée, le gouvernement de Vienne s'attaquait aux deux choses qui sont les plus chères aux peuples comme aux individus : la langue maternelle, la tradition patriotique. A la place de l'idiome de leurs mères et de leurs ancêtres, on imposait l'allemand aux Hongrois ; on supprimait toute leur histoire en morcelant l'héritage, si glorieusement acquis par saint Etienne et par Louis le Grand, si héroïquement défendu par Jean de Hunyad et par Mathias Corvin.

Cependant la Hongrie ne faisait point de résistance active aux efforts du gouvernement impérial. Les anciens conservateurs, découragés par l'insuccès de leurs tentatives conciliatrices, cessèrent d'élever une voix à laquelle personne ne prêtait l'oreille ; ils se retirèrent complétement de la vie publique, et, n'acceptant point d'emplois, ils ôtèrent même au cabinet viennois la possibilité d'accuser de son insuccès, si ses desseins ne réussissaient pas, des agents timides ou malintentionnés. Le gouvernement, laissé tout à fait seul, garda toute initiative, et il resta maître d'agir par des agents à sa dévotion, qu'il prenait dans les provinces héréditaires pour les expédier en Hongrie. La nation entière se croisa forcément les bras, n'oubliant rien et couvant sa haine. Elle laissa ses maîtres faire sur elle, à leurs risques et périls, mais en toute liberté, l'expérience qu'ils voulaient tenter. Cependant, ces dix années d'essais, d'efforts constants n'ont abouti à rien de positif, à rien d'assuré. Le ministère a accumulé lois sur lois, décrets sur décrets, ordonnances sur ordonnances, sans arriver à quelque chose qu'il osât lui-même désigner comme définitif, dont il pût espérer le maintien, sinon indéfini, du moins assez prolongé. Le « statut organique » pour la Hongrie, — espèce de constitution provinciale, dont la promulgation, « très prochaine, » est régulièrement annoncée trois ou quatre fois par an, — n'est pas encore sorti des cartons ministériels; la loi communale doit en ce moment même être soumise aux délibérations des « hommes de confiance » (*vertrauens-maenner*) que le gouvernement est encore à chercher ; toutes les lois, décrets et ordonnances qui régissent les diverses branches du service public se donnent officiellement comme de simples *provisoires !* Une seule chose semble définitive, c'est l'épuisement du pays par les impôts, dont la charge a plus que doublé depuis dix ans : nous n'appuierons pas aujourd'hui sur ce sujet, dont nous croyons avoir dit assez dans une récente étude sur les finances de l'Autriche[1].

[1] Voir *Revue Contemporaine*, livraison du 15 août 1859.

Digitized by Google

S'étonnera-t-on que le pays commence à se lasser d'une situation pareille? En effet, l'état des esprits, tel qu'il s'est manifesté durant la guerre d'Italie et depuis la paix de Villafranca, a prouvé jusqu'à l'évidence deux choses: d'abord, que l'apparente apathie de la Hongrie sous le joug si dur qui lui est imposé, était moins un témoignage de sa satisfaction, qu'un effet de la lassitude produite par les efforts héroïques qu'elle avait faits vainement pour la défense de son autonomie et de sa liberté séculaires; ensuite, que la Hongrie commençait à se lasser, si l'on peut s'exprimer ainsi, de sa lassitude même, que sa résignation était épuisée ou menaçait de l'être, que la patience commençait à faire défaut à ceux-là mêmes que l'on croyait les plus résignés à laisser l'expérience se poursuivre jusqu'au bout. A cette heure, tout le monde commence à trouver que l'épreuve est faite, qu'un système qui a eu dix ans pour mûrir et qui n'a pas même trouvé les bases sur lesquelles il doit s'établir, est un système mort-né, et, enfin, qu'un grand pays dont on reconnaît la vie après une si longue léthargie ne saurait être condamné perpétuellement à des institutions officiellement reconnues provisoires, et par lesquelles se trouvent incessamment compromis ses intérêts des plus directs et ses plus légitimes aspirations. La justesse de cette opinion n'échappe point même aux plus hauts personnages de l'empire d'Autriche, lorsque l'esprit systématique et l'attachement aux idées préconçues n'obscurcissent pas leur jugement; on en vit la preuve dans le manifeste impérial du 15 juillet dernier, inspiré évidemment au jeune souverain par des conseillers qui, dans un moment de clairvoyance et de franchise, ont osé ne point dissimuler à leur maître les dangers dont son trône est entouré.

Telle est la vérité, hautement proclamée depuis longtemps par la nation hongroise, implicitement reconnue aujourd'hui par le gouvernement: le système dont MM. Bach et Schwarzenberg sont les auteurs, abstraction faite même des injustices manifestes qui lui ont servi de point de départ, est impraticable; du moins, il est inapplicable à la Hongrie, en vue de laquelle il a été spécialement imaginé. C'est déjà quelque chose que de s'être mis d'accord sur ce point. Mais connaître le mal, ce n'est pas encore le guérir, et il s'agit de savoir si, sur les remèdes qu'il convient d'employer, on pourra s'entendre aussi aisément. Malheureusement, jusqu'à ce jour, un tel espoir ne paraît guère permis.

VI

Une tentative dans ce but fut faite vers le milieu d'octobre, par M. le baron de Hubner, alors ministre de la police, dans une entrevue

Digitized by Google

qu'il eut avec une trentaine de hauts personnages qui avaient compté parmi les hommes politiques de la Hongrie constitutionnelle. Il s'agissait de savoir s'il était possible de renouer les négociations rompues depuis bientôt dix ans et de préparer un rapprochement entre la nation et le souverain. Le ministre autrichien envoyé en Hongrie pour s'enquérir par lui-même de l'état des choses était un ambassadeur habile et estimé, qui avait passé à l'étranger les dix années consumées, par les ministres de son maître, en vains essais d'unité. Il était donc, pour ainsi dire, impartial ; tout au moins, se trouvait-il moins compromis que ses collègues du cabinet impérial, vis-à-vis de la Hongrie. D'autre part, les personnages rassemblés à Tot-Megyer, dans le château du comte Louis Karolyi, pour exposer leurs vues à cet homme d'État, avaient tous été choisis parmi les *conservateurs* d'avant 1848, c'est-à-dire parmi les personnages politiques auxquels on ne pouvait supposer aucune aversion systématique contre le retour des bonnes relations entre l'Autriche et la Hongrie. M. de Hubner, dont Paris a été à même d'apprécier les qualités diplomatiques, s'acquitta, avec conscience et talent, de la tâche délicate dont l'avait chargé la confiance impériale. Il se porta garant des intentions bienveillantes de son gouvernement à l'égard de la Hongrie, de son désir de réparer les torts qu'il pouvait avoir eus envers elle, de la satisfaction qu'il éprouverait s'il pouvait compter sur le concours de ses anciens amis de Hongrie, pour le développement du nouvel ordre de choses. A ces ouvertures, les Hongrois *conservateurs*, rassemblés à Tot-Megyer, répondirent unanimement : « Sur les bases de la constitution actuelle, il n'y a pas de rapprochement possible ; la condition *sine qua non* de toute tentative de réconciliation doit être l'abandon du système absolutiste et centralisateur à outrance, qui est le fond même de la politique Bach-Schwarzenberg. » Cette réponse ne pouvait pas être très agréable au représentant du cabinet viennois ; cependant, l'énergie et la conviction avec lesquelles elle lui fut présentée, firent sur son esprit droit et sensé une profonde impression, et il n'hésita pas à reconnaître hautement qu'elle lui semblait être l'expression juste du sentiment général. Il alla plus loin : il prit envers ses interlocuteurs l'engagement de rapporter fidèlement à Vienne ce qu'il avait entendu en Hongrie, et d'employer toute son influence ministérielle à obtenir qu'il fût fait droit aux légitimes désirs des Hongrois. M. de Hubner tint parole. Dans un conseil des ministres, que l'empereur présidait, il exposa avec franchise les impressions qu'il rapportait de son voyage, et plaida chaleureusement la cause de la Hongrie. Deux jours après, M. de Hubner était obligé de donner sa démission de ministre de la police. Il en eût coûté, au cabinet de Vienne, on le conçoit sans trop de peine,

Digitized by Google

d'avouer que, durant dix années entières, il ait fait fausse route, et qu'il devait, en 1859, se remettre au même point d'où il était parti en 1849.

La seule mesure effective qui jusqu'à présent ait été prise en exécution des promesses impériales, exprimées dans le manifeste du 15 juillet, fournit encore une preuve de l'hésitation et de la difficulté qu'éprouve le gouvernement viennois à s'engager dans des réformes larges et générales. Nous entendons parler de la Constitution octroyée aux églises protestantes en vertu de la patente impériale du 1er septembre 1859. Si l'on veut se rendre compte des graves proportions que vient d'acquérir si promptement la question protestante en Hongrie, il importe de se rappeler les luttes sanglantes et héroïques que, durant le XVIe et le XVIIe siècles, la nation hongroise a soutenues pour établir et défendre la liberté religieuse ; il faut se rappeler aussi que ces luttes, dirigées contre les tendances ultra-catholiques de la cour de Vienne, ont été nationales à un tel point que les Hongrois finirent par surnommer le protestantisme la « religion hongroise » *magyar vallas* ; il faut se rappeler que si le zèle pour la propagation de la nouvelle foi a diminué en même temps que cessait la persécution sanguinaire de l'Autriche, si le protestantisme, depuis cent cinquante ans, n'a pas fait numériquement de très sensibles progrès, néanmoins il compte encore aujourd'hui trois millions de fidèles. Il faut savoir enfin que la proportion est bien plus favorable au protestantisme lorsque l'on ne se contente pas de relever le total de ses membres, mais quand on considère ce qu'ils valent pris individuellement. Soit que les anciennes luttes les aient doués de plus d'activité individuelle, de plus d'initiative et de plus d'énergie que n'en possèdent ceux de leurs compatriotes appartenant à d'autres confessions ; soit que l'organisation, toute démocratique, de leurs églises, et la liberté fondamentale de l'enseignement dans leurs écoles, aient été plus favorables au développement de leur intelligence que l'organisation monarchique et l'enseignement mitigé des catholiques ; soit encore parce que ceux de leurs jeunes gens qui aspirent à jouer un rôle vont achever leurs études dans les grandes universités allemandes, anglaises, hollandaises, et reviennent dans leur pays chargés, pour ainsi dire, du fardeau de toute la science moderne ; pour toutes ces raisons, les protestants de Hongrie ont toujours conservé une importance de beaucoup supérieure à celle qu'ils eussent due seulement à leur nombre. Dans le monde des lettres, dans les débats parlementaires qui ont précédé 1848, dans les luttes plus graves encore des années 1848 et 1849, les protestants se sont toujours montrés au premier rang. Il en résulte que la cause du protestantisme n'est pas considérée seulement par les Hongrois comme une cause religieuse,

Digitized by Google

et que les catholiques éclairés et patriotes s'intéressent presque autant que les calvinistes et les luthériens eux-mêmes à ce qui arrive de bien ou de mal au protestantisme.

Les protestants de Hongrie ont toujours joui jusqu'en 1849 de droits particuliers, qui reposent sur le traité signé à Vienne en 1606, entre le roi Rodolphe Ier, empereur Rodolphe II, et le chef de la résistance hongroise contre les usurpations autrichiennes, Etienne Bocskai; sur un autre traité, signé à Lintz en 1645, entre Ferdinand III et Georges Rakoczy, et qui, comme le précédent, est garanti par l'Angleterre et par la Hollande. Ces deux traités, qui ont leur place dans le droit européen puisque deux des puissances européennes y sont intervenues, devraient avoir aujourd'hui même autant de vigueur qu'ont, pour les protestants allemands, les stipulations du traité de Westphalie; et si depuis longtemps ils ne sont plus respectés par une des parties signataires, on comprend qu'ils puissent être invoqués par les intéressés, c'est-à-dire par les protestants hongrois et par les Etats qui ont garanti le respect de leurs droits. La loi de 1791, qui a de nouveau réglé et raffermi l'autonomie des Eglises protestantes, n'est que la confirmation des traités de Vienne et de Lintz. La patente impériale du 1er septembre 1859 s'appuie sur cette loi, mais elle est loin d'être conçue dans le même esprit; elle en est même, il faut l'avouer, une négation plus ou moins directe. Aussi, la patente impériale a-t-elle provoqué des réclamations énergiques de la part des intéressés. Les protestants estiment qu'elle viole les lois et traités déjà par ce fait seul que la nouvelle constitution donnée à leurs Eglises et écoles est *octroyée* de par la volonté souveraine, au lieu d'avoir été établie par les représentants légitimes des fidèles, réunis en synode. Selon l'ancienne constitution, le droit de réunion des protestants était absolu, leurs assemblées de paroisse, de district, de synode, émanées du libre suffrage des fidèles, étaient publiques et souveraines, chacune en ce qui les concernait spécialement. Au contraire, d'après la nouvelle constitution, la publicité des réunions n'est plus admise que dans quelques cas exceptionnels; les dignitaires des synodes, des districts, au lieu de rester responsables uniquement vis-à-vis de leurs commettants, deviennent pour ainsi dire des employés du cabinet viennois, qui doit approuver leur nomination. D'autre part, les décisions des assemblées luthériennes et calvinistes étaient autrefois exécutoires dès qu'elles avaient été prises; aujourd'hui, le gouvernement a étendu à tous les détails son droit de surveillance générale et supérieure, confirmant aussi les moindres décrets des paroisses et des districts, ce qui rend illusoire la liberté religieuse dont parle la patente. Enfin, les écoles protestantes, qui n'ont jamais reçu ni désiré la moindre subvention gouvernementale,

Digitized by Google

jouissaient d'une indépendance pleine et entière jusqu'en 1849, où un acte arbitraire du feld-maréchal Haynau confisqua l'antique constitution du protestantisme; toutes, petites ou grandes, humbles ou hautes s'ouvraient et se dirigeaient elles-mêmes, sans avoir à réclamer l'intervention gouvernementale. Aujourd'hui, tout cela est mis à néant par l'acte impérial du 1er septembre, qui veut que les professeurs élus dépendent jusqu'à un certain point du gouvernement; que tout, jusqu'à l'approbation des méthodes et des livres d'enseignement, ressorte du ministère des cultes de Vienne.

La patente impériale était à peine publiée que trois assemblées de district (dites *superintendances*), sur les huit entre lesquelles jusqu'à ce jour se divisait la Hongrie protestante, réclamèrent unanimement auprès de l'empereur contre l'octroi du 1er septembre; elles sollicitaient le retrait de la nouvelle Constitution et le retour à l'état de choses légal qui avait précédé 1848, jusqu'à ce qu'un synode, qui devrait être convoqué le plus tôt possible, eût délibéré sur les réformes que pouvait réclamer l'ancienne organisation; l'empereur exercerait naturellement sur les résolutions synodales le *jus supremæ inspectionis* que l'Eglise protestante ne lui a jamais dénié. A ces demandes, le ministère répondait par la circulaire du 8 octobre, qui interdit aux assemblées de districts de se réunir d'après le mode ancien; elles devraient se réunir dans les douze assemblées districtuales que la patente impériale substituait aux huit anciennes divisions, et être composées dans l'esprit de la Constitution octroyée. C'eût été reconnaître la nouvelle organisation, la reconnaître de fait au moins, avant de donner sur elle l'avis que le gouvernement lui-même avait d'abord demandé aux protestants. Ceux-ci continuèrent donc à réclamer contre la nouvelle constitution, et le ministère répondait par les ordonnances des 22 octobre et 8 novembre, qui prononçaient l'interdiction absolue de tout pétitionnement ultérieur; les pétitions étaient inutiles du moment où la patente du 1er septembre devait avoir force de loi. Les protestants, et c'est ce qui prouve combien le mouvement est profond, ne perdirent pas courage; les représentants des paroisses du comitat de Presbourg se réunirent dans cette ville le 10 novembre et signèrent une pétition à l'empereur, conçue tout à fait dans le même esprit que les pétitions qui venaient d'être blâmées. Cinq jours après, la même démonstration eut lieu dans le comté de Pesth, où l'assemblée protestante, après avoir entendu la lecture des circulaires ministérielles, signait une pétition à l'empereur pour lui demander : qu'il daigne suspendre l'exécution de la Constitution octroyée du 1er septembre, remettre provisoirement en vigueur celle qui fonctionnait avant 1849, autoriser la convocation d'un synode, enjoindre à ses ministres de ne plus entraver la liberté de l'Eglise et

Digitized by Google

de l'école protestantes. On se le rappelle peut-être encore à l'étranger aussi, au temps où il y avait en Hongrie une vie publique, c'est-à-dire avant 1848, les deux comitats (départements) de Presbourg et de Pesth en représentaient pour ainsi dire les deux pôles ; Pesth était comme le foyer du mouvement libéral et national qui, de là, rayonnait dans le pays tout entier, tandis que le comitat de Presbourg, placé sur la frontière d'Autriche, à quelques lieues de Vienne, et peuplé en majeure partie de Slaves et d'Allemands, n'avait jamais été suspecté d'un excès de tendances nationales et libérales. Quand, aujourd'hui, ces deux comitats se rencontrent dans une même idée et prennent ensemble la tête, pour ainsi dire, d'un mouvement d'opposition, on ne saurait se refuser à voir dans ce fait un « signe des temps » des plus caractéristiques. Il prouve en tout cas que le temps de cette lassitude, de cette résignation précédemment signalée, est passé aujourd'hui; le pays, qui paraît n'avoir point désappris à combattre sur le terrain légal, est décidé à user de tous les moyens pacifiques qui lui restent pour se faire entendre et se faire écouter. On est universellement convaincu en Hongrie que le régime du provisoire doit enfin cesser, et chacun, de quelque caste, de quelque opinion qu'il ait été jadis, veut amener le gouvernement autrichien à assurer l'avenir en faisant droit dès à présent aux justes vœux et aux légitimes besoins de la nation. A voir ce qui se passe depuis deux mois surtout sur les bords du Danube, on dirait que les Hongrois ont adopté, pour leur part, la devise de François-Joseph : *Viribus unitis.* Chaque jour apporte de nouvelles preuves de l'unanimité du patriotisme, de l'entente cordiale des citoyens, en dépit des divergences naturelles ou artificielles qui, il y a si peu d'années, les isolaient en groupes que l'on croyait irréconciliables.

On peut trouver une nouvelle preuve de cette union désormais accomplie, dans une manifestation récente des étudiants de l'Université de Pesth, manifestation à laquelle la presse européenne a prêté son attention, et qui, en effet, est loin d'être sans signification. Plus de cinq cents étudiants de l'Université nationale sont venus pétitionner auprès de l'empereur en faveur du rétablissement de la langue hongroise dans l'enseignement. Chose remarquable, quand on parcourt les signatures apposées à la pétition, on aperçoit, parmi une majorité de noms magyars, un très grand nombre de noms allemands, slaves et valaques. Faut-il voir là un simple hasard? Non, ce fait et cent autres du même genre prouvent que les rivalités de 1848-1849 auraient beaucoup de peine à se reproduire aujourd'hui, que les ennemis d'un jour se sont rapprochés dans la commune servitude, et que le cabinet de Vienne, à force de vouloir établir l'unité, a trop bien

Digitized by Google

réussi dans cette œuvre et a détruit lui-même les divisions qui lui ont été naguère si utiles.

On a vu les mêmes tendances se faire jour dans une autre manifestation qui a fait grand bruit, non-seulement en Hongrie, mais encore au delà de ses frontières. Au moment où l'Allemagne se préparait à célébrer le centième anniversaire de Schiller, la Hongrie a fêté, elle aussi, le centième anniversaire de la naissance d'un de ses poètes, François Kazinczy (27 octobre). La Hongrie possède des poètes dont la gloire est plus haute que celle de Kazinczy ; il suffit de citer Kisfaludy, Vœrœsmarty, Petœfi. Nul d'entre eux pourtant n'eût été mieux choisi que celui-là pour servir, en quelque sorte, de drapeau. François Kazinczy, né le 27 octobre 1759, emporté par le choléra en 1831, a été, comme écrivain, l'un des premiers régénérateurs de la langue, de la littérature et du théâtre hongrois. Protestant et inspecteur des Églises protestantes sous Joseph II, il a été une des victimes de la réaction catholique exagérée qui a suivi le règne de cet empereur. Il a pris part à la conspiration de l'abbé Martinovics en 1793-94, et était de ceux qui propageaient alors les idées françaises de 1789 ; il paya ces tendances, non de sa vie, comme ses compagnons, mais de sept années de *carcere duro*. Après sa captivité, Kazinczy mit de nouveau sa plume au service de son pays, et travailla avec beaucoup de zèle à la renaissance nationale, qui se manifesta avec tant de vigueur depuis 1825. Ecrivain magyar, protestant libéral, adversaire résolu de l'arbitraire, François Kazinczy méritait d'être, si l'on peut s'exprimer ainsi, retiré de la tombe pour devenir la personnification de sa patrie, que l'on prétendait pour jamais morte, et qui renaît aujourd'hui.

Kazinczy était l'un des membres de l'Académie hongroise lors de sa fondation, en 1830. Aussi est-ce une séance académique qui commença la cérémonie célébrée en son honneur. Mais si, au milieu des savants et des littérateurs assemblés, les poèmes qu'on récite, les éloges qu'on lit ou qu'on improvise traitent surtout de la vie de l'homme dont on célèbre l'anniversaire, les idées générales se glissent dans la biographie ; les poètes Charles Szasz, Michel Tompa, ne craignent pas de chanter la patrie ; d'anciens hommes politiques, le comte Emile Dessewffy et le baron Jos. Eœtvœs, le premier, chef du parti conservateur à la diète de 1847-48, et le second, ancien ministre des cultes dans le cabinet Batthyany, prennent la parole en qualité de président et de vice-président de l'Académie, et laissent leur voix s'égarer sur les sujets les moins académiques. « Dans quelque circonstance que ce soit, s'écrie M. Dessewffy, que notre amour pour la patrie ne faiblisse point, non plus que notre

Digitized by Google

espérance dans son avenir, non plus que la foi en l'équité et la sainteté de notre cause, non plus que notre patience, notre abnégation ! » Cet esprit patriotique se fit mieux jour encore au banquet qui suivait la solennité académique, et surtout dans le toast que voici, et qui fut porté par François Déak, l'ancien chef du parti libéral modéré : — « L'usage national veut que le repas se termine par une prière. Ma prière sera courte, mais elle jaillit du cœur : Vive la patrie ! » — Tous les assistants ont répété avec enthousiasme ce cri, qui, dans les circonstances présentes, est si directement dirigé contre le système de centralisation excessive imposé à la Hongrie, et il a eu pour écho le pays tout entier. Dans les divers comitats, dans les plus grandes villes comme dans les moindres villages, on a célébré la fête de Kazinczy ; des rues, des places sont journellement baptisées du nom du poète patriote, et toutes les classes de la population, toutes les confessions s'associent ainsi à un mouvement général, qui va s'accentuant de plus en plus. Tandis que le pays tout entier était encore sous l'impression de cet événement littéraire et national, la fête du jubilé donné à l'archevêque de Gran, au cinquantième anniversaire de sa prêtrise, fournissait aux sentiments patriotiques qui agitent les esprits une nouvelle occasion de se manifester. Le cardinal-archevêque de Gran, primat de Hongrie, a toujours passé pour un bon patriote, quoiqu'il n'ait pris aucune part au mouvement de 1848 ; mais il se montrait en même temps adhérent loyal de la dynastie impériale et chaud partisan du concordat de 1855. L'empereur lui avait envoyé son cousin pour le complimenter, et la cour de Vienne devait s'attendre à ce que le vieux primat n'interviendrait que comme conciliateur des passions du pays. Cette attente a été déçue. Dès le moment de la bénédiction dans l'église, S. Em. rappela au clergé et aux laïques réunis dans la cathédrale qu'ils devaient se souvenir de la patrie et de son passé ; dans le discours qu'il a prononcé plus tard dans la salle du banquet, il n'a jamais dit « l'empereur, » mais a parlé toujours du « monarque des pays de la couronne hongroise. » Cela suffisait pour exciter le sentiment national chez les magnats présents, qui étaient tous en costume national. Au héros du jour succédait l'archevêque d'Erlau ; ce prélat racontait qu'il avait assisté à la pose de la première pierre de la cathédrale de Gran ; qu'alors se trouvait à la place du maître-autel actuel un arc de triomphe orné de fleurs portant l'inscription : *Fide et lege ;* que les fleurs étaient fanées, mais qu'une dent fatale avait aussi rongé l'inscription. Plusieurs passages de ce discours ont été accueillis par des applaudissements étourdissants, et l'archiduc Albert, qui était présent, ne savait trop que dire. Puis est venu le toast porté par un magnat : *Au roi de Hongrie !* qui a provoqué un grand enthousiasme. Enfin, quelqu'un a porté le toast :

Digitized by Google

A notre ancienne Constitution ! qui a été acclamé plus vivement que tous les autres. Ce fut le dernier, mais aussi le plus significatif : il résumait l'esprit du jubilé, comme l'allocution de Déak avait résumé l'esprit de la fête de Kazinczy.

Les occasions de démonstrations analogues se trouvent toujours quand on les cherche. En ce moment même, hors des limites de la Hongrie démembrée, à Kolosvar, s'inaugure le musée national de la Transylvanie, dont la fondation, faite au moyen de dons particuliers, n'a été autorisée qu'après dix ans de vaines pétitions, et grâce surtout au dévouement patriotique du comte Emeric Miko, le Széchenyi de la sœur-patrie. A cette inauguration seront présentes toutes les illustrations transylvaniennes ; une commission de l'Académie hongroise y assistera, sous la conduite du vice-président Eœtvœs. Ce sera encore une manifestation patriotique, où l'on rappellera l'union intime de la Transylvanie et de la Hongrie, où l'on ne craindra pas d'affirmer une fois de plus le droit de la commune patrie.

Tout ce qui se passe aujourd'hui sur les bords du Danube confirme ce que nous avons dit au début de ce travail de l'union générale des esprits et de l'énergie de leurs aspirations au retour du régime aboli par MM. de Bach et de Schwarzenberg. L'Autriche doit compter avec une force semblable. Sans doute la Hongrie n'est pas encore arrivée à une de ces heures critiques où tout un peuple, lassé des expériences que l'on tente sur lui, veut à tout prix se débarrasser de ceux qui la pratiquent ; si la Hongrie est profondément irritée du système arbitraire qui lui a été et qui lui est encore appliqué, elle ne paraît cependant pas encore disposée à rompre tout à fait les liens qui l'ont depuis trois siècles attachée au trône de la dynastie de Habsbourg. Il serait donc possible au gouvernement autrichien de conserver ses Etats hongrois, si ce gouvernement comprenait bien que l'heure est venue pour lui de rentrer dans la légalité, et s'il savait reconnaître, alors qu'il en est encore temps, que ce que désire la Hongrie, elle y aspire du fond de l'âme et le voudra demain comme aujourd'hui.

Ce qu'elle désire pourrait se résumer ainsi : la Hongrie aspire à ne plus être traitée en pays conquis. Elle voudrait redevenir géographiquement telle qu'elle s'est formée au prix de son propre sang, alors qu'elle sauvait la chrétienté de l'invasion ottomane. Elle voudrait ne plus subir l'application d'une maxime contre laquelle elle a toujours protesté, *de nobis sine nobis* (rólunk nélkülünk) ; c'est-à-dire qu'elle entend ne plus être administrée à l'autrichienne, mais se gouverner à la hongroise, et rentrer dans l'exercice des institutions libérales de son autonomie nationale. Voilà ses vœux généraux. Pratiquement, ce qu'elle réclame, c'est sa constitution d'avant 1848, mais avec les améliorations introduites durant cette mémorable année, telles, no-

Digitized by Google

tamment, que l'abolition de la féodalité et l'égalité des citoyens devant la loi. En réclamant cette vénérable constitution, qui assurait son existence nationale et faisait d'elle un Etat libre, elle n'a nullement l'intention de s'attribuer une sorte de privilége égoïste au milieu des autres Etats autrichiens. En 1847 déjà, lorsque les provinces héréditaires osaient à peine rêver la possibilité d'une vie politique pour elles-mêmes, la Hongrie, qui seule possédait des institutions libres, déclarait solennellement, par l'organe du parti libéral : « Nous sommes persuadés que, *si les Etats héréditaires..... se mettaient présentement au rang des nations constitutionnelles*, et si le gouvernement qui régit la monarchie entière..... était animé par l'esprit constitutionnel, *nos intérêts et les leurs*, *qui*, *maintenant*, *sont souvent divisés*, *quelquefois même opposés*, *se concilieraient plus facilement.* Les différentes parties de l'empire seraient liées par une plus grande unité d'intérêts, par une confiance réciproque plus grande. Ainsi la monarchie, croissant en force intellectuelle et matérielle, résisterait avec plus de sûreté *aux orages que le temps et les circonstances peuvent soulever un jour.* » Tel est aujourd'hui encore, et plus que jamais, l'avis et le vœu de la Hongrie. Elle sait que sa liberté et ses progrès sous les Habsbourgs ne peuvent être assurés que si les principes libéraux proclamés chez elle sont appliqués en même temps à toute la monarchie autrichienne. La Hongrie, en voulant jouir de sa propre vie constitutionnelle, est donc la première intéressée à souhaiter que l'Autriche entière profite des mêmes avantages. Un changement de système en Hongrie impliquerait ainsi une rénovation de toute la monarchie autrichienne. Du moment que la Hongrie rentrerait en possession de ses droits, le rêve des Bach et des Schwarzenberg, le rêve de la monarchie unitaire et centralisée sous un régime absolu, aurait été rejoindre dans l'histoire celui de M. de Metternich. Mais, en renonçant à ses illusions vis-à-vis de la Hongrie, plus à temps qu'elle ne l'a fait vis-à-vis de l'Italie, l'Autriche, si menacée à l'intérieur, se sauverait elle-même et, puisant dans l'épanouissement de chacun de ses peuples une vie nouvelle, recouvrerait, nous le croyons, la force de se maintenir au rang des grandes puissances européennes.

J.-E. Horn.

Digitized by Google

LA

REVANCHE DE MARIE

I

En 1825, je venais d'achever mes études de droit à l'université de Gœttingue, où mon oncle, qui, depuis la mort de mes parents, était devenu mon tuteur, avait désiré que je prisse mon grade de licencié. J'avais vingt-deux ans. Doué de qualités plus solides que brillantes, je ne jouissais d'aucune espèce de notoriété : froidement estimé de mes professeurs, peu recherché de mes camarades, je n'avais inspiré à personne de bien vives sympathies. Il est vrai de dire que je ne les avais pas non plus provoquées. J'avais même systématiquement repoussé toutes les avances ; j'étais resté seul. Ma sauvagerie, qui d'abord n'avait été, en quelque sorte, qu'une affectation dont la guérison eût été facile, avait pris le caractère alarmant d'une maladie incurable.

Orphelin dès l'âge de huit ans, j'avais passé mon enfance dans la maison de mon oncle, dont les deux filles composaient toute la famille. Ces années avaient été les plus heureuses de ma vie. A dix-huit ans, la vie d'étudiant s'était présentée à mon esprit sous un jour brillant, et j'en avais si bien joui en imagination, que la réalité, non-seulement n'avait pu me satisfaire, mais m'avait dégoûté presque dès le début. — Cette faculté malheureuse a été la cause de mes plus amers désenchantements.

L'histoire de mon premier amour — immense et mystérieuse épopée de toute jeunesse, — cette histoire peut se résumer en quelques mots. D'un tempérament ardent et d'un caractère timide,

Digitized by Google

j'avais traversé non sans peine, mais sans succomber, les crises que doivent subir ceux auxquels la nature a refusé le courage banal de braver les scrupules de leur conscience. J'étais arrivé pur à un âge où le plus grand nombre des hommes sait à quoi s'en tenir sur la saveur du fruit défendu. Naturellement, j'avais placé la femme sur un piédestal d'autant plus élevé que je ne la connaissais pas. D'innocentes amours ne m'avaient pas beaucoup appris, et j'étais toujours à la recherche de l'introuvable idéal que je ne désespérais pas de rencontrer.

Avant de retourner dans ma ville natale, que j'appellerai Ahrau, si vous le voulez, mais dont vous chercherez en vain le nom sur la carte, je me proposais de faire un voyage pour me distraire. Déjà mes préparatifs étaient faits, j'avais pris congé de mes rares connaissances, et je jouissais, par anticipation, du bonheur d'être bientôt débarrassé de ces liens pesants que l'habitude ne m'avait guère rendus plus chers, lorsqu'une lettre vint renverser mes projets. Elle était de l'aînée de mes cousines et ne contenait que quelques mots : mon oncle avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, et son état inspirait les plus vives inquiétudes.

Une heure après, j'étais assis dans la diligence qui devait me ramener à Ahrau, et mes réflexions étaient d'une nature fort mélancolique. Ce n'était point uniquement la crainte de perdre un ami indulgent et un second père qui me tourmentait : il se mêlait à ma tristesse je ne sais quel triste pressentiment.

Dans la cour de l'hôtel où la voiture s'arrêta, la première personne que je vis fut le vieux domestique de mon oncle, en habits de deuil. Le vieillard s'avança pour baisser le marche-pied, et prit ma main, sur laquelle je sentis tomber une larme. Je compris que j'étais arrivé trop tard. La triste nouvelle fut bientôt confirmée, et nous nous mîmes en route pour la maison du défunt.

J'arrivai vers le soir. Dans la pièce où je trouvai mes deux cousines, on n'avait pas allumé de lumière : il y régnait une obscurité presque complète. Je pensais à celui que nous venions de perdre ; j'étais très sincèrement ému. Les jeunes filles s'étant levées, je m'approchai d'elles pour les embrasser, ainsi que j'en avais l'habitude chaque fois que je les revoyais après une absence plus ou moins longue. Je regardais Hortense et Marie comme mes sœurs, et elles voyaient en moi le compagnon de leur enfance. Lorsque j'eus embrassé Hortense, je pris Marie dans mes bras, et ce fut seulement après avoir posé mes lèvres sur son front, que je m'aperçus, à l'embarras de l'enfant, que, grâce à l'obscurité, — et vous saurez que j'ai la vue courte, — j'avais pris pour ma cousine une jeune fille qui m'était complétement inconnue. Ce qui se passa en moi à cet ins-

Digitized by Google

tant, je ne saurais l'exprimer : la sensation fut rapide comme l'éclair; et, pour la rendre avec fidélité, il faudrait des volumes. Emma, — c'était le nom de la jeune fille, — leva sur moi un regard moitié surpris, moitié espiègle, et ce regard charmant, jamais il ne s'effacera de ma mémoire. Pour la baiser, d'un geste fraternel, j'avais pris sa tête entre mes mains, et lorsque je les retirai, il me sembla avoir subi une entière transformation. Dussé-je passer à vos yeux pour un fou ou un extravagant, j'aimais déjà à en perdre la raison cette blonde tête, dont j'avais senti descendre dans mon cœur la fraîcheur et la beauté. Hortense, un peu déconcertée, parlait avec volubilité, pour faire oublier, je pense, l'étrangeté de ma méprise; Emma, rêveuse et à demi souriante, regardait le feu, que j'en étais encore à me demander ce que tout cela voulait dire. Quoi! il n'y avait pas une heure qu'assis dans la diligence, je repassais dans mon esprit, avec une pénible mélancolie, la longue série de jours monotones que j'avais déjà parcourus, et à présent tout me souriait, la vie me semblait belle! J'avais même oublié la triste cause de mon retour. Je ne sais quelles bouffées de joie me montaient au cœur, quel flot d'amour l'inondait. — Nulle curiosité inquiète ne me troublait, et, Emma s'étant retirée, sans m'informer d'elle, j'eus hâte de m'aller coucher pour rêver plus à mon aise.

II

Le lendemain, mes cousines me racontèrent ce qu'elles avaient appris de l'histoire d'Emma. Depuis un an, elle était gouvernante des enfants du comte de Fellberg, un des rares grands seigneurs de la contrée, dont le château était situé à un quart de lieue d'Ahrau. Il avait d'abord couru quelques propos désobligeants sur la jeune fille, et la gent malveillante de la ville s'était attachée à la calomnier; mais mon oncle, qui jouissait d'une considération justement méritée, avait fait taire ces bruits en prenant ouvertement le parti d'Emma.

« Je le reconnais bien là, dis-je avec émotion.

— Ce fut alors, reprit Hortense, qu'à l'invitation de mon père, Emma vint nous voir, et ses visites, trop rares malheureusement, nous la firent bientôt aimer. Elle nous raconta que sa famille avait entretenu des relations avec celle du comte, et qu'à la mort de ses parents, qui la laissèrent sans fortune, on lui avait donné la place vacante d'institutrice au château. Elle n'entra pas en de plus longs détails, et nous avons cru devoir respecter son silence. Il me paraît probable qu'Emma a vécu dans une position plus heureuse, car évi-

Digitized by Google

demment elle est fort au-dessus de sa condition actuelle. Elle nous a quelquefois humiliées, Marie et moi, par la variété de ses connaissances et la parfaite distinction de ses manières.

— On dirait une petite reine détrônée, ajouta Marie, et malgré cela si peu de prétentions! Jamais elle ne se vante de son savoir; tout ce qu'elle dit, elle le dit d'une manière naturelle.....

— Elle paraît souvent triste, interrompit Hortense, et alors ce serait peine perdue de vouloir la distraire. — Vous n'y pouvez rien, nous dit-elle un jour que nous l'avions surprise tout en pleurs; et, malgré nos caresses et nos prières, elle ne voulut pas nous dire la cause de ces larmes. Mais tous ceux qui connaissent Emma la chérissent..... »

Sans savoir pourquoi, ces éloges naïfs ne me faisaient pas beaucoup de plaisir. Je craignis qu'Emma ne fût trop au-dessus de moi pour que je pusse prétendre à l'aimer sur un pied d'égalité : je m'étais fait sur ce chapitre les idées les plus bizarres. J'avais une si mauvaise opinion de moi-même, que je ne me croyais pas digne d'être aimé par une jeune personne aussi parfaitement aimable et charmante qu'Emma paraissait l'être; ma malheureuse défiance tenait en échec tous mes sentiments bons, francs et sincères, et j'éprouve d'autant moins d'embarras à avouer cette faiblesse, qu'elle n'est pas précisément commune. Pourtant, en me rappelant l'impression—si différente de tout ce que j'avais jamais ressenti —qu'Emma avait faite sur moi, je me dis qu'il ne s'agissait point cette fois de laisser échapper une occasion peut-être unique, mais qu'il fallait du moins essayer de vaincre ma malheureuse timidité.

Comme si le hasard eût voulu m'encourager et mettre ma fermeté à l'épreuve, je reçus sur ces entrefaites une invitation à dîner au château. J'y verrais la jeune fille à qui je n'aurais jamais osé adresser la parole en présence de mes cousines, et en quelque sorte chez moi, depuis la scène que j'ai racontée et où je m'imaginais avoir fait, aux yeux d'Emma, la figure la plus affreusement ridicule. L'invitation, que je reçus le lundi, était pour le jeudi suivant. J'avais donc trois jours devant moi pour me préparer à cette entrevue, délai funeste qui, je le savais bien, devait me faire perdre le peu de courage que je possédais par l'appréhension de ce qui pouvait arriver, et ne m'en plus laisser pour le moment où il me faudrait plaire à celle que j'avais l'intention d'aimer. — Mais, avant d'aller plus loin, il convient de parler du maître du château.

Je le connaissais depuis longtemps. Il avait été l'ami de mon père, mais je ne l'aimais pas, quoiqu'il prétendît s'intéresser à ma personne et m'eût fait plusieurs fois des offres de service vraiment obligeantes. Je savais sur son compte une foule de détails généralement

Digitized by Google

ignorés, qui n'étaient pas à son honneur et dont il ne se doutait pas que j'eusse connaissance. M. de Fellberg, qui, à cette époque, si mon pauvre père eût vécu, l'eût sûrement traité du haut de sa grandeur, n'avait pas cru déroger autrefois en implorant son assistance. Plus tard, il avait épousé, moins par amour que par cupidité, une héritière que son titre de comte et une certaine originalité distinguée, qu'il eût été injuste de lui contester, avaient probablement séduite ; les écus de la comtesse avaient admirablement servi à redorer le blason de son époux. Dans sa jeunesse et ses jours de mauvaise fortune, M. de Fellberg avait caressé des rêves de gloire littéraire et affiché des prétentions que rien malheureusement n'avait justifiées. Bien que, depuis son riche mariage, il y eût renoncé, ses flatteurs n'avaient pas laissé de lui faire une certaine réputation d'amant discret des Muses, et il acceptait ce rôle avec beaucoup de complaisance. C'était ce travers vaniteux, je l'avoue avec franchise, que je lui pardonnais le moins, et je ne pouvais supporter de voir qu'on l'honorât pour des triomphes qu'il n'avait jamais remportés, ou de l'entendre railler la médiocrité qu'il n'avait pas même eu la force d'atteindre.

Cependant, quels que fussent mes griefs particuliers, on se tromperait en concluant à des rapports détestables entre le comte et moi. Au contraire, il voulait bien me traiter avec une prévenance bienveillante, me protégeait et affectait envers moi une bonhomie familière dont il abusait parfois pour me faire servir de texte à ses agréables sarcasmes. Si on lui eût demandé ce qu'il pensait de moi, je suis à peu près certain qu'il eût répondu en levant les épaules, et il faut dire aussi que je ne faisais rien pour amener en lui un autre sentiment.

Pendant que je réfléchissais à ces choses qui n'étaient pas faites pour me donner plus d'assurance, les trois jours s'écoulèrent et le jeudi arriva. — Je trouvai la comtesse seule ; elle m'accueillit avec sa bonté habituelle. Autant j'éprouvais de répulsion pour son mari, autant j'aimais Mme de Fellberg d'un attachement respectueux. Je me doutais que son bonheur conjugal était loin d'être sans nuages, et la sympathique pitié qu'elle m'inspirait me semblait un peu diminuer la distance que son rang et sa fortune mettaient entre nous. La comtesse était belle, de cette beauté calme et sûre d'elle-même qui donne aux femmes de trente ans un attrait où se mêle je ne sais quoi de touchant. Soit qu'elle eût deviné mon incurable timidité, que je cachais d'habitude sous un air froid, soit que ma jeunesse un peu isolée lui parût intéressante, la comtesse m'avait toujours témoigné une indulgence marquée, et, depuis que j'étais sorti de l'enfance, une considération très flatteuse, qui, en effet, me flattait plus que je ne saurais dire. Joignez à cela qu'elle faisait les honneurs de sa mai-

Digitized by Google

son avec une grâce aristocratique et intelligente qui me charmait, et vous n'aurez aucune peine à comprendre pourquoi j'avais un faible pour la comtesse de Fellberg.

« Vous venez de bien bonne heure, me dit-elle en me faisant signe de m'asseoir.

— Voilà un grave reproche, madame ? lui dis-je en souriant.

— Moins que vous ne le pensez, répondit-elle sur le même ton. En vérité, mon cher Raymond, vous devenez d'une fatuité ridicule ; ne dirait-on pas que je suis obligée de vous traiter avec autant de cérémonie que si je ne vous avais pas vu jouer à mes genoux.

— Vous savez bien que votre familiarité m'honore et me fait plaisir, me hâtai-je de reprendre. — Aurez-vous beaucoup de monde aujourd'hui ?

— Nous serons seize. »

Je respirai : c'est une de mes faiblesses de ne pouvoir souffrir les réunions de moins de douze ou quinze personnes, où l'on ne peut ouvrir la bouche sans que chacun fasse silence pour vous écouter, ce qui vous met dans l'obligation de ne dire que des choses dignes d'intérêt. Dans les assemblées nombreuses, il arrive bien rarement qu'une seule voix domine le bruit des conversations particulières, et vous interdise d'en soutenir une à votre tour avec votre voisine, si elle est jolie et si elle a de l'esprit. Cette remarque, dont je fis part à la comtesse, la fit rire, et elle me dit gaiement :

« Eh bien, vous serez content de moi : je vous ai destiné une voisine charmante.....

— Mlle Dulac ? dis-je avec une précipitation qui dans la circonstance était particulièrement maladroite.

— Vous la connaissez ? » demanda la comtesse étonnée.

Je fis l'impossible pour ne point rougir, à quoi je ne réussis guère, et j'allais répondre, lorsque le comte entra. Il me serra la main et me souhaita la bienvenue avec une effusion qui, de sa part, je ne sais pourquoi, me paraissait toujours moins sincère qu'étudiée. Il faisait, du reste, le même accueil à tout le monde, et ne mettait aucune différence dans la manière dont il recevait le premier venu et ceux qui, à bon droit, pouvaient prétendre à une place moins banale dans son intimité. Tous ses devoirs de société, il les accomplissait suivant une formule qui simulait assez habilement l'abandon du cœur, mais où perçait je ne sais quelle sécheresse cachée.

Les convives arrivèrent : comme ils ne joueront aucun rôle dans cette histoire, il serait inutile d'en parler. Je m'étais retiré dans une embrasure de fenêtre avec un jeune homme que je n'avais jamais vu, mais qui, cherchant comme moi à se donner une contenance, me devenait par là fort utile, et j'attendais avec une impatience que je dé-

Digitized by Google

guisais mal, sous des observations stupides touchant la pluie et le beau temps, qu'Emma parût dans le salon. La certitude d'être placé à côté d'elle me rendait pâle d'émotion. Je m'étonnais de ne voir aucun des enfants du comte, qui en avait plusieurs, et, par une manœuvre habile, je me rapprochai de la comtesse pour lui en demander la raison ; mais au même instant la porte s'ouvrit et livra passage aux demoiselles de Fellberg, accompagnées de leur institutrice. Mon cœur battait à rompre mon gilet blanc.

Emma fit son entrée simplement, sans embarras ni hardiesse. Tous les regards s'étaient fixés sur elle avec une touchante unanimité d'indiscrétion, et je sentais qu'à sa place j'aurais certainement fait une figure déplorable. Elle ne rougit pas, baissa imperceptiblement les yeux, sourit à peine et s'inclina aussi légèrement que possible ; puis, sans aucune affectation, elle alla s'asseoir auprès de la comtesse. Je me disais, dans mon admiration, qu'une duchesse n'eût pas désavoué cette entrée ; mais j'entendis, non sans un sentiment pénible, les hommes murmurer autour de moi : « Qu'elle est jolie ! »

Elle l'était en effet : grande et svelte, sa taille avait une souplesse gracieuse ; ses traits un peu pâles, ses yeux bleus, ses cheveux d'un blond cendré, séparés en bandeaux et tordus sur le derrière de la tête en un chignon épais, lui donnaient une grâce indéfinissable. Elle portait une robe blanche, à ceinture bleue, aux plis très amples, sans corset, dont sa taille droite et ferme n'avait pas besoin. De tous les vêtements la robe blanche est celui qui sied le mieux aux jeunes filles. Pourtant la toilette d'Emma n'excluait pas toute parure, et je n'ai qu'à moitié rendu l'effet qu'elle produisit sur moi, de même que, par la sèche analyse de sa beauté, on n'a pu se faire qu'une idée imparfaite du charme qui en elle subjuguait. D'ailleurs, la beauté d'une femme n'est pas dans telle ou telle ligne de son visage, dans la nuance de ses cheveux ou la blancheur de sa peau ; et la parole sera toujours impuissante à rendre l'expression de l'âme qui donne à la femme sa beauté et la fait aimer.

Pour en revenir à la toilette d'Emma, je me connais mal en ces sortes de choses, mais il me semble bien que, malgré sa simplicité, cette robe blanche avait plusieurs rangées de volants ; que les manches en étaient fort larges, les rubans fort longs, et que toute cette élégance rendait la jeune fille singulièrement imposante.

On passa dans la salle à manger. J'avais offert mon bras à Emma, qui voulut bien ne pas s'apercevoir de ma gaucherie et de ma timidité. M'ayant donné le temps de me remettre, elle s'informa de la santé de mes cousines, et fit leur éloge non moins chaleureusement qu'Hortense et Marie avaient fait le sien. Lorsqu'elle se tut, elle parut attendre qu'à mon tour je prisse la parole ; moi-même je sentais que

Digitized by Google

tel eût été mon devoir, mais, par malheur, je ne trouvais pas le plus petit mot à dire. Emma se tourna poliment vers son voisin de gauche, le jeune homme dont j'ai parlé, qui lui révéla aussitôt qu'il avait plu dans la matinée, et fit ensuite une description de la ville de Spa, que ni Emma ni lui n'avaient jamais vue.

Le comte était en verve, il parlait avec cette assurance que donne à un maître de maison la certitude d'être révérencieusement écouté par ceux à qui il fait les honneurs d'un dîner excellent. Sa conversation, sans avoir rien de brillant ni de fort nouveau, était suffisante pour la circonstance. Revenu peu à peu de mon embarras, je reportai toute mon attention sur Emma. C'était la première fois que ma pensée s'arrêtait sur une femme avec un ardent désir de la connaître. Il me sembla que le portrait que mes cousines m'avaient fait d'elle pouvait difficilement se concilier avec l'attitude calme, assurée de celle que j'avais sous les yeux.

Placée dans une des positions les plus délicates où se puisse trouver une jeune fille aimable et jolie, Emma portait le poids écrasant d'un tel rôle sans fléchir, et sans affecter la timidité qui est assez généralement la ressource des filles vouées à cette triste et périlleuse profession. Il n'y avait en elle ni hauteur déplacée, ni un air de servilité humiliante. Elle répondait avec esprit quelquefois, avec bon sens toujours, à ceux qui lui adressaient la parole; mais si quelqu'un, séduit par sa grâce, commençait à perdre de vue la réserve qu'imposaient à la jeune fille ses modestes attributions, elle se hâtait d'y rentrer par un mot ou un regard adressés à ses élèves. Emma ne s'exposait pas à s'entendre rappeler ce qu'elle-même n'oubliait point. Elle évitait avec un égal bonheur de paraître prude ou coquette, ne dédaignant pas de sourire à un compliment, mais sans que ce sourire allât jamais jusqu'à l'encouragement. Quand un regard plus hardi osait lui dire : Vous êtes belle ! elle ne baissait pas le sien avec une hypocrite précipitation ; mais elle n'y laissait pas non plus lire sa pensée, et le bleu de ses yeux, si je puis m'exprimer ainsi, devenait plus dur.

Si je m'arrête, avec trop de complaisance peut-être, sur ces détails, c'est que je tiens à définir ce caractère de jeune fille où la fermeté et la force de volonté apparentes s'unissaient à la douceur et même à la faiblesse le plus délicieusement féminines. Il y avait en elle deux caractères, sinon opposés, du moins très différents ; et je me disais que vraisemblablement l'un était né des circonstances ; que son énergie, elle avait dû l'acquérir dans les épreuves, mais que dans ses moments de faiblesse elle était ce que la nature l'avait faite.

Pendant la soirée, je profitai d'une occasion favorable pour avoir

Digitized by Google

avec Emma un tête-à-tête qui ne fût pas trop remarqué. La jeune fille qui, à la demande de la comtesse, avait fait les honneurs du thé, était seule devant son plateau vide; les hommes s'étaient éloignés pour s'empoisonner de tabac et parler politique; les femmes causaient entre elles. J'avais remarqué qu'Emma toussait beaucoup et que cela paraissait la faire souffrir; je le lui dis avec intérêt.

« Ce n'est rien, répondit-elle; et elle ajouta avec bonté : asseyez-vous là. — Maintenant, avouez que vous mourez d'envie de causer avec moi : voyons, qu'avez-vous à me dire ? »

Ce début inespéré, au lieu de me troubler, eut pour effet de me mettre à mon aise, et je répondis :

« Je vous demanderai de m'expliquer une chose que j'ai observée : comment se fait-il que la même personne puisse nous apparaître sous un jour absolument différent de celui où nous l'avons vue pour la première fois ?

— Et — j'achève votre pensée — nous plaire infiniment moins la seconde fois que la première..... N'est-ce pas cela que vous vouliez dire ?

— Puisque vous l'avez deviné.....

— Cela tient, monsieur Raymond, à ce que parfois nous croyons retrouver dans une personne nos qualités — et surtout nos défauts, ceux dont nous nous accusons secrètement; et qu'à une nouvelle entrevue..... — qui sait ? nous sommes peut-être un peu humiliés, un peu dépités, de voir que nous nous étions trompés.

— Ainsi, dis-je en rougissant de me voir si bien deviné, vous croyez, mademoiselle, qu'on peut aimer quelqu'un à raison de ses défauts ?

— Oh ! dit Emma en riant, je n'ai pas dit cela.

— Mademoiselle, repris-je, me permettrez-vous de dire que je vous ai admirée aujourd'hui ?

— Vraiment ! Et en quoi ai-je mérité d'inspirer un sentiment si grave ?

— J'ai admiré, dis-je avec chaleur, votre grâce et toute votre personne, cela va sans dire; mais aussi et surtout, la parfaite aisance, le tact exquis avec lequel vous vous acquittez de ces mille petits devoirs de société, qui sont pour moi d'une si insurmontable difficulté; j'ai admiré comment, dans une situation difficile, vous savez éviter tous les écueils, de sorte qu'il est impossible de vous voir sans éprouver pour vous une sympathie respectueuse..... Riez de moi si vous voulez, mais ce soir je me suis senti bien petit..... Lorsque, par hasard, dans la glace qui était en face de nous, je vous ai vue à côté de moi, vous, toute blanche, gracieuse, belle, souriante; moi, roide et serré dans notre affreux habit d'éternel deuil, n'osant presque ouvrir la

Digitized by Google

bouche, je vous avoue que je me suis trouvé désespérément ridicule, et j'ai pensé qu'il fallait avoir bien de l'indulgence pour ne point partager mon avis. Alors, il m'est venu une idée singulière : je me suis dit : si je priais Mlle Emma, dont la bonne opinion est pour moi d'un prix inestimable.....

— En vérité !

— Si je la priais franchement de voir en moi quelque chose de plus qu'un jeune homme ganté et cravaté d'une façon suffisante ; si je la priais de ne point me juger sur la triste figure que j'ai faite à ce malheureux dîner, et d'avoir pour moi un peu de l'amitié qu'elle porte à mes cousines, que pensez-vous qu'elle répondît ?

— Emma répondrait, dit-elle en souriant, que vous êtes assez original, mais ne paraissez point méchant, et vous prierait seulement de mettre un peu plus de réserve dans l'expression de votre admiration.

— Vous ne m'en voulez pas ?

— Enfant !.... A propos, quel âge avez-vous donc ?

— Vingt-deux ans, mademoiselle.

— Eh bien, je n'en ai que vingt ; mais je suis plus raisonnable que vous. Faut-il être assez enfant, mon Dieu ! pour s'imaginer qu'on est ridicule parce qu'on porte un habit noir ! Ne voudriez-vous pas que les hommes eussent des robes blanches ? ce serait joli ! Du reste, si vous ne m'y aviez rendue attentive, je vous certifie que je n'aurais pas remarqué votre embarras. Justement, je n'aime pas les bavards, et, de ce côté du moins, vous êtes sans reproche. »

Ici, notre conversation fut interrompue, et, bientôt après, ayant serré la main d'Emma, qui avait à jamais gagné mon cœur, je pris congé. Le comte me conduisit jusqu'au vestibule, en me disant avec courtoisie : — « Maintenant que vous restez à Ahrau, j'espère que vous viendrez nous voir. Vous serez toujours le bienvenu. »

III

En quittant le château, j'avais beaucoup gagné dans ma propre estime ; je me promettais de ne plus me laisser dominer par ma sotte timidité, et de mettre souvent à profit l'invitation du comte. En un mot, j'étais sous l'influence de l'émotion et de l'espoir que m'avaient donnés les paroles bienveillantes d'Emma. Mes cousines eurent peine à reconnaître en moi celui qui, quelques heures auparavant, les avait quittées avec des craintes si exagérées. Mais, hélas ! ce courage factice ne se soutint pas longtemps, et, lorsqu'il fut question de

Digitized by Google

retourner au château, je me sentis tout aussi peu rassuré. Près d'un mois s'écoula sans que j'eusse pu me décider à m'y rendre. Pendant ce temps, je n'avais pas revu Emma, et j'étais forcé de m'avouer que, si cela continuait ainsi, il était douteux que je fisse avec la jeune fille plus ample connaissance. Par bonheur, le hasard, cette providence des faibles, fit pour moi ce que je n'eusse osé faire moi-même, et voici comment.

Un matin, j'étais dans ma chambre, absorbé dans la lecture de Gœthe, qu'à tort ou à raison je préférais à celle des Pandectes de Tribonien, lorsque Marie, toute rouge, vint me prévenir que le comte de Fellberg, qui n'avait jamais mis les pieds chez nous, désirait me voir. Emerveillé de cet excès de condescendance, je descendis à la hâte l'escalier, et me trouvai en présence du gentilhomme. Sans me laisser le temps de m'informer à quoi je devais l'honneur de sa visite, le comte me tendit la main et dit en souriant :

« La comtesse m'a envoyé pour vous gronder, d'abord, de mettre si peu d'empressement à venir nous voir, et ensuite pour vous demander un service..... Depuis quelque temps déjà, poursuivit M. de Fellberg, en affectant une bonhomie de père de famille, je m'apercevais d'un complot qui se tramait autour de moi, et je prévoyais que je finirais par céder. Mes enfants, mon cher Raymond, désirent prendre des leçons d'équitation : je m'y suis longtemps opposé; mais depuis que Mlle Emma et Pauline (Pauline était la fille du comte) ont joint leurs prières à celles de mes fils, il n'y a plus eu moyen de résister. Maintenant, ma femme, qui trouve que vous menez une vie trop retirée pour votre âge, a exprimé le désir que vous fussiez de ces parties. Je n'ai pas été dupe, comme vous le pensez bien, de cet intérêt soudain pour votre personne, sous lequel se cachent ses inquiétudes maternelles, que rassureraient votre présence et votre réputation de sang-froid. La proposition vous agrée-t-elle? ajouta le comte en s'apercevant de ma joyeuse surprise. — C'est une chose entendue, alors. A demain ! »

La proposition me plaisait beaucoup en effet. J'y reconnaissais la sollicitude, toujours éveillée, dont la comtesse m'avait déjà donné plus d'une preuve, et qui, cette fois encore, ne se croyait pas dispensée, pour m'offrir un bienfait sans m'humilier, de le revêtir d'une forme ingénieusement délicate. Souvent, devant elle, j'avais parlé de mon goût pour les chevaux que mes moyens ne me permettaient pas de satisfaire, et cet innocent désir, exprimé sans arrière-pensée, elle ne l'avait pas oublié. Avait-elle eu un autre but en me forçant, pour ainsi dire, à vaincre ma timidité et à me rapprocher d'Emma? Mme de Fellberg avait-elle lu dans mon cœur? Je l'ignorais; mais si

Digitized by Google

telle avait été son intention, j'étais bien décidé à ne point la contrarier et à me laisser guider par cette bonne providence.

Les promenades commencèrent; les enfants du comte, dont l'aîné, Ernest, avait douze ans, s'attachèrent à moi avec la facilité de leur âge et ne voulaient plus me laisser partir : je passais presque toutes mes journées au château; j'y dînais régulièrement. Nous sortions à cheval tantôt le matin, tantôt le soir, et j'accompagnais inévitablement soit Emma et Pauline, soit les deux frères. Ces promenades étaient délicieuses, surtout les premières; l'inexpérience d'Emma en fait d'équitation autorisait de ma part mille charmantes privautés qu'elle acceptait avec une grâce un peu boudeuse et impatiente, qui nous faisait souvent rire tous les deux. L'amour va vite quand on est souvent ensemble et qu'on a vingt ans : sous le regard d'Emma je sentais mon cœur s'ouvrir, et lorsqu'elle appuyait sur mon bras sa main un peu tremblante, j'avais peine à retenir sur mes lèvres l'aveu prêt à échapper.

Pourtant à ce besoin d'épanchement se mêlait je ne sais quelle crainte vague, et j'étais loin d'être rassuré sur la nature de l'affection qu'Emma me portait; bien qu'elle se montrât gaie, douce, familière avec moi, elle n'avait point d'abandon. Si j'eusse été son frère, je n'aurais pu désirer une sœur plus charmante; mais comme je prétendais à un autre titre, j'aurais aimé trouver en elle quelque chose sinon de plus tendre, du moins de plus craintif. Sa sérénité près de moi m'était pénible, et par moments son sourire confiant et tranquille m'agaçait. N'étais-je donc qu'un enfant à ses yeux? ou bien sa sécurité prenait-elle sa source dans son indifférence? Tout cela m'inquiétait et diminuait un peu mon plaisir.

C'était surtout le soir, en retournant à Ahrau, que ces réflexions m'assaillaient. Je ressemblais à tous les amoureux pendant la première période de leur amour, avec cette différence peut-être, que, malgré ma défiance de moi-même, qui ne s'endormait jamais, et par une contradiction assez inexplicable, si j'avais eu le courage de sonder mon cœur, j'aurais trouvé au fond l'absolue certitude qu'Emma m'aimait. Telle était ma secrète conviction à cet égard, qu'au même moment où je cherchais vainement à pénétrer les causes de sa froideur, je bâtissais mille châteaux en l'air sur l'amour qu'elle éprouvait pour moi. Involontairement je me mis à établir des comparaisons entre le sentiment que la jeune fille m'inspirait et l'affection que j'avais pour mes cousines, et, par une pente naturelle, je voulus savoir en quoi les témoignages d'amitié de celles-ci différaient de ceux d'Emma.

Ma cousine Hortense était un de ces caractères qui ne prêtent

Digitized by Google

guère à l'analyse ; il suffisait de la voir pendant une de ses journées activement employées, qui toutes se ressemblaient, pour connaître Hortense tout entière. C'était une nature bonne, franche, un peu vulgaire peut-être, mais droite et foncièrement honnête. Elle était laide, et, ce qui est assez rare, la pauvre fille ne se faisait là-dessus aucune illusion. En avait-elle pris son parti, ou était-elle seulement résignée ? c'est un secret que je n'aurais pas voulu sonder ; mais elle avait compris que les joies de l'amour lui étaient interdites, et, sans demander à Dieu pourquoi, en lui refusant la beauté et le don de plaire, il l'avait privée du bonheur, elle acceptait sa destinée d'un cœur aussi soumis que si elle eût reçu toutes les joies en partage. Ayant perdu sa mère, Hortense était restée chargée, de bonne heure, de tous les soins du ménage, de l'éducation de sa sœur, moins âgée qu'elle de cinq ans, et un peu aussi de la mienne, quoiqu'elle fût à peine mon aînée. Ces humbles devoirs, toujours consciencieusement accomplis, lui avaient créé une sphère d'activité où elle trouvait le repos ; jamais je n'ai entendu une plainte ni un murmure sortir de sa bouche. Jusqu'à la dernière heure, elle soigna son père, dont l'humeur n'était pas précisément facile, avec une piété filiale vraiment religieuse. En somme, Hortense était une brave femme, universellement respectée, chérie dans sa famille, et encore aujourd'hui — car il y a longtemps que la mort a fermé ses yeux — j'aime à payer ce dernier tribut à sa mémoire.

L'humeur de Marie différait de celle d'Hortense ; je dirais volontiers — si la comparaison n'était un peu prétentieuse — autant que le vol bizarre d'une hirondelle diffère de la lenteur majestueuse du cygne. Vive, capricieuse, inconséquente, mille fois en contradiction avec elle-même, telle était Marie ; du reste, jolie à ravir, ce qui lui avait valu d'être toujours traitée avec une indulgence dont son caractère n'avait peut-être pas profité. Elle et moi, nous avions grandi ensemble, et, tandis qu'Hortense, déjà plus grave, se tenait habituellement à l'écart ou vaquait aux soins du ménage, que de jeux n'avions-nous pas inventés ! que de querelles vidées entre nous ! et puis, que de bonnes réconciliations ! Sans elle, mon enfance eût été singulièrement triste, et c'est de Marie, je puis le dire, que me vient le peu de véritable gaieté qui est restée au fond de mon cœur. L'âge n'avait pas modifié notre affection ; toujours nous nous plaisions ensemble, notre douce habitude de nous disputer était restée la même, et, dans nos réconciliations, nous ne nous embrassions guère moins souvent. Marie était la seule personne au monde avec qui il me fût possible de penser tout haut, sans effort ; avec Hortense elle-même, j'étais non pas moins confiant, mais moins *enfant*, si je puis dire. Celle-ci était presque ma mère, celle-là était bien véritablement ma sœur. Sans y

Digitized by Google

penser, je disais *vous* à Hortense, qui ne me tutoyait pas toujours, et il m'eût été impossible de ne pas dire *toi* à Marie.

J'ai dit que je voulais comparer l'affection d'Emma à celle de mes cousines, et cette fantaisie me rapprocha de Marie, que j'avais négligée depuis quelques temps. Elle me reçut fort mal. J'étais bien bon de m'occuper d'une petite fille comme elle ! N'avais-je pas trouvé de nouvelles amitiés ? et que m'importait alors la sienne ! En un mot, elle me fit une scène affreuse. Je dus subir, le front courbé, car, dans mon âme et conscience, je me sentais coupable, la longue litanie de ses reproches ; je n'étais qu'un ingrat. Puis nous nous réconciliâmes. Marie pleura, et ses larmes me faisaient de la peine. Elle exigea une promesse solennelle que je ne la négligerais plus à l'avenir ; j'en fis le serment, décidé à le tenir, et à mieux concilier les devoirs de frère que j'avais à remplir à son égard, avec mon amour inavoué pour Emma. A cette condition, j'obtins mon pardon, et Marie m'embrassa avec transport. Je la retins dans mes bras avec une douce et innocente émotion, et j'essayai de rire en lui disant :

« Ma pauvre Marie, tu es un peu pâle. Ces beaux yeux se sont-ils vraiment mouillés pour moi ?.... Pardonne-moi, Marie !.... C'est pourtant vrai : je t'avais un peu oubliée, toi la chère compagne de mon enfance, la petite sœur que Dieu m'a donnée..... Ç'a été bien malgré moi, je t'assure, car jamais je n'ai cessé de t'aimer. »

L'enfant plongea longtemps son regard dans mes yeux, et je ne pus supporter l'éclat de ce regard humide, si droit, si confiant ! Tout à coup, elle appuya sa tête sur ma poitrine ; puis, la relevant, elle me jeta les bras autour du cou, et me dit d'une voix, il est vrai enfantine, mais dont l'accent avait quelque chose de vibrant et d'intraduisible :

« O mon cher Raymond, tu ne sauras jamais combien je t'aime. »

Je me dégageai doucement de ses bras et je restai un moment soucieux : c'était comme si un danger se fût dressé dans notre affection chaste. La pensée de Mignon qui se révèle femme avait traversé mon esprit. Cette crainte toutefois, en y réfléchissant, me parut chimérique.

IV

Un soir, je revenais avec Ernest d'une promenade dans les environs. Une pluie fine chatouillait désagréablement les oreilles de nos chevaux, et nous n'étions pas près d'arriver, lorsque celui d'Ernest tourna bride de la façon la plus imprévue en refusant d'avancer et

Digitized by Google

se livrant à plusieurs évolutions qui m'inspirèrent de vives inquiétudes sur la manière dont l'enfant confié à ma garde se tirerait de ce mauvais pas. Je le suppliai de ne point perdre la tête, de flatter l'animal, et surtout d'éviter avec le plus grand soin les moyens violents. Le petit garçon commença par suivre ces instructions ; mais, la maudite bête, n'écoutant rien, il perdit patience et lui administra deux ou trois coups de cravache vigoureux. Le cheval se cabra, puis retomba sur ses pieds de devant et partit ventre à terre. Bon gré mal gré je dus le suivre. Voyant mon Ernest, qui avait vidé les étriers, se cramponner aux rênes de toute sa force, je lui criai de scier du bridon ; mais il était déjà trop effaré pour m'entendre, et, avant d'avoir rien pu faire pour prévenir sa chute, je le vis rouler par terre. Alors, mon cheval, encouragé sans aucun doute par le funeste exemple du camarade qu'il voyait galoper en liberté, s'essaya à la révolte par des pirouettes peu rassurantes, de sorte que je crus prudent de mettre pied à terre, et, sans plus m'occuper de nos montures, je m'approchai de l'enfant, dont l'immobilité m'effrayait et dont le front était ensanglanté.

Ernest avait perdu connaissance. J'aurais donné tout au monde pour un peu d'eau ; mais nous étions au milieu d'une bruyère et mon esprit ne me suggérait aucun expédient. J'examinai la blessure de l'enfant, que je tâchai de soulever dans mes bras, et cette opération eut pour résultat de le faire revenir à lui ; mais ce ne fut que pour augmenter ma perplexité, car il me pria de le laisser tranquille.

A cent pas de nous était une chaumière : j'y allai et je ne fus pas médiocrement surpris d'y trouver Emma et Pauline, qui, par le plus heureux des hasards, avaient dirigé leur promenade du même côté que nous et cherché là un abri contre la pluie. En peu de mots, je les mis au fait de la situation : déjà Emma était auprès du blessé. Après qu'elle eut lavé sa blessure, nous le transportâmes avec précaution sur l'unique lit de sangle qui se trouvait dans la pauvre chaumière. Je priai un jeune paysan qui gardait l'habitation, de se rendre au château en toute hâte pour informer le comte de ce qui venait d'arriver, car je ne voulais pas quitter le malade, quoique Emma déclarât que je n'entendais rien aux soins qu'il fallait lui donner et qu'elle et Pauline ne s'éloigneraient pas non plus. Celle-ci s'informa des chevaux.

« Soyez tranquille, lui dis-je, ils auront fort bien su trouver le chemin de l'écurie.

— Peut-être mieux que s'ils ne se fussent pas débarrassés de leurs cavaliers, observa Emma avec un sourire. Quels écuyers vous faites !

Digitized by Google

— J'aurais voulu vous y voir, répliquai-je un peu piqué : moi, d'abord, je ne suis pas tombé de cheval, j'en suis volontairement descendu, ce qui n'est plus du tout la même chose. Quant à Ernest, il est en quelque sorte mon élève, et comme tel il m'appartient de prendre sa défense : eh bien ! j'affirme que, dans les mêmes circonstances, un Arabe eût été désarçonné. »

Ernest sourit faiblement. La conversation se soutint sur ce ton enjoué : Emma et Pauline, prenant un malin plaisir à nous taquiner sur notre désastre ; moi continuant de défendre mon élève, qui, peu à peu, oublia ses maux et se mit à causer avec sa sœur assez bruyamment pour nous rassurer beaucoup sur les suites de l'accident.

« Que les enfants sont heureux ! dis-je gravement : à leur âge on ne connaît pas la douleur ; les pleurs se sèchent dans leurs yeux plus vite que la rosée sur les feuilles des lilas. »

Emma secoua sa jolie tête en signe d'assentiment.

« Mes cheveux sont encore tout mouillés, dit-elle un moment après : pour que la pluie n'abîmât point nos chapeaux, Pauline et moi nous les en avons garantis au grand détriment de notre chevelure ; j'espère que voilà de l'économie !... Vous permettez, monsieur ? » ajouta-t-elle avec une gravité railleuse, en s'approchant, pour arranger ses cheveux, d'un mauvais miroir dont l'humidité avait à plusieurs endroits fait tomber le tain. Comme il était à une trop grande hauteur pour qu'elle pût commodément l'atteindre, je m'empressai de le décrocher et le lui présentai. Elle me remercia d'un regard, et, laissant ses cheveux se dérouler sur ses épaules, elle commença sa toilette avec une lenteur et une grâce adorables. Puis vint le tour de Pauline. Il fallut donner à boire à Ernest. Une heure se passa rapidement, — et notre messager ne revenait pas.

« Lui serait-il arrivé malheur ? » dit Emma.

Je feignis de partager son inquiétude, mais à vrai dire je n'étais pas pressé de voir apparaître la figure barbue et l'habit boutonné de M. de Fellberg, qui ne manquerait pas de venir s'assurer par lui-même de l'état où se trouvait son fils.

Cependant nous ne savions trop à quoi attribuer l'abandon où on nous laissait. Le jeune paysan aurait eu le temps de faire deux fois la route, et, à supposer même qu'il se fût amusé en chemin ou égaré, le retour des chevaux, l'absence prolongée des jeunes filles, n'eussent-ils pas dû donner l'alarme et provoquer des recherches de notre côté ?

Tandis que nous agitions ces probabilités, la nuit tombait. Je m'approchai d'Ernest et je vis qu'il dormait d'un sommeil un peu agité, il est vrai, mais profond. La main dans celle de son frère, Pauline avait posé sa tête sur l'oreiller, et, elle aussi, s'était assoupie. Je consultai Emma sur ce que nous avions à faire. Elle s'opposa éner-

Digitized by Google

giquement à ma proposition de transporter Ernest, en me faisant observer, avec beaucoup de raison, qu'une telle imprudence pouvait déterminer un transport au cerveau. Laisser Emma seule avec les enfants, à la nuit tombante, dans une cabane isolée au milieu des champs, évidemment, je n'y pouvais songer.

Pour ne point réveiller les dormeurs, nous nous mîmes à causer à voix basse, à l'écart, souvent distraits par les mots entrecoupés qui sortaient de la bouche d'Ernest, dont la respiration devenait inégale et difficile. Au plus léger bruit, nous prêtions l'oreille ; puis tout retombait dans le silence, et Emma passait un mouchoir imbibé d'eau sur le front de l'enfant blessé.

Une lampe fumeuse, que nous avions découverte dans la chaumière, nous éclairait faiblement. La pluie continuait d'inonder le toit avec un bruit monotone ; l'eau dégouttait à travers les crevasses et formait de petites flaques sur le plancher. A plusieurs reprises, Emma reçut sur sa robe des gouttes que je l'aidais à essuyer. Notre haleine, en se mêlant, restait un moment suspendue dans l'air froid et humide. Nous avions chaudement couvert les enfants. Pour eux, Emma s'était dépouillée de son châle ; je l'enveloppai dans mon manteau. Elle avait mis ses pieds dans les sabots remplis de foin que le petit paysan avait oubliés dans un coin. Je voulus allumer du feu, mais le bois était trop vert et mouillé. Emma m'assura qu'elle n'avait pas froid. — Les gravures grossièrement enluminées qui décoraient les murs ayant attiré son regard, je les lui apportai une à une pour qu'elle pût les examiner de plus près. C'était un Napoléon passant les Alpes, et un Blücher à cheval ; puis le portrait de Mme Seebach, et celui d'une autre princesse de la rampe dont je n'ai pas retenu le nom. Une de ces horloges nommées coucou chantait les heures.

Je voyais les paupières d'Emma s'alourdir, lorsque Ernest se mit à remuer les bras et à pousser des cris. Pauline se réveilla, et nous regarda avec de grands yeux étonnés. Je la rassurai, pendant qu'Emma s'efforçait de calmer Ernest, qui avait une fièvre assez forte.

« Nous avons eu tort de tant le laisser causer, dis-je à Emma à mi-voix.

— Je le crains, » répondit-elle sur le même ton.

Je voulus de nouveau examiner la blessure, mais Ernest commença à crier de toutes ses forces.

« Laissez cela, dit Emma, vous lui faites mal ; vous êtes si maladroit !..... » Et, prenant ma place, elle parvint à calmer l'enfant par des caresses et de douces paroles. Pauline s'était rendormie.

Au dehors, la pluie avait cessé, le ciel s'éclaircissait. De molles

Digitized by Google

lueurs glissaient dans la chambre, en dessinant sur le mur des ombres fuyantes. J'avais repris ma place aux pieds d'Emma, et je la contemplais à cette pâle clarté de la nuit, si chère aux amants. La nature apaisée nous berçait de son repos. J'écoutais les faibles soupirs qui soulevaient le sein de la jeune fille, comme la respiration d'un enfant.

Mes yeux avaient rencontré son regard, et ce regard ne s'était pas détourné ; ma main chercha la sienne, qu'Emma ne retira point. Je crus impossible de retenir plus longtemps l'aveu que tout m'encourageait à faire : il me sembla qu'en ce moment il n'y avait que trois mots qui pussent rompre le silence, et, avec une profonde émotion, je les dis.

Emma ne parut ni surprise, ni troublée. « Raymond, dit-elle avec un sourire un peu triste, j'attendais cet aveu..... Je vous estime trop pour ne point vous répondre avec franchise, — je ne vous aime pas. — Elle s'arrêta comme indécise sur ce qu'elle allait ajouter, et cette hésitation ranima mon courage.

— Ne puis-je espérer? m'écriai-je. Un jour peut-être.....

— Non, Raymond, dit-elle en m'interrompant, je ne veux pas, je ne dois pas vous laisser un espoir qui ne se réaliserait point..... Si vous m'aimez réellement, je sais ce que vous devez souffrir en ce moment; mais, croyez-moi, il vaut mieux qu'il en soit ainsi.....

— Vous ne pouvez pourtant me haïr? repris-je, ne pouvant croire encore à ce malheur si froidement annoncé, auquel, d'ailleurs, je l'ai dit, j'étais si loin de m'attendre. — Qu'ai-je fait, Emma, pour mériter tant de rigueur? d'où vient l'aversion que je vous inspire?

— Vous ne m'inspirez aucune aversion, Raymond, et comment pourrais-je vous haïr?

— Vous ne me haïssez pas? m'écriai-je avec joie. Mais je vis Emma rougir et deux larmes briller au bord de ses paupières. — Faisant un effort visible :

— Et si j'en aimais un autre, » dit-elle d'une voix tremblante.

Ma main laissa tomber celle de la jeune fille, et j'eus à peine la force de balbutier :

« Est-ce vrai, Emma?

— Eh bien, oui ! » dit-elle résolûment, en me traitant comme un malade qu'on veut guérir.

Cette révélation me laissa sans force. Si, du moins, j'avais pu garder quelque illusion, si je n'étais tombé si lourdement du sommet de mes espérances, si j'avais pu prévoir cette chute funeste! A presque toutes les déceptions, même celles auxquelles on se soumet le moins facilement, on est en quelque sorte préparé, ne fût-ce que par un pressentiment. Ici, rien de pareil : tout d'un coup, au mo-

Digitized by Google

ment où je me croyais arrivé à la facile réalisation de mon espoir le plus cher, j'étais en face d'un malheur sans remède.

Il est probable que ma figure exprima quelque chose de ce qui se passait dans mon âme, car Emma, soudain attendrie, me prit les mains et me parla avec tendresse, comme à un enfant qu'on veut gronder en même temps que consoler. Sa bonté lui faisait comprendre qu'en ce moment le sens des paroles importait peu, mais que le son caressant de sa voix me rendrait un peu de calme. Pourtant, comme à tout ce qu'elle me disait, je ne répondais que par des sanglots :

« Soyez donc raisonnable, enfant ! s'écria-t-elle enfin. D'autres ne vous aimeront-elles pas !.... Comment aurais-je deviné que vous m'aimiez à ce point !.... »

Dans ces mots, auxquels la jeune fille n'avait probablement attaché aucune signification précise, il me sembla entrevoir encore un rayon d'espoir. Je surmontai ma faiblesse, et m'asseyant à côté d'Emma :

« Dites-moi tout, lui dis-je, cela me fera souffrir, mais je serai plus fort après..... Et j'ajoutai en tâchant de sourire : — Vous me devez bien cela !.... »

Elle hésita, mais bientôt elle prit son parti :

« Vous le voulez ? dit-elle, eh bien ! vous saurez tout..... Aussi bien vous avez peut-être raison. »

Et, après s'être recueillie, elle me raconta ce que je vais vous redire ; le souvenir de ses paroles est si présent à mon esprit, que je crois pouvoir les reproduire presque mot pour mot.

V

« Je suis née dans le Danemark, dit-elle ; mon père remplissait à Copenhague les fonctions de consul de France et il était partout estimé à cause de la droiture de son caractère. Nous passions la plus grande partie de l'année à la campagne, où il venait nous rejoindre tous les soirs, les nécessités de sa charge l'obligeant à rester à la ville pendant la moitié du jour. Du plus loin que nous entendions le pas de son cheval sur le sable, ma sœur et moi nous nous précipitions à sa rencontre, sans attendre, pour nous jeter dans ses bras, qu'il eût mis pied à terre. Ma mère, — qui était Danoise, — restait sur le seuil et nous regardait en souriant. — « Emma ! Claire !.... » disait mon père en répondant à nos caresses et à nos exclamations enfantines. Son beau cheval du Caucase hennissait de joie et secouait l'écume du frein sur son poitrail moite de sueur. Claire adorait ce

Digitized by Google

cheval, et tandis que, tremblante de peur, je me tenais à distance honnête, elle s'approchait hardiment pour appuyer ses lèvres sur le cou veineux de la jument, qui paraissait attendre cette caresse. — « Ce sera une écuyère, » disait mon père.

» Notre maison de campagne était petite, mais très confortable : elle se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Nos parents avaient leur chambre au premier, au-dessous de celle où je couchais avec Claire. Souvent pendant la nuit, ma mère venait s'assurer que rien ne troublait notre sommeil. Sa sollicitude à cet égard était touchante : le moindre bruit suffisait pour éveiller ses craintes, et j'ai eu bien des fois à me reprocher de l'avoir alarmée inutilement par un éclat de rire ou par un mouvement trop brusque. — Dans la cour veillait un chien de garde, et je m'étais fait une habitude de dormir au bruit des hurlements qu'il jetait d'heure en heure dans le silence de la nuit,

» Bâtie sur une colline qu'environnaient des terrains boisés, notre maison se voyait de loin ; par ses murs blancs, ses volets verts et son toit en ardoise, elle attirait les regards et se profilait sur le fond sombre des hêtres avec tant de grâce et de netteté qu'elle devait paraître au voyageur une retraite remplie de séduction. Je ne la pourrais revoir sans une douce émotion. Dans les moments difficiles, j'aime à reporter ma pensée sur ce petit coin de terre où j'ai vécu heureuse et aimée — et volontiers je me laisse attendrir par ces premiers souvenirs.

» En été, Claire et moi avions la permission d'aller courir seules dans le bois : je me souviens que c'était là ce que nous appelions un des *grands plaisirs* de la journée. On se levait tard chez nous, et jusqu'au déjeûner nous avions une heure d'entière liberté. Il n'en est jamais résulté aucun mal ; et ces moments passés en tête à tête avec la belle nature qui nous enveloppait de sa fraîcheur et de ses trésors, sont restés les moments les plus heureux de ma vie. Parfois, en nous entendant descendre doucement l'escalier, qui craquait sous nos pas, notre père mettait la tête à la fenêtre pour nous voir sortir. Alors nous éclations de rire en lui criant :

« Bonjour, papa !

» — Amusez-vous, mes enfants ! disait-il en nous suivant des yeux ; n'allez pas trop loin et.....

» — Soyez tranquille ! » répondions-nous en nous éloignant, à vrai dire sans beaucoup écouter ses recommandations.

» Dans la forêt, nous avions nos endroits de prédilection ; je m'asseyais sur l'herbe, tandis que Claire courait çà et là et m'apportait des poignées de fleurs, dont nous devions faire un bouquet pour notre mère, mais qui s'achevait rarement. Nous n'en recommencions pas

Digitized by Google

moins le lendemain, sans parvenir à un résultat plus heureux. Ce bouquet inachevé était comme les arrhes du prix dont nous sentions le besoin de payer notre bonheur de chaque matin, mais que nous oubliions d'acquitter. Nous avions tant à faire de courir après les papillons, de nous ébattre dans les hautes herbes ! A quoi nous eût servi notre liberté, si nous n'en avions pas un peu abusé ? Nous pensions, de bonne foi, avoir fait une œuvre méritoire quand, pour l'acquit de notre conscience, nous avions donné cinq minutes à la botanique. Je crains pourtant que plus d'une mère de famille, en nous voyant à l'ouvrage le matin, nous eût trouvées extrêmement mal élevées.

» Une partie de la forêt, que nous regardions comme notre domaine, s'étendait en amphithéâtre autour d'un lac dont il nous était défendu d'approcher. Je dois à la vérité de dire que nous tenions religieusement la promesse qu'on avait exigée de nous à cet égard ; mais nous prîmes l'habitude de considérer comme un terrain neutre, celui qui séparait la lisière du bois des rives sablonneuses du lac. Là, sur une pelouse marécageuse, nous trouvions les plus belles pâquerettes au printemps, les plus fraîches marguerites et les plus jolies pervenches en été. Et puis, il y avait un âne.....

» Cet âne, vieux, roux, hideux, à longs poils et à sabots usés, harcelé par les cousins qui s'abattaient en nuées sur sa croupe saignante, était attaché par la corde de son licou au tronc rabougri d'un frêne. Personne ne semblait se soucier de lui. Nous étions ses seules protectrices : nous lui apportions du pain, des feuilles ou du foin, selon la saison. Avant même qu'il nous aperçût, Hans dressait ses longues oreilles et brayait joyeusement. Il était si doux et si obéissant, que nous osions le détacher, malgré la difficulté de délier la grosse corde qui le retenait et qui se nouait d'autant plus que l'animal faisait plus d'efforts, pendant le jour, pour se délivrer. Dès que nous la tenions, les mains souvent meurtries et le cœur rempli de crainte que l'âne ne tentât de s'échapper, nous le promenions en laisse comme un chien. Bientôt, Claire voulut le monter. J'essayai de l'en dissuader, mais elle me dit avec un sérieux imposant.

« Je ne comprends pas, Emma, qu'on puisse être aussi poltronne que toi ! »

» Alors, je me prêtai à sa fantaisie et l'aidai à se hisser sur l'âne, que la gratitude rendait docile. Claire se tenait droite et ferme, malgré les cahots auxquels la soumettaient les mouvements brusques de son anguleuse monture, et, bien qu'un peu pâle elle-même, elle riait de ce qu'elle appelait mes angoisses puériles. Il va sans dire que nous ne parlions point de ces prouesses. Un jour que Claire accompagnait mon père à la ville, elle y fut témoin des exercices d'un régiment de

Digitized by Google

cavalerie, qui l'émerveillèrent. Le lendemain, elle tenta de faire exécuter les évolutions les plus guerrières au pauvre baudet, qui n'en pouvait mais, et je suis certaine qu'elle crut voir défiler devant elle les escadrons, clairon en tête. Lorsqu'il fallut s'éloigner :

« Ah ! dit-elle en soupirant, la belle chose d'être général et de caracoler à la tête d'un régiment ! »

» Au déjeuner, mon père lisait d'une voix grave et lente un chapitre de la Bible, que nous écoutions avec recueillement, car, fatiguées d'avoir tant couru, nous éprouvions un sentiment de bien-être à rester tranquilles. Puis, ma mère s'installait avec nous, s'il faisait beau, sous la véranda, couverte de chèvre-feuille et de cobéas, qui régnait le long de la maison, ou dans le petit vestibule les jours de pluie. Elle nous instruisait dans sa langue, d'une voix douce et mélodieuse; et quoique le danois m'ait toujours été antipathique, celui de ma mère faisait exception ; je l'écoutais comme une musique, j'y trouvais je ne sais quelle harmonie. Dans l'après-midi, nous faisions une promenade avec notre mère ou Ella, notre bonne. Celle-ci était Suédoise et aimait à conter les légendes de sa patrie, qui nous faisaient plaisir et peur à la fois. Je ne doutais pas que ces histoires féeriques ne fussent vraies. Elle avait une façon de les dire qui les faisait accepter comme telles.

» Ce fut ainsi que j'atteignis ma quinzième et Claire sa quatorzième année. La différence de caractère qui existait entre nous commençait à se mieux dessiner. Nous n'avions plus le même plaisir à être ensemble, et nos parents s'en apercevaient avec chagrin. Peut-être mon état maladif contribuait-il à nous éloigner l'une de l'autre. Claire était d'un tempérament sanguin et entreprenant ; elle ne reculait devant rien, et sa hardiesse allait quelquefois jusqu'à la témérité. Moi, au contraire, j'étais d'une nature faible et délicate, moins disposée à l'action qu'à la rêverie. De là, entre nous, une incompatibilité de goûts presque absolue. Ce qui plaisait à Claire ne m'amusait guère, et les choses auxquelles je m'intéressais lui paraissaient ennuyeuses. Il en résultait des disputes fréquentes, où j'avais toujours le dessous.

» Mon père avait une secrète prédilection pour Claire, tandis que je cherchais de préférence un refuge auprès de ma mère. Les caresses maternelles me devenaient d'autant plus nécessaires que je trouvais moins d'écho dans le cœur de ma sœur, et que le besoin d'aimer se faisait plus fortement sentir. Mon père prétendait d'un ton moitié railleur, moitié soucieux, qu'au plus léger contact je penchais la tête comme une sensitive. Il lui arrivait parfois de s'inquiéter sérieusement et de demander si j'étais malade. On le croyait, et je me laissais faire. Il ne me déplaisait pas d'être un peu dorlotée et traitée de petite santé. Quoique je ne sentisse aucun mal réel, si ce

Digitized by Google

n'est parfois un peu de lassitude, dans les soins qu'on me prodiguait, dans les ménagements dont on usait envers moi, ma paresse et mes goûts indolents trouvaient une satisfaction égoïste. Mais quand le temps était au bruit, quand mon père parlait de voyages, d'excursions, et que les yeux de Claire brillaient d'une ardeur guerrière, mon cœur se serrait. Instinctivement je tournais vers ma mère des regards suppliants, comme pour implorer sa protection, et j'attendais qu'elle mît obstacle aux projets turbulents. Les jours où elle s'y associait, j'étais près de pleurer; mais je fus longtemps sans me douter que ma mère lisait dans mon cœur, et suivait d'un œil vigilant les combats qui s'y livraient. « Emma, me dit-elle un jour que le programme d'une de ces parties de plaisir — qui n'en était pas une pour moi — venait d'être arrêté, vois comme ta sœur est heureuse!... »

» Je commençai alors à me rendre compte de l'avantage que Claire avait sur moi. Non-seulement elle était plus jolie que moi, mais elle voyait la vie en rose autant que je la voyais en noir; ceci lui donnait une incontestable supériorité, dont je ressentais l'influence. Les caractères gais et ouverts ont mille facilités pour traverser la vie, qui font défaut aux caractères tristes ou repliés sur eux-mêmes. En famille comme partout, le rôle de Claire était le plus beau et le plus agréable; toujours je me voyais reléguée dans l'ombre, où je restais timidement. Si j'eusse fait des efforts pour me relever de cet état d'abattement, j'y serais parvenue; mais une hésitation naturelle m'empêchait de vouloir.

» Quand nous allions dans le monde, ce qui avait lieu assez souvent, j'étais encore moins à mon aise, et le déplaisir de me voir toujours éclipsée par ma sœur ne contribuait point à donner à mes manières et à mon langage le charme de franchise qui leur manquait. Claire s'apercevait-elle de la pauvre figure que je faisais à ses côtés? Je n'oserais l'affirmer; mais, dans ce temps-là, je n'en doutais pas, et je me persuadais aisément que ses yeux espiègles me regardaient avec une intention moqueuse.

» Parmi les personnes que voyaient nos parents était un jeune attaché d'ambassade français, qui nous témoignait beaucoup d'amitié. M. de Marcy m'avait pris tout de suite en affection; soit hasard, soit intention, un jour il me fit un compliment qui, tout banal qu'il fût, me causa un plaisir extrême : c'était le premier qui me fût adressé. Claire en faisait moisson chaque fois qu'elle paraissait dans un salon. C'était alors une grande jeune fille, aux traits réguliers, aux cheveux abondants, de cette nuance indécise qu'on appelle encore blonde : je n'ai jamais compris pourquoi, puisqu'elle approche du noir. Claire avait les yeux bruns, la bouche un peu grande, le sourire spirituel, mais froid. Elle plaisait aux hommes.

Digitized by Google

» La première fois que M. de Marcy nous vit, il me parut faire entre ma sœur et moi une rapide comparaison, et il faut croire qu'elle ne fut pas à mon désavantage, car il s'occupa beaucoup de moi et n'adressa guère la parole à la brillante Claire. J'en éprouvai une joie immodérée, et, je l'avoue, je m'efforçai de plaire à M. de Marcy. Il me fit causer : il joignait au charme d'une parole facile ce tour sentimental dans l'esprit qui nous plaît toujours à nous autres jeunes filles. Sa conversation n'était pas brillante, mais il y perçait une grande bonté et je ne sais quelle sympathie pour le malheur. Je l'écoutais avec avidité, et mon attention semblait lui faire plaisir. J'éprouvais une étrange satisfaction à penser que ses discours sobres de flatteries eussent sans doute impatienté Claire. Près de lui, je n'étais plus en proie à ce sentiment d'isolement qui me faisait tant souffrir.

» Durant l'été, M. de Marcy était notre voisin et l'un de nos plus assidus visiteurs. Il avait de jolis chevaux, et mon père, Claire et lui, se promenaient souvent ensemble. Claire était bien l'écuyère la plus intrépide qui se pût voir, et M. de Marcy, qui avait un enthousiasme un peu naïf pour ceux qui, comme lui, se faisaient remarquer dans les exercices du corps, ne pouvait se défendre de l'admirer. D'abord, il me railla avec douceur sur ma pusillanimité et m'engagea à la vaincre. Voyant l'inutilité de ses efforts, il n'insista pas, et, par une délicatesse dont je lui sus gré, il interrompit sous divers prétextes les promenades commencées. Claire fut piquée de ce qu'elle nommait un manque de politesse ; mais j'essayai de montrer à M. de Marcy, par un accueil plus prévenant, combien j'étais touchée de son procédé. Malheureusement cette velléité très chevaleresque du jeune homme ne résista pas longtemps à son goût pour l'équitation ; les chevaux sont les ennemis naturels des femmes. Pour empêcher des rencontres qu'il savait devoir me déplaire, M. de Marcy avait dû s'interdire l'exercice du cheval, car les chemins qui traversaient la forêt étaient trop peu nombreux pour qu'il eût été possible de s'éviter longtemps sans affectation, ce que mon père, qui, tout en prenant assez facilement son parti d'un caprice, ne laissait pas d'être irritable, eût trouvé fort singulier. Aussi, après quelques jours de ce supplice de Tantale, par une belle soirée de mai, M. de Marcy remonta à cheval ; la rencontre inévitable eut lieu ; on s'expliqua, ou plutôt on ne s'expliqua pas ; la belle Claire pardonna — et Emma fut oubliée.

» C'est du moins ce que je me dis : M. de Marcy m'avait-il oubliée en effet ? Il fit tout ce qu'il put pour me persuader le contraire, et il réussit peut-être mieux que son manque d'abnégation ne l'eût mérité. Dès ce jour s'établit entre ma sœur et moi une réserve significative

Digitized by Google

à l'endroit du jeune homme qui occupait nos secrètes pensées, et, si j'évitais de prononcer son nom par embarras autant que par un naissant sentiment d'amertume, Claire se taisait avec l'insupportable sourire de la vanité qui triomphe, ou d'une pitié maladroite. Je n'ai jamais pu m'expliquer complétement le caractère de M. de Marcy, ni sa conduite pendant cette période. Tantôt il me prodiguait ses attentions les plus délicates, tantôt il ne paraissait pas se douter de mon existence. Les émotions auxquelles j'étais en proie, Claire ne pouvait les ressentir. Pour elle, M. de Marcy n'était qu'un adorateur parmi les autres, et si elle ne dédaignait pas son hommage, c'était autant pour m'humilier que parce qu'elle n'en repoussait aucun. Elle ne se fût jamais donné la peine de se rendre compte des singularités d'un caractère qu'elle était, d'ailleurs, profondément incapable de comprendre. Avant tout, Claire était coquette...

» Un jour d'automne, nous avions été invitées par un de nos voisins de campagne : M. de Marcy était de ce dîner, où il se plaça à côté de ma sœur. J'observai entre elle et lui une familiarité et un entrain inaccoutumés. Dans la soirée, ils regardèrent ensemble un album dont Claire feuilletait les pages d'une main distraite et visiblement agitée. Inaperçue, dans l'ombre où la salle était plongée, j'avais fixé mon regard sur leurs deux têtes rapprochées, souriantes..... et la sensation aiguë d'une douleur traversa mon cœur comme une flèche. Je fermai les yeux à la vision détestée, tandis que dans mon âme se faisait une clarté soudaine..... Seule, la nuit, je donnai un libre cours à mon désespoir ; mais au matin j'avais fait disparaître la trace de mes larmes, et ma mère s'aperçut à peine, à mes yeux rouges, que j'avais pleuré : — j'aimais. — Cet amour, qui me fut révélé dans les larmes, devint la source de mille sensations inconnues, et encore à présent je n'y puis songer sans un serrement de cœur. Il y a dans le frisson qui m'agite, quand j'évoque le souvenir de ces jours évanouis, comme une réminiscence de la terrible poésie dont ma vie était alors remplie.

» On eût dit que toutes les douleurs dussent fondre sur moi à la fois ; mon père tomba dangereusement malade. Trop faible pour s'imposer les veilles, bientôt devenues nécessaires, ma mère se vit forcée, à regret, de nous abandonner cette tâche chérie. Je m'en acquittais avec amour, heureuse de trouver dans cette fatigue du corps et cette préoccupation de tous les instants, l'oubli d'une douleur dont je n'osais faire à personne l'humiliante confession, et qui était trop vive pour que la prière pût l'apaiser. Pendant le jour, Claire me remplaçait au chevet de notre père. Plus ses forces diminuaient, plus celui-ci sentait s'accroître son amour et son anxiété pour les siens. Soit qu'il eût deviné ma peine secrète, soit par toute autre cause,

Digitized by Google

à ses derniers moments il me témoigna un redoublement d'affection. Entièrement revenu de ses préventions, il m'exprima le regret de s'être laissé porter à une préférence injuste : il trouva dans son cœur de bonnes paroles pour affermir et fortifier le mien. Comme si la mort qui approchait eût dessillé ses yeux, et lui eût montré l'avenir dans une vision prophétique, un jour il nous regarda avec une expression étrange; puis, Claire s'étant éloignée, il m'attira sur son cœur et me dit avec une tendresse presque maternelle : « Ma pauvre Emma, fais provision de courage et d'abnégation : la » vie ne sera pas toujours facile pour toi..... N'essaye pas de mettre » ton bonheur dans l'égoïsme, même le plus légitime : avec ton ca- » ractère, tu ne l'y trouveras point et tu te heurteras toujours à » quelque chose de plus dur que toi..... Mets ton bonheur dans le » sacrifice, et tu finiras par ne plus te sentir malheureuse..... » Peu d'heures après, mon père expira. — Sa prédiction s'est réalisée.

» Alors il fallut prendre ces dispositions inéluctables, dont ne dispense point la douleur la plus sacrée. Ma mère étant sans famille, M. de Marcy offrit ses services, qui furent acceptés. Il fit preuve de tact dans ces circonstances difficiles; ce fut lui qui nous révéla que notre fortune se réduisait à une rente viagère, presque insignifiante. « Mais c'est la misère, ô mes pauvres enfants ! » s'écria ma mère. Cette découverte porta un coup terrible à sa santé déjà chancelante ; elle dut s'aliter, et nous passâmes de longs jours dans une tristesse morne. M. de Marcy ne nous quittait guère. Il ne m'avait point échappé qu'entre Claire et lui une certaine gêne avait succédé à leur familiarité; je ne doutai pas qu'ils n'eussent échangé une sorte de promesse, que sans doute une indécision bien naturelle empêchait ma sœur de réaliser. J'attendais la fin de cette crise dont le dénoûment, quel qu'il fût, ne pouvait qu'être douloureux pour moi. Claire était agitée et inquiète ; son caractère si ferme semblait ployer, à son tour, sous le poids d'émotions contradictoires. Je l'observais en silence, mais sans aucune pitié; n'avais-je pas toute raison de lui envier son incertitude? Peu s'en fallut, je crois, qu'elle ne fît de moi sa confidente; mais, soit qu'un doute instinctif la retînt, soit qu'elle vît dans mes yeux une expression qui n'était pas de nature à l'encourager, elle résista à la tentation de m'ouvrir son cœur, et je remerciai Dieu de m'épargner au moins cette épreuve trop difficile.

» Ma mère mourut. — Elle avait voulu que M. de Marcy fût appelé, et, au moment de rendre le dernier soupir, elle mit la main de Claire dans la sienne.

» Ce fut ainsi que ma sœur devint la fiancée de M. de Marcy, qui mit dès lors une grande activité à prendre pour nous les arrangements dont les jeunes filles n'ont pas l'habitude de s'occuper. A

Digitized by Google

l'expiration de notre deuil, il comptait emmener Claire en France, et me proposa avec cordialité de ne pas me séparer de ma sœur. Je refusai énergiquement. Je lui dis que j'étais décidée à ne rien accepter, mais à vivre de mon travail, et le priai de mettre à mon service son expérience, plus grande que la mienne. Il me promit de réfléchir à ma situation. J'attendis, et j'avoue que ce délai ne me fût pas désagréable, d'une part, parce que je sentais le besoin de me recueillir après des angoisses si répétées ; et de l'autre, parce qu'il retardait le moment qui devait, pour toujours, me séparer du passé..... Car, tout en invoquant la bonté divine, je ne me dissimulais pas que j'allais me trouver en présence de difficultés jusqu'alors inconnues.

» Des soirées, qu'à cette époque je passais tristement assise dans la chambre où ma mère était morte, ou bien en promenades solitaires, je m'en rappelle une, dont le souvenir m'est resté cher. C'était à la fin du mois d'août, sur le tard ; je marchais d'un pas lent dans la forêt, cherchant à retrouver une place dans la mousse, au pied d'un hêtre, que j'affectionnais, et d'où mes regards aimaient à suivre les nuages qui couraient dans le ciel, ou les teintes rouges du soleil couchant, que réflétaient, en les nuançant, les vagues paisibles du lac qui baignait mes pieds. — Ce soir-là, une bande de pourpre mariait les couleurs dorées de l'horizon aux reflets bleuâtres du lac. On entendait au loin le bruit des rames qui coupaient l'eau à intervalles mesurés, tandis que l'œil distinguait à peine les barques de pêcheurs, qui piquaient de points noirs le fond éclatant, et d'où s'échappaient des cris ou une chanson. Mon regard suivait ces points qui dansaient sur l'eau..... Comme un flot qui monte, je me sentais envahir par une complète désespérance, et je finis par éclater en sanglots. — Qu'avais-je eu de bon dans l'existence? De quel droit étais-je accablée de rigueurs ? Et Claire ! qu'avait-elle fait pour être toujours favorisée à mon préjudice !..... Je me rappelai avec amertume la série de petits triomphes, que, depuis notre enfance, ma sœur avait remportés sur moi ; et, à chaque nouveau grief, mon amour-propre ressentait l'irritante douleur d'une piqûre d'épingle. Ne la trouvait-on pas plus belle que moi, plus spirituelle que moi? Et pourtant, de nous deux laquelle s'était donné le plus de peine pour mériter d'être préférée? S'était-on jamais occupé de moi? Toutes les flatteries, toutes les louanges n'avaient-elles pas été pour elle? Et j'avais dû m'estimer heureuse de recueillir parfois le sourire d'une commisération dédaigneuse. — Pourquoi cette éternelle différence?..... Un jour, l'espoir s'était glissé dans mon sein : on m'avait montré une sympathie qui n'était plus de la pitié..... Relevée à mes propres yeux, déjà se fermaient mes blessures ; ce

Digitized by Google

seul rayon de joie avait suffi pour sécher mes larmes. — Je croyais avoir trouvé un ami !.....

» Cette douce pensée raviva tous mes rêves de bonheur, et, pendant un instant, j'oubliai qu'ils s'étaient envolés sans retour. Je souris à travers mes larmes, mais je revins bientôt au sentiment de la dure réalité. Non, tant de bonheur ne m'était pas destiné ! Et comment aurait-il pu en être autrement ? cette sœur, que j'avais toujours trouvée sur mon chemin, ne devait-elle pas encore se mettre entre le bonheur et moi ? Alors, se retracèrent à ma mémoire les innombrables épisodes de cette guerre inavouée, où, à chaque combat perdu, j'avais senti une illusion s'évanouir : les premiers sourires de ma rivale adressés à l'homme que j'aimais ; Claire déployant ses séductions à mesure que les miennes perdaient de leur pouvoir ; les salons où ils se cherchaient, les promenades à cheval, les regards échangés que je ne voyais pas, mais où je sentais l'amour, les paroles arrêtées sur les lèvres, mais d'autant mieux devinées par ma jalousie attentive, enfin, cette soirée terrible où j'avais perdu mes derniers doutes.

» O Claire ! m'écriai-je dans la profondeur de mon désespoir : que t'ai-je fait pour torturer ainsi mon cœur ?.... Et lui, lui ! »

» Mais non, je ne voulais pas, je ne pouvais pas lui chercher des torts ; ne valait-il pas mieux laisser debout cette dernière idole que de la briser sous un dédain que je n'éprouvais pas ?

» Cette clémence de l'amour, loin d'adoucir mes angoisses, les augmenta. Il y avait, dans ma douleur, quelque chose de plus fort que le regret du bonheur perdu, la honte et l'humiliation de ma défaite. Je sentis tout à coup que cela était méprisable, et que mon désespoir, quoique sincère, n'était, du moins en partie, qu'égoïsme et impureté. Si je n'eusse trouvé dans mon cœur qu'une douleur grande et sainte, cela même eût été une consolation. Mais être forcé de reconnaître que ce qu'on a pris pour une douleur légitime n'est qu'un effet de l'amour-propre blessé, vainement se débattre contre cette conviction imprévue, sentir qu'on ne peut se justifier à ses propres yeux, que le regard perçant de la conscience a mis à nu l'hypocrisie si bien déguisée du cœur, que la partie vulnérable de notre égoïsme est dévoilée, que nos sophismes croulent l'un après l'autre, voilà la découverte la plus insupportable et la plus ridicule qu'il soit possible de faire. Je voyais m'échapper la suprême consolation de me croire une héroïne de roman ; je n'étais qu'une jeune fille aigrie par le désenchantement et assez puérilement irritée. Par une réaction naturelle, loin de voir mon désespoir justifié, je commençai à douter de la réalité de ma souffrance. Je ne sus à quoi me retenir : je sentais toutes mes convictions flotter, et ma pensée s'affaiblir dans un doute

Digitized by Google

universel. Je chancelais sous le poids de mes impressions. Peu à peu, elles se fondirent dans une sensation de lassitude, en même temps que mes yeux se fermaient, et que la forme extérieure des objets se mêlait à des visions fantastiques.....

» Le chant des pêcheurs, en se rapprochant, me fit revenir à moi, et je vis que les ombres du soir avaient couvert le lac d'un voile argenté. Je me levai, et je ne sais quelle voix de la solitude murmura à mon oreille les austères paroles de mon père :

» Mets ton bonheur dans le sacrifice, et tu finiras par ne plus te sentir malheureuse.....

» Une paix inattendue descendit dans mon âme, et remplaça le calme maladif, qui, par lassitude, avait succédé à mon agitation. Mon regard, devenu serein, erra longtemps sur la nature recueillie, cette nature, toujours belle, qui a un baume pour tous les maux et un sourire pour toutes les joies : je levai les yeux vers le ciel constellé d'étoiles. Non, tout n'était point mensonge dans ma douleur, et Dieu n'exigeait pas que je refoulasse mes larmes, leur source fût-elle impure. Certes, j'étais cruellement éprouvée, et l'heure présente n'avait pas tenu les promesses du passé ; mais il ne fallait point douter de la bonté ni de la justice divines. Je me promis de vaincre les révoltes de mon amour-propre, et je tâchai de m'affermir dans mes nouvelles résolutions. J'éprouvais ce soulagement qui suit les crises morales, mais surtout un sentiment de bien-être que la lutte fût terminée. J'avais eu le temps de m'habituer à cette idée de sacrifice, qui ne me paraissait plus aussi douloureuse..... Parce que, dans les régions de pureté idéale où mon esprit venait de planer, j'avais perdu de vue les réalités de la vie ; je me figurais naïvement avoir usé les résistances de mon égoïsme, et je croyais de bonne foi que la résignation est une vertu qui s'acquiert dans une heure de contemplation.

» Je voulus éviter ma sœur ce soir-là, et je rentrai dans ma chambre ; mais on vint me prévenir que M. de Marcy avait à me parler.

» Mademoiselle, me dit-il, si l'idée de devenir institutrice ne vous inspire aucune répugnance, il se présente une occasion favorable.....»

» Et il entra dans de longs détails que je n'écoutai guère. Mais lorsqu'il sortit, après m'avoir adressé quelques bonnes paroles, je tombai dans une méditation si profonde, que j'étais encore à la même place quand les premiers rayons du jour filtrèrent une pâle lumière à travers les persiennes fermées. »

MATHIEU OOSTER.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

POÉSIES

SONNET D'AUTOMNE

Ils me disent, tes yeux, clairs comme le cristal :
« Pour toi, bizarre amant, quel est donc mon mérite ? »
— Sois charmante et tais-toi ! — Mon cœur que tout irrite,
Excepté la candeur de l'antique animal,

Ne veut pas te montrer son secret infernal,
Berceuse dont la main aux longs sommeils m'invite,
Ni sa noire légende avec la flamme écrite.
Je hais la passion et l'esprit me fait mal !

— Aimons-nous doucement. — L'Amour dans sa guérite,
Embusqué, ténébreux, bande son arc fatal ;
Je connais les engins de son vieil arsenal :

Crime, horreur et folie ! — O pâle marguerite,
Comme moi n'es-tu pas un soleil hivernal,
O ma si pâle, ô ma si froide Marguerite ?

Digitized by Google

CHANT D'AUTOMNE

à M. D.

Bientôt nous plongerons dans les froides ténèbres;
Adieu, vive clarté de nos étés trop courts!
J'entends déjà tomber avec des chocs funèbres
Le bois retentissant sur le pavé des cours.

Tout l'hiver va rentrer dans mon être : colère,
Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé,
Et, comme le soleil dans son enfer polaire,
Mon cœur ne sera plus qu'un bloc rouge et glacé.

J'écoute en frémissant chaque bûche qui tombe;
L'échafaud qu'on bâtit n'a pas d'écho plus sourd.
Mon esprit est pareil à la tour qui succombe
Sous les coups du bélier infatigable et lourd.

Il me semble, bercé par ce choc monotone,
Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part.
Pour qui? — C'était hier l'été; voici l'automne. —
Ce bruit mystérieux sonne comme un départ.

J'aime de vos longs yeux la lumière verdâtre,
Douce beauté; mais tout aujourd'hui m'est amer,
Et rien, même l'amour, la chambre étroite et l'âtre,
Ne vaut l'ardent soleil rayonnant sur la mer.

Digitized by Google

Et pourtant aimez-moi, tendre cœur ! soyez mère,
Même pour un ingrat, même pour un méchant ;
Amante ou sœur, soyez la douceur éphémère
D'un glorieux automne ou d'un soleil couchant.

Courte tâche ! La tombe attend ; elle est avide !
Ah ! laissez-moi, mon front posé sur vos genoux,
Goûter, en regrettant l'été blanc et torride,
De l'arrière-saison le rayon jaune et doux !

LE MASQUE

(Statue allégorique dans le goût de la Renaissance)

Contemplons ce trésor de grâces florentines ;
Dans l'ondulation de ce corps musculeux
L'Elégance et la Force abondent, sœurs divines.
Cette femme, morceau vraiment miraculeux,
Divinement robuste, adorablement mince,
Est faite pour trôner sur des lits somptueux,
Et charmer les loisirs d'un Mécène ou d'un prince.

— Aussi, vois ce souris fin et voluptueux,
Où la Fatuité promène son extase ;
Ce long regard sournois, langoureux et moqueur ;
Ce visage mignard, tout encadré de gaze,
Dont chaque trait nous dit avec un ton vainqueur :
« La Volupté m'appelle et l'Amour me couronne ! »
A cet être, doué de tant de majesté,
Vois quel charme excitant la gentillesse donne !
Approchons, et tournons autour de sa beauté.

Digitized by Google

O blasphème de l'Art! O surprise fatale!
La femme au corps divin, promettant le bonheur,
Par le haut se termine en monstre bicéphale.

— Mais non! c'était un masque, un carton suborneur,
Ce visage éclairé d'une exquise grimace;
Et, regarde, voici, crispée atrocement,
La véritable tête, et la sincère face
Renversée à l'abri de la face qui ment.
Pauvre grande beauté! Le magnifique fleuve
De tes pleurs aboutit dans mon cœur soucieux;
Ton mensonge m'enivre, et mon âme s'abreuve
Aux flots que la Douleur fait jaillir de tes yeux!

— Mais pourquoi pleure-t-elle? Elle, beauté parfaite,
Qui mettrait à ses pieds le genre humain vaincu,
Quel mal mystérieux ronge son flanc d'athlète?

— Elle pleure, insensé, parce qu'elle a vécu!
Et parce qu'elle vit! mais ce qu'elle déplore
Surtout, ce qui la fait frémir jusqu'aux genoux,
C'est que demain, hélas! il faudra vivre encore!
Demain, après-demain, et toujours! — comme nous!

CHARLES BAUDELAIRE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Femme, par J. MICHELET.

L'âge n'a point refroidi l'ardeur de M. Michelet ; la critique ne l'a point découragée ; elle semble augmenter au contraire, ainsi que le disait Herder de l'amitié, à mesure que décroît le soleil de la vie. A peine un an passé, et le voici qui reparaît avec un nouveau livre, après lequel on va courir, avec un nouveau titre d'une imposante simplicité. Il compte les années par des printemps et ces printemps par des volumes. Rendons-lui d'abord cette justice que chacun de ses ouvrages trahit à la fois et un profond amour de la science, et comme une fièvre de philanthropie. Savoir, et appliquer ce savoir à la régénération de l'humanité ; chercher au sein de la nature et de l'histoire le secret d'une rédemption nouvelle, et nous retremper tous à ce baptême, tel est le double but qu'il paraît avoir proposé à sa verte vieillesse. Ce livre de la *Femme* est encore une page de son Evangile. Pourquoi ne sommes-nous plus dans ces âges de foi où l'inspiration suffisait aux prophètes ? Hélas ! on ne se contente même plus aujourd'hui de leur sincérité.

La Femme ! Voilà une bien grosse promesse, un bien terrible engagement ; et il faudrait être singulièrement exigeant pour imposer à l'auteur toute la responsabilité de son titre. La Femme ! cela ne se traite pas en un volume ; ce volume fût-il tout suc et tout moelle, fût-il tout en conclusions et en formules, il serait encore inégal à son objet. Des milliers de romans n'ont pas épuisé ce texte charmant et redoutable ; et l'antiquité nous trompe lorsqu'elle nous révèle la fameuse énigme du sphinx qu'Œdipe est censé avoir devinée. Le sphinx dut lui en proposer une autre, celle précisément que M. Michelet cherche aujourd'hui, ou s'il ne le fit point, c'est qu'il était un monstre maladroit, digne tout au plus de manger les petits enfants de la patrie d'Amphitryon. L'énigme de l'homme, belle affaire ! l'énigme de la femme, à la bonne heure ; si le sphinx l'eût proposée à Œdipe, nul doute qu'Œdipe n'eût été dévoré.

Quel qu'il soit, ce grand problème, on devait s'attendre à voir M. Michelet l'aborder un jour ou l'autre. Il forme seul un des cycles de l'histoire

Digitized by Google

des faibles, à l'étude de laquelle M. Michelet s'est voué; il est comme le centre d'attraction d'une sympathie acquise à tout ce qu'il y a sur la terre de fragile et de vulnérable; il ouvre et il ferme le livre du cœur; il est ce livre tout entier. On sent bien que l'auteur n'a passé par l'*Oiseau* et par l'*Insecte* que pour en arriver à la femme; et on pourrait presque prédire que si M. Michelet suit naturellement le cours de sa poétique sensibilité, son volume de l'année prochaine sera intitulé l'*Enfant*. L'*Amour*, qu'il nous a donné l'année dernière, est le lien de ces livres divers, la loi qui régit le monde de M. Michelet, le commandement divin auquel obéissent tous ces êtres disgraciés, dont il plaide le rachat, dont il prêche la réhabilitation. Il était pressé de nous montrer cette loi suprême, de tirer cette conclusion consolante, sans quoi il eût gardé l'*Amour* pour la fin.

Ne pouvant tout embrasser dans la *Femme*, quel côté a-t-il choisi? à quelle particularité s'est-il attaché? où a-t-il pris son point de vue? A-t-il suivi le rôle quadruple qu'elle joue dans la famille, comme fille, mère, épouse et sœur? Le titre de l'un des trois livres qui composent ce volume nous le faisait espérer; mais l'auteur s'est arrêté au quart du chemin; il a gardé presque toute la place à l'épouse, et lui a témoigné la jalouse préférence d'un mari. Toute cette partie du livre de la *Femme* semble être un simple complément du livre de l'*Amour*; la fille, la sœur, la mère, ces trois incarnations simultanées ou successives de la personnalité féminine, ont été également sacrifiées par M. Michelet. A-t-il prétendu faire un traité d'économie sociale? L'introduction, où le sort de la femme dans la société est examiné, où les besoins qu'elle éprouve et les professions qu'elle exerce sont l'objet d'une étude spéciale; la conclusion, où l'auteur lui assigne son rôle dans le présent et dans l'avenir, dirige ses instincts, occupe son activité, pourraient un instant le faire croire; mais outre que l'introduction semble être un hors-d'œuvre, on rencontre là bien plutôt des observations détachées qu'une étude suivie; et la fin du livre, très belle d'ailleurs et très touchante, côtoie l'utopie poétique. Un traité d'éducation? un livre tout entier est, en effet, consacré à ce sujet important; mais je suppose que M. Michelet n'a pas eu l'intention d'écrire, après Fénelon, un ouvrage sur l'éducation des filles. Il ne faut donc pas chercher dans ce livre de la *Femme* un plan arrêté, un système, un enchaînement d'idées aboutissant à une conclusion définitive; mais bien plutôt une suite de réflexions plus ou moins justes et fécondes sur les mérites de la femme et sur le malheur de sa condition, une série d'observations recueillies et livrées successivement, sans autre lien entre elles que le culte de l'auteur pour l'objet même de son livre. Un instinct poussait M. Michelet vers la femme, comme naguère vers l'insecte et vers l'oiseau; son cœur était pris, et dès lors il s'est dit qu'il écrirait un ouvrage sur cette affection nouvelle; ce livre est né instantanément d'un besoin qu'éprouvait l'auteur d'exprimer tout haut une sympathie; il n'en a pas calculé les conséquences; les divisions, le plan apparent du livre ne sont venus qu'après coup, et parce qu'il faut toujours qu'un livre semble avoir un plan et des chapitres; mais assurément l'inspiration première n'y avait pas songé. N'insistons donc pas trop sur une certaine confusion et sur des lacunes inévitables; la confusion, elle n'est

Digitized by Google

pas plus répréhensible que dans un volume de poésies, par exemple, qui traiterait le même sujet ; les lacunes, le cœur de chacun y suppléera.

Un principe fécond domine toutefois l'ouvrage entier ; mais il y est jeté un peu au hasard, et il faut, pour ainsi dire, l'en extraire ; c'est que « le but de la femme ici-bas, sa vocation évidente, c'est l'amour. » Si l'amour d'un seul lui manque, elle trouvera d'amples dédommagements dans la charité. « Oui, dit l'auteur, si le malheur voulait qu'elle fût née dans un temps maudit, où la plus aimable ne fût pas aimée, d'autant plus ouvrira-t-elle ses bras, son cœur au grand amour. Pour un enfant qu'elle aurait eu, elle en aura mille ; et, les serrant contre elle-même, elle dira : « Je n'ai rien » perdu. » Il lui défend, autant que possible, les métiers spéciaux, les travaux si peu rétribués, pour lesquels d'ailleurs elle manque d'aptitude et de force ; il la voue aux soins du ménage ; elle doit être la joie, l'ornement, la fécondité de la maison, elle n'en doit pas être le gagne-pain. Si elle l'oublie, ou si son mari l'oublie pour elle, comme il arrive dans beaucoup de ménages d'ouvriers, grand inconvénient. Elle perd le génie domestique, qui est inné en elle ; elle laisse aller sa maison à l'abandon ; elle se néglige elle-même ; elle finit par rapporter beaucoup moins qu'elle ne coûte ; chaque argent gagné lui enlève de son charme ; l'aise et la commodité qui rendent la maison si chère au mari disparaissent ; il ne renonce pas sans douleur à l'habitude de trouver tout sous sa main ; il s'éloigne : le lien se rompt et le foyer s'éteint. Ailleurs, l'auteur déplore la triste condition de l'ouvrière, qui ne gagne pas plus, en moyenne, de dix sous par jour, d'après les meilleures statistiques, et que l'invention des nouvelles machines a appauvrie, ruinée ; de la femme lettrée, à qui la vie offre moins de ressources encore, tandis que son imagination l'expose à beaucoup plus de périls ; de la campagnarde, qui partage le rude labeur de son mari. « Celui-ci, dit-il, la prend de faible appétit, de taille mesquine et petite, dans l'idée qu'elle mangera moins. » Je n'examine pas s'il la prend au contraire de gros appétit et d'embonpoint robuste dans l'idée qu'elle travaillera davantage ; qu'il me suffise de constater qu'après être partis d'un principe sentimental : la vocation de la femme, c'est l'amour, nous arrivons à cette conclusion philosophique : la vocation de la femme, c'est le ménage. Un instinct sympathique nous a conduits à un axiome social ; je ne sais si l'auteur y avait songé ; mais ce qui est clair, c'est que cet axiome, quoi qu'il vaille, n'est pas applicable à toutes les femmes, puisque toutes ne sont pas obligées d'opter entre le ménage et le travail, et que, par conséquent, nous sommes loin du titre général que M. Michelet a donné à son livre.

Il le justifie davantage lorsqu'il prêche le mariage aux hommes, le mariage quand même, et s'entremet avec toute son éloquence pour les y pousser. Non qu'il veuille remettre en vigueur l'ancienne loi Julia ou d'autres lois analogues, mais il compte sur le bon sens des célibataires pour comprendre que, hors du mariage, il n'y a point de salut. Ici, que M. Michelet me permette de le lui dire, un peu de logique serait venu bien à propos au secours de la morale. Il nous énumère avec complaisance les causes ordinaires et légitimes du célibat : la triste facilité des filles pauvres,

Digitized by Google

la pauvreté des jeunes gens qui travaillent, l'amour du luxe et de la toilette, l'ignorance, les préjugés qui rendent les jeunes filles à marier fort redoutables, et en outre et surtout ce qu'il appelle « *la forte et brillante personnalité de nos demoiselles* », c'est-à-dire, en bon français, une tendance prononcée à une liberté dangereuse ; et, après nous avoir décrit tant de maux avec autant d'exactitude que de finesse, il nous crie : « Allons, courage, mon ami, épouse, et tire-toi de là comme tu pourras. » Franchement, c'est vouloir allumer un incendie avec une pompe. D'ailleurs, tout cela est bien particulier, s'applique à certains individus, et ne peut être justement attribué à l'humanité tout entière. J'y cherche en vain *la femme*, une seule femme, dans sa haute personnalité synthétique, et ne la trouve point. Sans compter que quelques-unes de ces causes du célibat sont fort discutables, et que si beaucoup d'hommes ne se marient pas parce qu'ils sont pauvres, il y en a bien autant qui se marient pour cesser de l'être.

Les idées de M. Michelet sur l'éducation des filles n'ont pas, pour la plupart, une portée plus générale. Il préfère, comme lecture, les poètes grecs, l'*Odyssée* surtout, à la Bible, qui lui paraît trop sombre, trop passionnée : rien de mieux ; il aimerait mieux encore les livres de l'Orient, les légendes du Zend-Avesta : je n'y contredis pas ; mais enfin, il y a bien d'autres choses à faire lire aux petites filles de douze ans, et ne craignez-vous pas que les légendes du Zend-Avesta, dans ces jolies mains blanches, n'inspirent un peu d'effroi, même aux orientalistes ? On se fait difficilement l'idée d'une fillette plongée sitôt dans les fleuves de l'Inde, fût-elle la fille d'un membre de l'Institut. La Fontaine lisait bien Baruch, direz-vous ? Oui, mais il était La Fontaine et on en glose encore aujourd'hui. Ce qui est autrement sérieux que ce Zend-Avesta, bien autrement fécond et admirable, c'est le conseil donné par M. Michelet, d'apprendre surtout l'histoire aux garçons, et de montrer surtout la nature aux filles. Il a écrit à ce sujet une fort belle page, qu'on me saura gré de citer :

« Pour l'homme, qui est appelé au travail, au combat du monde, la grande étude, c'est l'histoire, le récit de ce combat ; l'histoire aidée par les langues, dont chacune donne le génie d'un peuple ; l'histoire dominée par le droit, écrivant sous lui et pour lui, constamment éclairée, corrigée et rectifiée par la justice éternelle. Pour la femme, doux médiateur entre la nature et l'homme, entre le père et l'enfant, son étude toute pratique, rajeunissante, embellissante, c'est celle de la *nature*. Lui, il marche de drame en drame, dont pas un ne ressemble à l'autre, d'expérience en expérience et de bataille en bataille. L'histoire va, s'allonge toujours et lui dit toujours : En avant !

» Elle, au contraire, elle suit la noble et sereine épopée que la nature accomplit dans ses cycles harmoniques, revenant sur elle-même, avec une grâce touchante de constance et de fidélité..... L'histoire ! ma fille, l'histoire ! il faut bien que je t'en donne. Et je te la donnerai franche et forte, simple, vraie, amère comme elle est ; ne crains pas que, par tendresse, je l'édulcore d'un miel faux. Mais il ne m'est pas imposé, pauvre enfant ! de te faire boire tout, de te prodiguer à flots ce terrible fortifiant où dominent les poisons, de te donner jusqu'à la lie la coupe de Mithridate. Ce que je te

Digitized by Google

dois de l'histoire, c'est la tienne d'abord, ce que j'ai dû te révéler de ton berceau et ce qui appuie la base même de ta vie morale. Je t'ai dit d'abord comment tu naquis, les douleurs, les soins infinis de ta mère et toutes ses veilles ; combien de fois elle souffrit, pleura, mourut presque pour toi. Cette histoire, mon enfant, que ce soit ta chère légende, ton souvenir religieux et ton premier culte ici-bas. Puis, je t'ai sommairement dit ce qu'est et fut ta seconde mère, la grande mère : la Patrie ! Dieu t'a fait cette noblesse de naître en ce pays de France dont toute la terre, mon enfant, enrage et raffole; personne n'est froid pour elle, tous en disent du bien et du mal ; à tort ? à raison ? qui le sait ? Nous, nous n'en disons qu'un mot : on ne souffre gaiement qu'en France ; c'est le peuple qui sait mourir !.... voilà tes origines, ô fille ! soutiens-les et puisses-tu n'aimer jamais que des héros ! »

Mais la femme ? Nous y arrivons ; patience. Nous y arrivons à travers l'éducation du premier âge, les petits jardins, les petites fleurs, les petits livres, et toutes les gentillesses que M. Michelet excelle à sentir et à peindre. La voilà jeune fille, et belle, et nubile, rêvant qui l'épousera. Son père, autant que sa mère au moins, l'a préparée aux joies et aux devoirs du mariage. Le fiancé se présente ; elle réclame de lui les qualités peu chevaleresques dont notre époque est capable ; elle l'encourage au travail ; elle sonde son cœur ; elle exige avant tout qu'il soit un *bon garçon*, et c'est elle qui l'initie à toutes ces vertus modérées ; moyennant quoi, lorsqu'elle y a bien et longuement réfléchi, un tendre aveu lui échappe, et les voilà mariés. Ici, la femme commence; malheureusement, à peine a-t-elle commencé, qu'il devient très difficile de suivre M. Michelet sur le terrain où il se place. Avant de m'y aventurer, je ferai bien peut-être pour moi et pour lui d'énumérer tous les titres pompeux qu'il donne aux dames durant tout le cours de son livre, tous les hommages qu'il leur rend, tous les respects qu'il leur témoigne. A ce prix, sans doute, elles nous pardonneront quelques hardiesses. Ce volume est une déclaration d'amour universelle, une déclaration d'amour en trois cents pages. C'est bien plus, c'est une adoration perpétuelle, un culte qui ne finit pas ; c'est à la fois le dogme et le rituel d'une religion dont la femme est l'idole. Les détails des cérémonies y sont mêlés aux préceptes de morale et aux articles de foi. « La femme est une religion, dit expressément l'auteur, la femme est Dieu. » D'où il suit que M. Michelet devient naturellement son prophète. La femme est divine et sacrée, tous ses attributs sont sacrés et divins ; il le répète continuellement dans un langage et avec des élans mystiques, où se trahit une piété fervente. Ce ne sont qu'ardentes prières et brûlantes litanies ; la dévotion de l'auteur éclate à chaque pas en épithètes poétiques empruntées au vocabulaire des archanges et des séraphins. Non-seulement la femme est Dieu, mais elle appelle l'homme au partage de sa divinité; elle le fait Dieu à son tour ; elle l'initie aux mystères de sa bonté et de sa puissance; elle lui communique tout ou partie de ses attributs les plus précieux. L'homme et la femme, cette dualité de la religion prêchée par M. Michelet, l'homme et la femme s'entendent, se pénètrent, se confondent en une seule personne au moyen de la confession conjugale « qui est

Digitized by Google

un sacrement de l'avenir. » La femme est un autel, dit encore M. Michelet dans son ascétisme ; et Dieu sait de quel saint sacrifice elle devient à la fois, suivant lui, la prêtresse, la victime et l'objet. Je rougirais qu'on me prêtât la moindre intention de scandale, ou même l'idée de rapprochements équivoques ; je constate simplement ce qui est, à savoir que le livre de M. Michelet sur l'épouse et l'époux renouvelle et dépasse, s'il se peut, les ardeurs du *Cantique des Cantiques*, avec cette différence, que le *Cantique des Cantiques* est plus franchement sensuel et plus décidément oriental. Ici, ce sont des nuances pieuses, des raffinements quiétistes, qui rappellent la dévotion des François d'Assise et des Chantal. M. Michelet se complaît dans la femme, il s'y absorbe ; et les mots lui manquent si bien pour exprimer toutes les délicatesses de ce culte contemplatif, qu'il est obligé d'emprunter les mots consacrés de toutes les anciennes religions et particulièrement de la religion catholique, dont le dictionnaire d'amour est si riche et si varié. Ce ne sont pas les seuls titres pourtant dont il décore son idole ; il emprunte aussi à la philosophie panthéiste son mot le plus complet, le mot compréhensif qui la résume; et, après avoir dit que la femme était un Dieu, il assure que la femme est une harmonie. Tout cela est un peu vague peut-être, mais le sentiment qui se cache sous ces fleurs mystiques ne perd rien à être exprimé vaguement. Le but de l'auteur n'en est pas moins atteint : il a retrouvé, restauré la divinité de l'avenir. Il a rappelé les hommes au culte d'une Isis nouvelle, plus parfaite et moins voilée que celle des Egyptiens. Que les femmes vont être reconnaissantes, et de quels cris d'allégresse elles vont saluer leur vengeur, leur grand-prêtre, dans la personne de M. Michelet ! Portées comme elles le sont elles-mêmes à l'exaltation religieuse, au mysticisme du cœur, comme elles vont reconnaître en lui le prophète de leur vie nouvelle, l'apôtre de leur anabaptisme, une sorte de Jean de Leyde contemporain !

Hélas ! j'ai bien peur au contraire qu'elles ne commencent par le désavouer. D'abord elles savent quel fonds il faut faire sur tous ces galants, confits en ardeur dévote et qui vont criant : la femme ! la femme ! comme on criait Dieu ! Dieu ! autrefois. Elles savent que tous ces chevaliers errants de la religion amoureuse, excepté M. Michelet, dont personne ne suspecte la sincérité, se font payer assez cher les lances qu'ils rompent, et imposeraient d'onéreuses contributions à celles qu'ils défendent. L'espèce en est nombreuse : elle est née des rêveries sociales qui ont surnagé de la révolution de 1830, alors qu'on commença à dire la femme, au lieu de dire les dames ; et qu'on la respecta moins à mesure qu'on la simplifia davantage. La femme ! grand mot, que quelques-uns de ces philosophes enflent même en le prononçant, et qui représente pour eux toute une religion, comme ils disent, où ils n'ont supprimé à peu près que la politesse. Elles savent enfin qu'il y a du Saint-Simon là-dessous et que tous ces prédicateurs de la femme sacro-sainte, tous ces tabernacles d'affection, tous ces électuaires d'amour se bornent, quand il y a lieu, à être les moins fidèles des hommes, abritant leur permanente infidélité sous ce paradoxe sentimental que toutes les femmes sont dans une et une dans toutes. Quiconque a rencontré un seul de ces philosophes me comprendra du premier

Digitized by Google

coup. Dieu me garde encore une fois de ranger M. Michelet dans cette catégorie. Nul plus que moi, il le sait, n'admire son talent et ne respecte ses opinions; d'ailleurs, il est moins mystique qu'il ne le paraît au premier abord, lui qui s'écrie, au beau milieu d'un dithyrambe : « Werther aime en voyant Charlotte donner une tartine aux petits : il m'en fût arrivé autant ! » Mais le sexe auquel s'adresse son livre se défiera peut-être de cet étalagé d'adoration ; et en supposant qu'elles s'y complaisent au contraire, elles y rencontreront bientôt un autre épouvantail. M. Michelet dit, dans une note placée à la fin de son livre : « Quand, dans le livre de l'*Amour*, nous avons brisé la sotte barrière qui séparait la littérature de la liberté des sciences, nous nous sommes peu informé de l'avis de ces pudibonds, plus chastes que la nature, plus purs apparemment que Dieu. » Hélas, nous craignons bien que les dames ne soient de ces pudibonds-là, quoique M. Michelet prétende qu'elles ont dévoré l'*Amour*, en dépit de la critique, et l'ont caché sous leur oreiller comme un fruit défendu. Quant à la nature, elle est très chaste assurément, et Dieu est très pur ; c'est pourquoi la nudité leur sied et leur plaît ; mais l'homme n'a pas les mêmes droits, n'ayant pas les mêmes priviléges ; et que penserait, par exemple, M. Michelet d'un peuple civilisé qui irait tout nu ? Dans le livre de la *Femme*, comme dans le livre de l'*Amour*, il y a trop de physiologie, trop d'anatomie, trop de médecine, et de médecine malheureusement exclusive dans son objet et dans son application. L'imagination de M. Michelet l'abuse ; il voit avec ce microscope trompeur les blessures qu'il prétend guérir, il se les exagère, et le défaut de ce chirurgien-poète, c'est d'oublier qu'on empire les malades en les effrayant. Si encore toute cette médecine s'exprimait en vile prose scientifique, on saurait à quoi s'en tenir ; les gens *pudibonds* s'arrêteraient au bon endroit ; mais l'auteur affecte au contraire un langage poétique et mystérieux, où dominent toujours les métaphores religieuses, et qui vous enlace si bien qu'on s'y trouve pris sans y avoir songé. Telle dame qui aurait voulu passer ce morceau commence à s'en apercevoir quand déjà elle a fini de le lire, et sa curiosité trop satisfaite laisse place à un retour de pudeur qui est bien défavorable au livre et à l'auteur. Ainsi, on rencontre, à la page 206, une longue apostrophe poétique à laquelle je renvoie le lecteur et dont je me contente de citer la péroraison : « Les hommes si égoïstes, ne pensant qu'à eux, se sont plaints très souvent de la sorcellerie, qui, disent-ils, paralysait tout. Mais les frayeurs de femme, plus vraies, vous ne les comptez pas ? Il faudrait remettre l'esprit, c'est le grand point. Il faudrait être patient, magnanime et vouloir..... non pas contre soi-même, mais pour deux..... vouloir qu'elle aussi elle fût heureuse ; la consulter, lui obéir, et désirer ce doux triomphe : que la douleur ne déplût pas. Heureux qui sait préparer son bonheur ! qui le veut libre et désiré, se fie à la tendresse, à la bonne nature ! Adorateur sincère, de dévotion vraie, il honore les abords du temple, il en couvre l'accès d'une tendre et patiente insistance. D'elles-mêmes, pour lui, elles vibreront, les portes saintes. Du Dieu qu'on croit si loin, la vive étincelle est au seuil. »

Vous ne comprenez pas, tant mieux ; j'espère ne pas comprendre davantage ; mais hélas ! que n'a-t-on pas fait des temples et des dieux ! Le

Digitized by Google

malheur, c'est que ce chapitre semble être le résumé du livre ; il en est certainement la partie intéressante, celle à laquelle l'auteur s'est de préférence attaché. Et savez-vous quel en est le titre, un titre biblique, presque un commandement de Dieu : « Tu quitteras ton père et ta mère » pour suivre ton mari apparemment? N'avais-je pas raison de dire que le langage religieux s'infiltrait partout? Il y a aussi le langage musical, l'harmonie, dont M. Michelet abuse quelquefois, comme de Dieu et des choses saintes. Il vous dira tout à l'heure que « de l'homme à la femme tout est musique d'amour, musique de foyer et d'*alcôve :* un duo, c'est un mariage. » Bon! mais au moins ne faut-il pas le chanter en public. Plus loin, après avoir dit que la femme est un ange de paix et de civilisation ; après avoir inventé la confession conjugale, ce sacrement de l'avenir, M. Michelet conclut que la femme est le *Dimanche* de l'homme. Assurément, le mot est joli ; mais il eût été bien étonnant qu'il n'eût pas, comme les autres, sa petite pointe de religion. Sans compter qu'il prête singulièrement à la médisance, car enfin le *Dimanche* veut dire apparemment le repos de l'homme, et alors..... vous en portez-vous caution? Enfin, le titre seul du chapitre qui clôt ce livre me semble en donner l'idée la plus exacte et la plus complète. Le voici : *La communion de l'amour. — Offices de la nature.* Un mysticisme idéal, une réalité choquante, la religion et la médecine : tout le livre est là.

Je n'insisterai donc point sur quelques autres idées que l'auteur y a semées çà et là, par exemple sur l'amitié des femmes, sur l'aide qu'elles se peuvent mutuellement apporter ; sur le rôle de charité, de consolation naturellement réservé à leur vieillesse. Notons seulement en passant que la femme de l'avenir, suivant M. Michelet, et si elle répond à son attente, sera *agricole* et musicienne ; elle vivra aux champs et jouera du piano ; elle joindra enfin les vertus rustiques des premiers âges aux qualités plus raffinées des époques de décadence ; c'est l'amour qui opérera la fusion. On n'est pas fâché de savoir à quoi s'en tenir.

Au fond, le livre de la *Femme* n'est qu'une longue hymne à l'amour, une hymne en langage religieux, avec quelques antiennes médicales. Issu d'un besoin vague et poétique de chanter une idole déjà trop chantée, il demeure fort incomplet sur ce qui est prose dans cette idole, excepté sur un certain point. Anatomiste de temps en temps, M. Michelet n'est pas souvent économiste, et la partie scientifique de son ouvrage est manquée.

Ce qu'on ne peut lui refuser, mais ce qui n'est pas nouveau chez lui, c'est une sympathie pour les faibles, pour quiconque souffre et lutte ; sympathie fécondée, agrandie et poétisée, si l'on peut dire, par une longue étude de l'histoire et par une admirable intelligence des harmonies naturelles. Ici, cette sympathie, qui aurait pu donner naissance à un ouvrage fécond et large, s'est amoindrie et vulgarisée, ce semble, en se concentrant. Dans la femme, M. Michelet n'a guère vu que le mariage, et, dans le mariage..... J'ai bien peur qu'on n'accuse son nouveau livre de n'être qu'un complément au livre de l'*Amour*. Il serait malheureux qu'on lui adressât un pareil reproche, car les femmes, prévenues cette fois, n'hésiteraient pas à lui faire le même sort, à lui imposer la même destinée qu'à un

Digitized by Google

ouvrage dont il renouvelle les défauts. M. Michelet a révélé certaines infirmités pour les poétiser, il les a abordées pour les ennoblir ; et voici qu'on ne lui demandait qu'une chose : de n'en point parler. Il a chanté des blessures qui voulaient avant tout rester secrètes. Il était sincère pourtant, et on doit lui en vouloir moins qu'à tout autre. Ce goût médical, qu'on lui a tant reproché, n'est pas affectation chez lui, mais nature. Artiste et savant, il a mêlé les démonstrations et les odes. Femme par les nerfs, rien de ce qui est féminin ne pouvait lui rester étranger. Seulement, son imagination et ses études ont fait tort à sa délicatesse ; la poésie d'un côté, la science de l'autre, étouffaient les murmures de la chasteté. La science lui criait que tout ce qui est scientifique peut se dire ; la poésie lui donnait à entendre que la nature n'est jamais laide ni repoussante. Devançant donc de fort loin le progrès de l'humanité, il a supprimé d'un seul coup tout ce qu'elle a de bas, de vil et de prosaïque, il a vu tout beau, utile et poétique dans l'harmonie générale ; il a fait du tout une religion : nous ne pouvons le suivre à ces hauteurs ; nous ne pourrions rêver avec lui ce rêve d'idéal, qui n'est pas si loin qu'on pourrait le croire du crapaud et de l'âne de M. Victor Hugo. Il a provoqué des rires chez les moqueurs, des révoltes chez les bons, et quelque chose de pis chez les mauvais. A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Bien que le troisième théâtre lyrique de notre capitale ait appris depuis quelques années à chercher ses succès dans le passé, c'est un événement dans le monde des arts que la reprise à ce théâtre d'un ouvrage presque centenaire, qui semblait la propriété exclusive de notre Grand-Opéra. Et cette reprise, hâtons-nous de le dire, a été des plus heureuses ! Et une grande artiste s'est trouvée là tout à point pour en assurer le succès, en même temps que pour rajeunir d'un éclat imprévu son talent et sa renommée ! Voilà, certes, une de ces choses qui sont faites pour nous étonner, et qui renversent les idées ! Pourquoi, se demandera-t-on, le Grand-Opéra laisse-t-il faire à d'autres ce qu'il aurait tant d'intérêt à faire lui-même ? Pourquoi s'amuse-t-il à reprendre des pauvretés modernes, qui ne lui rapportent ni honneur ni profit, tandis qu'il laisse dormir de vieux chefs-d'œuvre, qui ont fait et pourraient faire encore sa gloire et sa fortune ? Pourquoi va-t-il demandant au monde entier des cantatrices extraordinaires, lorsqu'il a tout près de lui, sous sa main, des artistes de génie, qu'il lui suffirait tout simplement de savoir employer ? Sans doute, il y a bien des réponses à ces questions, et telle tentative qui passionne le public au boulevard du Temple laisserait peut-être bien froids les amateurs de ballet qui peuplent l'Opéra. Nous ne voulons pas médire du goût de nos gens riches, mais nous croyons que la foule intelligente qui se presse en ce moment aux

Digitized by Google

représentations d'*Orphée* ne cherche pas le beau aux mêmes sources qu'eux. La direction de l'Opéra aurait fort à faire si elle entreprenait de réformer le goût de son auditoire habituel.

Gluck avait quarante-huit ans et cherchait encore son chemin à travers le monde musical ; il avait composé un grand nombre d'opéras, mais dans un genre qu'il sentait bien n'être ni le bon ni le sien. Il avait écrit beaucoup de *musiquette* sur des poèmes de Métastase et de plusieurs autres. Il lui tardait de s'élever à quelque chose de plus grand et de plus vrai. De ses conversations avec un lettré de l'époque, Raniero de Calzabigi, de Livourne, alors conseiller à la Cour des comptes des Pays-Bas, et de plus éditeur des *Œuvres de Métastase*, naquit le poème d'*Orfeo ed Euridice*, sur lequel Gluck écrivit la partition immortelle que l'on vient de nous rendre, et qui ouvre triomphalement la troisième période de sa carrière de compositeur.

Représenté pour la première fois à Vienne, le 5 octobre 1762, *Orfeo ed Euridice*, n'était pas destiné à grossir la liste des chefs-d'œuvre incompris. Le public qui remplissait le théâtre de la cour comprit et applaudit sur-le-champ. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'après avoir osé écrire son texte poétique, Calzabigi n'était pas sans inquiétude sur le sort réservé à ses hardiesses, et qu'il alla consulter Métastase, avec prière de ne pas le condamner sans appel avant la représentation. Le *poète césarien* se montra peu charmé, mais il se tint sur la réserve et se contenta de dire, à la façon des oracles, « que le nouveau genre se jugerait lui-même. » Du reste, les hardiesses de Calzabigi nous paraîtraient aujourd'hui bien timides. Gluck trouvait Métastase froid, monotone, trop symétrique dans ses plans, trop fleuri dans son style. En fait de passion et de combinaisons théâtrales, nous avons été un peu plus loin que l'auteur d'*Orfeo*, que suivirent *Alceste*, *Paridi ed Elena*, composés dans le même système. C'est ainsi que procèdent les arts : les grands succès ne s'y obtiennent que par une enchère continuelle dans les moyens d'effet, et voilà ce qui rend si problématique le résultat des reprises d'anciens ouvrages. En les remettant à la scène, on fait précisément le contraire de ce qu'ont fait dans le temps leurs auteurs. Au lieu d'enchérir, d'augmenter, on retranche, on diminue; au lieu de compliquer, on simplifie. C'est à peu près comme si au jour radieux on substituait une douce lumière, des ténèbres visibles; comme si d'une atmosphère brûlante on vous faisait passer sous une brise humide et fraîche. Comment, dans cette évolution rapide, la sensation du pâle et du froid ne se produirait-elle pas malgré toutes les précautions? La meilleure et la plus sûre est le choix des artistes à qui l'on confie la mission de ressusciter le chef-d'œuvre. Mais pour que la résurrection s'accomplisse, il faut que les artistes possèdent au plus haut degré l'intelligence et l'amour de l'art, en un mot, ce que l'*Orphée* de Gluck vient de rencontrer dans l'esprit et dans le cœur de Mme Pauline Viardot.

Sans rentrer dans des détails historiques connus de tout le monde, pour l'honneur de la France, pour celui de ses musiciens et de son public, je tiens à rappeler l'excellent accueil que le premier chef-d'œuvre du compositeur allemand reçut toujours chez nous. Gluck, qui songeait à

Digitized by Google

venir à Paris et qui jugeait convenable de s'y annoncer par celui de ses ouvrages qu'il estimait le plus, s'occupa, dès le mois de janvier 1763, d'y faire graver *Orphée*. Comme il était déjà en relations suivies avec Favart, dont il avait mis en musique la *Cythère assiégée* et l'*Isle de Merlin*, qui ne furent jouées que beaucoup plus tard, il le chargea de l'opération. Favart montra la partition à Mondonville, qui du premier coup d'œil en jugea le mérite. « Mondonville, écrit Favart au comte Durazzo, en parcourant l'*Orphée*, s'est extasié sur le talent de M. Gluck, et, *n'en déplaise aux compositeurs italiens*, je crois que son suffrage est de quelque poids. » Duni et Philidor furent aussi consultés : le premier ne vit que les fautes du copiste et déclara que pour cinq cents livres il ne se chargerait pas de les corriger. Mais Philidor offrit de corriger ces fautes gratis, ne demandant qu'un seul exemplaire de l'œuvre pour prix de son travail. « Grâce à M. Philidor, écrit encore Favart, au même personnage, nous procédons à la gravure d'*Orphée*. J'ai marqué à Votre Excellence que le célèbre musicien, admirateur des talents de M. Gluck, s'était déclaré patron de cet ouvrage, dont il ambitionne l'honneur d'être parrain. » Les lettres de Favart nous apprennent encore qu'à la lecture d'*Orphée*, en plusieurs endroits, Philidor avait versé des larmes et que son estime pour Gluck « s'était portée jusqu'à la vénération. »

Orphée, traduit en français par Moline, fut représenté à Paris le 2 août 1774, quatre mois après *Iphigénie en Aulide*, et la foule ignorante, le *profanum vulgus*, dont il est d'usage de dire tant de mal, n'hésita pas à confirmer le jugement que les experts avaient porté. *Orphée* s'établit dès lors au répertoire et y resta pendant de longues années. Le rôle principal, qui dans l'origine avait été chanté par Legros, successeur immédiat de l'Italien Guadagni, eut en dernier lieu pour interprètes MM. Adolphe Nourrit, Duprez et Poultier, mais quoique dans les concerts et les salons, Mme Pasta chantât souvent l'air admirable : *Che faro senza Euridice* (j'ai perdu mon Eurydice), jamais on n'avait confié à une femme le personnage du vainqueur des Enfers. Enveloppé dans la proscription du genre mythologique, banni de l'Opéra, le chef-d'œuvre se réfugia au Conservatoire, et là, Mlle Wertheimber, encore simple élève, se signala par sa voix et son style dans le rôle que nul homme n'osait plus aborder.

Ce triomphe d'une écolière, qui allait si vite devenir une artiste, donna l'éveil ; et ce fut un théâtre secondaire qui profita de l'avis. On savait que Mme Viardot, toute pénétrée des saintes traditions, chantait et jouait magnifiquement les grandes scènes d'*Orphée* ; le directeur du Théâtre-Lyrique fit appel à son talent. On savait que personne en Europe ne possédait son Gluck aussi bien que M. Berlioz et n'était plus capable de lui rendre la vie ; ce fut à M. Berlioz que M. Carvalho s'adressa, qu'il demanda des conseils et des inspirations. Pour adapter sa musique à notre scène, Gluck l'avait revue, corrigée, enrichie de morceaux nouveaux, mais il y avait laissé de ces fautes qu'on ne saurait imputer qu'à une incurie de grand homme. M. Berlioz remit tout en ordre dans la parution, et prit même le soin d'effacer quelques naïvetés poétiques de Moline, le traducteur.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous est revenu *Orphée*, et que Gluck a remporté avec la même œuvre une seconde victoire, plus difficile à enlever que la première. J'en disais la raison tout à l'heure, en expliquant pourquoi le public n'est pas toujours si coupable qu'on lui reproche de l'être, lorsqu'il demeure froid devant des ouvrages dont le costume est entièrement passé de mode, et qui n'ont plus d'autre charme que leur propre beauté. *Orphée* est de ce nombre sans doute, mais sa beauté est d'une telle puissance, qu'elle agirait seule et se passerait de tout secours. Qu'est-ce donc lorsqu'elle a pour auxiliaire une artiste de premier ordre, qui la relève et l'illumine de son génie? Dès la première scène, dès les premiers mots prononcés par elle, Mme Viardot s'est emparée de l'auditoire et l'a dominé jusqu'à la fin. Elle a dit en tragédienne parfaite le récitatif si beau, si douloureux :

Aux manes sacrés d'Eurydice
Rendez les suprêmes honneurs,
Et couvrez son tombeau de fleurs.

Puis elle a déployé l'intrépide *maestria*, le talent d'une vocaliste sûre d'elle-même dans l'air de bravoure qui termine le premier acte. Que de courage et d'art ne fallait-il pas pour se lancer à travers les festons surannés de cet air supprimé longtemps avant que l'ouvrage quittât le répertoire! Que de goût et de sentiment pour le ranimer d'un souffle de vie, à l'aide d'un point d'orgue, auquel Gluck est tout à fait étranger!

Dans l'acte des enfers, cette création sublime qui n'a jamais été surpassée, Mme Viardot s'est montrée également digne de l'œuvre, et pourtant je pense qu'elle s'élève encore plus haut par la muette éloquence de la pantomime, du regard et du geste, dans le tableau des Champs Elysées, où Orphée cherche son Eurydice, sans l'apercevoir d'abord, et où celle-ci vient enfin saisir la main de son époux. Rien de plus pathétique et de plus vrai que la manière dont l'actrice a rendu ce simple jeu de scène. Je ne pourrais, sans répéter les mêmes éloges, parler de l'expression que Mme Viardot donne à l'air si justement célèbre : *J'ai perdu mon Eurydice!* Elle y reproduit le léger changement que Mme Pasta se permettait à la troisième reprise du thème, et cette variante, fort admissible, lui sert à imprimer encore plus d'énergie à ses accents.

Quand Legros chantait le rôle d'Orphée, c'était Sophie Arnould qui jouait celui d'Eurydice, dont elle était peu contente, parce qu'elle le trouvait beaucoup moins brillant que celui d'Iphigénie. Aujourd'hui, c'est Mlle Marie Sax, la nouvelle cantatrice, découverte et formée par Mme Ugalde, à qui le rôle d'Eurydice est dévolu. Sa voix est robuste, non moins que sa personne, et c'est un défaut plutôt qu'un avantage; mais qui pourrait le lui reprocher? A Mlle Marimon est échu le rôle de l'Amour, le plus ingrat de tous, le côté faible du chef-d'œuvre. La jeune artiste le chante comme il est conçu, faiblement, peut-être afin qu'on l'entende à peine, et l'on doit lui en savoir gré. Mlle Moreau, l'ombre heureuse (et qui pourtant n'a rien d'une ombre), est mieux partagée; on lui redemande l'air avec chœur : *Cet asile aimable et tranquille*, qu'elle dit, conformément aux

Digitized by Google

paroles, avec une aimable tranquillité. Il ne faut pas demander si la direction a prodigué les soins et l'argent à la mise en scène du chef-d'œuvre : on la sait coutumière du fait, et ce ne serait pas avec un compositeur tel que Gluck qu'elle eût voulu déroger à ses louables habitudes. Là où manque parfois le profit, elle veut au moins récolter de l'honneur, qui est aussi un profit dans son genre. Les chœurs ont fait des recrues parmi les artistes du Théâtre-Italien, et l'orchestre s'est fortifié d'un certain nombre d'instruments à cordes. Les décors contribuent à l'illusion, en faisant croire que l'on est au Grand-Opéra.

J'ai nommé en passant le Théâtre-Italien, et j'allais oublier qu'on vient d'y jouer un ouvrage annoncé depuis plus de deux ans et dont on s'est préoccupé vivement, tant que l'on a pu croire qu'il s'agissait d'un *ouvrage nouveau* de Rossini. Peu de jours avant la première représentation, une lettre du grand maître a désenchanté tout le monde, en nous apprenant que le *Curioso accidente* n'était autre chose qu'un vulgaire *pasticcio* composé sans aucune complicité, ni participation, ni garantie de l'illustre auteur du *Barbiere* et de *Guillaume Tell*. Un *pasticcio!* quoi de plus triste et de plus mesquin ! Prenez ici une bouteille de bon vin, là une autre bouteille de bon vin, d'aussi fine qualité que vous voudrez, mais de saveur différente ; mélangez le jus de la Bourgogne avec celui de la Champagne, les crus du Bordelais, de Lunel, de Madère avec ceux des côteaux du Rhin, vous ne pouvez manquer de faire un breuvage exécrable. Le faiseur de *pasticcio* ne connaît pas d'autre méthode : il saccage et pille vingt partitions, arrachant de celle-ci un air, de celle-là un duo, de cette autre un morceau d'ensemble, et puis il appelle cela un opéra, qu'il habille d'un libretto ridicule, et qu'il est réduit à faire jouer par autorité de justice ! Telle est en peu de mots l'histoire de ce *Curioso accidente*, dont M. Calzado s'est délivré l'autre soir, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus : même serment à coup sûr de la part des amateurs.

Au théâtre des Bouffes Parisiens, *Geneviève de Brabant* aspire à renouveler la vogue interminable d'*Orphée aux Enfers*. Le Théâtre-Lyrique a noblement réhabilité le chantre de Thrace ; quel est celui qui rendra le même service à l'infortunée Geneviève, si la parodie prolonge son martyre au point de lui faire éprouver le besoin d'un vengeur ? WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 novembre 1859.

Il serait curieux et instructif de passer en revue toutes les variations que l'opinion publique en France a traversées, pendant les quinze mois qui viennent de s'écouler ; on verrait à une extrême confiance succéder une crainte excessive, depuis le jour où l'Empereur, par un mot désormais historique, ne créa pas, comme on l'a prétendu, mais révéla les difficultés qui, en Italie, allaient aboutir à une guerre ; puis, durant le cours de nos succès, un entraînement populaire qui aurait pu aller loin, si Napoléon III n'avait promptement arrêté ses armes victorieuses ; enfin, depuis la signature des préliminaires de Villafranca, une inquiétude qui cherche toutes les occasions de se manifester et tous les prétextes pour se justifier. En ce moment donc, il faut le reconnaître, nous sommes dans une période de découragement et de prédictions sinistres. De même qu'autrefois on s'obstinait à méconnaître les périls de la situation la plus grave, aujourd'hui l'on cherche à voir le danger même là où il n'est pas. Parce qu'une grande, une sérieuse question, nous en convenons, est en suspens, on veut apercevoir partout des questions européennes et partout la guerre prête à sortir de ces questions. Nous ne sommes pas optimistes, on le sait. Nous n'avons jamais rêvé pour les peuples la paix perpétuelle ni le bonheur parfait. Nous avons autrefois combattu des rêves de ce genre. Aurions-nous aujourd'hui à lutter contre une tendance contraire et qui ne serait peut-être ni moins exagérée ni moins dangereuse ? Nous ne sommes pas non plus des gens qui nous imaginons qu'on supprime les dangers en fermant les yeux pour ne pas les voir. Tout au contraire, nous pensons qu'il faut les regarder virilement en face, pour les mesurer. Examinons donc où en sont les choses, et sachons ce que nous devons craindre, mais aussi ce que nous pouvons espérer.

Une grande question a été soulevée en Europe : la diplomatie n'a pu la dénouer ; les armes ne l'ont qu'à demi tranchée ; et depuis cinq mois elle reste, attendant une solution, redoutable pour le peuple sur lequel elle pèse, alarmante même pour les autres. Elle était déjà grave avant la guerre ; quarante années de fautes, fautes peut-être iné-

Digitized by Google

vitables, dont nous ne voulons ni blâmer ni même rechercher les auteurs, l'avaient préparée. Depuis la guerre, elle est peut-être devenue plus grave encore : l'opposition manifeste entre les vœux des populations et les engagements diplomatiques, entre les espérances conçues par les Italiens et les promesses faites à l'Autriche, a ajouté de nouvelles complications à celles qui existaient déjà. Nous conviendrons, si l'on veut, que dans cette question se trouve tout ce qui peut diviser les esprits, partager les sympathies et passionner les âmes les plus généreuses : des deux côtés, des principes tenus pour sacrés, des intérêts respectables sont mis en balance ; la liberté et la religion, l'indépendance des nations et la légitimité des souverains, le droit des traités et celui de l'élection populaire sont tour à tour invoqués. Nous ajouterons même que cette question, éclatant tout à coup au milieu d'une Europe désunie, agitée, remuée par soixante ans d'agitations et mal raffermie encore sur ses bases, devait y causer et y a causé, en effet, un ébranlement dont elle se ressentira longtemps. On voit que nous ne dissimulons rien, et que nous mettons les choses au pis. Maintenant, cette question, avec toutes les complications dont elle est entourée, est-elle insoluble ? Non, tout finit ici-bas par avoir une solution, bonne ou mauvaise. Cette solution ne peut-elle être obtenue que par une guerre ? Nous ne le croyons pas davantage. Au milieu de cette confusion d'intérêts, de principes, de prétentions, deux choses, selon nous, se détachent nettement : l'énergie jusqu'ici calme et persévérante des hommes qui dirigent le mouvement italien, et le sincère désir qu'a l'Europe de conserver la paix. Ces deux choses nous font espérer qu'en dépit d'une foule de difficultés que nous sommes loin de méconnaître, peut-être la paix sera-t-elle conservée et la question italienne résolue autrement que par l'épée. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous n'examinons pas si tous les vœux des Italiens sont justes ou injustes, raisonnables ou insensés, nous ne cherchons pas s'ils seront plus heureux sous tel régime que sous tel autre. Ce sont là des questions sur lesquelles chaque peuple, et pour ainsi dire chaque homme, a son opinion. Mais quoi qu'on puisse penser, au fond, de ce que demandent les Italiens, s'ils l'ont au moins en partie, ils seront satisfaits, et l'Europe sera paisible. Voilà pour nous le point important. Nous ne prétendons pas non plus que, parce que les Italiens ont montré une habile obstination, ils obtiendront tout ; ce serait les tromper ; ni que, parce que l'Europe désire la paix, elle fera toutes les concessions ; ce serait la juger avec trop peu de considération. Mais nous croyons que l'Europe, si elle a souci de son repos, accordera quelque chose ; et nous espérons que les Italiens, s'ils sont avisés, comme ils l'ont été jusqu'à ce jour, se contenteront de ce qu'ils auront. Venise, sacrifiée pour la quatrième fois aux nécessités de la politique, s'est tenue calme ; elle a noblement et sagement agi. L'avenir peut-être la dédommagera : à chaque jour suffit sa tâche.

Quand nous parlons de l'énergie persévérante des chefs du mouvement italien, nous devrions dire peut-être l'énergie persévérante du Piémont. Ce n'est pas que nous voulions insinuer, comme un grand nombre de journaux, que ce qui se passe en ce moment en Italie est le résultat d'un mot d'ordre donné chaque jour à Turin, et fidèlement exécuté dans toute la

Digitized by Google

Péninsule. S'il y avait, en effet, un mot d'ordre, il faudrait convenir que la tête d'où il part est bien puissante, et les instruments qui l'exécutent bien habiles. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas dans ces secrets, qui, d'ailleurs, nous importent peu. A nos yeux, ce n'est pas depuis un an, ce n'est pas depuis dix ans que le Piémont dirige et encourage le mouvement de l'unité italienne ; ce n'est pas par de secrètes menées, c'est par une conduite publiquement connue et avouée, qu'il est devenu le promoteur et le chef de ce mouvement. Depuis quatre cents ans, il marche sur Milan ; depuis deux cent cinquante ans, il rêve la fondation d'un royaume d'Italie. Sa destinée est de le fonder ou d'y périr. Il n'est pas étonnant que tous les hommes qui caressaient le même rêve dans les diverses parties de l'Italie se soient tournés vers lui ; il n'est pas étonnant qu'il ait eu ainsi un parti, un parti puissant et intelligent à Florence, à Milan et à Venise. Depuis dix ans, ce parti a grandi plus vite, parce qu'il a trouvé des chefs plus habiles et des circonstances plus favorables : voilà tout. Quand les modestes souverains de l'Ile-de-France ont conçu le projet d'établir un grand royaume depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, ils n'ont ni voulu, ni fait autre chose que les ducs de Savoie. Si, aujourd'hui, ces projets, longtemps mûris, semblent près de réussir, qui pourrait s'en étonner et s'en plaindre ? S'il est juste que l'imprévoyance, le préjugé, la routine aient des résultats funestes, il est naturel aussi que la persévérance et l'habileté portent leurs fruits. Personne ne défendait aux rois de Naples ou même aux princes autrichiens du nord de l'Italie de prendre le rôle qu'ils ont laissé au Piémont, de se faire aimer de leurs peuples, d'étudier leurs instincts, de diriger leurs aspirations et de marcher à la tête ou, du moins, à la suite des idées de leur temps. Que leurs alliés, que leurs partisans plaident leur cause, rien n'est plus naturel ni plus honorable ; mais les hommes désintéressés sont forcés d'avouer que si cette cause est aujourd'hui compromise, c'est qu'ils l'ont bien voulu.

La monarchie piémontaise a donc atteint enfin le but principal de ses désirs : elle est à Milan. Dans l'Italie centrale, elle fait chaque jour un nouveau progrès. La réunion des assemblées délibérantes de Florence, des duchés et des Légations, le vote d'annexion rendu par ces assemblées, l'offre de la régence au prince de Carignan ont été autant de preuves de la puissance du parti piémontais dans l'Italie centrale et autant de pas vers la constitution d'un grand royaume unitaire. La délégation de la régence au commandeur Buoncompagni, acceptée ou du moins tolérée par l'Europe, est un pas nouveau dans la même voie. Encore une fois, nous n'examinons pas ce que l'ambition du Piémont peut avoir de légitime ; nous disons qu'elle est naturelle chez lui et qu'il prend, somme toute, les meilleurs moyens pour la faire réussir. Nous avons expliqué, il y a quinze jours, les raisons qui auraient empêché les grandes puissances d'accepter facilement la régence du prince de Carignan ; la nécessité de faire accompagner le prince par un corps de troupes piémontaises, la difficulté de faire cesser plus tard cette occupation militaire, s'il y avait lieu, et par suite la pression qu'un tel acte aurait exercée sur les résolutions du futur congrès. Le Piémont, quelqu'envie qu'il pût en avoir, n'a point accueilli la demande

Digitized by Google

qui lui était faite par les députés des provinces de l'Italie centrale. Sa politique, en cette circonstance comme dans toutes celles qui se sont produites depuis la guerre, a été de se laisser offrir beaucoup et d'accepter peu. Le prince Eugène de Carignan n'a point pris possession du gouvernement de l'Italie centrale; mais il l'a confié à l'ancien représentant de la Sardaigne à Florence. En principe, et aux yeux de l'Europe, cette résolution était fort grave; pour transmettre des pouvoirs, il faut les posséder; et la délégation faite par le prince implique au fond une acceptation du vœu des assemblées. C'est le premier acte d'autorité que fait le Piémont sur l'Italie centrale depuis l'époque où il crut devoir en rappeler les commissaires qu'il y avait envoyés. Dans la pratique, et en ce qui regarde l'Italie centrale, la mission de M. Buoncompagni n'a pas la même importance: il n'amènera pas un soldat à sa suite; il n'aura sans doute pas beaucoup plus d'autorité ni de moyens de maintenir l'ordre que n'en avait M. Ricasoli ou M. Farini: enfin, s'il devait un jour se retirer, il pourrait le faire plus aisément qu'un prince du sang royal. C'est là ce qui atténue la portée de la résolution prise par le gouvernement piémontais. Pour la faire accepter, il a d'ailleurs employé tous les moyens accessoires que la prudence pouvait lui suggérer. M. Buoncompagni a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, afin de conserver le moins possible le caractère d'agent du gouvernement sarde. On peut avec quelque vraisemblance rattacher au même désir de rassurer certains cabinets européens, le rappel du général Garibaldi, dont le nom, quoi qu'il fasse, éveille toujours des susceptibilités de plus d'un genre. Garibaldi s'est retiré, nous devons le dire, avec simplicité et dignité. Mais il se tient prêt à reparaître le jour où sa présence serait nécessaire, et, en attendant, le délégué du prince de Carignan se sera établi à Florence. Les journaux autrichiens ont bien senti la portée de cet acte, malgré les précautions dont il était entouré; aussi, l'ont-ils vivement attaqué. Quant à la France, sa conduite dans cette affaire est, ce nous semble, parfaitement explicable. Elle a eu pour principe, depuis la fin de la guerre, d'éviter dans l'Italie centrale toute intervention militaire qui aurait pu devenir l'occasion d'une nouvelle guerre ou créer des difficultés au futur congrès. La régence du prince de Carignan semblait offrir ce double danger: elle l'a repoussée. La mission de M. Buoncompagni est moins alarmante pour la paix de l'Europe et engage moins les délibérations du congrès: elle ne s'y est pas opposée.

Néanmoins il est incontestable que cette mission rend plus difficile la restauration des princes déchus, et il n'est pas douteux que ceux qui dirigent le mouvement de l'Italie centrale, si le temps leur est laissé, ne s'efforcent d'apporter chaque jour de nouveaux obstacles à cette restauration. Nous ne comprenons donc pas, à moins que l'Autriche ne compte sur le triste appui que pourrait lui prêter la révolution, pourquoi elle retarderait, comme on l'a dit, par des difficultés de détail, la réunion du Congrès. Il nous semble que, dans la situation actuelle, chaque jour qui s'écoule lui est funeste. Au lendemain des préliminaires de Villafranca, elle eût obtenu d'un Congrès, en faveur des princes dépossédés, plus qu'elle n'obtiendrait aujourd'hui; peut-être eût-on prononcé alors la restauration

Digitized by Google

de tous ces princes; nous ne disons pas que cette décision eût été facile à exécuter ; mais enfin elle aurait été rendue, et c'était déjà beaucoup. Aujourd'hui, il paraît à peu près évident que la restauration pleine et entière ne sera plus possible ; il faudra abandonner quelque chose, Parme et Plaisance, sans doute; donner au duc de Parme des compensations, et par conséquent sacrifier le duc de Modène. Si l'on attend encore trois mois, quatre mois, qui sait? peut-être d'autres concessions encore seront-elles devenues nécessaires. Nous ne voyons qu'un cas où les délais, au lieu d'être funestes à l'Autriche, pourraient lui devenir utiles. Si l'ordre venait à être troublé d'une manière grave sur quelque point de l'Italie centrale, ce serait un grand succès pour la cause des princes. Nous convenons qu'une pareille éventualité n'est pas absolument impossible. Mais c'est une bien pauvre espérance que celle qu'on peut fonder sur le désordre. Et si, par hasard, les Italiens s'obstinent à être paisibles, s'ils font, à ceux qui comptent sur leurs folies, l'espiéglerie de rester raisonnables, quelle déception ! quel danger pour les droits des princes dépossédés! et quelle dangereuse démonstration en faveur de la liberté des peuples! Parlons sérieusement : il ne serait ni habile ni digne d'un gouvernement éclairé de compter sur le désordre pour rendre la question italienne plus insoluble et plus dangereuse. La seule conduite conforme à l'honnêteté, conforme aux intérêts mêmes de l'Autriche est de s'entendre avec les autres puissances pour résoudre franchement et promptement cette question, de sacrifier résolûment ce qu'il faut sacrifier, afin de conserver le reste. Après cet acte de courage accompli, l'Autriche redevient maîtresse de son avenir : elle peut, en choisissant mieux son terrain et ses moyens d'action, relever ailleurs sa puissance abattue en Italie. Aussi assure-t-on qu'elle comprend enfin ses intérêts, et qu'elle cesse de faire à la réunion du Congrès une petite opposition dont elle n'attendait pas sans doute un bien sérieux résultat. Quant au Congrès lui-même, que décidera-t-il, que fera-t-il? C'est ce qu'il serait, on le comprend, téméraire de vouloir deviner maintenant. Mais, dussions-nous paraître très naïfs, nous avouons que nous comptons fort sincèrement sur l'influence de cette assemblée diplomatique. Dût-elle ne pas mettre un soldat en campagne pour faire exécuter ses décisions, nous croyons qu'elle pourra exercer une action très réelle et très sérieuse sur la réorganisation de l'Italie. Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour voir qu'il existe d'autres moyens d'influence que ceux qu'on trouve dans l'emploi de la force. Sans doute, tous les efforts faits par les diplomates peuvent être inutiles ; le Congrès peut ne pas s'entendre ; l'Italie centrale peut s'agiter. Sans doute la guerre peut enfin sortir de cette situation. Mais à coup sûr personne ne la veut, personne ne la cherche en ce moment, et si elle éclate, ce sera malgré tout le monde.

Nous trompons-nous, en effet, quand nous parlons du sincère désir qu'éprouvent toutes les grandes puissances de conserver la paix? La France a eu la plus grande part à la gloire et aux sacrifices des deux dernières guerres. Par les ressources matérielles, peut-être serait-elle encore plus en état que toute autre nation de soutenir une nouvelle lutte. Mais des finances en bon état, de vaillants soldats, d'excellents canons, tout cela

Digitized by Google

ne suffit pas, surtout aujourd'hui, pour entreprendre une guerre ; il faut encore deux choses : le désir de la faire et un intérêt à y chercher. Or, nous croyons que la France n'a ni ce désir ni cet intérêt. On se trompe quand on compare perpétuellement la France telle qu'elle est aujourd'hui à ce qu'elle était il y a cinquante ans. Cette erreur est surtout répandue à l'étranger, peut-être y est-elle entretenue par les tirades malavisées de quelques écrivains qui ne croient rien pouvoir faire de mieux que d'établir une similitude absolue entre le second Empire et le premier. Au fond, tout est différent, les hommes et les situations. Des hommes, nous dirons peu de chose. Il est peut-être délicat de comparer l'homme étonnant qui remplit de sa gloire les premières années de ce siècle et un souverain sous le règne duquel nous vivons. Mais laissons de côté les faux ménagements, et essayons de parler un instant comme l'histoire, c'est-à-dire comme la vérité. Napoléon Ier eût fait la guerre, par goût peut-être, s'il ne l'eût pas faite par système. Il était pour ainsi dire né, il avait grandi au milieu des armes. Sa gloire avait été à l'origine toute militaire; et c'était dans les combats qu'il se croyait sans cesse obligé de la retremper. La première étude de Napoléon III a été le bonheur des peuples, sa première gloire, celle que personne ne lui contestera jamais, a été de rendre l'ordre et la paix à une nation déchirée par les révolutions et menacée de déchirements nouveaux. Il est permis de supposer, et cette supposition ne fait que placer plus haut son caractère, que s'il a voulu avoir les succès du général à l'âge où le fondateur de sa dynastie achevait sa carrière, c'est qu'il a cru qu'au chef d'une nation telle que la France, aucun genre de gloire ne devait manquer. En un mot, Napoléon Ier était un soldat devenu politique par nécessité ; Napoléon III est un politique qui s'est fait soldat par raison. Le premier et le second fondateur de la dynastie impériale, d'ailleurs, ne se sont pas trouvés dans la même situation. Montrer cette différence, ce n'est point diriger une critique contre le gouvernement actuel, car il n'aura que plus de mérite à fonder une œuvre durable au milieu de difficultés plus grandes. Napoléon Ier n'avait pour ainsi dire pas de partis en face de lui. La maison de Bourbon était oubliée, la maison d'Orléans n'était pas encore connue; les républicains eux-mêmes, peu nombreux et absolument discrédités, étaient noyés dans l'immense majorité qui avait acclamé le Consulat et plus tard l'Empire. Napoléon Ier n'avait rien à craindre au dedans ; il pouvait, sans inquiétude, poursuivre ses projets au dehors ; et il a fallu qu'il abusât longtemps de la fortune, qu'il la tentât vingt fois pour qu'enfin elle lui fût infidèle. Le gouvernement de Napoléon III a, il faut bien le dire, en France même, des adversaires, peu importants par leur nombre, mais redoutables pour la plupart par leurs lumières et par leurs richesses. Il laisse à ces adversaires plus de liberté que Napoléon Ier n'en laissait aux siens : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer le langage de la presse d'aujourd'hui à celui des journaux du premier Empire. Que l'on imagine avec quelle habileté la moindre faute ou le moindre revers serait exploité contre lui. Enfin la France de 1859 a des intérêts dont on n'avait pas même l'idée dans la France de 1809. Le progrès industriel et commercial, fécondé par les grandes découvertes scientifiques du siècle,

Digitized by Google

protégé par tous les gouvernements et par celui de l'Empereur plus que par tous les autres, a établi entre les nations des liens qui ne sauraient se rompre impunément. La guerre d'Orient, celle d'Italie, n'avaient interrompu que la moindre partie de nos relations commerciales : on a vu cependant que de souffrances elles ont amenées, que de travaux productifs elles ont empêchés. Que serait-ce donc si la guerre était générale? et elle le serait le jour où la France voudrait tenter de grandes conquêtes sur le continent européen. La France d'aujourd'hui cherche si peu les conquêtes, qu'elle n'a pas voulu, après la guerre d'Italie, favoriser le mouvement annexioniste de la Savoie, qu'il lui eût été si facile de seconder, et qui ne lui aurait donné qu'une province dont la possession n'eût été inquiétante pour personne ; qu'elle n'a pas voulu, après l'expédition de Crimée, poursuivre une guerre qui, si elle s'était prolongée, lui aurait peut-être valu indirectement quelques accroissements de territoire. Ce ne sont pas, croyons-nous, de telles conquêtes que le gouvernement de l'Empereur est appelé à réaliser ; il en a d'autres, plus précieuses à faire : au dehors, étendre son influence morale par une politique loyale envers tous, et modérée en toute occasion ; au dedans, favoriser le développement des forces vitales de la France ; gagner, à force de bienfaits, la population tout entière, et même les fractions de cette population qui lui sont encore hostiles, et fonder, sur de longs services rendus au pays, une nouvelle légitimité.

Est-ce de la Russie, est-ce de la Prusse que viendrait le danger pour la paix du continent? On a fait grand bruit de la récente entrevue de Breslau. Les journaux étrangers surtout s'en sont longuement entretenus, et ont donné cours à des bruits, dont il est d'autant plus difficile de contrôler l'exactitude, qu'ils portent sur ce qui a été dit de plus intime entre les deux souverains. Nous n'avons pas la prétention d'avoir été en tiers dans l'entrevue de l'empereur Alexandre et du prince-régent de Prusse, ni d'avoir reçu les confidences des deux augustes visiteurs sur les pensées qu'ils ont pu échanger. Nous croyons volontiers qu'ils ont dû parler des affaires de ce monde, et particulièrement de celles qui se déroulent dans ce moment en Italie. Nous admettons même facilement que la similitude d'intérêts qui existe, à bien des égards, entre les deux pays, a pu amener les deux souverains à une sorte d'entente générale sur les principales questions actuellement pendantes ; mais quand, de cette entente générale on veut passer à un accord particulier, établi spécialement en vue de nuire à la France, quand on prononce même le mot de coalition, nous avouons notre complète incrédulité à ce sujet. Nous pensons honorer les deux augustes visiteurs en ne leur attribuant pas des pensées d'un autre temps, et nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils n'ont point conçu les projets que veulent bien leur attribuer certains chroniqueurs, et que rien d'ailleurs ne justifierait. L'empereur Napoléon n'a-t-il pas donné au cabinet de Saint-Pétersbourg, en toute occasion, des preuves manifestes de son esprit de justice et de modération? A la fin de la guerre d'Orient, n'a-t-il pas épargné à la Russie des humiliations qu'une politique moins généreuse aurait pu être tentée de lui imposer? Dans les Conférences de Paris, n'est-ce pas le représentant de la France qui a soutenu et fait

Digitized by Google

admettre tout ce qu'il y avait de légitime et de fondé dans les critiques du cabinet de Saint-Pétersbourg contre la politique intérieure de la Porte-Ottomane? La Prusse n'a-t-elle pas à se louer, elle aussi, des bons procédés de la France? N'est-ce pas encore le gouvernement français qui a tiré la Prusse de l'isolement dans lequel elle se trouvait placée après la guerre d'Orient, et qui a pris l'initiative de la proposition par suite de laquelle le cabinet de Berlin fut invité à prendre part au Congrès de Paris? Pendant la guerre d'Italie, de quels ménagements l'Empereur n'a-t-il pas usé pour rassurer les ministres du prince-régent contre des projets d'invasion dont l'Allemagne se préoccupait, et qui n'avaient jamais existé? Comment croire, après cela, à un accord concerté entre les gouvernements de Russie et de Prusse contre celui de la France? Que l'empereur Alexandre, que le prince-régent aient échangé leurs idées au sujet de la question italienne, rien de plus naturel, nous le répétons. Nous croyons même ne pas nous tromper en supposant que ces idées ne s'éloignent pas beaucoup des vues connues de la France. Comme la France, la Russie et la Prusse ont manifesté, en plusieurs occasions, beaucoup de sympathie pour la cause italienne et peu de goût pour la cause de la révolution. Si elles se placent sur ce terrain, si, au Congrès, elles proposent de réunir au Piémont une partie des territoires de l'Italie centrale et de rétablir à Florence un grand-duc avec une constitution, si, en un mot, elles essayent d'établir une sorte de conciliation entre des prétentions et des intérêts opposés, elles prêteront leur appui à la politique française, bien loin de la combattre; car c'est aussi le rôle de conciliatrice que la France semble devoir prendre dans le Congrès.

En dehors des raisons tirées de la politique générale de l'Europe, d'autres motifs, spéciaux pour ainsi dire à la Russie et à la Prusse, nous font croire encore que ces deux puissances ne chercheront pas à intervenir d'une manière agressive pour personne dans la question italienne. Chacune d'entre elles a une grosse affaire intérieure, pour laquelle ce ne sera pas trop de toute son attention et de tous ses efforts si elle veut la mener à bonne fin : la Russie, l'émancipation des serfs, la Prusse, le mouvement allemand. Nous avons déjà parlé des difficultés nombreuses qui retardent et embarrassent l'accomplissement de l'œuvre si généreuse entreprise par l'empereur Alexandre II. La *Revue* a même consacré à ce sujet une étude spéciale. Ces difficultés sont loin d'être terminées. Quant au mouvement allemand, nous avons dès longtemps signalé son importance; il se développe chaque jour, et la lutte d'influence qu'il établit entre la Prusse et l'Autriche devient de plus en plus manifeste. Le cabinet de Berlin, bien qu'il ait refusé jusqu'ici de seconder les projets du *parti national*, n'a pu s'empêcher de prendre, comme il était naturel, une attitude qui favorise jusqu'à un certain point les vues de ce parti. Ainsi, dans l'affaire de Hesse-Cassel, le ministère Hohenzollern-Auerswald, contrairement à la politique du cabinet Manteuffel, a appuyé les réclamations des sujets hessois contre l'électeur leur souverain. On sait qu'il en est résulté une sorte de rupture diplomatique entre la Prusse et la Hesse. Si la Prusse, par sa politique libérale, tend à se concilier l'esprit des populations, l'Autriche, de son côté, s'appuie sur l'alliance de la plus grande partie des gouvernements

Digitized by Google

secondaires. Il est impossible de ne pas voir son influence dans les conférences qui viennent de s'ouvrir, le 23 de ce mois, à Wurtzbourg, bien qu'elle n'y prenne point une part directe. L'objet officiel de cette réunion est d'établir une entente entre les Etats secondaires sur les différentes questions pendantes devant la Diète. Tous les gouvernements allemands y ont été convoqués, excepté ceux de l'Autriche, de la Prusse, du Holstein, du Luxembourg et des villes hanséatiques. Les gouvernements de Hanovre, de Bade, d'Oldenbourg, de Brunswick, de Saxe-Weimar et de Saxe-Cobourg n'ont pas répondu à l'invitation : le Hanovre, assure-t-on, parce qu'il trouve les conférences inutiles, tout étant pour le mieux dans l'organisation fédérale; les autres Etats par déférence pour la Prusse. Il n'est guère permis de douter en effet qu'il n'y ait une sorte de manifestation hostile à la Prusse dans cette réunion dont l'Autriche a sans doute conçu la pensée, dont la Saxe a pris l'initiative, et dont la Bavière, comme étant le premier des Etats secondaires, a reçu la présidence. Nous doutons que le Congrès de Wurtzbourg réussisse à atteindre son but officiel, c'est-à-dire à établir une entente sincère au sujet des questions fédérales. Nous craignons au contraire qu'il ne creuse d'une manière plus profonde les dissentiments qui séparent en ce moment les puissances allemandes.

L'Autriche, on le voit, ne doit pas être moins préoccupée que la Prusse des questions allemandes, et c'est une raison de croire qu'elle ne cherchera pas dans la question italienne l'occasion d'un nouveau conflit européen. Que l'on ajoute à cela l'état fâcheux de ses finances, que l'habileté reconnue du baron de Brück aura beaucoup de peine à réparer ; que l'on y joigne le mouvement hongrois, mouvement chaque jour plus prononcé, mouvement renfermé dans les limites de la légalité, mouvement dont l'Autriche peut encore aujourd'hui prendre la direction, mais qu'il serait trop tard pour vouloir régler, si l'on différait longtemps de s'en occuper, et l'on conviendra que le gouvernement de l'empereur François-Joseph, s'il est sagement conseillé, devra n'accepter qu'à la dernière extrémité l'éventualité d'une guerre qui, fût-elle même heureuse, compromettrait et laisserait en suspens tant d'intérêts de premier ordre.

Reste l'Angleterre, et c'est peut-être l'état de nos relations avec cette puissance qui a inspiré à une partie de l'opinion les appréhensions excessives auxquelles nous avons fait allusion au début de cette chronique. Nous voudrions être assez heureux pour rassurer complétement ceux qui, des deux côtés du détroit, se laissent aller à des craintes de ce genre. Nous n'avons jamais caché qu'à nos yeux la rupture de la grande alliance anglo-française serait un malheur public pour l'Europe. Mais demandons-nous si cette rupture est probable. Par quelles phases a passé jusqu'à ce jour l'alliance anglo-française, on se le rappelle. Au début, et dès l'avénement de l'Empereur, elle fut intime ; on sait alors combien elle nous fut utile. Un adversaire acharné de la politique impériale le rappelait amèrement dans un manifeste qui fit un peu de bruit il y a quelques mois. L'assertion de M. Louis Mazzini ne péchait que par son exagération ; si l'alliance anglaise ne sauva pas le gouvernement impérial, comme il le prétend, du moins elle le fit entrer de plain-pied dans le cénacle des puissances européennes.

Digitized by Google

Plus tard, la France paya loyalement ce service à l'Angleterre : dans la guerre d'Orient, personne n'ignore combien notre concours lui a été fidèle et utile. C'est après la fin de cette guerre que l'alliance anglo-française entra dans une période difficile ; c'est alors que nous aurions pu craindre pour son existence. Dans les négociations qui suivirent la guerre, on vit souvent la France et la Russie assises d'un côté, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre, lutter d'influence. Peut-être y avait-il dans tout cela plus d'une méprise. Peut-être y avait-il plus d'un intérêt mal compris. Puis, vint l'attentat du 14 janvier, et, à sa suite, une crise de l'opinion que la sagesse des gouvernants ne pouvait conjurer. Alors l'alliance fut, pendant un instant, en un véritable danger : elle fut préservée pourtant. Le bon sens public finit par triompher des entraînements de la passion ; les loyaux efforts des deux gouvernements vinrent à bout des plus grandes difficultés. L'alliance anglo-française est-elle aujourd'hui dans une situation pareille ? Il s'en faut tellement, selon nous, que nous regardons la crise présente comme la suite et comme la fin de celle qui avait atteint son apogée après le 14 janvier, comme une transition naturelle, qui, si les choses suivent leur cours normal, devra nous ramener peu à peu à une nouvelle et plus cordiale entente. Déjà, de grands pas ont été faits dans ce sens. La question italienne est, selon nous du moins, un bien meilleur terrain pour l'alliance anglo-française, que ne pouvait l'être même la question d'Orient. En Orient, l'Angleterre se trouvait engagée avec l'Autriche par des intérêts communs ; peut-être l'Autriche eût-elle profité bien plus que l'Angleterre des efforts que celle-ci aurait faits ; mais n'importe, elle ne pouvait s'empêcher de les faire. En Italie, au contraire, la France et l'Angleterre doivent être unies par les mêmes sympathies libérales, et nous ne faisons pas de doute que dans le congrès elles ne poursuivent, peut-être sous des formes diverses et dans une inégale mesure, la même pensée. Quant aux armements des deux pays, et pour mieux dire, de tous les pays de l'Europe, dont on peut se préoccuper dans une certaine mesure, ils sont bien plus la conséquence des deux dernières guerres que l'annonce d'une guerre prochaine. Après deux collisions semblables, il est naturel que chaque Etat se tienne sur ses gardes, et plusieurs années de paix pourront seules rendre à chacun la sécurité. Aussi n'avions-nous cru que médiocrement au bruit d'une proposition de désarmement, qui avait eu cours dans le public, il y a quelques jours. Au fond, quel avantage bien considérable la paix générale en aurait-elle tiré ? Un désarmement convenu par traité est plutôt un témoignage de défiance réciproque que de mutuelle confiance : c'est le désarmement spontané qui a seul ce dernier caractère. Que la réduction des forces militaires des différents Etats européens soit, dans un temps plus ou moins long, le résultat naturel de la paix et des bons rapports rétablis entre les nations, de l'estime mutuelle entre les souverains, voilà ce que nous devons sérieusement souhaiter et ce que nous pouvons légitimement espérer.

En attendant, les efforts des deux gouvernements, les vœux des hommes éclairés des deux pays n'ont pas été tout à fait stériles. Les inquiétudes et les passions nous semblent se calmer peu à peu. Le voyage de lord Cowley à Londres et les bonnes paroles dont il a dû être porteur n'ont pu man-

Digitized by Google

quer de raffermir la bonne entente entre les deux cabinets. Espérons que les deux nations, ayant l'exemple de la sagesse de leurs gouvernements, voudront l'imiter. Déjà, si le nombre des soldats ou des canons n'est pas réduit sur les deux rives de la Manche, la presse des deux pays désarme, et c'est déjà quelque chose. En France, S. Exc. M. Billault, ministre de l'intérieur, dans une circulaire dont il nous est permis de parler, puisqu'elle a été rendue publique, a engagé les préfets à user de leur influence pour modérer la polémique des journaux contre une puissance voisine et amie. Nous ne nous étions pas beaucoup trompés en supposant, il y a quinze jours, que la rentrée aux affaires d'un homme d'État dont la modération élevée était depuis longtemps connue, serait le signal d'une œuvre de conciliation et d'apaisement des esprits. On peut différer d'avis sur l'étendue du pouvoir qui doit être confié à l'administration sur la presse; mais du moment que ce pouvoir existe, il vaut mieux, à coup sûr, qu'il soit exercé par des mains habiles et prudentes, et employé à calmer les passions irritantes qu'à les exciter. En cela, d'ailleurs, on ne peut douter que le ministre de l'intérieur ne marche en parfait accord avec son collègue des affaires étrangères, dont les vues conciliantes ne sont point ignorées des cabinets étrangers, et dont la politique toujours modérée, sans cesser d'être ferme, a si bien servi les vues de son souverain. Quant aux journaux dont les articles ont donné lieu à la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, nous avons déjà dit maintes fois ce que nous pensions de leurs attaques inconsidérées; nous l'avons dit hautement, alors que bien des gens croyaient y voir une inspiration officielle. Il nous siérait mal d'insister sur ce point, maintenant qu'ils ont été atteints par un blâme administratif, et l'on comprend quel sentiment nous impose le silence. En Angleterre, la presse n'est point soumise à l'action administrative, mais en présence des témoignages de bon vouloir émanés du gouvernement français, elle a semblé comprendre d'elle-même les obligations qui lui étaient imposées; son langage, depuis quelques jours, a notablement changé. C'est une preuve de sens et de tact. Les publicistes éclairés des deux côtés du détroit, loin de chercher à ranimer les restes des vieilles passions de rivalité nationale, devraient s'efforcer de les éteindre à jamais, afin de tourner l'activité des deux peuples vers de plus nobles de plus utiles ambitions.

EDOUARD BOINVILLIERS.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

GALIENNE

PREMIÈRE PARTIE

I

La petite ville de Vabe est dans une position délicieuse. Adossée aux premiers échelons des montagnes qui forment le plateau central de notre France, à l'extrême limite du Quercy, elle voit s'ouvrir devant elle une plaine riante et fertile, traversée par une petite rivière hypocrite qui se fait bien connaître à la fonte des neiges. La plaine est encadrée à droite par de riches coteaux couverts de vignes, à gauche et dans le lointain par des pentes abruptes qui rappellent quelques sites des Pyrénées, où le châtaignier étale son rustique et gai feuillage et où tremble le sapin, cet hôte mélancolique des rudes climats. Au milieu de la plaine, presque au sommet d'un angle formé par deux cours d'eau, un manoir féodal attire le regard par sa masse sombre et gigantesque; en face, un élégant château du XVIe siècle, assis à mi-côte sur une pente verdoyante, dirige vers le ciel les flèches aiguës de ses tourelles; derrière la ville enfin, sur un plateau où le chanvre et le maïs poussent pacifiquement autour de leurs débris, deux vieilles tours romaines, ébréchées par le temps, se dressent comme pour garder le pays qu'elles dominent. Cette plaine, abritée du nord par de hautes montagnes, semble la terre promise des populations qui les habitent. Les montagnards approvisionnent la ville et ses environs, les gens de la rivière, comme ils disent, de seigle, de châtaignes, de sarrasin, d'un fromage renommé, et empor-

Digitized by Google

tent en échange du froment, du vin, de l'huile de noix et les fruits que la nature refuse à leur sol ingrat et à leur froid climat.

Si l'on arrive à Vabe par les hauteurs, on a sous les yeux un admirable spectacle. La petite ville semble tout heureuse de vivre au milieu de cette riche vallée où se promène une grande et vraie rivière, souveraine du petit cours d'eau qui passe à Vabe même, et à laquelle il n'a manqué que de faire un saut de plus pour mériter le nom de fleuve; mais dès qu'on entre dans la ville, l'illusion cesse : les rues sont étroites, mal pavées, les boutiques ont un aspect sordide; les maisons, vieilles de vétusté et non d'antiquité, semblent près de s'écrouler sous leur lourde toiture de pierre. Un peu de goût ou de propreté pourrait faire cependant de Vabe une ville charmante : une digue, élevée en haut de la rivière, rejette l'eau dans des canaux où elle court gaiement à travers la ville, y fait en passant tourner un moulin, côtoie les talus maçonnés des jardins et semble avoir concentré en elle toute vie et tout mouvement. Des ponts rustiques, jetés sur le canal principal, font communiquer les maisons avec la grande place appelée le champ de foire, promenade d'hiver des bourgeois qui, l'été, se réfugient sous des platanes centenaires à l'autre extrémité de la ville. Ce privilége unique peut-être, qui faisait de Vabe comme une miniature de Venise, l'assainissait et lui donnait un aspect original, vient de lui être enlevé par une mesure due à la sagesse de la municipalité : de larges dalles portant sur les berges des canaux emprisonnent l'eau, dont on n'entend plus que le murmure plaintif. Pour comble d'horreur, les dalles sont recouvertes d'une couche de terre sur laquelle se colle l'inévitable macadam; mais la ville a des trottoirs. Dans son étroite enceinte s'agitent, s'aiment, se haïssent, se flattent, se déchirent quatre mille cinq cents créatures humaines.

Vabe jouissait depuis quelques jours d'un spectacle nouveau. Pendant que le maréchal Soult et le duc de Wellington gagnaient à la fois, comme chacun sait, la bataille de Toulouse, les Bourbons rentraient en France et les émigrés à leur suite. Cet événement réunissait les membres de la famille de Loubessac, la principale du pays. Elle se composait de M. de Loubessac, beau vieillard de soixante ans; de son frère qu'on appelait le chevalier, plus jeune de deux ans; d'un autre frère appelé l'abbé, parce que, avant la Révolution, il avait été destiné à la prêtrise, et de Mme de Loubessac, femme de l'aîné. Les deux premiers personnages, récemment arrivés de Londres, portaient encore le costume de l'ancien régime, moitié civil, moitié militaire : la culotte courte, l'épée, la poudre. L'abbé, qui avait bravé tous les dangers de la Révolution pour conserver l'héritage de la famille, avait adopté le pantalon et la redingote ou

Digitized by Google

lévite, comme on disait alors. C'était un petit homme maigre, osseux, armé d'un formidable nez, et tourmenté par un asthme tenace. De ce corps grêle sortait une voix mâle aux accentuations rudes, qu'accompagnait un geste saccadé. L'aspect de cet homme singulier inspirait d'abord peu de sympathie ; mais, dès qu'on avait découvert l'or pur caché sous cette croûte terreuse, un trésor d'honneur et de bonté, on se sentait pris d'amour et de respect. Il avait de grosses et subites colères qui tombaient sous une parole affectueuse, comme le lait qui monte s'affaisse sous une goutte de lait froid. Plein de sens, esprit droit, il ne put jamais se faire prendre au sérieux. Les cœurs vulgaires, incapables de l'apprécier, ne voyaient que le contraste entre la virilité de la voix et la débilité du corps, et riaient du pauvre abbé. Ayant conscience de sa valeur, mais modeste et même timide, défaut qui n'exclut pas la brusquerie, et qui l'emploie souvent comme un bouclier, l'abbé, repoussé du monde, cherchait une âme à aimer. Au déclin de sa vie, il la trouva enfin, et jamais amour plus pur ne couronna une vie plus innocente.

Il avait été, ainsi qu'on l'a dit, destiné à la prêtrise ; mais la Révolution survint qui dispersa sa famille et dérangea ses projets. L'abbé de Loubessac avait accepté avec joie un état qui était alors pour beaucoup d'autres un arrangement de convenance dans les maisons riches, comme il n'est que trop souvent aujourd'hui une spéculation dans les familles pauvres. Il ne se crut pas affranchi, par la violence, des obligations morales qu'il s'était imposées ; il vécut en prêtre, quoique la nécessité de conserver le patrimoine de ses frères émigrés l'eût accablé d'affaires qui occupèrent toute sa vie et ne lui permirent pas de réaliser le vœu de sa jeunesse. Quand la fièvre de l'émigration s'empara, en France, de tout ce qui portait un nom ou aspirait à s'en faire un, l'abbé de Loubessac refusa avec fermeté de suivre ses frères ; il ne pouvait guère raisonner son refus ; il prétexta sa répugnance à quitter la maison où il était né, son inutilité dans une réunion d'hommes dont le but paraissait être la guerre, son devoir qui le retenait auprès de son vieux père, bien que celui-ci insistât pour que tous ses fils obéissent à ce qu'il appelait l'honneur ; mais au fond, il suivait l'instinct qui, à défaut de raisonnement, sert encore les esprits droits. On agréa ses excuses avec un peu de dédain, et on le laissa libre de vivre au milieu de la canaille, puisque tel était son goût. Ce fut cependant cette résolution de l'abbé qui sauva la fortune de la maison. Le vieux M. de Loubessac mourut sous le Directoire, et son fils devint le chef de la famille, ou du moins le représenta. Il se fit agriculteur. Il fut aidé dans cette vie laborieuse par Me Malsigne, son notaire, qui devint son ami intime, et qui fut, à ce titre, accueilli par les nouveaux venus, quoique

Digitized by Google

soupçonné de bonapartisme, mais on ne désespérait pas de le convertir.

Lorsque la famille de Loubessac rentra en France, elle trouva la maison paternelle réparée et embellie, les terres en pleine culture, les revenus doublés, enfin, une fortune considérable. L'abbé voulut justifier de sa gestion et présenter des comptes : M. de Loubessac, en vrai gentilhomme, les jeta au feu. Le premier mouvement fut une profonde reconnaissance, un sentiment de respect pour l'homme intelligent et dévoué qui, ayant dans ses veines le sang des Loubessac, s'était fait l'humble administrateur des biens de ses frères. Le chef de la famille le remercia avec autant de dignité que le roi Louis XVIII remercia les petits souverains qui venaient de le replacer sur le trône. « Continuez, dit-il, mon frère, ce que vous avez si bien commencé. Je n'ai pas d'héritiers directs ; cette fortune est à vous comme elle est à notre frère et à moi. Nous sommes trop vieux pour nous séparer, ajouta-t-il mélancoliquement, à moins que la vie commune ne gêne une indépendance que vous avez si bien gagnée. » L'abbé, ému jusqu'aux larmes, prit respectueusement la main de son frère et assura qu'il n'avait jamais souhaité d'autre bonheur que de revoir sa famille et de vivre au milieu d'elle.

Pendant quelques mois, la gratitude l'emporta dans le cœur des frères. Les bonnes commères et les agréables de la ville, habitués à faire peu de cas de cet homme modeste, entonnèrent ses louanges avec une exagération hypocrite ; mais l'enveloppe de cette belle âme était si grotesque, la grosse voix de l'abbé si discordante, ses imprécations contre l'asthme si comiques, les sourires des amis si expressifs, qu'un jour messieurs de Loubessac durent s'avouer qu'ils avaient un frère ridicule. Il portait une de ces perruques sans prétention appelées, je crois, *gazons*. S'il s'était contenté de l'ébouriffer en y passant les doigts et de se donner l'aspect d'un sanglier traqué par des chiens, c'eût été peu de chose ; mais, dans ses quintes d'asthme, il l'arrachait violemment et montrait une tête chauve bien faite pour tenter un aigle qui eût porté une tortue entre ses serres. Dans le salon, dans la rue, dès que la température s'élevait, il faisait passer la perruque de la tête sous le bras, au grand ébahissement des témoins de ce changement à vue. Mme de Loubessac lui ayant un jour reproché le sans-gêne de ses manières : « Eh ! ma sœur, répondit l'abbé, est-ce que je mets une perruque pour faire croire que j'ai des cheveux ? En vérité, non, c'est qu'elle me tient chaud ; et dès qu'elle me gêne, je l'ôte. Quoi de plus simple ? » Devant ces excentricités obstinées, M. de Loubessac l'aîné, homme grave, reprit toute l'autorité dans le ton et dans les actes ; le chevalier, naturellement railleur, ouvrit le feu des plaisanteries, et cha-

Digitized by Google

cun, enhardi, tira à mitraille. Ces plaisanteries, toujours les mêmes, finirent par passer inaperçues ; tout le monde s'y habitua, et la victime elle-même. Quant à Mme de Loubessac, bonne et simple nature, tout unie, sans un pli en creux ou en relief, elle se borna à couvrir son beau-frère de son indulgence.

Rétabli dans ses biens, M. de Loubessac songea à étendre son influence dans le pays. C'était un homme loyal, d'une exquise politesse, quoique d'un aspect un peu sévère. Il avait apporté dans la nouvelle France toutes les idées de l'ancienne, et les émettait avec une inflexible rigidité ; mais, grâce à une dignité innée, à sa forte position territoriale, à sa main, sa maison et sa bourse toujours ouvertes, il s'était rendu respectable et était respecté. On dînait alors à Vabe, comme aujourd'hui encore, à midi ; cette heure, tout à fait hospitalière, permet aux campagnards que leurs affaires appellent à la ville de dîner chez leurs amis et de souper en famille. M. de Loubessac tenait table ouverte. Les émigrés, les nobles réfractaires à l'émigration, les bonapartistes bien élevés, qui n'avaient pas trop touché à la révolution, étaient admis avec des nuances dans les égards. On arrivait avant midi, sans invitation ; en introduisant le visiteur, le domestique glissait son couvert sur la table. M. de Loubessac n'aurait été étonné que d'une chose : c'est que, venu à onze heures, on fût reparti avant midi. Il se serait, à coup sûr, trouvé offensé. Tout était prévu pour les plus larges éventualités. Le dîner annoncé, Mme de Loubessac prenait le bras du convive qu'elle voulait placer à côté d'elle, et chaque frère entraînait amicalement son voisin. Tout cela se faisait avec tant de simplicité et de gentilhommerie, que, chez Mme de Loubessac, on était littéralement chez soi.

A partir de trois heures jusqu'à l'heure du souper, arrivaient les visiteurs de la ville. On parlait politique, économie domestique ; on jouait le boston, le piquet, un autre jeu fort en vogue dans le pays, la bête hombrée ; les femmes brodaieut, cousaient ou tricotaient. Cela s'appelait l'*assemblée*, d'un vieux mot exporté à l'étranger et réimporté en France. La soirée était réservée aux intimes ; elle durait jusqu'à neuf heures en hiver, jusqu'à dix en été. Cette heure passée, chacun rentrait chez soi, une petite lanterne à la main, et la ville de Vabé, plongée dans le silence, dormait comme une nécropole.

II

Dans l'été de 1815, un événement, qui ne laissait pas que d'avoir son importance à Vabe, occupait le noyau aristocratique, groupé

Digitized by Google

dans le salon de Mme de Loubessac. Il s'agissait du baptême d'une petite fille que Mme de Castang venait de donner à son mari. Relevée de couches depuis quelques jours, la jeune mère pouvait aller à l'église, et la cérémonie était fixée au lendemain. Me Malsigne et un de ses complices, le docteur Pédamon, accueilli aussi chez les Loubessac, pour des services passés ou pour ceux qu'on attendait encore de lui, se promenaient sous les platanes, attendant l'heure de l'assemblée. Le baptême de la petite Galienne, dont l'abbé de Loubessac était le parrain, ramena la mémoire des deux promeneurs sur la naissance de l'enfant. M. de Castang avait fait, au commencement de la grossesse de sa femme, une assez longue absence. Or, le notaire, homme exact et calculateur, comptant sur ses doigts, trouva que le retour du mari et la naissance de Galienne formaient une période lunaire qui n'était ni sept ni neuf. Me Malsigue et le docteur se dirent à l'oreille, mais tout net, que le pauvre Castang n'était pas le père de l'enfant. Comme ils se communiquaient ainsi leurs pensées, M. de Castang, en vertu d'un proverbe bien connu, déboucha sur la place et vint à eux. La paternité rayonnait sans ombre sur son visage. Les trois amis, car ils l'étaient, allèrent à l'assemblée.

M. de Castang était un homme haut de taille, de lourde corpulence, auquel des cheveux d'un blond effacé et un regard pâle auraient ôté toute physionomie, si ses lèvres grosses et appétentes n'eussent révélé une passion tyrannique : il mangeait comme un homme bien portant et buvait comme un malade. Lorsqu'on s'étonnait de sa facilité à supporter le vin, il répondait en se frappant l'estomac : « J'ai un bon vinaigrier. » Il était intimement lié avec le docteur Pédamon, un original surnommé *le médecin malgré lui*, parce que, n'étant que sympathie et antipathie, il refusait durement ses soins aux victimes de sa prévention, et disait alors *qu'il n'était pas médecin*. M. de Castang, loyal et à peu près bon, mais d'une apathie qui allait jusqu'à la nullité, s'était attiré l'estime du docteur par sa capacité gastronomique.

A l'âge de trente ans, déjà pesant et presque vieux, il avait épousé Mlle de Roqueroux, laquelle eut en dot des terres maigres et un château délabré. En revanche, le nom de Roqueroux était connu aussi loin que s'étendait le canton de Vabe. Né de bourgeois anoblis sous Louis XV, riche, M. de Castang crut faire et fit en effet un beau mariage. Il disait à tous ceux qu'il soupçonnait de l'ignorer : « Ma femme est une Roqueroux. » Quant à elle, elle n'oubliait pas d'ajouter à sa signature : née de Roqueroux. Elle était blonde aussi, et tenait de sa race les pieds et les mains. Ses nobles ancêtres n'avaient jamais brillé par l'intelligence, mais par une fermeté bornée qui devenait de l'obstination. Ce trait du caractère se devinait chez elle à l'étroi-

Digitized by Google

tesse d'un front fuyant, et à un pli de la paupière supérieure qui tombait comme un voile jusqu'à la naissance des cils. Les lèvres minces et serrées annonçaient l'amour de l'ordre et de la régularité. Cependant, des cheveux hardiment plantés, chauds de couleur, un peu ardents, allumaient de leur reflet ce front déprimé. La taille était riche, les lignes du corps fines et harmonieuses, les formes accusées plutôt que voilées par la robe étroite qu'on portait alors. Aussi, Mme de Castang, grâce à la jeunesse, pouvait-elle passer pour belle, sinon pour jolie. Elevée à la campagne, elle avait pris les habitudes d'économie des paysans ; rien ne se perdait chez elle, tout s'utilisait, et elle se vantait, peut-être avec raison, de n'être pas volée de la valeur de dix sous dans toute l'année. M. de Castang n'exigeait qu'une chose, que le dîner fût abondant, servi chaud et à heure fixe. Pour l'administration de ses biens, les marchés à conclure, les baux à passer, les ouvriers à diriger, pour sa toilette même, il s'en rapportait entièrement à sa femme qui avait pour principe d'acheter le moins possible. De la laine tondue dans ses métairies, elle tricotait les bas d'hiver ; du chanvre recueilli les bas d'été. Ce même chanvre, cardé à différents degrés de finesse, filé par les femmes du pays, était livré au tisserand et sortait de ses mains en toile forte et correcte, pour se transformer en linge de corps, linge de table, et en draps qui semblaient destinés à ensevelir plusieurs générations. La connaissance approfondie qu'avait Mme de Castang de la culture des terres, de la valeur des denrées et des bestiaux, de tout ce qu'embrasse l'économie domestique, lui valait l'admiration, sinon l'amour des paysans. « Notre dame, disaient-ils, est une dégourdie. » Ils l'abordaient d'un air craintif, et M. de Castang avec un bon gros sourire, au fond duquel il y avait un peu de compassion. Les deux époux passaient l'hiver à Vabe, et la belle saison au château de Roqueroux, accroché au flanc d'une verte colline, d'où la vue pouvait atteindre les fertiles terres des Castang étalées au soleil dans la plaine.

La naissance et le baptême de sa seconde fille retinrent Mme de Castang plus longtemps à la ville. Lorsque l'abbé de Loubessac, le parrain, vit entre ses mains la petite tête de Galienne qui semblait sourire pendant que le prêtre lavait la tache du péché originel, son cœur, si longtemps replié sur lui-même, se détendit comme un ressort d'acier sous l'action d'une température élevée ; une ivresse paternelle remua ses entrailles, illumina son visage, et, un moment, le pauvre abbé fut beau de la beauté idéale. L'autorité spirituelle que lui conférait l'Eglise lui parut la plus sainte des paternités, et il se voua à l'enfant de son âme comme il se fût jadis voué à Dieu. Mort aux passions, il allait revivre pour l'avenir, fort désormais contre

Digitized by Google

l'injustice et la raillerie. La vie était douce, les hommes étaient bons, les eaux, le ciel, les bois, la nature vivante lui souriaient ; perdu dans son extase, il lui semblait que la nature invisible chantait l'hymne de sa résurrection.

Au sortir de l'église, un dîner réunit les personnes invitées au baptême, un de ces dîners tels qu'on n'en voit qu'en province, et qui semblent devoir affamer une ville pour quinze jours. Au dessert, l'héroïne de la fête fit le tour de la table, portée par sa gardienne. On se récria sur sa beauté, sa fraîcheur ; on admira le tour original que donnaient à ce petit visage blanc et rose des cheveux déjà bruns. Au milieu de ces éloges, la femme qui la portait, par une fierté naïve et maternelle, la dépouilla de ses langes, et elle apparut nette, grasse, ronde comme une châtaigne qui sort de son enveloppe. L'enthousiasme était à son comble, maître Malsigne se leva. On s'attendait à des vers, et l'attente ne fut pas trompée.

Quelle est donc cette enchanteresse
Que le regard caresse et suit ?
Est-ce Diane chasseresse ?
Elle est brune comme la nuit.

Elle sourit comme l'Aurore,
L'Amour guette d'un air malin...
Est-ce Vénus pudique encore
Et que berce le flot marin ?

Mais non, de l'aube matinale
Elle a l'éclat et la blancheur ;
Des déesses c'est la rivale,
A moins que ce ne soit leur sœur.

Ce galant madrigal, à la mode de 1815, fit éclater les applaudissements. On félicita l'auteur, et on alla prendre le café. Des groupes s'étaient formés dans le salon. Mme de Castang causait avec le docteur et le notaire, quand le mari s'approcha d'un air consterné, tenant entre ses doigts une lettre qu'il venait de lire.

« Voilà, dit-il, un grand malheur ! ce pauvre de Frouge a été tué à la bataille du 18 [1]..... Eh bien !.... eh bien !.... docteur, secourez donc ma femme !

— Eh ! c'est ce que je fais, s'écria le docteur ; mais ouvrez la fenêtre ! Il y a ici une température à asphyxier une salamandre. »

[1] La bataille de Waterloo, livrée le 18 juin 1815.

Digitized by Google

On emporta dans sa chambre Mme de Castang évanouie.

« Qu'est-il arrivé? demanda-t-on au notaire quand il rentra dans le salon.

— Rien. Un peu de suffocation occasionnée par la chaleur. Je crois que nous ferions bien de nous retirer. »

Les convives s'éloignèrent un à un, à pas de loup, comme des coupables qui fuient la justice ou des amis qui fuient le malheur.

« Eh bien! disait le docteur à Mme de Castang, cela va mieux?

— Où est mon enfant?

— Les voilà, » répondit le mari, qui poussa la fille aînée près du lit de sa mère, et présenta à celle-ci la petite Galienne.

Elle la prit entre ses bras et ensevelit son visage dans la poitrine de l'enfant avec des sanglots étouffés.

« C'est, dit le docteur à M. de Castang, dont le visage soucieux l'inquiétait, c'est une drôle de machine que la femme. Nous autres hommes, qui avons dans les nerfs plus de rigidité, plus de consistance dans les fibres, nous ne comprenons pas ces variations. Le thermomètre et le baromètre sont des modèles de fixité auprès de ces êtres-là. Il faut être médecin pour savoir quelle influence les agents extérieurs exercent sur leur organisation. »

Le docteur prit sa plus haute allure et se jeta dans une battue hygiénique que M. de Castang suivit péniblement, et qu'il interrompit par la question suivante :

« Docteur, vous qui êtes si savant, dites-moi donc à quoi peut tenir chez les hommes la couleur des cheveux? »

A cette étrange question, le docteur resta un moment interdit. Il examina rapidement les quatre têtes qui se trouvaient devant lui, en vit trois blondes et une brune. Il était fin et Gascon.

« On n'a jamais pu le découvrir, répondit-il gravement; mais la question que vous me faites me rappelle un phénomène très curieux que j'ai observé quand j'étais à l'armée des Pyrénées-Orientales (il parlait volontiers de son unique campagne). Il y avait dans le régiment, où je servais en qualité d'aide-major, deux frères jumeaux, de Marseille; l'un avait les cheveux noirs comme un Arabe, et l'autre rouges comme les cheveux d'un Ecossais. J'ai vu le fait, je l'atteste; quant à l'explication, j'y renonce. M. Dupré, qui est médecin, vous la donnera peut-être. »

Après avoir décoché ce trait contre un confrère nouveau venu, le docteur Pédamon tâta le pouls à Mme de Castang qui avait eu tout le temps de se remettre

« Il n'y paraît plus, dit-il; mais de l'air, de l'air! C'est la vie. »

Dans le vestibule, il retrouva l'abbé de Loubessac et son ami Malsigne fort inquiets.

Digitized by Google

« Ce n'est rien, leur dit-il, c'est un éclair de chaleur ; il n'y aura pas d'orage. »

Celui dont le nom avait été prononcé si malheureusement au moment où la chaleur suffoquait Mme de Castang, était un jeune officier originaire de Vabe, orphelin dès son enfance, et dont l'abbé de Loubessac avait été le tuteur. M. de Frouge, longtemps éloigné de son pays, était revenu à Vabe au mois d'avril 1814 pour se guérir d'une blessure reçue à la retraite de Vittoria. Echappé de la discipline, il était avide de plaisirs. Du mois d'avril au mois de mars de l'année suivante, ce fut chez les MM. de Loubessac, qui lui avaient donné l'hospitalité, une fête perpétuelle. Le jeune officier avait tant de gaieté, tant d'entrain, un jarret si bien trempé, une politesse si intrépide qui semblait ne faire aucune distinction entre la laideur et la beauté, qu'il fut déclaré un cavalier accompli. Ce fut le terme dont se servit Mme de Loubessac qui, jeune encore, avait vu mourir la politesse avec la monarchie. Une petite aventure rendit le capitaine célèbre. Un ivrogne, tombé par une nuit noire au coin d'une borne où il achevait de cuver son vin, faillit être écrasé par la chute d'un corps grave dans lequel il s'obstinait à reconnaître M. de Frouge, qui, en mettant le pied sur lui, l'avait, disait-il, appelé coquin, relevé, rudoyé, chassé et si bien dépaysé, qu'il ne put jamais retrouver la maison devant laquelle il s'était endormi. Aux affirmations de l'ivrogne l'officier opposa la raillerie et se contenta de nier. Sa réputation s'accrut de tout le charme du mystère, de tout le mérite de la discrétion. Quand la renommée publia le miraculeux débarquement de Cannes, il courut au drapeau comme le cheval réformé à l'escadron qui passe. Il venait de mourir bravement sur des canons anglais.

M. de Castang rêva longtemps à ce bizarre mélange de deux couleurs pareilles, produisant une couleur différente, et se promit de consulter le docteur Dupré ; mais l'heure du souper approchait, le parfum des viandes arrivait jusqu'à lui ; il se leva avec la majesté du lion qui marche vers une proie assurée. Quand il eut vidé sa bouteille, ainsi que le prescrit à tout homme du Quercy certain proverbe patois, la vie lui apparut vermeille comme le fond de son verre ; il vit passer devant lui, dans un panorama, les grasses métairies qui versaient l'abondance dans sa maison ; il supputa le nombre des tonneaux qui encombraient sa cave, et il se sentit heureux. La soirée était belle, la brise fraîche ; il fit trois tours sur la place, se reposa chez le marchand de draps, chez le menuisier, chez le serrurier, les entretint avec une familiarité socratique, et rentra chez lui à dix heures. A peine était-il couché, les rideaux de serge exactement fermés, qu'une respiration sonore, régulière comme le mouvement du pendule, annonça le sommeil de ce puissant homme. Lorsque, vers

Digitized by Google

huit heures du matin, la soif l'éveilla, car il dormait salé, son esprit, un moment allégé la veille, s'était chargé pendant la nuit de particules grossières. Les deux substances qui composaient son être, redevenues de même poids, il se trouva dans un équilibre parfait.

Comme beaucoup d'hommes, il n'aimait pas les enfants. Les larmes que versent ces pauvres créatures, le cri presque continuel qui les mène jusqu'au sevrage, l'irritaient et troublaient sa quiétude. Il s'aperçut qu'il avait une fille quand l'aînée de ses enfants put courir dans la maison et bégayer ses premières idées. Jusque-là ce n'avait été qu'une petite masse de chair à laquelle on avait donné le nom d'Eulalie. Galienne existait à cet état, prête à se transformer à son tour. Lorsqu'il la rencontrait, portée par sa gardienne, il demandait à sa femme : « La petite est-elle sage? » Que la réponse fût affirmative ou négative, il ne s'en inquiétait pas autrement, ayant mis entre sa chambre et celle de la mère toute la longueur de la maison. Il ne manquait pourtant pas de cœur, mais il réservait son affection pour des êtres qui en fussent dignes, ou plutôt il fallait la conquérir. Elle ressemblait à ces Etats que leur position géographique, au milieu de voisins puissants et actifs, condamne à l'inertie, et qui ne retrouvent le mouvement et la vie que lorsqu'une des forces qui gravitent autour d'eux les emporte dans sa sphère d'attraction. Ce moment était encore éloigné pour M. de Castang.

Autant il s'assoupissait dans sa paternité légale et naturelle, autant l'abbé se sentait agité de sa paternité spirituelle. A partir du baptême, il ne manqua pas un jour d'aller voir celle qu'il appelait sa fille. « Je ne viens pas pour vous, » disait-il à Mme de Castang, surprise dans des toilettes qui l'eussent fait rougir devant tout autre homme que l'abbé ; mais il n'avait garde de rien voir. Il s'emparait de l'enfant et l'emportait avec une joie avare. Il avait, avec ce petit personnage muet, des conversations incroyables, et trouvait de ces mots comme il n'en vient qu'aux mères, ou comme la chasteté en inspire peut-être aux hommes. La passion vraie est si puissante que l'enfant s'habitua à ce grotesque visage, se plut à le regarder, le reconnut et l'aima. L'abbé faillit devenir fou de joie la première fois qu'elle lui tendit ses petites mains. Dès qu'elle put marcher et commença à babiller, il se l'appropria avec un despotisme jaloux. Les poches bourrées de gâteaux, il la conduisait dans les prairies qui touchent à la ville, ou sur les bords de la petite rivière qui égaye ce paysage. Il lui disait le nom des plantes et des arbres ; il piquait sa curiosité, provoquait ses questions et mettait les réponses à sa portée. Elle fut initiée aux mystères de la nature vivante, toujours étalée devant nous, et qui semble, pour tant d'hommes, un livre fermé. Par

Digitized by Google

un pressentiment, l'abbé lui apprit à rapporter tout à Dieu, seul but, seul espoir, seule consolation.

Les mendiantes qui pullulent à Vabe, connaissant le faible du digne homme, en tiraient bon parti.

« Ah ! monsieur l'abbé, qu'elle est belle !

— Laissez-moi donc la regarder !

— Elle est jolie comme *un sou.*

— On dirait l'enfant Jésus. »

C'était à qui déploierait le plus d'imagination, à qui trouverait la plus belle comparaison pour mériter la pièce blanche. Lorsque la promenade s'était trop prolongée, et que l'animation du teint annonçait chez Galienne un peu de fatigue : « Voilà que tu n'en peux plus ! » s'écriait l'abbé avec une sollicitude effrayée. Et il la chargeait courageusement sur ses épaules. Mais parfois l'asthme se mettait de la partie. La perruque passait alors de la tête dans la poche, la cravate l'y suivait, et l'abbé, suant, soufflant, hors d'haleine, rentrait à Vabe avec son précieux fardeau. Rien n'était plus curieux que de voir à côté de la tête colossale de ce petit homme s'épanouir un frais visage comme une rose égarée sur un pied de chardon.

« Ah ! le brave homme ! disaient les femmes du peuple, qui souriaient en le voyant passer, qu'il est bon ! »

A quoi les hommes répondaient :

« Il est un peu *falourd.* » Mot qui répond exactement à l'expression nouvelle *toqué.*

Ce n'était pas assez pour la passion de l'abbé. Galienne était devenue chez M. de Loubessac l'enfant de la maison. Lorsqu'elle n'y avait pas dîné, elle accompagnait sa mère à l'assemblée. Ces jours-là, l'abbé faisait main basse sur les friandises ; il les attirait de la table sur sa serviette avec une dextérité qui amusait fort les domestiques. Dès que le jeu était en train, le feu mis à la politique, la discussion flambante, il se retirait dans l'embrasure d'une fenêtre, vidait ses poches et étalait devant sa filleule un monceau de pâtisseries. Quelquefois, le chevalier le prenait en flagrant délit.

« Corbleu ! l'abbé, s'écriait-il, vous voulez donc faire crever cette petite ! »

Le bon abbé, rougissant comme une jeune fille, cherchait un coin où il pût échapper à son persécuteur.

Ce n'était pas que le chevalier fût indifférent aux grâces enfantines de Galienne ; l'amour est contagieux. La préférence donnée à son frère le rendit un peu jaloux ; il voulut aussi sa part d'affection et s'y prit à sa manière. Il agaça l'enfant, la lutina, l'amusa. Le grave M. de Loubessac lui-même fut entraîné et subjugué. Pendant qu'il

Digitized by Google

se livrait à des discussions politiques et tonnait contre les *libéralès*, qui commençaient à agiter l'Espagne, Galienne, grimpée sur ses genoux, fourrageant dans sa perruque savante et compliquée, y introduisait la révolution. Dans sa grâce et sa gentillesse, elle gouvernait ces trois vieilles têtes. Elle était de la maison, transmettait les ordres aux domestiques, en surveillait l'exécution, allait et venait d'un petit air important, fêtée, caressée, admirée. Un étranger n'aurait pu dire vers lequel des trois frères la portait plus vivement son affection ; mais si une réprimande de Mme de Castang la surprenait dans un accès de turbulence, elle s'arrêtait immobile, ses yeux s'emplissaient de larmes, et, les bras étendus, elle courait à l'abbé pour se réfugier dans son amour et dans son indulgence.

Enivrée des éloges qu'on murmurait autour d'elle, Mme de Castang était fière de sa fille ; elle ressentait de tels mouvements d'orgueil qu'elle en était effrayée. Elle arrêtait alors Galienne au milieu de son babillage, lui faisait un signe de douce menace, puis l'attirait à elle, la serrait contre son cœur, plongeait ses regards dans les yeux de l'enfant, de cet air grave et maternel qui cache une joie profonde, et se perdait dans ses souvenirs. On eût dit qu'elle n'avait qu'une fille. En parlant de l'aînée, c'était « Eulalie » ou « cette petite ; » pour Galienne seule, elle disait : « ma fille, » et mettait dans ces deux mots tout ce qu'elle avait de tendresse. Elle se plaisait à l'habiller et réservait pour cette préférée toute sa coquetterie.

M. de Castang, secoué de sa torpeur, remarqua enfin que ses deux filles étaient déjà grandelettes, et fut étonné de n'avoir pas fait plus tôt cette découverte. Il se prit à les aimer, ainsi qu'il était de son devoir, d'une tendresse égale et modérée ; mais, lorsqu'il les regarda plus attentivement, il fut frappé du contraste qu'elles offraient. La petite Eulalie était, à n'en pas douter, une Roqueroux : sauvage sans timidité, concentrée et non rêveuse, elle s'acculait dans la résistance comme sa sœur se lançait dans l'expansion. Elle avait le parler bref, saccadé, l'air honteux et sournois des petits paysans que le hasard rapproche d'enfants d'une classe plus élevée. Retranchée derrière la chaise de sa mère comme dans une citadelle, elle refusait de prendre part aux jeux de sa sœur et des petites filles de son âge. Les mères glorieuses de leurs enfants, la louaient avec perfidie.

« Comme votre Eulalie est raisonnable !

— Elle se tient comme une grande personne.

— Elle vous aime beaucoup ?

— N'est-ce pas, Eulalie, que vous aimez bien votre maman ? »

Cette inquisition la rendait plus sauvage encore, et plus revêche. Quand ces dames l'avaient tenue longtemps sous leur regard et qu'el-

Digitized by Google

les avaient bien caressé, par la comparaison, l'orgueil maternel, elles disaient avec un petit sourire de complicité : « Elle est charmante ! » La vérité est qu'on la croyait stupide et qu'elle ne l'était point. Il y avait entre sa sœur et elle la différence d'un enfant gâté à un enfant mal élevé. Le père, dans son indifférence, la mère, dans son amour aveugle pour sa fille cadette, avaient abandonné l'aînée aux soins des domestiques. Eulalie avait grandi isolée, presque repoussée, sentant poindre dans son cœur le germe de l'envie. Depuis que Galienne était devenue comme la fille adoptive de l'abbé de Loubessac, Mme de Castang, moins préoccupée d'elle, s'était rapprochée de sa sœur, mais sans étendre sa sollicitude au delà des besoins matériels. Ignorante d'ailleurs comme l'étaient beaucoup de femmes nées et grandies pendant la Révolution, elle était incapable de donner les éléments de l'éducation la plus vulgaire. Aussi, lorsque le père, poussant ses investigations plus loin, découvrit que Galienne savait lire, il fut ému et troublé.

« Mais, dit-il à sa femme, notre Eulalie est une vraie sauvage. Voilà qu'elle a dix ans, et elle ne sait pas lire ! On ne s'est donc pas occupé d'elle ? Est-elle destinée à être la servante de sa sœur ? »

Ce reproche rappela Mme de Castang à ses devoirs de mère ; elle sentit les premières atteintes du remords ; d'anciens scrupules se réveillèrent, elle se reprocha sa partialité, et trouva le courage de se séparer de ses deux filles. Elle voulut juger elle-même des ravages que l'isolement avait causés dans ce jeune cœur. Elle appela Eulalie, et, pour la première fois, essaya des caresses ; mais l'enfant s'y déroba d'un air étonné et soupçonneux. La mère comprit alors qu'elle avait à faire une conquête lente et difficile. De ce moment Galienne devint pour elle un reproche vivant. Lorsque, le soir de ce même jour, elle vint embrasser sa mère avant d'aller se coucher, Mme de Castang fixa sur elle des yeux dont l'expression était si terrible que la pauvre enfant, habituée aux caresses même dans le regard, tendit vers sa mère ses petites mains, inquiète et troublée, comme pour demander quel crime elle avait commis. Mme de Castang la repoussa d'un geste d'impatience, puis, la voyant fondre en larmes, la serra convulsivement entre ses bras, la couvrit de baisers et s'éloigna. Le lendemain, elle annonça à ses deux filles qu'elles allaient entrer au couvent de Nayac. Eulalie apprit cette nouvelle avec l'indifférence d'un cœur froissé, Galienne avec le désespoir d'un enfant bien-aimé. Cette sorte d'exil, suivant d'un jour la première sévérité qui l'eût frappée, lui sembla la punition d'une faute qu'elle ne pouvait comprendre, et laissa dans sa mémoire un souvenir ineffaçable.

La brusque détermination de Mme de Castang accabla l'abbé de

Digitized by Google

Loubessac. Il lui sembla que sa vie s'en allait avec l'enfant qui faisait la joie de sa maison. Ses deux frères, émus de sa douleur, touchés peut-être du même sentiment, offrirent de garder Galienne chez eux ; l'abbé qui avait si bien commencé son œuvre, s'engageait à l'achever : Mme de Castang refusa. Me Malsigne tenta alors un coup hardi : il insinua que les Loubessac n'avaient pas d'héritiers directs, que l'affection de l'abbé était une sorte de folie ; que celle des deux frères n'était guère moindre : c'était en dire assez à une mère prudente et avisée. Mme de Castang fut inflexible.

III

L'abbé de Loubessac cependant était un homme ; il s'était heurté à tant d'obstacles dans la vie qu'il était plié à la grande loi de la résignation. En insistant pour garder Galienne auprès de lui, il n'obéissait point à ce sentiment égoïste qui est l'essence de toute passion, et sacrifie à lui-même comme à un dieu ; il voyait dans son projet repoussé le bonheur de sa filleule. Ce projet conciliait l'étude et la liberté, donnait à celle-là tout l'attrait que lui ôte la servitude. Mais, devant la résistance de la mère, il s'inclina et encouragea l'enfant. Le matin du jour fatal, Galienne se leva, son petit cœur gonflé, les yeux gros de larmes. « Je vais te perdre ! » dit-elle à sa mère, en se jetant dans ses bras. Elle ne croyait pas si bien dire. Elle avait jusqu'alors pleuré les larmes de l'enfance et connu ses chagrins, douces et folles larmes, chagrins imaginaires dont sourit l'expérience maternelle ; mais celles qu'elle répandit ce jour-là avaient toute l'amertume des peines du cœur. Elle allait marcher dans la vie comme un fleuve, doux et limpide à sa source, qui court s'imprégner des sels âcres de l'Océan.

A huit lieues de Vabe se trouve la petite ville de Nayac, à laquelle on arrivait, à cette époque, par un chemin de traverse qui côtoie les montagnes et s'élève, par gradation, jusqu'à un plateau. Là, le terrain s'incline encore doucement et forme une vallée où s'étendent de vastes prairies. Au milieu de cette belle nappe de verdure, un peu en dehors de la ville, s'élève le couvent de la Visitation. C'est un vaste édifice de forme rectangulaire, avec deux ailes faisant saillie, et, au milieu du corps de logis, un pavillon en demi-relief. Devenu maison municipale pendant la Révolution, puis rendu à sa destination primitive, il renfermait douze religieuses cloîtrées, vouées à l'instruction de la jeunesse. A part la hauteur des murs d'enceinte et le terrible nom de couvent, la nouvelle demeure des deux jeunes

Digitized by Google

filles ne pouvait que gagner par la comparaison avec le château de Roqueroux, perché sur son coteau rapide, et la maison de Vabe, étouffée entre une rue étroite et une cour sombre. Un vaste enclos attenait au couvent. Il se composait d'un jardin potager formé par des allées d'arbres fruitiers, se coupant à angle droit, et d'une prairie où paissaient deux vaches bretonnes. C'était riche, propre, mais froid comme l'ordre.

Mme de Castang, arrivée le soir à Nayac, se présenta le lendemain matin au couvent.

« Vous nous amenez ces chères petites, dit la supérieure. Nous les aimerons bien, nous les rendrons bien heureuses; mais il faudra travailler. Venez, mes enfants, que je vous fasse tout voir. »

En passant près de l'office, elle leur donna quelques friandises. La pauvre Galienne, pour complaire à la sœur, mit dans sa bouche une amande confite, la mâcha, la remâcha, et fit pour l'avaler d'inutiles efforts. La supérieure appela deux religieuses, qui accablèrent les enfants de caresses et les entraînèrent au fond de l'enclos, où se trouvaient les petites vaches, aussi douces que des chèvres. A force d'occuper son attention, les religieuses étaient parvenues à distraire Galienne, qu'elles voyaient la plus affligée des deux. Lorsqu'elles rejoignirent la supérieure, elle était seule.

« Où est maman? demanda Galienne.

— Ma fille, dit la supérieure de sa voix la plus douce, votre maman ne peut pas rester toujours auprès de vous. Elle viendra vous voir..... souvent. »

Galienne, immobile, n'entendait plus. Un hoquet convulsif l'étrangla, ses membres se roidirent, et il fallut la soutenir pour l'empêcher de tomber. Bien qu'habituée aux scènes de séparation, la supérieure fut effrayée de la violence de cette crise. On emporta l'enfant, et Mme de Castang, cachée pour attendre l'effet que produirait son départ, fut appelée en toute hâte. Dès qu'elle tint dans ses mains la main de Galienne, dès que celle-ci entendit la voix de sa mère, son visage s'inonda de larmes : la crise était passée. Pendant cette scène, la petite Eulalie se tenait au milieu de la chambre immobile et comme insensible. Il n'est pas rare que le spectacle d'une excessive douleur, qui devrait être partagée, nous laisse en apparence froids et contraints; nous subissons alors l'ascendant d'une passion profonde, d'une véritable supériorité qui nous écrase et nous annule, en nous montrant notre impuissance. La supérieure, qui observait l'enfant, en jugea sans doute ainsi, car elle ne parut pas choquée de cette indifférence, qui ressemblait à de la stupéfaction. Galienne, toujours pleurant, serrait étroitement la main de sa mère, penchée sur elle pour la consoler; mais enfin les larmes se tarirent, la pensée s'alour-

Digitized by Google

dit, et un profond sommeil succéda à cette agitation frénétique. Mme de Castang en profita pour dégager sa main et quitter la chambre sans bruit.

« Cette enfant, dit la supérieure, est d'une sensibilité excessive. C'est une nature riche qui, bien guidée, peut devenir la consolation de sa famille et donner une sainte à la religion.

— Vous croyez? dit Mme de Castang, qui parut soulagée d'un poids; ah! ma sœur, si vous disiez vrai! si elle pouvait aimer votre maison, y rester, je mourrais heureuse et consolée. »

Cette idée qui avait germé dans sa tête, elle la mûrit avec toute l'énergie dont elle était douée, et elle se berça de l'espoir d'avoir dans sa famille une sainte qui rachèterait tous les péchés des Roqueroux. Ce qui n'était d'abord qu'un désir devint une probabilité et fut bientôt une certitude. Il faut dire que tout l'encouragea dans son illusion. La supérieure, ne trouvant dans Galienne ni timidité, ni gaucherie, ni préoccupation d'aucune sorte, mais une confiance naïve et enfantine, sentit son cœur gagné; Galienne, qui ne demandait qu'à être aimée, s'abandonna à cette affection. Il en résulta des lettres où la femme expérimentée et l'enfant se méprirent également; l'une vit une vocation où il n'y avait qu'un sentiment, tandis que l'autre, confondant les deux choses ou plutôt n'en sachant pas faire la distinction, semblait justifier les espérances qu'elle donnait. Ainsi, la supérieure écrivait qu'elle croyait à une vocation, et Galienne disait dans une de ses lettres à sa mère : « Si vous et mon père pouviez vivre auprès de moi, je ne quitterais jamais cette maison. »

Après la première communion, la piété de la jeune fille redoubla de ferveur, et Mme de Castang annonça partout que Galienne avait une vocation et resterait au couvent de Nayac. On l'en félicitait, et le bon M. de Castang, rongé, comme on sait, d'âpres soucis, disait après dîner : « Elle a bien raison, c'est là qu'on vit heureux. » L'illusion dura jusqu'au moment où, les deux filles devenues grandes, il fallut sonder les dispositions de Galienne. Le caractère de l'aînée se modifia avec l'âge; il prit pour ainsi dire une autre forme, et en perdant de sa rudesse, se fortifia dans sa ténacité. La contrainte qu'elle s'était si longtemps et si violemment imposée, la serrait comme une cuirasse. L'instinct de la femme qui la porte à plaire pouvait à peine percer cet obstacle, et tous les efforts de Mlle de Castang n'arrivaient qu'à produire quelque chose de semblable à une dissonnance.

Les deux sœurs avaient la taille élevée des Castang et des Roqueroux; mais Eulalie était à angles et à facettes. Chez Galienne, une séve active et vivifiante faisait poindre les formes comme les bourgeons d'un jeune arbre au souffle tiède d'avril. Ses yeux nageaient en

Digitized by Google

plein dans le fluide de la jeunesse, une grâce chaste et contenue animait et voilait les mouvements de ce beau corps. Elle souriait comme une fleur s'épanouit, ingénuement et librement. Nos pères eussent dit d'elle qu'elle était accorte, mot qui répond à courtoisie et exprime l'harmonie résultant du parfait accord des parties d'un tout. Elle semblait à la fois charmée et honteuse d'être si belle, mais elle ignorait pourquoi. Eulalie était plus savante, aussi découvrit-elle vite une rivale. A l'expansion de Galienne elle opposa une froideur aiguë, décemment déguisée sous le privilége de l'âge.

Mme de Castang n'avait fait au couvent que de rares visites. La dernière fois qu'elle y alla, elle fut étonnée du changement qui s'était fait en ses deux filles dans une seule année. Un peu d'impatience hautaine chez Eulalie, des insinuations claires, quelque chose de bref et de décidé dans le ton, disaient à la mère qu'il fallait compter avec la fille. Les religieuses voyaient qu'Eulalie n'était plus à sa place au milieu des autres enfants ; il y avait de part et d'autre gêne, réserve, précautions défensives, tous les symptômes précurseurs d'une rupture. Si elle était lasse du couvent, on y était positivement las d'elle. Sans l'espoir qu'on fondait sur Galienne, la supérieure n'eût pas manqué de prévenir les désirs de son élève. Mme de Castang désirait que sa fille aînée restât à Nayac jusqu'à ce qu'on se fût assuré de la vocation de Galienne. Son assentiment obtenu, la séparation s'expliquait tout naturellement ; mais, devant les dispositions d'Eulalie, on brusqua le dénoûment. Galienne trouva très juste que sa sœur, plus âgée qu'elle de deux ans, quittât le couvent quand elle y restait. Eulalie partit donc avec sa mère, prenant sèchement congé, poliment congédiée, et rentra à Vabe seule, sans rivale.

Peut-être Galienne eût-elle été plus attristée du départ d'Eulalie, si Mme de Castang n'était venue elle-même chercher sa fille ; mais il y avait toujours entre Galienne et sa mère une scène de tendresse à l'arrivée, suivie, au départ, d'une scène de larmes. La douleur la plus forte l'emporta dans son cœur, et sa sœur fut pour rien ou pour presque rien dans les pleurs qu'elle versa. Grâce au travail, elle eut bientôt repris toute sa gaieté. Les idées qui avaient un moment traversé son esprit après sa première communion s'étaient dissipées comme ces brouillards d'automne qui flottent le matin sur la campagne, et qu'un clair soleil pompe et consume. Il n'était plus question dans ses lettres ni dans sa conversation de rester à Nayac et de se faire religieuse, peut-être même ne se souvenait-elle pas d'en avoir jamais parlé. Non que sa piété se fût attiédie, elle édifiait encore la communauté, selon l'expression de la supérieure ; mais une voix secrète lui disait que cette vie à couvert, pour elle, du moins, était stérile. Ces âmes, unies par un lien invisible, lui semblaient

Digitized by Google

plongées dans l'horreur de l'isolement; elle ne pouvait atteindre à cet idéal, parce qu'à son insu la source de la maternité bouillonnait en elle.

Les métamorphoses de la nature inanimée, qui n'avaient jusqu'alors attiré que son attention, lui inspirèrent autant d'intérêt que si elle eût pris part à ces transformations. Des bruits de l'air perceptibles pour elle seule la faisaient tressaillir; elle croyait entendre des voix lointaines lui parler un langage inconnu; les parfums les plus agrestes l'enivraient d'une chaste volupté, et elle se troublait, inquiète et confuse, quand l'afflux du sang allait du cœur à la joue. Ce besoin d'aimer et d'être aimée demandait impérieusement une créature humaine à qui se prendre, sauf à rapporter à Dieu cet amour purifié et à l'aimer dans son œuvre. Pour tout dire, en un mot, elle était femme; mais son âme était aussi neuve que son corps, et elle attendait, patiente et résignée, le jour qui devait lui rendre sa liberté.

Après le départ d'Eulalie, la supérieure emmena Galienne dans sa cellule.

« Vous êtes ici pensionnaire, lui dit-elle; vos parents nous payent, et cependant vous n'avez plus rien à apprendre..... Eh bien, ma fille, c'est de l'argent volé. »

Elle ne put s'empêcher de sourire, et Galienne rit aussi de ce scrupule.

« Sérieusement, dit la supérieure, cela me préoccupe plus que vous ne pensez.

— Ma mère, répondit Galienne, il est facile d'apaiser votre conscience. Que n'écrivez-vous à ma mère de me retirer du couvent? »

La supérieure tomba dans une sorte de rêverie; son visage prit une expression de mélancolie que Galienne ne lui avait jamais vue. Après un moment de silence, elle dit :

« Il nous serait aussi pénible de vous perdre que de vous garder dans les conditions actuelles. Oui, Galienne, quand je pense que le trésor de piété que vous avez amassé ici sera dissipé avant un an peut-être, quand je vois se dérouler devant moi, comme dans un tableau, les tribulations inévitables d'une vie mondaine, les trahisons dont vous serez victime, peut-être hélas! coupable, les regrets amers mais impuissants, mon cœur se serre, Galienne, et je sens que j'ai pour vous des entrailles de mère. »

Deux larmes coulèrent le long de ses joues, et elles étaient sincères. Galienne émue voulait répondre :

« Je vous ai montré la voie périlleuse, continua la supérieure, voulez-vous voir celle du salut? C'est Dieu qu'il faut aimer et servir; c'est lui qui donne à ses fidèles la paix du cœur, image de la

Digitized by Google

paix éternelle; c'est en lui qu'on peut fonder un solide espoir, car il est impérissable, et la chair n'est que poussière; il est l'époux céleste, et c'est ici qu'on se fiance à lui. Galienne, ma plus chère fille, écoutez la voix qui ne peut manquer de parler en vous. Le jour où vous avez mis le pied dans cette maison, je vous ai considérée comme lui appartenant pour toujours, et j'ai cru voir sur votre visage le signe de la prédestination.

— Ma mère, dit enfin Galienne profondément troublée, je n'avais point encore pensé à une résolution si grave. Accordez-moi huit jours pour m'examiner. Mais, observa-t-elle après un moment de réflexion, que diront mon père et ma mère si je me fais religieuse?

— Vous les comblerez de joie, c'est leur vœu le plus ardent. Cette inspiration vint à votre mère en même temps qu'à moi le jour de votre entrée ici. »

Le désir de sauver une âme, de donner à la maison qu'elle gouvernait une jeune fille digne d'y commander un jour, mais surtout une affection réelle, avaient rendu la supérieure éloquente, sinon dans les paroles, du moins dans l'accent. Un mot pouvait décider de la victoire, et ce mot fut tel qu'il la compromit. La supérieure parla de l'ardent désir de la mère, lorsqu'il fallait se borner à promettre son consentement. Elle se conduisit pourtant en général habile, fit une de ces manœuvres excellentes en elles-mêmes, mais trop complètes; elle y mit ce que Napoléon appelait la goutte d'eau qui fait le trop plein. Galienne, revenue de son émotion, chercha à deviner quels motifs pouvaient faire agir ses parents. N'en trouvant pas, elle se dit : « On me sacrifie. » Mot terrible, contre lequel se révoltent les âmes fières, car il met autant de différence entre la victime volontaire et la victime résignée, qu'entre le cavalier qui brave la mort et son cheval qui la reçoit.

A qui n'est-il pas arrivé, en rêvant au coin du feu, de voir dans une veine du marbre, dans une tache du plafond, dans un tison qui se consume au foyer, un être vivant qui rit, pleure ou grimace, se transformant au gré de notre imagination? Dérangez votre fauteuil, c'est une veine de marbre, une tache, un tison. Où est l'illusion? où est la réalité? Les yeux qui nous ont trompés ne peuvent-ils pas nous tromper encore? Ce fut précisément ce qu'éprouva Galienne. Le couvent de Nayac, où elle avait vécu tant d'années gaie comme l'alouette aux premières clartés du soleil levant, lui parut une prison. Elle étouffait entre ces grands murs noirs; elle eût donné tous les arbres rabougris de l'enclos pour un libre châtaignier du bois de Roqueroux. Elle se méfia des visages amis, et tout sourire lui parut un piége. Galienne avait quelques gouttes du sang des Roqueroux : elle écrivit à l'abbé de Loubessac :

Digitized by Google

« Si j'ai jamais eu besoin de votre affection, mon cher parrain, c'est aujourd'hui, dans la perplexité où je me trouve. Vous ignorez sans doute ce qui se passe ici depuis quinze jours, car vous n'auriez pas attendu ma lettre pour venir à mon secours. Qu'ai-je donc fait, mon Dieu ! pour mériter d'être repoussée de ma famille ? Ma conscience ne me reproche rien. J'ai aimé mes parents, et je suis traitée comme un enfant étranger qui devient à charge, et dont on se débarrasse. Mon parrain, on veut faire de moi une religieuse. Dès mon entrée ici, cela était décidé. On m'avait donné un état comme on donne un habit.

» Vous allez dire que la peur du couvent me rend folle, qu'il est tout naturel qu'on destine un enfant à telle ou telle profession, que ce n'est pas une décision, mais un simple désir ; vous direz cela et vous aurez raison, parce que vous ne savez pas tout. J'ai dévoré bien des larmes en silence. C'est à vous seul, mon bon parrain, que je veux confier mes angoisses. Le mot que je vais dire, répété à d'autres, me semblerait un crime : Eh bien ! ma mère ne m'aime pas ! Il y a longtemps que je le vois. Vous n'en douteriez point si vous lisiez la lettre que j'ai reçue il y a deux jours. Quelle dureté ! Je ne vous en redirai pas les termes, je veux les oublier moi-même. Mon parrain, je vous demande d'approuver ma résolution, si elle n'est pas contraire au respect dû à mes parents : puisqu'ils le veulent, je passerai toute ma vie dans ce couvent ; je ne prononcerai jamais de vœux. Adieu ! mon parrain ; consolez-moi et aimez-moi, j'en ai besoin. »

IV

L'abbé de Loubessac reçut cette lettre comme il sortait de table ; il empoigna sa canne, oubliant son chapeau, et, sans respect pour l'asthme, traversa la place de Vabe à grands pas. Mme de Castang tricotait, assise en face de son mari, qui venait de s'assoupir sur le solide fondement de son dîner. L'abbé entra comme un ouragan.

« Etes-vous fous ? » s'écria-t-il de sa grosse voix.

Cet exorde *ex abrupto* réveilla M. de Castang, qui battit des paupières comme un oiseau captif bat des ailes.

« Comment ?... qu'est-ce ?... qu'avez-vous, l'abbé ?

— Je vous demande si vous êtes fou. Vous voulez faire de Galienne une religieuse !

— Pourquoi pas, puisqu'elle en a le goût ?

— Mais non, on violente cette jeune fille et on vous trompe.

Digitized by Google

— M. de Loubessac, dit Mme de Castang, dont la voix éclata avec le bruit d'une branche sèche qui se casse, mon mari et moi saurons diriger nos enfants, et nous déciderons entre nous de leur avenir, quand cela nous paraîtra convenable. »

A ces mots, qui équivalaient à un congé, l'abbé se redressa de toute la hauteur de sa petite taille. Soit que la fierté de sa race se réveillât en lui, soit qu'il ne reconnût pas à la mère le droit complet qu'elle s'arrogeait; il la regarda fixement et elle baissa les yeux. Puis il dit avec une lenteur grave, qui fit courir sur le corps de Mme de Castang un imperceptible frisson :

« J'ai été chargé de veiller sur cette jeune fille. J'ai promis d'employer tous mes efforts, ma vie s'il le fallait, à assurer son bonheur. Je tiendrai ma promesse. Pour arriver à ce but, je ne peux rien contre une résistance passive, contre la violence je suis prêt.

— Voyons, l'abbé, répondit M. de Castang, tout à fait éveillé; vous êtes le parrain de ma fille, ce qui, à la rigueur, peut vous donner une certaine autorité sur elle, à défaut de la nôtre; mais il me semble que vous vous exagérez cette autorité.

— Et vous, voulez-vous abuser de la vôtre? Voulez-vous, de parti pris, rendre Galienne malheureuse?

— Qui a jamais eu cette idée? Si nous avons pensé à en faire une religieuse, c'est que nous croyions..... on m'avait dit que c'était son goût.

— Je sais, j'affirme que cela n'est pas.

— Hé bien! si elle a changé d'avis..... ce n'est pas moi qui m'opposerai.....Dieu merci, il y a pour elle *du pain sur la planche*. Je ne crois pas que Mme de Castang..... »

Eulalie entra en ce moment : « Viens, mon enfant, dit le père, viens me lire mon journal. »

A vrai dire, il ne demandait qu'à s'en aller. La désertion de son mari fit fléchir le courage de Mme de Castang. L'abbé paraissait résolu; son regard était ferme, savant, provocateur. Il y avait évidemment entre eux un grand secret, que la seule présence de M. de Castang avait retenu sur les lèvres de l'abbé. Le visage de la mère exprimait la terrible lutte qui se livrait dans son cœur; elle se roidissait par fierté, peut-être, mais après un moment de silence, une violente émotion détendit ses traits; elle cacha son visage entre ses mains et pleura. L'excellent vieillard ne résista pas à ces larmes. Il s'approcha de Mme de Castang, détacha doucement une de ses mains qu'il garda dans les siennes, et dit : « Vous l'aimez donc? »

La mère ne répondit qu'en levant les yeux au ciel.

« Elle est si digne d'être aimée! continua l'enthousiaste parrain. C'est une de ces âmes auxquelles Dieu permet de s'égarer dans des

Digitized by Google

créatures humaines pour notre honte et pour nous servir d'exemple. Croyez-moi, elle a ce qui fait les martyrs sur la terre et les élus dans le ciel. Ne mettez pas la main à sa destinée, elle s'accomplira sans vous. Epargnez-vous une dureté inutile.

— Ah! dit Mme de Castang, elle a cruellement dissipé mon plus beau rêve. Si elle pouvait savoir ce qui se passe dans mon cœur, elle m'épargnerait cette douleur.

— Voulez-vous qu'elle sache tout? demanda l'abbé.

— Jamais, jamais!

— Ce serait un moyen..... pénible. Cependant vous ne voudriez pas lui laisser croire que vous ne l'aimez pas?

— Le croit-elle?

— Non; mais mettez-vous à sa place. Vous voulez forcer son inclination, elle se demande dans quel but. Ce n'est pas pour transmettre la fortune de la maison avec le nom de Castang, vous n'avez pas de fils; elle peut donc croire que vous voulez dépouiller une de vos filles pour enrichir l'autre. C'est en effet cela. Elle y verra une injustice et en cherchera la cause.

— Qu'elle revienne donc ici puisqu'elle le veut. »

M. de Castang parut à la porte dans l'attitude que Paul Delaroche donne à Henri III après l'assassinat du duc de Guise.

« Nous sommes d'accord, lui dit l'abbé, c'était un malentendu.

— Ah! tant mieux! tant mieux!

— Mme de Castang veut bien m'autoriser à aller chercher votre fille.

— Très bien! très bien!

— Veuillez avertir Mme la Supérieure, dit l'abbé, afin que Galienne se tienne prête. »

Deux jours plus tard, l'abbé, monté sur un fort roussin, aux jambes velues, suivi d'un domestique qui menait deux chevaux, mettait pied à terre à la porte du couvent de Nayac. En entrant dans le parloir, Galienne inquiète chercha à lire sur son visage ce qu'il pensait de la résolution qu'elle avait prise; mais l'abbé fut impénétrable. Elle attendit en vain qu'une allusion la mît sur la voie, et elle se décida enfin à parler la première.

« M'approuvez-vous? dit-elle à l'abbé en lui prenant la main.

— Mon enfant, répondit-il, je ne t'approuve ni ne te blâme. L'avenir seul nous fera savoir si tu as obéi à un sentiment raisonné ou à un mouvement d'exaltation. Je ne doute pas de ta sincérité; mais la tyrannie est en nous comme hors de nous. Tu résistes, je t'engage à chercher si ta résistance n'est pas provoquée par une apparence de contrainte; tu aurais cédé, je t'aurais supplié de voir si ta soumission n'était pas de la condescendance. Cela te paraît contradic-

Digitized by Google

toire ; mais, mon enfant, cela est fondé sur la connaissance que j'ai de notre pauvre cœur. Nous nous targuons d'une liberté que le plus léger souffle renverse, et nous ne sommes jamais plus esclaves que quand la passion nous dit : « Vous êtes libres..... » A propos, s'écria-t-il en s'interrompant tout à coup, car il avait vu le visage de Galienne s'assombrir, il faut que je te gronde. Qu'est-ce que cette lettre que tu m'as écrite ? « *Tu dévores des larmes, ta mère ne t'aime pas !* » Mauvaise tête ! Je te défends d'avoir de pareilles idées. On t'aime, petite folle, c'est moi qui te le dis. Allons vite, que je vous voie sourire ! »

Pendant qu'on chargeait son bagage, Galienne prit congé des religieuses. Elle saisit la main que la supérieure lui tendait et la couvrit de larmes.

« Ma mère, dit-elle, pardonnez-moi le mal que je vous fais et priez pour moi. »

En traversant les longs corridors du couvent, elle se sentit défaillir. Devant la résolution extrême qu'elle prenait, le doute traversa son esprit comme un éclair ; elle se demanda si elle ne fuyait pas le bonheur. L'abbé l'entraînait, la porte du couvent se ferma lourdement derrière eux et elle en sentit le contre-coup dans son cœur.

Dès qu'elle fut à cheval, une bouffée de grand air lui rafraîchit le visage ; l'odeur rustique s'échappant des masures que côtoyait le chemin réveilla ses souvenirs d'enfance ; les châtaigniers agitaient leurs feuilles sur sa tête avec un petit rire caressant, les bruyères semaient des poignées de rubis devant elle, elle sauta lestement à terre, cueillit toutes les fleurs sauvages qu'elle trouva sous sa main, en fit un gros bouquet et le respira à pleins poumons. A la tombée du jour, le clocher de Vabe montra sa flèche derrière un mamelon contourné par le chemin, l'église apparut, et puis la petite ville déjà baignée des teintes du crépuscule.

« Voilà la maison ! » dit Galienne en se levant sur sa selle.

V

La table était mise pour le souper, on attendait les voyageurs. La joie de Galienne était un peu troublée par la crainte d'un accueil froid ou de sévères reproches, car l'abbé s'était montré très réservé lorsqu'elle l'avait interrogé à ce sujet. Elle entra donc dans la maison paternelle le cœur serré, mais en s'efforçant de sourire. La vieille servante, qui l'attendait à la porte, poussa des cris d'admiration, leva les mains au ciel, disant qu'elle ne l'aurait jamais reconnue, tant elle

Digitized by Google

était devenue grande et *grossière*. Galienne se jeta dans les bras de Mme de Castang, baigna de larmes son cou et ses épaules, et lui glissa à l'oreille le mot pardon. Une étreinte répondit à cette prière. Rassurée, elle se tourna alors vers son père. A la vue de cette grande et belle fille, il sentit, pour la première fois, la piqûre de l'orgueil ; ému par la scène muette dont il venait d'être témoin, une étincelle sortit de son cœur comme un feu follet d'un marais. Il étendit les bras, serra sa fille sur sa large poitrine et la baisa grassement au font. Eulalie arrivait la dernière ; elle fut très convenable. C'était une grande demoiselle, habituée de longue main à déguiser sa pensée, et qui s'exerçait dans l'art, où l'on excelle en province, de cacher la perfidie sous le compliment.

« A table ! » s'écria M. de Castang, que cinq minutes d'attente avaient affamé.

Le passé semblait oublié, on était tout à la joie du présent; aussi le souper fut-il gai. La vieille Catherine, qui avait si souvent porté Galienne entre ses bras, eût suffi pour l'égayer. Elle faisait les mines les plus divertissantes, souriait à la jeune fille, clignait de l'œil à l'abbé d'un air d'intelligence. Lorsque M. de Castang prit, pour la déboucher, une bouteille de vin de Glane constellée d'un sable brillant, Catherine disparut et rentra presque aussitôt l'air grave et recueilli. Elle mit devant Galienne, avec une audacieuse intention, un plat où s'amoncelaient des gâteaux appelés *merveilles*, semblables, pour la forme, à des polypes de mer. C'est une pâte roulée en corde, capricieusement nouée et frite dans l'huile de noix. La merveille est que le palais d'un homme puisse supporter un pareil contact sans érosion. « Quand la demoiselle était petite, dit Catherine avec une fierté tranquille, elle les aimait beaucoup. »

L'abbé de Loubessac passa la soirée chez M. de Castang et ne se retira qu'à une heure avancée, à dix heures. « Allons, allons, se disait-il en traversant la place, sa petite lanterne à la main, on a tué le veau gras pour le retour de l'enfant prodigue, tout ira bien. »

La joie du retour, les émotions de l'entrevue, la fatigue du voyage avaient épuisé les forces de Galienne. Un invincible sommeil, coupant sa prière, courba sa tête sur le lit ; son corps glissa machinalement entre les draps, et, tant que dura la nuit, elle ne sut pas ce que son âme était devenue. Lorsqu'elle ouvrit les yeux, un rayon de soleil, passant par un trou du volet, formait sur son lit une traînée lumineuse, se brisant aux ondulations de la couverture. Elle s'habilla sans bruit, et, avant que personne ne fût levé, parcourut la maison.

Les vieilles demeures où nos aïeules ont gémi dans l'enfantement, où nos jeunes années se sont écoulées, qui ont vu nos jeux, nos larmes, nos rêves et nos illusions, ont un parfum que nous emportons

Digitized by Google

enseveli au fond de notre âme, et qui s'exhale lorsqu'après une longue absence nous revoyons cet abri des premiers jours. Il est réel, perceptible et puissant, comme celui qui, dans un troupeau, empêche l'agneau de se tromper de mère, guide l'enfant vers le sein qui l'allaite et le repousse d'une nourrice étrangère. Cette sensation, pour n'être pas éprouvée par tous, n'en est pas moins certaine ; elle est le partage des âmes tendres que l'éducation a façonnées et non transformées. En entrant dans le salon, Galienne le reconnut autant à l'odeur qu'à la vue ; la veille, il n'aurait pu faire pénétrer dans son cœur des émotions aussi douces. Tout était à sa place dans cette pièce assombrie par la voûte qui la coiffait : la molle bergère où sommeillait M. de Castang, les chaises et les fauteuils des deux styles qui ont marqué le siècle dernier. Elle ouvrit le clavecin sur lequel s'était exercée, dans sa jeunesse, Mme de Castang, sa grand'mère, et en effleura légèrement les touches. Les sons grêles de l'instrument lui rappelèrent que le notaire Malsigne le traitait irrévérencieusement d'épinette ; elle sourit. Quand elle se fut rassasiée de voir et de toucher les meubles, elle leva les yeux sur les murs garnis de portraits de famille. Les Roqueroux y figuraient avec honneur, tous gens d'épée. Parmi ces visages, auxquels elle n'aurait pu donner des noms, un surtout la frappa par son attitude hautaine, par son regard sévère et dur. C'était son bisaïeul maternel, Raoul de Roqueroux, un brave gentilhomme, qui avait échappé jadis à la politesse de Fontenoy. Il y avait tant de ressemblance entre ce rude soldat et sa mère vieillie, qu'elle frissonna. A côté de ce portrait, se trouvait celui d'une femme maigre, sèche, serrée dans un étroit corsage de soie, les cheveux relevés sur le front et poudrés comme un champ de sarrasin en fleur. La bouche était sardonique, l'œil impitoyable. « Oh ! mon Dieu ! dit Galienne, c'est le portrait de ma sœur Eulalie ! » Elle avait beau changer de place, le redoutable couple, par un effet d'optique, semblait la suivre du regard et lui dire : « Tu n'échapperas pas ! » Le visage débonnaire et la pose placide d'un ou deux Castang, gens de robe mêlés à ces hauts et puissants seigneurs, ne put la rassurer ; elle quitta le salon, où le froid la gagnait, monta dans sa chambre, les jambes fléchissant sous elle, laissa couler sa robe à ses pieds et se recoucha.

Les craintes de Galienne ne se réalisèrent pas ; elle trouva sa mère affectueuse, son père égal et toujours semblable à lui-même, Eulalie telle qu'elle était au couvent, aigre-douce, mais plus contenue. Le nuage qui avait semblé la menacer se dissipa sans orage ; au bout de quelques jours, elle avait repris ses fraîches couleurs, et sa beauté, un moment languissante, reverdissait. Il fallait cependant montrer la nouvelle venue à l'aristocratie de Vabe, représentée dans toute sa

Digitized by Google

gloire par MM. de Loubessac. La visite était attendue ; les femmes avaient préparé leur sourire bienveillant ou railleur comme une épée qui peut frapper du plat ou du tranchant ; au premier coup d'œil, toute contrainte disparut des visages ; on se sentit attiré et on céda, sauf à discuter plus tard ce mouvement irréfléchi. C'était la grâce de sa mère, plus naturelle ; un regard calme, confiant, mais modeste. Sa démarche eût été presque imposante si un charmant sourire n'avait tempéré cette majesté. Elle était de ces rares femmes qu'on ne peut admirer sans les respecter.

« Comment la trouvez-vous ? demanda le chevalier à sa belle-sœur.

— Ah ! la belle fille, répondit Mme de Loubessac, qui, étant du XVIIIe siècle, avait dans ses pointes de gaieté le mot franc et cru comme nos grand'mères ; ah ! la belle fille ! Plus d'un roquet ira..... à la porte des Castang. »

Obéissant à sa nature simple et droite, Galienne força l'affection de ceux avec qui elle était destinée à vivre. Cette allure césarienne, qui fait vaincre dès qu'on se montre, étonnait et effrayait Eulalie. Ce qu'elle éprouvait pour sa sœur n'était pas de la haine, ce n'était pas non plus cette noble émulation qui vous pousse contre la supériorité, mais un sentiment plus vulgaire, celui de la colère impuissante et de l'orgueil blessé, qui se console en disant : Si je voulais ! Toutes les facultés aimantes de cette pauvre fille s'étaient émoussées dès son enfance. Il s'en fallut de rien que son cœur ne devînt méchant. Une fierté héréditaire la préserva de ce malheur ; pouvant être méchante, elle dédaigna de l'être ; elle ne fut que dure, mesurant l'affection des autres au profit qu'elle en tirait, prête à recevoir sans jamais donner, tout échange lui paraissant un marché de dupe et le retour de l'affection maternelle une dette criarde tardivement payée.

Ce dernier sentiment, Mme de Castang paraissait l'éprouver aussi. Son caractère dur, mais passionné, avait fléchi devant celui de sa fille aînée. Elle sentait ses torts, se montrait ardente à les réparer. Devenue humble par le remords, elle s'était faite prévenante, louangeuse, presque soumise. Sa fille ordonnait, elle approuvait, elle n'eût osé hasarder un reproche. Une fois poussée dans cette voie par le repentir, elle reçut le châtiment des âmes obstinées ; plus la résistance était forte, plus elle s'acharnait à la vaincre, et plus sa faute, grandissant à ses yeux, lui imposait d'humiliations et de sacrifices. L'amour factice qu'elle s'était donné par devoir devint une véritable passion. Elle en connut les joies amères, les désespoirs, les abattements, et, quand l'heure du repos semblait venue, elle recommença le long travail de la vie du cœur, avec le pressentiment de mourir à la peine. Eulalie traversait ce feu d'amour maternel avec la tranquil-

Digitized by Google

lité du soldat fataliste. Devant cette exaltation de la fille par la mère, elle ne devint ni meilleure ni plus méchante : elle fut plus orgueilleuse.

Mme de Castang cependant n'avait pu se détacher entièrement de Galienne et peut-être ne le voulait-elle pas. Si, par lassitude ou par révolte, ou par une tactique qu'elle ne soupçonnait même pas, Galienne s'était éloignée de sa mère, celle-ci aurait sans doute senti le prix de son amour ; mais la pauvre fille, incapable de calcul, jouait avec sa mère le rôle que Mme de Castang jouait avec sa fille aînée. Ses caresses n'étaient pas précisément repoussées ; elles excitaient une impatience nerveuse plus pénible qu'une dureté franche ou une nette insensibilité.

Si Mme de Castang se refusait aux témoignages de tendresse de sa fille, M. de Castang, bonhomme au fond, ne demandait pas mieux que de se laisser faire. Galienne, se voyant repoussée d'un côté, accueillie de l'autre, profita des bonnes dispositions de son père. Elle étudia ses goûts et s'attacha à les satisfaire ; elle se fit pour ainsi dire l'aide de Catherine, elle ajouta à la grosse et succulente cuisine du pays toutes les friandises dont elle tenait la recette des religieuses de Nayac. Il était d'une négligence qui allait jusqu'à l'abandon ; son linge fut raccommodé et mis en ordre ; le tailleur arrivait sans qu'il l'eût fait appeler et lui apportait les vêtements commandés par sa fille. Après son dîner, cherchait-il des yeux autour de lui? Elle prenait le journal qu'elle lisait de la première ligne à la dernière, à moins qu'un léger ronflement ne la dispensât de cette corvée. M. de Castang s'alourdissait, il aurait eu besoin d'exercice, et une incurable paresse le retenait chez lui. Galienne employait mille ruses pour le décider à sortir. Si le mauvais temps empêchait la promenade de tous les jours, lorsque Mme de Castang et Eulalie étaient retirées dans leur chambre, elle restait auprès de son père, et faisait intrépidement sa partie de dames ou de piquet. M. de Castang s'était si bien habitué à ces câlineries, qu'il n'imaginait pas avoir jamais vécu autrement. Une absence de Galienne le désabusa. Mme de Loubessac, allant passer huit jours à la campagne, emmena Galienne. M. de Castang, abandonné à lui-même, faillit devenir fou : lui dont les besoins et les désirs étaient prévenus, il se vit forcé de tout demander. Eulalie le servit sans mauvaise grâce, mais sans empressement, décidée à tout faire et à ne rien deviner. Au bout de quatre jours, le bonhomme n'y put plus tenir, et, ce qu'il n'avait peut-être pas fait depuis dix ans, il écrivit une lettre pour redemander sa fille. Cet homme qui, jusqu'alors, n'avait vécu qu'en lui, se sentit vivre en une autre ; il fit abstraction de lui-même, non par dévouement, mais par égoïsme ou paresse ; il se transporta en sa fille et lui laissa

Digitized by Google

la charge d'agir pour deux. Il lui demandait l'heure, le quantième, le jour de la semaine; bref, elle pensa pour lui. Il redevint enfant dans la force de l'âge.

Cette maison offrait alors le singulier spectacle d'un père et d'une mère gouvernés par leurs enfants; mais si le pouvoir d'Eulalie tenait du pédagogue, celui de Galienne avait sa source dans l'instinct de la maternité et dans une charité inépuisable. Elle vit dans le laisser-aller de son père plus de tendresse qu'il n'y en avait, se dévoua par reconnaissance autant que par amour, et, tout en donnant à ce précoce vieillard la protection d'une mère, elle lui conserva le respect d'une fille. Eulalie ne fut point jalouse de la préférence que M. de Castang accordait à Galienne; c'était un fardeau dont elle se déchargeait volontiers sur sa sœur. Il n'en fut pas de même de Mme de Castang. L'affection du père pour sa fille cadette sembla la gêner, déranger ses projets, et son aigreur en augmenta.

VI

En obligeant son père à faire une promenade après son dîner, ou en le tenant éveillé quand la pluie lui faisait garder la maison, Galienne suivait l'ordonnance du docteur, qui craignait qu'une apoplexie n'emportât M. de Castang. Il ne dit rien de ses craintes, mais il insista pour que ses prescriptions hygiéniques fussent rigoureusement exécutées. Il était lui-même trop partisan de la bonne chère pour insister beaucoup sur le régime; mais c'était un centaure, qui, sur vingt-quatre heures, en passait douze à cheval. Cette vie agitée, activant en lui la circulation du sang, contre-balançait ses infractions à la sobriété; il était de ces médecins qui, en fait de régime, prescrivent ce qu'ils aiment, proscrivent ce qu'ils n'aiment pas, et sont pour eux la règle qu'ils appliquent à leurs malades.

Afin de rendre sa tâche plus facile et de donner plus de distractions à son père, Galienne avait recours à l'abbé de Loubessac. Il arrivait tous les jours après son dîner et se mettait de la promenade. Elle réunissait ainsi ses deux plus chères affections. Avec M. de Castang, elle en était réduite au monologue; or, quelques ressources qu'on ait dans l'esprit, ce rôle est fatigant, la froideur du personnage muet vous gagne, et sa stérilité est contagieuse. L'abbé, au contraire, vif, prompt à la réplique, animait la scène, et M. de Castang jouissait sans fatigue d'une conversation à laquelle il ne prenait point part; il oubliait ainsi la longueur du chemin. La promenade d'hiver était la route qui longe la rivière, bordée des deux côtés de

Digitized by Google

sveltes peupliers, droits comme des mâts de navire, entre lesquels se jouait le pâle soleil de décembre; l'été, on s'enfonçait dans les gorges des montagnes au-dessus de la ville, entre les escarpements où la rivière, resserrée dans son lit, coule sous un berceau d'aulnes et de noisetiers, dans le sable rouge, aimé des châtaigniers. Galienne compléta son éducation dans ces promenades. Tandis que M. de Castang soufflait au pied d'un arbre, elle fouillait les bois avec l'abbé, redevenu jeune. Cet exercice salutaire calma son âme troublée par de secrets chagrins et fortifia son corps. Vers trois heures, plus tard si quelque plante nouvelle les avait intéressés, les promeneurs rentraient à Vabe, et se rendaient, selon l'usage, chez Mme de Loubessac, où ils trouvaient Mme de Castang et Eulalie. Galienne pouvait se croire de la famille de Loubessac autant que de la sienne propre; moins en contact avec sa mère et sa sœur, elle avait moins à souffrir, et si la concorde n'était pas entre elles, un étranger eût pu l'y croire, tant le calme était apparent.

Ce n'était pas la paix, mais une trève pendant laquelle on s'observait des deux côtés. Le moindre choc pouvait allumer la guerre en soulevant les passions; or, ce choc était inévitable. Une des grandes préoccupations en province est de marier les jeunes gens; cependant Galienne avait quitté le couvent depuis un an; elle en avait dix-huit, et elle paraissait si heureuse de sa liberté, que personne n'avait songé à la lui faire perdre. Ce fut une amie de Mme de Loubessac qui en donna l'idée.

« Il est bien étonnant, dit-elle, que Mlle Galienne n'ait pas encore été demandée en mariage. Belle comme elle est, riche, n'ayant qu'une sœur, ce qui laisse supposer que M. de Castang ne *fera pas d'aînée*[1], elle devrait avoir déjà refusé plus d'un parti. »

Le soir, à la réunion des vieux habitués, le docteur et le notaire étant restés les derniers, Mme de Loubessac, que cette idée travaillait, ne put s'empêcher d'en parler. La difficulté était de trouver un mari digne de Galienne, car le chevalier prétendait que la dernière révolution n'avait laissé dans le pays que des sauvages.

« Voyons, monsieur Malsigne, dit Mme de Loubessac, vous qui connaissez tout le monde, trouvez donc quelqu'un.

— Mon Dieu, madame, répondit le discret notaire, je sais bien un jeune homme qui pourrait convenir à Mlle Galienne.....

— Vous voulez parler de Paul de Plesme!

— Ah! s'écria l'abbé, voilà celui qu'il nous faudrait! »

On tomba d'accord sur les excellentes qualités de M. de Plesme; malheureusement il ne s'agissait pas de lui; il habitait Paris. Il

[1] *Faire un aîné*, c'est donner à l'un des enfants la quotité disponible.

Digitized by Google

était bien en correspondance avec Me Malsigne, qui le croyait disposé à revenir; mais il pouvait tarder longtemps et il n'était pas prudent de l'attendre. Le candidat de Me Malsigne était au contraire tout prêt. Il s'appelait Charles de Vern. Me Malsigne fit l'inventaire de sa fortune, qui était considérable; M. de Loubessac vérifia sa généalogie, laquelle fut trouvée correcte. On se promit de garder le secret, et il fut décidé que la rencontre se ferait dans le salon de Mme de Loubessac.

Ces graves personnages allèrent se coucher avec la satisfaction d'écoliers qui ont comploté un bon tour. Le notaire était l'âme de cette pacifique conspiration, et l'abbé, qui prévoyait des obstacles, s'en rapportait à son habileté bien connue, car Me Malsigne était un honnête homme aussi adroit qu'un fripon. Lorsqu'il amena M. de Vern chez Mme de Loubessac, les filles à marier et les mères qui n'étaient pas dans le secret composèrent leur attitude. Eulalie grimaça un sourire en faisant sortir de dessous sa robe un pied mignon, héritage de sa mère. Quant à Galienne, elle regarda le nouveau venu avec une curiosité naïve, vit un peu d'embarras dans sa tenue et détourna les yeux pour ne pas augmenter sa gêne. Le jeune homme n'avait rien de remarquable. Ce qui frappait le plus en lui était une apparence de force et d'agilité, due aux exercices violents de la chasse et de l'équitation. Sa physionomie ne dénotait qu'une intelligence ordinaire; mais le sourire était gai, sympathique, et le langage, comme les manières, exempt de toute prétention. Quelque rapide qu'eût été le regard de Galienne, il l'avait surpris en entrant, et s'était senti un peu troublé. Mme de Loubessac le mit à l'aise en lui parlant de sa mère dont la santé était fort altérée; M. de Loubessac de son père qu'il avait toujours eu en grande estime et qui était, ajouta-t-il, un homme *fort bien pensant;* on lui reprocha la rareté de ses visites, et la conversation devint générale. Lorsqu'il prit congé :

« A bientôt, lui dit Mme de Loubessac, songez que vous êtes un coupable, qui doit s'efforcer de mériter son pardon.

— Je n'ai jamais mieux senti ma faute qu'aujourd'hui, » répondit-il en jetant un regard furtif du côté de Galienne assise près de sa sœur.

Où allait ce regard rapide et indécis? Chacune des deux sœurs le prit pour elle. Mme de Castang, qui l'avait remarqué, l'interpréta dans le sens de sa passion, et l'attribua à Eulalie. Elle regarda sa fille d'un air triomphant, et la fille regarda sa mère d'un air presque tendre, car l'amour est une rosée qui attendrit les cœurs les plus durs.

Digitized by Google

« Eh bien! demanda Mme de Loubessac, qui avait surpris entre Me Malsigne et son jeune protégé quelques signes maçonniques.

— Empoigné! » répondit le notaire.

Il lisait quelquefois un petit journal et s'oublia un moment.

Mme de Loubessac s'approcha alors de Mme de Castang :

« Comment le trouvez-vous? dit-elle.

— Fort bien. Il serait à désirer que tous nos jeunes gens lui ressemblassent. »

Le soir, il n'y eut pas entre Eulalie et sa mère un mot échangé sur Charles de Vern. Chacune d'elles cachait au fond de son cœur sa joie et son espoir. Leur mutuelle réserve rendait d'ailleurs toute confidence difficile. Mme de Castang voyait déjà réalisé le rêve de sa vie. Quoique M. de Castang fût à son aise et passât pour riche dans ce pays pauvre, sa fortune, qui, selon toutes les probabilités, se diviserait entre ses deux filles, pouvait à peine atteindre dans son entier au chiffre rond et respectable que présentait celle de M. de Vern. L'alliance était donc des plus avantageuses. Eulalie y voyait surtout le mot magique qui décide tant de jeunes filles : madame. Comme elle avait en outre au plus haut degré ce qu'on appelle aujourd'hui un esprit pratique, elle se représentait fort bien, en volume et en surface, cinq cent mille francs, argent ou terre. Elle conquérait son indépendance, un mari à gouverner, une belle-mère à dompter, un trésor à grossir, des jaloux à écraser du poids de ses écus, et elle ne se sentait pas au-dessous de cette quadruple tâche. Elle s'endormit châtelaine. Quant à Galienne, son cœur était resté calme, sa tête froide : elle ne sentait ni entraînement ni répugnance; elle se promit, dans le cas où M. de Vern aurait songé à elle, de consulter son vieil ami l'abbé de Loubessac sur la convenance de cette union, et, s'il l'approuvait, d'accepter M. de Vern quand ses parents le lui proposeraient.

Lorsque le notaire reçut la lettre qui l'autorisait à demander, pour M. Charles de Vern, la main de Mlle Galienne de Castang, il courut chez les Loubessac, qui furent d'avis de tenter l'aventure le jour même. Me Malsigne fit une toilette diplomatique, habit noir et cravate blanche. Marion, sa cuisinière, exhuma d'un coffre, où il reposait, entre deux couches de gros poivre, à l'abri des insectes, l'habit qui datait de 1820, et ne voyait le jour que dans les grandes occasions, lorsque Me Malsigne allait à Cahors comme juré, ou que M. le préfet, en tournée, haranguait le conseil municipal. Les pans pointus par le bas avaient la forme d'un triangle; le collet raide, haut, roulé en bourrelet, s'élevait jusqu'au sommet de la tête pour s'incliner brusquement en arrière. On eût dit l'auvent d'une vieille maison. Vu de loin et de profil, le respectable notaire ne res-

Digitized by Google

semblait pas mal au Janus païen. Quand il crut avoir acquis le degré de gravité qui sied à un homme chargé d'une haute mission, il se dirigea vers la maison de Mme de Castang. Dans le vestibule, il rencontra Galienne.

« Maman y est-elle? lui demanda-t-il avec une gaieté familière.

— Oui.—Dieu! que vous êtes beau! Pour qui avez-vous fait cette grande toilette?

— Pour vous, Mademoiselle. »

En voyant entrer Me Malsigne ainsi accoutré, exhalant une forte odeur d'épice, Mme de Castang se douta de ce qui l'amenait. Après quelques phrases banales, elle fit une signe à ses filles, qui sortirent.

« Voilà de grandes et belles demoiselles, dit le notaire, qui les suivit du regard, émerveillé comme s'il les voyait pour la première fois. Elles sont charmantes toutes deux, et d'un attrait différent. Mademoiselle Eulalie est pleine de bon sens et de raison; je lui crois un grand esprit d'ordre; elle fera une excellente maîtresse de maison..... et Mademoiselle Galienne aussi assurément. Savez-vous qu'il faudra bientôt songer à les établir?

— Rien ne presse, répondit Mme de Castang; elles sont encore bien jeunes.

— Sans doute; mais on a le temps d'attendre et on profite d'une occasion quand elle est bonne. Il vous faudrait un gendre qui habitât le pays, jeune, cela va sans dire, de bonne naissance, riche, bien élevé.....

— Enfin, il faudrait qu'on le fît exprès pour moi, dit Mme de Castang en riant.

— Et s'il était fait? Tenez, sans plus de préambules, que pensez-vous de M. de Vern?»

Madame de Castang toussa pour dissimuler un léger tremblement, et répondit d'un air sérieux : « J'en pense tout le bien possible; il a les qualités que vous venez d'énumérer.

— Ainsi un pareil gendre vous conviendrait?

— Vous m'en demandez trop. Il est d'usage que les filles attendent, pour se prononcer, une demande en forme. Si M. de Vern nous faisait cet honneur, sa demande serait prise en très grande considération.

— La voici, dit Me Malsigne, en tirant une lettre de sa poche. »

Madame de Castang la prit, de son geste le plus grâcieux, en lut les premières lignes en souriant et s'arrêta tout à coup. Elle replia la lettre et la rendit au notaire, en lui disant d'un ton glacé :

« C'est impossible.

— Pourqnoi? demanda ingénuement Me Malsigne.

Digitized by Google

— Impossible de donner mon consentement à une pareille demande.

— J'ai peut-être fait une maladresse en vous montrant cette lettre, dit le notaire, feignant de se méprendre au sens des paroles de Mme de Castang, avec la naïveté coquine des paysans, ses clients; serait-il possible que Charles se fût exprimé d'une manière inconvenante? J'ai pourtant lu la lettre avec attention.....

— Elle est fort bien, et la difficulté n'est pas là; mais Galienne est trop jeune pour se marier

— Elle est jeune, sans doute, puisqu'elle entre dans sa dix-neuvième année.....

— Vous vous trompez, elle est loin d'avoir cet âge.

— Ah! pardon. Les dates, c'est mon fort; je les retiens par aptitude et par métier. Je suis d'autant plus sûr de ce que je dis, que j'assistais Castang lorsqu'il fit la déclaration de naissance à l'état civil. C'était en 1815, au mois de juin, quelques jours avant la bataille.....

— Monsieur Malsigne, interrompit Mme de Castang, qui pâlit affreusement, quel que soit celui de nous qui se trompe, cela importe peu. Il y a une raison plus puissante encore que l'âge : Eulalie n'est pas mariée, et il est juste que l'aînée s'établisse avant la cadette.

— Cela paraît naturel, mais n'est pas juste. Veuillez me pardonner ma supposition : si Mlle Eulalie ne se mariait pas, il faudrait donc que sa sœur restât fille? »

Mme de Castang répondit par un geste qui, dans tous les pays du monde, signifie : Tant pis!

« Si j'insiste, continua le notaire, c'est par l'intérêt que je porte à votre maison. Les mariages assortis sont rares, les mariages avantageux plus rares encore; vous voyez combien il est difficile de caser les filles; vous pouvez vous ôter un grand souci, et vous hésitez par un motif frivole, permettez-moi de vous le dire. Un mariage en amène souvent un autre; il s'agit de frayer la voie. Veuillez y réfléchir.

— Mon cher monsieur Malsigne, je vous remercie de vos bonnes intentions, de l'amitié que vous nous témoignez; mais j'ai fait mes réflexions, et ma résolution est arrêtée.

— C'est aussi l'avis de M. de Castang?

— N'en doutez pas. J'ai parlé en son nom et au mien, car je connais ses intentions, qui sont les miennes. »

Le notaire n'en doutait pas, car il savait qu'entre les mains de sa femme, M. de Castang dirigeait la maison comme le gouvernail dirige le navire.

« C'est fort bien, madame, dit-il, je transmettrai votre réponse. »

Digitized by Google

Comme il se retirait :

« Mon cher monsieur Malsigne, lui dit Mme de Castang avec un peu d'embarras, pour vous, nous voulons qu'Eulalie se marie la première ; pour M. de Vern, Galienne est trop jeune. Nous ne pouvons songer à l'établir que dans..... dans quelques années.

— Ah ! c'est ainsi ! murmurait Me Malsigne, blessé dans son amour-propre de négociatenr, eh bien, je la marierai, ton Eulalie, et jamais attelage n'aura été mieux appareillé. »

VIII

La réponse n'étonna pas l'abbé, qui l'avait prévue ; mais, dans le conciliabule, la rumeur fut grande lorsque Me Malsigne rendit compte de son ambassade. Les plus modérés traitèrent Mme de Castang de folle. Elle sentait aussi bien que ses amis la difficulté de marier sa fille aînée, qui portait son caractère écrit sur son visage. La présence d'une sœur telle que Galienne diminuait les chances d'établissement, car elles se faisaient ressortir l'une l'autre. Quel homme pouvant choisir entre ces deux filles, qui étaient appelées à partager également la fortune de leur père, eût hésité dans son choix ? Mme de Castang parla à son mari de la démarche qui avait été faite auprès d'elle, ne prononça pas le nom de Galienne, fit entendre que c'était une demande vague, à laquelle elle avait fait une réponse évasive, parce que, disait-elle, M. de Vern, quoique riche, ne paraissait pas offrir les garanties nécessaires pour rendre une femme heureuse. Elle énuméra ses griefs, vrais ou faux, les fit valoir habilement, à la féminine, de sorte que le bon M. de Castang, qui voulait que ses filles fussent heureuses, puisqu'il se sentait, lui, parfaitement heureux, la loua de sa prudence et l'approuva sans réserve.

La guerre recommençait entre la mère et la fille cadette, s'il peut y avoir guerre entre deux parties dont l'une attaque, tandis que l'autre ne se défend pas. Galienne, à qui une perpétuelle appréhension avait appris à lire sur le visage de sa mère, à interpréter ses actions les plus indifférentes, vit, à des symptômes connus, qu'un orage se formait. Habituée à ces subites bourrasques, elle s'apprêta à y opposer la résignation, et même un peu de philosophie. Une lumière subite s'était faite en elle. Le regard d'un homme avait opéré ce prodige. Elle n'avait point d'amour pour M. de Vern, pas même ce simple penchant, un degré au-dessus de l'indifférence, qui fait dire à une femme d'un homme : Il ne me déplairait pas. Mais elle avait vu dans son regard l'amour, du moins le désir, et cette nou-

Digitized by Google

veauté fut pour elle ce qu'on pourrait appeler une révélation, s'il n'était pas honteux de tant abuser de ce mot. Elle éprouva alors ce que ressent le voyageur après avoir péniblement gravi une montagne, la vue bornée par l'obstacle qu'il surmonte : il voit se déployer devant lui un horizon qui lui semble infini, tant la variété des objets attire son regard, tant leur nouveauté le captive. L'amour, ce grand précepteur des filles, faisait entrevoir à Galienne les pays enchantés où il promettait de la conduire, et qu'elle peuplait de jouissances telles que pouvaient les concevoir ses instincts droits, son âme chaste et pure. Sa rêverie la transporta hors du monde réel, l'aida à supporter les misères présentes et lui en présagea la fin.

En même temps que cette transformation se faisait dans son imagination et dans son cœur, son intelligence grandissait, sa raison devenait plus vive et plus nette, son observation plus profonde et plus sûre. Elle ne savait rien de ce qui s'était dit entre Me Malsigne et sa mère, mais la précaution prise par Mme de Castang d'éloigner ses filles, la pose contenue qu'elle avait cherché à se donner et qu'on appelle diplomatique, sans doute parce que les diplomates s'étudient à se défaire de toute contrainte, le notaire endimanché, son regard amical et malin lorsqu'il l'avait rencontrée dans le vestibule, toutes ces circonstances réunies donnèrent à Galienne la certitude qu'elle avait été demandée en mariage. Les rudesses redoublées de sa mère, après cette conférence, lui prouvèrent que Mme de Castang avait été déçue dans son espoir. Les craintes de Galienne se réveillèrent : elle douta de l'amour de sa mère, ou plutôt ne douta plus de l'avoir perdu. Les palliatifs de l'abbé furent impuissants. Mais déjà elle était plus forte contre le malheur. Pour quitter le désert où elle avait vécu jusqu'alors, elle attendait le bien-aimé.

Malgré les encouragements qu'il donnait à Galienne, l'abbé de Loubessac ne se faisait pas illusion. Il avait la clef du cœur de Mme de Castang et de sa conscience. Le droit d'aînesse appliqué au mariage était un prétexte, il le savait. La mère satisfaite sur ce point élèverait de nouveaux obstacles qu'il faudrait renverser ; il ne pressait donc le mariage d'Eulalie que pour déblayer le terrain et se débarrasser des préliminaires. Il lui tardait de voir son adversaire en face et de le prendre corps à corps.

Pendant que Me Malsigne travaillait activement à sa pêche, pour suivre une métaphore qu'il avait employée, un événement vint compliquer la situation. Un jour, le notaire entra chez Mme de Loubessac avec l'importance d'un homme qui sait une grande nouvelle. Paul de Plesme était arrivé ! Il allait se fixer dans le pays et habiter son château de Plesme. A l'allure inusitée du notaire, un pressentiment avait averti Galienne qu'elle allait avoir le mot de sa destinée. En

Digitized by Google

entendant prononcer le nom de Paul de Plesme elle rougit et, se sentant rougir, perdit contenance. Heureusement tous les yeux étaient fixés sur Mᵉ Malsigne. Elle ne connaissait pas celui qui portait ce nom prononcé déjà vingt fois devant elle sans qu'elle l'eût même remarqué; rien dans les paroles de Mᵉ Malsigne, rien dans la conversation qui suivit n'indiquait qu'on attribuât cette arrivée à un projet caché, encore moins qu'elle y fût associée dans la pensée de ceux qui s'intéressaient à elle. C'était une simple nouvelle, brusquement annoncée qui surprenait tout le monde. Cependant l'émotion qu'elle éprouva fut telle qu'elle en resta stupéfaite. Une voix secrète semblait lui dire : voilà celui que tu aimes déjà et qui t'aimera.

Paul de Plesme, élevé à Paris, avait perdu sa mère pendant qu'il était au collége et son père un peu plus tard. Jeune, émancipé et riche, il voulut se faire, dans un pays pauvre et presque sauvage, une vie qui eût paru aisée ailleurs et qui, là, était le plus haut degré du luxe. Il mécontenta ceux qu'il écrasait de sa supériorité pécuniaire et fut mécontent de lui même. Il entreprit de rajeunir la vieille demeure de ses pères; mais la lenteur des ouvriers, leur maladresse le firent renoncer à ce projet. Il se passionna pour la chasse et s'en dégoûta. « Parbleu! se dit-il, où vais-je chercher mes distractions? N'ai-je pas la terre à cultiver? » Cette vie active lui plut d'abord. Il puisait sa théorie dans les livres, mais l'écueil était dans la pratique; la moindre innovation soulevait une formidable résistance. Après quelques mois d'essais, le dégoût le prit, il tourna les yeux vers ce Paris qu'il n'avait fait qu'entrevoir, où la vie lui semblait si douce et si aisée et il résolut de rompre sa chaîne. Il chargea Mᵉ Malsigne de ses intérêts et partit. Après avoir joui du bien-être facile, il chercha l'agitation. Cependant les années l'ayant mûri, il se dit avec effroi que la vie n'était pas ce qu'il avait cru, du bruit et des plaisirs, mais une lutte sévère, obstinée, dans la voie où le sort nous a jetés, l'application constante de la volonté à un but marqué par une foi quelconque. Or, la foi aux choses humaines allait lui manquer. Le mouvement et le bruit lui devinrent insupportables, la délicatesse campagnarde de ses sens se réveilla plus irritable aux miasmes dont empoisonne l'air l'immense égout sur lequel s'accroupit Paris, et il sentit un furieux besoin de respirer une bouffée d'air natal. Il ne pouvait faire un pas dans la bonne voie sans la parcourir tout entière; il arrivait donc avec des idées de mariage. Paul avait dans le caractère quelque chose de l'enfant et de l'artiste, un peu de crédulité tenant à la droiture et beaucoup d'enthousiasme; mais il passait avec facilité de la fièvre à l'abattement. Trompé sur un point, dès qu'il envisageait un point nouveau, le sceptique redevenait croyant. N'est-ce pas l'histoire de presque tous les hommes qui consument leur vie

Digitized by Google

en expériences et auxquels le sort semble se plaire à jeter toujours une pâture nouvelle?

Après quelques jours donnés aux soins de son installation, Paul de Plesme alla prendre langue chez Me Malsigne, afin de composer avec lui la liste des visites qu'il avait à faire, en régler l'ordre selon l'importance des personnages, s'informer des morts, des naissances, des mariages, faire un petit cours de généalogie, et se prémunir contre une sottise probable. Les Loubessac faisaient autour d'eux et défaisaient les réputations; on n'était un homme bien élevé que sous leur contrôle, comme les livres deviennent moraux par l'estampille du ministère de l'intérieur; Mme de Loubessac figurait donc en tête de la liste. Paul se présenta à l'heure de l'assemblée, aussi attendu que l'avait été M. de Vern; mais il eut un tout autre succès. Ce vénérable aréopage ne lui causa pas le moindre trouble; il entra en homme habitué à de pareilles expéditions, et fut assailli d'une grêle de questions, auxquelles il répondit avec la patience la plus courtoise, sans que leur étrangeté amenât sur ses lèvres un sourire moqueur, et sans paraître étonné du costume de quelques-uns des personnages, ayant vu bien d'autres antiquités.

La conversation avait tourné à la politique, M. de Loubessac en profita pour tâter l'orthodoxie du nouveau venu, qu'il trouva irréprochable. Paul ravit de joie le chevalier, en s'élevant contre la manie des places, une des thèses favorites du vieux gentilhomme; mais, emporté par l'improvisation, il oublia sa réserve. Il parlait des consciences flexibles, qui restent liées d'amour au pouvoir tombé et acceptent les places du pouvoir debout. « C'est, dit-il, comme notre compatriote Henri de Salère, qui vient d'être nommé receveur particulier. Qu'a-t-il fait de ses vieilles opinions?

— Monsieur, répondit Mme de Castang, Henri *se tait.* »

Paul comprit qu'il avait fait une bévue; il s'inclina poliment et rompit la conversation. S'approchant de Me Malsigne : « A qui me suis-je donc attaqué? demanda-t-il.

— Malheureux! à un cousin.

— Ma foi! je m'y perds. N'est-ce pas Mme de Castang?

— C'est elle-même. Sa fille aînée est à sa droite, et la cadette à côté de sa sœur. »

Paul n'avait pas jusqu'alors remarqué les trois femmes, retirées dans un angle du salon et masquées par un groupe d'hommes. A mesure que Me Malsigne les lui désignait, ses regards se portaient sur chacune d'elles. Il resta émerveillé en voyant Galienne. Elle tenait à la main une broderie dont elle suivait les complications, la tête penchée sur son ouvrage, et si absorbée dans son travail, qu'il devinait sa beauté plus qu'il ne la découvrait. Elle conservait si obs-

Digitized by Google

tinément cette attitude, que Paul eut un désir fou de voir son visage et de rencontrer ses yeux. Tout en paraissant écouter une conversation entre Me Malsigne et le docteur, qui les avait rejoints, il employait sa volonté à la faire changer de position. Il put croire, un moment, à son pouvoir magnétique, car elle leva la tête et la baissa aussitôt pour cacher sa rougeur; elle avait vu deux yeux ardents, dont elle ne put soutenir l'éclat.

« Elle est charmante! se dit Paul. Il s'agit de réparer ma balourdise; cela en vaut la peine. »

Une chaise se trouvait vide à côté de Mme de Castang; il y alla tout droit. Mme de Castang, un peu étonnée, s'attendait à une explication, peut-être à des excuses, mais il n'eut garde de revenir sur ce sujet délicat. Il déploya toutes ses ressources pour paraître aimable. C'était la seule femme à laquelle il eût parlé en particulier; elle remarqua, non sans orgueil, cette préférence d'un homme d'esprit. Au bout d'un quart d'heure, la paix était faite et le receveur particulier indignement sacrifié.

Cependant les rangs des visiteurs s'étaient éclaircis; il ne restait plus que des intimes. Le notaire et le docteur, qui, en qualité de vieux amis, étaient rarement d'accord, supputaient le nombre de barriques que pourrait donner une vigne appartenant à Paul de Plesme, et située aux portes de la ville. Ils vantaient l'abondance des grappes, la beauté du raisin, mais ils différaient sur le résultat de la récolte.

« Allons vider le différend sur les lieux, dit gaiement Paul. Ces dames voudront bien, j'espère, goûter de ce raisin qu'on vante tant? »

Un premier soleil d'automne, à son déclin, dardait ses rayons obliques sur les fenêtres du salon, et jouait dans les plis des rideaux; le froid, pénétrant déjà dans les maisons, invitait à accepter cette partie de plaisir favorite des Italiens et des Français méridionaux; Mme de Loubessac donna le signal du départ. On sortit un peu en désordre, puis on se groupa par affinité. Paul, les deux sœurs et l'abbé marchaient en avant; les parents suivaient, l'œil sur les jeunes gens.

« Mademoiselle, dit Paul, qui ne savait comment entamer la conversation, gêné par deux témoins, vous paraissiez occupée d'un travail minutieux?

— Un travail fort ordinaire, répondit Galienne; je brodais un col.

— A en juger par votre application, ce doit être un chef-d'œuvre. Voulez-vous me permettre de le voir?

— Non, non, répondit-elle en riant, vous l'avez trop vanté; mais si vous voulez voir un chef-d'œuvre, regardez celui que brode ma sœur. »

Digitized by Google

Eulalie étala complaisamment son œuvre, qui fut trouvée magnifique.

« Monsieur l'abbé, continua Paul en s'adressant encore à Galienne, m'a parlé des fleurs que vous peignez admirablement. J'aime la peinture et je m'y connais un peu. Quand j'aurai l'honneur de voir madame votre mère chez elle, je lui demanderai la permission de feuilleter votre album.

— Ce sont de pauvres fleurs des bois, qui ne valent pas la peine qu'on en parle ; mais ma sœur vous montrera une très belle vue qu'elle a faite de notre château de Roqueroux.

— C'est une mauvaise plaisanterie, pensa Paul. Je m'adresse à elle, et elle me renvoie à l'autre ! Elle me devine évidemment ; c'est donc coquetterie ou peur. »

Cette dernière idée l'aurait flatté s'il ne s'était senti blessé de la première. Il n'insista pas et entama avec Eulalie une longue dissertation sur la peinture.

Galienne, en effet, voyait clairement dans les yeux de Paul une préférence marquée ; mais le souvenir des chagrins que lui avait valus M. de Vern l'effraya ; elle céda à un sentiment irréfléchi et, ne croyant pas encore aimer, s'effaça pour mettre sa sœur en évidence. C'était une femme et non un ange ; aussi sa générosité ne procédait-elle pas du dévouement, mais de la crainte. Paul, piqué de cette affectation, sembla accepter de bonne grâce l'échange qu'on lui offrait, et s'occupa exclusivement d'Eulalie, mais sans empressement, d'un ton naturel, avec la politesse d'un homme qui n'entend pas s'engager. On était dans la vigne ; il cueillit deux grappes de raisin, en offrit une à Eulalie et l'autre à Galienne, sur laquelle il n'avait plus jeté les yeux. En la regardant alors, il fut étonné du changement qui s'était fait en elle. Elle s'efforçait de paraître gaie, et cette contrainte même faisait ressortir la tristesse qui voilait ses traits ; elle sourit en recevant la grappe, mais elle était prête à pleurer. La main de Paul, ayant involontairement effleuré la sienne, il crut sentir un tressaillement. Est-ce hasard ou émotion ? se dit-il. Il l'observa rapidement et ne douta plus. S'il avait su qu'elle l'aimait déjà avant de l'avoir vu ! Il cacha sa joie comme il avait caché son dépit, par la puissance que donne l'usage du monde, mais ses manières changèrent aussitôt. Pendant le retour, il soutint la conversation, sans lui donner la forme d'un dialogue entre Eulalie et lui ; il traita divers sujets d'une manière générale, et y mit un ton de gravité, que les deux sœurs remarquèrent.

Si le mouvement qui avait porté Galienne à substituer sa sœur à elle n'avait pas été spontané et sincère, elle eût fait le plus faux des calculs, puisqu'il les mettait toutes deux précisément dans la posi-

Digitized by Google

tion où elles s'étaient trouvées avec M. de Vern. Eulalie, en effet, avait mordu à l'appât avec l'avidité du poisson. Elle remarqua le manége par lequel Galienne l'avait pour ainsi dire offerte à Paul, mais ne lui en sut aucun gré. Elle ne l'attribua pas au dévouement, ni au dédain, impossible devant un pareil homme, ni à l'indifférence, ce qui aurait blessé son amour-propre; elle se dit que sa sœur se rendait justice, et que, ne pouvant lui disputer ce cœur, elle le lui abandonnait.

Pendant la première partie du trajet, Mme de Castang avait suivi d'un œil attentif la manœuvre de Paul : une fausse attaque sur Galienne, une marche décisive sur Eulalie. Elle partagea les illusions de sa fille aînée. Quant à Me Malsigne, qui, n'entendant rien, jugeait sur ce qu'il voyait, il n'en revenait pas. C'est bien la peine, se disait-il, d'avoir déserté son village, d'avoir fréquenté le monde, fait peut-être des expériences sur toutes sortes de femmes, d'être homme d'esprit, de parler magistralement sur le beau et sur le laid, et dans l'application se fourvoyer aussi sottement! Voilà la seconde bêtise que mon jeune ami fait aujourd'hui; il a réparé la première, mais celle-ci me paraît irréparable.

Quand on rentra à Vabe, le jour baissait. Mme de Loubessac insista pour que Paul ne partît que le lendemain; mais il prétexta l'obligation de rentrer le soir même. Il demanda à Mme de Castang, qui la lui accorda gracieusement, la permission d'aller la voir, salua Galienne la dernière, et accompagna son salut d'un regard si expressif qu'elle en baissa les yeux. Ils se comprenaient sans s'être rien dit. Me Malsigne sortit en même temps que Paul.

« Peut-on savoir, lui demanda-t-il, quelles graves occupations vous forcent de partir, au risque de vous casser le cou?

— Aucune. J'ai besoin d'être seul.

— Voilà qui est gracieux.

— Pardonnez-moi, je suis...

— Un peu maussade, cela se voit... ou peut-être amoureux?

— C'est possible. »

Préoccupé des observations qu'il avait faites, le notaire retint un sourire; mais ses petits yeux malins et étonnés disaient si bien sa pensée que le jeune homme y répondit :

« Vous me trouvez ridicule?

— Non, non. J'en ai tant vu! Et que comptez-vous faire?

— Parbleu! l'épouser, si elle y consent.

— Elle y consentira.

— Et les parents aussi?

— Avec empressement.

— C'est bien Galienne qu'elle s'appelle?

Digitized by Google

— Hein?... de laquelle parlez-vous?

— De la plus jolie.

— Cela dépend des goûts.

— De celle qui a les cheveux noirs.

— Ah! c'est une autre affaire. Celle-là s'appelle Galienne; mais c'est l'autre qui est à marier.

— Je n'en veux pas.

— Je vous engage alors à prendre patience; vous feriez une démarche inutile, car la cadette ne se mariera qu'après l'aînée.

— J'attendrai, j'attendrai dix ans, s'il le faut.

— A la bonne heure! c'est parler en brave garçon. Fiez-vous à moi; nous serons debarrassés de Mlle Eulalie, je m'en charge. Un dernier conseil avant de nous quitter : vous me paraissez fort expert en amourettes.

— Peut-être; mais en amour, je suis tout neuf.

— Ne laissez voir votre amour qu'à celle qui doit le connaître; si d'autres le découvraient avant le mariage de la sœur aînée, tout serait perdu.

— Il y a donc un secret là-dessous? une tragédie? un drame?

— Nous sommes trop bourgeois, répondit le notaire en se donnant un air niais, pour faire de ces belles choses. Le secret est bien simple : un père nul, une mère entêtée et bornée. Suivez mes conseils, vous vous en trouverez bien. Bonsoir. »

Paul de Plesme partit au grand trot de son cheval.

« Allons, disait Me Malsigne en rentrant chez lui, il faut passer ces deux contrats dans un an. »

E. D'ARAQUY.

(*La 2e partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LE

MOUVEMENT UNITAIRE

EN ALLEMAGNE

I

La paix de Villafranca, cet événement si peu espéré, et par cette raison peut-être si favorablement accueilli en France, a provoqué en Allemagne un sentiment tout contraire. La veille de l'armistice, l'armée de la Confédération, unie aux forces de la Prusse, attendait l'ordre de marcher au secours de l'Autriche. Les populations, quoique par des motifs différents, se réjouissaient de voir l'Allemagne sortir de sa longue inaction. Un cri général se faisait entendre depuis la mer du Nord jusqu'aux Alpes : « Que l'Allemagne jette son épée dans la balance, fût-ce même au risque de succomber dans la lutte [1]. » La conclusion subite de la paix arrêta brusquement ces élans belliqueux ; mais le calme ne rentra point dans les esprits. Les passions populaires, si imprudemment éveillées et entretenues par l'Autriche et par certains cabinets allemands, ne se mirent point tout de suite au niveau de la nouvelle situation. Les gouvernements, pareils à cet apprenti du sorcier dans le poème de Gœthe, ne pouvaient plus se défaire des esprits qu'ils avaient évoqués. L'agitation survécut à la guerre . elle prit seulement une autre route que les cabinets allemands s'étaient

[1] Nous ne reviendrons pas ici sur les événements pendant la crise italienne. Nous les avons traités dans un travail antérieur : l'*Attitude de l'Allemagne dans le conflit Austro-Italien*. (Voir *Revue Contemporaine*, 2e série, t. X, livr. du 31 juillet 1859.)

Digitized by Google

chargés eux-mêmes de tracer aux peuples. Au moment où les empereurs d'Autriche et de France étaient encore à la recherche des premières bases de la paix, la Diète de Francfort s'appliquait vainement à concilier les dispositions du pacte fédéral avec les intérêts particuliers de l'Autriche et de la Prusse. Il paraissait alors clairement démontré aux populations que l'Allemagne avait été condamnée à un rôle passif pendant la guerre, par l'infirmité radicale de sa constitution et par les dissentiments qui existaient entre les divers cabinets. L'irritation des esprits ne fit qu'augmenter à la nouvelle de la signature des préliminaires. Malheur à qui aurait osé dire que la fin précipitée de la guerre était due surtout à la modération de l'Empereur Napoléon et au découragement qui s'était emparé de l'Autriche! L'esprit allemand, spéculatif jusque dans ses aberrations, cherchait des motifs mystérieux. La France ne pouvait avoir conclu si brusquement la paix que pour exécuter un plan, depuis longtemps médité : l'invasion de l'Allemagne. La paix de Villafranca était donc un véritable danger auquel l'Allemagne devait parer au plus vite. Cependant, l'opinion était amenée aussi à se préoccuper des causes qui avaient pu forcer l'Autriche à mettre bas les armes et à céder à son heureux adversaire une province que l'on s'était habitué à regarder comme le boulevard naturel des États germaniques.

A Vienne, on sentait le besoin de s'expliquer sur ce dernier point devant les populations. Dans son manifeste, daté de Laxenbourg, le 15 juillet, l'empereur François-Joseph, pour expliquer l'abandon de la Lombardie, disait que si la lutte avait été reprise, le succès en aurait été douteux ; il se plaignait d'avoir été si amèrement déçu de l'espoir qu'il ne resterait pas isolé dans cette lutte qui n'était pas uniquement entreprise pour le bon droit de l'Autriche. « Nonobstant le chaleureux intérêt, ajoutait-il, que notre juste cause a rencontré dans la plus grande partie de l'Allemagne, auprès des gouvernements comme auprès des populations, nos alliés les plus anciens et naturels se sont opiniâtrement refusés à reconnaître la haute portée de la grande question du jour..... » Par cette raison, l'empereur s'était résolu à faire des sacrifices en faveur de la paix, après avoir acquis la conviction « qu'une entente directe avec l'Empereur des Français lui procurerait, en tout cas, des conditions moins défavorables que celles auxquelles on devait s'attendre de la part des puissances neutres qui avaient concerté ensemble des propositions de médiation. » La Prusse était suffisamment signalée dans cette accusation, qui donnait le signal à des récriminations réciproques, et mettait le comble à la confusion qui s'était emparée des esprits.

Le cabinet de Berlin, ne voulant pas rester sous le coup de ces graves reproches, n'eut rien de plus pressé que de publier une grande

Digitized by Google

partie des notes échangées avec l'Autriche; il voulait prouver par là que la Prusse, parfaitement décidée à tirer l'épée contre la France, en avait été empêchée par l'obstination du cabinet de Vienne, qui, prétendait-on à Berlin, aurait réclamé ce secours à titre de confédéré allemand et non pas comme un service qui obligeât à quelques concessions. Les documents publiés par la Prusse démontraient en effet que cette puissance s'était engagée vis-à-vis de l'Autriche plus que ne le voulaient son intérêt bien entendu et celui de l'Allemagne; d'un autre côté, ils ne justifiaient pas l'opinion que l'on s'était formée de la fermeté et du caractère résolu de la politique prussienne. Cette politique, on ne pouvait plus en douter après la lecture des pièces diplomatiques, avait subi, dans l'espace de six mois, les oscillations les plus étranges. On reconnaissait en principe la justice de la cause autrichienne et on manifestait des sympathies pour les populations italiennes. On se déclarait énergiquement pour le maintien du *statu quo* territorial en Italie, et on refusait de donner cette déclaration par écrit. On parlait de médiation armée et on ne voulait pas préciser le *casus belli*. On soutenait que les intérêts allemands n'étaient pas en jeu, et on demandait la mobilisation de l'armée fédérale qui, le cas échéant, coopérerait avec l'armée prussienne et sous le commandement supérieur de la Prusse.

Il est vrai que si le langage du cabinet de Berlin laissait à désirer sous le rapport de la netteté et de la décision, en revanche les prétentions de l'Autriche étaient de nature à faire reculer l'ami le plus dévoué. Dès le début de la lutte, le cabinet de Vienne avait réclamé l'appui armé de l'Allemagne, non pas pour être secourue en cas d'agression, mais pour être secondée dans son projet d'invasion du Piémont. D'après les propres déclarations du cabinet de Vienne, le programme de l'Autriche ne se bornait pas au maintien de ses possessions en Italie, au maintien des conventions particulières conclues avec les princes italiens : il visait, en outre, au renversement de la constitution piémontaise, et, qui plus est, avec l'aide de l'Allemagne, à une invasion de la France. Cette dernière partie du programme, l'Autriche la prenait tellement au sérieux, qu'elle voulait même transporter sur les bords du Rhin le centre des opérations militaires; elle ne doutait pas, avant le commencement de la guerre, qu'une faible partie de son armée n'eût bon marché des forces franco-sardes.

Il est facile de comprendre pourquoi la Prusse refusait d'adhérer à un pareil programme. L'Angleterre et la Russie, ayant sérieusement exhorté l'Allemagne à s'abstenir de toute intervention armée, la Prusse, en entrant dans les vues de l'Autriche, se serait exposée aux plus grands dangers, sans avoir à espérer aucune compensation en cas de succès. Autant qu'il est permis d'en juger d'après les pièces of-

Digitized by Google

ficielles livrées à la publicité, le cabinet de Berlin était disposé à faire cause commune avec l'Autriche, mais seulement dès que l'armée française tenterait de franchir le Mincio. La Prusse voulait essayer aussi, dans les négociations futures des puissances, de conserver à son alliée ses possessions italiennes, pourvu que le cabinet de Vienne consentît à modifier les conventions austro-italiennes. En revanche, et comme compensation de ses sacrifices, la Prusse demandait que l'Autriche lui abandonnât, pendant la durée de la guerre, la direction militaire et diplomatique de l'Allemagne. Quelque dure que dût paraître à Vienne cette dernière condition, l'on y aurait probablement souscrit si la Prusse avait voulu consentir à donner des garanties écrites de ce qu'elle promettait verbalement de faire. Le cabinet de Berlin déclinait cette demande : il craignait, avec raison, que des engagements formels de cette nature ne le compromissent vis-à-vis de la France. Dès lors, le cabinet autrichien chercha à Francfort, dans la majorité des petits Etats, l'appui qu'il ne trouvait point auprès de la Prusse. Et c'est ainsi que, peu de jours avant la signature des préliminaires de Villafranca, les deux grandes puissances allemandes se présentèrent devant la Diète fédérale avec des propositions diamétralement opposées. La Prusse demandait l'annexion temporaire à ses troupes des corps d'armée fédéraux. L'Autriche, à son tour, proposait la mobilisation de l'armée fédérale sous le commandement supérieur du prince-régent de Prusse : proposition habile, qui semblait déférer aux vœux du cabinet de Berlin, et qui, en réalité, les éludait, puisque son acceptation aurait placé le prince-régent, en qualité de généralissime fédéral, sous le haut contrôle de la Diète. La Prusse protesta contre une pareille combinaison : grâce à la paix subite, elle fut dispensée de donner suite à sa protestation.

Les deux puissances rivales avaient donc de bonnes raisons, toutes les deux, pour se plaindre l'une de l'autre. Seulement, elles oubliaient qu'elles s'étaient demandé, l'une à l'autre, l'impossible : l'Autriche, en voulant réduire la Prusse à l'état de vassale de la politique des Hapsbourgs ; la Prusse, en cherchant à dépouiller l'Autriche de la suprématie en Allemagne au moment même où cette puissance était menacée de perdre, avec ses possessions italiennes, son influence dans la Péninsule. Ces incompatibilités, l'opinion publique en tint encore moins compte que les cabinets. Les populations ne voyaient que le résultat final : l'inaction forcée de l'Allemagne et la réconciliation apparente de l'Autriche et de la France. La publication, dans le journal semi-officiel de Berlin, des pièces diplomatiques, provoqua un revirement d'opinion en faveur de la Prusse. La majeure partie des populations approuva pleinement le cabinet de Berlin de ne pas avoir tiré l'épée en faveur du *statu quo* pur et simple en Italie. La

Digitized by Google

Prusse, répétaient les feuilles libérales, n'était, après tout, tenue d'intervenir que pour sauvegarder les intérêts allemands, et, pour accomplir cette tâche, elle avait besoin de concentrer dans ses mains les forces fédérales ; l'Autriche et quelques-uns des Etats secondaires, en lui refusant ou en lui marchandant les pouvoirs qu'elle demandait, ont amené une situation intolérable et dangereuse pour la sécurité de l'Allemagne. Sans le pacte fédéral et l'influence excessive qu'il accorde aux petits Etats, la Confédération germanique aurait joué, dans la question italienne, un rôle plus digne et plus imposant. Au surplus, le pacte fédéral est tout en faveur de la suprématie autrichienne, et l'Autriche, par suite de la paix de Villafranca, est devenue l'alliée de la France : autant de motifs pour demander la révision du pacte fédéral. Voilà comment raisonnèrent aussi bien les journaux ordinairement hostiles à l'Autriche que les organes les plus dévoués à la politique du cabinet de Vienne. « Si l'Autriche a trouvé le moyen, s'écria la *Gazette d'Augsbourg*, de traiter avec son adversaire sans notre intervention, il est à craindre, selon toute vraisemblance, qu'on ne veuille faire payer à l'Allemagne et à la Prusse le prix de cet accord surprenant. Dans ce cas, il s'agit pour nous de veiller..... Nous ne pouvons revenir à l'état de paix ordinaire avant d'avoir introduit dans l'organisation de notre armée fédérale et dans notre constitution militaire les améliorations reconnues nécessaires, afin que l'Allemagne — à quelque époque et contre quelque ennemi que ce soit — puisse entreprendre une guerre avec espoir de succès. Nous espérons, nous sommes même convaincus qu'à Berlin aussi on envisage la chose sous le même point de vue, et qu'au lieu de reculer dans la voie où l'on s'est engagé, on avancera au contraire avec plus d'énergie encore. L'opinion publique de l'Allemagne entière sera avec la Prusse, si elle agit de cette façon. » Un organe de la démocratie, la *Gazette du peuple* de Berlin, alla beaucoup plus loin : il invita le prince-régent à se retirer de l'ancienne Confédération et à en former une autre avec ceux des princes allemands « qui ont plus à cœur le salut de l'Allemagne que leurs propres intérêts dynastiques..... En présence des grands dangers qui, loin d'être écartés par la paix, ont encore augmenté par suite de cet événement, cette démarche n'est, pour la Prusse et pour l'Allemagne, qu'un acte de propre conservation, un acte du devoir national le plus sacré. »

Ainsi, à des points de vue tout opposés, le sud comme le nord de l'Allemagne se prononcèrent pour la suprématie prussienne, et le cabinet de Berlin eut une satisfaction éclatante : les mêmes passions, naguère excitées contre la Prusse par le cabinet viennois, se tournèrent tout à coup contre l'Autriche. L'agitation populaire en Allemagne

Digitized by Google

survécut à la guerre d'Italie, mais elle changea de direction : d'anti-française et d'anti-prussiene qu'elle avait été avant et pendant la guerre, elle devint tout particulièrement anti-autrichienne.

II

Il fallait cependant quelque temps avant que l'opinion revînt tout à fait de ses préventions contre la Prusse. La signature de la paix de Villafranca parut même un instant fortifier les adversaires du cabinet de Berlin. Nous avons parlé plus haut de l'impression que cet événement avait produite sur les esprits. La tribune ne tarda pas à retentir de nouvelles accusations contre la Prusse.

Les chambres de Munich étaient réunies à ce moment, afin de voter les crédits extraordinaires dont le gouvernement bavarois avait besoin pour la mise sur pied de son armée. La Bavière avait été, de tous les Etats allemands, celui qui avait montré le plus d'ardeur belliqueuse ; par un contre-coup assez naturel, elle était mécontente d'avoir inutilement dépensé tant d'enthousiasme. Le pacte fédéral fut rendu responsable de tout ce qui était arrivé, et la réforme devint aussitôt le mot d'ordre de l'agitation. A Nuremberg, à Wurzbourg, à Munich même, on signait des adresses aux députés pour qu'ils demandassent la réforme de la constitution fédérale. Dans les deux premières villes on exprimait tout particulièrement le désir qu'un parlement national fût adjoint à la Diète ; à Munich, au contraire, on évita de se prononcer à ce sujet. En somme, ce furent là des manifestations isolées, mais suffisantes pour porter la question à la tribune. La discussion de l'adresse au roi fut une occasion que les Chambres ne laissèrent pas échapper sans se prononcer sur « la grande affaire du jour. » L'adresse de la seconde Chambre exprimait naïvement les regrets que l'on éprouvait de ce que la Bavière n'avait pu participer à la guerre. « La marche des événements, » disait-on, « a trompé d'une manière douloureuse les espérances qu'avaient autorisées l'enthousiasme et les sacrifices des populations ; dans notre douleur, il nous reste cependant la consolation que la Bavière peut affronter sans crainte le jugement de l'histoire sur la génération actuelle. Mais jamais nous ne renoncerons à la mission dévolue aux diverses tribus allemandes, jamais nous ne nous lasserons, dans nos efforts, pour fonder l'union de l'Allemagne. » L'adresse du Sénat bavarois accentuait plus fortement encore « la douleur que des espérances » déçues avaient préparée ; » toutefois, les pairs se bornaient à féliciter le roi d'avoir rempli ses devoirs fédéraux et s'abstenaient

Digitized by Google

de parler de réforme. Mais, si le Sénat eut soin de laisser inexpliquée « la douleur » qu'il éprouvait, la Chambre des députés, au contraire, s'appliquait à signaler l'auteur prétendu des « déceptions. » Les orateurs du parti catholique surtout exhalèrent tout leur mécontentement contre la Prusse, dont ils dénoncèrent « la politique blasée » en termes tellement passionnés, que les ministres eux-mêmes, bien que partageant les opinions de ces orateurs, se virent obligés, par bienséance, de protester contre les attaques dont le gouvernement prussien venait d'être l'objet.

Cette discussion, il importe de le rappeler, eut lieu au moment où le public se trouvait encore sous l'impression produite par le manifeste impérial de Laxenbourg. Les partisans de la Prusse en Bavière, un peu intimidés par leur isolement, ne relevèrent la tête que le jour où le cabinet de Berlin livra à l'opinion publique les pièces authentiques de son procès avec l'Autriche. Avec un peu de bonne volonté, on pouvait trouver dans ces documents les moyens de disculper la Prusse. C'est ce qui fut tenté dans la Chambre de Bavière, quinze jours après le vote de l'adresse, à propos de la motion du député M. Vœlk, formulée ainsi : « Plaise à Sa Majesté le roi d'obtenir, par les efforts de son gouvernement, que la réforme du pacte fédéral soit reprise et qu'elle soit réalisée au moyen d'un fort pouvoir central et d'une représentation de la nation allemande. » La majorité parlementaire n'accueillit pas favorablement une proposition qu'elle soupçonnait être dictée par des sympathies prussiennes. Aussi, fut-elle combattue à plusieurs points de vue. Les partisans de l'Autriche déclarèrent que l'établissement d'un pouvoir fédéral unitaire et la création d'un parlement national étaient impossibles, à moins d'exclure l'Autriche de la Confédération. D'autres orateurs, inspirés par l'idée spécialement bavaroise d'une ligue des petits Etats, sous la direction du cabinet de Munich, tout en admettant la nécessité de réformes fédérales, étaient d'avis que l'on se bornât à demander l'amélioration de quelques institutions, telles que l'armée fédérale, et que l'on engageât le gouvernement à s'entendre avec d'autres Etats sur certaines matières de législation et d'administration. De tous les côtés de la Chambre, à peu près, on constatait les obstacles que la rivalité des deux grandes puissances opposait à la réalisation des vœux formulés par M. Vœlk ; quelques orateurs avouèrent même que l'antagonisme entre le Nord et le Sud était une difficulté de plus pour l'œuvre de l'unité. Un des chefs du parti libéral, M. de Lerchenfeld, naguère chaud partisan d'une guerre contre la France, se fit remarquer par la véhémence de son langage contre la Prusse. Déjà, dans deux séances antérieures, M. de Lerchenfeld avait attaqué la politique du cabinet de Berlin. A propos d'une question de tarif,

Digitized by Google

il avait exprimé, d'une manière non équivoque, le désir qu'à l'expiration du traité du Zollverein, la Bavière formât une union douanière avec l'Autriche. Un autre jour, dans un rapport sur les crédits militaires, il accusait la Prusse d'avoir refusé son appui au maintien des traités de 1815, et d'avoir ébranlé ainsi les bases légales sur lesquelles reposait l'indépendance des Etats européens.

La motion Vœlk fut, pour M. de Lerchenfeld, l'occasion de combattre de nouveau l'idée de la suprématie prussienne. Il démontrait que l'Autriche ne se laisserait pas exclure de l'Allemagne, et que la Prusse était trop faible pour faire face aux dangers dont l'Allemagne pourrait être menacée. Dans certains petits Etats, le système réactionnaire avait fait naître le désir d'appartenir à quelque grand Etat; la Bavière ne se trouvait pas placée dans une pareille situation. L'unité de l'Allemagne, concluait l'orateur, n'est possible qu'à l'aide d'un hasard ou à l'aide d'une grande calamité nationale ; il n'est ni sage, ni patriotique de compter sur l'une ou sur l'autre de ces éventualités. Par toutes ces raisons, M. de Lerchenfeld ne trouvait d'autre palliatif que celui d'une alliance entre les Etats secondaires et petits de la Confédération. Un seul, parmi les députés bavarois, semblait devoir prendre ouvertement la défense de la Prusse. Ce député (M. Brater) déclarait renoncer à cette entreprise, par suite d'une nouvelle qui accusait un revirement fâcheux dans la politique allemande du cabinet prussien. Néanmoins, l'orateur se prononçait en faveur de la réforme fédérale, en faisant observer que, selon lui, l'Autriche n'était pas empêchée, par ses intérêts particuliers, de participer à une organisation unitaire et parlementaire de la Confédération. Pourtant, si l'Autriche persistait dans son ancien système, elle serait exclue de l'Allemagne, parce qu'elle-même l'aurait voulu.

Le ministre des affaires étrangères, M. de Schrenk, qui, le dernier, prit la parole, abonda dans le sens de M. de Lerchenfeld. Faisant allusion à l'attitude récente de la Prusse, il disait que le pacte fédéral n'était pas aussi défectueux que l'on croyait ; il s'agissait seulement de le mettre à exécution. Le ministre repoussait, comme impraticable, l'idée d'un parlement fédéral ; quant à l'organisation d'un pouvoir central, il ne pouvait en être question sans un accord préalable de tous les Etats, accord sur lequel il ne faudrait pas compter. La majorité de la Chambre se prononça pour l'opinion du ministère : elle passa à l'ordre du jour, en rejetant la réforme et en abandonnant au gouvernement le soin de concourir au développement des institutions fédérales.

Combattue ou adoptée avec réserve en Bavière, la réforme fédérale faisait, dans le centre et dans le nord de l'Allemagne, des progrès rapides. Un fait important s'y produisit : les velléités de rapproche-

Digitized by Google

ment entre la démocratie modérée et le parti constitutionnel, qui se manifestaient depuis quelque temps, affectèrent entre les deux partis le caractère d'une entente sérieuse. L'initiative de ces démarches fut prise par une réunion, composée d'anciens membres du centre gauche au Parlement de Francfort, qui eut lieu le 17 juillet à Eisenach. Les membres de cette réunion appartenaient aux petits Etats ; il ne s'y trouvait qu'un seul Prussien. Après une courte délibération, cette assemblée adopta un programme, conçu de manière à rallier toutes les nuances du parti libéral. Ce programme était une espèce de déclaration de guerre à l'Autriche. En présence des dangers qui menaçaient l'indépendance et l'intégrité de l'Allemagne, la démocratie abandonnait, disait-on, les intérêts de parti pour ne songer qu'aux moyens de consolider l'existence nationale. Tous ceux qui voulaient l'unité de l'Allemagne étaient invités à travailler de concert avec les signataires du programme. On engageait le gouvernement prussien à prendre, sans délai, l'initiative de la réforme fédérale : à cette condition, les partisans de l'unité allemande se rangeraient sous le drapeau de la Prusse.

L'assemblée d'Eisenach avait donné le signal d'un mouvement qui, bientôt, prit des proportions considérables. Partout surgirent des déclarations conçues dans l'esprit qui avait inspiré la réunion du 17 juillet. Une feuille démocratique de Hanovre publia même une profession de foi qui, mieux que toutes les autres, caractérisait le mouvement. L'union et l'unité de toute la nation allemande et un Parlement national, figuraient en tête du programme. La Prusse était considérée comme seule capable de créer ce Parlement, l'Autriche étant opposée à toute liberté populaire ; on ne cachait pas la confiance qu'inspirait le prince-régent, dont le bon vouloir à l'égard des institutions libérales ne pouvait être suspect : « C'est un honnête homme, disait-on, qui jouit de la confiance du peuple allemand tout entier. La sécurité et les intérêts de la Prusse, compromis par la paix de Villafranca, la *forcent* à prendre l'initiative de la réforme. Quand la Prusse le voudra, les petits Etats suivront son exemple, et, en fin de compte, l'Autriche sera elle-même obligée de se rallier au mouvement national. » La profession de foi démocratique se terminait par un appel aux gouvernements : « Lorsque le peuple allemand s'enthousiasme dans l'espoir de reprendre, comme *la* véritable grande nation de l'Europe, son rang et sa position d'autrefois, est-ce que les gouvernements reculeraient devant le bonheur de diriger en commun les destinées d'un aussi grand peuple, *du premier peuple de la terre ?* Que le régent de Prusse prenne donc l'initiative, et que le peuple allemand s'unisse pour lui répondre avec confiance. »

Ces déclarations, malgré leur ton exalté, semblaient assez conformes

Digitized by Google

à la disposition momentanée des esprits. Aussi ne furent-elles pas sans effet sur les populations, notamment dans certains Etats, dont les gouvernements avaient essayé, pendant la crise italienne, d'abriter leur impopularité derrière une fausse ardeur belliqueuse. Le Hanovre s'était surtout fait remarquer, dans cette levée de boucliers, par ses allures martiales. Son cabinet, composé d'hommes notoirement dévoués au parti le plus rétrograde de l'Allemagne, avait su pourtant séduire l'opposition libérale au point de lui arracher des votes de confiance pour sa politique extérieure. Depuis lors, des faits singuliers sont venus éclairer cette politique d'une vive lumière. Le gouvernement hanovrien, en cherchant à se poser comme un des gardiens les plus susceptibles de l'intégrité de l'Allemagne, n'avait pas calculé toutes les conséquences de sa généreuse conduite. Quiconque a remarqué, pendant la guerre d'Italie, l'insistance du Hanovre à demander la mise sur pied d'un corps d'observation contre la France, aura été fondé à croire que ce petit royaume avait pris toutes ses mesures pour l'éventualité qu'il provoquait, et s'était armé de pied en cap. Comment expliquer alors la perplexité grande où se trouva le gouvernement hanovrien lorsque la Prusse demanda sérieusement la mobilisation des corps d'armée mixtes de la Confédération ? Son contingent de 20,000 hommes manquait de tout. Il n'avait ni fusils ni uniformes ; on n'osait y suppléer par des achats en Allemagne ; les manufactures belges étaient surchargées de commandes. On envoya des officiers en Angleterre : ils n'y trouvèrent point ce dont le contingent hanovrien avait besoin. Cette mésaventure rendit le Hanovre aux sentiments pacifiques. On a su depuis que ce gouvernement avait donné à Berlin des explications dans un sens diamétralement opposé aux propositions guerrières dont il n'avait cessé d'entretenir la Diète de Francfort.

A peine la paix était-elle signée entre la France et l'Autriche, que le parti libéral dans le Hanovre reprenait déjà la lutte contre le gouvernement. Nulle part le mouvement réformiste ne devait trouver plus d'adhérents ; et, par un juste retour des choses, l'agitation arbora le drapeau de la Prusse, naguère dénoncée par le cabinet de Hanovre comme pactisant avec les ennemis de l'Autriche et de l'Allemagne. Deux jours après la réunion d'Eisenach, les notabilités du parti libéral du Hanovre se réunirent dans la capitale de leur pays et rédigèrent un programme calqué sur celui d'Eisenach. L'Autriche, disait-on, est trop occupée chez elle et surtout trop affaiblie, pour pouvoir entreprendre la régénération des peuples germaniques. Dans ces circonstances, on comptait sur la Prusse, dont les intérêts étaient identiques à ceux de l'Allemagne. « Il est vrai, poursuivaient les signataires du programme hanovrien, que les gouvernements allemands

Digitized by Google

seront obligés de faire des sacrifices en faveur d'une concentration plus forte du pouvoir fédéral. Cependant, il se convaincront bientôt que leurs propres intérêts leur conseillent de faire ces sacrifices. Entourés d'Etats militaires, autocratiques et centralisés, les Etats du centre de l'Europe ne sauraient, à la longue, sauver leur indépendance et leur existence qu'en se donnant une forte organisation. Et certes, il vaudra mieux transmettre une partie de ses droits de souveraineté à un pouvoir fédéral, que d'en être entièrement dépouillé au profit de la France et de la Russie. »

M. de Bennigsen, chef de l'opposition, expliqua devant la Chambre ce programme unioniste, dont il était un des promoteurs. Il protesta contre les accusations dont on avait accablé la Prusse, et qui venaient d'être mises à néant par les pièces publiées à Berlin. Si la Prusse s'était montrée faible et irrésolue pendant la guerre, la faute en revenait principalement à la mauvaise organisation de la Confédération. En terminant, l'orateur laissa entrevoir le motif de son enthousiasme pour la réforme fédérale. Le Hanovre, disait-il, est, après Hesse-Cassel, le pays le plus mécontent de l'Allemagne. Le gouvernement s'est appuyé jusqu'à présent sur la noblesse, sur la bureaucratie et sur l'orthodoxie ; cependant, l'aristocratie elle-même s'est jetée dans l'opposition, et la bureaucratie est irritée contre le ministère, qui a imposé aux fonctionnaires le nom de « serviteurs royaux. » Un pareil système, ajouta M. de Bennigsen, amènerait un état de choses analogue à celui qui, en Italie, a conduit des souverains dans l'exil. Ce discours et les commentaires dont il fut l'objet dans les journaux, eurent un retentissement immense dans le pays. L'idée de la réforme fédérale avait été habilement mêlée aux griefs des populations contre le gouvernement : dès lors, l'opposition, dans toutes les classes du royaume, arbora le drapeau de la réforme, et, ce qui contrariait le plus le gouvernement, se plaça sous l'égide de la Prusse. Les municipalités, les corporations rédigèrent des adresses et des programmes, véritables *pronunciamentos*, qui bientôt provoquèrent des mesures répressives de la part du gouvernement.

III

Jusque-là l'agitation réformiste ne s'était manifestée que par des démonstrations isolées. Cependant, les partisans de la réforme sentaient que, sans une direction unique, imprimant son impulsion au mouvement, on n'arriverait jamais au but. Il fallait organiser ce mouvement, établir un centre pour tous ceux qui, dans les divers

Digitized by Google

Etats, agissaient en faveur de la réforme ; il fallait surtout déterminer le mode d'action et, au besoin, pourvoir aux moyens d'agir. L'idée d'une vaste association réformiste se présenta ainsi d'elle-même, et les réunions d'Eisenach et de Hanovre en facilitèrent la réalisation. Les programmes de ces assemblées représentant les vœux de la démocratie modérée et du parti constitutionnel, on conçut le projet d'une fusion entre les deux partis, qui travailleraient ensuite de concert à la grande œuvre de l'unité nationale. A cet effet, une nouvelle assemblée fut convoquée, pour le 14 août, à Eisenach. Elle embrassait toutes les nuances du parti libéral ; le plus grand nombre des membres présents étaient originaires des petits Etats d'Allemagne. Des députés appartenant aux différentes Chambres législatives et les directeurs des grands journaux politiques y figuraient au premier rang. Après une courte délibération, l'assemblée adopta un programme résumant ceux d'Eisenach et de Hanovre et dont voici les termes : « 1° Nous voyons dans la situation politique actuelle de grands dangers pour l'indépendance de notre patrie allemande, dangers qui, par la paix conclue entre l'Autriche et la France, ont été plutôt augmentés que diminués. 2° Ces dangers sont dus principalement à la constitution vicieuse de l'Allemagne, et ils ne sauraient être éloignés que par un prompt changement de cette constitution. 3° A cette fin, il est nécessaire que la Diète germanique soit remplacée par un pouvoir central, solide, fort et permanent, et qu'une assemblée nationale soit convoquée. 4° Dans les circonstances actuelles, la Prusse seule est à même de faire les démarches les plus efficaces pour atteindre le but indiqué ; par conséquent, il faut amener la Prusse à prendre l'initiative de cette entreprise. 5° Dans le cas où l'Allemagne serait prochainement, et d'une manière directe, menacée du dehors, la direction militaire et diplomatique de l'Allemagne, en attendant l'établissement définitif du pouvoir central, devrait être remise aux mains de la Prusse. 6° Le devoir de tout Allemand est de seconder, dans la mesure de ses forces, le gouvernement prussien, en tant que ce gouvernement tendra à identifier sa politique avec les besoins de l'Allemagne, et en tant qu'il appliquera son activité à l'établissement d'une constitution forte et libérale de l'Allemagne. 7° Nous attendons de tous les amis de la patrie, — qu'ils appartiennent au parti démocratique ou constitutionnel, — qu'ils placeront l'indépendance et l'unité nationale au-dessus des exigences de parti, et qu'ils coopéreront avec ensemble et persévérance à doter l'Allemagne d'une constitution puissante. »

Tous les assistants signèrent cette déclaration, quelques-uns avec la réserve expresse que toute démarche révolutionnaire ou violente

Digitized by Google

serait exclue. Enfin, il fut décidé qu'on s'occuperait de la formation « d'un parti national allemand », et que, dans ce but, une nouvelle assemblée serait convoquée prochainement. En effet, une réunion eut lieu, du 15 au 18 septembre, à Francfort-sur-le-Mein. Cette fois, les Prussiens y parurent en plus grand nombre; d'autre part, l'Allemagne du Sud était représentée par plusieurs de ses notabilités parlementaires. On savait que le programme d'Eisenach avait rencontré de nombreux adversaires dans le midi de l'Allemagne, et que l'opposition élèverait sa voix dans l'assemblée de Francfort. Afin de concilier autant que possible les opinions du Nord et du Sud, on tint une séance préparatoire, dans l'intention de ne pas mettre le public dans la confidence de ce différend. L'Allemagne méridionale reprochait à la déclaration d'Eisenach deux choses. D'abord, elle trouvait qu'offrir à la Prusse la direction politique et militaire de la Confédération, c'était exclure l'Autriche de l'Allemagne. Ensuite, elle était d'avis que le programme d'Eisenach sacrifiait trop la liberté à l'unité : le Sud demandait ces deux bienfaits à la fois. Un représentant du Sud avait déjà, à Eisenach, insisté sur ces deux points et proposé, à cet effet, une série de considérants que l'assemblée approuvait en principe, mais qu'elle refusait d'insérer dans son programme. Ce refus avait été mal vu dans certaines parties de l'Allemagne, entre autres, dans le Wurtemberg. Les représentants de ce pays se signalèrent à Francfort par la vivacité de leurs réclamations. De concert avec quelques autres délégués du Midi, ils demandèrent que l'assemblée adressât à la nation allemande un manifeste qui expliquerait le sens du mouvement réformiste. « Il s'agit, disaient-ils, d'unir l'Allemagne et non pas de la diviser. Par conséquent, les Allemands de l'Autriche ne doivent pas être chassés de la patrie commune. Il faut aussi rétablir les libertés dont on a dépouillé l'Allemagne en 1849. A ces deux conditions seulement, le Sud consent à s'abandonner à la direction de la Prusse. Si le Nord désire l'*hégémonie* prussienne, qu'il exerce une pression salutaire sur la Prusse. Que le gouvernement de Berlin développe dans son propre pays les idées d'unité et de liberté; que le peuple prussien déclare qu'il veut être allemand et non pas prussien. C'est ainsi que disparaîtra dans le Sud la méfiance à l'égard de la Prusse. » Un délégué de Stuttgard peignit sous les couleurs les plus sombres l'antipathie qui régnait dans son pays contre la Prusse. La suprématie prussienne, disait-il, voilà la principale cause de l'impopularité du programme d'Eisenach. Au surplus, un pouvoir central, tel que le demandait ce programme, ne saurait être créé que par l'initiative des gouvernements. Or le cabinet prussien venant de décliner cette initiative, il n'y avait plus de raison de lui donner une préférence sur les autres gouvernements. Un autre délégué de

Digitized by Google

Stuttgard se prononçait dans le même sens. Il rappela le refus du roi de Prusse, en 1849, d'accepter la couronne impériale que lui avait offerte le Parlement de Francfort : « Le Wurtemberg, s'écria l'orateur, ne tient pas à aller chercher à Berlin un nouveau refus. » Enfin, M. Welcker lui-même, un des vétérans du libéralisme allemand, le même qui, au Parlement de 1849, avait proposé et fait adopter la résolution d'offrir à la Prusse la couronne de l'Empire germanique, M. Welcker demandait à présent la suppression, dans le programme d'Eisenach, de l'article relatif à la suprématie prussienne, en raison du fâcheux effet que cet article produisait dans l'Allemagne du Sud.

L'assemblée préparatoire se sépara sans avoir pu s'accorder. L'entente eut lieu, il est vrai, le lendemain, en séance publique, mais dans des conditions assez précaires : on resta dans le vague, afin de ne froisser personne. Le manifeste au peuple fut écarté, parce qu'on ne pouvait pas se mettre d'accord sur cet acte capital. L'assemblée adopta un statut pour la formation du « parti national allemand. » Voici en quels termes l'article premier détermine le but de la nouvelle association. « La formation d'un parti national en Allemagne, pour l'union et le développement libéral de la grande patrie, a été commencée à Eisenach et à Hanovre ; cette entreprise étant devenue, depuis, un fait accompli, les soussignés fondent une association dont le siége sera à Francfort et qui aura pour mission : de travailler, par tous les moyens légaux dont elle dispose, à atteindre le but commun ; de se charger surtout de la tâche intellectuelle, à savoir, de faire pénétrer dans la conscience du peuple une idée nette du but et des moyens du grand mouvement national. » Un autre article dit que tout signataire du statut devient membre de l'association et prend l'engagement de payer une cotisation. Enfin, un conseil de douze membres est nommé à l'effet de gérer les affaires de l'association et de convoquer, s'il y a lieu, de nouvelles assemblées. Tel fut le résultat, péniblement acquis il est vrai, des délibérations de la réunion de Francfort. Disons tout de suite que le comité des douze rencontra dès le début des obstacles à l'exercice de sa mission. La police et le Sénat de Francfort, à l'instigation de la chancellerie autrichienne, à ce qu'on prétendait, refusèrent au comité l'autorisation de résider dans la ville fédérale. Le gouvernement de Saxe-Cobourg lui accorda asile : c'est de Cobourg, le 18 octobre, que le comité national data son premier appel au peuple allemand.

Ce que les délégués du Sud avaient dit à Francfort au sujet du programme d'Eisenach rendait assez fidèlement les sentiments de l'Allemagne méridionale. Les populations adhéraient bien au mouvement, mais ce qui modérait leur ardeur, c'était l'idée de la suprématie

Digitized by Google

prussienne. A tort ou à raison, elles étaient convaincues que, par sa politique molle et indécise, le cabinet de Berlin avait forcé l'Autriche à conclure une paix humiliante ; elles ne pouvaient pas admettre que cette conduite trouvât sa récompense dans l'offre de la direction suprême de la Confédération. C'est ainsi qu'à Heidelberg on signa une déclaration qui répétait tous les articles du programme d'Eisenach, sauf celui qui parlait de la Prusse. En Bavière, l'attitude du public et le langage des principaux journaux, à quelques exceptions près, étaient tout à fait conformes au langage et à l'attitude des représentants légaux du pays. Quant au Wurtemberg, démocrates et constitutionnels adhéraient complètement aux déclarations faites à Francfort par leurs délégués. Partisans, en principe, de la réforme fédérale, ils protestèrent contre le caractère exclusif du programme d'Eisenach. A ce sujet, une correspondance s'engagea avec le comité central de Cobourg. Les Wurtembergeois, dans une épître qu'ils adressèrent au conseil des douze, exposèrent que, tout en approuvant le but de l'association nationale, ils ne pouvaient souscrire aux moyens mis en avant pour réaliser la grande entreprise populaire : ils objectèrent surtout l'exclusion de l'Autriche, telle que la prononçait implicitement le programme d'Eisenach. Le comité de Cobourg répliqua par un mémoire détaillé, où il essaya d'interpréter ses statuts dans un sens moins exclusif. Personne ne *voulait* l'exclusion de l'Autriche ; la position particulière de cette puissance était seule l'obstacle qui l'empêchât de participer à la réorganisation projetée de l'Allemagne. Toutefois, le jour où l'Autriche voudrait se prêter à ce projet, elle serait reçue comme tous les autres Etats fédérés ; le programme d'Eisenach, ajoutait le comité, ne transférait le pouvoir suprême à la Prusse qu'en attendant la constitution d'un pouvoir définitif.

Tandis que le Sud se montrait hostile ou tiède, le mouvement se communiquait à presque tous les petits Etats du Centre et du Nord, c'est-à-dire aux Etats qui, en 1849, avaient été les premiers à accepter l'empire allemand avec le roi de Prusse pour empereur. Les populations de la Thuringe, de la Hesse, d'Oldenbourg, de Brunswick, firent successivement acte d'adhésion. Le Hanovre, ainsi que nous l'avons déjà dit, appartenait tout entier au mouvement. Dans les villes libres de Hambourg et de Brême, le programme réformiste se couvrit également de nombreuses signatures.

L'opinion en Prusse avait accueilli d'abord avec une certaine froideur le projet des hommes d'Eisenach et de Francfort. Cette réserve s'explique aisément par la situation même. En Prusse, grand Etat de l'Europe, les populations sentent moins vivement que celles des petits Etats la nécessité pratique de l'unité allemande : la Prusse possède une armée et une diplomatie, deux institutions que les Etats

Digitized by Google

secondaires connaissent à peine, ou qu'ils connaissent seulement du côté onéreux. Enfin, la Prusse représente un Etat dans toute l'acception du mot : les petites principautés d'Allemagne sont à peine des municipalités respectables. Il est vrai que la Prusse, à cause de sa position géographique, est obligée de chercher un supplément de force dans l'union avec les petits Etats ; mais, c'est là une nécessité mieux comprise par les hommes politiques que par les masses. Au surplus, le lendemain de Villafranca, l'esprit public en Prusse n'était rien moins qu'accessible aux idées d'Eisenach. Les populations se trouvaient encore sous la mauvaise impression qu'avait produite la mesure de mobilisation ; elles regardaient l'Autriche comme la première cause de ces armements qui imposaient au pays d'énormes sacrifices d'argent, et, en outre, portaient la perturbation dans les familles, privées de leurs pères, de leurs fils. Les difficultés et les tracasseries que le cabinet de Berlin avait rencontrées au sein de la Diète, avaient mis le comble à l'exaspération des populations prussiennes, et rien n'aurait rendu le gouvernement plus populaire que sa séparation complète de la Confédération. Peu à peu, les esprits se calmèrent, et le programme d'Eisenach, s'il n'excitait pas en Prusse le même enthousiasme que dans les petits Etats, ne fut pourtant pas jugé avec défaveur. Toutefois, on ne se pressait guère d'adhérer au mouvement : la direction suprême des affaires fédérales étant de nouveau offerte à la Prusse, le peuple prussien était en quelque sorte partie dans la cause. On voulait attendre que le reste de l'Allemagne se fût prononcé, pour que les ennemis de la Prusse ne criassent pas à l'usurpation. On voulait surtout voir quelle serait l'attitude du gouvernement en présence du mouvement, et l'on ne voulait pas préparer des embarras au ministère, dont la politique intérieure avait jusque-là satisfait tout le monde. Il sera parlé tout à l'heure de la manière dont le cabinet prussien envisageait la question de la réforme. Disons cependant qu'aussitôt les intentions du ministère connues, les partisans de la réforme fédérale se mirent à agir sur l'esprit des populations. A Berlin, les opinions étaient assez partagées sur la forme sous laquelle il convenait d'adhérer au mouvement. Des quatre arrondissements électoraux dont se compose la capitale, deux votèrent des adresses à leurs députés pour les inviter à porter la question devant la Chambre : ils demandèrent la centralisation du pouvoir fédéral et un parlement allemand, et passèrent sous silence la question de la suprématie prussienne. Les deux autres arrondissements, au contraire, adoptèrent le programme d'Eisenach, en déclarant que la réalisation de la réforme fédérale incombait au gouvernement prussien, et que la Prusse ne saurait manquer à ce devoir sans s'affaiblir elle-même.

Digitized by Google

Parmi les autres provinces du royaume, la Prusse proprement dite, la partie allemande de Posen, la Poméranie, la Saxe se prononcèrent, avec plus ou moins d'énergie, en faveur du programme d'Eisenach; dans la Silésie, le mouvement fit peu de progrès; les provinces rhénanes et de Westphalie donnèrent à peine signe de vie.

Quelques voix isolées, appartenant à la démocratie, se prononcèrent ouvertement contre le mouvement et en démontrèrent le côté faible. « Le programme d'Eisenach » disait un ancien ministre et chef du centre gauche de la Constituante prussienne de 1848, « veut des choses impossibles en temps de calme, insuffisantes en temps d'orage. Le statut de Francfort, joint au programme d'Eisenach, est le lien non pas d'un parti national mais d'un *sonderbund;* séparé de ce programme, il n'est le lien d'aucun parti. La démocratie est redevenue assez confiante pour attendre une réforme fédérale en temps de paix et de la main des cabinets; mais ces espérances ne s'élèvent point jusqu'à une modification radicale des bases actuelles de la Confédération. Or, s'il n'est permis d'attendre un pareil changement qu'en temps de trouble — et ce seront là des temps de violence d'en haut et d'en bas — cette violence ne se contentera point du maintien des petits Etats sous la direction d'un pouvoir central. » On verra tout à l'heure que le raisonnement des gouvernements ne différait pas de beaucoup, bien que partant d'un autre point de vue, de celui du chef du parti démocratique.

IV

Il était facile de prévoir quelle serait l'attitude des gouvernements en présence de l'agitation réformiste. Les Etats moyens et petits de l'Allemagne possèdent en eux-mêmes peu de vitalité. Ils existent grâce à la rivalité des deux grandes puissances qui, faute de pouvoir les absorber, les protègent contre leur mutuelle convoitise. Ils existent surtout grâce au pacte fédéral de 1815, qui place leur indépendance sous la garantie collective de la Confédération germanique et, au besoin, sous celle de l'Europe. Ces Etats, comme tout ce qui vit, agissent d'après l'instinct inné de leur conservation, et cet instinct leur fait deviner toujours le péril qui les menace. Le programme d'Eisenach était, aux yeux des dynasties, le plus grand danger qui, depuis dix ans, eût compromis leurs trônes. Aussi, comme par un accord tacite, presque tous les gouvernements opposèrent au mouvement une résistance des plus vives.

Un des souverains les plus faibles de la Confédération, le duc de

Digitized by Google

Saxe-Meiningen, releva, le premier, le gant jeté par le parti réformiste aux petits Etats. Général dans l'armée prussienne et proche parent par alliance de la cour de Prusse, le duc Bernard n'en eut pas moins le courage de combattre, publiquement et sans nécessité bien pressante, l'idée de la suprématie prussienne. Le duché de Saxe-Meiningen renferme la petite ville de Pösneck, commune de 4,000 âmes dont on ne trouve le nom que sur des cartes bien détaillées. Quelques habitants de cette ville s'étaient adressés à leur souverain, pour le prier de vouloir bien concourir, avec les autres gouvernements allemands, à la révision du pacte fédéral. Cette modeste démonstration fournit au duc Bernard l'occasion de lancer un véritable manifeste contre la politique du cabinet de Berlin et contre les partisans de la suprématie prussienne. Le manifeste ducal revêtit la forme d'une réponse aux habitants de Pösneck et, sur l'ordre de S. A., il fut immédiatement livré à la publicité. « Tandis que les signataires de l'adresse » disait le duc, « veulent mettre les dissentiments en Allemagne sur le compte du pacte fédéral, les esprits non prévenus diront au contraire que d'un certain côté (le duc voulait parler de la Prusse) on n'a pas jugé opportun de donner suite aux dispositions du pacte fédéral, dispositions parfaitement suffisantes ou qui, du moins, auraient pu être modifiées pour les besoins du moment. » Après avoir ainsi condamné l'attitude tenue par la Prusse pendant la guerre, le duc Bernard prenait la défense de l'Autriche. Rappelant les événements de 1848, il signalait comme la cause principale des errements de l'année révolutionnaire le projet de « reconstruire un édifice dont étaient forcément exclus non seulement l'Autriche mais encore d'autres Etats allemands liés d'intérêt à l'Autriche. » L'épître ducale se terminait par la promesse que des améliorations, sur la base du pacte fédéral, ne seraient pas repoussées par les gouvernements.

La plupart des autres cabinets n'apportèrent pas dans cette conjoncture les mêmes ménagements que le duc de Saxe-Meiningen. Le gouvernement hanovrien, notamment, fit preuve d'une rigueur inutile et manqua complétement de tact politique. Pour satisfaire des passions de parti, le ministère ne recula pas devant un moyen que l'infirmité de Georges V aussi bien que l'étiquette constitutionnelle auraient dû absolument leur interdire : ils firent intervenir directement le roi dans le débat. La ville d'Emden était une de celles qui s'étaient prononcées avec le plus d'enthousiasme en faveur de la réforme fédérale. Les échevins de la ville s'étant présentés à Norderney, où le roi était allé prendre les bains de mer, et ayant prié S. M. de continuer à leur ville sa bienveillance royale, le monarque, à l'instigation de ses ministres, à ce qu'on assure, réprimanda dans des

Digitized by Google

termes sévères les signataires du programme d'Eisenach. « Mes efforts, dit-il aux échevins, ont toujours eu pour but de veiller au bien-être et à la prospérité de tous mes sujets et surtout au développement de la ville d'Emden. En revanche, j'ai le droit d'attendre que les bourgeois et leurs magistrats secondent mes efforts, au lieu de me faire de l'opposition à moi et à mon gouvernement, ainsi que cela a eu lieu par l'adhésion de plusieurs d'entre eux à un programme bien connu. Si cela continue, je ne pourrai plus m'occuper, à mon grand regret, de la prospérité de la ville, ni développer ses intérêts commerciaux et autres, ainsi que je l'ai fait jusqu'ici par la création du chemin de fer et des établissements qui s'y rattachent; surtout, je ne pourrai plus songer à l'amélioration si urgente de l'écluse et de la passe du port. » Quelques semaines plus tard, le royal orateur fut obligé de reconnaître que l'amélioration d'une passe n'a rien de commun avec la politique : le bateau qui portait la famille royale, en se dirigeant sur Emden, échoua sur un banc dans la passe même dont avait parlé le roi dans son discours aux échevins. Des paroles du souverain on peut conclure aux actes du ministère. On eut recours aux tracasseries les plus mesquines et les plus ridicules. Une enquête minutieuse fut ordonnée dans tout le pays touchant les signataires du programme d'Eisenach : des fournitures furent retirées à des artisans qui avaient mis leur nom au bas de quelque adresse réformiste; la police fit des descentes dans les maisons pour se renseigner sur les adversaires du pacte fédéral; des conseillers municipaux furent mandés devant les baillis pour répondre d'une manifestation que la loi n'interdisait point. En un mot, on fit tout ce qui était possible pour justifier le mécontentement des populations.

Les gouvernements de Bavière et de Saxe se montraient plus modérés : peut-être, l'attitude plus calme des populations rendait-elle superflus les moyens rigoureux. Quoi qu'il en soit, les cabinets de Munich et de Dresde se bornèrent à combattre le mouvement dans les colonnes de leurs journaux officiels. On paraissait d'accord dans les deux capitales pour remettre à l'étude un vieux projet des puissances allemandes de second ordre : nous voulons parler de la formation d'une ligue des Etats secondaires, sous la direction de la Bavière. Les journaux ministériels de Munich et de Dresde défendirent chaleureusement ce projet, qui, selon eux, mettrait fin à l'abandon et à l'isolement des petits Etats, et leur permettrait, dans la Diète fédérale, de faire prévaloir leurs intérêts contre ceux de l'Autriche et de la Prusse. On répliquait à ces arguments que les petits Etats pourraient bien ne pas trouver plus de goût à la tutelle bavaroise ou saxonne qu'à la surprématie prussienne ou autrichienne. A cela, les défenseurs d'office répondirent : « Un petit Etat d'Allemagne est à

Digitized by Google

la Bavière ou à la Saxe ce que la Bavière et la Saxe sont à l'Autriche ou à la Prusse. De même que le cabinet de Munich ne saurait prétendre à l'influence exercée par les deux grandes puissances, de même le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, par exemple, ne saurait prétendre à être l'égal du roi de Bavière. »

Nous venons d'écrire le nom du souverain allemand qui, le seul de tous, osa ouvertement prendre fait et cause pour le mouvement réformiste et pour les hommes qui le dirigeaient. Le duc Ernest avait acquis, depuis 1848, une certaine popularité. Pendant les dix ans qui ont suivi la grande tourmente révolutionnaire, chaque fois qu'il s'agissait d'une question importante, on avait toujours trouvé le duc du côté du grand courant de l'opinion. En 1848, il avait été un des premiers souverains qui embrassèrent la cause du Sleswic-Holstein : il avait même pris le commandement d'un corps fédéral et s'était distingué contre les Danois. Dans les affaires allemandes, il adhéra successivement à la lieutenance de l'archiduc Jean, à l'Empire avec le roi de Prusse comme empereur, enfin à l'union prusso-allemande, dont il était un des champions les plus zélés. Après la restauration de la Diète, en 1851, le duc de Saxe-Cobourg, encore seul de tous les autres souverains allemands, résista aux tentatives réactionnaires du parti féodal, et déclina l'intervention de la Diète, favorable aux prétentions de la noblesse. En 1854, pendant la guerre d'Orient, le duc, à ce qu'on prétend, essayait d'agir sur les cours allemandes dans le sens de la politique occidentale, fort goûtée par le public au delà du Rhin. Enfin, en 1859, lui, l'ancien partisan des idées de M. de Radowitz, prit la défense de l'Autriche, et, toujours d'accord avec l'opinion publique, chercha à entraîner la Prusse dans une guerre contre la France. La paix de Villafranca convertit le duc aux idées réformistes, et il profita de la première occasion pour le dire.

La ville de Gotha, comme tant d'autres, avait fait un *pronunciamento* dans la question de la réforme. Une députation de la bourgeoisie, en apportant cette déclaration au duc, lui remit en même temps une adresse qui rappelait les services rendus par Son Altesse, depuis 1848, à la cause de l'Allemagne, et qui le priait de vouloir bien seconder, auprès des gouvernements, les efforts patriotiques du parti de la réforme. Le duc répondit en des termes qu'il importe de citer textuellement : « Messieurs, c'est avec une satisfaction sincère que j'ai appris par votre adresse que, dans mon petit pays aussi, l'on a senti tout ce qu'il y a eu de douloureux dans les événements des derniers mois. Enfin, après une longue série d'années de l'apathie la plus profonde, les désirs de force et de grandeur nationale, de puissance vis-à-vis de l'étranger, d'unité à l'intérieur, renaissent dans le

Digitized by Google

cœur du peuple ; tout patriote salue ce nouveau mouvement avec de joyeuses espérances. Quelles que soient les voies par lesquelles nous arrivions au but, et quelle que soit la forme de la constitution future de l'Allemagne, une chose est certaine : c'est que rien de vraiment salutaire ne saurait se faire à moins que les souverains et les Etats ne soient prêts à faire des sacrifices à la cause générale. Quant à moi, déjà au moment de l'établissement du pouvoir en 1848, ainsi que lors de la formation de l'union, en 1850, j'ai offert spontanément, et de bon cœur de déposer mon offrande sur l'autel de la patrie. Ç'a été une grande satisfaction pour moi de voir que mes efforts patriotiques ont été appréciés avec bienveillance par le peuple allemand et par vous aussi, Messieurs. J'y ai toujours puisé le courage de persister dans la même voie. Recevez donc l'assurance que non-seulement je me réjouis des efforts tentés en vue de la formation d'un grand parti national, mais qu'encore mes conseils et mon appui ne feront pas défaut là où il s'agit de procurer à notre belle patrie le respect et la puissance auxquels la nation allemande a tant de droits. » Grande fut la sensation produite par ce discours, moins peut-être chez les populations que dans les cours secondaires, qui craignaient, à tort peut-être, que l'exemple du duc de Cobourg fût suivi par d'autres souverains. Mais, nulle part, on ne s'émut de ce qui venait de se passer à Gotha autant qu'à Vienne.

Dès l'origine, l'opinion en Autriche avait suivi très attentivement un mouvement qui, à bien des égards, pouvait déterminer le développement intérieur de l'empire des Habsbourgs. Malheureusement, les populations allemandes de l'Autriche sont placées dans une situation des plus fausses vis-à-vis de leurs compatriotes dans le reste de l'Allemagne : comme Allemands, ils gémissent du régime dont la Confédération germanique souffre, grâce surtout à l'action de la diplomatie autrichienne ; comme Autrichiens, ils ne peuvent pas désirer, cependant, que le pacte fédéral soit remplacé par une organisation fédérale où leur gouvernement n'aurait plus la prépondérance. D'un autre côté, les populations de l'Autriche sont, avant tout, préoccupées de la situation intérieure de l'empire. Le système inauguré en 1849 par le prince de Schwarzenberg est, depuis longtemps, jugé et condamné. Toutes les nationalités, sans exception, qui se partagent le sol de l'empire, n'ont qu'un seul désir, celui d'en finir avec ce système et de le remplacer par un régime libéral, éclairé. Cela est tellement vrai, que, pendant la guerre d'Italie, l'Autriche allemande ne redoutait rien tant que de voir le gouvernement sortir de la lutte en vainqueur. Voilà ce qui explique aussi pourquoi l'opinion publique, à Vienne, ne gardait pas rancune à la Prusse d'avoir refusé ses soldats au cabinet autrichien. Les popu-

Digitized by Google

lations se disaient, non sans raison, qu'une régénération de l'empire pourrait bien dater du jour où l'Autriche aurait succombé sur le champ de bataille. Cette espérance, comme on sait, a paru devoir se réaliser le lendemain de Villafranca ; le manifeste de Laxenbourg promettait des réformes, et, quelques semaines plus tard, tomba le ministère inféodé à l'ancien régime. Il n'en restait pas moins au cœur des populations des défiances, que bien des incidents ont justifiées depuis. Aussi, l'opinion en Autriche n'a-t-elle pas cessé d'attendre du dehors l'impulsion salutaire à la cause du progrès, et, à ce titre, le mouvement d'Eisenach ne pouvait manquer d'éveiller son attention.

La presse allemande, en Autriche, se fit l'écho du sentiment général ; différente, sous ce rapport, des journaux de Bavière et de Saxe, dès le premier moment, elle attachait au mouvement réformiste toute l'importance qu'il méritait. Elle reconnut la nécessité d'une réforme fédérale, et se montra juste, tout en les combattant, envers les hommes qui cherchaient à rendre l'Allemagne plus unie et plus libre. Toutefois, elle se prononça, et de la manière la plus absolue, contre les programmes d'Eisenach et de Francfort. Peut-être, les journaux de Vienne obéissaient-ils, en cela, moins à un sentiment traditionnel de jalousie à l'égard de la Prusse, qu'à la crainte très réelle qu'une Allemagne constituée d'après les principes adoptés à Eisenach ne fût obligée de séparer ses destinées de celles de l'Autriche ; cette séparation, l'Autriche allemande la considère comme le commencement de l'absorption de l'élément allemand par l'élément slave. Les feuilles de Vienne, en tant qu'indépendantes du gouvernement, repoussèrent une réforme qui devait aboutir à l'*hégémonie* prussienne ; mais elles n'accueillirent pas mieux les projets des Etats secondaires tendant à former, à côté de l'Autriche et de la Prusse, une troisième grande puissance, comprenant tous les autres Etats de la Confédération, et dont la Bavière serait la tête. Bref, l'opinion à Vienne accepta volontiers la réforme fédérale, mais à la condition que rien ne serait changé dans la pondération des pouvoirs fédéraux. Elle se rencontra, dans ce vœu, avec les intentions du cabinet autrichien, qui, à un autre point de vue, luttait contre l'agitation réformiste. En effet, on ne saurait le dissimuler, la paix de Villafranca avait fait à l'Autriche une situation assez critique. L'Autriche avait perdu la Lombardie, le droit de garnison dans les places de l'Italie centrale, et qui plus est, la prédominance dans la Péninsule. Une grande puissance comme l'Autriche ne se résigne pas facilement à descendre : affaiblie d'un côté, elle cherche à se fortifier sur un autre point. Il ne fallait donc pas espérer que le cabinet de Vienne consentirait, au moment où il cessait d'être le maître en Italie, à abandonner encore la suprématie que

Digitized by Google

les vieux traités lui assurent dans la Confédération germanique. On devait s'attendre, au contraire, à ce que l'Autriche cherchât à se dédommager, en Allemagne, de ses pertes en Italie. Rappelons ici, encore une fois, que le cabinet de Vienne était irrité au dernier point de la politique suivie par la Prusse pendant la guerre. L'intérêt, non moins qu'un sentiment de rancune, déterminèrent le gouvernement autrichien à prendre une attitude hostile vis-à-vis du mouvement d'Eisenach.

Le langage du journal officiel de Vienne fit bientôt cesser tout doute à cet égard. Dans une série d'articles, la *Gazette de Vienne* s'attacha à démontrer que le programme d'Eisenach était, de tout point, une utopie. « La Confédération germanique, disait-elle, est une association internationale : elle doit défendre les intérêts allemands contre l'agresseur étranger, et non pas intervenir dans les affaires intérieures de ses membres. La cause de l'unité nationale a été perdue en 1849 parce qu'on l'a mêlée à celle de la liberté : l'un de ces principes nuit à l'autre. L'établissement d'un pouvoir central fédéral, d'après les bases du programme d'Eisenach, ne pourrait se faire qu'à une condition : il faudrait supprimer les Etats secondaires. La suprématie de la Prusse est incompatible avec l'indépendance et la souveraineté des autres Etats. » Tout ce que, selon la *Gazette de Vienne*, il serait possible de faire, serait de développer les intérêts matériels de l'Allemagne, de créer un droit commun et d'améliorer l'organisation militaire de la Confédération. Les organes de la politique autrichienne à l'étranger étaient encore plus explicites. « L'Autriche, » déclarait la *Gazette d'Augsbourg*, « comme la plus considérable des deux grandes puissances, ne saurait tolérer une *hégémonie* de la Prusse : c'est ce qu'on ne saurait non plus attendre d'elle, puisque cela équivaudrait de sa part à une abdication de la position que l'Autriche occupe en Allemagne depuis cinq siècles. Donc, les espérances du parti d'Eisenach devront se borner à constituer une *petite Allemagne*[1]; et, comme ce parti comprend que l'Autriche, tant qu'elle possédera encore quelque force, ne se laissera pas exclure de l'Allemagne, il se trouve réduit à spéculer sur l'éventualité d'une dissolution de la monarchie autrichienne. »

Au moment où la *Gazette d'Augsbourg* imprimait ces menaces, le cabinet de Vienne venait de porter un défi au mouvement réformiste. Le discours du duc de Saxe-Cobourg lui en avait fourni l'occasion : le gouvernement autrichien s'empressa d'en profiter pour mieux s'assurer jusqu'à quel point les chefs du « parti national » pourraient

[1] Ce nom est appliqué à l'Etat fédératif qui se formerait sous la direction de la Prusse et à l'exclusion de l'Autriche.

Digitized by Google

disposer de l'appui de certains cabinets. A la date du 4 septembre, c'est-à-dire six jours après le discours du duc, le comte de Rechberg adressa au ministre d'Autriche auprès du gouvernement de Cobourg une note qui mérite d'être textuellement reproduite. En voici la teneur : « Parmi les différents programmes de parti qui se sont occupés, dans ces derniers temps, du projet de transformer la Confédération germanique en un Etat fédératif parlementaire, sous la direction de la Prusse, il en est un qui nous avait frappés, à raison de la netteté toute particulière avec laquelle il formulait l'exclusion de l'Autriche de l'Allemagne ainsi reconstituée. Dans cette déclaration, publiée à Gotha, l'idée d'un parti bien connu et s'intitulant parti national, se trouvait manifestée avec une sincérité peu commune : c'est-à-dire que l'empire d'Autriche, quant à ses rapports futurs avec l'Allemagne reconstituée, s'y trouvait placé absolument sur la même ligne que le Danemarck et les Pays-Bas. Ce n'est pas sans de sérieux regrets que nous avons appris par les feuilles publiques, que Son Altesse le duc de Saxe-Cobourg-Gotha a non-seulement reçu une députation qui lui a remis ce programme, accompagné d'une adresse, mais qu'il a été, en la congédiant, jusqu'à lui exprimer son assentiment absolu et sans réserve, et à lui faire entendre des paroles d'encouragement. Le gouvernement impérial respecte toute conviction sincère ; mais les paroles qui sont tombées à Gotha d'une bouche souveraine n'appartiennent point au domaine des libres opinions individuelles ; elles touchent à un ensemble de droits et de devoirs aussi positifs qu'ils sont considérables. Le but pour lequel on essaye de former, d'éléments du parti démocratique et du parti de Gotha, un nouveau parti national — Son Altesse le duc Ernest lui-même ne saurait se le dissimuler — implique la négation absolue des rapports contractuels subsistant entre Sa Majesté Impériale et Apostolique et les autres souverains confédérés, y compris le duc de Saxe-Cobourg ; par conséquent, toute approbation, tout encouragement donné aux efforts dudit parti, équivaut à la renonciation au pacte fédéral. Le gouvernement impérial use donc d'un droit, il croit même remplir un devoir patriotique, en formulant à temps et expressément, ainsi qu'il le fait par la présente, une protestation contre les opinions manifestées par Son Altesse le duc. La prospérité de la grande patrie allemande tient au cœur du gouvernement impérial : il ne peut ni ne doit oublier comment, dans un passé peu éloigné, les erreurs funestes de ce même parti, qui a pu se vanter des encouragements accordés de si haut, ont déjà une fois livré l'Allemagne aux déchirements les plus profonds et au danger d'une guerre civile, danger dont l'Allemagne a été sauvée, non pas par des doctrines constitutionnelles à courte vue, mais par le noble patriotisme de

Digitized by Google

notre empereur et maître, ainsi que par la modération et les vues pacifiques des deux grandes puissances allemandes. »

Cette Note, comme on le pense bien, fut diversement jugée dans les différentes parties de l'Allemagne. Tandis que, dans les pays du Nord, spécialement attachés à la cause de la réforme, le public manifestait hautement son indignation, dans les Etats du Sud, au contraire et en Autriche surtout, la presse gouvernementale ne dissimula point la joie que lui causait l'acte d'énergie du cabinet de Vienne. En somme, et c'était là l'opinion des esprits calmes, la dépêche autrichienne dépassa le but; son ton menaçant, son manque de respect à l'égard d'un souverain et la manière dont elle parlait d'un passé que les populations allemandes n'avaient pas oublié, tout cela n'était guère de nature à gagner à l'Autriche les sympathies dont elle avait tant besoin. Mais, nous venons de le dire, le cabinet de Vienne voulait frapper un grand coup : il désirait mettre ses amis en demeure de résister au mouvement, et ses adversaires, s'il en avait, de jeter le masque. La Note du 4 septembre fut communiquée à toutes les cours allemandes, avec prière de faire connaître à Vienne leur manière d'envisager le mouvement ainsi que le discours du duc de Saxe-Cobourg. Cette invitation était principalement à l'adresse de la Prusse, que le cabinet de Vienne comptait ainsi placer dans l'alternative d'adhérer au programme d'Eisenach ou bien de désavouer toute complicité avec le parti national.

Le langage de la presse ministérielle de Berlin, il faut bien le dire, ne prêtait guère à l'équivoque. Le cabinet prussien semblait plutôt embarrassé que satisfait d'une agitation dont il était difficile de prévoir les conséquences. Les souvenirs de 1848 et 1849 étaient encore présents à la mémoire des hommes d'Etat de Berlin. Ils se rappelaient combien, à cette époque, le consentement et le refus avaient également coûté cher à la Prusse : l'adhésion au mouvement unitaire de 1848 avait valu au roi de Prusse les récriminations des cabinets, de même que le refus de la couronne impériale, en 1849, lui avait enlevé le reste de popularité dont il jouissait. La position était à peu près la même en 1859 : accepter et repousser étaient aussi dangereux aujourd'hui qu'il y a dix ans. C'est ce qui explique pourquoi le gouvernement prussien chercha encore une fois son salut dans les biais, pourquoi il essaya de calmer les inquiétudes des cabinets sans mécontenter trop le parti qui avait inscrit sur son drapeau la suprématie de la Prusse. Les organes du ministère entreprirent cette tâche aussi difficile que délicate. Ils eurent d'abord des paroles d'encouragement pour le mouvement, justifié, selon eux, par les événements des derniers mois et par les circonstances du moment. Le cabinet de Berlin, malgré les accusations dont il avait été l'objet,

Digitized by Google

n'hésiterait pas à entrer dans la voie qui pourrait aboutir à des résultats pratiques ; toutefois, il ne saurait agir sans l'accord de tous les autres gouvernements. Cet accord, il ne faudrait pas y compter quant à présent : les gouvernements étaient hostiles à la réforme et la plupart des chambres, dans les divers Etats, avaient été élues sous l'influence de ces gouvernements, dont elles subissaient toujours l'ascendant. Dans ces circonstances, il fallait attendre que la situation intérieure de certains Etats s'améliorât de manière à promettre plus de succès aux propositions de réforme dont la Prusse serait amenée à saisir la Diète fédérale. Les correspondances que l'on supposait inspirées à Berlin développèrent cette thèse sur tous les tons. Le gouvernement prussien, disait-on, ne saurait, ainsi que le demandait le parti national, proposer le remaniement du pacte fédéral et la convocation d'un parlement allemand, attendu qu'une semblable démarche préparerait à la cause nationale une nouvelle défaite toute au profit de l'Autriche. Voilà à peu près comment parlaient les voix officieuses : bientôt, une déclaration officielle vint corroborer leur langage.

V

Vers le milieu du mois d'août, plusieurs habitants de la ville de Stettin (Poméranie) envoyèrent au prince-régent une adresse pour lui exprimer leur satisfaction au sujet du système politique inauguré par la régence, et pour le remercier d'avoir placé à la tête du ministère de l'intérieur un de leurs compatriotes, le comte de Schwerin, chef éminent du parti libéral. Dans cette adresse, on lisait ce qui suit : « Nous ne saurions nous le dissimuler, la paix récemment conclue, dont rien ne garantit la durée, n'a point fait disparaître les dangers extérieurs qui menacent l'Allemagne en général, et la Prusse en particulier. Le devoir de la Prusse, de veiller pour l'Allemagne, n'en devient que plus impérieux. Les incidents, au sein de la Diète, n'ont que trop démontré la nécessité absolue d'une réforme du pacte fédéral, pour que l'indépendance nationale soit assurée, et, pour qu'en cas de guerre, l'Allemagne ne devienne pas la proie de l'ennemi. Avant tout, l'unité de l'Allemagne exige l'établissement d'un fort pouvoir central. Si ce pouvoir offre des garanties pour une direction unitaire et énergique, alors seulement, la Prusse, grande puissance européenne, pourra, selon nous, continuer sans danger pour elle-même, à faire partie de la Confédération germanique. Nous n'entreprendrons pas, et, d'ailleurs, la confiance dans la haute sagesse de

Digitized by Google

Votre Altesse Royale nous le défendrait, d'indiquer les démarches qui nous paraissent indispensables pour atteindre le but que nous venons de signaler. Néanmoins, nous nous sommes crus tenus de dire ouvertement combien nous sommes pénétrés d'une conviction, manifestée aussi dans plusieurs autres Etats allemands, de différentes manières, il est vrai, mais avec un parfait accord sur le principe. Nous croyons devoir ajouter que Votre Altesse Royale, pour tout ce qu'Elle jugera convenable de faire dans l'intérêt de cette cause sacrée, pourra être assurée de l'assentiment plein de reconnaissance de toute la nation prussienne. »

Il est douteux que, dans l'origine, le cabinet ait eu l'intention de répondre à l'adresse de Stettin. L'incident de Gotha et la Note autrichienne le forcèrent à rompre le silence. Quelques jours après avoir reçu communication de la protestation du cabinet de Vienne, le comte de Schwerin, ministre de l'intérieur, répondit, par ordre du prince-régent, et sur l'avis du conseil des ministres, aux signataires de l'adresse. Après les avoir remerciés de leur manifestation loyale, le ministre s'exprima ainsi sur la question de la réforme : « Par suite des événements et des expériences de ces derniers temps, il s'est formé dans toutes les classes de la société, et malgré la diversité des opinions, la conviction que l'indépendance et la puissance de l'Allemagne au dehors, ainsi que le développement de ses forces intellectuelles et matérielles au dedans, exigent une concentration forte et énergique de ces forces et, à cette fin, un remaniement du pacte fédéral : cette conviction, le gouvernement prussien aussi la reconnaît comme parfaitement légitime. Mais le gouvernement ne saurait se laisser déterminer, ni par les manifestations que cette conviction nationale a provoquées, ni par ses propres appréciations de ce qui pourrait être salutaire, à dévier de la ligne que lui tracent à la fois le respect scrupuleux des droits d'autrui et la considération de ce qui est possible pour le moment. Le même respect du droit et de la loi, qui caractérise notre situation intérieure, devra déterminer aussi nos rapports avec l'Allemagne et avec nos confédérés allemands. En développant les intérêts communs de l'Allemagne sur les points où il y a lieu d'espérer des résultats pratiques; en augmentant la force défensive de la patrie; en consolidant les institutions légales dans toute l'étendue du territoire fédéral, le gouvernement prussien croira, en ce moment, être plus utile à l'Allemagne qu'en formulant des propositions prématurées de modifications du pacte fédéral. Résolu à diriger toujours ses efforts vers ce but, en revanche, le gouvernement croit pouvoir inviter tous ceux qui ont à cœur le développement salutaire des pays germaniques, à se fier à lui pour trouver, au moment opportun, la voie où les intérêts de l'Allemagne et

Digitized by Google

de la Prusse se rencontrent avec les lois du devoir et de la conscience. »

Cette réponse plut médiocrement au parti réformiste, qui se trouva publiquement désavoué par le gouvernement auquel il offrait la première place dans la Confédération. Quelle que fût la peine que les partisans de la réforme se donnèrent pour atténuer la portée du rescrit ministériel, un point était désormais acquis et c'était là peut-être le seul sur lequel le comte de Schwerin n'avait pas laissé planer d'équivoque : le gouvernement prussien qualifiait de « prématurées » les demandes de réforme. D'un autre côté, dans les cabinets, on ne se montrait pas non plus très satisfait des explications du gouvernement prussien : la Prusse avait reconnu la légitimité du mouvement; elle paraissait se tenir à l'écart par la seule appréhension de se heurter contre la volonté des autres Etats; et, par le fait, elle conviait les réformistes à attendre, comme elle, un moment plus opportun.

En présence de la déclaration prussienne, le duc de Saxe-Cobourg ne pouvait guère aller plus loin. En dépit de l'avis des plus exaltés parmi les réformistes, le duc chercha plutôt à calmer qu'à irriter le cabinet de Vienne : à la Note si catégorique de l'Autriche, il répondit par un *memorandum* très détaillé. Cette dépêche, datée du 14 septembre, est de deux jours plus récente que la réponse faite par le gouvernement prussien à l'adresse de Stettin. Le duc parla d'abord des services qu'il avait rendus à l'Autriche pendant la guerre d'Italie; il rappela qu'il avait été prêt à tirer l'épée pour conserver à l'empereur des possessions non comprises dans la Confédération germanique. Le duc réclamait aussi bien pour ses sujets que pour lui-même le droit d'exprimer le vœu d'une réforme du pacte fédéral, sans être pour cela soupçonné de vouloir opérer ces changements autrement que par l'accord de tous les intéressés. L'Autriche, poursuivait la note ducale avec une certaine ironie, a proposé, il y a dix ans, une révision de la constitution fédérale qui impliquait un amoindrissement notable des droits de plusieurs Etats : personne n'aurait osé supposer que le cabinet de Vienne voulût donner suite à son projet, même sans le consentement des parties intéressées. Le duc Ernest n'a pas entendu que les réformes aujourd'hui proposées fussent réalisées d'une autre manière. Le gouvernement autrichien a pu se convaincre, pendant la guerre d'Italie, combien il serait désirable que la nation allemande pût faire valoir son influence dans les affaires extérieures. En dehors de l'Autriche, il y a encore dix-huit millions d'Allemands également mécontents de ce que le pacte fédéral neutralise les forces nationales vis-à-vis de l'étranger. Les événements de 1848 et 1849 devraient prouver à l'Autriche qu'on ne supprime pas des vœux légitimes en se

Digitized by Google

bornant à les nier et à les repousser. D'un autre côté, le duc déplorerait tout changement qui ne satisfît point aux intérêts de l'empire d'Autriche, auquel le rattachent des marques de bienveillance de l'empereur ainsi que les possessions territoriales de sa famille. Le maintien pur et simple du *statu quo* en Allemagne ne sera plus possible longtemps; le duc désire de tout son cœur que bientôt il soit établi un ordre de choses conforme aux intérêts de l'Autriche et de l'Allemagne. Alors, le cabinet de Vienne trouvera plutôt des éloges que du blâme pour la fusion actuelle des partis parlementaires, fusion qui est le résultat de l'intérêt excité, en Allemagne, par la lutte récente de l'Autriche. C'est dans ce sens seulement que le duc Ernest a approuvé le mouvement.

Les explications données par le gouvernement de Gotha, il faut en convenir, se distinguaient par une certaine dignité de ton qui contrastait avantageusement avec le style peu diplomatique de la protestation autrichienne; et toutefois elles ne concordaient plus tout à fait avec le discours de Gotha; elles se rapprochaient sensiblement des vues de l'Autriche. Que pouvait demander de plus cette puissance que le droit de donner ou de refuser son assentiment à l'exécution du programme d'Eisenach? Ce point concédé, les alarmes de l'Autriche devenaient sans objet. La Prusse aussi abondait dans le sens du *memorandum* ducal. En réponse à la question de savoir comment elle envisageait le mouvement réformiste, le cabinet de Berlin expédia à Vienne, à la date du 23 septembre, la déclaration provoquée par l'adresse de Stettin. Le ministre des affaires étrangères de Prusse, en se rapportant à cette déclaration, ajoutait que, dans son opinion, le discours du duc de Saxe-Cobourg ne renfermait rien qui pût motiver une protestation de la part d'autres souverains, et que le duc n'avait jamais eu la pensée d'encourager des réformes dont on tenterait la réalisation par des voies illégales. « Fort de la loyauté de ses intentions, poursuivait M. de Schleinitz, le gouvernement prussien ne trouve pas matière à d'autres explications, pas même dans ce fait, indépendant de sa volonté, que le nom de la Prusse est mis en avant de plusieurs côtés dans le mouvement actuel. » Quant aux souvenirs de 1850 évoqués par la note autrichienne, le cabinet de Berlin rappelait que la convention d'Olmütz a laissé en suspens de grandes questions qui, avant comme après 1850, ont préoccupé le cabinet de Vienne et dont la solution reste toujours réservée à l'avenir.

Trois fois, dans l'espace de quinze jours, Eisenach avait été désavoué par les deux seuls gouvernements qui lui avaient semblé favorables. Le cabinet de Vienne savait sans doute à quoi s'en tenir sur ces explications. Il n'en triomphait pas moins; son amour-propre était satisfait, son prestige était sauvé. Dans les cours secondaires

Digitized by Google

de la Confédération, on se réjouissait encore davantage; plus la Prusse reculait et plus on devenait agressif à Munich, à Dresde, à Stuttgard et autres petites résidences. De Munich surtout partaient les attaques contre le programme d'Eisenach et contre la Prusse, que l'on considérait comme le complice du mouvement. Une brochure, attribuée à un haut fonctionnaire bavarois, examinait les titres de la Prusse à la suprématie en Allemagne. L'auteur cherchait à démontrer que ces titres n'existaient pas. La population totale des Etats moyens et petits, exposait le pamphlet, est supérieure en nombre à celle de la Prusse. Quant aux finances, les contributions sont en Prusse relativement plus fortes que dans les autres Etats. Au point de vue du développement matériel, il y a égalité entre les Etats du Zollverein. Sous le rapport intellectuel, disait l'auteur, dont on nous permettra de ne point partager les opinions de clocher, aucun de ces Etats ne cède le pas à la Prusse. Enfin, quant à son organisation militaire, la Prusse ne peut la conserver qu'en imposant de lourds sacrifices à ses sujets. Par toutes ces raisons, l'auteur concluait que rien ne donne le droit à la Prusse de prétendre à la prédominance dans la Confédération germanique.

La diplomatie des cours secondaires n'était pas moins active que leurs publicistes. Sans la réponse à l'adresse de Stettin, le cabinet de Berlin risquait d'être interpellé par la Bavière, le Wurtemberg et le Hanovre sur un incident qui remontait au temps de la crise. La Prusse, au moment où les autres gouvernements semblaient vouloir l'entraîner, malgré elle, dans une guerre contre la France, avait déclaré qu'en sa qualité de grande puissance européenne elle n'obéirait pas aux décrets d'une majorité de petits Etats. Vers la fin d'août, le bruit se répandit que certains cabinets se proposaient de demander à la Prusse si elle persistait toujours dans sa façon de reconnaître ou non, selon son bon plaisir, la validité des arrêtés de l'assemblée fédérale. Une semblable démarche était, en effet, projetée; cependant, elle n'eut pas lieu en présence de la déclaration du ministre de l'intérieur de Prusse qui — on l'a vu plus haut — tenait suspendue, sur la tête des petits Etats, la question de la réforme. Avant de courir aucune aventure, ceux-ci sentaient le besoin de conjurer l'orage qui grondait toujours. Dans l'opinion des gouvernements de Dresde et de Munich, le moyen le plus naturel pour combattre la Prusse était de se placer sur son propre terrain, de s'entendre sur les réformes possibles et d'empêcher le cabinet de Berlin d'en prendre l'initiative au sein de la Diète. Afin d'opérer cette entente, les ministres des affaires étrangères se réunirent, vers la fin de septembre, à Munich. Le Hanovre, également convié à cette réunion, avait refusé de s'y faire représenter. Ce gouvernement, pé-

Digitized by Google

nétré de la conviction que le pacte fédéral ne laissait rien à désirer, voulait que l'on s'occupât exclusivement des mesures de répression à prendre contre les signataires du programme d'Eisenach : les autres cabinets n'ayant pas partagé cette opinion, le Hanovre fit défaut à Munich. L'Autriche était de moitié dans ce concert diplomatique. M. de Beust, ministre de Saxe, porta le résultat des conférences à Vienne, où l'on était naturellement fort satisfait d'une combinaison si bien calculée pour entraver la politique de la Prusse.

Les conférences de Munich marquent une nouvelle et importante phase dans la question fédérale de l'Allemagne. Tout ce qui s'est passé depuis porte à croire qu'à Munich les Etats secondaires ont jeté les premières bases d'une ligue nouvelle, de cette ligue qui a pour but de grouper, autour de la Bavière, tous les petits Etats de l'Allemagne, et de former ainsi, à côté de la Prusse et de l'Autriche, une troisième agglomération réclamant sa part dans la direction des affaires fédérales. On verra tout à l'heure que les auteurs du projet ne s'en tinrent pas à leur premier essai. Quant aux résultats des délibérations de Munich, ils ne tardèrent pas à se produire au sein de la Diète de Francfort. En attendant la réunion de l'assemblée fédérale, le cabinet bavarois avait essayé de rallier à sa politique, et, en particulier, aux résolutions de Munich, tous les Etats secondaires. Aux gouvernements de Munich, de Stuttgard et de Dresde, vinrent encore se joindre le Hanovre, les deux Hesses, Nassau, et Mecklembourg-Schwerin. Ce fut au nom de ces huit cabinets, qu'à la séance de la Diète du 20 octobre, le plénipotentiaire bavarois, M. Von der Pfordten, présenta une déclaration sur la question de la réforme. Les huit gouvernements prenaient pour point de départ de leur exposé, l'opinion généralement répandue, que le pacte fédéral était préjudiciable aux intérêts communs de l'Allemagne. Ces gouvernements, disaient-ils, combattent cette opinion comme erronée, et (faisant allusion à l'attitude prise, par la Prusse, pendant la guerre) ils expriment leur conviction intime que, si tous les états fédérés apportaient leur bonne volonté dans l'exécution des statuts fédéraux, le pacte de 1815 suffirait pour garantir les intérêts et la sécurité de l'Allemagne. Néanmoins, les huit gouvernements ne s'opposeront pas à des améliorations du pacte fédéral, surtout à celles qui seraient capables d'empêcher le retour d'objections soulevées récemment (par la Prusse) contre l'exécution des dispositions du pacte et des arrêtés de la Diète. « D'un autre côté, déclaraient les gouvernements, autant que les lois actuelles du pacte fédéral n'auront pas été modifiées par la voie constitutionnelle, ils considèrent comme obligatoire pour tous les confédérés, de veiller et de concourir au maintien et à l'exécution de ces lois, ainsi que de s'opposer à toutes les tenta-

Digitized by Google

tives illégales, ayant pour but le renversement du pacte fédéral. Enfin, l'organisation militaire de la Confédération ayant été, dans ces derniers temps, jugée défectueuse, les huit gouvernements proposent à la Diète de renvoyer cette question à la commission militaire fédérale. »

Les reproches et les accusations dirigées contre la Prusse, par cette déclaration des huit Etats, étaient trop clairement formulés pour que le plénipotentiaire prussien pût les laisser passer sans y répondre. M. d'Usedom s'empressa de reconnaître que, dans la pensée de son gouvernement, l'organisation militaire de la Confédération contenait des dispositions impraticables et capables de compromettre, en cas de guerre, son unité d'action. Sur la question de réforme, le même gouvernement persistait dans l'opinion qu'il avait exprimée pendant la dernière crise. « Le meilleur moyen, » ajouta M. d'Usedom, « d'assurer l'autorité et l'efficacité des résolutions fédérales, c'est de faire que ces résolutions se renferment dans les limites des attributions de la Diète, et que leur exécution soit réellement possible. Si la Diète, dans le développement ultérieur des institutions fédérales, part de ces bases et si elle tient en même temps compte des besoins bien entendus de la nation, ainsi que de la puissance réelle de chacun des Etats fédérés, alors on pourra espérer qu'au jour du danger la Confédération déploiera cette force et cette unité d'action, propres à garantir sa sécurité. » Les positions des deux camps étaient ainsi nettement tracées. La Prusse, en sa qualité de grande puissance, protestait contre le pied d'égalité sur lequel les Etats secondaires prétendaient la placer vis-à-vis des autres membres de la Diète, et demandait que le pacte fédéral fût modifié dans ce sens. Ceux-ci, à leur tour, annoncèrent leur volonté de maintenir intact le principe d'égalité, tel qu'il se trouvait établi dans le pacte de 1815. La ligue des petits Etats leur parut le moyen le plus sûr d'avoir raison de la Prusse.

A Munich, le chef du ministère saxon, M. de Beust avait proposé que les gouvernements des Etats secondaires se réunissent périodiquement, afin de s'entendre sur les questions importantes du moment, et d'agir de concert au sein de la Diète : telle est l'origine des conférences qui ont eu lieu, dans la dernière semaine de novembre, à Wurzbourg. Le cabinet de Munich convoqua, pour cette réunion, tous les Etats allemands, excepté les deux grandes puissances, le Luxembourg et le Holstein. Neuf gouvernements seulement sur trente ont répondu à cet appel : ce sont la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, les deux Hesse, Nassau, Mecklembourg-Schwerin, Saxe-Altenbourg et Saxe-Meiningen. Les délibérations de Wurzbourg sont de date trop récente pour qu'il soit possible d'en déterminer avec quelque

Digitized by Google

précision, le caractère et la portée. Leur but principal, cependant, n'est plus un secret. La réunion de Wurzbourg devait être, d'après l'intention de son promoteur, le point de départ de la ligue des Etats secondaires ; empêcher l'absorption des Etats alliés soit par la Prusse, soit par l'Autriche ou par ces deux grandes puissances unies, et subsidiairement combattre le mouvement réformiste : tel est le double but que cette ligue se propose. Un avenir prochain nous dira quels résultats pratiques sont sortis des conférences de Wurzbourg ; ici nous n'avons à nous en occuper que pour déterminer leur rôle dans le mouvement dont nous retraçons l'histoire.

VI

L'agitation réformiste qui se manifeste depuis six mois en Allemagne procède directement de celle de 1848 et 1849. Néanmoins on peut remarquer entre ces deux périodes du travail unitaire une différence qui est, jusqu'à un certain point, à l'avantage du mouvement présent. En 1848, l'Allemagne se débattait encore contre l'absolutisme féodal et au milieu des entraves qui gênaient la liberté individuelle. Le besoin de liberté fit naître le désir de l'unité. D'un foyer central on espérait voir rayonner la liberté sur toutes les fractions de la grande patrie. En confondant ainsi deux principes bien distincts, l'Allemagne s'est éloignée du but au lieu de s'en rapprocher. Le mouvement de 1859 est né de la crainte d'un danger extérieur, contre lequel les anciennes institutions fédérales semblaient impuissantes. Les populations considèrent aujourd'hui comme le véritable but cette unité dans laquelle, il y a dix ans, elles ne voyaient que l'instrument de leur liberté. Chose étrange, les hommes qui dirigent le mouvement actuel, malgré les funestes expériences de 1848 et tout en prenant un autre point de départ, se sont encore engagés dans la voie qui a naguère conduit à la défaite. Serait-il donc vrai que l'œuvre de l'unité, au delà du Rhin, soit inséparable de celle de la liberté, et que les deux principes dussent triompher ou succomber simultanément ?

Dans le chaos de projets imaginés pour constituer l'unité de l'Allemagne, on distingue trois grandes combinaisons qui, bien des fois débattues et repoussées, se reproduisent avec persistance, signe évident qu'elles correspondent à quelque chose de fixe et d'arrêté dans les esprits.

La première de ces combinaisons comprend toute l'étendue ter-

Digitized by Google

ritoriale de la Confédération germanique, augmentée des possessions non-allemandes de l'Autriche. On lui a donné le titre pompeux de *Grande-Allemagne* (*Gross-Deutschland*), titre que mériterait, certes, une puissance qui aurait une population de plus de 71 millions d'âmes, et une superficie de 22,000 milles carrés géographiques. On sait que c'était là la clef de voûte de la politique inaugurée en 1849 par le prince Schwarzenberg. Est-il besoin de faire ressortir ce qu'il y a de vicieux dans un système qui tient si peu compte des nationalités? Quelle vitalité aurait une agglomération de tant d'éléments hétérogènes? Que gagnerait l'Allemagne à être unie à trente millions de Slaves, Magyars et Italiens! Cette combinaison, qui rehausserait sans doute l'éclat de la dynastie des Habsbourgs, et qui créerait à son profit exclusif, au centre de l'Europe, un empire plus grand que ceux de Charlemagne et de Charles-Quint, ne pourrait se réaliser qu'à la condition de faire disparaître la Prusse du nombre des grandes puissances, et de concentrer tous les pouvoirs aux mains du gouvernement autrichien. Les petits royaumes et les principautés qui composent aujourd'hui, avec la Prusse et l'Autriche, l'agglomération germanique, ne seraient plus que des Etats feudataires, obligés de contribuer, comme au moyen âge, à toutes les luttes qu'il plairait au suzerain d'entreprendre. L'Europe qui, une fois déjà, a protesté contre la conception hardie du prince Schwarzenberg, ne permettrait pas qu'un pareil rêve s'accomplît; elle s'y opposerait avec la plus légitime énergie. Mais il existe des esprits en Allemagne qui, tout en repoussant l'idée de cette fédération germano-slave, n'en demandent pas moins que l'unité nationale soit réalisée avec la participation et même sous la direction de l'Autriche. Le pouvoir fédéral de Francfort serait plus centralisé et ses attributions seraient augmentées; enfin, il serait contrôlé par un parlement. Les provinces allemandes de l'Autriche seraient seules comprises dans cette Confédération régénérée, et elles auraient des institutions distinctes de celles des provinces non allemandes. Cette idée, variante de la *Grande-Allemagne* du prince Schwartzenberg, ne paraît guère plus praticable. Elle supposerait d'abord que le cabinet de Vienne renonce définitivement à poursuivre l'unité de l'empire autrichien et accepte les conséquences du régime parlementaire; elle entraîne, de plus, la soumission de la Prusse à la suprématie autrichienne. Il suffit de signaler les obstacles pour démontrer que ce plan n'est pas plus exécutable que le premier.

L'unité de l'Allemagne sous le protectorat de l'Autriche étant éliminée, nous arrivons à la deuxième des trois grandes combinaisons. Celle-ci est dite *Petite-Allemagne* (*Klein-Deutschland*) par ses adversaires, parce qu'elle implique, jusqu'à un certain point, l'ex-

Digitized by Google

clusion de l'Autriche. Le projet est d'origine prussienne, et remonte au XVIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où Frédéric II essaya d'opposer à la politique envahissante de l'Autriche une ligue de tous les autres membres du corps germanique, sous la direction de la Prusse. L'Union des princes allemands s'évanouit avec Frédéric, pour renaître, dix ans plus tard, après la dissolution de l'empire germanique, sous le nom d'Union du Nord. Cette nouvelle ligue, également dirigée par la Prusse, devait former un contre-poids à la Confédération du Rhin; elle fut entraînée dans la catastrophe de 1806. M. de Radowitz reprit, en 1849, la pensée de Frédéric II. Au moment où échouait le projet d'un nouvel empire germanique, soit avec un empereur autrichien, soit avec un empereur prussien, le cabinet de Berlin jeta les bases de cette union fédérative qui devait embrasser tous les Etats allemands à l'exception de l'Autriche. Le gouvernement autrichien se montra résolu à empêcher, au besoin par la force des armes, la réalisation de l'union : la Prusse y renonça dans la convention d'Olmütz. C'est justement ce même projet qui, dans une autre forme, constitue aujourd'hui le fond du programme d'Eisenach. Il ne s'agit pas encore, nous le reconnaissons, de former un véritable Etat fédératif, ayant à sa tête le roi de Prusse, et absorbant en partie l'autonomie des autres Etats. Telles seraient cependant les conséquences du programme d'Eisenach, et ses auteurs sont les derniers à le nier. Le projet de 1859 procède d'une manière plus pratique que celui de 1849. Alors on commença par discuter des statuts et des constitutions : aujourd'hui, on cherche à faire de l'union une réalité, en décernant à la Prusse, de prime-abord, et avant toute autre chose, la direction militaire et diplomatique de la Confédération. Nous avons vu, dans le cours de ce travail, quels orages a soulevés, principalement à cause de son caractère prussien, le programme d'Eisenach. Les populations du Sud de l'Allemagne lui ont fait un froid accueil; l'Autriche a formulé une protestation; les autres gouvernements ont pris une attitude hostile; et, qui plus est, ils répondent à l'idée d'une *hégémonie* prussienne par l'idée d'une ligue des Etats secondaires.

C'est là la troisième des grandes solutions offertes au problème de l'unité allemande. Elle est connue sous le nom de *triade*, et les partisans de la suprématie prussienne lui appliquent celui d'*Allemagne-naine* (*Zwerg-Deutschland*). Née de la Confédération du Rhin, la triade s'est appuyée, dès le début, sur les principes qui divisent l'Allemagne. En matière de foi, elle est catholique; sous le rapport économique, elle est protectionniste; en politique, elle est exclusive à l'égard de la Prusse. En un mot, c'est le Sud opposé au Nord. La Bavière est à la tête de cette combinaison, dont le but est, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons dit plus haut, de réunir tous les Etats moyens et petits en un seul faisceau, formant une troisième grande puissance allemande, presque aussi respectable que l'Autriche et la Prusse. Le point de départ de la politique du cabinet de Munich est celui-ci : Les petites dynasties de l'Allemagne ont deux sortes d'ennemis : la révolution d'abord et les tendances unitaires ; ensuite les deux grandes puissances, l'Autriche et la Prusse. Contre la révolution, elles ont toujours trouvé du secours soit à Berlin, soit à Vienne, mais elles n'ont, contre l'ambition des deux grands cabinets, d'autre garantie que leur antagonisme. Les divisions entre Vienne et Berlin sauvegardent la sécurité des Etats de second ordre : le jour où l'Autriche et la Prusse se mettraient d'accord, l'indépendance de ces Etats serait fortement compromise. Depuis bien des années, la Bavière a cherché des garanties moins précaires pour son existence. Les dynasties de Wurtemberg, de Saxe et de Hanovre, dont les intérêts sont presque identiques avec les siens, se sont volontiers associées au plan du cabinet de Munich, qui s'est révélé pour la première fois, en 1849, sous le nom de *traité des quatre rois*. Ce traité, qui n'a pas plus reçu son exécution que le projet d'union prussienne, a cependant depuis lors inspiré la conduite des quatre cours. Nous en trouvons la preuve dans les conférences de Darmstadt de 1852, de Bamberg en 1854, de Munich et de Wurzbourg en 1859.

Au premier coup d'œil, le projet bavarois semble répondre d'une manière assez satisfaisante tout à la fois aux convenances dynastiques et aux vœux d'unité des populations. Quoi de plus simple et de plus ingénieux en effet, que cette réunion de tous les Etats secondaires en un seul et puissant groupe? Etats considérables, l'Autriche et la Prusse ressentent beaucoup moins que les autres le besoin de l'unité de l'Allemagne, parce qu'elles se suffisent chacune à elle-même. La fusion des petits Etats, voilà un besoin pressant et qui constituerait la véritable unité des peuples germaniques! C'est ainsi que raisonnent les avocats de la *triade;* mais telle ne semble pas être la pensée de tous les petits Etats. Si la rivalité est déjà grande entre Vienne et Berlin, ou entre Munich ou Dresde et Berlin, elle l'est encore davantage entre les petits Etats et les Etats de second ordre. Le Hanovre reconnaît vis-à-vis de la Prusse son infériorité ; vis-à-vis du duché de Nassau, au contraire, il prétend aux priviléges de grande puissance, de même que Nassau s'estime supérieur à la principauté de Schwarzbourg. La Bavière, à son tour, revendique la suprématie sur tous les Etats de second ordre. Il résulte de cette situation que la plupart des petits Etats aiment mieux encore subir le joug de l'Autriche ou de la Prusse que de reconnaître la suprématie de la Bavière ou de la Saxe. L'indépendance des petits Etats se trouve d'ailleurs parfaitement ga-

Digitized by Google

rantie dans le pacte fédéral de 1815. Ils craignent, avec raison, d'être absorbés par la Bavière, la Saxe ou le Wurtemberg, le jour où ils renonceraient aux priviléges dont ils jouissent actuellement, pour se placer sous la protection de ces royaumes, qui convoitent leurs possessions. Cette raison seule suffirait pour rendre la *triade* impossible, quand même d'autres causes n'apporteraient pas à sa réalisation des obstacles insurmontables.

La Bavière, qui réclame la direction de ce troisième groupe d'Etats, est une puissance catholique ; la Saxe, qui prétend, après la Bavière, au rang le plus important, est régie, bien que berceau du protestantisme, par une dynastie catholique. Et, cependant, les populations des trente et quelques Etats qui formeraient la ligue bavaroise appartiennent, pour les deux tiers, au culte protestant. Nous avons dit que le projet de la *triade* s'appuyait sur ce qui divise le nord et le sud de l'Allemagne ; ces divisions seraient également le principe dissolvant de l'agglomération projetée. Une grande puissance, par le prestige de son pouvoir et de ses traditions historiques, parviendrait peut-être à faire cesser ces antagonismes, à concilier ces intérêts opposés ; un faible Etat comme la Bavière, qui n'a résisté lui-même qu'avec beaucoup de peine aux orages d'une époque révolutionnaire, ne saurait tenir le sceptre sur des populations si différentes par le caractère et par la religion. Comment la Bavière, pays industriel, imposerait-elle ses douanes et son tarif à Hambourg, ville de commerce ? et comment 8 millions d'Allemands du sud réduiraient-ils un nombre égal de leurs compatriotes du nord à accepter leur loi ? De son côté, la Prusse se verrait obligée de combattre énergiquement la formation d'une ligue qui envahirait son cercle d'action, et s'interposerait d'une manière menaçante entre les deux grandes sections territoriales dont se compose la monarchie. Loin de profiter à l'unité de l'Allemagne, la ligue bavaroise rendrait la guerre civile permanente. Se bornerait-elle à rallier les Etats du sud ? Alors, elle ne serait même plus l'ombre d'une puissance, et ne remplirait aucunement le rôle pondérateur qu'on lui attribue.

L'Allemagne se refusant ainsi également à la prédominance de l'Autriche, à la suprématie de la Prusse et à la tutelle de la Bavière, le pacte fédéral de 1815 semble avoir puisé, dans cette épreuve, de nouveaux gages de durée. Mais il en est du pacte de 1815 comme de l'empire ottoman : il subsiste parce que la combinaison qui devra le remplacer n'est point trouvée. Seulement, la vieille constitution de la Confédération germanique ne semble prolonger son existence que pour mieux démontrer aux Allemands la nécessité de la changer. Le jour où cette nécessité sera généralement reconnue, l'Allemagne aura fait un pas immense vers son unité. Le mouvement actuel aura pour

Digitized by Google

effet de faire pénétrer cette conviction dans le cœur des populations, et c'est ce qui lui donne surtout de l'importance ; c'est là aussi ce qui explique les mesures de précaution que certains Etats ont adoptées à l'égard de l'association nationale de Cobourg. A part ce résultat moral, nous ne voyons guère ce qui pourrait sortir de pratique du mouvement actuel.

L'Allemagne tend incontestablement au système fédératif, c'est-à-dire vers une constitution où le pouvoir serait concentré en une seule main, et les populations représentées par une assemblée. Aujourd'hui, elle ne forme qu'une confédération d'Etats. Mais il ne faudrait pas croire que, pour réaliser, dans un pays monarchique comme l'Allemagne, le système qui fonctionne en Suisse et aux Etats-Unis, les princes seuls fussent appelés à faire des sacrifices. L'indépendance relative dont jouit aujourd'hui le plus petit des Etats allemands a créé, dans chaque pays, une espèce de patriotisme local, qui trouve un appui dans les dynasties, naturellement jalouses de leurs prérogatives souveraines. « L'unité allemande exige des sacrifices de la part des princes, » disait le duc de Saxe-Cobourg ; il aurait dû ajouter : « Et de la part des peuples. » Les peuples d'Allemagne se montrent-ils aujourd'hui plus empressés que leurs princes à faire des sacrifices réels en faveur de l'unité nationale ? Le roi de Bavière ou le roi de Saxe ne désirent pas descendre au rang de grands vassaux de l'empereur d'Allemagne ; c'est pour cela qu'ils s'opposent à la concentration du pouvoir fédéral dans les mains d'un autre prince. Mais est-il bien démontré que la résistance de ces souverains soit désapprouvée par leurs peuples ? Est-il bien certain que les chambres des représentants de Munich ou de Stuttgart consentissent à se faire absorber par un parlement national, à sacrifier à une assemblée législative, fédérale, leurs droits d'autonomie ?

Il est donc permis de le dire, à moins d'événements extraordinaires, assez puissants pour renverser tous les obstacles, l'unité de l'Allemagne a un long et pénible chemin à parcourir. L'égalité civile et politique de toutes les classes de la société, la liberté religieuse, l'émancipation du travail, et, comme conséquence de ces conquêtes morales, l'homogénéité de principes dans la législation particulière des Etats : telles sont, suivant nous, les préliminaires indispensables à une transformation de la Confédération germanique en Etat fédératif, c'est-à-dire à la constitution de l'unité allemande. La révolution ou la guerre extérieure peuvent, il est vrai, rendre superflu ce travail pacifique. Dieu nous garde de faire entrer de pareilles prévisions dans nos calculs ; notre politique ne sera jamais de poursuivre, à travers des maux certains, l'accomplissement d'un bien douteux.

Avant de clore ce travail déjà long, on nous permettra de faire

Digitized by Google

ici ressortir une étrange contradiction, qui a frappé plus d'un bon esprit, entre l'attitude prise par le parti unitaire en face de la question italienne, et la marche qu'il suit pour amener en Allemagne le triomphe de ses idées. L'Italie, d'après le langage presque unanime des unitaires d'outre-Rhin, n'avait pas le droit de changer sa condition politique sans le consentement de ceux qui la lui avaient créée en 1815; elle avait encore moins le droit d'appeler, pour la secourir, un voisin puissant. Cependant ces traités de 1815, que le libéralisme allemand s'apprêtait à soutenir par les armes contre le peuple italien, il travaille aujourd'hui à les renverser, parce qu'ils forment obstacle à l'unité de l'Allemagne : il veut les renverser de sa propre autorité, et, s'il le faut, malgré l'Europe. Le programme d'Eisenach est la négation la plus énergique de 1815 qu'aucune des nations européennes ait jamais formulée. Nous n'en ferons pas un reproche au parti réformiste, car nous partageons l'avis de l'éminent écrivain qui a dit naguère : « Les traités qui lient les gouvernements sont les lois internationales des peuples, et ne seraient invariables que si le monde était immobile. » Nous souhaitons que, le jour où elle voudra s'affranchir des entraves de 1815, l'Allemagne ne rencontre pas sur son chemin les obstacles qu'elle a voulu opposer naguère à l'émancipation de l'Italie. Plaise au ciel, s'il en était autrement, qu'elle vît venir à elle un ami vaillant et désintéressé comme celui que l'Italie a trouvé dans la France de 1859.

EDOUARD SIMON.

Digitized by Google

DE

LA SOUVERAINETÉ

Je veux rechercher, dans cette étude, le principe de la souveraineté. Il s'agit de savoir comment les lois civiles ou politiques, je prends ici ces deux mots à peu près dans le même sens, doivent s'établir, et à quelles conditions, pour commander légitimement aux hommes et s'imposer à leur conscience ; en un mot, d'où la loi humaine tire son autorité.

I

La puissance spirituelle qui dirige la société des âmes, ou l'Eglise, commande au nom de la loi éternelle, au nom de la loi naturelle, au nom de la loi révélée, par conséquent, dans tous ces cas, au nom de Dieu, dont elle est le représentant sur la terre, et quand elle fait des lois humaines, pour aider à l'application des lois divines, on voit clairement la raison de son autorité et de notre obéissance. Mais, dans l'ordre civil, la position est différente. Le pouvoir n'est pas institué directement par Dieu, et la parole révélée n'est point au fond des lois qu'il impose. Nous avons toujours le droit de demander d'où viennent ces lois, quelle est leur autorité, et pourquoi nous devons leur obéir. On ne peut résoudre ces questions que si l'on comprend d'abord ce que c'est qu'une société civile, et d'où lui vient la souveraineté, sans laquelle elle ne peut subsister.

Qu'est-ce qu'une société civile ? Il y a deux sociétés parmi les

Digitized by Google

hommes, l'une qu'on appelle imparfaite et l'autre qu'on appelle complète ou parfaite, c'est-à-dire qui ne dépend d'aucune autre, et a en elle-même tout ce qu'il lui faut pour se gouverner, sans relever d'un autre pouvoir humain.

La société imparfaite est la famille. La famille n'est pas une société complète ; car elle ne dure pas et ne peut pas durer comme famille. Elle est fondée naturellement par l'ordre même de la nature, par la génération, et tant que les enfants sont mineurs, ils sont soumis à la juridiction du père. La volonté du père fait loi pour eux. Si le père vient à mourir, il y a un tuteur qui le remplace jusqu'à la majorité de l'enfant, et le tuteur a droit de diriger et de commander. Mais la majorité émancipe les enfants, et alors il reste encore dans la famille un lien d'amour, de déférence, de respect entre le père et les enfants, mais l'autorité ne subsiste plus. Prétendre que cette autorité doive s'exercer strictement jusqu'à la mort du père, c'est aller contre la nature. Les Romains l'ont essayé, et ils n'ont pas réussi. L'autorité paternelle est une autorité qui vient de Dieu par la nature, et à ce titre elle est de droit divin, mais « mediante natura et conditionibus naturæ. » Donc, aussitôt que les enfants deviennent des hommes et vont s'établir ailleurs et pour leur compte, la famille se dissout comme société, et le père n'est plus chef que de nom ou par déférence. Donc, par cette voie, on ne peut fonder une société complète et durable. Pour constituer une société civile ou politique, il faut que les familles s'unissent en communautés, celles-ci en cités, les cités en provinces, en Etats, en royaumes. Donc, on ne peut pas dériver le pouvoir politique de la paternité. Sans doute on peut dire, en style figuré, que les princes sont les pères des peuples, et autres expressions semblables. Cela signifie seulement qu'ils ont pour leurs sujets des sentiments paternels, et qu'ils veillent à leur bien-être avec la même sollicitude qu'un père soigne ses enfants. Mais, en réalité, ils ne sont pères ni selon la nature, ni selon l'esprit.

Ainsi, la paternité ne peut pas être la racine de la souveraineté civile. Car le père n'a plus de droit strict sur ses enfants, lesquels, quand ils sont majeurs, s'établissent et deviennent chefs de famille à leur tour. L'autorité paternelle s'affaiblit à mesure que les générations se multiplient et grandissent. Elle se disperse dans les nouveaux chefs de famille, et par la voie naturelle de la propagation, l'unité se brise à chaque génération au lieu de se fortifier. Comment donc constituer une unité sociale entre ces familles, entre les individus qui les composent, et d'où surgira la puissance ou la souveraineté qui doit la régir ?

Si vous considérez une multitude d'hommes isolés, vous voyez des grains de sable qu'un souffle de vent va agiter et disperser, parce qu'il

Digitized by Google

n'y a rien qui les unisse. Chacun, en effet, dans cet état, n'a d'autre motif d'agir que ses instincts, sa pensée, sa volonté. Pour les constituer en société, il faut donc quelque chose qui les rapproche, les attache l'un à l'autre, et tous à un point commun qui devient le centre attractif de ces volontés divergentes, les rallie et forme lien entre elles, en sorte que, de ces membres épars, se forme une unité collective, un corps moral, un état social. Mais par la loi même de la nature, en vertu des lois de l'organisation, qui sont les mêmes dans tous les règnes, dès qu'un corps vivant se constitue, une tête, ou quelque chose qui en tient lieu, lui arrive pour diriger l'ensemble et dominer les membres. Donc, en toute société, aussitôt qu'elle se pose, il y a nécessité naturelle, pour qu'elle vive, qu'une puissance directive paraisse, un chef, une tête, un *principatus* ou *princeps*, en un mot une souveraineté pour la gouverner, c'est-à-dire pour faire la loi, veiller à son exécution, et en punir les infractions. Il n'y a pas de société si barbare, si elle persiste comme société, qui n'ait au moins une image de ce pouvoir.

D'où vient ce pouvoir directif qui surgit nécessairement avec la société? Quel est le principe de cette souveraineté, qui s'impose inévitablement à une communauté politique dès qu'elle se forme, et de qui tient-elle son autorité? Pour répondre à ces questions, considérons les caractères généraux de la souveraineté civile, tels que nous les retrouvons partout.

1° Partout le pouvoir prescrit ou défend; il dit ce qu'on doit faire ou ne pas faire dans l'ordre civil : tu feras ou ne feras pas cela. De quel droit un homme peut-il, en son nom, faire la loi à un autre homme? En dehors de la famille, il n'y a plus ni pères ni enfants : il y a des chefs de famille qui constituent l'Etat par leur association, et aucun n'a le droit naturel de commander aux autres. Comment donc un homme ou quelques hommes viennent-ils dire à leurs semblables : voilà ce que vous ferez ou ne ferez pas? et, si vous faites ce que je vous défends, vous serez punis. Il n'y a qu'un supérieur qui puisse parler ainsi, et les hommes sont tous égaux par nature. En dehors du cercle de la famille, aucun homme n'est le supérieur naturel de son semblable, à moins d'admettre, avec Aristote, que les uns naissent pour commander et les autres pour obéir, ce qui est contraire à la nature et au bon sens. Cependant, cette autorité existe en toute société; elle est un attribut essentiel de la souveraineté. D'où vient-elle, si elle n'émane pas des hommes?

2° Les lois obligent en conscience : on est moralement coupable de les violer. Est-ce qu'un homme peut imposer des obligations à la conscience d'un autre homme? Est-ce que sa volonté peut devenir un devoir pour son semblable, en sorte qu'elle le lie, non pas seulement au

Digitized by Google

dehors, par la contrainte, mais au dedans, dans le for intérieur, et par la force morale? Qui donne donc à la loi civile sa vertu obligatoire?

3° La souveraineté se pose au milieu de la communauté comme ministre de la justice et du bien. Elle porte le glaive pour punir les méchants et protéger les bons. Elle poursuit le crime, redresse les torts, venge les injures. Elle se substitue à la défense naturelle de chacun, et se fait le protecteur de tous. Personne ne lui conteste ce droit, sans lequel elle ne peut remplir sa mission et qui est un de ses attributs essentiels. Aucun individu n'a ce droit par lui-même, et par conséquent les individus réunis ne peuvent l'avoir. Comment se trouve-t-il donc dans la société?

4° Enfin non-seulement la puissance civile empêche ou redresse les injustices, mais elle punit ceux qui les commettent, et elle les punit parfois jusqu'à la mort. Or qui a le droit de punir son semblable, sauf le père dans le cercle de la famille? Qu'on se défende soi-même, c'est un droit naturel; qu'on se laisse aller à venger ses propres injures, c'est encore de la justice naturelle, mais une fois en société on perd le droit de se faire justice à soi-même. On remet la défense de sa propriété, de sa personne et de son honneur jusqu'à un certain point à la puissance publique, à la souveraineté qui est chargée de punir les malfaiteurs et qui peut même leur ôter la vie. Or, quoi qu'on pense de la légitimité de la peine capitale, on ne peut nier qu'elle ait été appliquée dans tous les temps, et ce qui s'est fait partout et toujours ne peut pas être dépourvu de droit. Qu'on en restreigne l'usage le plus qu'il sera possible, nous le demandons aussi. Mais enfin le droit existe, et la société civile, la vraie société, et non pas les philosophes et les utopistes, s'est toujours crue autorisée à ôter la vie dans certains cas, à infliger la peine de mort. Or pour ôter la vie, il faut pouvoir la donner; celui-là seul en est le maître qui l'accorde et la retire quand il lui plaît. Mais la société ne donne pas la vie à ses membres : elle leur procure la protection, la confirmation de leurs droits naturels, elle ne leur transmet pas l'existence. Donc en son propre nom, par elle-même, elle n'a pas le droit de l'ôter, et si en certains cas elle l'ôte avec droit, d'où lui vient ce droit?

Il est clair, d'après tout cela, que la souveraineté sociale ne peut pas sortir d'un pouvoir purement humain; que considérée en elle-même, dans ses propriétés essentielles, dans ses prérogatives inaliénables, elle a et exerce des droits qui ne viennent point de l'homme, et qui par conséquent supposent une puissance supérieure. Ainsi la puissance de faire la loi n'appartient qu'à un supérieur; car la loi est le rapport naturel du supérieur à l'inférieur. La puissance d'obli-

Digitized by Google

ger moralement ou en conscience n'appartient qu'à Dieu, principe de la justice et du bien. La puissance de punir n'appartient qu'à Dieu, *mihi vindicta*. La puissance d'ôter la vie n'appartient qu'à Dieu, qui seul la donne. Donc *omnis potestas a Deo*, toute puissance vient de Dieu; objectivement, en soi, essentiellement, elle ne peut venir d'ailleurs, et vouloir la dériver d'une autre source, c'est la rendre usurpatrice, invalide, inconsistante; c'est la fonder sur le sable, sur le caprice des hommes; en un mot, c'est mettre l'arbitraire et la violence à la place du droit.

Il en est donc de la souveraineté sociale comme de la loi morale. L'homme ne fait pas la loi morale : ce n'est pas nous qui constituons le devoir, et la preuve, c'est que, si nous pouvions le faire, nous ne le ferions pas ou nous le déferions le plus tôt possible. Nous ne sommes pas les maîtres dans notre conscience; elle proclame le devoir malgré nous, contre nous, et la preuve, c'est le trouble éprouvé avant de commettre le mal, et le remords après l'avoir commis. De même dans l'ordre politique. La souveraineté, qui est dans la société ce que Dieu est dans l'univers, c'est-à-dire le principe de l'ordre et de la justice, tient ses pouvoirs de celui qu'elle représente et non de ceux qu'elle régit, lesquels ne peuvent lui donner les droits qu'ils n'ont pas. En principe et objectivement elle vient de Dieu seul; elle agit en son nom, et c'est pourquoi elle a le droit d'imposer la loi, d'obliger la conscience, de redresser les torts, et de punir jusqu'à la mort.

Mais ce n'est pas le point le plus difficile. Etant posé que la souveraineté, considérée abstractivement, en droit, vient de Dieu seul, et que la société la reçoit par une délégation divine, comment cette souveraineté en puissance passe-t-elle en acte? Comment se réalise-t-elle dans un gouvernement quelconque et par certains hommes? Telle est la question, sinon la plus ardue, au moins la plus délicate. A cette question je réponds par l'explication de Suarès, qui me paraît à la fois très simple et très philosophique. Il dit : la souveraineté qui vient de Dieu se réalise « per modum proprietatis consequentis naturam » à la manière d'une propriété qui suit la nature de la chose, c'est-à-dire qu'elle se réalise naturellement, comme tout ce qui prend vie et s'organise dans la nature. La société politique est un produit naturel; elle ne se constitue point par des miracles, et ainsi ceux qui sont chargés du pouvoir ne sont pas institués par des moyens surnaturels, sauf dans l'histoire des Juifs, qui est une histoire exceptionnelle par son but. Encore, dans les cas rares où Dieu intervient, tout en désignant celui qui doit gouverner, il le fait tirer au sort, ou choisir par le peuple. Restons donc dans l'ordre ordinaire, et tâchons d'expliquer l'institution morale du gouvernement,

Digitized by Google

comme, en physique, en chimie ou en physiologie, on se rend compte de la formation physique d'un fait naturel. Car je le répète, sauf les cas extraordinaires de l'intervention divine, qui mettent du surnaturel dans l'histoire comme les miracles en mettent dans la nature, les gouvernements du monde sont de ce monde et par conséquent naissent, se développent et périssent selon les lois du monde.

J'explique donc la pensée de Suarès, et je dis qu'en vertu de cette loi, par laquelle les propriétés se manifestent, dès qu'une nature vivante est posée et se développe, quand une société se constitue, elle ne peut pas ne pas produire spontanément le gouvernement qui la mettra en exercice et la forme de ce gouvernement. Dans la nature, un corps organique ne se forme pas de morceaux rapportés. Il s'établit par intus-susception, par évolution graduelle, et quand le centre est posé et animé, tous les membres en sortent par rayonnement et gravitent autour de lui. Un corps vivant ne peut pas exister et se développer sans une tête qui le dirige. Quand l'homme spirituel se forme, s'organise psychologiquement, la volonté vient se mettre spontanément à la tête des autres facultés. C'est le chef spirituel qui saisit le gouvernement de l'homme moral. Ainsi, dans la famille, les enfants sortent des parents, et dès qu'ils paraissent, le gouvernement paternel se pose et la famille s'organise.

Il en va de même dans la société. Dès qu'une multitude d'hommes s'aggrège, comme il est impossible que l'aggrégation se forme et subsiste sans un lien commun, il est impossible aussi qu'une unité directive ne s'établisse pas ; car un corps ne saurait vivre sans tête. Maintenant, qui sera cette tête ? Aucun membre de cette association en tant qu'homme n'a le droit naturel d'être le chef de la société. Car les hommes sont égaux par nature. Ils sont tous des êtres raisonnables et libres. On se met en société quand on est majeur, quand on a la puissance de son intelligence et de sa volonté. Par conséquent, on ne peut reconnaître dans aucun homme, à moins d'une désignation divine, à moins que le prophète n'arrive et ne dise : voici l'élu du Seigneur, et alors c'est du surnaturel, on ne peut, dis-je, reconnaître à aucun homme un titre pour commander légitimement aux autres. Comment donc la tête de la société sera-t-elle constituée ? La communauté civile, la nation est un corps, mais un corps qui a une âme, puisqu'il est composé d'hommes doués d'intelligence et de liberté. C'est donc un corps moral, et qui doit s'organiser moralement, c'est-à-dire par l'exercice de la raison et de la volonté de ces membres. Autrement ce serait un troupeau d'animaux, et non plus une association d'hommes. Il faut donc que, comme les individus qui vont former la société y apportent leurs forces, leur activité, leurs biens, ils y apportent aussi leur raison, leur intelligence, leur liberté, et cela

Digitized by Google

ne peut se faire que par l'application de leur raison et de leur volonté à la formation de l'union civile, c'est-à-dire par le consentement de tous ceux qui veulent en faire partie. Ce consentement est inévitable ; il est explicite ou implicite, peu importe, mais il est nécessaire à l'institution légitime du gouvernement, et, pour effectuer le passage de la souveraineté en puissance à la souveraineté en acte.

Donc la souveraineté, qui, objectivement, vient de Dieu, se réalise subjectivement « per modum proprietatis consequentis naturam, » c'est-à-dire que la vertu morale du corps social produit nécessairement, par l'acte raisonnable et libre des membres, une tête pour le gouverner, une volonté pour le diriger, et tout le reste s'organise à l'entour, comme les conséquences en face du principe ou les rayons autour du centre. C'est pourquoi l'apôtre qui avait dit : « Omnis potestas a Deo, » ajoute : « Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit, » celui qui résiste au pouvoir qui vient de Dieu, résiste à l'ordination de Dieu, à l'ordre établi par Dieu. Car il est impossible qu'une société se constitue sans qu'une certaine ordination n'arrive pour qu'elle se développe régulièrement. Donc, l'institution légitime du gouvernement prend sa racine et son droit dans un pacte primitif, implicite ou explicite, par lequel tous les membres de l'association conférent ou confient la puissance, qui leur vient naturellement de Dieu, soit à un homme, ce qui forme une monarchie, soit à plusieurs hommes, ce qui fera une aristocratie, ou ils gardent cette puissance pour l'exercer en commun, ce qui constitue une démocratie. La forme du gouvernement est donnée par l'institution même, elle est le résultat d'un pacte, d'une convention formelle ou d'un consentement tacite, et il est impossible qu'une société légitime se constitue autrement. Elle ne peut se fonder ni se conserver régulièrement sans une institution de ce genre, qui constitue le gouvernement et l'organise d'une certaine manière, avec une certaine forme et en raison des circonstances. Car il y a ici de l'arbitraire, puisque le consentement des hommes intervient. C'est pourquoi il n'y a rien de nécessaire dans les formes de gouvernement. Toutes peuvent être bonnes relativement, suivant les lieux et les temps, et surtout en raison de l'état moral des peuples et des gouvernants.

En résumé, la puissance civile considérée en soi, objectivement, vient nécessairement de Dieu, comme toute puissance naturelle avec ses propriétés ; mais considérée subjectivement dans celui qui l'exerce et dans ses moyens de l'exercer, elle est attribuée et constituée par le consentement des hommes ou par un pacte d'union et de soumission. Quelles sont les conditions de ce pacte ? C'est ce que nous allons examiner avec les conséquences politiques des principes que nous venons de poser.

Digitized by Google

II

Il y a là deux sortes de conditions au pacte social : d'abord une condition fondamentale essentielle, sans laquelle ce pacte n'aurait point de sens : puis des conditions accessoires ou secondaires, conséquences de la condition principale et qui servent à en garantir l'accomplissement.

La condition principale est l'intérêt commun de l'association. C'est dans ce but que les hommes se réunissent en société, et ce ne peut pas être pour une autre fin. Tous ceux qui font partie d'une association quelconque, par cela qu'ils sont des êtres raisonnables, doivent trouver dans cette réunion la satisfaction d'un intérêt propre, c'est-à-dire la garantie de l'existence, la protection de la famille et tout ce qui peut assurer le développement des facultés physiques, intellectuelles et morales de la nature humaine. On ne peut pas désintéresser l'homme complétement dans ces sortes de choses. On ne fait une association que dans un but utile et pour en retirer un avantage.

Mais si chaque membre de la société doit y trouver son intérêt, il est évident qu'il ne doit pas l'y trouver aux dépens des autres, et ainsi il faut que tous ces intérêts privés s'accordent, se balancent de manière à être satisfaits, sans se nuire ni se combattre. Donc, dans toute association avec les intérêts particuliers de chacun, il y a un intérêt commun, qui doit être la fusion des intérêts de tous. Cet intérêt commun regarde chaque membre, puisqu'il doit lui fournir la garantie de son existence et de ses intérêts propres, et par conséquent chacun doit, en vue du bien public, et pour le produire, concéder quelque chose de sa liberté individuelle, de son temps, de sa pensée, de ses biens, de tous ses moyens de vivre. L'intérêt commun devient donc le pivot de la société. Il en est le principe et la fin, tout doit y tendre, y converger. Comme une société ne peut exister sans un gouvernement, pas plus qu'un homme ne peut naître sans un cœur qui envoie la vie avec le sang à tous les organes, ni prendre possession de la vie morale sans une volonté qui dirige ses autres facultés, et l'un et l'autre se font naturellement, spontanément pour le bien de l'existence humaine, de même, dans la société civile, le gouvernement, qui surgit tout aussi naturellement dès qu'elle se forme, ne peut avoir d'autre raison d'être que l'intérêt du corps social et le bien de tous ses membres. Le premier devoir, l'obligation essentielle de tout gouvernement, c'est de travailler à effectuer ce bien public par tous ses

Digitized by Google

moyens, et par là de procurer ou d'aider, autant qu'il est possible, la satisfaction des intérêts de chacun. C'est ce que saint Paul exprime admirablement. Car après avoir dit : *omnis potestas a Deo*, il ajoute que celui qui en est le dépositaire est le ministre de Dieu pour le bien, *minister Dei in bonum*, en sorte que le premier commandement de Dieu pour le pouvoir peut se formuler en ces termes : Tu aimeras par-dessus tout le bien du peuple, et tu y travailleras de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. Or, le premier de tous les biens pour une nation, c'est la justice. Donc, tout pouvoir, de quelque manière qu'il soit constitué, par cela qu'il préside à une société et la dirige, est le ministre de Dieu pour la justice, et c'est pourquoi il porte le glaive pour empêcher l'iniquité et punir les désordres. C'est là ce qui fait la légitimité essentielle du pouvoir, non quant à l'origine, mais la légitimité relative à la fin et au but.

Telle est la condition fondamentale du pacte social, et tant que les hommes seront des êtres doués de raison et de liberté, on ne peut le concevoir sans cette condition. Cependant, en parlant de pacte, je ne prétends pas qu'il doive intervenir dans la constitution de la société une convention formelle, un contrat social, comme dit J.-J. Rousseau ; je dis seulement que la chose est comprise implicitement dans toute organisation civile, si elle n'est pas expressément formulée, et qu'il n'en peut être autrement, parce que vous ne pouvez associer convenablement des hommes raisonnables sans leur consentement, et que le droit politique de la souveraineté ne peut se constituer autrement dans le principe. S'ils sont réunis seulement par la violence, et maintenus en aggrégation par la contrainte, ce n'est plus une société humaine, une nation, c'est un troupeau d'hommes conduit et exploité par un maître ; c'est la supériorité de la force, qui, par elle-même, ne constitue jamais un droit. Il y a cependant des nations qui ont commencé de la sorte, et dont le gouvernement, né de la violence, a pu ensuite se légitimer par la justice, en cherchant sincèrement le bien du peuple, dont il était devenu le maître, et en rentrant ainsi dans l'ordre par l'accomplissement de la condition essentielle de toute société humaine. Alors, le droit a reparu avec la justice et le désintéressement du pouvoir. La puissance usurpatrice est devenue légitime par le consentement tacite du peuple, et la vertu d'une souveraineté mal acquise a purifié et racheté le vice de son origine. C'est ainsi qu'un gouvernement de fait peut devenir un gouvernement de droit.

Un gouvernement, quel qu'il soit, qui méconnaît ou viole cette condition essentielle de la souveraineté, tourne au despotisme, à la tyrannie. Car, au lieu de vouloir avant tout le bien commun, l'intérêt général, et de le chercher sincèrement, ce gouvernement, homme,

Digitized by Google

sénat, ou peuple, poursuit un intérêt particulier, l'intérêt d'un individu, d'une famille, d'une caste, d'un corps, ou même de la classe la plus nombreuse du peuple, en opposition avec les autres classes, et qui devient privilégiée. Ce qu'on appelle le despotisme n'est pas autre chose ; c'est l'exploitation de la souveraineté, de l'autorité, de la puissance publique au profit d'un homme ou de quelques hommes, et au détriment des autres. Ce qui montre que le despotisme n'est pas essentiel au gouvernement d'un seul.

Il y a toutes sortes de despotismes. Il y a le despotisme de la monarchie, et c'est le plus fréquent. Mais il y a aussi celui de l'aristocratie, celui de la démocratie, et ainsi nous pouvons y être exposés sous toutes les formes de gouvernement et par des moyens différents. Qu'un prince, dans l'intérêt de sa famille ou de sa propre grandeur, exploite un peuple, le pressure, le foule, ce sera un despote assurément, puisqu'il se préfère, lui et sa dynastie, au bien du peuple qu'il est appelé à gouverner. Que ce soit un sénat comme à Venise, une aristocratie fortement constituée comme à Rome, qui domine l'Etat et tende plus à l'agrandissement de sa puissance, à l'exaltation de sa caste ou de sa tribu qu'à l'intérêt public, il y aura encore despotisme, car il y a exploitation de l'Etat au profit de quelques-uns. Allons plus loin : que ce soit la démocratie d'Athènes, par exemple, qui nomme aux emplois ceux qui la flattent et non ceux qui les méritent, et qui frappe d'ostracisme les plus vertueux et les plus illustres citoyens, parce qu'elle est jalouse de leurs talents, de leur gloire, et même de leurs services ; que ce soit la masse populaire, comme nous l'avons vu chez nous en 93, qui, sous prétexte d'égalité, persécute toute supériorité sociale et même naturelle, et condamne à mort tout ce qui s'élève par la naissance, la richesse, le talent et la vertu, c'est encore là du despotisme, et le pire de tous, car, en fait de despotes, si l'on est obligé d'en subir, mieux vaut un seul que mille.

Dans tous ces cas, il y a tyrannie ; car la loi fondamentale est violée, et l'Etat est exploité au profit d'un intérêt privé. Mais alors qu'arrive-t-il, ou du moins que peut-il arriver ? Si réellement la condition fondamentale est violée, ne s'ensuit-il pas que le pacte est rompu ? En droit, cela est vrai. Il est évident que si un pacte a lieu entre deux parties, et si l'une des deux n'en accomplit pas les conditions, l'autre est dégagée. Mais dans la réalité, il y a une distance immense entre la théorie et l'application, entre la spéculation et le fait. Dans la pratique, comment distinguerons-nous si le pacte est rompu essentiellement, et qui en sera le juge ? Quand vous avez une contestation avec un individu, si vous ne pouvez vous mettre d'accord, ou vous prenez des arbitres ou vous allez devant les tribunaux, et alors vous trouvez un juge désintéressé pour décider entre vous.

Digitized by Google

Mais quand la difficulté est entre le peuple et son gouvernement, qui s'accusent l'un l'autre d'injustice, et se mettent en guerre, l'un prétendant que le pacte est rompu par le pouvoir, et qu'ainsi il n'est plus tenu à l'obéissance, l'autre soutenant qu'il est resté dans son droit, et que les accusations dont il est l'objet sont injustes, les passions s'en mêlent des deux côtés, et nous savons, par de tristes expériences, comme en pareilles conjonctures les passions enveniment tout et rendent l'entente difficile. Alors, n'ayant point de juge commun et à bout de voies des deux côtés, on finit par en appeler à la force, faute de raisons, à la force *lex ultima regum*, et malheureusement aussi *populorum*.

Je dis que c'est là une situation excessivement grave, et tout en ne pouvant nier qu'en droit et spéculativement, si les conditions du pacte sont violées, le pacte n'existe plus, j'affirme aussi que, dans la réalité, il est très difficile de déterminer le cas de rupture, le *casus belli* entre le peuple et le souverain, et, comme il n'y a pas de juges pour décider entre eux, chacun restant en face de l'autre avec ses griefs, est à la fois juge partie. On peut imaginer quelle bonne justice cela va donner. C'est le plus déplorable de tous les procès. Tout procès est un malheur, même quand on a des juges intègres, parce que tout procès dévore beaucoup de temps et d'argent, et ne rapporte pas grand'chose, même à celui qui le gagne. Car la justice est obligée de vivre, et elle vit nécessairement aux dépens de ceux qui plaident; ce qui est une excellente raison pour ne pas plaider. Mais ici, dans ce grand procès d'un peuple avec son gouvernement, quand on ne peut prendre un juge international, ce qui semble contraire à la dignité et à l'indépendance d'une nation, qui ne doit pas aimer qu'une autre se mêle de ses affaires, dans ce cas, la prudence commande de respecter, autant qu'il se peut, le pouvoir établi, lequel, parce qu'il est en possession, a toujours pour lui la présomption du droit; d'employer dans l'opposition qu'on lui fait, et jusqu'à la dernière limite, tous les moyens légaux; de ne pas pousser les choses à l'extrémité par légèreté, par ambition ou par haine, et enfin de patienter autant qu'il se pourra, de se résigner à beaucoup de choses, et, entre plusieurs maux, de choisir le moindre. Or, pour un peuple, le plus grand mal est presque toujours une révolution violente. On ne peut jamais prévoir comment elle finira, ni ce qu'elle amènera après elle, et, en général, c'est un remède pire que le mal qu'on veut guérir. Nous en savons quelque chose.

En pareille matière, on ne peut rien décider d'une manière absolue. Cela est seulement évident, qu'on doit éviter ce genre de procès le plus qu'il est possible; que, le cas échéant, il faut y mettre le moins qu'on pourra de son action et de sa responsabilité, et savoir

Digitized by Google

supporter et attendre jusqu'à la dernière extrémité. Après cela, on sait comment ces situations se dénouent. La force des choses l'emporte le plus souvent sur les volontés des hommes. Les uns disent que c'est par la fatalité, les autres par la providence, qui conduit la fatalité. Dans ces terribles événements qui renouvellent les peuples et le monde, il y a presque toujours des fautes de tous les côtés, et les conséquences longtemps accumulées amènent de formidables explosions. Mais la justice de Dieu est toujours au fond de ces bouleversements. Elle agit sourdement pendant la tempête, et quand celle-ci est passée, elle se remontre de nouveau avec éclat et pour réparer les ruines, comme le soleil après l'orage.

En second lieu, il y a des conditions accessoires, qui servent à l'accomplissement de la condition principale, c'est-à-dire à réaliser le bien général par des garanties de stabilité, en sorte qu'on ait plus de chances de l'obtenir et de le conserver. Ces conditions donnent lieu à des institutions diverses. Ainsi, par exemple, dans l'organisation de la société, il pourra être établi que tous les membres participeront à l'exercice de la souveraineté dans une certaine mesure, qu'ils y auront une part plus ou moins grande comme électeurs ou éligibles, et qu'ainsi tous ou presque tous auront quelque influence dans les affaires publiques, au moins en choisissant ceux qui les feront. On pourra convenir qu'un certain nombre de citoyens, nommés par le peuple ou par le pouvoir, concourront à former les lois, seront législateurs, pairs, députés, sénateurs, ou comme on voudra les appeler. On pourra attacher à ces fonctions des conditions de savoir, de lumières, de fortune, d'âge, de cens électoral ou d'éligibilité, pour donner plus de gages à l'intérêt général et à l'ordre public. Dans l'administration de la justice, qui est une partie de la souveraineté, les citoyens pourront avoir leur part par ce qu'on appelle le jury, institution qui paraît promettre une meilleure distribution de la justice, au moins en théorie. Car son influence dépend évidemment de la moralité des citoyens, heureuse s'ils en remplissent les fonctions avec conscience, ne consultant que l'équité naturelle et l'humanité, et jugeant leurs semblables avec désintéressement; malheureuse s'ils sont dominés par des préjugés, des passions, par des intérêts de parti ou de vanité. Ce sont les hommes qui font la valeur efficace des institutions. Les meilleures avec de mauvais citoyens ne produiront que du mal, et des institutions médiocres, ou même mauvaises, avec d'honnêtes gens ou des gens capables, donneront de bons résultats. La souveraineté étant chargée de défendre le pays, on peut arrêter que chaque citoyen y contribuera pour sa part. De là l'institution d'une garde civique ou nationale pour assurer à la fois l'indépendance au dehors et la liberté au dedans : institution qui peut être

Digitized by Google

utile à la sécurité publique, comme aussi elle peut devenir une cause de ruine, quand malheureusement un grand nombre d'hommes se trouvent moins intéressés à l'ordre qu'au désordre, comme nous l'avons vu chez nous, et comme on le voit maintenant en d'autres pays.

On peut encore établir qu'aucun impôt ne sera levé sans le consentement de ceux qui le payent; ce qui paraît conforme à l'équité et au bon sens. C'est une garantie pour la propriété individuelle et contre les exactions des gouvernements. Il y a aussi des institutions pour garantir la liberté des personnes, à savoir, qu'on ne puisse arrêter un homme sans un mandat d'un magistrat, ni l'écrouer en prison sans une pièce qui en constate le motif; l'interrogatoire par le juge pour décider s'il y a lieu à suivre; la limite du temps de la prévention, pour ne pas le retenir indéfiniment et lui faire perdre inutilement son temps, sa fortune, sa réputation, et quelquefois sa moralité par la vie oisive et contagieuse des prisons, etc., etc.

On peut encore regarder comme l'une des garanties sociales le pouvoir donné à tous d'écrire et de publier leurs pensées : ce qu'on appelle la liberté de la presse. Sans doute, cette liberté plus ou moins mesurée est utile en plusieurs circonstances. Mais comme toute arme défensive, elle peut aussi servir à attaquer. Elle devient un instrument des mauvaises passions aussi bien que de la vérité et de la justice, et ainsi, n'étant ni bonne ni mauvaise en soi, elle tire son caractère utile ou nuisible de l'usage qu'on en fait et de la fin à laquelle on l'applique. Elle est bonne, si elle propage de bonnes choses; elle est malheureusement très mauvaise quand elle en publie de funestes, et c'est ce qui arrive le plus souvent. Cette faculté laissée à chacun d'imprimer chaque jour tout ce qui lui passe par la tête paraît en soi quelque chose de dangereux pour l'ordre social, surtout quand on considère qu'il y a dans le monde mille erreurs en face d'une vérité, et que sur toute question on rencontre autant d'opinions que de têtes. Néanmoins, chez les peuples qu'on appelle libres, on tient beaucoup à ce droit, dont l'usage raisonnable peut en effet éclairer le pouvoir et l'empêcher de mal faire.

Voilà plusieurs conditions secondaires. Il y en a encore d'autres, et je ne finirais pas si je voulais les énumérer ici. Il faudrait passer en revue tout l'arsenal des gouvernements constitutionnels, gouvernements très compliqués, à cause de la défiance qu'on y a du pouvoir, et qui souvent, avec la louable intention de protéger la liberté, paralysent l'autorité, ou rendent son action très difficile. Il est presque impossible qu'un jour ou l'autre l'une de ces conditions secondaires ne soit plus ou moins restreinte ou même violée. Les abus sont inévitables, tant que des hommes gouverneront, et si à chaque faute

Digitized by Google

du pouvoir, que l'opposition relève et exagère, on crie que le pacte social est rompu, et que, par conséquent, le peuple n'est plus tenu à l'obéissance, il n'y a pas un seul gouvernement qui puisse subsister, pas une société qui vive en paix. Il est évident que, dans l'intérêt même du peuple, on doit apporter une grande prudence dans cette appréciation.

Mais ce qui est certain aussi, c'est que si ces conditions, et surtout la première, sont observées sincèrement par le pouvoir, autant que les circonstances le comportent, le pacte social subsiste comme tout pacte, en vertu de la justice, à cause des engagements pris et du contrat formé. Car la justice veut que ceux qui s'engagent réciproquement tiennent leur parole et accomplissent les conditions acceptées.

Cependant ce pacte n'est pas immuable. Comme toute chose humaine il est relatif et variable ; il peut être modifié, changé, et même la souveraineté d'une nation peut, dans certains cas, être aliénée. Il peut être changé comme il a été établi, par le consentement des deux parties, et par le renouvellement de ce consentement. Quand nous avons fait un contrat, nous pouvons le changer d'un commun accord, si les circonstances le demandent, et si les deux parties y trouvent leur intérêt. De ce qu'une nation est constituée en monarchie, il ne s'ensuit pas qu'elle ne puisse devenir une aristocratie ou une démocratie. Rome est devenue une aristocratie après avoir été monarchie. Quand les tribuns se sont introduits dans le sénat et ont envahi le patriciat, elle a penché vers la démocratie, puis enfin elle est redevenue monarchie sous le despotisme des empereurs. Cela s'est vu de tout temps en raison des circonstances. Un peuple et un gouvernement ne s'engagent pas à tout jamais, et il y a beaucoup d'instabilité dans la destinée des nations et dans le cours des choses humaines. Le temps amène et emporte les institutions. Rien n'est permanent ici-bas, pas plus dans les sociétés que dans les individus, et la face du monde se renouvelle sans cesse.

Il y a plus, cette souveraineté qui appartient en puissance à un peuple peut être aliénée par son consentement, et cela s'est vu plus d'une fois. Elle peut être aliénée à une autre nation, par exemple à une nation victorieuse avec laquelle les vaincus font un pacte, en prêtant serment et hommage à leur vainqueur, et s'engageant à lui obéir. Cela est parfaitement légitime, si l'aliénation est volontaire. Ce n'est pas la victoire qui en fait la légitimité ; la victoire est une force qui se légitime par le droit. Il faut qu'un pacte intervienne, et si une nation consent à se soumettre à une autre, si un petit Etat, au milieu de plusieurs Etats puissants, remet sa souveraineté à l'un pour être protégé contre les autres, le protecteur en devient le légi-

Digitized by Google

time souverain. La souveraineté peut encore être aliénée en des cas extrêmes, entre les mains d'un homme, qui alors devient le maître de ce peuple par son consentement et à la condition de le sauver. C'est ce qui se voit après les révolutions entreprises pour conquérir la liberté, et qui amènent la servitude par l'anarchie. Car l'anarchie est la mort de l'état social; c'est la dissolution de la société, qui, comme tout corps vivant, ne peut exister sans une tête, et quand elle a été violemment troublée, désorganisée, il lui faut une tête forte et un bras de fer pour la reconstituer et la remettre en ordre. Dans ce cas, le peuple aliène par le fait sa souveraineté pour retrouver l'ordre. Il se soumet à ce pouvoir sauveur, quel qu'il soit, et il reprend la vie en sacrifiant sa liberté. Car avant tout il faut vivre; la liberté politique, sans l'existence assurée, est une illusion : « Primo vivere, deinde philosophari. »

Il y a eu de ces faits dans les temps modernes et nous avons donné cet exemple à deux reprises. Dans l'antiquité cela se voyait souvent. Les petites républiques de la Grèce et de l'Italie passaient leur temps à se constituer et à se désorganiser, toujours déchirées par les désordres des citoyens; et enfin fatiguées de luttes, elles appelaient un sage, un législateur. Pythagore a institué plusieurs de ces petites républiques. Ce grand philosophe était aussi un profond politique, un homme éminemment pratique, tandis que nous autres, nous philosophons dans nos chaires, dans nos livres, mais nous ne donnons pas de lois aux nations, et au fond c'est fort heureux. Lycurgue a eu dans sa main la souveraineté de Lacédémone et il en fit cette république singulière et rude dont on a tant parlé. Solon a fait la constitution d'Athènes, et à Rome ces citoyens si fiers de leur liberté dans les cas difficiles sauvaient l'Etat par la dictature, qui conférait le pouvoir absolu. Pendant un temps marqué, le sénat et le peuple romain abdiquaient leur autorité et remettaient la souveraineté à un seul homme. Le dictateur avait tout pouvoir sur tout et sur tous, pouvoir de vie et de mort. C'est un remède héroïque pour éviter la ruine. Mais en certains cas, toutes les nations du monde en sont là. Il faut se sauver avant tout, l'Etat est en danger, *caveant consules*, et si cela ne suffit pas *imperet dictator*. Et pourtant en fait de liberté, les Romains, à coup sûr, étaient aussi exigeants, et s'y entendaient autant que nous.

De ces considérations ressort la différence entre la souveraineté spirituelle et la souveraineté temporelle. Celle-ci est une chose purement humaine, quant à son organisation et à son exercice. Elle est divine dans son origine et dans son essence, parce que, comme nous l'avons dit, elle est le produit naturel de la formation de la société. Car une société ne peut s'établir sans qu'une souveraineté quelcon-

Digitized by Google

que ne surgisse en elle. Mais elle est humaine dans sa réalisation, et à ce titre toujours relative, toujours changeante ; car elle ne peut s'établir que par le consentement des hommes, « per consensum hominum, mediante naturâ. » C'est le contraire de la souveraineté spirituelle, qui vient directement de Dieu, descend du ciel, et n'a pas besoin du consentement des hommes ni de ceux qui lui obéissent. Commandant au nom de Dieu et par le droit divin, elle impose à la volonté humaine ce qu'elle doit faire ou ne pas faire. Dieu lui-même l'a organisée en fondant l'Eglise, et l'Esprit-Saint l'éclaire, la développe et la dirige à travers les siècles. Quant à ses ministres, c'est encore Dieu qui les appelle, les choisit, les prépare et les consacre. Ils reçoivent d'en haut un caractère sacré avec une mission céleste. C'est pourquoi la souveraineté spirituelle ne change jamais, parce qu'elle est au-dessus du temps et de l'espace ; elle s'avance vers l'éternité, entraînant avec elle les âmes pour les en rapprocher et les y introduire. Elle marche lentement à travers les résistances du monde, parce qu'elle n'est point animée par les passions du temps ; mais elle ne s'écarte point de son but et ne recule jamais. Son gouvernement est toujours le même, parce qu'il ne relève pas des hommes, et il est patient parce qu'il est éternel. C'est l'autorité la plus forte, parce qu'elle est la plus douce et toute morale. Elle est la seule universelle parce qu'elle ne s'applique qu'aux esprits, et c'est pourquoi on l'appelle Catholique. Elle a le gouvernement des âmes, qui, étant au-dessus du temps et de l'espace, n'appartiennent ni aux nations ni aux climats ; elles viennent de l'éternité et retournent à l'éternité. La souveraineté spirituelle les atteint d'une extrémité de la terre à l'autre et les régit *fortiter et suaviter*, à la manière de la sagesse divine. Son empire, s'étendant sans cesse, forme un cercle toujours plus large jusqu'à ce qu'il se confonde avec l'infini.

Voilà la souveraineté spirituelle. Heureux ceux qui, ne la confondant pas avec la puissance du siècle, comme cela a pu arriver, recherchent exclusivement, suivant leur mission, la direction et le salut des âmes, sans s'immiscer dans le gouvernement temporel des nations, sans affecter une domination universelle et l'empire du monde ! Ce serait l'abus de la puissance spirituelle. Mais dans chaque situation il y a un excès possible, et les abus d'une chose vraie et bonne en soi ne prescrivent pas contre l'usage. Les instruments les plus purs que Dieu emploie ici-bas sont encore des hommes, et ainsi aux choses divines, qu'ils sont chargés de réaliser sur la terre, ils peuvent mêler du terrestre et de l'humain.

Il nous reste à tirer quelques corollaires des principes posés et des considérations développées plus haut.

1° La souveraineté en soi est de droit naturel, par conséquent di-

Digitized by Google

vine, comme tout ce qui est de droit naturel. Le droit naturel est le droit divin non écrit, par opposition au droit révélé qui est oral ou écrit. Elle est de droit naturel, parce qu'il est impossible que la société se forme sans qu'une souveraineté s'établisse. Mais l'exercice de la souveraineté et la manière dont elle se constitue, c'est-à-dire le gouvernement et sa forme, sont de droit conventionnel, *ex arbitrio humano*. Quelle que soit cette forme, elle est consentie par ceux qui composent la société; car qui peut décider que tel homme doit gouverner et non pas tel autre, sinon les membres de l'association, à moins que le ciel n'intervienne? A coup sûr, Dieu s'en mêle toujours indirectement « mediante naturâ, et per consensum hominum. » Mais s'il le fait directement, immédiatement, alors il y a un miracle, et c'est une souveraineté surnaturelle qui est établie d'en haut. On sort dans ce cas de l'état politique ordinaire, de l'ordre de la nature, et la science n'a pas à s'en occuper.

2° Le pouvoir, ou la souveraineté en exercice, n'est légitime, dans l'ordre naturel, que s'il sort du peuple immédiatement ou médiatement. J'exprime ici l'opinion de saint Thomas. Voici ses paroles : « Non potest aliter haberi ut justa sit. » Il n'en peut être autrement pour qu'il soit juste. La raison confirme l'opinion de saint Thomas; car, puisque ceux qui vivent en société sont des êtres intelligents et libres, personne n'a le droit de leur imposer un gouvernement, sauf Dieu, qui seul est leur supérieur naturel. Dans tout autre cas, et c'est l'ordinaire, ils doivent se le donner à eux-mêmes. Remarquons seulement qu'en constituant ou légitimant un gouvernement par leur consentement, ils ne constituent pas pour cela la souveraineté, et c'est ici que les partisans de la souveraineté du peuple s'égarent. Ils prétendent qu'elle appartient essentiellement au peuple et qu'il la crée par sa volonté. Nous avons montré, au contraire, qu'elle est de droit naturel, et qu'ainsi elle naît avec la société et sans la volonté des hommes, comme la puissance du père dans la famille et celle de la volonté dans l'individu. Le peuple ne fait pas plus la souveraineté qu'il ne fait la justice, ou la loi de nature. Mais il a le droit de se mêler dans l'application et l'exercice de cette souveraineté, et elle ne peut même se réaliser justement sans son intervention : « non potest aliter haberi ut justa sit. » Des êtres doués de raison doivent agir raisonnablement, en politique comme ailleurs, et comme nul d'entre eux n'a le droit de gouverner les autres en son propre nom, puisqu'ils sont tous égaux en nature, il faut bien que celui ou ceux qui gouvernent tirent leur puissance du consentement des gouvernés. Là est la source première de toute légitimité politique dans l'ordre naturel.

Ici, nous touchons à un sujet délicat, et nous tâcherons de le

Digitized by Google

traiter délicatement. Il y a deux sortes de légitimité : la légitimité par l'origine et la légitimité par la fin. Un pouvoir peut devenir légitime, de quelque manière qu'il s'établisse, fût-ce par la plus affreuse violence. Illégitime par son origine, s'il s'amende, si, reconnaissant l'intérêt de la société et le sien, il cherche avant tout le bien public, et finit par y subordonner son bien propre; si, accomplissant sincèrement la condition fondamentale de tout pacte social, il rentre dans l'ordre, alors il devient légitime quant au but; car le pacte social ayant pour condition fondamentale le bien de la société, si ce pouvoir intrus fait ce bien, il agit conformément au pacte, et, par conséquent, il se légitime quant à la fin. C'est une légitimation par la vertu ou le génie, réparant le crime de la violence à force de désintéressement ou d'habileté.

Il y a encore une autre espèce de légitimité, mais qui est secondaire, celle de la succession au pouvoir établi dans une famille par le pacte social et les lois du pays. Elle est secondaire, parce qu'elle ne peut jamais venir qu'en seconde ligne; car, pour qu'il y ait succession, il faut qu'il y ait quelque chose à transmettre, et, comme le pouvoir a commencé un jour, il est évident que celui qui l'a exercé le premier, le fondateur de la dynastie, n'a pu se succéder à lui-même. Donc on remonte nécessairement par la succession à un droit primitif, dont elle est une dérivation.

Mais il y a un autre inconvénient à la succession : c'est que, comme elle ne commence pas le droit, elle ne peut pas non plus le perpétuer indéfiniment : car dans ce monde rien n'est éternel. Toute succession finit un jour ou l'autre. Une famille s'éteint, et alors à qui se transmettra le pouvoir? Il n'y a plus de successeur, et cependant un peuple ne peut pas rester sans gouvernement. Il faut donc revenir au droit primitif. Ainsi, la succession, ou la légitimité par héritage, qui est réelle et légale si elle est établie par la loi du pays, défaille aux deux bouts de la chaîne. A l'origine, elle suppose un droit qu'elle transmet, et à sa fin, quand elle n'a plus personne à qui communiquer le pouvoir, puisqu'il n'y a plus d'héritier, elle le laisse disponible, et, par conséquent, il revient naturellement à son principe, qui posera, s'il y a lieu, une nouvelle dynastie. Ainsi se renouvelle la face du monde et des empires.

Bien que ces questions soient délicates, elles ne sont cependant pas si embarrassantes qu'on le dit, et on leur fait beaucoup trop d'honneur ou d'affront en les supposant si dangereuses. Il faut seulement les étudier sans esprit de parti, et ne pas chercher dans les problèmes des solutions voulues d'avance. Il faut laisser parler les faits, en les examinant avec sincérité et avec la résolution bien arrêtée de ne pas substituer à leurs réponses, toujours intelligibles

Digitized by Google

quand on veut les écouter et en tenir compte, les suggestions des préjugés, de l'intérêt ou de la passion.

3° Mais voici une autre conséquence grave, sur laquelle j'appelle l'attention, parce qu'elle conjure le péril de cette fausse doctrine trop répandue de nos jours, qui, exaltant le peuple au-dessus du pouvoir, lequel ne serait que son mandataire, en soumettant l'autorité au bon plaisir de ceux qu'elle doit gouverner, lui ôte sa force en lui ôtant son principe. Ce troisième corollaire peut être formulé en ces termes : la souveraineté n'est pas déléguée par le peuple, et le gouvernement, quel qu'il soit, n'est point son mandataire. Elle n'est ni une délégation, ni un mandat, parce que, le peuple ne la faisant pas, il n'en est ni le principe, ni le maître. Elle naît spontanément, aussitôt que la société se forme, et par conséquent le peuple qui la possède en puissance, s'il ne veut pas l'exercer par lui-même, peut en remettre l'exercice ou l'usage à un homme ou à plusieurs. Mais alors cet homme n'est ni son délégué, ni son agent. Il le substitue à sa puissance, lui remettant entre les mains son droit de souveraineté à certaines conditions, marquées par le pacte social. Par là, cet homme ou ce corps, investi de l'autorité par le peuple, devient le représentant de Dieu, en ce sens qu'il jouit de la souveraineté, qui est de droit naturel ou divin, et, d'un autre côté, il est le représentant, ou plutôt le substitué du peuple, qui lui abandonne, non pas la souveraineté en soi, dont il n'est pas le maître, mais l'usage de l'autorité, qu'il est incapable d'exercer. Pour me servir d'une comparaison triviale, qui rend assez bien ma pensée, il se fait entre le peuple et le gouvernement une espèce de contrat semblable à un bail entre un propriétaire et un locataire, bail en vertu duquel le propriétaire, ayant loué sa maison, ne peut plus en jouir, et substitue le locataire dans tous ses droits, quant à l'habitation. Il ne peut le renvoyer tant qu'il ne viole pas les conditions du bail, et, s'il les viole, il faut un procès pour l'évincer. De même dans un Etat, celui auquel l'exercice de la souveraineté a été remis en jouit, l'applique, l'exerce. Le peuple la lui a mise entre les mains, l'a transportée en lui à certaines conditions; il y a un pacte, et tant que ce pacte est observé, ce qui a été concédé ne peut être retiré. On ne le peut selon la justice, bien qu'on le puisse toujours par la violence. Mais en politique comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, quand la violence prend la place de l'équité, tout tourne à mal, et on en subit bientôt les tristes conséquences.

Si le souverain n'est pas le mandataire du peuple, le peuple n'a pas le droit de le changer à sa guise, tant qu'il fait son devoir et accomplit les conditions du pacte social. Il n'est pas le délégué du peuple, mais il en est le représentant, ou plutôt le substitué, c'est-à-dire que le peuple, lui ayant remis ses droits à l'exercice de la puis-

Digitized by Google

sance, s'en est dépouillé en faveur d'un homme ou d'un corps ; il ne la possède plus, il ne peut plus en user ; car on ne peut pas en même temps donner et garder. S'il a transporté le gouvernement dans un autre, il ne doit plus gouverner lui-même, et en concédant à un homme l'autorité, il s'est par cela même engagé à lui obéir. L'homme qu'il a fait souverain ou prince est devenu son supérieur par l'institution même du gouvernement.

III

Le gouvernement devient réellement le supérieur du gouverné ; car la souveraineté, qui appartient à tous en puissance, lui est transmise en acte et pour l'exercice du pouvoir. Il est substitué complétement à la totalité. Or, le devoir et le droit de la souveraineté sont de faire la loi, de l'imposer, de l'appliquer, d'en surveiller l'observation, d'en punir les infractions. Ces fonctions sont impératives, et puisque la nation ou la communauté, comme on voudra l'appeler, consent, par la substitution d'un souverain de fait, à remettre entre ses mains l'autorité, il est évident qu'elle consent par là même à lui obéir, qu'elle se fait son inférieure. Ainsi elle établit et reconnaît la supériorité de celui ou de ceux qui la gouvernent.

Je reviens à dessein sur cette distinction essentielle, parce que seule elle peut nous sauver des conséquences anarchiques de la doctrine de la souveraineté du peuple. Il y a du vrai dans cette doctrine, comme nous venons de le voir ; mais l'application qu'en font les hommes de désordre est fausse, et de là sont sorties toutes les révolutions de la société moderne, lesquelles ont pu prévaloir par intervalle et par surprise, mais n'ont jamais rien fondé, parce qu'une société ne peut pas se conserver par cette voie. Nous avons payé cher nos tristes expériences en cette matière, et nous savons maintenant, par les désastres et les indignités des essais que nous avons subis, ce que valent ces systèmes fantastiques d'indépendance dont on a flatté notre orgueil, et qui, sous le prétexte de réaliser parfaitement la souveraineté nationale, et de constituer la société d'une manière conforme à la dignité et aux droits de tous, la troublent, la désorganisent, la jettent en proie à l'anarchie.

Nous passons au quatrième corollaire : en fait de souveraineté, comme en toute autre chose, la force ne fait jamais droit. Ainsi, là comme partout, quoi qu'en dise le fabuliste, qui nous donne parfois de très mauvaises leçons, la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure. Au contraire, la raison du plus fort, si elle est seule, est

Digitized by Google

toujours la plus mauvaise devant la justice. Mais cependant la force, qui ne fait pas le droit, peut le confirmer, et même c'est là ce qui la justifie et l'ennoblit. Elle est légitime et nécessaire pour garantir la vérité, la justice et le bon droit. Néanmoins, comme, en fait de souveraineté, ainsi que nous l'avons vu, il faut toujours un consentement, par conséquent un contrat, un pacte explicite ou implicite pour que les résultats de la force deviennent légitimes et se confirment, le consentement du vaincu doit intervenir. Ainsi, par exemple, la guerre, qui, en soi, est une abomination, puisque c'est la destruction des hommes, n'est licite que comme moyen de rétablir la justice et de réprimer l'iniquité. Alors, elle prend un sens moral, et avec ce caractère, quoique toujours déplorable parce qu'elle entraîne la violence et le meurtre, elle devient grande et louable; car elle est au service de ce qu'il y a de plus vrai, de plus beau, de plus respectable dans le monde, au service de la justice. Si donc deux peuples entrent en guerre, et que, l'un des deux succombant, l'autre envahisse son territoire, c'est une maxime du droit des gens que le pays conquis est occupé légitimement. Mais, pour que cette occupation armée tourne en droit reconnu, il faut encore quelque chose, il faut que le peuple vaincu accepte, je ne dis pas l'occupation, il y est bien forcé, mais la loi que lui impose la souveraineté du peuple vainqueur, et qu'ainsi il remette sa propre souveraineté entre les mains de celui qui a triomphé, ou la lui abandonne volontairement. Dans ce cas, il y a contrat, il y a pacte. Quand les choses arrivent autrement, le vaincu devenant l'esclave ou le jouet du vainqueur, il peut y avoir encore une application de la justice, mais c'est de la justice de Dieu. Lorsqu'une nation, qui a abusé de sa puissance pour asservir ou détruire les autres, a mérité d'être châtiée, la Providence prépare des instruments de sa vindicte. Elle punit les peuples les uns par les autres, et ceux qui s'étaient exaltés dans leur orgueil, dans leur force et dans leurs richesses sont jetés par terre, foulés aux pieds, écrasés sous le joug, et ils payent par leur avilissement et leurs douleurs les indignités qu'ils ont infligées aux autres. Laissez passer la justice de Dieu! La justice divine se retrouve infailliblement un jour ou l'autre, même dans ce monde, et si vous suivez l'histoire des nations, l'histoire du passé comme celle du présent, vous demeurerez convaincus de cette vérité, qui s'applique aussi aux individus. Mais il faut les suivre longtemps, il faut pour cela vieillir, il faut avoir vu l'iniquité jeune et l'iniquité vieille. Il faut avoir vu le vice exalté, triomphant, superbe, puis le vice abattu, humilié, dégradé. On reconnaît alors l'éternelle équité dans les conséquences mêmes des actes des hommes. On voit que chacun est puni par où il a péché, et avant même que la grande réparation se fasse dans un autre monde et devant le tribunal de

Digitized by Google

Dieu, déjà sa justice, qui se réserve cependant l'avenir et l'éternité, s'accomplit ici-bas. C'est pourquoi les nations qui ont mérité ce châtiment ont bien de la peine à s'en relever. Il y en a une qui occupe beaucoup le monde en ce moment, et qui, avec toutes ses velléités d'indépendance, de liberté et même de domination, ne peut pas même arriver à un état supportable. Avec des prétentions qui semblent aller jusqu'au ciel, elle ne peut parvenir à vivre honorablement et pacifiquement sur la terre, et pourquoi? C'est que longtemps cette malheureuse Italie a tyrannisé les nations; elle a lourdement pesé sur le monde, et le monde, à son tour, pèse sur elle comme un châtiment.

En ce qui concerne la question présente : Si un peuple est simplement subjugué, et si le vainqueur l'opprime de toute la force de ses armes, sans que le consentement du vaincu intervienne, sans qu'un pacte régularise sa position par une acceptation volontaire, alors il est dans une servitude à laquelle il peut échapper dès que l'occasion s'en présentera. Mais s'il y a pacte, s'il y a eu consentement, s'il a accepté la loi du vainqueur, qui, à cette condition seulement, lui a laissé son existence de peuple et un reste de nationalité, il est évident qu'il est lié, et dès lors l'insurrection lui est interdite par l'équité, tandis que, dans l'autre cas, elle reste licite comme moyen de défense naturelle. C'est à peu près comme dans l'esclavage appliqué aux individus. L'esclavage est né de plusieurs causes, mais surtout de la prépondérance de la force et de la victoire. Le vainqueur pouvant tuer le vaincu lui laisse la vie. Le vaincu tombe sous son joug, en sa puissance, il est dans ses mains, et là il peut arriver deux choses. Le vaincu peut accepter la vie sans rien promettre, parce que son existence devient profitable au vainqueur. Un homme est toujours un instrument utile, et probablement, si le vainqueur l'épargne, c'est pour l'employer à son service. Si donc il n'accepte point par un contrat cette domination, aussitôt qu'il pourra y échapper, il sera en droit de le faire. Mais s'il entre en pourparler avec son vainqueur, si celui-ci lui laisse la vie à la condition que, ne cherchant point à fuir ni à se révolter, il aliène à son usage ses forces, ses facultés, son temps, il est lié certainement, car il a donné un droit sur lui. C'est la seule origine de l'esclavage qui ne soit pas trop indigne de l'homme. Ainsi des peuples, soit vis-à-vis d'autres peuples qui les dominent par la victoire, soit même quelquefois à l'égard d'un seul homme, que la nation met à sa tête dans un moment critique, à la condition d'être sauvée par lui. Nous avons dans l'histoire, et dans la plus récente, des exemples de peuples tellement malades, si déchirés par l'anarchie et affaiblis par la lutte des partis et les fureurs des révolutions, qu'ils ne pouvaient être sauvés autre-

Digitized by Google

ment. C'est un peu cher, sans doute, que d'acheter l'existence par la servitude. Mais il y a quelque chose de plus précieux encore au cœur de l'homme, quoi qu'on en dise, et même aux yeux des peuples, que la liberté, c'est la vie. La conservation de la vie est le premier besoin et l'instinct le plus impérieux de la nature.

Enfin, comme dernier corollaire, nous appliquerons tout ce qui vient d'être dit à éclaircir une question qu'on pose souvent sans la résoudre. Quel est le meilleur gouvernement? Est-ce la monarchie, l'aristocratie, ou la démocratie? Les uns parlent pour la monarchie; ils en font valoir les avantages, bien qu'elle ait aussi de graves inconvénients. Les autres vantent l'aristocratie, en démontrent les qualités; mais on y trouve encore de grands embarras, qui valent bien ceux de la monarchie. Enfin, d'autres, et beaucoup d'autres en ce temps-ci, veulent la démocratie et la proclament le plus vrai, le plus beau des gouvernements. Nous n'en contestons pas les avantages, mais on avouera aussi qu'il y a beaucoup à reprendre. Si donc on nous pose cette question : quel est le meilleur des gouvernements? nous répondrons : le meilleur gouvernement est le plus honnête, c'est-à-dire le plus désintéressé, celui qui fait les affaires du pays avec le plus de bonne foi, de dévouement, d'abnégation de lui-même, en cherchant l'intérêt général plus que son intérêt particulier, plus que l'intérêt de famille, de race et de caste. Voilà certainement le meilleur des gouvernements, que ce soit une monarchie, une aristocratie, ou une démocratie, peu importe. Il y a des monarchies très honnêtes, ou plutôt des monarques; mais il y en a eu aussi de très criminels. Il a existé des aristocraties très nobles, très dignes, moins vertueuses, en général, que les monarchies, à cause de l'esprit de corps, et enfin, il peut exister des démocraties honnêtes, bien que plus difficilement, parce que, là, il y a trop de monde dans les affaires, et si parmi les hommes, comme l'a dit le poète,

Les sots depuis Adam sont en majorité,

les honnêtes gens sont aussi en minorité, en sorte qu'avec l'institution démocratique, nous avons moins de chances pour un gouvernement équitable et désintéressé.

Si nous considérons maintenant la question sous un autre point de vue, au point de vue de la force de l'administration et de la manière plus énergique et plus sûre de faire les lois et de les appliquer, nous devons reconnaître que le meilleur des gouvernements est celui qui est le plus un. Là les affaires se font mieux et s'expédient plus rapidement. Plus le pouvoir est concentré, plus il a de vitalité, mieux il gouverne. Plus il y a d'ensemble et de persévérance dans les affaires, mieux elles marchent. Sous ce rapport, la monarchie a de grands

Digitized by Google

avantages, et c'est la démocratie qui en offre le moins. Quand tout le monde se mêle de l'administration, elle ne va pas ou elle va mal ; car il est très difficile de réaliser à plusieurs une bonne pensée, et d'accorder dans une même œuvre, non-seulement les opinions, mais surtout les volontés d'un grand nombre, à moins qu'ils ne soient dominés par la discipline. Ah ! s'il y a, comme dans un régiment, un colonel, des capitaines, des lieutenants, on pourra marcher ensemble. Mais si tous sont égaux comme des associés, il y aura autant de sentiments que de têtes, et quand il s'agira d'organiser une affaire, de la mettre en train, et de la conduire à terme, on aura bien de la peine à mettre tout ce monde à l'unisson, et nécessairement la chose publique en souffrira.

Le meilleur gouvernement est donc le plus honnête, le plus désintéressé. Je ne parle pas d'un désintéressement absolu. Il n'y a de désintéressement complet que chez les saints, et les gouvernements ne sont pas des saints. On l'est rarement dans les affaires humaines, et les saints en général n'y sont pas très experts. Leur royaume n'est pas non plus de ce monde, et dans l'ordre temporel, comme l'a dit Jésus-Christ, les enfants du siècle sont plus habiles que les enfants de lumière. Sous le rapport de l'exercice de la puissance, le meilleur gouvernement est aussi le plus un, parce que, la fin du gouvernement étant de diriger un ensemble, plus il aura d'unité intelligente, mieux il coordonnera toutes les parties et plus il aura de chances de succès.

Considérée sous le rapport de l'équité, la question change de face. Je dis l'équité, pour ne pas employer un autre mot très estimable en lui-même, mais dont on a trop abusé, l'égalité. Le meilleur gouvernement, sous le rapport de l'équité ou de l'égalité, est celui où tous les membres de la société se trouvent intéressés, et cela non pas seulement par le profit qu'ils en retirent, par la protection qu'ils en reçoivent, mais par une certaine participation active à la souveraineté. Je dis une certaine participation ; car si vous en laissez à tous l'exercice complet, c'est-à-dire si le peuple ne remet ses pouvoirs à personne et veut les exercer lui-même, ce sera le gouvernement démocratique. Mais il y a tant d'inconvénients à ce gouvernement, il est si difficile qu'une multitude dirige, administre, qu'en vérité on ne peut guère le recommander comme favorable au bonheur d'un peuple, et que, sauf dans une petite république, il est à peine réalisable. La multitude peut délibérer, voter, donner son opinion. Mais lui abandonner l'administration, c'est livrer les affaires au hasard, aux caprices, à tous les vents.

Tout ce que je viens de dire se résume et est confirmé par un passage de saint Thomas. En matière politique, je ne puis mieux

Digitized by Google

couvrir ma responsabilité qu'en m'abritant sous le nom de ce grand homme, qui a aussi l'honneur d'être un saint. Or, ce que nous avons exposé n'est qu'un commentaire de l'opinion de cet illustre théologien. Quelques-uns s'étonneront peut-être que saint Thomas, prêtre, théologien, et par-dessus tout dominicain, ait pu émettre des opinions aussi libérales. Pour moi, qui l'ai beaucoup étudié, je n'en suis pas surpris et je suis heureux de les rencontrer dans les ouvrages d'un docteur d'une si grande autorité, et dont l'enseignement, admirablement lié dans toutes ses parties, procède toujours avec tant de maturité et de réflexion. D'ailleurs on retrouve la même manière de voir dans plusieurs de ses ouvrages, et ainsi ce n'est pas une surprise, mais une conviction profonde et arrêtée.

Voici ce passage, qui est tiré de la Somme théologique, quest. 105, art. 1er. En commençant, saint Thomas cite Aristote : « A l'égard de la bonne organisation des chefs dans une cité, dans une nation, il y a deux choses à observer (on voit qu'il s'agit ici de l'organisation de la souveraineté dont nous venons de parler). La première, c'est que tout le monde ait sa part de souveraineté. C'est le moyen de conserver la paix des peuples, de faire aimer et respecter de chacun l'ordre qui a été établi, comme on le voit par le texte d'Aristote ; » et il cite la *Politique* d'Aristote, liv. 1er, chap. Ier, d'où ce passage a été extrait.

« La seconde se rapporte aux différentes espèces de gouvernement. Le meilleur pour un Etat, c'est de n'avoir qu'un prince vertueux qui commande à tous, que sous lui il y ait des chefs subalternes qui, à son exemple, usent de leur autorité conformément à la vertu, de manière que le pouvoir n'en appartienne pas moins à tout le monde ; où, par conséquent, tous les citoyens soient éligibles, et ainsi tous électeurs. C'est ce qu'on trouve dans les gouvernements mixtes, qui représentent la totalité, parce qu'il n'y a qu'un chef, l'aristocratie, parce qu'il y en a beaucoup qui participent au pouvoir en raison de leur vertu, et la démocratie ou le pouvoir populaire, parce que les derniers hommes du peuple peuvent être élevés au rang de princes, et que, d'ailleurs, tous les citoyens sont électeurs. »

Ce sont les propres paroles de saint Thomas. Mais ce n'est pas tout. Il va citer un exemple qui fait remonter le gouvernement mixte, le gouvernement tempéré, non plus aux origines de la civilisation moderne, mais jusque chez les Juifs, à Moïse. Il ajoute : « c'est le gouvernement qui fut établi par la loi de Dieu. Moïse et ses successeurs gouvernaient le peuple comme un chef qui commande à tout le reste. Leur pouvoir ressemble à une royauté. Puis, on élisait soixante-douze vieillards d'après leur vertu ; car il est dit : Choisissez dans tout le peuple des hommes sages, (*Deutéronome*, chap. 1er, v. 13 et 15), ce qui représente l'élément aristocratique ; et enfin tous étaient

Digitized by Google

électeurs, puisqu'il est dit à tous : Choissez des hommes sages, ce qui représente l'élément démocratique. »

Voilà donc en théorie, selon saint Thomas, le meilleur des gouvernements.

La monarchie est certainement le gouvernement le plus fort et en même temps le plus heureux, lorsque, comme disent Aristote et saint Thomas, le prince est un homme vertueux. Mais, si c'est un homme vicieux, un ignorant, un sot, et cela peut arriver, si c'est un homme passionné et esclave de ses passions, tous ces avantages sont perdus par la faute d'un homme, bien qu'on ne puisse en accuser l'institution. L'aristocratie aussi a des avantages. En général, c'est un gouvernement solide, durable, persévérant dans ses maximes, parce que, dans l'aristocratie, les traditions se conservent fidèlement. Mais il a cet inconvénient presque inévitable, qu'à la longue l'esprit de corps l'emporte sur l'esprit national, et qu'alors, au lieu d'une famille, c'est toute une caste qui met sa puissance et sa gloire au-dessus de l'intérêt général.

Je ne dis rien de la démocratie. Ce qui précède suffit.

Vient le gouvernement mixte, qui paraît en effet le plus rationnel, au moins spéculativement. Mais, dans la pratique, le fonctionnement en est malaisé, car trop de personnes y mettent la main. Il a cela de bon, que tous les citoyens y ont une certaine part, au moins par le vote électoral, qui est l'expression la plus réduite de la souveraineté. Cette part, nous l'avouerons, n'est pas très large, et encore souvent elle ne profite guère, car un peuple honnête est plus difficile à trouver qu'un prince vertueux. Avec de bons citoyens on aura toujours de bonnes élections. Mais si vous avez une multitude d'hommes qui cherchent avant tout leur profit, leur plaisir ou leur gloire, sacrifiant le bien public à leur intérêt privé, l'institution sera viciée à sa source, et de cette source pleine de corruption vont sortir des erreurs et des abus, qui infecteront l'Etat et pervertiront le gouvernement. On ne peut pas dire qu'en soi un gouvernement soit meilleur qu'un autre. L'un l'emporte sous un rapport, l'autre sous un autre, et celui qui semble les réunir tous et se vante de posséder les avantages de chacun, souvent aussi en rassemble les inconvénients. Nous l'avons expérimenté, et nos essais jusqu'à présent ne nous ont guère réussi, puisque, dans ce moment encore, nous en sommes à nous reposer de ces tentatives, comme des malades épuisés par un travail forcé, par une activité exagérée, ont besoin de calme pour se refaire.

L'abbé BAUTAIN.

Digitized by Google

LA

REVANCHE DE MARIE

DEUXIÈME PARTIE[1]

VI

Son long récit, Emma l'avait fait comme se parlant à elle-même, et je ne serais pas surpris qu'elle eût fini par m'oublier. Quant à moi, il m'avait paru tellement diminuer l'effet de sa confidence antérieure et montré la jeune fille sous un jour si nouveau que je ne savais trop si je devais encore m'affliger. Le dirai-je? je me sentais presque autant d'espoir que j'étais malheureux une heure auparavant. Il est vrai, Emma avait aimé, elle aimait peut-être encore; mais M. de Marcy n'était plus à craindre et il me restait l'espoir de me rendre assez cher pour faire accepter mes consolations. Il m'avait toujours paru plus beau de conquérir un cœur que l'amour a déjà fait battre, que d'entrer sans lutte dans celui d'une enfant qui le donnera presque inévitablement au premier homme assez hardi pour murmurer à son oreille les paroles qu'elle brûle d'entendre. Aussi, lorsqu'elle eut fini :

« Merci, Emma! lui dis-je avec émotion, d'avoir eu confiance en moi; je n'en serai point indigne..... Je vous aime, Emma..... Oh! rassurez-vous, je saurai me taire, — mais laissez-moi vous voir, vous bénir, vous adorer en silence!.... Pourquoi ne le voudriez-vous pas? Pourquoi.....

[1] Voir 2e série, t. XII, p. 328 (livr. du 30 novembre 1859).

Digitized by Google

— Ce que vous me demandez me paraît impossible, dit-elle en m'interrompant. — Je ne veux pas qu'un jour vous puissiez me reprocher d'avoir, par ma faute, attristé votre jeunesse.....

— Attristé ! Mais ne savez-vous pas que vous voir, c'est le bonheur ! que votre regard, le son de votre voix m'enivrent et me font éprouver une joie jusqu'ici inconnue !.... Oh ! laissez-moi ce bonheur ! »

J'abrége. — Emma céda : elle consentit à ne rien changer dans nos rapports, à la condition que je ne parlerais point de mon amour.

Cependant la nuit avançait et personne n'était encore venu à notre secours. Depuis longtemps, Ernest dormait d'un sommeil tranquille, et je me préparais à me rendre au château, ce que j'aurais peut-être dû faire plus tôt, lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre, et un instant après M. de Fellberg, suivi d'un domestique, frappait à la porte.

J'allai ouvrir. Le comte jeta autour de lui un regard rapide. Sans rien dire, il s'approcha de son fils. L'ayant longuement examiné, il déclara la blessure peu dangereuse et fit transporter Ernest dans la voiture. Pendant ce temps, j'avais interrogé notre messager ; tout s'expliqua : au lieu de faire ma commission, le petit idiot avait cru prouver son zèle en courant après les chevaux, qui, se voyant poursuivis, étaient naturellement devenus plus sauvages et ne s'étaient pas laissé approcher. Lui s'était entêté longtemps à les suivre de loin en les accablant d'injures ; enfin, de guerre lasse, il s'était décidé à retourner sur ses pas et à mettre un terme aux inquiétudes des habitants du château. M. de Fellberg m'adressa quelques reproches sur mon imprudence, puis il fit monter Emma et Pauline dans la voiture, que nous suivîmes à pied. Pendant la route, le comte me fit plusieurs questions qui, alors, me parurent insignifiantes, mais dont plus tard je compris le sens.

Les mois suivants n'amenèrent presque aucun changement dans la situation : je continuais d'aller au château, d'y voir Emma, de l'aimer, et quelquefois, malgré ma promesse, de le lui dire ; mais alors elle me la rappelait aussitôt et m'arrêtait aux premiers mots. Cependant, je croyais m'apercevoir que de jour en jour je lui devenais moins indifférent : elle semblait n'avoir pas besoin d'efforts pour se plaire avec moi. Je me flattais que l'habitude ferait ce que l'amour n'avait pu faire, cherchant à me persuader qu'il n'est guère de lien plus fort que celui qui a été lentement tressé par une douce et familière intimité. Une ou deux fois, Emma me dit avec une singulière franchise :

« Je vous aime trop comme une sœur pour jamais vous aimer autrement ; si vous pouviez vous contenter d'une telle affection, cela serait certainement heureux pour vous comme pour moi. »

Digitized by Google

Pour elle, oui, mais non pour moi. En vain je me récriais; si j'avais pu l'aimer comme j'aimais Marie, d'une affection calme et fraternelle, j'aurais été plus tranquille, — mais non plus heureux. J'étais convaincu dans ce temps, et je le suis peut-être encore, que le bonheur parfait ne saurait guère exister sans que le cœur soit un peu troublé : cette exaltation, ces émotions fiévreuses, douloureuses parfois, mais toujours chéries, qui étaient alors mon partage, — je ne les aurais point échangées contre la félicité la plus complète, s'il m'avait fallu renoncer au délire d'aimer et à l'espoir d'être aimé. — Dans mes moments plus raisonnables, je me disais bien qu'Emma pouvait avoir raison ; que je courais le danger d'user ma jeunesse dans une vaine poursuite, et que, si le dénoûment vaguement attendu ne répondait point à mon espoir, je pourrais un jour, en me réveillant de ce long rêve, ne plus retrouver la force de me résigner; mais cette idée m'effrayait trop pour que je m'y arrêtasse sérieusement.

D'un autre côté, je faisais sans le savoir un mal beaucoup plus grave. Dans mon roman avec Emma je ne compromettais après tout que ce que chaque homme a le droit de compromettre : mon propre bonheur. — Depuis mon explication avec Marie, j'avais consciencieusement tenu ma parole, partageant mon temps entre elle et Emma. J'apportais même dans mes causeries avec ma petite cousine plus d'abandon, plus de gaieté qu'autrefois : la joie secrète qui, sans trop de raison, débordait de mon cœur à cette époque, se trahissait dans mes moindres actions, dans toutes mes paroles, et, comme le nom d'Emma ne se mêlait jamais à nos entretiens, Marie, qui ignorait mon amour, pouvait à bon droit attribuer ma gaieté au plaisir d'être de nouveau réuni à elle, comme aux meilleurs jours de notre enfance. Dieu m'est témoin qu'alors je ne soupçonnais rien, et que la crainte vague que j'avais conçue s'était promptement dissipée. Bien plus : en voyant Marie, qui avait été un peu souffrante, revenir à la santé et à la joyeuse insouciance qui lui étaient naturelles, je me disais qu'apparemment mon amitié et ma confiance étaient nécessaires à son bonheur, et comme je lui portais l'affection la plus vraie, je n'avais aucune peine à lui en continuer les témoignages. — En somme, j'étais alors dans la position la plus enviable; ayant toutes les joies de la plus confidentielle amitié d'une part, et quelques-unes, sinon toutes celles de l'amour pur de l'autre.

L'hiver se passa de la sorte, et le printemps revint avec son cortége de verdure et de fleurs. La nature renaissait, frémissante d'amour. Jamais, à cette époque de l'année, je n'avais pu me défendre d'un plus grand désir de bonheur, et je ne laissais pas de me flatter que le même besoin exercerait sur Emma la même influence.

Digitized by Google

J'espérais trouver son cœur plus accessible. Dans ce vague espoir, par un soir d'avril, je me rendis au château. J'étais dans une disposition d'esprit particulièrement joyeuse; il me souvient même que je me surpris à faire des vers, et, à coup sûr, dans les haies que je côtoyais, les linots ne babillaient pas plus gaiement que mes vingt ans ne chantaient en moi.

Pourtant, à mesure que j'avançais, mes pensées devenaient plus sombres, et quand j'arrivai au château, j'étais presque triste. Je vis de la lumière aux fenêtres du salon. A raison de la familiarité que me donnait une longue habitude, j'y pénétrai sans me faire annoncer : je trouvai la famille réunie. Dans un coin était un piano dont on avait allumé les bougies. Le reste de la pièce était plongé dans une demi-obscurité. Devant le piano, Emma, assise sur un tabouret, laissait glisser ses doigts sur les touches d'ivoire. Le comte se tenait debout derrière elle. Mme de Fellberg sommeillait sur un canapé. Mon entrée n'ayant pas été aperçue, personne ne se dérangea, et je restai dans l'ombre, sans être vu. Le comte pria Emma de chanter. Elle y consentit de bonne grâce, et, d'une voix douce, elle dit je ne sais plus quel air, en s'accompagnant elle-même. Je ne lui connaissais pas ce talent. Les enfants, silencieux, s'étaient groupés autour du piano. Le comte applaudissait souvent, avec toutes les marques d'une admiration fort exagérée. A deux reprises, Emma se tourna vers lui avec une expression souriante et un peu étonnée. Apparemment, elle se demandait si elle devait prendre au sérieux ces signes d'approbation. Ses yeux, ayant rencontré les regards du comte, se baissèrent, tandis que son visage, son cou et ses épaules se couvrirent de rougeur.

Un soupçon étrange et ridicule traversa mon esprit. Plusieurs circonstances, qui ne m'avaient semblé mériter aucune attention, s'offrirent à moi sous un jour tout nouveau. Ce qui me parut évident, c'est qu'il existait un danger auquel je n'avais jamais songé. Je me rappelai l'entretien qu'un jour j'avais eu avec le comte, et les questions, au moins bizarres, qu'il m'avait adressées, en cachant l'importance que peut-être il y attachait, sous une indifférence affectée. Dans la même minute, je passai de l'extrême confiance aux suppositions les plus singulières, et quoi que je fisse pour ne point m'alarmer, ma tranquillité était perdue, tout bonheur empoisonné. Ainsi, il suffit d'un instant pour renverser l'édifice le plus solide et mettre à la place de l'absolue sécurité le doute et ses irréparables ravages.

Il y a telles situations malaisément définissables pour n'être pas accusées avec une netteté suffisante. Celle où je me trouvais était de ce nombre. Sans rien pouvoir préciser, j'étais dans une mortelle inquiétude. Raisonnablement, je ne pouvais point m'en rendre compte,

Digitized by Google

car la petite scène du piano, qui m'avait porté ce coup au cœur, en éveillant des doutes que mon esprit auparavant n'avait jamais conçus, cette scène ne prouvait au fond absolument rien. Mais, quand on aime et qu'il s'agit de deviner un malheur, on peut se fier aux pressentiments jaloux pour transformer en certitudes les moindres soupçons. —Voici comment s'acheva cette soirée, et, dans des détails très ordinaires, dont aucun ne m'eût frappé la veille, voici ce que je vis.

Ce fut un des enfants, Pauline je crois, qui m'aperçut la première. Au bonsoir qu'elle me donna, Emma tourna la tête de mon côté et rougit, comme c'était assez son habitude en me revoyant après une absence. Je vis le comte faire un mouvement, qui, en toute autre circonstance, et si je n'avais pas eu l'œil sur lui, m'aurait très vraisemblablement échappé; puis, il vint à moi avec cette cordialité fausse dont j'ai parlé, et qui m'agaçait chaque fois que je la devais subir. Mme de Fellberg eut pour moi ses prévenances habituelles, où se mêlait dans les derniers temps je ne sais quelle tristesse. Emma s'étant retirée du piano, je me rapprochai d'elle sans affectation, mais aussi sans dissimuler mon empressement. On nous voyait souvent ensemble, et je m'imaginais que la plupart du temps mes assiduités passaient inaperçues.

Depuis un moment, je causais avec Emma, mais bien que, par une heureuse conformité d'esprit, les sujets nous fissent rarement défaut, j'étais préoccupé. Du coin de l'œil, j'observais le comte, étendu dans un fauteuil à quelques pas de nous.

« Qu'avez-vous ce soir? demanda Emma, vous êtes distrait.

— Non, je vous assure...

— Si, vous avez quelque chose; voyons, Raymond, dites-moi à quoi vous pensez... »

Je l'écoutais à peine : j'avais aperçu M. de Fellberg, qui affectait de dormir, rouvrir les yeux et fixer sur Emma, puis sur moi, un regard dont l'expression était singulière. Me voyant attentif, le comte ne put réprimer un geste d'humeur, qu'il dissimula immédiatement, mais pas assez vite pour me le dérober.

« Jacqueline, dit-il en s'adressant à sa femme, puisque M. Raymond est ici, nous pourrions jouer une de nos parties... »

Ces parties consistaient en un jeu, assez répandu en Allemagne, et qu'on nomme le *jeu de la banque*. Voici comment il se joue. Sur une table, disposée à cet effet, on étale une espèce de carte, dessinée sur toile le plus souvent, et divisée par des lignes qui se croisent en autant de cases numérotées, dont quelques-unes sont marquées de points rouges ou noirs. Ces cartes sont copiées avec exactitude sur celles des maisons de jeu, dont elles ne diffèrent que par les dimen-

Digitized by Google

sions. Chacune des cases peut recevoir un enjeu. On nomme un banquier, qui fait jouer l'urne du sort; si telle est sa volonté, il peut s'adjoindre des aides qui tiennent la banque avec lui, ou remplissent les fonctions de croupiers. Ceux qui ne sont ni banquiers ni croupiers pontent. Ce jeu, par ses péripéties continuelles, par l'intérêt qui s'attache toujours aux gains et aux pertes d'argent, ne laisse pas que d'être fort amusant et passionne même quelquefois les joueurs. Pour ma part, je l'avoue, j'y prenais un vif intérêt.

Emma l'aimait beaucoup, un peu, je pense, parce qu'elle y avait un bonheur merveilleux et ne se retirait presque jamais de la table verte, comme nous disions en riant, sans avoir réalisé de fort jolis bénéfices, qui lui servaient probablement à acheter quelques-unes de ces belles robes qu'elle portait si bien. Je suis même forcé d'avouer que, les jours où son gain était considérable, elle témoignait, par sa belle humeur, qu'elle n'y était pas tout à fait insensible, et que ceux, au contraire, où elle perdait, il n'était pas précisément très rare de voir son charmant visage s'assombrir. Or, par la raison qu'il est généralement plus agréable de voir une jeune fille souriante que boudeuse, nous l'aidions de tout notre pouvoir : c'est-à-dire que celui qui avait une bonne veine offrait volontiers de la partager avec Emma; car la banque n'admet pas de plus graves infractions à ses règles.

Le comte et Emma jouaient souvent ensemble; moi, j'ai toujours eu un malheur ridicule à tous les jeux, en général, et à celui de la banque en particulier. C'est à ce point qu'il me suffit de mettre sur un numéro pour être à peu près certain qu'il ne sortira point; un soir, ayant couvert toutes les cases, celle du zéro exceptée, d'enjeux d'un *kreutzer*, — ce fut le zéro qui sortit. J'ai dit que le comte et Emma jouaient souvent ensemble : M. de Fellberg était aussi heureux que je l'étais peu, par la raison toute simple que les faibles sommes qu'il risquait n'étant pour lui d'aucune importance, tandis que j'avais souvent la petitesse de regretter mes pertes, — il jetait l'argent, au hasard, sans compter, ce qui est le meilleur moyen de gagner, et que je m'obstinais à noter les coups, ce qui est un sûr moyen de perdre.

Il en fut ce soir-là, comme toujours : mais j'avais un intérêt plus puissant à suivre l'association des joueurs. Elle débuta mal : le comte perdit et Emma partagea sa déveine. Je m'offris alors; mais la jeune fille, qui savait à quoi s'en tenir sur les chances que l'on courait avec moi, et qui, en outre, me gardait rancune de n'avoir pas voulu lui dire la cause de mes préoccupations, me remercia, en ajoutant, avec un sourire qui n'avait que l'intention d'être aimable, qu'elle préférait partager jusqu'au bout la fortune de M. de Fellberg. Ce fut bien pis quand la veine tourna, ainsi que le comte n'avait pas manqué de

Digitized by Google

le prédire avec cette incroyable assurance qui, de la part de certains joueurs, semble vraiment imposer à la fortune. Soit qu'il prît plaisir à me taquiner, soit qu'il voulût plaire à Emma, le comte hasarda des sommes plus grosses qu'il n'avait coutume de le faire, et, à chaque nouveau gain, dont elle partageait les profits, Emma devenait plus rayonnante. De temps en temps, elle tournait vers M. de Fellberg des regards où la joie et la naïve reconnaissance prenaient une expression indéfinissable. En mettant sur le même numéro, leurs mains se rencontraient, et je voyais de nouveau s'allumer dans les yeux du comte cette ardeur étrange qui faisait rougir la jeune fille... Vingt fois peut-être, j'avais été témoin du même spectacle sans en être choqué, et, à vrai dire, sans le voir; mais alors il me fit mal, et j'eus peine à retenir mes larmes. Je sentais une ivresse de jalousie m'étourdir. Heureusement personne ne s'aperçut de mon trouble; on attribua mon silence à la mauvaise humeur que me faisaient éprouver mes pertes successives; seule, la comtesse parut se douter de ce qui me rendait silencieux, et, lorsque, au bout d'une heure de ce supplice, je partis, le cœur gonflé, elle me serra la main avec intention, en me souriant tristement. Emma aussi m'avait donné la main; mais ses yeux n'exprimaient aucune sympathie, et semblaient seulement m'interroger par curiosité.

Délivré de la contrainte qui avait pesé sur moi, je donnai un libre cours à mes émotions. Mais ce n'était rien que d'avoir deviné : il fallait maintenant creuser cette maudite énigme pour en faire jaillir la vérité; il fallait me rappeler le passé, forcer ma mémoire à me retracer ce qui s'y était peut-être perdu, revivre pour ainsi dire plusieurs mois en arrière, réfléchir, m'interroger — et puis, — s'il le fallait,—agir; c'était là ce qui m'embarrassait le plus. Comment, de quel droit interviendrais-je dans ce drame domestique, qui n'était, peut-être, qu'une vulgaire comédie, et dont, en tout cas, j'ignorais le premier mot? Fallait-il?... Mais non, ce qui importait avant tout, c'était de me faire une conviction pour me tracer après une ligne de conduite.

Depuis que ma jalousie était éveillée, pour me guider à travers le dédale de fausses conjectures où j'aurais encore pu m'égarer, mon amour me tenait lieu de fil conducteur. Je n'eus pas même besoin de remonter bien haut dans le passé; les preuves que je cherchais n'étaient pas difficiles à trouver, et il n'avait fallu rien moins que mon inconcevable aveuglement pour ne point m'alarmer plus tôt. Depuis des mois, le comte poursuivait Emma de ses impertinentes assiduités; depuis des mois, il voyait mon amour avec peine, ou peut-être s'en réjouissait-il comme d'un expédient tout trouvé qu'il pouvait voir jour à utiliser plus tard. Qui sait? n'avait-il pu spéculer sur ma

Digitized by Google

passion, sur ma jeunesse, sur ma simplicité, pour me faire jouer dans la comédie qu'il préparait un rôle odieux? Une fois sur la trace de la vérité, je ne fus plus dupe des familiarités souvent choquantes que M. de Fellberg se permettait avec Emma, et que j'avais la bonté d'excuser en les mettant sur le compte de ses habitudes paternelles. Je m'expliquai les longues causeries qu'il avait toujours su se ménager avec la jeune institutrice, même en ma présence, et ses impatiences quand il arrivait à celle-ci de s'oublier un peu avec moi : j'avais bénévolement attribué les premières au plaisir fort innocent qu'il prenait à causer avec Emma, spirituelle autant que charmante ; et les dernières à l'irritation involontaire et excusable qu'éprouvent presque tous les hommes à voir ensemble deux amoureux. Je compris parfaitement alors pourquoi le comte assistait si souvent et si volontiers aux leçons que la jeune fille donnait à ses enfants; pourquoi... Mais à quoi bon insister sur ces désagréables détails que chacun devine? A cet égard, j'eus bientôt acquis une conviction complète, et mon unique étonnement, je le répète, fut d'être resté si longtemps sans rien voir ni rien comprendre. Aucun doute n'était plus possible : le comte était mon rival.

Mon rival, — mais de quelle manière? Aimé, heureux peut-être?... Cette idée ne fut qu'un éclair : l'homme qui peut douter de la femme qu'il croit aimer ne l'aime pas, parce qu'il l'insulte dans sa pensée, et qu'on n'aime point véritablement celle qu'on peut ne pas estimer. Aussi, et je le dis bien haut, ne doutai-je pas un instant d'Emma. Elle avait pu se rendre coupable d'un peu de coquetterie, je dirai même d'un peu de légèreté ; mais mes suppositions les plus hardies n'allèrent pas au delà. Et à cette coquetterie, d'ailleurs, il y avait tant d'excuses : sa jeunesse, le désir de plaire, les flatteries du comte, la joie qu'elle ressentait et dont elle m'avait fait part plusieurs fois, de se sentir de moins en moins obsédée par les souvenirs du passé, enfin cette exubérance de sensations que peut développer le bonheur dans une jeune âme sur laquelle a pesé longtemps une atmosphère de tristesse et de douleur. A mes yeux, Emma n'avait nul besoin d'être disculpée; dans mon cœur, elle était absoute, — et je baisai avec transport un ruban qu'elle m'avait donné.

Mais le danger n'en existait pas moins, un danger réel, terrible, qu'il eût été puéril autant qu'imprudent de vouloir se dissimuler, en permettant à M. de Fellberg de poursuivre tranquillement ses audacieux et méprisables desseins. Avec tout autre, le péril m'eût paru moins redoutable, mais je n'ignorais pas que le comte était à craindre. Jamais il ne m'avait inspiré le moindre respect, et à cette heure je lisais tout haut dans son âme. Le comte était un adversaire redoutable et un ennemi auquel il était dangereux de s'attaquer. Il

Digitized by Google

le fallait cependant; il fallait arracher Emma au danger dont son honneur était menacé...

Ici se présentait une difficulté nouvelle : ce danger, comment le lui révéler? Ne devais-je pas craindre de soulever le voile qui protége la pudeur d'une jeune fille? N'était-ce point là une de ces choses honteuses qu'il faut à tout prix dérober à ses regards? Je considérais comme un devoir sacré pour l'homme de respecter chez la femme qu'il aime la fleur de ses impressions, de tenir éloigné d'elle tout ce qui la pourrait faire rougir ou seulement jeter une ombre sur l'irradiation d'innocence à travers laquelle la vie lui apparaît. Mais, d'un autre côté, c'eût été un crime d'exposer l'inexpérience à trébucher dans un piége. Le comte, je le savais, était de ceux dont la conscience est muette—et combien de femmes, faute d'une main loyale pour les soutenir, d'une mâle parole pour les avertir à temps, n'ont-elles pas succombé, dans un moment d'égarement, à un caprice du cœur, moins que cela, à une surprise des sens! — Ici toute hésitation eût été faiblesse, la fermeté était un devoir : j'écrivis à Emma pour lui demander un instant d'entretien. Je reçus une réponse affirmative.

Emma était au moins aussi embarrassée que moi. En lui faisant part de mes craintes, j'eus peut-être le tort de trop ménager le comte. Lorsqu'elle m'eut compris, la jeune fille s'écria que M. de Fellberg était innocent des projets que je lui imputais. Je fus un peu étourdi de la chaleur qu'elle mit à le défendre. Pour la convaincre, je me crus obligé de lui parler du comte en termes moins ménagés, et de dévoiler certains détails qui étaient parvenus à ma connaissance.

« Je ne vous aurais point parlé de ces turpitudes, ajoutai-je, si vous ne m'y aviez en quelque sorte contraint, car il est des choses qu'une jeune fille devrait toujours ignorer..... Il est naturel que vous ayez de la répugnance à croire le mal; mais le mal existe, et, dans votre position, croyez-moi, Emma, il est bon d'être prévenue.....

— Encore une fois, Raymond, vous vous trompez. Votre amitié pour moi vous égare, le comte ne m'a jamais rien dit.....

— Il veut vous perdre! » m'écriai-je avec impatience, car cette insistance à le défendre m'irritait.

Emma leva les épaules. Comment lui faire comprendre la nécessité de quitter le château? Il était clair qu'aux premiers mots la jeune fille, qui trouvait mes craintes mal fondées, se récrierait comme à une proposition ridicule que rien ne justifiait. Je voyais avec terreur qu'en fin de compte cette entrevue, à laquelle je m'étais préparé avec une certaine solennité, n'aboutirait à aucun résultat. La parfaite incrédulité avec laquelle Emma venait d'accueillir mes ouvertures me faisait faire des réflexions d'ailleurs fort déplaisantes. Il m'eût sem-

Digitized by Google

blé naturel qu'elle demandât à y réfléchir avant de renoncer à une place avantageuse, sa seule ressource ; mais qu'elle se cabrât sous le frein sans que je le lui eusse fait sentir, cela me parut, à tort peut-être, assez singulier.

« Emma, lui dis-je avec beaucoup d'émotion, je vous aime, et cet amour me fait un devoir de veiller sur vous comme l'eût fait votre mère. Je vous en conjure, ne traitez pas ce que je vous ai dit avec légèreté : j'ai la conviction que vous courez un danger..... Le comte est un homme dangereux, oui, très dangereux, — et plus que je ne pensais, ajoutai-je en la regardant fixement, — puisqu'il a su ne pas vous déplaire.....» — Elle rougit un peu. — « J'étais venu ici, repris-je en donnant à ma voix l'inflexion la plus caressante, dans l'espoir de vous décider à quitter le château pour toujours..... Mes cousines, mes sœurs, vous offrent un asile chez elles pour tout le temps que vous voudrez. »

Emma était visiblement embarrassée ; enfin, elle me dit :

« Ecoutez, Raymond, je vous avoue franchement que je ne partage pas vos craintes. Ce départ si brusque, si peu motivé, je n'en vois point la nécessité. Il surprendrait tout le monde et pourrait faire naître des suppositions désobligeantes. De plus, ce serait de ma part une ingratitude envers la comtesse, qui a toujours été parfaite pour moi..... »

Ces raisons n'étaient pas tout à fait sans valeur, mais elles ne me convainquirent aucunement. Je secouai la tête d'un air triste. Tout à coup, Emma se mit à rire :

« Vous avez l'air d'un juge d'instruction ! » dit-elle.

Sa gaieté en ce moment me déplut plus que je ne saurais dire. Le voyant, elle reprit d'un ton plus sérieux :

« Laissez-moi au moins le temps de réfléchir.

— J'y consens, » répondis-je, et, après un moment de silence (car je ne voyais pas d'autre moyen de la sauver), — « Emma, lui dis-je, je tiens à vous convaincre de la réalité du danger et de l'imprudence de votre conduite. Suivrez-vous mon conseil ?.... Eh bien, mettez le comte à l'épreuve : dans un de ces moments où il est d'une galanterie qui vous paraît si innocente, comme hier au jeu par exemple, ajoutai-je avec amertume, — affectez envers lui un abandon plus grand, plus encourageant — et observez-le..... S'il ne s'écarte pas du respect qu'il vous doit, c'est moi qui me serai trompé ; mais, — et ma voix devint tremblante, — dans le cas contraire, promettez-moi, Emma, de vous fier désormais à moi seul !

— C'est un conseil singulier que vous me donnez, dit-elle.

— Aussi faut-il que j'aie en vous, repris-je en la regardant avec

Digitized by Google

tendresse, une confiance bien absolue pour vous proposer un tel moyen..... Consentez-vous?

— Eh bien, soit! Si M. de Fellberg me manquait de respect, je vous suivrais..... Mais, je le répète, je ne crains rien. »

J'étais près de la porte et j'allais sortir, lorsque, en jetant un dernier regard sur la jeune fille, une immense émotion me saisit; je me précipitai à ses genoux, et, les embrassant avec des sanglots qui me sortaient de l'âme :

« Oh! ne me trompez pas! m'écriai-je, car en vous est toute ma joie, tout mon bonheur, tout mon espoir »

VII

Pendant quelques jours, j'attendis dans une grande anxiété, à laquelle se mêlait un autre sujet d'inquiétude. En disant à Emma que mes cousines lui offraient un asile chez elles, je m'étais un peu et même beaucoup trop avancé, attendu que je ne leur avais pas communiqué mes projets. La vérité est que j'hésitais à en parler à Hortense, quoique je fusse à mille lieues de deviner la cause réelle du refus que je pressentais. Je craignais seulement qu'Hortense, qui était extrêmement jalouse de son autorité domestique, ne m'en voulût d'avoir si cavalièrement disposé de son hospitalité, et que, dans sa mauvaise humeur, elle n'alléguât des raisons, qui d'ailleurs ne manquaient pas, pour trouver l'arrangement peu convenable. Un matin, agité par ces pensées, comme je marchais de long en large dans la chambre où je venais de déjeuner en tête-à-tête avec Hortense, — Marie étant indisposée, — ma cousine, qui tricotait, me demanda assez sèchement ce que j'avais depuis quelques jours. Je crus l'occasion bonne pour présenter ma demande, et m'assurer d'une alliée dont je pourrais avoir bientôt besoin.

« Ma charmante cousine, lui dis-je avec toute la câlinerie dont j'étais capable, en m'accoudant sur le bord de son fauteuil, dans la vie nous avons souvent besoin les uns des autres, et vous sachant toujours prête à rendre service.....

— Vous en avez un à me demander, interrompit Hortense, et, ajouta-t-elle en levant un peu la tête, ce ne doit pas être un service ordinaire; puisque vous jugez à propos de vous mettre en frais d'amabilité, ce dont vous vous dispensez le plus ordinairement, — soit dit sans reproche, mon cousin!

— Mauvais début! pensai-je.

— Je vous écoute, reprit Hortense.

Digitized by Google

— Ma chère cousine, voici de quoi il s'agit..... » Et, avec assez de détails, je la mis au fait de mon amour pour Emma, de la secrète rivalité du comte, et enfin du projet que j'avais formé.

— Emma ici! s'écria Hortense, jamais! Raymond, cela ne se peut pas..... Oh! il est inutile que vous insistiez, c'est impossible! »

Et Hortense se remit à son ouvrage avec une agitation singulière.

« Voilà qui devient fort grave, me dis-je en reprenant ma promenade : l'opposition sera plus sérieuse que je ne m'y attendais. N'importe! il en faut triompher, coûte que coûte..... » Alors je revins sur ce que j'avais déjà dit, et je fis valoir une foule de raisons excellentes, à cette fin de démontrer qu'il n'y avait aucun motif qui pût s'opposer à l'installation d'Emma sous notre toit. Mais voyant que, bien loin de se résigner, l'attitude d'Hortense devenait de plus en plus hostile, je finis par insinuer, avec des ménagements suffisants, mais avec une fermeté sur laquelle elle ne pouvait plus se méprendre, que je voulais que cela fût. Je craignis cependant d'avoir été trop loin, et, n'ayant pas voulu l'offenser, je cherchais quelques paroles d'adoucissement, lorsque Hortense mit son mouchoir devant ses yeux et fondit en larmes.

Voir pleurer une femme est toujours une chose fort désagréable, que, pour ma part, je ne puis guère supporter. J'essayai donc de plaisanter, mais Hortense m'imposa silence d'un regard, et, aux premiers mots qu'elle prononça, je devins à mon tour fort sérieux.

« Mais vous ne comprenez donc rien? s'écria-t-elle; vous êtes donc aveugle ou stupide? Faut-il vous dire ce que vous auriez dû sentir, ce que j'aurais voulu vous taire à jamais! Vous attribuez ma résistance à des raisons égoïstes : me connaissez-vous si peu? Ne voyez-vous donc pas que si je m'oppose de toutes mes forces à votre désir, c'est que j'ai pour cela des raisons sérieuses et autrement graves que votre amour?.... O Raymond! que vous a fait mon pauvre père pour que vous apportiez le trouble et la douleur dans sa maison?....

— Que veut dire ceci? Au nom de Dieu! ma chère Hortense..... J'étais si loin de m'attendre..... Et si Marie était ici.....

— Elle prendrait votre parti, n'est-ce pas? interrompit Hortense avec une poignante ironie. Oh! probablement..... Et si je vous disais, Raymond, que Marie vous aime?

— Hortense!

— Elle vous aime, vous dis-je, elle vous aime depuis qu'elle a senti battre son cœur, pauvre cher ange! Et vous, ingrat, vous qui auriez dû l'aimer aussi, qui auriez accompli ainsi le vœu le plus cher de mon père et du vôtre, qui n'auriez pas dû chercher ailleurs votre bonheur, vous ne vous êtes aperçu de rien. Votre égoïsme vous a

Digitized by Google

empêché d'ouvrir les yeux sur ce qu'il était si aisé de comprendre. Mais vous avez mieux aimé donner votre cœur à une étrangère, à une fille venue on ne sait d'où ! et nous rendre tous malheureux. Allez, vous n'êtes qu'un ingrat et un méchant. »

Il y avait une bonne part d'injustice, on en conviendra, dans les reproches de ma cousine. Aussi ne produisirent-ils pas sur moi tout l'effet qu'ils auraient eu si Hortense y avait mis plus de modération. Certes, l'amour de Marie me touchait, mais les accusations portées contre Emma me semblaient indignes, et la seconde impression neutralisait la première. Pour être juste, il eût fallu faire la part du chagrin très respectable assurément d'Hortense, chagrin qui avait bien pu l'entraîner plus loin qu'elle n'eût voulu ; mais je n'étais pas dans une disposition à être juste, et je répondis avec beaucoup d'aigreur :

« Vos accusations contre une personne absente, qui m'est chère, que je respecte et que vous auriez dû respecter aussi, me blessent profondément, mais je n'y répondrai pas. Quant aux reproches que vous me faites, ils n'ont pas le sens commun. Comment pouvais-je deviner que Marie m'aimât ? Est-ce qu'on devine ces choses-là ? Ne vous regardais-je pas toutes les deux comme mes sœurs ? Ce qui résulte le plus clairement de tout ceci, c'est que vous n'avez pour moi ni affection, ni sympathie, ni pitié, que vous ne pensez qu'à votre sœur, et que mon bonheur vous est indifférent. Soit, je me passerai de votre secours, et je souhaite que vous soyez toujours heureuse..... »

Là-dessus, je me dirigeai vers la porte, dans une affreuse colère, et me croyant bien décidé à quitter instantanément la maison pour n'y jamais remettre les pieds.

A ce moment, Marie entra.

« Quel bruit vous faites ! dit-elle en souriant et en m'embrassant à la fois. J'avais un grand mal de tête, mais vos éclats de voix l'ont fait partir. C'est assez drôle, n'est-ce pas ?.... Mais on se boude donc par ici ?.... Voulez-vous bien vous embrasser tout de suite ! »

Et Marie me conduisit vers Hortense, qui me tendit la main avec un sourire un peu contraint, les yeux encore remplis de larmes.

Malgré cela, j'étais dans la plus fausse position où je me fusse jamais trouvé. Il est vrai que je n'attachais pas une très grande importance à l'aveu de ma cousine, uniquement préoccupé que j'étais du sort d'Emma, mais, à l'égard de cette dernière, mon embarras était d'autant plus grand. Comment faire pour ne point manquer à ma parole si étourdiment donnée ? Tout lui dire ? Mais le pouvais-je ? Je me fis mille autres questions, et je n'avais pris aucune résolution, lorsque, vers le soir, je reçus deux billets. Le premier que j'ouvris était d'Emma, et ne contenait que ces mots écris à la hâte :

Digitized by Google

« Vous aviez raison : il faut partir d'ici — je vous attends..... »

Le second était de la comtesse, qui me priait, en termes polis, mais très secs, de la venir voir, attendu qu'elle avait quelque chose à me dire : cela me parut suspect. Je m'habillai, et, un quart d'heure après, j'entrai dans le salon de Mme de Fellberg.

Elle me reçut avec une certaine froideur, qui, de sa part, m'étonna :

« *Monsieur*, me dit-elle avec une solennité tout à fait inaccoutumée, le comte et moi croyons avoir quelque raison d'être surpris de votre façon d'agir envers nous. Dans une intention que je n'ai aucun désir de connaître, vous avez su décider Mlle Dulac à quitter notre maison, où elle a toujours été traitée avec les plus grands égards.....

— Je vous demande pardon, madame, interrompis-je, Emma, — Mlle Dulac, veux-je dire, vous a-t-elle...

— Elle m'a dit tout ce que j'avais besoin de savoir, reprit la comtesse en m'interrompant à son tour ; il ne me convient pas d'entrer en explications au sujet d'une décision de jeune fille... Votre intervention dans tout ceci, monsieur Raymond, est au moins fort étrange. Il me semble que c'est mal reconnaître nos bons procédés à votre égard : aussi le comte, qui est très irrité contre vous, m'a-t-il chargée... »

Mme de Fellberg, qui avait prononcé cette tirade avec rapidité, s'arrêta, tandis que la colère commençait à me gagner, — non pas contre elle, pauvre femme ! Son rôle, je ne le voyais que trop, lui avait été dicté par son mari : je connaissais assez la domination absolue, tyrannique que le comte exerçait sur sa femme, pour ne point deviner ce qui avait dû se passer entre eux. En dépit de ses efforts, Mme de Fellberg ne parvenait pas à donner à cette scène le caractère de la vérité : sa voix était mal affermie, ses mains et ses lèvres tremblaient ; elle évitait mon regard. Je profitai du moment où elle s'était interrompue, pour lui dire avec fermeté :

« Puisque M. le comte croit avoir des reproches à me faire, je vais les lui demander à lui-même... Avant de vous quitter, madame. » — J'hésitai, mais depuis quelque temps je n'étais plus moi-même : ma timidité s'était évanouie, et je ne doutais plus de rien. Je repris hardiment en m'inclinant avec respect : « Madame la comtesse, vous avez toujours été bonne pour moi, — je vous vois peut-être pour la dernière fois : me laisserez-vous partir sans une autre parole que celles que je viens d'entendre !... Dites-moi seulement que vous m'avez compris, et que je n'ai rien perdu ni dans votre estime, ni dans votre affection. »

J'avais deviné juste : la comtesse porta son mouchoir à ses yeux

Digitized by Google

et me tendit la main. « Adieu, Raymond, dit-elle, faites toujours ce que votre cœur vous dira de faire : c'est le meilleur guide. Allez, mon enfant, et que Dieu soit avec vous ! »

Elle me mit au front un baiser, — et je m'éloignai plein de fermeté et de décision.

Avec le comte, je m'attendais à une entrevue plus orageuse, et il m'eût été agréable de parler d'abord à Emma. Le hasard me servit. Je venais de quitter Mme de Fellberg, et j'allais frapper au cabinet d'étude où je m'attendais à trouver le comte, lorsqu'en passant devant l'escalier qui menait au parc, je vis Emma, qui ne put retenir un cri de joie. Posant un doigt sur sa bouche, elle me fit signe de la suivre. Nous descendîmes au jardin, où elle me fit asseoir sous une tonnelle qu'un maigre feuillage de printemps couvrait à peine, mais qu'un massif de sapins cachait complétement aux regards.

« Eh bien, demanda-t-elle, que vous a dit la comtesse ?

— Elle m'a confirmé ce que votre lettre m'avait déjà fait savoir; mais vous, Emma, n'avez-vous rien à m'apprendre ?

— Non, ce qui s'est passé entre le comte et moi, vous devez bien le deviner, puisque vous l'aviez prédit..... Elle s'interrompit brusquement. — Je tiens ma promesse, voilà tout !..... J'ai dit que je partirais ce soir. Maintenant, avez-vous un asile à m'offrir ? »

On sait que je n'en avais pas ; mais la pauvre Emma était si agitée, si tremblante, que, ne voulant pas ajouter une inquiétude à ses chagrins, je répondis affirmativement, à tout hasard.

« C'est bien, dit-elle, dans une heure je serai prête..... Mais..... mais je suis bien malheureuse !

— Ecoutez, dis-je avec autant de sévérité que j'en pus mettre dans ma voix, si vous regrettez quoi que ce soit, il est encore temps de revenir sur votre décision.

— Regretter ! s'écria-t-elle avec amertume, ah ! je vois bien que vous ne me comprenez pas ! »

La vérité est que je ne la comprenais pas.

« Regretter ! » répéta-t-elle. Puis, se levant et fixant sur moi un regard étincelant : « Raymond, dit-elle, est-ce ainsi que je devais sortir de cette maison ? Croyez-vous donc que mon orgueil ne saigne pas en fuyant lâchement le péril que j'aurais dû mépriser ? N'est-ce pas donner au comte le droit de dire que je le craignais ? Ah ! cet homme !..... Raymond, dit-elle à voix basse, — hier, je l'aimais peut-être..... aujourd'hui, je le hais ! Il faut qu'il me méprise bien pour avoir osé..... Et dire que j'ai gardé le silence ; que je me suis enfuie, la rougeur au front, comme si c'était à moi de rougir !..... Il a pu croire. — Ah ! c'est affreux ! Et personne pour me venger !

— Vous le serez, Emma, dis-je en la serrant dans mes bras avec

Digitized by Google

transport : ce que vous avez bien fait de ne pas dire au comte, il l'entendra de ma bouche — ce sera son châtiment ! »

A ce moment, nous entendîmes derrière la tonnelle des pas qui faisaient craquer le sable. « C'est lui, » dit Emma en se serrant contre moi. Je la rassurai d'une pression de main, et m'élançant sur les traces du comte :

« Monsieur de Fellberg, j'ai à vous parler ! » lui dis-je avec énergie.

Le comte se retourna en me jetant un regard incertain et haineux. Son teint était fortement coloré, ses yeux brillaient.

« Moi aussi, j'ai à vous parler, monsieur ! dit-il avec autant de calme que lui en laissait la colère, et vous me feriez plaisir en me disant de quel droit vous vous intéressez dans mes affaires domestiques, sous prétexte de protéger une jeune fille que vous dites aimer. Quand vous lui aurez fait quitter ma maison, prendrez-vous son sort à votre charge ? Je ne vous savais pas si riche, monsieur Raymond ! Vous êtes le fils d'un de mes amis, et comme tel je vous ai témoigné de l'indulgence — j'y suis même toujours disposé ; mais par Dieu ! cessez de vous opposer à ma volonté ; — croyez-moi, j'en ai brisé de plus forts que vous : demandez à votre père ! » ajouta-t-il avec un ricanement.

Cette ironie, que je ne savais que trop bien justifiée, acheva de me troubler l'esprit.

« Monsieur ! » m'écriai-je en avançant d'un pas, et je crois que je fis un geste de menace.

Le comte arrêta mon bras, et, me toisant d'un regard insultant :

« D'abord, monsieur, dit-il, qui êtes-vous pour me parler de la sorte ? »

Cette froideur, ce mépris me rendirent à moi-même, heureusement. Je recouvrai mon sang-froid et je répondis :

« Puisque vous me demandez de quel droit je vous parle, à moi qui voulais oublier — je vous dirai qui vous êtes, à vous qui osez vous souvenir !..... »

Là-dessus j'entrai dans les détails sur le passé du comte en tant qu'ils se rapportaient à mon père, dont M. de Fellberg avait été l'ami en effet, mais qu'il avait naguère trahi et trompé. — Comme l'histoire de cette trahison n'est point nécessaire à l'intelligence de ce récit, il convient de la passer sous silence. Si vous vous étonniez que, malgré ces faits, j'eusse accepté les marques de bienveillance du comte, je vous dirais que, dans une lettre qu'il me laissa, mon père m'avait spécialement recommandé de ne pas revenir sans nécessité sur cette affaire, afin de ne point me faire un ennemi de M. de Fellberg, qui, par sa fortune et son influence, pouvait me nuire dans ma carrière autant qu'il pouvait m'être utile.

Digitized by Google

Le comte, évidemment surpris de me voir si bien informé, m'écoutait avec un embarras qu'il cherchait en vain à dissimuler. Après un silence, j'ajoutai :

« Cependant je vous aurais pardonné tout le mal que vous avez fait à ma famille, si vous n'aviez médité le déshonneur de celle que j'aime. Mais — et au souvenir de l'affront qu'Emma avait subi, tout mon sang reflua au cœur — puisque vous l'avez fait, votre punition sera de rougir devant moi. Je ne vous ai jamais beaucoup aimé, monsieur de Fellberg ! aujourd'hui, je n'ai plus pour vous que du mépris. Vous insultez à ma pauvreté ; mais croyez-vous que l'argent dispense d'avoir des sentiments d'honneur ? Vous parlez d'indulgence pour ma jeunesse ; mais pensez-vous qu'une vieillesse comme la vôtre n'en ait pas besoin ? Où sont vos titres à mon respect ? Avez-vous jamais fait le bien ? Rendez-vous votre famille heureuse ? Aimez-vous vos enfants ? — Je m'arrête ; mais je ne vous demande point pardon de ce que j'ai dit, et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, nous nous revoyons, vous me trouverez animé des mêmes sentiments. — Adieu, monsieur de Fellberg ! »

Le comte sifflotait entre ses dents.

« Puisque vous me connaissez si bien, dit-il, vous devez savoir aussi que je ne pardonne pas : vous vous êtes fait un irréconciliable ennemi, et vous regretterez plus d'une fois vos paroles insolentes. Adieu, monsieur Raymond ! »

Depuis cette scène, je ne me suis pas retrouvé en présence du comte de Fellberg ; mais, ainsi que je m'y attendais, sa menace n'est point restée stérile, et je ne tardai pas à éprouver les effets de sa haine.

Emma m'attendait : elle avait tout entendu. Le visage radieux, elle me tendit ses deux mains, et me dit avec émotion que je m'étais montré digne de son amour. A ces mots, je faillis succomber à ma joie. Toute froideur disparut entre nous.

« Partons, » dit Emma en prenant mon bras. Et je l'entraînai loin du fatal château, qui ne nous apparut bientôt plus que comme une ombre noire sur le fond bleu du ciel. Pendant un moment, je l'avoue, je me sentis tout fier de mon œuvre : sans autre secours que mon honnêteté, j'avais arraché la colombe aux serres du vautour, et, Persée nouveau, je pouvais guider mon Andromède dans le chemin de l'amour, de la vertu, du bonheur !

Durant une partie de la soirée, nous errâmes dans la campagne déserte : nous avions tant de choses à nous dire ! Pour la première fois, je sentais qu'Emma était véritablement à moi ; pour la première fois, elle m'avait dit : je t'aime. De ces heures, si promptes à s'envoler, j'aurais voulu retenir chaque minute ; c'était comme si une voix

Digitized by Google

m'eût crié : hâte-toi d'en jouir, car elles ne reviendront plus !... Jamais je n'avais vu Emma si rayonnante de beauté et de tendresse. Il semblait qu'une ivresse de liberté se fût tout à coup emparée d'elle. Elle me parlait avec un abandon, une vivacité qu'elle ne m'avait jamais laissé voir. Son cœur s'ouvrait devant moi et s'épanchait dans le mien. Certes, je n'avais pas fait plus pour elle qu'elle ne fit pour moi dans ces moments délicieux. Elle éprouvait le besoin de me témoigner sa gratitude. Nous formions mille projets pour l'avenir. Elle ne voulait plus être gouvernante...

« C'est un état misérable, me dit-elle, non à cause de l'envie dont on nous suppose dévorées,—il est assez rare que nous convoitions le luxe qui nous entoure ; — mais à cause des humiliations sans nombre que personne ne songe à nous épargner. Il se peut que j'y sois trop sensible, mais c'est la seule chose qui m'ait réellement fait souffrir. La pauvreté n'est rien en comparaison de l'esclavage. Etre libre en apparence, et ne pouvoir disposer en réalité d'un seul moment du jour, voilà qui est cruel !... Que de fois n'ai-je pas frémi de honte en m'entendant donner un ordre, quelle que fût la douceur de la voix ! L'obéissance par devoir est quelquefois bien pénible, et s'il n'y avait des heures où l'on oublie, une telle vie ne serait pas longtemps supportable... »

En ma qualité d'amoureux, je trouvai tout cela très sensé, très raisonnable, et je consolai de mon mieux la jeune affligée. Nous nous assîmes sous la voûte d'un vieux chêne, à l'entrée de la forêt. Une mousse épaisse nous servait de siége, et comme la fraîcheur du soir commençait à nous atteindre, j'enveloppai la jeune fille dans mon manteau, ainsi que je l'avais fait un autre soir, six mois auparavant.

« T'en souviens-tu ? lui demandai-je.

— Oui, dit-elle doucement.

— M'aimeras-tu ? » repris-je en cherchant sa main.

Emma répondit par un soupir. Du haut du ciel, les étoiles versaient sur nous leur tremblante clarté.

« Emma, seras-tu toujours franche avec moi, et me diras-tu toutes tes pensées ?

— Toujours ; je te le promets, dit-elle.

— Tu seras ma femme sans cesser d'être ma sœur, — c'est le bonheur que j'ai toujours rêvé, et en toi je sens qu'il doit s'accomplir..... Si tu ne m'aimais pas, ma vie n'aurait plus de raison d'être. Sois bonne pour moi..... sois mon ange ; rends-moi la vie plus belle, pour que je l'aime et que j'en sois digne.

— Mon ami ! dit Emma d'une voix émue, n'attends pas de moi tant de merveilles. Ne m'appelle pas ton ange surtout ! Si je puis, je te rendrai heureux ; mais ne demande pas à une femme des

Digitized by Google

choses impossibles, les vertus et les perfections qui n'appartiennent pas à la créature. J'ai autant que toi besoin d'indulgence et de pardon. Aie toujours confiance en moi, mais ne me place pas dans les nues. Tu ne connais pas les femmes : il ne faut point nous mépriser, mais ne pas croire que nous soyons sans défauts. Ni si haut ni si bas. Je te parle avec franchise ; parce que, sur cette terre où nous marcherons ensemble, je crois qu'il est bon de se garder d'exagérations mutuelles; toi aussi, sois bon pour moi, et, quand tu me trouveras au-dessous de ton attente, ne mets pas autant d'injustice dans le blâme que tu en mets maintenant dans l'éloge. »

Je l'attirai sur ma poitrine, et en la pressant dans mes bras, je crus sentir son cœur battre à l'unisson du mien.

VIII

Emma amoureuse — de moi? Hélas! elle ne l'était guère, et je ne fus pas longtemps sans m'en douter. Mon illusion dura peu. — J'avais installé la jeune fille sous le toit d'une vieille et respectable dame d'Alirau, où j'allais la voir tous les jours. Je n'avais pu m'empêcher de faire part de tout ceci à Hortense; mais, depuis l'explication que j'avais eue avec elle, mon intimité avec mes cousines n'était plus restée la même. Les moments qu'il me fallait passer auprès d'elles m'étaient à charge. Hortense m'évitait sans le cacher. Marie n'était pas changée : ma présence la rendait heureuse; mais elle devenait triste en me voyant partir, et hélas! je partais souvent. Je ne pouvais même plus, comme autrefois, faire d'elle l'innocente confidente de mes préoccupations. Ces bonnes et fraternelles causeries, que j'aimais tant, le malencontreux aveu d'Hortense les avait irrévocablement empoisonnés. Ma froideur étonnait Marie, et cet étonnement se traduisait en caressantes interrogations, qui me mettaient au supplice. Je devais la fuir; — eh! le pouvais-je? Je suppliai Hortense de tout lui dire; mais l'effet de cette confidence ne fut pas celui que j'en attendais.

« Est-ce vrai, Raymond, me dit un jour Marie avec candeur, que tu veux épouser Emma?

— Oui, répondis-je doucement.

— Et est-ce vrai aussi, continua-t-elle sur le même ton, que, à cause de cela, tu ne m'aimes plus?

— Je ne t'aime plus, Marie? dis-je faiblement.

— Non, reprit-elle avec des larmes dans la voix, et si c'est à cause d'Emma, tu as bien tort. As-tu pensé que je serais jalouse d'elle?

Digitized by Google

Pourquoi le serais-je? Si tu l'aimes, je l'aimerai aussi !... Est-ce là une raison pour m'éviter, pour ne plus me parler?... Pourquoi es-tu si froid avec moi, dis? N'as-tu donc plus rien à me confier? Cause avec moi, comme tu l'as toujours fait, de ce qui remplit ton cœur, — et si c'est à Emma que tu penses, puisqu'elle t'est si chère, eh bien, parle-moi d'elle! Mais, de grâce, ne fais plus comme hier, et avant-hier, et tous ces jours, ne détourne plus la tête quand je te regarde; ne te cache plus quand je te cherche; ne fais plus de signes à Hortense pour qu'elle ne te laisse pas seul avec moi..... Que t'ai-je fait, mon Dieu! Tu ne te souviens donc plus? tu es donc décidément changé pour moi?.... »

Et elle m'adressait cent questions, cent reproches. Que pouvais-je faire, sinon la consoler et lui dire que je l'aimais toujours? C'est ce que je fis.

Cependant Emma tâchait en vain de déguiser sous les apparences de l'amour le peu de réelle sympathie que je lui inspirais. Elle ne m'avait jamais beaucoup aimé, et je voyais avec un profond découragement que nos entrevues, plus longues, plus fréquentes, loin de nous rapprocher, nous éloignaient l'un de l'autre. Pendant quelques semaines, je pus encore en douter, me faire des reproches sur ma trop grande exigence, et attribuer aux causes les moins vraisemblables la tiédeur de la jeune fille. Nous allions encore errer dans les bois, lire des vers qui parlaient d'amour, dans le creux du vallon ou sur le bord de la rivière; mais je voyais trop qu'Emma, distraite, faisait effort pour m'écouter et qu'il y avait quelque chose entre nous. Ces réflexions que je fais maintenant, alors je les repoussais, et si quelqu'un m'eût voulu convaincre d'aussi dures vérités, je lui eusse affirmé qu'il se trompait. Toutefois des observations souvent répétées auraient fini par me les faire accepter sinon avec indifférence, du moins avec résignation, si d'autres circonstances ne fussent venues hâter un dénoûment contraire à tout ce j'avais espéré.

Les effets de la rancune du comte commençaient à se faire sentir. Par sa richesse, par sa position, il faisait grande figure dans le pays, et ses moindres paroles, ses jugements les plus légers pesaient d'un grand poids sur l'opinion dans la petite ville d'Abrau. Ces mots : « Le comte l'a dit, » quand il s'agissait de l'honneur d'une femme ou de la réputation d'un homme, équivalaient presque à une condamnation ou à une flétrissure. Malgré mon peu de sympathie pour M. de Fellberg, je dirai qu'il n'abusait pas de cette influence et mettait d'habitude assez de réserve dans ses jugements. Il n'en fut plus de même à mon égard. Jusqu'alors, le comte m'avait protégé, et si, malgré mon extrême jeunesse, je comptais déjà quelques succès dans ma carrière, j'en étais en partie redevable au bien qu'il avait dit de moi. Pour me

Digitized by Google

nuire, il lui fallut donc commencer par détruire son propre ouvrage, et il y parvint sans peine. Par des insinuations malveillantes, qui n'épargnèrent pas la jeune fille dont je m'étais fait le protecteur, et par d'adroites réticences — de toutes les armes déloyales celle qui atteint le plus sûrement son but — le comte me rendit en peu de temps l'objet d'une universelle réprobation. Cette injustice de mes concitoyens m'affecta d'autant plus douloureusement, qu'en raison de mon âge j'attachais plus d'importance qu'elles n'en méritaient aux puériles démonstrations dont je fus accablé. Quand je passais dans la rue tenant Emma à mon bras, ceux qui me connaissaient détournaient la tête ou nous faisaient un salut rempli d'impertinence. J'aurais mieux supporté ces affronts si j'eusse été seul à en souffrir, mais Emma était fort loin de les mépriser, et, ce qu'il y eut d'affreux, c'est qu'oubliant le passé, elle en vint bientôt à rougir de se montrer avec moi.

Je suis peut-être injuste à son égard, mais n'aurait-elle pas dû me dédommager, par sa confiance et sa tendresse, des humiliations que je m'étais attirées pour elle? Loin de là : plus on me montrait des dispositions hostiles, plus son cœur se retirait de moi. Je ne laissais pas de me dire, il est vrai, que les circonstances mettaient la jeune fille à une rude épreuve; que les dédains, qui de moi rejaillissaient sur elle, sont de ces blessures d'amour-propre qu'une femme pardonne le moins à celui qui les lui fait subir, — qu'il en soit coupable ou non, — et qu'en ce cas on ne devait guère exiger d'elle une juste appréciation des causes ; mais il me semblait pourtant que, lorsqu'on aime véritablement, l'amour fait tout supporter. J'étais bien romanesque à cette époque!

Ce qui en outre, et plus justement, blessait la fierté d'Emma, c'est que sa position l'obligeait, du moins momentanément, à accepter mes bienfaits. Il est infiniment regrettable que, dans toutes les circonstances, l'argent joue un rôle, mais il faut bien que j'en parle pour ne point laisser mon récit incomplet. Dans la mesure de ma fortune,—et quoique ce terme puisse paraître ambitieux lorsqu'il s'agit de peu de chose, — je m'étais ruiné pour Emma : c'est-à-dire qu'au lieu de ne dépenser que mon revenu, qui, en temps ordinaire, me suffisait, je m'étais dépouillé de la presque totalité de mon capital, comptant pour vivre sur les bénéfices de ma profession d'avocat. Or, ces bénéfices diminuaient à mesure que grandissait mon amour de plus en plus dédaigné et que ma réputation s'en allait par lambeaux : j'étais en perte de tous les côtés à la fois.

Quelque triste que fût cette situation, je ne m'en serais guère préoccupé si Emma m'eût aimé. Oui, je le sentais, j'étais assez jeune pour que, si son sourire m'eût encouragé, si son regard m'eût soutenu,

Digitized by Google

j'eusse défié le sort et triomphé de mes ennemis. Mais la froideur de la jeune fille m'ôtait toute force et tout courage. Eh! que m'importait le reste, puisque le seul bonheur que j'eusse ambitionné m'échappait! puisque celle à qui j'avais tout sacrifié n'avait pour moi qu'une pitié indifférente! — Bientôt les mots remplacèrent les marques d'irritation déjà trop significatives; des petites sécheresses, Emma en vint aux récriminations sans motif, et dès lors le mal fut irréparable. Voici en quelles circonstances eut lieu l'explication depuis quelque temps imminente.

Un dimanche matin, j'étais accouru le cœur rempli de joie auprès d'Emma. Je l'avais vue en rêve, — elle m'aimait, et j'étais tout entier sous l'impression si forte que peuvent laisser dans notre âme ces visions inexpliquées des nuits. Je la serrai dans mes bras avec un transport si vrai, qu'elle en parut touchée, et elle me parla avec cette bonté que je prenais si volontiers pour de l'amour. Nous restâmes ensemble pendant quelques heures, et jamais en apparence notre harmonie n'avait été plus parfaite. Sur les trois heures, je la quittai, en promettant de revenir le soir. Nous devions faire une promenade à cheval, plaisir dont la privation faisait quelquefois pousser un soupir à ma belle capricieuse, et que j'avais voulu lui procurer ce jour-là malgré l'état déplorable de mes finances. Malheureusement, les chevaux sur lesquels je comptais étaient loués, et je ne pus en trouver d'autres.

Je retournai auprès d'Emma assez embarrassé. Comment lui faire part du mauvais résultat de ma démarche. Elle m'attendait dans son costume d'amazone, qui lui allait à ravir, le petit chapeau à plumes, que j'avais tant de fois admiré, posé sur ses cheveux blonds, la cravache à la main, toute prête à partir. Cette vue augmenta mes regrets.

« Hélas! lui dis-je avec une douleur très sincère, notre promenade ne peut avoir lieu.....

— C'est dommage, dit Emma en jetant sa cravache avec dépit, — le temps est beau..... Allons, il faut se faire une raison! » Et elle se mit à dénouer les rubans de son chapeau.

Un silence suivit, je me sentais près de pleurer. La jeune fille s'était assise en affectant de jouer avec un étui à broder qu'elle prit sur la table.

« Ma petite Emma, lui dis-je en me mettant à genoux devant elle, pardonne-moi ce contre-temps; je t'assure qu'il n'y a point de ma faute.

— Eh! qui dit que ce soit votre faute? répliqua-t-elle sans douceur. Allons, relevez-vous, vous savez que je n'aime pas vous voir à genoux.

Digitized by Google

— Ah ! je vois bien que vous ne m'aimez plus ! »

Elle ne répondit rien et je m'éloignai d'elle.

« Elle est de mauvaise humeur, me disais-je ; c'est tout naturel, je ne lui en veux pas. »

J'avais baissé la tête ; mais je sentais qu'Emma me regardait, et ses yeux, qu'elle détournait sitôt que je relevais les miens, se reportaient sur moi avec obstination. Sous ce regard, malgré moi, je me sentais frissonner : le ciel était encore uni, mais je pressentais l'orage.

« Monsieur ! me dit Emma tout à coup en brisant son étui, me direz-vous enfin ce que vous voulez de moi ? »

Ces mots, le ton dont ils furent prononcés m'étourdirent à tel point que je ne trouvai rien à répondre.

« Depuis bientôt un an, reprit Emma en parlant avec une agitation nerveuse, nous jouons l'un vis-à-vis de l'autre une comédie, sur laquelle il est temps, je crois, de nous expliquer avant qu'elle ait eu pour dénouement un malheur irréparable. Il y a un an, vous m'avez dit que vous m'aimiez, et moi — rendez-moi cette justice — je vous ai loyalement répondu : je vous ai dit que je ne vous aimais pas. Malgré cela, vous m'avez priée de ne point vous interdire ma présence, et j'ai eu la faiblesse d'y consentir.... Depuis, et la voix d'Emma s'altéra, vous m'avez soustrait à un danger — oh ! je rends pleine justice à la noblesse de votre caractère et à la pureté de vos intentions. — Un moment, j'ai cru pouvoir vous aimer : de moi semblait dépendre votre bonheur..... Ce fut en vain ! Plus nous étions ensemble, plus je sentais que j'avais pour vous de l'estime, de l'amitié — mais rien de plus. Cependant j'aurais encore pu être heureuse si nous avions été unis par cette secrète sympathie qui fait qu'on se trouve bien ensemble même sans s'aimer. Mais, Raymond — dit-elle avec un peu moins de froideur, car elle voyait combien je souffrais, — oubliez un instant que vous m'aimez et répondez-moi : cette sympathie existe-t-elle ? N'avons-nous pas besoin d'efforts, au contraire, pour nous comprendre et nous dire nos pensées ! Depuis un an, nos cœurs se sont-ils réellement rapprochés ? Exerçons-nous, — car il faut oser se le demander — une heureuse influence l'une sur l'autre ? Non, non, mille fois non ! Si nous étions sincères, nous conviendrions que nous vivons dans une contrainte perpétuelle : vous inquiet, agité, malheureux enfin ! moi, tâchant de vous aimer et craignant à chaque instant de vous blesser par ma froideur : non, cette vie n'est pas supportable !..... »

Je m'étais caché la tête entre les mains, mais je ne perdais aucune de ces paroles qui me brisaient le cœur dans leur inexorable vérité. Pourtant j'essayai de l'interrompre ; elle reprit avec une nouvelle véhémence :

Digitized by Google

« Non, il faut en finir ! Il faut rappeler ce que j'ai commencé par vous dire ; je ne vous aime pas plus à présent qu'alors, — je ne vous ai jamais aimé. J'espérais que vous le verriez, mais vous n'avez rien vu, rien compris ! Quelque chose ne vous disait-il donc pas, quand vous me parliez d'amour, que votre voix n'éveillait pas d'écho dans mon cœur ?..... Depuis le jour où je vous ai vu, j'ai vaguement senti que vous ne seriez jamais rien pour moi..... Sous votre influence, mon caractère s'est aigri ; je ne suis plus ce que j'étais : — oui, votre amour m'a porté malheur !.....

— Le vôtre, Emma ! interrompis-je avec une émotion profonde, a été pour moi une bénédiction du ciel. Non, ces mots d'amour que vous m'avez dits, les premiers que j'aie entendus, ne s'effaceront pas de mon cœur ! Ce cœur que vous brisez maintenant en gardera à jamais le cher souvenir, et il n'oubliera point votre nom !..... »

Mais cet effort avait épuisé mes forces, et je ne voulais point donner à la jeune fille le spectacle de mon désespoir ; je la quittai.

Je pleurai longtemps, puis ma résolution fut prise. J'étais amoureux et j'étais faible ; mais il y avait quelque chose de bon en moi et qui me sauva : mon orgueil. Dans les livres que j'avais lus, dans les romans qui m'avaient fait pleurer, j'avais trouvé bien des fois la lamentable histoire d'un homme qui, certain de ne pouvoir être aimé, s'obstine à mendier l'amour d'une femme. Ce rôle m'avait toujours paru ce qu'il est : misérablement lâche. Très jeune, je m'étais juré que si jamais je me trouvais en pareil cas, la femme aimée fût-elle cent fois plus pure, plus digne d'amour que la plupart de ces héroïnes, je m'éloignerais d'elle, et que ce lent supplice d'un amour dédaigné, je le saurais au moins renfermer dans mon cœur, que nul œil ne verrait saigner. Je sentis alors qu'il est difficile de tenir un tel serment, mais que cela n'est pas au-dessus de la force humaine. Mon orgueil me soutint et triompha de ma faiblesse, sinon de mon amour : j'étais résolu à ne plus revoir Emma qu'une dernière fois.

C'était le soir. Neuf heures venaient de sonner quand je montai l'escalier qui conduisait aux deux petites chambres qu'occupait la jeune fille. Elle n'était pas dans la première, mais la porte de l'autre était entr'ouverte. Je la poussai, et je vis Emma étendue tout habillée sur son lit. Elle dormait. Je m'approchai, et je la contemplai jusqu'à ce que chacun de ses traits se fût ineffaçablement gravé dans mon cœur. Un sourire doux et triste errait sur ses lèvres. J'étais ému par de douloureuses pensées, mais aucune amertume ne s'y mêlait. Emma ne s'éveillait pas. Je pouvais croire que son sourire s'adressait à moi, et je me décidai à la quitter ainsi. Du moins je garderais d'elle, au fond du cœur, une image douce et gracieuse, et le souvenir de mes

Digitized by Google

derniers adieux ne serait pas empoisonné par celui de ses premiers dédains.

« Adieu ! dis-je en m'agenouillant, toi qui la première m'as fait aimer la vie !.... Puissent tes songes te parler de moi ! Adieu Emma ! tu m'as fait beaucoup souffrir, mais je puis encore penser à toi sans te maudire..... »

Lorsque je sortis de chez elle, j'étais comme un homme ivre. En me voyant seul dans la rue déserte, j'eus peur. Je revins chez moi dans un tel état d'abattement, que mes cousines en furent effrayées. Il fallut me mettre au lit. Une fièvre violente se déclara, et, pendant la nuit, j'eus le délire.

IX

Les maladies du corps n'ont jamais eu aucune prise sur moi, en partie sans doute, grâce à ma constitution qui est excellente, mais un peu, je crois, parce que je sais vouloir ne pas être malade. C'est surtout en fait de bonne ou de mauvaise santé que les extrêmes se touchent, et rien ne ressemble plus à une indisposition sérieuse qu'une maladie imaginaire. Le lendemain de cette crise, j'étais sur pied, et, accoté à l'appui de ma fenêtre, je regardais machinalement la pluie qui tombait sur les dalles de notre cour. Je me sentais dans cet état d'engourdissement qui succède quelquefois aux grandes douleurs comme aux grandes joies : les pensées n'ont aucune netteté ; on a même perdu le souvenir précis de ce qui vient d'arriver, mais on sent vaguement dans l'âme qu'au sortir de cette demi-inconscience, viendra le réveil du désespoir ou du bonheur, et, quel que soit ce réveil, les larmes remplissent les yeux. Depuis un moment, les miennes coulaient silencieusement sur mes mains jointes. Mais, par sa nature même, cet état ne saurait durer longtemps, et bientôt mes idées s'éclaircirent. Alors, je me demandai ce que j'allais faire, car je n'ai jamais pu rester sous l'influence d'une pensée pénible, sans chercher à m'en débarrasser en me créant une idée nouvelle assez puissante pour remplacer l'autre.

Je me connaissais assez pour savoir que, si je donnais une seule journée au souvenir d'Emma sans la fuir, le soir même je retournerais auprès d'elle. Or, c'est ce que je ne voulais à aucun prix. Il fut donc décidé entre Hortense et moi que celle-ci se chargerait d'écrire à la jeune fille pour lui offrir ses conseils et son appui dans tout ce qu'elle voudrait entreprendre.

Digitized by Google

Tranquillisé de ce côté, je ne songeai plus qu'à tuer le souvenir par le travail. A l'université, je m'étais beaucoup occupé d'études économiques, que je repris avec une ardeur comparable à celle du guerrier qui cherche la mort dans les rangs ennemis. Je fis des articles de journaux dont je ciselais le style avec tout le soin de l'artiste amoureux de son œuvre. Ce travail devint, en peu de mois, une véritable vocation : j'y donnais mes jours et une partie de mes nuits. Mes premiers travaux furent reçus et publiés ; ce succès inespéré, ou du moins inattendu, décupla mes forces. J'appris avec une profonde stupéfaction, mais non sans orgueil, qu'on commençait à parler de moi dans les cercles politiques du pays, et je ne pouvais m'empêcher de sourire en pensant aux causes qui avaient fait sortir de l'obscurité, où il aurait pu rester toujours, ce petit publiciste qui portait mon nom. N'était-ce pas déjà un symptôme de guérison ?

« O instabilité des choses humaines ! m'écriais-je naïvement : est-ce ainsi que l'ambition et la vanité triomphent de tout, même de l'amour ?.... »

Et je me remettais au travail avec un acharnement à peine tempéré par les larmes que faisait parfois encore jaillir de mes yeux un souvenir trop cuisant.

Ici, Raymond — qui s'était interrompu en se rappelant les circonstances de ses premiers succès littéraires — fit une pause ; puis se tournant vers son ami qui l'écoutait :

« Mon ami, lui dit-il, en commençant mon récit, je croyais avoir beaucoup à dire sur cette partie de ma vie, mais je m'aperçois que la lente transformation que mon caractère subit alors est une de celles qui ne se laissent guère décrire. Je présume que la plupart des hommes traversent une époque où, comme moi, ils se méprennent sur leur véritable destinée et se créent des illusions que les événements se chargent de détruire. C'est surtout au sortir de l'adolescence que nous sommes plus exposés à ces surprises de l'esprit ou du cœur. Nos premières impressions, et, plus tard, l'éducation déterminent en nous des goûts, des sentiments que rien ne change : il se forme des linéaments de caractère qui ne s'effaceront plus, et, quelles que soient les métamorphoses qui l'attendent, ce caractère n'aura atteint sa formation définitive que du moment où l'homme nouveau se sera harmonieusement greffé sur l'ancien, et aura su mettre le perfectionnement que la vie lui a fait acquérir en rapport avec ses impressions d'enfance. Je venais de traverser une de ces époques durant lesquelles, la jeunesse présomptueuse et aveugle, s'ef-

Digitized by Google

force vainement de s'identifier avec un rôle qui n'est pas dans ses moyens. Certes, la volonté peut accomplir des miracles ; mais il n'en est pas moins certain qu'un comédien sera toujours au-dessous ou au-dessus du personnage qu'il veut représenter. Moi aussi, j'avais voulu être comédien, ou plutôt, sans le vouloir, je m'étais laissé envahir par un flot de vagues désirs que rejetait ma nature. — Pendant que j'aimais Emma, que de rêves irréalisables n'avais-je pas caressés ! que d'espérances vaines! que de projets impossibles, sitôt abandonnés que conçus ! Avec elle, je me fusse consumé en de stériles aspirations, et jamais je ne serais sorti de l'ornière commune. Je l'aimais trop pour mon honneur et pour ma gloire. Je voulais tout lui donner, et, en attendant, je dédaignais de mettre à ses pieds un succès banal. Pour elle, rien ne me paraissait assez beau ni assez grand, — en un mot, je l'adorais, et, avec les meilleures intentions, je ne laissais pas de ressembler à ces gens religieux qui se dispensent de faire le bien sous le singulier prétexte que leurs bonnes œuvres seraient trop infimes pour être agréables à Dieu. Je ne sais si je me fais comprendre; mais une fois délivré — hélas! faut-il employer ce mot? — de l'influence énervante d'une passion tyrannique, je recouvrai l'énergie nécessaire à celui qui veut marcher droit dans le chemin de la vie. Et quand, après deux années de travaux patients, qui me valurent la réputation et la fortune, je sentis mon cœur se réveiller, et que j'éprouvai le besoin d'abandonner les rênes de mon esprit, toujours tendues par l'ambition, aux mains plus douces de l'amour — je n'eus qu'à étendre le bras pour saisir le bonheur qui m'attendait. — Je levai les yeux et je regardai celle qui, depuis mon enfance, avait tout partagé avec moi ; celle qui, aux jours de mon ingratitude, m'avait humilié par sa sérénité angélique ; celle qui, me voyant souffrir en m'efforçant d'oublier, avait souffert avec moi ; celle qui, hier encore, pleurait de me voir sans espoir, et qui, aujourd'hui, me souriait comme pour me dire : « Courage ! il viendra des temps meilleurs. » Marie m'aimait — et ce beau lis qui fleurissait sur ma route, j'eusse été un insensé de ne pas le cueillir. Le jour où j'accomplis ainsi la dernière volonté de son père, Hortense me dit en pleurant de joie, que, maintenant, elle pouvait mourir en paix.

— Et Emma ? demanda l'ami de Raymond, qui avait patiemment écouté cette histoire.

— Je ne l'ai jamais revue, dit l'avocat. Après avoir suivi aux Indes une famille hollandaise, elle revint en Europe, et j'appris sa mort par les journaux.....

— Comment ! Emma est morte ?

— A vingt-trois ans, reprit Raymond avec une feinte insouciance. Je me suis fait indiquer le lieu de sa sépulture, mais je n'ai pu

Digitized by Google

avoir de détails sur ses derniers moments. Que m'importe, après tout ?.....

— N'achevez pas, Raymond, dit son ami en l'interrompant. Souvenez-vous des paroles du poète : Ne médis pas de tes amours passées et ne les méprise point ! »

Raymond tressaillit. Il détourna la tête, et, pressant son front dans ses mains, il répondit à voix basse :

« Je les méprise si peu, qu'après tant d'années écoulées, le souvenir d'Emma s'éveille encore en moi douloureux et triste ; — et chaque printemps dans ces jours où elle et moi nous lisions les poètes, en écoutant chanter les oiseaux et en cueillant les fleurs qu'Elle aimait, je vais m'agenouiller sur sa tombe, pour y prier et pour y pleurer. »

MATHIEU OOSTER.

Digitized by Google

LES

FINANCES DE LA FRANCE

DEPUIS 1789

LA CONSTITUANTE

PREMIÈRE PARTIE

L'étude de notre histoire financière est plus facile dans sa période antérieure à 1789 que dans celle qui a suivi cette mémorable époque. L'ancienne monarchie, cependant, considérait, en matière de finances, le mystère comme une nécessité; et l'un des premiers actes de l'Assemblée constituante fut de proclamer le double principe de la publicité et du contrôle des recettes et des dépenses publiques. Mais des écrivains laborieux ont collectionné les documents relatifs à l'histoire de nos finances jusqu'à 1789, et fixé, avec toute la précision possible, les faits qui la concernent sous chaque règne. Le même travail n'a pas été entrepris pour l'époque qui suit 1789. Les documents relatifs à cette période sont restés disséminés; ceux surtout qui se rapportent au temps de l'Assemblée législative, de la Convention et du Directoire sont incomplets et en grand désordre; le plus souvent, ils n'offrent entre eux aucune concordance. Nos historiens les plus justement accrédités, en retraçant les événements de la Révolution française, ont à peine consacré quelques lignes de leurs volumineux ouvrages aux faits considérables accomplis à cette époque en matière de

Digitized by Google

finances. Faut-il croire que notre histoire financière avait perdu tout attrait à leurs yeux depuis qu'elle n'offrait plus un voile à lever et un mystère à découvrir? ou ne doit-on pas penser plutôt qu'ils se sont trouvés en présence de faits sociaux et politiques assez graves pour absorber toute leur attention, et les détourner de l'examen des faits financiers, quelle que fût leur importance?

Cependant la question financière a été le point de départ de cette révolution qui a brisé la chaîne des temps, et rompu tout lien entre le passé et l'avenir. Laisser dans l'ombre ce côté de l'histoire de notre révolution, c'est ne pas la faire connaître tout entière. Il est d'ailleurs plus d'un enseignement utile à puiser dans la gestion financière de ceux qui se sont récriés contre les abus financiers du précédent régime, et qui ont prétendu s'en faire les réformateurs.

Cette étude éveille, suivant nous, un intérêt non moins puissant que celui qui peut s'attacher à l'histoire de l'époque antérieure à 1789, dans laquelle, sauf de trop rares exceptions, nous ne rencontrons, en résumé, qu'une même série de faits, se reproduisant invariablement de règne en règne : le déficit suivi d'abord d'emprunts usuraires, puis directement ou indirectement de la banqueroute, pour revenir de la banqueroute au déficit.

Nous n'avons pas la prétention de combler la lacune que nous venons de signaler; nous voulons seulement réunir et coordonner, dans ce travail, les principaux matériaux de cette partie trop négligée de notre histoire contemporaine.

Avant tout, il est nécessaire d'examiner sommairement la situation financière à la veille de 1789.

I

Faut-il croire, comme on l'admet assez généralement, que la cause première de notre révolution se trouve dans les désordres financiers amenés par les prodigalités excessives des prédécesseurs de Louis XVI? Ce roi infortuné n'avait-il porté que le poids des fautes des règnes précédents? L'examen des faits, croyons-nous, prouvera le contraire. Notre intention n'est pas, assurément, de justifier la gestion financière de Louis XIV et de Louis XV, ni surtout les expédients auxquels ils ont eu recours pour se donner la possibilité de renouveler plusieurs fois, sans danger pour eux-mêmes, leurs ruineuses prodigalités. Nous n'hésitons pas à penser que, par l'emploi inconsidéré qu'ils ont fait des ressources publiques, ils ont préparé la révolution qui devait détruire leur monarchie.

Digitized by Google

Mais nous croyons que cette révolution n'eût pas éclaté sur une question financière dès la quinzième année d'un règne inauguré par quelques tentatives de réformes, si des faits nouveaux, accomplis sous ce règne même, n'étaient venus la déterminer.

La situation financière à l'avènement de Louis XVI, c'est-à-dire en 1774, n'avait rien d'irrémédiable. Les dépenses annuelles s'élevaient à 399,200,000 liv. ; les recettes atteignaient 371,980,000 liv. ; le déficit était donc de 27,220,000 liv. M. de Calonne, à la vérité, a prétendu, plus tard, que *l'état au vrai* faisait ressortir pour l'exercice de 1774 un déficit de 40,218,000 liv. Mais il avait quelque intérêt à soutenir une pareille assertion ; et, en examinant ses calculs, il est facile de voir par où ils pèchent. Ce ministre prenait pour point de départ un compte dans lequel les recettes comprenaient des sommes reçues par anticipation ; il avait grand soin de déduire ces sommes pour établir le déficit. D'autre part, dans le même compte, figuraient des dépenses relatives à des payements de l'arriéré, à des remboursements des rentes, ainsi que des fonds employés par d'autres exercices ; il aurait dû pareillement déduire ces sommes du chiffre des dépenses, et il ne le faisait que d'une manière partielle.

A la suite de quelques premières réformes, Turgot, dans le budget qu'il établit pour l'année 1775, réduisait le déficit budgétaire à 2 millions. S'il élevait le découvert à 37 millions, c'était parce qu'il ajoutait aux dépenses de cet exercice un à-compte de 15 millions sur l'arriéré, et une somme de 20 millions pour divers remboursements de capitaux. Ce budget s'établissait donc de la manière suivante : Recettes ordinaires, 377,287,000 liv. ; dépenses ordinaires, 379,112,000 liv. ; déficit budgétaire, 1,925,000 liv. ; remboursements de fonds, 20,233,000 livres ; payements sur l'arriéré, 15,000,000 liv. ; total des découverts, 37,158,000 liv.

Il est vrai que le déficit, soit de 27 millions, comme le fait ressortir le compte de 1774, soit de 40 millions, comme le prétendait Calonne, soit de 2 millions, comme l'établissait Turgot, pour 1775, ne constituait pas toute la situation financière. Il faut encore tenir compte des anticipations, de l'arriéré, et enfin des dettes remboursables à des échéances prochaines. Les anticipations avaient été évaluées à la somme de 78 millions. Mais en examinant les comptes de ce même exercice de 1774, on voit qu'il n'a eu besoin, pour se solder, que de 48,574,476 liv. d'anticipations, et encore faisait-il report sur l'exercice suivant d'une somme restée libre de 7,402,870 liv., ce qui réduisait, en fait, les anticipations à 41,171,606 liv.

La dette constituée, formée des rentes perpétuelles ou viagères et des pensions, figurait, dans les dépenses ordinaires, pour une somme de 103,091,000 liv. L'arriéré, les emprunts à termes, remboursables

Digitized by Google

à des échéances successives, et les autres engagements de même nature constituaient une autre dette plus ou moins prochainement exigible, d'une importance totale de 255 millions.

Telle était la situation en 1774 : sans être bonne, elle n'offrait pas de véritables périls. On doit avouer qu'elle aurait été infiniment plus grave sans les moyens violents et déloyaux par lesquels l'abbé Terray avait, de 1763 à 1774, réduit la dette publique de 743 millions. En 1763, en effet, elle s'élevait, en capital, à 1889 millions, et en 1774, elle n'était plus que de 1281 millions, bien que ce ministre, pendant ces onze années, n'eût opéré aucun remboursement et eût réalisé des emprunts nouveaux, s'élevant à un chiffre de 135 millions. La dette totale laissée par l'abbé Terray, se décomposait de la manière suivante : dette constituée, en capital, 948 millions ; dette exigible, 235 millions, et remboursements divers, 20 millions ; ensemble 255 millions ; anticipations, 78 millions ; total : 1281 millions.

La situation financière avait offert bien d'autres dangers à la mort de Louis XIV. La seule partie de la dette exigible, qui comprenait les ordonnances délivrées et non acquittées, les traitements arriérés, le montant des assignations, des billets, promesses de toute espèce et les arrérages des rentes en souffrance, était d'une importance de 785 millions. Le capital de la dette totale excédait 2 milliards. Les revenus de deux années étaient entièrement absorbés par des anticipations ; une troisième année était en partie attaquée. Le déficit budgétaire s'élevant à 78 millions ne paraissait guère susceptible de réduction. Alors s'était déjà posée la question de savoir s'il n'était pas devenu indispensable de convoquer les états généraux et de leur demander les moyens d'en venir à une liquidation générale. Il est vrai que l'ancienne manière de dégager une mauvaise situation financière avait été préférée, et il répugnait à la conscience de Louis XVI de recourir aux mêmes procédés pour dissiper les embarras financiers qui lui étaient légués, c'est-à-dire, d'user à son tour du *visa*, *de la chambre ardente*, de l'altération des monnaies et de la banqueroute. Néanmoins, ces expédients venaient directement profiter au nouveau règne, en ce qu'ils avaient eu pour résultat de le placer en face d'une situation que les prodigalités de la Régence et de Louis XV, et les exactions de ceux qui touchaient alors aux finances, quelque considérables qu'elles fussent, n'étaient pas encore parvenues à rendre aussi précaire que celle de 1715. C'est assez dire que les pertes, dont avaient été rendus victimes les créanciers de l'Etat, avaient été encore plus excessives que les excessives dissipations de cette période.

Quoi qu'il en soit, un roi disposé, comme l'était Louis XVI, à tenter la réforme des abus, pouvait, en fort peu de temps, rétablir les finances. Telle fut la pensée de son premier ministère. Turgot entre-

Digitized by Google

prit cette tâche, et, en moins de 18 mois, il avait déjà diminué les anticipations de 27,700,000 liv. ; il avait remboursé, sur la dette constituée, 23,800,000 liv. ; il avait réduit la dette exigible de 14,600,000 liv., ou en tout, 66,100,000 liv. Il faut remarquer, il est vrai, que ces importants résultats avaient été obtenus avec 19 millions restant des derniers emprunts de l'abbé Terray, 4 millions provenant de reventes de grains achetés précédemment pour le compte de l'Etat, et 16 millions de dons gratuits du clergé. Le surplus seulement, 27 millions, était dû aux économies faites par Turgot. Mais à nos yeux, il ne mérite pas moins d'éloges pour l'utile emploi des 39 millions de ressources extraordinaires dont il avait la disposition, que pour l'économie de 27 millions qu'il avait lui-même réalisée.

Là ne se bornèrent pas, du reste, les efforts de cet habile ministre. Son programme financier était résumé en trois mots : ni banqueroute, ni augmentations d'impôts, ni emprunts. Il paraissait douteux, à beaucoup de gens, qu'on pût rétablir les finances de l'Etat en restant dans les conditions de ce programme : aujourd'hui encore, plus d'un lecteur en doutera. Cependant le but poursuivi par Turgot n'avait rien de chimérique. Il pouvait trouver les moyens de l'atteindre, d'une part, dans l'accroissement des ressources annuelles, procuré par l'abolition des immunités dont jouissaient les classes privilégiées en matière d'impôts ; d'autre part, dans la réduction de charges qui résulterait de la réforme des abus ; enfin et surtout dans le développement de la prospérité du pays par l'amélioration de la situation des contribuables, et la création d'institutions de crédit industriel. Déjà une partie de ce plan était réalisée. Turgot avait aboli la solidarité communale en matière d'impôts, ainsi que les corvées, qui représentaient annuellement pour les corvéables une charge de 40 millions, et pour l'Etat une valeur de 10 millions seulement ; il avait supprimé jusqu'à vingt-trois taxes diverses, qui atteignaient, d'une manière trop onéreuse, les intérêts agricoles et industriels. Il avait établi une caisse d'escompte, qui ne pouvait stipuler un intérêt supérieur à 4 p 0/0. Il succomba en 1776, lorsqu'il voulut assurer l'égalité proportionnelle en matière d'impôts, la libre circulation des grains et la liberté du commerce, par la suppression des jurandes et maîtrises ainsi que des douanes intérieures.

La chute de Turgot fut sans doute un malheur pour la monarchie. Avec lui disparurent plusieurs des améliorations qu'il avait réalisées : les corvées, par exemple, furent rétablies dans le court ministère de Clugny. Cependant il est douteux que Turgot, avec son esprit systématique, eût pu obtenir tous les résultats qu'il poursuivait. Ce fut même pour avoir trop complétement partagé ses théories que l'As-

Digitized by Google

semblée constituante commit les fautes graves que nous aurons bientôt l'occasion de signaler. Quoi qu'il en soit, il demeure établi, par les améliorations même incomplètes de Turgot, qu'il était facile à cette époque de rétablir les finances du royaume sans recourir à des moyens extraordinaires. Il eût suffi de marcher avec prudence dans la voie ouverte par Turgot, d'opérer quelques réformes encore désirables, et surtout d'assurer le développement de la prospérité du pays, qui se traduit toujours par un accroissement de revenus publics.

Malheureusement, à cette époque, la guerre d'Amérique fut une cause de nouvelles dépenses. Plus malheureusement encore, Necker, pour y suffire, n'eut recours qu'au crédit public, alors bien chancelant : de 1777 à 1789, les emprunts devinrent annuels et durent, pour se placer, adopter les formes les plus variées. Necker ne se croyait même pas obligé de demander à l'impôt les ressources nécessaires pour le service des nouvelles rentes qu'il émettait. Ainsi, à une situation dans laquelle existait l'impérieuse nécessité de restreindre même les dépenses utiles, il substituait un état de choses qui permettait de reproduire, au moins pendant quelque temps, les dépenses ruineuses des règnes précédents. Donner cette possibilité, c'était faire naître une tentation à laquelle ne manquèrent pas de succomber tous ses successeurs, et particulièrement ce spirituel et imprévoyant Calonne, qui, par la fécondité même de ses expédients, devait être si funeste à la monarchie. De ce moment date, suivant nous, non pas la cause première, mais le fait occasionnel qui amena la révolution de 1789. Il se développa ensuite, par la force des choses, d'année en année, et en peu de temps il était parvenu à sa complète maturité.

Necker avait réalisé plusieurs emprunts sous diverses formes ; il n'avait pas même répugné à employer la triste ressource de la loterie. Malgré ses édits sur l'usure, il était amené lui-même, par ses emprunts successifs, à subir des intérêts de plus en plus usuraires. Il comprit que son système, fondé tout entier sur l'emprunt, l'obligeait à raffermir le crédit public. La première condition, pour y parvenir, était la publicité en matière de finances : il fallait que les capitalistes, auxquels on avait si souvent recours, fussent à même de connaître la situation financière de l'Etat, l'importance de ses ressources et l'étendue de ses besoins. C'est cette pensée qui inspira la rédaction et la publication du fameux *Compte rendu au roi*, de 1781.

Mais le compte présenté par Necker était rédigé de manière à inspirer des doutes sur son exactitude. Il manquait de netteté et n'était point appuyé par des preuves. Si Necker avait raison de croire qu'il ne donnerait quelque vie au crédit public qu'en faisant connaître la

Digitized by Google

situation financière du royaume, il devait comprendre que toute inexactitude, toute obscurité dans l'exposé de cette situation produirait un effet absolument opposé à celui qu'il cherchait. Le ministre faisait ressortir dans son compte les résultats suivants : recettes ordinaires, 264,156,000 liv.; dépenses ordinaires, 253,954,000 liv. [1]; ainsi, au lieu du déficit, qui était de notoriété publique, il arrivait à un excédant de ressources ordinaires d'une importance de 10,200,000 liv. Ces résultats étaient d'autant plus inadmissibles que les emprunts effectués de 1777 à 1781 avaient ajouté aux anciennes charges 3,434,362 liv. de rentes perpétuelles, et 26,803,666 fr. de rentes viagères, sans parler des lots qui devaient être fournis pour les emprunts réalisés par voie de loterie. Ce n'est pas tout : Necker avait soin de faire remarquer que l'excédant de 10 millions qu'il relevait était indépendant d'une somme de 17,326,666 liv., prélevée sur les ressources ordinaires pour être affectée à des remboursements de capitaux. C'était donc un excédant réel de recettes ordinaires de 27,526,666 liv. qu'il aurait fallu admettre. Une telle assertion devait provoquer, et provoqua en effet, la plus absolue incrédulité. Le compte rendu souleva les critiques les plus vives; et tout donne à penser que la vérité, au lieu de se trouver du côté de Necker, était plutôt du côté de ceux qui élevaient les charges ordinaires de 254 millions à 283 millions, réduisaient les revenus de 264 millions à 236 millions, et remplaçaient l'excédant de 27 millions et demi par un déficit de 47 millions.

Du reste, l'innovation que marquait la publication du compte rendu et les réformes qu'il laissait entrevoir, bien plus que son inexactitude et l'effet fâcheux qu'il avait produit sur le public, déterminèrent la chute de Necker, qui eut lieu le 25 mai 1781.

La voie des emprunts était de nouveau largement ouverte. Le crédit public n'était point raffermi; mais on pouvait y avoir recours encore pendant quelques années en subissant des intérêts de plus en plus usuraires. Bien que la guerre d'Amérique n'eût exigé que 530 millions, les emprunts contractés pendant sa durée, de 1777 à 1783, s'élevèrent à 793 millions et demi. La paix ne suspendit pas les emprunts. De 1784 à 1789, ils ne furent guère moins considérables que pendant la période précédente. Ils atteignirent le chiffre de 649 millions. Voici un tableau de tous ces emprunts qui, de 1777 à 1789, ajoutèrent à la dette publique une somme de 1,442,734,706 liv. en capital, et grevèrent le Trésor public d'une charge annuelle de 95,160,509 liv.

[1] Si ces chiffres sont inférieurs à ceux des recettes et dépenses de 1774 et 1775, c'est uniquement parce qu'ils ne comprennent pas le service de la dette, qui exigeait en 1781 un prélèvement de 108 millions sur les revenus de l'Etat.

Digitized by Google

	En rentes perpétuelles.	En rentes viagères.	En capital.
Necker, 1777 à 1781...	3,434,362 f.	26,803,666 f.	468,215,461 f.
— 1789.....	420,000	524,700	12,300,000
	3,854,362	27,328,366	480,515,461
Fleury, 1781-1782.....	3,867,998	18,243,731	265,185,189
D'Ormesson, 1783.....	960,000	»	48,000,000
Calonne, 1783-1787....	16,126,540	8,592,833	425,943,529
Brienne, 1787-1788....	7,083,529	9,103,150	223,090,527
	31,892,429	63,268,080	1,442,734,706

Charges annuelles.... 95,160,509 fr.

Bien avant d'arriver à ce point, tous les autres moyens d'obtenir des ressources nouvelles avaient été épuisés. La caisse d'escompte était devenue exclusivement un instrument de crédit pour le Trésor. Par suite, on avait dû, dès 1783, l'autoriser, par un arrêt de surséance, à suspendre tout payement. On avait exigé des agents comptables toutes les avances qu'il était possible d'en obtenir d'une manière directe ou indirecte. Les anticipations avaient été poussées aussi loin que possible. L'arriéré en débet s'accumulait. Le trésor se vidait, et les moyens de le remplir s'épuisaient. La fortune privée n'était pas en meilleur état que la fortune publique. Le traité de commerce de 1786, en permettant à l'Angleterre de nous inonder de produits d'une consommation générale, en retour de quelques-uns de nos produits de luxe, atteignait cruellement la plupart de nos industries, et, pour généraliser la misère, la spéculation qu'avait engendrée la multiplicité des titres mis en circulation n'enrichissait momentanément quelques capitalistes heureux ou habiles qu'en ruinant tous les créanciers de l'Etat par l'avilissement journalier de leurs titres. Enfin, la disette elle-même venait prêter son efficace concours à toutes ces causes de dissolution sociale.

Malgré cette funeste situation, il est probable que M. de Calonne, qui avait montré une si prodigieuse fertilité d'invention pour subvenir aux dépenses de la guerre en même temps qu'au luxe de la cour, et à l'avidité devenue insatiable des courtisans, n'eût pas cru devoir faire appel à la nation elle-même, s'il n'avait vu à la fois cesser quelques impôts temporaires et approcher l'échéance de plusieurs emprunts à terme. Tous les moyens de séduire les capitaux par l'appât d'intérêts usuraires, par des primes, par les éventualités de la

Digitized by Google

tontine ou les chances de la loterie étaient enfin épuisés ; d'ailleurs l'argent était devenu plus que rare dans ce temps de détresse générale. Le trésor tari était accablé sous le poids d'engagements qui amenaient l'accroissement rapide et progressif du déficit. Le temps des illusions était passé, il fallait en venir à des moyens d'un autre ordre. Mais de tout temps, dans les situations difficiles, on donne la préférence aux demi-mesures, bien qu'elles n'aient pour résultat que d'amener de nouvelles complications et de nouveaux dangers. Il en fut encore ainsi cette fois, M. de Calonne se contenta de convoquer une assemblée de notables (22 février 1786), et, trois ans après, l'on était obligé, dans des circonstances plus difficiles encore, de se mettre en présence des états généraux qui, bientôt, se proclamaient Assemblée nationale, puis constituante.

Le déficit qui fut révélé aux notables était de 112 millions. Il s'était accru de 85 millions depuis 1774. Cependant, nous devons le dire, il se décomposait en un déficit budgétaire de 60 millions seulement, et en un déficit temporaire de 52 millions, causé par des remboursements d'emprunts dont le terme était échu. Voici quels étaient les moyens proposés par Calonne. Il voulait : 1° améliorer la situation des contribuables par la conversion en une taxe pécuniaire des corvées, abolies plus libéralement par Turgot, mais rétablies après lui, par la suppression des vingtièmes et par la réforme de la gabelle ; 2° donner satisfaction à l'opinion publique par la création d'un conseil de finances, par la suppression du système des fermes, par l'établissement d'assemblées provinciales chargées de la répartition de l'impôt, par la liberté du commerce des grains et la suppression des douanes intérieures ; 3° combler le déficit par une subvention territoriale à laquelle seraient soumises toutes les propriétés, sans distinction ; 4° trouver dans un emprunt de 60 millions la possibilité de faire face aux engagements les plus urgents de l'Etat.

C'était le plan de Turgot, avec quelques modifications qui le gâtaient. Calonne succomba comme Turgot, mais par d'autres raisons. La cause de la chute de Turgot avait été dans les réformes mêmes qu'il projetait : Calonne tomba devant l'opposition toute personnelle que sa gestion financière avait soulevée sur tous les points du pays. On craignit, non sans quelque raison, de confier au principal auteur des dangers de la situation, le soin d'y porter remède. Il suffit, en effet, de sa retraite pour décider l'assemblée des notables à accepter presque intégralement de la main de son successeur le plan qu'elle avait repoussé, quand il était présenté par lui.

Les édits fiscaux rendus en conséquence de la délibération des notables furent présentés au Parlement pour être enregistrés. Le Parlement refusa d'enregistrer les édits relatifs à un droit de timbre et à

Digitized by Google

l'imposition territoriale. La nécessité de ces impôts était évidente : ils se présentaient, appuyés de toute l'autorité que leur prêtaient les délibérations des notables ; ils faisaient faire un grand pas au principe si important de l'égalité proportionnelle en matière de taxes. Mais l'irritation contre la cour était si grande, que le public prit parti pour le Parlement, avant même que le mot d'états généraux, prononcé incidemment, dans le cours de la discussion, vînt donner un motif légal, mais oublié depuis près de deux siècles, à l'opposition du Parlement.

Au refus d'enregistrement, la cour répondit par un lit de justice, puis, par l'exil du Parlement. Mais peu après, les édits étaient révoqués, et en octobre 1787, le roi rappelait à Paris le Parlement. Loménie de Brienne avait conçu d'autres combinaisons financières et politiques.

Les remboursements annuels auxquels donnaient lieu les engagements contractés, par suite des emprunts à terme, ne devaient s'élever à 52 millions que pendant cinq années. Ils diminuaient ensuite de moitié, pour se réduire, peu après, à 10 ou 12 millions, et disparaître enfin complétement. Il ne s'agissait que d'emprunter 420 millions dans une période de douze années, pour se débarrasser de ces remboursements, ainsi que de la partie la plus urgente de la dette non constituée. Le ministre espérait qu'en promettant, d'une manière indéterminée, la convocation des états généraux, il obtiendrait l'enregistrement d'un édit relatif au maintien des vingtièmes établis temporairement, et à la réalisation des emprunts dont il avait besoin. Il espérait atteindre ainsi le moment où la charge des remboursements cessant d'être aussi lourde, il se trouverait dispensé de recourir à la convocation des états généraux, qu'il promettait.

Ces combinaisons échouèrent devant l'opposition persistante du Parlement, encouragé par l'opinion publique. Déjà, nous l'avons dit, le mot d'états généraux avait été prononcé dans le Parlement lui-même ; et depuis cette époque, la convocation de ces assemblées était devenue le vœu de toute la France. Le 19 novembre 1787, quelques instants avant une séance royale qui avait pour objet l'enregistrement de deux édits, l'un favorable aux protestants, l'autre relatif à un emprunt graduel et successif de 420 millions en cinq années, le Parlement déclara, par un arrêté qu'il ne se croyait pas le droit d'enregistrer de nouveaux impôts sans l'assentiment des états généraux. Loménie de Brienne avait longtemps bercé la cour de l'espoir d'éviter la convocation de cette assemblée ; il essaya de briser l'opposition du Parlement. C'est dans ce but qu'il imagina la création d'une cour plénière. Une telle institution eût, en effet, enlevé tout pouvoir au Parlement. Un rapprochement eut lieu. D'une part, le ministre sus-

Digitized by Google

pendit l'établissement de la cour plénière, et s'engagea à publier des comptes annuels de finances ; de l'autre, le Parlement promit l'enregistrement d'un édit qui prorogerait le vingtième et qui autoriserait un nouvel emprunt.

C'est à la suite de ce rapprochement qu'un compte de l'exercice de 1787 fut publié en 1788. L'état présenté par Brienne fait ressortir les résultats suivants : Dépenses ordinaires, 286,834,369 liv. ; recettes, 231,994,829 liv. ; déficit, 54,839,540 liv. Ces chiffres donnent lieu à plusieurs remarques. Comme en 1781, les charges résultant de la dette publique n'y étaient point comprises. Le déficit n'avait été ramené à 54,839,540 liv. que par 5,353,000 liv. de bonifications sur les recettes et par la réduction de 26,785,000 liv. de dépenses ordinaires. Mais les dépenses extraordinaires s'élevaient à 105,897,952 liv. sans qu'aucune ressource extraordinaire vînt leur faire contre-poids. La somme totale des découverts s'élevait donc à 160,737,492 liv. On comptait subvenir aux charges extraordinaires, provoquées par le remboursement d'anciens emprunts, en y substituant simplement des engagements nouveaux. Quant au déficit ordinaire de 55 millions environ, le compte faisait concevoir l'espoir qu'on parviendrait en quelques années à le faire disparaître au moyen de diverses économies et réformes. Un pareil plan ne pouvait avoir rien de sérieux. Une économie de 54 millions sur une dépense de 286 à 287 millions, déjà réduite de 26 à 27 millions, ne pouvait être opérée que par des moyens semblables à ceux qu'avait employés l'abbé Terray. Du reste cette nouvelle illusion fut de courte durée.

Dès le mois d'août, les ressources du Trésor étaient épuisées. Il en était de même de celles de la Caisse d'escompte, réorganisée par M. de Calonne et à laquelle le gouvernement avait eu de nouveau recours, dans l'impossibilité où le ministre se trouvait de rien ajouter par voie d'emprunt aux 223 millions déjà par lui empruntés en seize mois. On avait dû en revenir à un nouvel arrêt de surséance pour éviter la mise en faillite de la Caisse d'escompte. Il y avait eu de plus arrêt du conseil (16 août 1788) qui autorisait la suspension du payement des obligations et de tout remboursement ; on l'étendait même aux cours des rentes et des pensions. On avait vainement voulu établir des billets d'Etat. Ils n'avaient pu se placer. L'impuissance financière était absolue ; il était devenu impossible de résister plus longtemps à la voix du pays qui provoquait de toutes parts la convocation des états généraux; un arrêt du conseil fixa la tenue des états au 1er mai 1789, et Necker fut rappelé, le 7 septembre 1788, pour prouver toute la sincérité de cette mesure.

Le nouveau ministre ne trouva dans le Trésor qu'une somme de 400,000 fr. Il dut réaliser d'urgence un nouvel emprunt, en usant

Digitized by Google

de son propre crédit. La question financière cessa dès lors d'agiter le pays. Jusqu'à l'ouverture des états généraux, qui eut lieu le 5 mai 1789, on se préoccupa presque exclusivement de la composition des états, du nombre des membres qui y siégeraient et d'autres questions de même nature. Une nouvelle assemblée de notables fut convoquée en novembre 1788 pour résoudre ces questions; et en décembre, après la clôture de l'assemblée, le conseil du roi décida que les états généraux seraient composés de 1,200 membres environ, dont 600 pour le clergé et la noblesse, 600 pour le tiers-état.

Pour compléter cet exposé, il resterait à faire connaître la situation financière au 5 mai 1789; mais nous retrouverons cette question dans la partie de notre travail que nous consacrerons à la Constituante. Qu'il nous suffise, pour le moment, de présenter un rapprochement qui justifiera l'opinion que nous avons émise au commencement de cette étude et permettra de juger si la convocation des états généraux et par suite la Révolution de 1789 ont été directement provoquées par l'accumulation des charges léguées à Louis XVI par ses prédécesseurs, ou si plutôt elles n'ont pas été amenées par des faits financiers accomplis durant les douze années du règne de ce malheureux prince, écoulées de 1777 à 1789.

Comparée à la situation de 1774, celle de 1789 fait ressortir un accroissement des dépenses ordinaires de 33 p. 0/0, en présence d'un accroissement de recettes de 27 p. 0/0 seulement. Le déficit budgétaire est plus que doublé; les anticipations sont sextuplées; si l'on y ajoute les avances des agents de perception, elles sont plus que décuplées. Le capital de la dette constituée a été triplé et la dette exigible sextuplée.

La situation de 1774 exigeait, si l'on voulait y remédier, plusieurs années d'efforts persévérants. On conçoit que la situation de 1789 ait inspiré au gouvernement un profond découragement.

II

Les états généraux, qui n'avaient pas été réunis depuis 1615, se trouvaient reconstitués en présence des difficultés financières que nous venons d'exposer. La France attendait de cette ancienne représentation nationale le rétablissement de ses finances et des mesures qui ne permissent pas au désordre de s'y introduire de nouveau. Le premier de ces deux résultats semblait ne pouvoir être atteint qu'au prix de charges nouvelles imposées aux contribuables; quant au second, l'exemple des états généraux du XIVe, du XVe et du XVIe

Digitized by Google

siècles montrait que ces assemblées étaient assez puissantes pour l'obtenir, en stipulant des réformes comme condition des impôts qu'elles consentaient. Les états, cette fois, devaient avoir plus de pouvoir encore. La séance royale d'ouverture eut lieu le 5 mai 1789 : dès le 17 juin suivant, les états généraux se constituaient en Assemblée nationale, et le 20 du même mois ils se déclaraient Assemblée constituante.

Ainsi s'ouvrait la révolution sociale et politique qui devait passer par tant de phases dans les soixante-dix années qui nous séparent aujourd'hui de son point de départ. Mais nous ne nous occupons ici que des questions qui avaient été le but principal, sinon exclusif, de la réunion des états généraux. Quelles que fussent leurs vues, lorsqu'ils se proclamaient Assemblée constituante, ce but restait la chose capitale, car on ne peut rien fonder sans finances.

Les comptes de 1781 et de 1788 n'avaient pas été rédigés de manière à faire connaître toute la situation financière. On savait seulement qu'il existait un déficit, devenu permanent depuis longtemps, et naturellement accru chaque année par les charges d'emprunts nouveaux. Quant à l'importance de ce déficit, elle ne pouvait être que bien imparfaitement appréciée : les chiffres officiellement publiés dans diverses circonstances ne concordaient point entre eux et avaient donné lieu à des discussions de tout genre. D'autre part, on ne savait rien de précis sur les anticipations, ce ruineux moyen d'escompter l'avenir, qui faisait peser le poids de chaque exercice sur l'exercice suivant. On n'était pas mieux renseigné sur l'arriéré, que d'incessants embarras d'argent avaient dû accroître rapidement. Enfin on ignorait l'importance des autres engagements de l'Etat.

Le moment était venu de tout révéler. Les circonstances imposaient ce devoir, et Necker, l'auteur du premier compte rendu, ne pouvait hésiter à le remplir. Mais ni ce ministre ni le gouvernement ne connaissaient à fond la situation financière. Aujourd'hui même, quand la liquidation de l'héritage financier de l'ancienne monarchie est depuis longtemps accomplie, et quand ses résultats nous fournissent de nouveaux moyens d'appréciation, les documents que nous possédons sur ce point sont si contradictoires, qu'il est impossible d'en faire sortir des données rigoureusement exactes. Qu'on nous permette de montrer seulement quelques-unes des principales causes de confusion qui se présentent dans cette étude. En matière financière, il y a deux manières de compter : par année ou par exercice. Dans le premier système, on réunit toutes les recettes et tous les payements effectués depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, en y joignant l'état des restes à recouvrer et à payer : cette méthode permet de préciser facilement une situation à une époque quel-

Digitized by Google

conque. Le second système consiste à réunir toutes les recettes ou dépenses afférentes à une même année, quelque éloignée que soit l'époque du recouvrement des unes ou du payement des autres; de cette manière, le compte d'un exercice peut rester indéfiniment ouvert, sans aboutir à une liquidation définitive. C'est ce dernier système qui était pratiqué en France : mais on ne le suivait que d'une manière partielle, ce qui le compliquait encore davantage. On comptait par exercice toutes les dépenses sans distinction; on comptait de la même manière toutes les recettes fixes; mais on comptait par année celles dont le produit était aléatoire ou variable. Ce n'est qu'à partir de 1822 que la notable amélioration du *compte par année* s'est introduite dans notre comptabilité publique.

A l'époque qui nous occupe, il est souvent arrivé que, parmi les documents relatifs à certaines opérations, les uns posaient les chiffres par exercice et les autres par année. Quelquefois, le même document confondait les deux systèmes : de là une nouvelle difficulté. Enfin, les comptes officiels eux-mêmes ont été moins des comptes proprement dits que de simples états de caisse qui récapitulent les mouvements de fonds en recettes et en dépenses réalisées, sans énoncer les restes à payer et à recouvrer. Ce sont des comptes de ce genre qui existent pour la période de la Constituante. La Législative et la Convention ont encore moins fait sous ce rapport. Elles n'ont laissé aucun compte. En l'an IV seulement, le Directoire eut l'intention d'établir les comptes de cette période, et l'on a procédé par résultats généraux, en confondant le tout dans une seule masse de recettes et de dépenses, par cette excellente raison que les détails n'auraient offert qu'un intérêt de simple curiosité! Tels sont pourtant, avec quelques rapports sur des projets de lois, les principaux documents au moyen desquels il s'agit de rectifier les exagérations de premiers aperçus, et de préciser d'une manière acceptable une situation financière à certaines époques déterminées. Ces détails nous ont paru nécessaires pour faire entrevoir les difficultés qui s'opposent aux recherches que nous avons entreprises, et le degré d'exactitude auquel nous pouvons aspirer.

Le premier élément d'une situation financière est dans le rapprochement des recettes de nature à se reproduire chaque année et des dépenses permanentes, c'est-à-dire des recettes et des dépenses ordinaires. Lorsque les premières ne suffisent pas à couvrir les secondes, il en résulte un accroissement des charges annuelles, qui, grandissant chaque année, ne permettent aucune amélioration réelle, tout aussi longtemps que l'équilibre ne sera pas rétabli. L'état détaillé des dépenses et des recettes que Necker produisit, en 1789, élevait les dépenses ordinaires à 531,533,000 liv. et les recettes ordinaires à

Digitized by Google

475,294,000 liv.; le déficit budgétaire était, par suite, de 56,239,000 liv. Mais dans les dépenses, la dette constituée en rentes perpétuelles ne figurait que pour une somme de 56,797,000 fr., et les vérifications auxquelles donna lieu cette partie de la dette publique, firent plus tard reconnaître (rapport de Montesquiou, du 27 août 1790) qu'elle s'élevait, en réalité, à 65,913,973 liv. C'était une différence en plus de 9,116,973 liv., qui grossissait d'autant le déficit. De plus, il a été aussi reconnu que les recettes devaient s'augmenter d'une somme de 4 millions, provenant du département de la guerre, et, d'un autre côté, la Constituante, dans la loi du 6-9 octobre 1789, réduisit les dépenses ordinaires d'une somme de 35,814,000 liv. Nous ne tiendrons pas compte ici d'un décret du 26 février 1790, par lequel la Constituante avait décidé une autre réduction, mais seulement *provisoire*, de 60 millions dans les dépenses budgétaires.

Ces diverses rectifications ou modifications ramenaient le budget aux chiffres suivants : dépenses ordinaires, 504,835,973 liv.; recettes ordinaires, 479,294,000 liv.; déficit, 25,541,973 liv. Dans le chiffre des dépenses, figurent les charges annuelles de la dette constituée, pour une somme totale de 200,536,973 liv., qui se décompose de la manière suivante : rentes perpétuelles, 65,913,973 liv.; rentes viagères, 104,669,000 liv.; pensions, 29,954,000 liv. Il ne restait, par suite, pour les autres services publics, que des allocations d'une importance de 304,299,000 liv., qui, ajoutés aux 200,536,973 liv., représentent une somme égale à l'ensemble des dépenses, 504,835,973 liv. Il n'était guère possible, après les réductions importantes dont ces services venaient d'être l'objet, de faire disparaître le déficit au moyen de nouvelles économies. Cependant, la révision de l'état de pensions, qui eut lieu un peu plus tard, permettait de réduire le déficit de 25 millions à un maximum de 10 millions. Ces pensions avaient été données, la plupart, à titre de libéralités bien plus que comme récompense d'utiles services; on pouvait donc, fort légitimement, leur opposer la maxime *nemo liberalis nisi liberatus*, dont peut-être on usa un peu trop largement par la suite. Enfin, le développement des éléments de prospérité du pays, et les bonifications de revenus qui en auraient été la conséquence naturelle, auraient pu éteindre, dans un délai assez court, cette dernière partie du déficit budgétaire que nous venons de réduire à 10 millions. Mais un tel résultat, si désirable qu'il fût, n'aurait été encore qu'un premier pas vers l'amélioration de la situation financière.

A côté du déficit budgétaire existaient depuis nombre d'années des anticipations, qui privaient d'avance chaque nouvel exercice d'une partie des ressources qui lui étaient propres. Elles s'étaient singulièrement accrues en peu de temps. En 1774, bien qu'elles

Digitized by Google

eussent été évaluées à 78 millions, elles ne s'étaient élevées en réalité qu'à une somme de 41 millions. En 1789, elles atteignaient un chiffre de 269,352,000 liv. Il était dû, en outre, aux fermiers et aux régisseurs des revenus publics, à titre de cautionnement et d'avances, une somme de 203,401,400 liv. Les anticipations ni la créance des comptables ne réclamaient un remède immédiat. Cette dernière n'était pas exigible, puisque chaque nouveau titulaire, en prenant possession de sa charge, devait remplacer intégralement le cautionnement et les avances de son prédécesseur. Quant aux anticipations, on ne pouvait non plus songer à les supprimer tout d'un coup. C'eût été déjà beaucoup que d'en arrêter l'accroissement et de préparer, par une diminution progressive, le moment où elles pourraient complètement disparaître. La Constituante elle-même, malgré les moyens extraordinaires auxquels elle eut recours, laissa subsister dans ses comptes 220,772,052 liv. d'anticipations sur 1790 et 1791.

Enfin, il existait une dette exigible d'une assez grande importance. Elle se composait de l'arriéré, d'effets et ordonnances non acquittés, d'emprunts à termes, dont les échéances étaient arrivées ou allaient se présenter d'année en année. Depuis le 1er janvier 1788, aucun payement, excepté ceux qui concernaient les dépenses courantes, n'avait été effectué; tous les remboursements avaient été ajournés. On a évalué l'importance de la dette exigible à 1,082,912,000 liv., non compris une somme de 562,600,819 liv., montant de remboursements dont les échéances devaient se succéder à partir du 1er janvier 1791. Mais ces évaluations sont fort exagérées. L'arriéré, consistant en effets dont le payement avait été suspendu, s'élevait à 120 millions. Les remboursements, dont le terme était échu et qui étaient restés en souffrance, étaient d'une importance de 107,856,925 liv.; encore ne l'élevait-on à ce chiffre qu'en y comprenant les échéances du 5 mai 1789 au 1er janvier 1791. Le surplus des 1,082,912,000 liv. exigibles se composait, presque en totalité, de dettes nées du fait de la Constituante elle-même. Quant aux remboursements postérieurs au 1er janvier 1791, ils se répartissaient sur une période de dix à douze années, et ils ne s'élevaient à 562,600,819 livres qu'en y joignant 51,939,768 liv. d'emprunts contractés par la Constituante en septembre 1789, et remboursables en dix annuités. Cette partie de la dette publique, au 5 mai 1789, ne s'élevait donc qu'à 510,661,051 liv., qui comprenaient : 1° des remboursements à terme, d'une importance de 414,427,408 liv.; 2° le capital des emprunts réalisés à l'étranger, qui s'élevait à 18,330,970 liv.; 3° les avances des fermiers des marchés de Poissy et de Sceaux, montant à 902,673 liv.; 4° 77 millions de prêts faits par les notaires de Paris et par la Caisse d'escompte. Remarquons qu'aucune des sommes que nous venons

Digitized by Google

d'énumérer ne faisant partie de la dette constituée, le service de leurs intérêts n'était pas porté en dépenses dans le budget, et que ce service n'exigeait pas moins de 44 millions.

Une somme d'un peu plus de 200 millions (exactement 216,362,438 liv.) était suffisante pour dégager le Trésor de tous les payements en retard et de toutes les dettes exigibles dans l'année 1789 et dans le premier trimestre de 1790. Il existait déjà dans le Trésor une somme de 58,539,079 liv. provenant des derniers emprunts de Necker et des rentrées qu'il avait effectuées. C'était donc moins de 160 millions qu'on devait se procurer en douze ou quinze mois. Le surplus des dettes ultérieurement exigibles ne pouvait être payé qu'au moyen d'une liquidation générale, que la Constituante ordonna, et qui ne fut entièrement terminée qu'en 1814. Si l'on veut, d'ailleurs, vérifier l'exactitude de notre appréciation sur les besoins immédiats du Trésor en 1789, il suffira de se rappeler que, bien que la Constituante, du 5 mai 1789 au 30 avril 1790, ait eu à sa disposition 504,588,885 liv. de ressources réalisées par les moyens les plus extraordinaires, elle n'effectua, dans cette période, que 205,692,090 liv. de remboursements, y compris 146,176,143 liv. sur les anticipations, et que, dans les vingt-neuf mois de son existence, la totalité de ses remboursements, facilités par la création de 1,800 millions d'assignats, ne s'éleva qu'à 411,707,864 liv.

En résumé, au 5 mai 1789, les dettes et les engagements en dehors de la dette constituée s'élevaient à une somme de 1,260 à 1,275 millions. Quant à la dette constituée, Necker, avant les rectifications dont nous avons parlé plus haut, la portait en capital à 1,135,940,000 liv. Les rectifications subséquentes l'avaient élevée à une somme de 1,318,279,460 liv. ; dans ces calculs, la capitalisation de rentes était établie sur le taux du denier 20. Mais le capital originaire de cette partie de la dette, capital reconnu dans les actes qui l'avaient constituée, était en réalité de 2,690,192,308 liv. La dette publique, dans son ensemble, s'élevait donc à près de 4 milliards.

Telles sont, sur la situation des finances de l'Etat, en mai 1789, les données qui nous ont paru approcher le plus de la vérité. Telles sont du moins celles que nous avons pu dégager au milieu des obscurités dont le sujet est enveloppé.

Etait-il indispensable, pour remédier à la situation dont nous venons de tracer le tableau, de recourir aux moyens extraordinaires dont usa la Constituante et qui, développés par les assemblées qui lui succédèrent, finirent par former le plus vaste et le plus hardi des systèmes de spoliation dont l'histoire financière offre l'exemple?

Nous croyons avoir montré que l'équilibre budgétaire était facile à rétablir sans surcharge d'impôts. Ce premier résultat obtenu n'aurait

Digitized by Google

pas été sans influence sur l'avenir financier de la France et sur la marche de la révolution qui commençait. Restait la dette exigible, et c'est seulement pour cette dernière partie des charges publiques qu'on pouvait avoir recours à une augmentation d'impôts, ressource qui, par sa nature temporaire, doit être réservée pour des besoins de ce genre. Nous avons essayé de fixer la somme qui était nécessaire pour les payements qui ne comportaient pas de retard. Si l'on voulait obtenir cette somme, il fallait, suivant nous, penser un peu moins à la création de nouvelles caisses publiques dont on augmentait le nombre à mesure que le numéraire disparaissait de la circulation, et un peu plus aux services que l'on pouvait attendre de la caisse d'amortissement. Cette institution avait été rétablie en 1784, mais avec des ressources insuffisantes et qui ne tardèrent pas à être détournées de leur destination. Il eût suffi, pour en tirer d'utiles services, de lui confier la liquidation de la dette publique et de lui assurer en même temps une dotation annuelle qui lui permît tout à la fois d'opérer des remboursements progressifs et de soutenir par des rachats les titres de la liquidation.

Or, il entrait dans les intentions de l'assemblée constituante d'abolir toutes les immunités en matière d'impôts. C'est ce qu'elle fit, en effet, par les décrets des 4, 5 et 11 août 1789. En réclamant l'égalité proportionnelle des impôts, on avait bien mis en avant l'idée de soulager ceux qui, jusqu'alors, avaient porté tout le poids des charges publiques; mais, dans la situation où se trouvaient les finances, personne ne songea à demander que les 32 millions que devait produire cet acte de bonne justice distributive, servissent à opérer un dégrèvement dans l'importance de la taille, de la capitation et des vingtièmes. L'abolition des immunités donna un accroissement de ressources supérieur à celui qu'on avait prévu : elle produisit 35,466,851 liv. Ce pouvait être là un premier fonds d'amortissement. L'Assemblée aurait pu en outre établir trois nouveaux vingtièmes temporaires dans l'intérêt de la liquidation de la dette publique. Peu de temps après, elle imposa aux contribuables une charge deux fois plus considérable et perpétuelle, lorsque, sans transition, elle augmenta, d'une année à l'autre, les impôts directs d'une somme de 178,100,000 livres. Trois nouveaux vingtièmes ajoutés au premier fonds d'amortissement que nous indiquions tout à l'heure, auraient donné chaque année une somme bien liquide et bien certaine d'environ 125 millions. En quinze mois, on avait les 150 millions nécessaires pour la fin de 1789 et le premier semestre de 1790. En dix années, on pouvait effectuer le payement des 1,260 millions de dettes exigibles. On n'avait pas même besoin de compter, pour atteindre ce résultat, sur la conversion facultative d'une partie

Digitized by Google

des créances en titres de rentes sur l'Etat, conversion qui aurait été infiniment préférable pour les créanciers au payement qui leur fut plus tard imposé en assignats dépréciés, puis en rentes qui ne tardèrent pas à être réduites des deux tiers. Les dix années nécessaires à un amortissement intégral n'étaient pas d'ailleurs, comme dans notre système actuel d'amortissement, un délai assez long pour qu'on pût craindre de graves perturbations dans l'action de la caisse.

Aucun emprunt n'était donc nécessaire pour parvenir à opérer une liquidation ou une libération intégrale. D'ailleurs, on ne se libère pas d'un emprunt par un autre emprunt : on ne fait que substituer une nouvelle dette à l'ancienne, et le plus ordinairement, dans cette novation, on produit un nouvel accroissement de charges, parce qu'on subit des conditions plus onéreuses; puis, et c'est là le véritable danger de l'opération, on se donne la possibilité, et, par suite, la tentation d'appliquer à d'autres dépenses tout ou partie des ressources nouvelles qu'on s'est ainsi procurées. Cependant, si, pour se ménager plus de temps et plus de facilités, on croyait devoir recourir à un emprunt, il ne s'agissait que de 40 millions au plus, remboursables dans un bref délai, et il n'est pas douteux qu'en présence de l'avenir qu'aurait fait entrevoir l'exécution de ce plan de finances, un tel emprunt n'eût été d'une réalisation aisée. La Constituante, dans des conditions moins favorables, a bien obtenu, par voie d'emprunt, en septembre 1789, près de 52 millions, au taux de 5 p. 0/0, remboursables en dix années.

Mais la première condition du succès de ces mesures était dans le maintien de tous les revenus de l'Etat, leur développement successif, et surtout dans l'ajournement de tout projet de nature à augmenter la perturbation des finances de l'Etat. Or, l'impatience des réformateurs ne souffrait aucun retard. Tandis que la Constituante, à trois reprises différentes, le 17 juin, le 13 juillet et le 27 août 1789, plaçait la dette publique sous la sauvegarde de la loyauté française, elle n'hésitait pas, dans la séance même du 17 juin, à proclamer l'illégalité de toutes les impositions existantes. Il est vrai que, par là, elle ne voulait que consacrer ce grand principe que l'impôt doit être consenti par les représentants de la nation; mais il faut avouer qu'elle compromettait ainsi la rentrée de l'arriéré des impôts qui avaient été mis en recouvrement sans ce consentement.

Là ne se bornèrent pas les difficultés que la Constituante ajouta à une situation déjà si difficile. Entièrement livrée aux théories de l'école économique, elle ne laissait échapper aucune occasion de s'élever avec violence contre les impôts de consommation. Elle ne recherchait pas si les vices qu'on reprochait avec quelque raison à ces taxes

Digitized by Google

n'avaient pas leur origine dans le système des fermes suivi sous l'ancienne monarchie, et s'il n'était pas possible de les atténuer par un mode de perception meilleur. C'était en principe qu'elle condamnait ces impôts. Le peuple traduisait brutalement cette théorie en expulsant les agents, en brûlant les bureaux et les registres de perception. La contrebande ne se cachait plus. Les ressources les plus nécessaires à l'alimention du trésor s'annulaient. De simples modérations de taxes ne suffisaient plus à l'opinion soulevée. Il fallait en venir à l'entière suppression des droits de consommation, et s'efforcer d'y suppléer par une surcharge accablante de l'impôt direct. L'Assemblée, qui déclarait intolérable un prélèvement, avec la dîme, du cinquième des revenus territoriaux, en vint, sans la dîme supprimée, à ne reconnaître le droit de réclamation que quand l'impôt foncier attaquait au delà de ce même cinquième du revenu; et peu après, il fallut même que le réclamant prouvât que sa cote excédait le quart de son revenu. D'un autre côté, toujours poussée par ses idées théoriques qui envahissaient alors tous les esprits, cette Assemblée trop inexpérimentée était conduite, en confiant l'établissement des rôles aux municipalités, c'est-à-dire aux contribuables eux-mêmes, à leur donner la possibilité d'ajourner indéfiniment la mise en recouvrement des impôts dont elle les surchargeait. Toutes les sources du revenu public étaient donc attaquées.

Tandis que toutes ces causes devaient amener la décroissance rapide de l'impôt, la Constituante n'hésitait pas à prendre des mesures qui accroissaient chaque jour la dette de l'Etat : elle allait bientôt la doubler. D'abord, elle abolit les droits féodaux et la dîme, même dans le cas où ces droits étaient passés à l'état de roture par des inféodations. Cette abolition met à la charge de l'Etat une indemnité de 80 à 100 millions pour les droits féodaux, de 50 millions pour la dîme. Puis elle supprime les maîtrises et les jurandes : nouvelle indemnité de 40 millions. Elle abolit la vénalité des charges et offices : cette mesure, d'une part, rend immédiatement exigibles les 203,401,400 liv. de cautionnements et d'avances dus aux fermiers et comptables; d'autre part, elle oblige le Trésor à la restitution des finances payées pour l'acquisition des offices de tout genre. La Constituante avait d'abord eu, au moins, la sagesse de déclarer, dans son décret d'abolition (11 août, 21 septembre 1789), que les titulaires continueraient à jouir de leurs charges jusqu'à l'époque du remboursement, ce qui lui laissait une certaine latitude. Mais son impatience ne lui permit pas d'attendre longtemps. Elle commença par ordonner la liquidation d'une partie des offices; puis elle institua un comité général de liquidation (11 janvier, 28 mars 1790; et enfin, elle dépossédа tous les titulaires, en leur reconnaissant des droits à une

Digitized by Google

indemnité, en dehors du remboursement de la finance. Or, les emplois aliénés avaient été si multipliés, et leurs finances si souvent surélevées, que cette restitution seule n'était pas évaluée à moins de 948 millions. Il est même des états qui portent cette somme à 978,310,000 liv. Mais il est vrai de dire que ces appréciations étaient exagérées. Un rapport de 1793 nous apprend que les titres produits et admis réduisaient la dette provenant du remboursement des finances à 625,706,309 liv. Cette somme, réunie aux 203 millions de cautionnements et d'avances, dont nous avons parlé, constitue encore une dette de 829,107,709 liv., dont allaient s'accroître les charges du Trésor.

Toutes ces créances, ainsi que celles qui provenaient de la gestion antérieure au 5 mai 1789, étaient ou devenaient productives d'intérêts. L'état joint au rapport de Montesquiou, d'août 1790, montre que, déduction faite des arrérages des rentes perpétuelles ou viagères, que nous avons évalués plus haut, la charge annuelle des intérêts des dettes s'élevait à 89,745,340 liv., dont 44,362,438 liv. seulement, concernent la dette antérieure au mois de mai 1789 : c'était, par suite, une somme de 45,382,902 liv., dont une assemblée, réunie pour porter remède aux finances de l'Etat, avait augmenté en quelques mois les charges annuelles du Trésor.

Les réductions et les suppressions d'impôts, ainsi que les difficultés du recouvrement de ceux qu'on laissait subsister, devaient faire prévoir, que, malgré les importantes réductions de dépenses qu'on avait votées, l'exercice produirait un déficit considérable. Les comptes établissent, en effet, que, pour les douze mois écoulés, du 1er mai 1789 au 1er mai 1790, le déficit des services ordinaires a été de 167,970,825 liv.; que, celui des autres huit mois de 1790, s'est élevé à une autre somme de 176,619,092 liv., et qu'il a fallu les couvrir par une portion équivalente de ressources extraordinaires, créées en vue de la liquidation de la dette : enfin, on ajoutait aux engagements de l'Etat une somme de 51,939,768 liv., par un nouvel emprunt.

La Constituante n'avait pas créé moins de 1,250 millions et demi de dettes nouvelles, pour la plupart exigibles. Si l'on se fondait sur les données admises alors, on devait même croire que le remboursement des offices exigerait 350 millions de plus, et que, par conséquent, la Constituante imposait 1,600 millions de charges nouvelles au Trésor. Ces 1,600 millions, joints aux 1,300 millions de dettes anciennes, constituaient une masse de créances de près de trois milliards, qui se trouvaient exigibles, sans qu'on eût aucune ressource disponible pour y subvenir. Et cependant de solennelles déclarations, en juin, en juillet et août, semblaient écarter toute idée de banqueroute, en met-

Digitized by Google

tant ces dettes sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté française.

A la vérité, ces déclarations qui, par elles-mêmes, étaient de nature à raviver un peu le crédit public, et à fournir la possibilité de recourir de nouveau au moyen dilatoire des emprunts, n'avaient pas été inspirées par la volonté bien ferme de rendre à jamais sacrés les engagements de l'Etat : elles n'avaient été que l'expression d'une pensée d'opposition et de blâme. C'était la disgrâce de Necker qui les avait inspirées. La Constituante, en mettant la dette publique sous la sauve-garde de l'honneur français, et en proclamant l'illégalité de tout impôt non consenti par la nation, avait voulu uniquement dire à la nation : la disgrâce de Necker nous autorise à craindre la banqueroute et les impôts arbitraires ; ne vous soumettez ni à l'une ni aux autres ; c'était là tellement sa pensée que, dans son décret du 13 juillet, elle ajoutait : *Nul pouvoir n'a le droit de manquer à la foi publique, sous quelque forme et dénomination que ce puisse être*, et déjà elle avait dit : Il n'y a de légal et, par suite, d'*obligatoire*, que l'impôt consenti par les représentants de la nation. Dans de telles circonstances, ces déclarations devaient produire, sur la confiance publique et par suite sur le crédit de l'Etat, un effet opposé à celui qu'elles auraient pu avoir.

Il nous faut maintenant examiner quels ont été les plans financiers de la Constituante, et comment elle a espéré triompher à la fois des difficultés que le passé lui avait léguées et de celles qu'elle s'était plu à accumuler.

F. Lequien.

(La 2e partie à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

POÉSIES

MER DESCENDANTE

Sur les plages de sable où la lune tremblante
Etend le linceul froid de ses blanches clartés,
Tristement les écueils hors de l'écume errante
Allongent leurs dos noirs, comme une troupe lente
De poissons monstrueux par l'orage apportés.

Les chaloupes à sec s'endorment immobiles
Sous leurs longs mâts couchés comme des blés aux vents ;
Le dernier feu s'éteint aux pignons bruns des villes ;
Un calme immense tombe, et, glissant jusqu'aux îles,
Enveloppe d'un coup la terre des vivants.

Seule, au loin, sous la nuit, la mer qui se retire
Jette une longue plainte aux gouffres ébranlés :
Elle pleure en courant, comme une âme en délire ;
Soupirs, cris étouffés, railleurs éclats de rire :
On l'entend qui se heurte aux rochers écroulés !

Digitized by Google

Pareille au coursier noir qui se cabre et qui rue
Sous l'éperon cruel dont il est déchiré,
Chaque vague, du fond de l'abîme accourue,
Au bord, d'où la repousse une force inconnue,
Se dresse, et lutte avec un cri désespéré ;

La vague qui la suit l'a bientôt refoulée,
Et toutes deux s'en vont sur les galets roulants
Traîner en s'enfuyant leur plainte désolée,
Comme le râle sourd au fort de la mêlée
Des blessés disparus sous les carrés sanglants,

Et plus l'heure s'avance, et plus la mer sanglote,
Disputant pied à pied son lit de fucus verts
A l'invisible doigt qui la chasse en despote,
Formidable, et poussant, alors qu'il la garrotte,
Un grand cri de révolte au fond des cieux déserts.

Oh ! combien sont venus sur la dune rongée
Chercher l'oubli profond, à défaut de la mort,
Qui partiront demain l'âme plus affligée
Aux lamentations de la vague insurgée
Moins patiente qu'eux et plus lasse du sort !

Combien se sont assis sur la pâle falaise,
Sentinelle debout au seuil captif des mers,
Demandant au flot lent, qui par instants la baise
Comme un enfant soumis qu'une caresse apaise,
L'art de se résigner à leurs destins amers,

A qui ces pleurs sans fin et ce vague murmure
Ont fait plus tristement, dans le cœur révolté,
Rentrer le souvenir dont le poids les torture,
Augmentant des douleurs de toute la nature
Les fatales douleurs de leur humanité !

Digitized by Google

Car la nature est triste, et rien ne la console.
Fût-ce à l'heure trompeuse où sur le flot chanteur
Les goëlands neigeux sèment leur troupe folle,
Quand la brise fraîchit, quand au ciel bleu s'envole
La voix du flux joyeux et qui se croit vainqueur ;

Fût-ce à l'heure où l'abîme, apaisant sa souffrance,
Aux doux regards des nuits s'assoupit et s'endort,
Et dans son sein rêveur berce avec indolence,
Comme des fleurs de feux qui pleuvent en silence,
Les reflets scintillants tombés des astres d'or,

D'un sourire menteur dissimulant sa peine,
La mer s'efforce en vain de nous prêcher la paix :
Sa lassitude seule a fait taire sa haine :
Je sens, je sens couver sous sa face sereine
Un orage profond qu'on ne calme jamais.

Si parfois on l'entend qui chante et qui tressaille,
C'est que l'orgueil la prend avec des espoirs fous
De gagner à la fin son antique bataille,
Et d'écraser d'un bond l'ennemi qui la raille,
La rive gigantesque insensible à ses coups ;

Alors on voit sans bruits, sur les grèves luisantes,
Glisser au grand soleil et chuchoter tout bas
Les vagues, secouant leurs crêtes blanchissantes,
Comme des rangs serrés au pied des tours puissantes
De soldats bondissants accourus aux combats.

Elles vont ! elles vont ! agiles et joyeuses ;
Le continent muet se dresse et les attend :
Un seul de ses regards brise les orgueilleuses,
Et la déroute immense aux clameurs douloureuses
Vers ses gouffres lointains reflue en sanglotant.

Digitized by Google

Ainsi, vieil Océan, depuis six mille années
Tu n'as pas su te faire à la soumission;
Le temps n'a pas dompté tes haines obstinées,
Et dans ton lit encor tes vagues acharnées
Gémissent comme au jour de la création,

Tu n'as pas oublié ces angoisses profondes
Qui te prirent quand Dieu, planant sur le chaos,
Fit jaillir de ses doigts les astres et les mondes,
Et dans l'étroit espace emprisonnant tes ondes,
Te défendit la terre, où chantaient ses oiseaux;

Tu ne crois pas encor à des lois immortelles
Accablant l'univers de leur éternité;
Mais ta voix, ameutant les éléments rebelles,
Entonne chaque jour sous les cieux infidèles
L'hymne de la révolte et de la liberté!

Tout souffre donc ici? Sous la main souveraine
Toute force s'agite et lutte vainement:
La source se grossit pour inonder la plaine;
La bise repoussée hurle autour du vieux chêne
Dont les longs bras tordus cherchent le firmament.

Dans l'immensité morne où son Dieu la promène,
Sur son axe de feu la terre aussi se plaint,
Et, comme un lion fort, indocile à sa chaîne,
Par instants se secoue, et dans sa course entraîne
Les débris des cités tachés de sang humain.

Ployée au lourd fardeau de cette longue attente
La nature se tord sous ses voiles de deuil:
Des désirs insensés fouettent la mer tonnante,
Des désirs immortels fouettent l'âme pleurante
Des hommes passagers penchés vers le cercueil.

Digitized by Google

Puisque c'est le destin, grondez donc, mers sauvages,
Grondez, sans vous lasser et sans désespérer,
Hurlez dans la nuit sombre, ébranlez vos rivages,
Et lancez jusqu'aux cieux l'orgueil de vos orages
Avec les frêles nefs qui s'écoutent sombrer :

Un jour, un jour, aux coups des dernières rafales
Ces hauts rochers, ces bois, ces villes crouleront,
Et parmi leurs débris, vos lames triomphales,
Comme un troupeau lâché d'écumantes cavales
Dans la libre étendue, en chantant, bondiront.

Puisque c'est le destin, souffre, pauvre âme humaine,
Dans le corps froid et dur qui te tient en prison ;
Souffre, mais souviens-toi, mais garde bien ta haine,
Et fais marcher toujours ceux que ton souffle mène,
L'orgueil au front, les yeux levés sur l'horizon.

Comme ces flots vaincus qui battent sans relâche
La rive déchirée où tombe leur effort,
Ferme en tes vœux hautains, obstinée à la tâche,
Assiége malgré tout, sans lassitude lâche,
Les hautes vérités qui t'échappent encor.

Dieu n'a pu mettre en toi l'indomptable espérance,
Comme un jouet railleur à faire ton tourment :
L'espérance est sa voix, c'est ta seule science ;
Une promesse parle au fond de la souffrance :
L'infini te torture et l'infini t'attend !

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

LES

REVUES ANGLAISES

III

The Bentley's Quarterly Review. — The Edinburgh Review. — The Quarterly Review. — The Westminster Review. — The Dublin University Magazine. — Colburn's new Monthly — Bentley's Miscellany. — The Athenæum. — The Critic (octobre, novembre et décembre). — *Christmas tales* (Contes de Noël).

Oui, la France veut la guerre avec l'Angleterre ! Mais, hâtons-nous de le dire, cette guerre qu'elle est prête à soutenir, et pour laquelle, s'il le faut, elle versera noblement son sang, ce n'est pas celle qu'entrevoient à tort quelques journaux et quelques revues de l'autre côté du détroit ; ce n'est pas celle que le *Punch*, toujours facétieux et toujours méchant, raille grotesquement en faisant aboyer le caniche gaulois contre le lion britannique. — Non, la guerre que nous comptons faire à nos alliés aura pour champs de bataille les sciences, les lettres et les arts. Ce ne sont plus les victoires gagnées par la baïonnette ou le canon rayé que nous ambitionnons, mais celles que donnent le travail intelligent et la pensée féconde. Unies, la France et l'Angleterre sont appelées aux plus belles destinées et à la plus glorieuse mission ! C'est à elles que semble principalement incomber la tâche de faire l'éducation des autres peuples et d'assurer chez eux le développement de la liberté et de la civilisation. — Est-ce une chimère ? Ne voyons-nous pas leur influence s'exercer sur tous les points du globe, et provoquer, ici, le réveil des nations assoupies ; là, arracher des peuplades déshéritées à la vie sauvage ou à leurs mœurs barbares ? Inspirés d'une même pensée, Anglais et Français peuvent accélérer le mouvement sympathique qui entraîne les uns vers les autres les peuples de la terre ; animés d'un même esprit, poursuivant un même but, qui sait s'ils ne par-

Digitized by Google

viendront pas bientôt à réveiller ce vieux monde de la Chine, qui se replie dans son immobilité soupçonneuse? Qui sait s'ils n'amèneront pas graduellement aussi tous ces petits Etats épars et agités, qui, jusqu'à cette heure, ont usé leurs forces en des luttes stériles, à se régler sur le spectacle de deux organisations politiques et sociales, qui, pour être différentes, n'en sont pas moins toutes deux également dignes d'admiration et de respect? Telle est, selon nous, l'œuvre sainte et pacifique que l'Angleterre et la France doivent poursuivre de concert. Leur rang à la tête de la civilisation, leur expérience des grandes entreprises, leurs habitudes de politique élevée et libérale, les rendent, pour ainsi dire, responsables devant l'univers, de l'accomplissement de cette mission. Mais il importe aussi que les journaux, grands et petits, que les *Revues* trimestrielles ou mensuelles, que toutes les feuilles enfin, qui, chaque jour, s'échappent par milliers des presses de Paris et de Londres, ne compromettent pas cette mission par leur langage. Nous croyons que ce n'est pas trop présumer de leur patriotisme, que de réclamer leur concours pour une entreprise si loyale et si salutaire. La *Revue Contemporaine*, ses lecteurs le savent, n'a pas attendu la sage et mémorable circulaire de M. le ministre de l'intérieur pour exprimer sa pensée sur cette noble alliance, la plus féconde des temps modernes; sans prétendre s'en prévaloir, elle croit y puiser le droit d'examiner, avec attention, la position prise chez nos alliés par les grands « périodiques. »

Il est difficile, nous le savons, d'étouffer subitement d'anciennes rivalités, de s'affranchir des vieux préjugés. Depuis notre alliance avec l'Angleterre, nous en avons eu malheureusement plus d'une fois la preuve. Tout récemment encore, les *reviewers* anglais et quelques publicistes français, — ceux-ci pendant le mois d'octobre notamment, — ont fait couler l'encre à grands flots. On s'est, de part et d'autre, attaqué, provoqué, injurié. Sarcasmes, bons mots, plaisanteries et rodomontades ont été, des deux côtés de la Manche, reçus et rendus avec une égale intrépidité, et le même *steam-boat* a souvent lancé sur les deux armées ces projectiles inoffensifs. Cette lutte cependant n'était pas sans danger. Elle entretenait au delà du détroit une irritation et des alarmes que ne justifiaient ni les rapports des deux gouvernements, ni l'attitude du cabinet des Tuileries. Habitués à chercher dans les journaux semi-officiels la pensée du gouvernement, nos voisins ont pu croire, pendant tout ce fâcheux mois d'octobre, que la presse française était chargée de préparer un mouvement national contre l'Angleterre. La circulaire du nouveau ministre a dissipé cette erreur; mais les grands périodiques nous montrent aujourd'hui combien le danger a paru sérieux chez nos alliés, et quelle défiance nous avons éveillée chez eux. Nous ne voyons que prophéties lugubres, que jugements sévères, mais heureusement erronés, portés sur la politique de la France. Hier, c'était l'ambition et la soif des conquêtes qui entraînaient nos soldats sur les champs de bataille! Aujourd'hui, c'est à notre marine que l'on s'en prend, et, s'il faut en croire certaines *Revues* de ce trimestre, nous n'attendons plus qu'un moment favorable, un vent sud-ouest, je suppose, pour opérer la descente dont on a tant parlé. Aussitôt, on met en lieu plus sûr

Digitized by Google

l'arsenal de Woolwich, on lève d'innombrables régiments de tirailleurs, on forme des milices, on établit des camps, on parle d'une réorganisation de l'armée. La *Westminster-Review* engage les lords-lieutenants à faire battre le rappel dans chaque comté, afin que les soldats citoyens se réunissent et veillent à la sûreté du territoire. La *Bentley's Quarterly*, qui s'est constituée l'organe des appréhensions de l'Angleterre, élève surtout la voix et fait retentir le cri d'alarme. Pour elle, la France a soif de sang et d'exercice, et elle ne peut trouver satisfaction que sur les champs de bataille. Elle n'est qu'un foyer d'insubordination et de révolte, un triste et pernicieux exemple pour les autres nations; enfin, s'écrie-t-elle : « la France est pour l'Europe ce qu'est le faubourg Saint-Antoine pour Paris ! » La *Bentley's Quarterly* voyant toujours tout en noir, blâmant continuellement et ne louant jamais, ne saurait manquer d'être assez souvent injuste. Un peu moins d'âcreté dans le ton, un peu plus d'équité dans les jugements, voilà ce que nous nous permettrons de réclamer de cette *Revue*, rédigée, d'ailleurs, avec un grand talent et par des écrivains de premier ordre.

Si nous blâmons et répudions la plupart des reproches qui nous sont adressés dans l'article, *France and Europe* du dernier numéro, nous nous plaisons à reconnaître le mérite et l'éloquence de ce pamphlet. Au milieu des déclamations, tantôt exagérées, tantôt puériles dont retentit aujourd'hui la tribune politique de ce nouvel organe de l'opinion tory, nous nous plaisons même à signaler quelques vues sages, de bons conseils et des appréciations que nous n'hésitons pas à partager. Nous sommes de l'avis de la *Bentley*, quand, envisageant le résultat d'une lutte entre les deux pays, elle nous dit : « En admettant que la France sorte victorieuse du combat, la guerre ne serait après tout qu'une étreinte à mort. Les antagonistes sont si rapprochés l'un de l'autre ; leurs biens et leurs richesses sont tellement exposés à un assaut hostile, l'art de se tuer a tellement surpassé l'art de se défendre, que l'humiliation, si longtemps désirée de l'Angleterre, ne pourra s'obtenir qu'au prix de calamités inconnues jusqu'alors dans les annales de la guerre. Une lutte entre la France et l'Angleterre, sur le territoire britannique, deviendrait un duel au mouchoir, *a hand-kerchief duel*, dans lequel succomberaient à la fois les deux adversaires. » — Le numéro de la *Bentley's Quarterly Review* n'était pas encore sorti de la presse, que la Chronique de la *Revue Contemporaine* exprimait déjà, sous une autre forme, la même pensée. — Mais ramenons nos regards vers de plus paisibles spectacles, et, sans quitter pourtant la *Bentley's Quarterly*, passons des champs de bataille aux champs du sport.

Sous ce titre, *English field sports*, elle publie un article qui nous initie complétement aux mystères de la chasse telle qu'on la pratique dans la Grande-Bretagne. Le goût naturel des Anglais pour les exercices violents se manifeste surtout dans les amusements nationaux. Le peuple se plaît aux émotions de la boxe, et l'aristocratie cherche son plaisir dans la chasse à courre et dans les courses de chevaux. Partout où ils sont allés, dans les fourrés de Singapour, dans les forêts de l'Afrique centrale, dans celles du Canada, ou dans les prairies vierges de l'Amérique, les Anglais ont déployé la merveilleuse aptitude qu'ils possèdent pour ce genre d'exercice. Le

Digitized by Google

succès dans la chasse, dépendant en grande partie de l'agilité du cheval, rien n'égale l'attention et le soin qu'apportent nos voisins à la reproduction des bonnes races chevalines. Du croisement divers des chevaux de course, de chasse et de trait, ils sont, après de longues et patientes études, arrivés à faire une véritable science. Cette science, d'ailleurs, s'étend utilement chez eux sur toutes les autres espèces d'animaux. Le sol de l'Angleterre, il faut le reconnaître, seconde admirablement les efforts des éleveurs et des nourrisseurs. Ces brouillards humides, dont nous ne cessons de nous plaindre chaque fois que nous posons le pied sur le territoire britannique, favorisent la végétation et produisent cette belle verdure et ces excellents pâturages, que la Normandie et la Flandre envient elles-mêmes à nos voisins. C'est surtout depuis que l'agriculture a cédé à la même impulsion qui vivifie le commerce et l'industrie, que les races d'animaux ont, en Angleterre, acquis un tel degré de perfection. L'impôt foncier y est beaucoup moindre que dans les autres Etats de l'Europe, et c'est là peut-être aussi une des principales causes des progrès rapides accomplis en ce pays dans l'art agricole et dans l'amélioration des bestiaux. Ses chevaux de course jouissent d'une renommée universelle, et, sous ce rapport, les autres contrées du globe, loin de surpasser les îles britanniques, seraient trop heureuses de pouvoir rivaliser avec elles. La *Bentley's Quarterly* nous initie, d'une manière intéressante, aux soins minutieux que les Anglais apportent à la reproduction des animaux et à leur éducation. Leur prédilection pour les chevaux, pour ceux surtout qui ont remporté le prix du *Derby* ou de *St-Léger*, prend quelquefois chez eux le caractère d'une véritable monomanie. Le peuple lui-même, principalement dans le comté d'York, a la passion des chevaux à un tel point, qu'il n'est pas rare de voir des gens pauvres et misérables faire huit ou dix lieues à pied, et cela pendant la nuit, afin d'arriver à temps pour voir courir le favori du jour. La *Bentley's Quarterly* nous apprend que c'est à la famille des Stuarts que revient l'honneur d'avoir introduit l'usage des courses en Angleterre. « Ce fut, écrit-elle, Charles II qui, animé du même goût que son père et son grand-père, posa les premiers fondements de la réputation que nous avons depuis obtenue dans l'art d'élever les chevaux. Ce roi ayant fait venir quatre juments de l'Asie, ainsi que plusieurs chevaux turcs, barbes et arabes, quelques personnages nobles, riches et puissants imitèrent l'exemple de Sa Majesté, et ont ainsi acquis un droit à notre reconnaissance éternelle. Les trois plus fameux étalons que l'on introduisit alors sur notre sol sont : le *Byerley Turc*, le *Durley Arabian*, et le *Godolphin Arabian*. De ces trois bêtes, proviennent nos meilleures races, et, sur l'arbre généalogique de nos principaux coursiers, leurs noms se trouvent mêlés aux descendants des juments royales de Charles II. » En Angleterre, la généalogie des chevaux est, en effet, conservée avec une attention scrupuleuse; souvent même il est plus facile de tracer, chez nos voisins, l'origine d'un *racer* que la filiation d'un homme, ce qui prouve que, de l'autre côté du détroit, le *stud-book* est rédigé avec beaucoup plus de soin et de régularité que ne le sont les actes de l'état civil. Nous engageons les amateurs du sport à consulter l'étude, fort étendue, de la *Bentley*. Ils y

Digitized by Google

trouveront de curieux renseignements, non-seulement sur les courses et les paris incroyables qui se font en ces occasions, mais aussi sur les différentes chasses actuellement à la mode, ainsi que quelques pages très intéressantes sur *howden fair*, la principale foire aux chevaux en Angleterre.

Nous lisons dans l'Ecriture sainte que, sous l'influence de certaines impressions religieuses, les apôtres de l'antiquité, les saints et les prophètes étaient parfois saisis de sensations fort extraordinaires, qui se traduisaient au dehors par des cris, des soubresauts, des gesticulations et des ravissements d'esprit. C'est ainsi qu'il nous est dit de Daniel, qu'en de telles circonstances, il s'évanouissait ; de David, qu'il poussait des rugissements ; d'Habacuc, qu'il frissonnait et tremblait ; de Saül, qu'il tombait par terre ; d'Ezechiel, qu'il gazouillait comme l'hirondelle ou gruinait comme la grue. Ces phénomènes singuliers et bizarres se renouvellent de nos jours ; du moins, on nous l'assure. Nos lecteurs ont dû entendre parler du réveil religieux qui, depuis deux ans, se produit en Amérique. Un mouvement analogue s'accomplit, à l'heure qu'il est, dans plusieurs parties du royaume-uni de la Grande-Bretagne. En Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles, les hommes les plus sceptiques, les railleurs les plus endurcis, ceux qui, autrefois, demeuraient indifférents aux matières religieuses, affluent dans les églises, et se pressent dans tous les endroits où la parole de Dieu se fait entendre. Les journaux et les revues du dernier trimestre abondent en détails sur ce mouvement, qui tend à se propager avec une rapidité étonnante. L'*Athenæum* traite la question d'un ton un peu léger, et le récit qu'elle nous donne ne contribuera guère, ce nous semble, à augmenter le nombre des croyants. Bornons-nous, pour notre part, à reproduire brièvement les faits tels qu'il se sont passés et se passent encore. Il faut le dire tout d'abord, le Réveil est une importation d'Amérique. Depuis son arrivée en Angleterre, le Réveil n'a visité que les localités les plus pauvres et les plus ignorantes. Il n'a pas encore pénétré à Londres. Le Réveil se fait sentir subitement et sur un grand nombre d'individus à la fois. Il traverse, comme un ouragan, des villages entiers, balayant en passant toutes les âmes perdues, entraînant à sa suite ivrognes, prostituées, joueurs, voleurs, et toute la multitude des pécheurs et des criminels de ce monde. Le Réveil est généralement précédé de phénomènes physiques et moraux très remarquables. « La crise physique, écrit un témoin oculaire, consiste principalement en exercices gymnastiques. On se tord les mains, on remue les jambes, on lève les bras, on se frotte le ventre, comme si l'on était en proie à de violentes douleurs. » Ce sont sans doute les crampes du péché et les coliques du remords. Une fois ce paroxysme passé, on redevient plus calme ; la joie rentre dans l'âme, et les traits de la figure sont empreints d'une quiétude céleste. « Plusieurs femmes, nous dit l'*Athenæum*, ont été marquées au cachet de l'Esprit. Quelques-unes ont même trouvé sur leurs bras et sur leur poitrine des photographies du Sauveur, avec cette mystérieuse inscription : *Geasus*, que l'on a interprétée dans le sens de Jésus, sans faire attention que l'on compromettait fort les connaissances ortho-

Digitized by Google

graphiques de l'Esprit. » Les scènes qui ont eu lieu à Ballymena, dans le nord de l'Irlande, ne sont pas sans ressemblance avec celles qui se sont produites à New-Jersey. Qu'on en juge : « Ici, écrit un croyant et de plus un témoin oculaire, les personnes atteintes transpirent beaucoup de la tête. Quelques-unes ont des visions, des extases et restent dans cet état plusieurs heures de suite, quelquefois pendant deux jours. La physionomie de ces personnes est tellement radieuse, qu'on croirait qu'un sourire du ciel a fixé là sa demeure. Les paroles prononcées sont douces comme le son lointain d'une harpe. Les yeux sont fermés par instants, et, en d'autres moments, ouverts. Les mains sont étendues comme si elles voulaient s'emparer d'un objet ardemment désiré. » Mais ce n'est pas tout ; il se produit des phénomènes bien plus merveilleux. Ecoutez plutôt ce que raconte un troisième croyant, non moins oculaire que les deux précédents : « Dans une église, au moment où le pasteur demandait à Dieu qu'il fît descendre son Saint-Esprit sous l'apparence du feu, un éclair éblouissant jaillit aussitôt dans l'édifice et frappa d'épouvante le troupeau entier, qui tomba prosterné. Ce fut un spectacle impossible à décrire. De cinq cents personnes qui composaient l'auditoire, cent furent éclairées (*enlightened*), et manifestèrent tous les symptômes qui suivent ou précèdent ordinairement le réveil. »

Après de pareils prodiges, nous ne sommes plus surpris de l'énorme importance que l'on attache à la question du Réveil, et de l'état extrême d'agitation dans lequel se trouve actuellement la majeure partie de la population irlandaise et écossaise. Partout on se réunit pour faire des prières en commun, soit dans les maisons, soit en plein air. On cite des familles qui passent deux et trois nuits de suite sans se coucher, attendant l'arrivée de l'Esprit. Tout a été mis à contribution par les zélateurs du Réveil pour que les plus petits détails qui ont trait à ce mouvement plus ou moins religieux, soient colportés et propagés avec la plus grande célérité. Des messagers sont chargés d'informer un comté de ce qui s'accomplit dans le comté voisin ; souvent même l'on s'est servi du télégraphe, ainsi que le prouve la dépêche suivante : « Chère mère, je suis converti. Le Réveil va bien. De plus amples renseignements t'arriveront par la poste. » Des jeunes gens, des ouvriers, des laboureurs ont renoncé à leurs travaux pour aller au secours de leurs frères qui, subitement affectés des symptômes du Réveil, sont demeurés quelques jours en proie aux tortures morales et physiques les plus étonnantes. A la suite des prières en commun, l'on voit souvent des centaines d'individus se rouler à terre, criant, gémissant, et se tordant en d'atroces douleurs. Il en est qui ne peuvent articuler un seul mot, d'autres qui deviennent fous furieux et qui, tourmentés par des contractions spasmodiques se frappent la tête contre les murailles, au risque de se tuer. D'après M. Hugh Hunter et le R. John Davenport, les personnes les plus sujettes aux atteintes du Réveil sont celles qui n'ont pas reçu d'instruction religieuse ou qui n'ont jamais étudié la Bible. Ces deux réveilleurs (*revivalists*), très expérimentés, dit-on, se font fort, à première vue, et rien qu'en examinant la démarche, les allures et par-dessus tout la carnation des gens, de distinguer les vrais croyants de ceux qui ne le sont pas. L'opinion des

Digitized by Google

deux *revivalists* nous semble toucher de bien près à l'une des doctrines d'Alcott, l'un des plus excentriques réformateurs de l'Amérique. Selon la théorie à laquelle nous faisons allusion, toutes les personnes blondes et aux yeux bleus font partie de la nature lumineuse, du royaume de la lumière et de la beauté. Celles, au contraire, qui ont les yeux noirs et les cheveux foncés, proviennent de la nuit et du mal. Heureux les lecteurs qui appartiennent à la première catégorie! Mais n'insistons pas sur ce sujet délicat. Sous l'influence du Réveil, les petits garçons deviennent de profonds théologiens; les petites filles, des femmes savantes; « des enfants de cinq, six, sept et huit ans discourent sur les questions religieuses avec une logique admirable, un bon sens étonnant. » On nous saura gré, peut-être, de citer quelques-uns des titres des prières qui sont en vogue chez les *revivalists* : « 1° en faveur de la reine, son pèlerinage au ciel offrant des difficultés; 2° en faveur d'un notaire qui veut devenir chrétien, mais qui craint de ne l'être jamais; 3° en faveur d'une femme adonnée à la boisson et qui, pour cette raison, est séparée de son mari; 4° en faveur des joueurs, des marchands, des huissiers, des distillateurs et des filous. »

Ne nous hâtons pas trop de tourner en ridicule les phénomènes surnaturels, quelquefois même plaisants, nous l'avouons, qui en Angleterre, aussi bien qu'en Amérique, servent malheureusement de cortége au Réveil. Au fond de toute cette agitation, il ne serait peut-être pas difficile de trouver un besoin réel qui travaille toute la société contemporaine. Sans cesse agités et tracassés par le doute, nous voulons encore des miracles ainsi qu'aux premiers jours du christianisme, et nous oublions qu'il suffit de frapper pour qu'il nous soit ouvert, qu'il suffit de demander pour qu'il nous soit donné. Prenons confiance et levons les yeux au ciel : c'est là qu'est la vraie foi, c'est là qu'est le vrai miracle. Ni le fanatisme, ni le scepticisme, ni les jongleries de quelques prétendus réformateurs, ni le mensonge caché sous d'hypocrites apparences ne pourront éteindre la lampe sainte; elle rayonne toujours, vivante et lumineuse, alors même qu'elle est entourée de bien des ombres. Sans doute on lit d'étranges choses dans les nombreux comptes rendus que nous transmettent les *revivalists*, mais à Paris même que ne voit-on pas, ou que n'a-t-on pas vu! Le XIX° siècle, qui ne saurait manquer d'être le plus éclairé des siècles, puisqu'il est le nôtre, a déjà eu, ne l'oublions pas, ses tables tournantes et parlantes, ses mediums, ses spirites. L'avenir nous apprendra si, au nombre de ces merveilles éphémères, nous devons ranger le *Revival*.

Les Anglais, on doit leur rendre cette justice, n'épargnent ni l'or, ni les fatigues quand il s'agit d'opérer de nouvelles découvertes. Les recherches pénibles, les navigations, les voyages de long cours qu'ils ont entrepris, quelquefois au péril de leur vie, ont agrandi considérablement la sphère de nos connaissances géographiques et physiques. Les gens du monde méconnaissent trop souvent l'héroïsme de ces hardis navigateurs, de ces voyageurs intrépides qui, entraînés par l'amour de la science, n'hésitent pas à aller se faire geler dans les glaces du pôle ou à mourir de soif dans les sables du désert. Et cependant où en serions-nous à l'heure qu'il est, sans les nobles tentatives de ces audacieux explorateurs? Et qui pourra jamais dire quelle

Digitized by Google

part la connaissance du globe peut revendiquer dans la puissance des nations? Ces sondes, ces boussoles, ces baromètres, ces chronomètres, ces cyanomètres, ces quarts de cercle, ces latitudes, ces longitudes, et tous ces instruments dont le nom même effarouche plus d'un lecteur et dont la description serait dépourvue de toute espèce de charme, ont joué et joueront longtemps encore un rôle important dans la civilisation du monde. Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'un travail de la *Westminster Review* sur la géographie physique de la mer. La *Westminster* a pris pour base de cette intéressante étude le savant ouvrage[1] de M. Maury, lieutenant de marine aux Etats-Unis, et le livre non moins célèbre du commandant Dayman[2]. A propos d'un article analogue publié, le trimestre dernier, par la *British Quarterly*, nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur ce sujet, qui excite si justement notre curiosité. La *Westminster*, bien qu'elle arrive un peu tard peut-être pour exprimer ses idées, a su néanmoins, grâce à la forme piquante et nouvelle du cadre qu'elle s'est choisi, vaincre à son honneur les difficultés qu'éprouvent ordinairement les retardataires. Toutefois, les faits les plus curieux qu'ait reproduits la *Westminster* n'auraient rien de nouveau pour les lecteurs de la *Revue*, qui les connaissent depuis longtemps par trois remarquables études de notre collaborateur M. F. Julien[3], et nous n'aurions rien à glaner dans un champ si bien moissonné.

Sur quelque point du globe que nous portions les yeux, nous y trouvons des Anglais. Aux Indes, en Chine, en Amérique, dans les grandes et petites Antilles, dans les îles sous le vent, dans les baies d'Hudson et de Baffin, dans les deux Canada, près du golfe du Mexique, dans tous les archipels du Grand Océan, partout enfin, nous rencontrons ces explorateurs acharnés et déterminés, occupant, cultivant, peuplant et civilisant les contrées les plus lointaines. Chez nous, c'est à peine si l'on connaît son propre pays; là-bas au contraire chacun se fait un devoir d'étudier à fond non-seulement sa patrie, mais les pays voisins. L'Anglais se met en route avec toute une suite d'enfants, emportant avec lui une cargaison de malles, de sacs de nuit et d'étuis à chapeaux, sans plus d'embarras que nous n'en aurions pour aller au bois de Boulogne. Il part ses tablettes à la main, visite exactement tout ce que les *guides* ordonnent de voir, prend scrupuleusement note de tout ce qui le frappe en chemin, et, de retour chez lui, il engage, par le récit qu'il fait de son excursion, plus d'un compatriote à tenter le même voyage. Aussi, le nombre des ouvrages que nos alliés ont déjà publiés sur les quatre parties du monde, est-il innombrable. Ces ouvrages sont, pour la plupart, d'une lecture un peu aride peut-être, à cause de la quantité de renseignements qu'ils renferment, renseignements du reste positifs et précieux qui, en dépit de leur sécheresse, valent mieux, selon nous, que

[1] ***Physical Geography of the Sea.*** London, 1855.

[2] ***Deep Sea Soundings in the North Atlantic Ocean***, etc. London, 1858.

[3] Voir, dans la ***Revue Contemporaine***, 2e série, t. VI, p. 5 (livr. du 15 novembre 1858), ***d'une Théorie nouvelle sur les grands courants de la mer;*** et t. VIII, p. 692 (livr. du 30 avril 1859) ***le Gulfstream et les Révolutions de la mer***, par **M. F. Julien**, lieutenant de vaisseau.

Digitized by Google

ces considérations générales prétendues profondes, le plus souvent vides et creuses qu'on ferait tout aussi bien sans sortir de chez soi, et qui ne nous font guère connaître que l'esprit et l'imagination de l'écrivain.

Il ne se passe pas un trimestre que les *reviewers* ne nous rendent compte de nouvelles pérégrinations et de nouvelles relations de voyages. Aujourd'hui, au sommaire des articles renfermés dans l'*Edinburgh Review*, nous ne trouvons pas moins de trois morceaux consacrés à ce genre d'études. Le premier roule sur l'île de Ceylan et a pour base l'œuvre remarquable de sir J. Emerson Tennent [1], ancien secrétaire colonial, qui, par une longue résidence dans cette île de la mer des Indes, a été à même de faire les recherches les plus curieuses et les plus nouvelles sur la topographie, les productions et les antiquités de cette merveilleuse contrée. L'*Edinburgh Review* fait l'éloge des deux volumes de sir E. Tennent, et ce n'est que justice, puisque au moyen de ces deux volumes, elle a pu faire elle-même une étude qui offre le plus vif et le plus sérieux intérêt. Ceylan fut pendant longtemps inconnue des Grecs et des Romains. Megasthène en fait une description dans son histoire des Indes, et de son côté Ovide avait deviné son existence quand il écrivait :

Aut ubi Taprobanem Indica cingit aqua.

Toutefois, ce ne fut que sous le règne de l'empereur Claude qu'un Romain, le Colomb de l'antiquité, se confiant aux vents réglés et périodiques de la mer des Indes, parvint à se rendre aux côtes de Malabar et découvrit l'île de Taprobane, nom que les anciens donnaient alors à cette possession, aujourd'hui anglaise. Nous ne pouvons suivre la *Revue écossaise* dans l'analyse très détaillée qu'elle fait de l'œuvre de sir E. Tennent. Mais pour donner au lecteur, s'il est possible, une idée de l'intérêt qu'offre ce travail, choisissons, parmi les passages les plus saillants, le suivant, où se trouve décrite la nature luxuriante et poétique de cette *Serendib* des contes arabes : « C'est principalement pendant les cinq premières heures du jour que la nature semble palpiter de vie et de mouvement. L'air est rempli de la voix mélodieuse des oiseaux, les forêts retentissent du bourdonnement des insectes, et la terre est encombrée de multitudes de créatures vivantes. Mais, à mesure que le soleil approche du méridien, un changement complet s'opère, et à l'agitation, à l'activité de l'aube du jour succède un repos parfait, un calme solennel. Les animaux disparaissent et se cachent sous les taillis et dans les bois; les oiseaux se retirent à l'ombre, les papillons qui ont promené leur petit corps frêle aux rayons ardents du soleil, s'empressent de chercher dans l'humidité des arbres un abri protecteur. Alors règne un silence si profond, que l'on peut entendre le tic-tac d'une montre ou les battements du cœur. Le buffle, la tête tristement baissée, et se frayant, au moyen de ses cornes, un chemin à travers les glaïeuls, va étancher sa soif au ruisseau voisin. L'éléphant s'évente nonchalamment avec de larges feuilles, et tient ainsi à distance les mouches, et mous-

[1] *Ceylan, an Account of the Island, physical, historical, and typographical*, etc. 2 vol. London. 1859.

Digitized by Google

tiques qui le persécutent. Les daims se blottissent dans les fourrés taillés en voûte. Le lézard vert, s'échappant de dessous les feuilles sèches, grimpe avec rapidité sur le tronc des arbres, s'arrêtant de temps en temps pour jeter autour de lui un regard inquiet. Le pivert fait résonner la forêt du bruit de son bec sur l'écorce pourrie. La tortue se laisse gauchement tomber dans l'eau limpide, où se réfléchit le plumage brillant du martin-pêcheur. Tant que le soleil est au méridien, tout ce qui est animé semble fuir ses rayons et languit à l'ombre. L'homme lui-même, ne pouvant lutter contre la chaleur étouffante, suspend son travail, et le voyageur, qui s'était mis en route avant le lever de l'astre lumineux, s'arrête et se repose. Le bétail, tout haletant, demeure prosterné sous les hangars. Le chien, couché à plat ventre, étend ses quatre pattes, afin de mettre ainsi tout son corps en contact avec la fraîcheur qui provient de la terre. A mesure que le jour disparaît, la nature se réveille peu à peu de cet état de torpeur et de lassitude. Les insectes commencent à voltiger de nouveau dans les clairières, les oiseaux battent des ailes, les autres animaux sortent nonchalamment de leurs gîtes et se dirigent, à pas lents, les uns vers les sources d'eau, les autres sur les prés. Le voyageur attardé reprend sa route, et le laboureur, désireux de mettre à profit les dernières heures du jour, se hâte d'achever l'ouvrage commencé le matin. Les corbeaux s'assemblent autour des étangs, barbotent dans l'eau et nettoient leur plumage. Les perroquets, perchés sur les palmiers, font un bruit étourdissant; les pélicans et les autres oiseaux aquatiques se rendent près de quelque antique fontaine pour y passer la nuit. Enfin, le soleil, semblable à un ibis rouge, descend dans son nid à la nuit tombante. Le crépuscule arrive, et alors les oiseaux nocturnes, sortant de leur sommeil, se préparent à prendre leurs ébats ordinaires. Des volées de bombyx et de scarabées parcourent l'air d'une manière incertaine, et la hulotte, attentive, se met à leur poursuite. Bientôt tout disparaît dans les ténèbres, mais on entend encore, s'élevant de la terre embrasée, le murmure de myriades d'insectes. Les chauves-souris, qui, toute la journée, se sont tenues suspendues aux branches les plus élevées des arbres, vont maintenant se repaître des fruits du mangoustan et du tamarinier. Le hibou, dont le vol est si doux que c'est à peine si l'on entend le battement de ses ailes, cherche sa proie parmi les papillons de nuit. Le chat sauvage descend avec agilité du sommet du cocotier, où il était en embuscade, la genette, au poil soyeux, sort du creux des arbres, et tous deux vont, à la dérobée, surprendre les oiseaux endormis. Du sein de l'herbe, humectée de rosée, le ver luisant fait jaillir la lumière de sa lampe d'émeraude. Les buissons et les arbrisseaux fourmillent de mouches phosphorescentes, dont la lueur pâle et verte étincelle durant la nuit entière. »

La *Quarterly Review* transporte ses lecteurs sous un climat plus humide et plus tempéré, dans la Nouvelle-Zélande. Lorsqu'en 1765 le capitaine Cook eut reconnu complétement la Nouvelle-Zélande et découvert le canal qui la sépare en deux îles, il ne trouva dans, cette partie de la Polynésie, que des tribus ignorantes et grossières, des cannibales et des anthropophages, se nourrissant de préférence de la chair, soigneusement

Digitized by Google

cuite, de jeunes filles de seize à dix-huit ans. A en croire la *Revue trimestrielle*, un notable changement s'est opéré dans les habitudes gastronomiques de ces populations. Les côtelettes de porc ont remplacé les fricassées humaines, et le fétichisme a fait place au christianisme. Les indigènes n'ont conservé, comme trace de leurs anciennes habitudes de cannibales, qu'un appétit féroce. Ils mangent à pleine bouche, se gorgeant de tout indistinctement. Ils aiment les repas homériques. Le menu d'un de leurs derniers festins pourra donner une idée de leur voracité : « 15 bœufs, 20,000 nageoires de requins, 20 paniers d'anguilles, 50 bourriches de kakatoès, 30 pains de sucre, 800 sacs de pommes de terre, et 1,500 livres de tabac, » le tout pour 1,000 couverts! On s'étonnera peut-être de voir le tabac figurer si singulièrement parmi les mets : il est bon de rappeler que, dans la Nouvelle-Zélande, tout le monde fume, vieillards et enfants, femmes et jeunes filles. Malgré cet appétit formidable, les indigènes, nous assure la *Quarterly*, sont actifs, intelligents et s'appliquent à faire valoir leurs terres, qui se recouvrent facilement d'une magnifique végétation. Des quatre-vingt-dix millions d'arpents qui constituent l'étendue du territoire de la Nouvelle-Zélande, les deux tiers appartiennent déjà au gouvernement de la Grande-Bretagne. Les *Maoris* paraissent, du reste, très heureux de voir les Anglais coloniser cette contrée, beaucoup même se sont enrichis par le commerce qu'ils font avec eux, et, parmi les Zélandaises de l'Australie, il y a plus d'un brillant parti. L'agriculture est encore dans son enfance. Le colon, après avoir acquis la terre qui lui est nécessaire, la laboure et y moissonne tant qu'elle demeure fertile, puis, il la laisse en friche. On s'est plaint, avec juste raison, du peu de gibier qui se trouve dans la Nouvelle-Zélande, mais c'est là un inconvénient auquel les *sportsmen* s'efforcent de remédier. Dans l'île du Nord, ils ont déjà, avec un plein succès, introduit des faisans, et il n'y a pas le moindre doute que l'on ne parvienne également à acclimater les perdrix, les lièvres et les bêtes fauves. Le moineau franc, auquel nous faisons ici une guerre si acharnée, est là-bas très fort apprécié des fermiers, qui ne savent comment se débarrasser des myriades de chenilles qui rongent et détruisent leurs plus belles récoltes. Pour combattre ce fléau, un riche cultivateur, M. Brodie, a eu l'idée de faire venir d'Angleterre trois cents pierrots. La *Quarterly* ne nous dit pas combien a coûté le transport de ces oiseaux, mais elle nous apprend que leur nourriture à bord du vaisseau, s'est élevée à la somme de 370 francs. Les pourceaux importés par le capitaine Cook se sont multipliés d'une façon si prodigieuse, que le pays en est infesté; dans une seule plaine on en a compté jusqu'à 18,000. Des battues ont été organisées pour les exterminer, et l'on cite un jeune *gentleman* qui, voulant réparer sa fortune délabrée, a entrepris, par contrat, de détruire, dans un espace de temps limité, 3,000 de ces animaux, à raison de 18 sous par tête.

La *Colburn's new Monthly Magazine*, en quelques pages, fait parcourir à ses lecteurs le globe entier. Pour la suivre dans ce trajet rapide, il faudrait avoir les bottes du petit Poucet.

Sous ce titre : *A fish out of Water*, la *Bentley's Miscellany* rend compte des *Voyages çà et là*, de M. Jules Lecomte, et reproche au spirituel écri-

Digitized by Google

vain d'avoir tracé une peinture peu fidèle et peu exacte de la société anglaise, d'avoir parlé d'une chose qu'il ne connaît point, de n'être pas enfin dans son élément, ce qui explique le titre donné à cet article qui, du reste, ne manque ni d'esprit ni d'*humour*. En réponse sans doute aux petites critiques de M. Jules Lecomte, la *Bentley's Miscellany*, dans un autre article, *The return ticket*, s'attache à énumérer les ennuis et les tracas auxquels est exposé, dit-elle, tout Anglais qui arrive en France *viâ* Dieppe. Nous adresserons à la *Bentley's* le même reproche qu'elle adresse à M. Lecomte, et nous l'engageons à ne plus juger la France avec un « billet *d'aller et retour*. »

La *Dublin University Magazine* qui, elle au moins, a pris un « billet de saison, » nous semble plus sérieuse et plus rationnelle, lorsque, sous ce titre : *The Season ticket*, elle médit de la France. Il y a dans l'étude que nous indiquons tant d'esprit et de verve mordante, qu'en la lisant on se sent désarmé. Nous n'avons pas été surpris d'apprendre que l'auteur est le juge Haliburton, devenu si populaire sous le pseudonyme de Sam-Slick. Le travail en question renferme des vues sages et de bons conseils, mais trop de propension à craindre des catastrophes que rien, grâce à Dieu, ne saurait faire prévoir. Les traits malins, qui s'y trouvent répandus à foison, font naître la variété sans produire de disparates. Les saillies, les bons mots, enfin toutes les petites débauches d'esprit qui abondent dans cet écrit, ne nuisent ni à la profondeur de quelques-unes des idées, ni à la justesse de quelques-uns des raisonnements.

Il est curieux, du reste, de voir et de comparer les appréciations diverses et souvent tout à fait opposées que portent sur notre pays, non-seulement les différents périodiques de l'Angleterre, mais souvent aussi les mêmes revues. Ainsi, tandis que la *Dublin University*, dans le *Season ticket*, fait retentir le tocsin d'alarme, le même numéro de cette *Magazine* publie sur l'armée française une vingtaine de pages qui sont tout à notre louange. L'auteur de *French military matters* nous accorde tant de qualités et tant de vertus, que notre présomption se trouve quelque peu embarrassée de ses éloges. Néanmoins, disons-le franchement et sans fausse honte, celui qui a écrit cette étude est un observateur sérieux et dépouillé de tous les préjugés nationaux. On sent que ce n'est ni avec un *billet de retour*, ni avec un *billet de saison* qu'il a recueilli les connaissances qu'il possède. Il a vécu en France, il a fréquenté nos officiers et nos soldats, il a visité nos camps et il a acquis ainsi le droit de parler sur le sujet qu'il traite. Quelques lignes permettent d'en juger : « On a employé, dit-il, un procédé qui fait pénétrer l'esprit martial de l'armée dans tous les pores de la nation française. C'est par le mérite, et non par l'intérêt et l'argent, que se font les promotions. Les soldats ne sont pas tirés, comme les nôtres, de la population la plus basse, et ils ne sont pas enrôlés de force pour la vie. On les prend indifféremment dans toutes les classes, et le temps de service est fixé à sept ans. L'organisation de l'armée française est un objet d'admiration pour toute l'Europe. L'Empereur, en réalisant d'importantes réformes, a relevé le moral des soldats. En quelques semaines, l'Empereur a pu lancer sur la Lombardie 139,000 hommes d'infanterie et 19,400 de cavalerie, force

Digitized by Google

énorme, qui ne tarda pas à recevoir un renfort de 35,000 hommes en plus. Telle était la supériorité de ces soldats sur les Autrichiens, non par le nombre, mais sous tous les autres rapports, qu'ils purent, avec l'aide des Italiens, mettre en déroute une armée de 370,000 hommes. » La formation de l'armée anglaise ne repose pas comme la nôtre sur un recrutement qui s'étend à tous les citoyens sans exception, mais sur un système d'enrôlement assez analogue à celui qui existait en France avant la révolution. Les sergents recruteurs, chargés de fournir des hommes, sont souvent obligés, pour remplir leurs cadres, de s'adresser à la lie de la populace. Ceci explique la discipline rigoureuse qui règne dans l'armée anglaise, et le supplice infligé au moyen du fouet (*cat-o'-nine-tails*), espèce de martinet à neuf lanières garnies de nœuds. Cet usage, hâtons-nous de le dire, tend à disparaître de jour en jour. On n'applique plus que rarement ce châtiment, et, chaque fois qu'on y a recours, il soulève dans l'opinion publique une vive indignation et de nombreuses réclamations. Nous devons cependant le reconnaître, pour des hommes recrutés principalement parmi les braconniers et les plus détestables sujets du Royaume-Uni, les peines disciplinaires établies chez nous, les arrêts, la salle de police, le cachot seraient sans aucun effet, et nous ne voyons d'autre remède au mal qui existe, que la réorganisation entière de l'armée anglaise. « Ne pourrions-nous, écrit la *Dublin University*, ne pourrions-nous tenter l'expérience de corps d'élite comme ceux de la France, qui ont eu pour résultat d'exciter une salutaire émulation. » Quant aux officiers, on sait qu'ils obtiennent leurs grades par achat ou par faveur, ce qui n'exclut pas, il est vrai, l'examen de rigueur. Mais le système actuellement en usage est vicieux, en ce sens, qu'il fait de la carrière militaire, non une profession, mais une simple occupation. Chez nos alliés, on achète une commission comme on achète un cheval, pour se distraire, voilà tout. Si les épaulettes vous sont à charge, vous vendez votre brevet, et tout est dit. « Des trois modes de promotion, écrit la *Dublin University*, le mérite, l'ancienneté et l'achat, nous avons adopté le plus mauvais. C'est ce qui fait que l'état militaire, chez nous, n'est pas une profession. Disons franchement notre opinion : le système d'achat devrait, peu à peu et en partie, être aboli, pour céder la place au mérite et à l'ancienneté. Quelques-uns de nos régiments pourraient conserver leur privilége actuel, et être destinés aux riches, à ceux qui ne songent qu'à endosser pour un temps limité l'uniforme militaire. » Nous adoptons en grande partie les idées exprimées par la revue irlandaise, et nous pensons que cette question importante ne saurait tarder à recevoir une bonne solution. Le contact de l'armée anglaise avec nos troupes a eu pour effet de faire ressortir tout ce que notre organisation militaire offre de séduisant et de remarquable. Depuis lors, d'importantes réformes ont été réalisées en Angleterre, et ces réformes en appellent inévitablement de nouvelles, destinées à les compléter et à leur faire porter tous leurs fruits. Toutefois, nous ne pouvons nous défendre de faire observer que l'armée anglaise compte beaucoup d'officiers distingués et que, dans les moments difficiles, elle a toujours trouvé d'excellents chefs pour la commander.

Digitized by Google

Dans son enthousiasme pour tout ce qui tend à nous initier aux choses du passé, l'*Edinburg Review* se félicite aujourd'hui que le Vésuve ait enseveli Herculanum sous une épaisse couche de lave, et recouvert de cendres la ville de Pompeia. Nous nous plaisons à reconnaître avec la revue écossaise, que ces deux formidables enterrements ont eu, entre autres résultats, celui de conserver et de transmettre à la postérité de précieux trésors. Mais, dussions-nous passer aux yeux de nos lecteurs pour un esprit étroit et vulgaire, nous avouerons, sans hésiter, que des villes pavées de laves, que des édifices couverts de produits volcaniques, que des amphores, des bas-reliefs, des mosaïques et des manuscrits à moitié calcinés ou tachés de fumée, nous inspirent, tout d'abord, une profonde mélancolie. Toutefois, nous sommes heureux de le reconnaître, le travail de la revue écossaise *The Graffiti of Pompeii* nous a vivement intéressé, et nous en recommandons la lecture. Cette étude, qui roule principalement sur les inscriptions et les gravures que l'on a trouvées tracées au stylet sur les ruines de Pompeïa, renferme bon nombre de faits nouveaux et de révélations curieuses.

Si l'on veut asseoir un jugement éclairé et sérieux sur les causes de la richesse et de la puissance d'une nation, l'on ne doit pas se borner à étudier son organisation politique et sociale, à explorer les trésors de sa littérature, il faut aussi consulter l'ensemble de ses travaux d'utilité générale. L'Angleterre, le pays industriel par excellence, a, partout où elle a porté ses pas, laissé des traces de sa présence. Par son activité incessante, elle a transformé le sol inculte de ses colonies en de magnifiques territoires, couverts de riches moissons, de vastes ateliers et d'usines monumentales. Sous sa main, les forêts vierges, les savanes, les immenses prairies se sont sillonnées de routes, de canaux, de chemins de fer, et produisent, non-seulement en abondance tout ce qui est nécessaire à la consommation des indigènes et des colons, mais vomissent aussi chaque jour, sur tous les marchés de la vieille Europe, l'excédant de leurs produits. Les Anglais, pour obtenir ce résultat, n'ont négligé aucune des études, aucun des soins qui peuvent contribuer à la prospérité de leurs nombreuses possessions coloniales. Parmi les objets qui se présentaient à leur attention, l'agriculture, que Sully a justement appelée l'une des mamelles de l'Etat, devait occuper une grande place. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce sujet, très goûté du public britannique, et que les *reviewers* anglais savent traiter avec une habileté toute particulière, n'oubliant jamais qu'ils s'adressent aux gens du monde, et s'efforçant de rendre attrayants des sujets qui ne semblent pas susceptibles de le devenir. Aujourd'hui, la *Quarterly Review* nous parle des mauvaises herbes, *Farm weeds*, qui causent, dit-elle, un préjudice réel aux récoltes, en absorbant une partie de la nourriture due aux plantes utiles. Nous pensons que la *Revue trimestrielle* exagère un peu le mal, et dans la liste des différentes espèces de plantes sur lesquelles elle jette sa malédiction, nous regrettons de trouver l'oseille, le pavot, la patience, la chicorée et plusieurs autres *weeds*, dont, en France, nous apprécions les qualités astringentes, stomachiques ou dépuratives. A coup sûr, nous sommes d'avis, avec la *Quarterly*, qu'on ne saurait trop

Digitized by Google

sarcler les jardins, et que les fermiers devraient souvent avoir la houe à la main, afin d'empêcher les *weeds* de s'emparer d'un territoire réservé à des familles plus estimables du règne végétal. Mais nous ne savons jusqu'à quel point la *Quarterly* est autorisée à mettre au rang des *weeds* la moutarde, la ciboule, le persil, le cerfeuil, le cresson, l'estragon et une infinie variété d'autres ombellifères, crucifères ou liliacées, que nous avons l'habitude ici de classer au nombre des plantes culinaires. La *Revue trimestrielle* se moque agréablement des habitants de l'Australie, qui ont un grand respect pour le pissenlit, et qui se pâment d'admiration devant sa fleur à demi-fleurons jaunes. Que dirait cette *Revue* si elle savait que les pousses jeunes et tendres des dents-de-lion sont pour nous une excellente salade? Mais nous comprenons l'horreur qu'inspirent à la *Quarterly* certaines herbes qu'elle intitule *mauvaises*. Il paraît, en effet, que, de l'autre côté du détroit, des grainetiers et des herboristes peu honnêtes ont profité de la ressemblance qu'offrent les graines des *weeds* avec les graines de plantes d'une classe plus noble, pour tromper le public en vendant les unes pour les autres. C'est ainsi qu'un fermier, qui croyait avoir ensemencé son champ de luzerne, a vu, non sans étonnement, surgir du plantain. C'est ainsi également qu'un autre cultivateur, qui s'attendait à une excellente récolte de sainfoin, a dû se résigner à cueillir..... de la pimprenelle. Il nous est impossible de reproduire la longue liste que dresse la *Quarterly* des falsifications, des tromperies et des fraudes commises en ce genre chez nos voisins. Nous renvoyons donc à l'article lui-même tous ceux qui seraient curieux d'étudier plus au long cette question; malgré le sourire involontaire qu'elle fait naître, elle n'en est pas moins très sérieuse.

Si les Anglais sont nos maîtres en agriculture, chez eux l'horticulture a fait des progrès bien moins rapides. La *Quarterly*, dans un petit travail de quelques pages, sous ce titre *Orchard houses*, nous explique pourquoi. Les Anglais, il est vrai, ne sont pas tout à fait coupables. C'est surtout dans cette partie de l'horticultnre qui concerne spécialement les fruits, qu'ils se trouvent en retard. Le climat, si favorable à la verdure, aux herbages et aux céréales, ne l'est pas autant à la culture des pêches, des raisins, des poires et des abricots. Après avoir vainement essayé tous les moyens usités en Europe pour la production des fruits, après être venus étudier sur place les procédés employés à Montreuil, les horticulteurs d'outre-Manche ont eu recours, en dernier lieu, aux *Orchard houses*, espèces de toitures vitrées que l'on suspend au-dessus des vergers, et qui servent à garantir les arbres fruitiers de l'humidité et de la trop grande pluie. Ajoutons que cette innovation, qui a produit, jusqu'à présent, des résultats assez satisfaisants, n'a pu être mise en pratique, d'une manière générale, que le jour où sir Robert Peel a aboli l'impôt énorme qui existait sur le verre.

Outre les travaux que nous venons d'analyser nous trouvons dans la *Westminster Review*, sous ce titre : *Spiritual freedom*, un travail dont les principes nous paraissent assez dangereux pour mériter une réfutation sérieuse, qu'il ne nous serait guère possible d'entreprendre dans le cadre étroit où nous sommes restreint. Quant au *Bonapartisme en Italie*, que publie éga-

Digitized by Google

lement la *Westminster*, cette étude ne nous offre qu'un coup d'œil rétrospectif jeté sur les différentes batailles et les différents événements qui se sont accomplis sous le premier Empire dans la péninsule italienne.

Le cahier trimestriel de la *Bentley's Quarterly* nous offre une savante dissertation relative à l'influence exercée par Shakespeare sur la littérature de l'Europe et en particulier sur celle de l'Allemagne. Les idées émises à ce sujet par la *Bentley* se rapprochent de celles qui ont été exposées dans la *Revue* sur le même sujet il y a quelques années.

On sait avec quel culte à la fois pieux et joyeux les Anglais célèbrent *Christmas day*, le jour de Noël. A *Christmas*, en cet anniversaire mystérieux de la régénération des âmes, on oublie pour un moment les questions irritantes et les mille préoccupations de ce monde misérable et agité. Les intelligences les plus élevées comme les plus humbles viennent se grouper en foule autour de la Foi qui, brillante et radieuse, ornée de houx et de gui, trône ce jour-là en maîtresse sur l'Angleterre chrétienne. C'est un jour de bénédictions et de pardon, où chacun se fait un devoir de réunir autour de sa table la famille et les amis, pour manger l'oie grasse et le *plum-pudding* traditionnel. Pour les enfants aussi, c'est un jour ardemment désiré, car *Father Christmas* joue là-bas le même rôle que joue ici le père Janvier. Si les petits-fils d'Albion ne trouvent pas en se réveillant ce jour-là des bonbons dans leurs souliers, des poupées et des polichinelles sous leur oreiller, ils ont le *Christmas tree*, charmant arbuste enrubané tout resplendissant de lumière et sur lequel ils peuvent, sans grimper, cueillir des dragées, des oranges, des canifs, des couteaux, des canons, des trompettes, des marins, des soldats et une multitude de jouets et de sucreries. Mais les bonbons sont bientôt mangés, les joujoux sont bien vite brisés, et la prudente Albion a voulu, en cette circonstance, mettre entre les mains des petits garçons et des petites filles, quelque chose de moins fragile et de moins éphémère. Elle a pour cela créé toute une littérature charmante et coquette, gracieuse et morale, qu'elle a baptisée du nom de *Christmas books*, livres de Noël. Les *Revues* du dernier trimestre, et en particulier l'*Athenæum* et le *Critic*, nous ont tenu au courant des nouvelles œuvres de cette littérature simple et naïve, qui, en nous transportant dans les domaines de l'imagination, substitue pour un moment une jouissance innocente et douce à l'agitation de nos passions. Tous en effet, les plus graves d'entre nous comme les plus frivoles, alors que, les pieds sur les chenets ou tisonnant à l'âtre qui pétille, nous revoyons dans les étincelles qui jaillissent et voltigent les feux-follets de notre enfance, nous goûtons des jouissances ineffables, nous revivons de la vie passée, nous nous redisons à nous-mêmes les contes bleus dont nous berçait notre mère. Nous avons commencé par laisser flotter notre esprit sur les flammes capricieuses, nous l'avons laissé courir follement sur leurs arabesques sans nombre, puis, avec un retour des joies du premier âge, nous nous sommes redit tout bas *Peau-d'Ane* et le *Petit Poucet*, et tout doucement, sur une pente insensible, nous nous laissons dériver à toutes les exquises délicatesses du cœur, à tous les doux souvenirs de la famille.

En France, il est vrai, les fées, les sylphes et les sorciers ne jouent plus

Digitized by Google

un très grand rôle. Il ne faudrait pas croire cependant que ces êtres surnaturels soient tout à fait morts. Ils ne sont qu'exilés. Ils se sont presque tous expatriés en Angleterre et ont trouvé un refuge dans ces milliers de contes charmants que nos voisins ont surnommés *contes de la nourrice*, *nursery tales*. Allez en Angleterre, ou plutôt, si vous redoutez les ennuis et les fatigues de la mer, allez tout simplement avec vos petits enfants chez Stassin et Xavier, chez Fowler ou chez Galignani. Là, vous retrouverez, naturalisés anglais, le *Chat-Botté*, *Riquet-à-la-Houppe* et le petit *Chaperon-Rouge*. Là aussi, on vous montrera tout ce qu'a produit de plus étrange l'excentricité britannique dans ses bons jours. Et tous ces petits livres qui émergent aujourd'hui des presses de l'Angleterre sont imprimés avec luxe, sur un gros papier torchon que les doigts les plus destructeurs ne sauraient déchirer, et tous sont *illustrés* d'images bien coloriées et que l'on peut faire mouvoir au moyen d'une petite ficelle.

Sourira qui voudra des contes de fées, je les aime de toute la poésie de mes premiers souvenirs. Je les considère, en outre, comme un excellent moyen d'éducation, comme un levier destiné à soulever les jeunes intelligences. Certes, je ne désire point que l'on entretienne les petits garçons de démons hideux, de sorciers ou de sorcières, de revenants ou d'anthropophages. Mais dussé-je, aux yeux de mes lecteurs, passer pour un grand enfant, j'avoue que j'aime ces fées qui se laissent traîner dans une coquille de noix attelée de scarabées verts, ou dans un carrosse d'écorce de potiron tiré par des rats harnachés de toiles d'araignées. J'avoue également que j'ai une prédilection toute particulière pour ces péris qui vivent dans les mille rayons de l'arc-en-ciel et se nourrissent du parfum des fleurs. Et j'aime autant la tante Tirelire, la petite Bergère du pays de Patapon et la Poule qui pond des œufs d'or, que le soleil qui s'appelle Apollon, et ce glouton de Saturne qui, en les avalant bêtement, prend des pierres de taille pour de la chair délicate d'enfants nouveau-nés. Quand je lis l'histoire de *John Gilpin*, celle de *Jack the Giant Killer*, dont les terribles paroles, *Fe-Fau-Fum*, *Ismell the blood of an Englishman*, sont dans la mémoire de tous; quand je lis *Whittington et son Chat* et tous ces petits *Christmas tales* dont la simplicité n'est jamais vulgaire, dont le langage est toujours pur, et où l'auteur sait s'oublier lui-même pour ne songer qu'à ses jeunes lecteurs, j'éprouve, je l'avoue, ce plaisir extrême qu'aurait pris notre bon Lafontaine si Peau-d'Ane lui eût été conté.

Dans notre siècle morose, on a prétendu que ces contes, que ces livres ont une influence mauvaise sur l'esprit des enfants. Ils font naître, au contraire, une simplicité touchante, une exaltation candide, un amour du merveilleux qui ne s'éteindra que trop tôt sous le poids des réalités de la vie. Causez, rien qu'un instant, avec quelques-unes de ces charmantes babies, de ces blondes fillettes de la pâle Albion, qui surpassent en beauté les ravissantes peintures de Reynolds, demandez-leur ce qu'elles ont appris depuis qu'elles sont au monde, et aussitôt vous les entendrez, avec une grâce enfantine, vous débiter le chapitre de leurs idées naïves. Elles vous diront avec Milton, le poète chrétien par excellence, que l'air est peuplé de milliers d'êtres invisibles :

Digitized by Google

« Thousand of beings breathe in the world unceen. »

Elles vous diront qu'elles veulent être bonnes et sages pour aller au Paradis, dans ce lieu de délices où les fleurs ne se fanent point, où l'on joue des jeux qui ne fatiguent jamais ; elle vous diront que des anges veillent sur elles, et portent leurs âmes comme les mères portent les petits enfants. En face de ces babils ingénus, qui donc oserait penser qu'on a faussé le jugement de ces êtres naïfs ? Hélas ! si nous devions nier tout ce qui échappe à nos sens ou à notre raison, que nous serions à plaindre ! Qu'on nous enlève le télescope et le microscope, et bien des étoiles, bien des cirons retomberont pour nous dans les ténèbres primitives ; et qui viendrait alors nous certifier, que dans chaque cuillerée d'eau que nous avalons, vivent et nagent d'innombrables animaux transparents, monstrueux et fantastiques, passerait à coup sûr pour un insensé.

N'enlevons donc point aux enfants ces innocentes superstitions, ces symboles obscurcis d'aspirations et d'espérances inhérentes à notre destinée. Laissons-les vivre avec leur touchante crédulité au sein de cette littérature simple et douce ; laissons leurs petites âmes, comme des cerfs-volants vers la nue, s'élancer gracieusement vers ces horizons bleus, où tout est si calme, que cela fait involontairement penser au ciel ! Laissons leurs jeunes esprits errer à volonté dans ces contrées lointaines où toutes les douces chimères prennent un corps ! les contes de fées ont toujours été la joie des enfants ; il est si peu de joies sur terre, qu'il faut au moins leur laisser celle-ci, comme nous laissons à la nature les soupirs de la brise et le chant du rossignol ! Assez tôt viendront les luttes, les découragements et tout ce triste cortége de douleurs dont s'environne la réalité.

NORTH PEAT.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE.

Chrétiens et Turcs, scènes et souvenirs de la vie politique, militaire et religieuse en Orient, par M. Eugène POUJADE, 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Ce. 1859. — *Les Turcs et la Turquie contemporaine*, par B. NICOLAÏDY, capitaine du génie au service de S. M. Hellénique, 2 vol. in-12. Paris. F. Sartorius. 1859.

Voici deux livres qui, sous des titres différents, ont le même fond et les mêmes tendances; c'est une pensée généreuse qui les a dictés. Aussi doivent-ils être également bien accueillis du public, et ont-ils droit à nos meilleures, à nos plus vives sympathies.

Depuis Léonidas jusqu'à Canaris, la Grèce a été le pays des grands noms, des grands cœurs et des sublimes dévouements. Son héroïque histoire, les recits de ses historiens, les chants de ses poètes ont bercé notre enfance; c'est pour cela, sans doute, que les générations intelligentes se sont intéressées au sort des arrière-neveux des grands Hellènes; c'est pour cela que quelques-uns ont regardé comme un devoir de plaider la cause de ce noble pays, qui fut le berceau de la civilisation moderne, comme la Mésopotamie a été le berceau du monde. Ce devoir, l'Occident l'a pris une seule fois au sérieux; je parle de la glorieuse époque où l'exemple de Byron passionnait l'Europe tout entière; mais une fois le petit royaume de Grèce constitué, et son existence précaire à peu près assurée sous une triple tutelle, l'enthousiasme s'est éteint, et les intérêts du présent ont fait tort au culte du passé. Or, rendre partiellement à la Grèce une existence politique, c'est trop ou trop peu; c'est tout au plus une concession faite, une satisfaction donnée aux archéologues et aux corps savants des peuples civilisés; la véritable patrie des modernes Hellènes ne saurait être restreinte à l'Attique et au Péloponèse. Il y a, sous la domination ottomane, plusieurs millions d'hommes condamnés à une sorte d'ilotisme, qui sont Grecs d'origine et de cœur, qui réclament, au nom de leur nationalité méconnue, leurs droits et leur place d'hommes libres au soleil; leurs regards sont sans cesse tournés vers Constantinople et vers le Bosphore. Ce qu'ils désirent et ce qu'ils souffrent, l'Europe l'ignore, et leur voix comprimée, étouffée par le despotisme, n'arrive que de loin en loin jusqu'à l'Occident.

Il faut accueillir favorablement toute tentative faite en leur faveur;

Digitized by Google

applaudir sincèrement aux plaidoyers entrepris pour la défense et la réhabilitation de ces populations intéressantes. Nous signalons donc, comme des œuvres éminemment recommandables, les deux publications de M. Eugène Poujade et de M. B. Nicolaïdy; la critique réserve ses droits, mais les idées généreuses et libérales ayant malheureusement pauvre crédit, à l'époque où nous vivons, il faut avant tout les signaler lorsqu'elles se produisent, et rendre hommage à quiconque les propage et les répand.

Le volume de M. Poujade, les *Chrétiens et les Turcs*, est l'œuvre d'un écrivain distingué, d'un esprit d'élite, d'une plume exercée. C'est à la fois une série de récits curieux et un chaleureux plaidoyer. La partie descriptive est traitée avec art et toujours pleine d'intérêt. Mais il est permis de se demander si l'auteur a complétement atteint le but qu'il s'était proposé, et si même, avec les plus honorables, les plus patriotiques intentions, il ne s'est pas quelquefois trompé.

En considérant ce qui se passe dans ce coin reculé de l'Europe, les peuples de l'Occident s'indignent et pensent, avec raison, qu'ils est honteux pour la chrétienté de laisser gémir sous le joug d'un fanatisme suranné plusieurs millions d'hommes qui sont leurs frères en Jésus-Christ; mais, à côté de la question religieuse, il y a la question des races et des nationalités, de la justice et du droit, et, dans l'espèce, ces considérations sont de l'ordre le plus élevé. Depuis 1453, il y a toujours eu en Turquie deux races que le temps n'a point fondues ensemble comme les Saxons et les Normands en Angleterre; les siècles ont passé, et, à l'ombre du Croissant, les vainqueurs et les vaincus, les maîtres et les esclaves ont gardé leur attitude respective. Les anciens possesseurs du sol, les autochtones, n'ont repris ni leurs droits sociaux, ni leur liberté religieuse. Les descendants des Grecs ne vivent plus que de souvenir et d'espoir; ils se rappellent leur splendeur passée, et ils espèrent que l'Europe leur viendra quelque jour en aide. Là est le nœud gordien de la question d'Orient. M. Poujade en convient, et cette conviction se traduit dans sa préface par de généreuses aspirations. Quant au livre lui-même, à travers le pittoresque du récit, les anecdotes intéressantes, les tableaux de la vie turque et albanaise, les types et les biographies, on sent que cette pensée domine; mais elle ne nous paraît pas assez nettement formulée. Les solutions proposées ne nous semblent pas toujours réalisables ni possibles. Demander autant de tribunaux qu'il y a de races dans l'empire ottoman, est-ce bien praticable? et cette utopie fût-elle même mise à exécution, l'Europe ne sait-elle pas aujourd'hui que les hatti-hamayoun et les hatti-scheriff ne sont que des leurres et de vains mots? L'auteur propose encore de distinguer les populations par religions, et lui-même il les classe par races! Au point de vue religieux, la classification est simple et facile, puisqu'il n'existe, à proprement parler, en Turquie, que des mahométans et des chrétiens; mais c'est trop généraliser la question. La seconde division nous semble meilleure, et nous serions sur tous les points d'accord avec M. Eugène Poujade s'il n'admettait que les races reconnues, et s'il ne subdivisait des nationalités trop divisées déjà. Il ne faut point oublier qu'il n'y a sous la

Digitized by Google

domination ottomane que les fils divers d'une même famille, et que ce sont toujours des Grecs, quel que soit le nom qu'on se plaise à leur donner. Certaines pages pourraient faire croire que l'auteur prend particulièrement en main la cause des Moldo-Valaques : ceux-ci, longtemps gouvernés par les Fanariotes, n'ont point eu fort à se louer de ces derniers, néanmoins ce serait mal prendre leurs intérêts que de les séparer de la grande race grecque ; c'est celle-là seule qui vaudra tôt ou tard l'affranchissement et la liberté aux populations roumaines.

Il ne faut voir, du reste, dans ce que nous venons de dire, que des observations de détail. Ce que nous tenons à constater, sans chercher plus longtemps ce que M. Poujade entend par le mot *chrétiens*, ce sont les sentiments chaleureux et pleins d'ardeur qui se trahissent dans ces pages. Peut-être les Turcs y sont-ils traités avec un peu trop d'indulgence ; mais l'auteur déclare qu'après tout une solution de la question d'Orient en leur faveur est chose difficile et surtout peu probable. Nous empruntons les deux lignes suivantes à sa préface : « L'avenir est encore plus sombre que le présent pour la Turquie, et, suivant l'expression du poète anglais, l'ombre des futurs événements s'étend déjà sur nous. »

Les *Turcs et la Turquie contemporaine* est un livre écrit d'un autre ton. L'auteur est soldat, il le déclare, et il s'en fait honneur ; il procède avec une brusque franchise, dont il faut lui tenir compte. Il hait les Turcs, il aime ardemment sa patrie, il écrit pour la jeunesse de son pays, il dédie son livre aux espérances de l'avenir ; ce sont autant d'excuses pour la forme un peu passionnée de sa manière. Ces deux volumes ne sont, à vrai dire, qu'un itinéraire, mais un itinéraire exact, consciencieux, méticuleux même. Trois voyageurs, intelligents et résolus, racontent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu, ce qu'ils ont souffert. En sa qualité d'officier du génie, M. Nicolaïdy s'est muni du compas, du niveau et du cercle répétiteur ; il relève les points stratégiques de la Macédoine avec autant de soin que s'il devait revenir plus tard dans ces contrées avec d'autres armes. En attendant, il fait des études topographiques, et, malgré les obstacles et le mauvais vouloir des autorités turques, il dresse une carte rectifiée, sur laquelle le lecteur peut le suivre pas à pas. C'est un service rendu à la science et aux touristes qui visiteront ces provinces, peu et mal connues.

L'écueil qu'avait surtout à redouter l'auteur, c'était la monotonie inévitable attachée à ces sortes de relations : il s'en est tiré avec bonheur. L'itinéraire est coupé de scènes dramatiques et intéressantes, dans lesquelles les voyageurs jouent souvent un rôle : il s'y mêle çà et là des documents inédits et des enseignements précieux, qui attachent le lecteur, le lecteur surtout qui ne connaît l'Orient que par les livres et les correspondances. Dans ces récits, les Turcs sont fort mal traités, et les Grecs reprennent la place qui leur appartient légitimement. On lira donc avec émotion les horreurs dont Naoussa et la Cassandrie ont été le théâtre, et l'on ne pourra s'empêcher de sourire en trouvant dans l'école de Cavala un échantillon des sciences et de l'érudition ottomanes. Tout cela est raconté avec une sincérité naïve, qui charme et qui persuade ; c'est l'œuvre d'un patriote et d'un homme convaincu.

Digitized by Google

Sans nous appesantir sur les côtés curieux et sur toutes les sérieuses qualités de ces deux estimables publications, nous leur souhaitons tout le succès qu'elles nous paraissent mériter. Les solutions désirées et entrevues par M. Eug. Poujade, proposées par l'honorable capitaine, ne sont pas immédiatement réalisables; puissent du moins ces deux ouvrages contribuer à éclairer l'opinion dans nos pays sur une contrée que peu de gens ont visitée, sur une race que les esprits superficiels ne sont que trop portés à calomnier.

CHARLES LE DUC.

Théorie de l'Impôt, par M. Emile RICARD, 1 vol. in-16. Marseille. 1859.

Dans cet ouvrage, M. Emile Ricard a cherché à montrer la liaison intime qui existe, selon lui, entre la base de l'impôt et la forme politique d'un Etat. C'est la France qu'il a choisie pour développer sa pensée.

Pour faciliter la tâche du lecteur et pour établir nettement la proposition à démontrer, l'auteur déclare hardiment, dès la préface, que notre système d'impôt est vicieux dans son principe; que la propriété n'est pas libre, et que la condition de l'homme suit celle de la propriété. « Notre système d'impôt est vicieux, dit M. Ricard, en ce qu'il est proportionnel: et c'est contre ce principe, contre ce dogme que je viens m'inscrire. » Cette phrase étonnera sans doute bien des lecteurs; la proportionnalité de l'impôt indiquée par M. Ad. Smith comme la première maxime de la science financière, admise par tous les économistes, serait-elle vicieuse à ce point? « Si nous payons l'impôt suivant notre fortune, dit M. Ricard, c'est parce que nous avons dans la société un intérêt également proportionnel à notre fortune; alors nous devons aussi avoir dans le gouvernement une voix proportionnelle à cet intérêt. Donc, si l'impôt est proportionnel, le droit de suffrage doit l'être. » Mais l'auteur se hâte d'ajouter que le *proportionnalisme* politique ne peut être adopté; que la pratique d'un pareil système entraînerait à un gouvernement aristocratique. Puis il est amené à chercher l'origine de l'impôt. « L'impôt, dit-il, n'est que la rétribution d'un service rendu par l'Etat : s'il est proportionnel, les services rendus doivent être proportionnels à la fortune de chacun, et ils ne le sont pas, car l'Etat n'assure rien. » Sur ce point, nous pourrions, en passant, indiquer à M. Ricard l'ouvrage *De la Propriété* (ch. IV), où M. Thiers compare précisément l'impôt à une assurance.

L'impôt ainsi établi lui paraissant défectueux, l'auteur examine s'il pourrait être modifié par un changement dans les dépenses publiques. « L'armée d'abord, dit-il, ne saurait exister sans l'impôt proportionnel, » nouvelle preuve pour lui du vice de cet impôt. Il supprime donc l'armée et la remplace par une garde nationale. Puis il passe successivement en revue la police, qu'il voudrait réduire; la magistrature, qu'il désire gratuite; la prison, punition coûteuse qu'il faudrait remplacer par des amendes, en rendant même la famille responsable des fautes de ses membres, etc. Pour les travaux publics, M. Ricard aurait recours à des péages, à des prestations, à un impôt personnel ou proportionnel, suivant les circonstances, et, les dépenses lui paraissant suffisamment réduites, il n'y a

Digitized by Google

plus besoin des ressources que l'on tire des douanes, des patentes, de l'impôt foncier, de l'enregistrement : tout cela est supprimé.

Il faut rendre justice à l'opuscule de M. Ricard. Il regarde lui-même son travail comme « le produit d'une impression fiévreuse, comme une œuvre sommaire qui attend d'autres développements, et où la clarté ne règne pas toujours. » Mais on y voit dominer l'amour du bien, la défense de la liberté et de la propriété : cette pensée mérite des éloges.

Malheureusement l'auteur n'arrivera jamais à ce but par la voie qu'il a suivie ; il a fait fausse route. Selon lui, la propriété n'est pas libre, parce que l'Etat en demande une partie pour acquitter ses dépenses. Mais à qui pourrait-il s'adresser pour cela? Il est inexact que l'impôt soit exclusivement la rétribution d'un service ; mais cela fût-il, si l'on n'admet pas que les services rendus par l'Etat aux contribuables soient proportionnels aux fortunes, et que, par suite, la rémunération doive s'en faire au moyen d'un impôt proportionnel, comment fera-t-on pour déterminer cette part de service que l'Etat rend à chacun, et comment fixera-t-on la quotité que chacun devra payer de telle ou telle dépense publique, car vous n'avez pas tout à fait supprimé les dépenses publiques?

Vous cherchez, pourrait-on dire à M. Ricard, un impôt meilleur que l'impôt proportionnel. Sera-ce l'impôt fixe? Alors, le droit de suffrage sera fixe, d'après votre théorie ; c'est le suffrage universel. Seulement, cet impôt fixe, vous ne le ferez jamais assez faible pour que tout le monde puisse l'acquitter ; il sera injuste et insuffisant, et puis le suffrage universel lui-même ne peut pas empêcher que les influences personnelles ne soient inégales, et qu'on n'accorde, après tout, plus de poids à un particulier riche qu'au prolétaire, en raison des bienfaits que le premier répand, de son éducation et des loisirs qui lui permettent de s'instruire et de coopérer aux affaires publiques. L'impôt que vous cherchez n'étant ni proportionnel ni fixe, il sera progressif, car je ne connais que ces trois variétés. Soit. Alors, le droit électoral le sera aussi? L'auteur ne le voulait pas cependant au début de son ouvrage. Mais qu'on se rassure : l'inégalité de contributions n'a pas pour corollaire nécessaire l'inégalité des droits politiques. Nous pourrions peut-être le démontrer, mais c'est trop peu de quelques pages pour toucher à la fois à tant de questions graves.

L'auteur de la *Théorie de l'Impôt* était animé d'une noble pensée, mais il aurait dû creuser davantage les conséquences de ses propositions pendant les huit années qui ont séparé la préface de la publication de son ouvrage, et je suis bien persuadé qu'un sérieux examen des faits lui aurait fait trouver notre système d'impôts moins vicieux qu'il ne le croit.

E. Renduel.

Voyage aux Pyrénées, par H. Taine, 3e édition, illustrée par M. Gustave Doré, un beau volume grand in-8o. Paris, Hachette et Ce.

Ce livre est déjà connu, et il n'est pas le moins estimable à nos yeux de tous ceux qui sont sortis de la plume distinguée de son auteur. M. Taine écrit en maître et peint en artiste. Il a un sentiment très vif et très pro-

Digitized by Google

fond du paysage, de la ligne, plus que de la couleur, bien que la couleur ne lui manque pas; il y mêle l'histoire du passé et un peu celle du présent; il relève toutes les deux par de piquantes réflexions, de fortes pensées, de pénétrants aperçus. Finement sceptique, sérieusement railleur, lui qui excelle à mener grand train les mesures compassées du raisonnement, il s'est ici abandonné aux charmes de la nature, dont il reproduit les grâces et les harmonies dans une phrase correcte, alerte, transparente, qui relève directement des maîtres du XVIIIe siècle. Quelques belles pages sont d'excellents modèles de style à mettre aux mains d'un jeune homme intelligent. A certains moments, il s'est laissé entraîner par son esprit railleur à la poursuite des ridicules, a fait main basse sur les travers humains et rapporté un gros butin d'observations caustiques et de peintures amusantes. Parfois le trait passe la mesure, c'est l'exception; le plus souvent il est juste, inflexible et tranchant.

M. Taine fait ainsi parcourir à ses lecteurs les Pyrénées entières, de Bayonne à Bagnères-de-Luchon, en passant par Pau, les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes, Luz, Saint-Sauveur, Baréges, Gavarnie, Bagnères-de-Bigorre. Ce n'est pas un guide, c'est un bon compagnon de voyage, sachant beaucoup de choses, même de celles qu'il est permis à un érudit d'ignorer, les contant bien et ne vous essoufflant pas par une course trop rapide.

Cette édition nouvelle, d'un livre qui a fait bon chemin déjà parmi les esprits sérieux autant que chez les gens frivoles, est mise en relief par un nombre infini de jolies gravures sur bois, exécutées d'après des dessins de M. Gustave Doré. Le texte est semé de cascades, de rochers et de montagnes; les scènes de mœurs se mêlent aux tableaux historiques, les batailles aux conflits grotesques, la cape des paysannes aux épaules nues des Parisiennes. Je n'oserais dire que tous les points de vue sont d'une parfaite exactitude, les sites d'une vérité photographique, les montagnes d'un profil irréprochable, mais il y a du jet, de l'habileté, d'heureux effets et des types fort bien saisis. Parmi les livres modernes et de style moderne, ce livre comptera parmi les plus beaux.

MAX BERTHAUD.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théatre. — Gymnase : *Un Père prodigue.* — Roman : *Les Victimes d'Amour.* — *Louise* — Courte visite à l'Académie des Inscriptions.

La nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas fils compte déjà quinze jours d'existence, et nous sommes réduit à n'en dire notre mot qu'après les autres : c'est une extrémité qui serait avantageuse pour un avocat. Malheureusement la critique ne vit ni de plaidoyers, ni de réquisitoires, et elle n'a pas la prétention de ressembler à un tribunal. Aussi entraîne-t-elle, pour quiconque parle le dernier, le désagrément, sans compensation, de répéter ou de contredire ceux qui ont parlé avant lui, d'être un écho, ou, comme on dit aujourd'hui, une dissonance. Répéter n'est pas grave, et nous voyons bien qu'on y attache peu d'importance aujourd'hui ; mais contredire ! contredire des hommes qui s'y attendent d'autant moins qu'ils savent le mériter davantage, être en désaccord avec des gens qui ne sont pas d'accord avec eux-mêmes ; faire manquer d'une voix l'unanimité de la louange, fausser d'une note le chœur du succès et l'unisson de la fortune, voilà une chose sérieuse, une audace qu'on ne pardonne guère, et que notre époque baptise volontiers du nom d'envie ; un vrai péril, enfin, devant lequel reculent parfois les plus braves !

Car il y a succès, triomphe même, et le nier, ce serait nier non pas le soleil, mais les lustres et les quinquets de nos salles de théâtre, qui donnent encore assez de lumière, comme chacun sait. La fortune semble avoir signé un pacte avec M. Dumas fils, un pacte qu'elle lui a fait payer peut-être d'un certain nombre de qualités précieuses, mais auquel toutefois elle est demeurée fidèle jusqu'à présent. Nul auteur, nul Crésus dramatique ne peut être dit heureux avant la fin, je connais cette sentence maussade, et il est possible que M. Dumas la redoute ; quoi qu'elle vaille, elle n'enlève rien à la réussite actuelle du *Père prodigue* ni à la vogue des autres pièces du même auteur. Cette vogue est extraordinaire, et elle a tellement pris la valeur d'une opinion, que l'esprit de parti littéraire s'est bien gardé d'y rester étranger. On l'a vu à la première représentation du *Père prodigue*, où quiconque se refusait à applaudir quand même,

Digitized by Google

délaissé, suspecté, menacé presque, ressemblait à un faux frère surpris dans un club de carbonari. On connaît ce carbonarisme, on sait qu'une simple lettre de convocation, ou, en d'autres termes, une stalle d'orchestre, envoyée à propos, crée intantanément des adeptes et des séides ; mais il faut dire aussi qu'elle serait impuissante à faire des succès et à provoquer des triomphes sans la connivence bruyante du public. Loin de moi l'idée, encore une fois, de contester cette connivence ; beaucoup de mains ont battu qui n'avaient pas été payées, et qui même avaient payé pour le faire ; et si plaire à une certaine partie du public est le but que doit se proposer un auteur, M. Alexandre Dumas fils doit être complétement satisfait. Voilà, j'espère, une concession raisonnable ; j en veux pourtant faire une autre plus grande encore, et pour laquelle beaucoup de prétendus amis de M. Dumas fils, qu'il le sache bien, se feraient peut-être prier davantage ; en un mot, je ne conteste pas plus son talent que son succès. Qu'il relise dans les journaux les petites aigreurs alambiquées que ses flatteurs lui adressent au beau milieu de leurs longs compliments ; et si, après cette lecture, il souffre encore moins qu'on le conseille, je réponds qu'il n'aimera plus guère qu'on le loue. Pour notre compte, nous ne sommes jaloux que d'une chose, des progrès de cette pauvre littérature, et un peu, si le mot n'est pas excessif, de l'éducation du public. Ces progrès, ce n'est pas aux critiques à les déterminer ; cette éducation, ils n'ont aucune prétention à la faire ; cette double tâche revient de droit aux écrivains, surtout aux écrivains dramatiques, qui seraient sages de regarder leur popularité comme un engagement. Parmi ceux-ci, M. Alexandre Dumas fils, par la nature particulière de son esprit, par une certaine vigueur de pinceau qui lui appartient en propre, semble être un des plus capables d'exercer une influence salutaire ; et c'est parce que je fais grand cas de son talent, que je veux montrer comment il en abuse ; c'est parce que je lui souhaite cette influence, que je prétends dire en quoi il manque à l'exercer. Bonne sincérité, franchise secourable, charmantes vertus qui êtes remontées au ciel le jour où l'âge de fer de la prose a remplacé l'âge d'or de la poésie, c'est le cas ou jamais de vous invoquer, et de vous honorer en vous invoquant. Peut-être entendez-vous encore les rares prières que vous adressent les hommes en général, et les critiques en particulier ; alors, épargnez-moi les désagréments de votre culte, et dites à l'aveugle Fortune que, si je me permets de contrôler aujourd'hui ses faveurs, ce n'est pas une raison pour qu'elle me les refuse à jamais.

Qu'on nous permette de revenir sur la terre : l'analyse du *Père prodigue* nous y ramène assez naturellement. M. le comte de la Rivonnière (puisqu'il faut l'appeler de ce nom interminable), est un homme entre deux âges et entre un plus grand nombre de maîtresses, qui serait chauve depuis longtemps si quelques-unes de ces dernières avaient songé à mettre en action la fable de Lafontaine. On pourrait même dire qu'il est sur le retour, car il a passé la cinquantaine ; mais aujourd'hui la cinquantaine est bien portée, et elle équivaut au moins à la quarantaine d'autrefois. La raison en est simple : comme on ne trouve plus la jeunesse chez les jeunes gens, qui l'enterrent, on s'efforce de la retrouver chez les vieillards, qui l'ex-

Digitized by Google

hument. A vrai dire, l'âge du comte ne lui pèse guère ; il est gai, aimable, galant, magnifique, et d'une verdeur qui laisse à ces heureuses et brillantes qualités non-seulement tout l'éclat qu'elles comportent, mais aussi tous les avantages qu'elles procurent. Les jeunes hommes le recherchent, et même les jeunes femmes; il enseigne aux uns la politesse galante d'une autre époque, et il la pratique avec les autres ; l'amour, sous toutes ses formes et avec tous ses noms, compose, pour ainsi dire, le perpétuel et délicat sous-entendu de son existence. L'art et le bonheur de plaire, de plaire encore, de plaire toujours, sont le but à la fois double et unique qu'il poursuit presque en se jouant. C'est un marquis de l'ancien régime égaré dans le nôtre avec l'étourderie et la prodigalité naturelles à son époque et à sa condition.

Veuf depuis fort longtemps (ce qui est une excuse), le comte a eu de son mariage un fils, le vicomte André, auquel il a donné une singnlière éducation. Sous prétexte que l'important entre un père et un fils, c'est qu'ils soient toujours prêts à se faire tuer l'un pour l'autre, il a moins recherché le respect du jeune homme que son affection, et l'a initié, dès sa plus tendre adolescence à un certain nombre de mystères auxquels il vaut mieux laisser les jeunes gens s'initier tout seuls. Il a généreusement partagé avec lui non-seulement sa fortune, mais ses bonnes fortunes ; tout est devenu commun entre eux, et une sorte d'égalité amicale a présidé à la conduite de leur vie. Seulement, comme ce fils n'était pas tout à fait de la même trempe que le père, il est devenu sage avant lui, il s'est mis à gémir des vices dont il avait d'abord pris sa part ; au commencement de la pièce, c'est lui qui paye les dettes, c'est lui qui fait la leçon ; et voilà le monde retourné. Plus avisé que le comte, il n'a eu garde de se ruiner comme celui-ci l'a fait, et, en bon fils, il a réservé la fortune maternelle pour subvenir aux dernières légèretés de son père. Il se lasse pourtant à la fin en reconnaissant que ce père prodigue est incorrigible, et il n'imagine pas d'autre ressource que de le marier. Se marier, fort bien ! il y consent ; mais que lui propose-t-on ? cette ennuyeuse Mme Godefroid, qui lui fait la cour depuis tantôt quinze ans, une femme de son âge, une bourgeoise ! « Epouse-la toi-même, dit-il à André, j'ai songé à mieux. Que dirais-tu, par exemple, de Mlle Hélène de Brignac, elle est riche, jolie, de bonne famille, et elle n'a pas vingt ans ? » André frissonne ; Hélène est précisément la fiancée que son cœur a choisie, il l'aime ; il s'en croyait aimé, et tout à coup, au plus bel instant de ce songe, il se réveille le rival de son père. La situation touche au ridicule, pour ne pas dire davantage ; André y échappe en se dévouant. C'est lui qui sacrifie son amour et qui s'incline humblement devant son père, dans la seule occasion où peut-être il lui était permis de résister. Heureusement le comte surprend, en écoutant aux portes, le secret de ce sacrifice, et il marie les jeunes gens de cette voix caressante qui, jusqu'alors, a détruit plus de mariages qu'elle n'en a fait.

Ici la pièce semble finie ; nous ne sommes pourtant qu'à la fin du second acte. Le troisième s'ouvre par une petite scène d'amour et de jalousie entre les nouveaux époux. On y apprend que le comte de la Rivonnière s'est ait le cavalier servant de sa bru ; et on y voit le vicomte fort mécontent des

Digitized by Google

dépenses continuelles de son père. Celui-ci ayant laissé depuis longtemps à son fils l'administration de sa fortune, ignore, en effet, qu'il est ruiné, et qu'il ne vit plus que des rentes que lui paye à son insu la reconnaissance filiale. Il annonce à Hélène qu'il vient d'acheter pour elle « le plus gros cocher de Paris » avec l'aisance d'un gentilhomme qui se croit toujours millionnaire. Les bonnes relations du père et du fils souffrent déjà de ce malentendu ; lorsque tout à coup la calomnie vient leur porter une dernière et terrible atteinte. On dit, et le bruit s'en répand, que les rapports entre le beau-père et la bru ont pris un caractère équivoque dont la mauvaise humeur d'André est à la fois un symptôme et une preuve. Les antécédents du comte, ses prétentions hautement avouées à la main de Mlle de Brignac, l'empressement qu'il lui témoigne depuis son mariage, deviennent autant d'armes contre lui, autant d'aliments à la médisance publique. Il ne peut croire d'abord à ces accusations perfides, et il n'y croit que quand la vertu même, sous les traits de Mme Godefroid, lui révèle que tel est, en effet, le langage du monde, qu'il n'y a que trop donné prise, et que les bons se taisent quand les méchants le calomnient. Infamie ! s'écrie le pauvre comte, et, devinant que ces odieux soupçons ont pu effleurer son fils lui-même, il prétexte un voyage, un éloignement subit, pour voir la figure que fera André. « Pars, lui dit le vicomte d'un air distrait, tu feras bien, si tu peux y trouver quelque plaisir. » Le pauvre père, frappé au cœur, serait sage de partir en effet ; mais, après y avoir réfléchi, il préfère se consoler en retirant chez lui, c'est-à-dire dans la maison de sa bru, la plus infâme des créatures, une certaine Albertine de La Borde, qu'il traite en gentilhomme, quoiqu'il la méprise, et qui s'accoutume difficilement à de pareils égards. André, naturellement, n'aura plus de repos qu'il n'ait arraché son père aux griffes de cette femme dangereuse, et, pour y parvenir, il lui *coupera les vivres* s'il le faut. C'est lui-même qui se charge d'apprendre à la Rivonnière cette résolution extrême ; et alors il faut voir, il faut entendre la colère du gentilhomme livré ainsi à la merci de son fils, et qui choisit la situation la plus équivoque où il se soit jamais trouvé pour jouer une fois dans sa vie le rôle de père. L'acteur Lafont s'y est montré excellent comédien, et parfait homme du monde. Il repousse le vicomte avec cette phrase toujours applaudie : « Vous avez des mœurs de laquais. » Mais, ce premier ennemi chassé, voici qu'un inconnu se présente, et tient au comte à peu près ce langage. « Monsieur, je viens tuer un certain vicomte de la Rivonnière qui a séduit ma femme..... — C'est moi, monsieur, » dit ce père modèle, qui va se battre pour son fils au moment même où il vient de le renier. Ce duel, où le mari reçoit naturellement un coup d'épée « rajuste bien des choses, » comme dit Molière ; il rend un père à M. de la Rivonnière fils, et procure un dénouement à M. Alexandre Dumas. Le vicomte paye le total que lui présente Albertine, et le rideau tombe sur cette conclusion morale, formulée par le *Père prodigue* lui-même : « Si tu as un fils, aime-le, comme je t'ai aimé, mais ne l'élève pas comme je t'ai élevé. »

Maintenant, je le demande en toute conscience, est-ce là ce qu'on devait attendre, et ce titre, *Un Père prodigue*, ne semblait-il pas promettre autre chose ? Il va sans dire que je ne parle pas des intentions scanda-

Digitized by Google

leuses qu'on prêtait gratuitement à M. Alexandre Dumas fils, des injurieuses espérances qu'une curiosité maligne avait conçues. Tant pis pour ceux qui ont été désappointés ; car ils ont quelque chose en eux de pire que leur sottise. Mais n'y a-t-il pas une certaine partie du public qui, sans chercher des allusions dans une pièce, se crée à la seule vue du titre une idée, un idéal, si l'on veut, qu'elle caresse et qu'elle espère ? Tromper cet idéal, ne point pressentir ce vœu, ne point faire sa pièce, en un mot, selon l'esprit et le cœur du public, qui, en pareil cas, a toujours raison, parce qu'il est l'interprète naturel des mœurs qu'il pratique lui-même, c'est oublier une des conditions essentielles de la comédie ; c'est ignorer que la situation la plus particulière, le caractère le plus excentrique et la donnée la plus rare ont leur forme propre, et pour ainsi dire unique, dans laquelle ils veulent être rendus, leur moule spécial, où il faut les jeter, aussi bien que leur catégorie dans laquelle ils se rangent, et leur loi à laquelle ils obéissent ; c'est se condamner, enfin, à faire des œuvres qui peuvent être vraies, mais qui, comme le disait Boileau, dans le plus profond des préceptes qu'il ait jamais donnés, ne seront jamais vraisemblables. Voulez-vous savoir quel est le meilleur des poètes comiques ? c'est celui qui répond le plus exactement à l'idée que les honnêtes gens se sont faite du titre de ses comédies. Je n'ai pas le temps de développer cette observation ; mais qu'on y prenne garde : c'est un criterium infaillible. Tous ceux que le temps et la voix publique a consacrés, méritent cette louange : tous viendraient à l'appui de mon dire, et nul plus que Molière. Prenez *Tartufe*, l'*Avare*, les *Femmes Savantes*, et dites-moi si, sur ces simples titres, vous n'auriez pas rêvé ces trois comédies telles que les conçut l'auteur. Vous les auriez si bien rêvées, qu'encore un peu, il vous semble que vous les auriez écrites ; lui seul l'a fait pourtant, et c'est pour cela qu'il est un grand poète ; la poésie n'est que la traduction orale du génie muet d'un peuple.

Prétend-on que je refasse la pièce de M. Alexandre Dumas fils, suivant cet idéal, suivant cette donnée générale que la voix publique impose, selon moi, à une comédie avant qu'elle soit née ? L'entreprise serait téméraire, et je ne la tenterai point, malgré l'honneur qu'il y aurait sans doute à quitter une fois le sentier de la critique négative, c'est-à-dire de celle qui détruit, pour la grande route de la critique positive, de celle qui fonde. Mais je soutiens qu'il est impossible de se figurer un *Père prodigue*, aussi bien qu'un *Enfant prodigue*, en dehors de la famille ; et qu'en faisant votre héros veuf, c'est-à-dire en supprimant la mère, vous avez ôté du même coup toute vitalité à votre comédie. Eh quoi ? l'influence désastreuse d'un homme étourdi, vagabond, prodigue et débauché, ne s'exerce-t-elle que sur son fils ? n'agit-elle point d'abord sur la compagne qu'il a attachée à sa vie ; sur ses filles, s'il en a, et il doit en avoir dans la comédie, puisqu'il peut en avoir dans la vie réelle ? Le fils a-t-il un autre rôle que de servir d'intermédiaire entre tous ces êtres sur qui pèse, à des degrés divers, le vice unique et irrémédiable du chef de la famille ; pour leur alléger, pour leur dissimuler, si c'est possible, le fardeau ; pour leur prodiguer les consolations délicates, pour interposer, s'il y a lieu, sa fermeté respectueuse entre eux, et ce vice menaçant d'où peut jaillir, à chaque instant, le dés-

Digitized by Google

honneur ? Ce n'est pas cela que vous avez voulu peindre ? Fort bien, et je m'en doutais ; mais alors vous avez donné à côté du sujet ; vous avez manqué aux promesses de ce beau titre : *Un Père prodigue*, et ce père prodigue est encore à faire.

On a dit, je le sais, que la justification de M. Alexandre Dumas fils était, dans ce petit mot, *un* père et non *le* père, qui ôte à sa pièce toute portée générale, et qui la range parmi les comédies de genre. J'avoue que, pour mon compte, je ne discuterai pas cet article-là ; mais que sa pièce ne soit qu'une comédie de genre, et comme le récit d'une aventure, c'est ce qu'il est impossible de contester. Qu'importe, si on y rencontre de la verve, de l'humeur comique, des situations qui prêtent au rire, des caractères pris au cœur même du ridicule, et tout ce qui fait qu'une comédie est digne du nom qu'elle porte ; si elle justifie enfin l'excellente définition antique : *castigat ridendo mores !* Or, nous verrons tout à l'heure si la pièce de M. Alexandre Dumas fils corrige les mœurs, mais ce qui est certain, c'est que le *ridendo* y est complétement négligé. Je sais bien que, dans une scène du *Père prodigue*, l'auteur constate précisément la disparition de la jeunesse, par conséquent du rire et de la gaieté ; mais il le fait d'une façon presque lugubre, et il nous accuse en pleurant de ne pas rire, tandis qu'il aurait fallu rire en nous reprochant de pleurer. Son raisonneur, M. de Ligneraye, n'a que des plaisanteries les plus amères du monde, et où l'on sent vraiment la gastrite récriminante du débauché en ruines. C'est un écueil, et on s'y heurtera chaque fois qu'on cherchera le comique dans le mot et non dans la situation. La situation, en effet, appartient à la comédie, tandis que le mot est de la satire : mais n'insistons pas trop ; il est possible qu'à certaines époques, tristes et découragées, la comédie tourne d'elle-même à la violence. D'ailleurs la satire, la vraie et bonne satire, est si mal vue, si peu pratiquée chez nous, et les tribunaux lui laissent maintenant si peu de place, qu'il ne faut pas regretter que la comédie, fort bénigne autrefois, empiète un peu sur la méchanceté de sa voisine. Il y a des auteurs dramatiques très distingués, M. Barrière entre autres, qui ne doivent leur succès qu'à cette heureuse usurpation. Passe donc pour la suppression du *ridendo*.

Mais la question de morale demeure pleine et entière ; et M. Alexandre Dumas, qui prêche beaucoup dans sa pièce, ne sera sans doute par fâché qu'on l'examine. Débutons par une concession : *castigat*, c'est exiger beaucoup, plus peut-être qu'on ne saurait obtenir ; de bons esprits l'ont pensé, et le problème n'est pas encore résolu ; mais du moins ne faudrait-il pas tourner à l'opposé du *castigat*, c'est-à-dire au *corrumpit* ou tout autre mot latin que vous voudrez pour exprimer cette idée française. Que pense-t-on d'Albertine et de son monde, de Fifine, de Louloute, dont les noms sont prononcés dans le *Père prodigue*, de toute cette société enfin à qui M. Dumas fils consacra autrefois une pièce tout entière, et laquelle il consacre encore aujourd'hui un épisode ? Cet épisode est d'une crudité à toute épreuve, et l'auteur y a entassé tous les mots nouveaux qu'il a récoltés depuis le *Demi-Monde :* « Vous avez bien de l'esprit Albertine ! — Il faut bien avoir un peu de tout, il y a tant de concurrence ! — Décidément,

Digitized by Google

vous valez votre pesant d'or. — Je l'ai bien prouvé!.... » Les habitués du Gymnase n'ont point sourcillé ; imitons, s'il se peut, leur constance ; que M. Dumas reste libre de mettre en scène les personnages qu'il voudra, et même de leur faire parler la langue qu'ils voudront ; laissons-lui enfin le monde équivoque auquel il doit ses succès, et passons à un autre monde, plus connu généralement et apprécié davantage. Qu'a fait M. Alexandre Dumas fils du respect et de l'autorité paternels ; de ce respect et de cette autorité qui demeuraient saufs même aux Gerontes de l'ancienne comédie, et auxquels Molière osa à peine toucher une seule fois, dans une des scènes les plus hardies de l'*Avare!* Assurément cette autorité s'est bien relâchée dans nos mœurs actuelles ; et le chef, autrefois vénéré de la famille, a singulièrement perdu de son prestige. Lui-même a hâté cette décadence en abaissant volontairement le niveau de respect établi par les ancêtres et en se faisant moins le père que l'ami de ses enfants. Si donc la comédie a un rôle à jouer, un devoir à remplir, ce n'est pas de fouler aux pieds un pouvoir déjà trop abattu, mais de le relever plutôt, autant qu'il est en elle, non pas en faussant ou en dissimulant ce qui existe, mais en en montrant les déplorables conséquences. Or, voyez un peu, ce *Père prodigue :* son fils le sermonne, le gouverne, le marie, l'affame, sous prétexte d'amitié et d'égalité, pendant quatre longs actes ; « c'est moi qui suis ton père » dit-il tout crûment, et le père indigné ne retrouve un peu de colère et d'énergie qu'au moment où il a flétri lui-même son nom et dégradé le peu d'autorité qui lui reste. Qu'est-ce en effet et dans quel monde vit-il, ce gentilhomme que vous nous avez montré si bien élevé, si fier, si courtois, si digne et qui amène des Albertine dans la maison de sa bru ? Et cette bru elle-même, quelle ingénue en avez-vous faite ? Cette petite raisonneuse, qui parle comme un philosophe saint-simonien, qui analyse ses *sensations*, qui se marie « pour être une force et un exemple » promet-elle une bonne et sage mère de famille ? Où a-t-elle appris tout ce qu'elle sait déjà du mariage ? et si elle a pu l'apprendre, comment est-elle si pressée de le dire ? Autorité du père, fierté des gentilshommes, candeur des ingénues, qu'êtes-vous devenues, hélas ! dans la pièce de M. Alexandre Dumas fils ; dans cette pièce pleine d'incertitudes où le personnage préféré de l'auteur a presque toujours tort et dont les péripéties déconcertent les sympathies du public aussi bien que les lois de la morale ?

Je ne me pique point d'être un moraliste, et, si grave que soit cette question, j'en ferais peut-être assez bon marché si la question d'art n'y était liée intimement. En effet, la nécessité de mettre la vertu dans le parti des héros qu'il favorise est pour un auteur dramatique une condition indispensable de succès. Il ne les rendra vraiment intéressants qu'à ce prix ; car on diminue l'intérêt en le divisant ; et on le divise si on ne dirige pas le cœur du public du même côté que sa conscience. Ajoutez qu'en bouleversant ainsi toutes nos idées sur les mœurs et sur les relations domestiques, comme il l'a fait dans toute la première partie de sa pièce, en dégradant le père, en livrant aux applaudissements cette sentence curieuse que tout, pour un père et un fils, consiste, comme on dit, à être *à la vie*, *à la mort*, il a ôté d'avance beaucoup de force et de portée à ce que pourra

Digitized by Google

dire de noble et de fier ce gentilhomme ainsi abaissé. La partie la plus vive et la plus intéressante de la pièce, c'est la satire contre la jeunesse d'aujourd'hui, et le contraste que fait ce vieillard énergique avec tous ces êtres insignifiants et débiles, dont le plus âgé pourrait être son fils. Mais alors pourquoi le *Père prodigue?* Ce serait plutôt le *Père charmant*. S'il a raison, changez votre titre, et s'il a tort, ne faites pas rire de ceux qu'il drape ou qu'on drape si bien en son nom et d'après ses principes.

Voilà pour l'intérêt de l'ensemble ; voyons à présent le détail des situations. Et d'abord, des situations, il n'y en a guère dans la pièce. On n'y rencontre pas un seul de ces moments où l'intrigue, habilement préparée, et condensée pour ainsi dire, menace d'éclater tout à coup sous la main qui la comprime, et de se déchirer avant la fin. L'école réaliste affecte de dédaigner cet art délicat, qui consiste à ménager l'émotion du spectateur; assurément, c'est plus commode : mais en se délivrant d'un embarras, elle se prive en même temps d'une ressource ; et elle nous laisse souvent froids, où il lui eût suffi d'un petit effort pour nous toucher. Une telle école, pour qui la vérité est tout, doit exceller au moins dans la peinture des caractères. A vrai dire, je n'en trouve qu'un seul dans la pièce de M. Dumas fils; encore est-il un peu indécis ; c'est celui du *Père prodigue*. Il vit toutefois ; et on peut croire qu'on en a rencontré à peu près la moitié quelque part. Mais les autres, vous m'accorderez bien qu'ils ne sont que des ombres, des automates, des portraits si vous voulez. Je vois des arêtes, des lignes, des os accusés avec un certain relief ; mais les muscles ? Eussent-ils des muscles, ils n'ont pas la vie ; ils sont dans un cadre ; on les voit collés sur une surface plane ; ils n'ont qu'une existence manuscrite. Ou bien, s'ils ont jamais vécu, ils sont morts, et l'auteur s'est servi du bout de sa plume pour les disséquer. Aujourd'hui, ce ne sont plus que des squelettes.

La vérité est qu'au lieu de situations et de caractères, il y a des mots, des mots toujours, et encore des mots dans le *Père prodigue*. Ils suppléent au développement naturel d'une comédie qui sautille et ne marche pas. C'est aux mots qu'est confié l'enchaînement, et quelquefois le hasard des scènes ; aussi les voit-on s'élancer à chaque instant, comme dans les nouvelles machines destinées au tirage des loteries. Il y en a qui ne viennent pas à leur tour ; d'autres, au contraire, sortent à propos et sont excellents, celui-ci par exemple : « Il m'a rendu service, c'est vrai ; mais il n'est pas le seul, » s'écrie un parasite, en parlant d'un honnête homme, dont il a indignement abusé, et qui finit par l'éconduire. Si tous étaient aussi naturels, aussi appropriés à la scène où ils s'enchâssent, on ne se plaindrait pas qu'ils la remplissent. Mais il y en a que M. Dumas aurait bien fait de laisser aux petits journaux qui les colportent depuis un certain nombre d'années; celui-ci est du nombre : « Ton second mouvement est le meilleur, tu devrais toujours commencer par celui-là. » Il faudrait, du reste, une insigne mauvaise volonté pour ne pas reconnaître que M. A. Dumas fils a énormément d'esprit, beaucoup plus même que d'instinct dramatique. Quoi qu'on en dise, c'est du côté de l'esprit qu'il penche ; la crainte de ceux qui lui veulent sincèrement du bien, c'est qu'il n'y tombe.

Il y a une admirable comédie dont je me garderai bien de médire, mais

Digitized by Google

qui a produit une fâcheuse influence sur la littérature contemporaine : c'est le *Mariage de Figaro*. Les mots brillants et les traits vifs dont elle est semée, et qui n'ont guère vieilli, ont singulièrement abusé nos auteurs sur la valeur intrinsèque du trait vif et du mot brillant. Ecrite exprès et venue à son heure dans un temps philosophique et déjà révolutionnaire, la comédie de Beaumarchais s'élança tout armée, avec les armes bizarres des temps d'émeute; et, c'est le lieu de le dire, elle fit flèche de tout bois. Mais il y a encore plus de poésie que d'esprit dans le *Mariage de Figaro*; et c'est cette poésie, c'est la délicieuse création de Chérubin, qui l'a rendu si populaire; et la preuve, c'est que si l'esprit tout seul suffisait au succès des poètes comiques, Voltaire n'eût pas échoué apparemment dans la comédie. Hélas, ce *Mariage de Figaro*, il a produit bien des enfants, et même toute une famille, qui fait de temps en temps la grimace pour essayer de ressembler à son père. De cette comédie exceptionnelle est sortie toute une littérature de mots, dont les deux grands défauts, si j'ose le dire, sont la tension et le placage. Quelque chose d'incrusté, de raccordé quand même, des petites cases toutes prêtes pour je ne sais quoi d'arrangé d'avance, comme dans un travail de marqueterie, des petits trous creusés uniquement pour tirer parti de chevilles préparées depuis longtemps, et dont il faut absolument se défaire; une certaine apparence raide et sèche, que l'apprêt du style fait encore ressortir; un air gauche, mal dissimulé sous la crudité hardie de certains détails; un petit bruit perpétuel et un peu criard, comme celui d'une clef qui tourne dans une serrure qui refuse de s'ouvrir; une multiplication à l'infini de ressorts, de pènes et de détentes, qui donnent à une pièce la couleur terne et ferrugineuse d'une machine, avec la démarche cassée et anguleuse d'une poupée; tels sont les caractères saillants, je ne dis pas du *Père prodigue* (ce serait injuste), mais d'une littérature que l'on a traitée, ici même, de littérature brutale, et qui ne serait peut-être pas mal nommée littérature mécanique.

Une chose curieuse à observer, c'est qu'elle semble être précisément la copie de ce demi-monde dans lequel il lui a plu de vivre. Elle s'en est imprégnée, au point de prendre les qualités et les défauts qui lui sont propres. Son trait distinctif et la condition indispensable à son existence, c'est l'absence de naturel. Comme le demi-monde, elle est crue, elle n'est point vraie, et ses turpitudes mêmes sont des mensonges. Comme lui, elle a besoin, pour vivre, de fard, de poudre, d'une parfumerie complète, et il lui faut dissimuler sa maigreur sous certaines apparences bouffantes auxquelles on aime à se tromper, sans précisément en être dupe. Les comédies de cette école, semblables aux Albertine de la Borde, se font remarquer par un certain ton et un certain style, comme celle-ci s'affiche par sa toilette et son petit chien. Tout y est recherché, affectation, *pose*, tout y manque de franchise; tout y est raide, sec, étriqué en dessous; tout y parle de cette voix amère et revêche que vous connaissez. Séduisantes au demeurant, — du moins on le dit, — comme les créatures qui les ont inspirées, ayant la vogue, faisant la mode, et plus goûtées que les bonnes comédies honnêtes, qui détestent l'étalage, elles semblent avoir du piquant, mais elles manquent absolument de gaieté; et si quelquefois elles nous

Digitized by Google

font rire, c'est qu'elles y poussent par de grosses provocations directes, auxquelles il serait impoli de ne pas se rendre. Leur public n'est peut-être pas absolument le même, mais elles ont la même vertu délétère sur quiconque les fréquente. Enfin, c'est la demi-littérature d'un demi-monde; mais je ne ferai pas à M. Dumas fils l'injure de croire qu'elle ne recherche que les succès d'argent.

En voilà bien long sur le même sujet; ceci prouvera du moins l'importance que nous attachons au talent de M. Dumas fils. Quoi qu'il en soit de l'intérêt très vif que nous portons à tout ce qui ressemble à un événement littéraire, ce *Père prodigue* nous a conduit plus loin que nous n'eussions voulu, et il faut maintenant s'interdire une petite excursion que l'on avait projetée vers le roman contemporain. J'aurais signalé au lecteur les deux seuls ouvrages qui aient réellement de la valeur, depuis *Madame Bovary* et *Fanny* : l'un déjà ancien, les *Victimes d'amour*, de M. Hector Malot: l'autre, tout récent, *Louise*, par M. Edouard Gourdon; ces deux livres, quoique très différents de forme, d'accent, et même de mérite, appartiennent l'un et l'autre à la littérature dite réaliste; et tous les deux sont remarquables. L'impossibilité d'en parler convenablement aujourd'hui m'y fera revenir avec les développements qu'on doit aux œuvres consciencieuses, même quand le succès les a déjà consacrées. Pour mon compte, je prédis à *Louise*, qui vient de paraître, la réussite la plus complète, et je garde le peu de place qui me reste pour un sujet presque scientifique.

Il y a fort loin du théâtre et du roman français contemporains à l'étude des langues et des grammaires orientales; et plus loin, peut-être encore, de M. Alexandre Dumas fils à Champollion. Nous passerons cependant, ou peu s'en faut, de l'un à l'autre; et c'est l'Académie des Inscriptions et belles-lettres qui nous fournira la transition. Cette Académie, dans une de ses dernières séances, a distribué ses prix et proposé ses questions habituelles; il serait prétentieux à nous de nous y arrêter longuement; mais il importe de signaler, puisque l'occasion s'en présente, une découverte qui semble précieuse, et qu'on peut croire destinée à renouveler ou à étendre singulièrement une certaine partie de la linguistique orientale.

Cette découverte appartient à M. Menant, un magistrat distingué, comme on en compte beaucoup en France, et dont l'érudition multiple semble éclairer d'un jour nouveau chacun des objets où elle s'attache. M. Menant, dans une note qu'il vient de publier sur la lecture et l'interprétation des nombreuses inscriptions assyriennes que nous possédons, a émis quelques idées nouvelles, une entre autres particulièrement féconde, sur le déchiffrement de cette écriture étrange, scrutée et analysée jusqu'ici avec un demi-succès. Or, on sait qu'il suffit de s'occuper avec conscience de cette énigme scientifique pour exciter, à juste titre, l'attention des philologues et des historiens. Les études faites jusqu'à présent sur ce sujet ont démontré que les caractères assyriens étaient des hiéroglyphes et représentaient, tantôt la valeur intrinsèque d'une syllabe, tantôt le sens d'une idée tout entière. C'était un premier pas; mais il avait été entravé presque aussitôt par l'apparition de deux phénomènes fort embarrassants et qui arrêtaient les philologues. Le premier, c'est que le même son paraissait être repré-

Digitized by Google

senté par des signes différents, qu'on avait, pour cette raison, appelés *homophones*. La difficulté qui résultait de cette *homophonie* paraît aujourd'hui très heureusement résolue, et elle a été féconde, car elle a conduit au principe du syllabisme de l'écriture assyrienne.

Le second phénomène, beaucoup plus singulier et plus bizarre, est celui, précisément, auquel se rapporte la découverte de M. Menant : exactement contraire à l'autre, il semblait prouver que certains signes étaient susceptibles de représenter plusieurs sons différents, et constituaient, comme on les appela, de véritables *polyphones*. Ce fait, unique dans l'histoire générale de l'écriture, semblait si peu vraisemblable, si en dehors des lois de la grammaire universelle, qu'il était nié, *à priori*, par un certain nombre de savants. Dans tous les cas, il présentait une difficulté presque insurmontable pour l'interprétation des textes. M. Menant s'est attaqué à cette difficulté, et déjà beaucoup d'orientalistes avouent qu'il l'a résolue. Une longue étude et une savante analyse des faits connus l'ont conduit à poser ce principe, que les signes qui traduisent des syllabes simples ne sont jamais *polyphones*. On comprend ce qu'une semblable découverte peut ajouter à l'espérance de la constitution définitive d'un alphabet, s'il est vrai, comme il le paraît, qu'il suffise maintenant de décomposer les mots en syllabes simples pour arriver à la lecture et à l'interprétation des textes. Or, l'abondance des documents fournis par les fouilles exécutées dans l'ancienne Assyrie permet précisément d'espérer qu'on trouvera tous les signes de cette écriture résolus par leurs éléments syllabiques simples. Il en résulterait, par un progrès évident et facile, une prompte résolution des valeurs idéographiques et l'éclaircissement naturel des faits, en apparence les plus étranges, de la polyphonie. La place qu'une pareille découverte assure à M. Menant parmi les linguistes, je n'ai pas à la déterminer, je ne puis qu'applaudir de tout mon cœur au succès d'un de nos collaborateurs les plus érudits.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

11 décembre 1859.

Nous trompions-nous en osant espérer, il y a quinze jours, que les préoccupations si graves qui avaient dominé l'opinion publique depuis plusieurs mois allaient avoir lieu de se calmer un peu? Il nous semble que ces prévisions qui, alors, pouvaient être discutées, se sont trouvées depuis assez heureusement justifiées et que ce travail d'apaisement et de conciliation entre deux grands peuples, si opportunément commencé par la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, a fait bien des progrès depuis quinze jours. S'il est aujourd'hui un fait acquis, c'est que l'alliance de la France et de l'Angleterre, tant de fois menacée par les aigres rancunes de quelques-uns, par les prédictions intéressées ou les craintes sincères de quelques autres, est redevenue, ou pour mieux dire, est restée aussi étroite et aussi solide qu'elle le fut jamais. On a cité plus d'un témoignage de cette bonne entente désormais incontestable. L'un des plus importants, à coup sûr, est la lettre désormais historique de M. Mocquard, chef du cabinet de l'Empereur, à quatre négociants de Liverpool, qui s'étaient adressés directement à sa Majesté pour être éclairés sur les intentions de son gouvernement à l'égard de l'Angleterre. Nous n'avons pas à examiner, comme l'ont fait quelques journaux anglais, jusqu'à quel point l'initiative prise par MM. Shaw, Melloc, Irving et Blakwell pouvait être compatible avec leurs devoirs de citoyens anglais et de sujets de S. M. britannique. Sans nous occuper de la convenance ou de la légalité de leur démarche, nous ne voulons que nous féliciter du caractère de la réponse qu'elle a provoquée. Assurément, dans les circonstances où se trouvait l'Europe, il est heureux que l'Empereur ait eu l'occasion de faire déclarer, par l'un des interprètes autorisés de sa pensée, qu'il voulait rester à l'égard de l'Angleterre ce qu'il avait toujours été, un allié fidèle, et que deux grandes nations comme la France et l'Angleterre étaient faites pour s'apprécier et non pour se craindre. Nous n'avions jamais douté, pour notre part, que tels ne fussent les sentiments de Sa Majesté; nous aurions cru faire injure à sa politique en supposant qu'elle pût être différente : mais tout le monde, à ce qu'il semble, n'en jugeait pas comme nous; et il est utile, peut-être, que la

Digitized by Google

lettre de M. Mocquard, succédant à la circulaire de M. Billault, et montrant qu'il y a un plein accord entre la pensée de l'Empereur et celle de ses conseillers les plus éminents, soit venue éclairer certain zèle peu clairvoyant et refréner certaines intempestives exagérations de patriotisme obséquieux. A côté de la lettre si remarquable de M. Mocquard, le plus important des journaux anglais a cru devoir citer, comme témoignage du bon vouloir de la partie la plus sensée de la population française à l'égard de ses voisins, quelques lignes que nous avions publiées ici même au sujet de l'alliance des deux peuples et des grands intérêts qui y sont attachés. Le passage cité par le *Times* n'exprime que des idées que nous avons vingt fois exposées et qui chez nous, n'ont jamais varié ; et peut-être n'a-t-il de curieux que sa date. Il remonte en effet, au mois d'octobre dernier, c'est-à-dire à l'époque même où le zèle intempestif dont nous parlions plus haut, se manifestait de la manière la plus active et la plus empressée. Nous n'avons pas besoin de dire que nous avons été étonnés et charmés du voisinage flatteur que le *Times* nous a donné. Nous devons avouer seulement que nous ne prétendons en aucune sorte à l'honneur de traduire, comme le chef distingué du secrétariat de l'Empereur, une auguste pensée ; nous nous contentons d'interpréter l'opinion d'un grand nombre de Français, qui croient pouvoir aimer leur pays sans attaquer toutes les nations étrangères, et qui n'imaginent pas que le patriotisme leur défende d'avoir du bon sens. C'est à ce titre seul que nos vœux persistants en faveur d'une politique honorablement pacifique ont pu avoir quelque importance.

L'attention publique, si longtemps absorbée par des inquiétudes exagérées au sujet de la politique extérieure, va sans doute se reporter un peu plus sur des questions d'un autre ordre. Rien, selon nous, ne saurait être plus désirable que ce changement dans l'état de l'opinion. Chaque peuple a assez d'utiles réformes, assez de travaux importants à accomplir chez lui, pour avoir l'occasion d'exercer, d'une manière profitable, toute sa sollicitude et toute son activité. La France, au milieu même de la guerre, n'a point vu interrompre les projets conçus par le gouvernement pour accroître sa prospérité. Mais il n'est pas douteux qu'ils ne se développent maintenant avec plus de suite et plus de rapidité. L'agrandissement de Paris se place au premier rang parmi ces grands projets d'utilité publique préparés avant la guerre, et dont une nouvelle période de paix verra la complète réalisation. Nous avons exposé autrefois, à cette même place, quelques-unes des difficultés qui devaient, non pas empêcher, mais entraver l'exécution de cette mesure, d'ailleurs si désirable en principe. Nous ne serons donc pas suspects en déclarant que les plus graves de ces obstacles nous paraissent devoir être assez heureusement levés par l'habileté du préfet de la Seine et par les soins des grands corps de l'Etat, qui ont complété, et, en certains points, réformé le projet primitif. La vérité oblige, en effet, ceux mêmes qui n'ont pas approuvé tous les actes de l'administration de M. Haussmann, à reconnaître que les deux derniers documents émanés de sa plume, c'est-à-dire le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du nouveau conseil municipal et le mémoire qu'il a présenté au conseil général

Digitized by Google

de la Seine au sujet du budget départemental, mettent dans tout leur jour des qualités d'administrateur véritablement précieuses. Ce qui apparaît, selon nous, dans ces deux importants documents, c'est, s'il est permis de le dire, une grande hardiesse dans les projets, mais aussi, il faut bien le reconnaître, une remarquable entente des difficultés qui peuvent se présenter et une très réelle habileté à les tourner. Peut-être faut-il avoir touché, de plus ou moins près, à l'administration, pour apprécier complétement la nature et l'importance des obstacles dont M. le préfet de la Seine semble devoir triompher. Il s'agit d'organiser une grande cité dont la superficie vient d'être plus que doublée, et dont la population, augmentée subitement de 400,000 habitants, va dépasser le chiffre énorme de 1,500,000 âmes. Il s'agit d'étendre à toutes les parties nouvelles de la ville les bienfaits de l'éclairage, de la voirie, de la surveillance administrative tels que les possédait déjà la ville ancienne. Il s'agit, enfin, de réaliser cette prodigieuse transformation avec assez d'économie et d'habileté, pour que les dépenses qu'elle imposera ne pèsent trop lourdement ni sur les anciens contribuables, qui n'en devront profiter que d'une manière indirecte, ni sur les nouveaux habitants de la ville, qui, assurément, en tireront bien plus d'avantages, mais qui, d'autre part, pourraient être tentés de regretter la modération des taxes qu'ils supportaient jusqu'ici, en présence des charges nouvelles auxquelles ils se verront appelés à concourir. Si l'on réfléchit, en outre, que ces nouveaux travaux ne doivent rien suspendre des projets déjà en cours d'exécution, pour l'embellissement et l'assainissement de l'ancienne ville, on conviendra que jamais administration ne fut placée dans des circonstances plus délicates, et que jamais budget ne fut plus difficile à asseoir. Il est cependant impossible de méconnaître que M. Haussmann n'ait fait face, avec une véritable adresse, à toutes les nécessités d'une pareille situation.

Nous ne pouvons, en quelques mots, essayer d'exposer tous les détails du budget de M. le préfet de la Seine, et justifier ce que nous en avons dit. Nous nous contenterons d'appeler l'attention du public sur la partie, selon nous, la plus importante de ce travail, nous voulons dire celle qui a trait au service de la caisse de la boulangerie. On sait combien cette institution avait soulevé, dès l'origine, d'objections de toute nature, et combien on doutait qu'elle pût répondre d'une manière satisfaisante au but pour lequel elle avait été fondée. Les faits accomplis permettent de la juger aujourd'hui. Grâce au mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, de cette caisse, la population peu aisée a pu, dans les années les plus défavorables, obtenir le pain à un prix modéré, sans subir l'humiliation de recevoir un secours direct sous la forme de bons de pain ; et le prix des avances faites par la caisse se rembourse peu à peu au moyen d'une surtaxe légère, à peine sensible pour les consommateurs, puisqu'elle ne se produit que dans les années prospères. Déjà, sur 53 millions d'avances faites par la caisse dans les années de disette, 33 millions étaient rentrés au 31 octobre dernier. Ce résultat est d'autant plus remarquable que, pendant la période qui s'est écoulée depuis la fondation de la caisse de la boulangerie, nous avons eu tout ce que nous pouvions craindre d'années les plus malheu-

Digitized by Google

reuses, tandis que nous n'avons point vu se produire toutes les années heureuses que nous pouvions espérer, en nous fondant sur une moyenne assez généralement admise. Maintenant, aurons-nous ces grasses années avant de nouvelles disettes, et en assez grand nombre pour que la caisse puisse non-seulement liquider sa situation passée, mais faire des réserves pour l'avenir? C'est là une question à laquelle, comme l'a dit M. le préfet, peut seul répondre « celui qui règle l'ordre des saisons et rend la terre féconde ou stérile. » Néanmoins, il est incontestable que, selon les prévisions de la science humaine, toutes les probabilités sont en faveur de la caisse.

L'état prospère de cette institution lui permet de rembourser au département de la Seine une partie des sommes que celui-ci lui avait avancées. En effet, il avait été décidé que, sur l'emprunt de 50 millions, contracté en 1857, une somme de 40 millions serait affectée à la caisse, moitié pour lui constituer une dotation permanente, et moitié pour former un fonds d'avances. La même loi qui avait décrété cette attribution avait autorisé le département de la Seine à s'imposer extraordinairement, pendant trente années, à partir de 1857, 10 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour opérer l'amortissement et le service des intérêts de l'emprunt, qui doivent se prolonger jusqu'en 1888. Mais il était stipulé, par l'article 4 de la loi, que, si la dotation de la caisse était permanente, le fonds d'avances était essentiellement remboursable, et que, par conséquent, si la situation de la caisse lui permettait de rembourser un jour cette somme, en tout ou en partie, elle viendrait alléger d'autant le poids des charges supportées par les contribuables. L'éventualité prévue par l'article 4 de la loi du 17 juillet 1856 se présente aujourd'hui. La caisse de la boulangerie se trouve en mesure de restituer 10 millions au département. Elle ne versera effectivement que 7 millions et demi environ, parce qu'elle se trouve créancière du département pour une somme de 2 millions et demi, employée, à l'époque de la plus grande cherté, en libéralités véritables faites à des familles indigentes. La somme de 7 millions et demi, qui devient ainsi disponible, devra-t-elle être, comme le voulait la loi de 1856, affectée à la diminution des 10 centimes additionnels? Tel n'est pas le projet de M. le préfet. Il fait observer qu'il se présente en ce moment plusieurs grands travaux dont l'utilité publique est manifeste : la construction d'un tribunal de commerce, l'établissement d'un nouveau bâtiment pour la Morgue et, enfin, le développement du réseau des routes départementales. Il serait peu logique, si l'on veut exécuter ces travaux, de diminuer d'une main les centimes additionnels en consacrant 7 millions et demi au service de l'emprunt de 1857, et d'augmenter, d'un autre côté, ces mêmes centimes pour se procurer une somme à peu près égale à celle dont on a, en ce moment, la disposition. M. le préfet propose donc de consacrer directement et immédiatement cette somme aux grands travaux dont il vient de parler. Le projet préfectoral, après avoir été examiné par le conseil général, devra être soumis à l'approbation législative. En fait, ce projet détourne de leur destination primitive les fonds affectés à la caisse de la boulangerie pour les attribuer à des constructions d'utilité publique.

Digitized by Google

Il se trouve que le département a fait, sans s'en douter, un emprunt pour subvenir à la construction d'un tribunal de commerce et à l'ouverture de routes nouvelles. C'est donc un expédient financier ; mais c'est un de ces ingénieux expédients qu'il est permis de louer, puisqu'ils fournissent le moyen de satisfaire à des besoins nouveaux sans trop faire sentir aux contribuables le poids des charges qu'on leur impose en réalité.

C'est peut-être ici le lieu de parler de la solution que vient de recevoir un conflit qui s'était élevé depuis longtemps entre l'administration du département de la Seine et celle de la préfecture de police. On se souvient sans doute que chacune de ces deux administrations prétendait avoir droit à la surveillance de la petite voirie, de l'éclairage, du nettoiement des égouts, et de divers autres services. Un décret du 10 octobre a tranché la question en faveur du préfet de la Seine. On ne peut nier, en effet, que la séparation des deux autorités ne devienne ainsi beaucoup plus nette, et que les services que nous venons de citer ne soient de véritables services municipaux. Du reste, le préfet de police vient de recevoir une extension nouvelle d'attributions qui compense, et au delà, la perte des services municipaux qui viennent de lui être enlevés. Par un décret, en date du 30 novembre, rendu sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, les pouvoirs du préfet de police sont étendus à tout l'Empire, et la direction des bureaux formant au ministère la division de la sûreté générale, lui est confiée. Dans un rapport qui a été publié, M. Billault expose, avec la brièveté d'un homme d'Etat et d'un homme d'affaires, les raisons par lesquelles se justifie une mesure qui rend la surveillance plus facile et plus sûre dans toute la France, sans toucher aux lois existantes, sans donner lieu à aucune dépense nouvelle, et surtout sans faire de la police une administration séparée. Le décret du 30 novembre a le rare avantage de répondre à la fois à des besoins et à des vœux qu'on avait crus incompatibles, et qui se trouvent ainsi conciliés. Il était évident, en effet, que la réunion de toute la police de l'Empire sous une seule main présentait de grands avantages ; et, d'un autre côté, un ministère de la police n'a jamais été populaire en France ; nos assemblées délibérantes et, notamment, notre Corps législatif, se sont faits, en ce point, les organes du sentiment public. Tout le monde, il faut le dire, comprend instinctivement que, si le chef de la police doit être un magistrat honoré et respecté, il ne doit pas être un ministre. C'est là un sentiment contre lequel on ne prévaudra point. La nouvelle organisation de la police tranche toutes ces difficultés de la manière la plus heureuse. Et comme c'est le propre des idées justes et fécondes d'être jugées simples après qu'elles ont été réalisées, personne ne s'étonne plus maintenant que cette solution ait été trouvée ; si l'on s'étonne d'une chose, c'est qu'elle n'ait pas été trouvée plus tôt.

Pendant que nous étions obligés de nous occuper, comme tout le monde, de dangers européens dont, grâce à Dieu, la prévision semble maintenant écartée, nos soldats accomplissaient, à leur honneur, comme nous n'en avions jamais fait doute, l'expédition projetée sur les frontières du Maroc. Cette expédition n'eût été qu'une simple promenade militaire et ne nous eût coûté que des pertes minimes si le choléra ne fût venu éprouver cruel-

Digitized by Google

lement notre vaillante armée. Nous n'avons pas besoin de dire que nos soldats ont montré contre les atteintes du fléau un héroïsme non moins grand et plus difficile peut-être que celui avec lequel ils supportent le feu de l'ennemi. Quant au résultat de l'expédition, il a été pleinement atteint. On sait qu'il ne s'agissait pas d'attaquer l'empereur du Maroc, mais de châtier quelques bandes indisciplinées et fanatiques dont ce souverain était évidemment impuissant à réprimer les incursions. Un corps expéditionnaire fut formé sous les ordres du général de Martimprey. Ce corps comprenait deux divisions d'infanterie commandées par les généraux Walsin Esterhazy et Jusuf, et une division de cavalerie commandée par le général Desvaux. En outre, deux autres colonnes de moindre importance sous les ordres du général Durrieu, devaient seconder l'opération principale. Le corps expéditionnaire alla châtier les Beni-Snassen, tribu de race kabyle qui avait joué le principal rôle dans les agressions dont nous avions été l'objet. Le 21 octobre, l'expédition commençait; le 27, le plateau d'Aïn-Taforalt, centre de la résistance des Beni-Snassen, était enlevé; le 30, leur chef El-Hadj-Mimoun se présentait au quartier-général français et consentait à toutes les conditions qui lui étaient imposées. Puis, faisant concorder les mouvements du général Durrieu avec les siens, le général en chef se portait sur le territoire des autres tribus qui avaient prêté leur concours aux Beni-Snassen et leur imposait un châtiment analogue. Le 11 novembre, l'expédition était finie, et les troupes repassaient la frontière. Nous empruntons le résumé de cette brillante campagne au rapport du général de Martimprey, qui a été publié dans le *Moniteur* du 27 novembre. Nous voyons avec plaisir, dans un ordre du jour daté du 17 novembre et du quartier général d'Alger, que la marine, sous les ordres du contre-amiral du Bouzet, a prêté à notre armée de terre le plus utile et le plus énergique concours. Dans toutes les occasions, malheureusement bien rares, où nos marins peuvent être mis à l'épreuve, ils se montrent dignes de combattre à côté des soldats qui ont conquis l'Algérie, détruit Sébastopol, et triomphé à Magenta.

L'expédition entreprise par le gouvernement de la reine Isabelle contre le Maroc sera probablement plus longue et plus difficile que celle que nous venons d'achever si heureusement. Les Espagnols n'ont pas affaire à des bandes plus ou moins indisciplinées, mais aux troupes régulières de l'empereur du Maroc. Aussi le maréchal O'Donnell s'est-il borné jusqu'ici à garder un rôle purement défensif. Renfermé dans le camp retranché de Ceuta, il a repoussé quatre fois les attaques des Maures, qui se sont retirés après avoir fait des pertes considérables. Ces succès, et l'arrivée du troisième corps de l'armée expéditionnaire, sous les ordres du général Ros de Olano, vont sans doute permettre au maréchal commandant en chef de prendre une attitude plus vigoureuse. La France n'a, comme on le sait, aucun intérêt direct à défendre dans ces parages. L'incident de Tétouan, qui a ému un instant l'opinion publique, ne saurait avoir aucune suite. Ce ne pouvait être que par une étrange méprise que deux forts de cette ville avaient tiré sur un vaisseau français. Le contre-amiral Romain-Desfossés a dignement maintenu l'honneur du pavillon français. Il a bombardé le

Digitized by Google

deux forts, et en peu de temps il a éteint leur feu. Cette réparation était nécessaire, mais suffisante.

Des modifications ministérielles viennent d'avoir lieu à Berlin et à Copenhague. A Berlin, M. de Bonin, ministre de la guerre, a donné sa démission : il est probable que cette retraite ne changera rien à la politique du cabinet Hohenzollern-Auerswald. En Danemark, c'est le ministère tout entier qui s'est retiré. Le président de la seconde Chambre, M. Rotwitt, a été chargé de composer un nouveau cabinet. M. Rotwitt appartient au parti démocratique, qui arrive pour la première fois au pouvoir : aussi a-t-il eu quelque peine à former son administration. Les nouveaux ministres, ont, ce nous semble, des tendances exclusivement danoises, et il est probable que leur présence aux affaires ne contribuera pas à amener la solution amiable de cette éternelle question des duchés, qui divise depuis si longtemps le Danemark et la Prusse. Ce n'est pas la seule affaire de ce genre dont cette dernière puissance ait encore en ce moment à s'occuper. La question de la Hesse-Cassel ne lui tient pas moins à cœur et ne lui donne pas moins d'embarras. On sait quel est le fond de cette question, dont l'origine remonte fort loin. En 1831, la Hesse-Cassel avait reçu une charte. En 1851 la charte fut remplacée, sans le concours des représentants du pays, par une constitution beaucoup moins libérale; et la Diète sanctionna ce dernier changement par un décret en date du 27 mars 1852. Or, par l'article 56 du pacte fédéral de 1820, il est expressément stipulé que les constitutions des divers Etats ne peuvent être changées que par la voie constitutionnelle. Se fondant sur ce texte, l'assemblée législative de Cassel réclame le rétablissement de la charte de 1831, qu'elle considère comme existant toujours légalement, tandis que la constitution de 1851 et le décret du 27 mars 1852 seraient, suivant elle, entachés de nullité. La Prusse soutient les réclamations de l'assemblée législative de Hesse. L'Autriche et ses alliés appuient, au contraire, l'électeur, qui ne veut apporter que quelques légères modifications à la constitution de 1851. Ce qui donne à cette affaire une grande portée, et en fait plus qu'un simple conflit constitutionnel, c'est que la Hesse est le théâtre sur lequel se sont déjà rencontrées, il y a neuf ans, les influences rivales de l'Autriche et de la Prusse. Cette dernière puissance y a une revanche à prendre. Une majorité des petits Etats peut encore une fois donner tort à la Prusse au sein de la Diète. Mais il n'est pas impossible que si le résultat du vote était trop visiblement dicté par un sentiment d'hostilité envers la Prusse, cette puissance ne se vît amenée à rompre avec une situation humiliante pour elle, et à se retirer d'une assemblée où elle ne pourrait plus figurer avec honneur.

C'est aussi contre l'influence prussienne, on n'en saurait guère douter, malgré les dénégations officielles du *Journal de Dresde*, que sont dirigées les conférences de Wurtzbourg. Nous avons déjà exposé à nos lecteurs l'objet de cette réunion, dans laquelle la Bavière et la Saxe jouent le principal rôle. Nous avons lieu de croire cependant que, jusqu'ici, les plans de ces deux Etats n'ont pas complétement réussi. Le Hanovre s'est tenu à l'écart; le gouvernement badois a même manifesté, dans la chambre de

Digitized by Google

Carlsruhe, des doutes à l'égard de l'opportunité des conférences de Wurtzbourg. Dès l'origine, le cabinet de Vienne avait plus ou moins approuvé cette réunion, qui promet de causer quelques embarras à la politique prussienne. Mais le gouvernement autrichien, si certaines informations qu'on nous adresse sont exactes, a dû recevoir du cabinet de Berlin, au sujet de la conférence, une demande d'explications à laquelle il ne pourra s'empêcher de répondre d'une manière catégorique. Ce gouvernement lui-même, d'ailleurs, se défie un peu de la Bavière, qui a toujours eu la prétention de diriger et de représenter les Etats secondaires mieux que la Prusse ou l'Autriche, et qui, à en croire certains bruits récents, n'aurait point renoncé à cette ambition. Enfin, nous comprendrions difficilement que l'Autriche cherchât à engager bien vivement une lutte contre l'autre grande puissance allemande au moment où elle a deux questions de premier ordre qui doivent l'occuper suffisamment : sa situation intérieure et la réunion du Congrès.

La situation intérieure de l'Autriche, tout le monde la connaît. Elle peut se ramener à deux points principaux : le désordre financier et la rivalité des races qui composent l'Empire. Le premier de ces points est évidemment lié au second. C'est la compression exercée sur les peuples divers soumis à la maison de Habsbourg, qui a nécessité le maintien d'un état militaire disproportionné avec les ressources de la monarchie, et c'est cet état militaire qui a produit, comme conséquence inévitable et malgré tous les expédients auxquels on a pu avoir recours, un déficit permanent. On a vu, en Italie, combien la désaffection des populations avait été funeste à la domination autrichienne. Tout donne à penser qu'à la question italienne succédera, si l'on n'y prend garde, la question hongroise. La *Revue* publiait, il y a quinze jours, une étude fort modérée sur cette question et sur les causes nombreuses qui pouvaient lui donner, dans peu, une dangereuse gravité. Le cri d'alarme poussé par tous les journaux favorables à l'Autriche, à la lecture de l'article de M. Horn, montre combien notre collaborateur avait touché juste et sur quelle plaie il avait mis le doigt. Nous n'avons pas besoin de rappeler, d'ailleurs, que notre collaborateur ne méritait, à aucun titre, les reproches qui lui ont été adressés. Il n'entre pas dans les habitudes de la *Revue* d'attaquer les gouvernements existants, et elle s'est toujours efforcée d'unir l'esprit conservateur aux idées de progrès qu'elle défend. Loin de se plaire à ébranler l'autorité du gouvernement viennois en Hongrie, M. Horn s'efforçait d'indiquer les mesures par lesquelles le pouvoir central pourrait se raffermir en renonçant à ses anciens errements. Mais il ne se dissimulait pas que, si ses prédictions fâcheuses devaient se réaliser vite, ses sages avis avaient bien peu de chances d'être adoptés. Chaque jour, en effet, les nouvelles qui arrivent de la Hongrie nous apprennent que l'agitation s'y développe de plus en plus. En même temps, on nous assure que le cabinet de Vienne, depuis la retraite de M. de Hubner, est décidé à revenir presque complétement au système de compression auquel M. de Schwarzenberg a attaché son nom. Une récente dépêche annonce même qu'un des corps établis en Italie vient de recevoir l'ordre de se rendre en Hongrie. Il est vrai qu'il est absolument nécessaire de concen-

Digitized by Google

trer, dans ce dernier pays, des forces considérables, si l'on veut y maintenir longtemps le système de M. de Schwarzenberg. Mais l'Italie elle-même est-elle si bien disposée pour le gouvernement autrichien qu'il puisse la dégarnir sans danger ?

Le Congrès, comme on le sait déjà, doit se réunir le 5 janvier. Si cette date peut souffrir un retard, il ne saurait être considérable. Les invitations ont été adressées aux puissances signataires de l'acte de Vienne, et comme on a annoncé, depuis, l'acceptation successive de ces puissances, on ne peut guère douter, malgré les bruits contradictoires qui avaient couru d'abord, qu'elles ne s'y fassent toutes représenter. On a beaucoup discuté d'abord sur le nom des plénipotentiaires qui siégeraient au Congrès, ensuite sur le programme que chaque puissance y appuierait. Aujourd'hui les noms des premiers plénipotentiaires sont presque tous connus. La plupart des cabinets se font représenter par leur ministre des affaires étrangères. L'Angleterre tout au moins, et peut-être aussi le Piémont, n'agiraient pas de même. En Piémont la popularité incontestée du comte de Cavour semble avoir fixé le choix du roi sur cet habile homme d'Etat, et l'on assure que les explications données au sujet de cette nomination par le cabinet sarde auraient fait tomber les principales objections élevées d'abord contre le nom de l'ancien président du conseil des ministres. Nous ne savons jusqu'à quel point ces renseignements sont exacts. Mais si des objections ont été présentées contre le choix du cabinet sarde, elles ne pouvaient avoir qu'un caractère purement amical et pour ainsi dire officieux, car il n'y avait lieu en aucune façon de contester au gouvernement piémontais le droit de se faire représenter par le négociateur qui lui paraîtrai le plus propre à défendre sa politique et ses intérêts.

En Angleterre, il est certain que ni lord Palmerston, ni lord John Russell n'ont été désignés comme plénipotentiaires, et que l'ambassadeur de S. M. britannique à Paris sera en même temps son principal représentant au Congrès. Nous avons lieu de croire que l'explication qu'on a généralement donnée de ce fait est parfaitement exacte. Si lord Palmerston ni lord John Russell n'ont cru pouvoir quitter l'Angleterre au mois de janvier prochain, c'est tout simplement et très réellement, parce que leur présence dans le Parlement sera nécessaire à cette époque. Il est possible que l'opposition attaque le ministère au sujet des questions extérieures ; et d'un autre côté, on nous affirme que le *reform-bill* devra être soumis aux Communes avant Pâques. Quelque regrettable que soit pour l'Angleterre la circonstance qui la prive d'envoyer l'un ou l'autre des deux principaux hommes d'Etat du cabinet actuel dans une réunion diplomatique où ils eussent été appelés à jouer un si grand rôle, il ne faut pas croire que la part d'influence de cette puissance dans les délibérations du Congrès devienne pour cela insignifiante. D'abord, il serait souverainement injuste de méconnaître les qualités à la fois aimables et élevées, conciliantes et fermes, dont lord Cowley a fait preuve pendant plusieurs années, dans la situation si importante et souvent si délicate d'ambassadeur à Paris. De nos jours, d'ailleurs, grâce au télégraphe et à la vapeur, un plénipotentiaire peut en référer, à chaque moment à son gouvernement, et il n'est pas douteux que le repré-

Digitized by Google

sentant de S. M. britannique au Congrès ne reçoive constamment, tant que dureront les délibérations, l'inspiration directe du grand diplomate dont le *Times* faisait, il y a quelques jours, un magnifique éloge, et de l'homme d'Etat éminent qui représente plus particulièrement dans le ministère les idées libérales des whigs.

Quant au programme des diverses puissances, il ne saurait encore être connu d'une manière complète. Nous avons cependant bien des indications qui peuvent nous éclairer sur les idées déjà arrêtées par plusieurs des cabinets. Il serait superflu de s'enquérir du programme de l'Autriche. Il peut se résumer en un mot : restauration des princes. Le programme de la France a été exposé dans la fameuse lettre de l'Empereur au roi Victor-Emmanuel. Il ne serait pas moins important de connaître les vues que l'Angleterre apportera dans le Congrès. Mais peut-être pouvons-nous, sans trop de présomption, essayer de les présager. Il nous semble difficile que l'Angleterre ne défende pas, dans la plus large mesure, les vœux des populations italiennes. Le passé historique de l'Angleterre, les grands actes de la vie de lord Palmerston et les récentes déclarations de lord John Russell nous seraient d'assez bons garants de cette prévision, quand bien même tous les renseignements que nous recevons ne viendraient pas la fortifier. L'Angleterre, qui s'est donné un gouvernement de son choix, ne saurait refuser son appui moral à une nation qui suit son exemple. Il y a trente ans, d'ailleurs, qu'une circonstance analogue à la circonstance actuelle, une question semblable à la question italienne, se présenta ; et l'on ne saurait oublier que lord Palmerston fut du nombre des hommes d'Etat qui décidèrent, dans les Conférences de Londres, la liberté de la Belgique. Faut-il enfin rappeler les déclarations si précises de lord John Russell contre toute intervention armée dans l'Italie centrale ? Peut-être est-il permis de conjecturer que l'Angleterre, si certaines difficultés survenaient, mettrait en avant le système des compensations pécuniaires, qui a tant de fois résolu des questions jugées insolubles, et décidé des princes secondaires à échanger un pouvoir douteux contre un revenu certain. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture, quoiqu'elle ne soit pas dénuée, à nos yeux, d'une grande probabilité.

La Russie et la Prusse, qui ont dû se concerter dans l'entrevue de Breslau, ne sauraient être absolument opposées au principe des restaurations ; mais peut-être ne le soutiendraient-elles qu'en faveur du grand-duc de Toscane, et peut-être sont-elles, en somme, moins favorables à l'Autriche qu'on ne le croit généralement. Enfin, il ne serait pas tout à fait impossible que, par un sentiment de haute convenance, les puissances protestantes laissassent les Etats catholiques régler seuls avec le souverain Pontife les questions les plus délicates qui peuvent le concerner. Citoyens d'un pays catholique, c'est là ce que, pour notre part, nous souhaiterions vivement, et nous ne désespérons pas qu'il n'en soit ainsi. En exposant, comme nous croyons les distinguer, les vues des diverses puissances, nous ne cachons point qu'elles sont fort divergentes ; mais personne ne pouvait espérer qu'il en fût autrement. Assurément, s'il y a Congrès, c'est qu'il y a différence d'avis ; assurément aussi, les différents négociateurs devront faire

Digitized by Google

plus ou moins de concessions, et la solution, qui sera à la fin celle de tout le monde, aura commencé par n'être celle de personne, mais elle contiendra un peu des idées de chacun. Il ne faut donc pas trop s'effrayer de voir les plénipotentiaires partir de points si éloignés, pourvu qu'en fin de compte, ils arrivent au même but.

Il nous arrive rarement de donner place dans cette chronique à un deuil privé. Mais la mort qui vient de frapper Mme la princesse Sapieha dans sa quatre-vingt-sixième année n'a pas été seulement un deuil pour la famille du prince Czartoryski, son gendre : elle a été aussi une perte pour toute une nation d'exilés. Mme la princesse Sapieha était née en 1774 d'une famille non moins célèbre par son patriotisme que par sa noblesse ; l'histoire n'a pas oublié que son père, André Zamoyski, grand chancelier de la couronne de Pologne, protesta, en 1768, par sa démission, contre l'enlèvement des sénateurs par des troupes russes, et que sa mère, née princesse Czartoryska, remit à Kosciuszko trois millions de ses épargnes pour la cause nationale. La princesse Sapieha ne démentit point des sentiments qui étaient héréditaires dans sa famille. En 1831, elle prodiguait ses soins aux victimes de la guerre d'indépendance. En 1836, elle vint rejoindre dans l'exil le prince Czartoryski. Depuis cette époque, ses biens étaient sous le séquestre : elle n'en avait plus que l'usufruit. Si le gouvernement russe, comme il est probable, se croit forcé maintenant de les confisquer tout à fait, ce sont les pauvres que cette mesure atteindra, car c'est à eux que la princesse consacrait les restes de son patrimoine, et sa famille en eût certainement continué un si noble emploi. Bien que sa bonté dût s'étendre d'une manière plus spéciale sur tant de ses concitoyens malheureux, aucune infortune étrangère ne la trouva jamais sourde ou indifférente. Son esprit, qu'elle conserva jusqu'à son dernier instant, était vif et attrayant, sa piété douce et solide. Nous aurions eu regret de laisser s'éteindre, sans l'honorer par quelques lignes, cette belle et longue vie, toute consacrée aux choses qui sont les plus saintes ici-bas : la famille, la patrie et la religion.

EDOUARD BOINVILLIERS.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

MADAME RÉCAMIER

Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier, 2 vol. in-8°.

On a besoin d'un certain sang-froid, en ouvrant ce livre et en abordant le personnage auquel il est consacré, pour se préserver des éblouissements. Les ombres qui défilent respectueusement devant le blanc fantôme de Mme Récamier sont si nombreuses et si illustres ; la plupart ont joué sur la terre un rôle si grand ou rempli une destinée si magnifique ; elles ont conservé tant d'éclat sous le linceul qui les recouvre et tant de vie dans leur mort apparente, qu'elles éclairent et réchauffent l'espèce d'Elysée littéraire où on les a entassées. On les y voit marcher, se mouvoir, rayonner, parler même ; mais fussent-elles pâles, immobiles et muettes, leurs noms seuls suffiraient à éveiller un long écho, et l'ouvrage où on les a inscrits conserverait le caractère imposant d'un mémorial de la célébrité, d'un véritable musée de la gloire. Que dire de la reine aux pieds de laquelle chacune de ces ombres se prostérne à son tour avec un sentiment d'adoration qu'on ne doit qu'aux déesses, et du trône où on la voit assise dans toute sa majesté charmante, à travers un nuage d'encens ? Aucun triomphe n'a rien de plus splendide et n'offre un spectacle plus grandiose que l'apothéose de cette femme, qui n'eut pas d'esprit, pas de génie, pas d'amour, et qui, divinité de marbre, cachée au fond d'un ciel inaccessible, vit se dresser vers son Olympe une longue échelle humaine, où grimpèrent, comme les autres, les héros du XIXe siècle. Comment raconter ce long empire sans trembler ? Hélas ! comment l'expliquer sans médire ? Médire des ombres, c'est chose facile et même permise, car si l'on doit quelques flatteries aux vivants, on ne doit que la vérité aux morts ; mais les ombres ne dis-

Digitized by Google

paraissent pas si complétement qu'elles ne laissent derrière elles des amis, des parents, des obligés fort intéressés à leur mémoire, qui prennent à cœur ce qu'on dit d'elles, même ce qu'on en pense, et qui n'entendent point volontiers les reproches qu'on leur adresse. Or, l'ombre dont il s'agit a connu tant de monde et en a tant gouverné, qu'en passant dans un autre royaume, elle doit avoir laissé dans celui-ci non-seulement des amis et des parents, mais beaucoup de sujets ; que dis-je ? des sujets ! des adorateurs de sa divinité et des apôtres de son culte, qui ne permettront pas qu'on profane leur idole. Si chaque année en emporte quelques-uns, ceux qui restent, réunis par beaucoup d'opinions communes et inséparables dans celle-là, se pressent les uns contre les autres, et semblent encore former un parti respectable. Ce qui les soutient, c'est qu'ils sont pour la plupart gens de goût, gens de cœur et gens de richesse, et que, d'ailleurs, leur idole étant devenue à peu près inoffensive, on a naturellement mauvaise grâce à l'attaquer. Faut-il s'étonner, après cela, que j'hésite quand vient mon tour, et que j'imite le plus grave historien de notre temps, qui, ayant à parler aussi de Mme Récamier, crut devoir justifier son impartialité comme Tacite au début de ses histoires, et redire, à propos d'elle, la fameuse phrase de l'historien latin sur les empereurs : « Je ne l'ai connue ni par ses bienfaits, ni par ses injures. »

Mme Récamier fut une reine, en effet, et une impératrice : reine par droit de conquête et par droit de suffrage, sinon par droit de naissance. Née dans une condition relativement obscure, elle renouvela, pour régner, le coup d'Etat bourgeois que quelques femmes d'esprit avaient déjà tenté au XVIIIe siècle, l'usurpation qui avait particulièrement réussi à Mme Geoffrin ; mais, soit naïve adresse, soit expérience consommée, elle substitua simplement le sceptre de la beauté au sceptre de la philosophie, et elle exerça immédiatement un empire plus étendu et plus sûr ; car, pour subir le joug de la beauté, il suffit d'être homme, et il y a encore plus d'hommes que de philosophes. Son pouvoir fut presque absolu, à moins qu'on ne regarde comme une charte les libertés de coquetterie qu'une pareille reine semble permettre à autrui en les réclamant pour elle, mais dont ses sujets sont toujours les dupes et quelquefois les victimes ; à moins qu'on n'attache beaucoup de prix à ce triste *droit de pétition*, qui subjugue ceux qui en usent sans engager celles qui l'accordent. Elle subit les petits inconvénients et recueillit les grands avantages de toute royauté non légitime, mais légitimement acquise : elle fut forcée de se laisser approcher d'un peu près, mais elle entendit mieux le concert de louanges qu'on lui adressa ; elle fut flattée comme si elle était sur un théâtre, sans cesser d'être honorée comme si elle était sur un

Digitized by Google

trône. Dès ses débuts, elle vit à ses pieds une société d'élite empruntée aux premières classes de la société française ou étrangère, et, lorsque tout trembla ou s'humilia sous la main de Napoléon, il arriva qu'elle s'était créé, à côté de sa gloire belliqueuse, une sorte de popularité mondaine, très éclatante et très sonore, mais qui, sans doute, eût été aussi très fragile, si elle ne se fût retrempée aux haines vives qui jaillissaient sous les pas du maître du monde et qui permirent à une femme de le braver. Dès lors, les rois et les princes de la terre, comme pour sacrer cette reine de l'opinion, recherchèrent son amitié et son alliance. La beauté de Mme Récamier devint un drapeau, et son nom un cri de ralliement, sans qu'elle s'aperçût d'une profanation, glorieuse peut-être, mais dont son amour-propre de femme aurait eu à souffrir. C'est ainsi qu'elle sembla avoir pris part à la chute de l'Empire; et elle le crut elle-même, puisqu'elle s'associa au triomphe, comme elle s'était associée à la sourde opposition de ceux qui le renversèrent après l'avoir décrié. Quel qu'ait été au juste le rôle politique de Mme Récamier, on peut douter qu'elle ait jamais songé à défaire des empereurs; mais ce qui est certain, c'est que, sous la Restauration, elle fit presque des ministres; c'est qu'au moment même de son déclin, sous la monarchie de Juillet, elle fit encore des académiciens. Et, sans préjudice de ce pouvoir, fêtée, adulée, caressée, aimée de tout le monde, et de ceux mêmes qu'elle semblait fuir, puisqu'ils étaient les ennemis de ses amis les plus intimes; aimée pour elle, aimée quand même; riche et pauvre tour à tour, sans être délaissée de personne, ayant connu des choses humaines toutes les alternatives, excepté celle des passions qu'elle inspira, et vu tout changer, sauf l'indifférence de son cœur et la tendresse du cœur d'autrui; reine jusqu'au bout, de l'Europe tout entière, n'y pouvant faire un pas sans que chaque porte s'ouvrît pour lui offrir l'hospitalité; reine des femmes aussi bien que des hommes, des artistes comme des politiques, sans rivalité, sans contrôle et sans opposition; reine enfin à qui ne manquèrent même pas les petites jouissances d'une abdication volontaire, et les dédommagements d'une retraite plus éclatante encore que l'exercice pour ainsi dire officiel de sa royauté.

Voilà une destinée rare et unique, et qui, comme toutes les destinées de cette nature, fut la récompense de certains dons personnels, mais surtout le résultat de certaines circonstances particulières. Au premier rang des dons personnels était la beauté, nous l'avons dit, et c'est une qualité qui est presque indispensable à une femme; mais cette beauté même fut discutable et discutée, au point que Mme Récamier, qui aurait dû y croire plus que toute autre, n'y croyait pas absolument. La vérité est que son visage n'avait pas la majesté des statues grecques; mais un charme, une grâce incomparables. Il

Digitized by Google

en reste trois précieux souvenirs : une esquisse inachevée où David manqua presque cette physionomie rebelle à sa peinture, un buste de Canova, et un fort beau portrait de Gérard. Je ne connais ni le portrait ni le buste; mais une assez pauvre gravure que j'ai sous les yeux et qu'on a placée à la fin d'une édition des *Mémoires d'outre-tombe*, montre Mme Récamier assez semblable à ce que la font précisément ces *Souvenirs*. « Une taille souple et élégante, des épaules, un cou de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des bras charmants, quoique un peu minces, des cheveux châtains naturellement bouclés, le nez délicat et régulier, *mais bien français*, un éclat de teint incomparable qui éclipsait tout, une physionomie pleine de candeur et parfois de malice, et que l'expression de la bonté rendait irrésistiblement attrayante, quelque chose d'indolent et de fier, la tête la mieux attachée : telle était Mme Récamier à dix-huit ans. » Si agréable que soit ce portrait, il n'est pas fort accentué ; il ressemble un peu à ceux qu'a tracés dans ses romans Mlle de Scudéri, et ne suffirait point à un romancier de l'école réaliste. Il est probable que les adorateurs perpétuels de Mme Récamier lui découvrirent d'autres grâces plus particulières, plus intimes, et qui n'étaient point pour tout le monde : un grain de beauté ici ou là, une boucle de cheveux rebelle, tel sourire, que sais-je, telle fossette qui devinrent célèbres dans le cercle de ses amis. Mais ce qui sautait aux yeux d'abord suffisait pour captiver plus que l'attention; et cela dura jusqu'aux plus extrêmes limites de l'âge mûr. Mme Récamier ne connut guère la vieillesse, et, vers la fin de ses jours, la séduction, qui vient principalement du regard, avait survécu à ses yeux, dont elle avait perdu l'emploi sans en perdre le charme. Ils semblaient, dit Chateaubriand, révéler des mystères qu'elle-même ne connaissait pas. Par un raffinement de coquetterie qui fait honneur à son goût, elle n'écrasait point de lourdes toilettes cette beauté délicate. Elle préférait les étoffes blanches, qui étaient pour elle un symbole justifié ; elle s'habilla et se coiffa longtemps de mousseline et de soie blanche, afin que le dehors, sans doute, répondît au dedans et décourageât tout de suite.

C'est ici ou jamais le lieu de s'arrêter, le plus légèrement qu'il sera possible, sur un des priviléges qui contribuèrent beaucoup sans doute à la réputation de Mme Récamier, et qui ne peut être compté, ni parmi les dons naturels (il est trop naturel pour cela), ni parmi les hasards heureux ; ce serait lui faire injure. Mariée fort jeune à un homme plus âgé qu'elle, mais non pas tellement qu'une existence normale d'épouse ne pût sortir de cette union, Mme Récamier ne fut jamais pour lui qu'une tendre sœur, une fille dévouée. M. Récamier avait, nous dit-on, l'humeur mariante, et il paraît s'être marié comme il mariait

Digitized by Google

les autres, pour obéir simplement à cette humeur. C'était un financier honnête, fort répandu dans le monde équivoque du Directoire, et qui s'en contenta. Les deux époux n'étaient assortis que par une qualité commune, la bonté, et peut-être cette bonté suffit-elle à expliquer la réserve de l'un, comme elle augmenta la popularité de l'autre. Mme Récamier était bonne, quoique ses détracteurs prétendent qu'elle se contentait de n'être point méchante, et on rencontre dans sa longue vie vingt traits qui font honneur à sa sensibilité. Ici elle demande au gouvernement impérial la grâce d'un pauvre pêcheur romagnol, accusé d'intelligence avec les Anglais, et qui tomba fusillé en la bénissant; là, au contraire, elle obtient de la reine Caroline de Naples et de son ministre, la grâce d'un condamné à mort qu'elle n'a jamais vu, et dont elle lit simplement le nom sur une liste d'exécutions capitales; ailleurs elle s'entremet généreusement pour éviter à Benjamin Constant une prison et une amende ou pour faire obtenir une petite pension à Mme Desbordes-Valmore; enfin, elle use avec succès de tout son crédit pour sauver les jeunes Roger et Condert, coupables d'avoir conspiré contre la Restauration; mais elle échoue pour le malheureux Sirejean, et elle en est si douloureusement affectée, que M. de Chateaubriand lui écrit le billet suivant, lequel n'est pas dépourvu d'égoïsme : « Je suis réellement désolé de vous voir si affligée du sort de cet infortuné jeune homme, que vous en oubliez tous vos amis. Hélas! nous avons assez de causes de souffrance à nous, sans y joindre encore des causes étrangères.... » De pareils reproches, et dans une telle bouche, équivalent aux plus grands éloges; mais le sentiment qui les attira à Mme Récamier est d'une nature un peu trop négative pour expliquer le long empire dont elle jouit; il en est un des résultats plutôt qu'une des causes; et on trouverait étrange qu'elle n'eût pas profité de l'exercice facile, et du cours, pour ainsi dire naturel, que sa haute position offrait à sa bonté. Cette bonté, toutefois, ne la desservait pas, non plus que sa fortune, et surtout celle de son mari, qui furent longtemps considérables, et dont l'éclat était propre à retenir ceux qui échappèrent à une séduction plus délicate. Mme Récamier possédait, en outre, pour ainsi dire en dehors de sa personne, des agréments fort enviables, qui la complétaient. Boïeldieu, dont elle reçut les leçons, avait fait d'elle une excellente musicienne, et elle avait pour l'art de la danse une passion qui n'était égalée que par le talent qu'elle y portait. L'auteur des *Souvenirs* cite surtout une certaine danse du châle, fort pittoresque, où elle excellait, et qui fournit à Mme de Staël le modèle de la danse qu'elle prête à Corinne. Tout cela contribuait fort à la poétiser; mais il y a loin d'une femme poétique à une souveraine comme fut Mme Récamier. Ajoutez encore une habileté suprême à grouper les gens et à les réunir

Digitized by Google

autour de soi, l'esprit de société, le tact, sans lequel il n'y a ni cercle ni domination possible, l'art du monde enfin qu'elle porta à sa perfection, et sur lequel l'histoire de son salon me fera naturellement revenir ; accordez-lui même une conversation spirituelle, quoique ce point soit fort contestable, et quand vous aurez ainsi rassemblé toutes les qualités personnelles, réuni tous les mérites éclatants ou incertains de Mme Récamier, vous n'aurez encore que la moitié du mot de son existence merveilleuse, que l'explication secondaire de son empire.

Le secret réel d'une pareille destinée est en dehors de Mme Récamier elle-même : il est dans l'époque où elle parut. Comme tous les êtres privilégiés, auxquels il fut donné d'exercer une action réelle et énergique, Mme Récamier vint à propos. Née quelques années après la mort de Louis XV, dans un temps où la gravité du nouveau monarque semblait rasseoir un peu les mœurs de la nation, elle fut à Paris de bonne heure et y assista à un terrible cours d'histoire, de 1789 à 1793. Elle rencontra la charrette qui conduisait Danton à l'échafaud de Louis XVI ; et il n'est pas impossible que ces caprices de la guillotine lui aient inspiré la noble pitié qu'elle professa toute sa vie pour les victimes, même pour les siennes. Car nulle, il faut le dire dès à présent, ne fut jamais plus émue des larmes qu'elle fit répandre, sans en être pour cela ni heureuse ni fâchée. Son mariage est de 1793 ; mais le monde n'était pas encore ressuscité cette année-là, elle ne se montra que l'année suivante, après la chute de la Convention, et se trouva en présence de l'étrange société du Directoire, c'est-à-dire

> ..... aux jours de thermidor,
> Lorsque la Tallien, soulevant sa tunique,
> Faisait de ses pieds nus craquer les anneaux d'or.

Époque vraiment singulière, en effet, où l'on recommençait à danser les pieds dans le sang, où la société française ne paraissait avide que de boire dans le Léthé du plaisir le long oubli de ses crimes, de ses fautes et de ses deuils ; où les hommes, mal rassurés contre la mort qui semblait les entourer encore, se dépêchaient de vivre, comme des convalescents, entre les deux crises de la Révolution et de l'Empire. Ceux mêmes qui avaient le plus de souci des choses politiques donnaient l'exemple ; ils ne se sentaient pas sûrs du lendemain. C'étaient pour la plupart des conventionnels qui, après avoir eu grand'peine à détruire leur œuvre, étonnés, effrayés de l'avoir à la fois faite et défaite, cherchaient en vain où s'abriter contre les ruines de leur double triomphe. Ils ne trouvaient d'asile et d'appui que dans la corruption des méchants et dans la légèreté

Digitized by Google

des honnêtes gens. Car ni les uns ni les autres ne se tenaient à l'écart : et la raison, c'est que, par une réaction nécessaire, on éprouvait le besoin de se reconnaître et de se rassembler. La nation, rassasiée de haine, n'était plus avide que de plaisir et de repos ; les préjugés, coupés par la hache, n'avaient pas encore eu le temps de repousser ; et c'est pourquoi il n'y eut peut-être jamais un mélange plus complet des différentes classes de la société française. On se montrait moins sévère sur le choix des bonnes maisons ; on donnait et on recevait gaiement l'hospitalité, sans regarder de trop près le blason de ses hôtes. Les maisons les moins politiques semblaient les meilleures ; si, avec cela, elles étaient opulentes, et que la maîtresse en fût jolie, on se tenait pour trop heureux. Avouons qu'une pareille situation était faite exprès pour une bourgeoise riche, belle et conciliante, comme était Mme Récamier. La tolérance de l'époque lui laissa prendre un pouvoir que d'autres temps lui eussent sans doute refusé ; placez, par exemple, son avénement sous la Restauration ou à toute autre époque un peu tranchée de notre histoire : aussitôt elle s'efface ; à peine peut-elle se faire jour, son influence est d'avance circonscrite ou annulée. Mais quand vint la Restauration, le crédit de quelques-uns de ses nobles amis, des Montmorency entre autres, lui avait donné le sceptre ; elle ne l'abandonna plus. Il ne faudrait pas croire toutefois que Mme Récamier se mêla beaucoup à la société officielle du Directoire ; elle en fuyait instinctivement les héroïnes et se contentait alors de se frayer les voies à elle-même, en réunissant autour de son opulence quelques personnes choisies. Plus tard, lorsque l'acquisition faite par son mari d'un grand hôtel, rue du Mont-Blanc, eut agrandi son cercle et sa réputation, elle dut céder aux instances de Barras, qui lui avait rendu, dans ces temps de trouble, des services assez signalés, et se montrer dans quelques-unes des fêtes données par le trop brillant directeur. Elle y obtint un succès fort grand et fut saluée des plus éclatants témoignages ; déjà son nom était cité, sa beauté était à la mode, et son triomphe public ; mais elle n'avait pas encore, à proprement parler, de salon.

Il était naturel qu'elle n'en eût pas. Si la beauté groupe les hommes, et peut devenir le centre d'un cercle, il faut, pour les retenir, certaines idées communes qui aboutissent à ce cercle et qui en soient pour ainsi dire les rayons. Ces idées sont multiples, d'importance et de nature fort différentes, suivant la maison ; tantôt littéraires, tantôt simplement mondaines, mais politiques le plus souvent, car la politique réunit presque autant les hommes qu'elle les divise, et, en outre, elle les passionne beaucoup, parce que presque toutes leurs passions y trouvent leur compte. Mais quelle sera cette poli-

Digitized by Google

tique, de quelle nuance, de quelle couleur? qui fournira les opinions premières qui en détermineront le caractère et la portée? appartiendront-elles au maître, à la maîtresse de la maison, ou bien aux visiteurs assidus qui s'y rencontrent? Toutes questions qui peuvent sembler étranges, et qui ne sont que naturelles. Bien habile, en effet, quand un salon se forme peu à peu et sans parti pris, celui qui pourra prophétiser la couleur de sa politique; bien habile surtout celui qui l'aurait pu sous le Directoire, alors qu'on n'avait en se rassemblant d'autre préméditation que de se rassembler. Les opinions qui sont destinées à y avoir cours n'appartiennent en propre à personne; elles sont généralement le résultat des événements et des circonstances, unis peut-être à de faibles tendances particulières. Une simple impression, fortement éprouvée, formulée énergiquement et avec éloquence, lui imposera quelquefois son mot d'ordre. Mais ce mot d'ordre une fois donné, une fois accepté ou subi, c'est alors que le salon se forme. Il est formé; les tendances d'hier sont aujourd'hui des opinions enracinées; ce qui était nuance devient couleur tranchante; l'entente s'établit à demi-mot sur un certain nombre de questions, mais elle ne va pas sans quelques sacrifices réciproques; le salon, à sa naissance, et déjà il mériterait le nom injurieux qu'on a l'habitude de lui donner, ressemble au trop fameux triumvirat de la République romaine. On se passe mutuellement ou l'on s'accorde certaines idées et certains personnages; le reste est proscrit impitoyablement. Un petit fond d'idées communes fait les frais d'une conversation peu variée où s'établissent bientôt de longs sous-entendus d'approbation ou de médisance. Et malheur au nouveau venu ignorant qui, de bonne foi et de gaieté de cœur, manque aux usages de la maison! Voilà le salon, ou plutôt la camarilla politique: de même que la vie publique enfante des célébrités fastueuses dont on ne voit pas toujours la variété, la coterie crée des célébrités modestes dont on ne saisit pas toujours la cause. Mme Récamier se prêta à ce rôle un peu malgré elle, car elle était fort tolérante de sa nature, et, dans le principe, elle paraissait avoir peu de penchant à s'occuper des affaires de l'État.

Les tendances et les traditions de la famille Récamier étaient royalistes et religieuses; mais ses intérêts, il faut le dire, étaient, après le 18 brumaire, du côté de Bonaparte. M. Récamier, banquier avant tout, et aussi ménager de son crédit que prodigue de son argent, le comprenait bien; Mme Récamier elle-même, en dépit d'une éducation un peu monastique, était portée, par un certain amour de l'ordre inné en elle, à admirer beaucoup le jeune général qui avait rétabli la tranquillité publique et restauré d'ailleurs les églises. Son petit cercle n'y répugnait pas davantage: des riens, quelques im-

Digitized by Google

pressions particulières envenimées par les ennemis personnels du premier consul; quelques représailles de ce dernier, la destitution fort méritée du père de Mme Récamier, qui abusait de la direction des postes pour conspirer plus à son aise; les persécutions dirigées contre Mme de Staël, et en dernier lieu le meurtre du duc d'Enghien, jetèrent cette jolie femme dans la politique, et, comme Caton, elle fut du parti des vaincus. Quels étaient ces vaincus? La liberté, sans doute, et on le déplore, mais l'anarchie avec la liberté.

Rien de plus curieux que de suivre Mme Récamier dans son opposition sourde au premier consul, puis à l'empereur. L'introduction de la politique dans la vie mondaine de cette reine des salons y forme un hors-d'œuvre attachant, et dont peut profiter l'histoire anecdotique. Elle se dédouble alors pour ainsi dire, et joue tour à tour ou simultanément deux personnages. En même temps qu'elle est une séduction permanente, elle essaye de devenir une puissance; elle est aussi occupée de conseiller que de plaire; il n'y a plus guère de bal où elle ne se charge de quelque mission secrète; elle conspire, d'intention au moins, en dansant. Liée avec Moreau à l'époque où la voix publique, bien plus que sa conscience, le désignait comme le rival de Bonaparte, elle eut un rôle, un rôle courageux dans la triste comédie que jouèrent alors, il faut le dire, les généraux républicains. Elle ménagea chez elle une entrevue infructueuse entre Bernadotte et Moreau, entrevue qui se renouvela dans un bal que ce dernier donna quelques mois après. Moreau était, ou plutôt on l'avait déjà compromis; l'isolement menaçant où le laissa, dans cette soirée, le monde officiel, en était une preuve : on l'abandonnait avant qu'il eût conspiré. Il n'en conspira pas davantage; poussé par l'impétueuse logique de Bernadotte, il se montra timide, irrésolu, plein d'ajournements; il déploya ce génie de la fuite qui lui était particulier, et, là encore, battit savamment en retraite. Il faut lire, dans un fragment précieux, écrit par Mme Récamier elle-même, comment elle s'éloigna des danses pour suivre les deux généraux dans un traître petit salon, et comment, toute tremblante, elle assista à leur entretien. Bernadotte s'emporta et dit à Moreau : « Ah! vous n'osez pas prendre la cause de la liberté! et Bonaparte, dites-vous, n'oserait l'attaquer. Eh bien! Bonaparte se jouera de la liberté et de vous. Elle périra malgré nos efforts, et vous serez enveloppé dans sa ruine sans avoir combattu. » Ainsi discutaient les deux généraux : l'un n'avait pas assez d'autorité, l'autre n'eut pas assez d'audace pour trahir le premier consul, et tous deux finirent par trahir la France!

Moreau n'eut que le châtiment d'un complot dont il eût pu avoir les bénéfices; il y fut impliqué sans l'avoir voulu, et l'expia sans l'avoir accepté; la timidité dans les temps révolutionnaires est plus

Digitized by Google

mortelle que l'audace, et la modération y est une faute comme la faiblesse : ce fut celle de Moreau. En réalité, il n'était coupable que de l'opinion publique, qui conspirait pour lui, et qui lui créait d'avance, en dépit de ses efforts, une sorte de complicité. Quand il fut définitivement accusé, Mme Récamier alla lui offrir, en plein tribunal, les muettes consolations de ses regards et de sa présence ; c'était pour ainsi dire déclarer son hostilité contre Bonaparte, et celui-ci ne s'y trompa point. « Qu'allait faire là Mme Récamier ? » dit-il en lisant le compte rendu de la séance. Dès lors ils étaient ennemis.

M. de Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, a écrit sur le fameux procès de Georges une fort belle page qu'il faut restituer à Mme Récamier, car elle lui appartient. C'est un fragment de ses *Mémoires*, qui fait vivement regretter qu'elle ait ordonné d'anéantir le reste. « Cet intrépide Georges, on le contemplait avec la pensée que cette tête si librement, si énergiquement dévouée, allait tomber sur l'échafaud ; que seul peut-être il ne serait pas sauvé, car il ne faisait rien pour l'être. Dédaignant de se défendre, il ne défendait que ses amis. J'entendis ses réponses, toutes empreintes de cette foi antique, pour laquelle il avait combattu avec tant de courage, et à qui depuis longtemps il avait fait le sacrifice de sa vie. Aussi, lorsqu'on voulut l'engager à suivre l'exemple des autres accusés et à faire demander sa grâce : « Me promettez-vous, répondit-il, une plus « belle occasion de mourir ? » On distinguait encore dans les rangs des prévenus MM. de Polignac et M. de Rivière, qui intéressaient par leur jeunesse et leur dévouement. Pichegru, dont le nom restera dans l'histoire lié à celui de Moreau, manquait pourtant à côté de lui, ou plutôt on croyait y voir son ombre, car on savait qu'il manquait aussi dans sa prison..... Sur la fin du procès, toute affaire était suspendue, la population tout entière était dehors : on ne s'entretenait que de Moreau. Aujourd'hui que ces temps sont éloignés, et que le nom de Bonaparte semble lui seul les remplir, on ne saurait imaginer à combien peu encore tenait sa puissance ! » Idée juste, dont l'exactitude souvent vérifiée a la valeur d'une loi historique, et que l'admiration naturelle des femmes pour les conspirateurs braves révéla à Mme Récamier.

L'exil de Moreau ne calma pas les rancunes de Mme Récamier et de son cercle, aigries déjà l'année précédente par l'exil de Mme de Staël : celle-ci, à vrai dire, avait été envoyée moins loin ; car la police ombrageuse de Fouché avait déjà inventé l'ingénieuse torture qu'on pourrait appeler le supplice *des quarante lieues*. Un motif, un prétexte plus ou moins frivole vous rendait tout à coup suspect ; on ne vous jugeait point, on vous éloignait prudemment et avec une apparente clémence, puisque Paris seul et sa banlieue vous étaient

Digitized by Google

interdits ; dans le premier instant, vous trouviez presque vous-même que le châtiment était doux, Fouché tendre, la police bénigne, et vous séchiez, vous mouriez bientôt de langueur loin de ce centre si rapproché, si lointain, où étaient vos occupations, vos souvenirs, votre famille, votre vie. Mme Récamier avait fait par hasard la connaissance de Mme de Staël. « Un jour, dit-elle, et ce jour fait époque dans ma vie, M. Récamier arriva à Clichy avec une dame qu'il ne me nomma pas et qu'il laissa seule avec moi dans le salon, pour aller rejoindre quelques personnes qui étaient dans le parc. Cette dame venait pour parler de la vente et de l'achat d'une maison ; sa toilette était étrange ; elle portait une robe du matin et un petit chapeau paré, orné de fleurs : je la pris pour une étrangère. Je fus frappé de la beauté de ses yeux et de son regard ; je ne pouvais me rendre compte de ce que j'éprouvais, mais il est certain que je songeais plus à la reconnaître et pour ainsi dire à la deviner, qu'à lui faire les premières phrases d'usage, lorsqu'elle me dit avec une grâce vive et pénétrante qu'elle était vraiment ravie de me connaître, que M. Necker, son père..... A ces mots, je reconnus Mme de Staël ! Je n'entendis pas le reste de sa phrase, je rougis ; mon trouble fut extrême. Je venais de lire ses *Lettres sur Rousseau* ; je m'étais passionnée pour cette lecture. J'exprimai ce que j'éprouvais plus encore par mes regards que par mes paroles : elle m'intimidait et m'attirait à la fois. On sentait tout de suite en elle une personne parfaitement naturelle dans une nature supérieure. De son côté, elle fixait sur moi ses grands yeux, mais avec une curiosité pleine de bienveillance, et m'adressa sur ma figure des compliments qui eussent paru exagérés et trop directs, s'ils n'avaient pas semblé lui échapper, ce qui donnait à ses louanges une séduction irrésistible. Ce ne fut alors qu'une apparition dans ma vie ; mais l'impression fut vive. Je ne pensai plus qu'à Mme de Staël, tant j'avais ressenti l'action de cette nature si ardente et si forte ! » Une action peu contagieuse apparemment !

J'ai cité ce fragment parce que je n'aurai plus guère l'occasion de revenir à l'autobiographie trop mutilée de Mme Récamier. Elle subit complétement, comme elle le donne à entendre, la poétique influence de Mme de Staël et lui offrit un refuge quand on l'exila ; c'était un commencement de résistance.

Il faut dire que la première impression de Mme Récamier avait été fort vive contre Bonaparte. C'était le 10 septembre 1797, dans une fête triomphale que le Directoire donna au Luxembourg en l'honneur et pour la réception du vainqueur de l'Italie. Il parut, grêle et maigre, mais fier, et portant dans toute sa personne un saisissant caractère de fermeté. A un discours diplomatique où M. de Talleyrand, avec un flair merveilleux, niait son ambition et prophétisait la liberté

Digitized by Google

de la France, il répondit quelques paroles brèves et nerveuses qui furent couvertes d'acclamations. Mme Récamier, de la place où elle était assise, ne pouvant distinguer les traits de Bonaparte, se leva pour le mieux voir ; mais dès qu'elle fut debout, ce ne fut plus le vainqueur d'Arcole qu'on regarda ; une femme lui ravissait un instant son triomphe. Frappé de la rumeur d'admiration qu'il entendait autour de lui, il retourna brusquement la tête et lança à Mme Récamier un regard dur, qui la fit se rasseoir au plus vite. Deux ans plus tard, dans une soirée chez Lucien, l'impression fut toute contraire, et elle trouva au premier consul un air de douceur fort différent de la physionomie impérieuse qu'elle lui avait vue alors. Bientôt, elle crut remarquer qu'il parlait d'elle avec Fouché, et elle en fut convaincue lorsque celui-ci, venant se placer derrière le fauteuil qu'elle occupait, lui dit à demi-voix : « Le premier consul vous trouve charmante. » Pendant toute la soirée, Bonaparte lui témoigna une attention à la fois respectueuse et pleine d'admiration, à laquelle la simplicité de ses manières ajoutait un grand prix. Il eût voulu qu'à table elle se plaçât à côté de lui, et il l'en fit prier par une de ses sœurs ; mais elle n'entendit pas cette prière, qui eût été un ordre, et bientôt les persécutions dirigées contre Mme de Staël et contre Moreau effacèrent en elle le fugitif souvenir de l'amabilité consulaire. Il y eut cependant une dernière tentative de rapprochement qui sembla venir de l'empereur et qui fut conduite par Fouché. Napoléon voulut-il fixer à sa cour une beauté qui semblait la déparer en la fuyant ? Le ministre de la police jugeait-il que l'opposition toute féminine de Mme Récamier était de celles qu'une place de dame d'honneur réduit immédiatement au silence ? Toujours est-il qu'il offrit cette place au nom de son maître, qu'il alla même plus loin et parut jouer auprès de Mme Récamier ce triste rôle d'ami du prince que Voltaire a si énergiquement qualifié dans le premier chant du moins sérieux de ses poèmes épiques. Il laissa du moins tomber cette phrase dont sa corruption personnelle lui voilait la maladresse : « L'empereur, disait-il, n'a pas encore rencontré de femme digne de lui, et nul ne sait ce que serait l'amour de Napoléon s'il s'attachait à une personne pure : assurément, il lui laisserait prendre sur son âme une grande puissance qui serait toute bienfaisante. » Mme Récamier était alors dans sa maison de plaisance de Clichy ; elle consulta son mari et déclina les offres brillantes de Fouché, qui s'en alla furieux pour ne plus revenir. On était alors en 1805. Elle ne le rencontra que neuf ans plus tard, toujours furieux, sur la route de Naples. Comme si elle était destinée à désespérer toute sa vie le duc d'Otrante, elle avait profité sans le vouloir d'un malentendu pour le devancer à chaque relais et lui dérober les chevaux préparés exprès sur son passage ; or, Fouché allait raf-

Digitized by Google

fermir la fidélité chancelante du roi de Naples et il avait besoin de faire diligence. Il atteignit enfin Mme Récamier, et crut devoir lui donner encore quelques conseils : « Oui, madame, lui disait-il, rappelez-vous qu'il faut être doux quand on est faible. — Et qu'il faut être juste quand on est fort. »

En refusant la place fort enviée de dame d'honneur, Mme Récamier avait définitivement déclaré la guerre au vainqueur de Marengo ; son salon dut vivement l'applaudir. Sans doute, elle recueillit des approbations secrètes, même parmi ceux qui, dans ce salon, tenaient déjà de près ou de loin à Bonaparte ; mais elle fut louée surtout par la phalange des émigrés qu'il avait rayés de la liste : le duc de Guignes, Adrien et Mathieu de Montmorency, Christian de Lamoignon, M. de Narbonne, Camille Jordan, etc., par tous les étrangers de distinction, qui prenaient son salon pour but de leurs voyages et qu'un pressentiment patriotique rendait hostiles d'avance à l'heureuse ambition de Bonaparte. Un des personnages les plus respectés, sinon les plus aimés de cette société, était M. de Laharpe, toujours spirituel, bien que converti, qui ne comptait plus que trois péchés capitaux sur sept : la colère, l'orgueil, et, au suprême degré, la gourmandise. Il aimait beaucoup Mme Récamier, qui, en assistant régulièrement à ses cours de l'Athénée, y attirait la foule ; on semblait venir pour lui, il était content, et ne se plaignait pas qu'on l'écoutât moins en ayant l'air de le fréquenter davantage.

Napoléon affecta un instant de dédaigner cette petite opposition aristocratique ; mais il ne dédaigna pas de s'en venger. Il appartenait à cette classe de politiques qui regardent généralement la clémence comme une duperie. Bientôt l'occasion se présenta de prouver à Mme Récamier qu'elle dépendait de lui à certains égards. La maison de M. Récamier se trouva sous le coup d'une faillite qu'une avance d'un million faite par la Banque de France pouvait seule conjurer. L'empereur, qui n'avait qu'un mot à dire pour sauver ou pour perdre ses ennemis, préféra leur haine à leur reconnaissance ; il tint la sentence de ruine suspendue tout un jour sur sa jeune adversaire ; et enfin la laissa tomber de ses lèvres implacables. En présence d'un si grand désastre, Mme Récamier se trouva plus forte que son mari, et, ferme dans sa dignité, ne sourcilla point. Elle conseilla de mettre en vente l'hôtel de la rue du Mont-Blanc, de se défaire de l'argenterie ; et elle alla cacher dans un petit salon du rez-de-chaussée l'infortune la plus courtisée qui fut jamais. Mme de Staël fut presque jalouse de son sort. Elle lui écrivait : « Hélas ! ni la mort ni l'indifférence de vos amis ne vous menacent, et voilà les blessures éternelles ! » La société impériale elle-même, ou du moins, ce qui, dans cette société, avait acquis par un long dévouement quelques

Digitized by Google

droits à l'indépendance, manifesta ses sympathies à la reine déchue. Napoléon en éprouva de l'humeur, presque du dépit, et comme Junot lui faisait avec émotion le récit de cette catastrophe : « On ne rendrait pas tant d'hommages, interrompit-il, à la veuve d'un maréchal de France mort sur le champ de bataille ! » Mot cruel, et qui trahit les préférences militaires du conquérant ; mais il faut dire qu'on était à la veille d'Iéna.

Plus tard, il interdit presque aux fonctionnaires de l'Etat de se montrer dans son salon, et demanda à ses ministres depuis quand le conseil se tenait chez Mme Récamier. Il tenta même d'éloigner d'elle, par quelques avertissements despotiques, les diplomates étrangers accrédités à sa cour et déclara qu'il regarderait comme son ennemi personnel quiconque se montrerait dans cette réunion proscrite. Beaucoup obéirent, et M. de Metternich lui-même affecta de ne plus voir Mme Récamier qu'à ses petites matinées particulières, et de ne plus lui faire sa cour qu'aux bals de l'Opéra. Mais le roi de Wurtemberg et le prince royal de Bavière, qui, depuis, devenu le roi Louis, céda aux entraînements d'une moins chaste renommée, bravèrent toutes les menaces de défaveur. Le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz ne craignit pas, pour pénétrer chez elle, de résister à l'ordre impérial et à l'opposition plus directe du concierge de Mme Récamier, qui faillit le traiter moins comme une altesse que comme un voleur. Enfin, le comte de Nesselrode lui prêta sa propre calèche pour aller retrouver en Touraine Mme de Staël exilée. Aigri sans doute par toutes ces marques illustres de sympathie, l'empereur prit le parti d'exiler M. de Montmorency d'abord, et ensuite Mme Récamier elle-même. Cette mesure eut plus de succès. Ses amis les plus intimes franchirent seuls les fameuses quarante lieues, et les fonctionnaires provinciaux s'isolèrent assez volontiers de cette royauté parisienne. Le voisinage des La Rochefoucauld et la généreuse amitié de la marquise de Catellan adoucirent à peine la tristesse d'un séjour à Châlons-sur-Marne, où Mme Récamier put philosopher à son aise sur les inconvénients d'une disgrâce et sur l'avilissement des caractères dans un gouvernement absolu. Elle entendit de toutes parts, et même dans sa famille, cette récrimination banale : « Que ne m'avez-vous écouté ? » Un magistrat de bon conseil lui souhaita de voir peu de monde, « surtout point de gens ayant trop d'esprit. » Le maître du monde avait peur d'une épigramme.

La sentence ne fut jamais révoquée, et ce fut seulement quand Napoléon partit pour l'exil, que Mme Récamier en revint. La ville de Lyon, sa patrie, et les hommages de la société lyonnaise lui fournirent d'amples dédommagements. Elle y rencontra la duchesse de Chevreuse, naguère dame d'honneur de la cour de France, aujour-

Digitized by Google

d'hui exilée comme elle, pour avoir répondu, quand on voulut l'attacher au service de la reine espagnole injustement détrônée : « Je puis bien être prisonnière; mais geôlière, jamais. » Les deux dames se prodiguèrent de douces consolations; mais rien ne valut, pour Mme Récamier, la connaissance de Ballanche, qu'elle fit alors, et son affection, qui lui fut acquise pour jamais. Cette affection seule put remplir le vide laissé tout à coup dans son cœur par le brusque départ de Mme de Staël pour la Russie.

En 1813, Mme Récamier partit elle-même pour Rome, et y retrouva ses triomphes de Paris. Dès son apparition dans le palais du vieux Torlonia, elle put comprendre ce que la capitale des arts réservait d'hommages à sa beauté. Torlonia, duc de Bracciano, était ce banquier grand seigneur dont la femme menait de front, mais sans scandale, les deux dévotions italiennes. Elle aimait à se rendre cette justice qu'elle avait toujours ménagé au moins le repos de son mari : « Oh ! disait-elle, c'est lui qui sera bien étonné au jugement dernier. » A Rome, Mme Récamier rencontra le prince de Rohan-Chabot, alors chambellan de l'empereur, très joli et un peu présomptueux, qui, sans doute, n'eût pas été fâché de faire quelque impression sur sa belle compatriote, et qui, plus tard, ayant pris les ordres, se contenta pieusement de convertir sa femme de chambre. C'est de lui qu'on a dit qu'il avait été voué au rouge, ayant porté l'habit de chambellan, l'uniforme de chevau-léger de la garde, et la robe de cardinal. Pendant l'hiver, Mme Récamier visita Naples, où elle rencontra le comte de Neipperg, ce général borgne, qui ne s'imaginait pas alors être si près d'un lit d'impératrice. J'omets à dessein les grands succès de cœur qu'obtint Mme Récamier dans cette amoureuse Italie, et je garde le nom de Canova pour la longue et terrible liste qu'il me faudra dérouler plus tard. Rome nous rendit, en 1814, la belle exilée, qui avait assisté au retour triomphal de Pie VII dans sa capitale ; et qui, victorieuse elle-même, venait reprendre à Paris, au milieu de tout ce qu'elle aimait, un trône resté inoccupé pendant son absence. Il y eut alors comme un magnifique épanouissement, comme un renouveau de sa gloire. Pour elle aussi, ce fut une Restauration. « C'est le moment, dit sa nièce, où elle mena le plus la vie du monde, avec tout ce que cette vie offre de séduction, d'agrément et de bruit. » Son salon devint comme le rendez-vous de la noblesse française, et il faudrait le génie et la patience d'Homère pour dénombrer les personnages illustres qui se pressèrent autour de cette reine de la mode, décorée alors de l'auréole du dévouement. C'étaient, outre les anciens amis, le marquis de Boisgelin, la marquise d'Aguesseau et sa fille Mme Octave de Ségur; Mme de Boigne et son père le marquis d'Osmond ; la duchesse des Cars; la charmante marquise

Digitized by Google

de Podenas, et son frère Sigismond de Nadaillac ; MM. de Chauvelin, de Broglie, Armand et Paul de Bourgoing ; Mme Bernadotte, reine de Suède, à qui le climat de sa royauté faisait mal, et qui revenait habiter la France sous le simple titre de comtesse de Gothland ; le général Sébastiani, la duchesse de Raguse, Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. J'en passe, et des meilleurs.

Malheureusement, l'importance politique de Mme Récamier, fort réelle dans une opposition, devait naturellement s'effacer après la victoire. Etant femme, elle ne pouvait être ministre ; elle fut du moins, sous certains ministères, une sorte de présidente honoraire du conseil. Vinrent les Cent-Jours, époque curieuse, intervalle fantastique, où le dernier coup de crinière du lion expirant faillit encore une fois balayer le monde. Napoléon débarque, et d'un bond il est à Paris ; il vole encore plus vite que sa renommée. C'est alors qu'il y eut de prompts départs, des embrassades furtives, des malles faites à la hâte, des adieux dans les antichambres ; et Waterloo allait bientôt renouveler, en sens contraire, cet immense sauve-qui-peut. La terre était pleine de fuites, dit Tacite ; les routes étaient si encombrées qu'on vit des fuyards revenir sur leurs pas ; et leur conscience changea avec leurs projets. Benjamin Constant fut du nombre : il resta pour payer ses dettes. Ce qu'il faut constater, c'est qu'on revint plus vite encore qu'on n'était parti ; il s'agissait de reprendre sa place au banquet interrompu par l'arrivée d'un importun convive ; et jamais on ne vit moins de traînards. On savait que les repas officiels sont courts, et que toutes les faveurs y sont bientôt dévorées. Seule, Mme Récamier ne bougea point ; et quand Wellington revint de Waterloo chez elle, criant de l'antichambre : « Je l'ai bien battu, » elle eut un froncement de sourcils patriotique et digne d'une âme vraiment française.

Elle était, du reste, suffisamment protégée pendant les Cent-Jours par d'anciennes relations avec un certain nombre de membres de la famille Bonaparte, particulièrement avec les reines et les princesses. De protégée, elle devint protectrice à son tour, et eut souvent l'occasion de témoigner sa sympathie ou son zèle à tant d'exilés contre qui s'était montré si ingénieusement cruel le ressentiment des rois. On se plaît à la voir consoler toutes ces infortunes dont les tristes héroïnes avaient dû changer jusqu'à leurs noms. La courageuse reine de Naples s'appelait maintenant la comtesse de Lipona, et quelques années plus tard, elle se trouvait trop heureuse d'embrasser, à Trieste, cette Mme Récamier qu'elle avait comblée d'hommages, et qui, de son côté, avait fait tous ses efforts et tous ceux de Benjamin Constant pour lui conserver son trône. La reine Hortense n'était plus que la duchesse de Saint-Leu. Pendant un second séjour à

Digitized by Google

Rome, Mme Récamier la rencontra dans l'église de Saint-Pierre, et elles admirèrent ensemble le temple et la ville éternelle. Mme Récamier visita plus tard la reine Hortense, en compagnie de M. de Chateaubriand, à son château d'Arenenberg, tant cette femme, qui avait connu l'exil, avait de compassion pour l'exil d'autrui. Laissons parler ici l'auteur des *Souvenirs* : « La reine Hortense mit une gracieuse coquetterie dans l'hospitalité d'un moment que le hasard lui faisait offrir au fidèle serviteur des Bourbons, à l'ancien ministre de Louis XVIII, à l'auteur de l'immortel pamphlet qui avait si puissamment aidé à la chute du premier empire. Elle lut à Mme Récamier et à M. de Chateaubriand quelques fragments de ses propres mémoires. Son établissement à Arenenberg était élégant, large sans faste, et ses manières à elle simples et caressantes. Elle affichait, trop peut-être pour qu'on y ajoutât une foi entière, le goût de la vie retirée, l'amour de la nature et l'aversion des grandeurs. Ce ne fut pas sans quelque surprise, après toutes ces protestations de renoncement aux illusions de la fortune, que les visiteurs s'aperçurent du soin que la duchesse de Saint-Leu et toutes les personnes de sa maison mettaient à traiter son fils, le prince Louis, en souverain ; il passait partout le premier. Le prince, poli, distingué, taciturne, parut à Mme Récamier tout différent de son frère aîné. Il fit pour elle, à la sépia, une vue du lac de Constance, dominé par le château d'Arenenberg. Le premier plan est occupé par un pâtre adossé à un arbre, qui garde son troupeau et joue de la flûte. Ce dessin, gracieux souvenir du passage de Mme Récamier chez la reine Hortense, emprunte un intérêt historique aux circonstances de la destinée du prince Louis-Napoléon. La signature de l'auteur a été apposée, depuis dix ans, à toute autre chose qu'à des bergeries. »

Quelque temps après, la reine Hortense étant morte, la France lui fut enfin rouverte, et son cercueil vint retrouver à Rueil celui de sa mère. Mme Récamier était nommée dans son testament. La gracieuse reine lui avait légué un voile de dentelle, celui-là même qu'elle portait lors de leur rencontre dans l'église de Saint-Pierre. La comtesse de Survilliers (Mme Joseph Bonaparte) eut l'occasion de l'invoquer à son tour et d'obtenir de M. de Montmorency, par son entremise, une prolongation de séjour à Bruxelles pour le prince Charles-Napoléon, frère de l'empereur actuel des Français, qui était à la fois son neveu et son gendre, et l'on put dire que le nom de Mme Récamier fut, pendant un certain temps, le cri de ralliement de toutes ces infortunes.

En 1819, à la suite de nouveaux revers éprouvés par son mari, et où une partie de sa fortune personnelle se trouva compromise, Mme Récamier prit une détermination solennelle : elle abdiqua et se

Digitized by Google

retira à l'Abbaye-au-Bois. Le nom de cette retraite, alors fort inconnue, et que ses amis crurent un instant au bout du monde, est aujourd'hui inséparable de son nom et de ses triomphes. Sa société la suivit dans le petit appartement carrelé au troisième étage, dont elle avait dû se contenter, et qui, du reste, s'agrandit peu à peu, si bien qu'en s'affranchissant de la servitude d'aller chercher les hommages, elle n'avait perdu ni l'habitude de les mériter, ni le plaisir de les recevoir. Seulement, ses réunions prirent un caractère plus intime; une affection nouvelle était, d'ailleurs, entrée dans sa vie, qui en revendiqua la plus grande part; et cette affection avait fait chez elle tant de jaloux, qu'elle était bien assez occupée à rétablir la paix entre tous ces cœurs rivaux, qui certes méritaient bien qu'on eût pour eux des égards, car ils avaient fait leurs preuves. La politique la plus sérieuse de Mme Récamier, dans ces temps de luttes intestines, n'alla guère qu'à flatter les triomphes de ses amis, à adoucir leurs revers, et à se partager elle-même entre leurs opinions et leurs vœux. De leur côté, ils lui rendaient compte à peu près de tous leurs actes, comme à un juge équitable; M. de Montmorency s'arrachait aux soins du ministère pour la venir voir, et M. de Chateaubriand à ses travaux de l'ambassade de Londres, pour lui écrire. Ce n'est guère ici le lieu de juger ces deux hommes, dont l'un fut grand par une certaine humilité, et l'autre par un certain orgueil; mais il faut voir avec quel art Mme Récamier glisse ses doigts caressants entre cet arbre fier et cette rude écorce. Les compliments se sucrent en passant par sa bouche, et les reproches (car il y en eut, surtout lorsque M. de Chateaubriand eut supplanté M. de Montmorency), les reproches n'arrivent qu'émoussés, sans aigreur et sans fiel. Ce fut elle qui détermina M. de Montmorency à choisir pour second plénipotentiaire au congrès de Vérone l'homme dans lequel il avait déjà trouvé ailleurs un rival, et pressentait aujourd'hui un compétiteur. Rien de plus instructif que les préliminaires de ce congrès, les luttes d'ambition et d'influence qu'il souleva, en France du moins, et le jour qu'il jette sur les menées sourdes et les petites intrigues qui se pratiquent quelquefois en haut lieu. Chacun voulait avoir l'honneur de représenter la France; quant à Chateaubriand, il en mourait d'envie, et il y a une fièvre de congrès dans les lettres qu'il écrivit à cette époque : « Madame, vous êtes charmante, je voudrais être auprès de vous : irai-je ou n'irai-je pas au congrès? » Il ne dit guère autre chose pendant vingt pages; il plaide sa cause, il se fait valoir, il rappelle ses services, il discute le mérite de ses rivaux; enfin, il a une passion de congrès indomptable, furieuse tour à tour et gémissante comme les caprices des enfants. Il y alla; mais on imagine quelles instances dut faire Mme Récamier auprès d'un ministre aussi

Digitized by Google

désireux de le retenir à Londres, qu'il l'était, lui, de s'élancer à Vérone. Son attitude au milieu des souverains de l'Europe fut avantageuse à la nation, et quand, ministre l'année suivante, il envoya le duc d'Angoulême ramasser l'épée de la France, tombée sur les champs de bataille de l'Espagne, on put discuter, condamner même cet acte en soi; mais, aujourd'hui, on doit rendre hommage à la ligne vraiment française que M. de Chateaubriand essayait de suivre entre les penchants anglais de M. de Villèle et les tendances russes de M. de Montmorency. Dès ses ambassades de Berlin et de Londres, il avait entrevu et préparé cette politique nationale, et c'est ce qui lui faisait écrire : « On nous avait mis bien bas; je ne m'occupe qu'à nous relever. »

Mme Récamier devait aimer cette politique; mais elle s'occupait particulièrement de conserver son salon; et, pour cela, il fallait maintenir la balance égale non-seulement entre ses fidèles, mais même entre tous les partis. Elle y parvint si exactement, et se tint si bien neutre, en faisant légèrement la leçon à tout le monde, qu'on ne sut bientôt plus de quel côté elle penchait, et que royalistes et libéraux, se voyant tour à tour tancés par elle, purent lui écrire : *vos amis* les radicaux, *vos amis* les ultras, en parlant de leurs adversaires. Combien eût été désirable la présence d'une personne si conciliante lorsque la brusque destitution de M. de Chateaubriand fit éclater la guerre entre ce dernier et M. de Villèle ! Mais elle était alors à Rome; et quelques légitimistes pensent encore aujourd'hui que cette absence de Mme Récamier, dans une crise décisive, fut fatale à la Restauration. C'est exagérer son pouvoir : sans doute, elle eût réussi à modérer la polémique de M. de Chateaubriand, et ainsi elle eût servi sa dignité, aussi bien que retardé la chute de ses adversaires; mais elle n'eût pas empêché de tomber à la fin un ministre habile, le plus habile même qu'ait eu la Restauration, mais trop en avant de son époque pour la dominer. M. de Villèle, à qui on rend plus volontiers justice aujourd'hui, eût été l'homme de notre temps. Le sentiment des grandes choses, qui lui manqua peut-être, est moins indispensable à nos jours, où la pratique est tout et où l'opinion commande, que le génie des petites, qui en lui fut merveilleux; et le nom de bon intendant, que l'opposition lui donna par raillerie, renferme des éloges qu'on voudrait bien voir aujourd'hui applicables à chacun. D'ailleurs, il faut le dire, si la destitution fut rude et injurieuse, la conduite de M. de Chateaubriand avait été, en quelques occasions, d'une hardiesse à peine explicable par les aspérités de son caractère; il avait eu, dans la forme au moins, des torts dont la conduite du roi et de M. de Villèle ne fut pour ainsi dire que l'équivalent.

Digitized by Google

Ce qu'on n'a pas dit de Mme Récamier, et qui semble être vrai, c'est que, si elle eût été présente, la rupture n'eût peut-être pas eu lieu. Car son départ pour Rome avait précisément pour cause une situation délicate et presque impossible, créée par la force des choses entre elle et M. de Chateaubriand. Il est à croire que cette situation et ce départ avaient singulièrement aigri l'indomptable orgueil de celui-ci, et que toutes ses relations, même politiques, en souffrirent. Habitué à avoir le dernier mot partout et à imposer ses caprices, il se plut à faire contre la royauté l'essai de cette autorité tyrannique, à laquelle une femme n'avait pu se soustraire que par la fuite; mais là, il rencontra la résistance d'un principe et s'y brisa. C'est à ce point de vue qu'on peut dire que le départ de Mme Récamier ne fut pas étranger à sa propre destitution. C'étaient du reste, en réalité, deux disgrâces analogues, avec une forme et des caractères différents. Seulement Mme Récamier le conserva pour ami, et Louis XVIII n'en fit pas même un ambassadeur. Quant à Charles X, qui devait plus tard, et lorsque le malheur l'eut touché, témoigner tant d'amitié à M. de Chateaubriand, il épousa d'abord le ressentiment de M. de Villèle, et l'auteur des *Martyrs* n'obtint l'ambassade de Rome que sous le ministère de M. de Martignac. Moins importante, politiquement, que l'ambassade de Londres, cette position termina dignement du moins la carrière active de l'homme d'Etat chrétien, pour qui le séjour des ruines avait un attrait particulier. Là encore, il trouva le moyen de relever le nom français, en déployant un faste pris quelquefois sur ses propres deniers, et en encourageant les arts dans leur propre capitale. La mort d'un pape et l'élection de son successeur comptèrent parmi les spectacles les plus solennels qu'il fût donné de voir à ce grand désillusionné, pour qui toutes les pompes, et même les siennes, avaient le vide et l'apparence du néant. Il entendit chanter le *Miserere* à la chapelle Sixtine, et il retrouva là comme une image de sa propre existence; un cri de mort au milieu d'éphémères splendeurs, un cercueil dans un palais.

La révolution de Juillet 1830 mit fin à la carrière politique de Chateaubriand, et à l'apparence officielle que conservait encore le personnage de Mme Récamier. L'attachement de l'obstiné *républiquinquiste* à des infortunes sacrées ne se trahit plus que par une sorte d'inquiétude, de fièvre chevaleresques, dont les accès intermittents soutinrent et occupèrent sa vieillesse défaillante. Voir, dans la défense de la duchesse de Berry, dans le voyage à Prague et dans le pèlerinage de Belgrave-Square, le développement normal et raisonné d'une politique convaincue, c'est méconnaître singulièrement M. de Chateaubriand; il avait en lui un point d'honneur compatible avec le scepticisme et le découragement, qui liait sa personne aux vaincus,

Digitized by Google

mais qui n'engageait pas ses opinions ; il était légitimiste, enfin, par tradition et par caractère ; mais, s'il le criait si fort et à tout venant, c'est de peur qu'on ne l'oubliât, en voyant que, lorsque son cœur était de ce côté, ses idées étaient ailleurs, ou n'étaient peut-être nulle part.

Pour revenir à Mme Récamier, la révolution de Juillet lui fut favorable en ce sens, que son salon prit une couleur plus libérale qu'autrefois et subit une transformation littéraire, qui en renouvela, pour ainsi dire, et en agrandit même l'influence. Les jeunes écrivains et les journalistes de tous les partis sollicitèrent l'honneur d'y être admis, et il s'y introduisit ainsi un élément de littérature militante qui le tint constamment au niveau de l'époque nouvelle, et tempéra la sévérité de l'ancienne société. Matthieu de Montmorency, mort depuis un certain nombre d'années, avait été remplacé par un personnage de noblesse non moins haute, mais d'un caractère plus brillant et d'une tenue, pour ainsi dire, plus royale, M. le duc de Noailles, qui semblait sortir de la cour de Louis XIV, pendant qu'à côté de lui, MM. Sainte-Beuve, Mérimée, Brifaut, Ampère, l'excellent Bertin aîné, et tant d'autres qui me pardonneront de ne pas les nommer, personnifiaient, sinon un autre ordre d'idées (car, parmi eux, il y en eut de plus royalistes que le roi), mais une autre classe et une autre histoire. C'est alors que l'Abbaye-au-Bois devint réellement une succursale de l'Académie française, sans cesser d'être comme un comité de ce qu'il y avait de supérieur dans toute la nation. Savants, artistes, écrivains, magistrats, politiques s'y réunissaient sans se confondre, y causaient sans se fâcher, et y cherchaient enfin, ou l'origine de leur célébrité, ou la consécration de leur gloire. Talma, près d'expirer, eût pu y rencontrer Rachel, son âme déjà transmise, et Mlle Delphine Gay y puisa sans doute cet art délicat de grouper les gens, de les manier et de les distraire, qui lui permit de composer un salon, même après celui de Mme Récamier. Là, furent lus ses premiers vers, à peu près en même temps que le *Moïse* de M. de Chateaubriand. Là, M. de Tocqueville recueillit les premiers éloges que lui valut la *Démocratie en Amérique ;* là, M. Sainte-Beuve se pénétra de cette science des nuances qui a fait de lui le plus ingénieux critique de notre temps ; là enfin, chacun eut sa place, son jour, son heure, se fit valoir au moins ce qu'il valait, et tira parti de l'entourage, soit pour sa réputation, soit, ce qui est préférable, pour son talent. L'urbanité en personne présidait la réunion, sous les traits de Mme Récamier, qui brille toujours à nos yeux comme la plus délicate figure, et malheureusement comme une des dernières où s'incarna la politesse traditionnelle de notre nation. Elle disparut, ornée encore de cette fleur d'élégance, embaumée, si j'ose le dire,

Digitized by Google

de ce parfum délicat; mais elle ne nous les rendit point, et l'on vit bien qu'ils avaient été enterrés dans sa tombe.

J'ai épuisé, ou résumé du moins, l'existence politique et mondaine de Mme Récamier, c'est-à-dire sa vie extérieure, dont je n'aurai jamais dit trop de bien; car elle fut aimable, brillante, courageuse quelquefois, irréprochable presque toujours. Mais ce côté pour ainsi dire public, ce n'est pas elle tout entière, et pour nos contemporains, qui recherchent les détails intimes, les particularités mystérieuses, cet éclat rayonnant, cette influence européenne, à laquelle pourtant Mme Récamier doit de vivre encore, ne donnent que la moitié de son rôle et de son personnage. Il est certain que les femmes, même les plus extérieures, ne se contentent pas de représenter des systèmes de politique ou des principes de politesse. Ce double résultat, si désirable qu'il soit, ne semble jamais être qu'un hasard de leur vie, et la condition d'une célébrité qui tire d'ailleurs son origine. Elles sont des personnes avant d'être des mots d'ordre, et généralement on regarde si elles sont belles avant de leur demander compte de leurs noms ou de leurs idées. Elles-mêmes, vivant moins par l'esprit que par le cœur, s'attachent plus aux personnes qu'aux théories; elles donnent et reçoivent des impressions fort particulières, où la politique et la civilisation n'ont rien à voir. Il s'ensuit qu'ayant surtout parlé jusqu'ici du milieu où se mut Mme Récamier, il me faut maintenant revenir sur Mme Récamier elle-même; sa belle et brillante personnalité, si mêlée qu'elle fût aux événements de l'histoire contemporaine, eut aussi une destinée à part et une sorte de perpétuité indépendante. En un mot, c'est dans un tendre empire exercé sur les cœurs qu'il faut chercher le secret de sa puissance, le gage de sa royauté, et surtout la véritable unité de sa vie. *Gratum opus!*

Le moment est donc venu de dérouler la liste de ses adorateurs, liste si longue et si remplie qu'elle laisse bien loin, j'imagine, le fameux *mille e tre* de don Juan. Il me serait bien difficile de préciser un chiffre, et je ne l'oserais pas. Mme Récamier elle-même eût été sans doute incapable de le faire, car elle fut aimée, bien et dûment aimée, de presque tous ceux qui l'approchèrent.

De tous ces *amoureux* vous dirai-je les noms?

Vous n'attendez pas plus les noms que le chiffre, et je ne citerai que les plus importants. Le premier (elle était alors petite fille) fut un petit garçon de Villefranche, appelé Renaud Humblot; elle avait conservé de lui le plus doux souvenir; et si je le mentionne, c'est qu'il semble être à peu près le seul qu'elle ait aimé. Pauvre enfant, qui ne soupçonnait pas quels illustres et malheu-

Digitized by Google

reux rivaux lui réservait l'avenir. Mourut-il jeune? vit-il les triomphes de sa chère Juliette? On ne sait; peut-être elle ne le sut pas elle-même; en tout cas, cette enfantine apparition, poétique dans son humilité, a le charme du lointain, de l'inconnu, et comme l'attrait d'une tendre épitaphe à demi effacée. Après lui, mais longtemps après, car Mme Récamier était femme alors et mariée, ce fut le frère du premier consul, Lucien Bonaparte; amoureux déclamateur, dont on nous livre le style ampoulé, où l'on retrouve de temps en temps l'accent vrai de la passion. Ce tribun de vingt-quatre ans rêvait à Mme Récamier en même temps qu'au 18 brumaire; et, s'il faut le dire, c'est ce coup d'Etat fameux qui lui a fourni sa déclaration la plus chaleureuse : « Votre image m'est apparue! écrit-il à Juliette; vous auriez eu ma dernière pensée! »

Il ne manquait pas d'audace; mais il n'avait que l'affectation du pouvoir, dont son frère eut le génie; et il ne paraît pas qu'il ait agi fort vivement sur le cœur de Mme Récamier, qui était la simplicité même. Mais pourquoi refusa-t-elle de lui rendre ses lettres, comme on nous le dit dans ces *Souvenirs?* Quel intérêt, sinon de vanité, avait-elle à les garder? Jugeait-elle Lucien capable de se prévaloir? S'il l'eût voulu, ses lettres n'eussent rien démenti, car elles auraient toujours paru être antérieures à une situation plus décisive. Non, disons la vérité tout d'abord : Mme Récamier les conserva, parce qu'elle tenait aux témoignages qu'on lui adressait; ce procédé devint une habitude de toute sa vie; jamais elle ne voulut rien remettre de ce qu'on lui avait accordé une fois; elle ne rendit jamais les lettres, elle se contenta de brûler ou de faire brûler les siennes.

Lucien a peine éconduit, les Montmorency lui succédèrent : Mme Récamier fut aimée par trois générations de cette illustre famille; elle leur avait jeté un sort. Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, disait Adrien, duc de Laval, un de ceux qui ne moururent pas. Il avait trop d'esprit pour mourir, et trop de fierté pour se plaindre. L'amour chez lui, comme chez beaucoup d'autres, dégénéra bientôt en une tendre amitié, ou du moins se perpétua sous ce nom. Divine amitié, sentiment incomparable célébré par tous les poètes, mais dont on n'a pas encore vanté la vertu principale, qui est d'autoriser l'amour en le dissimulant. Auprès de Mme Récamier, tous durent en venir là, et j'imagine qu'il arriva un moment où ils eussent été bien embarrassés eux-mêmes de donner son véritable nom à l'émotion qu'ils éprouvaient. C'est ce qui rend ma liste fort difficile à faire et presque inutile à donner. Avant les trois grands noms que tout le monde connaît et cite, et qui se gravèrent plus fortement que les autres dans le cœur de Mme Récamier, j'en veux pourtant mentionner quelques autres qui, à des degrés différents, occupèrent une pe-

Digitized by Google

tite place dans sa vie; d'abord, un certain nombre des généraux de l'empire, qui venaient entre deux batailles abdiquer auprès d'elle le ton du commandement et leurs habitudes de victoire; Masséna, qui portait au siége de Gênes un ruban qu'elle lui avait donné; Junot, qui plaida sa cause auprès de l'empereur; Bernadotte, qui sauva son père. Puis, en Italie, Canova qui lui offrit l'hospitalité et qui, en l'installant dans sa maison, crut volontiers que Dieu avait pris la peine de lui envoyer exprès du ciel la plus parfaite incarnation de la beauté idéale. Puis Benjamin Constant, l'homme qui eut le plus d'esprit en France après Voltaire, et à qui son imagination tint quelquefois lieu de cœur. Cent journées de sa vie, qui appartiennent à l'histoire, ont fait bien du tort au reste; tout le monde le sait, mais personne sans doute ne songe à en rendre Mme Récamier responsable. Elle le fut pourtant, en ce sens qu'après avoir échauffé un instant l'enthousiasme du publiciste et tiré de lui un éclair, elle laissa l'homme retomber tout à plat sur la terre, lorsqu'un mot eût suffi peut-être pour le soutenir. Benjamin Constant lui écrivait : « Je suis bien aise que mon article ait paru; on ne peut au moins en soupçonner aujourd'hui la sincérité. Voici un billet que l'on m'écrit après l'avoir lu : si j'en recevais un pareil d'un autre, je serais gai sur l'échafaud. » Ce billet, on sait qui l'écrivit : une de ces femmes grandes de cœur et faibles de caractère, dont les faiblesses mêmes sont salutaires aux hommes qu'elles honorent, tandis que la force d'une Mme Récamier peut devenir quelquefois fatale aux caractères qu'elle dompte. Benjamin Constant « balbutia des paroles profanes, » c'est-à-dire qu'il démentit le 20 mars son article du 19, et travailla à la rédaction de l'acte additionnel. Ce qu'on ne dit pas, et ce qu'il serait juste de dire, c'est que ce ne fut un malheur que pour lui; car s'il y eut une seule parole nationale de prononcée dans cette crise, entre deux extrémités également funestes, ce fut lui qui la prononça. Dégagez un instant par la pensée Chateaubriand lui-même des entraves de la haine personnelle et des engagements de l'esprit de parti, il n'eût pas parlé autrement. Il le sentait bien, lui qui a écrit sur le conseiller d'Etat des Cent-Jours, sur le député de l'opposition, ces lignes équitables : « Depuis ce moment, Benjamin Constant porta au cœur une plaie secrète; il n'aborda plus avec assurance la pensée de la postérité; sa vie, attristée et défleurie, n'a pas peu contribué à sa mort. Dieu nous garde de triompher des misères dont les natures élevées ne sont point exemptes! Les faiblesses d'un homme supérieur sont ces victimes noires que l'antiquité sacrifiait aux dieux infernaux; et pourtant ils ne se laissent jamais désarmer. »

Ce qu'on peut dire pour la justification de Mme Récamier, c'est qu'elle avait l'aversion du scepticisme de Benjamin Constant, qu'elle

Digitized by Google

sentait la glace de l'ennui et le froid du vide sous ses factices ardeurs, et qu'elle put douter de sa passion. Bientôt elle en excita une autre d'une nature fort différente ou plutôt contraire. Déjà sur le retour, mais belle encore, elle vit entrer chez elle un jeune homme (dois-je le nommer, il siége à l'Académie), jeune de cœur, quoique d'intelligence vive et d'un esprit déjà profond, qui, ainsi entourée, la prit pour une idole et instantanément l'adora. Bientôt, il devint le thuriféraire d'un culte dont M. Ballanche était le grand pontife ; et aujourd'hui encore, dit-on, il sacrifie, dans sa piété rétrospective, sur l'autel parfumé qu'il lui a dressé dans son cœur.

Ces passions diverses, avec les noms auxquels elles se rapportent, étaient depuis longtemps connues du public et presque populaires. Il y en eut une autre, qui fut moins répandue, et sur laquelle ces *Souvenirs* nous donnent de curieux détails, passion sérieuse, importante et vraiment digne d'être notée, s'il est vrai qu'elle faillit changer complétement la destinée exceptionnelle qui nous occupe. Il s'agissait pour Mme Récamier d'un divorce et d'un nouveau mariage. Ce fut un neveu du grand Frédéric, le prince Auguste de Prusse, qui fut le héros de l'aventure ; le château de Coppet en fut le théâtre ; Mme de Staël en a été le témoin et Mme de Genlis l'historien. Le prince, fait prisonnier le 6 octobre 1806, au combat de Faalfeld, où son frère aîné, le prince Louis, avait été tué, n'avait que vingt-quatre ans ; Mme Récamier en avait près de vingt-huit. « La passion qu'il conçut pour l'amie de Mme de Staël était extrême ; protestant et né dans un pays où le divorce est autorisé par la loi civile et par la loi religieuse, il se flatta que la belle Juliette consentirait à faire rompre le mariage qui faisait obstacle à ses vœux, et il lui proposa de l'épouser. Trois mois se passèrent dans les enchantements d'une passion dont Mme Récamier était vivement touchée, si elle ne la partageait pas. Tout conspirait en faveur du prince Auguste : l'imagination de Mme de Staël, facilement séduite par tout ce qui était poétique et singulier, faisait d'elle un auxiliaire éloquent de l'amour du prince étranger ; les lieux eux-mêmes, ces belles rives du lac de Genève toutes peuplées de fantômes romanesques, étaient bien propres à égarer la raison. » Mme Récamier, émue, ébranlée, écrivit à M. Récamier pour lui demander la rupture de leur union. Celui-ci répondit par quelques remontrances paternelles qui modifièrent les idées de sa femme et l'éclairèrent sur la puissance de l'attachement qu'elle avait pour le prince de Prusse ; elle se sépara de lui, ne lui laissant que son portrait et quelques vagues espérances. Ce qu'il y a de curieux, c'est que la police impériale tenait jusqu'au dernier fil tout le tissu de cette intrigue, laquelle est consignée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le prince Auguste ne cessa point de correspondre avec Mme Récamier jusqu'à l'invasion.

Digitized by Google

Commandant de l'artillerie alliée devant Maubeuge en 1815, il lui écrivait : « L'espoir de vous revoir plus tôt sera pour moi un bien puissant motif d'accélérer le siége. » Ainsi, l'image de Mme Récamier apparaissait à Lucien Bonaparte lorsqu'il haranguait, au 18 brumaire, le conseil des Cinq-Cents ; sa main guidait la plume de Benjamin Constant lorsqu'il écrivait son fameux article du 19 mars ; et ses beaux yeux pointaient les pièces dirigées par les armées ennemies contre les murs des villes françaises ; et de tant de puissance, rien qui l'ait enivrée, rien qui l'ait séduite, rien qui l'ait émue peut-être ! Elle eut sa part d'influence dans les destinées des empires, et nulle puissance ne put prévaloir contre son invariable destinée.

Tout ce qu'elle put accorder à l'Europe prosternée autour de son fauteuil, ce fut de faire une place dans sa vie et à côté d'elle à trois hommes, trois personnages français, de mérite, de caractère et de célébrités diverses, mais élevés tous les trois au-dessus de la foule, et également dignes qu'elle en fît ses élus. Ces trois hommes qui eurent une action différent dans son existence et dont le choix fait du moins honneur à sa haute raison ; tout le monde les connaît, et j'ai déjà eu l'occasion de les nommer : ce sont MM. Matthieu de Montmorency, Ballanche et Chateaubriand.

Matthieu de Montmorency fut le premier, et communiqua d'abord au salon de Mme Récamier l'éclat d'un grand nom et l'appui d'un caractère universellement respecté. Il avait une âme ardente et ouverte aux grandes émotions, qui chercha souvent le bien en dehors des préjugés, et quelquefois le bonheur en dehors des règles. Son existence politique et sa vie privée en font foi ; il vota généreusement et il aima suivant son cœur, sans se souvenir qu'il était noble et qu'il était marié. L'enthousiasme fut pour lui comme un vent d'orage qui battit et désempara sa jeunesse, mais laissa son âme intacte au milieu de la tempête. Sa vertu s'accrocha, pour ainsi dire, et s'affermit aux écueils qui auraient dû la briser, puis courut au plus vite s'abriter dans la religion. La mort de son frère et de beaucoup de ses amis tués par une révolution qu'il avait inaugurée lui-même, les malheurs de son pays, les fautes de l'émigration ne lui laissèrent de foi qu'en Dieu ; mais en même temps qu'il avait puisé le découragement dans l'infortune, il y avait appris la pitié : il respectait toutes les illusions et compatissait à toutes les souffrances. Mme de Staël n'eut pas d'ami meilleur ni plus sûr ; vivante, il lui prodigua des conseils qui étaient toujours des consolations, quelquefois des encouragements ; il ne lui adressa que des reproches tirés de son cœur ; morte, il la pleura avec les larmes les plus sincères, et ne se souvint plus que de son génie. Sa conduite et sa personne respiraient un certain charme austère qu'on retrouve dans le sentiment qui l'unit à

Digitized by Google

Mme Récamier. Ses relations avec elle prirent tout de suite un caractère de paternité qui ne semble avoir été quelquefois grondeuse que pour acquérir le droit d'être tendre. Il cherchait à lui rendre les leçons de l'expérience qu'il avait reçues et à la faire profiter sans secousse de ce qu'il avait acquis au prix des plus grands combats. Il considérait les coquetteries dont vivait le salon de Mme Récamier comme « des espèces de jeux où l'on ne conçoit pas bien le sérieux d'un côté ni de l'autre. » Toutefois, il en jugeait l'entraînement si perfide, et la jeunesse de Mme Récamier si exposée, qu'il lui conseillait presque de se regarder comme une Madeleine avant d'avoir péché et de verser aux pieds du Sauveur un repentir antérieur à la faute. Il lui prêtait d'avance le sermon de Mlle de la Vallière sur les miséricordes de Dieu ; il l'eût volontiers appelée sœur Juliette, comme une carmélite convertie. C'est bien à lui qu'elle inspira la *céleste amitié* dont nous parle l'auteur des *Souvenirs*, et c'est pour lui qu'elle l'éprouva. Il ne troubla jamais cette âme qu'il voulait calmer, et ne lui prêcha pas le renoncement en s'exceptant de la règle. Leur intimité se traduisit surtout en petits régals de piété qu'ils se donnaient l'un à l'autre, comme une religieuse et son directeur, ainsi qu'en œuvres de charité ; ce commerce avait une onction particulière et une réserve que trahit la correspondance de Matthieu. Il n'appelle jamais Mme Récamier que son aimable amie, et, durant son voyage à Rome, il lui écrit : « Vous savez ce qui manque chaque soir à ma journée..... Vous êtes bien sûre de toutes les manières d'avoir une bonne place dans mes prières pendant la semaine sainte qui va commencer, qui nous rappelle de si imposants mystères, et dans laquelle on repasse naturellement sur les sentiments les plus intimes et sur toutes ses affections. La mienne est inaltérable ; l'absence n'a fait que me la faire mieux sentir, et il semble que les bonnes habitudes rapportées de Rome ne feront que lui imprimer un nouveau sceau..... Hommages tendres à Amélie et bien des tendres choses à l'ambassadeur ; pour vous, tout ce que vous savez. » Est-il possible d'écrire avec plus de tendresse tout à la fois et de négligente simplicité ? Et il n'y a guère de lettres de M. de Montmorency où le même ton ne se retrouve jusque dans les questions les plus politiques et dans les confidences les moins personnelles. Cet homme excellent, dont le cœur fut peut-être au-dessus de l'esprit, mais chez qui les défauts ne furent jamais que l'excès des qualités et des vertus les plus hautes, fit la mort la plus chrétienne, et telle que lui-même n'eût osé la souhaiter. Le vendredi saint, 24 mars de l'année 1826, s'étant rendu aux offices de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, il y tomba, comme foudroyé, au milieu de sa ferveur et de son recueillement. Cette fin, pour lui, était semblable à celle du soldat sur le champ de

Digitized by Google

bataille, et il sembla presque tout porté au ciel; mais le vide qu'il laissa dans l'âme de Mme Récamier ne fut jamais rempli.

Ballanche, en effet, le bon Ballanche lui-même ne parvint jamais à la consoler : il eût fallu, pour cette tâche délicate, un autre Montmorency ; il partagea du moins et adoucit ses regrets. Ballanche représentait le côté philosophique du salon de Mme Récamier, comme M. de Montmorency le côté religieux ; et sa philosophie n'était pas moins fervente que la piété de son ami. C'était un esprit fort original, emprisonné dans une assez triste enveloppe dont il faisait bon marché. Nul ne donna moins d'attention à la guenille du corps ; il était tout âme, et l'âme était tout pour lui ; il oubliait sa propre personne matérielle continuellement. On pourrait croire qu'une pareille nature était simple et toute d'une pièce ; elle était fort complexe, au contraire, et M. Ballanche, qui n'a jamais visé qu'à des synthèses, en était une lui-même, où se retrouvaient les éléments d'un singulier mélange de la Grèce, de la Judée et de la Germanie. Il y avait à la fois, dans ce modeste imprimeur de Lyon, du berger arcadien, du pasteur israélite et du philosophe allemand; il eut mérité de présider à la naissance d'une nation, à la civilisation d'un peuple ou à la création d'une science comme Jacob, Orphée et Vico. Sa poésie à la fois radieuse et mystique, sa naïveté patriarcale, son coup d'œil scientifique faisaient de lui comme le produit vivant, l'incarnation d'une triple métempsycose. Voilà qui est admirable ; mais, quand on l'a admiré comme il convient, on peut rire doucement des prodigieuses distractions de Ballanche. C'était un de ces hommes qui oublient leur chapeau à Paris, et qui s'en aperçoivent à Rome ; qui sortiraient bien sans habits et sans souliers, par qui, enfin, a été sans doute inventée la phrase : « Ne faites pas attention. » Il n'appartenait qu'à sa pensée, et demeurait étranger à tout le reste.

Il faut rendre cette justice à Mme Récamier, qu'elle distingua Ballanche presque à première vue, sous ces dehors étranges, et lui accorda tout d'abord le coin de son cœur qu'il a toujours occupé. Quant à lui, il fut conquis aussitôt et s'écria, comme dans la Bible : « Ton pays sera mon pays, et ton Dieu sera mon Dieu. » Il tint parole, et rien n'est comparable au dévouement passif de ce génie méconnu, pour une femme qui représentait sans doute à ses yeux la synthèse visible de toutes les perfections, la palingénésie de l'antique, beauté et qui lui inspira bien véritablement l'amour platonique. Avec ses tendances au mysticisme et à l'initiation, il devint l'hiérophante de cette divinité nouvelle et de son culte ; il la suivait partout, franchissant avec elle le seuil des plus nobles salons, ou, sur un coup d'œil, restant fidèlement dans l'antichambre : comme, par exemple, chez l'ex-reine Caroline de Naples, où il rêva une théo-

Digitized by Google

dicée tout entière, dans un corridor, en attendant Mme Récamier. Il ne se plaignit jamais de ces petites corvées-là, alors même qu'il aurait pu s'en plaindre, puisque le grave Montmorency lui-même se permettait d'en rire. Son être s'était absorbé en son amie ; mais pourtant son esprit veillait ; il aimait la vérité autant qu'elle, il fût mort vingt fois pour lui rendre un service ; mais jamais il ne lui eût adressé une flatterie mensongère : « Vous êtes une Antigone, lui disait-il, dont on a voulu faire une Armide, » et il avait raison. Ou encore : « Vous êtes ange en beaucoup de choses ; vous êtes femme en quelques-unes. » Mais, pour le reste, quelle abdication de sa personne en faveur de Mme Récamier ! quel anéantissement de lui-même ! Il la regardait comme son inspiratrice, une Béatrix, une Laure, et lui écrivait : « Ma destinée à moi, tout entière, consiste peut-être à faire qu'il reste quelque trace sur cette terre de votre noble existence. Aidez-moi donc à accomplir ma destinée. Je regarde comme une chose bonne en soi, que vous soyez aimée et appréciée lorsque vous ne serez plus. Ce serait un vrai malheur qu'une si excellente créature ne passât que comme une ombre charmante. A quoi servent les souvenirs, si ce n'est pour perpétuer ce qui est beau et bon ? » Il se jugeait lui-même avec une perspicacité bien rare, mais plus admissible chez un homme pour qui sa propre personnalité était devenue un objet extérieur, et soumis comme tel à sa critique. « Le genre de mon talent, je le sais, ne présente aucune surface : d'autres bâtissent un palais sur le sol, et ce palais est aperçu de loin ; moi, je creuse un puits à une assez grande profondeur, et l'on ne peut le voir que lorsqu'on est tout auprès. » La postérité, qui, par un singulier effet d'optique, semble voir de plus près les œuvres à mesure qu'elle s'en éloigne, a confirmé ce jugement.

Mme Récamier aima sincèrement Ballanche, comme M. de Montmorency ; mais le sentiment qui l'unit à ces deux personnages fut toujours égal, serein et calme ; d'ailleurs, ce ne fut pas elle qui en fit les plus grands frais. Elle se contenta d'accepter, avec une certaine reconnaissance, ce qui lui était offert, et comme un présent accoutumé ; on vint à elle, sans qu'elle s'éloignât ; elle eut le tact de daigner ne pas se soustraire à la réputation que ces deux belles âmes lui ont faite. Les choses ne se passèrent pas de même avec M. de Chateaubriand. Le caractère qu'on lui connaît promet immédiatement moins d'ardeur à s'offrir et moins de résignation dans le dévouement. On put prévoir, dès son apparition, des orages qui ne tardèrent pas à éclater, et, sans doute, il y eut de tristes appréhensions dans le cercle des fidèles de Mme Récamier. Aujourd'hui, s'il faut le dire, le sentiment qu'on éprouve en voyant l'indomptable orgueil de M. de Chateaubriand s'avancer au milieu de toutes ces

Digitized by Google

humilités sincères ou feintes, est d'une nature toute contraire. On n'est pas fâché d'assister à la lutte qui se prépare, et de voir comment Mme Récamier, victorieuse jusque-là, se tirera de ce dernier pas. Les lettres de M. de Chateaubriand, qui sont fort nombreuses dans ce volume, nous apprennent qu'elle n'en sortit pas sans encombre ; et on peut croire qu'il lui fallut employer tous les trésors de son indifférence pour y échapper.

Leur première entrevue sérieuse est de 1817 ; ils se rencontrèrent auprès du lit de mort de Mme de Staël ; et bientôt M. de Chateaubriand, par l'éclat de son génie, par le prestige d'une gloire éclatante et pure, eut conquis la première place dans le cœur de Mme Récamier, ou, du moins, dans son imagination. Cette affection nouvelle détrôna ou prima si bien toutes les autres, que MM. Ballanche et de Montmorency crurent un instant Mme Récamier perdue, sa destinée fourvoyée et leur ouvrage détruit. M. de Chateaubriand, dont l'imagination aimait trop les périodes pour n'être pas un peu méthodique, adressait chaque matin, de bonne heure, un billet à Mme Récamier ; chaque jour, invariablement, il venait chez elle à trois heures, « il y venait le plus souvent à pied, et son exactitude était telle, qu'il prétendait que les gens réglaient leurs montres en le voyant passer. Sauvage par nature et exclusif, il n'admettait *à son heure* qu'un très petit nombre de personnes ; et c'était après le dîner que Mme Récamier recevait. » Elle avait, au début de cette liaison, quarante et un ans, et M. de Chateaubriand cinquante.

Les lettres de ce dernier, assez semblables à ses ouvrages, se distinguent par un singulier mélange de franchise et d'affectation, de poésie et de rhétorique. On y retrouve pour fond à quelques accents vrais, cette littérature funèbre, cette phraséologie de cimetière, qui ont fait de M. de Chateaubriand le plus sépulcral des poètes, peut-être parce qu'il était le plus ennuyé des hommes. Il y fait comme ailleurs un énorme monceau de ruines, une prodigieuse consommation de cendres. Sa mélancolie, en tête-à-tête avec une femme encore belle, s'y déploie à l'aise ; et son isolement a d'autant plus beau jeu pour gémir, qu'il ne demande qu'à cesser. Mme Récamier fut-elle touchée un instant ? On ne saurait au juste le dire, et c'est ici que quelques-unes de ses lettres seraient bien précieuses ; mais ce qui est certain, c'est que le ton épistolaire de M. de Chateaubriand n'est pas celui de la pure et simple amitié. Des notes plus sensibles y dominent, et aux moments même où le majestueux égoïsme de René s'étale dans toute son ampleur, un mot, un geste, un cri révèlent, sous le néant de cette immense personnalité, je ne sais quel petit feu de passion vraie qui couve et pétillerait encore. « Que ne suis-je dans la petite cellule ! » s'écrie-t-il de Berlin et de Lon-

Digitized by Google

dres; et cette exclamation significative est presque toujours le résumé de ses lettres. Je trouve dans quelques-unes comme le témoignage d'un sentiment bien nouveau chez Mme Récamier, et que lui fit connaître sans doute M. de Chateaubriand, la jalousie. « Qui donc vous a rendue si malheureuse, lui écrit-il ; vous ne voulez pas me le dire ; serait-ce quelque propos, quelque histoire? moquez-vous-en. » Ailleurs : « Soyez sans peur comme vous êtes sans reproche..... Avec quelle joie j'ai revu la petite écriture. Tous les courriers qui arrivaient sans un seul mot de vous me crevaient le cœur. Suis-je assez fou de vous aimer ainsi, et pourquoi abusez-vous tant de votre puissance ! Pourquoi avez-vous cru un moment ce qu'on a pu vous dire? Je hais mortellement ceux qui m'ont fait tant de mal, quels qu'ils soient. Nous nous expliquerons; mais, en attendant, aimons-nous, c'est le moyen de nous défaire de nos ennemis. Si vous étiez allée en Italie, je vous y aurais suivie. » Enfin, quelques lettres plus loin : « Je ne vous demande plus d'explications, puisque vous ne voulez pas en donner. Je vous ai écrit par le dernier courrier une lettre dont vous aurez dû être contente, si vous m'aimez encore. Ne dites pas que ce que vous appelez de misérables tracasseries d'amitié doivent n'être rien dans la vie actuelle. Les tracasseries sont tout, et il n'y a de sérieux dans la vie que ce qui la rend heureuse. » Et celle-ci, qui est fort significative, pour finir ; « Allons ! j'aime mieux savoir votre folie que de lire des billets mystérieux et fâchés. Je devine ou je crois deviner maintenant. C'est apparemment cette femme dont l'amie de la reine de Suède vous avait parlé? Mais, dites-moi, ai-je un moyen d'empêcher Vernet, Mlle Levert, qui m'écrit des déclarations, et trente artistes, femmes et hommes, de venir en Angleterre pour chercher à gagner de l'argent ? Et si j'avais été coupable, croyez-vous que de telles fantaisies vous fissent la moindre injure, et vous ôtassent rien de ce que je vous ai à jamais donné? On vous a fait mille mensonges ; je reconnais là mes bons amis. Au reste, tranquillisez-vous ; la dame part et ne reviendra jamais en Angleterre, mais peut-être allez-vous vouloir que j'y reste à cause de cela? soin bien inutile, car, quel que soit l'événement, congrès ou non congrès, ministère ou non ministère, je ne puis vivre si longtemps séparé de vous, et je suis déterminé à vous voir à tout prix. »

Cette dernière lettre est du 12 juillet 1822. On y voit exactement quel était le terme de leurs relations, et sur quelle pente glissante Mme Récamier se trouvait engagée. Il est à croire que la passion de M. de Chateaubriand devint de plus en plus pressante et brusque ; à son retour du congrès de Vienne, et pendant son ministère, dit l'auteur des *Souvenirs*, Mme Récamier n'y sentait plus cette nuance de respectueuse réserve qui appartient aux durables senti-

Digitized by Google

ments qn'elle voulait inspirer. Après de longues hésitations, Mme Récamier, voyant s'accroître chaque jour les embarras d'une situation troublée, comprit qu'elle ne pourrait dompter cette passion impérieuse et peut-être réciproque, qu'en la fuyant ; elle se décida à partir pour Rome et arracha ainsi à Chateaubriand quelques beaux cris de désespoir : « Non, vous n'aurez pas dit adieu à toutes les joies de la terre; si vous partez, vous reviendrez bientôt, et vous me retrouverez tel que j'ai été et tel que je serai toujours pour vous. Ne m'accusez pas de ce que vous faites vous-même. Je vous aime de toute mon âme, et rien ne pourra m'empêcher de vous aimer, ni votre parti, ni votre injustice.... Je suis bon à l'user, je ne me lasse jamais, et si j'avais plus d'années à vivre, mon dernier jour serait encore embelli et rempli de votre image.... »

Mme Récamier revint; mais la crise était passée, et René vaincu comme les autres, enchaîné comme ses rivaux. Aux orages antérieurs succéda une amitié tendre où la passion fit place à l'habitude; et une existence à peu près commune, dont les dernières années prouvèrent bien que chez Mme Récamier beaucoup de dévouement n'était pas incompatible avec un peu d'indifférence. Elle n'était plus très jeune lorsqu'elle inspira à l'auteur des *Martyrs* cette passion terrible; et bientôt elle fut aussi vieille que lui. On vit alors s'avancer du même pas et se guider mutuellement vers le terme, ne se quittant qu'à de rares intervalles, ces inséparables amis. Après la mort de Mme de Chateaubriand, M. de Chateaubriand proposa à Mme Récamier de l'épouser; elle refusa, et ce refus déplaît. On n'en a pas dit la véritable cause, qui semble être un souci trop vif de ne pas donner prise à la médisance, en paraissant légitimer par un mariage inutile des faiblesses qui n'avaient jamais existé.

Telle est l'histoire sommaire du règne de Mme Récamier. Nous avons dit quelles causes lui donnèrent l'empire, ce sera naturellement conclure que de chercher par quels moyens elle le conserva. Il en est un fort simple, quoique peu nouveau, et qui sera longtemps encore pour les femmes, il y a tout lieu de le croire, une sûre garantie de gouvernement : la coquetterie; j'entends celle qui cherche à plaire à tout le monde en ne favorisant personne. Mme Récamier fut la plus habile des Célimènes, puisqu'elle dompta et transforma Alceste lui-même dans la personne de M. de Chateaubriand. Quel qu'ait été le degré d'intimité qui l'attacha à chacun de ses adorateurs, elle n'en distingua jamais un seul au point d'écarter complétement les autres. Je sais bien que dans ces *Souvenirs* on donne à l'art délicat de réduire ainsi les gens, le beau nom de vertu; mais assurément c'est une vertu fort négative qui n'opère pas, mais s'abstient. On pourra dire encore qu'elle ne fut pas chez Mme Réca-

Digitized by Google

mier le résultat d'un profond calcul, ni le fruit d'une longue lutte avec elle-même, et je le croirais volontiers. C'était sa destinée d'être conciliante et économe d'elle-même, c'est-à-dire neutre et froide comme toutes les coquettes; on n'exerce sur les hommes un empire durable qu'à ce prix; ne choisir personne est une extrémité qu'il faut accepter à moins d'en affronter une autre infiniment moins respectable, qui en est justement l'antithèse. Mme Récamier n'eut qu'un des deux grands défauts de son sexe, le besoin de plaire; elle échappa à la curiosité, par où Eve pécha; elle ne fut femme qu'à demi, et c'est pourquoi elle eut tant de pouvoir sur les hommes.

Faut-il l'en louer, faut-il l'en blâmer? de bons esprits jugent qu'il faudrait seulement l'en plaindre. De son temps, on se garda bien de lui en faire un crime, et ceux même à qui elle ne rendit un peu de cœur que pour le leur déchirer, n'osèrent pas réclamer contre elle. On ne lui en voulut pas de n'éprouver que des passions incomplètes, et on jugea qu'en se laissant aimer, jusqu'au degré où elle le permit, elle fit encore assez de bien. Aujourd'hui, si je ne me trompe, on sera plus difficile; on rira d'abord légèrement de tous ces hommes d'élite sottement prosternés aux pieds d'une divinité de marbre; puis, peu à peu, elle paraîtra s'abaisser graduellement et cesser même d'être de plain-pied avec eux. On l'accusera, comme on l'a déjà fait, d'être restée plutôt au-dessous qu'au-dessus des passions; d'avoir moins échauffé que refroidi le génie, moins retrempé qu'amolli le caractère des hommes remarquables qui l'approchèrent. Les femmes surtout, qui préfèrent les Madeleines aux Suzannes et aux Pénélopes, lui reprocheront, avec un dépit rétrospectif, une vertu que ses contemporaines eussent exigée d'elle et qui lui valut particulièrement la haute estime de Mmes de Montmorency et de Chateaubriand; elles ne comprendront jamais cette innocence obstinée, sans être naïve, semblable à celle d'une femme à qui il serait donné, ayant déjà vécu, de recommencer sa vie. Enfin, hommes et femmes s'attacheront, plus que de raison, à la particularité anormale de son existence; les uns en médiront par orgueil et les autres par jalousie.

J'avoue, en ce qui me touche, qu'il faut une certaine patience pour supporter jusqu'au bout ce personnage sec et têtu, dont la beauté fit la fortune; mais ici comme ailleurs, je plaiderai les circonstances atténuantes. D'abord il me semble que nous sommes déjà loin pour bien juger Mme Récamier; le prestige de certaines femmes est comme l'éloquence de Démosthènes; il tient à leur personne et ne passe pas dans les récits, il faut voir l'enchanteresse elle-même; et qui sait si nous n'aurions pas subi son charme? La vie intime, contrairement à l'histoire, veut être vue de près, parce que le détail y domine. Ensuite tous les reproches qu'on peut rassembler contre elle ont-ils la même

Digitized by Google

valeur? La Béatrix de Dante, à laquelle Canova la comparait, aurait-elle une influence moins salutaire sur les grands hommes qu'une Aspasie ou une Fornarine, et est-il absolument nécessaire de satisfaire leurs passions pour exciter leur génie? Enfin le grief suprême, avoué ou non, que l'on a contre Mme Récamier; le privilége au-dessus de l'humanité qui nous choque en elle, honnêtes que nous sommes, devons-nous lui en rapporter toute la faute, ou, comme on aurait dit de son temps, tout l'honneur? Choisit-elle bien selon son vœu cette existence exceptionnelle? ne désira-t-elle jamais autre chose que l'amitié qu'elle ressentit ou qu'elle inspira? On peut croire le contraire, et elle-même avouait assez volontiers qu'elle n'eût pas été fâchée d'utiliser ses excellentes qualités de mère de famille. Nous la voyons, pour suppléer aux lacunes de son existence, adopter une enfant, sa nièce, qui précisément acquitte aujourd'hui un devoir de reconnaissance filiale en publiant ses souvenirs. Tout en elle était encore plus solide que brillant; elle avait moins d'esprit que de jugement, moins d'enthousiasme que de fermeté; elle désirait et regrettait peu, se renfermant dans une bonté impartiale, ne permettant à son âme ni la haine, ni l'amour, mais seulement l'éloignement et la sympathie; si bien qu'elle eût sans doute fait merveille dans le cercle borné de la vie domestique. Sa beauté, qui la jeta dans une autre existence, lui fut peut-être funeste. Elle se maria pour briller dans le monde, et tout de suite elle y brilla trop. Entourée à ce point et par de tels hommes, elle éprouva un certain embarras, et il faut rendre hommage à la chaste réserve qui, peut-être, l'empêcha de choisir une fois, dans la prévision d'avoir à choisir trop souvent. Et puis, je l'ai déjà dit, c'était sans doute sa destinée, et on ne discute pas avec une destinée; les heurts qu'elle semble rencontrer l'accélèrent, et les difficultés la consacrent. Le ciel même sembla prouver, par un éclatant témoignage, qu'il n'avait fait naître Mme Récamier que pour briller comme une image de l'amitié sur la terre; il justifia en sa faveur cette belle parole de Fénelon : que tous les vrais amis devraient mourir le même jour. Elle assista sur la fin à une sorte de procession funèbre de presque tous ceux qu'elle avait aimés et que deux années seulement firent disparaître. Mme de Chateaubriand ouvrit le défilé, Ballanche suivit, puis M. de Chateaubriand, sans compter les funérailles moins illustres. Mme Récamier, veuve des plus grandes affections qui avaient occupé sa vie et partagé son cœur, pouvait mourir à son tour. Le choléra, qui l'enleva le 11 mai 1849, lui laissa, par une exception bien étrange, la majestueuse beauté de ses traits, et cette mort atroce, qui défigure presque toujours ses victimes, parut l'avoir transfigurée. Une lithographie d'Achille Deveria a perpétué cette suprême auréole.

Digitized by Google

Il ne manquait plus à Mme Récamier, après dix ans, que la consécration du temps qui change tout et qui fixe les souvenirs ou les détruit. Ces deux volumes paraissent avoir eu pour but de solliciter cette consécration ou de la prévenir. Ils ressemblent à un ballon d'essai lancé à la découverte à travers les nuages des opinions futures. Qu'en rapporteront-ils ? Dieu me garde d'accuser une œuvre de piété filiale fort bien faite, quoique l'esprit de parti y joue assez ouvertement son petit rôle. Je le ferais d'autant moins que cette œuvre porte le deuil aujourd'hui, et qu'une mort soudaine, en glaçant l'un des deux cœurs qui l'ont conçue, vient de plonger l'autre dans la désolation. Seulement, j'ai peur qu'elle n'aille contre son but, et que fort précieux comme monument d'histoire anecdotique, ce livre ne soit funeste au côté vertueux de son héroïne, qu'il a voulu mettre en lumière. Il est possible qu'il nuise à la réputation de Mme Récamier, dont il paraît s'être fait le complice en supprimant ses lettres ; car on accusera, et non sans raison, l'amie d'un Montmorency, d'un Chateaubriand et d'un Ballanche, de s'être confessée aux dépens d'autrui. Mais eût-elle, en se confessant avec plus de franchise, fourni les plus éclatants témoignages de la beauté et de la pureté de son âme, il lui manquerait encore, aux yeux de la romanesque postérité, quelque chose de la popularité des Héloïse et des La Vallière.

A. Claveau.

Digitized by Google

GALIENNE

DEUXIÈME PARTIE[1]

IX

Le mystère dont Paul de Plesme devait entourer son amour lui causa une joie singulière. Sa position égale, sinon supérieure, à celle de M. de Castang, excluait tout soupçon d'indigne calcul et rassurait sa probité. Il se sentait donc disposé à suivre la recommandation de Me Malsigne. Il lui fallait tenir entre les deux sœurs la balance si égale, que l'une, ayant le secret, pût interpréter son apparente indifférence, et qu'il fût impossible à l'autre de concevoir le moindre espoir. Mais Galienne aurait-elle ce pouvoir sur elle-même? ne se trahirait-elle pas dans son inexpérience? Cette inquiétude le tint éveillé jusqu'au jour. Il essaya de la calmer en allant surveiller les travaux des champs; le pas lourd des bœufs faisant mordre le soc dans le sillon, le placide visage des bouviers encourageant l'attelage d'un paternel : « allons, pauvres, allons! » ne tardèrent pas à l'impatienter. Il monta à cheval et courut à Vabe. « Voilà un beau début, se dit-il en riant. On parle sans doute de la promenade d'hier, que va-t-on dire si on me voit aujourd'hui? » Il tourna bride sans entrer dans la ville.

L'agitation de Galienne, pour être plus contenue, n'en était pas moins vive. Lorsque l'abbé de Loubessac vint à l'heure habituelle

[1] Voir 2e série, t. XII, p. 306 (livr. du 15 décembre 1859).

Digitized by Google

pour la promenade hygiénique de M. de Castang, elle la dirigea vers un chemin qu'ils n'avaient pas encore pris. Ce chemin courait le long d'une gorge étroite dont les ravins déchiraient les flancs, mettant à nu un sable rouge qui donnait à ces déchirures l'aspect de plaies vives et saignantes. Miné par les eaux, il était lui-même inégal et raboteux, plein de saillies longitudinales, comme en forment les muscles sur un membre vigoureux. Ce rude sentier eut bientôt lassé M. de Castang, qui se laissa tomber sur un tertre en poussant un long soupir.

« Quelle est cette fantaisie, demanda-t-il à Galienne, de nous mener dans un pareil casse-cou ?

— Comment ! mon père, vous ne trouvez pas ce pays beau ?

— Affreux.

— Mais voyez donc quelle fraîcheur, quelles eaux limpides !

— Parbleu ! nous sommes en plein *ségala.* »

C'est ainsi que les habitants de Vabe et de la plaine appellent le pays qui s'étage sur les premières assises de la grande chaîne centrale, parce qu'il ne produit d'autre céréale que le seigle.

« Allons, mon père, dit Galienne, un peu de courage. Du haut de cette colline, nous verrons Vabe et toute la plaine.

— Va avec l'abbé, je vous attendrai ici. »

Le pauvre abbé fit provision d'air dans ses poumons ; mais il méditait sa vengeance.

« Mon ami, demanda-t-il à un berger d'une taille à passer franchement sous la toise du conseil de révision, et qui filait une quenouille de laine en gardant des moutons aussi chétifs que lui, où mène ce chemin ?

— Au château.

— Quel château ?

— Le château de Plesme donc ! Est-ce que vous y allez ? Vous le verrez de là (il désignait le monticule dont Galienne avait parlé). Le monsieur doit être chez lui. Il n'y a pas un quart d'heure que je l'ai vu passer ; il courait comme un *égaré.* »

Aux premiers mots prononcés par le berger, Galienne s'était sentie rougir ; elle se troubla quand elle vit l'abbé fixer sur elle un regard bienveillant et malin. Ils cheminèrent quelque temps en silence, et l'abbé lui demanda tout à coup : « Est-ce que tu l'aimes ?

— Je ne sais pas, répondit Galienne sans hésiter.

— Mon enfant, dit-il, rien ne serait plus désirable qu'un mariage avec Paul de Plesme ; mais, pour des raisons..... inutiles à dire, il est bon que tu caches tes sentiments, même s'il laisse voir les siens. Hé bien ! aujourd'hui tu as manqué de prudence. Pourquoi avoir choisi cette promenade ? Tu as entendu cet homme : un quart

Digitized by Google

d'heure plus tôt nous rencontrions Paul. Qu'une bonne langue de Vabe se fût trouvée sur notre chemin, je te laisse à penser quels commentaires on eût faits; ton père et moi t'aurions jetée à la tête d'un homme, car, franchement, ce n'est pas l'attrait du site qui t'a amenée ici. »

Ainsi prémunie contre ses entraînements, Galienne attendit avec plus de calme la visite de Paul. Lorsqu'il se présenta chez Mme de Castang, il veilla si bien sur ses paroles qu'il fut inattaquable. Quant à Galienne, elle se fit petite, laissa sa sœur maîtresse du jeu, et se contenta de faire l'appoint par un mot placé à propos. De temps en temps, un regard jeté à la dérobée, un de ces regards sérieux, rapides et profonds, qui plongent dans le cœur et le remuent, apprenait à Galienne qu'elle était aimée. Sa rougeur disait à Paul qu'il était compris.

Cependant, des pluies fines et froides retenaient chez eux les promeneurs, les foyers rallumés fumaient mélancoliquement, et le bruit des sabots dans la rue sonnait le glas des beaux jours. Tant qu'ils avaient duré, M. de Castang, grâce à la sollicitude de Galienne, mis en contact avec la nature, avait senti quelques bouillonnements de séve; mais depuis qu'il restait confiné chez lui, la matière emprisonnait l'esprit comme une couche de glace l'eau tranquille d'une mare. Une passion du moins agitait Mme de Castang; elle embrassait son rêve et s'efforçait d'en faire une réalité. Pendant que ses deux filles travaillaient à la lueur d'une lampe, les yeux et les mains occupés, l'esprit libre dans le pays des chimères, le regard scrutateur de la mère allait de l'une à l'autre. Malgré ses illusions, le doute se glissait dans son esprit, et la possibilité de voir ses espérances encore déçues accusait plus fortement sur son visage la dureté que le temps y imprimait déjà. La cadette, en effet, attirait à elle comme une flamme vive, et l'aînée, pleine d'aspérités, semblait un écueil qui ne se montre que pour inviter le navigateur à s'en éloigner. Ce contraste était tel qu'un découragement subit réveillait en Mme de Castang la colère assoupie. Si, dans ces moments de crise, Galienne levait les yeux, on eût dit que ce regard évoquait devant la mère je ne sais quel fantôme qui l'effrayait, et qu'une fatale ressemblance faisait revivre en sa fille. Un mot dur, un reproche immérité, partaient alors de ses lèvres; Galienne baissait la tête, et la vision avait disparu.

Un autre souci tourmentait Mme de Castang et irritait son impatience. Paul fréquentait la maison sans assiduité, ne témoignant de préférence à aucune des deux sœurs; mais il s'attachait à mériter les bonnes grâces de la mère, ce qui semblait indiquer un projet de mariage. Cependant le mot décisif ne venait pas. Mme de Castang hasarda quelques insinuations qui passèrent inaperçues. Il restait

Digitized by Google

un grand moyen, prétexter des bavardages, prier Paul de supprimer ses visites, et l'amener ainsi à s'expliquer; mais elle craignit le ridicule et s'abstint. Ces entrevues, les rencontres fortuites chez Mme de Loubessac, ne pouvaient contenter ni le jeune homme ni Galienne; sans s'être concertés, par l'entente du cœur, ils communiquaient entre eux presque tous les jours du regard et de la pensée. Aussitôt après le dîner, tandis que Mme de Castang réchauffait au foyer ses pieds, glacés par les dalles d'une salle à manger sans feu, et qu'Eulalie désespérait la vieille Catherine, Galienne s'asseyait près d'une fenêtre et échangeait un regard avec Paul, qui traversait la rue, portant à sa boutonnière les fleurs qu'elle aimait. Ils se voyaient ainsi secrètement et chastement, toutes les fois que, sous prétexte d'affaires, Paul poussait son cheval jusqu'à Vabe.

Les tardives gelées d'avril embrassaient d'une dernière étreinte la nature prête à jaillir sous l'impulsion de la séve, un chaud soleil la dégageait, et des bouffées d'air tiède imprégnées de senteurs agrestes passaient, avant-coureurs du printemps. Le moment était venu de quitter la ville et de respirer l'air de la montagne. Mme de Castang parla de son départ; elle l'annonça comme une grande nouvelle à Paul, qui vint la voir, devant Paul qui se trouvait chez Mme de Loubessac, et le terrible Paul resta impassible. La nouvelle pourtant ne lui était pas indifférente. Il n'était pas aussi facile de passer sous les fenêtres du château de Roqueroux que devant la maison de Vabe, et si Me Malsigne n'y mettait un peu d'activité, il se voyait privé pendant six mois au moins de la présence de Galienne, les visites à la campagne impliquant toujours un peu de préméditation; mais il se contint et fit bon visage. Mme de Castang, après avoir vainement attendu un signe de désespoir chez Paul, se décida enfin à partir. Ce fut Galienne qui souffrit le plus de cette sorte d'exil; elle perdait en Paul son espoir, sa consolation dans l'abbé. Celui-ci assista au départ, et promit d'aller quelquefois à Roqueroux.

Paul s'était cru fort contre l'absence; mais au bout de quelques jours l'ennui le prit. Rien ne l'attirait plus à Vabe, et cependant il y allait tous les jours. Il descendait chez Me Malsigne, qui avait fini par reconnaître le pas de son cheval. Après avoir stimulé l'activité du notaire, qui devait le débarrasser d'Eulalie, il allait chez Mme de Loubessac pour entendre parler de Galienne. Ayant appris de l'abbé que Mme de Castang et ses filles feraient de courtes apparitions à Vabe, il changea aussitôt son itinéraire de tous les jours. Au lieu d'entrer dans la ville, il la côtoyait, coupait la route de Roqueroux, et établissait une véritable croisière. Il espérait ainsi un jour ou l'autre rencontrer Galienne, une visite à Roqueroux lui paraissant trop précipitée. Il réussit dans son projet, et voici comment Ga-

Digitized by Google

lienne raconta ce petit événement dans une lettre à l'abbé de Lou bessac :

« Pourquoi ne venez-vous pas nous voir? Vous êtes prodigue de belles promesses, et vous reculez devant l'exécution. Partez de bon matin, arrivez avec le soleil, vous me trouverez levée et travaillant sous mon arbre favori. Vous rappelez-vous cette châtaigne que vous me fîtes enfouir quand j'avais cinq ans? Si vous voyiez l'arbre qui en est sorti! Comme il a grandi et prospéré dans cette maigre terre où il se plaît! il me fait honte et envie, et pourtant j'aime à le voir au milieu de ce site sauvage et désolé qui semble être l'image de mon cœur..... Voilà que je me replonge dans mes idées noires. Ne me grondez pas, je vais vous conter une aventure qui nous a bien fait rire. Vous savez que lundi dernier nous sommes allées à Vabe. Nous rentrions vers six heures du soir, ma mère à moitié endormie, Eulalie regardant la campagne, et moi triste de ne vous avoir pas vu. Nous allions atteindre *la Maison-Blanche* où la route côtoie presque la rivière. Sur l'autre bord, mais trop loin pour qu'on pût distinguer ses traits, se trouvait un cavalier arrêté à nous regarder. Tout à coup il a mis son cheval au galop, coupant à travers champs, a disparu un moment derrière un rideau d'arbres, puis a reparu au beau milieu de l'eau qui lui montait jusqu'aux genoux. Nous avons jeté les hauts cris, pensant que son cheval l'avait emporté et qu'il allait se noyer : point. Il a traversé la rivière tranquillement, et est arrivé droit sur nous. Devinez qui c'était; je vous le donne en mille..... M. de Plesme qui venait nous saluer. Ma mère l'a grondé de son imprudence; mais il a prétendu qu'étant pressé de rentrer chez lui, il n'avait pas voulu aller passer sur le pont de Vabe, et faire un détour qui l'aurait retardé de trois quarts d'heure. Je le crois un peu fou. Est-ce que vous ne viendrez pas bientôt nous voir? Je vous attends toujours..... »

Quand l'abbé montra cette lettre à Me Malsigne : « Il est bien réellement fou, dit le notaire; il faut que je me hâte, ou il gâtera ses affaires. » Huit jours plus tard, les deux amis, sur de pacifiques montures, arrivaient à Roqueroux. Me Malsigne avait trouvé l'*homme de la situation.*

Dans un département limitrophe, au milieu de terres d'alluvion grasses et fertiles, s'élevait une maison bourgeoise que, par une habitude invétérée, on appelait château. Elle avait vu prospérer, de génération en génération, la famille Vaintah, à laquelle on attribuait la particule par politesse; mais les Vaintah n'avaient pas, comme les Castang, lettres patentes du roi. Me Malsigne parla de Mlle Eulalie de Castang, vanta sa raison, son bon sens, son esprit d'ordre, point essentiel dans la maison de Vaintah. La dot était ronde, la femme

Digitized by Google

en elle-même à peu près indifférente ; il eut tout pouvoir de négocier le mariage. De son côté, M. de Vaintah n'apportait pas de moindres avantages. Il était maire de sa commune, membre du conseil général, et de solides immeubles assuraient sa prépondérance dans le canton. Il avait alors trente-deux ans, la taille élevée et massive, l'allure paysanne, mais endimanchée ; correct, gourmé, solennel, emboîté dans les convenances.

Tel était l'homme que Me Malsigne proposa à M. et à Mme de Castang pour leur fille Eulalie. Mme de Castang demanda un mois pour donner une réponse.

« Voilà le moment de prendre une position nette, dit le notaire à Paul qui attendait son retour ; on hésite, on compte sur vous. Hâtez le dénoûment en allant à Roqueroux. Il serait bien étonnant qu'un homme qui fait de si chevaleresques extravagances ne sût pas trouver une impertinence spirituelle. »

Sur ce compliment, Paul partit pour Roqueroux, et arriva au moment où l'on allait se mettre à table. On le plaisanta sur son bain froid, car l'aventure avait fait du bruit. Il se défendit d'avoir traversé la rivière pour aller voir ces dames, assura qu'il ne les avait reconnues qu'en abordant, et qu'il lui arrivait souvent d'abréger ainsi le chemin. En voyant sa gaieté, la mère et la fille aînée se dirent qu'il ne savait rien. L'embarras pour elles était de l'instruire, et pour lui de faire savoir qu'il n'avait rien à apprendre. Après le dîner, Mme de Castang prit une résolution désespérée ; elle emmena Paul dans le jardin, et, après un préambule assez embarrassé, lui demanda s'il connaissait M. de Vaintah et ce qu'il pensait de lui.

« C'est une famille très riche et très honorable, répondit-il.

— Je voudrais connaître votre véritable opinion, et non celle que vous croyez peut-être devoir donner par convenance.

— Je vous assure, madame, que je parle sérieusement.

— Monsieur Paul, vous nous avez toujours témoigné de l'amitié ; M. de Castang et moi nous vous sommes très attachés ; vous me pardonnerez donc d'entretenir un jeune homme d'un sujet délicat ; mais j'ai besoin de connaître M. de Vaintah, et vous pouvez mieux que personne me donner des renseignements sûrs. Je vous dirai, entre nous, qu'il a fait demander Eulalie en mariage. La pauvre enfant ignore cette démarche, elle ne connaît pas monsieur de Vaintah et fera à notre volonté ; cependant l'idée de ce mariage ne me sourit pas.

— Vous voulez connaître mon opinion ?

— Tout entière.

— Eh bien, madame, M. de Vaintah est un de ces partis comme on n'en trouve pas facilement.

Digitized by Google

— Il me répugne de voir ma fille quitter le pays.

— Appelez-vous quitter le pays aller à cinq lieues de Vabe? Si j'osais, madame, je vous prierais de faire le bonheur d'un brave garçon, mon ami.

— Je vous remercie, monsieur, » répondit sèchement Mme de Castang; et elle reprit le chemin du château.

Eulalie, assise près d'une fenêtre, épiait sur le visage des deux interlocuteurs les impressions qu'ils ressentaient, interprétait leurs gestes et cherchait à deviner leurs paroles. Elle vit à l'air consterné de sa mère que tout était perdu. Lorsque Paul revint s'asseoir dans le salon, elle fixa sur lui un de ces longs regards qui n'appartiennent qu'aux femmes, pleins de reproches, d'interrogations, de colère contenue, d'autant plus éloquents qu'ils doivent suppléer la parole, d'autant plus hardis qu'ils sont muets, le regard terrible enfin des femmes délaissées. Paul, qui évitait de le rencontrer, le sentait peser sur lui; malgré ses efforts, l'embarras le gagnait, il appela au secours toute son audace et prit congé d'un air délibéré.

X

La première impression éprouvée par Mme de Castang avait été une stupéfaction profonde. Un peu remise, elle chercha à se rendre compte de ce qu'il y avait de contradictoire dans la conduite de Paul. L'extravagance dernière ne lui laissait aucun doute, Paul aimait; mais si ce n'était pas Eulalie, c'était donc Galienne qu'il aimait! Elle s'étonna de son aveuglement. Le lendemain du jour où tant de passions s'étaient agitées dans une conversation en apparence indifférente, elle prit sa fille à part et lui demanda brusquement ce qu'il y avait entre elle et M. de Plesme. Galienne n'était pas assez forte pour soutenir cette attaque, elle rougit, se troubla et baissa la tête sous les durs reproches de sa mère. Isolée au milieu de sa famille entre l'hostilité d'un côté, l'inertie de l'autre, courbée sur son amour avec la joie de l'avare qui compte un trésor caché, elle ne croyait pas qu'on pût même soupçonner l'amour de Paul qui ne se révélait qu'à elle avec tant d'adresse et de secret. Les premières paroles de Mme de Castang tombèrent sur elle comme la foudre; elle trembla pour l'avenir.

Quant à Eulalie, la violence de la scène, les éclats de voix qui arrivaient jusqu'à elle l'éclairèrent. Elle se dit que sa sœur lui avait *enlevé son amant*. Le nom, les manières aristocratiques, la beauté de Paul avaient chatouillé son orgueil; mais, lorsqu'elle eut considéré

Digitized by Google

que la fortune était à peu près égale des deux côtés, que M. de Vaintah était plus que Paul l'homme de son pays, honoré de la confiance de ses concitoyens, elle trouva que la médaille, bien que prise par son revers, n'en avait pas moins de valeur, et elle déclara être prête à épouser M. de Vaintah après l'avoir vu. Me Malsigne le présenta. Chemin faisant, afin d'éviter à son protégé toute surprise désagréable, il crut devoir lui dire que Mlle Eulalie était blonde et moins jolie que sa sœur.

« Pourquoi pas celle-ci alors? demanda M. de Vaintah.

— Il faudrait, répondit le notaire, un peu de patience; et puis la dot serait probablement très inférieure à celle qu'on vous promet aujourd'hui.

— Je me suis trop avancé pour pouvoir reculer, » dit M. de Vaintah avec dignité.

Lorqu'en entrant, il jeta les yeux sur Eulalie, cette nature frêle et en apparence délicate ne lui déplut pas, ce qu'il laissa voir sur son visage. Une longue conversation s'engagea entre M. de Castang et lui sur la manière dont les travaux des ponts et chaussées étaient dirigés dans le département. Ces deux hommes, faits pour se comprendre, étonnèrent Me Malsigne qui pourtant les connaissait. Ils nageaient dans les mêmes eaux avec une fraternelle entente, M. de Vaintah rendant justice à l'esprit droit de M. de Castang, M. de Castang émerveillé de cet heureux accord de la raison et d'une élocution facile. Mme de Castang approuvait de la tête comme on bat la mesure d'un air connu, et Me Malsigne cherchait avec une inquiétude comique à deviner la pensée cachée sous le masque du visage, car Eulalie, grave, sérieuse, recueillie, étudiait l'homme auquel elle allait s'unir comme un joueur attentif son adversaire.

Le dîner mit fin à cette scène mi-parlée, mi-muette. Comme on s'asseyait autour de la table, Galienne se glissa dans la salle à manger et prit place à côté de son père. « C'est ma fille cadette, » dit le bonhomme avec un certain orgueil à M. de Vaintah, qui n'avait pu retenir un mouvement de surprise. Eulalie s'en aperçut. Muette jusqu'alors, elle parla avec mesure, mais de manière à fixer l'attention et avec la résolution froide du premier qui, selon Pascal, s'avisa de dire : « Ceci est à moi. » Ce déploiement d'énergie était inutile. Galienne avait répondu au salut de M. de Vaintah sans le regarder, et si bien appliqué sa volonté à faire abstraction de tout ce qui l'entourait, qu'elle avait fini par se croire seule, et qu'elle n'éprouva ni gêne ni embarras. Il n'en était pas de même de M. de Vaintah : soit qu'un regard qui nous évite ait la vertu de l'aimant, soit simple curiosité, il dérogeait parfois à sa gravité et tournait les yeux du côté de Galienne, plus préoccupé de ce mystérieux silence

Digitized by Google

que n'eût dû l'être un homme dont le programme était tracé d'avance et le but marqué ; mais, sous le regard d'Eulalie, il revint à lui.

Ses visites à Roqueroux se succédèrent rapidement. Sans paraître y attacher d'importance, il initia, avec assez d'adresse, celle qui allait être sa femme aux habitudes de la maison. Elle reconnut bien vite que la vertu dominante des Vaintah était l'économie, celle qui serre de si près l'avarice, qu'on a peine à distinguer la vertu du vice. Dans la joie d'avoir bientôt à développer ce précieux élément de richesse, elle voulut prouver qu'elle le possédait. M. de Vaintah ne se sentait pas de joie. Il crut voir revivre feu madame sa mère, et demanda avec empressement qu'on fixât le jour du mariage.

Au jour convenu, les deux familles étaient réunies dans le salon de Roqueroux. Me Malsigne, embaumé dans son habit noir, fleurait bon. Eulalie, habillée par sa sœur, émue malgré sa fermeté, était presque jolie. Me Malsigne lut le contrat au milieu d'un profond silence, et présenta la plume au marié.

« Vous permettez ? dit M. de Vaintah le père, en s'emparant de la minute. J'ai l'habitude de lire tous les actes que je signe. »

Le notaire rougit d'indignation, mais se contint. M. de Castang vida un sac sur la table qui fut couverte d'or. L'or était rare à cette époque, aussi fut-ce un beau spectacle.

Le lendemain, pendant que leur voiture ramenait chez eux les mariés et le beau-père, M. de Vaintah demanda à sa femme si ce qu'il avait choisi pour elle était de son goût.

« C'est trop, répondit-elle ; je n'aurai jamais l'occasion de mettre ces belles choses.

— C'est ce que je lui ai dit, s'empressa d'ajouter le père ; mais il est si amoureux ! Je n'ai pas la force de le blâmer, car j'ai fait, en me mariant, une pareille folie. Il est vrai que ma femme, qui avait de la raison, exigea que je revendisse tous ces brimborions. Rien ne sera plus facile que de nous défaire de ces superfluités, en supportant une petite perte, comme de juste. Mieux vaut sacrifier un doigt que la main. »

Dès que Paul eut appris leur départ, il alla à Roqueroux. En le voyant, Galienne rougit, et, rencontrant le regard fixe de sa mère, pâlit presque aussitôt. Mme de Castang fut plus que froide ; elle mit dans son accueil une roideur de mauvais goût. Il chercha à l'adoucir en faisant l'éloge de M. de Vaintah, mais elle resta impassible. La rancune se lisait sur son visage. Paul, décidé à ne rien voir, essaya de plaisanter et le fit gauchement. Personne ne prenait part à la conversation, M. de Castang par stérilité, Galienne par crainte de déplaire à sa mère, et celle-ci avec l'intention manifeste de congédier le visiteur. Sa position devenait ridicule ; il ne savait même que penser de

Digitized by Google

Galienne. Mme de Castang, appelée pour un de ces mille détails qui absorbent la vie de campagne, sortit un moment ; le bonhomme s'approcha d'une fenêtre pour donner un coup d'œil à ses faucheurs, Paul profita de l'occasion.

« Galienne, dit-il à voix basse, que se passe-t-il ici ? »

Cette appellation familière, employée pour la première fois, la fit trembler de tous ses membres ; elle ne trouva pas un mot à répondre, n'eut pas la force de faire un geste.

« Si vous m'aimez, continua-t-il rapidement, je vous demanderai à vos parents. Y consentez-vous ? Un mot pour que je ne parte pas désespéré..... un signe au moins ! »

Mme de Castang rentrait au salon. Après quelques paroles insignifiantes pour préparer sa sortie, Paul se leva. Galienne alors, les yeux fixés sur lui, prit dans son corsage un bouquet de violettes des bois, et le posa lentement sur la cheminée.

« Elle m'aime, se disait-il en poussant son cheval avec fureur. Que diable peut-il y avoir là-dessous ? Cette femme est obstinée, je serai aussi obstiné qu'elle. La loi peut forcer le consentement. Je pousserai Galienne jusque-là s'il le faut, et nous verrons. »

Galienne se sentait si troublée que, pour cacher son émotion, elle alla dans le jardin qu'elle parcourut à grands pas. A mesure que son âme s'exaltait, elle sentait son corps allégé ; je ne sais quelle force supérieure semblait la détacher de la terre. De temps en temps, elle jetait un regard vers la maison, comme si elle eût craint d'être surprise dans son désordre ; mais, la tyrannie de la pensée la ramenant à ses doutes et à ses espérances, elle reprenait sa marche agitée. Une épaisse brume refoulait les rayons du soleil à son déclin ; le froid la gagna, et elle rentra grelottant la fièvre. Le visage sévère de Mme de Castang la rappela à elle. Elle chercha à y lire son arrêt, elle attendait que sa mère parlât de Paul, peut-être désirait-elle un reproche, une menace, qui la tirassent de son incertitude ; mais le souper se passa sans qu'il y eût un mot d'échangé. A neuf heures, elle monta dans sa chambre, tomba à genoux au pied du lit, et son cœur, débarrassé du poids de la contrainte, éclata. Elle pleura amèrement ; elle demanda à Dieu de briser cette dure chaîne, d'avoir pitié de sa jeunesse, de son amour ; de lui révéler le secret de son expiation, en lui montrant sa faute pour qu'elle pût la réparer, et de ne pas la laisser douter de sa bonté et de sa justice.

Paul savait qu'en épousant une fille contre le gré de ses parents, il devait s'attendre à la prendre sans dot ; mais il était riche, il pouvait être désintéressé. Des scrupules tourmenteraient sans doute Galienne, il se dit qu'il les apaiserait. L'opinion se soulèverait, il se disposa à la braver. Le but justifiait le moyen, et le nom de Plesme,

Digitized by Google

honoré et respecté, devait protéger la femme et amnistier la fille. Lorsqu'il fut bien affermi dans sa résolution, il alla trouver Me Malsigne, qui, depuis quelque temps, faisait entre Vabe et Roqueroux l'office de l'électricité le long d'un fil télégraphique. Le notaire ne parut nullement étonné de sa mésaventure, et, à sa prière, se chargea de faire une démarche auprès de la famille de Castang, de concert avec l'abbé de Loubessac. Lorsque les deux amis se présentèrent à Roqueroux, l'abbé, la voix ferme, le regard résolu, posa nettement la question de mariage. Qu'on se figure un homme, qui, dans l'obscurité, croyant avoir devant lui une marche à monter, rassemble ses forces pour franchir l'obstacle, et, levant un pied, le sent retomber lourdement au niveau de l'autre. Telle fut à peu près la sensation qu'éprouva l'abbé, quand Mme de Castang lui répondit, avec un aimable sourire, que la demande de M. de Plesme les honorait infiniment, que M. de Castang et elle y penseraient, et donneraient leur réponse après avoir pris les renseignements indispensables. L'abbé fit un geste comme pour parler; elle ne lui en donna pas le temps. « Depuis que M. de Plesme habite le pays, ajouta-t-elle, sa conduite est irréprochable, je le sais ; mais il a vécu longtemps à Paris, et la prudence exige que nous connaissions sa vie passée. Les renseignements seront excellents, j'en suis sûre, bon sang ne peut mentir. » Elle priait instamment monsieur l'abbé de vouloir bien cacher à Galienne le motif qui l'avait amené à Roqueroux ; il ne fallait pas troubler cette jeune tête.

Sur la route, Me Malsigne éclata de rire au nez du pauvre abbé, tant il avait l'air penaud. « Du courage ! s'écria-t-il ; elle a la première partie, à nous la revanche ! »

Paul avait fréquenté à Paris quelques compatriotes que Mme de Castang connaissait aussi, et avec lesquels il avait eu d'excellentes relations ; il pouvait croire ses péchés de jeunesse oubliés ; il attendit avec la tranquillité d'une conscience nette le résultat de l'enquête annoncée par Mme de Castang.

Le plaisir de médire est connu et apprécié de tout le monde. Il ne laisse pas que d'éveiller le remords, quand la médisance est gratuite ; mais dès que la conscience y est intéressée, elle en fait une délicate friandise. Les amis de M. de Plesme lui étaient dévoués ; cependant, sommés pour un cas grave de dire ce qu'ils savaient de lui, ils dirent tout, même ce qui ne pouvait engager l'avenir. Mme de Castang reçut une longue lettre, qu'elle lut à son mari. Le début était consacré à un pompeux éloge de Paul de Plesme : noblesse de caractère, égalité d'humeur, probité intacte. Puis on passait à ce que le dernier siècle appelait les mémoires secrets. Paul avait eu des maîtresses, et

Digitized by Google

de ces maîtresses, la dernière et la plus aimée était une actrice d'un des théâtres du boulevard.

« Cela soulève le cœur, dit Mme de Castang.

— C'est trop fort ! » s'écria le mari.

Le serpent que tua Dieudonné de Gozon, et celui qui défit les Romains en Afrique, et Léviathan et Moloch, et la bête du Gévaudan, et tout ce que l'imagination peut rêver dans le délire de la peur, ne sauraient donner une idée du monstre qu'évoque devant les bourgeois sédentaires d'un chef-lieu de canton ce redoutable mot : actrice. C'est l'enfer qui a volé la décoration du paradis, c'est le tonneau de la fable qui s'emplit aussitôt que vide, c'est tout ce qu'on peut penser et tout ce qu'on ne saurait dire. Sur cette impardonnable faute, on déclara que le mariage n'était pas possible ; que les filles de théâtre passaient pour avoir de secrètes séductions auxquelles les hommes ne savaient pas résister ; que le bonheur de Galienne serait compromis. M. de Castang, sous la dictée de sa femme, écrivit à l'abbé une lettre polie, mais qui contenait un refus motivé sur l'éternelle jeunesse de Galienne.

XI

Cette lettre trouva l'abbé malade d'un rhume qui s'était greffé sur son vieil asthme. Il voulait y répondre, mais il pensa qu'une conversation avec M. de Castang, qui n'avait d'idées que celles qu'on lui communiquait, combattrait mieux l'influence de sa femme. Il attendait avec impatience le retour de la famille à Vabe.

Le mariage d'Eulalie avait dérangé les habitudes de Mme de Castang. Quoiqu'elle parlât souvent de son départ pour la ville, elle le remettait de jour en jour. On eût dit qu'une volonté supérieure à la sienne la retenait. Le vieux manoir de Roqueroux, perdu au milieu des bois, prenait un aspect sinistre. Le vent poussait de longs et plaintifs soupirs en se frayant une voie à travers les portes mal jointes ; les larges dalles dont le rez-de-chaussée était pavé suaient la pluie par tous les pores et annonçaient les belles gelées par une pâleur livide. Le feu qui brillait dans les cheminées, seul luxe permis sous ce rude climat, ne pouvait réchauffer les vastes pièces où les Roqueroux des siècles passés venaient reprendre haleine après leurs laborieuses campagnes. Si la demeure était désolée, les habitants semblaient des ombres errant dans une nécropole. Depuis le mariage de sa fille aînée, Mme de Castang vivait à peu près seule. Elle descendait de sa chambre un peu avant midi, échangeait quelques

Digitized by Google

mots avec son mari, et remontait chez elle, grave, préoccupée, oppressée par un poids de larmes accumulées qu'elle ne pouvait répandre. Le souper réunissait encore ces trois fantômes, puis ils se groupaient autour du feu, l'œil fixé sur la pendule comme un prisonnier sur un lambeau de ciel à travers la lucarne de sa cellule. Un bâillement étouffé chez les femmes, large et sonore chez M. de Castang, chassait les ombres dans leur tombeau.

Plus M. de Castang avançait dans la vie, et plus son corps s'alourdissait, plus l'intelligence devenait épaisse. Pour répondre à la question la plus simple, il semblait avoir besoin de réunir toutes ses facultés; mais, soit que l'idée ou la langue fissent défaut, la parole expirait souvent sur ses lèvres. Des symptômes alarmants, auxquels personne ne prenait garde, Galienne par inexpérience, Mme de Castang par distraction, se manifestaient depuis quelque temps. La prédisposition au sommeil, après les repas, était plus marquée; sa large face se colorait subitement des teintes du soleil couchant; sa démarche lourde, mais assurée, devenait par moments chancelante; assis devant le feu, une impatience fébrile agitait ses jambes, et il y portait la main comme à une contusion. La vision même se troublait: tantôt c'était la nappe qu'il voyait rouge, et tantôt le mouchoir que sa fille tenait à la main. Galienne s'efforçait de soumettre son père au régime prescrit par le docteur Pédamon, mais la tâche était difficile. M. de Castang promettait et éludait ses engagements par toutes sortes de ruses, aimant mieux supporter de douces réprimandes avec une docilité et une confusion enfantines.

Un jour, il parut avoir l'esprit plus libre. Une sorte d'expansion se fit hors de lui, qui rappelait involontairement la vieille comparaison de la lampe. Quelques instants avant le dîner, Mme de Castang étant encore dans sa chambre, Galienne employait toutes ses câlineries pour le décider à faire une longue promenade. Il le promit, et, attirant sa fille à lui avec une tendresse qui ne lui était pas habituelle, il la regarda longtemps et la serra sur son cœur avec un soupir étouffé.

« Qu'avez-vous, mon père? demanda Galienne, effrayée de cette émotion.

— Je pense à l'avenir, et voudrais te savoir heureuse avant de quitter cette terre. »

C'était la première fois qu'il parlait de l'autre vie, bien qu'il y crût. La frayeur de Galienne en redoubla.

« Chassez ces idées, dit-elle en l'embrassant; puisque vous m'aimez, que me manque-t-il pour être heureuse? »

Le bonhomme secoua la tête.

« Tu es triste, dit-il, je m'en suis bien aperçu. Moi aussi, continua-

Digitized by Google

t-il, depuis quinze jours, j'ai là quelque chose qui me pèse. Il faut absolument que je m'explique avec toi.

— Vous aurais-je déplu? demanda Galienne, interdite.

— Non, chère enfant, ma joie et ma consolation; je quitterai ce monde sans que tu aies jeté une goutte d'amertume dans ma vie, car tu as la bonté et la douceur d'un ange, comme tu en as la beauté. »

A cet élan de passion, à ce langage, Galienne resta stupéfaite. Les pas de Mme de Castang se faisaient entendre dans le vestibule.

« Après dîner, continua-t-il, nous irons faire notre promenade; tu m'ouvriras ton cœur, comme je t'ouvrirai le mien. »

Pendant les quelques secondes qui s'écoulèrent avant l'arrivée de Mme de Castang, Galienne se demanda ce que son père pouvait avoir à lui dire. Avait-il remarqué la dureté de Mme de Castang? Savait-il l'amour de Paul, et l'approuvait-il? Elle s'arrêta à cette idée, et en conçut tant d'espoir qu'elle eut peine à contenir sa joie. Il y avait eu jusqu'alors dans son affection quelque chose qui ressemblait à de l'indulgence; mais elle venait de retrouver le père dans sa prévoyance et sa dignité, secourant et protégeant l'enfant. Elle sentit augmenter sa tendresse avec un mélange de fierté.

Lorsqu'on annonça le dîner, M. de Castang semblait être retombé dans sa torpeur. Galienne, ainsi qu'elle avait coutume de le faire, prit des mains de Mme de Castang l'assiettée de potage destinée à son père et la plaça devant lui. Il y promena longtemps sa cuiller, plongé dans une sorte de rêverie, puis il fit un effort pour la soulever, mais sa main retomba lourdement sur la table; son regard devint fixe, et il se renversa sans connaissance. Aux cris des femmes, les domestiques accoururent et emportèrent M. de Castang. Il était dans une insensibilité si complète, qu'on eût pu le croire mort. En voyant dans ce misérable état celui qu'elle n'avait appris à connaître que depuis quelques instants, Galienne l'étreignit avec un désespoir muet; elle baisa ses yeux hagards, injectés de sang, et respira son souffle haletant, qui sentait la mort. Il n'y avait qu'un cri dans cette chambre : « Le médecin! le médecin! Sera-t-il à Vabe? où le trouvera-t-on? Mon Dieu qu'il tarde! » (Le domestique qui l'allait chercher venait à peine de partir.) On courait aux fenêtres, on prêtait l'oreille au moindre bruit du dehors, on suivait avec anxiété la respiration courte et saccadée du malade, et on en revenait au docteur et à Pierre, qui ménageait trop le cheval. Le pauvre garçon avait pourtant fait toute diligence. A peu de distance de Roqueroux, il rencontra le docteur, qui pressa sa monture et ne tarda pas à arriver.

« Voilà M. Pédamon! » dit Catherine, qui se tenait aux aguets.

Galienne courut à sa rencontre et se jeta en sanglotant dans les bras du vieil ami de son père.

Digitized by Google

« Allons, allons! dit le docteur qui, tant de fois, l'avait fait, enfant, sauter sur ses genoux, calme-toi, rien n'est désespéré. A-t-il repris connaissance?

— Non. Ah! c'est affreux! »

Arrivé près du malade, le docteur l'examina attentivement. Il souleva le bras droit qui, abandonné à lui-même, retomba lourdement. La jambe retomba inerte comme le bras.

« Eh bien? » demanda Mme de Castang.

Jamais paroles d'oracle ne furent attendues avec plus d'anxiété que la réponse du docteur Pedamon.

« Il y a, dit-il, congestion, *raptus* sanguin vers l'encéphale.

— Mais..... dit Galienne,—et son regard acheva la terrible phrase: — y a-t-il de l'espoir?

— Oui, dit le docteur, qui répondit à la pensée qu'elle n'avait pas exprimée. J'espère qu'il n'y a pas hémorrhagie. »

En parlant ainsi, il déroulait la bande rouge et préparait sa lancette. Malgré d'abondantes saignées, à cinq heures M. de Castang n'avait pas repris connaissance. Les sourcils du docteur se contractèrent, il examina une dernière fois le malade, auquel il trouva le pouls large, la tête brûlante. Il prit son chapeau en disant:

« Laissez-le reposer; je reviendrai demain. »

L'abbé de Loubessac, qui était accouru de Vabe, accompagna le docteur jusqu'à l'écurie.

« Avez-vous quelque espoir? » lui demanda-t-il.

M. Pédamon fit claquer ses lèvres d'une manière significative.

« Vous reviendrez?

— Pour quoi faire? Le râle trachéal va le prendre, il ne verra pas finir la journée de demain. »

Pendant qu'il rentrait à Vabe au petit pas de sa jument auvergnate qu'un maquignon lui avait fait acheter de confiance, parce que, disait-il, elle avait *un trot de famille*, le docteur, méditant sur la fin de son compagnon de bonne chère, sans malice, par l'habitude qu'il avait prise de regarder la mort en philosophe, murmura entre ses dents le refrain d'une vieille chanson patoise:

Tu t'en vas, et moi je reste;
Adieu, pauvre carnaval.

XII

On voit dans une petite chapelle d'une église de Paris un tableau dont trois personnages occupent et remplissent la toile. Le Christ

Digitized by Google

cloué sur la croix porte l'empreinte de sa douloureuse agonie; au pied du glorieux gibet, une femme agenouillée prie, le visage baigné de larmes; plus loin, une autre femme, assise ou plutôt accroupie, les yeux secs, le regard fixe, les bras appuyés sur ses genoux et les mains pendantes, semble s'isoler de tout ce qui l'entoure. Celle qui ne pleure pas, c'est la mère. Qui pourrait en douter? Il y a dans cette figure un si profond oubli de soi-même et du monde, une concentration si désespérée de la pensée sur un point unique, une telle prostration, que tout ce qu'on peut dire, c'est que cette femme est encore vivante. Tel était l'état de Galienne après la mort de ce père qui avait été pour elle un enfant. Le vide s'était fait autour d'elle; elle errait en chancelant dans cette maison froide et désolée. Et pourtant elle n'y pouvait faire un pas qui ne lui rappelât celui qu'elle pleurait. La première fois qu'elle s'assit à table pour dîner, en jetant les yeux sur la place maintenant vide qu'avait occupée M. de Castang, de grosses larmes coulèrent le long de ses joues. Le fauteuil où il s'asseyait était encore à la même place, près de la cheminée; elle pouvait suivre sur les dalles du salon, qu'il coupait en diagonale dans ses promenades, la trace qu'y avaient laissée ses gros souliers de campagne à la semelle garnie de clous. Ce rude coup lui donna la mesure des douleurs à venir. Celui qui eût pu remplir son cœur n'osait se montrer, et quoique quelques lieues les séparassent à peine, il y avait entre eux toute la distance de l'impossible. Son âme, qui ne s'était jamais éloignée de Dieu, s'en rapprocha avec plus de ferveur; elle reporta sur lui toute l'affection qu'elle ne pouvait épancher autour d'elle. Elle consacra certaines heures à des exercices pieux, à de longues méditations qui lui firent connaître l'extase de l'amour divin; puis, sentant qu'elle dépassait le but, que, soit condition naturelle de l'homme, soit expiation, le travail est sa loi, elle regarda autour d'elle, vit des misères à soulager qui supportaient courageusement le poids de la vie, et elle entreprit de les secourir.

Mme de Castang sembla encourager ces occupations, qui la rassuraient sans doute; son humeur s'en adoucit. Cependant, elle paraissait vouloir éviter tout ce qui eût pu ramener la confiance entre sa fille et elle. On eût dit qu'elle se méfiait de sa force; que, décidée à résister, elle ne voulait pas même être attaquée, et que, hors sur un point, elle laissait sa fille libre, et ne demandait pas mieux que de la voir heureuse. Soit que le sort d'Eulalie, désormais fixé, et la voie dans laquelle s'engageait Galienne, l'eussent débarrassée du grand souci de sa vie, soit qu'elle ne crût pas à la persistance de sa fille dans cette direction nouvelle, et voulût l'y maintenir en lui ôtant tout prétexte d'en sortir, elle n'eut plus pour elle ni brusquerie ni rudesse, mais quelque chose d'austère et de grave dans l'approba-

Digitized by Google

tion qu'elle donnait à tous ses actes. Il semblait même qu'une nuance de respect se mêlât à cette approbation devant tant de charité et de dévouement. Les relations n'étaient plus de la mère à la fille, mais de la femme désabusée des vanités du monde à celle qui s'en dépouille avec résignation. A part les droits naturels, la supériorité restait toujours du côté de l'âge, et Mme de Castang entendait bien en user dans le cas où Galienne, par lassitude ou par révolte, en rendrait l'usage nécessaire. Mais sa douleur était profonde, sa piété sincère, le vieil esprit dormait en elle, et elle ne faisait rien pour le réveiller.

Elle ne prit aucune part à ce qui s'était passé après la mort de son père. Eulalie et son mari, arrivés trop tard, ne purent qu'assister aux préparatifs de l'enterrement. En embrassant la veuve, M. de Vaintah lui dit : « Je viens mêler mes larmes aux vôtres. » Il repartit le lendemain pour aller à ses affaires. Galienne venait d'être majeure, rien ne s'opposait à ce que le partage de la succession se fît directement entre les héritiers. On commença donc la perquisition comme dans une maison suspecte envahie par la police. La chambre de M. de Castang fut fouillée dans tous ses recoins, les meubles vidés, les papiers dépouillés sans qu'on trouvât trace de testament.

« Cela m'étonne, dit M. de Vaintah, qui, d'après certaine conversation avec Me Malsigne, espérait que le tiers ou, du moins, le quart de la fortune serait donné à Eulalie à titre de préciput et en dehors de tout partage. Mon beau-père n'avait donc jamais manifesté l'intention de disposer ?

— Jamais, à ma connaissance, répondit Mme de Castang.

— Vous êtes bien sûre qu'il n'y a pas de testament ?

— Je le cherche comme vous ; si nous n'en trouvons pas, c'est qu'il n'y en a point.

— Cela m'étonne de la part de M. de Castang ! Un homme prudent, versé dans les affaires, et qui avait pour sa fille aînée la plus vive affection. Vous êtes sûre que le testament n'est pas ailleurs que dans sa chambre ?

— Monsieur, dit Mme de Castang blessée de tant d'insistance, supposez-vous qu'on l'ait supprimé ?

— Je ne dis pas..... je suis loin de croire..... mais.....

— Il n'y en a pas, reprit-elle vivement. Et emportée par le désir de se justifier, elle ajouta : J'y perds plus que vous. »

Elle n'était pas riche, M. de Vaintah comprit qu'un testament aurait pu, sinon rogner la part des enfants, au moins en retarder l'entière jouissance au profit de la femme ; il s'étonna de la probité délicate de Mme de Castang, qui, ayant tout pouvoir sur son mari, avait négligé à ce point ses propres intérêts ; il lui en sut un gré

Digitized by Google

infini. Il s'efforça de faire oublier ce cri de la cupidité déçue ; mais il avait éveillé les soupçons de Mme de Castang. Pour sa sûreté, elle exigea que Me Malsigne fît valoir les droits qu'elle avait et représentât sa fille cadette dans le partage de famille. La maison de Vabe et les terres les plus rapprochées de la ville échurent à Galienne, Mme de Vaintah eut celles qui s'étendaient vers les limites du département, et se trouvaient ainsi à la convenance du mari. Me Malsigne, fort de sa vieille expérience, déjoua toutes les ruses auxquelles eut recours M. de Vaintah pour déprécier ou exagérer la valeur des terres, selon que, par leur proximité ou leur éloignement, il avait intérêt à le faire. Le partage réglé, Mme de Castang se trouva réduite à *ses propres*, comme disait Me Malsigne, à Roqueroux, qui donnait onze cents francs de revenu net.

Quand on connut à Vabe la nouvelle position de Mme de Castang, on s'apitoya sur son sort. « Epousez donc un homme riche ! habituez-vous à l'aisance pour tomber subitement dans la gêne ; car, enfin, Galienne ne resterait pas toujours fille. Que ferait alors la mère avec un revenu de onze cents francs? Et encore ! onze cents francs quand les châtaignes ne manquaient pas, et que le sarrasin, dont la récolte est si chanceuse, donnait avec abondance. » Ce fut le texte sur lequel on broda pendant un mois. Il n'était question que des malheurs de Mme de Castang ; on en parlait à qui les savait et à qui ne les savait pas. Un campagnard de ces derniers se trouvant à dîner chez Mme de Loubessac : « Vous savez, lui dit-on, la perte que vient de faire Mme de Castang? Le pauvre monsieur de Castang est mort. — Ha, ha ! » Et il continua philosophiquement à manger. Puis, se ravisant : « A-t-il fait des dispositions? — Aucune. — Quelle perte irréparable ! »

Après avoir laissé à la douleur le temps de se calmer, les visiteurs accoururent à Roqueroux. Leur visage attristé portait moins le deuil de M. de Castang qu'il ne protestait contre sa dureté et son oubli. Mme de Castang répéta avec affectation qu'elle était pauvre, qu'il fallait songer à l'avenir et se créer des ressources. Elle vendit les chevaux et la voiture, les domestiques furent congédiés, sauf la vieille Catherine et le jardinier. Elle loua la maison de Vabe et se fixa à Roqueroux, parce que, disait-elle, il faut être chez soi. Elle expia enfin, par un long carême, le carnaval prolongé de M. de Castang. Cette pauvreté n'était qu'apparente, car Mme de Castang jouissait des revenus de Galienne, qui n'en demanda jamais compte; mais on eût dit qu'elle aimait à se faire victime pour s'absoudre à ses propres yeux de sa tyrannie envers sa fille. Ajoutons, pour donner la mesure de l'étendue de son esprit, qu'elle cherchait à

Digitized by Google

accroître ainsi d'un côté, par de misérables économies, le patrimoine de celle qu'elle voulait dépouiller si largement de l'autre.

Elle laissait cependant à Galienne une assez grande latitude dans ses dépenses. Elle se serait fait scrupule de porter atteinte aux droits légitimes de sa fille, car le trait distinctif de son caractère était une probité masculine. Elle considérait Galienne comme usufruitière des biens que lui avait laissés son père, mais elle lui en déniait la propriété. Par quel effort de raisonnement arrivait-elle à accorder un point et à refuser l'autre? sur quoi fondait-elle ce droit d'usufruit? Ceux qui ont vu un esprit honnête, mais borné, en lutte avec la conscience, ou qui se sont rendu compte des gauchissements auxquels nous plie la nécessité devant la rigueur de la logique, ceux-là comprendront peut-être Mme de Castang sans pouvoir se l'expliquer. Elle ne remontait pas à la cause première, ne se demandait pas à qui revenait le châtiment, à qui incombait la réparation; le problème, ainsi posé, lui eût paru insoluble; elle le saisissait par son côté facile. Qui pourrait s'en étonner? De plus habiles qu'elle ne procèdent pas autrement. L'injustice se perpétue dans le monde, faute par nous de remonter à sa source. Peut-être aussi un peu d'égoïsme maintenait-il Mme de Castang dans son obstination. Elle appréciait le sacrifice qu'elle exigeait de Galienne, elle compatissait à ses souffrances, elle eût voulu que sa fille pût lire dans son cœur pour la juger; mais elle ne pouvait se résoudre à parler, l'orgueil de la femme et la dignité de la mère le lui défendaient. Le moment n'était pas éloigné où elle allait entendre de dures vérités qui ne devaient pas la convertir.

Les cruelles nécessités de la vie avaient amorti la douleur de Galienne; si elle pensait encore à la perte qu'elle avait faite, aucune amertume ne se mêlait à ce retour vers le passé. Ce qu'elle aimait le mieux à se rappeler de son père, c'était la conversation qui précéda sa mort de si peu d'instants. Le souvenir de Paul s'y rattachait. Elle n'avait plus entendu parler de lui; mais elle le savait à Plesme, et son cœur lui disait qu'elle n'était pas oubliée. Parmi les pauvres qu'elle affectionnait, se trouvait un homme affublé du sobriquet de *trembleur*. Dans ce pays, où la langue de Cicéron se retrouve dans des mots à peine corrompus, il n'est peut-être pas un paysan qui n'ait son sobriquet. Comme chez leurs ancêtres, il désigne une particularité ou un défaut du corps, une habitude; comme chez eux, il est héréditaire. Celui du pauvre auquel Galienne s'intéressait lui venait d'un tic nerveux appelé communément danse de Saint-Guy, et des mouvements désordonnés qu'il faisait en marchant. Il était connu sous ce sobriquet de tout le pays qu'il parcourait en men-

Digitized by Google

diant. Un jour que Galienne se rendait du château au village, elle rencontra ce pauvre homme à un point où aboutissaient trois chemins. Il s'avança vers elle en grimaçant, reçut une aumône, et, après avoir mis l'argent dans sa poche, en retira une lettre.

« Demoiselle, dit-il d'un air de parfaite innocence, si je ne craignais pas de vous importuner, je vous prierais de me lire cette lettre ; je ne suis pas *istruit.* »

En parlant ainsi, il froissait la lettre entre ses mains agitées de mouvements convulsifs, et, soit par hasard, soit à dessein, il en rompit le cachet. Galienne la prit sans défiance, quoiqu'elle n'y vît pas d'adresse ; mais, elle en avait à peine lu quelques lignes, qu'elle rougit et se retourna vivement du côté du pauvre. Il avait disparu avec une agilité bien propre à rendre suspecte sa maladie. La lettre était de Paul de Plesme. Galienne la cacha où les femmes cachent tout, et se promit de ne pas l'achever. Elle tint courageusement sa promesse jusqu'au moment où, se déshabillant pour se coucher, la lettre tomba à ses pieds. Elle la ramassa, l'ouvrit et la lut.

« Vous comprendrez le motif qui m'a fait tarder si longtemps à vous donner de mes nouvelles ; j'ai respecté votre douleur. Mais je n'ai pas passé un seul jour sans aller à Vabe regarder cette fenêtre où je vous ai vue si souvent assise. Ah ! Galienne, ils ont loué cette maison ! Après votre départ pour Roqueroux, pendant la nuit, j'avais glissé par les fentes de la persienne un bouquet des fleurs que vous aimez. Que sera-t-il devenu ? »

Elle leva les yeux vers un bénitier accroché au-dessus de son lit ; un bouquet desséché le surmontait. Elle sourit et continua sa lecture.

« Votre mère veut, dit-on, se fixer à Roqueroux. Il m'est impossible de rester plus longtemps sans vous voir ou sans lire un mot de vous. Ne me refusez pas cette grâce, ne me poussez pas au désespoir. Je souffre trop de l'injustice et de la prévention, pour que vous y ajoutiez la dureté et l'indifférence. Adieu ! Galienne, pensez à moi, ayez pitié de moi. »

Galienne ne dormit pas cette nuit-là. Le plus léger bruit la faisait tressaillir ; elle croyait voir Paul de Plesme escaladant les murs, forçant les portes pour venir lui dire qu'il l'aimait. Elle ne s'endormit qu'au jour. A son réveil, sérieusement inquiète, elle demanda à sa mère l'autorisation d'aller à Vabe voir Mme de Loubessac. Elle fit ce petit voyage, ou plutôt cette promenade, sur l'unique cheval qu'on eût conservé au château, suivie d'un homme à pied, le vieux métayer, qui était pour elle la garde la plus sûre. Ce n'était pas précisément Mme de Loubessac qu'elle voulait voir, mais bien l'abbé. Elle lui mon-

Digitized by Google

tra la lettre de Paul, lui racontant comment elle avait été presque forcée de la recevoir, et elle lui demanda conseil.

« Il faut répondre, dit l'abbé; mais je me charge de la réponse. Sois sans inquiétude. C'est une imprudence que d'avoir confié cette lettre à un mendiant. Retourne à Roqueroux, mon enfant, et laisse-moi faire. »

A quelques jours de là, au même endroit où elle l'avait déjà rencontré, Galienne trouva le mendiant sur son chemin. Il présenta sa requête, mais timide, hésitant, prêt à faire retraite. Elle, qui ne donnait jamais une aumône sans l'accompagner d'un sourire ou d'une parole affectueuse, elle mit une pièce de monnaie dans la main de cet étrange messager d'amour, et passa sans le regarder, sérieuse, sévère. Le pauvre diable s'éloigna consterné.

L'abbé de Loubessac vit Paul, le gronda, obtint de lui qu'il ne ferait aucune démarche qui pût compromettre Galienne, et lui promit d'employer, pour décider Mme de Castang, des moyens qu'il croyait sûrs. Il partit en effet pour Roqueroux, décidé à parler sans ménagements. M. de Castang l'avait jusqu'alors gêné, sa mort le laissait plus libre.

En le voyant entrer, Mme de Castang prévit une attaque et se prépara à la défense.

« Paul de Plesme aime votre fille, dit l'abbé sans préambule, et cette pauvre enfant l'aime. C'est, de l'avis de tout le monde, un homme d'honneur; il porte un beau nom; il est riche; cependant vous l'avez refusé. La lettre que ce pauvre Castang m'écrivit quelques jours avant sa mort n'expliquait rien; mais j'ai su par Me Malsigne quels motifs vous avez fait valoir pour le détourner de consentir à ce mariage, qu'il désirait. Est-ce sérieusement que vous avez donné de pareilles raisons?

— Non.

— Ce n'était donc qu'un prétexte?

— Oui.

— Oh! oh! pensa l'abbé, voilà qui est net et ferme. Vous connaissez, continua-t-il, mon affection pour Galienne. Je souffre de voir cette victime de votre injustice et de votre cruauté. Vous m'autorisez par votre obstination à rechercher la cause de ce sentiment contre nature.

— Au point où j'en suis, je peux tout entendre.

— Vous ne comprenez donc pas ce que votre conduite a d'horrible? C'est vous qui êtes coupable, et non pas elle.

— Je le sais, et je ne veux pas ajouter un crime à une faute, la spoliation à la trahison.

Digitized by Google

— Mais comprenez donc que c'est une autre qui expie votre faute !

— Croyez-vous que je n'aie pas ma part d'expiation ? Si vous pouviez lire au fond de mon cœur, vous auriez peut-être..... »

Elle s'arrêta devant un mot qui eût semblé demander grâce, et reprit d'une voix calme :

« Je déplore autant que vous, plus que vous peut-être, de voir ma fille subir les conséquences d'un moment d'erreur. C'est une fatalité, que voulez-vous ! Je vous prends pour juge, vous qui me blâmez : faut-il, parce que j'ai fait une faute irréparable, que je la continue ? N'est-il pas de mon devoir de m'arrêter ?

— Mais cette jeune fille qui est innocente !

— Si elle avait hérité une maladie de son père ou de moi, que diriez-vous ?

— Rien, car là est l'irréparable.

— Si vous ne le voyez pas ici, dites-moi donc ce qu'il faut faire ; je ne demande pas mieux que d'être éclairée.

— Sachez que, par votre faute, vous vous êtes lié les mains. Vous ne pouvez pas faire que la loi ne soit pas la loi, que votre fille ne soit pas Galienne de Castang, qu'elle ne possède légitimement ce que la loi lui a donné. Si elle mourait demain en instituant d'autres héritiers que vous et sa sœur, oseriez-vous déchirer son testament ? Subissez donc la nécessité que vous vous êtes faite. S'il y a spoliation, vous en porterez la peine devant Dieu, comme vous le devez.

— Ma conscience me dit que tout cela est faux. Je ne peux pas arrêter la mort, je peux empêcher un mariage.

— Vous n'avez pas le droit de vous substituer à celui que vous avez trompé, et d'interpréter sa volonté. Il fallait donc tout lui avouer, à cet homme simple et bon, il fallait lui dire : l'enfant que vous avez aimé et caressé pendant vingt ans n'est pas de vous ; il a volé votre nom ; il va voler votre fortune ; mais il est innocent, je suis seule coupable. Voyez si vingt années de tendresse peuvent effacer sa tache originelle. Voilà ce qu'il fallait dire, et vous n'avez pas osé ! Maintenant, il est trop tard. »

A ce reproche mérité, qui lui allait droit au cœur, Mme de Castang courba la tête. Mais une impossibilité matérielle la ramenant à ses premières idées, elle répondit par le mot de l'abbé : « Il est trop tard !

— C'est tout ce que vous avez à me dire..... Et si elle se mariait malgré vous ?

— Si elle en a le droit, elle le peut ; quant à donner mon consentement, jamais !

— Elle s'en passera donc ; elle vous fera des actes de respect. »

Digitized by Google

A ce mot, qui colore la gravité de la loi d'une teinte d'ironie, Mme de Castang sourit amèrement.

« Je n'ai pas droit à un pareil respect, dit-elle, et je n'en veux pas. »

Le diapason était monté jusqu'à la colère ; l'abbé répondit hardiment :

« Je ne sais à quel respect vous pourriez prétendre si elle savait la vérité, dont j'ai la preuve entre mes mains.

— Vous pouvez la lui dire, monsieur. Je sais que mon honneur, comme femme et comme mère, est à votre discrétion ; le langage que vous m'avez tenu le prouve assez ; mais vous voyez pourtant que cette puissante considération ne saurait me faire manquer à ma conscience et à mon devoir. »

Elle sortit, laissant l'abbé un peu plus embarrassé qu'à son arrivée. Il avait beaucoup compté sur ses arguments, et plus encore sur sa menace ; mais il n'aurait jamais conseillé à Galienne ce moyen extrême et viril des actes de respect. Il résolut de la laisser à ses propres inspirations, et, si elle tentait la lutte, de la soutenir, mais non de l'y pousser. Le refus de Mme de Castang le mettait dans une étrange perplexité. Abandonnerait-il aux deux jeunes gens le soin d'arranger leur avenir ? S'il croyait à la force de l'amour, il croyait plus encore aux sottises qu'il fait faire. Paul était hardi, il pouvait communiquer sa hardiesse à Galienne. Le fil conducteur était établi entre eux, il pouvait amener des rapprochements dangereux. A ce jeu de ruse et de mystère, l'esprit des filles s'aiguise, et leur pudeur s'émousse ; il fallait ou s'associer à l'injustice de Mme de Castang ou guider ces enfants ; il fallait, pour dire le mot, servir d'intermédiaire. Quel rôle pour un homme de son âge et de son caractère ! Son vieux front en rougit. Il hésita longtemps ; il pesa les inconvénients de sa neutralité et en fut effrayé. Il se dit que sa vie tout entière témoignait de son honneur ; qu'il était père de par l'Eglise ; qu'il avait charge de l'âme de son enfant, et il se décida.

Malgré la scène désagréable qui s'était passée à Roqueroux, l'abbé continua d'aller voir sa filleule. Mme de Castang essaya de l'étonnement, de la dignité, de l'ironie ; mais il ne vit pas ce manége ou, s'il le vit, il ne prit pas la peine de le remarquer. Son extrême simplicité n'admettait pas de si savantes combinaisons. Mme de Castang, lasse de tant d'efforts, céda enfin la place à cet impassible adversaire. Lorsqu'elle le voyait entrer, elle poussait un de ces soupirs comme il en devait sortir de la poitrine d'Encelade, et montait dans sa chambre. L'abbé venait pour sa filleule, ne s'occupait que d'elle, et repartait une heure après son arrivée. Cette hostilité n'avait altéré en rien les relations de Mme de Castang avec la famille de Loubessac ;

Digitized by Google

de part et d'autre, on continuait à se voir avec la même cordialité. Lorsque Mme de Loubessac désirait avoir Galienne auprès d'elle, elle envoyait sa voiture à Roqueroux pour lui éviter la fatigue d'un voyage à cheval, et Mme de Castang consentait de bonne grâce à ces absences, qui duraient quelquefois huit jours.

Pendant un de ces séjours à Vabe, l'abbé entra dans la chambre de Galienne et lui remit une lettre ouverte. Elle reconnut l'écriture de Paul et ne put cacher son étonnement. L'abbé rougit un peu, puis, raffermissant sa voix : « Ma fille, dit-il, je représente *ton père mort*. Je tiens mes droits de lui.

— Faudra-t-il répondre? demanda Galienne.

— Oui, et me remettre la réponse. »

Voici la lettre que l'abbé fit parvenir à Paul :

« Je tremble en vous écrivant. Il faut toute la confiance que j'ai dans mon second père pour me faire surmonter ma honte. J'aurais voulu pouvoir avouer que votre amour m'est cher; mais ma malheureuse destinée est de voir toutes mes espérances détruites et de souffrir dans ma délicatesse. Vous me demandez ce que je fais; j'aime mieux vous dire ce que j'ai fait. Après la mort de mon père, je n'ai pas eu, je l'avoue, place dans mon cœur pour un autre que pour lui. Le travail m'avait rendu ma tranquillité d'âme..... Voilà tout ce que j'ai à vous dire du passé. Quant au présent, il n'y a dans mon cœur que trouble et confusion, un peu de mécontentement de moi-même, un ferme espoir en ceux de qui je suis aimée. Ne vous inquiétez pas trop d'un bouquet dont vous m'avez parlé; vous y aviez mis, il me semble, des marguerites? En voici une cueillie de ce matin. »

Cette correspondance dura plusieurs mois, ardente du côté de Paul, de plus en plus tendre du côté de Galienne, à mesure qu'elle se familiarisait avec ce langage nouveau pour elle, et que l'habitude élargissait ses scrupules. L'éloignement dans lequel Paul avait cru devoir se tenir, lui avait paru si dur qu'il lui semblait qu'un échange de lettres suffirait pour lui faire attendre que Mme de Castang, adoucie ou persuadée, consentît enfin au mariage; mais il ne tarda pas à s'apercevoir de l'impuissance du remède. Il voulut voir Galienne, et profita des courtes apparitions qu'elle faisait à Vabe pour aller lui-même chez Mme de Loubessac. Il rentrait le soir à Plesme, se croyant dans la plénitude du bonheur. Il avait dit à Galienne, dans ses lettres, à l'abbé et à Me Malsigne, dans toutes ses conversations, que la seule vue de Galienne fortifiait sa patience, qu'il attendrait dix ans, quinze ans s'il le fallait, jusqu'à la vieillesse. Un ou deux exemples de cette constance, presque incroyable, cités à bon droit dans le pays, l'encourageaient à ces résolutions. Puis la rareté des entrevues, la contrainte imposée par des témoins,

Digitized by Google

l'irritèrent. La beauté de Galienne était encore dans toute sa fleur, la jeunesse s'épanouissait en elle, et quand, après avoir dévoré des yeux ce trésor toujours attendu, jamais possédé, il songeait qu'un souffle pouvait en ternir l'éclat, qu'une malice du temps pourrait creuser une ride sur cette joue, une atteinte de la maladie altérer la pureté de ces yeux ; qu'il aurait vu passer devant lui la femme jeune et belle dans sa réalité triomphante, pour ne garder que le souvenir de cette beauté et en avoir peut-être les débris, une rage diabolique agitait ses nuits. Il ne put contenir son impatience, ses lettres devinrent plus pressantes, il voulut hâter le dénoûment.

XIII

L'excellent abbé de Loubessac, si sage, si prudent, avait en amour l'expérience d'un enfant. Il croyait à la loyauté de Paul, à la vertu de Galienne, et ne se trompait pas. Ils y croyaient eux-mêmes, ni l'un ni l'autre n'eût voulu y manquer ; l'idée d'une trahison eût révolté Paul, celle d'une faiblesse eût couvert de honte le visage de Galienne ; mais la familiarité qui s'était établie entre eux a des pentes si rapides, qu'ils y glissèrent sans le vouloir, et que l'abbé fut trompé comme un père ou un mari. Une correspondance secrète marcha de pair avec la correspondance qu'on pouvait appeler officielle. C'était chez Mme de Loubessac que se faisait l'échange des lettres, devant vingt personnes, aussi aveugles que des conspirateurs dépistés par un habile espion. Galienne souffrait de cette tromperie sans excuse ; elle voulait l'avouer à l'abbé et n'osait. Lorsque Paul mit, pour la première fois, une lettre dans sa main, elle fut tentée de la lui rendre ; mais elle vit dans cette sévérité je ne sais quoi de revêche qui lui parut ridicule et impossible. Elle s'était si fort avancée, qu'un pas de plus lui paraissait naturel sinon permis. Comment refuser à l'homme qu'elle aimait la légitime satisfaction d'exprimer librement sa pensée ? Elle-même en sentait le besoin. L'amour parlait à son cœur avec force et véhémence, et, lorsque ce cœur demandait à s'épancher, l'austère visage de l'abbé apparaissait courbé sur la lettre, pesant les mots, scrutant le sens caché, trouvant l'envahissement de l'amour et l'obscurcissement de la pudeur. La pensée jaillissait brûlante, et l'expression tombait glacée. Galienne céda donc au désir de Paul, se jurant à elle-même que cette faiblesse serait la dernière. Elle céda, pleine de vertu, de résolution, de courage et de désespoir, forte contre elle-même et n'ayant à redouter que les surprises de l'incompréhensible nature.

Elle ne tarda pas à subir les conséquences de sa faiblesse. Paul

Digitized by Google

devint violent, il demanda des entrevues qui eussent compromis Galienne.

« J'ai un besoin terrible de vous parler, lui écrivait-il, d'entendre votre voix, de respirer votre haleine. Pourquoi, quand vous allez à Vabe, avoir toujours l'escorte de votre vieux métayer? Est-ce que la route n'est pas sûre en plein jour? Qui oserait vous manquer de respect? Si, au moins, vous poussiez votre cheval et laissiez cet homme un peu en arrière, je me trouverais là par hasard, je vous dirais un mot en passant, un seul. Il faudrait si peu de chose pour me rendre heureux! Il n'est pas possible que vous me refusiez une chose aussi simple; songez que mon bonheur en dépend, ma vie peut-être, etc. »

« En vérité, Paul, répondait Galienne, vous m'affligez. Si je ne peux me repentir de vous aimer, je dois regretter ma faiblesse et mon imprudence. Ne me faites pas tant sentir ma faute en m'en montrant les conséquences. Vos lettres étaient si bonnes quand elles passaient par les mains de notre ami. Depuis que j'ai consenti à les recevoir moi-même, vous devenez emporté. Vous avez voulu cette correspondance, vous l'avez, et, maintenant, vous exigez une chose impossible. Sous quel prétexte voulez-vous que j'éloigne cet homme? Que pensera-t-il si, me voyant presser mon cheval, il hâte le pas pour me rejoindre et nous trouve ensemble? Croyez-vous, d'ailleurs, que d'autres que lui ne puissent pas nous voir? Vous ne m'aimez pas, puisque vous n'avez nul souci de ma réputation, et que vous la sacrifiez à je ne sais quelle fantaisie qui ne vous satisfera pas. Redevenez ce que vous étiez. Paul, je vous prie de m'épargner; mon pauvre cœur est si malade que je peux mourir de douleur. »

Paul fut ému; il conjura Galienne d'oublier sa folie; son cœur, ajoutait-il, était innocent, et sa tête seule coupable. Cependant, après un mois de calme apparent, une morne tristesse s'empara de lui. L'idée d'une entrevue que, dans son illusion, il regardait comme un puissant remède à ses souffrances contenues, l'obséda de nouveau. Mais il obéissait à la passion et non au calcul, ses intentions étaient loyales; aussi, voyant la répugnance de Galienne, il alla droit au but.

« Galienne, j'ai fait tous mes efforts pour vivre de cette vie d'avenir qui vous suffit, à ce qu'il paraît. Je sens que cela m'est impossible. Ce perpétuel sacrifice est au-dessus de mes forces. Malgré votre résignation, vous ne voulez pas sans doute attendre que la vieillesse nous surprenne dans de ridicules amours. Si vous m'aimez véritablement, vous devez vouloir comme moi que nous profitions de notre jeunesse. Nous le pouvons. Je cherchais à vous épargner une démarche embarrassante peut-être, je vous demandais une

Digitized by Google

preuve de confiance, vous me l'avez refusée. Notre secret découvert, n'étais-je pas là pour réparer une faute imaginaire? Je me chargeais du poids du blâme, vous ne l'avez pas voulu. A vous donc d'agir, puisque vous m'arrêtez. L'espoir qu'une étincelle de raison éclairerait votre mère, à défaut d'un sentiment humain, l'espoir de vous voir en secret, de soulager mon cœur, m'avaient empêché de vous parler de ce moyen prompt et infaillible. Sachez donc que la loi peut briser une résistance aveugle; il suffit que vous le demandiez dans la forme prescrite. Il faut que vous ayez le courage de la révolte, je ne peux pas faire dépendre ma vie du caprice d'une femme hautaine. Je vous supplie à genoux de donner cette preuve d'énergie. Qu'est-ce donc, après tout, qu'avouer hautement votre amour? Le moment est venu de me prouver que vous m'aimez. »

Cette mise en demeure jeta la pauvre Galienne dans un grand trouble. Le jour même où elle reçut la lettre de Paul, elle regarda plus attentivement sa mère, qui s'asseyait à la table de famille aussi froide que la statue du commandeur. Les soucis, plus que le temps, avaient ravagé ce visage, dont ils faisaient saillir les angles et les arêtes. Le nez aux ailes serrées, maigre, osseux, allongé, pointu comme l'épée d'un Roqueroux, poussait à son extrémité deux cartilages prêts à percer la peau; les yeux, habituellement vagues, lançaient par moments de rapides éclairs, et deux bandeaux de cheveux blancs, tombant le long des joues amaigries, ne pouvaient adoucir l'expression de ce sévère visage.

Depuis son entrevue avec l'abbé, Mme de Castang semblait perdue dans une contemplation supérieure. Elle jetait à peine sur sa fille un regard distrait, et Galienne ne pouvait plus se plaindre que de son mutisme. Elle recevait les comptes de son métayer et de ses domestiques, les vérifiait sans prononcer une parole. Une sorte de terreur respectueuse pétrifiait son entourage; tel était l'ascendant de ce caractère de fer, que le regard commandait, et que l'obéissance était prompte et complète. Ce soir-là, lorsque la mère et la fille quittèrent la table, Galienne sortit pour donner quelques ordres. Mme de Castang la suivit lentement des yeux, et son regard resta pour ainsi dire cloué sur la porte qui venait de se refermer. Il y avait dans ce regard toute la tendresse d'autrefois, un mélange d'admiration et de pitié. Elle semblait heureuse du court moment de liberté où il lui était donné de laisser voir sans danger qu'elle aimait encore. Le bouton de la porte tournant dans la main de Galienne agit à la manière d'un ressort. Quand la fille rentra dans le salon, la mère avait repris le visage inflexible que l'antiquité prêtait au Destin. Galienne n'avait rien vu de ce passage subit d'un sentiment à un autre. Elle rassembla ses forces pour faire une tentative sur le cœur de Mme de Castang;

Digitized by Google

mais la parole expira sur ses lèvres. Elle se sentit glacée, ses idées fuyaient en désordre, sa langue était liée. Elle chercha pendant toute la soirée le mot qui devait ouvrir la conversation et ne put le trouver. Mme de Castang se leva enfin, prit silencieusement son bougeoir et monta dans sa chambre ; il n'était plus temps.

Galienne, restée seule, pleura sur sa lâcheté ; mais elle se sentit impuissante à la surmonter. Il lui restait à examiner le conseil de Paul. Cette guerre de papier timbré est si antipathique à la plupart des femmes, une sommation par huissier d'avoir à fournir un homme à mademoiselle les couvre de tant de ridicule et d'humiliation, que les unes renoncent à la lutte, tandis que les autres, moins timides, se passent de la protection de la loi. Galienne n'avait ni le courage viril que demande l'acte de respect, ni le courage féminin qui envisage la défaite et va au-devant d'elle. Surprise, elle eût pu succomber, puisqu'elle était femme ; elle n'eût pu s'arrêter à cette idée sans en mourir de désespoir. De l'autre côté, elle s'effrayait de l'éclat ; il lui semblait que le même acte qui la délivrait la dépouillait aussi de sa pudeur. Elle voyait pourtant la nécessité de prendre un parti. Elle n'avait pas le droit de laisser Paul se consumer dans un amour stérile ; il fallait ou le récompenser par le dévouement quel qu'il fût, ou lui rendre sa liberté. L'honnêteté lui en faisait un devoir, mais son cœur se brisait à l'idée de cette immolation. Que ne lui demandait-on sa vie, sa jeunesse, sa beauté ! Elle les eût données avec joie. Après huit jours d'angoisses, elle se décida pour un refus, peut-être avec l'espoir que l'amour de Paul surnagerait dans ce naufrage. Hélas ! elle était de ces âmes candides et pures marquées en naissant pour le sacrifice et qui sont la proie friande du Moloch humain.

Le billet où elle exposait ses scrupules et refusait toute démarche rendit Paul furieux. Les lettres qui suivirent furent courtes, nettes, décisives. La dernière était de Galienne et ne contenait que ces mots : « Paul, oubliez ce lâche cœur qui ne sait pas aimer. »

« Eh bien ! s'écria-t-il, qu'il soit fait ainsi que tu le veux ! »

Sa résolution fut vite prise, il mit ordre à ses affaires et se disposa à retourner à Paris. La nouvelle de son départ se répandit bientôt à Vabe et dans toute la contrée. Peu de personnes en soupçonnèrent la véritable cause ; on attribua cette espèce de fuite à l'ennui, à l'impossibilité de se faire aux mœurs du pays. Cette petite province, que son exiguïté a permis d'enfermer presque tout entière dans un seul département, ne perd que lentement ses vieilles mœurs ; les relations entre le propriétaire et le paysan sont encore bienveillantes, et les pauvres se groupent autour du riche pour vivre de sa substance. Aussi, l'arrivée ou le départ d'un fils de famille jeune, maître de sa fortune et que la maladie du siècle, l'inquiétude, pousse au dépla-

Digitized by Google

cement, éveillent-ils la convoitise de ceux qui l'entourent. Dans le premier cas, la proie longtemps attendue arrive enfin; dans le second, elle échappe et il faut en tirer pied ou aile. Lors donc que l'on sut que Paul de Plesme retournait à Paris, un paysan d'un hameau voisin, un peu maraudeur, le même dont le lecteur se rappelle peut-être avoir vu passer l'ombre au commencement de ce récit, se demanda quel lambeau il pourrait bien s'approprier de l'avoir de M. Paul. Il se promenait dans sa grange d'un air soucieux, quand, en levant la tête, il vit une poutre qui fléchissait. Un éclair de joie passa sur son visage. Le lendemain matin, il choisit parmi ses habits de travail des haillons bariolés dont on eût été embarrassé de dire quelle était l'étoffe primitive et quelle était celle des pièces. A l'aide de son bâton, il fit tomber du ciel du lit un chapeau qui avait assisté à plus de foires qu'Alexandre, César et Napoléon réunis n'ont vu de batailles. Ainsi accoutré, la démarche lente, la mine piteuse, il se dirigea vers le château. Il trouva Paul de Plesme assis dans un large fauteuil qui entrait tout entier dans la cheminée de la cuisine et qu'il affectionnait pour y avoir vu souvent son père donner ses audiences. Il se plaisait à continuer cet usage patriarcal.

— Je vous souhaite bien le bonjour, monsieur Paul, et à la compagnie [1], dit le paysan, qui entra comme chez lui, ôta son chapeau et le remit aussitôt sur sa tête.

— Bonjour, Jean.

— Monsieur Paul, je voudrais vous dire *quelque rien*.

— Asseyez-vous là. »

Paul indiquait du doigt le coffre au sel, placé aussi dans la cheminée, en face de son fauteuil.

« Et la santé va bien? demanda Jean.

— Pas mal, merci.

— Allons! tant mieux. Et vous avez toujours été fier [2] depuis que je ne vous ai vu?

— Toujours.

— Allons! tant mieux. Ça vaut mieux comme ça. Mais que nous ayons la santé et que, nous autres pauvres, nous puissions nous gagner la vie en travaillant, que voulez-vous demander de plus au bon Dieu? non pas davantage. Vous ne *languissez* pas ici?

— Mais non.

— Et puis pourquoi languiriez-vous? Vous êtes chez vous. Le château est assez grand pour vous abriter, pas vrai? Le matin, vous vous promenez dans votre jardin, vous allez par les champs voir travailler

[1] Pour le paysan de ces contrées, l'homme n'est jamais seul. *La compagnie* fait allusion à l'ange gardien invisible.

[2] Bien portant.

Digitized by Google

les ouvriers, vous regardez vos bestiaux, vous voyez si, depuis la dernière foire, il y a eu de l'augment[1]. Ça démigre[2] tout ça. Par ma foi, monsieur Paul, il fait beau vous voir. Vous avez bien profité depuis que vous êtes ici. Quand vous arrivâtes, tenez, moi, je vous trouvais piètre. Je disais à Pierre le métayer : Notre maître languit. »

Notre maître! Ce mot est la suprême flatterie, la clef qui ouvre la porte de votre orgueil; le paysan y marche tout droit, y pénètre, s'y installe, car il a lu son triomphe dans vos yeux; il vous appelle son maître et il est le vôtre.

« C'est que, continua Jean, c'est bien mauvais, voyez-vous, la *languison*. Mais la mine est revenue. Oh! vous pesez plus du double. Il faut rester dans le pays; on vous aime, vous êtes le roi ici. Il m'a été dit que vous vouliez retourner à Paris.

— Oui, je partirai dans quelques jours.

— Aïe, aïe, mon Dieu! Et dire que nous voulions vous faire maire! Hé bien, voyez pourtant, monsieur Paul, comme les hommes sont différents : m'est avis que je ne pourrais pas vivre à Paris, moi. C'est bien grand, Paris, pas vrai, comme d'ici à Vabe?

— A peu près.

— Je ne l'ai jamais vu, remerciant Dieu! Mais M. Pagès (vous en avez peut-être entendu parler?), un brave homme tout de même, bien comme il faut; il est connu à Paris, il a ses enfants au collége!.... Et donc il me disait : « Vois-tu, Jean, j'ai assez de quoi, je me carre bien, je n'ai pas peur de manquer de pain; mais quand on me doublerait mes rentes, je ne voudrais pas vivre à Paris. Notre pays n'est pas beau, mais il est santeux, on y devient vieux, et puis il y a un peu de tout : bon vin, des châtaignes, du blé noir, du seigle, un peu de froment dans les bonnes terres, un peu de blé d'Espagne pour passer l'hiver et engraisser les cochons, enfin il y fait bon vivre; tandis que là-bas tu ne verrais que des maisons. Il y en a bien où il y a un peu de terre, mais ils y font venir des fleurs; ça ne porte pas de revenu. » Enfin, vous, monsieur Paul, vous vous y plaisez. Que voulez-vous faire? non pas davantage. M. votre père, (avec Dieu soit-il!) qui était un homme qui connaissait les choses, disait : « M. Paul ne restera pas dans le pays, c'est un enfant de ville. » Et regardez qu'il ne se trompait pas. Ah! nous avons fait là une grande perte. Quel brave homme c'était! bien aumônier. Le pauvre! peut-être un mois avant de mourir, il me disait : « Vois-tu, Jean, mon ami, quand tu auras besoin de quelque chose, ne sois pas

[1] De la hausse.
[2] Distrait.

Digitized by Google

vergogneux, viens me trouver. » Ah ! s'il avait vécu, je ne serais pas dans les embarras où je suis.

— Lesquels ? demanda imprudemment Paul de Plesme.

— Je vais bien vous importuner, monsieur Paul. Aïe, aïe, mon Dieu ! qu'il fait méchant être pauvre et chargé de famille ! J'ai marié mon aînée l'an dernier, ça m'a abîmé. Eh ! mais..... Vous êtes d'un âge[1], tous les deux, vous avez joué souvent ensemble. Vous rappelez-vous, quand vous étiez petit, comme vous étiez leste ? Il y avait du plaisir à vous voir courir, darquer[2] les fossés, monter sur les arbres. Vous étiez un peu sacripant. Je me souviens qu'un jour, sans moi, vous auriez pu prendre mal, quand cette branche de chêne vous cassa entre les mains, dans le bois. L'arbre y est toujours. Je le regardais en venant ; ça ferait encore une bonne réparation..... quand je dis bonne, il n'est pas droit et il est bien noueux. Enfin, on en tirerait parti comme on pourrait. Je voudrais bien l'avoir dans ma poignée de terre ! Figurez-vous, monsieur Paul, que les travées de ma grange ne tiennent plus. Je me suis pensé tuer l'autre jour.....

— Allons, dit Paul, qui voyait poindre enfin l'objet de la visite, et s'estimait heureux d'en être quitte à ce prix, vous avez besoin d'un arbre.

— Je suis bien pauvre !

— Je vous le donne.

— Et la défarde[3] aussi ?

— Tout ; mais à la condition que vous ne me volerez plus de bois.

— Oh !..... le monde est bien méchant, monsieur Paul ; il y a des jaloux.....

— Je vous y ai pris deux fois moi-même.

— Je ne faisais pas de dommage.

— Comment ! vous étiez sur l'arbre, et vous en abattiez les branches avec votre hache.

— Voyez-vous, monsieur Paul, il y en a qui ne prennent pas de précautions ; ils vont trop vite, ils n'affinent pas la coupe, ils cassent les branches ; la pluie entre dans ces trous, la pourriture se met dans l'arbre, et cela porte perte. Quand j'ai nettoyé un arbre, moi, il est propre comme la main. Oh ! je ne voudrais pas vous faire de dommage ! »

Paul, ébahi de cette naïve impudence, ne put retenir un sourire. L'œil rusé de Jean le saisit au passage.

« Monsieur Paul, continua-t-il, enhardi par l'indulgence du jeune

[1] Du même âge.
[2] Franchir.
[3] Les branches, le menu bo

Digitized by Google

homme, puisque vous quittez le pays, si vous avez de vieux habits.....

— Je verrai cela, » répondit Paul.

Jean était parvenu à le distraire un moment, à l'amuser même; Paul continua la conversation :

« Combien avez-vous d'enfants? demanda-t-il.

— Je n'en ai qu'un.

— Comment ! je vous en croyais au moins cinq ou six.

— C'est-à-dire que j'ai six *familles* : un enfant et cinq filles.

— Très bien, dit Paul, à qui l'éloignement avait fait perdre le souvenir de ces distinctions; il me le semblait aussi. Vous aviez une fille, Toinon, je crois, que j'ai vue toute petite, et qui paraissait fort éveillée. Qu'est-elle devenue?

— Ah ! monsieur Paul ! nous ne sommes pas dans cette vie pour avoir de la satisfaction. *Pecaïre !* elle a fait un manquement, elle est partie avec des comédiens qui montraient un ours à la foire de Vabe. Si elle se gagne le pain, ma foi, qu'elle s'arrange ! »

A cette expression de la douleur paternelle, Paul rit de bon cœur.

« Voyez-vous, monsieur Paul, continua Jean, qui paraissait disposé à payer en paroles le prix de l'arbre, il n'y a pas que les pauvres filles qui s'amusent, et à Vabe..... Mais, il ne faut pas trop parler.

— On s'amuse donc aussi à Vabe?

— Ha, ha ! Si je vous disais ce que j'ai vu il y a bien longtemps..... Mais, il ne faut pas trop parler. Bah ! vous ne le répéterez pas?

— Non, je vous le promets.

— Et donc, c'était l'année de l'Empereur, la dernière, vous savez.....

— Mil huit cent quinze, dit Paul.

— Il se peut bien. J'avais été à la foire de Nayac pour vendre un bélier; on m'en donna bien trente francs. Je m'étais un peu attardé. C'était au mois de janvier; il n'y avait pas de lune, le ciel était noir comme la voûte d'un four. Je me pensais pourtant : « Il faut que tu te retires; que dirait la femme? » Je venais de me marier, monsieur Paul. Les autres étaient partis depuis longtemps; je me dis : « Que vas-tu faire ici? De la dépense. Il faut te risquer; que te peut-il arriver? » Il était tombé de la neige pendant toute la journée, la terre blancheyait et craquait comme de la vître; il n'y avait pas un poil de vent, mais il faisait un froid qui flambait. Je me disais : « Si tu rencontrais un mauvais garçon, tu perdrais tes trente francs tout de même. » Croiriez-vous, monsieur Paul, que je passai devant notre maison sans la reconnaître? c'est comique, allez, la peur.

— Et le vin?

— Oh ! j'en avais bu une goutte. Pour lors j'allais toujours et je

Digitized by Google

me disais : « Aïe, aïe ! qu'est-ce que c'est? Tu n'arriveras donc pas ! » Enfin, monsieur Paul (c'est fort, ça), j'entrai à Vabe sans savoir où j'étais, je voyais tout blanc. Pensez si j'étais fatigué ! Ma foi, je me dis : « Tu vas dormir ici, tant pis. » J'étais là bien tranquille, quand tout d'un coup je sens quelque chose qui me tombe dessus, pouf ! Ah ! milliard de dieux ! Je criai : « Au secours ! je suis mort ! » Alors un monsieur me dit en français : « Veux-tu te taire, coquin, ou je te casse la mâchoire. Allons, file, ivrogne. » S'il était leste, il avait aussi la poigne forte ; il me fit tourner comme l'arbre d'un moulin, il me poussa devant lui, me fit perdre dans la ville, et puis il me mit la main au collet, me donna un coup sur le jarret, et me coucha par terre comme un poulain qu'on va accommoder, sauf votre respect. Je vous réponds, monsieur Paul, que si j'avais été saoûl, ça m'aurait guéri.

— Mais d'où était donc tombé cet homme ?

— Hé, hé ! d'une fenêtre.

— Ah ! diable ! Vous ne savez pas qui c'était ?

— Je l'avais bien reconnu tout de même. C'était un officier qu'on appelait M. de Frouge.

— J'ai entendu parler de lui, mon père le connaissait ; il fut tué à Waterloo.

— Oui, le pauvre ! Je dis cela dans la ville et j'eus tort ; c'était un brave jeune homme, qui cherchait à s'amuser ; et puis, le soir, en fouillant dans la poche de mon gilet, je trouvai trois louis. Je les avais bien gagnés : Songez, monsieur Paul, qu'il me pensa rompre les reins. A l'endroit où son talon avait porté, la peau était entamée large comme un écu de six francs. C'est un chien qui m'a guéri ; c'est bien médicinal la langue de chien !

— Vous n'eûtes pas la curiosité, Jean, de savoir de quelle fenêtre il était tombé ?

— Ah ! mais, monsieur Paul, ça n'était pas facile. Quand il m'eut laissé, je fis le mort. Pourtant je me disais : « La neige est épaisse, il n'en est pas tombé de toute la nuit, et il doit y avoir ta place là où tu as dormi. » Lorsqu'il fit jour, je me mis à chercher. Vabe n'est pas bien grand, je trouvai la place.

— C'était.....

— Mon Dieu, monsieur Paul, il faut bien que ce soit vous ! Mais vous êtes un homme, ce qu'on vous dit est enterré. Je n'avais pas nommé la dame, parce qu'il aurait pu m'en arriver de la peine. Lui, il était bien du pays, mais presque étranger.

— Enfin.....

— Hé bien ! il venait de chez Mme de Castang. Ah ! c'était une dégourdie ! Elle n'avait alors que son aînée, la cadette vint quelques

Digitized by Google

mois après. Je ne dis pas que..... je ne voudrais pas la *scandaliser* au moins ! Dieu m'en garde ! »

Il aurait pu parler longtemps encore, Paul ne l'écoutait plus. En se levant pour partir, Jean vit dans un coin, dressés contre le mur, deux vieux contrevents mis au rebut.

« Vous ne faites rien de ça, monsieur Paul ? Ça pourrait servir.

— Prenez, prenez, dit Paul, et laissez-moi ; j'ai affaire. »

Il monta dans sa chambre et s'y enferma.

« Voilà donc, se dit-il, cette femme hautaine, cette vertu sans tache, qui a horreur des actrices et ne peut excuser les fautes d'un jeune homme ! Si je faisais savoir la vérité à sa fille, elle recevrait dans son orgueil la punition qu'elle mérite. »

Poussé par un sentiment de vengeance, il prit une plume et se disposa à écrire à Galienne ; mais la réflexion l'arrêta. S'il déshonorait la mère, il pouvait perdre l'estime et l'amour de la fille. En cherchant à découvrir les motifs de la conduite de Mme de Castang, il se dit qu'elle obéissait sans doute à une probité mal entendue. Il pensa que son cœur valait mieux que son jugement, il songea aux tortures de cette conscience malade, et, tout en détestant l'obstination, il fut touché de la constance. Romaine, dit-il, cette femme aurait assisté à la mort de son fils coupable. Il se fit alors dans ses idées un revirement complet. La rupture était décidée, en l'annonçant à Galienne il avait été sincère ; mais, sans qu'il pût se l'expliquer, son amour revint avec plus de force que jamais. Renouer cette longue correspondance si brusquement interrompue lui paraissait impossible. Une lettre d'ailleurs n'a jamais décidé personne, il n'avait d'espoir que dans une entrevue. Comment l'obtenir ? Il l'ignorait.

« N'importe, se dit-il, je la verrai ! »

Il prit son costume de chasse et partit le fusil sur l'épaule, en avertissant qu'il rentrerait peut-être tard dans la nuit.

XIV

Après sa dernière lettre à Paul, Galienne n'était pas retournée à Vabe. Elle voulait éviter de le rencontrer. Le sacrifice était fait dans son cœur ; il fallait étouffer l'amour, et non l'irriter. Aller à Vabe, c'était, lui semblait-il, revenir sur sa décision, faire douter de sa sincérité et s'exposer au reproche de coquetterie. L'isolement dans lequel elle se trouvait à Roqueroux lui pesait d'autant plus, que l'abbé vieillissant, et, fatigué par son asthme, ne pouvait plus monter à cheval. Lorsque celui-ci entendit parler du départ de Paul pour Pa-

Digitized by Google

ris, il fut affligé et indigné de sa conduite ; il écrivit à Galienne pour lui demander une explication. Dans sa réponse, ne pouvant ou ne voulant avouer la correspondance secrète, elle usa d'un subterfuge, dit que, pendant son séjour à Vabe, Paul avait profité d'un moment où ils se trouvaient seuls pour exiger d'elle qu'elle fît des actes de respect à sa mère. Elle avait, ajoutait-elle, refusé, et elle exposait à l'abbé les motifs de son refus. La lettre, d'ailleurs, justifiait Paul, qui n'avait repris sa liberté qu'après qu'elle lui avait été rendue. L'abbé n'osa pousser à la révolte même légale, il se contenta de gémir, s'en remettant au hasard pour aplanir les difficultés, et comptant sur l'amour des deux jeunes gens, qui leur ferait attendre patiemment l'occasion. Paul, pensait-il, va se distraire ; il reviendra.

Galienne cependant avait repris sa vie laborieuse. Ses pauvres redevinrent pour elle une famille. A des jours marqués, ils se succédaient à Roqueroux, venant chercher une aumône en argent, ou des aliments, ou des habits. D'autres jours étaient consacrés aux visites que Galienne faisait aux malades et aux infirmes. Cette alternative de travail sédentaire et d'exercice lui conserva au moins la santé. Lorsqu'elle revenait du village couché modestement au pied de la colline sur le flanc de laquelle se dressait le château, elle allongeait sa promenade en contournant le mamelon qu'elle gravissait jusqu'au sommet, pour redescendre ensuite par le bois qui domine Roqueroux. Les feuilles des arbres passaient du vert tendre à la solide nuance de la maturité ; les houppes de fleurs des châtaigniers, naguère blanches et touffues, jaunissaient et se dépouillaient, laissant voir leurs nodosités semblables aux vertèbres du squelette d'un animal ; la nature n'était plus souriante et gaie, le temps de l'amour était passé ; elle se montrait sérieuse et recueillie comme la maternité. Elle disait au cœur de la jeune fille : pour toi, ainsi que pour moi, le passé n'est rien ; ensevelis pieusement son souvenir. L'avenir nous reste ; le mien fécond, le tien stérile, voilà toute la différence entre nous. Galienne entendait ce langage aussi clairement que s'il eût été exprimé par des paroles ; elle aimait cette nature qui lui parlait ainsi, et elle éprouvait un plaisir amer à mesurer la distance qui sépare la réalité du rêve. Aussi, un mouvement machinal l'entraînait-il à prendre ce chemin. Elle s'asseyait sur un large bloc de grès, d'où l'on découvrait une chaîne de collines bleuâtres qui masquait le château de Plesme, et son regard plongeait à l'horizon, comme un hardi nageur au fond de l'eau. Si la raison lui reprochait cette faiblesse, la passion, toujours ingénieuse, insinuait qu'il y avait du courage à regarder le danger en face. Se trompant elle-même, voulant guérir et nourrissant son mal, se heurtant aux contradictions, se pliant aux capitulations, tantôt soulagée par sa muette extase et tantôt irritée,

Digitized by Google

s'imposant par la volonté des lois qu'elle éludait, elle représentait, réduit dans le cercle de sa passion, le triste tableau de l'existence humaine.

Un jour que sa contemplation s'était prolongée, elle s'aperçut, avec un peu d'effroi, qu'elle avait de beaucoup dépassé l'heure à aquelle elle rentrait ordinairement. La nuit tombait rapidement, elle ne voyait plus à un horizon restreint qu'un cercle noir, les tourelles de Roqueroux se noyaient dans l'ombre, et, quoique les sentiers du bois lui fussent familiers, elle n'était pas bien sûre de retrouver son chemin. La lune, brillant par intervalles, eût pu la guider, mais d'épais nuages, roulés dans l'atmosphère par le vent que les habitants du pays appellent vent d'autan, interceptaient ses rayons et rendaient plus profonde encore l'obscurité du bois. Elle se leva, poussée par la peur, et, sans chercher aucun sentier, descendit droit vers le point où elle supposait qu'était Roqueroux. Ses pieds s'embarrassaient dans les bruyères, se meurtrissaient aux pointes de rochers qui affleuraient le sol; une légère dépression de terrain lui faisait éprouver la même angoisse que si elle se fût engloutie dans un précipice; elle s'arrêtait, glacée de terreur, si une ronce accrochait sa robe; il lui semblait qu'une main la retenait. Elle se dégageait alors violemment, et, toute haletante, reprenait sa course. Le cri plaintif du vent agitant les trembles échévelés avait le timbre de la voix humaine et la faisait tressaillir, et quand la lune, dégagée de ses voiles, éclairait leur tronc de son pâle reflet, l'écorce, tachée de lèpre, affectait des formes bizarres et effrayantes.

Galienne, prise d'une peur sans motifs raisonnables, et que la surexcitation nerveuse pouvait seule porter à ce degré, s'arrêta enfin pour reprendre haleine, lorsqu'elle vit briller à cinquante pas d'elle une lumière qui lui annonçait le terme de sa course. Par une transition aussi rapide qu'un changement à vue, et que connaissent tous ceux qu'une certaine émotion a troublés la nuit, égarés dans la campagne, elle retrouva sa présence d'esprit, se rendit un compte exact de ces lieux qu'elle connaissait si bien, et s'étonna de sa pusillanimité. Le courage lui était si bien revenu que, dans une éclaircie, voyant en face d'elle un homme le bras appuyé sur le canon de son fusil, elle crut que c'était le métayer qui s'était mis à sa recherche.

« Est-ce vous, Guillaume? demanda-t-elle.

— Non, répondit une voix qui la remua jusqu'au fond des entrailles; c'est moi qui veux vous voir et vous parler. »

Elle se sentit trembler, s'appuya contre un arbre pour se soutenir, et essaya de bégayer quelques mots; mais ses lèvres seules s'agitèrent. Paul s'approcha d'elle le regard triste, plein de reproches. Comme

Digitized by Google

il semblait attendre une réponse, elle fit un effort sur elle-même et lui tendit la main.

Paul posa son fusil contre un arbre, prit la main de Galienne et la couvrit de baisers. Quelques minutes auparavant, il eût donné la moitié de son sang pour obtenir ce que le hasard lui offrait alors. L'occasion était unique, il avait à peine le temps d'exhorter Galienne à se montrer courageuse, et soit saisissement, soit crainte de connaître trop tôt le mot décisif, il prit des détours.

« Avez-vous été malade? demanda-t-il. Pourquoi n'êtes-vous pas allée à Vabe? est-ce votre mère qui vous en a empêchée?

— Non.

— Quoi donc?

— Des occupations. »

Paul secoua la tête.

« Vous me trompez, dit-il.

— Eh bien! répondit Galienne, le pouvais-je après votre lettre?

— Est-ce à vous de vous plaindre? est-ce moi qui ai manqué de courage?

— Non; mais vous avez manqué de patience.

— Appelez-vous patience une résignation aveugle? Depuis quand la soumission filiale est-elle un esclavage? Si l'on me repoussait, moi, Paul de Plesme, je n'aurais rien à dire; mais ne voyez-vous pas qu'on veut vous faire mourir fille? que par un calcul infâme on veut enrichir votre sœur de votre patrimoine? Qu'est-ce donc que cette femme pour se montrer si rigide? Si vous saviez!....

— Paul, interrompit Galienne, pas un mot de plus sur elle. Moi qui souffre par elle, je ne la juge pas; personne n'a ce droit, que je me refuse.

— Très bien! courbez donc la tête, subissez sans vous plaindre l'injustice de qui vous hait, torturez sans pitié celui qui vous aime avec folie. Dans quelle langue cela s'appelle-t-il du dévouement?

— Elle ne me hait pas, dit Galienne d'une voix sourde; je crois qu'elle m'aime.

— Vous croyez!.... Je m'y suis donc bien mal pris pour vous prouver mon amour. Je suis prêt à aller jusqu'au bout pourtant. On en veut à votre argent : donnez-le, je vous prendrai pauvre et dépouillée, et vous ne m'en serez que plus chère..... Voyons, continua-t-il après un moment de silence, proposez-lui de consentir à notre mariage, à la condition que vous renoncerez à l'héritage de votre père.

— Grand Dieu! comment l'oserais-je? Ce serait insulter ma mère.

— Je vous ai proposé deux moyens, et vous les refusez tous deux.

Digitized by Google

— Le premier n'était qu'irrespectueux ; mais celui-ci est... »

Elle n'acheva pas, craignant que le mot ne fût trop fort.

« Et moi, s'écria Paul avec désespoir, que vais-je devenir? Je pars, mais je sens que je n'aurai jamais la force de vivre loin de vous. Vous fermez l'avenir devant moi, vous brisez mon cœur; vous me rendez si misérable, que toute autre que vous en aurait des remords.»

Galienne, effrayée de son exaltation, lui posa la main sur l'épaule, et, s'approchant de son visage, qu'elle effleura de son souffle : « Allons! dit-elle doucement, du courage, puisque je vous aime? »

Un nuage passa sur les yeux de Paul, le vertige le prit; il saisit entre ses mains la tête de Galienne, et imprima sur ses lèvres un long baiser. Le mouvement fut si prompt qu'elle n'eut pas le temps de résister; l'acte fut si étrange qu'un frisson de mort courut par tous ses membres; une sensation terrible et nouvelle paralysa ses forces et la foudroya. Elle chancelait, éperdue, entre les bras de Paul, quand des voix se firent entendre à l'entrée du bois. Elle se sentit ranimée, se jeta brusquement en arrière, tandis que Paul reprenait son fusil.

— Quand vous reverrai-je? demanda-t-il rapidement.

— Jamais! » répondit-elle à voix basse, mais avec tant d'énergie qu'il en fut pétrifié.

Elle courut aussitôt à la rencontre de ceux qui la cherchaient. Par bonheur, Mme de Castang n'était pas descendue de sa chambre pour souper; elle ne sut rien de l'absence de Galienne. Telle était la confiance des paysans dans la vertu de celle qu'ils appelaient *la demoiselle*, que cette promenade nocturne dans un bois n'éveilla pas le moindre soupçon.

L'action de Paul ressemblait presque à une violence; il en fut honteux. Il sentit qu'il était perdu dans l'esprit de Galienne, et que, même l'amour survivant, la confiance était morte. Il jugea sa faute irréparable. Le hasard l'avait servi mieux que l'habileté n'eût pu le faire; le premier pas qui effrayait tant Galienne était franchi. Si la correspondance qui lui avait d'abord répugné avait fini par lui paraître innocente, une entrevue où elle n'aurait couru aucun danger pouvait en amener d'autres. Ces réflexions l'accablèrent; il rentra chez lui désespéré, acheva ses préparatifs de voyage et partit.

La douleur de Galienne égala son étonnement. L'homme de ses rêves, l'idéal comme on l'appelle aujourd'hui, venait de tomber au rang d'un séducteur vulgaire. Bien qu'élevée dans l'austérité d'un couvent, et préservée plus tard de toute souillure morale, elle comprit très bien à quel danger elle avait été exposée. Sa fierté se révolta, et l'irritation durait encore lorsqu'elle apprit le départ

Digitized by Google

de Paul de Plesme. Elle reçut cette nouvelle avec calme, presque avec indifférence. Sa blessure récente semblait avoir guéri l'ancienne, par l'inconcevable mystère qui fait qu'une maladie artificielle se substitue à une maladie réelle, l'annule et la détruit. Elle trouva que Paul, en partant, s'était rendu justice. Cette colère, luttant contre l'agitation passée, amena chez Galienne un calme trompeur. C'est ainsi que, dans le choc de deux forces contraires, l'équilibre semble un moment trouvé, jusqu'à ce que, la plus puissante dominant l'autre, on constate le choc par les débris qu'il a semés. Elle retrouva le sommeil; elle remplit les devoirs qu'elle s'était imposés sans exagération, pour accomplir une tâche et non pour trouver des distractions à des chagrins personnels; en un mot, elle fut moins zélée et plus véritablement dévouée et charitable.

L'amour vrai, dont le germe était dans son cœur dévié et contrarié par les infirmités de la créature, se développa plus librement, et ses pensées, longtemps détournées du vieil ami de son enfance, revinrent à lui plus tendres et plus fidèles. La santé de l'abbé s'altérait rapidement. S'il sortait de la maison pour aller chercher la chaleur vivifiante d'un rayon de soleil, il rentrait si fatigué, qu'il était forcé de garder la chambre. Sa tête s'affaissait sur ses épaules, et une gravité presque sinistre, ce signe de la décadence chez les vieillards, assombrissait son regard ordinairement doux et bienveillant. Ces symptômes, précurseurs de la mort, ne frappaient pas les yeux indifférents ou habitués à voir l'abbé; mais lorsqu'après le départ de Paul, Galienne alla à Vabe, elle put à peine retenir ses larmes en voyant cet homme, ou plutôt cette ombre d'un homme, absorbé dans les méditations que suggère le problème de l'infini. Les yeux de l'abbé brillèrent; un sourire entr'ouvrit ses lèvres, et après qu'il l'eût baisée au front, une sérénité, qui n'était pas de ce monde, le rajeunit. Le lendemain, il prit Galienne à part.

« Ce départ de Paul, lui dit-il, ne me paraît pas naturel. Qu'as-tu donc fait que je ne puisse savoir? »

Galienne n'avait qu'un reproche à se faire, sa correspondance secrète. Elle avoua sa faute avec confusion, et remit à l'abbé les lettres de Paul. Il les parcourut, prit la main de Galienne, et lui dit pour tout reproche : « Pauvre enfant! »

Après un moment de silence : « J'étais trop vieux, continua-t-il, pour me mêler de pareilles affaires; je suis puni de ma présomption. Heureusement, le châtiment n'est pas ce qu'il pouvait être; cette imprudence n'a rien amené de grave. »

Une vive rougeur, qui colora les joues de Galienne, donna de l'inquiétude au vieillard. Il fixa sur elle un regard perçant.

« Tu m'as tout dit? demanda-t-il.

Digitized by Google

— Non. »

L'abbé de Loubessac rassembla ses forces et se recueillit dans l'attitude d'un homme qui, ayant espéré sa grâce, va entendre son arrêt de mort. Galienne avait fait le premier aveu avec l'humilité d'un coupable ; innocente, elle raconta simplement la scène du bois.

« Le misérable ! » s'écria l'abbé.

L'idée d'une souillure imprimée à sa fille chérie accéléra le cours de son vieux sang, et fit bondir son honneur. Il se leva comme un jeune homme et se promena à grands pas dans la chambre. C'était l'explosion toujours un peu formidable chez ce digne homme. La réflexion lui fit voir dans Paul de Plesme un amoureux que l'ardeur du sang avait emporté un moment, mais un cœur loyal, qui n'avait pas médité la séduction. L'abbé était de ces élus de l'autre monde, qui se chargent ici-bas du poids de toutes les iniquités ; il finit par reconnaître qu'il était le seul coupable. Il n'approuvait pas, d'ailleurs, les scrupules respectueux de Galienne envers sa mère, scrupules qu'il trouvait exagérés ; il s'impatientait un peu de cette résignation dans le martyre, parce qu'il ne reconnaissait pas à Mme de Castang le droit de l'infliger ; mais, par une contradiction qui ne se voit que trop souvent, ses scrupules à lui l'arrêtaient. Pour tout dire, il eût voulu voir celle qu'il appelait sa fille indépendante et heureuse, et il lui savait gré d'avoir toutes les pudeurs. Ces réflexions le préoccupèrent pendant le long silence dont fut suivie la confession de Galienne.

« L'aimes-tu encore ? demanda-t-il en s'arrêtant tout à coup.

— Peut-être, répondit-elle avec franchise ; mais je suis plus tranquille, et je m'efforcerai de ne plus penser à toutes ces misères. Je ne suis pas faite pour les orages : je n'ai ni dans l'âme ni dans le corps la force que demandent de pareilles émotions, et, maintenant qu'elles sont passées, mon plus grand supplice est d'en prévoir le retour. Je suis tentée de demander à Dieu de mettre entre nous une telle impossibilité, que ce soit un crime ou une folie d'arrêter ma pensée sur *lui*. »

XV

Après le départ de Paul, Galienne habita tantôt Vabe, tantôt Roqueroux, abrégeant son séjour à la campagne, le prolongeant à la ville, sans que Mme de Castang parût remarquer cette préférence donnée à des étrangers ; elle semblait avoir à cœur de prouver qu'elle n'entendait pas condamner sa fille à la solitude de Roqueroux. Ga-

Digitized by Google

lienne quittait Vabe avec une répugnance qu'elle se reprochait. Le jour du départ, elle était prise du malaise qui précède la fièvre ; au retour, elle semblait débarrassée d'un poids, respirait largement et reprenait toute son activité. L'abbé en fit la remarque. Un jour qu'elle était revenue de Roqueroux :

« Cette fois, dit-il, reste longtemps avec nous. Il est question de te garder ici. Tu égayes cette pauvre maison que tant de vieillards attristent. Je sais qu'on t'en parlera. »

Mme de Loubessac avait, en effet, témoigné le désir de garder Galienne auprès d'elle. Ces quatre vieillards, dont trois étaient encore de solides débris du siècle passé, se sentaient isolés du reste du monde. La mort fauchait autour d'eux, abattait les contemporains ; leurs vieilles idées se heurtaient aux idées nouvelles ; on venait dans leur salon par habitude, par désœuvrement ; il y avait réunion et non pas union ; eux morts, cette société mal jointe allait se disloquer ; chacun en avait le pressentiment et se tenait sur la réserve. Les Loubessac n'avaient pas d'héritiers directs, mais des collatéraux dispersés dans les départements voisins, et qui épanchaient leur affection une fois par an, dans de solennelles visites ; ils voyaient donc dans Galienne leur enfant d'adoption. Elle avait joué sur leurs genoux, charmé leur âge mûr ; elle promettait d'égayer leur vieillesse ; ils résolurent de la demander à sa mère.

Galienne avait eu le temps de revenir sur le passé, de mettre un peu d'ordre dans ses idées et de discerner ses vrais sentiments. Son irritation contre Paul s'était calmée. Elle pesa dans la balance cette minute d'égarement avec ces longs mois de soumission, de respect, de constance, et elle ne trouva plus à accuser que le hasard, ce bouc émissaire de toutes les fautes, ce complice obligé de toutes les fortunes. L'amour reprit possession de son cœur, aussi vif, aussi tenace, mais moins impérieux que dans la solitude de Roqueroux. Lorsqu'elle relisait dans sa mémoire les lettres de Paul, elle ne pouvait croire à une rupture, elle attendait son retour par une sorte de pressentiment. Ce fut bercée par ces illusions qu'elle apporta à Roqueroux la lettre de Mme de Loubessac. Mme de Castang la lut, la replia sans rien dire, et pendant le souper parut soucieuse. Le soir, elle rompit enfin son long silence.

« Sais-tu ce que me demande Mme de Loubessac ? » dit-elle en chiffonnant la lettre entre ses doigts.

Le son presque affectueux de sa voix fit tressaillir Galienne.

« Oui, ma mère, répondit-elle.

— Et cet arrangement te convient ?

— Si vous n'y mettez pas d'obtacle.

— Je suis prête à faire tout ce qui dépendra de moi pour te dis-

Digitized by Google

traire, dit Mme de Castang d'une voix altérée. Cette vie isolée est horrible, je le sais ; une pauvre veuve détachée du monde, tout entière à sa douleur, ne peut être la compagne d'une jeune fille, et cette maison est vide, quoique j'y sois.

— Non, ma mère, répondit Galienne, elle est pour moi pleine des plus chers souvenirs, pleine du passé ; je voudrais y vivre et y mourir.

— Pourquoi donc la quitter ? »

Le courage était revenu à Galienne. Elle osa regarder sa mère en face et répondit hardiment :

« Parce que là-bas on m'aime. »

Mme de Castang lutta un moment contre la violence de son émotion, mais ne put la contenir et pleura.

« Maman ! s'écria Galienne, qui retrouvait la mère d'autrefois, chère maman ! »

Elle entoura de ses bras le cou de Mme de Castang, baisa ses joues, ses cheveux blancs, et pendant quelques minutes leurs âmes se confondirent en une seule.

« Assez, disait Mme de Castang en plongeant ses doigts dans la chevelure en désordre de son enfant agenouillée devant elle comme au temps de leur mutuelle tendresse ; assez, cela me fait mal. »

On eût dit que ces deux êtres venaient de se réunir après une longue séparation. Galienne, tremblante de joie, ne pouvait se lasser d'embrasser sa mère, et Mme de Castang caressait, étreignait du regard cet enfant, l'amour et le supplice de sa vie. Elle était renversée sur son fauteuil comme en extase, et dans cet épanchement, dans ces flots de tendresse, il n'y avait pas place pour les paroles. Tant que dura cette scène muette, ces cœurs tourmentés se sentirent revivre comme des plantes flétries qui boivent la rosée du matin.

« Tu croyais donc, dit enfin Mme de Castang, que je ne t'aimais pas ?

— Je croyais t'avoir perdue, mais je t'ai retrouvée. C'est ma faute, j'ai été lâche, j'ai manqué de confiance, j'ai mérité d'être punie et je le suis. Il faut que tu reçoives ma confession tout entière. »

Mme de Castang frissonna ; mais elle avait perdu ses armes dans la mêlée.

« J'ai douté de toi, continua Galienne, j'ai douté de ton amour ; il me semblait que tu ne m'aimais plus, que tu voulais me séparer de toi, de mon père, du monde. Par une fatalité que je ne m'explique pas encore, tout a concouru à me tromper : cette insistance pour me faire rester au couvent, ta froideur, et puis..... ce qui s'est passé avec *lui*, car je l'aime, ajouta-t-elle rapidement.

Digitized by Google

— Malheureuse enfant ! dit Mme de Castang, l'amour d'une mère ne te suffit pas ! »

Galienne lui baisa les genoux pour cacher sa rougeur.

« Ma fille, continua Mme de Castang, dont le caractère passionné se montrait sous une face nouvelle, ma Galienne bien aimée, j'ai eu, pour agir comme je l'ai fait, des motifs que tu ne peux pas, que tu ne dois pas connaître..... Ma fille, reste auprès de moi !

— Mais nous ne te quitterons pas.

— Nous ! répondit Mme de Castang en secouant la tête, c'est toi que je veux, toi seule. Mon amour est à ce prix. »

Galienne fondit en larmes.

Ma fille, continua Mme de Castang, si tu connaissais mes souffrances, tu t'étonnerais que j'aie pu y résister. Un mot de toi peut les guérir, un mot qui ne devrait pas te coûter. Aime-moi et n'aime que moi. Ta mère sera consolée, elle te devra la paix du cœur. Tu le veux ?

— Mère, répondit Galienne avec le doux regard de l'agneau qu'on égorge, je suis prête à mourir pour toi.

— Mourir ! s'écria la mère, mourir ! tu en mourrais !

— Oui. »

Mme de Castang se leva et parcourut le salon, plongée dans ces terribles méditations où Galienne l'avait vue si souvent. Puis elle s'arrêta devant sa fille et dit d'une voix calme : « Le sacrifice serait trop grand, je n'en veux pas. Je consens à ce mariage. »

Et, embrassant sa fille sans lui laisser le temps de répondre, elle monta chez elle.

Quel jour pour la pauvre Galienne et quelle nuit ! L'impossible se réalisait presque sans effort. Elle ne fut pas ingrate dans sa joie ; elle n'oublia ni Dieu qui la protégeait visiblement, ni son père dont les dernières paroles semblaient lui avoir porté bonheur. Elle s'agenouilla près du lit d'où cette bonne âme s'était envolée et pria dans toute la ferveur de la reconnaissance.

Le lendemain, étonnée de trouver Mme de Castang levée la première, Galienne courut à elle avec l'empressement du jeune oiseau qui, venant d'essayer ses forces, retourne au nid maternel.

« Tu sais, dit-elle, que je ne vais plus à Vabe ?

— Tu vas partir à l'instant, je le veux. Tu avais à choisir entre ta mère et un homme, ton choix est fait, adieu. »

A ces paroles qui rappelaient les mauvais jours, au ton qu'y mit Mme de Castang, à son regard, Galienne vit qu'il n'y avait plus qu'à obéir. Le cheval était prêt, elle partit. Cette obligation de choisir entre deux amours dont elle avait également besoin lui parut une nouvelle cruauté ajoutée à toutes les autres ; mais elle s'était sentie

Digitized by Google

si heureuse du retour de l'affection maternelle que, pendant le trajet, elle fut tentée de revenir sur ses pas, de se jeter aux pieds de sa mère, et de lui faire le sacrifice de son cœur, de sa vie. Tour à tour poussée dans cette voie et retenue, au milieu de ses hésitations, elle arriva à Vabe. Lorsqu'elle raconta à l'abbé la scène de la veille, la lutte qu'elle avait soutenue pendant le voyage : « Tu ne feras pas une pareille sottise, dit l'abbé, je m'y oppose. Cette affection comprimée éclatera encore. Les petits enfants ont un pouvoir qu'on ne connaît pas. Je vais écrire à Paul.

— Non, non, dit Galienne.

— J'entends, » répondit l'abbé en souriant.

Me Malsigne, qu'il comptait charger de cette commission, était parti la veille pour les assises, et ne devait être de retour que dans quinze jours. Il était en correspondance avec Paul, il avait été son confident, et pouvait mieux qu'un autre savoir adroitement si l'absence n'avait pas éteint l'amour du jeune homme.

Le mot de l'abbé : « Les petits enfants ont un pouvoir qu'on ne connaît pas, » eut sur Galienne un effet magique. En réveillant en elle l'idée de la maternité, il lui donna la force, le courage, il lui rendit la sérénité de l'âme, et la plongea dans des rêves qui, pendant ces quinze jours, effacèrent tant d'années de souffrances. Elle se voyait mère ; elle tenait son fils entre ses bras, son fils l'image de Paul, et disait à Mme de Castang : « Si j'ai été coupable envers toi, voilà mon excuse ; pardonne-moi dans mon enfant. » Puis, ses idées passant à celui qu'elle aimait : S'il allait revenir, disait-elle, sans être averti ! Si son cœur pouvait deviner ! Il me semble que le mien ne s'y tromperait pas. » Elle s'informa du jour probable où les assises seraient closes, et, chaque matin, en se levant, elle effaçait du calendrier un de ces jours si longs, mais si bien remplis. Le dernier disparut enfin. Me Malsigne, parti du chef-lieu la veille au soir, allait arriver dans la journée.

Elle vivait ainsi pleine d'espoir, lorsqu'un coup, qui lui sembla devoir être le dernier et le plus terrible, vint la frapper, comme pour la punir de sa présomption et du souhait qu'elle avait fait. Des lettres annonçant le mariage de Paul arrivèrent à Vabe ce jour-là même. En apprenant cette fatale nouvelle, Galienne n'éprouva ni secousse, ni émotion apparente. Elle ne fut jamais plus douce, plus aimable ; elle se prêtait à tout et ne prenait intérêt à rien. Un sourire machinal errait sur ses lèvres ; un étonnement, qui tenait de l'effroi, donnait à son regard une expression étrange. L'abbé de Loubessac en fut si épouvanté, qu'il n'osa jamais prononcer devant elle le nom de Paul. Par un prodige de tendresse, la volonté le retint sur la pente où il glissait fatalement. Il rassembla tout ce qu'il avait de forces, et re-

Digitized by Google

prit ces promenades qui rappelaient à Galienne tant de joies innocentes, des souvenirs déjà si éloignés, qu'ils semblaient appartenir à une autre vie.

XVI

Galienne vivait dans cet état de souffrance lente et continue qui, pour le corps comme pour l'âme, caractérise les maux incurables, quand tout à coup à sa torpeur succéda une activité extrême. Elle se levait brusquement, quittait le salon, montait dans sa chambre, où elle croyait trouver un moment de repos; à peine y était-elle, que l'ennui la gagnait. Elle redescendait sans autre but que de changer de place. Souvent ces évolutions s'accomplissaient dans le salon même, d'une chaise à une autre, si bien que le chevalier ne l'appelait plus que l'écureuil. A cette plaisanterie qu'il aimait à répéter, Galienne riait quelquefois avec une persistance alarmante ; quelquefois aussi, elle sortait sous un prétexte, se réfugiait dans sa chambre et pleurait avec l'amertume du désespoir. La plaisanterie cependant était innocente, elle le savait; elle ne trouvait dans cette maison que tendresse et égards, aussi ne pouvait-elle s'expliquer cette irritabilité d'humeur. Revenue à elle, elle en avait honte, se promettait de se contenir, et une force qui brisait sa volonté la rejetait dans ses folies. Le corps ne souffrait pas moins que l'esprit. « Tes mains sont glacées, » disait l'abbé, qui, en les touchant, retirait involontairement les siennes, comme au contact du marbre. Parfois de subites rougeurs lui montaient au visage, et elle portait la main à son cœur pour en comprimer les battements. « Tu souffres? » lui demandait alors l'abbé à voix basse. Elle répondait sur le même ton : « Non, ce n'est que le cœur qui est malade. » Elle atteignit ainsi le mois d'octobre, qui lui rappelait de doux et d'amers souvenirs.

On avait appris quelque temps auparavant le mariage de Paul; on apprit son arrivée à Plesme avec sa jeune femme. L'étonnement fut grand à Vabe, et aussi la curiosité, surtout quand on sut que les nouveaux mariés allaient se fixer dans le pays. Galienne fut atterrée à cette nouvelle, et songea un moment à prendre le seul parti qui lui parût possible, la fuite. Mais comment expliquer cette résolution soudaine? Rien ne l'appelait à Roqueroux; son départ serait peut-être remarqué; il contrasterait avec la curiosité générale et pourrait fournir à la malignité l'occasion de s'exercer. D'ailleurs, Paul se fixait dans le pays; il fallait s'attendre à le rencontrer tôt ou tard. Elle s'inclina devant cette nouvelle épreuve, s'en remit au hasard, à

Digitized by Google

Dieu, à Paul lui-même, qu'elle conjurait, comme s'il eût pu l'entendre, de lui épargner une suprême douleur. Au milieu de ses craintes, de son espoir, de son agitation, une voiture et des chevaux, tels que le pavé de Vabe n'en avait point encore portés, s'arrêtèrent devant la maison de Mme de Loubessac. Le salon, au rez-de-chaussée, avait vue sur la rue, dont il était séparé par une étroite cour sablée, close de murs à hauteur d'appui; tous les habitués, réunis alors, purent donc voir descendre de l'élégant équipage Paul de Plesme et une jeune femme. La porte du salon s'ouvrit, ils entrèrent.

L'arrivée des deux visiteurs avait été si imprévue, que Galienne, immobile à sa place, semblait prise du vertige des grandes chutes. Son premier regard fut pour Mme de Plesme. Elle est belle, se dit-elle, et les griffes du désespoir entrèrent dans son cœur. Aussi grande que Galienne, Mme de Plesme avait une de ces beautés placides, qui ne promettent ni les orages ni la passion, mais qui attirent doucement et invitent à la sécurité. Son visage, d'une distinction aristocratique, offrait l'ovale le plus parfait; ses beaux cheveux blonds roulaient en épais bandeaux le long de ses joues rosées, et sa bouche était irréprochable. Peut-être le regard manquait-il un peu d'expression, mais elle avait dans les manières tant d'exquise simplicité, qu'on était tenté de lui accorder tout ce qui lui manquait.

Galienne la vit, l'examina et la jugea en un instant. Si la fortune ne la lui eût pas donnée pour rivale, elle l'aurait choisie pour sa meilleure amie. Il lui sembla alors qu'elle devait à Paul un double malheur; qu'il avait tué l'amour dans son cœur et lui avait rendu l'amitié impossible. Tous les instincts de la femme outragée se réveillèrent; elle foula aux pieds le passé; elle regarda d'un œil ferme ce visage défait, et le trouva commun; elle vit la contenance embarrassée de l'homme, et il lui parut lâche. Elle se sentit grandir de toute la hauteur du dévouement, briller de tout le lustre de la fidélité; sa beauté rayonna d'un éclat surhumain. Oubliant la mort qui allait mettre la main sur elle, elle fit bonne contenance comme le gladiateur antique, et, lorsque Paul, qui l'avait aperçue, s'approcha pour la saluer, pâle, hésitant, les lèvres tremblantes, elle l'accueillit avec un sourire affable et le transperça d'un regard clair, froid, aigu, un regard de mépris : elle était vengée.

Tant que dura la visite, elle montra une grande liberté d'esprit et une aisance parfaite. L'abbé, qui l'observait attentivement, crut que cette entrevue, qu'il redoutait, avait agi à la manière d'un remède héroïque, et étouffé les derniers restes de l'amour. L'homme, en effet, le Paul qu'elle avait connu et aimé, n'était plus rien pour elle; elle venait de le dépouiller par un de ces procédés usités au théâtre, et

Digitized by Google

qui transforment un personnage aussi vite que la pensée peut le concevoir. La vulgarité avait tué Paul de Plesme. Il prit enfin congé, et le salon se vida peu à peu. Quand les membres de la famille se trouvèrent seuls, Mme de Loubessac, qui, sans être du secret, croyait, sinon à l'amour, du moins à un penchant de Galienne pour Paul, changea la conversation, car, depuis le départ de la nouvelle mariée, il n'avait été question que d'elle. Un changement complet s'était fait en Galienne; ses paupières battaient avec force, ses yeux roulaient dans leur orbite; elle porta la main à sa gorge où quelque chose semblait l'étouffer, jeta un cri et tomba.

Rien ne saurait peindre la terreur et la consternation des trois vieillards, le désespoir de l'abbé. Le chevalier fut le premier à se remettre, et courut lui-même à la recherche du docteur Pécamon, pendant que les femmes de la maison emportaient Galienne. Elle gisait sur son lit, la tête renversée en arrière, les narines largement ouverte, les yeux à demi fermés, le corps s'agitant dans des convulsions; mais le visage était calme. L'accès devint bientôt intense; elle prononçait d'une voix rauque des paroles entrecoupées quand le médecin entra.

« Ah! ah! dit-il en la voyant, il fallait s'y attendre. »

Après les premiers soins, les convulsions cessèrent, mais pour faire place au délire, qui s'annonça par quelques paroles bizarres.

« Sortez tous, dit le docteur avec autorité. Monsieur l'abbé restera seul auprès d'elle : je réponds de sa vie. »

Ce furieux délire dura jusqu'au matin, s'apaisa et laissa la malade dans une sorte d'extase. Le docteur fit sa seconde visite, et, voyant cette nouvelle phase de la maladie, il permit à Mme de Loubessac, qui se mourait d'inquiétude, au chevalier et à son frère, de s'approcher du lit de Galienne. Mme de Castang, avertie un peu tard, et retardée encore par un accident arrivé à la voiture qu'on lui avait envoyée, entra dans la chambre quelques instants après le docteur. En voyant apparaître cet austère visage, la malade s'agita violemment, se dressa sur son séant, l'œil hagard, et, désignant sa mère d'un geste que jamais acteur n'eût pu trouver :

« Qu'on fasse sortir cette femme! » s'écria-t-elle.

Mme de Castang s'arrêta anéantie. Deux grosses larmes roulèrent le long de ses joues, et, baissant la tête avec résignation, elle sortit.

« La pauvre enfant ne vous a pas reconnue, dit le docteur, qui la suivait; elle est dans le délire depuis hier. »

Mme de Castang poussa un profond soupir.

« Qu'est-ce donc? mon Dieu! » demanda-t-elle.

Le docteur consultait en ce moment, pour régler le cours de ses

Digitized by Google

visites, une de ces vieilles montres au boitier orné de figures relevées en bosse, et baptisées du nom caractéristique d'oignons.

« Vous voyez cette montre, dit-il ; si j'en comprimais le ressort jusqu'à le briser, seriez-vous étonnée des ravages qui en résulteraient? »

Il glissa la montre dans son gousset, salua et partit.

Dans la soirée, il ne restait plus à Galienne qu'une grande irritabilité, une certaine exaltation des sens, et un besoin si absolu de repos, que le plus léger bruit l'impatientait. Mme de Castang passa huit jours à Vabe, pendant lesquels Galienne, tout à fait remise, n'ayant pas conservé le moindre souvenir de ce qu'elle avait dit et fait, se montra douce et résignée comme par le passé. Elle s'efforçait même d'être affectueuse ; mais elle ne pouvait toujours dissimuler l'impression douloureuse que lui causait la vue de sa mère ou le son de sa voix. On ne pouvait comparer cette crainte qu'à celle des animaux domptés par le châtiment. Mme de Castang comprit que si elle avait obtenu le pardon de sa fille, elle avait perdu son amour ; elle cacha sa blessure, mais l'emporta saignante.

La maladie de Galienne fut pour l'abbé de Loubessac un coup terrible. Celle qu'il avait aimée comme sa fille, qu'il s'était promis de voir heureuse dans la maternité, qu'il voulait aimer une seconde fois dans ses enfants, se consumait misérablement, le cœur éteint, le corps prêt à défaillir. Il se reconnut impuissant à la ranimer ; il n'avait plus ni la vigueur du corps ni celle de l'esprit. Galienne elle-même, découragée et vaincue, brisée par le combat, humiliée par la défaite, semblait ne plus obéir qu'à l'instinct machinal de la conservation. Ces deux êtres, presque détachés du monde, n'y tenaient encore que par l'affection qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre ; ils se confondaient dans un mutuel dévouement et semblaient se dire : « L'un de nous mort, que restera-t-il à l'autre ? »

L'abbé de Loubessac ne descendait même plus de sa chambre à l'heure des repas : c'était Galienne qui préparait la nourriture du vieillard, dont l'extrême sobriété rendait cette tâche facile. Elle passait des journées entières près de lui, cousant, brodant, ou lui faisant des lectures pieuses. Son lit était dans un cabinet contigu à la chambre de l'abbé ; une mince cloison les séparait, et elle pouvait entendre la respiration du vieillard. Lorsque Galienne, fatiguée de lire, reprenait son ouvrage, l'abbé, enfoncé dans son fauteuil, restait pendant des heures entières les yeux fixés sur elle, cherchant à surprendre sur son visage quelque signe visible de la pensée. Il enveloppait de tout son amour cette fille d'adoption, comme s'il eût pu faire entrer ainsi en elle le calme et la paix.

Un jour, un domestique de la maison vint dire à Galienne que

Digitized by Google

le métayer de Roqueroux demandait à lui parler de la part de sa mère. Elle pâlit, se prit à trembler, se leva enfin et descendit.

« Qu'y a-t-il? » demanda l'abbé lorsqu'elle rentra dans la chambre.

C'était la chose la plus simple : une recommandation banale au métayer qui allait à Vabe, de passer chez Mme de Loubessac, et de s'informer des nouvelles de Galienne. Elle ne put cependant reprendre son calme de toute la journée, tant sa terreur avait été profonde. L'abbé avait suivi sur son visage tous les mouvements de son cœur; il la vit passer de la peur à la consternation, de la consternation à la répugnance; il se dit que de ce sentiment à la haine il n'y avait qu'un pas. Il ne voulut pas que l'âme de Galienne en fût souillée. Le soir, un moment avant de se coucher, il lui dit :

« Je sens qu'il me reste peu de jours à vivre. Je voudrais, avant de mourir, te prémunir contre le danger que courra ton âme dans une vie qui peut être longue encore. Souviens-toi, ma fille, que si Dieu nous a imposé le pardon des injures, et prescrit de rendre le bien pour le mal, quelque difficile que paraisse ce sacrifice, quelque lourde que cette abnégation soit à porter, il ne nous demande cependant que ce que nous ferions peut-être de nous-mêmes si nous avions, comme lui, le secret des cœurs. C'est faute par nous de savoir faire la part de l'erreur, dans l'injustice ou dans le crime, que la haine prend racine dans notre cœur, en bannit le pardon, et nous rend indignes de la clémence de Dieu. Je ne crois pas, pour mon compte, qu'il y ait une seule injustice, je dis plus, un seul crime qui, si on lisait au livre de la conscience, ne trouvât, non pas sa justification, mais, jusqu'à un certain point, son excuse. Ce sera un besoin terrible dont notre lâcheté aura fait une nécessité, une violence du sang que par la même lâcheté nous n'aurons pas su contenir, ce sera enfin, avec le désir de bien faire, étroitesse d'esprit, faux point de vue, tyrannie du passé qui s'impose à nous, et dont nous ne savons ou ne voulons nous dégager. Si tu m'as bien compris, il est temps de nous expliquer avec franchise, car je te vois sur une pente fatale et rapide. Tu as un pied dans la haine, il faut l'en retirer. Tu as été victime d'une injustice, selon moi, que mon affection pour toi aveugle peut-être. En soupçonnes-tu la cause?

— Ma mère me hait, répondit résolûment Galienne.

— Non, non. Ta mère avait fini par donner son consentement, et sans ce mariage précipité.....

— Elle le savait! »

C'est ainsi que l'injustice passait de la mère à la fille. Cet horrible soupçon découvrait toute la profondeur de la plaie; l'abbé en fut effrayé. Il se recueillit un moment et continua :

Digitized by Google

« Si je te disais que celle de qui te vient ton malheur n'avait le choix qu'entre deux injustices ; qu'en te frappant, elle rendait justice à ta sœur, qu'elle eût frappée en t'épargnant ?

— Je ne vous comprends pas.

— Si je te disais que les biens que tu possèdes ne t'appartiennent pas en conscience.....

— Pourquoi ?

Allons, se dit l'abbé, mieux vaut sacrifier l'honneur périssable de la mère, que compromettre le salut de la fille.

« Ouvre ce secrétaire, ajouta-t-il à haute voix, et donne-moi le portefeuille que tu vois devant toi. ».

Il en retira une lettre dont le papier était jauni par le temps. Elle était datée du champ de bataille de Ligny, où l'Europe en armes préluda à la grande lutte du lendemain, et adressée à l'abbé de Loubessac. C'était à cette lettre qu'il avait fait allusion, en disant à Mme de Castang : « J'ai été chargé de veiller sur cette jeune fille. » A mesure que Galienne avançait dans sa lecture, un profond étonnement se peignait sur son visage ; elle laissa tomber la lettre sur ses genoux et fit éclater, dans un seul mot, toute la générosité de son âme.

« Pauvre père ! s'écria-t-elle en pensant à l'homme confiant qui avait abrité sous son toit l'enfant étranger.

— Ai-je eu tort ? demanda l'abbé, en montrant du doigt la lettre.

— Non, répondit Galienne ; vous avez mis sur mes blessures le seul baume qui pût les fermer. Je comprends maintenant que je ne suis pas seule à souffrir. C'était Dieu qui me parlait par la voix de la supérieure de Nayac. J'ai résisté, j'en suis punie ; que sa volonté soit faite ! Désormais, il n'y a plus de place dans mon cœur que pour la compassion. »

A partir de ce jour où il avait accompli un grand devoir, l'abbé s'affaiblit visiblement. Il essaya de se lever le lendemain, mais les forces lui manquèrent. Il parlait souvent de sa fin prochaine, exhortait Galienne à la patience et à la résignation. La veille de sa mort, comme elle ouvrait l'Ecriture sainte pour faire la lecture habituelle, elle tomba sur ce passage de l'Ecclésiaste : « Il y avait une petite ville qui contenait peu d'habitants ; un roi puissant marcha contre elle, l'entoura de circonvallations, intercepta les communications et parfit le siége.

» Il se trouva dans cette ville un homme pauvre et sage ; et il la délivra par sa sagesse, et depuis nul ne se souvint de ce pauvre homme. »

On pouvait faire l'application de ce passage à l'abbé ; il crut sans doute la lire dans les regards de Galienne, car il dit aussitôt : « Non, non, cela n'est pas..... » Il murmura encore quelques paroles inintel-

Digitized by Google

ligibles, et ajouta : « Ma fille, va dire à mes frères que je désire les voir. Lorsqu'ils seront descendus, tu prieras ma sœur (il aimait à appeler ainsi Mme de Loubessac) de vouloir bien monter avec toi. »

M. de Loubessac et le chevalier se rendirent aussitôt dans la chambre de l'abbé.

« Comment vous trouvez-vous, mon frère? demanda M. de Loubessac.

— Bien, puisque je ne souffre pas, mais tout près de m'en aller de faiblesse.

— Ayez bon courage, dit le chevalier ; vous êtes le moins âgé des trois, vous vous rétablirez. »

L'abbé sourit doucement, et, prenant sous son oreiller une feuille de papier, il la tendit à son frère aîné.

« Veuillez lire, mon frère, et me dire si vous m'approuvez. »

M. de Loubessac, après avoir lu, se tourna vers le chevalier.

« Vous savez aussi bien que moi, lui dit-il, quelles obligations nous avons à notre frère. Grâce à son dévouement, notre fortune nous a été conservée ; nous lui devons tout, mon frère, et à la rigueur il ne nous doit rien. Il désire disposer en dehors de la famille d'une portion de son revenu, et il a voulu donner à son frère aîné cette preuve de confiance et d'amitié, de lui faire connaître les motifs qui l'ont guidé. Ces motifs, je les approuve, et..... je peux vous les dire. »

Le chevalier comprit aussitôt qu'il s'agissait d'un secret.

« Votre approbation suffit, dit-il. Notre frère ne nous devait pas d'explication ; il faut le remercier de l'amitié qu'il me témoigne et de la déférence dont il fait preuve pour vous, mon frère, qui êtes le chef de la famille. Lorsque vous êtes satisfait, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. »

L'abbé ayant parlé avec fermeté de sa mort, le chevalier lui prit affectueusement la main et dit quelques mots des torts qu'il se reprochait. Il y eut une petite scène ; on s'attendrit un peu, autant que pouvaient s'attendrir de vieux cœurs durcis au choc de tant d'adversités. Quand vint le tour de Mme de Loubessac, il lui recommanda instamment sa chère Galienne, la conjura de lui servir de mère, et de le remplacer auprès d'elle. La bonne dame pleura abondamment, et promit de bouche et de cœur. Me Malsigne arriva, suivi du docteur. Après un moment de conversation, l'abbé leur dit : « Adieu, mes amis ; je ne vous dis pas à demain. Votre tâche est finie, docteur, j'attends le médecin de l'âme. »

Il reçut les derniers sacrements et attendit tranquillement la mort. Sa Galienne bienaimée resta seule auprès de lui. La nuit fut calme, mais une longue insomnie le tint éveillé jusqu'au jour.

Digitized by Google

« Je vais essayer de dormir, dit-il à Galienne ; ma fille, passe ton bras sous ma tête. »

Lorsque fatiguée de cette position Galienne fut forcée de se dégager, l'abbé avait rendu à Dieu, sans souffrance et sans agonie, sa belle âme, aussi pure que celle d'un enfant qui vient de recevoir l'eau du baptême.

Ainsi mourut l'abbé de Loubessac, enseveli dans sa foi, dans son honneur, dans sa probité ; raillé pendant sa vie, apprécié dès qu'il eut cessé de vivre, et amèrement pleuré par les petits vagabonds de la ville de Vabe, auxquels il donnait un gros sou lorsqu'en passant près de lui les traîtres disaient à voix basse : Vive Henri V !

La douleur de Galienne n'eut rien de violent ; ce fut une piété tendre et respectueuse. Son vieil ami la quittait, mais ils devaient se revoir bientôt. Elle lui ferma les yeux, et pria Dieu pour le mort, pour les vivants qui souffraient, pour elle-même, demandant au maître tout-puissant de lui réserver une fin pareille.

XVII

M. de Loubessac déposa chez Me Malsigne un testament par lequel l'abbé instituait son frère aîné son légataire universel et laissait à Galienne de Castang l'usufruit de la moitié de tous ses biens.

Après avoir passé encore un mois dans cette maison, Galienne craignit de devenir à charge à ses hôtes. Ces pauvres vieillards qui touchaient au tombeau redoutaient les émotions violentes ; ils voulaient voir autour d'eux la jeunesse, la gaieté, la vie. Rien n'était changé dans leurs manières à l'égard de Galienne ; elle les trouva même plus attentifs, plus affectueux, plus inquiets du moindre dérangement qui survenait dans sa santé ; mais ces prévenances et cette inquiétude disaient de quelle terreur ils avaient été frappés et avec quelle anxiété ils attendaient la crise prochaine. Elle ne pouvait troubler ainsi le calme de leurs derniers jours ; elle se condamna à l'isolement. Un pressentiment d'ailleurs l'avertissait qu'elle allait mourir.

Se sentant frappée, elle s'y prit d'avance pour chercher sa retraite, comme les oiseaux préparent leur nid. A l'extrémité de la ville, regardant d'un côté la promenade des Platanes et de l'autre les prairies qui s'étendent dans la plaine de Vabe, se trouve une petite maison qui avait jadis appartenu à la famille de Roqueroux et servi de pied-à terre à ces gentilshommes lorsqu'ils daignaient descendre à Vabe. De possesseur en possesseur, elle était échue à Me Malsigne, qui la loua

Digitized by Google

à Galienne. L'aspect de cette maison n'avait rien de séduisant : des fondements au premier étage, elle était bâtie en pierres de taille, avec un certain luxe de solidité. Les ouvertures étaient en ogive, et une corniche curieusement sculptée courait le long de la façade ; mais, soit que le Roqueroux qui entreprit cette construction s'en fût dégoûté, ou soit que l'argent lui eût manqué, du premier étage aux combles, la maison était faite de poteaux croisés en lozange et de pierres brutes liées entre elles par une terre glaise appelée dans le pays *terre bâtarde*. Le même contraste de recherche et de rusticité se montrait à l'intérieur. Les solives du plafond, au rez-de-chaussée, avaient les arêtes abattues et remplacées par une moulure ; elles se croisaient, formant de petites figures rectangulaires, au milieu de chacune desquelles on avait appliqué un mascaron. Au premier étage, les solives étaient grossièrement équarries à la hache, de largeur inégale, les unes droites, les autres recourbées, selon la venue des arbres, qu'on avait pris au hasard. Ainsi faite, cette petite maison ne ressemblait pas mal à un Roqueroux, gentilhomme par la base, paysan par le reste. Elle devait toute son originalité à une décoration de la nature : de grosses joubarbes s'épanouissaient toutes bouffies le long de la corniche. La façade était exposée à l'ouest et souvent mouillée par la pluie ; le vent qui balayait l'herbe mûre des prés en emportait la graine dans ses tourbillons, la déposait sur la terre humide qui liait les pierres, jusqu'à ce qu'un soleil de printemps la fît germer. Selon qu'elles s'accommodaient de leur nouvelle position, les plantes poussaient luxuriantes ou chétives, envahissaient la façade ou pendaient languissamment par leurs racines. Cette petite maison, qui ne pouvait convenir qu'à un cœur malade, tenta Galienne. Elle eût pu habiter celle où elle était née, mais trop d'amers souvenirs s'y rattachaient ; elle préféra cette masure élevée par ses pères, où l'on sentait en entrant le froid du tombeau. C'était la dernière demeure qu'elle dût habiter vivante.

La libéralité de l'abbé lui avait fait des revenus considérables ; elle se réduisit au plus strict nécessaire et répandit l'aisance autour d'elle. Elle recueillit de pauvres petites filles, auxquelles elle fit aimer le travail et dont elle assura l'avenir par une modeste dot. Cette application constante aux bonnes œuvres n'altéra en rien les grâces de la femme. Dès que le temps et la résignation eurent calmé les souffrances de Galienne, elle reprit son enjouement, rendu plus touchant par une teinte de mélancolie. Elle ne manqua pas un jour d'aller chez Mme de Loubessac. La voyant si belle, quoique d'une beauté différente de celle dont elle brillait naguères, ses vieux amis, qui n'avaient pas perdu l'espoir de la rendre au monde, hasardaient de discrètes allusions ; mais Galienne souriait doucement et changeait

Digitized by Google

de conversation. Il y avait alors en elle plus de la femme que de la jeune fille, car les épreuves du cœur lui tenaient lieu d'expérience. Ses relations avec sa mère, toujours retirée à Roqueroux, devinrent plus fréquentes; elles étaient amicales, calmes, réservées comme entre deux amis qu'un long dissentiment a séparés et qui redoutent d'éveiller des griefs endormis.

Galienne ne couchait jamais à Roqueroux lorsqu'elle allait y voir sa mère; mais un jour elle trouva Mme de Castang malade et elle se décida à rester. La maladie empira; des symptômes graves alarmaient le médecin; pendant vingt jours, Galienne ne quitta pas le chevet du lit. De si rudes veilles excédaient ses forces; elle éprouva un léger malaise, auquel elle résista. Mme de Castang rétablie, Galienne parla de retourner à Vabe : « Déjà ! » dit la mère, qui se sentait revivre près de sa fille. « Mes enfants m'attendent, » répondit Galienne. Le mot était aussi cruel qu'innocemment dit. Elle fit le voyage à cheval, sans qu'un brillant soleil pût la réchauffer. La journée fut consacrée à visiter ses pauvres, à faire rentrer dans les habitudes d'ordre et de travail sa petite colonie si longtemps abandonnée, et, le soir, elle alla chez Mme de Loubessac. Mais en rentrant elle fut prise de frissons, et une fièvre terrible se déclara. Ses amis, accourus auprès d'elle, attribuaient sa maladie aux longues veilles qui l'avaient fatiguée : « Non, répondait-elle, cela devait arriver. »

On hésitait à avertir Mme de Castang, faible et convalescente ; cependant, dans la nuit du troisième jour, il fallut s'y résoudre. Elle arriva le lendemain, agitée de tristes pressentiments. Comme elle franchissait le seuil de la maison, le vieux M. de Loubessac l'arrêta et l'entraîna loin de la chambre de sa fille. Galienne venait de mourir. Elle avait vécu entourée d'un respect que sa mort changea en vénération.

Mme de Castang, condamnée à vivre, obtint des religieuses qui avaient élevé ses filles d'entrer comme pensionnaire au couvent de Nayac, où elle expia, dans une vieillesse avancée, son orgueil et son erreur.

E. D'ARAQUY.

Digitized by Google

L'APOTHÉOSE

DE SCHILLER

EN ALLEMAGNE

L'Allemagne, le 10 novembre de cette année, a présenté un curieux spectacle. Au lendemain d'une guerre qui venait d'ébranler toute l'Europe, à la veille peut-être d'autres secousses, au milieu des préoccupations de toute sorte dont l'horizon était assombri, un grand peuple s'est subitement pris d'enthousiasme pour un de ses poètes, mort il y a cinquante-trois ans, et s'est mis à fêter le jour de sa naissance comme un jour providentiel, un jour heureux entre tous dans le calendrier national. Cette fête s'est accomplie avec recueillement et solennité, comme un acte d'importance majeure dans la vie publique du pays. Pour la célébrer, le travail a chômé, les affaires ont été suspendues, les partis se sont tendu la main pour quelques heures; toute division, tout sujet de querelle a semblé disparaître, cinquante millions d'hommes ont fait un silence religieux. Ne dirait-on pas un de ces mystères si célèbres dans l'antiquité superstitieuse, dont les rites étaient censés conjurer le destin et posséder une vertu surnaturelle? Quel intérêt s'attachait donc à cet acte de piété tardive? Quel talisman, quelle puissance magique renfermait donc le nom de Schiller, pour que l'Allemagne, d'un commun accord, vînt se placer sous son invocation? Quelle auréole planait sur ce front de poète, pour le transfigurer aux yeux de ses compatriotes en génie tutélaire, en dieu protecteur de la patrie? Telle est la question que soulève, dès le premier abord, cette scène singulière, où se dessinent tant de traits caractéristiques.

Digitized by Google

I

La popularité de Schiller en Allemagne est un fait qui n'a pas chez nous d'analogue, et dont un Français aura même de la peine à se faire une idée. Nous avons de grands poètes, plus éminents que Schiller, personne ne le nie; mais aucun d'eux, il faut le confesser, n'est réellement populaire. Notre poésie, chose étrange dans un pays d'égalité comme le nôtre, est essentiellement aristocratique. Elle dédaigne la foule et ne chante que pour les initiés, pour une élite plus ou moins nombreuse. La foule, de son côté, rend aux poètes mépris pour mépris, et se tient en dehors de leur influence, si bien que, de nos jours, où la puissance numérique fait loi, les vers semblent avoir perdu tout droit de cité parmi nous, et relégués parmi les inutilités de la vie, ne font plus entendre qu'un timide murmure. En Allemagne, au contraire, la poésie a toujours exercé sur le peuple une puissante action. L'Allemand est rêveur; le vers éveille en lui mille secrètes vibrations; le vers se grave dans son oreille musicale, et se mêle à tous ses sentiments, à toutes les formes de son existence. Le poète, c'est l'ami, le consolateur par excellence, et parmi les poètes, le plus aimé, sans contredit, c'est l'auteur de *Marie Stuart* et de *Jeanne d'Arc*, le chantre du malheur et de l'enthousiasme, c'est Schiller, douce figure empreinte de noblesse et de mélancolie, qui semble sympathiser avec toutes les âmes souffrantes, avec tous les cœurs blessés et malades. Schiller n'est pas un de ces poètes qui trônent solitairement dans les bibliothèques de littérature; il est l'hôte assidu de l'atelier et de l'arrière-boutique; il est feuilleté avec amour par des mains grossières, entre les heures de travail : touchante popularité qui semble ramener la poésie à sa mission des âges primitifs! Que nos poètes préfèrent l'approbation des gens de goût; elle est plus flatteuse sans doute, ou du moins plus orthodoxe; la poésie allemande place ailleurs son ambition : elle veut s'infiltrer jusque dans les dernières couches populaires; elle veut répandre sur tous son rayonnement plein de chaleur; elle chante pour les simples et pour les pauvres d'esprit; elle se glorifie de leur plaire.

Cette faveur, cette prédilection pour Schiller suffisent-elles pour expliquer la fête du 10 novembre, dans les proportions extraordinaires qu'elle a prises? Evidemment non. Il est même probable qu'en toute autre occasion le « *Jubilé*, » ou, pour parler français, le centième anniversaire de la naissance de Schiller, aurait

Digitized by Google

passé presque inaperçu. Mais est-ce que nos passions ne sont pas un télescope qui grandit ou qui rapetisse les objets, suivant leurs caprices? Est-ce que les noms et les faits ne prennent pas, à notre volonté, la physionomie, le caractère qu'il nous plaît de leur attribuer? Le dix novembre était une date oubliée, inconnue, ensevelie dans les parties les plus obscures de l'histoire. Tout à coup, les passions politiques s'en emparent. La voilà qui sort de son néant, qui prend une figure, une signification immense; tout un peuple va la célébrer avec amour.

Cette transformation s'explique facilement : l'Allemagne venait de souffrir cruellement dans son orgueil national; elle avait vu avec douleur succomber une cause considérée par elle comme une cause allemande. Elle se trouvait, en quelque sorte, vaincue avec l'Autriche, et, sans avoir participé au combat, enveloppée dans une défaite qui témoignait une fois de plus l'impuissance de ses promesses et l'inutilité de ses sympathies. Elle voyait renaître par d'aigres récriminations le vieil antagonisme de ses deux grandes monarchies; ses rêves, ses espérances d'unité semblaient s'ajourner et s'évanouir de nouveau; tout avortait, tout venait se briser contre la Diète de Francfort, ce mur de granit, plus tenace que jamais dans son immobilité séculaire. Au milieu de ces tristesses, de ces mécomptes, a sonné l'anniversaire de Schiller. C'est alors que les cœurs blessés, abreuvés d'amertumes, se sont tournés vers leur poète préféré, pour lui demander des consolations. Puis le nom de Schiller a rappé tous les esprits comme une sorte de révélation. Un grand cri s'est élevé par toute l'Allemagne : Fêtons le poète; montrons que l'unité allemande existe, sinon dans les conseils de nos princes, du moins dans le sentiment populaire, et qu'elle a de profondes racines dans les cœurs. Notre ensemble, notre unanimité protesteront avec force contre les divisions artificielles dont nous gémissons. Peut-être prendra-t-on meilleure idée du corps germanique en voyant le spectacle qu'il offre, rassemblé, ne fût-ce que sous la bannière d'un poète.

La fête de Schiller se présentait donc comme une manière indirecte d'exprimer la pensée politique dont les esprits sont tourmentés depuis si longtemps. A ce titre, elle devait inspirer de l'ombrage à la plupart des gouvernements, qui, menacés par les idées unitaires dans le principe même de leur existence, ne peuvent guère les favoriser de leurs sympathies. Une démonstration éclatante, passionnée, comme celle qui se préparait, devait même les préoccuper sérieusement et leur inspirer de graves inquiétudes. Cependant, il leur était difficile de s'interposer; car la fête, avec son étiquette purement littéraire, se présentait sournoisement comme inoffensive. Le nom de

Digitized by Google

Schiller la protégeait et la rendait inattaquable. La prohiber, c'était se découvrir; c'était lutter contre une ombre, user dans le vide ses moyens de répression, se discréditer par une mauvaise humeur ridicule. Et puis, chose singulière, le nom même du poète intimidait la censure : la popularité de Schiller est si grande, que les souverains eux-mêmes, armés de leur pouvoir, n'osaient la braver en face, et que la police se sentait désarmée, obligée de s'incliner respectueusement devant elle. Si forts que soient les gouvernements, ils subissent toujours plus ou moins la pression d'un sentiment général, ils craignent toujours de le heurter trop ouvertement. Aussi, faut-il convenir que les patriotes allemands avaient fait preuve de tact et d'habileté en choisissant la fête de Schiller pour prétexte de leur démonstration politique. Ce choix devait presque partout paralyser le mauvais vouloir des cabinets, en les plaçant dans l'alternative d'indisposer le public par un refus maladroit, ou de s'associer, d'assez mauvaise grâce, à une manifestation dont le sens n'était équivoque pour personne.

Seul, parmi les gouvernements d'Allemagne, le cabinet de Berlin pouvait voir avec satisfaction la fête qui se préparait. Seul il pouvait s'associer de cœur à la fête de Schiller, et l'appuyer d'un loyal concours, car il est le seul qui puisse bénéficier de ces aspirations nationales. Vers lui sont tournés les vœux et les espérances de tous les cœurs patriotes, et l'unité allemande, loin de l'inquiéter, doit lui présenter de riantes images. Où les autres princes voient des séditieux, des révolutionnaires, le roi de Prusse doit voir de bons citoyens, de loyaux et fidèles sujets en perspective. Où les autres voient la subversion de leurs trônes, il voit la consolidation et l'agrandissement de l'héritage légué par ses pères. Cette situation n'est un mystère pour personne, et c'est par là sans doute qu'il faut expliquer l'isolement où se trouve aujourd'hui la Prusse vis-à-vis des puissances secondaires, et la bruyante sympathie que celles-ci témoignent en toute occasion pour l'Autriche. On craint la Prusse comme on craint toujours son héritier présomptif; on lui en veut des espérances qu'elle inspire, malgré le soin qu'elle met à les repousser, et l'excessive réserve qu'elle s'impose. L'Autriche, au contraire, n'a rien à gagner dans le mouvement actuel des esprits; l'Autriche est pour les patriotes l'expression la plus complète du régime qu'ils veulent abolir; elle est le but ordinaire de leurs invectives, et c'est là malheureusement son principal titre à la déférence des principautés secondaires. Elles sentent instinctivement que leur conservation est liée à la sienne. La situation de l'Autriche est donc diamétralement opposée à celle de la Prusse. Jamais, on peut le dire, l'antagonisme de ces deux Etats ne s'est mieux dessiné que de nos jours.

Digitized by Google

On s'attendait donc à voir la Prusse accueillir et seconder chaudement une démonstration qui devait mettre en relief sa popularité, aux dépens des autres gouvernements, et fortifier sa position dans l'esprit public. On disait même qu'enhardie par le récent exemple d'une ambition analogue à la sienne, elle allait mettre à profit cette circonstance pour sortir de l'immobilité et prendre une attitude plus résolue, plus conforme aux grandes pensées qu'on lui suppose. Mais ces prévisions n'ont pas été justifiées, et le cabinet prussien n'a vu dans la fête de Schiller que le danger de se compromettre, et, dans cette crainte, il a redoublé de circonspection ; il a étonné ses amis et ses ennemis par sa prudence.

II

Un comité s'était formé à Berlin pour recueillir les souscriptions et pour organiser le plan de la fête ; les Berlinois achetaient des costumes pour une grande kermesse, et se proposaient d'y déployer un luxe, une splendeur qui feraient sensation dans toute l'Allemagne, et dont leurs annales se glorifieraient. Les préparatifs se faisaient au grand jour, avec une confiance sans bornes dans l'assentiment de l'autorité. Les conservateurs les plus orthodoxes y concouraient avec fanatisme. Tout à coup, des rumeurs inquiétantes circulèrent. Quelques personnes disaient tout bas que la police voyait de mauvais œil cette démonstration. Mais une telle nouvelle passait toute vraisemblance ; on l'accueillait avec un sourire d'incrédulité. Le bruit prit cependant de la consistance ; il fallut bien en venir à s'alarmer sérieusement. En même temps, on apprenait avec stupeur que, dans certaines villes du royaume, la fête de Schiller avait été interdite officiellement sous les prétextes les plus dérisoires. A Kœnigsberg, par exemple, l'autorisation, accordée d'abord, avait été retirée par le directeur de la police, par ce motif que le choléra régnait dans la ville, et qu'une réjouissance publique, en temps d'épidémie, aurait un caractère d'inconvenance. Raison peu sérieuse ; car le choléra est une maladie depuis longtemps acclimatée à Kœnigsberg ; sa présence est un fait normal, qui ne préoccupe plus personne, et ses victimes sont extrêmement rares. On supposait donc que, pour interdire la fête de Schiller, le directeur de la police, zélé fonctionnaire, devait avoir des instructions émanées de haut lieu. Dans d'autres villes, la police montrait le même mauvais vouloir, quoique d'une manière plus occulte.

Bientôt, à ces fâcheux symptômes s'en joignit un autre plus in-

Digitized by Google

quiétant. Ce fut l'attitude subitement prise par tous les hauts fonctionnaires vis-à-vis de la fête qui se préparait. Du jour au lendemain, on vit la froideur, un air de dénigrement remplacer sur leurs figures la sympathie et la bienveillance qu'ils avaient montrées dans l'origine. On les entendait dire que la manifestation projetée offrait des dangers : qu'elle pourrait être exploitée par les passions révolutionnaires, et que le gouvernement devait mûrement réfléchir avant d'y donner son approbation. Et puis, pourquoi une fête en l'honneur de Schiller ? Sans doute, M. de Schiller, le conseiller Schiller avait été un homme de très grand talent ; il avait, comme poète, une très haute valeur ; mais il n'avait jamais eu aucune position politique, aucun rang ni dignité officielle. A quel titre lui décerner des honneurs qui sont le privilége exclusif des grands personnages ? Une pareille cérémonie serait en dehors de toutes les traditions ; ce serait une nouveauté sans précédent et presque monstrueuse ! — Ces raisonnements, à la longue, ne laissèrent pas de faire certaine impression, et servirent du moins à refroidir bien des enthousiasmes. Car, en Prusse comme dans toute l'Allemagne, la parole du fonctionnaire, émanation d'en haut, a, pour bien des gens, l'autorité et le prestige d'un oracle.

La vérité est que la fête de Schiller soulevait une opposition violente dans la haute noblesse, et dans presque tous les alentours du pouvoir. On n'ignore pas que la cour de Prusse a été longtemps dominée par des influences ultra-royalistes, vulgairement désignées sous le nom générique de Parti de la Croix ; et, bien qu'elle soit entrée aujourd'hui dans une voie plus libérale, elle a conservé une assez grande déférence pour ses anciens conseillers. Ce parti, systématiquement hostile à toute idée progressive, s'est déclaré, dès le principe, contre le mouvement unitaire. Unité allemande, libéralisme, tendances révolutionnaires, aux yeux du Parti de la Croix, ce sont là des mots synonymes, qui rappellent tous, au même degré, les mauvais jours de 1848, et le péril couru par les monarchies. Chacun de ces mots contient en germe de nouvelles tempêtes, et les accueillir, favoriser leur développement, c'est se méprendre étrangement sur leur portée subversive. Suivant les mêmes hommes, toute alliance avec ces idées ne peut être que nuisible et honteuse pour la Prusse. On trompe la maison de Brandebourg, on cherche à la séduire par la perspective d'une fausse grandeur ; on veut se servir d'elle pour travailler à sa propre ruine. Mais les souvenirs de 1848 doivent la prémunir et lui faire repousser ces perfides avances.

Ce fut dans l'organe habituel des idées réactionnaires, dans le *Journal de la Croix*, que le parti soi-disant conservateur épancha son mauvais vouloir contre la fête de Schiller. D'après cette feuille,

Digitized by Google

la cérémonie projetée n'avait qu'un but, masquer des projets révolutionnaires et les mettre sous le patronage du gouvernement. On voulait réveiller des passions endormies depuis une dixaine d'années, agiter l'Allemagne, inquiéter les souverains, et compromettre la maison royale de Prusse dans une alliance publique avec la démagogie. Et tel était le fanatisme des agitateurs que, faute de prétexte dans le présent, ils fouillaient dans les archives du passé; ils érigeaient en fête nationale un fait insignifiant et complétement nul en lui-même, tel que la naissance d'un poète. Et pourquoi ce choix de Schiller préférablement à tout autre? Quel mérite particulier avait désigné ce nom à l'ovation démocratique qu'on lui préparait? N'était-ce pas évidemment ses idées philosophiques, son incrédulité, ses principes égalitaires, et l'ardeur républicaine qui respire dans tous ses écrits? Tout concourait donc à faire de la fête préparée une manifestation anti-religieuse, anti-monarchique. A moins d'aveuglement, les rois devaient y refuser leur concours. Puis, employant l'arme de l'ironie, qu'elle sait manier fort habilement, la *Gazette de la Croix* raillait l'engouement populaire et le vulgaire encens qu'on préparait à Schiller. Qu'est-ce que la foule? se demandait-elle avec sa morgue ordinaire : un composé d'individus qui, pris isolément, peuvent avoir de l'intelligence, mais qui, réunis, ne présentent que niaiserie, badauderie inepte et servilité. Gœthe lui-même l'a dit :

> Oh! ne me parle pas de la foule insensée
> Dont l'aspect effarouche et fait fuir la pensée.

Quelle valeur, quelle signification peuvent avoir, adressés à un poète, les hommages de vingt ou trente mille sots sur une place publique? —Un autre jour, citant un passage de *Wilhelm-Meister*, la *Gazette de la Croix* disait avec une verve assez incisive : « De tous les procédés pour honorer les grands hommes, un des plus vulgaires, sans contredit, un des plus surannés, est celui qui consiste à leur dresser des statues, à débiter en leur honneur de fastidieux discours d'apparat; surtout quand on voit figurer, dans ces plates comédies, les inévitables jeunes filles vêtues de blanc, ou bien encore des actrices en grande tenue de déesses mythologiques, c'est-à-dire en déshabillé plus ou moins convenable. »

Ces insinuations, ce langage hostile, trouvaient évidemment de l'écho dans les hautes sphères du pouvoir. D'autre part, le gouvernement sentait le besoin de sacrifier à l'idole du jour, et de ne pas rompre en visière avec le parti de l'unité germanique. Il était donc flottant entre ses rêves ambitieux et ses instincts conservateurs, entre sa peur de la révolution et son désir de rester populaire; et, dans ce combat entre les deux principes opposés, ne se mettant pas à la tête

Digitized by Google

du mouvement, et ne faisant rien pour le comprimer, il laissa, jusqu'au dernier jour, sa détermination indécise. Faible attitude qui lui ôtait d'avance le bénéfice de la résolution qu'il se réservait.

Ces dispositions équivoques, dès qu'elles furent connues du public, jetèrent Berlin dans une sorte de consternation. Cette fête, dont on s'était promis tant d'honneur, n'offrait donc plus que la perspective d'un affront sanglant pour la Prusse. Les moindres bourgs d'Allemagne allaient célébrer librement le poète national, et Berlin, l'Athènes du Nord, la capitale de l'intelligence (*Geist Hauptstadt*), le foyer des idées libérales, allait rester immobile, silencieuse par mesure de police. La révolution était-elle donc menaçante? Catilina était-il aux portes? Non, certes ; jamais les esprits n'avaient été plus tranquilles, jamais le peuple plus *loyal*, l'horizon plus dégagé de nuages. Jamais démonstration populaire ne s'était présentée plus inoffensive. N'était-ce donc pas faire jouer un rôle honteux et ridicule au pouvoir que de montrer en son nom cette peur aveugle et superstitieuse, et de voir dans une fête publique un péril pour la monarchie, comme si Berlin ne pouvait se réjouir sans offense envers le souverain? Si ces défiances étaient sincères, que ne prenait-on exemple sur les représentants-nés de l'absolutisme, sur les ennemis renforcés de toute idée libérale, en un mot sur les membres du cabinet autrichien? En Autriche, à Vienne, le plus « réactionnaire » des gouvernements laissait le champ libre à la fête de Schiller, et, n'y voyant qu'un acte de piété nationale, la prenait directement sous son patronage. Si bien que, par un renversement étrange et bien humiliant pour la Prusse, la liberté se trouvait à Vienne, la compression à Berlin.

Malheureusement pour les Berlinois, le ministère avait sous la main une raison très plausible pour se refuser à la célébration de la fête, sans découvrir les embarras de sa position. Cette raison, c'était la maladie du roi, dont l'état, plus grave de jour en jour, semble résister à tous les traitements, et que, ni l'art, ni les soins de son auguste épouse, ni les distractions, ne peuvent adoucir. Cette langueur, ce dépérissement jettent sur la cour un voile de tristesse, et l'on conçoit le contraste assez pénible qu'aurait offert une fête publique avec le deuil qui règne dans la famille royale et ses alentours.

Le gouvernement pouvait donc invoquer une raison de convenance pour refuser son autorisation à la fête de Schiller. Mais, soit manque d'habileté de sa part, soit malheur de sa situation, il ne s'en servit que pour prendre une demi-mesure, qui laissait percer tous ses embarras et son désir de tout concilier. Le 4 novembre, on lut dans la *Gazette prussienne*, organe semi-officiel, un article « communiqué, » d'une dimension assez respectable, destiné à faire part au public des intentions définitives du gouvernement. Comme exorde, l'article

Digitized by Google

s'inclinait, au nom du pouvoir, devant le poète « qui a donné une si noble expression au mouvement moral de la vie allemande, *dans ses chants et dans ses caractères*..... Personne ne pouvait douter de la part que le gouvernement de la Prusse prenait à cette fête nationale..... Mais le malheureux état de Sa Majesté limitait nécessairement toute manifestation publique. Il n'était pas facile de donner à la fête une forme à laquelle pussent s'associer toutes les parties de la population..... Ce qui était possible dans d'autres villes ne pouvait pas l'être dans la résidence de S. M., et le gouvernement ne pouvait autoriser un programme dont l'exécution entraînerait une foule de difficultés, et dont la meilleure volonté du public ne pourrait garantir la parfaite convenance. »

Le gouvernement avait donc d'excellentes raisons pour s'opposer à la fête : l'eût-il fait, personne n'eût pu se plaindre, car il n'aurait accompli que son devoir. Le faisait-il? Non. Il avait trouvé le moyen de satisfaire le vœu public sans manquer d'égards à S. M. Ce moyen était exposé comme il suit dans l'article que nous citons : « Le projet d'élever une statue à Schiller a rencontré une grande faveur dans toutes les parties de la population ; les autorités de la ville pourront donc joindre leurs souscriptions aux offrandes volontaires. *La pose de la première pierre aura lieu le* 10 *novembre.* Les dignitaires de l'Etat, de l'art, de la littérature, *ne refuseront pas leur présence* à cet acte solennel, et la population de Berlin s'associera sans doute à la signification de cette cérémonie. »

Ainsi donc, un simple changement au programme, une variante au thème de la fête, et les convenances étaient respectées, toutes les difficultés étaient résolues, tous les partis devaient se trouver satisfaits. Les conservateurs et la *Gazette de la Croix* ne pouvaient se plaindre et gémir sur la condescendance du gouvernement envers la révolution, puisqu'il n'y avait pas de fête populaire, mais une cérémonie grave et religieuse, dont l'autorité prenait la direction officielle, une cérémonie où la présence de messieurs les fonctionnaires, en costume, excluait certainement toute idée subversive et démagogique. Quant aux libéraux, aux unitaires, le mécontentement de leur part eût été l'indice d'une noire ingratitude, car, dans l'état des choses, la solution offerte par le ministère était pour eux un bienfait qui dépassait certainement leur attente. De la fête projetée on leur refusait le nom et l'apparence ; mais on leur accordait la chose, plus que la chose, car ils y gagnaient le concours du gouvernement. La *présence des dignitaires de l'Etat, de l'art et de la littérature*, allait rehausser l'éclat de la fête et lui donner une physionomie plus majestueuse. L'expédient était donc excellent, puisqu'il servait à toutes les fins, et

Digitized by Google

le ministère prussien dut probablement dire comme Archimède : *Eurêka*. Ou, s'il ne le dit pas, ce fut par pure modestie.

Le jour même, un avis fut envoyé aux membres du comité pour les prévenir que le gouvernement avait pris en main la direction de la fête. On s'attendait à quelque dépit de leur part; on ne négligea rien pour atténuer l'impression fâcheuse que devait leur causer cette substitution. Chaque membre reçut une carte d'admission pour les tribunes réservées, et le Ministre de l'intérieur, M. le comte de Schwerin, leur adressa même une circulaire fort aimable, pour les remercier de leurs bons offices et de la peine qu'ils s'étaient donnée. Les journaux, comme de raison, applaudirent à la délicatesse de ces procédés ; et l'on conviendra qu'il était difficile d'éconduire les gens avec des formes plus polies, avec plus d'égards et de gracieuseté.

La cérémonie eut lieu d'après le programme ministériel, le 10 novembre. Les princes, le conseil des ministres, le corps municipal, l'Université, les Académies des sciences et des arts y assistèrent. Le prince de Hohenzollern, président du conseil, donna lui-même les trois premiers coups de pioche pendant que les sociétés chorales chantaient : « Elle a passé, cette nuit sombre. » Puis, avec une solennité infinie, on posa dans le sol la pierre sacramentelle, qui rendait au gouvernement un si grand service. Sur les côtés de cette pierre, se lisait l'inscription suivante, qui vaut la peine d'être rapportée tout au long :

« Nous, magistrats de Berlin, bourguemestre et conseil municipal, reconnaissons ce qui suit : il y a cent ans que J.-Christophe-Frédéric de Schiller a vu le jour pour la première fois à Marbach, en Souabe. Dévoué à la patrie allemande, enflammé, dans ses profondes pensées, d'un amour ardent pour l'idéal de l'humanité, combattant avec courage contre les peines de la vie, et surtout roi dans le domaine de la poésie, Schiller a été une leçon éclatante d'énergie morale, et, dans une époque de découragement, il a soutenu, relevé, vivifié les âmes. L'âge actuel, après cent années, n'est pas oublieux des services que le grand poète, le grand penseur a rendus à la langue allemande, à l'art allemand, à la science allemande. Comme témoignage durable de ce souvenir reconnaissant, nous avons résolu d'élever à Frédéric de Schiller une statue en bronze dans notre ville; et comme expression de la vénération commune, l'Etat, la ville, la population participeront aux frais de l'érection (suivent les dates). Puisse chaque membre du peuple prussien et du peuple allemand, en présence de ce monument, rester pénétré de cette grande vérité, que *c'est seulement des profondeurs de la vie intellectuelle allemande, que se tirent la force allemande et l'être* (*das Wesen*) *allemand*. Que le Tout-Puissant bénisse la chère patrie prussienne et allemande, maintenant et toujours. »

Nous ne ferons pas de commentaires sur cette inscription.

Digitized by Google

Après la pose de la pierre, qui fut effectuée « avec calme et dignité, » vint le discours de rigueur. L'orateur, M. de Sydow, ministre de l'Evangile, s'attacha surtout à déterminer le véritable caractère de la fête et de l'hommage rendu par le peuple allemand à son poète de prédilection. Il réfuta avec force le reproche d'idolâtrie et de paganisme, dont les adversaires de la fête s'étaient servis pour la discréditer aux yeux des personnes religieuses. « Le monument de Schiller, dit-il, ne sera pas un monument idolâtre, mais une œuvre de piété nationale. De tels monuments sont pour les peuples le palladium de leur génie et de leur caractère. » Mais la partie la plus élevée de son discours fut celle où, digne interprète de l'Evangile et du sentiment chrétien, il revendiqua Schiller au nom du christianisme et réfuta victorieusement ceux qui prétendent exclure le grand poète de l'Eglise. « Sans doute, dit M. de Sydow, Schiller a vécu en dehors des pratiques du culte, mais la faute en est à l'Eglise du XVIIIe siècle, qui manquait d'âme et de conviction. Ce n'est pas le Seigneur lui-même qui a dit : Quiconque n'est pas avec moi est contre moi. Schiller a mis en lumière les nobles éléments du cœur humain, Schiller a vécu dans l'amour du vrai, du beau et du bien. Il a cultivé, étendu chez nous l'idéalisme, fondement de la doctrine chrétienne. Schiller est donc chrétien, et nous avons le droit de supposer que Dieu l'a admis au nombre des heureux de son Eglise. »

Ce sont là des paroles pleines de noblesse ; et nous préférons certainement ce langage au style lapidaire du conseil municipal de Berlin.

Le matin du même jour, avait paru, dans la *Gazette officielle*, un décret du Régent instituant, en l'honneur de Schiller, un prix de mille frédérics d'or pour la meilleure composition dramatique de chaque année. Le régent, du reste, avait déjà souscrit pour dix mille thalers à la statue du poète. Ainsi la participation du pouvoir et de la famille royale au sentiment public était hautement proclamée. En somme, c'était là une fête comme une autre, et les admirateurs de Schiller devaient se trouver satisfaits ; ils le furent très probablement ; mais ceux qui avaient espéré une démonstration politique furent mécontents de la voir remplacer par une solennité purement littéraire, et surent mauvais gré au gouvernement de sa prudence. Pour se consoler de leur déception, ils cherchèrent à provoquer du scandale, et, le soir même de la cérémonie, des vociférations presque séditieuses éclatèrent dans un des principaux théâtres de la capitale. Pour apaiser le tumulte, il fallut faire intervenir la force armée, et la fête de Schiller, malgré l'attitude paisible de la population, dut s'achever, en quelque sorte, sous les baïonnettes. Dans les rues de la ville, plusieurs fonctionnaires en uniforme furent insultés par la populace ; un d'eux fut

Digitized by Google

atteint par des pierres; un autre se vit arracher son épée. Le lendemain, la *Gazette de la Croix* s'empressait de raconter ces désordres, et sans même dissimuler le plaisir qu'elle en ressentait, affirmait ironiquement qu'elle n'en avait pas payé les auteurs.

En Allemagne, la conduite du gouvernement prussien trouva généralement peu d'approbateurs; et tous les organes de l'unitarisme, c'est-à-dire les feuilles les plus accréditées de la presse allemande, accusèrent la Prusse de manquer à sa destinée. Sévérité injuste sans doute, mais cependant assez naturelle, car quiconque recherche la popularité autorise les exigences de l'opinion à son égard. La Prusse encourage l'Allemagne à compter sur elle; elle entretient, elle excite sous main toutes les espérances ou tous les rêves du patriotisme. Elle ne doit pas s'étonner que toute hésitation, tout manque de hardiesse ou d'initiative soient interprétés comme une défaillance. C'est ce qui vient d'avoir lieu pour la fête de Schiller. La peine que le gouvernement s'est donnée, les dépenses qu'il a faites pour honorer « le poète national » lui constitueront un bien mince mérite aux yeux du parti unitaire, et ne compenseront pas le tort qu'il s'est fait en retirant à la fête sa portée politique. La Prusse aura certainement beaucoup à faire pour effacer cette fâcheuse impression.

III

Pendant que la fête de Schiller se dissimulait à Berlin, derrière les faux-fuyants et les subterfuges, la même fête se célébrait à Vienne, ouvertement, au grand jour, avec le concours bien visible du gouvernement et des princes. Cortége, concert, banquets, promenade aux flambeaux, illuminations, tout était réuni, comme à dessein, pour donner à cette ovation une splendeur incontestée. C'était là, au premier abord, une conduite singulière de la part d'un gouvernement si ombrageux, si défiant envers les manifestations les plus détournées de l'esprit révolutionnaire. Schiller, le philosophe, le républicain, trouvait donc grâce devant un tribunal si rigoureux en matière d'orthodoxie politique; Schiller, « l'ennemi du tyran, » le chantre de Guillaume Tell, était fêté par les représentants les plus tenaces de l'absolutisme en Europe. Il y avait là, probablement, une intention très malicieuse à l'égard du cabinet de Berlin et du parti unitaire. Ce parti avait espéré que la fête serait une démonstration en faveur de la Prusse contre l'Autriche. Il était piquant de la voir interdite ou du moins entravée à Berlin, tandis qu'à Vienne rien ne gênait son expansion. L'Autriche montrait par là qu'on avait vaine-

Digitized by Google

ment spéculé sur son mécontentement pour augmenter le nombre de ses ennemis, et qu'elle n'avait pas les petites colères qu'on lui supposait. L'Autriche ne voyait pour elle aucun danger dans la joie publique; elle s'associait avec bonheur à cette fête de famille; l'Autriche prouvait que tous les sentiments de l'Allemagne vivent en elle, et qu'elle a de la sympathie pour toutes les gloires nationales.

Le cabinet de Vienne fit donc paraître du tact et de l'habileté dans cette circonstance; cependant, il ne faudrait pas non plus exagérer son mérite. Quiconque connaît un peu l'Allemagne s'expliquera facilement les motifs de cette sécurité. A dire vrai, ce qui offrait des dangers à Berlin était à Vienne très inoffensif, par suite de la différence marquée qui distingue les caractères du Nord de ceux du Midi. Pour l'homme du Nord, la fête de Schiller était une démonstration politique; pour l'homme du Midi, c'était avant tout une réjouissance. Au Nord, les têtes fermentaient, les passions étaient en feu, on pouvait craindre de susciter une tempête. Au midi, en Autriche surtout, les visages étaient souriants, les cœurs sans arrière-pensée, le ciel d'une admirable sérénité. Là, point de mystère, point de personnification symbolique, pas de menace indirecte contre tels ou tels souverains; on s'est dit simplement : fêtons notre bon Schiller; et l'on a fêté Schiller avec une bonhomie, une candeur toutes patriarcales. Des flots de vin du Rhin et de bière ont coulé en l'honneur du poète; on s'est attablé à des banquets monstres, on a chômé et fait bombance une semaine entière; les compositeurs, les poètes ont déployé leurs talents. Enfin, la jeunesse s'est costumée avec ardeur; on a vu les pourpoints à taillades, les armures de chevaliers, le moyen âge et la renaissance se montrer par les rues comme en carnaval. Tout cela était fort innocent et n'avait rien de subversif pour les monarchies. Il ne fallait pas au cabinet de Vienne beaucoup de courage pour y donner son assentiment. Peut-être même cette direction momentanée des esprits a-t-elle dû lui causer un certain plaisir.

Du plaisir? Pourquoi pas? C'est toujours une bonne fortune pour les gouvernants quand ils peuvent faire de la popularité sans péril, et, dans un moment où les idées libérales regagnent du terrain, l'Autriche a pu voir dans la fête de Schiller une diversion utile et pleine d'à-propos. Pendant un mois, cette fête a été la grande affaire de l'Allemagne; devant elle, les préoccupations présentes se sont effacées, et les journaux, obéissant à l'esprit du jour, ont dû ajourner les questions de réforme et laisser en repos la Diète de Francfort pour se consacrer exclusivement à Schiller. Pendant un mois, Schiller a servi de point de mire à toutes les discussions; chaque parti l'a revendiqué comme son précurseur : libéraux et réaction-

Digitized by Google

naires ont cherché dans ses ouvrages le programme de leur politique, l'approbation de leurs théories et la confusion de leurs adversaires. Des feuilletons, des brochures, des ouvrages entiers, toute une littérature (*Schillers Litteratur*) a fait irruption, célébrant Schiller, ou racontant au public avide les moindres particularités de sa vie. L'imprimerie impériale de Vienne, placée, on le sait, sous l'intelligente direction de M. le conseiller aulique Auer, a même publié sous le titre de *Schiller-Buch*, un magnifique ouvrage, qui restera comme un monument de la typographie et de la science bibliographique de l'Allemagne. Le docteur Constantin de Wurzbach a réuni dans ce livre, sous une forme analytique, véritable modèle du genre, tout ce qui a été écrit dans toutes les langues sur Schiller, et indiqué toutes les traductions qui ont été faites de ses œuvres. Parmi les livres dont la fête de Schiller a fourni le prétexte, celui-ci peut passer pour le plus considérable et le plus important. Les portraits et les bustes du poète se vendaient par centaines de mille. Dans cette fureur, dans ce paroxysme d'adoration, fallait-il voir, comme certains hommes d'Etat, un stimulant pour les passions politiques! Nous ne le pensons pas. Les passions s'émoussent et s'alanguissent, bien loin de se fortifier, dans cet enthousiasme rétrospectif. On se distrait du présent, on s'absorbe dans une sorte de bonheur archéologique, et l'on devient indifférent pour les choses actuelles, on renonce à la poursuite d'un but positif. Puis, l'âme se détend et perd son ressort; elle a dépensé tant d'énergie dans les petites choses, qu'il ne lui en reste plus pour les grandes, et, confinée dans de frivoles amusements, elle fait bon marché de ses plus graves intérêts. Les mascarades, les banquets, les concerts deviennent la formule naturelle des sentiments collectifs; le patriotisme lui-même ne sait plus trouver d'autre issue, et tout chômage, toute dissipation en commun devient une preuve de civisme, un acte de dévouement à la chose publique, pourvu qu'on y prononce quelques lieux communs avec l'emphase nécessaire. Et que résulte-t-il de ce bruit, de cette agitation dans le vide? Est-ce le réveil des esprits? Bien au contraire, c'est un étourdissement plein de malaise, une plus grande disposition à la somnolence. La fête de Schiller, il faut en convenir, a présenté tous ces symptômes, et suivi successivement toutes ces phases. L'œil clairvoyant des diplomates viennois ne pouvait pas s'y méprendre.

Comme on devait s'y attendre, la presse du Midi, et celle d'Autriche surtout, ont célébré la conduite du gouvernement autrichien comme un acte de générosité sans pareil, et l'ont saluée par un élan unanime de reconnaissance. La *Gazette d'Augsbourg*, ce fidèle paladin de l'*austriacisme*, ne manqua pas d'établir, à ce propos, un

Digitized by Google

parallèle entre le cabinet de Vienne et celui de Berlin, faisant ressortir l'intelligence, l'esprit vraiment libéral des Habsbourgs, si méchamment calomniés par des passions aveugles ou intéressées. Quant aux journalistes viennois, ils purent, pour la première fois peut-être, inspirer de l'envie à ceux de Berlin, et compatir, plus ou moins sincèrement, à la mortification de leurs confrères. « Nous nous étonnons, » disait la *Presse*, journal de Vienne, « nous nous étonnons de la triste fortune de la fête de Schiller à Berlin et dans toute la Prusse. Pour nous, qui avons accueilli le nouveau régime avec les plus chaudes sympathies, ce phénomène est une vraie déception ; nous ne l'aurions pas crue possible..... Nous plaignons de tout notre cœur, etc..... » Et pour faire ressortir le contraste, les mêmes feuilles étalaient une joie triomphante ; leurs colonnes débordaient de lyrisme ; tout article devenait un poème en prose. Ecoutons la *Gazette Autrichienne* : « Une étoile était apparue, et cette étoile était un météore, et ce météore devint un soleil qui ne s'éclipsera jamais : un soleil aux rayons duquel fleurissent la mousse du Nord et les palmes du Midi ; un soleil dont la chaleur fait épanouir les fleurs, aussi bien que les cœurs et les âmes, etc., etc., etc. » Ce sont là de ces choses qui devraient se chanter en symphonie avec de la musique de Beethoven. Tant que le journalisme autrichien écrira dans ce goût, les successeurs du prince de Metternich pourront dormir tranquillement.

A Prague, cependant, la fête a tourné au rebours des intentions de l'Autriche. Sur l'ordre du gouvernement, l'Université avait convié les étudiants à se réunir et à faire une promenade aux flambeaux, qui devait s'arrêter devant la statue de François Ier. Les étudiants bohémes, peu empressés de s'unir à une manifestation allemande, prétextèrent le manque d'argent ; on leur envoya de Vienne 3,000 fr. pour acheter des torches. Le cortége se mit en marche, mais, arrivant devant la statue du prince allemand, au lieu de l'acclamer suivant le programme, ils se mirent à chanter l'hymne *Slovan*. La police voulut intervenir, mais les étudiants se dispersèrent en éteignant leurs flambeaux. Ainsi se termina, dans l'obscurité, une fête dont l'Autriche avait payé le luminaire.

Les princes secondaires, qui puisent à Vienne toutes leurs inspirations, devaient naturellement calquer leur conduite sur celle du gouvernement autrichien. La plupart donc, après s'être montrés, dans le principe, assez malveillants pour la fête de Schiller, finirent par y apporter leur concours avec plus ou moins d'empressement. A Hanovre, à Stuttgard, les souverains assistèrent en personne aux cérémonies. A Munich, le roi de Bavière donna au comité 2.000 florins sur sa cassette, et la fête fut célébrée avec pompe, malgré l'op-

Digitized by Google

position du clergé. Ajoutons que les organes religieux commirent la faute d'en gémir, comme d'un triomphe remporté par l'irréligion ; ils eurent même le mauvais goût d'épancher leur mauvaise humeur en invectives contre le poète, le traitant de caractère commun, de déclamateur vulgaire, digne ami de la sanguinaire Convention, etc.

Une fête remarquable entre toutes fut celle de « la classique Weimar, » qui se chargea de réaliser le programme ridiculisé d'avance par la *Gazette de la Croix*. On y vit des jeunes filles vêtues de blanc se rendre en chantant au tombeau de Schiller, pour y déposer des couronnes de chêne. Le soir, on se rendit au théâtre, où M. Halm, l'auteur du *Gladiateur de Ravenne*, transportant son public au 10 novembre 1759, montrait, sous une forme symbolique, la mission remplie par Schiller. La Germanie y paraissait sur la scène, toute contristée par les divisions de ses enfants, et soupirant après l'Unité, comme Israël dans le désert après la Terre promise. La Poésie survient alors et console cette grande affligée, en lui annonçant qu'en ce moment même naît un poète dont les chants inspireront l'amour de l'Unité aux fils d'Arminius. Le malheur de cette pièce, c'est d'être jouée en 1859, dans un moment où les plaintes de la Germanie auraient autant d'à-propos et de justesse qu'au siècle dernier.

IV

La fête de Schiller a donc été célébrée presque partout. Elle a représenté cette harmonie, cet ensemble que l'Allemagne avait tant à cœur de réaliser; l'unité a même été si loin dans cette circonstance, qu'elle en devenait trop uniforme, et qu'elle tombait dans la monotonie. Sans doute, chaque fête, prise isolément, a été pleine d'éclat, d'enthousiasme, d'éloquence et de poésie; prises en masse, toutes ont un grand défaut, c'est qu'elles se ressemblent prodigieusement, et qu'on a beaucoup de peine à les distinguer l'une de l'autre. Il semblerait qu'une manifestation si spontanée devrait avoir partout sa figure, son expression vive et originale, que nulle part elle ne pourrait tomber dans la banalité. Eh bien! quand on a lu tous ces comptes rendus, écrits sur les lieux par des témoins oculaires, sous des impressions encore toutes fraîches, on s'étonne de se trouver si indifférent, et l'on s'en veut à soi-même de la froideur qu'on éprouve en face de tant d'enthousiasme. En vain on cherche à se mettre au diapason : la corde de la sympathie refuse de vibrer; ce bruit, cette agitation, n'ont rien d'une joie communicative. On dirait une fête de commande, et pourtant elle n'avait rien d'officiel. Elle sortait des

Digitized by Google

entrailles du peuple et non des sphères gouvernementales. D'où vient qu'on y cherche vainement l'expansion, la libre nature? D'où lui viennent ces formes gourmées et pédantesques, ces allures de collége et d'académie? D'où vient enfin l'ennui qu'inspirent ces discours, ces poésies, composés par des hommes de talent, interprètes d'un sentiment général? C'est peut-être que ce sentiment lui-même manque un peu de vérité, c'est que cet enthousiasme n'est pas aussi sincère, aussi profond que les Allemands se le figurent. C'est qu'on voit dans cette unanimité d'un grand peuple bien moins un acte religieux, un hommage rendu à la mémoire d'un poète, qu'un calcul d'amour-propre, la préoccupation d'un effet théâtral à produire. Le véritable héros de la fête, ce n'est pas Schiller, c'est le génie allemand. C'est l'Allemagne qui se célèbre elle-même, qui se console, s'encourage, et qui pose devant l'univers. Quant à Schiller, il n'est là que pour servir de prétexte à l'apothéose. Il n'est sur son piédestal que par procuration. Il symbolise et personnifie l'Allemagne. C'est un grand honneur, sans doute; mais enfin, un symbole n'est qu'un instrument, un symbole n'est rien par lui-même; l'objet le plus insignifiant et le plus vil peut en tenir lieu. Aussi les honneurs dont il est l'objet ne témoignent-ils pas l'estime que nous en faisons, mais notre impuissance d'aller plus haut et plus loin. C'est un culte qui ne peut jamais être sérieux. Et de là, sans doute, cette froideur que nous avons cru remarquer dans la fête de Schiller. Il y a du mouvement, de l'ensemble, toutes les apparences de l'enthousiasme; mais le calcul, le but poursuivi, la pensée intéressée s'y laissent trop entrevoir.

Quant à la gloire de Schiller, nous doutons qu'elle profite beaucoup de cette idolâtrie. Quand la louange dépasse la mesure, elle frise la mystification. Sans doute, Schiller est une figure trop noble pour que le ridicule puisse même l'effleurer, et si ses admirateurs tombent dans quelques écarts de goût, la postérité ne l'en rendra pas responsable; mais toutes leurs hyperboles ne hausseront pas d'un rang la place que Schiller occupe dans la poésie. Car cette place, ce ne sont pas les ovations qui la marquent, mais la critique, seule puissance dont relève le poète, la critique qui procède par voie d'examen, et non par acclamations tumultueuses. Sans doute, c'est toujours un grand témoignage pour un écrivain que cette faveur posthume, cette sympathie de tout un peuple pour son nom et pour ses ouvrages. Mais la popularité n'est pas plus infaillible en matière de poésie que de politique, et si la multitude a des instincts vrais et sagaces, elle en a aussi de trompeurs, d'irréfléchis, d'absurdes. La critique a donc le droit de réviser les arrêts du peuple, et de les soumettre à un contrôle sévère, sans se laisser imposer par l'engouement ou la défaveur.

Digitized by Google

par les applaudissements ou par les sifflets. Il ne manque pas, nous le savons, de théoriciens qui soutiennent la doctrine du suffrage universel et de la souveraineté du peuple en littérature ; mais espérons que cette école ne triomphera pas, et que, dans le domaine de l'art, aucune force, aucun nombre ne feront jamais violence à la raison d'une manière durable et définitive.

Nous ne perdons pas de vue que l'apothéose de Schiller était beaucoup moins littéraire que politique. Malheureusement, sous ce dernier rapport, elle me paraît avoir encore plus manqué son but. Pour qu'une apothéose politique ait de la portée, il faut au moins qu'elle présente une apparence de justesse ; il faut que tout le monde soit d'accord sur les souvenirs qu'elle évoque et les sentiments qu'elle doit faire vibrer. Qu'une nation fête ses héros, ses libérateurs, ses martyrs, ses Guillaume d'Orange, ses Gustave Vasa, ses Jeanne d'Arc, ce seront là des démonstrations comprises de tout le monde, qui pourront agir sur l'esprit public. Le nom même d'un poète peut avoir une grande puissance, quand ce poète est un Tyrtée national, quand le patriotisme ou l'amour de la liberté sont l'âme de ses vers, et que les passions politiques peuvent se retremper dans ses œuvres ; mais Schiller, le doux et mélancolique poète de Weimar, n'a rien de ce caractère, rien de ces allures belliqueuses. Sa vie s'est écoulée calme et insignifiante, vie d'artiste et de poète allemand au XVIIIe siècle, partagée entre l'étude et les jouissances de famille, accoutumée à la dépendance, à la protection précaire des grands, aux prises avec les besoins matériels. C'était une de ces âmes pures et contemplatives, tourmentées par une seule préoccupation, l'amour de l'idéal. Les passions du jour ont passé bien au-dessous d'elle, et, loin de s'y mêler, elle en a redouté, sans doute, le contact et le bruit incommode. Pour les fuir, elle s'est retirée sur des hauteurs inaccessibles, résignée à tout, pourvu que son recueillement ne fût pas troublé. Rien de plus légitime, nous le reconnaissons, que ce détachement des choses d'ici-bas chez un poète. Son génie est une flamme précieuse qui doit brûler, comme dans un sanctuaire, à l'abri de nos agitations. Mais, enfin, cette vie tout intérieure n'offre aucune prise aux démonstrations politiques. Les partis vivent de lutte. Leurs symboles, s'ils en prennent, doivent exciter de fortes impressions sur les âmes. Ils ne se mettent pas sous l'invocation d'un rêveur ; où, s'ils le font, c'est qu'ils ont du temps à perdre et qu'ils ne se prennent guère au sérieux.

Par un malheur bien singulier, le sentiment du jour, le sentiment qui présidait à cette fête, le sentiment national, en un mot, est, de tous, celui dont on trouve le moins de traces dans Schiller. On a fouillé dans tous ses ouvrages pour y chercher des preuves

Digitized by Google

de patriotisme ; mais il faut une bonne volonté infinie pour en découvrir. La patrie allemande n'occupe qu'une place imperceptible dans sa vie et dans ses pensées. Il vivait pourtant à une époque où les malheurs publics eussent dû toucher vivement l'âme d'un poète, si ce poète avait été ce qu'on nomme un patriote. L'Allemagne était abattue, humiliée, ses armées vaincues et découragées, ses princes, le front dans la poussière, mendiaient la faveur de l'ennemi; le Rhin était profané par la conquête, le territoire presque entier par l'occupation ; la consternation était partout, et, pendant ce temps, le poète chantait la Grèce, et vivait dans un commerce assidu, avec « les dieux de l'Olympe. » Nul cri, nul gémissement ne lui échappe. Rien ne trahit en lui la moindre émotion. Rien ne trouble sa sérénité, son calme sourire.

Cette indifférence, cette insensibilité étonnent d'autant plus, qu'historien et poète, la nature de ses travaux, les sujets de ses ouvrages offraient un champ large au patriotisme et semblaient le mettre sur la voie du sentiment national. Le genre même de son esprit, la tournure de ses idées aurait dû provoquer en lui cette tendance. Il a chanté Jeanne d'Arc et Guillaume Tell, les deux plus grandes expressions modernes du patriotisme ; mais l'idée ne lui est pas venue de mettre un patriote allemand sur la scène allemande. Il a écrit la guerre de Trente ans, c'est-à-dire l'histoire de son pays, les malheurs et les déchirements de l'Allemagne. Que voit-il dans ce tableau douloureux? Des figures, des caractères comme dans un drame. C'est Mansfeld, Wallenstein, Ferdinand, Gustave-Adolphe; rien de plus. Il s'arrête à la mort de Wallenstein, parce que le reste ne vaut plus la peine d'être conté. Sans doute, il déplore la guerre, mais au nom de la philosophie et non du patriotisme. Ce n'est pas qu'il soit historien sans passion et complétement impartial. Il a des sympathies très prononcées pour la cause protestante; ou plutôt, il est ouvertement pour les protestants contre les catholiques, et contre l'empereur. A ce titre, il accueille les Suédois et Gustave-Adolphe comme des libérateurs; il ne paraît pas se douter que ce sont des étrangers, et que leur présence est une violation du sol national. L'empereur n'est pour lui qu'un fanatique ambitieux; il ne lui vient pas à l'esprit d'en faire la personnification de l'unité allemande. L'unité! Schiller n'en parle pas une seule fois; cette idée, il ne l'a peut-être jamais entrevue. Elle n'était pas éclose de son temps. Pour qu'elle germât en Allemagne, il a fallu le grand mouvement de 1813. Pourquoi donner à Schiller un mérite qu'il n'a jamais eu? Pourquoi lui déférer la couronne de Kœrner? L'histoire ne doit pas se prêter à ces travestissements, qui sont, au fond, de grandes injustices.

Digitized by Google

Ce qui peut faire illusion sur le patriotisme de Schiller, c'est que le mot de patrie se trouve à profusion dans tous ses poèmes dramatiques. Mais le même mot est aussi prodigué dans les tragédies de Voltaire. En a-t-on jamais conclu que le philosophe de Ferney était un patriote, un écrivain imbu du sentiment national? Rien ne serait plus faux, et tout le monde sait parfaitement le contraire. Personne n'ignore que le mot de patrie était pour les écrivains du XVIIIe siècle un de ces mots à effet, qu'ils aimaient à employer sans en apprécier bien exactement la valeur. Patrie, liberté, haine des tyrans, toutes ces expressions, vieilles et surannées aujourd'hui, étaient alors pleines de jeunesse et de nouveauté. Mais on les entendait dans le sens antique; quel autre sens eût-on pu leur donner? On sentait, on s'exagérait même les vices du régime existant, et le seul idéal qu'on songeât à leur opposer, c'était l'antiquité. Les images qu'on poursuivait, c'était Rome et Lacédémone, l'idée de patrie impliquait celle de république, et le type du bon citoyen ne se présentait à l'esprit que drapé dans une toge romaine. Le théâtre, qui se travestit toujours suivant la mode du moment, prenait ces allures emphatiques, cette phraséologie ambitieuse et mettait le style des Gracchus dans des bouches modernes, sans se soucier de la disparate. On connaît ce dialogue de Tancrède avec son écuyer :

ALDAMON.

Je ne suis qu'un soldat, un simple citoyen.

TANCRÈDE.

Je le suis comme vous, les citoyens sont frères.

Schiller, quoi qu'on en dise, est de cette école, et s'il rêvait une patrie allemande, nous sommes bien sûrs qu'il ne l'a pas entrevue sous la forme de la Prusse, ou d'une monarchie unitaire, fortement centralisée. La patrie allemande, suivant Schiller, devait ressembler à la Bétique de Fénelon. La patrie de Schiller, c'était celle des rêveurs, des poètes, c'était le monde imaginaire, c'était l'avenir paré de tout le bonheur qui manque au présent. Il l'a dit lui-même, par la bouche de Posa : « Le siècle n'est pas mûr pour mon idéal; je suis un citoyen de la postérité. »

Les libéraux ne se trompent pas moins que les patriotes en comptant Schiller parmi leurs précurseurs; sous ce rapport, Schiller mérite aussi peu leur reconnaissance que les anathèmes des réactionnaires. A part *Guillaume Tell*, son dernier ouvrage, toutes les pièces de Schiller révèlent une absence complète d'idées et même de préoccupations politiques. Son chef-d'œuvre, *Wallenstein*, n'est que la peinture de l'ambition entremêlée de scènes soldatesques. *Marie*

Digitized by Google

Stuart n'est que la rivalité de deux reines ; on y respire l'atmosphère de cour jusque dans la prison de Fotheringay. Dans *Jeanne d'Arc*, hormis l'héroïne, on ne voit guère encore que des rois, des princes, des courtisans, éternelle galerie où la pensée du poète semble emprisonnée, et qui lui ferme tout autre horizon. *Don Carlos* seul nous montre un philosophe, un penseur, et remue quelques problèmes politiques. Mais quel est l'idéal de Posa? est-ce la république? est-ce un gouvernement pondéré? non, mais la monarchie absolue, exercée avec justice et discernement. Et c'est encore un trait bien curieux du XVIIIe siècle, que cette complaisance pour l'absolutisme, combinée avec la haine des tyrans et le culte des vertus républicaines. On faisait de belles phrases sur la liberté, on brûlait d'une noble émulation pour Rome et pour Sparte, et que demandait-on au ciel pour réaliser ce programme? Un bon prince, doué de toutes les lumières, de toutes les vertus, infaillible, impeccable, tout-puissant, chargé de rendre les hommes parfaitement heureux, et de rétablir définitivement le règne d'Astrée sur la terre. Singulière confusion d'idées, que les princes partageaient avec les philosophes. Frédéric, Joseph II, Catherine elle-même, prenaient au sérieux cette parodie de l'antiquité. L'un jouait les Agésilas, les Cincinnatus, l'autre excellait dans les Scipion, les Trajan et les Marc-Aurèle. Celle-ci s'était adjugé le rôle de Sémiramis, rôle trop asiatique il est vrai ; mais elle se chargeait de faire revivre Rome à Saint-Pétersbourg, et de susciter les vertus républicaines par Potemkin et Orloff.

V

C'est donc une grande méprise, suivant nous, d'attribuer à Schiller la moindre valeur politique, et nulle démonstration attachée à son nom ne peut avoir de portée sérieuse. Faut-il donc voir dans cette apothéose un fait stérile et dénué de tous résultats, une ébullition passagère, qui ne doit laisser aucune trace? On serait tenté de le dire d'après le silence qui vient de succéder à ces bruyantes ovations. A croire certains journaux, il y a quelques semaines, on eût dit que cette fête allait inaugurer une ère toute nouvelle, et qu'elle était pour l'Allemagne le signal d'une rénovation. Et quelques jours après, un oubli profond semblait l'envelopper. On enlevait bustes, guirlandes, banderoles, tout l'appareil déjà usé et vieilli de l'allégresse populaire. Toute trace de cet enthousiasme semblait s'être effacée des esprits, en disparaissant pour les yeux. Pendant quelque

Digitized by Google

temps encore, on lut avec distraction les récits des fêtes célébrées à Paris, à Londres, à Alger, à New-York, par les différentes émigrations que l'Allemagne répand sans cesse dans tout l'univers. Puis tout fut dit. L'exaltation sembla faire place au désenchantement. Aujourd'hui, l'Allemagne paraît étonnée, presque honteuse d'avoir dépensé tant de passion en discours, en banquets, en mascarades, en vaines cérémonies. Elle rougit d'avoir pris ces démonstrations au sérieux, et de leur avoir attribué tant d'importance. Peut-être même n'est-elle pas sans appréhension sur l'effet produit au dehors par ces sortes de dionysiaques; peut-être craint-elle d'avoir montré en cette occasion une étourderie peu conforme à sa gravité ordinaire, ou, ce qui l'humilierait davantage, une inexpérience trop naïve, une absence trop complète de maturité politique. Toujours est-il qu'une réaction assez sensible commence à se prononcer contre l'enthousiasme du mois dernier. Des esprits sérieux font le procès à la fête de Schiller, et la répudient au nom de l'Allemagne, au nom du libéralisme. Voilà le prestige du 10 novembre qui s'en va, qui tend à disparaître. Encore quelques semaines peut-être, et ce jour, tant célébré, n'aura laissé, même en Allemagne, que le souvenir d'une espiéglerie avortée, d'une pompeuse mystification, d'une marque publique d'impuissance.

Et cependant, il est possible que l'histoire y voie autre chose. Qui sait si cette tentative, dont nous avons mis au jour toute l'inanité et l'insignifiance, ne contient pas, à notre insu, quelque germe fécond pour l'avenir? Peut-être, ces détails mesquins et ridicules, qui nous offusquent tant aujourd'hui, disparaîtront dans une lointaine perspective; peut-être, la postérité, plus équitable que nous, verra dans la fête de Schiller un effort courageux et méritoire. Le nom de Schiller était mal choisi : soit. Mais avait-on la liberté d'en choisir un autre? L'idée politique s'est cachée timidement; soit encore, mais enfin l'Allemagne s'est réunie dans un sentiment national, le mot d'unité a pu retentir publiquement au milieu des acclamations populaires. Qui sait ce que l'Allemagne aurait attendu de temps avant de prononcer ce mot au grand jour, si, par une sorte d'inspiration, elle n'avait caché sa pensée sous un air de fête banale et de joie insouciante? Serait-ce donc la première fois que de grandes pensées se cacheraient sous une apparence frivole ou grossière? L'Allemagne a peut-être contrefait l'insensée, comme Brutus; elle s'est couronnée de fleurs, elle s'est déguisée en déesse Folie; mais sous ce travestissement, elle a trompé la censure, désarmé la vigilance des princes, elle est allée partout, compter ses partisans, et préparer, en chantant, en agitant ses grelots, l'œuvre de son unité.

L'unité! chimère, disons-nous; mirage trompeur que l'Allema-

Digitized by Google

gne poursuit, sans y croire peut-être! Et nous rions de ses rêves déçus, de ses efforts toujours avortés. Néanmoins, en dépit de nos sarcasmes, l'idée allemande grandit et gagne du terrain. Déjà les princes doivent compter avec elle, la ménager, la flatter même publiquement, tout en combattant, par une résistance occulte, sa propagation. Elle est au fond de toutes les questions qui s'agitent, et revient, à chaque instant, sous une forme ou sous une autre, frapper à la porte des cabinets, et s'imposer à l'attention des hommes politiques. Vainement, on l'étouffe; elle couve sous la cendre et continue son travail souterrain. Le travail est lent, la fermentation sera longue. Qu'importe? les Allemands ne sont pas pressés comme nous; ils savent attendre.

Quand une idée a pris de si puissantes racines chez un peuple, tout lui profite, tout contribue à son développement. Des démonstrations même incomplètes et tronquées, comme celle du 10 novembre, augmentent sa force d'impulsion. Insignifiantes par elles-mêmes, elles acquièrent une grande importance par les passions qu'elles mettent en jeu, par l'intérêt qu'elles excitent, les craintes ou les espérances qu'elles provoquent. Que ces agitations aient quelque chose d'étroit, c'est incontestable; ce n'est pas là l'épanouissement de la vie politique; mais pourquoi n'en serait-ce pas le commencement et le symptôme précurseur? Pour une opinion, un principe, une nationalité, c'est déjà beaucoup de vivre, de se montrer à la lumière, d'attirer les regards, et de prouver sa force par un acte de volonté collective. Tout est relatif chez les hommes: qu'est-ce que la puissance, dans l'ordre moral, sinon l'opinion qu'on inspire? Une manifestation puérile, absurde même, peut donc être un levier de grande force, et produire moralement de grandes conséquences.

N'est-ce pas déjà un résultat de cette force, que cette conférence de Wurtzbourg, qui a suivi de si près la fête de Schiller? Quelle révolution s'était donc accomplie dans les esprits, pour qu'au lendemain du 10 novembre, onze souverains allemands assemblassent leurs représentants pour s'occuper des *réformes* réclamées par la Constitution fédérale? Nous ne voulons pas examiner ici si cette conférence a produit des bienfaits réels pour l'Allemagne, si même elle pouvait aboutir à quelque chose de sérieux. C'est un sujet que la *Revue* a traité trop récemment pour que nous ayons à y revenir. Mais n'est-ce pas cependant un spectacle nouveau et remarquable que cette initiative émanant du conseil des souverains, et que cette assemblée de diplomates se proposant pour but *des réformes?* Pour que plusieurs princes annoncent publiquement de telles intentions, il faut qu'ils se sentent emportés par un courant bien irrésistible, et que, suivant la noble expression de S. A. le grand-duc de Saxe-Co-

Digitized by Google

bourg, ils comprennent la nécessité de grands sacrifices. Ces sacrifices ne se feront peut-être pas aujourd'hui, ni demain. A nos yeux, c'est déjà beaucoup d'en prévoir la possibilité. Un abandon complet, immédiat, est au-dessus des forces humaines.

On ne peut donc pas affirmer, même aujourd'hui, que le 10 novembre ait été infructueux pour l'Allemagne, puisque déjà l'idée politique que cette démonstration renfermait est admise par tous les gouvernements comme un besoin légitime. Mais quand même ce résultat n'eût pas été obtenu, la fête de Schiller n'en serait pas moins un évènement considérable, digne de marquer dans l'histoire à l'honneur du peuple allemand. C'est une fête pacifique, une fête à la poésie, aux facultés les plus bienfaisantes de l'esprit humain, et, comme telle, nous devons la saluer avec respect, avec sympathie. Dans un temps comme le nôtre, où la puissance matérielle exerce tant de fascination, où les appréhensions de guerre obsèdent les esprits, cet hommage d'un peuple à la mémoire d'un poète est certainement une vue consolante. On se croit transporté dans une région plus sereine, on croit entrevoir une société idéale, où le culte de l'art règne avec sécurité, loin de toutes les passions nuisibles. Rêve sans doute ; mais le peuple qui l'a réalisé, ne fût-ce qu'un instant, a droit aux remercîments de tout l'univers. Rassurons donc l'Allemagne, si par crainte de notre ironie, par dépit de son impuissance actuelle, elle reniait sa piété pour Schiller. Pour être fière de son 10 novembre, elle n'a pas besoin d'attendre le succès de ses espérances, le triomphe de sa politique. L'humanité, l'avenir tiendront probablement peu de compte de tous ces calculs et verront dans cette fête un mérite plus élevé. La gloire du 10 novembre sera d'avoir élevé un hymne à l'intelligence, d'avoir arboré le nom d'un poète, et non celui d'un soldat, d'un homme puissant pour détruire. Que l'Allemagne reste fidèle à cet emblème, qui trahit, malgré elle peut-être, ses instincts bienveillants et sa vocation pacifique. Ce sentiment, cet acte de gratitude populaire figureront certainement dans les annales du progrès, et seront peut-être plus glorifiés par l'histoire que la fondation d'un empire.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

LE CONFLIT

ENTRE

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Depuis l'expédition du marquis de Lède contre les Maures, en 1720, les relations des sultans du Maroc avec l'Espagne ont été fréquemment troublées; mais grâce à l'inépuisable patience des souverains espagnols, aucun incident n'avait de nouveau attiré leurs armées sur le territoire des sultans. Il serait difficile d'énumérer les actes d'hostilité et de mauvaise foi qui, en dépit des traités sans cesse renouvelés, ont enfin amené l'éclatante rupture dont l'Europe a suivi depuis quatre mois les phases diverses. L'incident de la nuit du 24 août, pendant laquelle les Maures ont renversé et brisé l'écusson de l'Espagne, ni même les attaques qui ont suivi, ne doivent pas être absolument considérés comme la cause de cette rupture. Quelque grave qu'ait été l'insulte, elle a été la goutte d'eau qui fait déborder une coupe déjà trop pleine; c'est une longue suite d'injures, couronnée par ce dernier outrage, qui a ravivé dans la nation espagnole tout entière l'esprit des antiques croisades.

On a dit que le passé d'un homme engage son avenir. Cela est vrai des nations comme des individus. Cela est même plus vrai des nations, parce que toute vérité d'un ordre général trouve moins d'exceptions dans une application plus étendue. On ne saurait trop insister sur cette observation, si l'on veut sainement apprécier le caractère de cet élan national qui pousse tout un grand peuple à se venger de quelques tribus de pillards. Il suffit de jeter un regard sur

Digitized by Google

les annales espagnoles pour se convaincre que l'Espagne, plus qu'aucune autre puissance de l'Europe, a personnifié l'antagonisme des races chrétiennes contre les races musulmanes. Son unité politique, sa grandeur, sa force, sa gloire, elle les a puisées dans des luttes séculaires contre d'infatigables envahisseurs. Longtemps après la dernière croisade, alors que l'Europe ne s'agitait plus qu'en des luttes intestines, l'Espagne avait encore à refouler le torrent islamique. Cette grande mission une fois accomplie, elle franchissait le détroit de Gibraltar, attaquait la puissance mauresque jusque dans ses foyers, infligeait aux princes musulmans les maux qu'ils avaient fait si longtemps peser sur l'Espagne, et, comme marque de ses triomphes, plantait sur les rivages du Maroc le drapeau qu'elle veut y maintenir aujourd'hui. Ceuta, Melilla, et les autres citadelles qu'elle possède sur la côte du Riff, sont les vestiges de ses antiques exploits, et comme le sceau qu'elle a imprimé sur le front des vaincus. Qu'aujourd'hui, l'honneur espagnol s'indigne de voir des hordes barbaresques fouler aux pieds le drapeau castillan, c'est là un fait qui s'explique sans les interprétations d'une politique ombrageuse, et qui ne justifie aucune des appréhensions de la défiance.

La lutte qui vient de s'engager entre l'Espagne et l'empire marocain prêtera peut-être un certain intérêt à des développements qui, d'ailleurs, peuvent aider à l'appréciation des faits actuels. Le théâtre de la guerre qui vient d'éclater est peu connu. Les relations entre l'Espagne et le Maroc sont, depuis longtemps, assez obscures, la situation des *presidios* n'a donné lieu, depuis Philippe V, à aucun événement d'une certaine importance. Quelques éclaircissements sur ces divers points nous amèneront naturellement à résumer la situation actuelle, au double point de vue de la guerre en elle-même et des intérêts qu'elle pourrait servir ou froisser.

I

L'Empire du Maroc se compose de plusieurs provinces ou anciens royaumes groupés et contenus en un état d'unité plus apparent que réel. L'Algérie, le Sahara, la Méditerranée et l'Océan, sont les limites de ce vaste territoire, que la chaîne atlantique divise naturellement en deux parties, l'une au nord, dont la capitale est Fez, l'autre au sud, dont la principale ville, Maroc, a donné son nom à tout l'empire. Ce qu'est aujourd'hui cet empire, héritage des kalifes occidentaux, nous l'avons exposé dans une série d'articles publiés

Digitized by Google

par la *Revue Contemporaine*[1]. Deux de ses provinces, le Gharb et le Riff, sont le théâtre des événements actuels, et doivent nous occuper spécialement.

Les indigènes désignent sous le nom de Riff toute cette partie de la côte d'Afrique qui s'étend entre notre frontière algérienne au nord et la ville de Tétuan. C'est une succession non interrompue de montagnes, formant des chaînes presque parallèles à la côte, et se reliant à la chaîne du petit Atlas. La zone riffaine comprend environ cent lieues de côtes, sur une profondeur variant entre quarante et soixante lieues. Cette contrée montagneuse se rattache à la zone comprise entre Cherchell et Tenez, que les indigènes désignent aussi sous le nom de Riff, bien que les Algériens la nomment Sahel. Ces deux désignations seraient, d'ailleurs, synonymes, si l'on admet l'étymologie latine, *ripa*, du mot berbère, Riff. — La province de Gharb s'étend depuis Tétuan, sur la Méditerranée, jusqu'à Mamôra, sur l'Océan. C'est une zone de plaines qui nous est bien connue. Ses principales villes sont Tétuan, Tanger, Alkusser-El-Kebir, El-Araïch. Sa population est presque toute arabe, tandis que celle du Riff appartient à la race berbère.

Melilla, Peñon de Velez, Peñon de Alhucemas, appartenant à l'Espagne, sont situés sur la côte du Riff. Ceuta, autre presidio, est sur la côte orientale du Gharb, entre Tétuan et Tanger. Melilla, la plus importante des places espagnoles dans le Riff, paraît avoir été un établissement carthaginois. Elle appartint successivement aux Goths, puis aux Arabes, qui la perdirent au XVe siècle, lors de l'invasion espagnole. Les deux Peñon sont des citadelles bâties sur des rochers élevés. Peñon de Velez domine l'emplacement d'une ancienne ville, connue dans l'antiquité sous le nom de Bedis, et qui aurait été fondée aussi par les Carthaginois. Les Arabes l'appelaient Ouèlis, d'où, probablement, le nom de Velez. — Si l'on excepte ces trois points, la côte du Riff est absolument inabordable. Ce ne sont que récifs et petites criques rocheuses, bonnes à recéler des barques de pirates. Avant que les Espagnols ne se rendissent maîtres des deux Peñon, les forbans tiraient grand parti de ces places, environnées de montagnes boisées, et très propres à la construction des petits navires.

Ceuta est bâtie sur une presqu'île ; sa fondation remonte probablement, comme celle des autres *presidios*, aux temps de la puissance carthaginoise. Elle fut longtemps, sous les Romains, la métropole de la Mauritanie Tingitane. Sa situation maritime n'est guère moins médiocre que celle de Melilla et des Peñon. L'*Itinéraire* d'Antonin la désigne sous le nom de *Septa*, probablement en raison des

[1] *Mœurs politiques et sociales du Maroc.* 1857-1858.

Digitized by Google

montagnes voisines, que les Romains appelaient *Septem-Fratres*. Tour à tour romaine, vandale, gothe, arabe, génoise, elle fut enlevée, en 1415, par les Portugais, qui la gardèrent pendant deux siècles et demi. Le Portugal considérait Ceuta comme une excellente école de guerre, où la jeune noblesse allait, aux dépens des infidèles, apprendre le métier des armes. Camoens, soldat et poète, y perdit un œil dans une escarmouche contre les Maures. Un article du traité de Lisbonne, en 1668, donna Ceuta à l'Espagne.

Depuis 25 ans, les Espagnols possédaient paisiblement Ceuta, lorsque le sultan Moulaï-Ismaïl, quatrième prince de la dynastie des chérifs, actuellement régnante, vint mettre le siége devant cette forteresse. Moulaï-Ismaïl était ambitieux, inquiet, énergique. Il cherchait, par tous moyens, à frapper de terreur sa famille et ses sujets, toujours prêts à se révolter contre son autorité. La guerre sainte, la guerre contre les chrétiens, lui paraissait devoir établir son prestige, et l'abandon de Tanger par les Anglais, en 1684, qu'il n'eut pas de peine à présenter comme un indice de l'affaiblissement des chrétiens, servit à souhait ses desseins. Il avait pris aux Espagnols, en 1681, la citadelle de Mamôra, défendue par une trop faible garnison : il s'empara d'El-Araïch, en 1689, se rendit maître de Tanger, abandonnée par les Anglais, et investit Ceuta, en 1694, avec plus de 40,000 hommes. Mais Ceuta était bien gardée. Et d'ailleurs, ses abords, du côté de la mer, restaient libres. Moulaï-Ismaïl n'avait pas de flotte : les navires espagnols pouvaient, sans rencontrer d'obstacles, ravitailler la place et y jeter des renforts. Il comprit que tous ses efforts seraient vains. Il se borna à maintenir un étroit blocus du côté de terre. Encore dut-il ramener bientôt ses troupes, que décimaient les bombes et les grenades. Tout se réduisit enfin à un camp d'observation. Ismaïl se retira, laissant le pacha du Gharb à la tête des forces réunies sous Ceuta. Pendant vingt-six ans, les Maures firent de vaines attaques, les Espagnols des sorties peu meurtrières. Ismaïl, irrité, prescrivit de nouveau des tentatives énergiques. Malheureusement pour ses projets, Philippe V, alors roi d'Espagne, fatigué des vaines obsessions d'Ismaïl, prenait, de son côté, des mesures pour chasser les Maures de Ceuta. Résolu de conserver une place aussi importante et d'en éloigner pour longtemps l'ennemi, en le frappant de terreur, il fit de tels préparatifs qu'il alarma toutes les puissances de l'Europe. On lui adressa, de toutes parts, des représentations. Il n'en pressa qu'avec plus d'activité ses armements ; puis, lorsque tout fut prêt, il fit cesser les alarmes en déclarant que le seul but de son expédition était de venger l'honneur de l'Espagne compromis en Afrique. Vers la fin de 1720, le marquis de Lède fit voile de Cadix avec 16,000 hommes, débarqua devant Ceuta, mar-

Digitized by Google

cha contre le camp retranché des Maures, culbuta l'ennemi, le dispersa, repoussa deux attaques désespérées, et se porta rapidement sur Tétuan. Fidèle aux assurances qu'il avait données à l'Europe, Philippe V résista aux vues de son lieutenant, qui voulait conquérir toute la côte africaine jusqu'à Tunis. Le marquis de Lède dut se borner à réparer les fortifications de Ceuta, et revint en Espagne, après avoir laissé dans la place, qu'il avait glorieusement dégagée, une forte garnison. Bientôt, le camp d'observation des Maures se reforma. Depuis cette époque, ce camp et la ville de Ceuta sont dans un état permanent d'hostilité, bien qu'aucune action de guerre éclatante ne se soit produite. Certains écrivains ont, il est vrai, mentionné deux attaques dirigées contre Ceuta par le fameux duc de Riperdá, ministre disgracié du roi catholique, et devenu pacha marocain. Ces attaques auraient eu lieu en 1732, pendant l'expédition dirigée par Philippe V contre Oran. Mais Chénier affirme, sur la foi d'indigènes respectables, qui ont parfaitement connu Riperdá, que tout ce qu'on a dit à ce sujet ne mérite aucune créance « qu'il n'est pas vrai que le duc de Riperdá se soit fait mahométan, ni qu'il ait jamais commandé les armées du Maroc [1]. »

Le sultan Sidi-Mohammed fit la paix avec l'Espagne, en 1767. Ses flatteuses avances et les préférences qu'il affectait de témoigner au gouvernement espagnol, poussèrent Charles III à donner au prince maure des marques d'une générosité chevaleresque, jusqu'à l'aider même dans les réparations que nécessitait le mauvais état de ses navires. Sidi-Mohammed, touché de ces nobles procédés, exprima, en 1774, son vif regret de n'être en paix avec l'Espagne que par mer, « il ne l'était pas par terre : » ce sont ses propres expressions. Pour le prouver, il vint, inopinément, mettre le siége devant Melilla. Cette subtilité de la *foi numide* offensa vivement la cour d'Espagne, qui rompit sur-le-champ toute relation avec le Maroc. Il est à croire que l'attaque de Sidi-Mohammed manqua de vigueur ; car elle échoua complétement, bien que, sur la foi des traités, *son ami* Don Carlos (Charles III) n'eût laissé dans Melilla qu'une très faible garnison. Aux premiers renforts que cette place reçut, le sultan eut sujet de se repentir de son acte de trahison. Rudement éprouvé par le canon de la place, il fut obligé d'éloigner son camp, dépensa 30 millions de livres pour maintenir le blocus pendant quelques semaines, se jeta, de guerre lasse, sur Peñon de Velez, y fut aussi maltraité que devant Melilla, et s'en revint tout honteux dans sa capitale, répandant partout, pour déguiser son échec, que le roi d'Espagne lui remettrait Melilla dès que les moines chrétiens, que la cession de cette place

[1] Chénier, *Recherches historiques sur les Maures*, t. III, p. 455.

Digitized by Google

exaspérait, auraient oublié les premières impressions de leur fureur. Les dévots musulmans se réjouirent grandement à cette nouvelle. Sidi-Mohammed songea immédiatement aux moyens de calmer l'Espagne, qui accueillit fort mal ses excuses, et lui témoigna longtemps la plus juste défiance. Ce ne fut qu'en 1780 que la paix fut de nouveau signée entre les deux cours ; Sidi-Mohammed fit de telles concessions qu'il parvint à faire oublier le passé.

Douze ans après, le sultan Moulaï-Yzid, oubliant les derniers traités, faisait de grands préparatifs pour assiéger Ceuta. Cette fois, l'Espagne n'attendit pas l'ouverture des hostilités. Elle traita le sultan comme il le méritait, en opposant à ce fourbe une fourberie qui eut un plein succès. Une frégate espagnole se présenta devant Tanger, déposa à terre des caisses chargées, disait-on, de présents pour l'empereur, et prit à bord tous les nationaux. Les caisses ne contenaient que des chiffons. La frégate prit le large immédiatement. Chemin faisant, elle surprit et enleva, sous les yeux même de l'empereur, deux felouques marocaines. Ivre de fureur à ce spectacle, Moulaï-Yzid s'en prit à son entourage. Il tua de sa main le kaïd Abbas, général en chef de la garde noire, l'homme de guerre le plus capable de toute son armée.

Le successeur de Moulaï-Yzid, Moulaï-Slîman, prince généreux et humain, renouvela avec l'Espagne, en 1798, des traités qu'il maintint loyalement pendant tout son règne, mais que l'humeur indomptable de ses sujets rendit illusoires quant à Melilla, Ceuta et les autres places espagnoles.

Dans ce rapide résumé, nous n'avons pas cru devoir mentionner une foule de conventions plus ou moins importantes faites depuis le XVIe siècle entre les souverains d'Espagne et les sultans du Maroc. Qu'il nous suffise d'observer que ces conventions, dans le laps de temps qui sépare chacun des traités généraux, avaient constamment pour objet de masquer les défauts d'une paix chancelante. C'était, qu'on nous pardonne cette image vulgaire, un perpétuel replâtrage. La bonne harmonie entre les deux puissances était, de la part de l'Espagne, une œuvre de patience. Et qu'on ne s'en étonne pas ; pendant huit cents ans, les Espagnols avaient vu toutes leurs forces absorbées dans des luttes auxquelles le reste de l'Europe n'avait pris aucune part. Jusqu'à la complète expulsion des Maures, l'Espagne s'était trouvée isolée des nations chrétiennes. Mais, avec Charles-Quint, elle s'était tout à coup jetée au milieu des autres peuples ; elle avait vécu de leurs passions, partagé et dominé leurs champs de bataille. Dans cette mêlée, une vie nouvelle s'était ouverte pour elle. Des intérêts nouveaux la détournaient du théâtre longtemps exclusif de ses exploits. Aussi voit-on, dans les grands traités qu'elle

Digitized by Google

a, de loin en loin, conclus avec le Maroc, que le principal caractère des stipulations est de la servir dans ses luttes contre les puissances chrétiennes. Le traité de 1780 fut, sous ce rapport, un chef-d'œuvre d'habileté politique. Il démontre jusqu'à l'évidence que l'Espagne savait, en des moments donnés, recueillir les fruits d'une longanimité plus profitable que d'incessantes et inutiles démonstrations. Ce traité de paix donna à l'Espagne, pendant la guerre qu'elle soutint contre les Anglais, de 1779 à 1783, des avantages qui seraient à peine croyables, s'ils n'eussent été évidents. Le sultan ouvrit ses ports aux vaisseaux employés dans le blocus de Gibraltar. Il leur permit d'en sortir pour donner la chasse aux bâtiments ennemis. Il fournit des secours de toute sorte, et se chargea des transports. Il confia même à l'Espagne une partie de son trésor. Grâce à ces dispositions, Ceuta put être dégarnie d'hommes, de canons et de munitions. Pour apprécier la valeur de ce concours, il suffit de se demander ce qu'il fût résulté de dispositions contraires. La neutralité, de Maures à Espagnols, n'étant pas alors possible, Ceuta et Melilla eussent été assiégés, sur terre, par les Maures, sur mer, par les Anglais; les corsaires marocains eussent rendu impraticable le blocus de Gibraltar, et intercepté par mille moyens les approvisionnements du camp espagnol. A coup sûr, l'Espagne y eût perdu pour le moins ses possessions africaines.

Depuis l'établissement des Espagnols à Melilla et à Ceuta, la situation de ces forteresses n'a point changé : c'est un état de blocus permanent, que les périodes de paix, entre chaque rupture déclarée, n'ont que très rarement interrompu. Pour s'expliquer ce fait, il faut savoir que l'autorité des sultans possesseurs du territoire, a toujours été et reste encore purement nominale sur les tribus du Riff. Chaque fois qu'en vertu de traités, un sultan a voulu protéger efficacement Melilla ou Ceuta, il a dû intervenir contre ses propres sujets, placer entre eux et les citadelles un rempart de soldats. Mais ces actes de volonté se sont rarement manifestés, et il est arrivé, notamment à Ceuta, que le camp d'observation destiné à contenir les tribus n'a fait que régulariser leurs attaques et leur prêter un appui souvent ostensible. Soit mollesse, soit impuissance, soit même complicité déguisée, les sultans n'ont répondu aux fréquentes réclamations de l'Espagne que par des assurances toujours vaines.

Que l'Espagne ait tardé jusqu'à ce jour à apporter un remède énergique, décisif, à cette situation, c'est ce que peut expliquer l'espoir qu'elle a nourri d'arriver, par voie de négociations, à un meilleur état de choses. Mais aujourd'hui, plus que jamais, les faits démontrent que le gouvernement marocain est au moins impuissant s'il n'est pas toujours complice. Ainsi, en écartant même toute responsa-

Digitized by Google

bilité de sa part, on aurait encore à aviser aux moyens de placer les presidios en de telles conditions, que désormais ils soient dégagés de l'intolérable voisinage qui les étreint, et qu'on y puisse respirer à l'abri des balles riffaines. Pour quiconque a la moindre notion du caractère des indigènes, il n'est pas douteux que l'on puisse, par des actes de vigueur bien combinés, atteindre ce résultat.

Les montagnards du Riff sont grands chasseurs, pirates et bandits. Ils cultivent peu leur sol, d'ailleurs assez ingrat. La rapine et le meurtre ont pour eux un singulier attrait. Ils n'ont qu'un respect médiocre pour les chérifs, descendants du Prophète, et, sauf leur haine pour les chrétiens, se montrent fort mauvais musulmans. Ils obéissent à des chefs héréditaires et indépendants, car ce n'est pas être soumis que de disputer sans cesse à main armée ce qu'un pouvoir détesté cherche à emporter par la violence. Leur haine pour les sultans n'est guère moindre que celle qu'ils ont vouée aux chrétiens. S'ils ne sont pas occupés à repousser les troupes qui viennent annuellement lever chez eux les impôts, ils ont les yeux sans cesse dirigés vers une double proie : les presidios et les navires que le courant entraîne à la côte. Lorsqu'ils voient un bâtiment que le calme a surpris et empêche de regagner le large, ils se précipitent en foule vers les rochers qui abritent leurs embarcations et se dirigent à force de rames vers le navire, qu'ils abordent et qu'ils mettent au pillage. Les femmes, les enfants, les vieillards, se pressent sur le rivage et saluent par des cris enthousiastes le retour des bandits. On se partage le butin. Quant aux captifs, on les maltraite, on les torture, à moins qu'on ne juge opportun de les garder comme ôtages en prévision de quelques revers. Dans ce cas, on se contente de les insulter. Chaque année les Riffains pillent ainsi cinq ou six bâtiments marchands, sans distinction de pavillon. Un certain nombre de navires anglais ont été récemment victimes de ces actes de piraterie. Il arrive de temps à autre que les assaillants rencontrent un accueil imprévu. Mainte fois, des capitaines ont laissé dériver vers la côte du Riff leur navire chargé de monde et bien armé. Les pillards accouraient; puis, tout à coup, criblés de balles et de mitraille, ils se voyaient contraints de regagner leurs retraites, laissant en mer les débris de leur flottille et des centaines de noyés. Mais ces exemples, trop rarement donnés à ces peuplades inhospitalières, n'ont sur eux d'autre effet que de les rendre plus habiles à guetter leur proie et d'exciter plus ardemment leurs désirs de représailles.

Les alentours des *presidios* sont pour eux un autre théâtre où ils peuvent satisfaire à la fois leur rapacité et leurs passions belliqueuses. C'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage : *Con los Moros, plomo o plata.* Du plomb et de l'argent, voilà ce qu'ils y viennen

Digitized by Google

chercher. Avec cette singulière aptitude qui distingue les sauvages à se plier sans effort aux situations les plus extrêmes, ils savent être chaque jour pour les Espagnols des marchands inoffensifs et des ennemis pleins de vigilance. Chaque matin, ils apportent devant la citadelle des denrées de toute sorte. Jusqu'à une heure déterminée, les soldats vont et viennent au milieu du marché, débattent avec les montagnards le prix des provisions qu'ils ont choisies. A contempler cette scène, animée par les rires, par les lazzi, par des incidents quelquefois burlesques, on se croirait sur un terrain où tous les cœurs sont unis par des liens fraternels. C'est un pêle-mêle étrange de vendeurs en guenilles, d'acheteurs en uniformes, circulant parmi des amas de légumes et de fruits, des groupes de poules garrottées en grappes, des moutons, des vaches maigres, des ânes et des mules. Les chiens augmentent la confusion, en traînant çà et là de dégoûtantes dépouilles. Ici, pour un *felous* (liard), un énergumène s'épuise en gestes frénétiques, et vomit un torrent d'imprécations, que terminent les éclats d'un rire caressant. Ailleurs, des gens demi-nus débitent le beurre et le miel ; ils plongent alternativement leurs mains grasses dans ces précieuses denrées, et les essuient de temps à autre à leurs cheveux ou à leur barbe. Ce mobile tableau varie à chaque instant dans ses aspects toujours paisibles. Il n'y a peut-être pas d'exemple que les indigènes aient jamais trahi la confiance de leurs clients désarmés. — Tout à coup, le son d'une cloche suspend les transactions. Les Maures empochent leur recette, les Espagnols rentrent dans la citadelle, dont les portes se referment aussitôt. En un clin d'œil, les ânes et les mules détalent, emportant corbeilles et ballots. Les vieillards en prennent soin. Les hommes et les jeunes gens vont ramasser leurs fusils dans les buissons, et ouvrent contre la place un feu de tirailleurs, qui durera, sans trêve ni relâche, jusqu'au marché du lendemain. C'est là, depuis des siècles, l'école de tir des jeunes garçons du Riff. Rarement, l'ennemi se découvre ; mais ils espèrent qu'une balle perdue ou déviée ira parfois frapper un Espagnol. Lorsqu'un étranger visite Ceuta, les officiers ne manquent pas, pour lui prouver que la solitude des abords n'est qu'apparente, de renouveler une expérience traditionnelle : ils élèvent au-dessus des murs un shako, et lui impriment, au moyen d'un bâton, le mouvement vague de la tête d'un homme en observation. A l'instant, vingt balles viennent en sifflant frapper ce point de mire ardemment épié. Cette vigilance des Riffains rend, sinon impossibles, du moins fort périlleuses, les tentatives que pourraient faire les condamnés des *presidios* pour recouvrer leur liberté. Si quelques-uns de ces malheureux réussissent, ils n'échappent à la mort qu'en se faisant circoncire. Deux ou trois cents renégats sont ainsi répandus dans tout l'empire.

Digitized by Google

Leur sort est généralement déplorable. Dès qu'ils ont quitté le *presidio*, il leur faut subir les plus rudes épreuves : la faim, la soif, le chaud, le froid, l'esclavage, les coups de bâton. Ils déclarent qu'ils veulent être musulmans ; on brise leurs chaînes, on les revêt d'habits magnifiques, on les gorge de couscoussou, on les mène à la mosquée, on les circoncit, on les promène en triomphe sur un cheval richement orné. Le son des clarinettes, des tambours, et les acclamations de la foule, saluent le nouveau croyant. Cet heureux état dure trois jours. Après trois jours, personne ne s'intéresse plus au renégat. La défiance, souvent le mépris, le désignent aux vieux croyants. Il mourrait de faim, si cela était possible dans un pays où la vie matérielle ne coûte presque rien. Il essaye alors de tous les métiers clandestins et qu'on ne saurait avouer en Europe, ou il finit par s'enrôler à Fez dans un corps d'artilleurs, entièrement composé de renégats, à moins que, résolu de sortir à tout prix de sa dégradation, il ne prenne le parti extrême de se remettre aux mains des autorités espagnoles, invoquant de nouveaux châtiments, ou même le dernier supplice ; on l'a vu quelquefois.

De cette attitude haineuse des Riffains vis-à-vis des Espagnols, il ne faudrait pas conclure que tous leurs vœux tendent à détruire les *presidios* et à affranchir leur sol de tout établissement étranger. Ils trouvent au contraire profit à leur maintien, et ils seraient fort désagréablement surpris si leurs continuelles attaques obtenaient le résultat qu'elles semblent poursuivre. Prendre l'argent des Espagnols et gagner le paradis en les tuant, quand cela est possible, telle est la pensée qui anime tous les Riffains. Leur fanatisme, si grand qu'il soit, ne s'élèvera jamais à la hauteur de leur cupidité.

II

L'incident qui a donné lieu à la guerre actuelle a été provoqué par la mise à exécution d'un article du dernier traité, conclu entre l'Espagne et le Maroc, en 1845. Il fut stipulé, à cette époque, que le territoire de Ceuta s'étendrait à la portée du canon de la place. Une zône de terrain neutre séparait le territoire espagnol des Riffains, et devait être occupée par les troupes marocaines. Ces dispositions ont été exécutées ; et c'est à la faveur de la sécurité qui en devait résulter pour la place, que le gouvernement de la reine pourvoyait aux réparations et aux travaux d'agrandissement nécessités par l'état des fortifications. Une grande irritation en était résultée parmi les Riffains. Dans la nuit du 24 au 25 août, ils envahirent le terrain neutre,

Digitized by Google

sans rencontrer de résistance de la part des troupes impériales, et brisèrent la borne de marbre, timbrée de l'écusson d'Espagne, qui, sur ce point, marquait la limite des possessions espagnoles. Le lendemain, et les jours suivants, ils s'avancèrent jusqu'aux murailles de la place, firent feu sur les sentinelles, tuèrent trois hommes et blessèrent un officier. L'immobilité des soldats du sultan prouva pleinement leur complicité. Au moment même où ces actes d'hostilité se produisaient, des plénipotentiaires espagnols et marocains signaient un traité en vertu duquel Melilla devait jouir des avantages accordés à Ceuta.

Aux justes réclamations de l'Espagne, le gouvernement marocain, suivant son constant usage, ne répondit que par de vagues condoléances et des promesses plus vagues encore. Mais cette fois, la mesure était comble. Un ultimatum énergique fut signifié au sultan, et, dans la prévision d'un refus, le maréchal O'Donnell, président du conseil des ministres, ordonna les préparatifs immédiats d'une imposante expédition. Cet ultimatum demandait que la borne renversée fût rétablie par les soins des autorités marocaines, et que les saluts d'honneur fussent rendus au pavillon. Il réclamait, en outre, la punition des principaux instigateurs et l'exécution des stipulations relatives à Melilla et à Ceuta. Cet ultimatum avait peu de chances d'être accepté, pour deux raisons.

Les puissances chrétiennes ont habitué le Maroc à ne jamais ou bien rarement se repentir de ses atermoiements. En second lieu, le nouveau sultan, Sidi Mohammed, avait à ménager les susceptibilités fanatiques de ses sujets, qui s'étaient promis de ne point souffrir que le *fuyard* d'Isly régnât sur eux, et que cet acte de condescendance, vis-à-vis d'une nation traditionnellement détestée, eût exaspérés. *Le délai était fixé au* 13 *novembre*, mais à cette date on n'avait reçu d'autre réponse que des exhortations à la patience, de la part du vizir Sidi Mohammed-el-Khatib. La guerre avec le Maroc fut décidée.

On sait avec quel enthousiasme toute la nation accueillit cet événement. Ce fut, d'un bout à l'autre du royaume, une commotion électrique, une ivresse, un élan impossibles à décrire. Les souvenirs du Cid, de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Ximenès exaltaient, au plus haut degré, le sentiment de l'honneur national. Dans les Cortès, progressistes, libéraux, opposants et ministériels, ont répondu par un vote unanime à l'appel du gouvernement, qui voulait porter à 100 mille hommes l'effectif de l'armée pour 1860, avec la faculté de l'élever à 160 mille hommes si l'intérêt du pays l'exigeait. Des libéralités sans nombre, de la part des petits et des grands, ont prouvé à l'Europe que, quand l'honneur de l'Espagne est en jeu, on

Digitized by Google

n'y trouve que des Espagnols : *Solo hay Españoles en España.* Les seules provinces basques ont déjà fourni 4 millions en subsides, et 3,000 volontaires, qui sont dirigés sur Ceuta. Le patriarche des Indes, et d'autres prélats, abandonnent le dixième de leur revenu pendant toute la durée de la guerre. Dans les ports, à Carthagène notamment, les hommes de corvée s'offrent en si grand nombre, que les travaux se font comme par miracle.

A la première nouvelle des hostilités contre Ceuta, un renfort de deux bataillons de chasseurs était envoyé à Ceuta. Le 28 octobre, les ports marocains de Tanger, de Tétuan et Larache étaient mis en état de blocus effectif par les navires de la marine royale. Le 3 novembre, un décret de la reine nommait le maréchal O'Donnell commandant en chef de l'armée d'Afrique, avec pleins pouvoirs de prendre telles mesures qu'il jugerait les plus propres à assurer le bon exercice de son commandement.

Vingt-trois bataillons composaient, à la fin d'octobre, le corps expéditionnaire, et se rassemblaient à Algésiras, en vue de Gibraltar, et vis-à-vis de Ceuta, qu'on aperçoit distinctement de l'autre côté du détroit. Ces bataillons, aujourd'hui sur la rive africaine, devaient être successivement renforcés de cinquante autres bataillons complets, désignés pour faire partie de l'expédition. Les forces maritimes ne sont pas moins imposantes [1], et opéreront sur la côte d'Afrique sous les ordres de l'amiral Segundo-Herrera. La France, l'Angleterre, la Russie, ont envoyé à Algésiras des escadres d'observation. Avant de franchir le détroit, le maréchal O'Donnell, accueilli par l'enthousiasme des populations et des troupes, a visité les trois corps d'armée disséminés sur la côte andalouse. Telle était l'ardeur qui animait les soldats, que tous manifestaient une sorte de désespoir en se voyant retenus sur le sol espagnol par le mauvais état de la mer, qui a retardé longtemps l'expédition.

Les Marocains, de leur côté, se préparaient à la guerre sainte, proclamée dans tout l'empire. Les attaques contre Melilla et Ceuta se renouvelaient chaque jour; Mogador, Rabat et Salé, Larache,

[1] Ces forces se composent ainsi : quatre navires à voiles, *Reina Isabel II*, vaisseau de 36 canons; *Perla*, frégate de 42; *Villa de Bilbao*, corvette de 30; *Isabel II*, corvette de 24. — Six navires à hélice, *Princesa de Asturias*, frégate de 50; *Blanca*, frégate de 35; *Buenaventura*, goëlette de 2; *Santa-Rosalia*, goëlette de 2; *Circe*, goëlette de 2; *Edetena*, goëlette de 2.— Vapeurs à roues : *Isabel II*, 16 canons; *Colon*, 6 canons; *Vasco Nuñez*, 6; *Leon*, 2 canons; *Vulcano*, 6 canons; *Santa-Isabel*, 4 canons; *Piles*, 4 canons; *Vigilante*, 2 canons; *Alerta*, 2 canons; *Lepanto*, 4 canons.— Total : 327 canons. En outre, onze transports portant de un à quatre canons; des canonnières, dont le nombre, jusqu'ici de vingt-quatre, sera doublé; les embarcations de première et deuxième classe des gardes-côtes, et enfin une multitude de bateaux de débarquement et de vapeurs marchands frétés pour le transport des troupes.

Digitized by Google

Tanger, se préparaient à la défense. Les Européens et une multitude de juifs ont quitté ces divers points. Les représentants des puissances ont dû se réfugier à Gibraltar ou à Cadix, pour se soustraire au fanatisme du peuple. On sait comment, il y a quelques jours, le pavillon français fut insulté au passage par le canon marocain, et comment l'amiral Romain Defossés en sut tirer une éclatante vengeance; trois quarts d'heure lui suffirent pour détruire de fond en comble le fort qui avait commis l'outrage. Les Kabyles ont envahi Tanger, et se fortifient pour soutenir la lutte. Sid Moulaï Abbès, l'un des frères de l'empereur actuel, a pris le commandement supérieur des forces qui agiront dans le Riff et dans le Gharb. Il occupe, avec 15,000 hommes, dit-on, une forte position entre Tanger et Tétuan, et commande la route qui relie ces deux villes. Ce prince jouit d'une grande réputation de sainteté dans tout l'empire [1]. On l'a surnommé *le Fky*, le savant, le docteur; mais il est au moins douteux que ses soldats trouvent en lui les qualités d'un homme de guerre.

Le gouvernement marocain n'a pas manqué de surexciter les passions fanatiques des populations, qui voient, dans le conflit actuel, une guerre purement religieuse. Les Maures gardent encore les clefs de certaines villes andalouses, et même de maisons aujourd'hui détruites. Ils se persuadent qu'un jour ils redeviendront maîtres de ces villes, et habiteront ces édifices qui ont appartenu à leurs pères. A Rabat, on a promené solennellement, pendant trois jours, et exposé dans la grande mosquée, à la vénération des croyants, les antiques clefs de la ville de Cordoue (Kordoba). Enfin les hostilités ont commencé, et le succès a jusqu'ici toujours favorisé les armes espagnoles qui n'ont pas encore pu prendre l'offensive. Nos vœux les accompagnent; elles défendent la cause de la civilisation.

III

Nous avons dû, jusqu'à présent, pour éviter toute confusion dans les idées, touchant la guerre qui vient d'éclater, dégager l'élément purement *riffain*, et nous occuper des faits qui se rattachaient plus particulièrement à la situation des *presidios*. Mais, si l'on tient compte des éventualités de la lutte, on observera que l'élément religieux, surexcité dans tout l'empire, rend peu probable la localisation de la guerre entre Tanger et Melilla. Le

[1] J'eus occasion, pendant mon séjour à Rabat, de voir Sid Moulaï-Abbès dans une audience solennelle. (Voir, dans la *Revue Contemporaine*, année 1857, la 1re partie du travail : *Mœurs politiques et sociales du Maroc.*)

Digitized by Google

nouveau sultan sera sans doute amené à mettre en ligne toutes ses forces. Non-seulement l'Espagne aura à triompher dans le Riff, elle devra frapper les coups les plus vigoureux, pour obtenir du gouvernement marocain ce qu'elle a le droit d'en exiger. Dans la prévision de ces événements, nous devons étendre au Maroc en général les observations que nous avons circonscrites au théâtre de la guerre.

Il faut remonter aux premiers temps de l'islamisme pour trouver l'origine de cette puissance, qui balança longtemps celle des kalifes orientaux. La maison d'Omar recueillait le fruit de plus d'un siècle de combats. Le règne d'Aroun-al-Raschid se préparait, quand la révolte éclata dans la famille du prophète, et faillit placer l'empire dans la maison d'Ali. Mais une sanglante bataille, livrée sous les murs de la Mekke, ruina l'espoir des princes Alides, qui furent presque tous massacrés. Eddriss, l'un d'eux, parvint à s'échapper. A travers mille hasards, il arriva dans le Moghreb-el-Aksa (occident extrême, aujourd'hui le Maroc). Par ses mœurs austères et ses dévotions ardentes, le proscrit ne tarda pas à mériter la réputation d'un saint. Le bruit de ses malheurs, et son origine illustre, accroissaient de jour en jour la vénération dont il était l'objet. Il vivait retiré dans une âpre solitude, sur la montagne de Zaaroun, et se plaisait à errer dans les lieux déserts. Les historiens arabes racontent qu'un jour il rencontra un vieillard, dont l'aspect vénérable rappelait les patriarches des premiers âges. C'était un de ces anachorètes chrétiens comme il s'en trouvait alors dans toutes les solitudes. Celui-ci regarda le prince avec des yeux inspirés, lui fit remarquer des ruines cachées sous des touffes de verdure, lui apprit que là était autrefois une grande cité, que de ces ruines allait sortir une ville nouvelle, qui deviendrait le centre d'un puissant empire, et que lui, Eddriss, serait le fondateur de cette ville et de cet empire. Que cet épisode soit vrai ou supposé, il n'en est pas moins certain que tout à coup Eddriss quitta sa retraite, vint à Oualili, ville alors populeuse et fréquentée, et se fit proclamer souverain de la ville et des tribus d'alentour. Les musulmans se soumirent à lui comme à un descendant direct du prophète. Les chrétiens et les juifs, qui étaient en grand nombre, mais disséminés, et sans lien politique, durent mourir ou se soumettre à la loi islamique. Les premiers édifices de Fez devinrent le siége d'une domination qui devait s'étendre sur toute l'Afrique occidentale, jusqu'aux confins du désert, et sur une partie de la péninsule espagnole. Eddriss eut bientôt conquis de vastes territoires. Mais il ne put jouir du fruit de ses triomphes. Un émissaire d'Aroun-al-Raschid, devenu son confident, l'empoisonna en lui faisant respirer un parfum qu'il lui offrit comme devant calmer le mal de dents dont il

Digitized by Google

souffrait cruellement. Son fils posthume, Eddriss-ben-Driss, raffermit, à l'âge de douze ans, le pouvoir chancelant des Alides. Il acheva la construction de la ville de Fez, fit bâtir la magnifique mosquée qui porte son nom, et soumit six cents tribus indigènes. Il méditait la conquête de l'Andalousie, quand un grain de raisin l'étouffa et mit fin aux immenses travaux du jeune chef, véritable fondateur de la monarchie marocaine. Pendant la durée d'un siècle et demi, les Eddrissites surent réunir les éléments d'une splendeur qui mit leur empire au premier rang parmi les puissances musulmanes. Les Fatimites, les Zeïrites, les Almoravides, continuèrent avec plus ou moins de gloire et de succès l'œuvre des Eddrissites. Fez était devenue l'émule et la rivale de Bagdad. Son université, ses savants, ses docteurs, en faisaient un foyer de lumière pour l'islam. Abou-Bekr, chef de la dynastie almoravide, se constitua ouvertement en antagonisme religieux avec les kalifes orientaux, en prenant le titre d'*Emir-al-Moumenîn*, qui fut accepté sans conteste par les musulmans d'Afrique. Ce titre de suprématie spirituelle a été revendiqué depuis par tous les sultans ses successeurs. Abd-er-Rahman le proclamait quatre fois en tête de ses lettres impériales, et son fils, Sidi-Mohammed, aujourd'hui régnant, n'a garde d'oublier cet usage. — Le deuxième prince almoravide conquit les contrées d'Espagne alors soumises aux *Arabes orientaux*, et fonda la ville de Marok. Vint enfin la dynastie almohade, dont le représentant le plus illustre est Yakoub-al-Mansour (le Victorieux), l'*Almanzor* des chroniques espagnoles. Ce prince fut le Charlemagne de l'Afrique, et a laissé son nom à un siècle de gloire. Conquérant redoutable, politique consommé, il nourrissait les plus vastes projets, et appliquait à en poursuivre l'exécution tous les efforts d'un génie prévoyant et infatigable. Il travaillait sans relâche à relier entre elles, par un système de concentration et d'unité, les races et les tribus ennemies qui se disputaient l'immense territoire dont ses armes l'avaient rendu possesseur. Il cherchait surtout à détruire la rivalité qui s'était établie entre Fez et Marok. Ces deux capitales, séparées par la chaîne de l'Atlas, menaçaient de se constituer en royaumes indépendants. Al-Mansour, pour conjurer ce danger, voulait transporter à Rabat et Salé le siége de sa puissance. Ces deux villes, placées à l'embouchure d'une grande rivière, l'Oued-Bouregreg, devaient être réunies en une seule. La position maritime de la nouvelle capitale eût rendu plus énergique la défense des possessions musulmanes, sans cesse menacées en Espagne par les opiniâtres agressions des princes chrétiens. Mais la mort arrêta les travaux d'Al-Mansour au moment même où, après avoir pénétré en Espagne, jusques dans les Asturies, il procédait à l'exécution de ses projets sur Rabat et Salé. — Dès cette

Digitized by Google

époque commence la décadence du Maroc, et la dynastie almohade s'éteint au milieu de revers sans nombre. Des provinces entières s'étaient soustraites à la domination des sultans. Les Maures, chassés d'Espagne, dépouillés de leurs villes maritimes, qui étaient tombées au pouvoir des princes chrétiens, s'épuisaient dans des luttes sans gloire et sans profit. La famille des Mérinides conjura la ruine totale de l'empire par ses vertus prudentes, par sa politique habile, par sa modération empreinte à la fois de douceur et de fermeté. Vers 1650, une révolution mit sur le trône la famille des *Chérifs*, actuellement régnante. La disette désolait, depuis longtemps, la province de Tafilelt. Un certain Moulaï-Ali, arrivant de la Mekke, parut dans le pays. Il se disait descendant direct de Fathma, fille du prophète. Or, cette année, la stérilité cessa tout à coup. Les dattiers et les champs donnèrent d'abondantes récoltes. On ne douta pas que la présence du chérif n'eût attiré cette bénédiction sur la contrée : Moulaï-Ali fut proclamé roi du Tafilelt. La nouvelle famille eut à reconquérir presque toutes les provinces d'un empire démembré. Fez, Maroc, Salé, reconnurent la dynastie des chérifs *Faleltí* (du Tafilelt). L'ambition de ces princes parvint à rassembler et à contenir, sous une apparente unité, des éléments depuis longtemps divisés et épuisés. La férocité, l'amour du sang et de la rapine, sont les traits distinctifs des sultans *Chérifs*. Il faut excepter Moulaï Soliman, prince de mœurs plus humaines, et son neveu, Abd-er-Rahman, père de l'empereur actuel, qui n'a eu, pendant vingt-sept ans de règne, d'autre souci que de tondre le troupeau dont il était le pasteur.

Si l'on étudie l'histoire de l'islamisme en Occident et en Orient, on voit que le croissant, emblème choisi par Mahomet, figure très exactement la marche envahissante de l'empire qu'il a fondé. Constantinople et Fez ont été longtemps, dans l'acception biblique de ce mot, les deux *cornes* menaçantes de sa formidable puissance. A ces deux extrémités du monde musulman, le croissant a été brisé par l'Europe chrétienne. La chute à l'Orient, la chute à l'Occident, présentent le même caractère. Partout, aujourd'hui, chez les musulmans, mêmes signes de décadence, mêmes symptômes de dissolution. Au Maroc, particulièrement, la barbarie couvre d'un voile chaque jour plus épais les vestiges d'un passé qui ne fut pas sans gloire. Les liens religieux, politiques et sociaux, vont chaque jour se dissolvant. Si à l'Orient, l'islamisme est un « malade », il agonise à l'Occident. En Orient, la Russie et la Grèce, en Occident, la France et l'Espagne, battent en brèche, par le seul fait de leur voisinage, l'édifice croulant d'Omar et d'Ali. Qu'on ne se trompe pas à tout ce fracas de guerre sainte qui retentit au Maroc. De ce côté-ci du détroit, le frémissement national est un symptôme de vie et de régénération ;

Digitized by Google

en face, c'est le tumulte de hordes qui ont longtemps vaincu par le glaive, et qui vont être la moisson du glaive. Quelle que soit l'issue de la guerre actuelle, que le Maroc soit peu ou gravement frappé, cette secousse, comme toutes celles qui pourront suivre, ne fera que précipiter la dissolution de l'empire des chérifs. Le temps n'est plus où les kalifes, proclamant la guerre sainte, lançaient contre les chrétiens des multitudes aussi impétueuses, aussi terribles que les flots de la mer. La guerre sainte ne peut être aujourd'hui fatale qu'aux musulmans eux-mêmes, puisqu'elle les pousse à d'inévitables défaites, et les condamne à sacrifier sans profit et sans gloire ce qui leur reste d'énergie et de puissance. Une prophétie, devenue traditionnelle parmi les musulmans, annonce que les chrétiens assailliront un jour, un vendredi, de midi à trois heures, toutes leurs villes maritimes. De là, la coutume qu'ils observent de fermer chaque vendredi, de midi à trois heures, les portes de ces villes. Si cette attaque se produisait, si, au Maroc, par exemple, une invasion chrétienne faisait tout à coup passer l'empire à l'état de pays conquis, les vainqueurs auraient moins à combattre et à détruire, qu'à animer d'une vie nouvelle des races plongées dans le double abrutissement des sens et de la barbarie, assises, suivant l'antique expression, « à l'ombre de la mort. » C'est ainsi qu'un publiciste espagnol, dans un curieux travail sur la question du Maroc [1], définit le rôle de la puissance chrétienne, quelle qu'elle soit, qui deviendrait maîtresse de ce pays : « La condition des peuples barbaresques, vivant, depuis une innombrable pléiade de siècles, sous le poids de la tyrannie et de la misère, est dure, implacable, irritante jusqu'à l'extrême; la main qui est appelée à les subjuguer, pour les soumettre à la vie civile et les rendre traitables, doit être une main de fer, et aussi puissante *que la pression d'une spirale soutenue dans son mouvement par une roue à engrenage* (sic). »

Certes, quand une guerre est entreprise dans l'intérêt d'une domination purement matérielle, l'humanité a le droit d'en gémir. Mais s'il s'agit de l'honneur même et des intérêts de l'humanité, la civilisation ne peut qu'applaudir. Le Maroc, par ses mœurs, par ses actes, s'est placé, comme nation, en dehors du droit commun. L'Espagne, indépendamment des avantages immédiats, et d'un ordre particulier, qu'elle recherche dans la guerre actuelle, rendra d'incontestables services à la civilisation, non-seulement en amenant la suppression de la piraterie dans le Riff, mais en hâtant, pour ces races dégénérées, les jours de régénération. Qui ne s'est indigné en voyant,

[1] *La question du Maroc, examinée au point de vue espagnol et européen*, par Santiago Alonzo Valdespino. 1859.

Digitized by Google

dans l'histoire des derniers siècles, ce que l'inconcevable mollesse des puissances chrétiennes a longtemps prêté d'audace et de force aux puissances barbaresques? Qui pourrait douter aujourd'hui des résultats que produirait une attitude constamment énergique sur ce qui reste de ces puissances jadis redoutables? Si elles sont, comme on a lieu de le croire, intraitables, incorrigibles, n'est-ce pas que les actes de vigueur auxquels on a eu recours contre elles de temps à autre, procédaient de nécessités impérieuses, mais accidentelles, et non d'un plan préconçu en vue d'une sérieuse action civilisatrice? Que la guerre du Riff inaugure une nouvelle attitude de l'Europe en face des peuples barbaresques; que ces peuples comprennent clairement qu'à chacun de leurs méfaits correspondra l'inflexible répression des puissances lésées, et que ces méfaits, atteignant une certaine mesure, seraient le signal de leur anéantissement; qu'ils comprennent surtout que leurs biens, leur prospérité, leur avenir, dépendent de leur initiation à de nouveaux principes internationaux : tels sont les vœux, telles sont les espérances qui occupent, en Espagne, les esprits élevés, les âmes généreuses.

« ..... La civilisation des populations marocaines, dit M. Valdespino, est une œuvre de travail, de valeur, de temps, de constance..... La nation qui la mènera à bonne fin, recevra une immense moisson d'applaudissements..... L'Espagne, c'est un devoir que personne ne pourra lui contester, doit seule en finir avec l'empire du Maroc, et y faire pénétrer la civilisation moderne..... La France et l'Algérie se lèvent comme un fantôme, et réveillent un remords dans l'âme des Espagnols..... Pourquoi les Espagnols tardent-ils à aller détruire l'igorance, la barbarie et le despotisme marocain?.... »

En constatant ces aspirations patriotiques, exprimées avant la déclaration de la guerre, et avant que le gouvernement espagnol n'eût annoncé qu'il l'entreprenait sans désir de conquêtes, nous n'avons d'autre but que de montrer combien, en Espagne, certains esprits ont su s'élever au-dessus des considérations plus que vulgaires qui ont été présentées comme dominant et entraînant toute la nation. Que la logique de l'avenir favorise plus ou moins ces aspirations, qu'il soit donné à l'antique ennemie des puissances mauresques de remplir un jour vis-à-vis des races qu'elle a vaincues, le rôle glorieux qu'elle réclame et de les élever au rang des peuples civilisés, c'est un point sur lequel toute discussion serait au moins inopportune. Ce qui importe dans l'état actuel des événements, c'est que le but immédiat de la guerre soit atteint.

Si nous recherchons par quels moyens l'Espagne atteindrait plus promptement et plus sûrement ce but, nous remarquerons que ni le Riff, ni Tétouan, ni Larache, ni même Tanger, ne sont les points par

Digitized by Google

où la monarchie mauresque soit bien réellement vulnérable. Sans parler de Fez et de Meknez, on doit considérer Salé, la ville sainte, comme la véritable clef de l'empire. La lutte peut se dénouer ailleurs ; mais là, le dénouement serait prompt et infaillible. Rappelons-nous les soucis et les projets du grand Almansor. Il est douteux que de nos jours aucun politique puisse concevoir, sur la situation stratégique du Maroc, un sentiment plus juste que celui dont ce grand conquérant était rempli. Cette situation n'a pas changé. Plus que jamais, Fez et Marok dépendent l'un de l'autre par Salé et Rabat. Séparées par la chaîne infranchissable de l'Atlas, les deux capitales ne peuvent communiquer que par la route qui, partant de chacune d'elles, vient aboutir, sous le canon de Salé, au seul point où il soit possible de tourner la chaîne des montagnes. Occupez ce point, la circulation est arrêtée ; le mouvement, la vie politique sont paralysés.

La conséquence immédiate d'un tel événement serait le retour des invasions périodiques du torrent berbère. Les plaines deviendraient la proie des Zahires, ces brigands dont le nom seul fait trembler les Arabes, les Maures et les juifs. Les Zahires habitent les basses vallées du versant occidental de l'Atlas, et font de fréquentes irruptions entre Rabat et Casablanca (Dar el Beïda). Ils appartiennent à la race berbère, et ont une frappante ressemblance avec les bohémiens de l'Andalousie. Leur teint est olivâtre, leurs cheveux longs, rudes, demi-crépus. Ils sont généralement laids, maigres, presque nus, et horriblement sales. Ils viennent ensemencer la terre, ou faire paître leurs troupeaux, jusqu'à quelques lieues de la côte. Si quelque imprudent s'engage sur le territoire qu'ils occupent, il est bientôt saisi, dépouillé, soumis à une perquisition rigoureuse dont le but est de découvrir quelques piécettes d'or ou d'argent qu'il pourrait cacher sur lui. Les Zahires, dans ce cas, ne se font pas scrupule d'ouvrir le ventre et l'estomac à leur victime, qu'ils supposent avoir avalé le trésor qu'elle voulait leur dérober. Ils inspectent minutieusement les entrailles. Si leur recherche est infructueuse, ils invoquent le nom de Dieu, attendant philosophiquement que le destin leur apporte une meilleure aubaine. Ces faits, que nous généralisons ici, se sont mille fois produits avec des circonstances variées. S'ils se mettent en campagne, c'est pour dévaster les douars et piller les caravanes. Ils montent alors de petits chevaux maigres, mais rapides, sobres, infatigables. Des levriers de haute taille, dressés à ce genre de chasse, leur sont d'un puissant secours pour mettre en déroute ceux qu'ils assaillent. Leurs irruptions, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, ont été le fléau des sultans, qui, obligés de traverser fréquemment cette partie de leur empire, pour se rendre de l'une à l'autre de

Digitized by Google

leurs capitales, ont dû souvent leur livrer des combats meurtriers. Depuis quelques années, Abd-er-Rahman avait pu les contenir et protéger la route, qu'ils interceptaient par leurs coups de main incessamment renouvelés. Mais il est facile de prévoir qu'à la première occasion favorable, ce flot indomptable débordera de nouveau et renversera des barrières devenues insuffisantes.

Joignez à ces conditions, déjà mortelles, d'autres causes de désolation et de ruine : les prétendants encouragés, les tribus en guerre, les scissions, le démembrement inévitable, des provinces revendiquant leur ancienne indépendance, tout enfin se heurtant dans un effroyable conflit. Prendre Salé, couper la route des deux capitales, c'est mettre le poignard sur la gorge du sultan et rendre la guerre prompte et décisive.

Quels que soient les plans dont l'exécution amène le triomphe des armes espagnoles, ces réflexions n'en ont pas moins leur propre valeur, puisqu'elles ont préoccupé l'esprit le plus vaste qui ait disposé des destinées de l'empire du Maroc.

V

Dès que le gouvernement espagnol eut annoncé sa résolution de recourir à la force, dans le cas où ses justes réclamations ne recevraient pas du Maroc un accueil satisfaisant, l'Angleterre manifesta des dispositions peu favorables à ce dessein. Les graves questions relatives à l'Italie, à l'île de San-Juan, à la Chine, n'empêchèrent pas les journaux anglais de prêter une sérieuse attention à l'expédition projetée par l'Espagne. Les uns exprimaient l'espoir que le gouvernement anglais engagerait la reine Isabelle à renoncer au plus vite à ses intentions belliqueuses; les autres envisageaient ce que la création d'une « Algérie espagnole, vis-à-vis de Gibraltar, » aurait de menaçant pour les intérêts de l'Angleterre; tous faisaient ressortir la nécessité de suivre, d'un œil vigilant, les événements qui s'accomplissaient dans la Péninsule. Le *Times*, tout en déclarant l'Espagne parfaitement fondée à châtier les pirates et les pillards du Riff, engageait le gouvernement à se mettre en garde contre « l'esprit d'entreprise, » bien naturel à une nation dont les affaires ont subi, depuis peu, une transformation remarquable. Il expliquait l'intérêt que l'Angleterre portait au Maroc, par ce fait que cet empire était « ami et voisin, et qu'on en tirait, jusqu'à un certain point, les approvisionnements pour Gibraltar. » On se demandait si le châti-

Digitized by Google

ment réservé aux Marocains ne servirait pas de prétexte à un agrandissement territorial convoité par l'Espagne ; si la France ne se trouvait pas intéressée dans la querelle, et ne préparait pas une diversion du côté de l'Algérie. Quelques feuilles allaient jusqu'à affirmer l'alliance étroite des deux puissances en vue d'une action commune en Afrique. Le *Times*, discutant cette assertion, concluait ainsi : « Quoi qu'il en soit, laissons les Espagnols à eux-mêmes. Soyons sûrs, en ce cas, qu'après quelque prétendue victoire, ou le bombardement de quelque port mauresque, l'affaire s'arrangera. Si nous intervenions, cela n'aurait pour effet que de donner à la querelle une importance qu'elle ne comporte pas. » (25 octobre). Le *Daily-News*, dans un article moins mesuré, lança quelques-unes de ces invectives britanniques, avec lesquelles nous avons tant de peine à nous familiariser en France, contre ce qu'il appelait « la froide effronterie du gouvernement espagnol, » et proclama qu'il était du devoir de l'Angleterre d'agir avec vigueur pour empêcher ce gouvernement d'ouvrir « une carrière de conquêtes » au bénéfice commun de l'Espagne et de la France, qui préférerait, au désagréable expédient d'avoir à reculer indéfiniment les limites de ses possessions algériennes, une facile autorité sur le *Maroc espagnol* (27 octobre). Pendant ce temps-là, le *Morning Herald* menaçait l'Espagne de la conquête de Cuba par l'Angleterre, déclarait qu'il ne serait permis à aucune nation de s'établir en face de Gibraltar, et que ce qui se passait sur le détroit était de nature à soulever l'indignation générale. Tout ce tumulte, qu'explique, jusqu'à un certain point, l'attitude hostile que, pendant l'absence de M. le duc de Padoue, ministre de l'intérieur, la presse française avait prise contre l'Angleterre, tout ce tumulte devait bientôt s'apaiser devant les dénégations formelles et réitérées du cabinet de Madrid. Le gouvernement espagnol déclarait que, « fort de son bon droit, sans combinaisons avec aucune autre puissance, sans arrière-pensée ambitieuse, il voulait mettre un terme par la guerre à l'état intolérable que lui créait l'hostilité perpétuelle des Maures contre ses places fortes ; qu'il respecterait les intérêts qui existent et les droits de tous les peuples ; qu'il n'occuperait, d'une manière permanente, aucun point dont la possession pourrait procurer à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la libre navigation de la Méditerranée[1]. » Le gouvernement impérial, de son côté, avait nié, par l'organe du journal officiel, toute coopération avec l'Espagne dans l'expédition qu'elle préparait. Les événements l'ont bien justifié. Notre expédition sur la frontière du Maroc s'est accomplie sans que nous ayons interrompu nos relations diplomatiques avec le Maroc, et elle était

[1] Circulaire du 29 octobre, adressée aux agents diplomatiques.

Digitized by Google

terminée avant que l'Espagne eût encore embarqué un seul de ses soldats.

Le gouvernement anglais, quoi qu'on ait pu dire, a gardé, dans les communications échangées avec l'Espagne au sujet de la guerre, cette dignité et cette courtoisie qui conviennent à sa puissance, et qui sont dans les habitudes de ses hommes d'Etat. Ces communications n'ont point encore été publiées *in extenso,* mais ce qu'on en connaît suffit pour en faire apprécier la mesure et la portée. Le cabinet anglais y exprimait le vœu que l'Espagne ne conquît aucun point nouveau de la côte africaine et ne s'établît pas à Tanger, « après la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc ; car, si l'occupation devait durer jusqu'à ce qu'une indemnité ait été payée, elle pourrait devenir permanente. » La réponse du cabinet de Madrid, très explicite sur ce point, rassura pleinement le cabinet britannique. « Une fois que le traité de paix, disait le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, qui mettra fin aux hostilités entre l'Espagne et le Maroc, sera ratifié, et que les autres questions, maintenant pendantes, seront arrangées d'une manière favorable et définitive, le gouvernement espagnol ayant accompli ses intentions, ne continuera pas d'occuper cette forteresse, quand même il aurait été obligé de l'occuper afin d'assurer une issue favorable à ses opérations. » Après cette déclaration, des démarches furent tentées par l'Angleterre pour décider le Maroc à accorder à l'Espagne la juste satisfaction qu'elle exigeait ; ces efforts ayant échoué, la déclaration de guerre a dû s'ensuivre, et elle n'a déterminé aucun refroidissement entre les deux gouvernements.

Les loyales assurances données par l'Espagne dégageaient complétement l'importante question de Gibraltar. On n'a peut-être pas toujours bien compris en France la gravité de cette question et le prix que devait attacher l'Angleterre à faire sortir une solution conforme à ses intérêts. Gibraltar est le premier anneau de cette chaîne qui relie la métropole aux grandes Indes, le point de départ de cette traînée du sol anglais, qui, par une gigantesque voie navale et maritime, par Malte, Candie, Corfou, Suez, Perim, et les stations de l'océan indien, rattache les extrémités de l'empire britannique. L'Angleterre ne pourrait évidemment souffrir à aucun prix qu'une puissance européenne s'établît de l'autre côté du détroit, de manière à le commander et à détruire par conséquent la force de Gibraltar. Cette ligne interrompue, l'empire britannique ne serait pas brisé, mais il serait fort compromis, et qui oserait dire que, dans la situation actuelle du monde, ce ne serait point là une catastrophe pour la civilisation ? Il faut, dans des débats de cette nature, savoir se dégager des vues étroites et s'affranchir jusqu'à un certain point des

Digitized by Google

plus légitimes orgueils, pour n'envisager que le bien supérieur des nations; il faut avoir le courage de se demander si le froissement momentané de quelques susceptibilités nationales peut entrer en balance avec les avantages que l'humanité entière doit retirer de leur sacrifice.

Mais en même temps, si cette clef du détroit appartient à l'Angleterre, et si elle reste entière entre ses mains, celle-ci ne saurait avoir la prétention d'en faire un instrument d'oppression pour l'Espagne, de domination pour le Maroc, d'intimidation pour l'Algérie. Arrêtons-nous seulement à la première de ces éventualités, la seule, il faut le dire, qui ait été prise un moment au sérieux; il nous est permis de demander s'il existe en Angleterre, ou ailleurs, des esprits assez inconsidérés pour jamais songer à poursuivre une pareille chimère au prix d'une guerre universelle. Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas autrement alarmé, pour notre part, de l'attitude menaçante de la presse britannique, et aujourd'hui que tous ces bruits sont tombés, il ne reste plus devant nous qu'une nation généreuse poursuivant sans entraves la réparation des injures qu'elle a reçues. Quoi de plus simple? quoi de plus légitime?

Ecartant du débat tout ce qui tendait à le passionner et à le faire dévier, on se trouve en face d'une situation qui peut ainsi se définir : L'Angleterre, en vue de maintenir l'importance de Gibraltar, importance vitale quant à ses possessions atlantiques, ne peut permettre qu'aucune des puissances continentales de l'Europe étende la main sur Tanger. La France, pour des motifs non moins plausibles résultant de sa situation en Afrique, ne permettrait pas davantage que l'Angleterre occupât cette position, ou qu'elle y pût devenir prépondérante au point de disposer absolument du détroit. De ces deux termes contraires, il résulte également que l'Espagne ne peut devenir maîtresse de Tanger, soit pour son propre compte, soit au bénéfice de celle des deux autres puissances dont elle pourrait subir l'influence prépondérante. En d'autres termes : si l'Angleterre avait raison d'appréhender que l'Espagne, maîtresse de Tanger, ne le fût au profit de notre domination dans le nord de l'Afrique, nous aurions les mêmes raisons de craindre que l'Espagne, maîtresse de Tanger, ne le fût au bénéfice de la complète et absolue domination de l'Angleterre sur le détroit. En ce point, comme en tant d'autres, les intérêts de la France et ceux de l'Angleterre sont solidaires, pour ne pas dire identiques, et les mêmes raisons qui font désirer au gouvernement britannique de conserver seul les clefs du détroit nous portent à souhaiter qu'elles ne soient pas partagées.

« Le peuple anglais, disait le *Times* du 6 octobre, accorde tout son intérêt à une nation qui reprend, parmi les nations de l'Europe, cette

Digitized by Google

place que son histoire, non moins que son territoire, lui donnent parfaitement droit d'occuper. » Nous ne saurions parler autrement. La France, dès l'origine du conflit, a compris qu'il y avait pour l'Espagne, dans la question des *presidios*, une question d'honneur national de premier ordre; que l'Espagne avait le droit de la résoudre et que c'était un devoir pour elle de le faire avec éclat. La France, si généreuse dans le culte de l'honneur, a applaudi aux manifestations enthousiastes qui accusent, dans la noble race espagnole, une vitalité réelle. On peut tout espérer d'un peuple constamment brave, courageux, ardemment passionné pour la gloire, qui ne recule devant aucun sacrifice, qui fait des prodiges dès qu'il s'agit de soutenir son honneur engagé. Un tel peuple saura puiser dans le souvenir toujours vivant des hautes vertus de ses ancêtres une force qui le rendra supérieur aux plus grandes adversités. Et n'est-ce pas là un sujet de satisfaction pour l'Europe entière? En ces temps, où l'esprit de solidarité se développe providentiellement, de nation à nation, comme pour balancer l'action menaçante de principes dissolvants, ne doit-on pas applaudir et se réjouir lorsqu'on voit un peuple qui semblait depuis quelques années user ses forces dans des luttes intestines, faire tout à coup au dehors acte de vie et d'énergie, et s'unir dans une même pensée de dignité et de patriotisme? C'est là pour l'Europe entière un bon exemple et un spectacle consolant. L'Europe ne saurait oublier que l'Espagne, au prix d'une lutte de huit siècles, l'a délivrée des menaces de l'islamisme. Il semble naturel aujourd'hui que ce soit à cette chevaleresque nation que revienne encore la tâche d'étouffer, dans leur dernier repaire, les dernières forces de la piraterie barbaresque.

NARCISSE COTTE.

Digitized by Google

DU PERSONNEL

DE LA

MARINE FRANÇAISE

ET

DE SES MODES DE RECRUTEMENT

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date en France le désir bien manifeste, et après tout bien légitime, de relever la marine de l'état d'abaissement où l'a entraînée la révolution ; depuis quelques années particulièrement, tout ce qui touche à cet objet a le privilége de solliciter vivement l'attention publique. On semble mieux comprendre que la puissance d'une nation, ses frontières mêmes, pour ainsi dire, s'étendent partout où son pavillon flotte sur des bâtiments de guerre, et que la domination de la mer peut lui prêter une influence bien au delà des plages que baigne l'Océan. C'est là, au moins autant que la sagesse et la persévérance de sa conduite, le secret de la prépondérance que l'Angleterre s'est acquise, non-seulement dans des contrées lointaines, mais encore auprès de plusieurs Etats secondaires de l'Europe. Ajoutons que parmi les nations de premier rang, la différence des forces maritimes établit, en bien des cas, une inégalité irrémédiable. Enfin on paraît d'accord sur ce point, que la marine est appelée à jouer un rôle considérable dans la politique de notre temps. Il s'en faut cependant que, depuis la fin du siècle dernier, elle ait suivi chez nous une progres-

Digitized by Google

sion analogue à celle de notre armée de terre; il s'en faut surtout qu'elle ait, aussi puissamment que celle-ci, contribué à la gloire, à la grandeur et à la défense du pays. Est-ce la faute des hommes, est-ce la faute des gouvernements? Nous ne le croyons pas, et il nous plaît au contraire de constater les efforts qui ont été faits pour développer nos forces navales et les amener au point déjà respectable où nous les trouvons aujourd'hui.

Pendant les trente années du régime parlementaire, les Chambres, joignant leur bonne volonté à celle des souverains, se sont montrées jalouses de contribuer aux progrès de la marine, et libérales dans le vote de ses budgets. Le matériel a été augmenté et amélioré; l'introduction de la vapeur nous a permis, en quelques points, de prendre les devants; le personnel lui-même a été l'objet d'une sollicitude toute particulière, mais nous étions si loin du but, que le découragement nous prenait parfois en chemin; souvent on s'est demandé s'il était possible de jamais l'atteindre, ou du moins s'il ne serait pas préférable d'y renoncer. On l'a dit à la tribune, et beaucoup de personnes le répètent encore : la France, ni aucun autre pays, ne peut avoir la première armée du monde et, en même temps, la première marine; qu'elle cesse donc de s'épuiser pour se donner une force navale que sa nature et son instinct lui refusent, et se contente d'être sur mer une puissance de second ordre.

Nous voulons combattre cette opinion et essayer de rassurer à cet égard tous les esprits, en même temps que ménager toutes les susceptibilités. Nous le reconnaissons volontiers, il n'est point nécessaire que la France ait une marine aussi nombreuse que celle de l'Angleterre, car ces nations sont toutes deux dans des conditions différentes; mais il faut qu'elle n'ait rien à redouter, afin de n'avoir pas besoin d'éprouver sa force : se tenir sur un pied d'égalité relative, c'est le plus sûr moyen de maintenir la paix et de concourir efficacement, dans une cordiale entente, au développement de la civilisation. Autant il est sage d'éviter la lutte, autant il serait insensé d'abdiquer toute prétention à la soutenir, si le malheur voulait qu'elle fût un jour engagée. Le commerce extérieur de notre pays par mer s'élève, chaque année, à près de quatre milliards, et la moitié environ se fait sous le pavillon national[1]. Qu'on songe aux malheurs qu'entraînerait son interruption pour les industries qu'il alimente! Nos navires marchands jaugent un million de tonneaux; il est donc presque aussi important de la protéger que le sol même de la patrie.

[1] On voit dans le tableau général du commerce, publié par l'administration des douanes, que, dans l'année 1856, notre commerce extérieur a atteint la valeur de 5,399 millions de francs, dont les 72 centièmes, c'est-à-dire plus de 3,880 millions se font par mer; les 43 centièmes de ceux-ci sont la part du pavillon français.

Digitized by Google

Rien ne peut empêcher une nation riche, féconde et industrieuse comme la France, de construire un nombre illimité de bâtiments, et de rivaliser sur ce point avec les plus fortes puissances, si son salut et sa dignité en dépendent; ce n'est donc que de l'aptitude de sa population à organiser une marine et à en faire usage, qu'il faut s'enquérir; en un mot, il lui est toujours facile de développer son matériel, mais lui est-il également donné de multiplier son personnel? C'est à cette question que nous voulons répondre en étudiant l'état actuel de notre personnel naval, en recherchant les meilleurs moyens de former de bons marins et d'en tirer parti. Bien que nous considérions comme très éloignée de notre politique et des sentiments de la partie sensée de la population, la pensée d'employer les forces qu'une heureuse alliance nous permet de développer, nous ne croyons pas inutile d'exposer à ce sujet des idées qui sont peut-être un peu le résultat de l'expérience, et que plus d'un bon esprit partage avec nous dans la marine.

I

Des institutions du règne de Louis XIV, et qui sont l'œuvre de son plus illustre ministre, mirent autrefois la France, en quelques années, au premier rang des puissances maritimes. Ce sont elles qui forment encore aujourd'hui la base de notre force navale, et plusieurs de ces institutions sont arrivées jusqu'à nous sans avoir subi d'altération profonde : elles sont donc, à plus d'un titre, dignes d'attirer notre attention.

Tout le monde connaît les dangers et les privations qu'entraînent les voyages sur mer ; on sait quel long exercice est nécessaire pour acquérir toutes les qualités qu'exige le métier de marin, quelle longue habitude il faut aux hommes qui l'exercent, pour devenir habiles dans ces manœuvres si délicates, d'où leur vie dépend continuellement. On ne peut donc créer une flotte de guerre sans employer un très grand nombre d'hommes du métier, et c'est pour assurer le recrutement des marins nécessaires aux bâtiments de l'Etat, que Colbert organisa le régime qui est devenu aujourd'hui l'inscription maritime. Par des lois spéciales, tous les hommes vivant de la navigation ou de la pêche sur mer et à l'embouchure des rivières, ainsi que les ouvriers de quelques professions[1] qui travaillent à la cons-

[1] Aujourd'hui, ces professions sont les quatre suivantes : charpentiers, perceurs, calfats et voiliers.

Digitized by Google

truction des navires, furent tenus à la disposition continuelle de l'Etat, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante, pour être embarqués sur les bâtiments ou employés dans ses arsenaux. C'est en 1688 que cette institution fut appliquée dans tout le royaume ; les côtes furent, à cet effet, divisées en arrondissements et quartiers, où des commissaires tenaient registre des bâtiments et bateaux de pêche, ainsi que de leurs équipages, depuis les capitaines et patrons jusqu'aux mousses, et procédaient à la levée des hommes nécessaires.

Dans l'origine, tous les marins formaient trois parts, qui étaient successivement appelées, et à tour de rôle, au service de l'Etat ; une loi de brumaire an IV substitua à ce système celui des classes dans lequel les marins étaient divisés en quatre catégories, qu'on prenait dans l'ordre suivant : 1° les célibataires ; 2° les veufs sans enfants ; 3° les hommes mariés sans enfants ; 4° les pères de famille ; en même temps, la limite d'âge du service fut réduite à cinquante ans, et depuis elle est restée fixée à ce chiffre. Malgré l'apparente justice de cette méthode, elle donna lieu à beaucoup de réclamations, et on lui reconnut, en effet, divers inconvénients, entre autres, celui de s'adresser presque toujours aux mêmes sujets, qui alors cherchaient et parvenaient souvent à se soustraire à l'enrôlement. Ce ne fut que beaucoup plus tard, cependant, qu'on songea à modifier ce système. Un décret ministériel, du 9 avril 1835, établit un nouveau régime : c'est celui de la levée permanente, employé encore aujourd'hui. Les marins sont maintenant appelés à tour de rôle, quelle que soit leur position de famille ; les classes n'existent plus, et l'on s'efforce seulement d'exiger de tous un temps égal de service. Les syndics des gens de mer et les commissaires des quartiers, quand un navire arrive de voyage, prennent immédiatement note des conditions dans lesquelles se trouve chaque matelot, et dirigent sur les ports de la marine militaire ceux qui n'ont pas encore été embarqués sur les bâtiments de l'Etat, ou qui ne l'ont pas été pendant un temps suffisant, suivant l'étendue des besoins du moment. Ce n'est donc plus à une époque fixe, mais à tout instant que s'exécute la levée, de là son nom de levée permanente, et il en est de même des congédiements. La durée obligatoire du premier service est de trois ans, et, même sur le pied de paix actuel, tous les marins se trouvent appelés au moins une fois dans leur vie. Quand les circonstances demandent un accroissement de forces, on peut les requérir de nouveau, mais alors ils sont renvoyés aussitôt que les besoins cessent ou que les bâtiments se trouvent dans les ports. On fait ces levées supplémentaires en appelant successivement les hommes qui n'ont que trois ans de service, puis quatre, puis cinq ans ou tout autre temps déterminé, et on les libère de même, en commençant par ceux qui ont atteint le chiffre le plus élevé. Néanmoins,

Digitized by Google

on comprend facilement que ces levées extraordinaires, se faisant, dans des circonstances pressantes, les pêcheurs et caboteurs, y sont plus souvent compris que les marins qui voyagent au long cours. Il serait donc juste, en s'efforçant de prévoir, autant que possible, quelque temps à l'avance, les besoins d'armements, d'apporter plus de lenteur dans les levées, et de les répartir ainsi plus équitablement; il serait à désirer aussi qu'en cas de guerre on pût tenir compte des intérêts de famille ou de la situation particulière de certains marins.

On a fait souvent une objection contre la durée de trois ans fixée pour le service des matelots inscrits, en disant que, même en temps de paix, beaucoup d'entre eux se trouvaient appelés une seconde fois, tandis qu'en les retenant tout d'abord pendant un temps plus long, cinq ou six ans par exemple, ils pourraient, dans les circonstances ordinaires, être débarrassés de toute inquiétude pour l'avenir. On a reproché aussi, à la levée permanente, d'amener des changements continuels et journaliers mêmes, quand on est près de France, dans le personnel des bâtiments où, chaque jour, quelques hommes ayant achevé leur service sont remplacés par d'autres, ce qui entraîne forcément plus de soins pour entretenir une instruction et une organisation uniformes dans les équipages. La réponse à cette objection nous semble facile. Ces changements si fréquents sont, par cela même, très peu nombreux à la fois, et s'ils donnent aux officiers un peu plus de soucis, ils sont moins sensibles à bord que si l'on voyait à certains moments se renouveler le quart ou le tiers de l'équipage. En temps de paix, malgré ces renouvellements non interrompus, les bâtiments sont donc dans un état de préparation continuel, qui assure un bon service, et en guerre les congédiements n'ayant plus lieu que pour ceux qui atteignent la limite d'âge extrême, ce léger inconvénient disparaît complétement. Il résulte même de ce système un avantage marqué en temps de guerre; car dans les nouvelles levées que nécessitent des armements plus considérables, il est très avantageux de trouver des hommes qui aient déjà servi l'Etat, et qui n'aient pas quitté depuis assez longtemps le bord pour avoir pu oublier leur instruction militaire.

Quelques chiffres pourront donner une idée des ressources que la marine trouve dans l'inscription et de la force croissante de cette institution; ils sont puisés dans les meilleurs documents que nous ayons pu trouver, et nous font connaître le nombre des marins inscrits qui étaient portés sur ses registres, à diverses époques, déduction faite des invalides, des ouvriers et des mousses : En 1670, on comptait 36,000 marins inscrits; dès 1683, ce chiffre s'élevait à 77,000; en 1696, à 85,000; en 1710, à 87,000, pour retomber, en 1776, à 67,000, et se relever ensuite, en 1786, à 72,000; en 1791,

Digitized by Google

à 80,000 ; en 1793, à 95,000 ; les ressources de l'inscription étant alors épuisées par la guerre, ce chiffre s'abaissait, en 1818, à 74,000, pour se relever successivement, en 1835, à 77,000 ; en 1845, à 85,000, et en 1850, à 96,000.

Ces chiffres, jusqu'à l'année 1791, ne peuvent être considérés que comme approximatifs, car les états les plus anciens ne donnent pas le détail de la répartition des gens de mer, et l'on ne sait au juste quelles catégories y étaient comprises. Il est certain, en outre, que les recensements se font aujourd'hui d'une manière beaucoup plus parfaite.

Plusieurs causes ont modifié à différents intervalles l'étendue et l'importance de l'inscription. Après 1791, les riverains des canaux et rivières de l'intérieur furent classés, et ce régime dura jusqu'en 1822 ; le nombre d'hommes que cette mesure ajoutait à l'inscription était estimé à 7 ou 8,000. Sous l'Empire, l'inscription s'étendit aux territoires ajoutés à la France, mais le commerce maritime était alors presque nul ; l'accroissement ne fut pas très sensible. Néanmoins, on peut justement remarquer qu'aux époques de guerre maritimes, le nombre des matelots s'élève considérablement ; l'emploi d'un grand nombre de marins sur les bâtiments de guerre force alors le commerce à rechercher même dans l'intérieur des terres de nouveaux matelots, qui tombent à leur tour dans le domaine de l'inscription. C'est donc un des avantages de cette institution que de s'accroître alors qu'on a le plus besoin d'elle, et de fournir à l'Etat, pendant la guerre, des sujets tout formés à son service.

Afin de constater exactement l'état actuel de l'inscription, nous allons comparer en détail sa situation à différentes époques pour lesquelles les renseignements sont complets et positifs.

	1791	1836	1845	1850
Officiers, mariniers, matelots.....	69,478	54,703	64,946	71,505
Novices.....	10,897	15,372	20,930	24,799
Mousses.....	8,352	12,477	15,400	17,502
Ouvriers et apprentis.....	13,232	11,606	11,000	14,051
Capitaines-maîtres-pilotes.....	9,145	10,654	12,800	11,453
Totaux.....	111,104	104,813	124,200	139,310
Gens hors de service et invalides...	21,222	31,628	34,600	»[1]

Ce tableau montre que depuis un certain nombre d'années les

[1] Pour l'année 1791, voir le journal militaire ; pour 1836 et 1845, les annales maritimes ; pour 1850, le Rapport de la commission d'enquête.

Digitized by Google

progrès de l'industrie et du commerce ont produit dans notre population maritime une augmentation plus forte qu'à aucune autre époque dans un même laps de temps. Nous trouvons aussi, dans le rapport de la commission d'enquête, que le nombre des marins du commerce qui ont payé la retenue des invalides, était monté de 55,271 en 1825, à 75,482 en 1849, indépendamment de 10,000 hommes employés par l'Etat pendant cette dernière année, de plus que dans la première. Quant à la différence de 20,000 matelots du commerce, la navigation au long cours n'y avait qu'une part fort peu sensible; mais il nous est permis de croire que depuis l'époque de ces derniers renseignements elle a fait quelques progrès, puisque nous trouvons dans le tableau du commerce publié par l'administration des douanes, déjà cité, que le tonnage total des navires français s'est élevé, entre 1847 et 1856, de 663,000 tonneaux à 998,000, et que l'augmentation a porté principalement sur les grands bâtiments, au point que le nombre de ceux qui dépassent 400 tonneaux s'est élevé, dans ces dix années, de 58 à 422. Il y est dit d'ailleurs que l'augmentation du cabotage, pendant ces dix années, avait été de 200,000 tonneaux sur le total des dix années précédentes, ce qui ferait environ 20,000 par an. Il reste donc une part d'augmentation à peu près égale pour le long cours. Le même tableau indiquant que le nombre de marins embarqués sur les navires de commerce est de 8 pour 100 tonneaux, donnerait environ 80,000 matelots pour toute notre marine marchande. Les bateliers et pêcheurs de la côte ne sont évidemment pas compris dans cette estimation.

Tout se réunit donc pour nous faire croire que l'inscription maritime prend encore de nos jours de l'accroissement, bien que ce fait ait été souvent contesté, et plusieurs commissaires de cette administration nous ont assuré que le total des marins inscrits, dont aucun tableau général ne nous est connu depuis 1850, devait être aujourd'hui de dix à douze mille hommes plus fort qu'à cette époque. Il y a sur ces chiffres une importante réduction à faire pour avoir le nombre des hommes qui peuvent être employés par l'Etat; il faut, en effet, tenir compte de ceux qui ne sont pas compris dans les limites d'âge auxquelles la levée peut s'appliquer, ainsi qu'aux gens peu valides. Il n'existe pas d'indications positives pour faire cette estimation, mais nous voyons que la commission d'enquête portait en 1850 les marins sur lesquels on pouvait compter, en cas de guerre, au nombre de 56,000, ou à 51,000 seulement, en abandonnant ceux qui étaient trop près d'atteindre le maximum d'âge. En 1845, on avait également estimé leur nombre à 56,000 ou à 46,000, en ne comprenant que les matelots d'élite (c'était du moins l'expression employée vis-à-vis des Chambres). Aujourd'hui donc, nous pouvons compter par

Digitized by Google

analogie sur une moyenne de 55,000 à 60,000 hommes au moins, mais il est douteux que cette quantité puisse être de beaucoup dépassée.

De l'examen de ces chiffres il résulte que l'inscription maritime, telle qu'elle existe aujourd'hui, fournit à peine assez de monde pour armer notre flotte. Il nous paraît donc bien difficile que l'on puisse se passer de ses ressources, ainsi que le désireraient certaines personnes, qui regardent comme injuste cette institution.

On ne saurait nier, en effet, que les marins se trouvent dans une position exceptionnelle vis-à-vis du reste de la population, que presque aucun homme parmi eux n'échappe au service, que leur sujétion dure jusqu'à l'âge où le repos est nécessaire aux forces humaines en défaillance, et qu'en outre les soins de l'application de ce système et de la tenue exacte des registres commande quelques mesures qui sont une gêne pour la liberté individuelle de ceux qui y sont soumis; mais sans arguer de cette loi suprême du salut de l'Etat, on peut, pour le défendre, faire valoir d'excellentes raisons. Ce n'est point, comme on l'a dit, un esclavage, puisque le marin peut toujours, en temps de paix, renoncer à son état et se faire rayer des contrôles de l'inscription un an et un jour après en avoir formulé la demande; ce n'est plus qu'une position qu'on est libre de ne pas accepter.

Aux époques où la passion de l'égalité devant la loi tourmentait le plus la nation française, l'Assemblée législative, la Convention même, n'osèrent jamais y toucher, et pourtant on disait alors : « périssent les colonies plutôt qu'un principe, » et l'on faisait assez bon marché des institutions établies. C'est même pendant la durée du régime républicain que les lois et les règlements les plus sévères ont été promulgués, soit pour étendre l'action de l'inscription à de nouvelles limites, soit pour poursuivre avec plus de rigueur ceux qui cherchaient à se soustraire à ses obligations. Il est sans doute permis aujourd'hui de donner avec plus d'efficacité qu'à ces funestes époques, satisfaction aux vœux du peuple et aux sentiments d'équité; mais il est aisé, en y réfléchissant un peu, de se convaincre que l'injustice reprochée aux lois qui régissent les inscrits est plus apparente que réelle. Si pendant toute la force de l'âge les marins sont exposés à être embarqués sur des bâtiments de guerre, il est à remarquer qu'en tout temps, excepté en temps de guerre maritime, ce service dû à l'Etat se réduit à une durée de trois ou quatre ans. D'ailleurs ce service ne peut pas être considéré comme étant moralement aussi pénible que celui que l'on passe dans les rangs de l'armée de terre. Le marin embarqué sur un bâtiment de guerre ne fait que changer de maître, souvent avec avantage, mais son existence reste celle qu'il menait auparavant; naviguant au commerce, il quittait aussi bien

Digitized by Google

son toit et sa famille, et il courait des dangers peut-être plus grands (on sait que la proportion des naufrages est beaucoup plus grande pour les bâtiments de commerce que pour ceux de l'Etat) ; s'il est bon matelot, sa solde est aussi forte ; en un mot, il ne lui manque que la liberté du contrat, ce qui est beaucoup, sans doute ; mais, puisque chacun doit sa dette à l'Etat, cette manière de s'en acquitter ne constitue pas une charge exorbitante pour les marins, et s'ils étaient assez nombreux pour qu'en temps de paix ils ne fussent appelés qu'une seule fois au service, ce serait un système plus juste et plus parfait que celui du recrutement de l'armée, qui, sans autre guide que le hasard, pèse sur quelques-uns et laisse les autres complétement libres. S'il survient une guerre maritime, le service alors sera long et pénible ; mais ne s'agit-il pas pour les habitants des côtes de défendre leurs industries spécialement attaquées, et les bâtiments de l'Etat ne deviennent-ils pas un refuge pour beaucoup d'entre eux, qui seraient sans emploi et sans pain ?

Admettons, si l'on veut, qu'on puisse entretenir nos armements ordinaires par le secours du recrutement et avec un nombre de marins proportionnellement plus faible que celui que l'on appelle aujourd'hui, de façon à ne lever ceux-ci que par le sort ou par des engagements volontaires, qu'arrivera-t-il s'il y a guerre ? Comment augmentera-t-on le personnel ? où trouvera-t-on des hommes sachant également le métier des gens de mer et le maniement du canon et du fusil ? La marine anglaise, qui emploie au commerce plus de deux cent cinquante mille matelots, n'a pas la certitude d'en trouver un nombre suffisant pour ses bâtiments de guerre, même en offrant des primes considérables, et se voit obligée elle-même, en cas de guerre, de s'assurer des réserves par différents moyens d'une efficacité douteuse, et qui lui font envier notre système de l'inscription maritime.

Un autre reproche, le plus grave de tous, s'il était fondé, a été quelquefois adressé au système de l'inscription. On a prétendu qu'il mettait une entrave aux armements du commerce, gênait le recrutement des vaisseaux marchands, le faisait renchérir et paralysait ainsi le développement de notre marine. Une pareille objection est-elle bien sérieuse ? N'est-il pas évident que, quel que soit le moyen employé par l'Etat pour se procurer des matelots, il aura toujours les mêmes inconvénients ? Si même on entrait dans la voie de la concurrence à prix d'argent, les salaires s'accroîtraient indubitablement, et s'élèveraient aux prix qu'ils atteignent quelquefois en Angleterre et aux Etats-Unis.

En temps de guerre, il est vrai, l'Etat peut tout prendre ; mais alors, nous l'avons dit, les besoins du commerce sont singulièrement réduits. Nous ne nions pas d'ailleurs qu'il ne soit désirable de voir

Digitized by Google

diminuer les appels forcés faits à l'inscription, et le but de cette étude, on le verra plus loin, est précisément d'indiquer le moyen de les réduire; mais si le système dont on fait le procès au nom du commerce, entravait réellement ses développements, on ne verrait pas se produire ce fait assez curieux que la marine marchande a fait proportionnellement, depuis dix ans, plus de progrès en France qu'en Angleterre.

Les considérations qui précèdent nous semblent atténuer considérablement la valeur des attaques dirigées contre le système de l'inscription, mais elles ne diminueront en rien la part de sympathie et d'intérêt que le législateur doit aux professions maritimes, car ce n'est pas l'obligation du service qui fait leur plus grand mérite. Les dangers qui l'accompagnent éveilleront toujours les plus vives sympathies pour ceux qui l'exercent. Nul métier n'appelle d'aussi nombreuses catastrophes sur les familles, qui voient souvent plusieurs de leurs membres périr à la fois; nul ne commande plus de privations, plus de travail, plus d'abnégation, et nul n'est plus utile à la richesse et à la défense de l'Etat. Il mérite donc au plus haut degré les encouragements et les récompenses. Les lois et ordonnances de Louis XIV les lui avaient ménagés en exemptant les inscrits de quelques charges publiques et surtout en créant la caisse des invalides.

La même année où fut fondé l'hôtel des Invalides à Paris, et par suite de la même pensée, un édit du roi ordonnait qu'il serait fait une retenue de six deniers par livre sur les appointements des officiers de la marine et sur la solde des équipages, pour la fondation d'hôpitaux à Toulon et à Rochefort et le payement d'une allocation aux officiers mariniers (sous-officiers) et matelots estropiés sur les vaisseaux du roi. Telle fut l'origine de l'établissement des invalides de la marine. Les hôpitaux ne furent pas construits, mais les fonds qui leur étaient destinés furent employés à donner des secours et une demi-solde aux marins qui auraient eu le droit d'y être admis. Nous ne pouvons faire ici l'historique des modifications apportées à ces règlements de 1673, pour arriver à ceux qui sont en vigueur aujourd'hui; quelques mots sur les conditions principales de cette institution suffiront. Successivement, les marins du commerce et tous les employés de la marine furent associés aux opérations de la caisse des invalides, la retenue fut décrétée sur tous les salaires des marins et pêcheurs payés par des armateurs ainsi que sur les traitements des employés de l'administration maritime à terre, et en conséquence des droits aux pensions furent acquis à tous ceux qui avaient payé la redevance, dès qu'ils remplissaient certaines conditions de temps de service, la navigation commerciale donnant des droits à ces pen-

Digitized by Google

sions, mais dans une moindre proportion que celle des bâtiments de guerre. C'était donc une véritable tontine ou une caisse de secours mutuels établie entre les marins. Ceux-ci furent les seuls, avant 1788, qui eussent droit à une pension de retraite, car cette pension était leur propriété. La quotité de la retenue a d'ailleurs varié à différentes époques : aujourd'hui elle est fixée à 3 pour 0/0 sur la solde des officiers, marins et ouvriers, et à 5 pour 0/0 sur celle des employés de l'administration centrale. L'avoir de la caisse se compose, en outre, d'une part sur la valeur des prises et sur le produit des bris et naufrages; de plus, depuis 1713, et malgré quelques interruptions ou modifications de tarif, la caisse des invalides reçoit tant pour cent (aujourd'hui c'est 3 pour 0/0) sur toutes les dépenses du personnel et du matériel, de telle façon, que pour tout achat fait par la marine, le vendeur est obligé de forcer ses prix du montant de ce 3 pour 0/0. Cette contribution est la première que l'Etat ait faite de ses deniers en faveur des marins, mais en revanche il a imposé bientôt à la caisse des invalides des obligations considérables et injustes, qui s'accroissent tous les jours et dépassent la valeur du bienfait. C'est ainsi que l'on a mis à sa charge toutes les retraites des employés militaires et civils de tout ordre, qui sont aux frais de l'Etat dans toutes les autres administrations, et de plus des sommes considérables, produits de prises, lui ont été confisquées à différentes époques [1]. Nous en trouverons, dans le budget de 1859, une preuve détaillée en même temps qu'une idée exacte des ressources et des fonctions de la caisse des invalides.

Recettes.

Retenue de 3 0/0 sur les dépenses du personnel et du matériel, et de 5 0/0 sur les appointements de l'administration centrale.....	4,366,000 fr.

[1] Un ancien administrateur en chef de la caisse a résumé ainsi qu'il suit la liquidation des créances de l'établissement :

Sommes enlevées antérieurement à l'an IX.....	16,676,975 fr.	» c.
— de l'an IX à l'an XIII.....	7,716,873	»
— de 1805 à 1810.....	29,963,485	18
— de 1810 à 1814.....	25,345,227	10
Sommes versées aux invalides de la guerre en vertu du décret de 1811.....	1,260,000	»
Total.....	80,962,560	28
En 1816, le trésor public a remboursé.....	55,308,712	28
Perte définitive.....	25,653,848	»

Près de 26 millions en capital !

Digitized by Google

Report.....	4,366,000 fr.
Retenue de solde aux officiers en congé.....	120,000
— sur la solde des marins du commerce et des pêcheurs.....	1,150,000
Solde des déserteurs et vente de rôles aux bâtiments de commerce.....	80,000
Décomptes non réclamés, bris et naufrages.....	505,000
Dividendes d'actions de la banque et rentes sur l'Etat pour sommes placées ou dues.....	4,972,141
Sommes diverses.....	223,859
Total.....	11,417,000

Dépenses.

Demi-soldes pour service à l'Etat ou au commerce..	3,000,000
Retraites pour service à l'Etat.....	7,000,000
Secours aux veuves et autres.....	406,000
Frais d'administration.....	400,000
Remboursements sur les décomptes et naufrages....	545,000
Dépenses diverses.....	64,000
Total.....	11,417,000

Il est facile de voir par là que la caisse apporte un concours à l'Etat, et n'en reçoit aucun. En effet, le produit de la retenue sur les dépenses du personnel et du matériel monte à 4,366,000 fr., la dépense du personnel étant, d'après le budget, de 40,209,000 fr., donne, pour le 3 p. 0/0, 1,206,000 fr. environ; il reste donc pour le matériel, 3,160,000 fr., et c'est en compensation de cette allocation que l'Etat oblige la caisse à payer 7 millions de retraite pour son service; c'est donc près de 4 millions pris sur les autres dépenses qui seules sont pourtant le but de l'institution, et c'est ainsi que 406,000 fr. seulement sont employés en secours, qui demanderaient dix fois cette somme, pour les nombreux sinistres dont sont victimes tous les ans les marins, et surtout les pêcheurs. On devrait sans doute faire à ces secours une part beaucoup plus large, si tant d'injustices envers les invalides de la marine n'étaient pas, en quelque sorte, consacrées par le temps; les pensions des marins, plus faibles aussi que celles des ouvriers classés, pourraient être augmentées, et il est probable qu'il en résulterait un effet avantageux sur l'inscription.

Il ne faudrait pas, cependant, faire trop de fonds sur ces moyens

Digitized by Google

secondaires et leur attribuer une influence décisive sur l'augmentation du nombre des matelots. L'extension du commerce maritime et de la pêche seront toujours les plus sûrs moyens de fournir de nombreux et bons marins à l'Etat, et c'est de l'encouragement de ces deux industries qu'il faut attendre les meilleurs fruits ; il faut les demander enfin aux utiles expériences de M. Coste dans nos pêcheries maritimes, aux changements qui s'introduisent peu à peu dans les tarifs douaniers, et aux travaux entrepris pour améliorer nos ports de commerce. Mais ces progrès sont lents de leur nature, et il est peu probable, d'ailleurs, qu'ils aient jamais pour résultat de nous donner un nombre de marins comparable à celui de l'Angleterre. Il conviendrait donc de se créer d'autres ressources, s'il entrait dans les besoins de la France d'armer et d'entretenir une grande flotte.

II

L'inscription ne sert pas seule à former notre personnel maritime : le recrutement y contribue également. On sait, en effet, que, parmi les jeunes gens désignés par le sort pour composer notre contingent annuel, un certain nombre est mis à la disposition du ministre de la marine. Ces jeunes gens ne sont pas seulement destinés à former notre infanterie et notre artillerie de marine : beaucoup deviennent matelots. Ils sont désignés à bord, pendant leur première année de service, sous le nom d'apprentis marins, puis ils deviennent matelots de 3e classe, et sont soumis aux mêmes règles d'avancement que les marins inscrits. On les emploie principalement au service de l'artillerie et de la mousqueterie ; mais on les fait participer à tous les autres détails du service. On les choisit d'une taille égale à celle qui est exigée pour l'artillerie de terre, et leur force les rend fort utiles, en présence de l'augmentation croissante du calibre des canons, en même temps que leurs dispositions intelligentes et dociles permettent de tirer d'eux un excellent parti au bout d'une année ou deux d'embarquement.

Les règlements actuellement en vigueur ne veulent pas que les apprentis marins[1] entrent pour plus d'un tiers dans la composition des équipages, mais, soit en raison de la bonne méthode qu'on emploie pour les former, soit par suite des transformations qu'a subies récem-

[1] Dans toute la suite de cette étude, afin d'éviter les circonlocutions, nous désignerons par le nom d'apprentis marins tous les hommes provenant du recrutement, même après qu'ils sont devenus matelots.

Digitized by Google

ment la marine, on reconnaît généralement que cette proportion pourrait être élevée à la moitié sans aucun désavantage, au moins sur tous les bâtiments à batteries. Cette opinion a été émise plus d'une fois à la tribune, sous le gouvernement de Louis-Philippe, par plusieurs officiers généraux de la marine; on peut, notamment, consulter à cet égard les débats relatifs aux budgets de la flotte pour 1846 et 1847, et la même opinion a été exprimée formellement par l'amiral de la Susse, devant la commission d'enquête parlementaire, en 1849, et en diverses autres occasions. Remarquons que ces officiers n'avaient alors commandé que des vaisseaux ou des escadres à voile, et qu'à cette époque la vapeur n'était point appliquée à tous nos bâtiments; or, il est évident que, désormais, ce moteur sera seul employé dans les combats et dans toutes les circonstances graves d'une guerre, et que, par conséquent, la manœuvre des voiles perdra de plus en plus de son importance pour en laisser davantage au tir et à la mousqueterie.

Il est plus que probable, d'un autre côté, que, désormais, une guerre maritime ne peut plus être pour nous composée de longues croisières, semblables à celles qu'exigeait à d'autres époques la défense de nos possessions transatlantiques, alors considérables. Les opérations des escadres se borneront sans doute à des traversées rapides ou à des mouvements de quelques jours autour des ports qui leur serviront de dépôt. Si pour faire la course sur les navires de commerce ennemis, ou pour tout autre motif, quelques bâtiments spéciaux sont destinés à de très longs séjours à la mer, on pourra donner à leurs équipages une composition spéciale; mais dans tous les autres cas, en faisant entrer les hommes du recrutement pour moitié dans le personnel, on n'obtiendra pas seulement un armement suffisant, on obtiendra le meilleur armement possible. Aujourd'hui même, malgré les règlements, nous voyons, par les états fournis à l'époque des inspections générales, que cela se pratique ainsi sur quelques-uns des vaisseaux de l'escadre d'évolution, où l'on a voulu avoir les hommes les plus grands et les plus vigoureux. Il en est de même en Angleterre, et un lord de l'Amirauté, sir Ch. Wood, proclamait l'année dernière à la chambre, que les volontaires de l'intérieur, qu'on avait dû employer, dans une assez forte proportion, pendant la guerre de Crimée, avaient rendu de plus grands services que ne l'eussent fait des marins médiocres.

Selon nous, le recrutement peut fournir à la marine des ressources égales à celles que lui offre l'inscription maritime. Mais ces dernières sont toujours prêtes et en état de rendre des services, tandis que les premières doivent être préparées à l'avance, un an et demi ou deux

Digitized by Google

ans d'apprentissage étant nécessaire pour en obtenir de bons résultats ; cette différence était importante à noter.

En combinant ces deux éléments, on pourrait former peu à peu notre personnel maritime ; mais on ne semble pas songer à s'en servir, ni croire qu'il puisse être jamais nécessaire de faire, à un jour donné, des armements plus considérables que ceux qui existent aujourd'hui. Il en résulte que si une guerre maritime éclatait, ce que nous ne souhaitons pas, à coup sûr, on se trouverait, faute d'apprentis marins déjà formés, obligé de demander à l'inscription maritime seule de soutenir tout le poids des premiers efforts. Il y a là un double désavantage. D'une part, on épuise inutilement l'inscription, et on rend plus pénible pour les marins du commerce une charge qui, sans être injuste, est cependant assez lourde pour qu'on doive la ménager ; d'un autre côté, comme la portion la plus valide et la meilleure des marins se trouve employée de préférence dans le commerce, on fait appel, dans les armements précipités, à des hommes d'une valeur inférieure en même temps qu'à des gens mariés ou pères de famille [1], tandis qu'on se prive d'une jeunesse pleine de force, qui, en combattant sur mer comme sur terre, apporterait à nos armes ces qualités qui font partout triompher notre drapeau.

Pour changer cette situation et doubler presque les forces de la marine, il suffirait d'augmenter le chiffre des hommes qui lui sont fournis annuellement par le recrutement. Il faudrait, au lieu de calculer ce nombre sur le pied de paix, l'évaluer en prévision d'un armement général, c'est-à-dire le porter à peu près au double, comme nous le montrerons plus loin ; en même temps, pour éviter de surcharger le budget et de conserver un trop grand nombre d'hommes inutiles, on enverrait en congé renouvelable un certain nombre de ceux dont l'instruction serait achevée.

Nous ne saurions prétendre, on le comprend, à fixer d'une manière rigoureuse les préparatifs qu'il conviendrait de faire pour développer suffisamment soit le personnel, soit le matériel de notre marine, mais il est évident qu'il doit y avoir équilibre entre ces deux parties de notre armement, et qu'un matériel considérable, par exemple, serait inutile, si l'on ne pouvait l'armer et l'employer à propos. Quant à l'importance de celui-ci, c'est à la politique qu'il appartient de le déterminer. La situation de nos finances, l'état de nos relations avec les gouvernements étrangers, une foule d'autres cir-

[1] La précipitation avec laquelle des pères de famille, des patrons de bateau ou des pêcheurs, chargés quelquefois d'entreprises importantes, sont obligés de tout quitter pour rejoindre les ports de guerre, est considérée comme une des exigences les plus dures de ces levées extraordinaires.

Digitized by Google

constances, ont une grande influence en pareille matière. Il faut aussi considérer avec attention les ressources dont disposent les autres grandes puissances qui pourraient être nos ennemies ou nos alliées dans une guerre maritime. Sans vouloir exciter une sorte de rivalité jalouse et ruineuse, il est évident que l'exemple de l'Angleterre et l'examen de sa situation maritime peuvent nous éclairer sur ce que nous avons à faire ou à éviter. Ne craignons donc point d'aborder cet inévitable parallèle, qui, nous le répétons, n'implique aucune pensée hostile ou blessante pour la nation dont les flottes et les soldats vont bientôt combattre à côté des nôtres sur les rivages de la Chine.

L'Angleterre, disons-le tout de suite, a sur nous de grands avantages. Ses matelots sont deux fois et demi plus nombreux que les nôtres; son industrie, sa richesse, ainsi que ses ressources en fer et en charbon, sont supérieures à celles de la France. Mais, après avoir reconnu tout ce que cette situation a de favorable, il faut aussi en montrer les côtés faibles. Si, en effet, l'Angleterre a 26,000 navires de commerce au lieu de 15,000 comme la France; si la prospérité du pays repose tout entière sur le commerce extérieur, la protection de ce commerce si étendu, de ces bâtiments si nombreux doit être bien plus considérable qu'elle ne l'est pour la France; si ses colonies sont répandues dans toutes les parties du globe et sont peuplées de plusieurs centaines de millions de sujets, elles offrent de toutes parts des points vulnérables, et c'est une lourde responsabilité que d'avoir à veiller à leur sûreté; il faut pour les défendre une dépense de force bien supérieure à celle d'un agresseur qui peut choisir à son gré le lieu et l'instant de l'attaque. Pour confirmer ces considérations, est-il nécessaire de rappeler ce sentiment si profond d'inquiétude qu'inspire au peuple anglais la seule pensée d'une invasion peu probable, à coup sûr? La bravoure et l'orgueil bien connus d'une nation si heureuse jusqu'ici, et qui renferme dans toutes les classes de la société des hommes d'une rare énergie, ne lui permettaient pas de manifester hautement cette appréhension si elle n'était pas fondée jusqu'à un certain point, et son proverbial bon sens de la concevoir si elle n'avait quelque raison d'être. Chacun sait, en effet, qu'un agresseur hardi trouverait, dans certaines circonstances physiques et dans différents vices d'organisation intérieure, un secours pour ses projets. « De Newforthland jusqu'à Selsey-Hill, disait il y a peu d'années lord Wellington, il n'y a pas un point, excepté le château de Douvres, où on ne puisse débarquer à toute heure quelque marée et quelque vent qu'il fasse. » Il ne nous appartient pas d'examiner si le danger est aussi grave que le disait le duc de Wellington, il nous suffit de montrer que l'Angleterre craint ce danger, et qu'en cas de guerre elle se croirait obligée de le prévenir.

Digitized by Google

Et quels moyens pourrait-elle employer dans ce but? Nous n'en voyons que deux : faire le blocus des ports de l'ennemi, ou faire surveiller par ses escadres toute l'étendue de ses propres côtes. L'un et l'autre système exigent évidemment un énorme déploiement de forces.

Nous devons ajouter que le nombre de matelots dont peut disposer la Grande-Bretagne n'est point aussi considérable en réalité qu'en apparence. Les faits les plus nombreux ainsi que les témoignages les plus récents des hommes du métier montrent que le recrutement de la marine est fort difficile en Angleterre. En temps de guerre, les primes deviennent inefficaces, et la presse, moyen extrême que l'on hésite longtemps à employer, donne souvent de mauvais équipages.

La commission nommée par lord Derby en 1858 a proposé cette année au gouvernement une série de mesures qui porteraient à 60,000 la réserve de marins que l'Etat a continuellement à sa disposition, et qui se composerait alors de la façon suivante : réserve de matelots actifs présents dans les ports, 4,000; garde-côtes, 12,000; marins en activité, 6,000 ; marins congédiés avec pension pour service réduit, 5,000; matelots pensionnaires de même catégorie, 3,000; volontaires de la marine (nouveau système), 20,000; id. du littoral (ancien système), 10,000 ; total, 60,000 hommes. Ce chiffre ayant été adopté, il n'est pas douteux qu'il ne soit atteint prochainement, soit par la mise en pratique des réformes indiquées par la commission, soit par l'emploi de quelques autres moyens, et si nous y ajoutons les 50,000 hommes environ qui sont en activité de service, nous aurons un total de 110 ou 120 mille hommes, représentant le personnel disponible et déjà exercé sur lequel la marine anglaise pourrait compter en cas de guerre. Or, nous avons vu, dans la première partie de cette étude, que la marine française pouvait réunir au moins 55,000 marins fournis par l'inscription maritime; si donc on était en position de leur adjoindre un nombre égal d'apprentis marins, notre personnel serait à peu près aussi nombreux que celui de l'Angleterre. Nous n'avons pas besoin de dire que nous sommes fort loin aujourd'hui de nous trouver dans cette situation. Nous ne demandons au recrutement que le nombre d'hommes strictement nécessaire pour les armements du moment, c'est-à-dire environ 10 à 12 mille hommes. Comme il faut près de deux ans pour que les apprentis marins puissent rendre d'utiles services, nous éprouverions, au commencement d'une guerre, une pénurie de matelots d'autant plus sensible, qu'une partie des marins du commerce se trouverait en cours de voyage, et peut-être dans l'impossibilité de revenir en France. Il faudrait donc prendre indistinctement tout ce qui

Digitized by Google

se trouverait susceptible d'être levé sur nos côtes, afin d'atteindre le chiffre des 50,000 hommes exigés, pour le moins, par l'armement général, et il ne resterait presque plus aucune réserve, aucun renfort pour l'avenir.

Ce serait tomber dans un excès contraire que de vouloir entretenir, pendant de longues années de paix, un corps de cinquante mille marins du recrutement, en prévision d'une guerre éventuelle; mais il nous semble qu'on se tiendrait dans une juste mesure en préparant à l'avance seulement le nombre d'hommes nécessaire à l'armement règlementaire du matériel existant. Le simple bon sens exige cette précaution. On va voir que pour la réaliser et pour accroître considérablement par suite la valeur de notre marine, il suffirait d'une augmentation de dépense qui n'est hors de proportion ni avec nos ressources, ni avec les efforts que nous faisons, sous d'autres rapports, pour assurer notre défense maritime.

Notre matériel naval, susceptible d'être armé en ce moment ou du moins très prochainement, est, à très peu de chose près, composé de 249 bâtiments, savoir : 4 vaisseaux à trois ponts, 34 vaisseaux à deux ponts, 16 frégates à hélice, 20 frégates à roues, 20 transports à hélice, 5 batteries flottantes, 20 corvettes à vapeur de tout rang, 40 canonnières, 90 avisos à vapeur. A ces chiffres il faudra bientôt ajouter quelques frégates blindées, mais nous pensons qu'aucune d'elles ne pourra être prête à prendre la mer avant une année au moins. Nous ne les avons donc pas comprises dans l'énumération que nous voulions faire de la situation présente de notre marine. Si cependant on veut en tenir compte il faut les classer, pour le personnel qu'elles exigent, parmi les frégates de premier rang.

Les chiffres que nous venons de donner peuvent être entachés de quelques erreurs insignifiantes, provenant des changements journaliers qui s'opèrent dans les constructions. Comme nous avons pour but de déterminer le personnel qui serait nécessaire en temps de guerre, nous retrancherons tout de suite 40 avisos, navires presque sans utilité dans de semblables circonstances, et nous aurons encore un total de 209 bâtiments. Ce chiffre peut être considéré comme un maximum, car une partie des canonnières, des bâtiments à roues et des 50 avisos que nous conservons, serait sans doute laissée sans emploi dans une guerre avec un puissant adversaire maritime.

Il n'entre pas dans notre plan de donner aucune appréciation personnelle sur la valeur et l'importance de ce matériel. Pendant la période de transformation que vient de subir la marine, une partie de la différence qui existait entre les forces de la France et celles de l'Angleterre a disparu; cela a été dit mille fois, surtout par les organes de la presse anglaise. Mais l'Angleterre fait des efforts pour

Digitized by Google

reprendre l'avantage qu'elle a en partie perdu; l'augmentation des subsides votés cette année suffit pour indiquer combien ces efforts sont sérieux. D'un autre côté, il est vrai, l'unité d'action et de décision qui préside à toutes les mesures militaires en France, et la bonne direction imprimée depuis quelque temps à notre marine, nous permettent aussi des progrès rapides.

Non-seulement la construction des bâtiments, mais leur dimension et leur armement, subissent en ce moment de nombreuses modifications : les systèmes les plus divers sont essayés, on exagère la grandeur de certains navires et on en fait d'extrêmement petits. Le système de combat qui prévaudrait, si une guerre maritime venait à éclater, ne peut être encore déterminé, et la comparaison des forces est bien difficile à faire, tant que ces nouveaux instruments n'auront pas subi l'épreuve décisive de l'action.

Prenant, dans le dernier règlement en vigueur, la composition des équipages de chaque espèce de bâtiment, et rapportant tous les bâtiments de chaque espèce à un type moyen, nous retrancherons du personnel les officiers, maîtres et seconds maîtres, mécaniciens, mousses et surnuméraires, puisqu'ils se présentent toujours de bonne volonté en nombre suffisant, qu'ils ne sont pas compris dans les matelots, et que trois de ces catégories ont des cadres à part dans l'organisation actuelle. Cette simple soustraction fera apparaître le chiffre exact des marins de l'inscription et du recrutement qu'il faudra pour l'armement de la flotte en entier. Or, nous voyons, par ce procédé, que, pour un vaisseau à trois ponts, il faut 923 matelots; pour un vaisseau à deux ponts, 760 matelots; pour une frégate à hélice, 416 matelots; pour un transport, 109 matelots; pour une canonnière, 45 matelots, etc. Le chiffre total pour la flotte serait de 50,832 hommes. Nous pouvons prendre le chiffre rond de 52,000; la moitié, 26,000, devrait se composer d'apprentis marins qu'il faudrait exercer d'avance et avoir toujours sous la main. Dans ce cas, il suffirait, lorsqu'on serait amené à faire un armement général, de porter le nombre des marins fournis par l'inscription à 26,000, pour avoir le strict nécessaire, ou à 30 à 32,000 pour garder une petite réserve dans les ports. Or, le budget voté pour 1860 suppose un personnel de 25,508 marins, sans compter les officiers, chiffre qui se ramène à 22,000 environ, si l'on retranche, comme tout à l'heure, tout ce qui n'est pas matelot proprement dit. Les deux tiers de ce nombre, ou 14 à 15 mille matelots de l'inscription, sont donc déjà au service, et, pour arriver au chiffre de 32,000, on n'épuiserait point la population maritime. Elle pourrait plus tard, s'il en était besoin, fournir encore facilement 20 à 25 mille hommes.

Quant aux 26,000 hommes du recrutement, puisque la durée de

Digitized by Google

leur service est de sept années, il suffit d'un appel de 4,000 hommes au plus par an pour se les procurer. Ce n'est que le double du nombre que l'on prend ordinairement, et si, grâce à la loi sur la dotation de l'armée, et à quelques mesures que l'on pourrait prendre pour en appliquer les effets sur nos vaisseaux, on obtenait beaucoup de rengagements, ce nombre de 4,000 pourrait être sensiblement réduit. Même en choisissant ces hommes dans des conditions particulières de taille et de profession, il n'est pas difficile de les trouver, et leur présence au service ne serait point aussi onéreuse qu'on pourrait le croire tout d'abord. Un certain nombre, en effet, seraient employés à la place des matelots inscrits, si l'on décrétait, dès à présent, que la moitié des équipages des bâtiments à batterie serait composée d'apprentis marins; et, quant au surplus, une fois leur instruction complétement terminée, c'est-à-dire au bout de deux ou trois ans, on pourrait maintenir en congé renouvelable, dans leurs familles, tous ceux qu'on ne voudrait pas employer.

Ce qui importe pour la marine comme pour l'armée, ce n'est pas d'avoir le plus d'hommes qu'il se peut présents sous les drapeaux en tout temps; il vaut mieux, au contraire, que le personnel puisse subir les plus grandes réductions pendant la paix, et reprendre subitement, si la guerre survient, tout le développement nécessaire, sans avoir rien perdu de sa valeur. Combien de succès n'avons-nous pas dû à cette merveilleuse élasticité de nos cadres militaires! Il serait à souhaiter qu'il pût en être de même pour la marine; mais la diversité des services auxquels est appelé le marin, l'instruction complexe dont il doit être muni, donne à chaque individu plus d'importance, et ne permet pas d'imiter complétement le système militaire, fondé sur l'uniformité des fonctions du soldat, qu'un petit nombre de chefs suffit à diriger. Cependant, plus on se rapprochera de cette organisation, plus il y aura d'économies pour les finances de l'Etat et d'avantages pour le service. Il est indispensable, selon nous, pour obtenir ce résultat sans faire naître de graves inconvénients, de maintenir les cadres, en temps de paix, dans l'état le plus complet. Or, ces cadres sont considérables, car ils se composent, non-seulement des officiers et sous-officiers, mais de tous les hommes qui concourent dans les professions spéciales à la formation d'un équipage. Depuis quelques années déjà, des progrès considérables ont été faits à ce point de vue. Aujourd'hui, les seconds maîtres comme les maîtres et les officiers, ont une solde permanente jusqu'à leur retraite, et leur cadre est toujours maintenu au complet; les mécaniciens, les matelots canonniers et fusiliers, les timoniers et gabiers, en un mot, tous les marins employés à des services spéciaux, forment, dans les divisions, des compagnies séparées, où l'on peut trouver, d'une ma-

Digitized by Google

nière facile et sûre, les éléments nécessaires quand on compose l'équipage d'un bâtiment. C'est là, assurément, une excellente mesure, mais elle n'est pas complète; elle ne suffirait pas pour fournir le nombre de sujets nécessaires dans le cas d'un armement extraordinaire. On a pris aussi une précaution fort sage, en exigeant que les deux tiers des canonniers qui passent sur le vaisseau-école et y reçoivent des brevets, appartînssent à l'inscription, de façon à ce qu'on pût trouver des hommes de cette catégorie dans les levées de marins qui ont déjà été au service. Mais, malgré cette prescription, le nombre des canonniers est encore insuffisant. Quant aux mécaniciens et fusiliers qui sont engagés volontaires ou appartiennent au recrutement, la pénurie est bien plus grande encore dès que les armements dépassent la limite ordinaire.

Les deux dernières guerres ont montré d'une manière frappante les inconvénients de cette situation. Des bâtiments manquaient totalement de chefs de pièces. Pour armer la flottille qui a été récemment envoyée dans l'Adriatique, il avait fallu emprunter plusieurs de ces hommes, ainsi que des mécaniciens et des sous-officiers, aux vaisseaux de l'escadre d'évolution; or rien n'est plus fâcheux que cette diminution de force, si légère qu'elle soit, puisqu'elle porte sur les seuls bâtiments qui soient immédiatement prêts à entrer en campagne quand une guerre se déclare. Si ce démembrement d'équipage se faisait sur une plus grande échelle, il détruirait complétement la bonne organisation d'une escadre, que l'on a tant de peine à armer. Il est donc, selon nous, absolument nécessaire de former, pour toutes les catégories que nous avons citées, tout aussi bien que pour les officiers, des cadres assez étendus pour suffire, en cas d'attaque maritime, au lieu de se contenter du personnel restreint qui existe actuellement, et qui, loin de pouvoir soutenir le poids d'une véritable guerre maritime, s'est trouvé trop faible, même dans des guerres où la marine ne jouait qu'un rôle accessoire.

Supposons maintenant que l'on ait mis en pratique le système dont nous venons de montrer les avantages ; supposons que l'on ait, soit dans des compagnies de dépôt, soit dans l'inscription maritime, soit en congé, mais toujours prêt à être rappelés, un nombre suffisant d'hommes capables de former les cadres des équipages de tous les bâtiments que l'on devrait armer. Supposons en même temps que les deux grandes sources qui alimentent notre personnel puissent compléter immédiatement ces équipages, tout ne sera pas encore fait. C'est en vain qu'on jettera à bord d'un vaisseau, au premier signal d'une guerre, un état-major et un équipage où chacun aura l'instruction et le zèle désirables ; ce bâtiment ne sera pas en état de combattre avant plusieurs semaines. Les matelots et leurs supérieurs

Digitized by Google

ne se connaîtront pas entre eux, l'ordre et l'unité d'action n'existeront pas. Nous parlons ici surtout des vaisseaux de ligne, car sur les bâtiments plus petits, l'organisation est plus rapide. Le matériel lui-même, n'ayant pas été employé depuis longtemps, laissera peut-être beaucoup à désirer, même dans ses parties les plus importantes. Le temps seul pourra porter remède à tous ces défauts. Or, le temps, au début d'une guerre surtout, est précieux ; il est souvent la première condition de la victoire. On distingue aisément, dans une escadre, un vaisseau armé depuis six mois de celui qui l'est depuis un an; demander quelques semaines pour se préparer au combat, ce serait ne demander que le strict nécessaire. On ne peut donc compter comme prêts à entrer en ligne immédiatement que les bâtiments qui sont entretenus en armement pendant la paix, et nous devons avouer que la marine française n'offre rien sous ce rapport qui puisse justifier les craintes si souvent manifestées chez nos voisins, ni donner raison à ces tableaux comparatifs des forces des deux pays si souvent présentés, soit au Parlement, soit au public anglais. Dans ces tableaux, disons-le sincèrement, on réduit tout d'un côté, on grossit tout de l'autre ; en même temps, on se sert d'expressions exagérées ou vagues, qui peuvent singulièrement égarer l'opinion. Tout bâtiment lancé ou armé dans un port de France, devient un vaisseau de guerre ; toute réunion de bâtiments, une escadre ; les navires en mauvais état sont écartés de la liste des bâtiments anglais ; tous ceux de la France sont déclarés excellents. Nous avons dû signaler ces erreurs qui, du reste, sont bien faciles à contrôler en Angleterre, car on sait avec quelle attention les agents anglais, connaisseurs en pareille matière, surveillent tout ce qui se fait dans nos ports. En France, où on s'occupe moins de ce sujet, beaucoup de personnes se laissent tromper par ces renseignements venus du dehors, et c'est à elles qu'il importait de dire la vérité.

Notre escadre d'évolution se compose de 8 vaisseaux et 2 frégates à hélices. En créant cette escadre, on a eu un double but : on a voulu avoir une force active continuellement prête. D'un autre côté, on s'est proposé de former des officiers et des équipages dont l'organisation et l'instruction pussent, à un jour donné, servir de type au reste de la marine, de mettre à l'épreuve tous les changements qui s'introduisent dans le matériel et dans la tactique, et de conserver les traditions militaires, que des bâtiments de moindre grandeur et naviguant isolément, ne peuvent aussi bien entretenir. A ce dernier point de vue surtout, l'escadre d'évolution est indispensable, et remplit parfaitement son objet. En est-il de même pour le premier point ? Sans doute quelques vaisseaux suffisent vis-à-vis des puissances secondaires de l'Europe ou des Etats musulmans, riverains

Digitized by Google

de la Méditerranée, pour représenter la puissance de la France, ou menacer, s'il le faut, les palais ou les citadelles qui se trouvent sous la bouche de leurs canons; mais si une guerre venait à éclater avec une grande puissance maritime, où en serions-nous? Quelle est notre situation, par exemple, comparée à celle de l'Angleterre, qu'il faut toujours prendre pour point de comparaison quand on parle de marine? L'amiral Fanshawe commande en ce moment dans la Méditerranée une escadre de 12 vaisseaux et de plusieurs frégates, ayant Malte, Corfou et Gibraltar pour points de refuge. Sur les côtes d'Angleterre, une force à peu près égale fait ses évolutions dans la Manche, et les onze vaisseaux garde-côtes servent d'école aux marins et de protecteurs aux ports. En face de cette force considérable, qu'avons-nous dans l'Océan? Rien, ou une fraction peu importante détachée de l'escadre de la Méditerranée, qui vient hiverner à Brest ou à Cherbourg. Voilà à quoi se réduisent ces préparatifs redoutables, qui ont tant de fois excité des alarmes de l'autre côté du détroit. On voit qu'en fait la situation de notre marine justifie des inquiétudes d'une toute autre nature que celles qu'éprouvent nos voisins. Ce ne sont pas eux, c'est nous qui aurions à craindre dans le cas d'une guerre maritime. Supposons qu'ils prennent l'offensive. Ne pourraient-ils pas obtenir sur nous quelque avantage immédiat, ou tout au moins rendre très difficile la réunion de nos bâtiments et la communication entre nos ports? Faudra-t-il que nous restions sur la défensive jusqu'à ce que des préparatifs, faits à la hâte dans nos arsenaux bloqués, nous permettent de nous montrer plus hardis? Que deviendra notre commerce pendant ce temps, et n'est-il pas d'ailleurs prouvé par l'histoire qu'une marine inactive et qui se tient cachée dans les ports, perd à la fois sa force et matérielle et morale? Il suffit de rappeler, à cet égard, un fait bien récent. Assurément, si une marine a jamais été excusable de s'enfermer dans un port, ce fut la marine russe pendant le siége de Sébastopol. Cependant, qui peut nier, après ce qui s'est passé, qu'elle eût gagné à accepter un combat, même défavorable, contre les forces anglo-françaises?

Répondra-t-on que la guerre n'éclate pas inopinément, et que pendant la période d'appréhension et les pourparlers qui la précèdent chacun a le temps de développer ses forces? Mais tout le monde sait, au contraire, que tant qu'on n'a point perdu toute espérance de paix, les nations en désaccord doivent soigneusement éviter tous les préparatifs de guerre qui pourraient inspirer la méfiance et rendre une rupture inévitable.

Il faudrait donc, à notre avis, au lieu de précipiter des préparatifs dans un moment de crise, et d'aggraver ainsi la crise elle-même, profiter de la paix désormais rétablie et des bons rapports que nous entre-

Digitized by Google

tenons avec toutes les grandes puissances, pour donner à nos moyens de défense un développement nécessaire pour nous, sans être inquiétant pour personne. Il faudrait maintenir armés un plus grand nombre de bâtiments, ou plutôt trouver un système qui permît, en cas de guerre, d'équiper plus rapidement une escadre. Ce système existait autrefois. Il y avait pour les bâtiments une position intermédiaire entre la disponibilité et l'armement complet. Le navire placé en rade avait son commandant, la plus grande partie de son état-major, ses maîtres et une moitié de son équipage. Il vaudrait mieux encore prendre pour type de cette situation intermédiaire l'armement des vaisseaux dits en transports ou en essai. Dans cette situation, des exercices sont possibles, le matériel est bien entretenu, un bon noyau d'équipage se forme, s'habitue au bâtiment, prend de la force et de la cohésion, et si les hommes qu'on ajoute au moment de l'armement complet sont munis d'une instruction suffisante, le bâtiment est en état de prendre la mer du jour au lendemain. Ce système serait beaucoup moins coûteux qu'un armement complet. Placés dans les ports du nord, si l'escadre est dans la Méditerranée, ou réciproquement, quelques vaisseaux et frégates [1] dans cette situation, formeraient le centre autour duquel viendraient se grouper les bâtiments ultérieurement armés par les moyens ordinaires, et ils pourraient agir immédiatement s'il était nécessaire. Huit vaisseaux ou frégates emploieraient dans ces conditions environ 5,000 hommes, et en portant à 1,500 fr. par an la somme totale que coûte chaque homme embarqué, matériel compris, on pourra se rendre compte de la dépense que cette mesure occasionnerait. Il est à remarquer d'ailleurs que cette mesure se confondrait en grande partie avec celle de l'entretien du surcroît d'apprentis marins dont nous avons parlé précédemment, car ces vaisseaux serviraient précisément à employer et à former ceux d'entre eux qui ne seraient pas admis aux écoles des canonniers et des fusiliers, et nous supposons toujours qu'on en laisserait la moitié ou davantage rentrer dans leurs familles, avec un congé renouvelable, quand leur instruction serait achevée. Cette dépense, il faut l'avouer, serait une charge assez notable pour le budget, mais sept ou huit millions ne sont plus aujourd'hui que le prix d'un de nos nouveaux navires, et s'il fallait les prendre en partie sur le chapitre du matériel, en diminuant quelque peu les constructions, nous croirions encore qu'on y gagnerait. Il vaut mieux, à notre sens, se servir utilement de tous les bâtiments qu'on possède, que d'en construire un nombre trop consi-

[1] La course, pour avertir nos bâtiments de commerce et enlever ceux de l'ennemi, doit surtout être faite dès les premiers jours d'une guerre; il faudrait la confier à des bâtiments déjà prêts et doués de la plus grande vitesse possible; c'est le rôle des frégates.

Digitized by Google

dérable dont on ne saurait tirer bon parti. C'est là, du reste, un moyen extrême auquel il ne nous semble pas nécessaire d'avoir recours; si la somme dont nous parlons est reconnue en effet nécessaire pour mettre en valeur le capital énorme que représente notre marine, et qui, sans elle, serait infructueux, nous sommes certain qu'on ne balancera pas à l'accorder.

Une autre objection s'élève bien souvent contre toutes les tentatives faites pour développer notre marine : Pourquoi, dit-on, augmenter nos forces, et avec elles nos sacrifices? L'Angleterre, qui a le désir, fort naturel dans sa situation, de rester prépondérante sur les mers, et qui, en même temps, a plus de ressources que nous, calculera ses efforts d'après les nôtres; nous succomberons dans cette lutte insensée, et nous n'aurons fait, en accroissant nos forces, qu'aggraver inutilement les charges déjà exorbitantes que les préparatifs militaires font peser sur les deux peuples. Nous répondrons tout d'abord que nous ne voulons pas lutter avec l'Angleterre pour la domination des mers, mais seulement pour leur indépendance. Nous n'avons pas les mêmes raisons qu'elle de donner à notre marine militaire un énorme développement. Nous ne conseillerons jamais à notre pays de faire des sacrifices excessifs pour atteindre un résultat qu'il n'a pas à poursuivre. Nous demandons seulement qu'il prenne soin de sa défense, qu'il ne laisse pas son sort livré aux hasards de la politique, et qu'il soit toujours prêt à repousser une attaque, de quelque côté qu'elle vienne. A ce point de vue, parfaitement sensé et pratique, sans s'imposer des dépenses écrasantes, sans faire des armements inquiétants pour ses voisins et ses alliés, il peut réaliser de notables et utiles progrès; sans doute, s'il était possible d'établir entre la France et l'Angleterre une convention par laquelle cette dernière puissance s'engagerait à n'avoir jamais que le double des forces maritimes de la première, nous y souscririons de grand cœur. Nous souhaiterions même alors que nos armements fussent réduits autant que faire se pourrait; car, plus les chiffres diminueraient des deux côtés, plus la différence serait petite. Mais chacun sait qu'une pareille convention est impossible entre deux grands peuples. Chacun, en pareille matière, ne peut prendre conseil que de ses intérêts.

L'intérêt de la France, croyons-nous, est de maintenir sa marine sur un pied respectable, sans avoir rien d'exagéré. En donnant ce conseil, en faisant voir les côtés faibles de la marine française, en indiquant les moyens propres, selon nous, à faire disparaître ces défauts, nous ne voudrions pas qu'on se méprît sur nos intentions. Nous sommes bien loin de désirer la guerre. Nous croyons qu'on l'écarte en se tenant toujours prêt à la repousser. Il est bien rare

Digitized by Google

qu'on attaque celui qu'on sait prêt à se défendre. Il est donc absolument nécessaire, tant que nous ne serons pas entrés dans l'ère de paix universelle rêvée par l'abbé de Saint-Pierre, que chaque Etat se tienne toujours sur un pied de défense suffisant. Ce n'est pas la France, nous en sommes convaincu, qui songera jamais à attaquer l'Angleterre ; elle a trop peu d'intérêt à faire une guerre maritime, et trop de dangers à y courir. Comment l'Angleterre s'est-elle mise à l'abri, pour ainsi dire, de toute tentative maritime qui pourrait être faite contre elle? En se préparant des ressources proportionnées aux côtes et aux colonies qu'elle doit défendre. Si la France se trouve dans une situation analogue, la paix sera bien difficile à rompre; chaque année liera d'une manière plus intime les deux peuples, en confondant leurs intérêts, et, se respectant mutuellement, ils n'auront point la pensée de s'attaquer. C'est à ce résultat que tendent tous les conseils que nous avons cru devoir donner, et notre but serait atteint si nous avions contribué à attirer l'attention des hommes compétents sur une question qui la mérite à tant d'égards.

H. DE MONDY.

Digitized by Google

LE CONGRÈS

ET L'ITALIE

I

La convocation du Congrès, quelque retard d'ailleurs que sa réunion paraisse éprouver, en remettant le sort de l'Italie entre les mains d'un tribunal de puissances européennes, est venue démentir les tristes prédictions qui ne nous avaient point été épargnées depuis la signature des préliminaires de Villafranca. Tous les amis sincères de la paix, tous ceux qui souhaitent du fond du cœur que la question italienne reçoive une solution amiable, doivent se féliciter de ce premier résultat.

Toutefois, si un grand pas a été fait, la tâche du Congrès, il faut le reconnaître, n'est point facilitée par les précédents diplomatiques. A Vienne, en 1815, il ne s'agissait que de partager, entre les puissances belligérantes, des pays reconquis; à Paris, en 1856, des puissances qui n'avaient point pris part à la guerre avaient été appelées au Congrès, mais elles y étaient en minorité; et si une question analogue à la question italienne, nous voulons dire celle des provinces danubiennes, était soumise au Congrès, elle était beaucoup moins importante que les autres questions déjà résolues, et les bases mêmes d'une solution étaient d'avance presque arrêtées. Cette fois, la situation est toute différente. Le Congrès de 1860 sera composé en majorité de puissances qui n'ont pris aucune part à la guerre; et cependant il aura à résoudre les plus nombreuses et les plus graves des questions que cette guerre a soulevées. Un seul fait a été consacré par le traité de Zurich : la cession de la Lombar-

Digitized by Google

die au Piémont. Toutes les autres questions posées par les préliminaires de Villafranca sont réservées, et leur examen lui-même est subordonné à deux questions préjudicielles, toutes deux fort graves : le Congrès est-il compétent? aura-t-il le droit d'imposer ses solutions?

La compétence du Congrès serait incontestable, si on se bornait à dire que les divisions territoriales de l'Italie ayant été établies par les huit puissances signataires de l'acte final du congrès de Vienne, ne pouvaient être modifiées qu'avec l'assentiment de ces mêmes puissances. Mais ce point de vue, il faut bien le remarquer, n'est pas le seul auquel on doive se placer pour juger de la compétence du Congrès. Le Congrès, en effet, n'aura pas seulement à confirmer le changement de frontières opéré entre l'Autriche et le Piémont par la paix de Zurich ; il aura à se prononcer sur le sort de provinces qui n'ont point été enlevées à leurs anciens possesseurs par une guerre suivie d'un traité, mais bien par un mouvement populaire; il aura même, jusqu'à certain point, à intervenir dans des questions d'organisation intérieure. Pour justifier cette intervention et en donner la mesure, il faut se reporter aux circonstances qui ont précédé et fait naître la dernière guerre, cette guerre qui nous semble déjà si loin et qui est encore si près de nous. Il ne faut pas oublier que les changements qui se présentent aujourd'hui à l'état de faits accomplis étaient posés en théorie au printemps dernier, et que plusieurs puissances, notamment celles qui s'étaient faites les organes d'espérances et de vœux comprimés, avaient cru devoir convoquer l'Europe pour en délibérer. Il faut se rappeler qu'une agression a eu lieu inopinément, et du côté où l'on s'y attendait le moins ; qu'un jeune empereur a récusé le jugement de ses pairs et en a appelé au jugement de Dieu ; que le Dieu des armées a rendu sa sentence sur les champs de bataille, et qu'il reste à l'écrire dans le droit public des nations. Que si l'Europe a pu douter de son droit de juridiction avant la guerre, toute objection a été mise à néant par la victoire ; il y a arrêt de la Providence, et l'Italie ne serait pas plus fondée que l'Europe à en décliner l'autorité.

Si la compétence du Congrès de 1860 est légitime, il ne s'ensuit pas qu'il ait le droit d'imposer ses décisions par la force. Le Congrès ne doit être considéré que comme une haute justice de paix, et cette cour suprême ne peut mettre à ses arrêts qu'une sanction : seule elle accorde ou refuse le droit de cité dans la république européenne. Mais, d'un autre côté, il faut reconnaître que ce droit de cité est indispensable aux Etats de l'Italie centrale, et qu'il les met dans la nécessité d'accepter la décision du Congrès, sous peine de se condamner à un isolement complet. Or, l'isolement, c'est tôt ou

Digitized by Google

tard la guerre civile, l'anarchie et l'occupation étrangère. La conduite modérée et digne d'éloges des gouvernements provisoires de l'Italie centrale peut tout au plus ajourner ces tristes conséquences. Le droit de cité, au contraire, c'est la consécration de l'indépendance italienne et des libertés civiles et politiques que comporte l'état de l'Italie. En un mot, c'est le triomphe de tout ce qui est légitime dans les conquêtes de 1859.

On pourrait mettre en doute les idées que nous venons d'énoncer si l'on assimilait le Congrès de 1860 à ceux qui ont déjà eu pour objet de régler les affaires d'Italie, depuis 1815, aux Congrès de Laybach et de Vérone, par exemple. A Laybach, il s'agissait en effet d'accorder un assentiment formel ou tacite à l'intervention armée de l'Autriche en Italie; à Vérone, de limiter les effets de cette intervention sans la contester en principe. L'Angleterre, il est vrai, fit entendre alors quelques protestations, mais on sait qu'elles n'eurent aucune suite et que l'idée qui préoccupait l'Angleterre non moins que les puissances réunies aux Congrès de Vérone et de Laybach, était une idée de retour vers 1815 et de consécration des droits que l'Autriche s'arrogeait sur l'Italie, au détriment des intérêts de la Péninsule et de l'équilibre de l'Europe. L'idée qui domine le Congrès de 1860 est toute contraire : c'est une idée de réforme des traités de 1815 et d'opposition aux prétentions de la puissance autrichienne. Il s'agit aujourd'hui, non de retourner en arrière, mais d'aller en avant; non de lutter contre la marche naturelle du temps, mais de consacrer ce qu'il a fait; non de perpétuer les fautes que l'ivresse de la victoire a fait commettre en 1815, mais de les réparer; non d'abandonner l'Italie à la fatale destinée qui en avait fait le champ de bataille de l'Autriche et de la France, mais de protéger ses riches campagnes contre tous les envahissements; non de condamner les Etats de l'Italie à vivre sous un régime exceptionnel, mais de permettre qu'ils prennent une juste part dans les bienfaits d'une civilisation dont ils ont pu se dire les fondateurs et les gardiens.

Ces principes ont déjà reçu un commencement d'application dans le traité de Zurich, par la cession de la Lombardie au Piémont, par l'acquiescement de l'Autriche à la formation d'une confédération italienne, à la cession de deux forteresses et à l'organisation d'une armée fédérale. Il serait difficile de comprendre et pénible de penser que ces résultats ne fussent pas appréciés par les hommes d'Etat qui s'étaient estimés heureux d'avoir prononcé le nom de l'Italie dans le Congrès de 1856. Il est juste d'ailleurs de remarquer que le traité de Zurich, en réalisant d'une manière définitive des changements qui resteraient si importants pour l'avenir de l'Italie, quand bien même l'ancien état de choses devrait être rétabli dans les provinces du cen-

Digitized by Google

tre, a cependant laissé entières toutes les autres questions. Si les droits des ducs de Modène, de Parme et de Toscane sont réservés, ceux des peuples de l'Italie centrale ne sont pas abandonnés : « Le protocole reste ouvert *à toutes les combinaisons qui pourront être jugées les plus propres à pacifier l'Italie et à consolider les nouvelles conditions d'existence dans lesquelles elle se trouve placée.* » Ce sont les expressions de la circulaire du cabinet français à ses agents diplomatiques ; c'est le commentaire officiel de l'article 19 du traité de Zurich ; c'est la reconnaissance formelle des conditions nouvelles d'existence de l'Italie. Si l'on a vu d'autres congrès disposer des peuples sans les consulter, l'Italie n'a pas à redouter un semblable abus de la force ; les alliés qui l'ont affranchie ne songent pas à la replacer sous le joug qu'elle repousse, et le traité de Zurich ne laisse aux vainqueurs que le droit de servir dans le Congrès la cause de la civilisation et de l'indépendance italienne.

D'un autre côté, l'Europe n'a pas à se plaindre du rôle que la France et l'Autriche lui ont réservé. Elles ont fait la part du droit public aussi large que celle du droit des nationalités. Elles n'ont décidé, d'une manière définitive, qu'une cession de territoire, qu'il appartenait évidemment aux puissances belligérantes de stipuler, et dont l'Europe n'a plus qu'à donner acte dans le Congrès. Ce qu'on n'a pas formulé dans le traité de Zurich, mais ce qui en ressort évidemment, c'est que l'Europe ne doit pas disposer du sort de l'Italie sans son assentiment, et que l'Italie, à son tour, ne peut se constituer sans l'agrément de l'Europe. C'est précisément cette réciprocité de devoirs que nous exposions tout à l'heure, et que l'Italie est trop intelligente pour ne pas comprendre.

Voudrait-on que l'Italie centrale fût directement représentée au Congrès ? On aurait tort. Les nouveaux gouvernements de l'Italie centrale ne sont pas reconnus, et ce seul motif suffirait pour faire écarter leurs mandataires. Mais une autre objection plus sérieuse, selon nous, se présente. Les gouvernements provisoires, élus et constitués précipitamment, sous la protection évidente des baïonnettes étrangères et sous l'influence des partisans de l'annexion, ont-ils bien réellement cette investiture nationale, sur laquelle ils fondent leur droit ? C'est là un point qui pourrait soulever d'interminables discussions. La France et le Piémont, à qui l'Italie centrale doit son indépendance, sont ses plus vrais, ses plus légitimes représentants, et elle ne saurait être assez aveugle pour les désavouer. Ce n'est pas tout : ces représentants, les plus légitimes au point de vue du droit public et du droit national, seront aussi, il n'en faut pas douter, les plus intelligents et les plus sûrs défenseurs des véritables intérêts de l'Italie.

Abandonnés à eux-mêmes, les peuples de l'Italie centrale risque-

Digitized by Google

raient évidemment de compromettre leurs intérêts; et ce n'est pas ici un reproche que nous voulons leur adresser, c'est un fait que nous constatons, fait si naturel d'ailleurs, qu'il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre. Les peuples de la Toscane, de Modène, de Parme et des Légations sont allés certainement plus loin en 1859 qu'ils ne l'avaient prévu et désiré : c'est ce qui arrive presque toujours ; c'est ce qui est arrivé bien souvent en France. Ils ont dépassé le but qu'ils voulaient atteindre ; et s'ils pouvaient aujourd'hui s'interroger froidement, étudier avec calme leurs véritables intérêts, ils se prononceraient, nous le croyons du moins, pour ce qu'ils désiraient la veille plutôt que pour ce qu'ils ont réalisé le lendemain. En cédant à l'entraînement des circonstances, en se précipitant vers un avenir séduisant, ils ont trop sévèrement condamné leur passé, et ne se sont peut-être pas rendu à eux-mêmes une complète justice. Les esprits exaltés ou superficiels qui ont parlé de l'Italie l'ont trop souvent calomniée. Les récits publiés sur les passeports et les voleurs de grand chemin ont représenté l'Italie à la fois comme une prison et un coupe-gorge. On a daigné saluer en passant quelques souvenirs glorieux des temps écoulés, et apercevoir quelques monuments célèbres; mais hors de là on n'a rien vu. La richesse des campagnes, les progrès de l'agriculture, les libertés municipales, les institutions scientifiques, les établissements charitables, la douce fraternité des classes riches et des classes pauvres sont pourtant des avantages que plus d'un peuple, qui se dit très civilisé, pourrait justement envier à l'Italie. Là est peut-être, en partie du moins, le secret du calme et de l'ordre qui président à la révolution italienne. Tous ces résultats ont pu être obtenus sous des gouvernements qui, assurément, n'étaient pas parfaits, mais qu'on juge aujourd'hui avec trop de rigueur; l'Italie, grâce à Dieu, n'a pas besoin de se renier tout entière pour s'élever à la hauteur des nations les plus civilisées. Ce qui pesait surtout sur elle, c'était le joug de l'Autriche. Ce joug une fois brisé, la solution des questions pendantes devient facile dans la Toscane, à Modène et à Parme. A Naples, elle se produira naturellement, lorsque le gouvernement de ce pays ne pourra plus compter sur les secours de l'Autriche. Il n'est pas nécessaire, pour satisfaire aux besoins réels des populations, de faire main-basse sur tout ce qui reste du passé, comme le voudraient les esprits absolus. Ce qu'on doit conseiller à l'Italie, c'est de réformer et non pas de détruire ses institutions. Les Italiens n'ont rien de mieux à faire que de profiter des circonstances, qui sont si favorables, pour échanger leurs libertés provisoires contre des libertés définitives et pour sacrifier le rêve de l'unité aux améliorations plus sérieuses qui seront garanties par le Congrès.

Digitized by Google

II

Dans les Etats romains les questions ne sont point si faciles. Là, nous l'avons dit et nous le répétons, la nature exceptionnelle du gouvernement rend toutes choses plus compliquées. La réforme civile et la réforme politique y sont d'autant plus difficiles que le pouvoir souverain y réside dans un chef qui est à la fois le souverain spirituel de tous les fidèles et le souverain temporel des Etats romains. Inviolable dans son pouvoir spirituel, il est encore, au point de vue temporel, l'objet de la sollicitude de tous les Etats chrétiens où se trouvent des catholiques; mais ce légitime intérêt ne peut lui donner l'infaillibilité temporelle. Il faut donc concilier les justes prérogatives et les devoirs du pouvoir temporel avec la responsabilité du pouvoir spirituel, et faire cesser la confusion qui les neutralise tous deux ou qui sacrifie l'un à l'autre.

Lorsque nous avons proposé cette solution, sans nous départir de la réserve respectueuse que commande le sujet, nous avons suscité des objections qui permettent de supposer que nous n'avons pas été tout à fait compris; nous allons y revenir, parce que nous avons la conviction sincère et déjà ancienne que nous servons la religion en soutenant des principes que quelques-uns des défenseurs de la papauté ont cru devoir combattre.

Il y a dans l'homme deux existences, l'existence temporelle qui a une fin, et l'existence spirituelle qui ne finit pas. Il faut donc aux sociétés un gouvernement spirituel et un gouvernement temporel, gouvernements dont la mission tend, il est vrai, à un même but, mais dont les lois et l'action sont différentes. Cette distinction, longtemps combattue en France, a fini par y prévaloir, elle y existe au grand avantage de l'autorité spirituelle et de l'autorité temporelle. Pourquoi n'existerait-elle pas dans les Etats romains? Parce que, dit-on, là le pontife et le roi sont réunis dans la même personne, parce que cette même personne devrait en même temps pardonner aux coupables et les punir, excommunier les hérétiques et protéger la liberté de conscience, ce qui est inadmissible.

Il est vrai de dire que le pontife, en personne, pardonne aux fautes et met les hérétiques hors de la communion des fidèles. Mais il n'est pas exact de dire que le roi punit en personne ou exerce en personne la protection de la liberté de conscience. Si la justice spirituelle se fait par le pontife, la justice temporelle se fait par la loi; si le pontife exécute, pour ainsi dire, les coupables spirituels, ce n'est pas le roi

Digitized by Google

qui exécute les coupables temporels. Le pontife peut donc permettre au roi de faire justice temporelle comme le Dieu des armées permet au roi de faire la guerre. Le pontife et le roi remplissent leur mission en tendant au même but; mais les lois d'après lesquelles ils se règlent et les pénalités qu'ils appliquent sont différentes. Cette distinction apparaît bien nettement dans la question si délicate de la liberté de conscience : le pontife n'admet, au point de vue spirituel, qu'une religion, celle dont il est le représentant; il bannit de la société spirituelle les dissidents, mais comme roi il les maintient dans la société temporelle. En cela, le roi ne contredit pas le pontife, car celui-ci ne doit et ne peut, au nom même des principes chrétiens, les bannir de la société temporelle; il ne peut et ne doit exercer sur les esprits que son action spirituelle.

Pour juger la doctrine opposée, il suffit de voir quels sont ses défenseurs et à quelles conséquences elle conduit. Qui admet, qui soutient avec ardeur cette doctrine? D'abord, les ennemis les plus acharnés de la papauté. En prenant ce point de départ, ils arrivent fort logiquement à refuser toute souveraineté temporelle au pape. Si, en effet, le pontife et le roi sont fatalement condamnés à confondre leurs pouvoirs, leur mission, leur justice, il faut reconnaître que le pontife ne saurait jamais être roi, et que tout ce qui s'est passé à Rome depuis plusieurs siècles aurait été une longue usurpation. Et, comme les extrêmes se touchent, la même doctrine est soutenue par les casuistes qui, se croyant les plus fidèles défenseurs de la papauté, veulent pour elle tout ou rien, et se refusent, non-seulement à une séparation de personnes entre le roi et le pontife, mais même à la séparation des pouvoirs. Ce sont ces casuistes qui ont appliqué les règles religieuses à des actes purement temporels; qui ont prétendu, par exemple, que le pontife qui ne reconnaît qu'une religion ne peut pas, comme roi, tolérer des dissidents.

Cette doctrine est erronée. C'est elle qui a égaré nos pères et les a conduits à la révolte contre le pouvoir temporel, à la guerre civile et religieuse, à l'inquisition et à la persécution religieuse, ainsi qu'elle a inspiré les noyades de la Loire et les massacres de septembre. Grâce à Dieu, ces tristes événements sont bien loin de nous. Le souverain pontife n'admet pas les doctrines qui pouvaient conduire à de si terribles conséquences. Depuis longtemps la tolérance est entrée dans les Etats romains; c'est là une grande concession faite aux nécessités gouvernementales, et ce n'est pas la seule; il reste peu de chose à faire pour amener graduellement la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a dans la question romaine un autre malentendu. On parle souvent du respect dû aux *Etats de l'Eglise*, au *gouvernement de l'Eglise*.

Digitized by Google

Mais est-il bien exact qu'il y ait, au point de vue temporel où l'on se place, un Etat et un gouvernement de l'Eglise? L'Eglise, selon les théologiens, qu'il faut bien citer ici, est la société de tous les fidèles, réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission aux pasteurs légitimes, principalement au pontife romain (Bergier, dict. théol., t. V, p. 2). Si cette définition est exacte, et il serait difficile de le contester, c'est à tort qu'on qualifie les Etats romains d'Etats de l'Eglise, et le gouvernement romain de gouvernement de l'Eglise, car cela voudrait dire que les Etats romains appartiennent à la société des fidèles et sont gouvernés par elle. Lorsque les donations de Pepin et de la comtesse Mathilde ont été faites aux chefs de l'Eglise, on n'a pas stipulé que les souverainetés temporelle et spirituelle seraient confondues, on a voulu seulement qu'elles se soutinssent l'une par l'autre. Les Etats romains ne sont et ne peuvent être, nous l'avons toujours dit, que des Etats gouvernés au point de vue temporel comme les autres Etats; s'il y a un Etat et un gouvernement de l'Eglise, dans la véritable acception de ces mots, c'est au point de vue spirituel seulement. Si l'Eglise a des possessions temporelles, ce sont les biens meubles et immeubles qui lui ont été légués ou qu'elle a acquis, mais elle n'a pas de souveraineté temporelle; si le souverain pontife est le souverain temporel des Etats romains, si c'est toujours à l'élu du sacré collége que revient cette souveraineté temporelle, si cette souveraineté est particulièrement chère au monde catholique, et s'il doit s'émouvoir quand elle est menacée, ce n'est pas une raison pour la confondre avec la souveraineté spirituelle, dont l'action, la justice et les devoirs diffèrent essentiellement de l'action, de la justice et des devoirs de la souveraineté temporelle.

On concédera peut-être que le gouvernement proprement dit de l'Eglise ne doit s'étendre qu'au clergé et à la direction spirituelle des fidèles, mais on nous dira que toute société civile doit être soumise à l'Eglise, et qu'elle se déclare athée par cela seul qu'elle prétend séculariser sa législation civile. Si cette confusion dogmatique de l'Eglise et de l'Etat est appuyée par quelques bons esprits, si elle a quelque chose de spécieux, il n'en est pas moins vrai qu'elle est assez nouvelle. Ce n'est pas une des traditions antiques de l'orthodoxie : c'est tout simplement un legs du moyen âge. Nous ne pensons pas qu'on veuille faire de toutes les opinions de cette époque des règles applicables à notre temps. Suivant la théorie du moyen âge, qui avait été, du reste, celle des païens, et qui fut plus tard celle des ennemis du catholicisme, les dogmes devaient être des lois, les prêtres des législateurs, les autels des refuges. Il n'en était pas ainsi pendant les premiers temps du christianisme, et jusqu'aux derniers beaux jours

Digitized by Google

de l'empire romain ; la séparation de la législation civile et spirituelle était alors complète. Justinien, qui protégea hautement la religion chrétienne et qui se pénétra de ses principes, n'entendait pas cependant les imposer à la législation civile. Ce grand législateur, dont les codes ont servi de base à toutes les législations modernes, séparait nettement les législations civile et spirituelle. Il en a donné la preuve la plus convaincante dans la loi la plus essentielle de toute société civile et religieuse, dans la loi même qui régit le mariage.

On rencontre dans les Institutes de Justinien une loi qui autorise le divorce, bien que la loi religieuse l'interdise. Tandis que la loi religieuse proclamait, comme elle proclame toujours, l'indissolubilité du mariage, dont elle fait un sacrement ; lorsque l'Eglise disait avec saint Augustin, « ce n'est pas seulement le lien du mariage qui est recommandable, c'est le sacrement, *in Ecclesia nuptiarum non solum vinculum, sed etiam sacramentum commendatur* » (Liv. de la foi, chap. VII), la loi civile posait en principe « tout ce qui est lié est dissoluble, *quidquid ligatur solubile est* » (nov. 22, chap. III). Il est donc certain que la séparation des deux législations est ancienne et qu'elle a été consacrée par les premiers empereurs romains ; c'est dans les temps plus modernes que la confusion a été établie, c'est précisément à l'époque où l'autorité spirituelle et temporelle étaient confondues, et où, comme conséquence naturelle de cette confusion, on a prêché hautement la suprématie temporelle de l'Eglise sur tous les Etats du monde. Mais c'est alors aussi qu'une grande réaction s'est manifestée dans les esprits ; les conséquences du nouveau principe en ont fait comprendre les dangers. Les souverains, jaloux de leur autorité temporelle, se sont soulevés d'abord contre la suprématie politique d'un souverain étranger. Bientôt, ils ont soutenu leur indépendance jusque sur le terrain de la loi civile, et ils ont fini par triompher. Enfin, et ceci est d'une haute gravité, les souverains pontifes ont reconnu et légitimé cette indépendance en signant des concordats pour régler à nouveau les rapports de l'autorité temporelle et de l'autorité spirituelle sur ce principe qui est ici le nôtre, à savoir que tout ce qui est spirituel est réservé à l'autorité de l'Eglise, tandis que tout ce qui est temporel est réservé à l'autorité civile. Si ces concordats ont été négociés et conclus entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel dans plusieurs Etats, on comprend difficilement que les règles admises dans ces Etats ne soient pas appliquées aux Etats romains ; conseiller au saint-siége des mesures exceptionnelles dans ses possessions, c'est critiquer et condamner ce qu'il a fait ailleurs, c'est donner à entendre que le saint-siége a fait acte de faiblesse vis-à-vis des puissances catholiques. Il est vrai que la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel existe encore dans plusieurs Etats de

Digitized by Google

l'Europe, mais c'est dans ceux où dominent les communions chrétiennes dissidentes, et là c'est le pouvoir temporel qui a absorbé le pouvoir spirituel, on a mis l'Eglise dans l'Etat, car la confusion conduit toujours à la domination de l'un ou de l'autre. Au moyen âge, on avait mis au contraire l'Etat dans l'Eglise, parce qu'alors l'influence du clergé était prépondérante ; depuis que cette influence est tombée, l'Eglise a perdu sa suprématie et la séparation de l'Eglise et de l'Etat est devenue la meilleure solution du problème, la meilleure garantie contre les empiétements du pouvoir temporel. Si l'influence du clergé à Rome y a naturellement prolongé la suprématie de l'Eglise, c'est précisément cette suprématie qui est contestée aujourd'hui et à laquelle il est prudent de substituer la séparation, afin d'éviter une solution plus dangereuse.

Si la légitimité de cette séparation avait besoin d'être encore mieux démontrée, si les fidèles, qui se préoccupent avant tout des traditions évangéliques, voulaient les consulter, ils trouveraient dans les traités de théologie les plus estimés des arguments qui nous semblent sans réplique. La théologie morale de Mgr. Gousset (t. I, p. 55) donne la définition suivante des lois civiles : « Les lois civiles émanent de la puissance temporelle ; elles sont établies par ceux qui gouvernent pour maintenir l'ordre, la police, la tranquillité publique dans l'Etat et fixer les droits respectifs des citoyens. Les lois civiles obligent la conscience. Les juifs demandant s'il était permis de payer le tribut à César, J.-C. leur répondit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Que toute âme, dit saint Paul, soit soumise aux puissances supérieures ; car toute puissance vient de Dieu ; c'est lui qui a établi celles qui existent. Ainsi, celui qui leur résiste résiste à l'ordre de Dieu, et s'attire la damnation ; soyez donc soumis, non-seulement par la crainte du châtiment, mais encore par motif de conscience, rendez à chacun ce qui lui est dû ; le tribut, l'impôt, le respect, l'honneur à qui ils appartiennent. » D'un autre côté, on n'a pas besoin de recourir aux théologiens pour savoir que les lois spirituelles émanent de la puissance ecclésiastique et qu'elles viennent de Dieu plus directement encore que les lois civiles.

Voici donc deux législations qui, aux yeux des fidèles, sont également obligatoires pour la conscience ; supposez maintenant, comme l'a fait le moyen âge, que leur action ne soit pas réciproquement indépendante, alors il faut prendre la solution du moyen âge ou la solution des réformateurs du XVIe siècle, c'est-à-dire soumettre l'Etat à l'Eglise ou l'Eglise à l'Etat. Mais si vous supposez que leur action soit différente, comme nous l'avons montré, vous adopterez la solution de l'empereur Justinien, vous maintiendrez la

Digitized by Google

séparation des deux législations. C'est cette dernière solution qui obtiendra la préférence dans notre siècle, et c'est elle qui nous semble le plus conforme à l'esprit des premiers temps du christianisme.

Il résulte de ce qui précède que l'Eglise et l'Etat peuvent être séparés, qu'ils l'ont été à l'époque où s'est formée la législation civile à laquelle l'Europe moderne a emprunté presque toutes ses lois; qu'aucune tradition évangélique ne fait obstacle à cette séparation; que les législateurs du moyen âge avaient fait fausse route; que les législateurs modernes sont fondés à rétablir à Rome, comme dans le reste du monde, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, afin de consolider la liberté de l'Eglise elle-même.

On trouvera peut-être qu'il y a, de la part d'un laïque, quelque témérité, non-seulement à trancher, mais même à aborder ces questions. Aussi n'est-ce pas sans hésitation que nous avons essayé de les étudier. Mais les laïques dévoués à l'Eglise ne sont-ils pas directement intéressés au maintien de sa prospérité et à la défense de son honneur? Pouvions-nous garder le silence lorsque nous voyions d'imprudents défenseurs compromettre sa cause en l'associant à une théorie désormais condamnée, relever cette doctrine de la confusion des pouvoirs, qui, après avoir allumé tant de fois les guerres civiles et religieuses, tendrait à perpétuer de nos jours une fausse interprétation des maximes évangéliques, et à détourner l'Eglise de la véritable tradition? Il ne faut pas oublier que cette interprétation a été le plus puissant auxiliaire des ennemis de la religion dans notre siècle, et l'avant-coureur des désastres religieux de 93, tandis que c'est au milieu de toutes les contradictions, en face de toutes les libertés, que la religion catholique s'est relevée en France et a formé les plus éminents pasteurs.

Il y a des écrivains qui ne veulent pas qu'on tienne compte de ces souvenirs ni qu'on cherche à imiter la France dans ce qu'elle a fait de bon. Ils admettent bien chez nous la liberté de conscience et la séparation du temporel et du spirituel, mais ils ne permettent ces excentricités qu'à la nation française. Elle est inimitable, disent-ils. Chez tous les autres peuples, la liberté de conscience, c'est l'athéisme; la séparation des pouvoirs, c'est la guerre déclarée au catholicisme. Mais comment croire que le catholicisme défende au-delà des Alpes ce qu'il admet en deçà? et que la religion ne soit pas de tous les temps et de tous les pays? Comment, d'un autre côté, interdire à tous les peuples de suivre l'exemple de celui qui marche en tête de la civilisation, de celui qui, malgré ses erreurs et ses fautes, est encore le modèle le moins imparfait entre toutes les imperfections humaines?

Nous proposons, on le voit, l'exemple de la France en ce qui tou-

Digitized by Google

che les réformes civiles, c'est-à-dire celles qui intéressent l'homme privé, dont la nature est partout la même. Nous serions beaucoup moins favorables à des idées d'imitation étrangère en ce qui touche les réformes politiques qui intéressent l'ensemble des citoyens, et qui doivent différer suivant le génie particulier des peuples. Nous avons déjà fait, dans une précédente étude, nos réserves sur ce point. Ainsi, nous ne souhaitons nullement qu'on introduise dans les Etats romains une organisation politique qui, bonne chez tel peuple, serait inapplicable chez d'autres.

Il faut convenir cependant que les Etats romains ne forment pas un tout assez homogène pour que la séparation des pouvoirs et les réformes civiles suffisent à tous les besoins et à toutes les aspirations. Si elles donnent satisfaction aux provinces situées entre les Apennins et la Méditerranée, qui ont leurs principales relations politiques et commerciales avec la ville de Rome, et qui sont dominées par sa juste et puissante influence, les provinces situées entre les Apennins et la mer Adriatique ont d'autres besoins, et nous osons dire d'autres droits.

Toutefois, ce ne sont pas des innovations proprement dites qu'il faut dans les Légations et dans la Romagne, ce sont des réparations. S'il y a plus à faire à Bologne qu'à Rome en 1859, c'est parce que l'occupation française en 1800, et la restauration du pouvoir pontifical en 1815, ont détruit à Bologne des institutions qui avaient fait sa gloire et sa force, et qui d'ailleurs avaient été la condition de sa soumission à la souveraineté temporelle des papes.

La république de Bologne est une de celles qui ont contribué à repousser l'invasion des empereurs d'Allemagne, et son rôle a été grand dans cette lutte nationale. C'est elle qui a chassé le parti gibelin de la Romagne, et qui l'a vaincu jusque dans Modène, où elle a détrôné et fait prisonnier le fils naturel de l'empereur Frédéric II, le roi Entius. C'est plus tard, au XIVe siècle, lorsque des haines de famille rouvrirent les portes de Bologne au parti gibelin, que le parti guelfe réclama l'intervention du pape Nicolas III et, par reconnaissance, accepta, pour la première fois, la suzeraineté des souverains pontifes; mais il fut bientôt forcé de s'y soustraire pour se délivrer de la tyrannie que voulait exercer le légat représentant l'autorité suzeraine, et ce fut alors Tadéo Pepoli, un des ancêtres du gouverneur actuel de Bologne, qui rendit à Bologne son indépendance. En 1513, Jules II réussit à replacer Bologne sous la suzeraineté du saint-siége, mais en lui concédant des priviléges politiques et administratifs dont elle a conservé la jouissance jusqu'à l'époque de la domination française. Pendant cette longue période, Bologne était gouvernée par un *légat a latere* et un sénat dont les pouvoirs

Digitized by Google

étaient très étendus. Il arriva même que le sénat, suivant l'exemple de toutes les oligarchies, voulut étendre ses priviléges, et suscita dans le peuple des oppositions, auxquelles le légat *a latere* s'associait quelquefois. C'est ce qui explique comment l'administration française trouva le pays disposé à accueillir favorablement le gouvernement nouveau qu'elle lui apportait.

Lorsque les traités de 1815 rétablirent le saint-siége dans la plénitude de sa souveraineté sur la Romagne, on aurait vivement désiré la restauration simultanée des anciens priviléges concédés à cette province; mais ces vœux ne furent pas accueillis, et le cardinal Consalvi, cédant à l'entraînement de l'époque, eut le tort de fonder un pouvoir absolu et centralisé dont le principe blessait les sentiments des populations de l'ancienne Emilie, et dont l'exercice acheva de mécontenter les esprits; les légats du saint-siége ne craignirent même pas de prendre à l'égard de Bologne des mesures de rigueur inusitées à Rome, et qui devaient rendre plus intolérable le nouveau système. La fermeture de tous les magasins, de ceux mêmes qui sont indispensables à l'alimentation, fut rigoureusement prescrite. Les règlements admis partout dans l'intérêt de la morale publique, et plus particulièrement nécessaires dans toute ville qui tient garnison, furent également interdits à la police municipale. Ces rigueurs vraiment exceptionnelles, loin de servir la cause du souverain pontife, firent sentir plus vivement aux habitants de la Romagne la perte de leurs anciens priviléges. On comprend la vivacité de ces regrets et les vœux d'émancipation complète qui se produisent aujourd'hui quand on réfléchit que le saint-siége a été conduit plusieurs fois, depuis 1815, à accepter l'occupation de la Romagne par les troupes autrichiennes, c'est-à-dire à s'appuyer sur les armes des Gibelins pour étouffer le parti guelfe, le vrai parti national, dans un de ses plus ardents foyers, dans celui où la haine contre les Gibelins n'a pas cessé d'être héréditaire.

Il est certain que Bologne n'a jamais pu se résigner à la déchéance politique et morale qu'elle a subie ; elle a saisi toutes les occasions qui se sont présentées de reconquérir les priviléges auxquels elle devait son ancienne grandeur, et, si telles étaient ses seules prétentions, on ne saurait en méconnaître la justice. Selon nous, il ne suffirait même pas de rétablir purement et simplement l'état de choses qui existait avant la révolution française. Il faudrait tenir compte des faits accomplis en Europe, et accorder une part plus large à l'administration provinciale des Romagnes, en lui abandonnant la gestion de ses finances, la direction de tous ses travaux, le vote et la perception de tous ses impôts; enfin, pour résumer l'esprit plutôt que les détails de ses réformes, il faudrait rendre à l'ancienne Emilie ses vieilles

Digitized by Google

franchises corrigées et développées selon les légitimes exigences d'une nouvelle civilisation.

On a vu plus haut ce que Bologne avait été sous l'empire de ses institutions provinciales, et comment elle avait servi la cause de l'indépendance italienne. Il faut rappeler aussi, à l'honneur de ces institutions, combien cette ville a contribué à l'éclat que les arts et les lettres ont répandu sur l'Italie. Bologne a possédé une école de peinture qu'on pourrait dire sans égale ; les Francesco Francia, les Carrache, les Dominiquin, les Guide, les Guerchin en ont été les élèves, le Perugin et Raphaël lui-même lui ont appartenu. L'université de Bologne a brillé parmi les plus célèbres de l'Europe ; fondée en 1119, elle a bientôt mérité le nom de flambeau du droit, *lucerna juris* ; ses glossateurs ont recueilli et répandu dans toute l'Europe le code Justinien ; elle a découvert le galvanisme ; elle a reçu, en outre, un éclat qu'on peut appeler exceptionnel, des femmes célèbres que l'on compte au nombre de ses professeurs. L'histoire nous a appris que Novella d'Andrea occupait souvent la chaire de son père, un des plus illustres canonistes connus, et cette jeune savante était si belle, qu'il fallait placer un voile entre elle et ses auditeurs pour la soustraire à leur admiration. Laura Rossi a enseigné les mathématiques et la philosophie naturelle ; Madona Mongolina, l'anatomie ; Matilde Tembroni, la littérature grecque, dans la chaire où l'a suivie l'illustre Mezzofanti, que lord Byron aimait à fréquenter, et qu'il appelait le Briarée du langage, la bibliothèque vivante, l'interprète universel qui aurait dû exister à l'époque de la Tour de Babel.

III

En regard de ces brillants souvenirs, de ceux que présente également le passé plus récent de la Toscane, il est permis de penser que la renaissance de l'Italie, l'unité qu'il est juste et possible de lui assurer, le développement de sa puissance morale et matérielle, l'apaisement de toutes les rivalités, et la paix de l'Europe seraient garantis par une séparation franche de l'Eglise et de l'Etat, par la destruction de la prépondérance exclusive de l'Autriche, et par l'établissement d'une confédération qui permît à la Vénétie de rentrer dans la patrie commune ; il est certain qu'elle obtiendrait, sous cette forme fédérative, une indépendance que l'Autriche, dans toute autre combinaison, ne pourrait concéder sans blesser sa dignité et ses intérêts.

Cette solution ne satisfera pas tout le monde : l'esprit de conciliation n'a jamais obtenu cette bonne fortune. Mais les réformateurs

Digitized by Google

monarchiques, qui veulent des mesures plus radicales, et qui vont jusqu'à demander l'annexion de l'Italie centrale au Piémont, et à repousser la formation d'un Etat indépendant, composé des duchés et des Romagnes, ne proposent-ils pas un plan plus discutable et surtout plus difficile à réaliser que celui que nous venons de tracer? Avant de le faire accepter au Congrès, il faudrait apparemment obtenir le consentement des princes dépossédés, et notamment du souverain pontife, car on ne peut pas supposer que les puissances protestantes elles-mêmes, en admettant qu'elles intervinssent directement, ce qui est douteux, dans le règlement de la question catholique, voulussent se charger de prononcer la déchéance du souverain pontife, on ne saurait admettre non plus qu'elles consentissent à lui enlever les Romagnes, sans lui offrir une compensation propre à sauvegarder sa dignité et son indépendance; car, en dépit de toutes les dissidences, les religions sont sœurs et se doivent un respect réciproque. D'un autre côté, l'annexion aurait pour effet de réduire Bologne et Florence, sans parler de Parme et de Modène, à la condition de cités provinciales, dans un temps où la prédominance des capitales efface et annihile la vie politique et intellectuelle des provinces. Enfin, dans ce système qui s'écarte des bases posées dans les négociations de Villafranca et de Zurich, il serait difficile d'obtenir de l'Autriche les concessions que la Vénétie doit désirer, et dont l'espoir lui a été donné par ces préliminaires.

Que les réformateurs, secrètement ennemis du pouvoir temporel de la papauté aussi bien que de la monarchie, repoussent toute transaction; qu'ils réclament l'unité à tout prix; qu'ils s'efforcent de creuser entre le passé et l'avenir un abîme infranchissable, et invitent les plus belles cités de l'Italie à se précipiter, nouveaux Curtius, dans ce gouffre où leur gloire passée et future doit s'anéantir; que ces réformateurs, se faisant ultramontains pour un jour, enchaînent l'action temporelle de la papauté dans les liens spirituels du moyen âge, afin d'arguer de cette confusion de pouvoirs, qui n'a plus de raison d'être, pour condamner, au nom de la civilisation et d'un prétendu droit chrétien, la souveraineté temporelle du vicaire de Jésus-Christ; tout cela est dans l'ordre et dans la logique des passions.

Mais les réformateurs monarchiques, ceux qui ont conseillé au souverain pontife des réformes qui devaient, selon eux, rajeunir et consolider son autorité, ne peuvent aujourd'hui proclamer l'incapacité originelle du souverain pontife sans se donner un éclatant démenti. Protestants ou catholiques, tous doivent comprendre qu'il s'agit ici d'une question décisive pour la civilisation moderne; tous doivent se souvenir que l'Europe est redevable à l'Italie de ses lois,

Digitized by Google

de ses sciences et de ses arts, et que l'Italie, à son tour, doit à la papauté sa triple renaissance; tous doivent reconnaître que cette puissante institution pouvait seule relever l'Italie de ces invasions successives, dont une seule aurait suffi pour la terrasser sans retour; qu'enfin le génie humain n'a pu reprendre trois fois le chemin de Rome que pour y retremper la civilisation à une source intarissable. Eclairés par ces souvenirs, avertis par ces opinions inquiètes et attentives, les hommes d'Etat qui vont représenter l'Europe peuvent moins que jamais méconnaître ou outrepasser les droits que les circonstances les appellent à exercer.

S'ils ont de justes avertissements à faire entendre aux souverains dépossédés, ils ont aussi des leçons à donner à des pouvoirs dont l'origine n'est pas aussi nationale qu'on veut bien le dire. Ils ont surtout le droit de rappeler à Bologne que si le saint-siége a encouru ses reproches depuis 1815, il a mérité sa reconnaissance pendant les siècles précédents, et que c'est en devenant province romaine qu'elle a pu se soustraire à la domination des empereurs d'Allemagne. Les hommes d'Etat français auront, en particulier, à se souvenir que le catholicisme est un des plus légitimes auxiliaires de l'influence française dans le monde, et qu'en délibérant sur le sort de la papauté, c'est sur cette influence même qu'ils prononceront.

Enfin le Congrès ne doit pas oublier qu'il n'a pas le droit qui était dévolu au Congrès de 1815, sur les Romagnes et les duchés; le Congrès de 1860 n'est pas un juge, mais un arbitre; l'autorité de ses délibérations, toute négative en droit, ne peut être positive en fait que s'il pèse avec impartialité les questions que la guerre a posées sans les résoudre, et que, s'il adopte des solutions propres à concilier, dans une juste mesure, le droit des souverainetés et le droit des nationalités, cette mesure est difficile à déterminer, alors que l'antagonisme de ces deux principes est vivement excité, mais c'est le devoir des médiateurs de départager les prétentions les plus absolues et les plus opposées. Si la force des choses, ou, pour mieux dire, l'intérêt de la paix du monde, les engageaient à faire une part inévitable aux faits accomplis et à demander aux souverains de pénibles sacrifices, ils devraient stipuler en retour de légitimes compensations, et les faire porter sur les peuples dont ils consacreraient l'indépendance. C'est ainsi que, dans les circonstances actuelles, ils corrigeront les abus du droit sans rendre hommage à la force, et c'est ainsi que leurs sentences triompheront des résistances du moment et mériteront le respect de la postérité.

Duc DE VALMY.

Digitized by Google

LES

REVUES ITALIENNES

I

Rivista Contemporanea. — Atti del reale Istituto lombardo. — Archivio storico italiano. — Giornale storico degli Archivi toscani. — Annali dell' Istituto di Corrispondenza archeologica. — Corrispondenza di Toscana, delle Due Sicilie, etc.

Depuis ces longues journées du mois d'avril, où la question italienne captivait tous les esprits de l'un et de l'autre côté des Alpes, et préparait l'explosion d'une guerre si brillamment conduite et si rapidement terminée, jusqu'à l'heure actuelle, heure d'attente et d'incertitude, l'attention du public en Italie n'a guère quitté un instant les bulletins et les protocoles, et l'activité littéraire du Piémont et de l'Italie centrale, qui marchent habituellement à la tête de la Péninsule, paraît avoir subi de singuliers ralentissements. Au bruit du canon dans la Lomelline, les théâtres s'étaient fermés, les universités suspendaient leurs cours et renvoyaient leurs élèves, les expositions artistiques demeuraient désertes. Pendant que se multipliaient les brochures de tout format et de toute couleur, prêchant les unes la guerre sainte, les autres la résignation, celles-ci la défiance d'une intervention étrangère quelconque, celles-là l'utilité d'une alliance forte et désintéressée, la *Rivista Contemporanea*, écho des lettres dans l'Italie septentrionale, interrompait sa publication. Heureusement, ce n'était pas un naufrage définitif. Après avoir un moment sombré sous la vague, la Revue de Turin a reparu au mois d'octobre, et cherche à réparer le temps perdu, en faisant preuve du plus méritoire empressement. Nous saluons avec joie cette résurrection désirée; nous ne saurions donner trop d'encouragements aux hommes qui prennent en main le drapeau longtemps négligé de la littérature italienne, et qui prétendent, au prix de gé-

Digitized by Google

néreux efforts, à la direction intellectuelle de leur pays. Dans la tempête, la *Rivista* a perdu son directeur, M. Zenocrate Cesari, honorable publiciste qui laissera des regrets; elle passe dans les mains de M. Guglielmo Stefani, à qui nous souhaitons cordialement les succès que son entreprise mérite, et que le passé du recueil semble promettre. Ajoutons, en passant, que la suppression du *Mondo Litterario*, vieille déjà de plusieurs mois, assure à la *Rivista* le concours de nouveaux collaborateurs.

Nous avons sous les yeux les numéros parus depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'octobre, où l'on a distribué les livraisons de mai et de juin; cette publication tardive enlève tout intérêt aux articles politiques[1]. La promptitude des événements dans les grandes affaires italiennes ayant mis en défaut les plumes les plus agiles, nous ne fatiguerons pas nos lecteurs des diverses opinions émises en février et en mars, sur la possibilité et l'opportunité d'une lutte depuis si longtemps finie, et nous n'essayerons pas de présenter la bibliographie par trop complexe de la matière. Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de citer un livre fort étrange de M. Ferdinando Ranalli, *del Riordinamento d'Italia*, auquel M. Macchi a consacré un long examen dans la livraison de mai. Cet ouvrage, sérieux d'ailleurs et de longue haleine, heurtant de front le sentiment national, a été accueilli chez nos voisins avec ces démonstrations peu courtoises qui caractérisent trop souvent les passions du Midi. Au moment où la question italienne, par le fait même de l'Italie, se transformait en une question de guerre, ce n'était plus l'heure d'examiner si l'alliance étrangère pourrait devenir moins utile que pernicieuse. Quand la haine de la domination allemande était poussée à son comble, montrer que l'indépendance de l'Italie serait peut-être conciliable avec la souveraineté de l'Autriche, que l'adoucissement du régime impérial dans le royaume lombard-vénitien favoriserait graduellement le développement intellectuel et moral des peuples, première condition d'organisation d'une nationalité puissante, ce n'était pas courir à la popularité. M. Ranalli le prévoyait; mais il a cru servir son pays en exprimant avec franchise des opinions qu'il savait contraires aux vœux de ses concitoyens; il a bravement accepté d'avance les conséquences inévitables de son audace. Son livre n'est qu'un vaste développement motivé de la superbe réponse des patriotes de 1849 au gouvernement français : *L'Italia farà da se.* Seulement, comme le publiciste ne jugeait pas l'Italie prête pour une aussi formidable tâche, il conseillait d'attendre, de ne point presser les événements, d'acquérir des forces propres, de resserrer les liens entre les divers Etats de la Péninsule, et de songer alors à repousser indistinctement tous les étrangers. Fermant les yeux à l'histoire, et refusant de croire au désintéressement d'une nation qui n'a jamais été avare d'or et de sang pour défendre les nobles causes, M. Ranalli témoignait à l'égard de l'interven-

[1] Au moment où l'on imprimait ces lignes, nous avons reçu les livraisons réunies de juillet, août et septembre, publiées, le 10 décembre, en un seul volume. La *Rivista Contemporanea* paraît acquérir de jour en jour plus d'importance. Nombre de travaux contenus dans ces derniers numéros méritent une attention sérieuse. Il en sera rendu compte prochainement.

Digitized by Google

tion française des craintes que la cession de la Lombardie au roi de Sardaigne a glorieusement démenties.

Au reste, nous ne perdrons pas plus de temps à suivre le critique de la *Rivista* dans sa pérégrination bibliographique. Toutes ces publications éphémères, feuillets que le vent disperse, ont été si rapidement distancées par la marche des faits, qu'on s'attarderait à d'inutiles redites si l'on prétendait en faire un examen trop scrupuleux. D'ailleurs, nous aurions mauvaise grâce à nous aventurer sur le terrain brûlant de la politique. Qu'on nous permette seulement de citer ici quelques documents relatifs à la même question, communiqués par M. le comte Charles Alfieri, documents fort curieux, auxquels leur date, déjà lointaine, et la gravité des noms qu'ils portent semblent imprimer la dignité de l'histoire.

Le premier est un memorandum adressé, le 6 septembre 1814, par le comte d'Aglie, ministre de la cour de Turin, à lord Castlreagh, au sujet des divisions de l'Italie supérieure. Le diplomate piémontais, tout en écartant de son mieux les reproches d'ambition, si fréquemment adressés à la maison de Savoie, s'efforce de montrer quelle position précaire a faite à son pays la nouvelle délimitation imposée par les puissances, et distingue, avec beaucoup de netteté et de précision, la différente origine des possessions de l'Autriche en Italie. D'après lui, ces Etats peuvent se partager en trois classes : ceux qui appartenaient à la maison de Habsbourg avant la guerre de 1792 ; ceux qui lui ont été cédés ensuite, à titre de compensation ou à tout autre titre ; enfin, ceux qui ne lui ont jamais été attribués par aucun traité. Dans la première catégorie, il place le duché de Milan, le grand-duché de Toscane et le duché de Modène ; dans la seconde, l'Etat Vénitien jusqu'au Mincio, y compris l'Istrie, et les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; dans la troisième, la Lombardie vénitienne, comprenant les provinces de Bergame, Brescia et Crême ; les trois légations de Bologne, Ferrare et Ravenne, l'Etat de Lucques et des Présides. Il fait voir combien la situation relative du roi de Sardaigne, en qualité de prince italien, se trouve diminuée par l'agrandissement d'une puissance étrangère ; combien il importe à la tranquillité et à l'équilibre de l'Europe, que l'Italie supérieure forme un tout homogène, également à l'abri des prétentions de la France et de l'Autriche, et termine en proposant une ligne de frontières qui lui paraît présenter toutes les garanties désirables de sécurité et d'indépendance. Cette ligne traverse le lac de Garde, suit le cours du Mincio jusqu'à son embouchure dans le Pô, remonte le cours de ce fleuve jusqu'à Brescello, et celui de l'Enza jusqu'aux Apennins et à la Magra. Dans ce projet, qui avait d'ailleurs été communiqué en 1809 par la cour de Vienne au cabinet de Turin, le gouvernement piémontais prétendait conserver Mantoue, laissant à l'Autriche, comme position équivalente, la forteresse de Legnago.

Trois ans plus tard, le 19 mars 1817, dans des instructions au comte de Brusasco, chargé d'affaires près la cour de Russie, le nouveau ministre sarde, comte de Vallaise, dénonçait déjà les vues envahissantes de l'Autriche, et signalait nettement, tout en le regardant comme prématuré, le juste désir d'indépendance nationale, et la faveur de l'Italie. Fatiguée

Digitized by Google

de la domination étrangère, elle paraissait, disait-il, « disposée à passer sous le gouvernement d'un prince italien, qui, loin d'anéantir ses institutions, lui rendrait la dignité de nation qu'elle a perdue..... Toute la Lombardie, ajoute plus loin le ministre piémontais, ne soupire qu'après le bonheur de pouvoir former un corps de nation, et sa réunion à nos Etats peut seule la satisfaire. »

Le troisième document, sorte de mémoire personnel rédigé par le comte de Brusasco, d'après les instructions précédentes, tout en reproduisant avec de nouveaux détails les idées exprimées plus haut, rend une éclatante justice à l'organisation forte et nationale donnée par l'empereur Napoléon au royaume d'Italie : « Des hommes de grand mérite se trouvant à la tête des affaires, firent prendre une vive impulsion à l'esprit public ; ils dirigèrent l'éducation de la génération naissante ; la jeunesse apprit à manier les armes, les beaux-arts furent encouragés, des monuments dignes des anciens Romains s'élevèrent de tous côtés, et l'on cultiva avec enthousiasme la langue et la littérature nationales. » Ce tableau forme un singulier contraste avec celui de l'administration autrichienne à la même époque, sacrifiant les provinces d'Italie aux provinces héréditaires, ne tenant compte ni des traditions, ni du passé, ni du sentiment patriotique, et prétendant imposer une loi uniforme et rigoureuse à toutes les parties de l'empire. Nous sommes heureux de retrouver ainsi justement appréciée, dans un temps où la partialité aurait pu sembler excusable, cette salutaire influence de l'intervention française que l'on a trop souvent méconnue. M. Ranalli aurait dû lire ces pages avant d'écrire dans son *Riordinamento d'Italia*, mettant en regard la domination alors présente de l'Autriche et la souveraineté possible de la France, que ses craintes exagérées lui font toujours entrevoir, cette phrase étrange, « qu'il vaut mieux des vautours repus que des vautours à jeun. » Bien autrement grave et significatif est le paragraphe par où s'achève le mémoire du comte de Brusasco : « En exposant les idées que m'inspire l'état de ma patrie, loin de désirer de nouvelles secousses, je partage les vœux des amis de la paix ; mais justement par amour de la paix, je crois utile de rappeler cette vérité de fait, que la possession de l'Italie ayant été la source de tant de guerres, ce ne sera que par son affranchissement que l'équilibre de l'Europe sera assis sur une base solide, et sa tranquillité assurée, autant que les choses humaines sont capables de l'être. » Nous savons gré à M. Alfieri d'avoir publié ces précieux documents : ils montrent les liens étroits qui rattachent la politique du présent à la politique du passé, et fourniront à l'historien des lumières nouvelles pour suivre la marche de l'esprit public en Italie et des prétentions piémontaises. Au reste, ces dépêches n'étaient pas complétement inconnues en France. Les passages les plus importants avaient été publiés, il y a huit mois, dans la *Revue Contemporaine*, au moment où la question italienne surgissait à l'horizon. Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute l'impression produite en Europe par ces curieuses révélations [1].

[1] Voir 2e série, t. VIII, p. 618 (livr. du 30 avril 1858), le travail intitulé : *L'Italie, la maison de Savoie et la maison d'Autriche*. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à relire *aujourd'hui* cette remarquable étude. (*N. du D.*)

Digitized by Google

La grande question du jour, l'organisation de l'Italie, a été étudiée avec beaucoup de soin et de dignité, dans un long article de M. Pacifico Valussi, intitulé : la Confédération italienne. L'auteur se demande si la confédération est possible en Italie, et à quelles conditions. C'est un travail approfondi, semé d'idées justes et d'aspirations généreuses. Malheureusement les théories, mêmes les meilleures, naissent facilement dans le silence du cabinet, et ne se traduisent qu'à grand'peine en réalité : s'insurger contre les événements, ce n'est pas les changer; travailler patiemment et courageusement dans un but unique, sans perdre de vue un terme d'abord lointain, mais de plus en plus rapproché, telle paraît être, en définitive, la plus sûre condition de succès. Le moyen déplaît aux imaginations haletantes et aventureuses, mais il écarte ou transforme bien des obstacles contre lesquels une violence ouverte se fût brisée. M. Valussi reconnaît lui-même le progrès du sentiment unitaire et du désir de l'indépendance nationale en Italie. En 1815, dit-il, ces tendances n'étaient l'apanage que d'un petit nombre d'illuminés. Successivement, au milieu d'épreuves et de tâtonnements de tout genre, la clarté s'est faite. Les événements de 1821, de 1831, les tristes et sanglantes leçons de 1848 ont dissipé beaucoup de nuages, et l'idée italienne, admise autrefois par quelques rares intelligences privilégiées, est devenue populaire. Ce passé doit être un gage de confiance, une promesse pour l'avenir.

D'après M. Valussi, le système fédératif est dans les tendances du siècle. Il ne s'est pas fait de mouvement en Europe depuis fort longtemps, qui n'aboutisse à des agglomérations d'Etats par groupes de nationalités. Les besoins de l'époque, les merveilleuses inventions modernes qui ont supprimé la distance, la rapidité des communications, les théories larges et humaines, qui étendent chaque jour leur empire dans la conscience des peuples, expliquent et justifient cette aspiration vers l'unité, unité qui, du reste, doit avoir ses bornes, et qui n'entraîne pas nécessairement avec elle le sacrifice des autonomies et des gouvernements particuliers.

L'écrivain lombard, se plaçant à un point de vue purement spéculatif, et ne tenant compte ni des engagements du présent ni des perspectives consolantes de l'avenir, déclare nettement la confédération irréalisable si elle n'est pas purement italienne. Il ne croit pas qu'il soit possible d'enchaîner suffisamment l'Autriche par des garanties diplomatiques. Selon sa pensée, le gouvernement de Vienne a une personnalité qui ne se dédoublera pas. L'Autriche, puissance italienne, sera toujours l'Autriche, puissance héréditaire et germanique, et, pour preuve de ce qu'il avance, M. Valussi montre la pression incessamment exercée par la maison de Habsbourg sur les puissances allemandes, où l'influence de la Prusse réussit à peine à lui faire contrepoids; il fait voir comment l'Autriche, au lieu d'accepter franchement son rôle de pouvoir confédéré, s'est efforcée par tous les moyens de paralyser les tendances unitaires de l'Allemagne, comment ses intrigues ont cherché à jeter la désunion dans le Zollverein, comment tous les progrès vers l'unité, traités commerciaux, télégraphiques, conventions de chemins de fer, se sont faits sans elle et malgré elle, par

Digitized by Google

l'intermédiaire de la presse, des associations artistiques ou littéraires, et même des congrès scientifiques.

L'exemple du passé et même du présent en Allemagne paraît à l'auteur un enseignement qu'il ne faut pas rejeter. L'Autriche, pense-t-il, pèserait sur l'Italie de tout son poids de puissance germanique, comme elle pèserait sur la Diète de tout son poids de puissance italienne, et cela lui semble si vrai, que le cabinet de Vienne a constamment rêvé ce projet de confédération, l'a laissé percer plus d'une fois dans ses communications diplomatiques, y voyant le plus sûr moyen d'affermir par une apparence le droit sa prépondérance dans la péninsule. Avec de telles conditions, la fédération ne serait plus que la dépendance de l'Italie garantie par l'Europe, magnifique compensation accordée à l'Autriche pour quelques pertes matérielles de territoire.

Il y a des conclusions menaçantes au bout de pareilles prémices, et l'Italie serait-elle de force, à l'heure qu'il est, à les réaliser toute seule? M. Valussi ne se pose pas cette question, se bornant à établir de son mieux l'incompatibilité d'une nationalité italienne avec l'admission de l'Autriche dans la confédération. Il laisse percer l'espoir que des transactions diplomatiques pourraient peut-être encore résoudre ces difficultés, sans la solution desquelles on aura signé *une paix*, suivant une parole célèbre, mais non pas *la paix*.

M. Valussi termine ses considérations, en énumérant, dans un résumé fort clair, les six conditions qui lui paraissent indispensables pour fermer les champs de bataille de l'avenir, et donner à la fédération italienne une organisation vraiment nationale.

C'est d'abord, l'exclusion de l'Autriche et de toute puissance étrangère, par transactions ou autrement; — en second lieu, l'annexion de la Vénétie au Piémont pour constituer nn Etat fort dans l'Italie supérieure, — troisièmement, la modification du gouvernement pontifical dans les proportions voulues, pour que les Etats romains ne soient pas un obstacle aux tendances de l'Italie; — quatrièmement, l'exclusion des princes déchus, et l'organisation de leurs Etats en gouvernements constitutionnels particuliers, — cinquièmement, la formation d'un pouvoir fédéral central, émanant des représentants des divers Etats et duquel émaneraient les représentants de l'Italie à l'étranger, — et enfin l'établissement de l'unité politique et militaire à l'extérieur et de l'unité économique à l'intérieur. Dans cette organisation, l'armée, la flotte et les légations à l'étranger seraient fédérales, et l'Italie entière jouirait de cette identité de tarifs, de monnaie, de poste, de passeports que l'on a déjà établie dans certains Etats. Avec la réalisation de ces projets, M. Valussi, dont on appréciera les tendances larges et généreuses, rêve un avenir de prospérité et de grandeur nouvelle pour la péninsule régénérée, et dans ses espérances filiales, la montre déjà rouvrant ses ports méditerranéens au commerce du monde, qu'un événement prochain va faire changer de route, et acceptant bravement son rôle de puissance civilisatrice vis-à-vis de l'Afrique et de l'Orient.

Ces illusions sont nobles et belles, puissent les événements ne pas leur donner de trop cruels démentis! Nous ne terminerons pas cette apprécia-

Digitized by Google

tion, déjà un peu longue, d'un travail qui méritait un sérieux examen, sans rendre justice au ton de modération et de courtoisie parfaite qui règne dans cet écrit. Décidément, l'éducation politique fait chaque jour de nouveaux progrès en Italie.

Nous sommes dans le siècle des questions : à côté des grosses, les minces ; après la fédération italienne et l'annexion au Piémont, la séparation de la Savoie. Y a-t-il une question de Savoie? demande M. Giuseppe Vollo dans un langage moitié grave moitié facétieux. J'ai cru la réponse négative, tant le publiciste raille les velléités séparatistes, qu'il attribue simplement aux lecteurs de l'*Armonia* et de la *Civiltà cattolica;* cependant il finit par reconnaître que la Savoie n'est pas italienne, et que, si l'on pouvait faciliter quelques transactions épineuses dans l'organisation de l'Italie, en séparant cette petite province montagneuse de la monarchie piémontaise, les choses n'en marcheraient que mieux.

Du reste, il ne croit pas la Savoie plus française qu'italienne, si ce n'est de langue. En 1792, dit-il, il est vrai que sur 655 votants, 604 se prononcèrent pour l'annexion à la France ; mais c'était un changement de gouvernement que l'on cherchait, et non un changement de patrie ; on fuyait le régime absolu, et l'on se donnait à la république. Rien de pareil ne s'est produit en 1848 : les lois constitutionnelles du Piémont suffisaient à satisfaire les tendances libérales des Savoyards. M. Vollo refuse à la démonstration d'Annecy tout caractère de gravité. La maison de Savoie n'a pas rompu avec son berceau parce qu'elle a quitté le château de Chambéry, plein des traditions des cours d'amour et des tournois du comte Vert, pour le palais de Turin, et parce qu'elle enterre ses princes à la Superga au lieu de les déposer dans les cryptes abbatiales du Bourget. Victor-Emmanuel a reçu un accueil sympathique chez les montagnards; les idées de séparation, toujours d'après le même publiciste, sont le privilége exclusif d'un petit parti féodal. Si le roi de Sardaigne portait sur sa tête, non pas le diadème fermé, mais la couronne à neuf perles, avec le titre de comte de Maurienne, et si la croix d'argent en champ de gueules ne brillait qu'aux portes de Chambéry, les ardents séparatistes s'empresseraient à ses cours plénières et feraient cortége à ses grandes chasses.

Néanmoins, M. Vollo ne veut pas qu'on lui reproche d'être sceptique en fait d'annexions autres que les annexions piémontaises ; il termine en déclarant que si les idées ultramontaines font des progrès en Savoie, il y aurait peut-être lieu de former de ce petit Etat un gouvernement particulier en faveur d'un prince allié à la dynastie piémontaise, ou de la céder à la Suisse, qui donnerait en échange le canton du Tessin. L'auteur de ce double projet suppose que cette générosité opportune rendrait moins malaisé le règlement des affaires toscanes. L'avenir fera justice de ce qu'il y a de vrai et de faux dans toutes ces imaginations.

Outre ces publications auxquelles les circonstances prêtent un intérêt des plus directs, la *Rivista Contemporanea* continue à donner de nombreux travaux, dont quelques-uns fort remarquables, sur divers sujets d'histoire, de philosophie, de littérature et de science, signés des noms de MM. Carcano, Gallenga, Guerrazzi, Farini, Arrivabene, et de beaucoup d'autres

Digitized by Google

écrivains plus modestes, mais d'une valeur pratique non moins réelle. Parmi les études historiques, nous avons distingué un article savant et complet sur Pic de la Mirandole, où l'on trouvera sur le fameux comte de la Concordia une foule de détails piquants négligés jusqu'à ce jour par ses biographes.

Contrairement aux habitudes de presque tous les autres recueils périodiques européens, la *Rivista Contemporanea* laisse une place un peu restreinte à la littérature d'imagination. Ce serait faire l'éloge du public italien que de lui supposer assez de profondeur et de sérieux dans les tendances pour se nourrir uniquement d'articles compactes et consciencieux sur des matières de philosophie, d'histoire ou d'économie politique. Mais les créations de l'esprit, si elles ont une base moins solide et une importance moins pratique, ne laissent pas d'être une des formes les plus brillantes de la pensée, et lorsque les agréments du style s'y mêlent au charme de l'invention et à la vérité des peintures, ce genre d'ouvrage, outre qu'il est d'un intérêt à peu près universel, accessible aux intelligences les plus frivoles, peut avoir une véritable portée. D'ailleurs, les diverses régions de l'Italie présentent encore, malgré l'uniformité monotone du monde moderne, toujours plus envahissante, des points de vue ignorés, des populations originales et pittoresques, des détails de mœurs et de coutumes qui fourniraient des couleurs toutes prêtes à de charmants tableaux. Il y a tant de variétés de sites, de dialectes, d'existences, dans cette longue péninsule, depuis les lacs des Alpes et les vertes plaines de la Lombardie jusqu'aux lagunes de l'Adriatique, depuis les côtes lumineuses de la Méditerranée jusqu'aux gorges escarpées et sauvages des Abbruzzes! Nous avons peine à comprendre que l'activité des romanciers d'outre-monts se borne, pour l'ordinaire, à la traduction ou du moins à l'imitation presque servile des productions françaises et que tant de mines locales demeurent inexplorées.

Notre désir ardent de rencontrer un peu d'originalité et de vie propre dans ce genre de création, nous a fait lire avec intérêt une nouvelle roumaine, *Florica et Daïna*, publiée par Mme Ida Vegezzi-Ruscalla, dans le numéro de mars. C'est le seul roman auquel la *Rivista* ait ouvert ses colonnes depuis quatre ou cinq mois, et bien qu'il n'y ait ni violentes passions, ni scènes dramatiques, ni grande habileté de facture, cette simple histoire attache par des détails de mœurs assez pittoresques, par une peinture vraie des coutumes roumaines et par une sorte de grâce naïve et d'émotion douce répandue dans tout le récit. L'auteur n'a cherché ni les surprises, ni les coups de tonnerre du drame, et le public, gâté par les beaux assassinats, les enlèvements miraculeux et les consciencieux coups de poignard qui décorent les feuilletons de nos journaux, se sentirait sans doute fort peu ému à la lecture de ces pages sans prétention. Cependant, malgré son extrême simplicité, le sujet se relève par une idée patriotique. Mme Vegezzi-Ruscalla a voulu surtout mettre en évidence le lien de famille qui n'a pas cessé d'exister, malgré les siècles, entre la race italienne et les descendants de ces anciens colons romains envoyés par les Césars dans es campagnes de la Dacie.

Digitized by Google

Sergio, le père des deux jeunes héroïnes, est un brave cultivateur du banat de Temeswar, aux confins militaires de l'Autriche, où les laboureurs sont soldats. Avec sa femme, Marie, et ses deux filles, il habite une de ces pauvres cabanes dont les cloisons, formées d'un treillis de branches de saule et d'un torchis de paille et d'argile, rappellent les premiers établissements de l'occupation romaine. Les journées de l'humble ménage s'écoulent dans le calme laborieux de la vie des champs. Tout à coup, la guerre de 1848 et l'appel des contingents autrichiens arrachent violemment le soldat à la tranquillité de son existence et à la tendresse de sa famille. Incorporé dans le régiment du ban Jellachich, Sergio doit suivre l'armée dans les provinces lombardes, et combattre, sous un drapeau étranger, des hommes auxquels le rattache une lointaine communauté d'origine. Pendant qu'il gagne les galons de sergent près de Vérone et conquiert des titres à de nouveaux honneurs sur la route de Novare, la pauvre Marie, réduite à la misère, s'épuise de travail, passe des nuits blanches, et enfin, exténuée de fatigue, va prendre place dans cette triste et silencieuse demeure que les Roumains ont si gracieusement appelée le jardin des morts.

L'oncle de l'absent, Basilio, père ou chef de la colonie, recueille les deux enfants et partage avec eux le peu de *kreutzers* que lui laissent les charges d'une nombreuse famille. Pourtant les nouvelles de l'armée n'arrivent pas. On sait que la guerre se poursuit avec acharnement, et pas un soldat ne rentre dans les confins militaires. Alors une inspiration soudaine traverse l'âme des orphelines : elles quitteront leur cabane, leur patrie, leur vieux protecteur, dont elles augmentent la pauvreté, elles se mettront bravement en route malgré la distance ; elles chercheront leur père dans les casernes, dans les hôpitaux, ou sur les champs de bataille de l'Italie ; elles vivront à ses côtés et le ramèneront dans le banat quand l'aurore de la paix viendra consoler les peuples. Ni les conseils de Basilio, ni les craintes des voisines, ni l'audace de l'entreprise, rien ne les arrête. Elles vont prier au jardin des morts sur la tombe de leur mère, et, fortifiées par cette conversation mystérieuse avec celle qui n'est plus, elles commencent leur pèlerinage. Sympathiquement accueillies dans les territoires de langue valaque, elles vivent de la *pomane*, touchante coutume d'hospitalité roumaine, et recueillent à la porte des villages l'eau et le pain destinés aux voyageurs. Mais une fois en pays magyare, la scène change : les frontières du banat franchies, plus d'accueil bienveillant, plus de paroles affectueuses. Les pauvres vagabondes ne trouvent que défiance et brutalité. « Vous êtes des zingares, » leur disent les paysans hongrois, refusant de croire à leur piété filiale. Obligées de tout payer sur leur route, jusqu'à l'eau qu'elles boivent, réduites, pour vivre, à vendre la bague de leur mère, n'obtenant qu'à grand'peine, malgré leur argent, une peau de mouton et un peu de paille à la porte des fermes, rudement traitées partout, leur voyage sur les bords du Danube et de la Save n'est qu'une série de douleurs et de privations. Enfin, leur bonne étoile leur fait rencontrer le long de la Drave la charrette d'un Istriote du val d'Arsa, colonie d'origine valaque. Le brave homme, ému de leur jeunesse, de leurs souffrances, heureux d'entendre parler la langue roumaine, les réconforte de son mieux, les transporte à Goritz, sur la fron-

Digitized by Google

tière italienne, et leur donne quatre zwanzigs avec deux poignées de main.

Quatre zwanzigs, c'est fort peu ; mais les deux héroïques enfants ne sont plus en terre magyare. A Rumans, sur les limites du Frioul, une campagnarde, comprenant tant bien que mal les sons de l'idiome valaque, partage avec les vagabondes la *polenta* de ses enfants ; dans l'Etat de Venise, dans la Lombardie, les pauvres filles reçoivent le plus fraternel accueil : c'est à qui leur donnera du lait, de la bouillie, du pain, une retraite pour la nuit, sans vouloir même accepter un kreutzer.

Parvenues aux lignes autrichiennes, les deux sœurs apprennent que le régiment Jellachich se trouve au front de bataille, sur le territoire piémontais. Autour d'elles, les colonnes d'infanterie défilent, l'artillerie ébranle le sol, et le canon fait entendre sa grande voix. On dissuade les jeunes Roumaines d'aller plus loin ; mais, à toutes les recommandations, leur volonté ferme résiste.

Elles traversent Lodi, Pavie, Mortara, où Daïna, épuisée de fatigue, est tendrement soignée par des campagnards, et n'arrivent dans les environs de Novare qu'au moment où les espérances de l'Italie venaient d'être brisées pour dix ans dans une journée fatale. Cependant, au milieu des salles de l'hôpital de Novare, parmi les Autrichiens et les Piémontais, les blessés et les mourants, un sergent des confins militaires, frappé d'un éclat de mitraille au flanc gauche, attendait son heure suprême, et parlait à la sœur de charité de sa patrie, de sa femme, de ses deux filles... Brisées de lassitude, découragées par leurs vaines recherches dans les plaines de la Bicoque, les pauvres enfants viennent enfin frapper à la porte de l'hôpital. Elles interrogent la sœur. — Sergent au régiment Jellachich ! — En un clin d'œil elles volent dans les bras de leur père, le couvrent de baisers. Vaincu par l'émotion, l'infortuné soldat, victime de son devoir, rend le dernier soupir dans l'ivresse de son bonheur.

Mais la charité italienne s'est ébranlée. On fait une collecte à l'intention des héroïques voyageuses, et admirées, choyées de tous, les deux sœurs vont rapporter dans leur patrie le souvenir de la confraternité lombarde.

Telle est cette histoire émouvante et rapide : les banales complications de nos faiseurs en sont bannies ; mais elle intéresse par la naïveté du récit, la vérité du dialogue et la fidèle peinture des mœurs valaques. Le fond du paysage, le nom même de ces lieux déjà célèbres et qu'une gloire nouvelle a rajeunis, ajoutent encore au charme de la lecture. Nous désirons vivement que la *Rivista*, un peu avare en fait d'œuvres d'imagination, nous ménage quelquefois de ces charmantes surprises.

Il n'est pas nécessaire de formuler le même souhait touchant les travaux de statistique : ils abondent dans la publication turinoise, et présentent, du reste, une valeur réelle. M. le docteur Pietro Maestri poursuit le cours de ses intéressantes études sur l'industrie manufacturière en Italie, sujet peu connu et malheureusement trop restreint, car, presque partout, une routine surannée, le défaut d'initiative et d'encouragements paralysent de véritables progrès. On trouvera dans les derniers chapitres de cette remarquable étude tous les documents désirables sur les savons de Castellamare,

Digitized by Google

de Livourne et de Pontelagoscuro, une histoire complète des vins, des huiles et des tabacs d'Italie, de nombreux renseignements sur la récolte et la manipulation des olives, la culture des oliviers et les détails les plus circonstanciés sur ces petits arbres grisâtres, dont le feuillage attriste plutôt qu'il ne les décore, les campagnes méridionales.

Comme chacun sait, les vins d'Italie sont aujourd'hui bien déchus de leur antique splendeur. Si Horace revenait s'accouder sur le triclinium de sa fameuse villa, il serait fort en peine de retrouver le falerne et le cécube tant de fois chantés dans ses mythologiques inspirations. Suivant M. Maestri, la matière première ne fait point défaut ; et si les procédés de fabrication étaient moins primitifs et moins imparfaits, les poètes buveurs pourraient célébrer de nos jours des amphores moins classiques, mais tout aussi estimables. Dans les Etats Sardes, le Piémont et surtout les provinces d'Asti, d'Alexandrie, de Valence, de Voghera, de Montferrat et de Tortone, donnent des crus ordinaires abondants, dont une partie se consomme sur les lieux, en Lombardie et dans la Suisse italienne, tandis que le reste, exporté dans l'Amérique du Sud, y fait concurrence aux vins français. Les collines rocailleuses de l'île de Sardaigne sont couvertes de vignobles très productifs, et dont l'importance augmente de jour en jour. On y charge de nombreux bateaux pour Gênes, et c'est la région de l'Italie où il reste le moins de progrès à faire. En Lombardie, la vigne occupe 470,000 hectares ; mais, comme elle est rarement plantée seule et alterne presque toujours avec des semences, des arbres fruitiers ou des mûriers, les vendanges sont loin d'être aussi fécondes que la vaste étendue des territoires semblerait le promettre. Même dans les années les plus prospères, les produits n'y égalent jamais les consommations, et l'on doit y importer des vins ordinaires pour une valeur de cinq millions de francs. En Vénétie, au contraire, où le mariage de la vigne avec le mûrier et d'autres arbres est pareillement pratiqué, les vendanges suffisent non-seulement aux besoins des populations locales, mais permettent un commerce d'importation très actif dans la Lombardie, le Tyrol, la Carniole et la Suisse. On distingue surtout la province de Vérone et le Vicentin. Les pentes escarpées des environs de Goritz méritent aussi quelque estime, ainsi que les côteaux du pays de Trente, d'où l'on tirait autrefois le vin rhétique, si connu du temps d'Auguste. Dans les Etats Romains et particulièrement dans les légations de Bologne et de Ravenne, les vignobles sont abondants et d'un grand rapport. Il en serait de même en Toscane sans les déplorables procédés de fabrication qui rendent le transport impossible. On connaît l'aspect pittoresque des vignes dans l'Italie méridionale : les ceps s'enlacent au tronc des arbres, grimpent autour d'eux et laissent pendre en festons, sur toute la longueur des allées, de vertes et capricieuses guirlandes. L'ardent soleil du royaume de Naples mûrit des variétés exquises, sans parler du traditionnel *Lacryma Christi*, qu'il est extrêmement difficile de trouver sans mélange, même à Naples, si l'on ne va pas le chercher au pied du Vésuve. Pausilippe, Ischia, Capri, sont les points les plus fertiles, mais comme on gâte la nature au lieu de la seconder, on n'arrive qu'à des produits vulgaires, incapables d'affronter la mer. Dans tous ces pays privilégiés, la

Digitized by Google

récolte se fait au mois d'août. Enfin, la Sicile, d'où l'on expédie dans toute l'Europe le vin de Syracuse, de romantique mémoire, et le Marsala, que les Anglais prennent religieusement pour du Xérès, fournit plusieurs qualités excellentes, mais d'une conservation difficile. Marsala n'est pas, du reste, comme on pourrait le supposer, le nom d'un territoire favorisé du ciel : c'est une petite ville où les vins de Massara et de Castelveterano sont travaillés par cinq ou six compagnies anglaises, pour être ensuite exportés dans la Grande-Bretagne et en Amérique.

M. Maestri termine son curieux aperçu par un tableau comparatif des produits et des exportations dans les différents Etats d'Italie. Les Etats romains occupent le premier rang avec un revenu de 9 millions d'hectolitres; le royaume des Deux-Siciles en fournit sept, et les Etats sardes seulement quatre, sans compter la Lombardie, qui donne un million de plus. Entre cette dernière valeur et 2 millions balancent les Etats secondaires de Toscane, de Parme et de Modène. L'idée générale qui résulte de ce minutieux examen, c'est qu'à ce point de vue, comme à bien d'autres, la nature ne s'est pas montrée avare envers l'Italie. La terre fertile en moissons et en hommes n'a point changé; malheureusement une négligence inexplicable et un attachement invincible à des usages imparfaits et surannés parviennent presque à rendre la fécondité stérile.

Comme il ne faut abuser de rien, pas même de statistique, nous renvoyons à une autre occasion le compte rendu détaillé d'un second travail de M. Maestri sur l'art typographique et le commerce des livres en Italie.

Nous avons cru, en lisant les premières pages des études de M. Peverelli sur la poésie dramatique, y rencontrer de précieuses révélations. L'auteur, en reconnaissant l'infériorité de la littérature italienne dans les œuvres scéniques, et avouant même que Goldoni et Alfieri, malgré leur mérite incontestable et le rang distingué qu'ils occupent au théâtre, ne peuvent soutenir le parallèle avec les grandes figures dramatiques de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne, refuse néanmoins d'admettre, avec la critique étrangère, l'absence du génie tragique parmi les facultés si brillantes et si multiples de l'esprit italien. Nous suivions avec intérêt le raisonnement de l'ingénieux écrivain, et nous espérions qu'il nous signalerait enfin un poète riche de ces dons rêvés d'évocation théâtrale, et nous montrerait, dans les promesses incertaines mais consolantes de l'avenir, le futur Shakspeare de l'Italie. M. Peverelli nous prouve fort bien, par des citations savantes, qu'il y a, dans la littérature italienne, un homme possédant au plus haut degré les qualités dramatiques, et dont le seul défaut est de n'avoir pas cultivé ce genre pour des raisons à lui connues. Malheureusement, cet homme qui, lui aussi, est un géant poétique du premier ordre, parfaitement capable d'entrer en lutte avec Shakspeare, Corneille ou Molière, a eu le tort vivre et de mourir quelques siècles trop tôt, petite inadvertance qui détruit d'un coup notre espoir crédule et laisse la scène italienne déserte jusqu'à l'apparition d'un nouveau Dante. Pour nous consoler, M. Peverelli montre avec justesse, tout ce qu'il y a de mouvement, d'énergie, de passion vraiment dramatique dans la *Divine Comédie*. La conclusion qu'il en tire peut satisfaire son amour-propre national, mais

Digitized by Google

elle nous laisse une espérance bien hasardeuse. Les qualités nécessaires aux ouvrages de la scène ne sont pas, dit-il, absolument déniées au génie des races italiennes, puisque nous les retrouvons dans le grand poète florentin. Par une comparaison précise et délicate de plusieurs passages équivavalents de Virgile, M. Peverelli réussit à montrer quelle différence frappante, comme tendance théâtrale, sépare l'*Enéide* et la *Divine Comédie*. Il signale chez Dante, dans un grand nombre d'épisodes, quelque chose d'agissant, de vif, d'exagéré, une énergie vraiment faite pour passionner la foule, et il oppose la vivacité des dialogues, les tons crus et quelquefois mélodramatiques de ces peintures aux récits ondoyants et lumineux du poète de Mantoue. A part les dissemblances dans l'exécution et la perfection des détails, qu'il faut attribuer aux caractères si divers des civilisations, l'esprit même des deux compositions ne présente aucune analogie. Virgile ne cesse jamais d'être le poète épique : il ne prend du naturel que ce qu'il en faut pour alimenter sa fable ; il ne renonce jamais à son rôle de narrateur et d'interprète, et nous ne pouvons l'oublier un instant, tout en déroulant la trame harmonieuse de ses récits. Les épisodes de l'*Enéide* ont, dans les contours et dans le dessin une grâce de combinaison et de fini où l'art ne se cache point. Ce sont de beaux bas-reliefs de marbre antique. Les personnages y gardent les attitudes de la vie et n'agissent pas. Au contraire, avec le Florentin, nous sommes transportés directement et personnellement, pour ainsi dire, au milieu des scènes qu'il représente ; la foule innombrable de ses acteurs fourmille et se démène devant nos yeux ; les poses y sont exagérées comme dans le drame, les plaintes deviennent des hurlements ; tout ce qu'il y avait de suave et de moelleux dans le récit du Mantouan fait place aux contrastes heurtés, aux couleurs voyantes. Ce n'est plus le grain doux et poli du marbre de Paros, où les profils se dessinent avec tant de pureté dans la lumière ionienne ; c'est le mystère du moyen âge, étourdissant de bruit et d'éclat, illuminé par les flammes fantastiques de l'enfer. Nous recommandons la lecture du travail de M. Peverelli, morceau de critique excellent, inspiré par un sentiment de patriotisme respectable. L'auteur a montré que les facultés dramatiques ne manquent pas au plus grand poète de l'Italie ; nous appelons de tous nos désirs l'avènement d'un génie de la même trempe, qui, lancé probablement dans la voie des compositions scéniques par la tendance du siècle, viendra donner enfin à l'Italie la seule palme littéraire qui fasse encore défaut à sa couronne. La Commission dramatique récemment fondée en Piémont dans le but louable de solliciter la verve des auteurs qui travaillent pour le théâtre, réussira-t-elle à faire éclore ce génie encore inconnu? Nous le désirons sincèrement, mais nous n'osons pas trop y croire. Les grands talents ont en général de libres allures : ils croissent et se développent en dehors des académies et des cénacles. Les prix et les accessits font faire de bons essais et des compositions correctes ; ils ne soufflent pas l'inspiration et ne produisent pas des œuvres durables. Ce n'est pas l'espoir d'une récompense qui a pu manquer jusqu'à ce jour aux écrivains dramatiques de l'Italie. Est-il gloire plus bruyante que celle du théâtre, et les applaudissements de la foule, les concerts de la critique, les avantage

Digitized by Google

matériels d'un succès, ne sont-ils pas déjà d'assez nobles stimulants à l'ambition des auteurs?

La commission a consacré le jugement à peu près unanime du public en couronnant des œuvres qui ont été favorablement accueillies sur divers théâtres. Elle a décerné le premier prix à M. Giacometti, pour sa tragédie de *Judith*, et le second, à M. Montignani pour son drame *un Mariage sous la République*, accordant la troisième place à *la Prose*, comédie de M. Ferrari. Les scènes tragiques de *Judith*, interprétées par la voix éloquente d'Adélaïde Ristori, ont surtout excité un véritable enthousiasme au théâtre Carignan. L'histoire de la belle Juive qui se fit magnifique et séduisante pour tourner la tête à un général ennemi et la lui couper ensuite, nous a toujours paru contraire aux exigences de la scène, et d'une portée morale fort contestable. Mais au delà des Alpes, où les allusions sont faciles et rapides, le sujet se rajeunissait par les circonstances présentes. L'idée mère, l'affranchissement d'une nationalité vaincue, faisait oublier la différence des temps et des mœurs. Avec un peu d'imagination, rien n'empêchait de voir dans la veuve béthulienne une personnification de l'Italie soulevée, et dans le pauvre Holopherne, si méchamment mis à mort, comme dit l'épigramme, un feld-maréchal de Sa Majesté impériale et Royale Apostolique. D'ailleurs, le jeu puissant de Mme Ristori et l'émotion profonde et vibrante qu'elle sait communiquer à son auditoire par ses regards, ses gestes et ses moindres inflexions de voix, ont largement contribué au succès. Dans son *Mariage sous la République*, M. Montignani a voulu mettre en relief l'opposition et la lutte si souvent répétée au théâtre, entre les traditions orgueilleuses du passé et les prétentions non moins superbes de l'avenir, le conflit des préjugés et des vertus aristocratiques avec les ardeurs exagérées, mais généreuses, des classes populaires. Comme modérateur dans ce combat sans merci, l'auteur a placé le type d'un magistrat honnête, charitable, évangélique, Destournelles sans ambition et sans fiel, qui, secondé par un amour régénérateur, finit par mettre bon ordre dans ce nouveau château de la Seiglière où le marquis est une marquise.

Ce n'est pas, en général, par la poésie que pèche notre siècle, ni dans sa littérature, ni dans ses arts, ni dans ses mœurs. Cependant M. Ferrari a cru devoir se poser en champion de la prose, ce qui est assez étrange pour un poète. Nous n'avons pas besoin de dire qu'à son point de vue, la prose, c'est la vie honnête et rangée, ce sont les devoirs de famille saintement remplis, en un mot, toutes les vertus domestiques et sociales. La poésie, au contraire, c'est l'oubli du foyer, le désordre, les dilapidations imprévoyantes. La critique a contesté avec raison, à M. Ferrari, la justesse et la vérité de son idée première. Il peut se rencontrer quelques hommes chez qui l'amour passionné de l'art et le culte exclusif des lettres effacent ou du moins mettent en un rang secondaire des obligations de l'ordre le plus respectable; mais, Dieu merci, ce défaut est loin d'être universel, et plût au ciel que tous ceux qui négligent leurs femmes et leurs enfants eussent une excuse aussi pure et aussi avouable. Au reste, il n'y a rien de commun entre la passion des lettres et l'absence du cœur ou la brutalité des manières. Le personnage capital de la pièce, Camille, a pu faire des drames

Digitized by Google

et des comédies tout en possédant les nombreux défauts dont le poète l'a gracieusement doué, mais il ne possède pas ces défauts parce qu'il a fait des comédies et des drames. Hélène, sa femme, pour le punir et plus tard le sauver, l'abandonne et va chercher fortune, ce qui ne manque pas de réussir, le theâtre moderne ayant le bon goût d'enrichir tout le monde. Si la conduite d'Hélène est de la prose, il faut pourtant reconnaître que c'est de la prose un peu romanesque. Mais tout est bien qui finit bien. L'épouse fugitive revient, fait la leçon à son mari, dont elle répare les prodigalités ruineuses, et lui prouve que l'affection d'une famille vaut mieux qu'un drame, et que la vie du foyer saintement comprise est préférable à toutes les comédies. Espérons que l'heureux Camille aura le courage de briser sa plume, et n'alignera plus ces rimes fatales qui avaient compromis son bonheur. Outre le fond même du sujet, on a reproché à cette pièce de l'exagération dans les teintes, des contours heurtés et des caractères de convention trop en dehors de la nature. Mais on s'est accordé à louer la grâce élégante du style, la vivacité du dialogue, l'agencement facile et harmonieux des combinaisons, enfin la pureté de la langue, qualité fort estimable de notre temps, et que l'on est habitué à rencontrer dans les ouvrages de M. Ferrari.

Depuis que la guerre et les traités ont absorbé l'attention publique en Italie, la situation dramatique est devenue de plus en plus désastreuse. On est inondé de pièces de circonstance, et les chroniqueurs de théâtre se désolent de cette effrayante épidémie. « Passe encore pendant la guerre ! » s'écrie l'un d'eux, accordant, malgré son indignation, que les dramaturges veuillent avoir leurs petites batailles comme tout le monde, et guerroyer contre le bon sens, à défaut d'ennemis plus réels. Mais comment la paix de Zurich n'a-t-elle pas mis un terme à cet excès de fécondité ? Toutes les questions de diplomatie que l'on agite en mille manières et par toute sorte de publications, sont inévitablement dialoguées, chacune à son tour, à la clarté de la rampe : hier, c'étaient les préliminaires de Villafranca, aujourd'hui le projet de confédération italienne, demain, sans doute, le Congrès de Paris. On devine quel mérite littéraire il faut demander à ces compositions passionnées, fiévreuses, écrites au jour le jour, et plutôt faites pour égarer l'esprit de la foule que pour l'éclairer. Les seuls ouvrages que l'on ait distingués parmi toutes ces pièces fugitives sont : *La Guerra o la pas*, de M. Garelli, déjà traduite du dialecte piémontais en deux langues, le *Patto di famiglia* de M. Toselli, et *Non dove esser un sogno*, de M. Prado, documents diplomatiques, en plusieurs actes et tableaux, que les cabinets de l'Europe auront le malheur de ne pas prendre au sérieux.

Heureux les savants ! Ceux-là ne se laissent point déranger par les faits, et le tonnerre des événements tombe à côté d'eux sans interrompre leurs doctes contemplations. Ils ne s'aperçoivent ni des révolutions ni des guerres, pourvu que révolutionnaires ou guerriers ne leur demandent pas leur tête, comme à Lavoisier, ou simplement leur nom, comme au classique Archimède, qui ne s'en trouva pas mieux. Le 28 mai dernier, l'*Imperiale reale istituto Lombardo* publiait ses *Atti*, commençant par une dépêche au nom de Sa Majesté Apostolique, qui avait « gracieusement daigné

Digitized by Google

prendre connaissance de la nomination du nouveau président, baron Vacani. » La seizième livraison, la suivante, paraît au mois de septembre. Que de choses et de grandes choses accomplies dans ce court intervalle. On a effacé sur le titre une seule lettre, la revue s'est appelée *Atti del R. Istituto Lombardo* au lieu *dell 'I R. Istituto*, et voilà toutes les questions ardues, toutes les sanglantes journées, la retraite des Autrichiens, la cession de la Lombardie, la guerre et la paix, constatées en un trait de plume !

Il va sans dire qu'après cette importante modification, les membres de l'Institut milanais ont continué, comme par le passé, leurs pacifiques études sur leurs momies péruviennes, sur une nouvelle forme de pile voltaïque, inventée par M. Magrini, et sur un sonomètre destiné aux instruments à son fixe. Ils ont cependant abordé, dans une de leurs dernières séances, un sujet plus pratique et d'un haute importance dans le moment, celui de la propriété littéraire.

L'*Archivio Storico Italiano* continue d'occuper un rang distingué parmi les publications érudites. On remarquera, dans une de ses dernières livraisons, un document historique d'une haute valeur et d'une forme originale. C'est une sorte de comédie latine à quatre personnages, qui retrace dans une prose barbare, mais frappante de vérité et de naturel, les détails du sac de Cesena, l'un des plus sanglants épisodes du XIVe siècle en Italie ; triste et douloureuse époque entre les tristes époques de la Péninsule, ère de dévastation et de ruine, ou les mercenaires amenés au delà des Alpes par les princes d'Autriche, de Bavière, de Carinthie et de Bohême, incendiaient les bourgs et pillaient les fermes, où les Visconti prenaient des Allemands à leur solde pour opprimer le pays, où Werner, l'*ennemi de Dieu et de la miséricorde*, s'enrichissait dans les Etats de l'Eglise, tandis que Monreale d'Albano exploitait la terre de Labour, et que Jean Hawkwood promenait sa redoutable compagnie Blanche au nom des marquis de Montferrat.

Cette comédie, dont le sujet est fort tragique, ainsi qu'on le voit, a beaucoup exercé l'érudition de l'abbé de Sade, de l'abbé Tiraboschi, de l'abbé Méhus et d'une foule d'autres savants abbés du dernier siècle. La grande question était de savoir s'il fallait l'attribuer à Pétrarque, comme la tradition le voulait. On prétendait y voir une pièce composée par le poète de Vaucluse, pour chasser les migraines du cardinal Colonna, et dont il parle quelque part lui-même dans ses lettres. Maintenant, il résulte irrévocablement des preuves réunies par M. Gori, éditeur et commentateur de l'œuvre en litige, que Pétrarque n'en est pas l'auteur ; d'abord, parce qu'il était mort depuis trois ans, en 1377, date du pillage de Céséna, ce qui peut paraître déjà un *alibi* respectable au jugement des profanes, et ensuite pour une foule d'autres raisons, d'un ordre beaucoup plus relevé et moins indignes de l'attention des savants.

La comédie est accompagnée d'un manifeste adressé à la même époque et sur le même fait, à tous les potentats de l'Europe, par la république florentine, manifeste qui justifie et confirme complétement les détails de la composition anonyme. Le héros de cette déplorable tragédie, — nous par-

Digitized by Google

lons de l'événement et non de la pièce,—fut le cardinal de Genève, plus tard pontife sous le nom de Clément VII. En ces tristes époques, pour emprunter les expressions du message florentin, l'Eglise était réduite à défendre ses domaines temporels par le secours de bandes indisciplinées de Bretons et d'Anglais. Pendant que les villes des légations se soulevaient de toute part, Céséna avait reçu dans ses murs les troupes anglaises du cardinal. Dans les premiers jours de l'occupation, des dissentiments s'élèvèrent entre les habitants et les soldats. Ceux-si se plaignirent que les vivres étaient vendus à des prix exagérés, et reçurent l'autorisation du pillage. Ce fut une affreuse boucherie. Le tableau de ces tristes scènes de carnage et d'incendie remplit toute la comédie latine, longue lamentation dialoguée qui rappelle, bien qu'avec d'énormes différences, les gémissements des Perses d'Eschyle.

Deux hommes de bien, Jean et Conrad, commencent à causer entr'eux sur le grand malheur du jour.

« Sais-tu les horreurs qui viennent d'être commises en Romagne, et la cruauté des barbares, sous les yeux et par les ordres d'un cardinal de l'Eglise romaine?

— Hélas! tu veux parler du désastre de Faenza.....

— Ce n'est rien encore : la comparaison n'est pas possible..... »

Arrive un habitant de la ville incendiée, qui vient ajouter de nouvelles couleurs au sombre tableau.

« Nous avions résisté, par dévouement à l'Eglise, aux aspirations de liberté qui agitent presque tout le Latium. Nous avions accueilli messer Galeotto, chef des armées ecclésiastiques, et le cardinal trouvait chez nous une honorable réception, et pourtant!.... »

Là succède une longue énumération des scènes de la journée, massacre des habitants sans distinction d'âge ni de sexe, flots de sang capables de rougir la rivière jusqu'à la mer, mépris des autels, immolation de vingt-quatre frères mineurs qui suppliaient pour le peuple, crimes et violences de toute espèce.

« Quelle douleur, quelle angoisse accablera l'âme du souverain pontife!

— Oui, s'il se conforme à la règle de Dieu.....

— N'est-il pas le vicaire du Christ?

— De nom, oui, mais de fait? Ne devrait-on pas trouver dans son entourage la paix, la miséricorde et la vérité?....

— Que nous sommes loin des Pierre, des Calixte, des Sylvestre, des Grégoire, hommes pieux, qui, s'ils avaient pu conquérir à l'Eglise le monde entier au prix du sang d'un seul homme, n'auraient pas donné leur consentement! »

Après de nombreux développements dans un style étrange, où les formes de l'ancienne latinité, les noms de Jupiter et des dieux se mêlent aux détails contemporains, un quatrième et dernier acteur, un messager, accourt hors d'haleine. Il achève le récit. Sa parole est rapide et imagée; il fait voir les populations en fuite, cinq mille personnes, hommes, femmes, enfants, effarés, encombrant les chemins, laissant leurs maisons et leurs bestiaux aux mains des pillards.

Digitized by Google

« Et ceux qui n'ont pas fui, demande Conrad, vivent-ils en sécurité sous le bouclier des Anglais?

— Plut au ciel qu'ils n'eussent jamais vu le jour! Ils doivent se racheter comme des captifs.....»

La conclusion me semble claire sur le malheur de ces hommes : les uns sont des martyrs, les autres s'exilent, et les barbares demandent la rançon de ceux qui restent!.... La scène se termine par des appels de vengeance, et les interlocuteurs se séparent, le Césénate allant chercher sur les routes quelqu'un de ses concitoyens à sauver.

Telle est cette pièce étrange, naïve et saisissante image d'une époque de violence et de crimes, que l'on vante quelquefois avec une légèreté bien aveugle. Ces études sont tristes ; mais elles relèvent par cette pensée consolante, que le progrès de l'humanité et l'adoucissement des mœurs ne sont pas un rêve d'esprit malade, ni la civilisation un vain mot.

Un intérêt moins pénible, mais fort piquant, s'attache au travail court et substantiel de M. Atto Vannucci sur les journaux des Romains. A propos d'une dissertation récemment publiée par M. Reussen à Groningue, M. Vannucci, résumant les recherches de l'érudition française et germanique, présente un ensemble concis de la question. C'est un point curieux de l'histoire ancienne, peu connu, et qui, pourtant, mérite de l'être. D'après MM. Leclerc, Schmit, Lieberkunius et bien d'autres, il est démontré que les Romains ont eu des journaux, environ depuis la chute de Numance. Les historiens en citent plusieurs. Cicéron leur empruntait de nombreux détails pour ses lettres familières; Pline y cherchait des observations météorologiques pour son histoire naturelle ; Tacite y recourait avant d'écrire son fameux récit des funérailles de Germanicus, et Suétone y faisait ample moisson d'anecdotes. On a conservé les noms de quelques-unes de ces publications introuvables ; c'étaient : les *Actes du peuple romain*, les *Actes de la ville*, les *Commentaires du jour*, les *Actes urbains*, les *Actes publics*, ou, d'un seul mot, les *Actes*. Le journaliste lui-même, *Diurnarius*, est mentionné dans le code Théodosien. Ces journaux s'affichaient dans Rome ; chacun pouvait en prendre lecture, et même copie, absolument comme de notre *Moniteur* et de notre *Journal des Communes*. Quant à la matière de ces publications, elle était aussi variée, aussi multiple que chez nous : rescrits impériaux, actes officiels, causes célèbres, intrigues électorales, chronique des théâtres, nécrologie, aventures, anecdotes scandaleuses, déclamations contre la corruption du siècle, rien n'y manquait. Il y avait aussi, depuis Auguste et Tibère, inventeurs de la censure, les nouvelles de la cour ; on annonçait quels ambassadeurs étrangers ou quels petits rois d'Orient avaient eu l'honneur de saluer Agrippine ou Livie ; on racontait l'apothéose de Claude, on disait à quelle heure Domitien était devenu dieu. Les héritiers des antiques sénateurs faisaient des actes du jour les complices de leurs flatteries, et l'on y proposait d'élever des temples à Néron. Malgré toutes ces qualités, les journaux, chez les Romains, n'ayant pas l'imprimerie à leur service, ne purent jamais obtenir l'importance qu'ils ont acquise dans le monde moderne. L'histoire ne dit point, par exemple, qu'il existât de gazette de modes pour enseigner aux belles Ro-

Digitized by Google

maines les gazes les plus légères et les parfums les plus distingués, ni qu'on ait jamais entendu de petits marchands grecs et asiatiques annoncer : l'*Entr'acte*, *journal des Cirques*, ou l'*Echo des Arènes*, parmi les patriciens et les matrones accoudés sur les banquettes de pierre du Colysée.

M. Atto Vannucci, qui est un des plus savants et des plus actifs collaborateurs de l'*Archivio*, s'est chargé d'apprécier, dans le même recueil, les publications de l'Institut de correspondance archéologique, fondation romaine dont les ramifications couvrent l'Europe lettrée et rattachent, dans un faisceau de science et de travail, les plus beaux noms d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Cette éminente société date de 1829, où elle fut établie sous les auspices de la Prusse, à la suite d'un congrès réuni à Rome, et dans le but de favoriser les études antiques. MM. Gerhard, Panofka, Bunsen, Fea, le duc de Luynes, le duc de Blaças étaient au nombre des promoteurs. Les *Annales* et le *Bulletin de correspondance archéologique*, commencés en 1829, forment en ce moment trente beaux volumes, accompagnés de planches extrêmement précieuses au point de vue de l'histoire et de l'art. Depuis quelques années, les découvertes paraissaient diminuer de nombre et d'importance, et l'ardeur se ralentissait. Mais on voit, d'après le dernier bulletin, qu'une ère nouvelle s'ouvre pour l'archéologie romaine. Des ouvrages d'architecture sont retrouvés, des colonnes de marbre de prix, des bas-reliefs, des sarcophages, des morceaux remarquables de peinture et de sculpture revoient le jour, et l'on a signalé à l'attention des savants de nombreux vases peints, des bronzes, des bijoux, des médailles et des inscriptions. Les fouilles d'Ostie semblent promettre un renouvellement des merveilles d'Herculanum ; la seconde enceinte de la ville éternelle se dessine sur les croupes de l'Aventin, les déblaiements de la grande voie latine multiplient les surprises dans la campagne romaine, sans parler des trouvailles d'Anzio, de Frascati, de Bolsena, et de la basilique de Santo-Stéfano, qui paraît être une mine de monuments précieux, miraculeusement réservée à notre siècle. Le goût des études archéologiques prend d'ailleurs un accroissement très marqué : sur plusieurs points de l'Italie, on rivalise d'efforts pour arracher à la destruction les vénérables reliques des autres âges, et encourager l'étude des documents écrits. Nous signalerons particulièrement la *Société ligurienne d'histoire nationale*, établie depuis peu de temps à Gênes, mais promettant de beaux résultats, et la *Commission pour la conservation des monuments et des documents historiques*, institution excellente, dont l'initiative revient surtout à M. de Cavour.

On trouvera dans les derniers numéros du *Giornale storico degli archivi toscani* une suite intéressante de pièces inédites, de correspondances relatives à la jeunesse de Côme de Médicis, contenant de nombreuses lettres de sa mère, une généalogie du Guide enrichie de nouveaux détails, une donation de Cunizza da Romano, cette sœur repentante d'Eccelin, que Dante a placée dans son paradis, plusieurs documents authentiques sur la Pia dei Tolomei, une autre mélancolique figure de la *Divine comédie*, et les actes mêmes du procès de Jérôme Savonarole et de ses compagnons, avec l'ordre mémorable de la preuve par le feu, ainsi qu'un long commentaire du professeur Francesco Bonaini sur le parti guelfe à Florence.

Digitized by Google

Malheureusement, en dépit de tous ces généreux efforts et des tendances élevées d'une partie de la société italienne, la littérature nationale ne fait pas de progrès. Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les publications de l'année, le panorama semble des plus rétrécis. A part les travaux d'érudition, les recherches patientes, les monographies complètes et détaillées, qui font la joie des esprits curieux, après les ouvages politiques, dont l'éclosion ne s'arrête pas, rien d'original et de nouveau, pas une traînée de lumière un peu vive pour interrompre la monotonie du ciel. Les lettres antiques et les livres étrangers paraissent alimenter seuls les créations italiennes. On traduit beaucoup, et de toutes langues, signe fatal des littératures qui n'ont plus d'existence par elles-mêmes; on traduit du grec, du latin, du français, de l'anglais, de l'allemand. Les bibliographes se fatiguent à énumérer les poètes qui refont incessamment la translation de l'*Enéide* en vers italiens, ceux qui essayent de faire passer dans leur langue les épigrammes latines, ou les inspirations gracieuses d'Anacréon. Dernièrement, on annonçait une nouvelle traduction de *Zaïre*, tragédie de M. de Voltaire.

A Rome, on joue des tragédies bibliques, et, dans les académies, on écoute de mythologiques lectures, où bergers et bergères échangent des madrigaux comme au temps de l'abbé Métastase. Les sonnets pullulent; la poésie devient minutieuse et descriptive; le genre faux et maniéré de keepsake fait d'incessantes conquêtes, et les moindres circonstances de la vie privée fournissent des rimes, tandis qu'on signale à Florence l'invasion d'un prétendu style humoristique, dont la distinction et la courtoisie ne sont pas le pire défaut.

Dans l'Italie méridionale, le mal est encore plus grand; les études économiques et les concours de l'*Academia Pontoniana* donnent seuls quelque dignité au mouvement des esprits dans cette région silencieuse, où l'on continue d'ailleurs de décrire avec une persévérance méritoire les sanctuaires, les autels, les mosaïques et les médailles de l'antiquité. En Sicile, terre privilégiée que ses traditions poétiques obligent, les lettres ne sont pas seules à souffrir; la langue elle-même s'altère et dépérit de jour en jour, si l'on en croit des correspondances locales. L'élan inattendu et vigoureux qui avait réveillé la littérature sicilienne en 1820, a fait place à la plus regrettable torpeur. La pleïade d'esprits distingués qui avait éclairé le mouvement et jeté de si vives lumières sur l'île de Théocrite, s'est graduellement éteinte. La mort et l'exil sont venus à bout de l'héroïque phalange, et les Scinà, les Palmieri, les Ferrara, les ducs de Serradifalco, les Greco, les Garofalo, et tant d'autres qui furent à la tête de la rénovation intellectuelle, n'ont pas eu de successeurs. Depuis 1849, et par suite de théories politiques plus exclusives qu'intelligentes, l'étude de la langue nationale jouit d'une défaveur marquée dans les écoles. Sous prétexte de fermer les jeunes intelligences de la Sicile aux inspirations étrangères et de les rendre sourdes au vent qui souffle de France, on est revenu au latin perpétuel et aux discussions scholastiques du moyen âge. Si l'on continue d'avancer dans cette voie, la logique et l'argumentation de nos vieilles universités va là-bas refleurir. Pendant que les douceurs du syllogisme et

Digitized by Google

les aménités du dilemme reprennent leur empire, on néglige la langue vulgaire, on n'étudie plus les prosateurs ni les poètes, et l'on va même, s'il faut ajouter foi aux médisances, jusqu'à ne plus tenir grand compte de la grammaire. Quelques jeunes gens essayent encore, avec une énergie louable, de résister au torrent, et, suivant un journal de Palerme, si l'on ne voyait poindre ces rares étincelles de civilisation, ce serait à désespérer pour jamais de la littérature en Sicile, tant est général et absolu l'abandon des classiques italiens et le dédain irréfléchi de la langue nationale. Le nombre des fidèles qui professent le culte de la patrie est lui-même fort restreint et produit peu d'ouvrages originaux. Les traditions pastorales de la Sicile semblent emprisonner les esprits dans un cercle peu étendu. On traduit en vers les Bucoliques de Virgile, on traduit en vers les *Travaux et les Jours* d'Hésiode, puis ce sont les tragédies d'Euripide et de Sophocle, puis les idylles de Moschus, puis les idylles de Bion. Nous demandons où l'on ira quand on aura épuisé l'anthologie. Il faut pourtant bien avouer que, traductions pour traductions, nous aimons mieux celles-là. L'italien, fils des idiômes antiques, ne peut que gagner à leur commerce. Ce qui est surtout déplorable, c'est l'envahissement des romans étrangers dans le nord de l'Italie; c'est une marée montante dont on ne peut se garantir, une véritable plaie d'Egypte, un fléau. Les productions les plus insignifiantes ou les plus malsaines franchissent les Alpes comme des nuées de sauterelles, entrent par les ports de mer, peuplent les vitrines des librairies, encombrent les tables des salons et ne respectent rien. Voilà, nous en sommes persuadé, une des principales causes de la stérilité actuelle des lettres italiennes; beaucoup de ces romans n'ont aucune valeur dans le pays de provenance; l'avidité des éditeurs qui payent les traductions à très bas prix, et la négligence des ouvriers littéraires chargés de cette besogne achèvent le mal. Et la belle langue italienne se corrompt, les néologismes la défigurent; elle perd son cachet, son originalité, son parfum. De là cette torpeur et cet asservissement où la vraie littérature sommeille au delà des Alpes.

Il y aurait de l'injustice, toutefois, à se montrer trop exigeant envers les écrivains de l'Italie, pendant la période qui vient de finir. La littérature de 1859 était toute dans les bulletins de la guerre et dans les manifestes diplomatiques. Anxiétés de la lutte, joies du succès, incertitudes de l'avenir, voilà les seules préoccupations sérieuses de la Péninsule. Dans cette campagne rapide, pleine d'émotions et d'étonnements, les chants épiques s'écrivaient avec l'épée, et il y a longtemps que le grand poème des nationalités ne s'était augmenté d'aussi brillants épisodes. Espérons que le souffle de liberté qui a réveillé tant d'élans généreux et d'héroïques aspirations ne laissera pas inféconde la région des intelligences. Nous avons toujours éprouvé pour l'Italie, d'où nous sont venues de si belles inspirations artistiques et littéraires, une sympathie sincère et profonde, et nous applaudirons aux triomphes de ses enfants dans la carrière pacifique des lettres, comme nous avons applaudi à leurs victoires, qui nous étaient communes, dans les champs de Solferino et de Magenta.

ERNEST ROCHA.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Masques et Bouffons **(Comédie italienne), texte et dessins par M. Maurice SAND; préface par George SAND, 2 vol. grand in-8°. Paris, Michel Lévy frères. 1859.**

Il s'agit ici d'un sujet sérieux, de la comédie populaire, c'est-à-dire de celle où s'accusent le mieux le caractère, l'esprit, l'originalité du peuple. Un savant membre de l'Institut, M. Ch. Magnin, a fait sur ce sujet un livre très grave, pour ne rien dire de plus. M. Maurice Sand n'a pris qu'une des branches dont la comédie est la souche, et il en a tiré deux gros volumes, qui ne sont pas tout à fait graves, mais où la science ne manque pas, non plus que l'esprit et l'observation.

Fille des Atellanes des Romains, après avoir jeté un très vif éclat aux XVIe et XVIIe siècles, la comédie italienne a perdu aujourd'hui son vieux caractère et une partie de son originalité; elle n'existe plus, pour ainsi dire, et l'heure semble venue d'en faire l'histoire et l'archéologie. Le thème est fécond, plein d'enseignements précieux, d'observations justes et de bonnes vérités; mais comme il s'offre sous une forme vive, spirituelle, bouffonne même le plus souvent, il convenait de le développer d'un ton qui ne fût pas celui de la science, bien que le savoir y eût épuisé le fruit de ses laborieuses recherches. M. Maurice Sand, après avoir tracé dans son introduction ce que l'on pourrait appeler l'esquisse de la *Comedia dell' arte*, de la comédie improvisée, la seule dont il s'occupe, a pris ensuite à part chacun des personnages qui la constituent, et il l'a peint en pied, à la plume et au crayon, en le suivant à travers toutes ses transformations et dans tous ses rôles, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, depuis Naples jusque chez nous. Ainsi, Pierrot, notre Pierrot moderne, niais, enfariné, paresseux, gourmand, toujours battu, — on nous l'a montré cruel, terrible, prenant sa revanche de toutes les humiliations qu'on lui a fait subir depuis Plaute jusqu'à Debureau; — Pierrot, par droit d'hérédité, tient de l'esclave antique ses titres de noblesse. Polichinelle remonte au Maccus des Latins; Pantalon et Cassandre sont des dérivés du Pappus, le vieillard trompé et ridicule; Arlequin est le successeur de l'esclave rusé et coquin, comme Pierrot est celui de l'esclave bête et paresseux; ainsi de plusieurs autres types, qui se sont perpétués à travers les siècles, et qui feront souche encore, malgré l'uniformité et la banalité où tend à se mouler partout la comédie moderne. Chacune de ces figures, peintes par l'auteur dans un cadre particulier, se relie pourtant à l'ensemble et ne s'en détache que pour

Digitized by Google

être plus à la main et à l'œil du spectateur. Elles forment en quelque sorte des monographies, où l'on voit le personnage vivre, se mouvoir, agir, développer son caractère. Cette méthode a l'avantage de présenter par fragments, et d'une façon épisodique, pour ainsi dire, un sujet qui ne semble plus dans nos goûts, et qu'on aurait peine à faire accepter autrement du lecteur, même avec le talent réel qu'a montré le jeune écrivain.

Tout amusante qu'elle puisse être, la comédie italienne laisse après soi une impression pénible ; elle n'est gaie que du bout des lèvres ; le fond en est triste comme l'humanité elle-même, qu'elle ne présente guère que par ses vilains côtés. Le père de famille y est sot et bafoué ; l'amoureux, prétentieux et frivole ; le serviteur, un coquin ou un paresseux ; le capitan, un faux brave ; le docteur, un faux savant ; la femme elle-même, la jeune fille, qui devrait être l'idéal de la comédie, est une péronnelle sournoise, trompant son père, trompant son fiancé, et qui trompera probablement son mari, tout arlequin qu'il soit. Quant aux nobles sentiments, aux mouvements du cœur, aux passions profondes, point trace. La comédie italienne est une satire, rien de plus, et, comme toutes les satires, elle éveille plus d'idées tristes qu'elle ne corrige de défauts ou de vices.

M. Maurice Sand, dont le talent d'écrivain se produisait pour la première fois en public, et qui se présente devant lui sous les auspices de sa mère, — les plus éloquents à coup sûr qu'il pût trouver dans la littérature contemporaine, — M. Maurice Sand a donné à son livre le relief d'une série de dessins fort curieux, et pour la plupart excellemment exécutés. Nous connaissions déjà de M. Maurice Sand ses *Légendes rustiques*, dont le côté original et humoristique nous avait vivement frappé ; dans les figures dont il accompagne le texte de sa Comédie italienne, il ajoute à ses qualités naturelles le double mérite de l'expression et du dessin, mérite peu commun, même parmi nos artistes les plus consommés. Enfin le livre des *Masques et Bouffons* est l'un des plus beaux ouvrages dont puisse s'enorgueillir la librairie française.

MAX BERTHAUD.

Jeanne de Kéroualles, par Mme la baronne de MONTARAN, 1 vol. in-18. Paris, Jules Lainé. 1859.

L'auteur de ce récit, esprit délicat, âme généreuse, n'a pas écrit son livre pour se donner la douce satisfaction seulement d'ajouter un joyau de plus à sa couronne littéraire ; il poursuivait un but plus élevé et obéissait, en quelque sorte, à un devoir. Dès les premières lignes de l'introduction, nous avons senti circuler le souffle d'une noble inspiration, et notre sentiment était acquis aux malheurs de l'héroïne, avant même de les connaître. Nous avons toujours estimé que les écrivains, conteurs ou poètes — je parle de ceux qui méritent ce nom — se privaient d'un moyen d'action bien puissant sur leurs lecteurs, lorsqu'ils limitaient leurs prétentions à créer leurs œuvres indépendamment de l'effet moral qu'elles doivent produire. Ce ne sont guère que les conteurs médiocres et de petit esprit, qui font consister tout l'art dans la forme, et ne se proposent d'autre but que de distraire ou d'amuser. Il y a mieux à faire pour le talent sérieux et

Digitized by Google

pour une intelligence d'élite. Bon ou mauvais, Mme Sand s'est toujours donné un but en écrivant, et, dans le plus mince de ses romans, il serait aisé de suivre la trace d'une pensée qui traverse et anime ses plus beaux livres. C'est pour cela surtout que l'œuvre de Mme Sand vivra indépendamment de son admirable style.

La douloureuse histoire que Mme de Montaran s'est plu à retracer d'une main si délicate et si ferme, c'est l'histoire éternellement vraie des filles sacrifiées, lamentable épopée sortie des flancs de la société moderne, où les convenances tiennent une plus large place encore que la forme dans les procès appelés par Brid'Oison. Toutes les mésalliances ne sont pas celles que, dans le monde, on flétrit de ce nom ; j'appellerai surtout mésalliance l'union de deux êtres disparates dans leurs sentiments, dans leur caractère, par les qualités de leur cœur. C'est une mésalliance de cette espèce, la pire de toutes, où Mme de Kéroualles a entraîné sa fille bien aimée. Elle voulait pour Jeanne un grand parti, un époux distingué, de grand nom et de grand air ; elle lui a donné un libertin, un homme perdu, qui n'apporte, sous ses brillants dehors, qu'une âme basse et des passions frivoles.

Le loup a saisi l'agneau, et, sous sa griffe, le cœur saignant de Jeanne se souvient. Enfant, elle a été élevée avec Fernand, son cousin ; jeune fille, elle a pensé à lui souvent, pendant qu'il était loin ; femme, elle le retrouve près d'elle aimant, aimé ! Le malheur est profond, mais Mme de Liven n'en creusera pas plus avant l'abîme, et, se sentant trop faible devant son amour, elle éloigne Fernand. Un jour, les journaux apportent la nouvelle de la prise d'Alger : Fernand se trouvait à l'assaut du fort l'Empereur, et s'y est couvert de gloire. Son retour conduira la pauvre Jeanne à deux doigts de sa perte ; mais, cette fois encore, le devoir l'emporte. La trahison de son mari, dont elle a les preuves dans les mains, ne l'armera contre lui que pour la porter à s'accuser elle-même, et, coupable d'aimer sans espoir et sans tache, elle humiliera son front devant le regard hautain de son indigne époux. Ici, le drame prend une allure menaçante. Maître du secret de sa femme, M. de Liven songe à la déshonorer, à se déshonorer lui-même pour s'affranchir et se rendre maître de la fortune. On devine que Fernand se dresse alors entre les deux époux, mais il demeure accablé sous la froide menace des lois. La mort de Mme de Kéroualles le force encore une fois à s'éloigner, et, quand il apprend que Jeanne est libre, que son odieux époux a fini tristement sa triste carrière, il devient fou. Les soins de Jeanne le rappellent à la raison, mais il est encore une fois trop tard : Jeanne s'est consacrée à Dieu, elle a prononcé ses vœux dans un couvent du voisinage.

On peut comprendre, par cette rapide analyse, combien, dans cette histoire si simple, il était difficile de varier les scènes et d'éviter la monotonie, combien, dans ce récit touchant, il fallait de dextérité pour ne pas tirer toujours et sans cesse le même son de la même corde. L'auteur s'est servi pour cela d'un procédé que son instinct d'écrivain lui a appris. Mme de Montaran a employé successivement la forme épistolaire, les notes autobiographiques et le récit ; puis, à travers la trame, elle a fait passer comme un fil mystérieux les apparitions d'une pauvre folle, et elle a jeté par là

Digitized by Google

l'inquiétude et la curiosité dans l'esprit du lecteur. On se souvient avec quel art Walter-Scott et Cooper ont usé du même procédé dans deux de leurs meilleurs romans. Le petit livre de Mme de Montaran, qui n'ambitionne pas les hautes destinées du grand roman historique, demeure historique pourtant, car il nous offre une page vraie du cœur humain. C'est ce que nous appelons, de nos jours, le roman intime. Hélas ! le roman intime est trop souvent de l'histoire. L'histoire, il est vrai, prend parfois sa revanche et devient du roman. MAX BERTHAUD.

Les Ressources comparées de l'Autriche et de la France, par M. A. LEGOYT, 1 vol. in-8o Paris, Guillaumin.

Nous sommes coupables d'un involontaire retard envers M. Legoyt. Nous avions l'intention de rendre compte beaucoup plus tôt de son livre sur les *Ressources comparées de l'Autriche et de la France*. Heureusement cet ouvrage n'est pas de nature à être rangé parmi les nombreuses publications dont l'Autriche a fourni la matière en France, pendant la dernière guerre, publications presque toutes inspirées par les circonstances, et dont la vie devait naturellement finir avec les hostilités. Nous croyons pouvoir prédire une destinée meilleure à l'œuvre de M. Legoyt. Son livre n'a rien, en effet, du pamphlet. C'est une étude impartiale et consciencieuse, entièrement fondée sur des documents officiels, dont il sera toujours utile d'avoir l'analyse raisonnée sous les yeux. Elle ne pouvait sortir de mains plus habiles et plus expérimentées. « Il y avait un moyen très simple, dit à ce sujet M. Legoyt, de rester dans les limites de l'impartialité la plus rigoureuse ; il consistait à donner la parole aux deux gouvernements, représentés par les statistiques qu'ils ont publiées, et à n'intervenir que pour fournir les explications les plus indispensables. » M. Legoyt est resté fidèle à ce programme, en préférant un exposé calme, désintéressé, en quelque sorte scientifique, de la situation matérielle des deux grandes monarchies, à l'une de ces thèses de parti qu'il eût été si facile de mettre en harmonie avec l'état violent de l'opinion à ce moment.

Dans une courte préface, l'auteur examine à grands traits les analogies et les dissemblances que les deux Etats peuvent présenter, et avec une fermeté qui n'était pas sans quelques inconvénients au milieu de la surexcitation des esprits, il fait connaître les progrès réels et assez considérables de l'Autriche dans le domaine des faits économiques et politiques. Mais, avec le même sentiment de la vérité, il signale ceux qu'il lui reste à accomplir pour prendre rang à côté des Etats qui, comme la France et l'Angleterre, marchent à la tête de la civilisation.

Cette préface est suivie d'un tableau sommaire de l'histoire de la monarchie autrichienne depuis son berceau jusqu'à nos jours. Ce sont de succinctes mais substantielles indications sur la nature et l'importance du rôle qu'elle a joué dans les affaires de l'Europe. A cet historique succède une esquisse de son organisation politique et administrative, organisation fondée sur le despotisme le plus absolu et sur le principe de la centralisation la plus complète. Vient ensuite, toujours avec la même sobriété de

Digitized by Google

détails, une description du territoire au point de vue de l'étendue et de la nature des frontières, des principaux bassins, des cultures dominantes et des positions militaires naturelles. Les documents mis au jour par l'auteur sur la superficie du sol imposable en Autriche seront lus avec intérêt. Nous avons été surpris du nombre considérable des propriétaires entre lesquels il se répartit. Dans un pays où la terre a été si longtemps féodale et où, par conséquent, sa division a dû rencontrer de grands obstacles, on ne pouvait s'attendre à trouver 7 millions de propriétaires, et environ 8 hectares seulement par propriétaire.

Avec une superficie totale supérieure de 9 millions d'hectares à celle de la France, l'Autriche est loin d'avoir la même étendue de voies de communication de toute nature : cette infériorité doit être attribuée d'abord à l'insuffisance des ressources financières, puis aux difficultés que présente, sur plusieurs points, la configuration du sol. Tandis qu'en Autriche on compte 2,030 hectares pour 1 kil. de routes impériales et 449 hectares pour 1 kil. d'autres routes et chemins, en France, ces proportions sont respectivement de 1413 et 87 hectares seulement. La disproportion est à peu près la même pour les voies fluviales et ferrées.

La population ne paraît pas s'accroître rapidement en Autriche. D'après le dénombrement de 1857, on y comptait 37 millions 1/3 d'habitants sans l'armée, évaluée à 500,000 hommes; c'est environ 38 millions d'âmes. L'annexion de la Lombardie à la Sardaigne ayant réduit ce nombre de 3 millions, la population actuelle de l'Autriche est inférieure d'un million à celle de la France; elle lui est également inférieure au point de vue de la densité, la France ayant 68 habitants par kilomètre carré, et l'Autriche seulement 56. On a dit depuis longtemps que l'Autriche n'est pas une nation, mais une agglomération de nations, ou plus exactement de nationalités. M. Legoyt a consacré aux plus importantes de ces nationalités une notice ethnographique qui sera utilement consultée. Les renseignements comparés qu'il a réunis sur le mouvement annuel de l'état civil (naissances, mariages et décès) n'appellent pas moins l'attention. Ils nous apprennent notamment que, tandis que la durée de la vie moyenne ne dépasse pas 25 ans en Autriche, elle s'élève à 38 en France. C'est l'expression la plus significative et la plus concluante de la différence des deux civilisations.

L'agriculture autrichienne, abstraction faite de l'ancien royaume lombardo-vénitien, ne paraît pas davantage être au niveau de la nôtre. Si les documents officiels des deux pays sont exacts, en France, la superficie proportionnelle occupée par la culture du froment est plus considérable, le rendement par hectare plus élevé, et le nombre de têtes de bétail par hectare légèrement supérieur. S'il fallait juger de l'insuffisance de la production agricole dans un pays par les quantités de produits alimentaires qu'il tire de l'étranger, on pourrait croire qu'en Autriche le sol est impuissant, au moins en ce moment, à nourrir ses habitants. Les documents reproduits par M. Legoyt établissent, en effet, un grand et presque constant excédant de cette branche des importations autrichiennes sur les exportations, résultat qui ne se produit chez nous que dans les années calami-

Digitized by Google

teuses. M. Legoyt saisit cette occasion de signaler les mesures récemment prises par le gouvernement autrichien pour favoriser l'essor de la richesse agricole, et dont la plus importante est, sans contredit, le rachat des servitudes foncières et la suppression des servitudes personnelles.

L'Autriche possède un plus grand nombre de gisements minéraux que la France, mais faute de capitaux et de moyens de communication, ils ne sont encore que très imparfaitement exploités. C'est ainsi que, dans le premier des deux pays, la production houillère ne dépasse pas onze à douze mille tonnes par an et la production sidérurgique (fonte et fer) 210,000 tonnes tandis que, dans le second, il est livré annuellement à la consommation 6 millions de tonnes de charbon et un million au moins de tonnes de fonte et de fer.

C'est au point de vue du rapide développement de son commerce intérieur que M. Legoyt trouve le plus à louer l'Autriche. La valeur de ce commerce s'est, en effet, élevée de 683, en 1850, à 1,000 millions en 1858 (importation et exportation réunies). « Il n'est pas de pays en Europe, dit avec raison M. Legoyt, qui offre l'exemple d'un pareil progrès. » M. Legoyt n'hésite pas à l'attribuer à cette circonstance qu'après l'Angleterre et le Piémont, l'Autriche est le pays qui a le plus profondément modifié ses tarifs dans le sens de la liberté des échanges. On pourrait assigner à ce résultat une autre cause. On pourrait l'attribuer à cette circonstance que l'Autriche étant restée jusqu'à ces derniers temps fort en retard au point de vue de la production, devait, dès qu'elle s'occuperait d'activer ses affaires commerciales, en élever le chiffre brusquement et d'une manière très considérable.

Les forces militaires et les finances forment l'objet des deux derniers chapitres de ce livre. Par l'étendue des développements dans lesquels l'auteur est entré sur les diverses phases de l'état actuel du système financier de l'Autriche, il est facile de voir qu'il a fait de cette partie de son travail une étude toute particulière. Rien de plus triste, mais en même temps de plus instructif que cette lutte continue de l'administration autrichienne contre des besoins extraordinaires sans cesse renaissants et provoqués à peu près exclusivement par l'exagération de son établissement militaire. Au récit de ces expédients sans nombre, souvent désespérés, qui mettaient sans cesse l'Etat à deux doigts de la banqueroute et l'y ont même conduit une fois en 1851, on se demande comment le gouvernement de ce pays a persisté à maintenir ses dépenses à un niveau si différent de celui de ses ressources. On se demande comment, en même temps que ce gouvernement travaillait de tous ses efforts à accroître ses ressources par de nouveaux impôts, le même instinct de conservation ne le conduisait pas à l'emploi d'un moyen beaucoup plus efficace et plus avantageux, la réduction de son armée, cette éternelle source de ses éternels déficits.

Il est désirable que M. Legoyt continue cette série d'études, qu'il a si bien commencée.

F. Lequien.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN : *la Tireuse de Cartes.* — ROMAN : *les Victimes d'Amour*; *Louise.* — HISTOIRE : *Mme de Longueville pendant la Fronde.*

Je ne m'arrêterai pas longtemps sur la nouvelle pièce de M. Scribe, de peur d'aller contre son destin, qui est de passer inaperçue. On sait les malheurs qui frappèrent cette *Fille de trente ans* avant son entrée dans le monde : repoussée du Théâtre-Français où brillèrent ses aînées, elle marque le premier coup d'audace d'un comité de lecture ordinairement trop conservateur contre un de ses auteurs gâtés; la première révolte contre l'autorité d'un nom illustre et la légitimité d'un pouvoir traditionnel. Le Vaudeville, qui l'accueillit, crut exploiter son exil en l'abritant et tirer un bon profit des consolations qu'il offrait à son infortune; le Vaudeville s'est trompé : quand un navire sombre près de la côte, convoiter sa cargaison, c'est risquer de partager son naufrage. Est-ce à dire que ce naufrage soit toujours mérité? Est-ce à dire que *la Fille de trente ans* n'avait rien pour apaiser la colère des dieux, ou pour réchauffer la froideur du public? Je ne puis le croire, et personne ne le croira, qui connaît le talent de M. Scribe. On devine qu'un auteur aussi plein de ressources n'épuise jamais son fonds et que ses ruses renaissent d'elles-mêmes. La comédie de M. Scribe est la mise en action de la fable de La Fontaine sur les délicats et les délicates qui ont le goût difficile ; et sa fille de trente ans est la même qui, après avoir dédaigné, comme inférieurs, les beaux partis offerts à sa jeunesse, se trouve fort aise d'épouser un malotru. Si le personnage est déplaisant, la donnée est piquante et très appropriée à l'humeur doucement comique de M. Scribe. Qu'on lui objecte, tant qu'on voudra, le grand nom de Balzac ; Balzac ni ses romans, ni les trésors d'observation que renferme la *Comédie humaine*, n'ont rien à voir en cette affaire; et il ne s'agit pas ici de cette douce Mlle Cormon qui inquiète toute la ville, parce qu'elle va au Pré-Baudet. Vous ne ferez jamais une comédie avec le Pré-Baudet ; tandis qu'il y a une comédie toute faite dans la fable de La Fontaine. M. Scribe l'a développée un peu longuement, mais avec esprit comme toujours, nuancée avec art et conduite avec adresse ; il en a surtout rajeuni la morale par un mot charmant :

Digitized by Google

« Je me vengerai, vous serez ma tante, » dit un amant dédaigné à la fille dédaigneuse ; c'est-à-dire : « J'épouserai votre nièce, ou vous épouserez mon oncle, » comme on voudra. Beaucoup d'autres mots presque aussi jolis et des scènes fort comiques n'ont pu sauver la pièce, et le public l'a portée au passif, déjà considérable, de M. Scribe. Comment expliquer maintenant cette série d'échecs? La fatalité! diront les uns; la vieillesse, crieront les autres. Ne serait-il pas plus modeste à la fois et plus équitable de conclure que M. Scribe a toujours du talent, de l'esprit, de l'habileté et même de la verve, mais qu'il n'est plus à la mode? Ses qualités principales étaient de celles qui en subissent les caprices et il en est réduit aujourd'hui, comme Horace Vernet, à vivre sur son passé. Ces deux maîtres ont fait des élèves qui ont uni plus de vigueur à autant d'adresse : un art nouveau s'est élevé sur leurs débris, mais il s'en est formé.

Qui femme a guerre a est un petit proverbe de Mlle Augustine Brohan, jeté dans le moule ordinaire des proverbes; mais qui n'est inférieur ni à son joli titre ni à la réputation d'esprit de son auteur. Dire qu'il y a dans la pièce un mari et une femme, et qu'ils se querellent, et qu'ils se réconcilient, et que tout finit par un rajustement général; c'est déflorer ce bouquet, c'est déchirer ce frêle tissu brodé..... à la plume? non, mais à l'aiguille. Le canevas n'est rien, le dessin est tout, ou, pour employer une métaphore aussi banale mais plus juste, ce sont des variations nouvelles et toutes fraîches sur un thême ancien, sur *le Carnaval de Venise*, par exemple. Que diriez-vous d'un musicien qui rajeunirait cet air après Paganini? Eh bien, Mlle Augustine Brohan a rajeuni les querelles de ménage après Alfred de Musset. Elle y a mis ce je ne sais quoi de féminin, qui leur donne une pointe et une allure de bonne compagnie que je ne leur ai pas vue souvent. Quand on ne guerroie que sur ce ton-là, le mal n'est pas grave, et la langue la mieux affilée, quoi qu'on en dise, est un poignard dont époux et épouses ne meurent jamais. Combien y aurait-il d'orphelins sans cela? *Qui femme a guerre a* comme *le Caprice* et *la Fin du roman*, se termine au mieux et il n'y a pas de sang répandu; on ne s'y bat qu'aux premières larmes. M. Bressant et Mlle Fix excellent, comme on sait, dans cette escrime; ils sont nés pour jouer des proverbes, comme Mlle Augustine Brohan pour en écrire. J'imagine pourtant, qu'avec un peu de bonne volonté, Suzanne pourrait composer quelque chose de plus sérieux, sans qu'il en coûtât rien à la légèreté ni au sexe de son esprit. Je lui souhaiterais seulement un peu plus de franchise; et certes, l'excellente comédienne qui a été élevée à l'école de Molière, et qui a joué Cléanthis dans *Amphitryon*, ne saurait en manquer.

J'ai hâte d'arriver à la nouvelle pièce, déjà populaire, que le théâtre de la Porte-Saint-Martin vient de nous donner. *La Tireuse de cartes* a obtenu un succès que cent représentations n'épuiseront pas, et que d'assez pauvres invectives ne parviendront pas à flétrir. Dès le premier acte, on nommait tout haut dans la salle le collaborateur officiel, pour ainsi dire, de M. Victor Séjour; et la présence de l'Empereur et de l'Impératrice semblait être un témoignage de cette collaboration anonyme. Non que M. Victor Séjour seul ne puisse prétendre à d'aussi illustres visites; mais, à tort ou à raison, ce

Digitized by Google

n'était pas à son talent qu'on attribuait la présence de Leurs Majestés. Le rideau se lève, et, aux premiers mots, on ne peut plus s'y tromper; ce n'est plus seulement l'auteur qui a un caractère officiel : c'est la pièce même qui a une portée historique; nous assistons à l'enlèvement d'une petite Mortara. A vrai dire la scène se passe où il serait difficile qu'elle se passât aujourd'hui; c'est-à-dire à la Polcevera, aux environs de Gênes, et c'est le couvent de l'Annunciade qui recèle l'enfant volée, la jeune Noémi, fille de la juive Gemea. Le rapt est commis par une pauvre fanatique imbécile, nommée Marthe, qu'un éclair des yeux de la juive fait tomber en syncope et qui meurt repentante, mais évanouie, sans pouvoir révéler la cachette de l'enfant. Le père de Noémi, qui était depuis longtemps malade, saisit la même occasion pour mourir, et Gemea, deux fois veuve, seule au monde et n'ayant d'espoir qu'en elle-même, privée de tous les appuis qui pourraient lui être utiles, c'est-à-dire débarrassée de tous les personnages secondaires qui entraveraient l'action de la pièce et nuiraient à la majesté du rôle de Mme Laurent, Gemea se fait sorcière, bohémienne, nécromancienne, tireuse de cartes, cultive enfin une industrie vagabonde qui lui permet de courir sans cesse à la recherche de sa fille. Dix-sept ans se passent pendant lesquels cette mère haletante vers un but unique exploite, tant qu'elle est pauvre, la curiosité ou la terreur des gens; et, devenue riche, grossit, par l'usure, les trésors qu'elle destine à la poursuite, à la rançon, à la dot de Noémi. Cependant Noémi n'est pas si malheureuse que se l'imagine le cœur maternel. Elle a été adoptée, sous le nom chrétien de Paula par la comtesse Lomellini, de Gênes, élevée avec la plus vive tendresse, entourée des soins les plus délicats; et conduite, au milieu des caresses, à l'âge où les jeunes filles gênoises épousaient alors de beaux cavaliers ou de respectables marins. Aussi quand Gemea, mise enfin sur sa trace, arrache à la comtesse Lomellini le secret de l'adoption de Paula, et se présentant tout à coup devant sa fille interdite, lui dit : « Tu es Noémi, tu es une Juive, tu es ma fille, » la pauvre enfant, peu flattée d'apprendre d'un seul coup d'aussi importantes nouvelles, se le fait répéter à deux fois pour reconnaître sa mère, et ne la suit qu'à regret, en se retournant avec de tendres regards vers sa chère marraine la comtesse Lomellini. C'est en vain que Gemea lui verse tous les élixirs d'oubli qu'on verse aux jeunes personnes, les belles étoffes, les riches dentelles, les diamants, les bijoux, les villas sur le golfe de Gênes, Noémi-Paula, insensible à tout ce faste de l'amour maternel, se consume dans les regrets inexprimés, dans ces larmes intérieures qu'on n'ose répandre et qui brûlent comme une source de feu le sein qu'elles remplissent; bientôt elle mourra sans doute si sa mère adoptive ne lui est rendue; et sa vraie mère est là, qui la voit mourir et qui meurt, elle aussi, de chagrin, de douleur et de haine, parce que sa fille ne l'aime pas. Vous attendez naturellement la scène finale entre ces trois victimes qui recueillent et se partagent les malheurs semés par la main fanatique de Marthe dans une minute d'égarement. Voici un nouveau jugement de Salomon plus terrible que le premier; car c'est l'enfant lui-même qui doit choisir sa mère et prononcer sur son propre sort. Les deux mères luttent avec un égal acharnement, tirant d'abord leurs arguments du fond

Digitized by Google

de leur cœur, puis élevant le débat à une question de religion et de nationalité. Ce ne sont plus deux femmes qui se disputent un enfant; ce sont deux peuples dont l'un fait retentir sa victoire, et l'autre s'enorgueillit de sa défaite; deux puissants dieux : l'un qui parlait à Moïse du haut du Sinaï; l'autre qui a été mis en croix par les fils de Moïse. La triste Noémi ne peut que devenir folle entre les deux extrémités également cruelles où elle est réduite, et elle le devient. L'amour la guérit à la fois et l'éclaire : en épousant celui qu'elle aime; elle sent une lumière subite inonder son cœur, et revient d'elle-même à sa vraie mère, à celle dont les flancs l'ont portée et qui l'eût nourrie de son lait, couvée de ses caresses, si un fanatisme barbare ne l'eût arrachée aux bras, aux seuls bras qui avaient le droit de l'étreindre et de la retenir.

Telle est la conclusion de *la Tireuse de cartes;* je n'ai pas besoin d'ajouter que, du cèdre à l'hysope, tout le monde l'a applaudie. On en a senti l'équité en même temps qu'admiré la franchise, et compris le but, même avant d'en goûter l'énergie. Elle suffirait à assurer une longue existence à la pièce de M. Victor Séjour, car en France nous aimons les allusions honnêtes, et nous n'avons même pas besoin, pour les saisir, qu'elles soient aussi flagrantes que celle-là. Mais l'exécution de l'œuvre n'est presque jamais au-dessous de l'intention qui l'a dictée. Les trois scènes entre les deux mères suivent une gradation de sentiment et de terreur très habilement conduite et très fortement rendue; elles sont pleines de mots tragiques, et qui vont au cœur. La vivacité de la riposte y égale celle de l'attaque, et on voit que l'auteur ou les auteurs se sont inspirés de ces modèles classiques, à qui sont familiers ces duels triomphants de la passion et de la parole. Ajoutez que cette lutte, sans cesse renouvelée, ressemble à la colère d'Achille, c'est-à-dire qu'elle remplit un drame, j'allais dire une tragédie tout entière; et cette hésitation, touchant le véritable nom qu'on doit donner à la pièce, m'avertit du seul défaut un peu grave qu'on puisse lui reprocher, du seul côté par où elle donne prise à la critique. J'admire assez sincèrement l'œuvre pour ne point dissimuler ce côté faible, et ce défaut de la cuirasse que notre plume aime à percer. Ainsi donc, *la Tireuse de cartes* pèche, comme la tour de Babel, par la confusion des langues, ou si l'on veut, par l'absence d'un ton particulier qui y règne d'un bout à l'autre, qui lui donne une couleur tranchée, et la réduise à cet idéal si imposant de l'unité tragique. Elle débute par les facéties d'un sacripant italien, le signor Ruccioni, pour finir comme le cinquième acte de *Polyeucte;* si bien que ce dénouement en plein ciel vous étonne d'abord et vous déconcerte comme des gens qui, s'étant endormis dans un précipice, se réveilleraient au milieu des nuages. Une telle ascension peut plaire dans un opéra, où nous sommes habitués aux choses bouffonnes, et même dans un drame ordinaire, où le niveau des sentiments les plus élevés ne dépasse guère la mesure de l'humanité; mais celui-ci est un drame sacré, où les auteurs ont réclamé l'intervention divine, où ils ont presque fait parler les dieux. Que voulez-vous que fassent le signor Ruccioni et la signora Pinsonnette en cette affaire? Leur voix grêle et discordante nuit à la majesté de ce concert, et, d'un autre côté, elle y perd

Digitized by Google

les effets curieux et plaisants qu'elle pourrait produire ailleurs. *La Tireuse de cartes* n'en a pas moins révélé cette vérité importante, que M. Victor Séjour excelle à peindre les mères tendres, et son collaborateur, à défendre les causes justes ; ils ont été, en cette occasion, les avocats du droit et les avocats du cœur ; mais les trois actrices qui ont joué dans leur pièce les ont dignement secondés. Mme Laurent surtout, sur qui reposait la terreur de ce drame, s'est bien acquittée de sa tâche ordinaire ; les mères ou les marâtres qu'on lui réserve sont des lionnes à qui on a tué, ou qui veulent tuer leurs petits; elle les représente à merveille. Mlle Lia-Félix n'est que l'ombre un peu maniérée de sa sœur ; mais elle a des gentillesses particulières. Les hommes, sauf M. Vannoy, sont d'une lourdeur incomparable.

Je puis faire aujourd'hui (rapidement, car la fin de l'année nous presse) la petite excursion, que je méditais depuis longtemps, dans le roman contemporain, et parler un peu de deux ouvrages remarquables : les *Victimes d'Amour* et *Louise*. Le premier de ces livres, dont le titre semble indiquer que l'auteur, M. Hector Malot, n'a pas rempli son cadre avec un volume, est naturellement consacré aux infortunes des amants, ou plutôt d'un amant. La fable n'en est pas très nouvelle ; mais on sait que l'école réaliste, dont M. Malot vise à faire partie, place l'intérêt dans la vérité des sentiments ou des caractères, bien plus que dans la conduite de l'intrigue. Elle part d'un principe juste, mais qu'il ne faut pas exagérer, à savoir qu'on est toujours original quand on peint vivement une situation, n'importe laquelle, et qu'on analyse avec dextérité une passion, quelle qu'elle soit. Il s'agit simplement ici d'un artiste trop aimé, trop caressé de sa famille, faible, par conséquent, et mal préparé contre la vie, qui vient chercher à Paris la consécration de ses espérances, et qui n'y trouve que la ruine de son talent. L'amour d'une femme du monde, Marguerite Baudistel, l'arrache à ses travaux, à l'affection de sa famille et de ses amis, à tout ce qui peut l'inspirer ou le soutenir, sans lui fournir les compensations qu'un tel accaparement nécessite, et, enfin, le laisse brisé, anéanti sur la place, dépouillé de ses qualités les plus sérieuses comme de ses plus belles illusions. Il retourne alors dans sa Bretagne, et rend à un autre, sans le vouloir, le mal qu'on lui a fait ; il aime, séduit et épouse la fiancée d'un pauvre garçon, honnête et loyal, qui se jette à l'eau avec une pierre au cou ; et voilà une seconde victime de l'amour : M. Hector Malot n'en a mis que deux dans son livre, avouons qu'il n'en a pas abusé. Deux victimes seulement ! encore n'y en a-t-il qu'une seule qui fasse le saut de Leucade ; car M. Maurice, le héros du roman, se console assez volontiers de ses premières aventures amoureuses par une douce et prudente homeopathie.

Il y a de fort beaux passages dans ce volume, et même quelques-uns qui sont tout à fait admirables. Une facilité d'observation que la nature n'a peut-être pas donnée à l'auteur, mais qu'il a acquise, et qui est devenue une habitude chez lui, sans y avoir jamais été un instinct, se trahit par une foule de détails charmants, et dont la rare indiscrétion est un défaut qu'on doit rapporter à l'école bien plus qu'à M. Malot. Presque toujours, on est frappé de la vérité du trait, et l'on constate tout haut, ou, s'il y a lieu,

Digitized by Google

tout bas, que c'est bien cela que les personnages ont éprouvé. Ainsi, la lassitude capricieuse, l'ennui vagabond de Mme Marguerite, qui la pousse à courir le monde pour chercher au dehors les distractions qu'elle ne trouve plus en elle ; ce vide d'un cœur malade à qui son amour et son egoïsme même ne suffisent pas, sont retracés avec des couleurs saisissantes et à grands traits. L'auteur a si finement démêlé les symptômes de cette dévastation secrète, et en a si bien mis en relief les principaux caractères, qu'il nous a passionnés en feignant l'indifférence ; émus de l'absence même d'émotion, intéressés à l'ennui et remplis pour ainsi dire du vide. Ailleurs, ce sont des mérites tout différents ; une mise en œuvre entraînante d'éléments beaucoup plus dramatiques ; des scènes où l'ardeur de la passion est égalée par l'énergie du style ; des situations fortes ou touchantes, où l'auteur fait preuve tour à tour de chaleur et d'onction ; une façon d'écrire nette et simple, qui s'arrête quelquefois à la précision, et atteint souvent au relief ; un livre, enfin, tout plein d'excellentes qualités et de brillantes promesses, où ce qu'il y a de bon appartient à l'auteur, où ce qu'il y a d'inférieur, je le répète, appartient à l'école.

Les principaux défauts de M. Hector Malot sont des défauts communs et des défauts appris ; c'est pourquoi je ne crains pas d'y insister. Balzac, en fondant l'école réaliste, et M. Gustave Flaubert, en la rajeunissant, l'ont soumise au système qu'ils pratiquent eux-mêmes, l'analyse et l'hallucination à outrance ; l'un dissèque les objets, l'autre les saisit d'ensemble avec une lucidité particulière et un certain grossissement. Mais ils sont nés ainsi, et au milieu de beaucoup d'autres qualités, c'est là leur trait distinctif, c'est-à-dire ce qu'il ne faut jamais chercher à imiter d'un auteur, pas plus qu'on n'imite la démarche d'un homme. Soyez réalistes, fort bien ; mais soyez vous-même, et non pas Flaubert et Balzac, dans ce qu'ils ont de plus intime et de plus personnel. Etes-vous tenus, par exemple, de reprendre, comme ils l'ont fait, toutes vos histoires et tous vos caractères, *ab ovo*, sous prétexte de les mieux conter et de les mieux saisir. C'est une imperfection chez eux, et le progrès serait d'être aussi complets qu'ils l'ont été en nous jetant tout de suite *in medias res*.

Ce qui me frappe surtout dans l'école réaliste, ce sont de certains petits contentements littéraires qu'elle se donne à elle-même, de petites affectations où on la reconnaît. Elle a des tours de phrases, des mots, des riens qui lui sont particuliers. Ainsi l'école réaliste ne dit jamais le corps, elle dit la chair ; cela date du jour où M. Bovary, récemment marié avec Emma, s'en allait, l'esprit dispos, *la chair contente*, etc., et M. Malot de dire : « Dans Armande, dans sa chair, comme dans son esprit..... » Singulière façon et un peu trop biblique de commencer le portrait d'une ingénue ! M. Malot ne dit pas : « Ils s'embrassaient fortement ; » mais : « Et fortement ils s'embrassaient. » M. Flaubert l'a dit, et après lui M. Feydeau. La vapeur aussi, vous le saurez, est proscrite chez les réalistes ; ils préfèrent un petit mot plus vif, plus rustique ; ils disent tous : la *buée*, comme un seul homme : « Bien cachés derrière les vitres que leur haleine couvrait de buée..... » Il y a aussi certains sacrements qu'ils pratiquent, l'extrême onction, par exemple : M. Flaubert a peint son extrême onction, et M. Malot la sienne.

Digitized by Google

Enfin, et c'est là leur trait le plus saillant ; ils ont comme posé en principe l'excès du style, ils ont grossi les objets, élevé le diapason de la langue. Les cordes *ronflèrent* sous le cercueil, dit M. Malot..... Sa taille *se tordait* (quand elle montait en voiture.....) Une eau *rouillée* emplit les trous que font les pas..... » Je citerais une infinité d'autres exemples où il ne fait qu'imiter MM. Flaubert et Feydeau. Ou je me trompe fort, ou cet excès de relief et ce grossissement perpétuel constituent une des plus étranges contradictions de l'école réaliste.

En effet, cette école se vante, comme disent les Allemands, et comme le pratique Goëthe, d'être purement *objective*; c'est-à-dire de ne voir que les objets qu'il lui faut peindre ; de maîtriser ses propres émotions, pour les mettre, tels qu'ils sont, sous les yeux du lecteur ; de laisser parler les passions d'autrui sans y mêler la sienne, de s'abstraire complétement des personnages qu'elle représente. Ce système, où l'homme n'apparaît jamais sous l'écrivain, et où je ne sens jamais de fibre sympathique à la mienne, peut toutefois ajouter à l'illusion du lecteur, et, comme il dissimule le cœur de l'homme qui écrit, dissimuler aussi sa main. Oui, mais alors il ne faudrait pas le contrarier, le détruire par l'abus, par la tension du style, qui vous trahit autant que tous les jugements personnels que vous pourriez porter ; il ne faudrait pas, en un mot, choquer le naturel d'un côté, quand vous le respectez de l'autre et m'ôter les illusions à mesure que vous me les donnez. Il ne faudrait point me dire que la femme dont vous êtes épris, pour l'avoir vue une fois à peine « a les yeux jaunes avec des petits points foncés, » sans quoi, je vous demanderai : Comment le savez-vous?..... « Qu'elle a les seins fermes et droits..... » Qui vous l'a dit?..... En un mot, donnez-moi tant que vous voudrez des peintures au lieu d'impressions, et condamnez-moi à être ému tout seul ; mais gardez que l'excès de votre style ne m'enlève à l'instant même ma liberté et mes illusions ; craignez qu'il ne m'impose votre personnalité fâcheuse beaucoup plus violemment encore que le lyrisme impétueux d'une George Sand ou d'un Rousseau.

Ce qui me plaît dans le roman de M. Edouard Gourdon, dans cette petite histoire sans prétention intitulée *Louise*, c'est qu'elle a le naturel, sans en avoir la vanité ni l'importance. J'avoue, pour ma part, qu'il me semble difficile de la louer autant qu'on la goûte, car elle est la simplicité même, et que dire de la simplicité? On la déflore par la seule attention qu'on lui prête, et par les seuls compliments qu'on lui fait. Un jeune homme et une jeune femme se rencontrent, s'aiment, se le disent et se le prouvent ; une chansonnette en quatre couplets, que voulez-vous ajouter à cela ? c'était le printemps ; ils se cachent tous deux dans un nid à la campagne ; et l'été se passe, puis l'automne approche, puis l'hiver menace. Le nid devient plus froid à mesure que les fleurs se flétrissent et que les feuilles tombent ; la tristesse gagne leurs cœurs ; une ombre du passé se dresse tout à coup devant leurs yeux inoccupés ; et voilà le rêve fini, et disparue la vision du bonheur. Ils se séparent, et regagnent Paris, où l'on se perd si bien ; ils viennent chercher dans le pli de l'existence ordinaire, et dans la douce satisfaction des habitudes, l'oubli des six mois de bonheur que l'amour

Digitized by Google

leur a donnés. Car nous sommes ainsi faits : nous oublions nos malheurs ou nos fautes sans y songer ; et nous appliquons tous nos efforts à oublier ou à flétrir ce qu'il y a eu de bon et d'heureux dans notre existence : cela tient à ce que nous prenons l'un pour l'autre, et que nous ne savons pas appeler les choses par leur nom.

Le roman de M. Gourdon, quoiqu'il éclate sans pompe, n'est pas, comme on pourrait le croire, une innocente idylle. Deux personnages y chantent bien ce chant alterné qu'aiment les Muses ; mais ce sont des personnages parisiens, qui ne vivent pas de lait et de fruits. Ils ont le ton, les mœurs et le langage de la société la plus raffinée ; leur liaison est tout à fait de bonne compagnie. Tout y suit son cours naturel et rien n'y contrevient aux usages ordinaires ; les héros et les passions ne sont ni sauvages, ni prudes ; les scènes douces ni les scènes vives ne font pas peur à M. Gourdon ; il est aussi éloquent lorsqu'il peint Louise faisant de la tapisserie tout le jour, en songeant à l'amant de son choix, que quand il la représente, sur un lit de douleur, dans une chambre en désordre, au milieu de meubles ensanglantés, mettant au monde un enfant mort. Encore une fois, je ne vois pas d'autre secret à cette éloquence que sa simplicité même. Une telle flamme de vérité circule à travers ce récit, qu'elle en échauffe les parties les plus calmes, comme elle en éclaire les passages les plus sombres. L'auteur a eu l'art délicat de dissimuler sa propre passion, mais il n'a pas nui à l'effet de cet expédient en grossissant son style. Il a parlé une langue simple, élégante et naturelle comme ses héros, presque la langue de la conversation, avec je ne sais quel tour heureux que prennent les entretiens où l'on se surveille : voilà tout. Mais en ne se substituant pas à ses personnages, il les a peints si vivants, il a jeté sous nos yeux leur âme si palpitante, qu'il nous a identifiés avec eux, que nous prenons intérêt à leurs joies et à leurs peines comme à des sentiments qui peuvent nous arriver tous les jours, que nous reconnaissons pour nous appartenir, et dont nous suivons l'histoire avec notre propre cœur. Un roman où les personnages sont plus nombreux ne nous produira jamais une impression aussi complète, parce qu'il y en aura toujours quelques-uns avec qui nous aurons quelque difficulté à nous mettre en rapport ; d'autres que nous comprendrons du premier coup, mais qui n'auront jamais notre sympathie. Ici, au contraire, la passion est simple et unique, accessible à chacun, que dis-je ? éprouvée par tous ; et les personnages, c'est nous-mêmes, c'est notre fond avec ce qu'il a de bon et de mauvais, d'éphémère et de durable ; c'est notre but, dans sa fugitive beauté.

Si du roman nous passons à l'histoire, du moins à l'histoire anecdotique, nous retrouvons M. Cousin et Mme de Longueville. M. Cousin consacre à cette héroïne trop célèbre et un peu trop célébrée deux nouveaux volumes, dont il nous donne le dernier. Il faut toujours enregistrer un nouveau livre de M. Cousin ; mais qu'en dire ? Celui-ci ressemble à l'autre, qui rappelait beaucoup le précédent. On pourrait railler cet amour rétrospectif d'un philosophe platonicien pour les belles dames de la cour de Louis XIV ; mais on l'a déjà fait, et les railleries risqueraient de devenir aussi vieilles que le sentiment auquel elles s'adressent. On pourrait trouver

Digitized by Google

étrange aussi que M. Cousin consacre un volume tout entier, un gros volume, presque à chaque année de la vie de son héroïne ; mais cette critique n'est pas plus neuve que l'autre. Reste donc à rechercher les particularités de détail par lesquelles ce nouveau volume se distingue quelque peu de la série qui l'a précédé. Nous en avons noté trois, peu importantes, il faut le dire, mais qui auront au moins l'avantage de prouver à M. Cousin que nous avons lu son livre. La première est une profession de foi patriotique dont l'auteur décore sa préface, et à laquelle il reste fidèle, disons-le, dans ses divers jugements, même dans ceux qu'il porte sur son adorée Mme de Longueville. Malgré tout son respect pour elle, et malgré la tendresse qu'il ressent pour ses fautes et ses faiblesses, il résiste à l'approuver quand elle sépare sa cause de celle de la France, et il l'estimerait bien davantage si, en trahissant quelques-uns de ses amants, elle ne trahissait pas sa patrie. De même, tout en révisant une opinion de Napoléon, qui nous semble fausse à nous-même, sur une campagne de Condé contre Turenne, il parle du grand capitaine avec une admiration qui n'est guère de mise dans son monde, et lui rend justice avec une impartialité dont je voudrais bien savoir ce que pensera M. Villemain. Enfin, dans ce nouveau livre, M. Cousin confirme avec insistance le jugement favorable qu'il a déjà porté sur Mazarin. Il est toujours curieux de voir un grand ministre jugé sinon par un grand philosophe, du moins par un philosophe éloquent. Or, M. Cousin, admettant du premier coup que la conscience et la politique sont deux choses absolument différentes, loue fort Mazarin de son habileté italienne, et le place à peine au-dessous de Richelieu. M. de Lamartine le met beaucoup au-dessus, et M. Michelet ne voit en lui qu'un faquin et un misérable. Ainsi va l'histoire, qui a toujours quelque chose de vrai, comme disait Charles Nodier, les noms et les dates.

A part ces trois détails intéressants, le nouveau volume de M. Cousin, sauf par le style, qui est excellent, ne dépasse guère le niveau ordinaire d'un cours d'histoire anecdotique. Il renferme plus de faits que d'idées, comme tous les autres, et ressemblerait à une chronique, si le ton n'était celui de l'historien le plus majestueux et de l'histoire la plus haute. Je n'en citerai que la profession de foi dont j'ai parlé ; plaise à Dieu que chacun eût le droit d'en revendiquer le style aussi bien que les idées ! « Rendons-nous cette justice qu'aucun sentiment particulier n'a fait fléchir entre nos mains la balance de l'histoire, et que nous n'avons pas hésité à blâmer hautement et la sœur et le frère dès qu'ils séparaient leurs intérêts de ceux de la France. Car il est un sentiment qui domine aisément en nous tous les autres, tous les intérêts, toutes les opinions, l'amour de cette noble patrie, qui nous est aussi chère dans le passé que dans le présent, qui, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, a fait sa route à travers les temps, qui sort plus grande de toutes ses épreuves, et dont les malheurs et les fautes mêmes, toujours relevés par l'héroïsme et la gloire, ne sont qu'un attrait de plus à notre inviolable dévouement. »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

L'année qui va finir d'ici à quelques heures ne passera pas inaperçue dans l'histoire de la musique. Sur nos théâtres, elle a produit l'*Herculanum*, de M. Félicien David; *le Faust*, de M. Gounod; le *Pardon de Ploërmel*, de M. Meyerbeer; et quelle que soit la divergence des opinions formulées à l'égard de ces trois ouvrages, ils n'en suffiraient pas moins à la sauver d'un injurieux oubli. Parmi les autres événements qui lui appartiennent en propre et marqueront sa physionomie d'un trait distinctif, il faut placer la terrible catastrophe, qui faillit enlever à la scène et à la vie l'un de nos artistes les plus éminents et les plus aimés, catastrophe suivie, à quelques mois de distance, d'une réapparition triomphale qui avait presque le caractère d'un début, à cause de l'état nouveau dans lequel se présentait l'artiste. Peut-être n'y avait-il pas moins de curiosité que d'affection et de sympathie dans l'empressement de la foule, que l'on a vue tout récemment accourir à la représentation donnée au bénéfice de M. Roger. Et cette curiosité n'était-elle pas d'ailleurs trop justifiée? Où trouver l'exemple d'un fait pareil? L'abbé Delille, dans ses premiers vers, avait bien célébré la merveille d'un bras artificiel ingénieusement fabriqué par M. Laurent pour un soldat invalide, mais cet invalide n'était pas ténor; il n'avait pas l'habitude de dominer tout un public par la double puissance de la voix et du geste. Cependant l'abbé Delille n'aurait pu mieux dire qu'il ne l'a fait dans son épître :

> O prodige! Ton bras reparaît sous sa main;
> Ses nerfs sont remplacés par des fibres d'airain;
> De ses muscles nouveaux essayant la souplesse,
> Il s'étend, il se plie, il s'élève et s'abaisse!
> Tes doigts tracent déjà le nom que tu chéris;
> La nature est vaincue et l'art même est surpris.

A la vérité, je n'ai pas ouï dire que notre célèbre chanteur en soit déjà venu au point d'écrire de sa nouvelle main droite, mais il écrit assez bien de la gauche; il n'a rien perdu de ses facultés d'acteur : il chante mieux que jamais, d'une voix fraîche et reposée; en un mot, il est le seul qui ait à se plaindre de son accident. Nous en souffrirons aussi pourtant, si, comme on l'annonce, M. Roger ne reste pas à Paris. Il avait été question pour lui de divers engagements, et même au Théâtre-Italien; le traité n'était pas loin de se conclure, mais au moment de le signer, l'artiste et le directeur n'ont pu s'entendre sur sa durée. L'artiste va donc nous quitter et reprendre pour quelque temps une existence nomade, dont le succès allégera les fatigues; ou je me trompe fort, ou ce sera Paris qui se fatiguera le premier.

Sauf l'apparition de Mme Vestvali, en remplacement de Mme Borghi-Mamo, dans *Herculanum*, rien ne s'est produit de nouveau sur notre grande

Digitized by Google

scène, où, par parenthèse, les amateurs de ballet se sont contentés du répertoire. Cela prouve qu'ils ont une certaine constance, et sont moins légers que le genre qu'ils affectionnent. Quant à Mme Vestvali, c'est toujours une grande, belle et forte femme, et ses qualités physiques ne conviennent pas mal au rôle d'Olympia. Si, comme cantatrice, elle ne soutient pas la comparaison avec sa devancière, elle l'emporte sur elle par sa taille élevée, sa démarche altière; c'est bien ainsi que l'imagination se représente une reine d'Orient, y compris le costume, et surtout cette robe flottante, ouverte sur les côtés, comme en portaient les filles de Sparte, mais dans une intention toute contraire à celle de la voluptueuse princesse qui règne sur l'Euphrate, et veut de plus régner sur Hélios. Dans ce dernier rôle, M. Gueymard a succédé à M. Roger sans dommage ni profit pour lui comme pour l'ouvrage.

Malgré le brillant et productif succès du *Pardon de Ploërmel*, le théâtre de l'Opéra-Comique ne s'est pas montré avare de nouvelles pièces, et n'a pas non plus fermé sa porte aux compositeurs qui demandaient à s'essayer. Il serait bien tard aujourd'hui pour parler de *la Pagode*, ouvrage en deux actes, dont la partition est de M. Fauconnier, musicien très habile et très exercé partout ailleurs qu'au théâtre. Si son coup d'essai n'était pas un coup de maître, c'était du moins quelque chose de fort estimable, souvent même de fort agréable, et, au demeurant, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre du sort malheureux de *la Pagode*. Il y a des poèmes ou des livrets de trois espèces : ceux qui pourraient se passer de la musique, ceux qui en ont besoin pour se soutenir, et ceux qui l'accablent de leur poids. M. Fauconnier était justement tombé sur un poème de la troisième catégorie, et, comme sa musique, toute jolie et bien tournée qu'elle fût, n'avait pas le don des miracles, il n'y avait aucun moyen de salut pour lui. C'est une revanche à prendre; mais, hélas! que de temps, que d'efforts pour qu'un compositeur, qui n'a plus même à faire ses preuves, en trouve une bonne occasion !

Voyez M. Limnander, l'auteur de la musique des *Monténégrins*, du *Maître chanteur* et du *Château de la Barbe bleue*. Depuis ce dernier ouvrage, dont le libretto n'était pas de force à vivre en des temps ordinaires. moins encore à lutter contre des orages partis de haut, il attend, cherche, espère. A-t-il enfin rencontré dans *Ivonne* ce qu'il était en droit de réclamer comme dédommagement de ses travaux perdus et de sa longue patience? *Ivonne* devait s'appeler d'abord *les Blancs et les Bleus*. Ce titre seul indiquait le sujet de la pièce, l'époque où se passait l'action. Inspiré par la lecture d'une nouvelle, M. Scribe avait voulu nous ramener à ces jours néfastes, où le sang français coulait par torrents sur le sol de la Vendée. Dans le personnage d'Ivonne, il avait entrevu la mère vendéenne, et l'idée de nous donner une seconde Fidès s'était emparée de son esprit. Or, de l'idée à l'exécution, sous une main féconde en combinaisons, inépuisable en ressources, il n'y avait que l'intervalle de quelques traits de plume et de quelques feuillets de papier.

Ivonne est veuve : son mari a succombé pour la cause royaliste : elle a un fils, Jean, qui n'aspire qu'à venger son père, au risque de périr comme

Digitized by Google

lui, et une fille, Loyse, qui aime Robert, un brave soldat de la République, un des bleus. Ivonne est fermière du marquis de Tinténiac, l'un des chefs du parti des blancs. Le premier acte du drame nous met au courant des sentiments, des passions, qui animent tous ces personnages. Nous y apprenons l'amour de Loyse pour Robert, celui de Jean pour la fille du marquis, Blanche, qui, d'après l'ordre de son père, n'en épouse pas moins un de ses cousins. Ce mariage, suivi d'un départ précipité pour un combat décisif, termine le premier acte, lequel est sans contredit le meilleur des trois. Au second, il y a des rencontres, des surprises, des alternatives de crainte et d'espoir. Robert et Loyse, Jean et Blanche, dont le mari a déjà été tué, se retrouvent à la ferme d'Ivonne. Les situations se heurtent, s'accumulent, sans qu'aucune arrive à un complet développement. Au troisième, la guerre civile touche à son terme : Robert, devenu officier, est sur le point d'épouser Loyse, lorsque, sur la foi de certains indices, Ivonne a lieu de croire que Jean, son fils chéri, a reçu la mort de la main même de Robert ! Que fera la bonne et tendre mère ? Sacrifiera-t-elle son fils à sa fille, ou sa fille à son fils ? Donnera-t-elle la main de Loyse au meurtrier de Jean, ou par amour pour celui-ci, condamnera-t-elle Loyse au désespoir ? Telle est la question, qu'un heureux hasard se charge de résoudre. Jean n'a été que blessé : il reparaît tout à coup, et peu s'en faut que sa mère, par excès de tendresse, ne soit cause de sa mort véritable. A travers ces péripéties, l'auteur a jeté un colporteur, personnage calme et impartial, soupçonné d'être un espion et de trahir tout le monde justement parce qu'il ne trahit personne, et ne cherche qu'à rendre service sans distinction de couleur blanche ou bleue.

Sur ce canevas sombre et monotone, M. Limnander a écrit une partition qui devait nécessairement se ressentir du défaut principal de la pièce. Il y a plus : le personnage d'Ivonne ressemble trop à celui de Fidès, pour que le musicien ne fût pas exposé à confondre souvent l'une avec l'autre. M. Limnander a eu beau se défendre contre l'involontaire fascination du grand maître, il n'a pu s'y soustraire autant qu'il l'aurait fallu. Ainsi, dès le premier acte, en écoutant le charmant petit duo d'Ivonne et de Loyse : *Voici le joli mois de mai*, on se souvient aussitôt des couplets de Berthe et Fidès, dans *le Prophète* : *Un jour, dans les flots de la Meuse*, et d'autres passages du rôle d'Ivonne rendent le rapprochement plus inévitable encore. La partition, de même que le libretto, et c'est là un tort grave, commence mieux qu'elle ne finit. Le premier acte est riche en morceaux de belle et large facture. Une romance, chantée par Jean, un duo entre lui et sa mère, qui l'envoie noblement au combat, un finale rempli de mouvement et de verve, font beaucoup d'honneur au compositeur. Le second offre également des choses excellentes, mais au troisième, la grande situation est manquée : l'air d'Ivonne, à l'instant où elle délibère, n'est qu'un lourd monologue qu'aucune étincelle, aucun rayon ne viennent échauffer. Mlle Wertheimber, l'une des cantatrices qui, après Mme Viardot, ont le mieux réussi dans le rôle de Fidès, a tiré de celui d'Ivonne tout le parti possible, mais il ne dépendait pas d'elle de suppléer à l'inspiration absente, précisément lorsque la partition devait le moins s'en dispenser.

Digitized by Google

Heureusement les opéras se suivent et ne se ressemblent guère, et pour qui aime les contrastes, en voici un qui consolera des tristesses de nos guerres civiles et de la sévérité de l'école germanique. Le *Don Gregorio* de MM. Sauvage et de Leuven, mis en musique par M. le comte Gabrielli, n'a pas le moindre rapport avec l'*Ivonne* de MM. Scribe et Limnander. *Don Gregorio* ne vise nullement à émouvoir, à faire pleurer : il ne prétend qu'à faire rire, et il s'est mis en mesure de justifier sa prétention. Qui ne se souvient (je parle de ceux qui sont en âge de se souvenir) d'une charmante comédie italienne, dont l'auteur est M. le comte Giraud, et qui eut pour traducteurs sur la scène française plusieurs de nos auteurs renommés, jouissant d'une vogue populaire? Le *Précepteur dans l'Embarras* fit la joie et les délices du Gymnase, des Variétés, sous les traits de Bernard Léon et de Lepeintre aîné, qui ne sont plus de ce monde; mais le digne *Précepteur* en est toujours, et la preuve, c'est qu'il vient de nous être rendu par le talent de M. Couderc, le meilleur comédien de l'Opéra-Comique et de bien d'autres lieux.

La comédie de M. le comte Giraud n'avait qu'un acte : MM. Sauvage et de Leuven en ont fait trois, dont la division était indiquée par le sujet même. Le simple et naïf Don Gregorio, l'innocence et la candeur même, par dévouement pour son élève, dont il aurait garanti la vertu comme la sienne, se laisse entraîner dans une série de complicités, de connivences, qui le rendent à ses propres yeux criminel au premier chef, et de là vient qu'il est si comique! D'abord, son élève lui avoue qu'il est marié, et le supplie de l'aider à cacher sa femme. Ensuite, il lui déclare qu'il est père et qu'il s'agit de donner asile à son enfant, de le nourrir! Bref, il s'agit de tant de choses complétement étrangères aux mœurs de Don Gregorio, que le bonhomme en perdrait la tête, si le ciel ne lui venait en aide et ne le tirait de peine, lui, son élève et le petit bambin.

Je n'expliquerai pas comment les auteurs s'y sont pris pour entourer le sujet primitif d'accessoires ingénieux qui l'élargissent et l'amplifient de manière à fournir l'étoffe de trois actes. Je dirai seulement que dans le nombre de ces accessoires, il s'en trouve de non moins heureux et de non moins plaisants que le sujet même. N'est-ce pas, par exemple, une scène charmante, que celle dans laquelle Don Gregorio surprend sa servante en flagrant délit de tête-à-tête et de déjeuner avec un gros Suisse? Quand je dis qu'il la surprend, je me trompe : il se détermine, au contraire, à ne pas voir le galant et à lui fournir le moyen de s'évader. « Vous savez, dit-il à Lauretta, que quand je fais de la musique je ne vois rien, je n'entends rien!.... Je vais me mettre à mon orgue, déchiffrer un cantique..... Ainsi, ne vous gênez pas. Si vous avez quelque chose à ranger, à faire disparaître, hâtez-vous, ma fille, les moments sont précieux.» Et le Suisse saute par la fenêtre. Mais le maladroit a oublié sa coiffure militaire, et Don Gregorio, qui est censé n'avoir rien vu, crie à Lauretta : « Jette-lui donc son bonnet! »

M. le comte Gabrielli ne nous était connu que par l'élégante et brillante musique écrite par lui pour le ballet des *Elfes*, dans lequel Mme Ferraris a fait ses débuts à Paris. C'est pourtant un des compositeurs les plus féconds

Digitized by Google

et les plus habiles : il appartient à cette école aujourd'hui trop dédaignée, dont les qualités essentielles étaient la clarté, l'élégance et la verve. On le reconnaît dès l'ouverture de son nouvel opéra, vive, alerte, allant au fait et ne s'égarant pas dans de vaines difficultés. L'introduction mystérieuse et voilée a bien le caractère semi-nocturne d'une scène où les rendez-vous amoureux se croisent dans l'ombre. Dans le grand nombre d'airs et de couplets, tous conçus et écrits d'après l'ancienne forme italienne, on remarque l'air chanté par M. Crosti, qui joue le rôle de l'oncle du jeune Luigi, les couplets de Mlle Lemercier, la piquante Lauretta, l'air ou plutôt les airs de Mlle Pannetrat, qui représente une célèbre *prima donna*. Parmi les duos, trios, quatuors et morceaux d'ensemble qui se déroulent toujours avec une aisance parfaite, il faut citer, comme diamant de la partition, un délicieux petit trio chanté par Luigi, sa femme et don Gregorio. Les deux époux recommandent leur bambin au précepteur, et lui répètent du ton le plus persuasif : « *Il est tout petit ! il est si gentil !* » C'est là de l'esprit tout français, qui ne fait que gagner par son alliance intime avec la grâce italienne. Le catalogue des œuvres de Donizetti contient un *ajo nell'imbarrazzo*, dont j'ignore la valeur. La partition de M. le comte Gabrielli doit-elle être mise au-dessus ou au-dessous de celle de l'auteur de *l'Elisire?* Je ne saurais le décider, mais je dois dire que, dès son entrée à l'Opéra-Comique, l'auteur de *Don Gregorio* a conquis de plein droit ses lettres de naturalisation musicale.

Depuis le *Curioso accidente*, le Théâtre-Italien nous promet un opéra vraiment neuf, *Margherita la Mendicante*, du jeune violoncelliste et compositeur, M. Braga ; mais, en attendant, un ténor déjà célèbre en Italie et en Angleterre, M. Giuglini, a débuté avec succès dans le *Trovatore*. C'est un chanteur qui a du goût, du charme, et tout autant de voix qu'il en faut pour chanter sans crier. Cela suffisait jadis ; le répertoire moderne a quelquefois d'autres exigences.

Au Théâtre-Lyrique, *Orphée* et Mme Viardot continuent d'attirer la foule. Je ne sais trop ce qu'en pensent les *jeunes* compositeurs et même les vieux qui sont encore vivants.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 décembre 1859.

Tandis que les puissances appelées à siéger au Congrès en 1860 choisissent leurs plénipotentiaires, le grand procès que ce tribunal diplomatique aura à juger achève, pour ainsi dire, de s'instruire devant l'opinion publique. Les défenseurs du droit des souverains, les partisans des vœux des peuples, les politiques qui veulent amener une conciliation entre des principes et des intérêts qui semblent si opposés, tous sentent qu'avant l'ouverture des délibérations du Congrès, ils doivent s'efforcer de faire triompher, au moins devant le public, les idées qu'ils soutiennent. Aussi voyons-nous se succéder rapidement les brochures, les factums, les projets de toute nature, provoqués par la grande question qui continue de préoccuper tous les esprits. Parmi tant d'œuvres qui éclosent chaque jour, il nous est impossible de tout citer et de tout discuter. Nous croirons avoir assez fait en signalant au lecteur quelques-uns des écrits où l'on trouve, soit les renseignements les plus importants, soit les idées les plus nouvelles sur le sujet qui nous occupe. C'est à ce double titre que nous avons remarqué l'ouvrage que M. Marsuzi de Aguirre a publié sous ce titre : *l'Italie après Villafranca*[1]. L'œuvre de M. de Aguirre est plus qu'une brochure ; c'est un livre. L'auteur est Italien : il s'est trouvé, croyons-nous, à même de connaître à fond l'administration pontificale. Il peut donc apporter quelques lumières sur ce sujet tant discuté. M. de Aguirre, qui est partisan, en principe, du pouvoir temporel du pape, et qui n'admet, ni sa dépossession complète, ni même le démembrement de ses Etats, pense cependant que le gouvernement romain, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, a de graves défauts. Mais il croit que ces défauts ne sont point inhérents à sa nature, et qu'on pourrait les corriger sans trop de peine. M. de Aguirre donne quelques renseignements sur deux des points les plus débattus : la sécularisation de l'administration et la situation financière des Etats romains. Sur le premier point, il soutient que si le nombre des fonctionnaires laïques est, comme on l'a dit, beaucoup plus considérable que celui des fonctionnaires ecclésiastiques, ceux-ci ont seuls toutes

[1] Paris, Delahays. 1859.

Digitized by Google

les charges de quelque importance, que la faculté du cumul leur permet d'absorber sans que leur nombre paraisse très élevé ; il prétend que si, au lieu de compter les employés, on comptait les emplois qu'ils remplissent, et si l'on évaluait l'influence que donnent ces emplois, on se ferait une plus juste idée du véritable état de l'administration romaine. Sur la question financière, M. de Aguirre s'efforce de montrer que les comparaisons qu'on a voulu établir entre le budget du gouvernement pontifical et celui des autres gouvernements de l'Europe ne sauraient être exactes, parce que, dans les Etats romains, un grand nombre de dépenses qui ne sont point inscrites dans le budget sont cependant supportées par les contribuables. Malgré ces critiques, qu'on pourra trouver un peu vives, M. de Aguirre, nous le répétons, est bien loin de condamner le gouvernement pontifical. Il est convaincu que si la sécularisation de l'administration civile et politique était plus complète, et si les finances étaient soumises à un contrôle plus sévère, les difficultés qui ont paru si graves dans les Etats romains pourraient disparaître, et que la restauration de l'autorité pontificale se ferait sans efforts, et avec profit pour l'Italie comme pour l'Europe. La question des Etats pontificaux occupe la plus grande place dans le livre de M. de Aguirre : il étudie plus rapidement les points qui intéressent les autres parties de l'Italie. Il se prononce fortement en faveur du projet de confédération italienne, mis en avant par les préliminaires de Villafranca, et dont l'application ne lui paraît pas si difficile que l'ont prétendu les organes piémontais.

M. l'abbé Miley, auteur de *l'Empereur Napoléon III et la Papauté*[1], ne se place pas tout à fait au même point de vue que M. de Aguirre. Il soutient comme lui le projet d'une confédération italienne ; mais il ne pense pas que le gouvernement pontifical ait besoin des profondes réformes indiquées par le précédent auteur. Il s'efforce de prouver que les papes ont toujours été à la tête des grandes entreprises accomplies pour la gloire de l'Italie, et que leur gouvernement n'a jamais cessé de satisfaire à toutes les nécessités de la civilisation. Il est regrettable que M. l'abbé Miley, pour soutenir sa thèse, ait cru devoir chercher des arguments dans des événements qui remontent à plusieurs siècles, et qu'il ait bien rarement abordé le rôle de la papauté dans notre siècle, ce qui était, s'il nous est permis de le dire, le vif de la question. Notre honorable collaborateur, M. de la Tour, dans un travail que la *Revue* a publié au commencement de cette année, et où il soutenait absolument les mêmes opinions que défend aujourd'hui M. l'abbé Miley, avait emprunté plus souvent ses preuves aux événements de l'époque contemporaine, et l'on ne peut nier que sa démonstration n'y ait gagné. Ce n'est peut-être pas, d'ailleurs, la dernière fois que M. l'abbé Miley aborde un sujet qui est de nature à fournir encore matière à de longues discussions, et il se peut que, dans d'autres études, il nous apporte des arguments nouveaux.

Mais, quels que fussent les mérites divers de ces ouvrages et de bien d'au-

[1] Paris, Amyot. 1859.

Digitized by Google

tres que nous pourrions citer, leur importance a été bien effacée par le retentissement que vient d'avoir un écrit publié, il y a quelques jours à peine, sans nom d'auteur et sous ce titre : *Le Pape et le Congrès*. Nous n'avions pas besoin d'attribuer à cette brochure une origine officielle pour ui accorder le sérieux examen qu'elle appelait. L'élévation du style, la fermeté des idées, la nouveauté un peu hardie de la solution qui y était proposée, enfin, ce ton même de profond respect gardé envers le Saint-Père, tout donnait à la brochure une importance particulière ; tout la rendait digne d'une sérieuse attention. C'est donc en elle-même et pour sa valeur propre, que nous avons étudié cette œuvre. Nous n'avons pas cherché à y voir, comme on l'a fait, un manifeste de la politique impériale. Quand même il serait établi qu'elle a été écrite par l'un des conseillers habituels de l'Empereur, par l'un des défenseurs les plus éminents de la politique impériale, il n'en résulterait pas nécessairement qu'elle fût l'expression de la pensée du souverain. On croit trop volontiers, surtout à l'étranger, où l'on connaît fort mal l'état de la France, que tout ceux qui ont l'honneur d'approcher de la personne de Sa Majesté pensent absolument à l'unisson et ne manifestent jamais aucune libre opinion. Rien, croyons-nous, n'est plus erroné ni plus injurieux que cette appréciation. Nous sommes loin de prétendre qu'il y ait deux politiques dans les conseils de l'Empereur : quand il s'est arrêté à une résolution, nous sommes convaincus que chacun fait les plus sincères efforts pour concourir à l'exécuter ; mais, avant que Sa Majesté ait pris sa décision, il y a, il doit y avoir, croyons-nous, des divergences d'opinions parmi les conseillers dont il est entouré. Jusqu'à ce jour, aucun acte officiel n'a témoigné que le gouvernement impérial ait adopté la solution exposée dans la brochure *Le Pape et le Congrès*. Nous sommes donc convaincus que la discussion reste pleinement ouverte sur cette œuvre, et que l'approbation qu'on lui accorderait ne serait pas plus une flatterie que la critique un acte séditieux. Si l'on doit s'imposer quelque réserve, c'est bien plutôt à raison de la nature délicate du sujet et parce qu'il importe, dans l'intérêt de la religion aussi bien que du gouvernement, de ne point envenimer un débat qui n'a déjà été que trop passionné.

L'auteur, dès le début, pose en principe que le maintien du pouvoir temporel du pape est nécessaire à l'exercice de son pouvoir religieux. C'est une doctrine que nous avons souvent eu l'occasion de défendre à cette même place, et qui, croyons-nous, n'est pas douteuse pour un esprit sage et modéré. « La doctrine catholique, dit l'auteur, et la raison politique sont ici d'accord... Au point de vue religieux, il est essentiel que le pape soit souverain. Au point de vue politique, il est nécessaire que le chef de deux cents millions de catholiques n'appartienne à personne, qu'il ne soit subordonné à aucune puissance, et que la main auguste qui gouverne les âmes, n'étant liée par aucune dépendance, puisse s'élever au-dessus de toutes les passions humaines. Si le pape n'était pas souverain indépendant, il serait Français, Autrichien, Espagnol ou Italien, et le titre de sa nationalité lui enlèverait le caractère de son pontificat universel. Le saint-siége ne serait plus que l'appui d'un trône, à Paris, à Vienne ou à Madrid. » Mais, ajoute

Digitized by Google

l'auteur, si la nécessité du pouvoir temporel du pape est bien démontrée, quelle sera la nature de ce pouvoir ? Ici la brochure s'efforce d'établir deux points : à savoir que le gouvernement pontifical n'est point placé dans les mêmes conditions que les autres gouvernements modernes ; qu'il ne peut pas, par exemple, participer au mouvement général des idées, donner satisfaction aux aspirations nationales et politiques des peuples, en second lieu, que l'étendue des Etats du souverain pontife importe peu à l'indépendance de son pouvoir. Il en résulte cette conséquence naturelle, que si les sujets du souverain pontife doivent être, qu'on nous permette cette expression, un peuple sacrifié aux nécessités de la politique et aux conditions d'existence du catholicisme, il vaut mieux que ce peuple ne soit pas trop nombreux. Il conviendrait donc de renfermer l'état pontifical dans les limites strictement nécessaires à son existence. Il aurait cependant été injuste d'enlever au gouvernement du saint père les provinces qui lui ont été données par les traités européens, tant qu'il en avait la possession paisible. Mais aujourd'hui une partie de ces provinces n'est plus en sa possession. Est-il utile à l'Europe, est-il utile au gouvernement pontifical lui-même que ces pays lui soient rendus? L'auteur de la brochure ne le pense pas. Une restauration à main armée ne ferait que compromettre le caractère d'un gouvernement qui doit être essentiellement paternel. Mieux vaut donc laisser en dehors de l'autorité pontificale les provinces qui s'en sont détachées. Comme compensation, le souverain-pontife recevrait des puissances catholiques un tribut annuel. Disons tout de suite que sur ce dernier point nous ne sommes pas complétement d'accord avec l'auteur de la brochure. Nous pensons que si une indemnité est offerte au souverain-pontife, elle devrait être supportée en grande partie par les provinces mêmes qui se sont soustraites à son autorité. Il y aurait là, ce nous semble, l'application d'un principe d'équité.

Telle est cette brochure, tant discutée depuis quelques jours. On peut ne pas partager, nous l'avons dit, toutes les opinions qu'elle exprime. Mais si elle renferme des points qui peuvent être controversés, elle n'a, dans son ensemble, rien qui justifie les attaques passionnées, ni les louanges compromettantes dont elle a été l'objet.

Son point de départ est la nécessité du pouvoir temporel du pape; son but, la conciliation de ce pouvoir avec les exigences du temps. Reste à savoir si les moyens proposés par la brochure pour atteindre à ce but sont les meilleurs. Mais c'est là un point qu'on pouvait examiner avec calme et maturité, sans faire appel à toutes les passions politiques et religieuses.

Il ne suffit pas d'ailleurs de combattre avec violence une solution qui a du moins le mérite d'être proposée avec franchise et loyauté : il faudrait peut-être offrir à l'Europe quelque moyen meilleur de sortir de la situation où elle se trouve placée par l'antagonisme déclaré entre le gouvernement pontifical et une partie de ses sujets. Il faudrait encore que ce moyen pût être appliqué sans recourir aux armes ; car on ne l'ignore pas, la réunion du Congrès n'a été acceptée par plus d'une puissance, qu'à la condition que toute idée d'intervention armée serait écartée.

Digitized by Google

Nous ignorons si la solution proposée par la brochure sera soutenue par la France dans le Congrès. Mais ce que nous savons, c'est que le gouvernement de l'Empereur, qui a rétabli le pape sur son trône, ne fera jamais rien pour l'ébranler.

Si donc, les idées exprimées dans la brochure devaient être adoptées, en tout ou en partie, par le gouvernement impérial, nous penserions qu'il les a crues sans danger pour le pouvoir du Pontife, dont il est le plus ferme défenseur. Si, dans le congrès, le plénipotentiaire français proposait l'abandon, par le Saint-Père, d'une partie de ses Etats moyennant une légitime compensation, nous penserions qu'il a des raisons de compter sur l'assentiment du Pontife lui-même à un sacrifice commandé par la nécessité.

Nous n'avons pas besoin de montrer que cet assentiment lèverait tous les scrupules des catholiques, et qu'il serait difficile aux plus ardents défenseurs du Souverain-Pontife de se montrer plus soucieux que lui-même de son pouvoir et de sa dignité.

Nous ne doutons pas qu'alors une combinaison soutenue par la France et par l'Angleterre, et qui aurait pour effet de rendre hommage au principe de la souveraineté temporelle du pape, sans employer la force des armes pour rétablir son autorité dans un pays où elle n'existe plus, ne fût accueillie sans peine par l'Europe.

L'influence que l'Autriche, comme grande puissance, devra avoir dans le Congrès ne pourra manquer d'être contrariée par ses embarras intérieurs, qui, loin de diminuer, semblent s'accroître chaque jour. L'agitation des esprits n'a pas cessé en Hongrie, et rien, jusqu'ici, n'annonce que le gouvernement viennois soit disposé à prendre les mesures qui pourraient calmer la population. La journée du 15 décembre a été signalée, à Pesth, par des troubles qui seraient insignifiants par eux-mêmes s'ils ne venaient, après beaucoup d'autres faits du même genre, servir d'indices des dispositions qui animent la population magyare. Ce jour-là, les cendres du poète Kisfaludy devaient être transférées dans un nouveau cimetière. Le gouvernement, après avoir d'abord refusé d'autoriser cette translation, voulut, en dernier lieu, la faire opérer par ses agents et à une heure assez matinale pour éviter l'affluence du public. Cette attente fut trompée. Dès le matin, la population se porta vers la cathédrale catholique. Pendant toute la durée du service qui fut célébré en l'honneur du poète, l'église, la place et les rues voisines ne suffisaient pas à contenir le public. De là, la foule se porta en bon ordre vers le collége luthérien, où, ce jour-là même, devait avoir lieu une réunion des délégués des paroisses du district, pour délibérer sur la patente impériale du 1er septembre. Mais à peine l'assemblée était-elle ouverte que la police vint inviter les délégués à se séparer. Les membres se retirèrent en protestant contre la violence qui leur était faite. Arrivés sur la place, ils furent l'objet de démonstrations enthousiastes et furent obligés de calmer eux-mêmes la foule et de l'engager à se disperser. Cependant quelques personnes qui avaient pris part à la démonstration populaire avaient été arrêtées par la police. Dans l'après-midi, de nouveaux rassemblements se formèrent; une foule nombreuse se porta vers

Digitized by Google

l'hôtel de ville; quelques personnes notables demandèrent au chef de la police que les prisonniers fussent mis en liberté. Après un premier refus, l'autorité finit par consentir à ce qu'on demandait. Aussitôt la foule se retira en faisant entendre des acclamations. Nous n'avons pas besoin de dire combien ces scènes nous semblent propres à produire un fâcheux effet : elles affaiblissent le prestige de l'autorité sans calmer les populations, que des concessions de détail, arrachées par des manifestations populaires, ne satisferont pas, et qu'un changement complet de système pourrait seul réconcilier avec le gouvernement impérial. Or, il est bien douteux que le cabinet de Vienne songe en ce moment à accorder à la Hongrie un ensemble de mesures vraiment libérales. Ni ses propres dispositions, ni l'antipathie qu'il rencontre dans le pays ne doivent l'y engager.

Il est déjà facile de voir à quoi ont abouti les promesses faites par l'empereur François-Joseph aux provinces de son empire après la guerre d'Italie. La plupart ont avorté déjà, soit par l'insuffisance des mesures adoptées par le gouvernement pour les réaliser, soit par le peu de confiance qu'elles inspiraient aux populations. On sait que, d'après les promesses impériales, des commissions composées de « personnes de confiance » devaient être réunies pour donner leur avis sur une nouvelle organisation municipale. Si le gouvernement autrichien avait cru plus prudent de s'adresser à des conseillers choisis par lui-même, que de recourir à une véritable représentation nationale, il n'a pas eu à se féliciter des résultats de son système, du moins en Hongrie. Ce n'est pas sans peine qu'il est parvenu à former les commissions de confiance ; et, dès les premières délibérations, il fut aisé de juger que ces assemblées consultatives, nommées par le gouvernement lui-même, ne lui seraient point favorables. A Pesth, le comité, après trois jours de discussion, a décidé que ses délibérations n'avaient qu'un caractère préparatoire, et que la Diète hongroise seule possédait le droit de discuter la loi communale ; comme, d'ailleurs, le gouvernement restreignait singulièrement la liberté de discussion, la moitié à peu près des membres quitta le comité. A Presbourg, des faits analogues se sont produits et le gouvernement a été obligé de choisir de nouveaux membres. A Grosswardein, le comité, comme celui de Pesth, se reconnaît incompétent, et déclare que la Diète a seule le droit de voter des lois. A Hermanstadt, les comtes Kalnoky et Mikes annoncent en leur nom et au nom des autres membres du comité que, n'ayant pas reçu de mandat du pays, ils ne se croient pas autorisés à voter des lois. Cette dernière protestation a une importance d'autant plus grande qu'elle se produit dans la Transylvanie, c'est-à-dire en dehors des limites de la Hongrie proprement dite. Aujourd'hui, en effet, les rivalités que l'Autriche avait su si habilement exciter en 1849 entre les différentes races qui avaient autrefois dépendu de la couronne de Hongrie tendent à s'effacer. Non-seulement la Transylvanie, mais la Croatie, dont l'antagonisme contre les Magyares avait été si marqué il y a dix ans, sentent maintenant la nécessité de l'union. Ce rapprochement entre des races autrefois hostiles se fait voir dans les plus petites occasions. Ici, c'est un cercle croate qui se rouvre aux feuilles magyares bannies de ses salons depuis dix ans; là, c'est un cercle hongrois qui se rouvre aux journaux

Digitized by Google

croates. Les Slaves eux-mêmes ne restent pas en dehors du mouvement qui rapproche toutes les populations du pays. Des communes, composées en grande majorité de Slaves, décident qu'il y aura un office en langue hongroise pour le petit nombre de Magyares qui se trouvent dans leur sein. Ces petits faits et une foule d'autres qui, séparés, seraient sans importance, montrent, si nous ne nous trompons, qu'un travail intérieur s'accomplit en ce moment dans la Hongrie, et qu'une sorte de coalition se forme entre tous les partis et toutes les races, contre le système qui a jusqu'ici prévalu dans les conseils du gouvernement autrichien.

Il est malheureusement impossible de méconnaître que, dans toutes les parties de la monarchie autrichienne, sauf peut-être dans les provinces allemandes, les mêmes causes amènent de semblables conséquences, et qu'une excessive centralisation, une compression exagérée de toutes les idées d'indépendance nationale ou de liberté politique, irritent les populations et minent l'autorité du gouvernement. C'est ce qui s'est vu en Italie. L'Autriche a perdu, par l'effet de cette fausse politique, la moitié de ses possessions dans la Péninsule ; saura-t-elle appliquer aux provinces qui lui restent un meilleur système et doter la Vénétie des institutions qu'elle avait toujours refusées à la Lombardie? Peut-être est-il bien tard pour le tenter? L'esprit qui dominera dans le congrès de Paris est encore trop douteux pour qu'on puisse présager si cette assemblée diplomatique pourra ou voudra demander au cabinet de Vienne d'importantes concessions en faveur de ses provinces vénitiennes. Mais plusieurs personnages, en Autriche, avaient pensé qu'il serait peut-être habile de devancer cette éventualité et d'accorder, dès à présent, des réformes qui, dans quelques mois, n'auraient peut-être plus un caractère si spontané. Serait-il vrai, comme on nous l'assure, que des conseils, présentés dans ce sens à l'empereur d'Autriche auraient été mal accueillis à Vienne?

S'il y a en Prusse une certaine agitation dans ce moment, elle n'a rien qui ressemble à celle dont l'Autriche est le théâtre. Là, ce ne sont pas des nations qui redemandent leur liberté, mais des partis qui luttent d'influence. Le gouvernement du prince-régent a d'assez profondes racines dans l'affection du pays pour n'avoir à redouter aucun danger sérieux. Cependant, il faut convenir que la politique suivie par ses ministres a pu, par ses hésitations au moins apparentes, ôter quelque chose à leur autorité. Dans leur politique intérieure aussi bien que dans les complications qu'a fait naître la guerre d'Italie, ils se sont vus amenés, peut-être par la force des choses, à tendre la main tour à tour aux uns et aux autres. Aussi n'ont-ils complétement satisfait personne. Le parti libéral attendait d'eux une initiative un peu plus hardie. Le parti féodal, malgré quelques concessions qui lui ont été faites, ne saurait se montrer favorable à un gouvernement dont les tendances générales sont évidemment contraires aux priviléges aristocratiques. La brusque retraite du ministre de la guerre, M. de Bonin, sans amener, comme on l'avait voulu craindre, une dislocation du cabinet, a contribué à l'affaiblir. A tort ou à raison, on reproche aux ministres d'avoir sacrifié leur collègue à des influences de cour. Il est certain que M. de Bonin, dans son projet sur la réorganisation de l'armée, avait

Digitized by Google

amoindri le rôle de la *landwehr* pour donner plus d'importance à l'armée de ligne. Ces plans n'ont pas été bien accueillis par le prince-régent, qui voit dans la landwehr la base indispensable du système militaire de la Prusse. D'après tout ce que nous venons de dire, on doit s'attendre que les partis engageront, dans la prochaine session des Chambres, qui s'ouvrira le 12 janvier, une lutte assez vive, soit sur l'organisation de l'armée, soit sur la politique générale du cabinet. Toutefois, il serait injuste de reprocher trop sévèrement au cabinet de Berlin des embarras qui ne sont peut-être que le résultat des circonstances difficiles dans lesquelles il s'est trouvé placé. Le gouvernement du prince-régent est surtout un gouvernement honnête ; les intentions du prince sont droites ; les conseillers dont il s'est entouré prennent au sérieux leurs devoirs ; et si le ministère pouvait se fortifier encore par l'entrée de quelques hommes d'Etat libéraux, nous ne connaîtrions pas de combinaison qui pût mieux donner à la Prusse la somme de progrès et de liberté dont elle est susceptible de jouir aujourd'hui.

Il faut bien reconnaître, en effet, que la Prusse, en bien des points, est encore loin des nations les plus avancées, telles que la France et l'Angleterre, et que le gouvernement, loin de modérer le progrès, est quelquefois obligé de lutter contre l'esprit de réaction. Un événement récent vient de permettre de juger de cette situation. Il y a quelques jours, l'assemblée du cercle de Breslau tenait ses séances. Les assemblées de cercles en Prusse sont composées, suivant les traditions féodales, des propriétaires de biens équestres, et des représentants des villes et des communes rurales. Jusqu'à l'année dernière, on avait contesté aux propriétaires israélites de biens équestres le droit de siéger dans ces assemblées. Le ministère actuel a mis fin à cet abus et a reconnu le droit des propriétaires israélites. Cependant cinq de ces derniers s'étant présentés, il y a quelques jours, à l'assemblée de Breslau, un membre noble, après avoir protesté contre l'admission des israélites, a proposé de payer à chacun d'eux une indemnité sur la caisse du cercle, à condition qu'ils n'assisteraient pas aux séances. Le président de l'assemblée, qui est le préfet du cercle, au lieu de réprimer cette insulte, semble s'y être associé. De pareils actes sont affligeants pour notre temps et font peu d'honneur à ceux qui en sont les auteurs. Nous ne doutons pas que le gouvernement prussien n'intervienne, avec toute la fermeté nécessaire, pour faire justice de préjugés odieux et surannés.

Que des inégalités de castes subsistent entre concitoyens, dans un pays où le régime féodal jadis puissant a laissé des traces considérables, on se l'explique encore, tout en le déplorant. Mais qu'une race tout entière soit vouée à l'esclavage sur le territoire d'une république qui a posé en tête de sa constitution démocratique l'égalité de tous les hommes, c'est là l'étrange contradiction dont les Etats-Unis seuls nous offrent l'exemple. Il ne nous appartient pas de décider à quelle époque ni par quels moyens l'Union américaine pourra sortir d'un état de choses qui semble si contraire à la nature de sa constitution ; mais il est impossible de ne pas se préoccuper d'une telle situation, surtout lorsque des faits nouveaux viennent mettre au

Digitized by Google

jour les dangers qu'elle recèle. Le complot abolitionniste de Harper's-Ferry a récemment ému une grande partie des Etats-Unis et a eu quelque écho en Europe, même au milieu des graves événements qui se déroulaient devant nous. La hardiesse de la tentative, le courage du principal conjuré, sa calme résignation au moment de la mort, ont concouru à appeler de l'intérêt sur sa personne. Il n'est pas douteux que le nom de John Brown ne reste celui d'un martyr pour beaucoup des habitants du Nord de l'Union. C'est peu de temps après ces événements que le Congrès s'est réuni; et l'on conçoit sans peine combien ils ont dû ajouter d'animation aux luttes ordinaires des partis. Aussi les premières séances ont-elles été presque tout entières absorbées par des discussions violentes entre les démocrates et les républicains. Au jour où s'arrêtent les dernières nouvelles que nous recevons de New-York, le Congrès n'avait pas encore nommé son président, et par suite, le message de M. Buchanan n'avait point encore été remis. Cependant, à juger d'après les premiers scrutins, les républicains paraissaient devoir l'emporter. Dans le Sénat, au contraire, les démocrates sont en majorité. Ce dissentiment entre les deux branches de la législature nous permet de prévoir une session assez laborieuse.

Au moment de se présenter devant le Congrès, le gouvernement de M. Buchanan a sans doute voulu terminer cette affaire de l'île San-Juan qui avait fait craindre un moment un conflit entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Nous avons à peine besoin de dire que cette éventualité est aujourd'hui complétement écartée. Le général Scott, plénipotentiaire américain, dont on avait loué l'esprit de conciliation, a pris en effet les mesures les plus propres à préparer un arrangement amiable entre les deux nations. Les choses sont rétablies provisoirement dans l'état où elles étaient avant les empiétements du général Harney. Les Anglais comme les Américains auront une compagnie d'infanterie dans l'île, et les colons de chaque nation relèveront de leurs magistrats. Il est donc permis de regarder cette affaire, dont on s'était ému un instant, comme à peu près arrangée. L'Angleterre et l'Amérique n'ont pas voulu, pour quelques pouces de terrain, compromettre les sérieux intérêts qui sont attachés au maintien de la paix; et l'on doit rendre justice à la sagesse qu'ont montrée, dans cette circonstance, les deux gouvernements.

EDOUARD BOINVILLIERS

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU DOUZIÈME VOLUME

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1859. (3e année. — 2e série.)

LA QUESTION DES RÉFORMES DANS LES ÉTATS PONTIFICAUX, par M. le duc DE VALMY. . . 5

DES IMPÔTS DE CONSOMMATION (3e partie) : L'IMPÔT DU SEL (suite), par M. E. DE PARIEU, Vice-Président du Conseil d'Etat, Membre de l'Institut 25

LA TRAHISON D'ARNOLD, épisode de la révolution américaine (2e partie), par M. XAVIER EYMA 37

UNE CONFIDENCE, nouvelle, par M. ÉRNEST ROCHA. 63

LES PARABOLES DE DOM GUY, poème, par M. LECONTE DE LISLE 105

ÉCRIVAINS ET POÈTES MODERNES DE LA POLOGNE : II. MIÇKIEWICZ (1re partie), par M. PAUL DE SAINT-VINCENT. 126

REVUE CRITIQUE : *L'Esprit humain et ses Facultés*, de M. L. Bautain, par M. J.-E. ALAUX. — *Etude sur le Régime des Manufactures*, de M. Louis Reybaud, par M. ADRIEN CERTES. 156

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 163

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 172

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ED. BOINVILLIERS, maître des requêtes au Conseil d'Etat. 178

DES IMPÔTS DE CONSOMMATION (4e partie) : L'IMPÔT DU SEL (suite), par M. E. DE PARIEU, Vice-Président du Conseil d'Etat, Membre de l'Institut. 193

SOUVENIRS D'UN AVOCAT ANGLAIS (4e partie), imités de l'anglais, par M. A. WOLFF . . . 214

LA CAMPAGNE DE 1859 EN ITALIE, par M. FERNAND GIRAUDEAU 245

LE ROMAN POLITIQUE EN ALLEMAGNE, par M. ALBERT LEFAIVRE. 270

LA HONGRIE ET L'AUTRICHE DE 1848 A 1859, par M. J.-E. HORN. 293

LA REVANCHE DE MARIE (1re partie), par M. MATHIEU OOSTER 338

POÉSIES : SONNET D'AUTOMNE; — CHANT D'AUTOMNE : — LE MASQUE, par M. CHARLES BAUDELAIRE. 357

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : *La Femme*, de M. Michelet, par M. ANATOLE CLAVEAU. . . . 361

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM. 369

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ED. BOINVILLIERS, maître des requêtes au Conseil d'État. . 374

Digitized by Google

GALIENNE, nouvelle (1re partie), par M. E. D'ARAQUY 385
LE MOUVEMENT UNITAIRE EN ALLEMAGNE, par M. EDOUARD SIMON 427
DE LA SOUVERAINETÉ, par M. l'abbé BAUTAIN, Professeur à la Faculté de Théologie de Paris 466
LA REVANCHE DE MARIE (fin), par M. MATHIEU OOSTER 492
LES FINANCES DE LA FRANCE DEPUIS 1789 : LA CONSTITUANTE (1re partie), par M. F. LEQUIEN, Député au Corps Législatif 520
POÉSIE : MER DESCENDANTE, par M. GEORGE LAFENESTRE 542
LES REVUES ANGLAISES : *The Bentley's Quarterly review. — The Edinburgh Review. — The Quarterly Review. — The Westminster Review. — The Dublin University Magazine. — Colburn's New Monthly. — Bentley's Miscellany. — The Athenæum. — The Critic* (octobre, novembre et décembre). *Christmas tales*, par M. NORTHPEAT 547
REVUE CRITIQUE : *Chrétiens et Turcs*, Scènes et Souvenirs de la vie politique, militaire et religieuse en Orient, de M. Eugène Poujade ; *les Turcs et la Turquie contemporaine*, de M. B. Nicolaïdy, par M. CHARLES LEDUC. — *Théorie de l'Impôt*, de M. Emile Ricard, par M. EUG. RENDUEL. — *Voyage aux Pyrénées*, de M. Taine, par M. MAX BERTHAUD 565
CHRONIQUE LITTÉRAIRE : UN PÈRE PRODIGUE. — LES ROMANS. — L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, par M. ANATOLE CLAVEAU 571
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ED. BOINVILLIERS, maître des requêtes au Conseil d'État . . 582

MADAME RÉCAMIER, par M. A. CLAVEAU 593
GALIENNE (2e partie), par M. E. D'ARAQUY 628
L'APOTHÉOSE DE SCHILLER EN ALLEMAGNE, par M. ALBERT LEFAIVRE 682
LE CONFLIT ENTRE L'ESPAGNE ET LE MAROC, par M. NARCISSE COTTE 06
DU PERSONNEL DE LA MARINE FRANÇAISE ET DE SES MODES DE RECRUTEMENT, par M. H. DE MONDY 730
LE CONGRÈS ET L'ITALIE, par M. le duc DE VALMY 756
LES REVUES ITALIENNES : *Rivista Contemporanea. — Atti del reale Istituto Lombardo. — Archivio Storico italiano. — Giornale Storico degli Archivi toscani. — Annali dell'Istituto di corrispondenza archeologica. — Corrispondenza di Toscana, delle due Sicilie*, etc., par M. ERNEST ROCHA 772
REVUE CRITIQUE : *Masques et Bouffons*, de M. Maurice Sand, par M. MAX BERTHAUD. — *Jeanne de Kéroualles*, de Mme de Montaran, par M. MAX BERTHAUD. — *Les Ressources comparées de l'Autriche et de la France*, de M. Legoyt, par M. F. LEQUIEN 793
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 799
REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 806
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ED. BOINVILLIERS, maître des requêtes au Conseil d'Etat . . 813

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES TOMES VII, VIII, IX, X, XI ET XII DE LA 2e SÉRIE

(TOMES XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI ET XLVII DE LA COLLECTION)

Du 1er janvier au 31 décembre 1859

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Agriculture.

De la réforme des lois des céréales, par M. le marquis d'Andelarre, VIII, 279.

Archéologie et Beaux-Arts.

Artistes contemporains : M. Clésinger, par M. Charles Perrier, VII, 606.—Compositeurs contemporains : Meyerbeer, par M. F. J. Fétis, VIII, 565. — Halévy, par M. A. Fétis, XI, 146.—Revue musicale, par M. Wilhelm, VIII, 172, 387, 600; IX, 181; XI, 350; XII, 172, 389. — Le Salon de 1859, par M. Ch. Perrier, IX, 287.

Biographies et Portraits.

Ecrivains contemporains : M. Prosper Mérimée, de l'Académie française, par M. Gustave Merlet, VII, 111.—Ecrivains et orateurs politiques : Royer-Collard, par M. E. Garsonnet, VII, 300. — Halévy, par M. A. Fétis, XI, 146.
Hommes d'Etat de l'Italie contemporaine : Maxime d'Azeglio, par M. M.-G. Paredo, VIII, 92.
Mme de Krudener, ses lettres et ses ouvrages inédits, par M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), 1re partie, XI, 5, 2e partie, XI, 281.
Mme Récamier, par M. A. Claveau, XII, 593.
Meyerbeer, par M. F.-J. Fétis, VIII, 565.

Bibliographie, Revue Critique.

De l'Agriculture et de l'Echelle mobile, de M. Léonce de Lavergne, par M. le marquis d'Andelarre, VIII, 279. — L'Agriculture et la Population, de M. Léonce de Lavergne, par M. d'Andelarre, VIII, 279.— Allgemeine Monatsschrift von Helmoltz, par M. Ern. Faivre, VIII, 263; IX, 464.—An inquiry into the Credibility of early roman history, by sir G. Cornewall Lewis, par M. Léo Joubert, IX, 5. — Une Année dans le Sahel, de M. E. Fromentin, par M. F. Giraudeau, IX, 567. — De l'Aristocratie au XIXe siècle, de M. Anat. de Barthélemy, par M. Ed. de Barthélemy, XI, 509.—Aristophane. Traduction en vers français, par M. Eug. Fallex (chronique littéraire), X, 361.—A travers l'Amérique du Sud, de M. S. Dabadie, par M. Ch. Le Duc, XI, 512. — L'Autriche sous l'empereur François-Joseph, de M. G. de Muller, par F. Lequien, VIII, 795.
Bibliographical guide to American literature by N. Trübner, par M. North Peat, VIII, 354.
Campagnes de 1848, 1849 en Italie, du général Schœnals. XII, 249. — La Campagne d'Italie de 1859, de M. de Bazancourt, XII, 249.— César, de M. J.-J. Ampère, par M. Ch. Le Duc, VIII, 170.—Les Chants de sôl (sôlar liôd), poème tiré de l'Edda de Sæmund, par M. Ch. de Gaulle, IX, 573. — Chateaubriand et son temps, de M. le comt de

Digitized by Google

Marcellus, par M. Ch. Le Duc, VII, 817. — Chrétiens et Turcs, de M. Eugène Poujade. Les Turcs et la Turquie contemporaine, par M. Nicolaïdy, par M. Ch. Le Duc, XII, 565. — Les Climats des Montagnes, considérés au point de vue médical, du docteur Lombard, par M. Réné Briau, VII, 841. — Commentaire-Traité des priviléges et hypothèques, de M. P. Pont. par M. A. Desjardins, X, 536. — Correspondance de Washington, Vie de Washington, XI, 537; XII, 37.

Dictionnaire général d'administration, de M. A. Blanche, par M. H. de Serres, X, 533. — Dictionnaire de l'administration française, de M. Maurice Block, par M. H. de Serres, X, 533. — Documenti relativi al governo degli Austro-Estensi in Modena, XI, 493. — Des droits sur les grains, de M. Léon, par M. d'Andelarre, VIII, 279.

L'Ecole anglaise, 1672-1851, de M. Léonce de Pesquidoux, par M. Ch. Perrier, VII, 834. — Electro-Dynamisme vital, de M. A. Philips, par le Dr Michéa, VII, 501.

Elle et Lui, de Mme G. Sand, X, 411. — De l'émigration des campagnes, de M. Jules Brame, par M. Adr. Certes, IX, 564. — L'Esprit humain et ses facultés, de M. l'abbé Bautain, par M. Alaux, XII, 156. — Essais d'Esthétique, de M. J. Lesfauris, X, 680. — Etudes du magnétisme et de l'électro-magnétisme, de M. le vicomte du Moncel, par M. A. Boutan, VII, 636. — Etudes économiques sur les tarifs de douane, de M. Amé, par M. Boinvilliers, VII, 618. Même livre, par M. d'Andelarre, VIII, 279. Etude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches, de M. l'abbé Flottes, par M. J.-E. Alaux, III, 158. — Etude sur le Régime des manufactures, de M. Louis Reybaud, par M. Certes, XII, 160.—Etudes sur l'histoire d'Haïti, de M. B. Ardoin, par M. Al. Bonneau, VII, 223. — Exposé des applications de l'électricité, de M. le vicomte du Moncel, par M. A. Boutan, VII, 636.

Die Finanzverwoltung Franckreichs (l'administration des finances de la France), du chevalier Ch. de Kock, par M. A. Legoyt, VII, 437. — Fragments ethnologiques, de M. le docteur Perrier, par M. L. Dussieux, VII, 852. — François de Jussac d'Ambleville, de M. Aug. Janvier, par M. Ch. Leduc, X, 541. — Froissard, de M. Kervyn de Lettenhove, par M. Louis Bréhaut, XI, 507.

Gespraeche mit Gœthe, etc., von Eckermann, par M. Ern. Faivre, VIII, 263, IX, 464. — Gœthe ver haltniss zu den organischen naturwissenschaften, von Oscar Schmidt, par M. Ern. Faivre, VIII, 263, IX, 464.—Gœthe als natur forscher, von Ludw. Reichenbach, par M. Ern. Faivre, VIII, 263, IX, 464. — Uber Gœthe's anatome comparata, von Berthold, par M. Ern. Faivre, VIII, 263, IX, 464. — Guerre de l'indépendance italienne, par le général Ulloa, XII, 240.

Histoire de l'art judaïque, de M. F. de Saulcy, par M. Ch. Perrier, VIII, 372.—Histoire de la lutte des papes et des empereurs, de M. C. de Cherrier, IX, 706. — Histoire de la Philosophie en France. Période gauloise, de M. A.-P. Gatien-Arnould, par M. J.-E. Alaux, VII, 830. — Histoire de la presse, de M. Hatin, par M. F. Giraudeau, XI, 513. — Histoire du canton d'Athis (Orne), de M. H. de La Ferrière-Percy, VIII, 377. — Histoire du Droit criminel des peuples anciens et modernes, de M. Alb. Du Boys, par M. Ch. Alleaume, VII, 214.— Histoire des Révolutions d'Italie ou Guelfes et Gibelins, de M. J. Ferrari, IX, 706.

L'Ingénieux chevalier Don Quichotte de la Manche, de Michel Cervantès, traduction de M. Furne, par M. H. Lucas, VII, 839. — Institution au droit français, de Claude Fleury, publication de M. Ed. Laboulaye, par M. Arth. Desjardins, X, 731.

Jeanne de Kéroualles, de Mme de Montaran, par M. Max Berthaud, XII, 793. — Journal de voyage de l'abbé De Choisy, XI, 123, 251.

Lettres de l'abbé Luquet, XI, 123, 251.— Lettres sur la création terrestre, du docteur Filippi, par M. V. Vidal, X, 538. — Lettres sur l'Enseignement des colléges en France, de M. C. Clavel, par M. Ch. Le Duc, IX, 566. —The life and works of Gœthe, by Lewes, par M. Er. Faivre, VIII, 263. — Louise, par M. E. Gourdon, XII, 799. — Lui et Elle, de M. P. de Musset, X, 411.

Madame la duchesse d'Orléans, Hélène de Mecklembourg-Schwerin (anonyme), par M. Alph. de Calonne, VIII, 167.—Mme de Longueville pendant la Fronde, XII, 799. — Mlle Mariani, de M. A. Houssaye, par M. Ch. Perrier, X, 531.—Die Malerschule Hubert's Van Eych.... (L'Ecole de peinture d'Hubert van Eyck), de M. H.-G. Hotto, par M. Ch. Perrier, IX, 169. — Marie-Stuart et Catherine de Médicis, de M. A. Chéruel, par M. Gustave Hubault, VII, 848. — De la Marine et de l'Agriculture, de M. Vidalin, par M. d'Andelarre, VIII, 279. — Masques et Bouffons, de M. M. Sand, par M. Max Berthaud, XII, 793. — Les Mauvais Ménages, de M. Louis Jourdan, par M. F. Giraudeau, VII, 843. — Mémoires de Jefferson, d'Hamilton, de Jackson, XI, 537, XII, 37. — Mémoires du cardinal de Retz, par M. Alf. Paisant, IX, 555. — Mémoires du maréchal de Richelieu, publiés par M. F.-S. Barrière, par M. G. Lafenestre, VII, 630. — Métaphysique de l'Art, de M. Ant. Mollière, X, 680. — La Métaphysique et la Science, de M. E. Vacherot, de M. J.-E. Alaux, VIII, 142. — Le Mexique, de M. Mathieu par Fossey, par M. Aug. Desportes, VII, 219. — Un Mois en Allemagne. Nanheim, de M. H. de Pène, par M. Max Berthaud, X, 540

Nadége, de M. Louis Enault, par M. A. Vermorel, VIII, 375. — De la Noblesse et de la Loi contre les usurpations nobiliaires, de M. P. de Courcy, par M. Ed. de Barthélemy, XI, 509. — La Noblesse flamande en

Digitized by Google

France, de M. L. de Baecker, par M. Ed. de Barthélemy, XI, 509. — De la noblesse maternelle en Champagne, de M. Biston, par M. Ed. de Barthélemy, XI, 509. — La Norvége, de M. Louis Enault, par M. Raymond Bordeaux, XI, 516.—Nouvelles françaises en prose du XIVe siècle, publiées par MM. L. Molmd et C. d'Héricault, par M. Léo Joubert, VII, 209.
Œsterreich's Neugestaltung, de M. de Goernig, par M. F. Lequien, VIII, 795. — Œuvres complètes de Tabarin, par M. Ch. Le Duc, IX, 574. — Œuvres complètes de Xénophon, traduction de M. Eug. Talbot, par M. Léo Joubert, VII, 837. — Les Œuvres poétiques d'André de Rivaudeau, par M. F. Giraudeau, X, 542.
Paris intime, de M. H. de Pène, par M. Ch. Perrier, IX, 164. — Du patronage des condamnés libérés en Belgique, de M. Ed. Ducpetiaux, par M. le vicomte An. Lemercier, IX, 765.—Paupérisme et Bienfaisance dans le Bas-Rhin, de M. Reboul-Deneyrol, par M. A. Legoyt, VII, 633. — Les Pères apostoliques et leur époque, de M. l'abbé Freppel, par M. l'abbé E. Maricourt, IX, 162. — Petit manuel de morale et d'économie politique, de M. Ed. Mercier, par M. E. Levasseur, VII, 228. — Philosophie du Salon de 1857, de M. Castagnary, X, 680.—Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture de D. Sutter, X, 680. — Pleurs et sourires, essais poétiques de M. Emile Bellier. par M. E. Hervé, VII, 856. — Poésies de Paul Reynier, par M. A. Legrelle, VII, 447. Polybe ou la Grèce conquise, de M. Fustel de Coulanges, par M. H. Reynald, IX, 569. — Précis de droit politique et d'économie sociale, de M. Pradier-Fodéré, par M. Arth. Desjardins, IX, 562. — Principes d'agriculture, de M. Louis Gossin, par M. A. Legoyt, VII, 845. — La Production agricole et les lois sur les céréales, de M. Casimir Perier, par M. d'Andelarre, VIII, 279.
Rapports sur les machines et outils employés dans les manufactures, du général Poncelet, par M. de Chavannes, VII, 445. — Le P. de Ravignan et ses contradicteurs, de M. le comte de Létourville, par M. Ch. de Gaulle, IX, 565. — Reflexionen und Maximen von Gœthe, traduction française par Sklower, par M. Ern. Faivre, VIII, 263; IX, 464. — Les Ressources comparées de l'Autriche et de la France, XII, 793. — Rivarol, sa vie et ses œuvres, de M. Léonce Curnier, par M. Alf. Paisant, VIII, 370. — Royer-Collard, de M. A. Philippe, par M. E. Garsonnet, VII, 300.
Zur Statistik des Steuerwesens in Œsterreichischen Kaiserstaaten, par M. Lequien, VIII, 795. — Struensée ou la Cour de Copenhague. Mémoires de Reverdil, publiés par Al. Roger, par M. L. Enault, VII, 440.
Théorie de l'impôt, de M. E. Ricard, par M. Renduel. T. XII, 568. — Tout par le travail, de M. A. Leymarie, par M. E. Levasseur, VII, 228.
De la vicomté de l'Eau de Rouen, de M. Ch. de Beaurepaire, par M. Raymond Bordeaux, VII, 854. — Les Victimes d'amour, M. Hector Malot, XII, 799.—La vie à Paris, de M. Aug. Villemot, par A. Legrelle, IX, 559. Vie publique de Royer-Collard, de M. L. Vingtain, par M. E. Garsonnet, VII, 300. — Die Volksnaturgeschichte, par M. W.-H. Richl, X, 628. — Voyage aux Pyrénées, de M. Taine, par M. Max Berthaut, XII, 569.
Zeitlosen, poésies, de M. Moritz Hartmann, par M. A. Legrelle, IX, 165.

Critique.

L'Année littéraire, de M. Vapereau, par M. A. Claveau, IX, 395.
La Campagne d'Italie, de M. de Bazancourt, par M. F. Giraudeau; Campagnes d'Italie, du général Shœnalz, par le même, XII, 249.
Chroniques littéraires, par M. Anatole Claveau, VII, 458, 660; VIII, 200, 379, 591.—IX, 172, 395, 577, X, 352, 544, 735.—XI, 160, 343, 519, 687; — XII, 163, 361, 571, 799.
La Femme, de M. Michelet, par M. Claveau, XII, 361.
La Légende des siècles de M. V. Hugo, par M. Claveau, XI, 519.
Les Confessions de deux enfants du siècle (*Elle et Lui, Lui et Elle*), par M. Hipolyte Babou, X, 411.
Cornewall Lewis, an Inquiry into the Credibility of Early Roman history, par M. Léo Joubert, IX, 5.
Ecrivains et Poètes de la Pologne, par M. P. de Saint-Vincent — Le comte Sigismond Krasinski, X, 496.— Mickiewicz, 1re partie XII, 124.
Etudes parlementaires, de M. Léon Vingtain, par M. Garsonnet, VII, 300.
Guerre de l'Indépendance italienne, du général Ulloa, par M. F. Giraudeau, XII, 249.
Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs, de M. de Cherrier. — Histoire des révolutions d'Italie, de M. Ferrari, par M. Léo Joubert, IX, 706.
Macaulay, Histoire de Guillaume III, par M. Hervé, IX, 201.
Mémoires d'une autre contemporaine, par M. Louis Meslin, VIII, 503.
Panthéisme (D'une nouvelle forme du).—La Métaphysique et la Science, de M. Vacherot, par M. J.-E. Alaux, VIII, 143.
Philosophie du beau (De quelques récents écrits sur la), par M. J.-E. Alaux, X, 680.
Revue critique. Voyez BIBLIOGRAPHIE.
Revues anglaises, américaines, italiennes. Voyez MÉLANGES.
Royer-Collard; sa vie publique, sa vie privée, sa famille, de M. A. Philippe, par M. Garsonnet, VII, 300.
Runeberg, ses œuvres, son premier poème; le Tombeau de Perrho, par M. G. Frosterus, VII, 800.

Digitized by Google

Economie politique et sociale, Finances, Législation.

De la Bienfaisance dans ses rapports avec la loi, par M. Adrien Donnodevie, VIII, 209.
Les Chemins de fer en Angleterre et sur le continent, par M. A. Legoyt, VII, 161.
Les Finances de l'Autriche dans la guerre et après la paix, par M. J.-E. Horn, X, 465.
Les Finances de la France depuis 1789, I. — La Constituante, par M. Lequien, XII, 520.
Des impôts de consommation, par M. E. de Parieu. — 1re partie. Considérations générales ; des Taxes de consommation à l'intérieur des Etats, IX, 609. — 2e partie. L'Impôt du sel, X, 561. — 3e partie. Impôt du sel (suite), XII, 25. — 4e partie. Impôt du sel (suite), XII, 193.
Des Lois sur la Presse, par M. Arth. Desjardins, XI, 185.
Du Mouvement économique en Allemagne, par M. M.-E. Horn, XI, 653.
De quelques modifications dans les tarifs de douane, par M. Ed. Boinvilliers, VII, 618.
De la réforme des lois civiles sous la Constitution de 1852, par M. Arth. Desjardins, X, 129.
La situation financière de l'Autriche et son influence sur la question italienne, par M. F. Lequien, VIII, 795.

Géographie politique et historique.

Les Français à Siam, par M. le comte de Warren, XI, 123, 251.
Relations diplomatiques et commerciales de la Russie avec la Chine, par M. Alex. Bonneau, X, 97.
Le Sénégal en 1859 et les Routes commerciales du Sahara, par M. Guillaume Lejean, avec une carte de l'Afrique occidentale, XI, 369.

Guerre, Marine, Art militaire.

La Bataille de Solferino, étude sur les plans et les manœuvres des deux armées, par un officier général, X, 164.
La Campagne de 1859 en Italie, par M. Fernand Giraudeau, XII, 249.
Correspondance du théâtre de la guerre. Lettre d'Alexandrie, du 10 mai, IX, 198. — Journal d'un officier d'état-major. Lettre d'Occimiano, 20 mai, IX, 411. Lettre de Montebello, 24 mai, IX, 417. — Lettre de Voghera, du 26 mai, IX, 419. — Lettres de Turin, de Novarre, de San-Martino : Opérations de Garibaldi, Combat de Palestro, Bataille de Magenta (journal d'un officier d'état-major), IX, 596, 603. — Lettres de Medole, IX, 785, 789.
De la Défense des côtes en Angleterre, par M. Alph. de Calonne, VII, 665.
Les Gens de mer (Voyez VOYAGES).
L'Italie et ses ressources militaires, IX, 362.
Des nouvelles armes de jet et de leur rôle dans la dernière guerre, par M. F. Hugonnet, X, 655.
La Nouvelle expédition en Chine, par M. Xavier Robert, XI, 677.
Du Personnel de la Marine française et de ses modes de recrutement, par M. H. de Mondy, XII, 000.
De la Situation militaire de l'Autriche en Lombardie et en Vénétie, IX, 737.

Histoire.

L'Angleterre sous le gouvernement de Guillaume III, par M. Ed. Hervé, IX, 201.
L'Italie, la Papauté et l'Empire au moyen âge, par M. Léo Joubert, IX, 706.
Une Page d'histoire du XIIe siècle avant Jésus-Christ, retrouvée sur une stèle égyptienne, par M. le vicomte Emm. de Rougé, VII, 785.
La Trahison d'Arnold, épisode de la révolution américaine, par M. Xavier Eyma, XI. 537, — XII, 37.
La Turquie et les Populations du Liban, par M. Eug. Poujade, XI, 466.

Histoire littéraire.

L'apothéose de Schiller en Allemagne, par M. Albert Lefaivre, XII, 682.
La Decouverte des langues perdues de la Perse et de l'Assyrie, par M. J. Ménant, IX, 268, 510.
Mme de Krudener, ses lettres et ses ouvrages inédits, par M. Paul Lacroix, XI, 5, 281.
Merimée (Prosper), par M. G. Merlet, VII, 121.
Les nouveaux historiens de l'antiquité. III. Sir G. E. Cornwall Lewis, par M. Léo Joubert, IX, 5.
Mme Récamier, par M. A. Claveau, XII, 593.
Runeberg, ses Œuvres, son premier Poème, par M. G. Frosterus, VII, 890.
Voir aussi CRITIQUE et BIBLIOGRAPHIE.

Littérature française.

Alba, par M. Louis Enault, IX, 233, 425, 620; X, 30, 254, 433, 575.
L'Appétit vient en mangeant, proverbe en un acte, en vers, par M. A. Claveau, VIII, 73.
Caïn, nouvelle, par M. Henri Rivière, X, 185, 377.
Une Confidence, nouvelle, par M. Ernest Rocha, XII, 68.
Daniel, roman, par M. Ernest Feydeau, VII, 5, 241, 465, 687; VIII, 5, 305, 409.
Une Famille éteinte, nouvelle, par M. Anat. Claveau, XI, 581.
Galienne, nouvelle, par M. d'Araquy, XII, 365, 628.
Marie-Anne, légende de la vie créole, par M. Toby-Flock, VIII, 649; IX, 37.
Le Poète Saturnin, nouvelle, par M. Arthur Arnould, VII, 569.
La Revanche de Marie, nouvelle, par M. Mathieu Ooster, XII, 328, 492.

Digitized by Google

Le Secret d'un Prêtre, nouvelle, par Mme Léonie d'Aunet, VIII, 231.
Théoni, roman, par M. Hippolyte Audeval, XI, 40, 213, 405.

Littérature étrangère.

Ecrivains et Poètes modernes de la Pologne, par M. P. de Saint-Vincent : le comte Sigismond Krasinski, X, 496, — Mickiewicz, 1re partie, XII, 129.
Gœthe naturaliste, par M. Ernest Faivre, 4e partie. La science dans les poésies, les romans et les œuvres artistiques de Gœthe, VII, 39. — 5e partie. Vues de Gœthe sur la méthode et l'unité de composition, VIII, 263. — 6e partie. Etudes de Gœthe sur la métamorphose, IX, 464.
Ismaël, nouvelle, par M. Julius Mosen, VII, 767.
Majeur et Mineur, nouvelle, par M. Maurice Hartmann, IX, 481, 653.
Les Mémoires d'une autre Contemporaine (Journal of my Life during the French Revolution, by Mrs Grace Dalrymple Elliott), par M. L. Meslin, VIII, 503.
Les Nouveaux Historiens de l'Antiquité : III. Sir G-E. Lewis, par M. Léo Joubert, IX, 5.
Le Roman politique en Allemagne (les Clubistes de Mayence), par M. Albert Lefaivre, XII, 270.
Runeberg, ses œuvres, son premier poème : le Tombeau de Perrho, par M. Gustave Frosterus, VII, 800.
Scènes et Mœurs de la vie de province en Russie : Une Nichée de Gentilshommes, par M. Ivan Tourguenef, VIII, 535, 728; IX, 97, 325.

Mélanges.

Les Chasses de l'Algérie, par M. Jules Gérard, IX, 529.
L'Esprit de tradition en Bretagne, par M. L. Tachet de Barneval, VIII, 40.
Les Gens de mer : Scènes et récits de la vie militaire et de la vie marchande, par M. Léopold Constantin, — 1re partie : Les Iles du Guano, Valparaiso, Lima. VII, 737. - 2e partie : La Stella Maris, VIII, 118. — 3e partie : La Belle, Iceberg-Sound, le Naufragé, X, 76. — 4e partie : Bahia, La Ruine, Histoire du capitaine fouetté, La Lune du cap Clear, X, 603.
Les Périodiques de l'Amérique du Nord (3e et 4e trimestres de 1858), par M. Oct. Sachot. VII, 195. — 1er trimestre de 1859, par M. North Peat, VIII, 354.
Réception de M. de Laprade, à l'Académie française, VIII, 379.
Réception de M. Jules Sandeau à l'Académie française, IX, 305.
Les Revues américaines (1er trimestre 1859), par M. North Peat, VIII, 354.
Les Revues anglaises (janvier et février 1859), par M. North Peat, VII, 813. — Mars, avril, mai, IX, 538 ; — Juillet et août 1859, X, 714; septembre et octobre. XII, 547.
Les Revues italiennes, par M. Ed. Villetard, VII, 421 ; — par M. Ernest Rocha, XII, 771.
Séance publique annuelle de l'Institut (Chronique littéraire), X, 735.
Souvenirs de l'expédition d'Ancône en 1832, par M. le vicomte Redon de Beaupreau, IX, 135.
Souvenirs d'un avocat anglais, imité de l'anglais, par M. A. Wolff, XI, 99 ; — Le Mariage contesté, XI, 441. — Le Writ d'habeas corpus, XI, 455. — Le Contrat de mariage, XI, 626. — Esther Mason, XI, 640. — Le Beau-Père, XII, 215. — La Mère et le Fils, XII, 237.
Vente de la collection de manuscrits de de M. Libri, par M. Anat. Claveau, VIII, 591.

Philosophie, Morale, Religion.

De l'Abaissement des caractères dans la société française au XIXe siècle, par M. Ch. Aubertin, VII, 367.
D'une Nouvelle forme de panthéisme, par M. J.-E. Alaux, VIII, 142.
Les Parses, leur doctrine, leur condition, actuelle, par M. J. Menant, XI, 564.
La Prédication populaire en Angleterre : le révérend C.-H. Spurgeon, par M. North Peat. XI, 68.
De quelques récents écrits sur la philosophie du beau, par M. J. Alaux, X. 690.
De la Souveraineté, par M. l'abbé Bautain XII, 466.

Poésie.

Le Barde de Temrah, par M. Leconte de Lisle, XI, 272.
Les Chasseurs : le Jaguar ; la Panthère noire, par M. Leconte de Lisle. IX, 93.
Clair de Lune, par M. Louis Bouilhet, VII, 563.
Chronique de la quinzaine, par M. Louis Bouilhet, VIII, 349.
Dans le Cimetière de S...., par M. Louis Bouilhet, IX, 700.
Danse macabre, par M. Ch. Baudelaire, VIII, 115.
Dormeuse, par M. Louis Bouilhet, VII, 561.
L'Esprit des Fleurs, par M. Louis Bouilhet, VII, 566.
Fantômes parisiens, par M. Ch. Baudelaire, XI, 93.
Une Gerbe, par M. Aug. Lacaussade, VII, 69.
A l'Italie, par M. Leconte de Lisle, VIII, 465.
Jour sans Soleil, par M. L. Bouilhet, VIII, 349.
Le Jugement de Komor, par M. Leconte de Lisle, VII, 762.
Les Larmes de la Vigne, par M. Louis Bouilhet, VII, 567.
Le Masque, par M. Ch Baudelaire, XII, 357.
Médailles antiques, par M. Leconte de Lisle, X, 348.
Mer descendante, par M. G. Lafenestre, XII, 542.
Le Navire, par M. Louis Bouilhet, IX, 700.

Digitized by Google

Les Oiseaux, sonnets, par M. Prosper Mignard, VII, 390.
Les Paraboles de dom Guy, poème, par M. Leconte de Lisle, XII, 105.
Un Portrait, par M. Louis Bouilhet, VIII, 349.
Soir d'été, par M. Louis Bouilhet, IX, 700.
Sonnet d'automne, par M. Ch. Baudelaire, XII, 357.

Politique, Histoire contemporaine.

Les Archives du duc de Modène, par M. Fernand Giraudeau, XI, 493.
L'attitude de l'Allemagne dans le conflit austro-italien, par M. Ed. Simon, X, 321.
Le cabinet Derby, sa politique et les causes de sa chute, X, 147.
Chronique de la quinzaine, par M. F. Boilay, VII, 232; par M. Ed. Boinvilliers, VII, 450, 643, 856; VIII, 180, 390, 605, 812; IX, 183, 403, 583 769; X, 177, 362, 552, 743; XI, 168, 357, 528, 696; XII, 178, 374, 582, 813.
Le Conflit entre l'Espagne et le Maroc, par M. Narc. Cotte, XII, 706.
Le Congrès et l'Italie, par M. le duc de Valmy, XII, 756.
Correspondance d'Allemagne : Lettre de Francfort, VII, 655; Lettres de Berlin, VIII, 193, 403, 613; IX, 193; Lettre de Wiesbaden, IX, 781.
Correspondance d'Angleterre : Lettres de Londres, XI, 176, 365.
Correspondance d'Italie : Lettre de Modène, XI, 180.
Correspondance du Théâtre de la guerre. Voyez GUERRE.
La Hongrie et l'Autriche de 1848 à 1850, par M. J.-E. Horn, XII, 293.
Les Idées sur la politique sociale en Allemagne, par M. Albert Lefaivre, X, 628.
De l'Institution des auditeurs au Conseil d'Etat, par M. le comte E. Dubois, VIII, 765.
L'Italie, la maison de Savoie et la maison d'Autriche, VIII, 617.
Le Mouvement unitaire en Allemagne, par M. Edouard Simon, XII, 427.
Du Pouvoir temporel du pape, par M. le vicomte G. de La Tour, 1re partie, X, 5. — 2e partie : les Ennemis du saint-siége et les Etats pontificaux à notre époque, X, 293.
La Question de Cuba aux Etats-Unis et en en Europe, par M. J. Chanut, VIII, 470.
La Question des réformes dans les Etats pontificaux, par M. le duc de Valmy, XII, 5.
Du rôle des grandes puissances dans la question italienne, par M. Eugène Poujade, IX, 684.

Sciences.

Explication déduite de l'expérience de plusieurs phénomènes de vision concernant la perspective, par M. E. Chevreul, VIII, 521.
Le Golfstrim et les Révolutions de la mer, par M. F. Julien, VIII, 692.
Des Hallucinations dans la Magie, par M. le docteur Michéa, VII, 501.
Les Nouveaux générateurs d'électricité, par M. le vicomte du Moncel, VIII, 328.
Voir aussi GUERRE.

Théâtres.

Reprise d'Amphitryon, de Molière, X, 548; un Ange de Charité, XI, 160. — Reprise d'Athalie au Théâtre-Français, VIII, 591. — Le Baron de Fourchevif, X, 357. — Un Beau Mariage, de MM. E. Augier et Ed. Foussier, VIII, 204.—Le Brigadier de Feuerstein, de M. Ed. Nicolet, X, 550. — Reprise de la Closerie des Genêts, de F. Soulié, IX, 172. — Reprise du Collatéral, de Picard, X, 516. — Les Dettes de cœur, XI, 687.—Le Droit Chemin, de M. Latour Saint-Ybars, VIII, 385. — La Fille de trente ans, XII, 799. — Reprise des Filles de Marbre, X, 354. — Les Grands Vassaux, de M. V. Séjour, VII, 660. — Les Honnêtes Femmes, de M. Anicet-Bourgeois, X, 545. —Reprise d'Iphigénie en Aulide, XI, 687.— Reprise de Lady Tartufe, de Mme de Girardin, X, 359. — Les Louis XI, VII, 660.— Reprise de la Marâtre, XI, 160. — Marguerite de Sainte-Gemme, de Mme Sand, IX, 177. — Reprise de Marie ou les Trois Epoques, XI, 342. — Les Ménages de Paris, de MM. Brisebarre et Eug. Nus, IX, 398. — Micaël l'Esclave, de M. J. Bouchardy, IX, 174. — Le Naufrage de La Pérouse, de M. Dennery, IX, 174. — Noblesse oblige, XI, 160 — L'Outrage, de MM. Th. Barrière et Ed. Plouvier, VII, 872.— Reprise de Paméla Giraud, X, 356.—Un Père prodigue, XII, 571.— Le Passé d'une Femme, XI, 687. — Le Petit-Fils de Mascarille, XI, 687.— Reprise du Philinte de Molière, de Fabre d'Eglantine, X, 357. — Reprise du Philosophe marié, de Destouches, VIII, 384. — Les pièces militaires, X, 352. — Les Pirates de la Savane, de MM. Anicet Bourgeois et F. Dugué, XI 541. — Le Poème de Claude, de M. L. Laluyé, IX, 175. — Un Portrait de Maître, XI, 160.— Une preuve d'amitié, de M. le comte Sollohub, IX, 399. — La Reine Margot, XI, 687. — Les Rêves d'Amour, de MM. Scribe et de Biéville, VIII, 200.— Richard Darlington, de M. A. Dumas, VII, 458. — Risette, de M. Ed. About, X, 550. — Rosalinde, de M. Aurélien Scholl, X, 357. — Souvent Homme varie, de M. Aug. Vacquerie, IX 179. — Le Testament de César Girodot, XI, 687. — La Tireuse de cartes, XII, 799. — L'Usurier de Village, de MM. A. Rolland et Bataille, IX, 176. — Reprise de la Vie de Bohême, X, 356. — Reprise du Vieux Célibataire, de Collin d'Harleville, IX, 577. — Débuts de Mme Guyon au Théâ-

Digitized by Google

tre-Français, VIII, 383.—Lettre de M. Samson, IX, 180. Mme Ristori, IX, 180.
Théâtres lyriques : Curioso accidente, XII, 373. — Le Diable au Moulin, XI, 854. — Le diapason, XII, 172.— Don Gregorio, opéra-comique de M. Gabrielli, XII, 808. — Faust, opéra, de M. Gounod, VIII, 387. — La Fée Carabosse, opéra de M. V. Massé, VIII, 177. — Festival de Schiller, XII, 177. — Herculanum, de M. F. David, VIII, 172. — Ivonne, de M. Limnander, XIII, 808. — Mamzelle Pénélope, XII, 176. — La Pagode, de M. Fauconnier, XII, 808.— Le Pardon de Ploërmel, opéra de M. Meyerbeer, VIII, 609. — Reprise d'Orphée, de Gluck, Mme Viardot, XII, 369. — Les Petits Violons du roi, XII, 176. — Roméo et Juliette, Mlle Vestvali, XI, 350.—Voyage autour de ma chambre, XII, 354.

Voyages.

Les Gens de mer, par M. Léopold Constantin, VII, 737; VIII, 118; X, 76, 603.
Scènes de la vie de campagne en Savoie : Les Deux piéges, par M. Charles Du Bois, VII, 82, 330.
Scènes et Mœurs de l'Algérie : une Excursion dans les tribus, par M. F. Hugonnet, XI, 310.
Scènes et Paysages dans les Andes, par M. Paul Marcoy : Une Cérémonie nautique au bord du lac de Titicaca. VII, 395, 538; Les Sources de l'Apurimac, X, 217.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

ALAUX (J.-E.). D'une nouvelle forme de Panthéisme, VIII, 142. — De quelques récents écrits sur la Philosophie du beau, X, 680. — Revue critique, VII, 830; IX, 158; XII, 156.
ALLEAUME (Ch.). Revue critique, VII, 214.
AMÉRO. L'Italie, la maison de Savoie et la maison d'Autriche, VIII, 617. — L'Italie et ses ressources militaires, IX, 302.—Le cabinet Derby, sa politique et sa chute, X, 147. —De la Situation militaire de l'Autriche en Lombardie et en Vénétie, IX, 737.
ANDELARRE (marquis d'). De la Réforme des lois des céréales, VIII, 279.
ARAQUY (d'). Galienne, nouvelle, 1re partie, XII, 385. 2e partie XII, 628.
ARNOULD (Arthur). Le poète Saturnin, nouvelle, VII, 569.
AUBERTIN (Ch.). De l'Abaissement des caractères dans la société française au XIXe siècle, VII, 367.
AUDEVAL (Hippolyte). Théoni, roman, XI, 40, 213, 404.
AUNET (Mme Léonie d'). Le Secret d'un prêtre, VIII, 231.
BABOU (Hippolyte). Les Confessions de deux enfants du siècle (*Elle et Lui, Lui et Elle*), X, 411.
BARTHÉLEMY (Ed. de). Revue critique, XI, 509.
BAUDELAIRE (Charles). Poésies : Danse macabre, VIII, 115. — Fantômes parisiens, XI, 93; — Sonnet d'Automne, Chant d'Automne, le Masque, XII, 357.
BAUTAIN (l'abbé). De la Souveraineté, XII, 466, 466.
BERTHAUD (Max). Revue critique, X, 540; XII, 569.
BOILAY (J.). Chronique de la quinzaine, VII, 232.
BOINVILLIERS (Ed.). De quelques Modifications dans les tarifs de douane, VII, 618.— Chronique politique, VII, 450, 643, 858; VIII, 189, 390, 605, 812; IX, 183, 403, 583, 769; X, 177, 361, 552, 743; XI, 168, 357, 528, 696; XII, 178, 374, 582, 813.
BONNEAU (Alexandre). Relations diplomatiques et commerciales de la Russie avec la Chine, X, 97. — Revue critique, VII, 223.
BORDEAUX (Raymond). Revue critique, VII, 854, XI, 516.
BOUILHET (Louis). Poésies : VII, 561.— Chronique de la quinzaine, Un Portrait, Musique, Jour sans soleil, VIII, 349. — Le navire, Dans le cimetière de S...., Soir d'été, IX, 760.
BOUTAN (A.). Revue critique, VII, 636.
BRÉHAUT (Louis), Revue critique, XI, 507.
BRIAU (Dr René). Revue critique, VII, 841.
CALONNE (Alphonse de). De la défense des côtes en Angleterre, VII, 665.—Revue critique, VIII, 157.
CERTES (Adrien). Revue critique, IX, 564; XII, 160.
CHANUT (J.). La Question de Cuba aux Etats-Unis et en Europe, VIII, 470.
CHAVANNES (de). Revue critique, VII, 445.
CHEVREUL (E.). Explication déduite de l'ex-

Digitized by Google

périence, de plusieurs phénomènes de vision concernant la perspetive ; par M. E. Chevreul, VIII, 521.
CLAVEAU (Anatole). L'Appétit vient en mangeant, proverbe en un acte, en vers, VIII, 73.—Une famille éteinte, nouvelle, XI, 581. — Mme Récamier, XII, 593. — Théâtres et chronique littéraire, VII, 458, 660, 872; VIII, 200, 379, 591 ; IX, 172, 395, 577 ; X, 352, 544, 735; XI, 160, 342, 519, 687; XII, 163, 361, 571, 799.
CONSTANTIN (Léopold). Les Gens de mer. Scènes et récits de la vie militaire et de la vie marchande, 1re partie. Les îles de Guano, Valparaiso, Lima, VII, 737.—2e partie : la Stella-Maris, VIII, 118. — 3e partie. La Tempête, la Belle, Iceberg Sound, le Naufrage, X, 76. — 4e partie. Bahia, la Ruine, le Capitaine fouetté, la Lune du cap Cleor, X, 603.
COTTE (Narcisse). Le Conflit entre l'Espagne et le Maroc, XII, 706.
DESJARDINS (Arthur). De la réforme des lois civiles sous la constitution de 1852, X, 129. Des Lois sur la presse, XI, 185.—Revue critique, IX, 562; X, 536, 731.
DESPORTES (Aug.). Revue critique, VII, 219.
DONNODÉVIE (Adrien). De la bienfaisance dans ses rapports avec la loi, VIII, 209.
DUBOIS (le comte E.). De l'Institution des Auditeurs au Conseil d'Etat, VIII, 765.
DU BOIS (Charles). Scènes de la vie de campagne en Savoie : les deux piéges, VII, 82, 330.
DUSSIEUX (E.). Revue critique, VII, 852.
ENAULT (Louis). Alba, IX, 233, 425, 620; X, 30, 254, 433, 575. — Revue critique, VII, 440.
EYMA (Xavier). La trahison d'Arnold, épisode de la révolution américaine, XI, 537; XII, 37.
FAIVRE (Ernest). Gœthe naturaliste, VII, 39; VIII, 253; IX, 464.
FÉTIS (F.-J). Compositeurs contemporains : Meyerbeer, VIII, 565.
FÉTIS (Ad.). Compositeurs contemporains : Halevy, XI, 147.
FEYDEAU (Ernest). Daniel, VII, 5, 241, 465, 687; VIII, 5, 305, 409.
FROSTERUS (Gustave). Runeberg, ses œuvres, son premier poème : le Tombeau de Perrho, VII, 800.
GARSONNET (E.). Ecrivains et orateurs politiques : Royer-Collard, VII, 300.
GAULLE (Ch. de). Revue critique, IX, 565, 573.
GÉRARD (Jules). Les Chasses de l'Algérie, IX, 529.
GIRAUDEAU (Fernand). Les Archives du duc de Modène, XI, 493. — La campagne de 1859 en Italie, XII, 249. — Revue critique, VII, 843; IX, 567; X, 542; XI, 513.
HARTMANN (Maurice). Majeur et Mineur, nouvelle IX, 481, 653.
HERVÉ (Edouard). L'Angleterre sous le gouvernement de Guillaume III, IX, 201. — Revue critique, VII, 856.
HORN (J. E.). Les Finances de l'Autriche dans la guerre et après la paix, X, 46 — Du Mouvement économique en Allemagne, XI, 653. — La Hongrie et l'Autriche de 1848 à 1859, XII, 293.
HUBAULT (Gustave). Revue critique, VII, 848.
HUGONNET (F.). Des Nouvelles armes de jet et de leur rôle dans la dernière guerre, X, 655. — Scènes et mœurs de l'Algérie : une excursion dans les tribus, XI, 310.
JACOB (le Bibliophile). Voyez PAUL LACROIX.
JOUBERT (Léo). Les Nouveaux historiens de l'antiquité, Sir G. E. Lewis, IX, 5. — L'Italie, la Papauté et l'Empire au moyen âge, IX, 706. — Revue critique, VII, 209, 837.
JULIEN (F.). Le Golfstrim et les révolutions de la mer, VIII, 692.
LACAUSSADE (Auguste). Une Gerbe. Etudes poétiques, VII, 69.
LACROIX (Paul). Madame de Krudener, ses lettres et ses ouvrages inédits, XI, 5, 281.
LAFENESTRE (Georges). Mer descendante Poésie, XII, 542. Revue Critique, VII, 630.
LA TOUR (le vicomte G. de). Du Pouvoir temporel du Pape, X, 5, 293.
LECONTE DE LISLE. Poésies. Le Jugement de Komor, VII, 762. — A l'Italie, VIII, 465. — Les Chasseurs : le Jaguar, la Panthère noire, IX, 93. — Médailles antiques, X, 348. — Le Barde de Temrah, poème, XI, 272. — Les Paraboles de Dom Guy, poème, XI, 105.
LE DUC (Charles). Revue Critique, VII, 847. — VIII, 170. — IX, 566, 574. — X, 541. — XI, 512. — XII, 565.
LEFAIVRE (Albert). Les Idées sur la politique sociale en Allemagne, X, 628. — Le Roman politique en Allemagne : (*les Clubistes de Mayence*), XII, 270. — L'Apothéose de Schiller en Allemagne, XII, 682.
LEGOYT (A.) Les Chemins de fer en Angleterre et sur le continent, VII, 161.— Revue critique, VII. 437, 633, 845.
LEGRELLE (A.) Revue critique, VII, 457. — IX, 166, 559.
LEJEAN (Guillaume). Le Sénégal en 1859, et les Routes commerciales du Sahara, avec une carte de l'Afrique occidentale, XI, 369.
LEMERCIER (le vicomte Anatole). Revue critique, IX, 765.
LEQUIEN (F.). La Situation financière de l'Autriche et son influence sur la question italienne, VIII, 795. — Les Finances de la France depuis 1789, (1re partie). La Constituante, XII, 520.— Revue critique, XII, 793.
LEVASSEUR (E.) Revue Critique, VII, 228.
LUCAS (Hippolyte). Revue critique, VII, 839.
MARCOY (Paul). Scènes et paysages dans les Andes. Cérémonie nautique au bord du lac de Titicaca. (1re partie). VII, 395, 538. — (2e partie). Les Sources de l'Apurimac, X, 217.
MARICOURT (l'abbé E.). Revue critique, IX, 162.
MÉNANT (J.). La Découverte des langues perdues de la Perse et de l'Assyrie, IX. 268, 510. — Les Parses, leurs doctrines, leur condition actuelle, XI, 564.

Digitized by Google

MERLET (G.). Ecrivains contemporains : M. Prosper Mérimée, VII, 121.
MESLIN (Louis). Les Mémoires d'une autre Contemporaine (Mme Elliot), VIII, 503.
MICHÉA (le Dr). Des Hallucinations dans la magie, VII, 501.
MIGNARD (Prosper). Les Oiseaux, sonnets, VII, 390.
MONCEL (le vicomte Th. du). Les Nouveaux générateurs d'électricité, VIII, 328.
DE MONDY (H.). Du Personnel de la marine française et de ses modes de recrutement, XII, 730.
MOSEN (Julius), Ismaël, VII, 767.
NORTH PEAT. La Prédication populaire en Angleterre : le R. C.-H. Spurgeon, XI, 68. — Les Revues anglaises, VII, 813; IX, 538; X, 714; XII, 547.—Revues américaines, VIII, 354.
OFFICIER GÉNÉRAL (Un). La Bataille de Solferino, étude sur les plans et les manœuvres des deux armées, X, 164.
OOSTER (Mathieu). La Revanche de Marie, nouvelle, XII, 328, 492.
PAISANT (Alfred). Revue critique, VII, 370; IX, 555.
PAREDO (M.-G.). Hommes d'Etat de l'Italie contemporaine : Maxime d'Azeglio, VIII, 92.
PARIEU (C. de). Des Impôts de consommation, etc., IX, 609; X, 561; XII, 25, 193.
PERRIER (Charles). Artistes contemporains : M. Clésinger, VII, 606. — Le Salon de 1859, IX, 287. — Revue critique, VII, 834; VIII, 372; IX, 164, 169; X, 531.
POUJADE (Eug.). Du Rôle des grandes puissances dans la question italienne, IX, 684. — La Turquie et les populations du Liban, XI, 466.
POUJADE (Elisée). Correspondance d'Angleterre, XI, 176, 365.
REDON DE BAUPREAU. Souvenirs de l'expédition d'Ancône en 1832, IX, 135.
RENDUEL (Eugène), Revue critique, XII, 568.
REYNALD (Hermile). Revue critique, IX, 569.
RIVIÈRE (Henri). Caïn, nouvelle, X, 185, 377
ROBERT (Xavier). La Nouvelle expédition en Chine, XI, 677.
ROCHA (Ernest). Une Confidence, nouvelle, XII, 63. — Les Revues italiennes, XII, 772.
ROUGÉ (le vicomte Emm.). Une Page d'histoire du XIIe siècle avant Jésus-Christ retrouvée sur une stèle égyptienne, VII, 785.
SACHOT (Oct.). Les Périodiques de l'Amérique du Nord (3e et 4e trimestres 1858), VII, 195.
SAINT-VINCENT (Paul de). Ecrivains et poètes modernes de la Pologne : le comte Sigismond Krasinski, X, 496. — Mickiéwicz, 1re partie, XII, 126.
SERRES (Henri de). Revue critique, X, 533.
SIMON (Edouard). L'Attitude de l'Allemagne dans le conflit austro-italien, X, 321.—Le Mouvement unitaire en Allemagne, XII, 427.
TACHET DE BARNEVAL (L.) L'Esprit de tradition en Bretagne, VIII, 46.
TOBY-FLOCK. Marie-Anne, légende de la vie créole, VIII, 649; IX, 37.
TOURGUENEF (Ivan). Scènes et mœurs de la vie de province en Russie : Une Nichée de gentilshommes, VIII, 535, 728; IX, 97, 325.
VALMY (le duc de). La Question des réformes dans les Etats pontificaux, XII, 5. — Le Congrès et l'Italie, XII, 756.
VERMOREL (A.). Revue critique, VIII, 375.
VIDAL (V.), Revue critique, X, 538.
VILLETARD (Edm.), Les Revues italiennes, VII, 421.
WARREN (le comte Ed. de). Les Français à Siam, XI, 123, 251.
WILHELM. Revue musicale, VIII, 172, 387, 600; XI, 350; XII, 172, 350, 808.
WOLFF (A.). Souvenirs d'un avocat anglais, imités de l'anglais, XI, 99, 441, 636; XII, 215.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — T. II, N° 15. 30 NOVEMBRE 1859.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE.

Bulletin critique.

Mémoire du garde des sceaux, sur la suppression de la vénalité des offices, par Auguste DUCLOS, licencié en droit.

M. Auguste Duclos, licencié en droit, auteur de poésies latines et gauloises, se prépare à donner au public de nouveaux Dialogues des Morts littéraires et philosophiques. En attendant, il demande la suppression de la vénalité des offices et la transformation des officiers ministériels en fonctionnaires publics salariés. M. Duclos orne sa thèse principale d'idées accessoires ingénieusement développées : c'est ainsi qu'il appelle la monarchie de juillet « un marécage, » et qu'il qualifie le pouvoir de Louis-Philippe « un pouvoir tombé sans léguer » au peuple un progrès accompli ou tenté, le sou- » venir d'une misère sociale soulagée. » L'idée principale n'ayant pas la moindre chance d'être acceptée par le pouvoir, nous jugeons inutile de la discuter, et nous conseillons à M. Duclos de se borner aux poésies latines et aux Dialogues des Morts pour le plus grand agrément des habitants de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire). A. A. D.

Des substitutions et des majorats, par M. Henry BOISSARD.

M. Henri Boissard, avocat à la Cour de Paris, est auteur d'une excellente étude sur les majorats et les substitutions. Qu'il se borne aux vues d'ensemble, ou qu'il descende dans les détails juridiques, son style est clair, précis, facile, sa manière franche et vigoureuse. Le trait caractéristique de l'ouvrage, c'est une grande modération d'idées unie à une parfaite rectitude de jugement. Quand on parle des majorats et des substitutions, c'est ordinairement pour les maudire ou pour les exalter. M. Boissard, qui n'est pas un partisan de ces institutions, en apprécie avec une impartiale équité les défauts et les avantages : il ne méconnaît pas la stabilité des gouvernements aristocratiques, mais il a très bien compris qu'un gouvernement sensé doit laisser agir les lois de la nature humaine, et ne pas se substituer au temps, qui peut seul faire les aristocraties. L'improvisation d'une aristocratie n'aboutit qu'à créer des influences factices; or, quoi de plus dangereux et de plus ridicule à la fois que de manquer le but dans une pareille entreprise? L'histoire vient éclairer les vues politiques de l'auteur : l'histoire est un lien naturel entre la science du gouvernement et la science des lois. Nous félicitons M. Boissard d'avoir dédaigné les sentiers battus d'une pratique aride et grossière. C'est avec les données de la philosophie sociale et les hautes leçons de l'histoire qu'il faut étudier les lois. L'ouvrage de M. Boissard est, à cet égard, un bon modèle. A. A. D.

Mémoires de l'Académie d'Arras, t. XXX, Arras, COURTIN. 1858.

Les académies départementales doivent, pour remplir le but de leur institution et pour rendre les services que le pays est en droit d'exiger d'elles, satisfaire à des conditions nombreuses et diverses. Réunir les documents épars, étudier les anciennes chartes, interroger les vieilles chroniques, compléter l'œuvre des historiens et des philosophes, voilà une partie de leur tâche : elles doivent aussi encourager les poètes et les littérateurs contemporains, les convier à des concours où la palme promise a moins de valeur que la publicité donnée au nom des vainqueurs et aux travaux couronnés ; c'est à elle, enfin, qu'il appartient de vulgariser les découvertes utiles, les améliorations et les perfectionnements qui peuvent se produire dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, dans l'économie politique et administrative. L'Académie d'Arras, mieux que toute autre, a mis en pratique ce

Digitized by Google

vaste programme : elle vient de publier le trentième volume des mémoires. Les noms des membres qui, par leurs communications, ont contribué à former cet intéressant volume, expliquent suffisamment le mérite éminent qu'on doit y signaler, et sont pour l'avenir le gage et la promesse de nouveaux efforts et de nouveaux succès. A côté des allocutions, des discours de réception et des réponses, dont l'intérêt est purement local, nous avons lu avec grand plaisir deux remarquables rapports de MM. Lecesne et Repécaud, sur le concours de poésie et sur la télégraphie électrique : Les notices et les extraits de livres imprimés et de manuscrits de la bibliothèque d'Arras, contiennent, entre autres pièces curieuses, une longue dissertation latine du Pogge sur cette question : *An senî sit uxor ducenda?* Le dit des morts et des vifs, quatre chansons du châtelain de Couci et trois d'Adam, le bossu d'Arras, complètent la partie rétrospective de ce recueil, auquel est promise une heureuse et longue continuation. CH. L.

Madame Hilaire, précédé d'une réponse à l'*Amour* de M. Michelet, par Mme Louise VALLORY, 1 vol. in-12. Paris, Dentu. 1859.

Il est difficile d'admettre, avec l'auteur de ce roman, que le mariage soit une institution surannée peu en rapport avec les mœurs et les aspirations de notre époque. Les arguments fournis à l'appui de cette thèse paradoxale, sont, du reste, assez pauvres pour qu'il soit inutile de les combattre sérieusement.

Le mari est complétement sacrifié ; ce type, qui pouvait être vrai dans une certaine mesure, devient révoltant à force d'exagération. Il n'est pas permis d'être à ce point laid, niais, ridicule et brutal. Quant à Mme Hilaire, c'est une parente éloignée de Mme Bovary ; elle n'est ni bonne ni mauvaise, c'est une femme sans énergie et sans caractère qui cède plutôt au désœuvrement qu'à la passion, et qui se jette dans les bras du premier venu : elle semble prendre à tâche de donner raison à tous ceux qui accusent son sexe de faiblesse intellectuelle et morale. Mme Vallory est donc mal venue à réclamer dans la réponse qu'elle adresse, sous forme de préface, à M. Michelet, la réhabilitation complète des femmes. Ce n'est point ce livre qui leur donnera l'égalité de droits qu'elle revendique pour elles.

Quant au style, nous voudrions n'en point parler : les répétitions, les néologismes risqués, la phraséologie prétentieuse et vide, font de *Mme Hilaire* une lecture fatigante, et nous serions fort embarrassé s'il nous fallait expliquer le succès de vogue qui a fait arriver ce livre à sa troisième édition. CH. L.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Achard (Amédée). La Sabotière. In-18. Paris, Hachette.

Assollant (Alfred). Deux amis en 1792. In-18. Paris, Hachette.

Barbara (Charles). Les Orages de la vie. In-18. Paris, Hachette.

Barthélemy Saint-Hilaire. Le Bouddha et sa religion. Paris, Didier.

Bastide (J.). Les Guerres de religion en France. Tome 2 et dernier. In-16. Paris, Dubuisson (Bibliothèque utile).

Baudelaire (Ch.). Théophile Gautier. Petit in-8o. Paris, Poulet-Malassis.

Berriat-Saint-Prix (Ch.). Des Tribunaux et de la procédure du grand criminel au XVIIIe siècle, jusqu'en 1789. In-8o. Paris, Aubry.

Bescherelle et Devars. Grand Dictionnaire de Géographie universelle. 4 vol. In-4o. Paris, Devars.

Brosselard (Charles). Les Khouan. De la constitution des ordres religieux musulmans en Algérie. In-8o. Paris, Challamel.

Cousin (V.). Madame de Longueville pendant la Fronde. In-8o. Paris, Didier.

Dabry (P.). Organisation militaire des Chinois, ou la Chine et ses armées. In-8o. Paris, H. Plon.

Deluzy (Léon). La Russie, son peuple et son armée. In-8o. Paris, Ch. Tanera.

Dollfus (Charles). Liberté et centralisation. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Figuier (Louis). La photographie au salon de 1859. In-18. Paris, Hachette.

Gay (Charles). L'Europe devant la Chine. In-8. Paris, Henri Plon.

Haas (C.-P.-M.). La France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Histoire et mécanisme des grands pouvoirs de l'Etat ; fonctions publiques de tous ordres, etc. T. IV, in-8. Paris, Cosse et Marchal.

Janin (Jules). Critique, portraits et caractères contemporains. In-8. Paris, Hachette.

Janin (J.). Les contes du Châlet. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

L*** (F.). Etudes historiques sur le Mexique, au point de vue politique et social. In-8. Paris, imp. Chaix.

Lassabathie. Histoire du Conservatoire impérial de musique et de déclamation. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Leroux (Pierre). Quelques pages de vérités. In-32. Paris, E. Dentu.

Léouzon Le Duc. Ivan. In-18. Paris, Amyot.

Louis XIV. Mémoires pour l'instruction du Dauphin. Première édition complète d'après les textes originaux, par M. Ch. Dreyss. 2 vol. in-8. Paris, Didier.

Magnier (Ed.). Dante et le Moyen âge. In-12. Paris, Garnier frères.

Maquet (Aug.). Dettes de cœur. In-18. Paris, Lib. Nouvelle.

Martin (P.-J.). Les moralistes italiens. In-18. Paris, Hachette.

Michel-Ange poète. Première traduction complète de ses poésies, par M. A. Lanneau-Rolland. In-12. Paris, Didier.

Digitized by Google

Monnier (Fr.). Le chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques. In-8. Paris, Didier.

Montigny (le marquis de). De la réorganisation de l'ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, comme force armée des Etats pontificaux. In-8. Paris, Douniol.

Morel (A.). Les Moralistes orientaux. In-18. Paris, Hachette.

Projet d'une charte constitutionnelle d'Alexandre Ier, empereur de Russie. Derniers jours de la vie de l'empereur Alexandre. In-8. Paris, A. Franck.

Lothrop Motley (J.). Histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies. T. III. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Saint-René Taillandier. Histoire et philosophie religieuse. Etudes et fragments. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Salvador (J.). Paris, Rome, Jérusalem ou la Question religieuse au XIXe siècle. 2 vol. in-8. Paris, Michel Lévy frères.

Schœbel (Ch.). Du pouvoir temporel du pape. In-8. Paris, Challamel.

Teixeira de Vasconcellos (A.-A.). Les contemporains portugais, espagnols et brésiliens. T. Ier, le Portugal et la maison de Bragance. Grand in-8. Paris, bibliothèque de la Société ibérique.

Tchihatchef (P. de). La paix de Zurich et le nouveau congrès européen. In-8. Paris, Dentu.

Vacherot (Etienne). La Démocratie. In-18. Paris, Chamerot.

Vapereau (G.). Supplément au Dictionnaire universel des contemporains. Grand in-8. Paris, Hachette.

Vincent (Samuel). Du Protestantisme en France. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

LIVRES ANGLAIS.

Cobbod (R.-H.). The Chinese at home. Crown 8vo.

Elphinstone (captain H.-C.). The official engineering records of the Siege of Sebastopol. 4 vols. 4to.

Lowell (James Russell). The Biglow papers, with illustrations, by G. Cruikshank. 12 mo.

M'Clintock (capt.). Narrative of the Discovery of the fate of sir John Franklin and his companions in the Artic Seas. 8vo.

Redding (Cyrus). Literary Remains and Memoirs of Thomas Campbell, the poet. 2 vols.

Richardson (James). Travels in Morocco. Edited by his widow. 2 vols.

Shaftesbury (lord Chancelor). Memoirs, Uith his letters, speeches and other papers illustrating his early life. In-8.

Trollope (Anthony). The Weest Indies and the Spanish Main. 8vo.

LIVRES AMÉRICAINS.

Bowen (J.-T.). Grammar and Dictionnary of the Yoruba Language; with an introductary Description of the Country and People of Yoruba. 4to. Washington.

Browning. Forty-four Years of the Life of a Hunter; 8vo. Philadelphia, 12 plates and 13 engravings.

Ireland (John B.) Wall Street to Cashmere: a Journal of five years in Asia, Africa, and Europe; comprising Visits during 1851 to 1856, to the Danemora Iron Mines, the "Seven Churches," Plains of Troy, Palmyra, Jerusalem, Petra, Seringapatam, Surat; with the Scenes of the recent Mutinies, the Khyber Pass to Afghanistan, Java, China, and Mauritius. With nearly 100 illustrations from Sketches, made on the spot by the author. 8vo. New York.

Randal (H.-S.). The Life of Thomas Jefferson. 3 vols. 8vo. New-York, with 2 portraits.

Wilson (Robert Anderson). Anew History of the Conquest of Mexico. In which Las Casas' Denunciations of the Popular Historians of this war are fully vindicated. 8vo. Philadelphia.

Wells (A.). Annual of Scientific Discovery; or Year-Book of Facts in Science and Art for 1859: exhibiting the most important Discoveries and Improvements in Mechanics, Useful Arts, Natural Philosophy, Chemistry Astronomy, Botany, Mineralogy, Geography, Antiquities, etc.; together with Notes on the Progress of Science during the year 1858, a List of recent Scientific Publications, Obituaries of Eminent Scientific Men, etc. 12mo. Boston.

LIVRES ALLEMANDS.

Paris, A. BOHNÉ et SCHULTZ, 170, rue de Rivoli.

Graesse. Trésor de livres rares et précieux, ou Nouveau Dictionnaire bibliographique. Liv. 1 à 6, gr. in-8. Dresde.

Gregorovius. Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. Vom 5 bis 16 Jahrhundert. Histoire de la ville de Rome au moyen âge, du Ve au XVIe siècle. Vol. II. Stuttgart.

Hoffmann von Fallersleben. Unsere volksthümliche Literatur. Notre littérature populaire. In-8. Leipzig.

Holtzendorff. Die Deportation als Strafmittel. La déportation comme pénalité. In-8. Leipzig.

Hübner. Jahrbuch für Volkswirthschaft und Statistik. Annuaire d'économie politique et de statistique. 6e année, 1re partie, in-8. Leipzig.

Humboldt. Reisen in die Aequinoctial-Gegenden des neuen Continents. Voyages dans les régions équinoxiales du Nouveau-Continent, liv. 1, in-8. Stuttgart.

Koeppen Die Religion des Buddha. La religion de Boudha. Vol. II. in-8. Berlin.

Mundt. Italienische Zustaende. La condition de l'Italie. Vol. III. Rome et Naples. In-8. Berlin.

Poggendorff. Biographisch-literarisches Handwoerterbuch zur Geschichte der exacten Wissenschaften. Dictionnaire biographique et littéraire, pour servir à l'histoire des sciences exactes. Liv. 3. in-8. Leipzig.

Polenz. Geschichte des Franzœsischen Calvinismus. Histoire du Calvinisme en France jusqu'à l'Assemblée nationale de 1789. Vol. II. In-8. Gotha.

Digitized by Google

Rosenkranz. Logik und Ideenlehre. Logique et système des idées. In-8. Kœnigsberg. 9 fr. 35 c.

Scherr. Schiller und seine Zeit. Schiller et son temps, gr. in-16. Leipzig.

C. Vogt. Altes und Neues aus Thier — und Menshen — leben. Vieux et neuf de la vie des animaux et des hommes. 2 vol. in-8. Francfort-sur-Mein.

Zingerle. Sagen, Maerchen und Gebraeuche aus Tirol. Légendes, contes et coutumes du Tyrol. In-8. Innsbruck.

LIVRES BELGES.

Blaes (J.-B.). Mémoires anonymes (inédits) sur les troubles des Pays-Bas (1565-1580), avec notice et annotations In-8. T. 1er. Bruxelles, Weissenbruch.

Blanc (Louis). Révélations historiques, en réponse au livre de lord Normanby, intitulé : *A year of revolution in Paris*. 2 vol. in-18. Bruxelles, Meline, Cans et Ce.

Chevalier au Cygne (le) **et Godefroid de Bouillon.** Poème historique; publication commencée par le baron de Reiffenberg et achevée par A. Borgnet. In-4o. Tome III. Deuxième partie : Glossaire, par E. Gachet. Bruxelles, C. Muquardt. Tome VI (deuxième partie) de la Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de la Belgique.

Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI, publiée pour la première fois par Gachard, archiviste général du royaume. In-8. Bruxelles, C. Muquardt.

Fétis (F.-J.). Memoire sur l'harmonie simultanée des sons chez les Grecs et les Romains. In-4o avec 2 tableaux et 2 pl. Bruxelles, M. Hayez.

Fleurs des vieux poètes liégeois (1550-1650), avec une introduction historique, par N. Peetermans. Recueil publié et accompagné de notices biographiques, par H. Helbig. 1 vol. grand in-18. Liége, F. Renard.

Gachard. Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas, publiée d'après les originaux conservés dans les archives royales de Simancas. In-4 T. 3. Bruxelles, C. Muquardt

Gerlache. Histoire du royaume des Pays-Bas, depuis 1814 jusqu'en 1830. Tome III. In-8o. Bruxelles, H. Goemaere.

Naples et les Napolitains. In-8o. Bruxelles, J. Rozez.

O'Kelly (le comte Alphonse). Notice sur la peinture sur verre en Belgique au XIXe siècle (artistes et procédés). In-8o. Bruxelles, Aug. Decq.

Potter (de). Dictionnaire rationnel des mots les plus usités en science, en philosophie, en politique, en morale et en religion, avec leur signification déterminée et leur rapport aux questions d'ordre social. Gr. in-8. Bruxelles, Aug. Schnée.

Wauters (A.). XVIe siècle. Mémoires de Viglius et d'Hopperus, sur le commencement des troubles des Pays-Bas, avec notices et annotations. In-8o. Bruxelles, Weissenbruch.

LIVRES ESPAGNOLS.

Artoche (D. José Gomez de). Geografia histórico-militar de España y Portugal. Entregas primera y segunda. Madrid, imp. y despacho de F. de P. Mellado.

Castillo y Ayensa (D. José del). Historia critica de las negociaciones con Roma, desde la muerte del rey D. Fernando VII. Tomo II, en 4o. Madrid, lib. de Perdiguero. Nomenclator de los Pueblos de España, formado por la Comision de estadistica general del reino. Publicase de órden de S. M. (No están comprendidas las provincias de América y Asia). Madrid, imp. nacional. En folio encartonado.

Pi y Margall (Francisco). La Reaccion y la Revolucion. Estudios politicos y sociales. Madrid, lib. de Duran. Tomo 1, en 4o.

Rivas (el R. P. Fr. Manuel de). Idea del imperio de Annam. Madrid, lib. de Sanchez. En 8o.

LIVRES HOLLANDAIS.

Rietstap (J.-B.). Armorial général, contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe; précédé d'un dictionnaire des termes du blason. Gr. in-8o. Gouda, G. B. van Goor.

LIVRES ITALIENS.

Algerti (Odoaldo). Il mistero della pace di Villafranca spiegato. Il Trattato di Zurigo. In-8. Torino, tipografia Arnaldi.

Biblioteca Trentina. Ossia Raccolta di Documenti inediti e rari, relativi alla storia di Trento, redatta da Tommaso Gar. Dispense VII a XI, municipij e comunità : statuti della città di Roveredo, 1425-1610. Trento, tip. Momanni.

Carutti (Domenico). Storia del regno di Carlo Emmanuele III. Torino, Botta. 2 vol. in-8.

Cicchero (Luigi). Delle tre ultime età storiche in Italia, discorso proemiale ad un opera di critica letteraria e politica. Torino, tip. Sebastiano Franco.

Foscarini (Marco). Sulla difesa degli Stati d'Italia dalla parte di mare. pub. per cura di Niccolo Barozzi. Venezia, tip. del Commercio.

Hercolani (conte Gaddi). Storia dello Stato Pontificio, considerata nelle sue città, municipii e famiglie nobili. Narni, coi tipi del Gattomelato.

Lunzi (Ermanno conte). Delle condizioni politiche delle Isole Ionie sotto il dominio Veneto. Versione con note di Marino Typaldo Foresti e N. Rabozzi. Venezia, tip. del Commercio. Fasc. III e IV.

Porzio (Camillo). La congiura de' Baroni del regno di Napoli contro il re Ferdinando I, ridotta alla sua vera lezione, per cura del commendatore Stanislao d'Aloe. Napoli, Nobile. In-8.

Reyneri (L.). Da Montebello a Solferino. Guerra per l'indipendenza italiana. In-8. Torino, Arnaldi.

San Filippo. Storia della Letteratura italiana. In-12. Palermo. Paris, A. Durand.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

L'Artiste (1er et 15 novembre).

Pérignon. Les peintres du laid. — Valery Vernier. Les femmes excentriques. — H. Landrin. La pein-

Digitized by Google

ture en province. Saint-Etienne.—L'abbé Lequeux. Beaux-Arts. — G. Demoulin. Restauration de la collégiale de Saint-Quentin. — Méry. Bataille de Trasimène. — E. Deschamps. La figure voilée. Parabole. — A. Houssaye. A propos d'une oraison funèbre. — Lord Pilgrim. *L'Artiste* et le *Quart d'heure*. — A. Houssaye. Les peintres du laid. — Ed. L'hote. Quelques basiliques de Saintonge. — Cénac-Moncaut. Du bon sens dans les arts et du nu chez les anciens et les modernes. — Em. des Essarts. François Villon. — Th. de Banville. Pierrot. — A. Lemoyne. La fleur des morts. — Toby Flock. L'amour en goguette. — M.-N. Martin. Poésies et chanson. — J. Baïssas. La fièvre verte.

Gazette des Beaux-Arts (1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre).

C. de Sault. Christian Rauch.—L. Lagrange. Le musée de Marseille. — W. Burger. Hobhema. — Th. Arnauldet. Amateurs français. Lafont de Saint-Yenne. — Ad. Berty. Philibert Delorme, sa vie et ses œuvres. — Ph. Burty. Des ventes publiques d'objets d'art à Paris et à Londres. — Th. Arnauldet. Estampes satiriques, bouffonnes ou singulières, des XVIIe et XVIIIe siècles. — Louis de Ronchaud. Une épisode de la vie de Phidias : l'Amazone du concours d'Ephèse. — Vallet-Viriville. Notes pour servir à l'histoire du papier. — B. Maurice. Nouvelles études de perspective, par M. J. Adhémar. — P. Mantz. Charles Leslie. — Ch. Blanc. Les dessins de Raphaël. — A. Jacquemart. Les laques : le Japon va-t-il être ouvert? — A. Darcel. Renaissance de l'orfévrerie du moyen âge. — Alph. Wyatt. Marques et monogrammes de quelques amateurs célèbres. — Mouvement des arts et de la curiosité.

Journal des Savants (octobre).

Magnin. La satire en France au moyen âge, par M. Lenient.—Barthélemy Saint-Hilaire. Ramanaya. Editions de M. Gorresio et de M. Fauche (3e art.). — Hase. Les monnaies d'Athènes, par M. E. Beulé (3e et dernier article). — Lévêque. Les Ennéades de Plotin, par M. Bouillet.

Nouvelles Annales des Voyages (octobre).

P. Terranuova d'Antonio. Relation d'un voyage au fleuve Blanc, écrite du fleuve Aggiubbas, le 4 octobre 1855. — Ad. de Circourt. *Reise des Prinzen Waldemar von Preussen*. Voyage du prince Valdemar de Prusse dans l'Inde, pendant les années 1844-1846. — Mort de Carl Ritter. — Nouvelle expédition dans l'intérieur de l'Afrique. — Nouvelles du Dr Livingstone, découverte du lac Shirwa.

Revue Archéologique (octobre 1859).

Le baron d'Eckstein. Etudes sur la grammaire Védique. — Cénac-Moncaut. Inscriptions vasco-romaines de saint Bertrand de Comminges.—Rapport du secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les travaux des commissions de cette Académie pendant le premier semestre de l'année 1859. — Le baron Chaudruc de Crazannes. Antiquités de Cosa. — Lampes antiques du musée de Constantine. — Enceintes de Paris à diverses époques. — Aimé Champollion. Droits et usages concernant les travaux de construction publique ou privés sous la troisième race des rois de France. — L'abbé Balthasar. Saint-Etienne, cathédrale d'Auxerre.

Revue Contemporaine et Athenæum français (31 octobre et 15 novembre).

Xavier Eyma. La Trahison d'Arnold, épisode de la révolution américaine (1re partie). — J. Ménant. Les Parses, leurs doctrines, leur condition actuelle.—A. Claveau. Une Famille éteinte, nouvelle. — Ad. Wolff. Souvenirs d'un avocat anglais (3e partie). — J.-E. Horn. Du Mouvement économique en Allemagne. — Xavier Robert. La nouvelle expédition en Chine. — Chronique littéraire, par M. A. Claveau. — Chronique politique, par M. Ed. Boinvilliers.

Le duc de Valmy. La question des réformes dans les Etats pontificaux. — E. de Parieu. Des impôts de consommation (3e partie) : l'impôt du sel (suite). —Xavier Eyma. La Trahison d'Arnold, épisode de la révolution américaine (2e partie). — Ernest Rocha. Une Confidence, nouvelle.—Leconte de Lisle. Les paraboles de dom Guy, poème. — Paul de Saint-Vincent. Ecrivains et poètes modernes de la Pologne : II. Mickiéwicz (1re partie). — Revue critique par MM. J.-E. Alaux, Adrien Certes.—Chronique littéraire. — Revue musicale, par M. Wilhelm. — Chronique politique.

Revue des Deux-Mondes (1er et 15 novembre).

George Sand. Jean de la Roche (2e partie). — Aug. Laugel. L'astronomie aux Etats-Unis. — Alb. Réville. De la renaissance des études religieuses en France.—Alf. Maury. La géographie des animaux. — D. Stauben. Scènes de la vie juive en Alsace. Les fêtes israélites du printemps et de l'automne. — Payen. De l'alimentation publique. Le cacao et le chocolat. — C. Clarigny. Un roman d'amour puritain (*The Minister's Wooing*), de Mme Beecher Stowe). — Davésies de Pontès. Les réformes sociales en Angleterre. II. Le paupérisme et l'assistance publique.

G. Sand. Jean de la Roche (3e partie). — Alf. Jacobs. La France et l'Angleterre à Madagascar. La reine Ranavalo et la société malgache. — J.-J. Baude. Le Havre et le régime hydraulique de l'embouchure de la Seine. — J.-M. Guardia. Vicissitudes et progrès de la médecine. Tendances nouvelles de l'art médical.—E.-D. Forgues. Les deux Kean, cinquante ans de la vie dramatique en Angleterre.—E. de Laveleye. Les forces productives de la Lombardie.—E. Montégut. Portraits poétiques. Alfred Tennyson.

Revue de l'Instruction publique.

22 septembre. V. Chauvin. Recueil des factums d'Antoine Furetière, publiés par M. Ch. Asselineau. — 22 et 29 septembre. M. Guardia. Les Juifs d'Espagne et leurs derniers historiens.—22 et 29 septembre. P. Boiteau. La Néerlande, par M. A. Esquiros. —

Digitized by Google

29 septembre. B. Jullien. Lhomond grec, par F. Dübner. — G. Vapereau. Essais de morale et de critique, par L. Renan. — F. Delacroix. L'homme de neige, par G. Sand. — 13 octobre. Ch. Dreyss. Tableau de l'Algérie, par M. J. Duval. Le gouvernement de l'Algérie, par F. Ribourt.—20 octobre. B. Jullien. Lexique français-latin, par M. L. Quicherat. — A. Claveau. Etude sur les ouvrages de Mme L. d'Aunet. — 27 octobre. J.-M. Guardia. Des progrès de l'instruction publique en Espagne. — Géruzez. Souvenirs de vingt ans d'enseignement, par Ph. Damiron. Essai de philosophie religieuse, par E. Saisset. — A. Arnould. Addrich des Mousses, par Zschokke. — P. Guiraudet. L'année scientifique et industrielle, par M. L. Figuier.

Revue de Toulouse (juillet, août et septembre).

E. Cauvet. Etude sur l'orateur Crassus.—L. Mandon. — Les villes du midi de la France : Montpellier. — Noulet. Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (suite).—Aug. Laget. De l'art du chant et des causes de sa décadence.—H. Crozes. Les Parlements de France, par M. Bastard d'Estang. — Lespy. Quelques notes pour une histoire de la chanson (fin). — F. Lacointa. Toulouse.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Blackwood's Magazine (september, october and november).

Horse-Dealing in Syria, 1854.—Felicita. Conclusion. —Voluntary and involuntary actions. —The Luck of Ladysmede. Part VII. — Fleets and Navies. England. Part II. — Journal of a Cruise on the Tanganyika Lake. Central Africa. By captain J. H. Speke. — A Dream of the Dead. — The election Petitions. Who does the Bribery? — Jersey to the Queen. — Foreign affairs. The Disarmament.

Discorvery of the Victoria Nyanza Lake, the supposed Source of the Nile. From captain J. H. Speke's Journal. Part II. — Horse-Dealing in Syria, 1854. Part II. — The Luck of Ladysmede. Part VIII. — Mountaineering. The Alpine Club.—The Sea-side in the Papal states. — Breton Ballads. — The Legend of Barney O'Carroll. — Sir William Hamilton.

The French on Queen Mary. — Vaughan's Revolutions in English History. — The Luck of Ladysmede. Part IX.—Discovery of the Victoria Nyanza Lake, the supposed Source of the Nile. From captain J. H. Speke's Journal. Part III. — A week in Florence. — The Idylls of the King. — On allied operations in China. — The future of India and her Army.

Bentley's Miscellany (october).

A Glance at passing Events.—Slander and Sillery; or, How a Paris Lion was hunted. By Ouida. Chaps. I, II and III.—The unknown Knight. By Walter Thornbury. — The brute World, a Mystery. By Monkshood. — The Dean of Denham. — England and the English. — The Story of Francesco Novello da Carrara. Part IV. — The Novel in Germany. — Exhibition of Fine Arts in Paris for 1859. — Social Life in Berlin — A Musician's note-book. — Gurney or, two Fortunes. By Dudley Costello. Chaps. XI to XIII.

Colburn's new Monthly Magazine (november).

Recent progress of Geographical discovery. — The Signal Lights. By the Author of 'Ashley.' —Dion. By Sir Nathaniel. — The Planter's Daughter. Part III. By Mrs. Bushby. — The Franklin Monument. By Nicholas Michell. — Ranke's History of England. — Our apartments near a Church. By Edward P. Rowsell. — Half an hour with an old Physician. — The long Night in '37. An autobiography. — From Paris to London on foot. — Young at Welwyn. By W. Charles Kent. — The last days of a Poet. — A Century of Legends.

Dublin University Magazine (october and november).

Christian Ethics and John Stuart Mill. — The Dying Soldier's Wife; a Plea for the Lawrence Asylum. — Continental Notes in July and August, 1859. — Savoy and Piedmont. — Artist and Craftsman. Part IV. — Geology and Mineralogy. — The Two Worlds.—Mr. Arnold's Pamphlet. —Alpine Tours. —Taught and Untaught.—The Season Ticket. No. VII.—Maclise's Cartoon of the battle of Waterloo.

French military matters. — Baron Pennefather. — Artist and Craftsman. Part V. — The Marshals of Napoleon the Great. — Italian Notes in July and August, 1859. Magenta. Milan. — Jaques Van Artevelde. By Professor de Véricour.—Henrich Heine. —University Essays. No. VII. The Vatican Manuscript. By Rev. Orlando T. Dobbin. LL. D. — The Season Ticket. No. VIII. Our Neighbours and distant Relations. — W. M. Thackeray.

PÉRIODIQUES AMÉRICAINS.

The North American Review (october).

James Fenimore Cooper.— Causes of mental disease. — The depreciation of gold. — Educated labor.— The age of Chivalry. — Douglas Jerrold. — Nuremberg. — American Diplomacy in China.—Plutarch's Lives. — Praed and his Poems.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Ausland (39-40).

Les Parses dans l'Inde et la civilisation européenne, —Cuba et sa population. — Un conte bleu des Indiens. — La côte occidentale d'Afrique. — Une excursion dans la forêt vierge, sur la côte nord de Vénézuéla. — Une partie de chasse dans le comté de Chatam. — Discussion sur la politique extérieure. — Mélanges. — L'expédition anglaise sur la Côte-d'Or de l'Afrique. — La population du Red-River. — La dernière exploration du Parana par les Américains. — Excursion dans la forêt vierge de Vénézuéla (fin). — Débris d'animaux antédiluviens en Angleterre et dans les Etats-Unis. — Réorganisation de l'armée russe. — Les marchés à Java et à Madoura. — Mélanges.

Blætter für literarische Unterhaltung (40-41).

Carrière. Encouragement et histoire des Beaux-Arts.

Digitized by Google

—Cholevius. Histoire de la poésie allemande. — Ethnographie et histoire de la culture, 4. — G. de Humboldt et F.-G. Welcker. — Un vieux Bavarois en Palestine. — Notices. — Bibliographie. — Poésies lyriques. — Lau. Restauration des études classiques. — Ethnographie et histoire de la culture, V. — L'enseignement public en Prusse. — Critiques françaises du théâtre allemand. — Bibliographie.

Bremer Sonntagsblatt (39-40).

Ziehen. Le repas de baptême interrompu. — Lücke. Amusements de Berlin. — Laun. Paris. — Feuilleton. — Saalfeld. Beethoven, par M. Marx. — Ruperti. Bagatelles poétiques. — L'art et la vie. — Feuilleton.

Deutsches Museum (40-41).

Prœhle. Un mot sur J.-Ch. Edelmann. — Littérature anglaise. III. — Wolzogen. Le *finale* de Don Juan. — Littérature et Beaux-Arts. — Correspondance. — Hettner. P.-M. Grimm.—Hauff. Sur les histoires de village. — Littérature et Beaux-Arts. — Correspondance du Bas-Danube. — Notices.

Europa (40-41).

Vie dans une montagne d'Allemagne. — Un caractère russe. — Frédérique Gossmann à Leipzig. — Le gilet rapiécé. — Chronique. — Nouvelles à la main. — Poètes américains, II. — Poésies de F. Ruperti. — Sophie de La Roche — Gœthe célébrant par anticipation le jour de sa naissance. — Chronique. — Nouvelles à la main.

Die Grenzboten (40-41).

Les Vaudois en Piémont. — L'île de Wangeroge, I. —Les ports de guerre français et leurs chantiers, I. — Le seizième article du Pacte fédéral et le Tyrol. — Le *parti national*. — Les présides espagnols au Maroc. — Les ports de guerre français et leurs chantiers. II. — L'île de Wangeroge. II. — Marie Seebach. — L'idée de la nationalité. — Littérature.

Morgenblatt (39-40)

Chronique d'un nid de pinsons. — Kurz. Tableaux de l'histoire de Souabe. — La cinquantaine. — Littérature. — Correspondances de Thuringe, du Voigtland bavarois, de Leipzig. — Notter. Tu n'es pas l'homme de la Providence. — La cinquantaine (fin). — Chronique d'un nid de pinsons. — Kurz. Tableaux de l'histoire de Souabe. — Correspondances de Vienne, Gand et Paris.

Die Natur (40-41).

Müller. L'âge relatif de la flore des Alpes. I. — Ule. La longue-vue. IV. — Zeise. Les païens de la Péninsule cimérique. I. — Hamm. La trèfle à manger.—Zeise. Les païens de la Péninsule cimérique, II. — Ule. Tableaux alpestres. V. — Bettziech-Beta. Fruits californiens. — Ule. L'application du stéréoscope aux expériences pour distinguer les réimpressions et les billets de banque faux.

Perthes, geographische Mittheilungen (9).

Heuglen, voyage comte Thürheim en Afrique. — Statistique des populations d'Italie. — Kotschy. Nouveau voyage dans l'Asie-Mineure. II. — L'expédition anglaise, dans le centre de l'Afrique, sous la direction de Burton et Speke. — Ziegenbalg. Bibliographie géographique du 2e trimestre de 1859. — Cartes de l'Italie et de l'Afrique centrale.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea. (*Giugno.*) (Ce numéro a paru le 31 octobre).

P. Valussi. Della Confederazione italiana.—G. Vollo. La Savoia e l'Italia. — La Vite, il gelso e le imposte nel Veneto. — Pubblica mostra di belle arti in Milano. — L. Schiaparelli. Il secondo Re di Sardegna (storia del regno di Carlo Emanuele III, di D. Carutti).—M. Macchi. Scritti varii sulla Questione italiana (fine). — Giovanni Prati. *Afflictio spiritus*. Canto XI. All' Italia. — G. Massari. Rassegna politica, ecc.

PÉRIODIQUES POLONAIS.

Bibliothèque de Varsovie (octobre 1859).

Voyage d'un prêtre français (anonyme) en Pologne sous le règne de Jean Sobieski, par Jules Bartoszewicz.—Revue critique des dispositions du statut de Vislitza d'après la version publiée par Z Helcel, par le comte Alex. Stadnicki (suite).—Sur les oiseaux de proie dans le royaume de Pologne, par Lad. Taczanowski.—Voyage n'importe où, par Jos. Korzeniowski. — Chronique littéraire parisienne : Lettres de Torquato Tasso, écrites de Paris, Histoire de Saint-Just, Séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. — Poésie. Démon, poème de Lermontoff, traduit du russe par Lad. Sabowski. — Chronique littéraire. Mélanges : lettre de Casimir Sarbiewski à Casimir Léon Sapieha, chancelier de Lithuanie.

Czas (Revue de Cracovie),

Août et septembre. Souvenirs militaires du colonel Guillaume Dobiecki.—Notes ornithologiques (XV), par le comte Casimir Wodricki. — Diana-Nocena, Soulagement, poésies de Lad. Kulczycki. — Sur la Vistule, conte de Léon Kaplinski (suite).—Revue littéraire, par Lucien Siemienski.—La paix de Villafranca, par Maurice Mann.—Correspondances de Paris, Londres, Rome. — Une description exacte d'emprisonnement, de la fuite et du mariage de la princesse Clémentine Sobieska, reine d'Angleterre. —Collection de documents authentiques ayant rapport aux intérêts de la maison royale de Stuart en Pologne, par Lad. Kulczycki. — Les trachiniennes de Sophocle et Hercule de Sénèque, par Wenclewski.—Poésie de Michel-Ange Bouonarotti, traduite par Théoph. Lenarlouier, sonnets de Michel-Ange, par Lucien Siemienski. — Sur la Vistule, conte de Léon Piaplinski (fin). — Revue littéraire, par Lucien Siemienski.—Après Marengo, par Maurice Mann. — Correspondances.—Gazette littéraire.

Revue de Posen.

Lettres de Sigismond Krasinski, sur le poème Etienne

Digitized by Google

Czarnecki de Gaëtan Kozmian.—Sur la question des paysans.—Réponse à la critique du catéchisme de l'abbé Respendek, publiée par l'abbé Semenenko. —Bibliothèque de l'ordinaire de Myszkowski, legs de Constantin Swardzinski.—La Cloche, feuille populaire et du besoin actuel des écrits pour l'instruction du peuple.— Chronique des événements dans le monde catholique. — Affaires publiques.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Le Constitutionnel. 5 octobre. Louis Enault. Cours de Code Napoléon, par M. Demolombe. — 15 octobre. Ern. de Nodon. Exposition des tableaux de M. Court. — 17 octobre. L. Etienne. Précieux et précieuses, par M. Ch.-L. Livet. — 18 octobre. E. Chasles. François Villon, par Ant. Campaux. — 20, 22 et 25 octobre. L. Enault. Exposition des Beaux-Arts à Marseille.—23 octobre. Ern. Dréolle. M. Thiers et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, jugés par M. de Lamartine. — 30 octobre. E. Baudement. Une méthode de culture appliquée aux terres de peu de valeur.

Le Courrier de Paris. 2 octobre. L. Brière. La Légende des siècles, par V. Hugo. — 9 octobre. L. Brière. Souvenirs de Mme Récamier. — 11 octobre. Ed. de Barthélemy. Correspondance inédite de Mme du Deffand, publiée par M. de Saint-Aulaire. — 16 octobre. L. Brière. *Hommes du jour.* — 23 octobre. L. Brière. Souvenirs politiques d'un journaliste, par M. Saint-Marc Girardin. — 25 octobre. Ed. de Barthélemy. Précieux et précieuses, par M. Ch. Livet. — 28 octobre. D. Grasset. Les victoires de l'Empire, par Eug. Loudun.—30 octobre. L. Brière. Voyage d'une femme autour du monde, par Mme Pfeiffer.

Journal des Débats. 1er, 2 et 4 octobre Ed. Laboulaye. Alexis de Tocqueville.—6 et 7 octobre. Saint-Marc Girardin. Chrétiens et Turcs, par M. Eug. Poujade. — 9 et 23 octobre. Ph. Chasles. La vérité sur le procès de Galilée (suite). — 13 et 14 octobre. F. Barrière. La Vie des fleurs et des fruits, par Eug. Noël. — 15 et 16 octobre. X. Raymond. Sir J.-K. Brunel et le *Great-Eastern.* — 18 octobre. Ad. Franck. Souvenirs de vingt ans d'enseignement à la Faculté des lettres de Paris, par M. Damiron. — 19 octobre. Ch. Daremberg. Oraison funèbre de Léosthène, par Hypéride.—20 octobre. L. Ratisbonne. Etudes et aspirations, par H. du Pontavice de Heussey. — 21 octobre. Ch. Daremberg. La Protégée, de Leibniz.—25 octobre. J. Duval. Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe, par le Dr Livingstone. — 26 et 28 octobre. St.-Ange. Histoire de la dernière guerre de Russie, par M. L. Guérin. — 29 et 30 octobre. Cuvillier-Fleury. Roman, contes et nouvelles. Essais de physiologie romanesque. — 31 octobre. Ch. Daremberg. Paroles de philosophie positive, par M. Littré.

Le Moniteur Universel. 1er, 4, 6, 9, 13 et 15 octobre L'abbé Em. Domenech. Les Indiens des grands déserts. — 3 octobre. Expédition à la recherche de sir John Franklin. — 4 octobre. Ed. Thierry. De la librairie française, par Ed. Werdet. Méhul, par P.-A. Vieillard. — 5 octobre. Les Européens jugés par le vice-roi Yeh.—11 octobre. Ed. Thierry. Un ladre, par M. Delestre-Poirson. Mœurs et coutumes de la vieille France, par M. Mary-Lafon. —15 octobre. Th. Gautier. Exposition de l'œuvre de M. Court. — 17 octobre. De Chavannes. Les concours régionaux en 1859.—18 octobre. Ed. Thierry. Contes d'Hoffmann. — 18, 19 et 20 octobre. G. Guiffrey. L'ancien palais de justice. — 19 et 20 octobre. Le comte Clément de Ris. Les Amateurs d'autrefois. Le comte de Caylus. — 22 octobre. Gilliess. L'Océan Pacifique. — 24 et 27 octobre. Constitution sociale de la Kabylie. — 25, 29 et 31 octobre. A. Baschet. De la diplomatie vénitienne. —28 octobre. G. Claudin. De la propriété communale en France et de sa mise en valeur, par M. J. Ferrand.

L'Opinion nationale. 15 et 18 octobre. Hector Malot. Elle et Lui, par G. Sand. Daniel, par E. Feydeau. Madame Hilaire, par Mme L. Vallory. L'illustre docteur Mathéus, par Erkmann Chatrian. — 10 octobre. M. Cristal. Les archipels de la Manche. — 14 octobre. Castagnary. Tableau d'André del Sarte exposé à l'hôtel du Louvre. — 20 octobre. Sarcey de Suttières. Histoire d'un homme enrhumé, par P.-J. Stahl. — 27 octobre. J. Levallois. La Vie des fleurs, par Eug. Noël.

La Patrie. 8 octobre. A. Lestrelin. L'armée russe.

Le Pays. 5 octobre. H. Lasserre. Mémoires et correspondance du prince Eugène. — 6 octobre. J. Barbey d'Aurevilly. Essai sur Pindare, par M. Villemain. — 10 octobre. A. de Lachapelle. Mœurs des Indiens de la Californie. — 11 octobre. J. Barbey d'Aurevilly. Histoire de la morale, par M. L.-Aug. Martin.—17 octobre. H. Lasserre. L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle, par M. A. de Broglie. Essai sur le naturalisme contemporain. M. le prince de Broglie, par le R. P. dom Gueranger. — 18 octobre. J. Barbey d'Aurevilly. Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier. — 25 octobre. J. Barbey d'Aurevilly. Dante et le moyen âge, par M. Ed. Magnier. — 30 octobre. H. Lasserre. L'Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers, jugée par M. de Lamartine.

La Presse. 7 et 11 octobre. J. Cahen. Une fête à Madrid en 1680. — 12 octobre. Ch.-L. Chassin. De l'éducation de la première enfance. — 14 octobre. Eug. Pelletan. La Légende des siècles, par V. Hugo. — 19 et 20. Vivien de Saint-Martin. Bulletin des sciences historiques. — 21 octobre. H. Sydow. Schiller et son centième anniversaire. — 22 octobre. Ch.-L. Chassin. Les jardins d'enfants. — 29 octobre. Eug. Pelletan. Mémoires du marquis d'Argenson. — 31 octobre. Jeanron. Promenade artistique en Italie.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — T. II, N° 16. 15 DÉCEMBRE 1859.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Idées sur la philosophie des lois au point de vue chrétien, par M. l'abbé BAUTAIN; pour paraître prochainement chez Didier, éditeur. Paris.

M. l'abbé Bautain, professeur éminent de la Faculté de théologie de Paris, un des philosophes chrétiens dont la France s'honore le plus, auteur de livres charmants, la *Belle saison à la campagne* et la *Chrétienne de nos jours*, d'ouvrages remarquables sur la philosophie, dont la *Revue Contemporaine* avait à s'occuper dernièrement encore; M. l'abbé Bautain va faire paraître prochainement un nouvel ouvrage où les lois sont examinées dans leur source et dans leur origine, dans leur développement et dans le caractère qu'elles ont affecté sous l'empire du christianisme. L'étude sur *la Souveraineté*, que la *Revue* publie aujourd'hui est un des chapitres qui doivent former ce nouveau livre. Par ce morceau, les lecteurs seront à même d'apprécier la valeur et l'importance de ce nouvel ouvrage.

A. A.

Histoire de la morale, par Louis-Auguste MARTIN; première partie : La morale chez les Chinois, 1 vol. in-12. Paris, Bestel. 1859.

Il ne manque pas de livres spéciaux qui traitent de la morale. Les encyclopédies défluissent et expliquent les sentiments et les passions, avec un langage technique en y ajoutant quelquefois un résumé des opinions anciennes et modernes; mais c'est là plutôt une analyse critique qu'une histoire proprement dite. M. Martin a voulu joindre à l'examen des doctrines morales, l'histoire des sentiments et des passions étudiée dans les faits, les mœurs, les coutumes, les lois, les idées de chaque peuple et faire un recueil des annales chronologiques de la conscience humaine. Ce travail est donc important et original; la première partie, que nous avons sous les yeux, fait bien augurer de la suite de ces études. Aucun peuple n'est aussi sentencieux que le peuple chinois; nulle part on ne trouve aussi nettement formulées les éternelles lois du bien, du juste et du vrai qui régissent l'âme humaine. On les retrouve à chaque page de son histoire, invoquées par ses hommes célèbres, ses philosophes, ses lettrés, ses ministres et même par ses empereurs. Aussi la morale chez les Chinois devait-elle naturellement inaugurer la série de volumes qu'annonce et promet M. Martin. Le ton nécessairement sérieux est loin de nuire à l'intérêt. Les anecdotes d'ailleurs et les apologues, genre chéri des Chinois, compensent heureusement ce que la partie didactique peut offrir de trop grave à des lecteurs étrangers aux matières philosophiques. Nous attendons la morale chez les Indiens. CH. L.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste pour l'année 1860, publié par Louis Lacour. Première année. In-18. Paris. Meugnot.

Arago (François). Œuvres complètes, publiées par M. J.-A. Barral. Tome XVI et dernier. (Mémoires scientifiques, tome II). In-8. Paris, Gide.

Baudicour (Louis de). Histoire de la colonisation de l'Algérie. In-8. Paris, Challamel.

Capefigue. Gabrielle d'Estrée et la politique d'Henri IV. In-18. Paris, Amyot.

Colombey (E.). Les Causes gaies. In-18. Paris, Hachette (collection Hetzel).

Constant (l'abbé B.-M.). L'Histoire et l'Infaillibilité des papes. 2 vol. in-8. Paris, Pelagaud.

Dargaud (J.-M.). Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs. T. I et II. In-18. Paris, Charpentier. L'ouvrage aura 4 volumes.

Digitized by Google

Desmoiseaux-Terres (Gust.). Les Cours galantes. In-18. Paris, Dentu.

Du Cellier (F.). Histoire des classes laborieuses en France. In-8. Paris, Didier.

Enault (Louis). Alba. In-18. Paris, L. Hachette.

Flourens (P.). Des Manuscrits de Buffon. In-18. Paris, Garnier frères.

Gordon Cumming. La Vie au Désert. Cinq ans de Chasse dans l'intérieur de l'Afrique méridionale. 2 vol. in-18. Paris, Michel Lévy.

Guitard. Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial. In-8. Paris, Techener.

Lanfrey (J.). Les Lettres d'Everard. In-18. Paris, Librairie nouvelle.

Lavarenne (Charles de). L'Italie centrale. La Toscane et la maison de Lorraine. Modène et les archiducs. Parme depuis 1814. Les Légations et le pouvoir temporel. In-18. Paris, Hachette. Turin, Bocca.

Lemoyne (André). Stella Maris, Ecce homo, Renoncement, Une larme de Dante, poésies. 2e édition. In-32. Paris, Firmin Didot frères.

Lefeuve. Les anciennes Maisons de Paris. 35e livraison. Grand in-16. Paris, 15, boulevard de la Madeleine.

Malebranche. Œuvres. Nouvelle édition, précédée d'une introduction, par M. J. Simon. 1re série. In-18. Paris, Charpentier.

Marchef-Girard (J. de). Les Femmes. In-8. Paris, L. Chappe.

Masson (C.-F.-P.). Mémoires secrets sur la Russie, sur les règnes de Catherine II, de Paul Ier et sur les mœurs de Saint-Pétersbourg à la fin du XVIIIe siècle, avec avant-propos par M. F. Barrière. In-18. Paris. Firmin Didot.

Monnier (Marc). L'Italie est-elle la terre des morts? In-18. Paris, Hachette.

Pasey (Louis). Fragments d'histoire littéraire à propos d'un nouveau manuscrit de chansons françaises. Grand in-8. Paris, Firmin Didot.

Recueil des historiens des croisades, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Historiens occidentaux, tome second. In-folio. Paris, Dumont.

Reynald (Hermile). Biographie de Jonathan Swift. In-18. Paris, Hachette.

Renaud (Armand). Les Poèmes de l'Amour. In-18. Paris, Librairie nouvelle.

Restand (Mme V.). Les Amours de village. Grand in-18. Paris, Dentu.

Schiller Poésies. Œuvres. Traduction nouvelle, par Ad. Regnier. 3 vol. grand in-8. Paris, L. Hachette.

Tonnellé (Alfred). Fragments sur l'Art et la Philosophie, recueillis par G.-D. Heinrich. Grand in-8. Tours, Mame.

Vogué (le comte Melchior de). Les Eglises de la Terre-Sainte. In-4. Paris, Didron.

Wavrin (Jehan de). Anchiennes Cronicques d'Engleterre. Choix de chapitres inédits, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par Mlle Dupont. T. II. In-8. Paris, Ve J. Renouard.

LIVRES ANGLAIS.

Bowring (John). Philippine Islands in 1858-9.

Brigg (Captain J.-P.). Heathen and Holy Lands, or sunny days on the Salween, Nile and Jordan. Post, 8vo.

Horne (R.-H.) Australian facts and prospects. 12mo.

Howe. Life of John Hunt. 8vo.

Howland (David). Manual of the English Constitution. Post 8vo.

Howntree (J.-S.) Quakerism, Past and present. Post 8vo.

LIVRES ALLEMANDS.

Paris, A. BOHNÉ et SCHULTZ, 170, rue de Rivoli.

Abel. Der Untergang des Longobardenreiches. La chute de l'empire des Longobards, grand in-8. Gœttingue.

Biedermann, Friedrich der Grosse und sein Verhæltniss zur Entwickelung des deutschen Geisteslebens. Frédéric le Grand et le mouvement intellectuel en Allemagne. In-8. Brunswick.

Carrière (M.). Aesthetik. 2 vol. Leipzig.

Diezmann (A.). Weimar-Album. Blætter der Erinnerung an Karl—August und seinen Musenhof. Album de Weimar. Souvenirs de Charles-Auguste. Imp. in-fol. Leipzig.

Düntzer (H). Schiller und Gœthe. Commentaire de la correspondance entre Schiller et Gœthe. 1 vol. in-8. Stuttgart.

Kœppen (L.-F.). Die Lamaische Hierarchie und Kirche. L'hiérarchie et l'Eglise Lamaïtes. Berlin.

Kuhn (A.). Die Herabkunft des Feuers und Gœttertranks. L'origine du feu et du nectar. Pour servir à l'histoire comparative de la mythologie indo-germanique. Berlin.

Michelet (C.-L.). Die Geschichte der Menschheit in ihrem Entwickelungsgange seit 1775 bis auf die neueste Zeit. L'histoire de l'humanité depuis 1775 jusqu'à ce jour. vol. 1. Berlin.

Orlich (L. von). Indien und seine Regierung. L'Inde et son gouvernement. Vol. II. 1re partie. Leipzig.

Palleske (E.). Schiller's Leben und Werke. Vie et ouvrages de Schiller. 2 vols. in-8. Berlin.

Pecht (F.) et **Romberg** (A. de). Schiller-Gallerie. Types des ouvrages de Schiller. 1 vol. in-40. Avec 40 gravures sur acier. Leipzig.

Pfnor (G.). Grundzüge und Materialien zur analytischen Philosophie. Eléments et matériaux pour servir à l'étude de la philosophie analytique. Francfort-sur-Mein.

Ranke (L.) Englische Geschichte, vornehmlich im 16ten und 17ten Jahrhundert. Histoire d'Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles. vol. 1. Berlin.

Redwitz (O. von). Philippine Welser. Drame historique en 5 actes. Mayence.

Schiller's Beziehungen zu Eltern, Geschwistern und der familie Wolzogen. Rapports de Schiller avec ses parents, ses frères et sœurs et la famille Wolzogen. Avec 4 portraits. in-8. Stuttgart.

Schindler (A). Biographie von L. von Beethoven. Biographie de Beethoven. 2 vols. Münster.

Digitized by Google

Schmidt (J.). Schiller und seine Zeitgenossen. Schiller et ses contemporains. 1 vol. in-8. Leipzig.
Schücking (L.). Eine Rœmerfahrt. Une excursion à Rome. Coblentz.
Stieglitz (H.). Briefe an seine Braut Charlotte. Lettres à sa fiancée Charlotte. Publiées par L. Curtze. 2 vols. Leipzig.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales archéologiques (septembre et octobre).

Didron et Darcel. Orfévrerie du XIIIe siècle.—L'abbé Barbier de Montault. Fresques de Subiaco. — Burges. Iconographie de la Ragione de Padoue. — Le baron de Guilhermy. Archéologie laïque. — Mélanges et nouvelles.

Le Correspondant (15 novembre).

Mme Swetchine. De la vieillesse. — A. de Metz-Noblat. Les trois derniers ducs de Lorraine. — V. de Laprade. Un chapitre de la poétique chrétienne. — Bourbon del Monte. Le Piémont et l'indépendance italienne.—L'abbé Duilhé de Saint-Projet. Education théologique de Bossuet. — H. Moreau. Les Discours de rentrée. — P. Douhaire. M. V. Hugo. *La Légende des siècles.* — R. Thomassy. Le Maroc et ses relations avec l'Europe. — Ch. Brentano. Le brave Kasperl et la belle Annerl. Nouvelle.—L'abbé Meignan.—Une ancienne version syriaque des Evangiles.

Gazette des Beaux-Arts (1er décembre).

Emile Galichon. Ecole de Modène, Giovanni Battista del Porto, dit le Maître à l'oiseau, peintre et graveur du XVIe siècle. — Albert Jacquemart. La porcelaine des Médicis. — Alfred Darcel. La renaissance de l'orfévrerie du moyen âge (*suite et fin*). — Ph. Bruty. Mouvement des arts et de la curiosité. Sept gravures.

Journal des savants (novembre).

Ch. Giraud. La République de Cicéron, traduite par M. Villemain (1er art.). — Beulé. Les Fouilles de Byrsa (3e art.). — Chevreul. Lavoisier, Traité élémentaire de chimie, etc.

Revue Britannique (octobre).

Discours de S. A. R. le prince Albert. — De l'application de la vapeur à l'agriculture. — Lord Cornwalis. Sa vie publique d'après sa correspondance. — Cham et Japhet (fin). —Lettre de M. A. de Gasparin. — Du commerce de la Chine avec l'Angleterre. — Les aventures de sir Amyas (suite). — L'Enfant perdu, conte chinois. — Bigame ou non (mémoires d'un clerc de procureur).

Revue Contemporaine et Athenæum français (30 novembre).

E. de Parieu. Des impôts de consommation (4e partie) : l'impôt du sel (suite). — Ad. Wolff. Souvenirs d'un avocat anglais (4e partie), imités de l'anglais. — Fernand Giraudeau. La campagne de 1859 en Italie. — Albert Lefaivre. Le roman politique en Allemagne. — J.-E. Horn. La Hongrie et l'Autriche, de 1848 à 1859. — Mathieu Ooster. La Revanche de Marie (1re partie). — Ch. Baudelaire. Poésies : Sonnet d'automne, Chant d'automne, le Masque. — Chronique littéraire, *la Femme*, de M. Michelet, par M. A. Claveau. — Revue musicale, par M. Wilhelm.—Chronique politique. par M. Ed. Boinvilliers.

Revue des Deux-Mondes (1er décembre).

Guizot. Mme Récamier. — G. Sand. Jean de la Roche (4e partie). — Ch. Lavollée. Affaires de Chine. La diplomatie anglaise depuis la dernière guerre avec le Céleste-Empire.—Elisée Reclus. Un voyage à la Nouvelle-Grenade. — Ch. de Rémusat. Des rapports politiques de la France et de l'Angleterre. — Ch. de Mazade. La duchesse de Choiseul et la correspondance inédite de Mme Dudeffand. — André Theuriet. Au coin du feu, poésies. — E. Montégut. Les consolations religieuses d'une âme protestante (*les Horizons célestes*). — Chronique.

Revue de l'Instruction publique.

3 novembre. Léon Dubreuil. Essai sur le génie de Pindare, par M. Villemain. — Beffroy de Reigny. Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier.— E. Benoist. Archivio storico italiano, publié par P. Vieusseux. — 10 novembre. G. Vapereau. Fragments sur l'art et la philosophie, par Alf. Tonnellé. — F. Baudry. Essai de mythologie comparée, par M. Max Muller. — Ed. Robinet. La liberté de conscience, par M. J. Simon. — 17 novembre. J.-J. Weiss. Essais de politique et de littérature, par M. Prevost-Paradol. —Ch. Dreyss. Journal des Savants. 1858-1859.—V. Chauvin. Curiosités théâtrales, par M. V. Fournel. — 24 novembre. Ch. Drion. Histoire des assemblées politiques des réformés de France, par M. L. Anquez.— Ch. Henri. Œuvres diverses de M. Louis Enault. — B. Julien. Théâtre de J.-F. Bayard.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Blackwood's magazine (december).

The Fight on the Peiho. — Another Pleasant French Book. — Popular Literature : Prize Essays. — Motley's Dutch Republic. — The National Gallery — The Luck of Ladysmede. Part X. — The Emperor and the Empire. — Fleets and Navies. Part III England.

Colburn's new Monthly magazine (december).

China. — An ill-omened dream worked out. bythe author of " Ashley" —Thomas Campbell. — Arnold of Brescia. By sir Nathaniel. — Milton at Cripplegate. By W. Charles Kent. — Schiller and his Times. — Hans Ernst Mitterkamp : an autobiography. By the author of "Brimelsea".—Mme Récamier. — Kvalla. By W. Beilby Bateman. — Robert Stephenson. — Continental complications.

Dublin university magazine (december).

Chrismas Eve in " the Smuggler's Cave." — University Essays, No. VIII. Joseph de Maistre. By Rev.

Digitized by Google

William Alexander, M. A. — Qui Laborat Orat. — Homeward Bound : Piedmont, Switzerland, Germany, Holland. — Artist and Craftsman. Part VI. — On the French and Italian Nobility. — Brunel and Stephenson. In Memoriam. — Revolutions in English History. — The Season Ticket, No. IX. The Living and the Dead. — France, England, and Italy.

PÉRIODIQUES AMÉRICAINS.

Brownson's Quarterly Review (october).

The Immaculate Conception. — De l'art chrétien. — Ecclesiastical seminaries. — Divorce and Divorce laws. — Romanic and germanic orders. — The Roman Question. Literary Notices and Criticisms.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Blaetter für literarische Unterhaltung (42-47.)

L'expédition des Américains dans le Grand-Océan. — La famille de Wolzogen. — Littérature des Micheliades. — Marggraff. Phases récentes de la lyrique allemande. — Procès au sujet du manuscrit de Kœniginhof. — Frauenstaedt. Le christianisme et le progrès du protestantisme. — Ethnographie et histoire de la culture. — Klun. Les habitants de Gottschee. — K. Schwarz. — Birnbaum, J. Michelet et G.-H. Lewes naturalistes. — Captivité de Reubner. — Zeising. Psychologie des peuples. — Marggraff, ouvrages publiés à l'occasion du 100e anniversaire de Schiller. — Berneck, les régiments suisses pendant la révolution française. — Abeken, Charlotte von Kalb. — Schulz-Bodmer. Histoire de nos jours. — Birnbaum. Critique des lettres sur l'hygiène, par Oesterlen. — Zeising. Critique du Klosterhof, par Müller. — La comédie en Allemagne.

Deutsches Museum (42-47.)

G. Weber. Socrate et ses disciples. — Kayserling. Le tremblement de terre de Santarem. — Poésies de J. Rodenberg. K. Stelter. P. Erhard. — K. Grün. De mon portefeuille de voyage. 3.-4. Klüver ou Rebenstein. — Kahlert. Paul Winkler. — Les sciences naturelles en France. — Lettres égyptiennes. 2. — La philosophie des Pères de l'Eglise. — Lettres sur la littérature anglaise. 4. — L'automne, huit sonnets. — La fondation Schiller. — Sur le voyage en Afrique de Barth. — G. Hauff. Critique d'un poème de J. Kerner. — Poèmes à l'occasion du 100e anniversaire de Schiller, par Prutz et Freiligrath. — Bischoff. Absolutisme et despotisme. 1.-3. — Religion des peuples anciens. — Littérature et Beaux-Arts.

Europa (43-48.)

Mémoires d'un diplomate. — Catherine Sforza. 2. — Poésies de Lembcke. — Régime polonais d'il y a 70 ans. — Mazeppa, par R. Gottschall. — Un bal à la cour d'Athènes. — Un homme comme il y en a peu. — Schiller et Chr. G. Kœrner. — De la vie d'un faiseur de tours. — Fréd. Bodenstedt. — Dernière visite chez Bonpland. — La Sapho suédoise. — L'empereur du Maroc et le roi d'Ethiopie. — Schiller et notre époque, par R. Gottschall. — Poésies pour la fête de Schiller à Leipzig. — La fête de Schiller à Leipzig.

Grenzboten (43-47.)

La *Triade*. Questions militaires du jour. 4, 5, 6, 7, 8. — L'île de Wangeroge. 3. — La question italienne. Le rationalisme. — Le dénoûment de la question italienne. — Un voyageur allemand dans la ville des Mormons. — La Prusse et le Congrès. La question de Hesse-Cassel. — Les finances de l'Autriche. — Le théâtre de la guerre sur le Bas-Rhin. — Le mouvement national en Allemagne. — Une aventure avec Gœthe. — La réforme des impôts en Mecklembourg. 1, 2, 3. — Ouvrages nouveaux sur l'histoire d'Allemagne. Le 10 novembre 1859. — Œuvres de Hutten. — Entre nos quatre murs.

Morgenblatt (41-46.)

Voyages dans les montagnes de l'Ecosse. — Chronique d'un nid de pinsons. — Kurz. Tableaux de l'histoire de la Souabe. — Observation sur les opéras de Rich. Wagner. — Fischer. A la mort. — De ma panetière de pèlerin. — Rank. Un Brutus de village. — Promenades à travers Paris. Esquisses de l'île de Rügen. — F. Lowe. Prologue pour le 100e anniversaire de Schiller. La fête de Schiller. Promenade de Schiller.

Voici le programme du sujet de prix proposé pour 1860, par la société des antiquaires de Normandie. La Société remet au concours le sujet suivant : Dresser la carte gallo-romaine du territoire comprenant les cinq départements de l'ancienne Normandie (seconde Lyonnaise); justifier, par des textes et par des observations faites sur les lieux mêmes ou empruntées à des mémoires dignes de foi, les noms et les emplacements des divisions, circonscriptions, villes, ports, camps, stations, routes, en un mot de tous les points où on aura constaté quelque trace de constructions ou d'habitations se rapportant à cette époque.

Le prix est de 800 fr.; il sera décerné dans la séance publique de 1860.

Sont admis à concourir, avec tous les gens de lettres étrangers à la Compagnie, les membres de la Société eux-mêmes, à l'exception de ceux dont se composera le jury d'examen.

Chaque mémoire portera en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté contenant, en outre, le nom et l'adresse de l'auteur; il devra être remis, avant le 1er septembre 1860, à M. Charma, secrétaire.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Théophile Gautier, par Charles BEAUDELAIRE, notice littéraire, précédée d'un lettre de Victor Hugo. In-12. Paris, Poulet-Malassis et de Broise. 1859.

M. Beaudelaire poursuit avec éclat dans la poésie la tradition de Théophile Gautier; personne, mieux que lui, ne pouvait donc le juger et l'apprécier. Peut-être ne partageons-nous pas complétement son enthousiasme, mais cela ne nous empêche pas de reconnaître le mérite éminent de cette étude. M. Beaudelaire transporte dans sa prose ce remarquable talent de la forme, qui donne tant d'originalité à ses poésies; son procédé est un peu brutal peut-être; le mot propre, l'image vraie ne l'épouvantent jamais; il se sert volontiers de ceux que lui offre la vie réelle : on craint toujours qu'il ne franchisse la limite du mauvais goût, et cependant il évite presque constamment l'écueil. On pourra contester enfin quelques-unes des idées de M. Beaudelaire, mais tout le monde le lira avec intérêt et avec fruit. A. V.

Deux amis en 1792, par M. Alfred ASSOLLANT. In-12. Paris, Hachette. 1859.

M. Assollant a le récit agréable et facile; son observation est fine et spirituelle; c'est un conteur charmant, que l'on suit avec plaisir. On ne songe pas à lui demander d'élargir le cadre qu'il a pris pour son roman, et ce n'est qu'après l'avoir achevé que l'on s'aperçoit qu'il est un peu superficiel; encore on n'ose pas lui en vouloir. Telle est l'impression qui nous est restée de *Deux amis en* 1792. M. Assollant n'a pas tracé un saisissant tableau de la France à cette époque; il n'a pas creusé le caractère de ses personnages; il n'a pas donné à son ouvrage une physionomie littéraire bien accentuée; il n'a pas fait un roman historique, il n'a pas fait non plus un roman de mœurs. Mais pourquoi le lui reprocher? Il a fait mieux : il nous a amusés et intéressés. A. V.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Arbois de Jubainville (d'). Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne. In-8. Paris, Durand.

Azeglio (d'). La Politique et le Droit chrétien, au point de vue de la question italienne. In-8. Paris.

Béchard. Les Existences déclassées. In-18. Paris, Librairie Nouvelle.

Bergmann. Les Gêtes. Paris, Treuttel.

Champfleury. La Mascarade de la vie parisienne. In-8. Paris, imprimerie Dubuisson et Ce.

Comettant. Histoire d'un Inventeur au XVIIIe siècle. In-8. Paris, Pagnerre.

Louis Ratisbonne. Le Paradis de Dante, traduit en vers. 2 vol. in-18. Paris, Michel Lévy frères.

Hugonnet. Bugeaud, duc d'Isly. In-8. Paris, Leneveu.

Lefeuve. Les Anciennes Maisons des rues du faubourg du Temple, du Fauconnier, du Figuier et des Jardins Saint-Paul, Favart, de la Ferronnerie, aux Fers, Feydeau, des Filles du Calvaire, des Filles-Saint-Thomas, Fontaine-Molière, des Fossés. In-16. Paris, boulevart de la Madeleine, 15.

Segur (de). Vie et mort d'un sergent de zouaves. In-18. Paris, A. Bray.

Taine. Voyage aux Pyrénées. 3e édition, illustrée par G. Doré. Grand in-8. Paris. Hachette.

Tissot. Le Droit pénal étudié dans ses principes, dans les usages et les lois des différents peuples du monde. In-8., tome Ier. Paris, Cotillon.

Turgan. Les Grandes Usines de France. Grand in-8. Paris, Librairie Nouvelle. 1re et 2e livraisons. Gobelins.

Digitized by Google

Vallée (de). Le duc d'Orléans et le chancelier d'Aguesseau. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Villiers de l'Isle-Adam. Premières poésies. In-8. Lyon, Scheuring et Cᵉ.

Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIᵉ au XVIᵉ siècle. In-8. Paris, Bance.

LIVRES ALLEMANDS.

Paris, Librairie de A. BOHNÉ, 170, rue de Rivoli.

Denkmæler der Architektur. Monuments de l'architecture, 57 pl, Publiés par Voit, Guhl, etc. In-fol. Stuttgart.

Ehrenberg (C.-G.). Beitrag zur Bestimmung der stationæren mikroskopischen Lebens. Eléments pour déterminer la vie stationnaire et microscopique jusqu'à 20,000" d'altitude alpestre. Gr. in-4. Berlin.

Fuchs (C.-J.). Pathologische Anatomie der Haus-Sæugethiere. Anatomie pathologique des animaux domestiques. Gr. in-8. Leipzig.

Goltz (B.). Exacte Menschenkenntniss in Studien und Stereoskopen. Connaissance exacte de l'homme, en études et stéréoscopes. 3ᵉ partie, vol. II. Les Allemands. Berlin.

Huschke (E.). Die iguvischen Tafeln, nebst den kleineren umbrischen Inschriften. Les tables iguviennes et les petites inscriptions ombriennes. Breslau.

Jahn (W.-A.). Mozart. Vie de Mozart. vol. IV. Leipzig.

Koch (M.). Untersuchungen über die Empœrung und den Abfall der Niederlande von Spanien. Recherches sur l'insurrection et la séparation des Pays-Bᵃ de l'Espagne. Leipzig.

Mannhardt (W.). Die Gœtterwelt der deutschen und nordischen Vœlker. Mythologie des peuples germaniques et du Nord. Vol. I. Berlin.

Mohl. Staatsrecht, Vœlkerrecht und Politik. Droit public, Droit international et politique. Vol. I. Tubingue.

Parthey (G.). Zur Erdkunde der alten Ægypter. Géographie des anciens Egyptiens. Gr. in-4. Berlin.

Prutz (R.). Die deutsche Literatur der Gegenwart, 1848-1858. La Littérature allemande contemporaine. 2 vol. in-8. Leipzig.

Rau (H.). Alexander von Humboldt. Roman biographique en 6 vol. Vol. I, II. Francfort.

Rudorff. Rœmische Rechtspflege. L'administration judiciaire chez les Romains. Leipzig.

Untersuchungen über das europæische Gleichgewicht. Recherches sur l'équilibre européen. Berlin.

Voigt (M.). Drei epigraphische Constitutionen Constantin's des Grossen. Trois constitutions épigraphiques de Constantin-le-Grand. Leipzig.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Ausland (47-48).

Marchands d'ivoire italiens sur le Nil blanc.—Kohl. Langue des Indiens de Chippeway. — Le Great-Eastern. — Vie littéraire à Beiruth. — Découverte des grands lacs de l'Afrique orientale. — Kœgel. commerce et ventes publiques dans les ports francs de l'Inde néerlandaise. — Animaux de Ceylan. — Culture de la vanille à Java. — Mélanges. — La guerre de Chine. — Exploration de la côte occidentale de l'Afrique. 2. — Les Comons, I. — Tahiti moderne. — Kœgel, justice dans les îles de Banda. — El Bekri. Description de l'Afrique septentrionale. — Calendrier chinois. — Notions sur l'Abyssinie. — Géographie physique de l'Océan atlantique. — L'amandier dans l'antiquité.—Rink. Critique des découvertes de Kane.—Les mangeurs de terre au Brésil. — Mélanges.

Blætter für literarische Unterhaltung (48).

Schulz-Bodmer. Histoire de notre temps. — Romans biographiques. — Souvenir de Jung-Stilling. — Notices. — Biographie. — Chotevius, Menzel, historien de la littérature.—Hemsen. Hypatia de Kingsley. — Les Indiens de l'Amérique du Nord.—Bernecki Gomez, général carliste. — La légende de Vineta, — Fondation de Schiller. — Notices. — Bibliographie.

Grenzboten (48-49).

Finances et politique financière de la Prusse. I. — Questions militaires du jour, 9. — Les hommes de confiance et la Diète du Tyrol. — Une pièce dramatique pour la fête de Schiller. — De la frontière de Prusse. — Littérature française. — La publication des protocoles de la Diète fédérale.—Histoire de la littérature, par Koberstein. — Parasites et bouffons des cours de l'antiquité.—De la frontière prussienne. — Littérature.

Deutsches Museum (48-49).

Reliquiæ de la jeunesse de Schiller. — K. Grün. Portefeuille de voyage. 5. — Littérature et Beaux-Arts. — Correspondances de Londres, de Westphalie, de Gœttingue. — La fête de Schiller à Vienne. — Voyage de Barth en Afrique, vol. 5. Poésies anglaises et américaines, traduites par Ricke. — Fêtes de Schiller. — Correspondance de Bruxelles. — Notices.

Die Natur (48-49).

Ule, propriétés chimiques des métaux. 2. 3. — Zeise. L'écrevisse des Moluques. — Berghaus, le navigateur des Phéniciens. — Müller. Albr. de Haller. 2. — Salzwedel, le crin végétal. — Bulletin littéraire. 6.

Europa (49-50).

Promenade au Parnasse. — Révélations sur L. Kossuth. — Derniers dons d'une poète allemande. — — Chronique. — Notices. — Le Hainbund et ses amis d'Eutin. — La caverne du Guacharo.—Chronique. — Notices.

Morgenblatt (46-48).

Anniversaire de Schiller. — Promenade de Schiller. Esquisses de l'île de Rügen. — Tableaux de l'histoire de la Souabe. — Littérature sur Schiller. — Correspondance de Vienne. — Fischer. Discours

Digitized by Google

prononcé à Stuttgart à l'occasion de la fête de Schiller. — Carrière, Schiller artiste. — Esquisses de l'île de Rügen. — Correspondances de Souabe, de Vienne.

Petermann, geographische Mittheilungen (10-11.)

L'expédition de la frégate autrichienne *Novare*. — La jonction de la mer Caspienne à la mer Noire. — L'expédition anglaise dans l'Afrique centrale, sous Burton et Speke. 3. — Exploration scientifique de l'intérieur du Brésil. — Heuglin. Exploration du pays de Bajuda. — Expédition du capitaine M'Clintock, à la recherche de l'*Erebus* et du *Terror*. — Roscher. Voyage dans l'Afrique centrale.

Preussische Jahrbücher (1859-9 et 10).

La France, l'Autriche et la guerre en Italie. II. III. — La fin de la Pologne et les grandes puissances orientales. III.— Doctrine et écrits de Aug. Comte. — Histoire moderne de l'Italie.—Correspondances politiques de Hanovre et de Hesse-Cassel. — Littérature des pamphlets.

La question italienne, l'Allemagne et la diplomatie en 1848. — Hændel et son temps. — L'avenir du Zollverein. — Correspondance politique.— Fête de F.-G. Welcker. — Correspondance d'Autriche. — La question hessoise et la presse. — L'expédition prussienne au Japon et en Chine.

Westermann's illustrirte Monatsschrift.

Ring. La fille du philosophe. — Macaulay. Pitt. — Le développement des modes. — Hettner. Rousseau. — Uhde. Polarisation de la lumière. — Les indigènes des Nicobares. — Nœggerath. La ville de Plurs près Chiavenna. — Dippel. Le monde des plantes. I. — Littérature. — Overbeck. Statuaire de genre antique. — Glaser. Curiosité psychologique. — L'Assemblée des artistes allemands à Brunswick. — Walchner. L'arsenic. — Fraas. Le sol au point de vue de la science agronomique. — Lettres de voyage de Russie.

PÉRIODIQUES POLONAIS.

Bibliothèque de Varsovie (novembre et décembre 1859).

Richard III, de Shakspeare, traduction. — Maurice Karasowski. Esquisse historique sur l'opéra en Pologne. — Le comte Stadnicki. Examen des dispositions du statut de Vislitza. — Littérature contemporaine en Allemagne. — Félix Zochowski. Comment l'homme est arrivé des signes et des hiéroglyphes au langage et à l'écriture. — Luc Borzewski. Les chemins de fer dans les provinces polonaises occidentales et leurs rapports avec le grand réseau russe.

Relations commerciales de l'ancienne Pologne et leur influence sur l'agriculture, par Edmond Stawiski. — Biographie de Joseph Haydn, par Maurice Karasowski. — Revue critique des dispositions contenues dans le statut de Viçlitza, d'après la version de Heltzel, par le comte Alex. Stadnicki (fin). — Chronique de Paris littéraire, scientifique et artistique. — Nouvelles littéraires : Sur les oiseaux de proie dans le royaume de Pologne, par Lad. Taczanowski. — Poésie : Un moment de la pensée, par Ant. Dominowski. — Chronique : Journal de Nicolas Hanenko, petit-fils de l'Attaman, par J. Bartosewicz. — Esquisse de chimie organique, par Natauson et Lesinski, 2 vol. — La langue polonaise est-elle primitive? par Kudasicwicz. — Miscellanées, Bibliographie, Observations météorologiques, etc.

Czas (octobre et novembre).

Michel Slomczewski. Robert Peel et les réformes en Angleterre. — Byron. L'Ile ou Christian et ses compagnons, traduction de Pajgert. — C. Lachszyrma. Episode des annales de l'Alchimie au XVIe siècle. — Maurice Mann. Les évêques de France dans la question des Etats pontificaux. Etat politique et militaire de la Pologne, par Sébastien Cefali, traduit de l'italien par Ladislas Kulczycki. — Souvenirs du régiment des chevau-légers de la garde impériale sous Napoléon Ier, par le général comte Joseph Zaluski. — Hélène d'Ostrog, drame historique, par Joseph Szuyski.—Revue littéraire, par Lucien Siemienski. — Les conférences et le traité de Zurich, par Maurice Mann. — Chronique de Cracovie. — Correspondances de Berlin, Paris, Londres et Rome. — Gazette littéraire.

Przeglad Poznanski (Revue de Posen. — 1re et 2e livraisons du 2e semestre).

Zendawesta ou le Créateur et la créature. — Etude sur le chant du *Magnificat*, par l'abbé Kajsiewicz. — La prière, envisagée comme moyen de salut, par l'abbé Semenenko. — L'Histoire primitive de la Pologne et de la Lithuanie, par Maciejowski, critique par X***. — Antiquités paléographiques liturgiques. — Faits et gestes du prince Christophe Radziwill, grand-connétable de Lithuanie, critique par A. K. — Chronique des événements dans le monde catholique. — Nouvelles littéraires.

JOURNAUX FRANÇAIS.

Le Constitutionnel. 11 novembre. Lambert. De la Diminution graduelle de la pluie.—19 novembre. Alex. Tardieu. Le Forum romain, par M. Court. — 22 novembre. Ern. Dréolle. La Guerre d'Italie. Historiens et chroniqueurs.

Le Courrier de Paris. 24 novembre. L. Seybous. Guerres d'Italie en 1859, par M. V. Paulin.

La Gazette de France. — 12 novembre. Comte de Villemur. Saint-Simon. — 25 novembre. D'Urbin. Correspondance inédite de Mme du Deffand.

Journal des Débats. 1er novembre. Cuvillier-Fleury. Romans, contes, etc. Les romans qui finissent bien.—2 et 3 novembre. Jean Dollfus. De la levée des prohibitions. — 4 novembre. Fs. Barrière. Un ladre, par C.-G. Delestre-Poirson. — 6 et 20 novembre. Ph. Chasles. Histoire de Walrade, de Lother II et de leurs descendants, par le baron

Digitized by Google

Ernouf. — 7 et 21 novembre. J. Janin. La Légende des siècles, par M. V. Hugo. — 12 novembre. Beulé. L'Aqueduc de Carthage.—15 et 17 novembre. A. Bignan. Odes de Pindare, traduites par J.-F. Vauvilliers. — 18 novembre. Chemin-Dupontès. Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation.— 23 novembre. E. Littré. Dictionnaire français-latin, par M. L. Quicherat. — 24 novembre. J. Lemoine. Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier. — 25, 26, 29 et 30 novembre. X. Raymond. Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales, par M. G. Pauthier. La Chine devant l'Europe, par M. d'Hervey-Saint-Denis. L'Europe devant la Chine, par M. Ch. Gay. — 27 novembre. Cuvillier-Fleury, Lui, par Mme Louise Colet.

Le Moniteur universel. 1er, 9, 14, 15, 16, 17 et 22 novembre. Arm. Baschet. Relations des ambassadeurs de Venise sur les cours étrangères. — 1er et 5 novembre. Th. Ortolan. Lettres inédites du bailli de Suffren. — 7 novembre. H. Lavoix. Histoire de la presse en France, par M. Eug. Hatin. — 21 novembre. H. Lavoix. Les Turcs et la Turquie contemporaine, par M. B. Nicolaïdy. Ivan, par M. Léouzon-Leduc.—21 novembre. Th. Gautier. Masques et Bouffons, comédie italienne, par Maurice Sand. — 26 novembre. L'abbé Domenech. Les Indiens des grands déserts de l'Amérique septentrionale.—26 novembre. Ch. Poisson. Des météores, des étoiles filantes, par M. Coulvier-Gravier. — 28 novembre. Sainte-Beuve. Souvenirs et correspondance, tirés des papiers de Mme Récamier. — 30 novembre. Léon Renard. Les romanciers anglais. Thackeray.

L'Opinion nationale. 17 novembre. Hector Malot. William Thackeray. — 19 novembre. Jules Levallois. Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier.

La Patrie. 5 novembre. Maurice Meyer. Les Mystères, la Farce, les Horoscopes.

Le Pays. 1er novembre. J. Barbey d'Aurevilly. Les quatorze stations du Salon, par M. Z. Astruc. — 6 et 30 novembre. H. Lasserre. L'Histoire du Consulat et de l'Empire, de M. Thiers, jugée par M. de Lamartine. — 9 novembre. J. Barbey d'Aurevilly. Essai de philosophie religieuse, par M. E. Saisset. — 9 novembre. H. Lasserre. L'Eglise et l'Empire romain, par M. A. de Broglie. Le Naturalisme contemporain, par dom Guéranger. — 16 novembre. J. Barbey d'Aurevilly. *Les Horizons célestes.* — 17 novembre. L. Enault. *Le Monde.*— 23 novembre. J. Barbey d'Aurevilly. Histoire et philosophie religieuse, par M. Saint René Taillandier. — 26 novembre. Th. Silvestre. Le musée de Bruxelles. Rubens. — 29 novembre. J. Barbey d'Aurevilly. La Légende des Siècles, par V. Hugo.

La Presse. 4 novembre. Isidore Cahen L'Enfant, par Mme ***. Les femmes dans cent ans, par Mme H. Lesguillon. Mos de Lavène, par Mme L. Figuier. — 11 novembre. Eug. Pelletan. Rénovation religieuse, par P. Larroque.

L'Union. 2 octobre. Alf. Nettement. La femme chrétienne, par Mme de M. — 4 octobre. Fr. Lenormant. Les catholiques d'Albanie. — 11 octobre. Alf. Nettement. Quelques notes sur l'ouvrage de M. Proudhon, intitulé *de la Justice*, etc., par M. J. Michel. — 14 octobre. Ern. Daudet. Les aventures parisiennes, par P. Deltuf.—17 octobre. Th. Anne. Mémoires d'un conspirateur italien, par G. Ruffini.—20 octobre. Protin. L'archipel des îles Sandwich. — 23 octobre. Th. Anne. Le comte Charles d'Autichamp. — 12 et 19 novembre. A. de Pontmartin. Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier. — 13 novembre. Ch. de Riancey. Les conférences du R. P. de Ravignan. — 17 et 23 novembre. Th. Anne. La campagne d'Italie en 1859, par M. le baron de Bazancourt. — 17, 18, 20, 23 et 24 novembre. Fr. Lacombe. Le cardinal Consalvi. — 18 novembre. Anot de Maizières. Etudes scientifiques, par Laugel. — 21 novembre A. Escande. Précieux et précieuses, par M. Ch. Livet. — 25 novembre. Th. Anne. Les peuples du Caucase, par Fr. Bodensted. — 26 novembre. A. de Pontmartin. M. V. Cousin. Mme de Longueville pendant la Fronde. — 29 novembre. Alfr. Nettement. Histoire du droit criminel, par Albert du Boys.

La première livraison des *Grandes Usines de France*, par M. TURGAN, a paru le 1er décembre; elle a pour sujet *les Gobelins* (1re partie).

De belles gravures, dessinées d'après des estampes anciennes par M. Bourdelin, et gravées par par M. Linton, accompagnent le texte.

Les *Grandes Usines de France* paraissent deux fois par semaine, en une livraison de 16 pages grand in-8, ornée de belles gravures et de dessins explicatifs contenant l'histoire et la description d'une des grandes usines de la France, imprimée avec luxe, sur beau papier satiné.

En envoyant au directeur de la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens, 12 francs, soit en un mandat, soit en timbres, on recevra *franco*, par la poste, en France et en Algérie, 20 livraisons, au fur et à mesure de la publication; avec la vingtième livraison, il sera adressé aux abonnés un titre et une couverture servant à réunir les livraisons en un magnifique volume.

Prix, pour recevoir à l'étranger les 20 livraisons :

Angleterre, Etat-Unis, 15 fr.

Russie, Autriche, Prusse, Belgique, Hollande 16 fr.

Les livraisons suivantes auront pour objet : *Les Moulins Darblay; — la Manutention; — la Monnaie; — la Manufacture de Sèvres; — la Papeterie d'Essonnes; — Fonderies, Filatures, Savonneries*, etc.

Se vend chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
44 092 976 430

Digitized by Google